



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



23. R. 5.





23. K. 5.





L'HISTOIRE
D E F R A N C E

RACONTÉE A MES PETITS-ENFANTS

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ESFURTH. 1.



LOUIS XVI

L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS JUSQU'EN 1789

RACONTÉE A MES PETITS-ENFANTS

PAR M. GUIZOT

TOME CINQUIÈME

RÉDIGÉ

PAR M^{ME} DE WITT, NÉE GUIZOT

Sur le plan et d'après les notes de M. Guizot, son père

ET ILLUSTRÉ DE 85 GRAVURES DESSINÉES SUR BOIS

PAR ALPH. DE NEUVILLE, P. PHILIPPOTEAUX, E. RONJAT, ETC.



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^e

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N^o 79

1876

Droits de traduction et de reproduction réservés

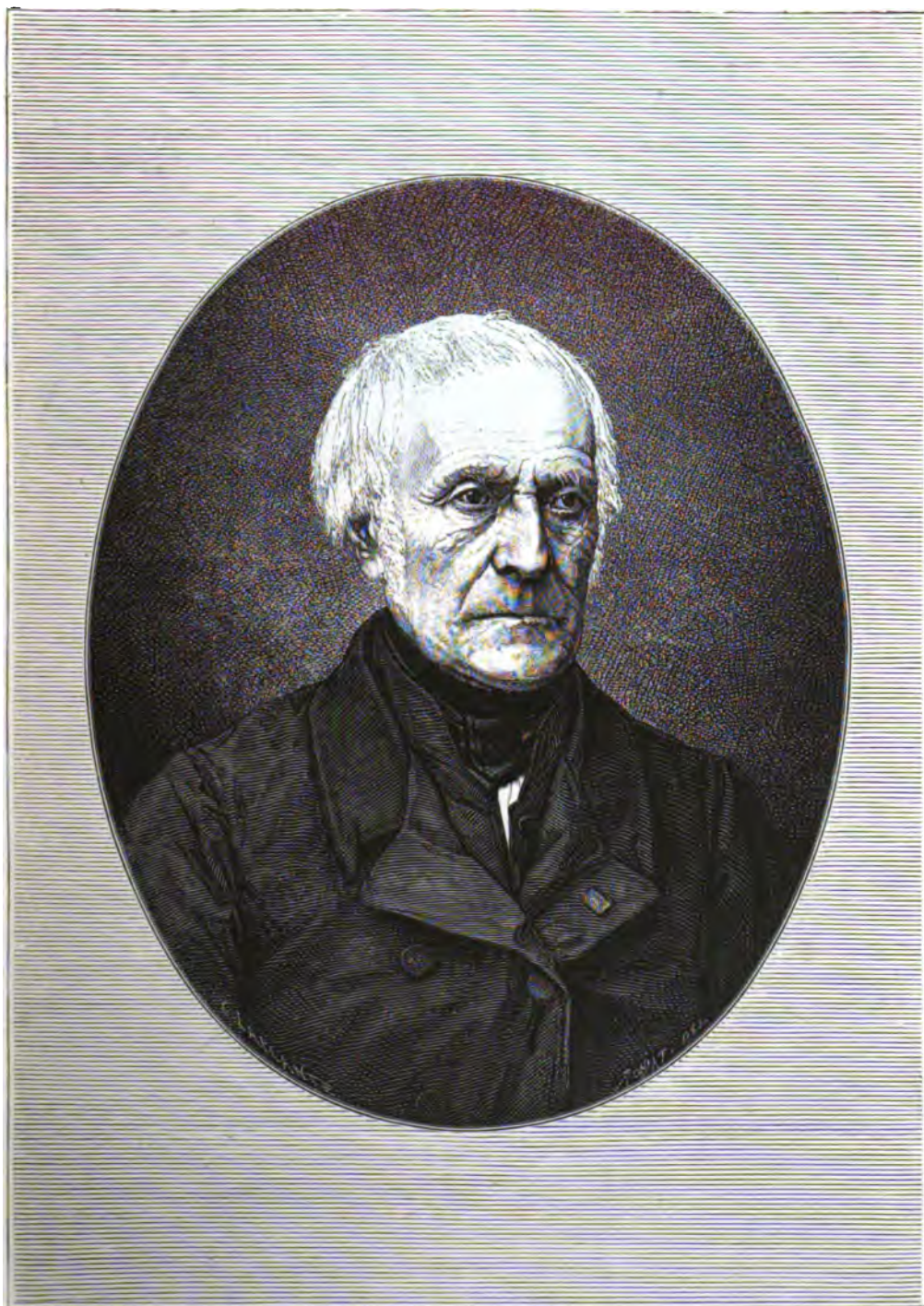
AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS

POUR LE CINQUIÈME VOLUME

Le 12 septembre dernier, M. Guizot s'éteignait au Val-Richer, en dictant à sa fille les dernières pages du quatrième volume de *l'Histoire de France racontée à mes petits-enfants*. L'œuvre à laquelle il avait consacré les dernières années de sa vie restait ainsi inachevée. Lorsque la mort est venue l'atteindre, M. Guizot avait fait le plan de son cinquième et dernier volume, comprenant tout le règne de Louis XV et celui de Louis XVI, jusqu'à la réunion de l'Assemblée constituante, en 1789; le cadre des chapitres était déjà tracé; il se préparait à reprendre ces récits qui avaient naguères charmé ses petits-enfants, lorsque, réunis chaque jour autour de lui, dans son cabinet, ils écoutaient avidement la leçon d'histoire qui était toujours le principal événement de leur journée. Comme aide à leurs jeunes mémoires, et pour conserver ces précieuses leçons, leurs mères prenaient des notes; madame de Witt les avait rédigées avec quelques développements, et son père s'en était ensuite servi pendant son travail pour rappeler

ses souvenirs. A la lumière de ce reflet vivant de la pensée de M. Guizot, qu'elle aidait depuis longtemps dans ses recherches, madame de Witt était mieux que personne en mesure d'achever l'œuvre commencée. Dans l'impossibilité d'y mettre lui-même la dernière main, M. Guizot la lui avait souvent recommandée. C'est sur le plan de M. Guizot, d'après ses directions et sur les notes de ses leçons, que madame de Witt a rédigé le cinquième volume de l'*Histoire de France*, dont nous commençons aujourd'hui la publication, avec le douloureux et profond regret que le maître n'ait pu lui-même apporter les dernières pierres au monument qu'il avait voulu élever pour l'honneur et l'instruction du pays qui lui était si cher, et qu'il a servi jusqu'à son dernier soupir.

25 mars 1875.



M. GUIZOT (FRANÇOIS-PIERRE-GUILLAUME)
Né à Nîmes le 4 octobre 1787, mort au Val-Richer le 12 septembre 1874.
(D'après une photographie de Reutlinger.)



CHAPITRE LI

LOUIS XV

LA RÉGENCE ET LE CARDINAL DUBOIS (1715-1723)

C'est au moment où la main du maître manque à son œuvre que le récit sort tout à coup des temps simples de l'histoire ; sous Henri IV, sous Richelieu, sous Louis XIV, les événements trouvaient naturellement un guide et un centre ; les hommes comme les circonstances se groupaient autour du chef de la nation, roi ou ministre, pour se dérouler ensuite clairement aux yeux de la postérité. A partir du règne de Louis XV, la nation n'a plus de chef et l'histoire n'a plus de centre ; en même temps qu'un maître supérieur, les grands serviteurs manquent à la monarchie française ; elle s'affaisse subitement, trahissant ainsi l'épuisement des dernières années de Louis XIV ; la décadence cesse d'être voilée par les restes de l'éclat que jetaient encore le grand roi et le grand règne ; la gloire de la vieille France descend lentement vers son tombeau. En même temps, et dans un avenir encore confus, des progrès intellectuels commencent à poindre ; des idées nouvelles de

V. — 1

justice, d'humanité, de généreuse équité envers les masses germent éparées dans quelques esprits; ce n'est plus seulement le christianisme qui les inspire, — l'honneur lui en revient d'une manière générale et en remontant aux principes dont il a silencieusement pénétré la société moderne, — mais ceux qui contribuent à les répandre ignorent avec colère la source où ils les ont puisés. Le mouvement des esprits n'appartient plus exclusivement aux classes élevées, aux ecclésiastiques ou aux parlementaires; vague encore et retardé par l'apathie du gouvernement comme par le désordre des affaires, il se propage et s'étend sourdement en attendant l'explosion éclatante et terrible du bien et du mal qui doit signaler la fin du dix-huitième siècle. La décadence et le progrès marchent confondus dans les âmes comme dans la situation matérielle de la nation. Il faut les distinguer et les retracer sans prétendre à les séparer.

L'histoire du règne de Louis XV est là tout entière.

La régence du duc d'Orléans et le ministère du cardinal Dubois portèrent certains traits des tendances générales et subirent jusqu'à un certain degré leur influence; ils formèrent cependant une époque distincte, remplie d'efforts originaux et de tentatives hardies restées sans résultat, mais qui rendirent témoignage de la vive réaction des esprits contre les errements et les principes fondamentaux du règne qui venait de finir.

Louis XIV ne s'était pas trompé sur le respect que ses volontés dernières devaient rencontrer après sa mort. Malgré les plus extrêmes précautions, le secret du testament avait transpiré, donnant lieu depuis plusieurs jours à de sourdes intrigues; à peine le roi avait-il rendu le dernier soupir, qu'on pressait M. le duc d'Orléans de se faire déférer la régence par les ducs et pairs, en faisant simplement au Parlement la déclaration du fait accompli. Le duc d'Orléans jugea mieux de l'autorité morale de ce grand corps, et ce fut au Palais de Justice qu'il se rendit dès le matin du 2 septembre 1715. La foule y était immense; seul le jeune roi ne s'y trouvait pas, malgré les instructions expresses de son bisaïeul. La journée était décisive, les princes légitimés étaient là, « le duc du Maine crevant de joie, » dit Saint-Simon. « L'air riant et satisfait surnageait à celui d'audace, de confiance, qui perçait néanmoins, et à la politesse qui semblait le combattre. Il saluait à droite et à gauche, perçant chacun de ses regards. Du côté des pairs, le sérieux, ce n'est pas trop dire le respectueux, la lenteur, la profon-

deur de son inclination fut parlante. Sa tête en demeura abaissée même en se relevant. » Le duc d'Orléans venait de prendre la parole, sa voix n'était pas assurée, il répéta les termes dont le roi s'était servi, disait-il, pour lui confier le dauphin. « Je vous le recommande, servez-le fidèlement comme vous m'avez servi, et travaillez à lui conserver son royaume ; j'ai fait les dispositions que j'ai crues les plus sages ; on ne peut pas tout prévoir : s'il y a quelque chose qui ne soit pas bien, on le changera. »

La faveur de l'assemblée était manifeste, l'accent du prince devint plus ferme : « Je n'aurai jamais d'autre dessein, dit-il, que de soulager les peuples, de rétablir le bon ordre dans les finances, d'entretenir la paix au dedans et au dehors du royaume, et de ramener l'union et la tranquillité de l'Église ; j'y serai aidé par les sages remontrances de cette auguste assemblée, et je les lui demande par avance. » Le Parlement était définitivement gagné ; on lui promettait le droit de remontrance, le testament de Louis XIV était d'avance annulé ; on l'ouvrit, on le lut ainsi que les deux codicilles. Toute l'autorité était confiée à un conseil de régence dont le duc d'Orléans était le chef, sans voix prépondérante et sans le pouvoir de remplacer aucun des membres, tous désignés d'avance par Louis XIV. La personne et l'éducation du jeune roi, comme le commandement de sa maison militaire, étaient confiés au duc du Maine.

« On écoutait dans un morne silence et une sorte d'indignation qui se peignait sur tous les visages, » dit Saint-Simon. « Le roi n'a sans doute pas compris la force de ce qu'on lui avait fait faire, dit le duc d'Orléans ; il m'a assuré, dans ses derniers jours, que je ne trouverais rien dans ses dispositions dont je ne dusse être content, et il m'a lui-même renvoyé les ministres sur les affaires, avec tous les ordres à donner. » Il demanda donc que sa régence fût déclarée telle qu'elle devait être, « pleine et indépendante, avec la libre formation du conseil de régence. » M. le duc du Maine voulait dire un mot. « Vous parlerez à votre tour, Monsieur, » dit le duc d'Orléans d'un ton sec. La cour opina aussitôt en sa faveur par acclamation, et sans même aller régulièrement aux voix. Restaient les codicilles, qui annulaient en fait l'autorité du Régent. Une discussion s'engagea entre le duc d'Orléans et le duc du Maine ; elle faisait perdre à Philippe d'Orléans la supériorité qu'il venait de conquérir ; ses amis parvinrent à le lui faire sentir, et il remit la séance à l'après-dîner. Lorsqu'on revint au Palais de Justice,

les codicilles furent emportés comme le testament par le vent de la faveur publique. Le duc du Maine, dépouillé du commandement de la maison du roi, déclara que, dans ces conditions, il lui était impossible de répondre de la personne royale et qu'il demandait à être déchargé de ce devoir. « Très-volontiers, Monsieur, répondit le Régent, il n'en faut davantage; » et il exposa sur-le-champ au Parlement son intention de gouverner les affaires selon le plan qui avait été trouvé dans les papiers du duc de Bourgogne. « Ces gens-là ne connaissent guère les Français et la manière de les gouverner, » avait dit Louis XIV, en lisant les projets de Fénelon, du duc de Beauvilliers et de Saint-Simon. Le Parlement applaudit à la formation des six conseils des affaires étrangères, des finances, de la guerre, de la marine, du *dedans* ou de l'intérieur, de *conscience* ou des affaires ecclésiastiques; on accorda au Régent la libre collation des grâces: « Je veux être libre pour le bien, dit-il, rappelant habilement une phrase de Télémaque; je consens à avoir les mains liées pour le mal. »

La victoire était complète; rien ne restait du testament de Louis XIV. Le duc du Maine confus, humilié, rentra dans son château de Sceaux pour y subir les reproches de sa femme. La tendresse du roi et l'habile conduite de madame de Maintenon n'avaient pu suffire à fonder sa puissance; les grandeurs mêmes qui lui restaient encore allaient bientôt s'évanouir à leur tour.

Le 12 septembre, le petit roi tint un lit de justice; pauvre orphelin abandonné au faite de la puissance, sa gouvernante, madame de Ventadour, était seule assise à ses pieds. Toutes les décisions du 2 septembre furent ratifiées au nom de l'enfant. Louis XIV venait de descendre dans la tombe, sans pompe et sans regrets. La joie du peuple éclatait avec inconvenance sur le passage du convoi funèbre; la nation avait oublié la gloire du grand roi, elle ne se souvenait plus que des maux qui l'avaient si longtemps accablée sous son règne.

Les nouveaux conseils étaient déjà constitués, lorsqu'on s'aperçut que le commerce avait été oublié; on lui attribua un septième groupe. « Trois espèces d'hommes¹, choisis par la convenance, par la faiblesse et par la nécessité, en remplirent les listes: d'abord, de grands seigneurs, vieux dans les intrigues, novices dans les affaires, et moins utiles par leur crédit qu'embarrassants par leur morgue et leurs petitesesses; en-

¹ Lemontey, *Histoire de la Régence*, t. I, p. 67.



PHILIPPE, DUC D'ORLÉANS, RÉGENT DE FRANCE

suite, les amis du Régent, l'élite des *roués*, esprits frondeurs et corrompus, ignorants et spirituels, hardis et paresseux, et bien mieux faits pour harceler que pour conduire un gouvernement. Enfin, au-dessous d'eux, étaient jetés pêle-mêle des conseillers d'État, des maîtres des requêtes, des membres du Parlement, gens instruits et laborieux, destinés désormais à ramper dans le fond des comités, et à réparer sans gloire et sans émulation les bévues qu'il fallait attendre de l'incapacité de leurs premiers collègues et de l'étourderie des seconds. » « Il faut, faisait-on dire au jeune roi, dans le préambule de l'ordonnance qui constituait les conseils, que les affaires soient réglées plutôt par un concert unanime que par la voie de l'autorité. »

Singulières chimères de l'inexpérience ! A la tête du conseil des finances se trouvait placé le duc de Noailles, esprit actif, caractère remuant, sans principes arrêtés, courtisan habile et sans pudeur, exact à toutes les observances religieuses sous Louis XIV, débauché avec éclat sous la régence, mais intelligent, insolent, ambitieux, dévoré du besoin de faire le bien s'il pouvait, le mal, au besoin, et pour arriver à ses fins. Son oncle, le cardinal de Noailles, naguère menacé par la cour de Rome de perdre son chapeau, et qui s'était vu interdire l'approche du roi mourant, présidait maintenant le conseil de conscience. Le maréchal d'Huxelles, l'un des négociateurs du traité d'Utrecht, était à la tête des affaires étrangères. Le Régent s'était réservé un seul département, c'était l'Académie des sciences. « Je compte même, disait-il gaiement, demander au roi, à sa majorité, d'être toujours secrétaire d'État de l'Académie. »

La prédilection du Régent, consolidant l'œuvre de Colbert, contribua au développement des recherches scientifiques, auxquelles la netteté et la clarté de l'esprit français le rendait dès lors si singulièrement propre.

Les portes des prisons s'ouvraient cependant à beaucoup de malheureux ; les jansénistes sortirent de la Bastille ; d'autres, détenus depuis longtemps, ignoraient encore les motifs de leur captivité, maintenant oubliée de tous. Un malheureux Italien, arrêté le jour même de son arrivée à Paris trente-cinq ans auparavant, demanda à rester en prison ; il n'avait plus ni famille, ni parents, ni ressources. Un moment, les protestants crurent profiter de la clémence qui semblait inaugurer le nouveau règne, et commencèrent à se réunir dans leurs assemblées ; le Régent pensait à leur rendre justice, à rétablir l'édit

de Nantes, et à rouvrir aux exilés la porte de leur patrie ; ses conseillers l'en détournèrent ; les plus vertueux, comme Saint-Simon, par piété catholique, les plus corrompus, par politique et par indifférence. Toutefois le sort des protestants resta, sous la régence, moins dur qu'il n'avait été sous Louis XIV et qu'il ne devint sous le duc de Bourbon.

Le chancelier Voysin venait de mourir ; le Régent appela à cette charge le procureur général d'Aguesseau, aimé et estimé de tous, savant, éloquent, vertueux, trop exclusivement parlementaire pour les fonctions qui lui étaient confiées. « Il aurait été un premier président sublime, » dit Saint-Simon, qui ne l'aimait pas. Le magistrat assistait à la messe, à Saint-André-des-Arts ; il n'ignorait pas la mort du chancelier, lorsqu'un valet vint en grande hâte l'avertir que le Régent le demandait au Palais-Royal. D'Aguesseau entendit pieusement le reste de la messe avant de se rendre aux ordres du prince. La cassette contenant les sceaux était déjà sur la table. Le duc d'Orléans prit par le bras le procureur général, et, sortant avec lui dans la galerie remplie de courtisans : « Messieurs, dit-il, voilà notre nouveau et très-digne chancelier ! » et il le mena avec lui aux Tuileries, rendre ses devoirs au petit roi.

Rentré chez lui, encore tout étourdi, d'Aguesseau monta chez son frère, « M. de Valjouan, espèce de philosophe voluptueux, de beaucoup d'esprit et de savoir, mais tout des plus singuliers. » Il le trouva, fumant devant son feu, en robe de chambre. « Mon frère, lui dit-il en entrant, je viens vous dire que je suis chancelier. » L'autre, se tournant : « Chancelier ! et qu'avez-vous fait de l'autre ? — Il est mort subitement cette nuit. — Oh ! bien, mon frère, j'en suis bien aise, j'aime mieux que vous le soyez que moi. » Et il reprit sa pipe. Madame d'Aguesseau était plus contente. Son mari a fait d'elle un bel éloge : « Une femme comme la mienne, disait-il, est la plus haute récompense de l'homme de bien. »

Le nouveau système de gouvernement, non encore éprouvé, et confié à des hommes pour la plupart peu habitués aux affaires, avait à subir les plus redoutables difficultés et à lutter contre la plus douloureuse situation. Le trésor était vide et le pays épuisé ; l'armée n'était pas payée, et les hommes les plus honnêtes, comme le duc de Saint-Simon, ne voyaient d'autre remède aux maux de l'État qu'une complète banqueroute et la convocation des états généraux. L'un et l'autre expédient

répugnaient également au duc d'Orléans. Le duc de Noailles était entré dans la voie d'une sévère économie; la maison du roi était diminuée, vingt-cinq mille hommes de troupes furent supprimés, on promit l'exemption de la taille pour six années à tous les soldats réformés qui relèveraient une maison abandonnée et mettraient en culture les champs en friche. En même temps, on retranchait quelque chose au poids accablant des impôts, et l'État se chargeait de les recouvrer directement, sans tenir compte des avances réelles ou supposées des receveurs généraux; leurs comptes furent soumis à la révision des frères Paris, fils d'un cabaretier des Alpes Dauphinoises, enrichis dans les fournitures militaires, tous les quatre réputés fort habiles en matière de finance. Ils furent également chargés de *réviser* les billets circulant au nom de l'État, en d'autres termes, d'en supprimer un grand nombre sans remboursement au porteur, sorte de banqueroute déguisée, qui ne contribua pas à relever le crédit public. En même temps aussi, une chambre de justice, instituée à cet effet, poursuivait les traitants, comme Louis XIV, au début de son règne, pendant le procès de Fouquet. Tous furent obligés de justifier de leurs acquisitions et de l'état de leur fortune; on contraignit les notaires d'apporter leurs livres devant la cour. Plusieurs traitants se tuèrent, pour échapper à la violence et à la sévérité de la procédure. Le Parlement, peu favorable aux spéculateurs, mais encore moins disposé à laisser empiéter sur ses privilèges judiciaires, blâma les arrêts de la Chambre. Les amis du Régent s'empressèrent de profiter de la réaction qui se manifestait dans l'esprit public; moitié par compassion, moitié par une honteuse avidité, tous les courtisans se mirent à l'œuvre pour obtenir la grâce des financiers poursuivis. Les plus belles dames vendaient effrontément leur protection; le Régent, qui avait juré de ne faire de faveur à personne, cédait aux sollicitations de ses amis, au grand déplaisir de M. Rouillé-Ducoudray, membre du conseil des finances, et qui dirigeait les opérations de la Chambre de justice avec la même franchise sévère qui lui avait fait dire naguère, à une compagnie de traitants qui voulait mettre à sa disposition un certain nombre de parts dans leur entreprise: « Et si je partageais avec vous, comment pourrais-je vous faire pendre, au cas que vous soyez des fripons? » Personne ne fut pendu, bien que la torture et la peine de mort eussent été inscrites au nombre des châtimens dont les coupables étaient passibles; sur quatre mille cinq cents justiciables, près de trois mille avaient été

exemptés de la taxe. « La corruption s'est tellement répandue, dit le préambule de l'édit du mois de mars 1727, qui supprimait la Chambre de justice, que presque toutes les conditions en avaient été infectées, en sorte qu'on ne pouvait employer les plus justes sévérités pour punir un si grand nombre de coupables sans causer une interruption dangereuse dans le commerce, et une espèce d'ébranlement général dans le corps de l'État. » Les ressources dérivées du châtement des traitants, comme de la révision des dettes de l'État, étant ainsi restées fort au-dessous des espérances, le déficit allait toujours croissant. Pour rétablir les finances, le duc de Noailles demandait quinze ans d'économies impossibles, aussi chimériques que l'accroissement des revenus sur lesquels il comptait; le duc d'Orléans se laissa enfin entraîner par la brillante perspective que faisait luire à ses yeux l'Écossais Law, depuis plus de deux ans déjà établi en France.

Né à Édimbourg en 1671, et fils d'un orfèvre, Law avait longtemps parcouru l'Europe, cherchant dans un jeu savant et systématique des ressources pour sa fortune et les premières bases des grandes entreprises qu'il roulait dans son esprit singulièrement inventif et hardi; passionnément dévoué aux théories financières qu'il avait conçues, Law les avait successivement exposées à tous les princes de l'Europe. « Il dit que, de toutes les personnes auxquelles il a parlé de son système, il n'en a trouvé que deux qui l'aient conçu, savoir : le roi de Sicile et mon fils, écrivait Madame, mère du Régent. » Victor-Amédée avait cependant repoussé les propositions de Law. « Je ne suis pas assez puissant pour me ruiner, » avait-il dit. Law n'avait pas mieux réussi auprès de Louis XIV; le Régent n'avait pas les mêmes répugnances pour les nouveautés d'origine étrangère; dès qu'il fut au pouvoir, il autorisa l'Écossais à fonder une banque de circulation et d'escompte, qui eut aussitôt un très-grand succès et rendit de véritables services. Encouragé par ce premier pas, Law répétait au Régent que le crédit des banquiers et des négociants décuplait leurs fonds; si l'État devenait le banquier universel et centralisait toutes les valeurs en circulation, la fortune publique serait naturellement décuplée. Système radicalement faux, destiné à jeter l'État, et par conséquent la nation tout entière, dans les aventures de la spéculation et du commerce, sans la garantie de l'activité, du zèle et de la prompte résolution que les gens d'affaires habiles peuvent porter dans leurs entreprises particulières. Le système n'était pas encore appliqué, la sage routine des financiers français

s'effrayait de chances aussi hasardeuses, la fierté des grands seigneurs siégeant dans le conseil était choquée par l'idée de voir l'État devenu banquier, peut-être même commerçant. Saint-Simon soutenait que ce qui convenait à un État libre ne pouvait trouver place sous un gouvernement absolu. Law marchait cependant ; à sa banque il venait de joindre une grande compagnie. Le roi lui cédait la Louisiane, qu'on disait riche en mines d'or et d'argent supérieures à celles du Mexique et du Pérou. On vantait la fertilité du sol, la facilité que présentait pour le commerce le cours étendu et rapide du Mississipi ; ce fut d'abord du nom de ce fleuve que s'appela la nouvelle Compagnie, qui prit bientôt le titre de *Compagnie d'Occident*, lorsqu'elle eut obtenu le privilège du commerce en Sénégal et en Guinée ; elle devint la *Compagnie des Indes*, en se fusionnant avec les anciennes entreprises qui exploitaient le commerce de l'Orient. Pour le vulgaire, et dans la langue courante, elle resta le *Mississipi*, et c'est le nom que lui a laissé l'histoire. La Nouvelle-Orléans commençait à s'élever à l'embouchure de ce fleuve. Law avait acheté Belle-Isle-en-Mer et construisait le port de Lorient.

Les conseillers du Régent s'effrayaient et s'inquiétaient ; le chancelier s'éleva hautement contre la déception ou l'illusion qui faisait de la Louisiane une terre promise ; il rappela que Crozat s'était ruiné à y chercher des mines de métaux précieux. « Ce qu'il y avait de plus incommode en lui, c'était sa vertu, » dit Duclos. Le Régent fit une dernière tentative pour le convertir, ainsi que le duc de Noailles, aux projets de Law. Ce fut dans une petite maison du faubourg Saint-Antoine, appartenant à ce dernier, et qu'on appelait la Roquette, que les quatre interlocuteurs discutèrent à fond le nouveau système. « Avec un langage fort sensé, Law avait le rare don de s'expliquer d'une façon si claire, si intelligible, qu'il ne laissait rien à désirer pour se faire parfaitement entendre et comprendre. M. le duc d'Orléans l'aimait et le goûtait. Il le regardait, et tout ce qu'il faisait, comme l'ouvrage de sa création. Il aimait, de plus, les voies extraordinaires et détournées, et il s'y attachait d'autant plus volontiers qu'il voyait échapper les ressources devenues si nécessaires à l'État et toutes les opérations ordinaires des finances. Ce goût du Régent blessait Noailles comme étant pris à ses dépens. Il voulait être seul maître dans les finances, et toute l'éloquence de Law ne put réussir à le convaincre. » Le chancelier demeura ferme ; le Parlement, qui restait

toujours la véritable patrie de son esprit, était de même opposé à Law. Celui-ci déclarait que les obstacles qui l'arrêtaient à chaque pas, par la mauvaise volonté du Conseil et des magistrats, faisaient perdre tout le fruit de son système. Les remontrances que le Parlement adressa, le 26 janvier, au roi sur une refonte générale des monnaies, qu'avait inspirée Law, portèrent le dernier coup à la faveur déjà ébranlée du chancelier. Le 25 au matin, M. de la Vrillière se présenta chez lui, de la part du Régent, pour redemander les sceaux. D'Aguesseau en fut un peu ému et surpris. « Monseigneur, écrivit-il au duc d'Orléans, vous m'avez donné les sceaux sans que je les eusse mérités, vous me les ôtez sans que je les aie démerités. » Il avait reçu l'ordre de se retirer dans sa terre de Fresnes : le Régent se trouvait gêné par sa seule présence. D'Aguesseau partit sur-le-champ. « Il avait appris son élévation comme un sage, dit Saint-Simon, ce fut aussi comme un sage qu'il tomba. » — « L'important, écrivait à son fils le magistrat disgracié, c'est d'être bien avec soi-même. »

Le duc de Noailles s'était démis de sa présidence du Conseil des finances; mais, toujours habile jusque dans la disgrâce, il avait su se ménager une place dans le Conseil de régence. Les sceaux furent confiés à M. d'Argenson, depuis plusieurs années lieutenant de police à Paris. « Avec une figure effrayante, qui retraçait celle des trois juges des enfers, il s'égayait de tout avec supériorité d'esprit, et avait mis un tel ordre dans cette innombrable multitude de Paris, qu'il n'y avait nul habitant dont, jour par jour, il ne sût la conduite et les habitudes, avec un discernement exquis pour appesantir ou alléger sa main à chaque affaire qui se présentait, penchant toujours aux partis les plus doux, avec l'art de faire trembler les plus innocents devant lui¹. » Courageux, hardi, audacieux dans les émeutes, et par là le maître du peuple, il était en même temps doué d'une activité prodigieuse. « On le voyait commencer ses audiences à trois heures du matin, dicter sur diverses matières à quatre secrétaires à la fois, et faire ses courses de nuit en travaillant dans sa voiture devant un bureau éclairé par des bougies. Du reste, sans frayeur du Parlement, qui l'avait souvent attaqué, il était, de sa nature, royal et fiscal; il tranchait, il était ennemi des longueurs, des formes inutiles ou qu'on pouvait sauter, des états neutres ou flottants². » Le Régent crut s'être assuré un instrument

¹ Saint-Simon, t. XV, p. 587.

² Lemontey, *Histoire de la Régence*, t. I, p. 77.



LA RUE QUINCAMPOIX ÉTAIT DEVENUE LE RENDEZ-VOUS HABITUEL DES PLUS GRANDS SEIGNEURS,
COMME DES SAGES BOURGEOIS

efficace de ses vues : l'acceptation du système avait été la condition *sine qua non* de l'élévation de M. d'Argenson.

Il tenta cependant bientôt, comme ses devanciers, d'entraver la marche de l'audacieux étranger, mais le sort en était jeté et le duc d'Orléans devançait Law lui-même dans l'application de ses théories. Une Compagnie, formée sous main, et protégée par le nouveau garde des sceaux, avait acheté les fermes générales, c'est-à-dire toutes les contributions indirectes, pour la somme de quarante-huit millions cinquante-deux mille livres; la Compagnie des Indes les racheta pour cinquante-deux millions; les recettes générales lui furent également concédées, et la banque de Law fut déclarée Banque royale; les actions de la Compagnie s'élevaient déjà à la valeur supposée de tout le numéraire circulant dans le royaume, et qu'on évaluait à sept ou huit cents millions. Law crut pouvoir tout risquer dans l'enivrement qui avait saisi la France entière, capitale et province. Il créa pour quinze cents millions d'actions nouvelles, promettant à ses actionnaires un dividende de 12 pour 100. De toutes parts, l'argent et l'or affluaient entre ses mains; partout le papier de la Banque était substitué au numéraire. Le délire s'était emparé de tous les esprits. La rue Quincampoix, dès longtemps consacrée aux opérations des banquiers, était devenue le rendez-vous habituel des plus grands seigneurs, comme des sages bourgeois. On avait été obligé de fermer les deux bouts de la rue par des grilles, ouvertes de six heures du matin à neuf heures du soir; chaque maison renfermait des agents d'affaires par centaines; la moindre chambre s'y louait au poids de l'or. Les ouvriers qui fabriquaient le papier destiné aux billets de banque ne pouvaient suffire à la consommation. Les fortunes les plus modestes devenaient tout à coup colossales, les laquais de la veille se trouvaient millionnaires le lendemain; le luxe suivit la progression de cette explosion de richesses, et le prix des denrées suivit la progression du luxe. L'enthousiasme était à son comble pour l'habile propagateur de tant de bienfaits. Law se convertit au catholicisme et fut fait contrôleur général; toute la cour était à ses pieds : « Mon fils cherchait une duchesse pour conduire ma petite-fille à Gênes, écrit Madame, mère du Régent. — Envoyez choisir chez madame Law, lui dis-je, vous les trouverez toutes, assises dans son salon. » Le triomphe de Law était complet, l'heure de la décadence allait sonner.

Au faite de la puissance et des succès, le nouveau contrôleur général

ne se faisait pas illusion sur le danger de la situation. « On l'avait forcé d'élever sept étages sur des fondements qu'il avait posés pour trois, » disait un contemporain aussi clairvoyant qu'impartial. Quelques grands actionnaires commençaient déjà à réaliser sans bruit leurs bénéfices. Les titres de la Compagnie des Indes avaient été assimilés aux billets de banque, l'énorme quantité de papier tendait à en faire baisser la valeur. Il fut d'abord défendu de faire des paiements en argent au-dessus de dix francs, et des paiements en or au-dessus de trois cents. Peu après, l'argent fut démonétisé, et l'ordre donné d'apporter toutes les espèces à la Banque sous peine de confiscation, dont moitié pour les dénonciateurs. La délation devint un horrible métier; un fils dénonça son père. Le Régent viola hautement la loi, et fit punir ce misérable. Le prince vit un jour entrer chez lui le président Lambert de Vernon : « Je viens, dit-il, dénoncer à Votre Altesse Royale un homme ayant cinq cent mille livres en or. » Le duc d'Orléans recula d'un pas : « Ah ! monsieur le président, s'écria-t-il, quel vilain métier faites-vous là ? — Monseigneur, reprit le président, j'obéis à la loi; mais que Votre Altesse Royale se rassure, c'est moi-même que je viens dénoncer, dans l'espoir de conserver au moins une partie de cette somme, que je préfère à tous les billets de banque. » — « Mon argent est au service du roi, disait fièrement Nicolai, premier président de la Chambre des comptes, mais il n'appartient à personne. » La grande masse de la nation fut du même avis que les deux présidents; quarante-cinq millions seulement rentrèrent à la Banque, on cachait partout l'or et l'argent. La crise devenait imminente; Law annonça hardiment que la valeur des billets était réduite de moitié. Le cri public s'éleva avec une telle violence, que le Régent fut obligé de retirer l'édit, sur lequel on n'avait point consulté le Conseil. « Depuis que Law est contrôleur général, la tête lui a tourné, » dit le prince. Le soir même, Law était arrêté par le major des Suisses; on le crut perdu, mais l'ordre admirable de ses livres tenus en partie double, à la manière italienne encore inconnue en France, les expédients ingénieux qu'il indiqua pour relever le crédit, rendirent un moment confiance à ses partisans. Il cessa d'être contrôleur général, mais il resta directeur de la Banque. Le coup de mort était cependant porté à son système, car une terreur panique avait remplacé l'enthousiasme insensé des premiers temps. Le prince de Conti avait donné l'exemple de se faire rembourser ses billets : on avait ramené dans son hôtel quatre fourgons

chargés d'argent. On s'étouffait aux guichets de la Banque pour échanger les petits billets, seuls payés maintenant en espèces. Trois hommes furent écrasés un jour dans le tumulte. Il fallut fermer les abords de la rue Quincampoix, pour mettre fin aux agitations fiévreuses d'une spéculation désespérée. La foule se porta sur la place Vendôme; on y



JEAN LAW

D'après Hyacinthe Rigaud.

construisit des échoppes et des baraques, ce fut une foire aux actions; on chantait partout dans les rues :

« Lundi, j'achetai des actions,
Mardi, je gagnai des millions,
Mercredi, j'ornai mon ménage,
Jeudi, je pris un équipage,
Vendredi, je m'en fus au bal,
Et samedi, à l'hôpital. »

Pour ramener la confiance, Law conçut l'idée de rendre les sceaux à d'Aguesseau ; le Régent l'autorisa à partir pour Fresnes. Faisant allusion à cette démarche, si honorable pour le magistrat qui en était l'objet, Law écrivait plus tard, de Venise, au Régent : « En travaillant, j'avais envie d'être utile à un grand peuple, M. le chancelier pourra m'en servir de témoin... A son retour, je lui offris mes actions qui valaient alors plus de cent millions, pour qu'il les distribuât à ceux qui en avaient besoin. » Le chancelier revint, sans que son influence pût arrêter le mal, ni même adoucir le dissentiment croissant entre le duc d'Orléans et le Parlement. Nul ne pouvait rendre au public la sécurité, nul ne pouvait empêcher l'édifice de s'écrouler ; avec la ruine, vinrent les crimes. Le comte de Horn, de la famille du célèbre comte de Horn décapité sous Philippe II en compagnie du comte Lamoral d'Egmont, assassina, dans un cabaret, un malheureux agioteur qu'il y avait attiré pour voler son portefeuille. En dépit des instances de sa puissante famille, le comte de Horn mourut sur la roue, avec un de ses complices. On représentait au Régent que cette maison avait l'honneur d'être alliée à la sienne : « Eh bien ! messieurs, dit-il, j'en partagerai donc la honte avec vous, » et il resta inflexible.

La colère et l'indignation publique s'attaquaient désormais à Law, auteur et directeur du système qui avait fait naître tant d'espérances et causé tant de maux ; son carrosse fut mis en pièces dans les rues. Le président de Mesmes entra dans la Grand'Chambre en chantant d'un air solennel :

Messieurs, messieurs, grande nouvelle,
Le carrosse de Law est réduit en cannelle.

Toute la compagnie se leva, plus occupée de sa haine que de sa dignité : « Law est-il déchiré par morceaux ? » criait-on. Law s'était réfugié au Palais-Royal ; il parut un jour au théâtre, dans la loge du Régent ; des murmures sourds rappelèrent au duc d'Orléans la nécessité de la prudence ; il fit enfin partir Law secrètement, dans un carrosse qui lui fut prêté par le duc de Bourbon.

Law avait apporté en France une fortune considérable ; à peine lui restait-il de quoi vivre, lorsqu'il se retira à Venise, où il mourut quelques années plus tard (1729), toujours convaincu de l'utilité de son système, tout en reconnaissant les erreurs qu'il avait commises dans l'application. « Je ne prétends pas que je n'aie point fait de fautes,

écrivait-il dans sa retraite, je sais que j'en ai fait, et que, si j'avais à recommencer, j'agisrais autrement. J'irais plus lentement, mais plus sûrement, et je n'exposerais pas l'État et ma personne aux dangers qui peuvent accompagner le dérangement d'un système général. » — « Il n'y eut ni avarice, ni friponnerie dans son fait, dit Saint-Simon, c'était un homme doux, bon, respectueux, que l'excès du crédit et de la fortune n'avaient point gâté, et dont le maintien, l'équipage, la table et les meubles ne purent scandaliser personne. Il souffrait avec une patience et une suite singulières les traverses qui furent suscitées à ses opérations, jusqu'à ce qu'à la fin, se voyant court de moyens et toutefois en cherchant et voulant faire face, il devint sec, l'humeur le prit, et ses réponses furent souvent mal mesurées. C'était un homme de système, de calcul, de comparaison, fort instruit et profond dans ce genre, qui fut la dupe de son Mississipi, et crut de bonne foi faire de grands et riches établissements en Amérique. Il raisonnait en Anglais, et ignorait combien est contraire à ces sortes d'établissements la légèreté de notre nation et les inconvénients d'un gouvernement despotique, qui met la main sur tout, et où ce que fait un ministre est toujours détruit ou changé par son successeur. » Les désastres causés par le système de Law ont rejailli sur sa mémoire. On a oublié sa probité, sa charité, son intérêt pour les œuvres utiles, on ne se souvient que de l'imprudence de ses chimériques espérances et du funeste résultat de ses entreprises, aussi déplorable pour l'état moral de la France que pour sa richesse et son crédit.

L'engouement téméraire du Régent pour un système aussi nouveau que séduisant avait porté ses fruits. Le jugement que sa mère avait prononcé sur Philippe d'Orléans restait toujours juste : « Les fées, disait Madame, furent toutes conviées à la naissance de mon fils ; chacune le doua d'une qualité heureuse. Une méchante fée, qui avait été oubliée, vint aussi, appuyé sur son bâton, et, ne pouvant plus effacer les dons de ses compagnes, elle déclara que le prince n'en saurait jamais faire usage. »

A travers les périodes successives d'enivrement et de désespoir qui causèrent le développement nécessaire et logique du système de Law, le duc d'Orléans avait porté d'autres coups et dirigé d'autres affaires importantes. Facile à vivre, indolent, souvent absorbé par ses plaisirs, le Régent supportait sans grand'peine l'élévation des princes légitimés ; il lui avait suffi d'enlever l'autorité au duc du Maine, il le laissait jouir

des privilèges de prince du sang. « J'ai gardé le silence pendant la vie du roi, disait-il, je n'aurai pas la bassesse de le rompre après sa mort. » Mais le duc de Bourbon, héritier de la maison de Condé, farouche, violent dans ses haines, avide d'honneurs comme d'argent, venait d'arriver à l'âge d'homme et voyait avec colère la grandeur des bâtards. Il entraîna à sa suite le comte de Charolais, son frère, et le prince de Conti, son cousin ; le 22 avril 1716, tous trois présentèrent au roi une requête pour faire révoquer l'édit de Louis XIV qui déclarait ses fils légitimés princes du sang et capables de succéder à la couronne. La duchesse du Maine, habituellement fort indifférente pour son mari qu'elle traitait de haut, en vraie fille de la maison de Condé, s'emporta, cette fois, violemment contre l'attaque inattendue de ses cousins ; elle voulut mettre elle-même la main à l'œuvre pour rédiger le mémoire de son mari et de son beau-frère le comte de Toulouse. « La plus grande partie des nuits y était employée, » dit madame de Staal, alors mademoiselle de Launay, personne de beaucoup d'esprit, moitié femme de chambre, moitié lectrice de la duchesse. « Les immenses volumes, entassés sur son lit comme des montagnes dont elle était accablée, la faisaient, disait-elle, ressembler, toute proportion gardée, à Encelade, abîmé sous le mont Etna. J'assistais à ce travail, et je feuilletais aussi les vieilles chroniques et les jurisconsultes anciens et modernes, jusqu'à ce que l'excès de la fatigue disposât la princesse à prendre quelque repos. »

Tant de travaux aboutirent à cette déclaration des princes légitimés : « L'affaire, en étant une d'État, ne peut être jugée que par un roi majeur ou même par les états généraux. » En même temps, et toujours à l'instigation de madame la duchesse du Maine, trente-neuf gentils-hommes signèrent une requête, modestement adressée à « Nosseigneurs du Parlement, » demandant, à leur tour, que l'affaire fût renvoyée aux états généraux, seuls compétents, lorsqu'il s'agissait de la succession au trône.

Le Régent comprit la nécessité de la fermeté. « C'est une maxime, prononça-t-il, que le roi est toujours majeur quant à la justice ; ce qui s'est fait sans les états généraux n'a pas besoin de leur intervention pour être défait. » Le décret du conseil de régence, basé sur les mêmes principes, supprima le droit de succession à la couronne et coupa court aux prétentions de la postérité des princes légitimés au rang de princes du sang ; les droits en furent maintenus au duc du Maine et au comte de Toulouse, leur vie durant, par la bonté du Régent, « ce

qui n'empêcha pas madame la duchesse du Maine de faire les hauts cris, comme une forcenée, dit Saint-Simon, ni madame la duchesse d'Orléans de pleurer nuit et jour et d'être deux mois sans vouloir voir personne. » Sur les trente-neuf membres de la noblesse qui avaient signé la requête au Parlement, six furent retenus en prison pendant un mois, après quoi, le duc d'Orléans leur fit grâce. « Vous me connaissez assez pour savoir que je ne fais du mal que lorsque je m'y crois fortement obligé, » leur dit-il. Les patrons, dont ces gentilshommes avaient légèrement embrassé la cause, n'étaient pas encore au bout de leurs humiliations.

Le duc de Bourbon n'était pas satisfait par leur exclusion de la succession au trône; il prétendait à l'éducation du roi, qui appartenait de droit, disait-il, au premier prince du sang, majeur. Dans sa haine pour les légitimés, il accepta donc avec empressement la proposition du duc de Saint-Simon de les faire simplement descendre à leur rang d'ancienneté dans la pairie, sauf à rétablir ensuite les privilèges de prince du sang en faveur du seul comte de Toulouse, en récompense de ses services dans la marine. Le coup, ainsi porté, servait toutes les passions de la maison de Condé et la colère de Law comme du garde des sceaux d'Argenson, contre le Parlement, qui, depuis trois mois, refusait d'enregistrer tous les édits. Le 24 août 1718, à six heures du matin, le Parlement reçut l'ordre de se rendre aux Tuileries, où le roi devait tenir un lit de justice. M. le duc du Maine, qui rentrait d'une fête, fut averti, comme colonel des Suisses, de faire mettre son régiment sous les armes; à huit heures, le conseil de régence était déjà rassemblé; le duc du Maine et le comte de Toulouse y arrivèrent en manteau de pair. Le Régent s'était flatté qu'ils ne viendraient pas au lit de justice, et ne les avait pas convoqués. Il s'avança aussitôt vers le comte de Toulouse et lui dit tout haut qu'il était surpris de le voir en manteau, qu'il n'avait pas voulu le faire avertir du lit de justice, parce qu'il savait que, depuis le dernier édit, il n'aimait pas aller au Parlement. Le comte de Toulouse répondit qu'il était vrai, mais que, quand il s'agissait du bien de l'État, il mettait toute autre considération de côté. Le Régent était troublé, il hésita un moment, puis, parlant bas et très-vivement au comte de Toulouse, il revint à Saint-Simon : « Je lui viens de tout dire, dit-il, je n'ai pu y tenir, c'est le plus honnête homme du monde, et qui me perce le plus le cœur. Il me venait trouver de la part de son frère, qui croyait bien qu'il y avait quelque chose de préparé, et qu'il n'était

pas bien avec moi ; qu'il l'avait prié de me demander si je voulais qu'il demeurât ou s'il ne ferait pas bien de s'en aller. Je vous avoue que j'ai cru bien faire de lui dire que son frère ferait aussi bien de s'en aller, puisqu'il me le demandait ; que, pour lui, il pouvait rester en sûreté, parce qu'il demeurait tel qu'il est, sans altération, mais qu'il pourrait se passer des choses désagréables à M. du Maine. Sur quoi, il



LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, DUC DU MAINE

D'après de Troy.

m'a demandé comment il pouvait rester, dès qu'on attaquait son frère, puisqu'ils n'étaient qu'un, et par honneur, et comme frères. Je crois que les voilà qui vont sortir, ajouta le Régent en jetant les yeux sur la porte, comme les membres du conseil commençaient à prendre leur place. Ils seront sages, le comte de Toulouse me l'a promis. — Mais s'ils faisaient sottise, ou s'ils sortaient de Paris?

— Ils seront arrêtés, je vous en réponds, » reprit le duc d'Orléans d'un ton plus ferme que d'ordinaire. On venait de lire l'arrêt réduisant les légitimés à leur degré de pairie, et M. le duc avait réclamé la surintendance de l'éducation du roi, lorsqu'on annonça que le Parlement en robes rouges arrivait dans la cour du palais. Seul le maréchal de Villeroi osa protester : « Voilà donc toutes les dispositions du feu roi



ANNE-LOUISE-BÉNÉDICTE DE BOURBON, DUCHESSE DU MAINE

D'après une gravure de l'époque.

renversées, dit-il en soupirant ; je ne le puis voir sans douleur. M. du Maine est bien malheureux. — Monsieur, repartit le Régent d'un ton vif, M. du Maine est mon beau-frère, mais j'aime mieux un ennemi découvert que caché. »

Ce fut du même air que le duc d'Orléans passa au lit de justice, « avec une majesté douce, mais résolue, qui lui était toute nouvelle,

des yeux attentifs, mais un maintien grave et aisé ; M. le duc, sage, mesuré, environné de je ne sais quel brillant qui ornait toute sa personne, et qu'on sentait retenu ; le garde des sceaux, dans sa chaire, immobile, regardant en dessous avec ce feu d'esprit qui lui sortait des yeux, et qui semblait percer toutes les poitrines, devant ce Parlement qui lui avait tant de fois donné des ordres debout et à sa barre, comme lieutenant de police, devant ce premier président, si supérieur à lui, si orgueilleux, si fier de son duc du Maine, si fort en espérance des sceaux. » Après son discours et la lecture de l'arrêt du roi, le premier président voulut essayer une remontrance : d'Argenson monta le degré, s'approcha du jeune roi, puis, sans prendre aucun avis : « Le roi veut être obéi, et obéi sur-le-champ, » dit-il très-haut. Il n'y avait plus qu'à enregistrer l'édit, tous les arrêts du Parlement étaient cassés.

Quelques anciens serviteurs de Louis XIV, amis et confidents du duc du Maine, parurent seuls émus. Le jeune roi riait, et la foule des spectateurs s'amusait du spectacle, sans intérêt sensible pour les intrigues de cour. La duchesse du Maine faisait payer à son mari son humble attitude au conseil : « elle était, dit Saint-Simon, tantôt immobile de douleur, tantôt bouillante de rage, et son pauvre mari pleurait journellement comme un veau des reproches sanglants et des injures étranges qu'il avait sans cesse à essayer de ses emportements contre lui. »

Dans l'excès de son indignation et de sa colère, la duchesse du Maine résolut de ne pas s'en tenir aux reproches. Elle avait passé sa vie en fêtes élégantes, en amusements d'esprit spirituels et frivoles ; toujours occupée à se divertir, elle voulut se donner le plaisir de la vengeance, et se mit à ourdir une conspiration, aussi frivole que ses divertissements. Le but n'allait cependant à rien moins qu'à renverser le duc d'Orléans, à attribuer la régence au roi d'Espagne, Philippe V, avec un conseil et un lieutenant, qui devait être le duc du Maine. « Quand on a une fois acquis, comme que ce soit, la qualité de prince du sang et l'habileté de succéder à la couronne, disait la duchesse, il faut bouleverser l'État et mettre le feu aux quatre coins du royaume, plutôt que de se les laisser arracher. » Les projets pour atteindre à ce grand résultat étaient divers et confus. Philippe V n'avait jamais admis que ses renonciations à la couronne de France pussent l'engager sérieusement ; il avait vu, par l'exemple de la guerre de dévolution, comment un souverain puissant peut se jouer de pareils actes ; son ministre italien, Albéroni, habile et



LE CARDINAL DUBOIS

rusé, qui avait mis la couronne d'Espagne sur la tête d'Élisabeth Farnèse et qui avait continué de la gouverner, poussait prudemment son maître à l'hostilité contre la France. On comptait sur les Parlements, à l'exemple de celui de Paris, sur la Bretagne entière, révoltée par la prolongation de l'impôt du dixième, sur toute l'ancienne cour, accoutumée au joug des bâtards et de madame de Maintenon, sur le Languedoc, dont le duc du Maine était gouverneur; on parlait d'enlever M. le duc d'Orléans et de le conduire au château de Tolède; Albéroni promettait le secours d'une armée espagnole. La duchesse du Maine avait mis le feu aux poudres, à l'insu, disait-elle, probablement contre le gré de son mari, plus indolent qu'elle dans sa perfidie. Quelques étourdis de grande maison s'étaient mêlés dans l'affaire : MM. de Richelieu, de Laval, de Pompadour; on allait et venait secrètement du château de Sceaux à l'hôtel de l'ambassadeur d'Espagne, le prince de Cellamare; M. de Malézieux, secrétaire et ami de la duchesse, composait un projet d'appel de la noblesse française à Philippe V, mais personne ne l'avait signé, et ne pensait à le faire. On faisait écrire des libelles par l'abbé Brigault, que la duchesse avait envoyé en Espagne; le mystère était profond et tous les conspirateurs convaincus de l'importance de leurs menées; chaque jour, le Régent en était instruit par son négociateur le plus accrédité à l'étranger, l'abbé Dubois, son ancien précepteur et le plus corrompu de tous ceux qui l'entouraient. Habile et vigilant, il n'ignorait aucun détail du complot et laissait aux conjurés le temps de se compromettre. Enfin, comme un jeune abbé Porto Carrero partait pour l'Espagne, chargé de papiers importants, il fut arrêté à Poitiers, et ses papiers enlevés. Le lendemain, 7 décembre 1718, l'hôtel du prince de Cellamare fut visité et les rues garnies de troupes. On vint l'annoncer en toute hâte à la duchesse du Maine. Elle avait du monde et n'osait bouger. M. de Châtillon entra, on se mit à jouer. « C'était un homme froid, qui ne s'avisait jamais de parler, raconte madame de Staal dans ses mémoires. Tout à coup, il dit : « Vraiment il y a une nouvelle fort « plaisante : on a arrêté et mis à la Bastille, pour cette affaire de l'am-
« bassadeur d'Espagne, un certain abbé Bri... Bri..... » Il ne pouvait retrouver son nom; ceux qui le savaient n'avaient pas envie de l'aider. Enfin, il acheva et ajouta : « Ce qui en fait le plaisant, c'est qu'il a tout
« dit, et voilà des gens bien embarrassés. » Alors il éclata de rire pour la première fois de sa vie. Madame la duchesse du Maine, qui n'en avait pas la moindre envie, dit : « Oui, cela est fort plaisant. — Oh! cela est

« à faire mourir de rire, reprit-il ; figurez-vous ces gens qui croyaient « leur affaire bien secrète ; en voilà un qui dit plus qu'on ne lui de-
« mande et nomme chacun par son nom ! » L'angoisse se prolongea quelques jours ; on commençait à en plaisanter chez madame la duchesse du Maine ; elle retenait des amis pour passer la nuit dans sa chambre, en attendant qu'on vint l'arrêter. Madame de Staal lisait les conspirations de Machiavel : « Otez vite cet indice contre nous, lui dit en riant madame du Maine, ce serait un des plus forts. »

On vint cependant ; il était six heures du matin, et tout le monde dormait, lorsque les gens du roi entrèrent dans l'hôtel du duc du Maine. Le Régent avait longtemps tardé à sévir, comme s'il voulait laisser à chacun le temps de se mettre à l'abri ; les conjurés étaient trop étourdis pour prendre ce soin. La duchesse fut emmenée à Dijon, dans le gouvernement et dans l'hôtel même du duc de Bourbon son neveu, ce qui lui fut fort amer. Le duc du Maine, qui protestait de son innocence et de son ignorance, fut enfermé au château de Dourlans, en Picardie. Cellamare reçut ses passe-ports et quitta la France. Les conspirateurs moins illustres furent tous mis à la Bastille ; la plupart n'y restèrent pas longtemps, et achetèrent leur liberté par des aveux, que la duchesse du Maine finit par confirmer. « Ne quittez Paris que lorsque vous y serez contraint par la force, avait écrit Albéroni au prince de Cellamare, et ne partez pas avant d'avoir mis le feu à toutes les mines. » Cellamare partit, et les mines n'éclatèrent pas après sa retraite ; le ridicule couvrit la conspiration et les conspirateurs ; la clémence naturelle du Régent avait été habile ; le rôle du duc et de la duchesse du Maine était fini.

Le seul résultat sérieux de la conspiration de Cellamare fut de rendre imminente la rupture avec l'Espagne. Depuis les débuts de la régence, l'ancienne inimitié de Philippe V contre le duc d'Orléans et les prétentions secrètes de tous les deux au trône de France, dans le cas de la mort du petit Louis XV, rendaient les relations entre les deux cours épineuses et tendues au fond, quoique toujours exactement polies dans la forme. C'était auprès de l'Angleterre que l'abbé Dubois poussait le Régent à chercher son appui. Né dans la condition la plus basse, et doué d'une âme digne de son origine, Dubois était « un petit homme maigre, effilé, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie d'esprit, » dit Saint-Simon, qui le détestait. « Tous les vices combattaient en lui à qui en demeurerait le maître ; ils y faisaient un bruit et un

combat continuel entre eux. L'avarice, la débauche, l'ambition, étaient ses dieux ; la perfidie, la flatterie, les servages, ses moyens, et l'impiété parfaite, son repos. Il excellait en basses intrigues ; le mensonge le plus hardi lui était tourné en nature, avec un air simple, droit, sincère, et souvent honteux. » Malgré tous ces vices, et l'influence corruptrice qu'il avait exercée sur le duc d'Orléans dès la première jeunesse, Dubois était habile, souvent prévoyant et quelquefois hardi ; il avait l'esprit juste et assez pratique. Madame, qui le craignait, avait dit à son fils, le jour de son élévation au pouvoir : « Je ne désire que le bien de l'État et votre gloire, je n'ai qu'une chose à demander pour votre honneur et j'en exige votre parole, c'est de ne jamais employer ce fripon d'abbé Dubois, le plus grand coquin qu'il y ait au monde, et qui sacrifierait l'État, et vous, au plus léger intérêt. » Le Régent promit ; quelques mois plus tard, Dubois était conseiller d'État d'Église ; son influence croissante auprès du prince le mit, d'abord secrètement et bientôt ouvertement, à la tête des affaires étrangères.

Jacques Stuart, fils du roi Jacques II, que ses amis appelaient Jacques III, et ses ennemis le chevalier de Saint-Georges, venait de tenter sans succès une descente en Écosse. Les jacobites s'étaient soulevés, ils appelaient à grands cris leur prince qui restait caché en Lorraine, lorsqu'il se résolut enfin à partir et à traverser secrètement la France. Des agents, apostés par l'ambassadeur d'Angleterre, lord Stairs, faillirent l'arrêter, peut-être l'assassiner. Sauvé par l'intelligence et le dévouement de la maîtresse de poste de Nonancourt, il s'embarqua le 26 décembre à Dunkerque, trop tard pour apporter même un appui moral aux hommes qui se battaient et qui mouraient pour lui. Six semaines après son débarquement à Peterhead, en Écosse, il repartit sans avoir combattu, sans avoir vu l'ennemi, laissant au roi Georges I^{er} le facile soin de se venger en faisant périr sur l'échafaud les plus nobles victimes. Le duc d'Orléans lui avait donné un peu d'argent, il avait su et favorisé son passage à travers la France, il ne lui avait accordé aucun secours efficace ; la colère des deux partis tomba cependant sur lui.

Inspiré par Dubois, lassé de la faiblesse et de la lâche incapacité du prétendant, le Régent consentit à se rapprocher du roi d'Angleterre. La nation espagnole était favorable à la France, mais le roi était hostile au Régent ; les Anglais n'aimaient ni la France, ni le Régent, mais leur roi avait intérêt à séparer pour toujours la France du prétendant.

Dubois se servit habilement de ses anciennes relations avec lord Stanhope, naguère commandant des troupes anglaises en Espagne, pour entamer une négociation secrète qui s'étendit bientôt à la Hollande, toujours étroitement liée à l'Angleterre. « Le caractère de notre Régent, écrivait Dubois le 10 mars 1716, ne laisse pas lieu de craindre qu'il se pique de perpétuer les préjugés et le train de notre ancienne cour, et, comme vous le remarquez vous-même, il a trop d'esprit pour ne pas voir son véritable intérêt. » Dubois porta à la Haye les propositions du Régent ; le roi Georges y devait passer, l'adroit négociateur couvrit son voyage du prétexte d'acheter des livres rares ; il allait, disait-il, retirer des mains des Juifs les fameux tableaux des Sept Sacrements du Poussin, enlevés naguère à Paris. L'ordre de succession aux couronnes de France et d'Angleterre, conformément à la paix d'Utrecht, était garanti dans le projet de traité ; c'était le seul avantage sérieux pour le Régent, qui croyait ainsi confirmer la renonciation de Philippe V ; du reste, toutes les concessions venaient du côté de la France ; son territoire était interdit aux jacobites et le prétendant, réfugié à Avignon sur terre papale, devait être invité à passer les Alpes. Les Anglais exigeaient l'abandon des travaux du canal de Mardyck, destiné à remplacer le port de Dunkerque, les Hollandais réclamaient des avantages commerciaux. Dubois céda sur tous les points, défendant jusqu'au bout avec une vaine ténacité le titre de roi de France, que les Anglais disputaient encore à nos monarques. Les négociations s'achevèrent enfin le 6 janvier 1717, et Dubois triomphant écrivit au Régent : « J'ai signé à minuit ; vous voilà hors de pages et moi hors de peur. » Le traité de la triple alliance valut bientôt au négociateur un plus solide avantage, il fut nommé secrétaire d'État des affaires étrangères ; ce fut à cette occasion qu'il écrivit à M. Craggs, ministre du roi Georges, une lettre digne de son caractère, et qui a beaucoup contribué à accréditer l'opinion qu'il était vendu à l'Angleterre : « Si je ne suivais que les mouvements de ma reconnaissance et que je ne fusse pas retenu par le respect, je prendrais la liberté d'écrire à S. M. Britannique pour la remercier de la place dont monseigneur le Régent m'a gratifié, puisque je ne la dois qu'à l'envie qu'il a eue de n'employer personne aux affaires communes à la France et à l'Angleterre, qui ne fût agréable au roi de la Grande-Bretagne. »

Au moment où se signait le traité de la triple alliance, le souverain le plus distingué de l'Europe par le bizarre éclat de son mérite per-

sonnel, le czar Pierre le Grand, venait de faire à la France des avances flatteuses. Il avait naguère souhaité venir à Paris, mais Louis XIV était vieux, triste et vaincu, il déclina la visite du czar. Le Régent ne put en faire autant lorsque étant à la Haye en 1717, Pierre I^{er} réitéra l'expression de son désir. Le maréchal de Cossé fut envoyé au-devant de lui, et les honneurs dus au roi lui-même lui furent partout rendus sur la route. Singulier mélange de la rudesse militaire et barbare, avec la grandeur naturelle d'un conquérant et d'un créateur d'empire, le czar excitait fortement la curiosité des Parisiens. « Quelquefois, importuné de l'affluence des spectateurs, dit Duclos, mais jamais gêné, il les congédiait d'un mot, d'un geste, ou sortait sans façon, pour aller où sa fantaisie l'appelait. C'était un fort grand homme, très-bien fait, assez maigre, le visage assez de forme ronde, un grand front, de beaux sourcils, le teint rougeâtre et brun, de beaux yeux noirs, grands, vifs, perçants, bien fendus ; le regard majestueux et gracieux quand il y prenait garde, sinon sévère et farouche, avec un tic qui ne revenait pas souvent, mais qui lui démontait les yeux et toute la physionomie, et qui donnait de la frayeur. Cela durait un instant, avec un regard égaré et terrible, et se remettait aussitôt. Tout son air marquait son esprit, sa réflexion, sa grandeur, et ne manquait pas d'une certaine grâce. Il allia, dans toutes ses visites, la majesté la plus haute, la plus fière, la plus délicate, la plus soutenue, en même temps la moins embarrassante quand il l'avait établie, avec une politesse qui la sentait, et toujours, et avec tous ; en maître partout, mais qui avait ses degrés suivant les personnes. Il avait une sorte de familiarité qui venait de liberté, mais il n'était pas exempt d'une forte empreinte de cette barbarie de son pays qui rendait toutes ses manières promptes et précipitées et ses volontés incertaines, sans vouloir jamais être contredit sur aucune. » Mangeant et buvant beaucoup, s'enivrant quelquefois, courant les rues en carrosse de louage, en fiacre, ou dans la voiture des gens qui le venaient voir et dont il s'emparait brusquement, il témoignait au Régent une bonne grâce familière mêlée de quelque supériorité ; au spectacle, où ils étaient ensemble, le czar demanda de la bière ; le Régent se leva, prit le gobelet qu'on apportait et l'offrit à Pierre, qui but, et, sans bouger, remit le verre sur la soucoupe que le Régent tenait toujours, avec une légère inclination de tête qui ne laissa pas de surprendre le public. Dans sa première entrevue avec le petit roi, il enleva l'enfant dans ses bras, et l'embrassa à plu-

sieurs reprises, « avec un air de tendresse et de politesse qui coulait de source, et toutefois mêlé de grandeur, d'égalité de rang et légèrement de supériorité d'âge, car tout cela se fit distinctement sentir. » On sait comment il vit madame de Maintenon. Une de ses premières visites fut pour l'église de la Sorbonne ; lorsqu'il aperçut le monument de Richelieu, il y courut, et embrassant la statue : « Ah ! grand homme, dit-il, si tu étais vivant, je te donnerais la moitié de mon empire, pour que tu m'apprisses à gouverner l'autre. »

Le czar voulait tout voir, tout étudier ; tout l'intéressait, sauf la cour et ses frivolités ; il n'alla pas visiter les princesses du sang, et se borna à les saluer froidement, en passant sur une terrasse ; mais il assista à une séance du Parlement et des académies, il examina l'organisation de tous les établissements publics, il visita les ateliers des ouvriers célèbres, il mit la main au balancier de la monnaie comme on frappait, en son honneur, une médaille portant une renommée, avec ces mots : *Vires acquirit eundo*. Il reçut la visite des docteurs de Sorbonne, qui lui apportaient un mémoire sur la réunion des églises grecques et latines : « Je ne suis qu'un soldat, dit-il, mais je ferai volontiers examiner le mémoire que vous me remettez. » Tout en causant, en étudiant, en s'instruisant, Pierre le Grand n'oubliait pas le but politique de son voyage. Il voulait détacher la France de la Suède, naguère sa fidèle alliée, et qui recevait encore un subside que le czar eût voulu s'approprier. Avec son alliance, il promettait celle de la Pologne et de la Prusse. « La France n'a rien à redouter de l'Empereur, » disait-il ; quant au roi Georges, qu'il détestait, « si quelque rupture survenait entre lui et le Régent, la Russie suffirait pour tenir lieu à la France de l'Angleterre, comme de la Suède. »

Grâce à l'habileté de Dubois, le Régent se sentait inféodé à l'Angleterre ; il accueillit froidement les ouvertures du czar, qui proposait un traité d'alliance et de commerce. La Prusse avait déjà conclu secrètement avec la France, la Pologne était déchirée par les luttes intestines, on s'en tint à l'établissement de relations d'amitié ; la France entretenait dès lors un ambassadeur en Russie, et le czar accepta la médiation du Régent entre la Suède et lui. « La France se perdra par le luxe et la mollesse, » dit en partant Pierre le Grand, plus frappé du danger que faisait courir à la nation une cour élégante jusqu'à l'efféminement, que du débordement des mœurs, auquel il était d'ailleurs personnellement accoutumé.



IL ENLEVA L'ENFANT DANS SES BRAS, ET L'EMBRASSA A PLUSIEURS REPRISES

Dubois traitait toujours cependant, bien qu'il n'eût point manifesté d'empressement au czar ; il luttait partout en Europe contre l'influence d'un esprit plus étendu, plus hardi, plus puissant que le sien, moins adroit peut-être dans ses intrigues, aussi dépourvu de scrupules sur l'emploi des moyens. Albéroni avait relevé les finances de l'Espagne et réformé l'administration, il préparait une armée et une flotte, méditant, disait-il, la paix du monde, et débutant dans cette grande entreprise par des manœuvres qui n'allaient à rien moins qu'à mettre le feu aux quatre coins de l'Europe, au nom d'un roi affaibli et alourdi, d'une reine ambitieuse, adroite et impopulaire, « qu'il avait enfermés à clef, en mettant la clef dans sa poche, » dit Saint-Simon. Il rêvait de relever l'empire de l'Espagne en Italie, de renverser le roi protestant de l'Angleterre en rétablissant les Stuarts sur le trône, et de s'élever lui-même aux suprêmes grandeurs, dans l'Église et dans l'État. Déjà il avait obtenu du pape Clément XI le chapeau de cardinal, en couvrant du prétexte de la guerre contre les Turcs les préparatifs qu'il faisait contre l'Italie ; il avait formé une alliance entre Charles XII et le czar, prétendant soutenir de leurs forces réunies les tentatives des jacobites en Angleterre. Une première entreprise navale lui livra, en quelques jours, la Sardaigne ; les troupes espagnoles débarquèrent en Sicile. L'empereur et Victor-Amédée s'émurent ; le pape, accablé de reproches par ces princes, pleurait, selon sa coutume, disant qu'il s'était damné en élevant Albéroni à la pourpre romaine ; Dubois profita des inquiétudes soulevées en Europe par la belliqueuse attitude du ministre espagnol, pour attirer enfin l'empereur dans l'alliance de la France et de l'Angleterre. Il renonçait à ses prétentions sur l'Espagne et les Indes, et remettait la Sardaigne à la Savoie, qui lui rendait la Sicile. La succession des duchés de Parme et de Toscane était assurée aux enfants de la reine d'Espagne. « Toute difficulté serait levée, s'il paraissait plus d'égalité, écrivait le Régent à Dubois, le 24 janvier 1718. Je sais bien que mon intérêt personnel ne souffre point de cette inégalité, et que c'est une espèce de pierre de touche pour connaître mes amis, tant au dedans qu'au dehors. Mais je suis régent de France, et je dois me conduire de façon qu'on ne puisse me reprocher de n'avoir songé qu'à moi. Je dois aussi des ménagements aux Espagnols, que je révolterais entièrement par un traitement inégal avec l'empereur, auquel leur gloire et l'honneur de leur monarchie les rendraient très-sensibles. Par là je les réunirais à Albéroni, au lieu que, s'il fallait

une guerre pour l'amener à notre point, il faudrait qu'on pût dire ce que le comte de Grammont disait au roi : *Du temps que nous servions Votre Majesté contre le cardinal Mazarin*. Alors les Espagnols mêmes nous aideraient. » En effet, la France et l'Angleterre laissaient à la Hollande et à la Savoie la liberté d'accéder au traité; mais, si l'Espagne refusait de le faire volontairement dans un délai déterminé, les alliés s'engageaient à l'y contraindre par les armes.

Les Hollandais hésitaient; l'ambassadeur d'Espagne à la Haye fit frapper une médaille où la quadruple alliance était représentée par un char prêt à tomber, parce qu'il n'était soutenu que sur trois roues. Quelques avantages assurés à leur commerce décidèrent enfin les États généraux. Victor-Amédée accéda à regret au traité qui lui enlevait la Sicile; on lui promit une fille du Régent pour son fils.

Albéroni refusait toujours d'adhérer à la grande coalition tramée par Dubois; lord Stanhope proposa de se rendre en Espagne pour le ramener: « Si Mylord vient en législateur, dit le cardinal, il peut se dispenser du voyage. S'il vient comme médiateur, je le recevrai; mais dans tous les cas, je le prévient qu'à la première attaque de nos vaisseaux par une escadre anglaise, l'Espagne n'a pas un pouce de terre où je veuille répondre de sa personne. » Lord Stanhope partit cependant pour Madrid, et il eut le bonheur d'en sortir à temps, quoique sans succès diplomatique. L'amiral Byng, à la tête de la flotte anglaise, avait détruit, devant Messine, l'escadre espagnole; les troupes qui occupaient Palerme se trouvaient bloquées, sans espoir de secours, et la marine naissante de l'Espagne était étouffée dans son berceau. Albéroni, furieux, fit saisir les personnes et les biens des résidents anglais établis en Espagne, en chassa les consuls, et l'ordre fut donné à Madrid de ne point ouvrir la bouche sur les affaires de Sicile. L'espérance d'un coup de main en Angleterre, au service des jacobites, avait été détruite par la mort du roi de Suède, Charles XII, tué le 12 décembre 1718 à Freiderishalt, en Norvège; la flottille armée par Albéroni pour le chevalier de Saint-Georges avait été dispersée et battue par la tempête, le prétendant coûtait désormais trop cher à l'Espagne, qui venait de l'éloigner de son territoire au moment où la conspiration de Cellamarc échouait en France; malgré l'activité fiévreuse de son esprit et l'étendue souvent chimérique de ses trames, Albéroni restait isolé en Europe, sans allié et sans appui.

Le traité de la quadruple alliance venait enfin d'être définitivement

signé ; le maréchal d'Huxelles, chef du conseil des affaires étrangères, ennemi de Dubois, et mécontent de n'avoir pas été appelé à prendre part aux négociations, refusa d'abord sa signature¹. « Au premier mot que lui dit le Régent, il ne reçut que des révérences, et le maréchal s'en alla bouder chez lui ; caresses, excuses, raisons, tout fut inutile ; Huxelles déclara au marquis d'Effiat, qui lui avait été dépêché, qu'il se laisserait plutôt couper la main que de signer. Le duc d'Orléans s'impatienta et prit une résolution fort étrange à sa faiblesse accoutumée ; il envoya d'Antin dire au maréchal d'Huxelles de choisir : ou de signer, ou de perdre sa place, dont le Régent disposerait aussitôt en faveur de quelqu'un qui ne serait pas si farouche que lui. Oh ! la grande puissance de l'orviétan ! Cet homme si franc, ce grand citoyen, ce courageux ministre, n'eut pas plutôt ouï la menace et senti qu'elle allait être suivie de l'effet, qu'il baissa la tête sous son grand chapeau, qu'il avait toujours dessus, et signa tout court, sans mot dire. Il lut même le traité au conseil de régence d'une voix basse et tremblante, et quand le Régent lui demanda son avis : « De l'avis du traité, » répondit-il entre ses dents, en s'inclinant. » Quelques jours plus tard paraissaient, presque en même temps, — 17 décembre 1718, — 9 janvier 1719, — les manifestes de l'Angleterre et de la France, annonçant la résolution de faire la guerre à l'Espagne, tandis que le roi Philippe V, par une déclaration du 25 décembre 1718, prononçait toutes les renonciations illusoires, et proclamait son droit sur la couronne de France, au cas de la mort de Louis XV. Il faisait en même temps appel à une assemblée des états généraux contre la tyrannie du Régent, « qui s'alliait, disait-il, aux ennemis des deux couronnes. »

Cette fois, Albéroni servait les passions du roi son maître, et, malgré la bonne volonté d'une partie des grands pour la France, l'Espagne était, au fond, avec lui ; il ne se sentait plus menacé, comme il l'avait été quelques mois auparavant, lorsqu'une maladie du roi l'avait fait trembler pour sa grandeur et peut-être pour sa vie. Il tenait le monarque renfermé dans sa chambre, en refusant même l'entrée aux officiers supérieurs du palais². « Le marquis de Villena, majordome major, s'y étant présenté, une après-dinée, un des valets d'intérieur entrebâilla la porte et lui dit, avec beaucoup d'embarras, qu'il lui était défendu de le laisser entrer : « Vous êtes un insolent, répondit le marquis, cela

¹ *Mémoires de Saint-Simon*, t. XIX, p. 365.

² *Mémoires de Saint-Simon*, t. XV.

« ne peut pas être. » Il poussa la porte sur le valet et entra. Le marquis, avec beaucoup de gloire, étant fort mal sur ses jambes, s'avance ainsi à petits pas, appuyé sur son petit bâton. La reine et le cardinal le voient et se regardent. Le roi était trop mal pour prendre garde à rien, et ses rideaux étaient fermés. Voyant approcher le marquis, le cardinal alla à lui et lui remontra que le roi voulait être seul et le pria de s'en aller. « Cela n'est pas vrai, dit le marquis; je vous ai toujours regardé, le roi ne vous a rien dit. » Le cardinal, insistant, le prit par le bras, pour le faire sortir; dans cette chaleur et cette poussée, le marquis, qui était faible, tomba dans un fauteuil qui se trouvait là. De colère de sa chute, il lève son bâton et le laisse retomber de toute sa force, dru et menu, sur les oreilles du cardinal, en l'appelant petit coquin, petit faquin, qui ne méritait que les étrivières. Quand il sortit enfin, la reine avait regardé de son siège toute cette aventure en plein, sans branler ni mot dire, et le peu qui était dans la chambre, sans oser remuer. Le rare est que le cardinal furieux, mais saisi de la dernière surprise des coups de bâton, ne se défendit point et ne songea qu'à se dépêtrer. Le soir même, le marquis fut exilé dans ses terres, sans jamais vouloir en revenir, jusqu'à la chute d'Albéroni. » On a parfois comparé Albéroni aux grands cardinaux qui avaient gouverné la France. Sans parler de la terreur qu'inspirait Richelieu aux grands, qui le détestaient, le prince de Condé n'eût pas osé toucher du bout de sa canne le cardinal Mazarin, même lorsque celui-ci lui « embrassait la botte », dans la cour du château du Havre.

Albéroni avait persuadé à son maître que les Français n'attendaient qu'un signal pour se soulever en sa faveur; les calomnies les plus odieuses circulaient partout contre le Régent; il ne s'en montrait d'ordinaire ni troublé, ni offensé; cependant, lorsque parut le poème des *Philippiques*, de La Grange, il voulut le voir; le duc de Saint-Simon le lui apporta : « Lisez-moi cela, dit le Régent. — C'est ce que je ne ferai jamais, monseigneur, » dis-je. Il le prit donc et le lut tout bas, debout, dans la fenêtre de son petit cabinet d'hiver, où nous étions. Tout à coup, je le vis changer de visage et se tourner vers moi, les larmes aux yeux et près de se trouver mal : « Ah ! me dit-il, c'en est trop, cette horreur est plus forte que moi. » C'est qu'il était tombé à l'endroit où le scélérat montrait M. le duc d'Orléans dans le dessein d'empoisonner le roi et tout prêt à exécuter son crime. « Je n'ai jamais vu d'homme si pénétré, si intimement touché, si accablé d'une imposture si énorme

et si suivie. J'eus toutes les peines du monde à le remettre un peu. » Le roi Louis XV, qui n'aimait et ne se souvenait guère, conserva toute sa vie de l'affection pour le Régent et une sincère reconnaissance pour les soins que celui-ci lui avait prodigués. Le duc d'Orléans n'avait jamais désiré la couronne pour lui-même, et les égards pleins d'un tendre respect qu'il témoignait au petit roi, avaient fait à l'enfant une impression qui ne s'effaça jamais.

Les préparatifs de la guerre avec l'Espagne se continuaient cependant ; le prince de Conti était, de nom, à la tête de l'armée, le maréchal de Berwick fut chargé de la commander. Il accepta, malgré ses liaisons anciennes avec l'Espagne, les bienfaits dont Philippe V l'avait comblé, et la présence de son fils aîné, le duc de Liria, dans les rangs espagnols. D'autres attachèrent plus de prix à la reconnaissance : Berwick estimait fort le lieutenant général comte d'Asfeldt et le désirait dans son armée ; le duc d'Orléans lui en parla : « Monseigneur, répondit d'Asfeldt, je suis Français, je vous dois tout, je n'attends rien que de vous, mais, — prenant la Toison dans sa main et la lui montrant, — que voulez-vous que je fasse de ceci, que je tiens du roi d'Espagne avec la permission du roi, si je sers contre l'Espagne, ce qui est le plus grand honneur que j'aie pu recevoir ? » Il paraphrasa si bien sa répugnance et l'adoucit de tant d'attachement pour M. le duc d'Orléans, qu'il fut dispensé de servir contre l'Espagne, et se contenta de diriger, de Bordeaux, le service des subsistances. L'armée française franchit cependant la frontière au mois de mars 1719. « M. le Régent peut, quand il voudra, envoyer une armée de Français, écrivait Albéroni, le 21 novembre 1718 ; assurez publiquement qu'il n'y aura pas un coup de fusil tiré, et que le roi, notre maître, tiendra des vivres prêts pour les recevoir. » Il avait amené le roi, la reine et le prince des Asturies dans le camp ; Philippe V attendait la défection en masse des troupes françaises. Personne ne bougea ; quelques réfugiés firent une tentative auprès des officiers de leur connaissance ; leur messenger fut pendu au milieu du camp du maréchal de Berwick. Fontarabie, Saint-Sébastien et le château d'Urgel tombèrent bientôt au pouvoir des Français ; une autre division brûlait, au port du Passage, six vaisseaux qui se trouvaient sur le chantier ; une escadre anglaise détruisait ceux de Centera et du port de Vigo. Partout les magasins étaient livrés aux flammes ; cette guerre cruelle et dévastatrice contre un ennemi dont les meilleures troupes combattaient au loin, et qui ne pou-

vait apporter qu'une faible résistance, servait les passions et les intérêts de l'Angleterre plus que ceux de la France. — « Il fallait bien, disait Berwick, que le gouvernement anglais pût faire croire au parlement prochain qu'on n'a rien épargné pour diminuer la marine de l'Espagne. » Pendant ce temps, la flotte anglaise et les troupes de l'empereur attaquaient, en Sicile, l'armée espagnole, qui se défendait héroïquement, mais sans ressources, sans renforts, et diminuant par conséquent tous les jours. Le marquis de Leyde ne tenait plus que Palerme et les entours de l'Etna.

Albéroni avait tenté de faire une diversion, en jetant au sein de la France le brandon de la guerre civile. La Bretagne, mécontente depuis longtemps de son gouverneur, le marquis de Montesquiou, récemment travaillée par les agents de la duchesse du Maine, était mûre pour la révolte ; quelques gentilshommes prirent les armes et appelèrent les paysans avec eux à *entrer dans la forêt*, c'est-à-dire en campagne. Philippe V avait promis le secours d'une flotte et fourni quelque argent. Mais les paysans ne se soulevèrent pas, les navires espagnols tardèrent à arriver, l'entreprise tentée sur le marquis de Montesquiou échoua, les conjurés furent cernés dans la forêt de Noë, près de Rennes ; un grand nombre furent faits prisonniers et menés à Nantes, où une chambre spéciale instruisit leur procès. Trois gentilshommes et un prêtre périrent sur l'échafaud.

L'insurrection avait échoué, comme la désertion militaire et l'opposition politique ; Philippe V était battu chez lui, comme en Sicile. Le Régent parvint à faire arriver jusqu'au roi d'Espagne un agent inconnu, qui réussit à persuader au monarque que le cardinal mettait à couvert sa responsabilité devant l'Europe, en déclarant que le roi et la reine avaient voulu la guerre, et qu'il s'était borné à servir leurs passions. Le duc d'Orléans disait, en même temps, très-haut, qu'il ne faisait point la guerre à Philippe V ni à l'Espagne, mais seulement à Albéroni. Lord Stanhope déclarait, au nom de l'Angleterre, qu'il n'y avait point de paix possible, si elle n'avait pour préliminaire le renvoi du funeste ministre.

La chute d'Albéroni fut presque aussi prompte que celle qu'il avait naguère ménagée à son ennemie, la princesse des Ursins. Le 4 décembre 1719, il reçut l'ordre de quitter Madrid, dans les huit jours, et l'Espagne sous trois semaines. Il ne revit ni le roi ni la reine, et se retira d'abord à Gênes, en passant par la France, puis enfin à Rome. Il em-

portait une fortune immense; on s'aperçut, après son départ, qu'au nombre de ses trésors il avait placé le testament authentique de Charles II, assurant le trône d'Espagne à Philippe V. On courut après lui, on fouilla ses bagages et on retrouva le précieux document. Albéroni avait rétabli l'ordre dans l'administration intérieure de l'Espagne, il avait fait disparaître beaucoup d'abus; Italien, il avait relevé l'ambition espagnole. « C'était un cadavre que j'ai ranimé, » disait-il. Ses vues étaient étendues et hardies, mais souvent chimériques; il avait annulé le souverain, qu'il gouvernait depuis si longtemps, en le tenant renfermé loin du monde, dans une solitude qu'il interrompait presque seul. « La reine a le diable au corps, disait-il; si elle trouve un homme d'épée, qui ait quelque ressource dans l'esprit et qui soit un peu bon général, elle causera du vacarme en France et en Europe. » La reine ne trouva point de général, et, le 17 février 1720, la paix était signée, à la Haye, entre l'Espagne et les puissances coalisées contre elle, à la satisfaction commune de la France et de l'Espagne, que tant de liens unissaient déjà. L'orgueilleuse Élisabeth Farnèse n'attendait plus que du duc d'Orléans l'élevation de ses enfants.

Tant de succès dans les négociations, quelque servile que pût être l'attitude, avait peu à peu accru l'influence de Dubois sur son maître. Le Régent le connaissait et le méprisait, mais il subissait son empire et cédait à ses désirs, parfois à ses volontés. Dubois avait dès longtemps compris que les hautes dignités de l'Église pouvaient seules l'amener à ces grandeurs qu'il ambitionnait; tout en lui semblait devoir l'en éloigner : sa vie scandaleuse, ses intrigues perpétuelles, la bassesse, non de son origine, mais de son caractère et de sa conduite; cependant le siège de Cambrai étant venu à vaquer par la mort du cardinal de la Trémoille, Dubois conçut l'espoir de l'obtenir. « Quelque impudent qu'il fût, dit Saint-Simon, quel que fût l'empire qu'il avait pris sur son maître, il se trouva fort embarrassé, et masqua son effronterie de ruse : il dit à M. le duc d'Orléans qu'il avait fait un plaisant rêve, et lui conta qu'il avait rêvé qu'il était archevêque de Cambrai. Le Régent, qui sentait où cela allait, lui répondit d'un ton de mépris : « Toi, archevêque de Cambrai ! tu n'y penses pas ? » Et l'autre insistant, il lui fit sentir le scandale de sa vie. Dubois s'était trop avancé pour demeurer en si beau chemin, et lui cita des exemples dont, malheureusement, il n'y avait que trop. M. le duc d'Orléans, moins touché de raisons si mauvaises qu'embarrassé de résister à la poursuite

d'un homme qu'il n'avait plus accoutumé d'oser contredire sur rien, chercha à se tirer d'affaire : « Eh ! qui te voudrait sacrer ? — Ah ! s'il ne tient qu'à cela, reprit vivement Dubois, l'affaire est faite, je sais bien qui me sacrera ; mais ne tient-il qu'à cela, encore une fois ? — Eh bien, qui ? demanda le Régent. — Votre premier aumônier, il est là dehors, il ne demandera pas mieux. » Et il embrasse les jambes de M. le duc d'Orléans, qui demeure court et pris sans avoir la force du refus, sort, tire l'évêque de Nantes à part, lui dit qu'il a Cambrai, le prie de le sacrer, — qui le lui promet à l'instant, — rentre, caracole, remercie, loue, admire, scelle de plus en plus son affaire en la comptant faite, et en persuadant le Régent, qui n'osa jamais dire que non. C'est de la sorte que Dubois se fit archevêque de Cambrai. »

Il fut aidé, dit-on, par un singulier protecteur ; Destouches, chargé d'affaires à Londres, et bien instruit par Dubois, alla trouver le roi Georges I^{er}, en lui demandant d'écrire au Régent pour lui recommander le négociateur des traités. Le roi se mit à rire : « Comment veux-tu, dit-il, qu'un prince protestant se mêle de faire un archevêque en France ? Le Régent en rira comme moi, et n'en fera rien. — Pardonnez-moi, Sire, reprit Destouches, il en rira, mais il le fera, d'abord par égard pour Votre Majesté, et puis parce qu'il le trouvera plaisant. Je conjure Votre Majesté de vouloir bien signer la lettre tout écrite que voici. » Le roi Georges signa, et l'adroit Dubois devint archevêque de Cambrai. Il parvint même à être sacré, non-seulement par l'évêque de Nantes, mais encore par le cardinal de Rohan, et par Massillon, l'une des gloires de l'épiscopat français, timide et pauvre, en dépit de sa pieuse éloquence. Le Régent assista à la cérémonie, ainsi que toute la cour, au grand scandale des gens attachés à la religion. Dubois reçut tous les ordres le même jour ; et, comme on l'en plaisantait, il rappela effrontément l'exemple de saint Ambroise. Dubois portait désormais ses vues sur le chapeau de cardinal, et ses négociations à Rome étaient aussi actives que l'avaient été naguère dans le même but celles d'Albéroni.

Au milieu de tant de défis jetés à la décence comme à la moralité publique, en face du profond abus des choses sacrées, Dieu ne restait cependant pas sans témoignage, et sa toute-puissante justice avait parlé. Le 21 juillet 1719, la duchesse de Berry, fille aînée du Régent, était morte au Palais-Royal, à peine âgée de vingt-quatre ans ; sa santé, sa beauté et son esprit n'avaient pu résister à la vie désordonnée qu'elle avait menée.

Bientôt, un cri plus terrible s'éleva d'une des principales villes du royaume : « La peste est à Marseille, disait-on, apportée, sans qu'on sût comment, sur un navire venant d'Orient. » La terrible maladie couvait depuis un mois déjà dans les quartiers populaires, sans que personne osât lui donner son véritable nom. « Le bien public demande, disait le chancelier d'Aguesseau, que l'on persuade au peuple que la peste n'est point contagieuse, et que le ministère se conduise comme s'il était persuadé du contraire. » Cependant l'émigration commençait à Marseille; les gens riches avaient tous pris la fuite; la plupart des fonctionnaires publics, infidèles à leur devoir, les avaient imités, lorsque, le 31 juillet 1720, le Parlement d'Aix, effrayé de la contagion, ceignit Marseille d'un cordon sanitaire, en prononçant la peine de mort contre ceux qui oseraient le franchir; le viguier et les quatre échevins restaient seuls et sans ressources en face d'une population égarée par la peur, par la souffrance et bientôt par la famine. Alors éclatèrent ces grandeurs de l'âme humaine, qui se déploient aux jours terribles, comme pour témoigner de l'image divine, subsistant encore au sein de nos ruines. Pendant que le Parlement fuyait Aix menacé et courait effaré de ville en ville, accompagné ou poursuivi dans sa déroute par le commandant de la province, l'évêque de Marseille, monseigneur de Belzunce, les échevins Estelle et Moustier, un simple intendant de la santé, le chevalier Roze, suffisaient, dans la ville dépeuplée, à tous les devoirs et à tous les dévouements.

La peste s'attaquait de préférence aux hommes robustes, aux jeunes gens, aux femmes dans la fleur de l'âge; elle dédaignait les vieillards et les malades; personne pour soigner les mourants, personne pour enterrer les morts. Les médecins de Marseille avaient fui, ou n'osaient s'approcher des agonisants qu'avec des précautions qui redoublaient la terreur. « On devrait abolir les médecins, écrivait à Dubois l'archevêque d'Aix, ou ordonner qu'ils soient plus habiles et moins poltrons, car c'est une grande misère. »

Quelques jeunes médecins, arrivés de Montpellier, ranimèrent le courage de leurs confrères éperdus, et les malades ne périrent plus sans secours. Autour de l'évêque, les prêtres, assistés par les religieux de tous les ordres, volaient de lit en lit et de tombe en tombe, sans pouvoir suffire aux devoirs de leur ministère. « Voyez Belzunce, écrit M. Lemontey, tout ce qu'il possédait, il l'a donné; tous ceux qui le servaient sont morts; seul, pauvre, à pied, dès le matin il pénètre

dans les horribles réduits de la misère, et, le soir, se retrouve au milieu des places jonchées de mourants; il étanche leur soif, les console en ami, les exhorte en apôtre, et sur ce champ de morts glane des âmes abandonnées. L'exemple de ce prélat, qui semble invulnérable, anime d'une courageuse émulation, — non le clergé de dignitaires oisifs et efféminés qui a fui au premier danger, — mais les curés, les vicaires et les ordres religieux; nul ne déserte, nul ne met à ses fatigues de terme que sa vie. Il périt vingt-six récollets et dix-huit jésuites, sur vingt-six. Les capucins appelèrent leurs confrères des autres provinces, et ceux-ci accoururent au martyre avec l'empressement des vieux chrétiens; de cinquante-cinq, l'épidémie en tua quarante-trois. La conduite des prêtres de l'Oratoire fut plus magnanime, s'il est possible. Les fonctions du ministère sacré leur étaient interdites par l'évêque, partisan fanatique de la bulle *Unigenitus*; ils refusèrent de profiter de leur disgrâce, et ils se dévouèrent au service des malades avec une héroïque humilité; presque tous succombèrent, et il y eut encore des larmes dans la ville pour le supérieur, homme d'une éminente piété. »

Pendant plus de cinq mois, les héroïques défenseurs de Marseille luttèrent contre le fléau. L'évêque entraînait la population sur ses pas, dans les processions ou dans les églises, appelant la miséricorde de Dieu au secours d'une ville que la terreur et le péril semblaient jeter dans une plus épouvantable corruption. Estelle, Moustier et le chevalier Roze, à la tête des efforts tentés dans toutes les directions pour protéger les vivants et rendre aux morts les derniers devoirs, mettaient eux-mêmes la main à l'œuvre, aidés des galériens qu'on avait appelés du bagne. Le courage suffisait à mettre l'égalité dans toutes les conditions et toutes les vertus. Monseigneur de Belzunce s'asseyait sur le siège du tombereau chargé de cadavres, conduit par un forçat souillé de tous les crimes.

Marseille avait perdu le tiers de ses habitants; Aix, Toulon, Arles, les Cévennes, le Gévaudan, furent atteints par la contagion; la misère était affreuse dans les villes décimées longtemps privées de toute ressource. Le Régent avait envoyé du blé et de l'argent; le pape fit partir trois navires chargés de provisions; un des vaisseaux fit naufrage, les deux autres furent saisis par des pirates barbaresques, qui les relâchèrent, dès qu'ils en surent la destination. La cargaison fut déposée dans une île déserte, en vue de Toulon. Ce fut là que des bar-



VOYEZ DONC, MON MAITRE, TOUT CELA EST A VOUS

ques, parties de Marseille, allèrent chercher l'aumône du pape, plus charitable que beaucoup de prêtres, et qui avait accompagné ses dons de toutes les consolations et les indulgences spirituelles de son ministère. Le jour n'était pas venu, pour Marseille et les villes de Provence, de comprendre le terrible enseignement de Dieu. A peine échappées à l'épouvantable fléau qui les avait dévastées, elles se plongèrent dans l'excès des plaisirs et de la débauche, comme pour fuir les souvenirs qui les hantaient. A peine se rappela-t-on les martyrs du dévouement tombés pendant l'épidémie, ceux qui restaient ne furent pas récompensés; seul le Régent offrit à monseigneur de Belzunce l'évêché de Laon, première pairie ecclésiastique du royaume; le saint évêque voulut rester au milieu du troupeau qu'il avait disputé au désespoir et à la mort. Ce fut en 1802 seulement que la ville de Marseille éleva enfin un monument à son évêque et à ses héroïques magistrats.

Dubois cependant touchait au but de tous ses efforts. Pour obtenir le chapeau de cardinal, il avait embrassé la cause de la cour de Rome, et poursuivait l'enregistrement par le Parlement de la bulle *Unigenitus*. La longue résistance du cardinal de Noailles céda enfin au désir de ramener la paix dans l'Église. A sa suite, la plupart des évêques et des communautés qui avaient fait *appel* au futur concile renoncèrent, à leur tour, aux protestations si souvent renouvelées dans les dernières années. Le Parlement était partagé, mais exilé à Pontoise, en châtiment de son opposition au système de Law; il se voyait menacé d'être envoyé à Blois. Le chancelier d'Aguesseau avait vainement cherché à interposer son autorité; un magistrat de la Grand'Chambre, nommé Perelle, protestait éloquemment contre toute dérogation aux principes de liberté de l'Église gallicane et des parlements: « Où avez-vous trouvé de pareilles maximes? lui demanda le chancelier avec colère. — Dans les plaidoyers de feu M. le chancelier d'Aguesseau, » répondit froidement le conseiller. D'Aguesseau remit sa démission au Régent, le Parlement ne partit point pour Blois; après avoir siégé quelques semaines à Pontoise, il enregistra la déclaration formelle de la Bulle, et rentra enfin à Paris, le 20 décembre 1720.

Dubois avait réconcilié la France avec la cour de Rome, celle-ci lui devait la récompense de tant de travaux. Clément XI avait promis, mais il ne pouvait se résoudre à ravalier à ce point la dignité du Sacré Collège; il mourut sans avoir donné le chapeau à Dubois. Les intrigues recommencèrent pendant le conclave, dirigées, cette fois, par le

cardinal de Rohan. Le jésuite Laffiteau, devenu évêque de Sisteron, depuis longtemps l'agent secret de Dubois à Rome, le tenait au courant de toutes les démarches entreprises pour arracher un engagement au cardinal Conti, destiné, croyait-on, à réunir la majorité des suffrages. « Ne soyez pas surpris, ajoute-t-il, de m'entendre dire que je vais de nuit au conclave, car j'ai trouvé le secret d'en avoir la clef, et je traverse constamment cinq ou six corps de garde, sans qu'ils puissent deviner qui je suis. »

Le cardinal Conti était vieux et faible, tous les moyens furent employés auprès de lui. Dubois avait dès longtemps engagé dans ses intérêts le chevalier de Saint-Georges; lorsque le nouveau pape fut proclamé, sous le nom d'Innocent XIII, il avait signé, en faveur de Dubois, une promesse conditionnelle. Le Régent, qui avait naguère pressé Clément XI de satisfaire aux désirs de son favori, ne craignit pas d'écrire au nouveau pontife :

« Très-Saint-Père,

« Votre Sainteté est informée de la grâce que le feu pape m'avait accordée en faveur de l'archevêque de Cambrai, et dont sa mort seule a empêché l'exécution. J'espère que Votre Sainteté fera connaître, à son avènement sur le trône de Saint-Pierre, que les services rendus à l'Église ne perdent rien par la mort des souverains pontifes, et qu'elle ne croira pas indigne de ses premiers soins de me donner cette marque publique de l'attention du Saint-Siège au zèle dont je fais profession pour ses intérêts. Ce bienfait de Votre Sainteté couronnera les vœux que j'ai faits pour son exaltation, comblera la joie qu'elle m'a causée, soutiendra nos bonnes relations pour la paix de l'Église et pour l'autorité du Saint-Siège, et fortifiera le zèle de l'archevêque de Cambrai dans l'exécution de mes ordres pour la gloire du pontificat et de Votre Sainteté. »

Le 16 juillet 1721, Dubois fut enfin élu cardinal; on racontait que son élévation avait coûté huit millions de livres. La frivole curiosité de la cour était préoccupée de la contenance que la nouvelle Éminence allait faire dans ses visites de cérémonie, surtout dans celle à *Madame*, son ennemie déclarée en tout temps. « Il avait eu près de deux mois à s'y préparer, dit Saint-Simon, et il faut avouer qu'il en profita bien. Il se composa et parut devant Madame pénétré de respect et d'embarras. Il se prosterna, comme elle s'avançait pour le saluer, s'assit au milieu du cercle, se couvrit un instant de son bonnet rouge, qu'il ôta aussitôt, et fit son

compliment ; il commença par sa propre surprise de se trouver en cet état devant Madame, parla de la bassesse de sa naissance et de ses premiers emplois ; les employa avec beaucoup d'esprit, et en termes fort choisis, à relever d'autant plus la bonté, le cœur et la puissance de M. le duc d'Orléans, qui, de si bas, l'avait élevé où il se voyait ; donna un encens délicat à Madame ; enfin, se confondit en respects les plus profonds et en reconnaissance, si bien que Madame elle-même ne put s'empêcher, quand il fut sorti, de louer son discours et sa contenance, tout en ajoutant qu'elle enrageait de le voir où il était. »

L'attitude du nouvel élu fut moins modeste au conseil de régence ; il s'y fit accompagner par le cardinal de Rohan ; leur rang donnait le pas aux deux ecclésiastiques. Le duc de Noailles, d'Aguesseau et quelques autres grands seigneurs refusèrent de siéger avec Dubois. « Cette journée sera fameuse dans l'histoire, monsieur, dit le duc de Noailles au nouveau cardinal ; on n'oubliera pas d'y marquer que votre entrée dans le conseil en a fait désertier les grands du royaume. » Noailles fut exilé, comme d'Aguesseau.

Les grands seigneurs avaient décidément échoué dans le gouvernement. Dès l'année 1718, les divers conseils avaient été abolis ; défendus par l'abbé de Saint-Pierre, sous le nom bizarre de *Polysymodie*, ils avaient valu au candide propagateur de la paix universelle l'exclusion de l'Académie française, exigée par les restes de la vieille cour, qu'il avait mortellement offensée en traitant de *vizirat* le système gouvernemental de Louis XIV. Le Régent avait comblé de faveurs les présidents et les membres des conseils, mais il avait mis Dubois à la tête des affaires étrangères et Le Blanc à la guerre. « Je n'examine pas la théorie des conseils, faisait dire au Régent l'habile Dubois par son confident Chavigny. Elle fut, vous le savez, l'objet idolâtré des esprits creux de la vieille cour. Humiliés de leur nullité sur les fins du dernier règne, ils engendrèrent ce système sur les rêveries de M. de Cambrai. Mais je songe à vous, je songe à votre intérêt. Le roi deviendra majeur, les grands du royaume approchent le monarque par l'avantage de leur naissance ; si à ce privilège ils joignent celui d'être alors à la tête des affaires, craignez qu'ils ne vous surpassent en complaisances, en flatteries, qu'ils ne vous représentent comme un simulacre inutile, et ne s'établissent sur votre ruine. Supprimez donc les conseils, si vous voulez toujours être nécessaire, et hâtez-vous de remplacer des grands seigneurs, qui deviendraient vos rivaux, par de simples secré-

taires d'État, qui, sans crédit et sans famille, resteront forcément vos créatures. »

Le duc d'Antin, fils de madame de Montespan, l'un des plus adroits courtisans de l'ancienne comme de la nouvelle cour, « sans honneur et sans humeur, » au dire du Régent lui-même, jugeait plus sévèrement que Dubois l'entreprise à laquelle il avait eu part : « Les conseils sont dissous, écrivait-il dans ses mémoires ; la noblesse ne s'en relèvera pas, il faut en convenir, à mon grand regret. Les rois qui régneront à la suite verront que Louis XIV, un des plus grands rois du monde, ne voulut jamais employer les gens de qualité dans aucune de ses affaires ; que M. le Régent, prince très-éclairé, avait commencé à les mettre à la tête de toutes les affaires et avait été obligé de les ôter au bout de trois ans. Que pourront et que devront-ils en conclure ? Que les gens de cette condition ne sont point propres aux affaires, et qu'ils ne sont bons qu'à se faire tuer à la guerre. Je souhaite me tromper, mais il y a bien de l'apparence que les maîtres penseront comme cela, et il nemanquera pas de gens qui les confirmeront dans cette opinion. » Dure critique de la noblesse française, trop longtemps absorbée par la guerre ou par la cour, vivant séparée de la nation et des affaires, et, par là, devenue inhabile à gouverner, définitivement abaissée par la main de fer du cardinal de Richelieu, sans que jamais elle eût pu reprendre, à la tête du pays, le rang et la place qui lui convenaient.

Les conseils spéciaux étaient dissous, le conseil de régence amoindri ; Dubois devint premier ministre de nom ; il l'était depuis longtemps de fait.

Il venait de conclure une grande affaire, et qui tenait fort au cœur du Régent, le mariage du roi avec l'Infante d'Espagne, et celui de mademoiselle de Montpensier, fille du duc d'Orléans, avec le prince des Asturies. Le duc de Saint-Simon fut chargé de la demande officielle. Philippe V voyait avec joie l'élévation de sa fille à ce trône qu'il regardait toujours comme le premier du monde ; il l'achetait par la concession faite au Régent.

L'âge de l'Infante était un sérieux obstacle ; elle n'avait que trois ans, le roi en avait douze. Lorsque le duc d'Orléans vint solennellement annoncer à Louis XV la négociation qui n'attendait plus que son consentement, le jeune prince, surpris, garda le silence, parut avoir le cœur gros, et ses yeux devinrent humides. Son précepteur, Fleury, évêque de Fréjus, et qui venait de refuser l'archevêché de Reims, voyant qu'il

fallait prendre son parti, plaire au Régent ou se l'aliéner, appuya ce qui venait d'être dit. « Le maréchal de Villeroy, déterminé par l'exemple de l'évêque : « Allons, mon maître, dit-il au roi, il faut faire la chose de bonne grâce. » Le Régent, très-embarrassé, M. le duc, fort taciturne, et Dubois, d'un air composé, attendaient que le roi rompît un silence qui dura un demi-quart d'heure, pendant lequel l'évêque ne cessa de parler bas au roi. Le silence se prolongeant, et l'assemblée de tout le conseil, où le roi allait se trouver, ne pouvant qu'augmenter sa timidité, l'évêque se tourna vers le Régent et lui dit : « Sa Majesté ira au conseil, mais il lui faut un peu de temps pour s'y disposer. » Là-dessus, le Régent répondit qu'il était fait pour attendre la commodité du roi, le salua d'un air respectueux et tendre, sortit et fit signe aux autres de le suivre. Un quart d'heure plus tard, le roi entra au conseil, les yeux encore rouges, et répondit un *oui* fort court et assez bas à la demande du Régent, s'il trouvait bon qu'on fit part de son mariage au conseil. « C'était l'assurance de la paix avec l'Espagne et la confirmation des récents traités; les ennemis du Régent y virent le comble de la politique, par le choix d'un enfant, qui retardait le mariage du roi. »

Des accusations plus graves avaient été récemment renouvelées contre le duc d'Orléans; le roi avait été malade, un moment même le danger avait paru grave; l'émotion était générale en France, la cabale opposée au Régent ou traitait l'inquiétude : « La consternation était grande partout, dit Saint-Simon; j'avais les grandes entrées, ainsi j'entrai dans la chambre du roi. Je la trouvai fort vide; Mgr le duc d'Orléans assis au coin de la cheminée, fort esseulé et fort triste. Je m'approchai de lui un moment, puis j'allai au lit du roi. Dans ce moment, Boulduc, un de ses apothicaires, lui présentait quelque chose à prendre. La duchesse de la Ferté était sur les épaules de Boulduc, et, s'étant tournée pour voir qui approchait, elle me vit, et tout aussitôt me dit entre haut et bas : « Il est empoisonné, il est empoisonné. — Taisez-vous » donc, lui dis-je, cela est horrible ! » Elle redoubla si bien et si haut que j'eus peur que le roi ne l'entendit. Boulduc et moi nous nous regardâmes et je me retirai aussitôt d'auprès du lit et de cette enragée, avec laquelle je n'avais nul commerce. La maladie ne fut pas longue, et la convalescence fut prompte, qui rendit la tranquillité et la joie, et causa un débordement de *Te Deum* et de réjouissances. A la Saint-Louis,

¹ *Mémoires secrets de Dubois*, t. II, p. 165.

au concert qu'il y a tous les ans, ce soir-là, dans les Tuileries, la foule était si grande qu'une épingle ne serait pas tombée à terre dans le parterre. Les fenêtres des Tuileries étaient parées et remplies, et tous les toits du Carrousel pleins de tout ce qui y put tenir, ainsi que la place. Le maréchal de Villeroy se baignait dans cette affluence qui importunait le roi, qui se cachait dans les coins à tout moment ; le maréchal l'en tirait par le bras et le menait aux fenêtres. Tout le monde criait : « Vive le Roi ! » et le maréchal retenant le roi, qui se voulait toujours aller cacher : « Voyez donc, mon maître, disait-il, « tout ce monde, tout ce peuple, tout cela est à vous, tout cela vous « appartient, vous en êtes le maître, regardez-les donc un peu pour « les contenter ! » Belle leçon pour un gouverneur, et qu'il ne se lassait point de lui inculquer, tant il avait peur qu'il l'oubliât ; aussi l'a-t-il très-pleinement retenue. »

Le duc de Beauvilliers et Fénelon instruisaient autrement le duc de Bourgogne ; le duc de Montausier et Bossuet lui-même, malgré les majestueuses erreurs de ses conceptions politiques, n'avaient pas oublié dans l'éducation du grand dauphin les leçons du devoir des rois envers leurs peuples.

Déjà, et jusque sur l'enfance de Louis XV, passait le souffle de la décadence ; peu à peu ce peuple, encore si attaché à son jeune souverain, allait perdre le respect et la soumission pour ses maîtres, trait longtemps caractéristique de la nation française.

La majorité du roi approchait, la puissance du Régent semblait sur le point de lui échapper ; le maréchal de Villeroy, vieux, sans esprit et sans tact, irrité de l'élévation de Dubois, toujours soupçonneux des intentions du Régent envers le jeune roi, s'emporta violemment contre le ministre et manifesta pour le Régent une défiance offensante : « Un matin, dit Duclos, comme celui-ci venait rendre compte au roi de la nomination à quelques bénéfices, il pria Sa Majesté de vouloir bien passer dans son cabinet, où il aurait un mot à lui dire en particulier. Le gouverneur s'y opposa, disant qu'il connaissait les devoirs de sa place, que le roi ne pouvait avoir de secrets pour son gouverneur, protesta qu'il ne le perdrait pas de vue un instant et qu'il devait répondre de sa personne. Le Régent, prenant alors le ton de supériorité, dit au maréchal : « Vous vous oubliez, monsieur ; vous ne sentez pas la force « de vos termes ; il n'y a que la présence du roi qui m'empêche de « vous traiter comme vous le méritez. » Cela dit, il fit une profonde



IL ÉTANCHE LEUR SOIF, LES CONSOLE EN AMI, LES EXHORTE EN APÔTRE, ET SUR CE CHAMP DE MORTS
GLANE DES ÂMES ABANDONNÉES

révérence au roi et sortit. Le maréchal déconcerté suivit le Régent jusqu'à la porte, et voulait entrer en justification ; tous ses discours de la journée furent un mélange de hauteur de Romain et de bassesse de courtisan¹. »

« Le lendemain, à midi, le maréchal de Villeroy se rendait chez le duc d'Orléans pour s'excuser, s'imaginant pouvoir tenter une explication, comme d'égal à égal. Il traverse avec ses grands airs, au milieu de toute la Cour, les pièces qui précédaient le cabinet du prince ; la foule s'ouvre et lui fait passage avec respect. Il demande, d'un ton haut, où est monseigneur le duc d'Orléans ; on lui répond qu'il travaille. « Il faut pourtant, dit-il, que je le voie. Qu'on m'annonce ! » Dès l'instant qu'il s'avance vers la porte, le marquis de La Fare, capitaine des gardes du Régent, se présente entre la porte et le maréchal, l'arrête, lui demande son épée ; Le Blanc lui remet l'ordre du roi, et dans le même instant le comte d'Artagnan, commandant des mousquetaires, le serre du côté opposé à La Fare. Le maréchal crie, il se débat ; on le jette dans une chaise à porteurs, on l'y enferme, et on le passe par une des fenêtres qui s'ouvre en porte sur le jardin ; au bas du degré de l'orangerie, se trouve un carrosse à six chevaux, entouré de vingt mousquetaires. Le maréchal furieux, tempête, menace ; on le porte dans la voiture, le carrosse part, et, en moins de trois heures, le maréchal est à Villeroy, à huit ou neuf lieues de Versailles. » Le roi pleura un moment sans rien dire, il fut consolé par le retour de l'évêque de Fréjus, qu'on avait cru perdu et qui était tout simplement à Bâville, chez le président de Lamoignon ; son élève lui était attaché autant qu'il pouvait l'être ; Fleury resta seul auprès de lui et le maréchal de Villeroy fut conduit à Lyon, dont il était gouverneur ; il reçut la défense d'en sortir et n'assista même pas au sacre du roi, qui eut lieu à Reims, le 25 octobre 1722. Au milieu des pompes et des fêtes royales, on négligea pour la première fois une formalité significative : c'était de laisser entrer dans la nef de l'église le peuple, bourgeois et artisans, qui joignaient leurs voix à celles du clergé et de la noblesse, lorsque, avant de faire l'onction du roi, on demandait à haute voix le consentement de l'assemblée, représentant la nation. Même dans les cérémonies extérieures, la royauté se séparait chaque jour davantage du sentiment et du mouvement national.

¹ *Mémoires de Saint-Simon.*

La majorité du roi, déclarée le 19 février 1723, n'avait rien changé à la marche du gouvernement ; le jeune prince avait quitté Paris et repris possession de ce palais de Versailles, encore tout rempli des souvenirs du grand roi. Le Régent, de plus en plus absorbé par ses plaisirs, passait beaucoup de temps à Paris ; Dubois gouvernait seul.

Il ne régna pas longtemps de ce faite inouï de sa grandeur ; il avait été appelé à présider l'assemblée du clergé et venait d'être élu à l'Académie française, où il fut reçu par Fontenelle, lorsqu'un mal qu'il portait depuis longtemps éclata tout à coup avec gravité ; une opération était indispensable, il s'y refusait opiniâtrément ; le duc d'Orléans l'obligea de la subir, ce fut le coup de mort ; le malheureux cardinal expira, sans avoir le temps de recevoir les sacrements.

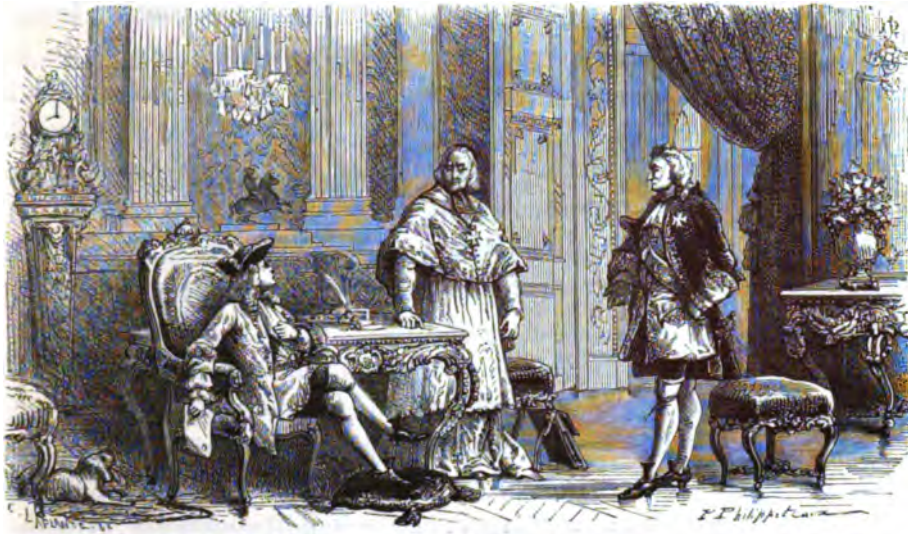
L'élévation et la puissance de Dubois avaient eu sur la France le funeste effet de l'abaisser à ses propres yeux ; elle s'était sentie gouvernée par un homme qu'elle méprisait et qu'elle avait le droit de mépriser ; ce fut un mal profond et durable, le pouvoir ne se releva jamais de l'atteinte portée à son influence morale. Dubois cependant fut plus habile et plus prévoyant dans sa politique étrangère que la plupart de ses devanciers et de ses contemporains ; sans perdre définitivement l'alliance de l'Espagne, rattachée aux intérêts de la France par le double traité de mariage, il avait su former des liens solides avec l'Angleterre et refaire autour de la France la coalition européenne, naguère armée contre elle. Il maintint et fit la paix sans gloire ; il l'obtint quelquefois par des bassesses dans l'attitude et les moyens d'action ; il s'enrichit par ses intrigues, à l'extérieur comme à l'intérieur ; sa politique n'en demeura pas moins utilement française, jusque dans ses rapports avec la cour de Rome, et malgré le désir passionné du chapeau de cardinal. Il mourut tristement, honteusement, sans amis et sans regrets, même du Régent, qu'il avait gouverné et contraint par une assiduité active et adroite, par une hardiesse et une effronterie dont ce prince subissait l'influence, tout en la méprisant. Dubois avait fait relever, pour s'y asseoir, ce trône de premier ministre où nul n'avait pris place depuis Richelieu et Mazarin ; le duc d'Orléans lui succéda sans bruit, sans éclat, sans paraître même se douter de l'humiliation que lui infligeait, du fond de son cercueil, le valet qu'il avait élevé et qu'il allait remplacer pour quelques jours.

Le 2 décembre 1723, trois mois et demi après la mort de Dubois, le duc d'Orléans succombait à son tour. Frappé d'apoplexie foudroyante

pendant qu'il causait avec sa favorite du jour, la duchesse de Falarie, il expira sans avoir repris ses sens. Alourdi par les débauches de table et les excès de tout genre, de plus en plus incapable d'application et de travail, le prince ne conservait pas l'énergie nécessaire pour renoncer au genre de vie qui l'avait perdu. Dès longtemps les médecins le menaçaient de mort subite : « C'est tout ce que je pourrais souhaiter, » disait-il. Né brave, intelligent, aimable, doué d'un charme séduisant dans les manières, qui rappelait Henri IV, bon et clément comme lui, d'un esprit curieux, fertile, capable de s'appliquer aux détails des affaires, Philippe d'Orléans fut entraîné par la corruption des mœurs à celle de l'âme et de l'esprit ; son jugement, naturellement droit et juste, voyait encore le bien et le mal, il était incapable de vouloir énergiquement l'un et de résister fermement à l'autre ; il avait gouverné équitablement, sans violence et sans dureté, il avait tenté des voies nouvelles et hardies et il avait su les abandonner sans excès ni rigueurs ; comme Dubois, il avait inspiré à la France un mépris qui ne la défendit malheureusement pas de la contagion. Lorsque Madame était morte, on avait inscrit sur la tombe de l'honnête, rude et fière Allemande : « Ci-git l'oisiveté. » Tous les vices qu'on imputait ainsi au Régent ne moururent pas avec lui, lorsqu'il succomba à quarante-neuf ans, sous leurs funestes effets. Le mal que font les hommes leur survit plus longtemps que leurs bonnes actions et leurs vertueux efforts ; la Régence fut le signal du débordement de mœurs qui alla grossissant, comme un fleuve immonde, jusqu'à la fin du règne de Louis XV ; le germe funeste couvait depuis longtemps sous la décence contrainte et souvent hypocrite de la vieille cour ; il éclata sous la régence facile d'un prince indolent et indulgent, adonné lui-même à la licence, qu'il excusait et autorisait de son exemple. De la cour, le mal s'étendit bientôt dans la nation ; la foi religieuse luttait encore dans les âmes, mais elle était depuis longtemps ballottée entre des opinions contraires et violentes, elle se sentait troublée, attaquée, par les idées nouvelles et hardies qui commençaient à poindre, en politique comme en philosophie. L'ébranlement se manifestait déjà, sans que personne sût encore s'en rendre compte, sans qu'aucun projet arrêté fût conçu dans les esprits. On lisait avec passion les mémoires du cardinal de Retz et de madame de Motteville qui venaient de paraître ; on jugeait avec eux les grands personnages et les grands événements qu'ils avaient vus et dépeints. L'Université de Paris, sous la direction de

Rollin, développait l'intelligence et les forces vives de la bourgeoisie ; et Montesquieu, tout jeune encore, frondait dans les *Lettres persanes* les hommes et les choses de son pays avec une liberté presque cynique, qui était comme l'éveil et le prélude de toutes les libertés qu'il osait à peine réclamer, mais qu'il laissait déjà entrevoir. Le mal et le bien grandissaient confondus, comme l'ivraie et le froment. Depuis plus de quatre-vingts ans, la France recueille la moisson des siècles ; elle n'a pas encore séparé le bon grain de la balle qui le cache trop souvent.





CHAPITRE LII

LOUIS XV

LE MINISTÈRE DU CARDINAL DE FLEURY (1723-1748)

L'éclat tumultueux et frivole de la régence s'était éclipié; avant l'âge, dans toute leur vigueur, par la disgrâce ou par la mort, Law, Dubois, le Régent, avaient tout à coup disparu de la scène du monde; à ces hommes frappants à différents titres, malgré leurs défauts et leurs vices, allait succéder un gouvernement sage, mais terne et languissant, le règne d'un vieillard et d'un prêtre. Naguère modeste précepteur du roi, ambitieux sans bruit, avide du pouvoir sans intérêt personnel, l'évêque de Fréjus allait devenir le cardinal de Fleury et gouverner pendant vingt ans la France; en 1723, il avait soixante-dix ans.

Par habileté ou par prudence, Fleury ne prétendit pas du premier coup à la toute-puissance. Silencieusement assuré de son empire sur les volontés encore engourdis de son élève, il laissa fonder le ministère de M. le duc de Bourbon, plus empressé d'arriver au pouvoir qu'il

convoitait depuis longtemps. Lorsque le roi reçut son cousin, le chef de la maison de Condé, qui avait naguère remplacé auprès de lui M. le duc du Maine, il chercha dans les yeux de son précepteur la direction qui lui manquait et se contenta d'approuver d'un signe de tête l'élévation de M. le duc, présenté par Fleury. Le nouveau duc d'Orléans, tout jeune encore, flottant entre la débauche et la dévotion, ne recueillit aucune part de l'héritage de son père ; on lui enleva jusqu'au droit de travailler avec le roi que lui assurait sa charge de colonel général.

L'évêque de Fréjus avait plus habilement ménagé son pouvoir ; il conservait la feuille des bénéfices, et seul, disait-on, il savait délier la langue du roi ; mais il n'avait pas compté sur la pernicieuse et toute-puissante influence de la marquise de Prie, favorite attirée de M. le duc. Spirituelle, adroite, corrompue, elle prétendit gouverner, et choisit pour son ministre Pâris-Duverney, l'un des quatre frères Dauphinois engagés, sous la régence, dans les affaires du visa, et les ennemis, comme les rivaux, de l'Écossais Law. Pendant que le roi chassait, et que Fleury exerçait sans bruit la mesure de pouvoir qui suffisait encore à ses désirs, M. le duc, aveuglé par sa passion pour madame de Prie, servilement soumis à ses moindres volontés, prodiguait, selon les ordres de sa favorite, les honneurs et les grâces dont elle savait trafiquer pour s'enrichir effrontément. Seule, sous Louis XIV, madame de Maintenon, élevée au rang d'épouse, avait eu part aux affaires de l'État ; dans le désordre de sa vie, le Régent n'avait jamais accordé aux femmes aucune influence politique, et le trouble de l'orgie n'avait jamais arraché à ses lèvres un secret important ; madame de Prie, la première, s'empara d'un pouvoir destiné à tomber souvent, après elle, entre des mains aussi corrompues que débiles.

La sévérité des vues et du caractère de Pâris-Duverney luttait cependant, pour l'administration intérieure, contre les prodigalités insensées de M. le duc et le désordre vénal de sa favorite ; pénétré des maximes d'ordre et de régularité naguère inspirées par Colbert aux commis des finances et qu'un long interrègne n'avait pu complètement effacer, il travaillait avec zèle à retrancher les dépenses et les emplois inutiles, à relever et à régler le commerce ; son ardeur systématique et savante l'entraînait parfois à des violences et à des imprévoyances étranges ; pour rétablir à leur véritable taux les valeurs et les denrées qui se ressentaient encore de la prodigieuse élévation amenée

par le *Système*, Pâris-Duverney abaissa les monnaies et tarifa les marchandises comme les salaires. L'émotion populaire fut grande; les ouvriers s'ameutèrent, les marchands refusèrent d'accepter le taux légal pour leurs denrées; plusieurs hommes furent tués dans les rues et quelques boutiques furent murées. La misère, que l'administration avait voulu soulager, allait croissant; la mendicité fut interdite; des asiles et des ateliers furent annexés aux hôpitaux, on cherchait à y recueillir tous les vieillards, les infirmes, les vagabonds. La rigueur de l'application, comme l'insuffisance des ressources, firent échouer le philanthropique projet. Légèrement conçue, imprudemment exécutée, la loi nouvelle remplit les asiles d'une foule immense, partout arrêtée dans les villages et sur les grands chemins; l'enceinte des hospices devenait insuffisante. « Devant être couchés sur la paille et nourris au pain et à l'eau, écrivait le contrôleur général Dodun, ils tiendront moins de place et feront moins de dépense. » Partout, les malheureux cherchaient à s'enfuir; on les marqua au bras, comme des criminels. Tant de rigueur resta sans résultat, l'utile but des ordonnances de Pâris-Duverney ne fut pas atteint.

D'autres violences, que ne justifiait aucun avantage public, se commettaient en même temps contre d'autres malheureux, dès longtemps accoutumés à toutes les rigueurs. Sans liberté, sans culte, sans assemblées, les protestants avaient joui cependant d'une sorte de trêve à leurs maux sous la régence facile du duc d'Orléans. Au nombre de ses vices, Dubois ne comptait pas l'hypocrisie; il n'avait pas persécuté les restes du protestantisme français, affaibli, muet, mais toujours vivant et palpitant. L'exaltation religieuse des camisards s'était peu à peu éteinte; leurs prophètes et leurs inspirés, naguère seuls ministres du culte au milieu d'un peuple violemment privé de ses pasteurs, avaient fait place à de nouveaux serviteurs de Dieu, régulièrement consacrés à son œuvre, et prêts à braver pour lui tous les supplices. *L'Église sous la croix*, comme s'intitulaient alors les protestants de France, se relevait lentement, secrètement, dans le désert, mais elle se relevait. Les membres épars des troupeaux, habitués depuis tant d'années à cacher soigneusement leur foi pour la conserver intacte dans leurs cœurs, commençaient à se rapprocher les uns des autres; la discipline et la règle rentraient dans cette Église, battue de tant d'orages, et dont on avait hautement proclamé la totale destruction. Dans son origine, cette œuvre immense, encore silencieuse et modeste, avait été due à un seul

homme, Antoine Court, né, en 1696, d'une famille pauvre, à Ville-neuve-de-Berg, en Vivarais. Il était encore presque enfant, lorsqu'il avait senti s'éveiller dans son âme l'ardent désir de relever les murs de la Sion sainte; sans instruction classique, uniquement nourri de la lecture de la Bible, dirigé par un ferme bon sens et un intrépide courage unis à une piété aussi sincère qu'éclairée, il avait appelé à lui les prédicants des Cévennes, héritiers des extatiques camisards. Du fond des cavernes, des rochers et des bois, étaient sortis ces rudes ministres, fanatiques ou visionnaires, passionnément dévoués à leur œuvre, et pénétrés de leurs pieuses illusions; Court les avait persuadés, touchés, convaincus; quelques fidèles s'étaient réunis autour de lui, et, dès le 11 août 1715, dans le premier de ces synodes du désert, inconnus au grand roi dont la vie s'éteignait à Versailles, l'Église protestante de France se reconstituait sur des bases aussi saines que fortes; les fonctions des *anciens* furent partout rétablies; il fut interdit aux femmes de prendre la parole dans les assemblées; les Saintes Écritures furent proclamées comme règle unique de la foi; l'ordination pastorale fut exigée des prédicateurs et des ministres du culte; Cortés, ami de Court, alla en Suisse pour recevoir des pasteurs de Zurich l'imposition des mains, qu'il transmit ensuite à ses frères. Partout se recrutait le nouveau ministère évangélique. « Je les cherche en tous lieux, disait Court, à la charrue, ou derrière le comptoir, partout où je trouve la vocation du martyr. » Sur les six hommes dévoués qui signèrent le règlement du premier synode, quatre devaient périr du dernier supplice. Le restaurateur du protestantisme français ne s'était pas trompé sur la *vocation* qu'exigeait alors le saint ministère. Les synodes du désert devenaient chaque année plus nombreux; les députés du Nord, de l'Ouest, du Centre, commençaient à se joindre à ceux du Midi. La persécution continuait, mais elle était locale, plus souvent inspirée par le zèle fanatique des intendants que par l'impulsion souveraine du gouvernement; les pasteurs mouraient sans se plaindre pour l'Église, relevée de ses ruines, lorsqu'un vague écho de cette renaissance vint frapper les oreilles de M. le duc et de madame de Prie, au sein des fêtes de Chantilly. Leur silence et leur épuisement avaient protégé quelque temps les protestants; le fanatisme et l'indifférence s'unirent de nouveau pour les écraser dans leur réveil.

L'orage se formait déjà depuis quelques années; l'évêque de Nantes,

Lavergne de Tressan, grand aumônier du Régent, avait entrepris naguère de lui arracher contre les protestants un édit rigoureux ; le duc d'Orléans, comme Dubois, avait rejeté ses ouvertures. A peine M. le duc était-il parvenu au pouvoir, que le prélat présenta de nouveau son projet ; indifférent et débauché, pourvu de soixante-seize bénéfices, M. de Tressan rêvait le chapeau de cardinal, et prétendait l'obtenir de la cour de Rome au prix d'une persécution. Le gouvernement flottait alors, sans boussole et sans guide, des mains de madame de Prie à celles de Paris-Duverney ; peu leur importait le sort des réformés. « Ce rebut de la régence, dit M. Lemontey, fut adopté sans mémoire, sans examen, comme un hommage au feu roi, et une simple formule d'exécution. Les ministres de Louis XVI retrouvèrent plus tard la minute de la déclaration de 1724, sans rapport préliminaire, et portant seulement en marge la date des anciens édits. » Ce fut à leur plus terrible exécuteur que Tressan s'adressa pour diriger contre les protestants les coups de la foudre. Lamoignon de Bâville existait encore ; vieux et presque mourant, il consacra les derniers jours de sa vie à rédiger pour les intendants une instruction secrète, habile et cruel monument de son expérience passée et de son animosité persistante. Il mourut la plume encore à la main.

Le nouvel édit faisait hommage à Louis XIV des rigueurs de Louis XV. « De tous les grands desseins de notre très-honoré seigneur et bisaïeul, il n'en est point que nous ayons plus à cœur d'exécuter que celui qu'il avait conçu d'éteindre entièrement l'hérésie de son royaume. Parvenu à la majorité, notre premier soin a été de nous faire représenter les édits dont l'exécution a été retardée, surtout dans les provinces affligées de la contagion. Nous avons reconnu que les principaux abus qui demandent un prompt remède regardent les assemblées illicites, l'éducation des enfants, l'obligation des fonctionnaires publics de professer la religion catholique, les peines contre les relaps, et la célébration du mariage, sur quoi, voici nos intentions : Seront condamnés : les prédicateurs, à la peine de mort ; leurs complices, aux galères perpétuelles ; et les femmes, à être rasées et enfermées pour toujours. Confiscation des biens. Les parents qui ne feront pas administrer le baptême à leurs enfants dans les vingt-quatre heures, suivre assidûment le catéchisme et les écoles, à des amendes et à telles sommes qu'elles puissent monter, même à de plus grandes peines. Les sages-femmes, médecins, chirurgiens, apothicaires, domestiques, parents,

qui n'avertiront pas les curés des naissances ou des maladies, à des amendes. Les personnes qui exhorteront les malades, aux galères ou à la détention perpétuelle, selon le sexe; confiscation des biens. Les malades qui refuseront les sacrements, s'ils guérissent, au bannissement perpétuel, — s'ils meurent, à être trainés sur la claie. Les mariages du désert sont illégitimes; les enfants qui en naissent sont inhabiles à hériter. Les mineurs dont les parents sont expatriés, peuvent se marier sans leur autorisation; mais les parents dont les enfants sont à l'étranger, ne consentiront pas à leur mariage, sous peine de galères pour les hommes, et de bannissement pour les femmes. Enfin, de toutes les amendes et confiscations, la moitié sera employée à la subsistance des nouveaux réunis. »

Comme les derniers édits de Louis XIV, l'édit de 1724 reposait sur une contradiction absolue : les législateurs n'admettaient plus l'existence des réformés dans le royaume, et cependant tout l'attirail des plus redoutables châtimens était dirigé contre cette Église protestante, qu'on disait morte. La même contradiction existait dans la conduite des ecclésiastiques; les protestants ne pouvaient être admis à nulle position, ni même accomplir les devoirs ordinaires de la vie civile, sans faire acte extérieur de catholicisme, et, pour accomplir ces actes, on exigeait d'eux, non-seulement une abjuration explicite, mais jusqu'à l'anathème contre leurs parents décédés. « Il faut, disait le chancelier d'Aguesseau, que l'Église relâche de sa vigueur par quelque tempérament; ou, si elle ne le croit pas devoir, il faut qu'elle cesse de demander au roi d'employer son autorité pour réduire ses sujets à l'impossible, en leur commandant de remplir un devoir de religion que l'Église ne leur permet pas d'accomplir. »

Ici éclate le progrès des idées d'humanité et de justice : l'édit de 1724 égalait en rigueur les plus sévères déclarations de Louis XIV; il livrait le repos, et souvent la vie des réformés, non-seulement à la dénonciation d'un ennemi, mais à la simple déposition d'un prêtre; il détruisait tous les liens de famille et substituait une loi barbare et corruptrice aux devoirs naturels, mais le sentiment général et l'opinion publique n'étaient plus d'accord avec les déclarations royales. Le clergé n'avait pas sollicité l'édit, œuvre d'un ambitieux aidé de quelques fanatiques; il en fut d'abord embarrassé; lorsque les vieilles haines se réveillèrent et que les dangereux enivrements du pouvoir eurent atteint l'âme des évêques et des prêtres, la

magistrature, naguère plus sévère à l'égard des réformés que les intendants mêmes des provinces, se prononça sur beaucoup de points, en faveur des persécutés ; les juges étaient timides, la législation, de plus en plus oppressive, leur liait les mains, mais la tendance de leur esprit était modifiée, elle allait à atténuer, non à aggraver les effets de l'édit. La loi était partout barbare, la persécution ne le devint que sur certains points, grâce au zèle des intendants ou des évêques ; comme de coutume, le midi de la France en subit le premier toutes les rigueurs. L'émigration y avait cessé depuis longtemps ; tandis que les réformés normands ou dauphinois, au réveil de la persécution, cherchaient encore un refuge à l'étranger, tandis que la Suède, dévastée par les guerres de Charles XII, appelait à elle les protestants français, les paysans des Cévennes ou du Vivarais, passionnément attachés au sol qu'ils cultivaient, courbaient avec peine la tête sous l'orage, se réfugiant dans leurs rochers et leurs cavernes, laissant les chaumières désertes et les moissons perdues, revenant à leurs maisons et à leurs champs dès que les soldats s'étaient éloignés, toujours fidèles aux assemblées proscrites du désert et priant Dieu pour le roi, dont ils refusaient d'écouter les ennemis. Albéroni, et plus tard l'Angleterre, avaient cherché à détacher de leur allégeance les protestants persécutés ; la cour s'en émut ; on n'avait pas oublié les régiments huguenots de la bataille de la Boyne. Du fond de leurs cachettes, les pasteurs répondirent de la fidélité des troupeaux ; la voix de l'illustre et savant Basnage, depuis longtemps réfugié en Hollande, encouragea ses frères dans leur héroïque soumission. A mesure que les ministres expiraient sur le gibet, de nouveaux serviteurs de Dieu venaient les remplacer, élevés dans le séminaire qu'Antoine Court avait fondé à Lausanne, et qu'il parvenait à entretenir par les aumônes de l'Europe protestante. Ce fut là que le plus illustre des pasteurs du désert, Paul Rabaut, déjà marié et père d'un enfant, alla chercher l'instruction nécessaire à la vocation apostolique qu'il devait exercer pendant tant d'années, à travers tant et de si redoutables périls. « En me destinant à exercer le ministère dans ce royaume, écrivait-il en 1746 à l'intendant du Languedoc, Lenain d'Asfeldt, je n'ai pas ignoré à quoi je m'exposais ; aussi, je me suis regardé comme une victime dévouée à la mort. J'ai cru faire le plus grand bien dont j'étais capable, en me dévouant à l'état de pasteur. Les protestants étant privés du libre exercice de leur religion, ne croyant pas pouvoir assister aux exercices de la religion romaine,

ne pouvant avoir les livres dont ils auraient besoin pour s'instruire, jugez, monseigneur, quel pourrait être leur état, s'ils étaient absolument privés de pasteurs. Ils ignoreraient leurs devoirs les plus essentiels, et tomberaient, ou dans le fanatisme, source féconde d'extravagances et de désordres, ou dans l'indifférence et le mépris de toute religion. » La ferme modération, le courageux et simple dévouement que respire cette lettre, furent les traits distinctifs de la carrière de Paul Rabaut, comme de celle d'Antoine Court; à travers une persécution qui dura près de quarante ans, avec des alternatives de rigueur et de clémence, les chefs du protestantisme français surent contenir le désespoir, souvent renaissant, de leurs troupeaux. A l'occasion d'un soulèvement momentané sur les bords du Gardon, Paul Rabaut écrivit au gouverneur du Languedoc : « Quand j'ai voulu savoir d'où provenait le mal, il m'est revenu que diverses personnes, se voyant exposées à perdre leurs biens et leur liberté, ou à faire des actes contraires à leur conscience, par rapport à leurs mariages, ou au baptême de leurs enfants, et, ne sachant aucune issue pour sortir du royaume et mettre leur conscience en liberté, se sont abandonnées au désespoir et ont attaqué quelques prêtres, parce qu'elles les regardaient comme la première et principale cause des vexations qu'on leur fait. Encore une fois, je blâme ces gens-là, mais j'ai cru devoir vous exposer la cause de leur désespoir. Si l'on croit que mon ministère soit nécessaire pour calmer les esprits, je m'y prêterai avec plaisir. Surtout, si je pouvais assurer les protestants de ce pays-là qu'ils ne seront point vexés en leur conscience, je me ferais fort d'engager le grand nombre à arrêter ceux qui voudraient remuer, à supposer qu'il y en eût quelqu'un. » — A la parole de Paul Rabaut, le calme rentrait dans les âmes les plus agitées; parfois, son auditoire se composait de dix à douze mille fidèles; sa voix était si éclatante et si distincte qu'en plein champ elle parvenait aux plus éloignés. Il priaait avec une ferveur et une onction qui pénétraient tous les cœurs et les disposait à écouter avec fruit la parole de Dieu. Simple, grave, pénétrante plutôt qu'éloquente, sa prédication porte l'empreinte de son caractère comme sa vie. Esprit aussi modéré que fervent, aussi judicieux qu'héroïque, Paul Rabaut prêchait dans le désert, au péril de sa vie, des sermons qu'il avait composés dans une caverne. « Pendant plus de trente ans, dit l'un de ses biographes, il n'a habité que des grottes, des huttes et des cabanes, où on allait le relancer comme une bête féroce. Il habita longtemps

une cachette, qu'un de ses guides fidèles lui avait ménagée sous un tas de pierres et de ronces. Elle fut découverte par un berger, et, telle était la misère de sa condition, que, forcé de l'abandonner, il regrettait cet asile, plus propre à des bêtes fauves qu'à des hommes. »

Les bagnes étaient encore pleins des auditeurs de Paul Rabaut et les femmes protestantes languissaient encore dans le cachot malsain de la tour de Constance, lorsque le supplice du malheureux Calas, accusé d'avoir tué son fils, et la généreuse indignation de Voltaire portèrent un instant la lumière dans la sombre région des prisons et des gibets. Pour la première fois, l'opinion publique, ardemment émue, pesa sur la décision des persécuteurs. Calas était mort, mais l'arrêt du Parlement de Toulouse, qui l'avait condamné, fut cassé par un acte du conseil ; sa mémoire fut réhabilitée, et le jour de la tolérance commença de poindre pour les protestants français, en attendant l'aurore de la justice et de la liberté.

J'ai voulu retracer de suite, et sans interruption, les dernières et cruelles souffrances des protestants français ; j'en détourne maintenant les yeux avec un soulagement mêlé de respect et d'orgueil ; je sors de l'air libre du désert, pour retourner aux roués et aux efféminés de la cour de Louis XV. Le contraste était grand entre le gouvernement qui persécutait sans savoir pourquoi, et les victimes, qui souffraient pour une foi sans cesse ranimée dans leur âme par les supplices. Pendant deux siècles, la réforme française n'avait pas éprouvé un seul jour les redoutables dangers de l'indifférence et de la tiédeur.

Le jeune roi grandissait, toujours étranger aux affaires, uniquement occupé du plaisir de la chasse, beau, élégant, d'une figure noble et régulière, le regard froid et indifférent. Au mois de février 1725, il tomba malade ; pendant deux jours, le danger fut grand. M. le duc se crut menacé par l'élévation au trône de la maison d'Orléans. « Je n'y serai plus pris, » marmottait-il entre ses dents, en venant, la nuit, s'informer de la santé du roi, « s'il guérit, je le marierai. » Le roi guérit, mais l'infante n'avait que sept ans. Philippe V, qui avait un instant abdiqué le pouvoir royal, pour se retirer avec la reine dans un château lointain, au sein des forêts, venait de remonter sur le trône après la mort de son fils aîné, Louis I^{er}. La petite vérole avait enlevé le jeune monarque ; il n'avait pas régné huit mois. Élisabeth Farnèse, aidée du nonce du pape et de quelques moines qui lui étaient dévoués, avait

trionphé des scrupules religieux de son mari et des superstitieux conseils de son confesseur; elle régnait de nouveau sur l'Espagne, lorsqu'elle apprit que la petite infante reine, dont les fiançailles avec le roi de France lui avaient naguère causé tant de joie, allait être renvoyée de la cour de son royal époux. « Il faut faire partir l'infante et par le coche, pour que ce soit plutôt fait, » s'écria le comte de Morville, qui avait été chargé par madame de Prie de dresser la liste des princesses à marier en Europe. Le nombre s'élevait à quatre-vingt-dix-neuf, vingt-cinq catholiques, trois anglicanes, treize calvinistes, cinquante-cinq luthériennes et trois grecques. L'infante était déjà partie pour Madrid; les deux filles du Régent, la jeune veuve de Louis I^{er} et mademoiselle de Beaujolais, promise à don Carlos, étaient en route pour revenir en France; les conseillers du roi Louis XV cherchaient encore pour lui une femme. L'Espagne était mortellement offensée, sans que M. le duc eût su former une nouvelle alliance en échange de celle qu'il venait de rompre. Quelques tentatives engagées auprès du roi Georges I^{er} avaient échoué; une princesse anglaise ne pouvait abjurer le protestantisme. De semblables scrupules n'arrêtaient pas l'impératrice Catherine I^{re}, veuve de Pierre le Grand, et qui s'était emparée du pouvoir au détriment du petit-fils du czar; elle offrit à M. le duc sa seconde fille, la grande-duchesse Elisabeth, pour le roi Louis XV, promettant l'abjuration de la princesse et un traité qui assurerait aux intérêts de la France l'appui de toutes les forces moscovites. En même temps, les mêmes négociateurs proposaient au duc de Bourbon lui-même la main de Marie Leckzinska, fille de Stanislas, roi de Pologne dépossédé, en lui garantissant, à la mort du roi Auguste, la couronne de ce royaume.

Les propositions de la Russie furent rejetées. « La princesse de Moscovie, avait dit naguère M. de Morville, est née d'une mère de basse extraction et elle est élevée au milieu d'un peuple encore barbare. » Toute grande alliance paraissait impossible; M. le duc et madame de Prie cherchaient une reine qui leur appartint et qui leur assurât le cœur du roi. Leur choix tomba sur Marie Leckzinska, bonne, douce, simple, sans esprit et sans beauté, âgée de vingt-deux ans et vivant des aumônes de la France, auprès de ses parents exilés et réfugiés dans une vieille commanderie de templiers à Weissenbourg. Déjà le roi Stanislas avait pensé à marier sa fille au comte d'Estrées; le mariage avait échoué, sur le refus du Régent de faire le jeune



LOUIS XV
D'après un portrait de Vanloo.

seigneur duc et pair. La détresse de Stanislas, ses constantes supplications auprès de la cour de France assuraient la modeste soumission de la princesse. « Madame de Prie a fait la reine, comme je ferai demain mon valet de chambre, écrit le marquis d'Argenson, c'est pitié. »

Lorsque les premières ouvertures de M. le duc arrivèrent à Weissenbourg, le roi Stanislas entra dans la chambre où travaillaient sa femme et sa fille : « Tombons à genoux, dit-il, et remercions Dieu! — Mon père, s'écria la princesse, seriez-vous rappelé au trône de Pologne? — Dieu nous a fait une grâce plus étonnante, reprit Stanislas, vous êtes reine de France! »

« Je n'oublierai jamais l'horreur des calamités qu'on souffrait en France, quand la reine Marie Leckzinska y arriva, dit M. d'Argenson. Une pluie continuelle y avait apporté la famine, et elle était bien augmentée par le mauvais gouvernement sous M. le duc. Ce gouvernement, quoi qu'on en dit, était encore plus nuisible par son mal entendement que par des vues intéressées, qui n'y entraient pas pour autant qu'on disait. On se donnait des soins très-coûteux pour faire venir des blés étrangers; cela ne faisait qu'augmenter les alarmes, et, par conséquent, la cherté.

« Qu'on se représente la misère inouïe des campagnes! En ce moment, il s'agissait des moissons et récoltes de toutes sortes, qu'on n'avait pu encore ramasser par les pluies continuelles; le pauvre laboureur guettait un moment de sec pour les ramasser; cependant tout ce canton était battu de plusieurs verges. On avait fait partir les paysans pour accommoder les chemins où la reine devait passer, et ils n'en étaient que pires, au point que Sa Majesté pensa souvent se noyer; on la retirait de son carrosse à force de bras, comme on pouvait. Dans plusieurs gîtes, elle et sa suite nageaient dans l'eau qui se répandait partout, et cela malgré les soins inouïs qu'y avait donnés un ministère tyranique. »

Ce fut sous ces tristes auspices que Marie Leckzinska arriva à Versailles. Fleury n'avait pas fait objection au mariage. Louis XV l'acceptait, comme il avait laissé rompre son union avec l'Infante et la France avec l'Espagne. Un instant, M. le duc espéra remporter tout le fruit du mariage inégal qu'il venait de conclure pour le roi de France. La reine lui était dévouée; il l'engagea dans une intrigue contre Fleury. Le roi travaillait avec son vieux précepteur, la reine le fit demander,

il ne revint pas. Fleury attendit longtemps. M. le duc et Pâris-Duverney s'étaient trouvés chez la reine, ils avaient des papiers; le roi s'était mis à l'œuvre avec eux. Lorsqu'il rentra, enfin, dans son cabinet, Louis XV n'y trouva plus l'évêque; on le chercha; il n'était plus dans le palais.

Le roi était triste et boudeur; le duc de Mortemart, qui était gentilhomme de sa chambre, lui remit une lettre de Fleury. Celui-ci s'était retiré à Issy, dans la maison de campagne des Sulpiciens; il faisait ses adieux au roi, assurant qu'il était, depuis longtemps, résolu, selon les usages de sa jeunesse, à mettre quelque espace entre le monde et la mort. Louis se mit à pleurer; Mortemart lui proposa d'aller chercher Fleury, et s'en fit donner l'ordre. M. le duc fut contraint d'écrire la lettre de rappel. Le lendemain matin, l'évêque était à Versailles, toujours doux et modeste, et ne manifestant ni ressentiment, ni surprise. Six mois plus tard cependant, le roi partait de Versailles, pour aller visiter, à Rambouillet, le comte et la comtesse de Toulouse. M. le duc assistait à son départ: « Mon cousin, ne nous faites pas attendre pour souper, » dit gracieusement le jeune monarque. A peine ses équipages avaient-ils disparu qu'on apportait un billet: ordre était donné à M. le duc de quitter la cour et de se retirer provisoirement à Chantilly. Madame de Prie était exilée dans ses terres de Normandie, où elle mourut bientôt de dépit et de colère. Le chef de la maison de Condé ne sortit plus de l'obscurité politique qui convenait à ses talents. Fleury restait enfin seul maître du pouvoir.

Il s'en empara sans bruit et sans manifestations extérieures; uniquement jaloux de l'autorité efficace, il conseilla à Louis XV de ne point faire de premier ministre et de gouverner par lui-même, comme son bis-aïeul. Le roi suivit ce conseil, comme tous les autres, et laissa gouverner Fleury. C'était ainsi que l'évêque l'entendait; un calme assoupi succéda aux agitations qu'avait causées le gouvernement inconséquent et saccadé de M. le duc; les fêtes et les folles dépenses firent place à une sage économie, véritable et sérieux bienfait de l'administration de Fleury. Le commerce et l'industrie reprirent confiance, les affaires se développèrent; l'accroissement des récoltes justifia la diminution de l'impôt; la guerre, imminente au moment de la chute de M. le duc, semblait évitée; l'évêque de Fréjus devint le cardinal de Fleury; la cour de Rome paya sur-le-champ le service que lui avait rendu le nouveau ministre en affranchissant le clergé de l'impôt du cinquantième. « Dé-

diés à Dieu et hors du commerce des hommes, avait dit Fleury, les droits des églises sont irrévocables et ne peuvent être soumis à aucune taxe de confirmation ou autre. » Le clergé répondit à cette complaisante exposition de principes par un don gratuit de cinq millions. La lutte cessait partout; la France se trouvait en repos, sans éclat comme sans avenir.

Ce n'était désormais plus à Versailles que s'agitaient et se décidaient les destinées de l'Europe. Le renvoi de l'Infante avait porté un coup mortel au fragile édifice de la quadruple alliance, fruit des intrigues et de l'habileté diplomatique du cardinal Dubois. Philippe V et Élisabeth Farnèse, profondément ulcérés par l'affront qu'ils avaient subi, s'étaient hâtés de donner l'Infante au prince du Brésil, héritier du trône de Portugal, en même temps que le prince des Asturies épousait une fille de Jean V. Sous le voile de cette alliance, agréable à l'Angleterre, patronne fidèle du Portugal, le roi d'Espagne négociait ailleurs, avec l'empereur Charles VI, le plus ancien et jusqu'alors le plus implacable de ses ennemis. Ce prince n'avait point de fils et voulait assurer la succession de ses États à sa fille aînée, l'archiduchesse Marie-Thérèse. La Pragmatique-Sanction qui déclarait cette volonté attendait l'assentiment de l'Europe; celui de l'Espagne était d'un grand prix; elle offrait, en outre, l'ouverture de ses ports à la Compagnie d'Ostende, fondée naguère par l'Empereur pour lutter contre le commerce hollandais.

La maison d'Autriche divisait la maison de Bourbon, en opposant l'une à l'autre les deux branches de France et d'Espagne; le traité de Vienne fut conclu le 1^{er} mai 1725. Les deux souverains renoncèrent à toute prétention sur leurs États respectifs et proclamèrent, des deux parts, une pleine amnistie pour leurs partisans. L'Empereur reconnaissait les droits héréditaires de don Carlos sur les duchés de Toscane, Parme et Plaisance; il promettait, en même temps, ses bons offices auprès de l'Angleterre, pour en obtenir la restitution de Gibraltar et de Mahon. En dépit des négociations déjà entamées avec le duc de Lorraine, on fit même espérer aux deux fils d'Élisabeth Farnèse, don Carlos et don Philippe, la main des archiduchesses, filles de l'Empereur.

Lorsque le traité officiel fut publié, et que les articles secrets commencèrent à transpirer, l'Europe s'émut de la situation nouvelle qui lui était faite. Georges I^{er} se rendit dans ses États d'Allemagne, afin de surveiller de plus près les mouvements de l'Empereur. Le comte de

Broglié l'y rejoignit bientôt, au nom de la France. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume I^{er}, gendre du roi d'Angleterre, fut appelé à Hanovre. Emporté et bizarre, tyrannique, adonné aux excès les plus grossiers, le roi de Prusse avait cependant su former une armée excellente de soixante-dix mille hommes, tout en amassant un trésor militaire de vingt-huit millions ; il adhéra, non sans hésitation, au traité de Hanovre, conclu le 3 septembre 1725, entre la France et l'Angleterre. Malgré leur désir de ruiner la Compagnie d'Ostende, les Hollandais n'avaient pas encore signé la convention ; Frédéric-Guillaume s'inquiétait de leur intervention : « Je me déclare contre l'Empereur, disait-il dans un écrit qu'il communiqua, le 5 décembre, aux ambassadeurs de France et d'Angleterre ; il ne manquera pas de faire agir contre moi les Moscovites et les Polonais. Je demande si Leurs Majestés me tiendront alors le dos libre ? L'Angleterre, étant tout environnée de la mer, et la France, se trouvant couverte de places fortes, se croient assez en sûreté, tandis que la plupart de mes États est exposée à tout ce qu'on voudra entreprendre. Par ce dernier traité, j'entre donc en guerre pour le bien de messieurs les Hollandais, pour qu'ils puissent vendre le thé, café, fromages et porcelaines plus cher ; ces messieurs ne veulent pas faire la moindre chose pour moi, et moi je dois tout faire pour eux. Messieurs, dites-moi, est-il équitable ? Si vous prenez à l'Empereur ses vaisseaux et lui ruinez son commerce d'Ostende, sera-t-il plus petit empereur qu'il l'est à cette heure ? Le pot aux roses est qu'on prendra des provinces à l'Empereur, mais lesquelles, et à qui tomberont-elles en partage ? Où sont les troupes ? Où est le *réquisit* pour faire la guerre ? Puisqu'on veut commencer la danse, il faut bien la commencer. Après la guerre, on fait la paix. M'oubliera-t-on ? Serai-je le dernier ? Faudra-t-il que je signe par force ? » Le grossier bon sens du Vandale l'emporta bientôt sur les alliances de famille ; Frédéric-Guillaume rompit avec l'Angleterre et la France pour se rallier au parti de l'Empereur. La Russie, naguère si empressée à l'égard de la France, avait fait des avances à l'Espagne : « L'envoyé du czar est le plus silencieux Moscovite qui soit jamais venu de Sibérie, écrivait le maréchal de Tessé. Le bonhomme don Miguel Guerra est le ministre avec lequel il traite, et la valeur de huit ou dix apoplexies fait qu'il est obligé de tenir sa tête avec ses mains, parce que sa bouche tournerait absolument sur son épaulement. Dans leur audience, chacun se mit, vis-à-vis l'un de l'autre, dans des fauteuils, et, après un quart d'heure de silence, le Moscovite ouvrit

la bouche et dit : « Monsieur, j'ai ordre de l'empereur, mon maître, « d'assurer le roi catholique qu'il l'aime beaucoup. — Et moi, répli- « qua Guerra, je vous assure que le roi, mon maître, aime beaucoup « l'empereur, votre maître. » Après cette conversation laconique,



MARIE LECKZINSKA

D'après un portrait de Nattier.

ils se regardèrent un quart d'heure, sans rien dire, et l'audience finit. »

La tradition de Pierre le Grand défendait toute alliance avec l'Angleterre ; M. de Campredon, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg,

cherchait à détruire cette prévention. L'un des ministres de l'impératrice, Jokosinski, sortit brusquement de la conférence; il était à moitié ivre, et il courut jusqu'à l'église où reposaient les restes du czar : « O mon maître! cria-t-il devant tout le peuple, sors du tombeau et viens voir comme on foule aux pieds ta mémoire! » L'antipathie pour l'Angleterre éloigna cependant Catherine I^{re} de la ligue de Hanovre : elle s'allia avec l'Empereur. La France ne tarda pas à se rapprocher de l'Espagne. Philippe V supportait toujours avec peine les dissensions de famille; il se réconcilia avec son neveu et accepta l'intervention du cardinal Fleury dans ses dissentiments avec l'Angleterre. L'alliance, signée à Séville le 29 novembre 1729, assurait à l'Espagne, en échange de certains avantages commerciaux, la coopération de l'Angleterre en Italie. Le duc de Parme venait de mourir; l'infant don Carlos, soutenu par une flotte anglaise, prit possession de ses États. Élisabeth Farnèse avait, enfin, mis le pied en Italie. Elle n'y rencontrait plus l'habile et ambitieux monarque dont la diplomatie avait si longtemps gouverné les affaires de la péninsule; Victor-Amédée venait d'abdiquer. Un an à peine s'était écoulé depuis cette résolution, lorsque, tout à coup, par crainte, disait-on, de voir son père reprendre le pouvoir, le nouveau roi Charles-Emmanuel le fit arrêter dans son château de Pontarlier. « Ce sera un beau sujet de tragédie que ce qui arrive présentement au roi de Sardaigne Victor, écrit le marquis d'Argenson. Quelle catastrophe sans mourir! Un grand roi, qui a tourmenté l'Europe par ses vertus et ses vices, par son courage, ses artifices et ses perfidies, qui s'était formé une cour d'esclaves, qui avait rendu son État redoutable par son industrie et ses travaux, infatigable dans ses desseins, inquiet en chaque branche de gouvernement, ne nourrissant que de grands projets, deviné en chaque chose pour de plus grands desseins qu'on ne lui avait encore vu exécuter, ce roi abdique en un moment imprévu, et, presque aussitôt, le voilà qui se trouve arrêté par un fils dont il était le bienfaiteur, si récemment et si extraordinairement! Ce fils est un jeune prince sans mérite, sans courage et sans capacité, doux et gouverné. Ses ministres lui ont persuadé d'être ingrat; il exécute le comble du crime, sans être né pour le crime, et voilà son père enfermé comme un ours dans une prison, gardé à vue comme un furieux, et séparé de la femme qu'il avait choisie pour consolation dans sa retraite! » L'indignation publique força cependant bientôt la main aux ministres de Charles-Emmanuel : Victor-Amédée fut délivré; sa femme, retenue dans

une captivité odieuse, lui fut rendue; il mourut, peu après, dans ce même château de Pontarlier, d'où il avait été enlevé, sans que les princes qui lui tenaient par les liens les plus étroits du sang eussent seulement réclamé en sa faveur.

Les efforts communs de Fleury et de Robert Walpole, premier ministre du roi d'Angleterre, avaient longtemps réussi à maintenir la paix générale; la mort imprévue d'Auguste de Saxe, roi de Pologne, la vint troubler tout à coup. C'était, dès lors, le malheureux sort de la Pologne, d'être constamment, en Europe, une source d'agitation et de discorde. L'Électeur de Saxe, fils d'Auguste II, était soutenu par l'Autriche et par la Russie; le parti national, en Pologne, appelait Stanislas Leckzinski; il fut élu à la Diète par soixante mille gentilshommes et partit pour prendre possession du trône, comptant sur les promesses de son gendre et sur l'élan militaire qui se ranimait en France. Les jeunes gens brûlaient de faire leurs preuves de courage; les vieux généraux de Louis XIV se lassaient de l'oisiveté.

L'ardeur du cardinal de Fleury ne répondait pas à celle des amis du roi Stanislas. La Russie et l'Autriche déployaient des forces imposantes en faveur de l'Électeur de Saxe; la France envoya, tardivement, un corps de quinze cents hommes; ce secours dérisoire n'était pas encore arrivé, que déjà Stanislas Leckzinski, obligé de s'éloigner de Varsovie, s'était enfermé dans Dantzick. Le général autrichien avait investi la place.

La nouvelle du bombardement de Dantzick accueillit le petit corps français comme il approchait du fort de Wechselmunde. Le commandant sentit son impuissance; au lieu de débarquer ses troupes, il fit voile vers Copenhague. L'ambassadeur de France auprès de cette cour, le comte de Plelo, vit avec indignation la retraite de ses compatriotes, et, rassemblant à la hâte une centaine de volontaires, il appelle chez lui les chefs du corps expéditionnaire: « Comment avez-vous pu vous résoudre à ne point combattre à tout prix? demanda-t-il. — C'est aisé à dire, répartit brusquement l'un des officiers, quand on est en sûreté dans son cabinet. — Je n'y serai pas longtemps! » s'écrie le comte et il les presse de retourner avec lui à Dantzick. L'officier commandant le détachement, M. de La Peyrouse Lamotte, cède à ses instances. Tous les deux partent, assurés à la fois de l'inutilité de leur entreprise et de la nécessité où l'honneur de la France les met de la tenter. Avant de s'embarquer, le comte de Plelo écrit à M. de Chauvelin, alors garde

des sceaux : « Je suis sûr que je ne reviendrai pas, je vous recommande ma femme et mes enfants. » A peine la vaillante petite troupe avait-elle pris terre sous le fort de Wechsellmunde, qu'elle marchait aux lignes russes, s'ouvrant un chemin à travers les piques et les mousquets, dans l'espoir de rejoindre les assiégés, qui opéraient en même temps une sortie. On reculait déjà devant une telle audace, lorsque M. de Plelo tomba mortellement atteint ; les bataillons ennemis avaient enveloppé les Français. La Peyrouse parvint cependant à opérer sa retraite et il ramena sa petite troupe dans le camp qu'elle avait établi sous la garde du fort. Pendant un mois, les Français rivalisèrent de courage avec les défenseurs de Dantzick ; lorsqu'ils capitulèrent enfin, le 25 juin, le général Munich avait conçu une telle estime pour leur courage qu'il leur accorda l'autorisation de s'embarquer avec armes et bagages. Quelques jours plus tard, le roi Stanislas s'échappait seul de Dantzick, contrainte enfin de se rendre le 7 juillet, et cherchait un refuge dans les États du roi de Prusse. Quelques seigneurs polonais vinrent le rejoindre à Kœnigsberg. La guerre de partisans continuait encore, mais les armes et l'influence de l'Autriche et de la Russie l'avaient emporté ; le parti national était vaincu en Pologne. Le pape délia les gentilshommes polonais du serment qu'ils avaient fait de ne jamais confier la couronne à un étranger. Auguste III, reconnu par la masse de la nation, devint le docile instrument de la Russie, pendant qu'en Allemagne et en Italie les Autrichiens se voyaient attaqués à la fois par la France, l'Espagne et la Sardaigne.

Le maréchal de Berwick avait pris le fort de Kehl, au mois de décembre 1733 ; il avait forcé les lignes des Autrichiens à Erlingen, au début de la campagne de 1734, et il venait d'ouvrir la tranchée contre Philipsbourg, lorsqu'il s'avança imprudemment dans une reconnaissance, entre les feux des assiégeants et des assiégés ; un boulet le frappa mortellement, il expira sur-le-champ, comme le maréchal de Turenne ; il avait soixante-trois ans. Le duc de Noailles, qui reçut aussitôt le bâton de maréchal, lui succéda dans le commandement de l'armée, d'accord avec le maréchal d'Asfeldt. Philipsbourg fut pris, après quarante-huit jours de tranchée ouverte, sans que le prince Eugène, toujours à portée, eût fait aucune tentative pour délivrer la ville. Il n'avait pas approuvé la guerre : « Des trois empereurs que j'ai servis, disait-il, le premier, Léopold, a été mon père ; l'empereur Joseph était mon frère ; celui-ci est mon maître. » Eugène était vieux et fati-



MORT DE PLELO

gué ; il conservait son habileté, mais l'ardeur lui manquait. Les maréchaux de Noailles et d'Asfeldt n'étaient pas d'accord ; la France ne profita pas de ses avantages. La campagne de 1735 fut languissante en Allemagne.

Elle n'avait pas plus d'éclat en Italie, où les débuts de la guerre avaient été brillants. Toujours présomptueux, malgré ses quatre-vingt-deux ans, Villars était parti pour prendre le commandement de l'armée d'Italie, en disant au cardinal Fleury : « Le roi peut disposer de l'Italie, je vais la lui conquérir. » En trois mois, presque tout le Milanais était, en effet, soumis. Crémone et Pizzighitone s'étaient rendues ; mais déjà le roi Charles-Emmanuel ralentissait ses efforts avec le prudent égoïsme ordinaire à sa maison. Les contingents sardes n'arrivaient pas ; les Autrichiens avaient gagné un passage sur le Pô ; Villars se préparait cependant à le forcer, lorsqu'un gros corps ennemi vint fondre sur lui. On pressait le roi de Sardaigne de se retirer : « Ce n'est ainsi qu'il faut sortir d'ici, » s'écria le maréchal, et, mettant l'épée à la main, il chargea à la tête des gardes du corps ; Charles-Emmanuel l'imita ; les Autrichiens furent enfoncés. « Sire, dit Villars au roi qui le complimentait, ce sont les dernières étincelles de ma vie, — c'est ainsi, qu'en partant, je lui fais mes adieux. »

La mort, en effet, avait déjà saisi sa proie ; le vieux maréchal n'eut pas le temps de retourner en France pour y rendre le dernier soupir ; il était expirant à Turin, lorsqu'il apprit la mort du maréchal de Berwick devant Philipsbourg : « Cet homme-là a toujours été heureux, » dit-il. Le 17 juin 1734, Villars mourait à son tour, par une coïncidence étrange, dans la chambre même où il était né, lorsque son père était ambassadeur de France auprès du duc de Savoie.

Quelques jours plus tard, les maréchaux de Broglie et de Coigny battaient les Autrichiens devant Parme ; le général en chef, M. de Mercy, avait été tué le 19 septembre ; le prince de Wurtemberg succomba à son tour, à la bataille de Guastalla, sans que ces succès des Français amenassent aucun résultat sérieux. Les Espagnols s'étaient emparés du royaume de Naples et de la Sicile presque entière ; les Autrichiens s'étaient repliés sur le Tyrol, ne conservant de garnison qu'à Mantoue. Le duc de Noailles, alors à la tête de l'armée, se préparait à faire le siège de cette place, achevant ainsi cet affranchissement de l'Italie que dès lors on rêvait en France, mais le roi de Sardaigne et la reine d'Espagne se disputaient déjà Mantoue ; les troupes sardes se

retirèrent, et ce fut au sein de son inaction forcée que le duc de Noailles apprit l'armistice signé en Allemagne. Le cardinal de Fleury, las de la guerre qu'il avait faite à regret, inquiet des complications nouvelles qu'il prévoyait en Europe, avait déjà entamé des négociations ; les préliminaires furent signés à Vienne, au mois d'octobre 1735.

Les conditions du traité étonnèrent l'Europe. Le cardinal de Fleury avait renoncé à l'ambitieuse pensée que lui avait inspiré Chauvelin ; il ne prétendait plus imposer à l'empereur l'émancipation complète de l'Italie, mais il y disposait à son gré des États et remaniait à sa fantaisie les territoires. Le royaume de Naples et les deux Siciles étaient assurés à don Carlos, qui renonçait à la Toscane et aux duchés de Parme et de Plaisance. Ces trois principautés devaient former l'apanage du duc François de Lorraine, fiancé de l'archiduchesse Marie-Thérèse. C'était là que la France trouvait sa part du butin ; en échange des États qui lui étaient constitués en Italie, le duc François cédait les duchés de Lorraine et de Bar au roi Stanislas ; celui-ci renonçait solennellement au trône de Pologne, tout en conservant le titre de roi et en reprenant possession de ses biens ; après lui, la Lorraine et le Barrois devaient être réunis à la couronne de France, comme la dot et l'héritage de cette reine, naguère élevée au trône par une basse intrigue et qui assurait ainsi à sa patrie nouvelle une province, tant de fois prise et reprise, objet de tant de traités et de négociations, et dès lors si tendrement chérie de la France.

Les négociations avaient été longues. L'Angleterre, étrangère à la guerre, avait pris part aux propositions diplomatiques. La reine d'Espagne eût voulu conserver les États du nord de l'Italie, comme ceux du midi : « Ne me donnera-t-on pas tantôt un nouvel héritier ? » disait le duc de Toscane, Jean Gaston de Médicis, dernier et indigne rejeton de cette illustre famille et qui se mourait sans postérité. « Quel est le troisième enfant que la France et l'empire comptent m'attribuer ? » Le roi de Sardaigne ne gagnait que Novare et Tortone, tandis que l'empereur reprenait le Milanais. La France renonçait à toutes ses conquêtes en Allemagne, elle garantissait la Pragmatique-Sanction. La Russie évacuait la Pologne ; la paix semblait solidement établie en Europe. Le cardinal de Fleury se hâta de la consolider, en éloignant du pouvoir le politique ambitieux et hardi dont il redoutait l'influence. « Chauvelin avait escamoté la guerre à Fleury, disait le prince de Prusse, plus tard

le grand Frédéric; Fleury lui escamote, en retour, la paix et le ministère. »

« Il faut convenir, écrivait M. d'Argenson, que la situation de M. le cardinal de Fleury et de M. le garde des sceaux, l'un par rapport à l'autre, est singulière aujourd'hui. Le cardinal, désintéressé, compatissant, avec des vues droites, mais de trop peu d'exécution, de trop peu de courage, ne faisant rien que par l'excès des importunités et mesurant ses facilités au nombre et non au poids desdites importunités, le ministre, dis-je, croit devoir remplir sa place tant qu'il sera en ce monde. Il n'a avancé si loin M. le garde des sceaux que comme sienne créature, le croyant du tout à lui, bon, aimable et d'un solide mérite, sans le secours d'aucune intrigue; son adjonction au premier ministre a donc mis M. le garde des sceaux en butte à tous les ministres. Il a pris sur lui tous les refus et a laissé au cardinal l'honneur des bienfaits et des grâces; il s'est porté d'imagination au temps où il gouvernerait seul et il voulait que les affaires allassent d'avance sur le pied où il comptait les mettre. Il faut convenir, sur cela, qu'il pense avec trop d'élévation et de grandeur pour l'État; il aimerait à remuer l'Europe comme les grands ministres; on l'accuse de tenir de M. de Louvois, dont il est parent. Or M. le cardinal est d'un caractère tout opposé à celui de cet adjoint. M. Chauvelin l'a embarqué dans plusieurs grandes entreprises et dans celle de la dernière guerre; à peine Son Éminence est-elle embarquée par quelque passion qu'on attise, que le froid revient et l'envie de sortir d'affaire devient une autre passion chez lui. En tout cela, je ne vois pas grand mal que M. le garde des sceaux ne soit plus ministre, car je n'aime qu'une politique bourgeoise, où l'on vit bien avec ses voisins et où on n'est que leur arbitre, afin de travailler une bonne fois, et de suite, à perfectionner le dedans du royaume et à rendre les Français heureux. »

M. d'Argenson ne se trompait pas, le temps de la grande politique étrangère était passé pour la France. Un roi frivole et indifférent à ses affaires comme à sa gloire; un ministre vieux, économe et timide; quelques ambitieux, à vues plus hardies que sages, tels étaient désormais les instruments dont disposait la France; les ressources étaient insuffisantes pour le gouvernement intérieur; la paix de Vienne et l'annexion de la Lorraine furent les derniers succès sérieux de la politique extérieure. Chauvelin eut cet honneur d'y avoir attaché son nom avant de disparaître à jamais, dans sa retraite de Grosbois, pour

user sa vie en vains regrets du pouvoir perdu, comme en vains efforts pour le reconquérir.

La paix régnait en Europe et le cardinal de Fleury gouvernait la France, sans rival et sans opposition. Il avait naguère, comme Richelieu, auquel il n'aimait cependant pas à être comparé, triomphé des révoltes parlementaires. Jaloux de ses droits anciens et traditionnels, le Parlement prétendait partager avec le gouvernement le soin de veiller à la conduite du clergé. C'était à ce titre qu'il avait repoussé l'introduction de la Légende de Grégoire VII, récemment canonisé à Rome, et qu'il avait cherché à s'immiscer dans les querelles religieuses que suscitaient alors les prétendus miracles opérés sur le tombeau du diacre Pâris, pieux et modeste janséniste, mort récemment en odeur de sainteté, dans la paroisse Saint-Médard. Le cardinal avait fait fermer le cimetière, pour couper court aux spectacles étranges que donnaient les convulsionnaires, et, pour briser l'opposition du Parlement, le roi avait ordonné, en lit de justice, l'enregistrement de toutes les bulles papales, à la suite de la bulle *Unigenitus*. En vain d'Aguesseau, rappelé au siège de chancelier, avait-il exhorté le Parlement à céder ; il avait baissé dans l'estime publique. L'abbé Pernelle, conseiller ecclésiastique, aussi distingué par son talent que par son courage, proposa une déclaration solennelle, analogue, dans le fond, aux *maximes* de l'Église gallicane, naguère rédigées par Bossuet, dans l'assemblée du clergé de France. L'arrêté du Parlement fut cassé par le conseil. Un ordre du roi, interdisant la discussion, fut apporté à la cour par le comte de Maurepas ; on en devina le contenu, et le Parlement refusa de l'ouvrir. Le roi réitéra ses injonctions. « Si Sa Majesté était au Louvre, s'écria l'abbé Pernelle, il serait du devoir de la Cour de lui aller faire savoir comment on exécute ses ordres. » — « Marly n'est pas si loin ! » cria vivement un jeune conseiller aux enquêtes. — « A Marly ! à Marly ! » répéta aussitôt toute la Chambre ; les vieux conseillers eux-mêmes murmuraient entre leurs dents : « A Marly ! » Quatorze carrosses emmenèrent à Marly cinquante magistrats, les présidents en tête. Le roi refusa de les recevoir ; en vain, le premier président insista auprès du cardinal de Fleury ; le monarque et son Parlement restaient également obstinés. « Triste situation ! s'écriait l'abbé Pernelle, de ne pouvoir remplir ses devoirs sans tomber dans le crime de désobéissance ! Nous parlons, et on nous défend la parole ; nous délibérons, et on nous menace. Que nous reste-t-il donc, dans cette situation déplorable, sinon

de représenter au roi l'impossibilité d'exister sous forme de Parlement, sans la permission de parler, l'impossibilité, par conséquent, de continuer nos fonctions? » L'abbé Pernelle fut enlevé dans la nuit, et confiné dans l'abbaye de Corbigny, en Nivernais, dont il était titulaire. D'autres conseillers furent arrêtés; cent cinquante magistrats donnèrent aussitôt leur démission. Se levant au milieu de l'assemblée, ils sortirent deux à deux, revêtus de leurs longues robes rouges, et traversèrent la foule en silence. On criait sur leur passage : « Voilà de vrais Romains, et les pères de la patrie! » — « Tous ceux qui ont vu cette marche, dit l'avocat Barbier, assurent qu'elle avait quelque chose d'auguste et qui saisissait. » Le gouvernement n'accepta pas les démissions, la lutte continuait. Cent trente-neuf membres reçurent des lettres de cachet, apportées par des mousquetaires, pour les exiler aux quatre coins de la France. La Grand'Chambre avait été épargnée; les vieux conseillers, restés seuls, enregistrèrent purement et simplement les déclarations du garde des sceaux. Une fois de plus, le Parlement était dompté, il avait témoigné de sa complète impuissance politique; la main de fer de Richelieu, la suprême adresse de Mazarin, n'étaient plus nécessaires pour lui imposer silence; la prudente modération, la froideur réservée du cardinal de Fleury avaient suffi à l'entreprise. « Le ministre, vainqueur du Parlement, était devenu l'arbitre de l'Europe, » a dit Frédéric II, dans son *Histoire de mon temps*. Le niveau des intelligences et des volontés s'était partout abaissé à l'égal du gouvernement de la France; malheureusement, le jour venait où les trônes de l'Europe allaient se trouver occupés par des esprits plus fermes et plus étendus, tandis que la France passait lentement des mains d'un ministre plus qu'octogénaire à celles d'un monarque voluptueux, gouverné par ses courtisans et ses favorites. Frédéric II, Marie-Thérèse, lord Chatham, Catherine II, allaient paraître sur la scène; nous n'avions à leur opposer que le cardinal de Fleury mourant; après lui, le roi Louis XV et madame de Pompadour.

Ce fut au milieu de cet état de choses que la mort de l'empereur Charles VI, le 20 octobre 1740, vint jeter en Europe un ferment nouveau de discorde et de guerre. Marie-Thérèse, fille aînée de l'empereur, était âgée de vingt-trois ans, belle, vertueuse, d'un caractère élevé et résolu; ses droits à l'héritage paternel avaient été garantis par toute l'Europe. L'Europe cependant se leva bientôt presque entière pour les contester. L'Électeur de Bavière réclamait les domaines de la

maison d'Autriche, en vertu d'un testament de Ferdinand I^{er}, père de Charles-Quint. Le roi de Pologne faisait valoir les droits de sa femme, fille de l'empereur Joseph I^{er}. L'Espagne élevait ses prétentions sur la Hongrie et la Bohême, apanage de la branche aînée de la maison d'Autriche. La Sardaigne voulait sa part en Italie. La Prusse avait un nouveau souverain, qui ne parlait guère, mais qui agit le premier.

Tenu longtemps par son père dans une captivité cruelle, toujours soigneusement éloigné des affaires, et contraint, pour passer le temps, à s'occuper de littérature et de science, Frédéric II était monté sur le trône, au mois d'août 1740, avec la réputation d'un esprit cultivé, libéral, accessible aux idées généreuses. Voltaire, avec lequel il s'était lié, avait fait retentir partout ses éloges ; le premier acte du nouveau roi révéla des qualités que Voltaire n'avait pas devinées. Le 23 décembre, au sortir d'un bal masqué, il partit en poste pour la frontière de la Silésie ; il y avait amassé trente mille hommes de troupes. Sans avis préalable, sans déclaration de guerre, il entra aussitôt sur le territoire autrichien, à peine défendu par un corps de trois mille hommes et quelques garnisons. Avant la fin de janvier 1741, les Prussiens étaient maîtres de la Silésie. « Je vais, je crois, jouer votre jeu, avait dit Frédéric, en partant, à l'ambassadeur de France ; si les as me viennent, nous partagerons. »

Cependant la France, comme la plupart des autres nations, avait reconnu la jeune reine de Hongrie. Elle avait été proclamée à Vienne, le 7 novembre 1740 ; tous les États de son père lui avaient prêté foi et hommage. Elle avait consenti à jurer aux Hongrois le vieux serment du roi André II, constamment rejeté par la maison de Hapsbourg : « Si moi, ou quelqu'un de mes successeurs, en quelque temps que ce soit, veut enfreindre vos privilèges, qu'il vous soit permis, en vertu de cette promesse, à vous et à vos descendants, de vous défendre, sans pouvoir être traités comme rebelles. »

Lorsque Frédéric II, campé au milieu des provinces conquises, fit proposer à Marie-Thérèse de lui céder la basse Silésie, sur laquelle ses aïeux avaient toujours élevé des prétentions, l'assurant, en retour, de son amitié et de son appui, la jeune reine, profondément offensée, répondit avec hauteur qu'elle défendait ses sujets et ne les vendait pas. Une armée autrichienne s'avancit en même temps contre le roi de Prusse ; elle était commandée par le

comte de Neipperg. La rencontre eut lieu à Molwitz, sur les bords de la Neiss. Un instant, Frédéric, entraîné par la déroute de sa cavalerie, crut la bataille perdue, et son premier pas vers la gloire, une journée néfaste. L'infanterie, formée par le vieux prince d'Anhalt, commandée par le maréchal Schwerin, naguère compagnon de Charles XII, releva le sort du combat; ce fut la victoire qu'on vint annoncer au prince fugitif; les Autrichiens s'étaient retirés en désordre. L'Europe fit honneur au roi de Prusse de ce premier succès, dû surtout à l'excellente organisation des troupes de son père. « Chaque bataillon, dit Frédéric, était une batterie ambulante, dont la vitesse de la charge triplait le feu, ce qui donnait aux Prussiens l'avantage d'un contre trois. »

Cependant, à l'héritage de la maison d'Autriche, attaqué et entamé, s'ajoutait la question de l'Empire. Deux concurrents étaient en présence : le duc François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, qu'elle avait nommé régent de ses États, et l'Électeur de Bavière, petit-fils du fidèle allié de Louis XIV, seul catholique parmi les Électeurs laïques de l'Empire, et qui n'attendait qu'un signal de la France pour agir, à son tour, contre la reine de Hongrie.

Les intentions du cardinal de Fleury restaient encore vagues et secrètes. Naturellement et obstinément pacifique, il se sentait engagé par la confirmation de la Pragmatique-Sanction, naguère renouvelée, lors du traité de Vienne. Le roi affectait l'indifférence : « Qui faites-vous empereur, Souvré? demandait-il à l'un de ses courtisans. — Ma foi, Sire, dit le marquis, je m'en embarrasse peu; mais si Votre Majesté voulait, elle nous en dirait des nouvelles mieux que qui que ce soit. — Non, dit le roi, je ne m'en mêlerai pas, je regarderai cela du Mont-Pagnotte¹. — Ah! Sire, répliqua Souvré, Votre Majesté y aura bien froid et y sera bien mal logée. — Pourquoi? dit le roi. — Sire, répondit Souvré, c'est que vos ancêtres n'y ont jamais fait bâtir de maison. » — « La réponse est fort jolie, ajoute l'avocat Barbier, et à l'égard de la demande, on n'en peut rien dire, parce que le roi est fort dissimulé. »

Une intrigue puissante poussait le roi à la guerre. Le cardinal de Fleury, prudent, économe, timide, avait pris du goût pour un homme d'un esprit aventureux et parfois chimérique. « Le comte

¹ Poste d'observation, à l'abri du canon.

de Belle-Isle, petit-fils de Fouquet, avait, dit M. d'Argenson, plus d'idées que de jugement, et plus de feu que de force, mais il visait au très-grand. » Il rêvait le remaniement de la carte de l'Europe, et la formation d'une ceinture de petits États destinés à protéger la France contre les entreprises de l'Autriche. Louis XV ne prétendait à rien, ne demandait rien pour prix de son assistance; mais la France était liée de tout temps à la Bavière; elle devait à l'Électeur de le porter au trône impérial. S'il arrivait plus tard, dans le démembrement des États autrichiens, que les Pays-Bas échussent en partage à la couronne de France, c'était la suite naturelle des conquêtes passées de la Flandre, de la Lorraine et des Trois-Évêchés. Le comte de Belle-Isle n'inquiétait pas de ses rêves le vieux cardinal, il était modeste dans ses prétentions militaires. La marine française était perdue, à peine le roi pouvait-il mettre vingt vaisseaux à la mer; peu importait, l'Angleterre et la Hollande ne prenaient pas part à la lutte; l'Autriche n'était pas une puissance maritime; l'Espagne s'unissait à la France pour soutenir l'Électeur. Un corps de quarante mille hommes fut mis sous les ordres de ce prince, qui reçut le titre de lieutenant général des armées du roi de France. Louis XV n'agissait qu'en qualité d'allié et d'auxiliaire de la Bavière. Cependant le maréchal de Belle-Isle, ambassadeur et plénipotentiaire du roi en Allemagne, venait de signer un traité avec Frédéric II, garantissant à ce monarque la basse Silésie. En même temps, une seconde armée française, sous les ordres du maréchal de Maillebois, entra en Allemagne; la Saxe et la Pologne venaient de se joindre à la coalition. Le roi d'Angleterre, Georges II, fidèle à la Pragmatique-Sanction, accouru en Hanovre pour y lever des troupes, se trouva menacé par Maillebois, et signa un traité de neutralité. L'Électeur avait été proclamé, à Lintz, archiduc d'Autriche; nulle part l'armée franco-bavaroise ne rencontrait d'obstacle. Le roi de Prusse occupait la Moravie; la haute et la basse Autriche avaient été conquises sans coup férir, et déjà les partis ennemis menaçaient Vienne. Le succès de l'invasion semblait un rêve, mais l'Électeur ne sut pas profiter de la fortune qui s'offrait à lui. Au moment d'entrer dans la capitale abandonnée par Marie-Thérèse, il recula et marcha vers la Bohême; les portes de Prague ne s'ouvrirent pas comme celles de Passau ou de Lintz, il fallut en former le siège. Le grand-duc de Toscane s'avancait au secours de la ville; on résolut de donner l'assaut.



MARIE-THÉRÈSE A L'ASSEMBLÉE DES MAGNATS

Déjà le comte Maurice de Saxe, fils naturel du feu roi de Pologne, le plus habile et bientôt le plus illustre de tous les généraux qui servaient la France, s'était opposé au mouvement rétrograde vers la Bohême. Devant Prague, il fit venir Chevert, lieutenant-colonel du régiment de Beauce, d'une modeste origine, mais qui devait s'élever, par son courage et son mérite, au premier rang de l'armée; les deux officiers firent une reconnaissance; on choisit le moment et le point d'attaque. A l'entrée de la nuit du 25 novembre 1741, Chevert appela un grenadier : « Tu vois cette sentinelle? demanda-t-il au soldat. — Oui, mon colonel. — Elle va te crier : Qui va là? — Oui, mon colonel. — Elle tirera sur toi, elle te manquera. — Oui, mon colonel. — Tu la tueras, et je suis à toi. » Le grenadier salue et monte à l'assaut, le corps de la sentinelle roulait à peine sur le rempart que le colonel Chevert suivait le soldat; le fils aîné du maréchal de Broglie était derrière lui.

Cinquante hommes avaient escaladé la muraille avant que l'alarme se répandit dans la ville; une porte enfoncée laissa bientôt pénétrer le comte de Saxe avec un corps de cavalerie. Le lendemain, l'Électeur était couronné comme roi de Bohême; le 13 janvier 1742, il fut proclamé Empereur, sous le nom de Charles VII.

Quelques semaines avaient suffi pour couronner le succès, moins de temps suffit à le détruire. En fuyant Vienne, Marie-Thérèse avait cherché un refuge en Hongrie; l'assemblée des États était réunie à Presbourg; elle y parut, vêtue de deuil, tenant dans ses bras son fils, à peine âgé de six mois. Déjà elle avait su s'attacher les magnats par la confiance qu'elle leur avait témoignée; elle leur tendait son enfant : « Je suis abandonnée de mes amis, dit-elle en latin, langue encore en usage, en Hongrie, dans les classes supérieures; je suis poursuivie par mes ennemis, attaquée par mes parents, je n'ai de ressource qu'en votre fidélité et votre courage; mon fils et moi, nous attendons de vous notre salut. »

A peine les palatins laissèrent-ils à la reine le temps d'achever; déjà les sabres étaient hors du fourreau et brillaient au-dessus des têtes. Le premier, le comte Bathiany s'écria : « *Moriamur pro rege nostro Maria Theresa!* » Le même cri se répétait de toutes parts; Marie-Thérèse, retenant ses larmes, remerciait ses défenseurs du geste et de la voix; elle attendait bientôt un second enfant : « J'ignore, écrivait-elle à la duchesse de Lorraine, sa belle-mère, s'il me restera une ville pour y faire mes couches. » La Hongrie tout entière se levait pour protéger sa sou-

veraine contre l'excès de ses infortunes ; le même élan se répandit bientôt dans les provinces autrichiennes ; des corps de milices irrégulières, sauvages, cruelles, se formèrent sur tous les points, attaquant et massacrant les détachements français qu'ils rencontraient, et donnant à la guerre un caractère de férocité qui se manifesta surtout avec excès contre la Bavière. Le comte de Ségur, assiégé dans Lintz, fut obligé de capituler, le 26 janvier, et le lendemain du jour où l'Électeur de Bavière recevait la couronne impériale à Francfort, — le 12 février 1742, — les Autrichiens, sous les ordres du général Khevenhuller, s'emparèrent de Munich, livré au pillage. On commençait alors à se moquer, dans Paris, de l'Empereur qu'on venait de faire après un interrègne de plus d'un an : « La chose du monde dont on s'aperçoit qu'on peut se passer le plus aisément, disait Voltaire, c'est un empereur. » — « Comme Paris est toujours rempli d'un grand nombre d'Autrichiens de cœur qui sont charmés des mauvais événements, écrit l'avocat Barbier, on a mis à la Bastille quelques particuliers imprudents qui ont dit, en plein café, que l'Empereur était *Jean-sans-Terre*, et qu'on serait obligé de lui meubler un appartement à Vincennes. Dans le fait, il reste à Francfort, et il lui serait difficile d'aller ailleurs en sécurité. »

Cependant l'Angleterre avait renoncé à sa neutralité : le sentiment général de la nation l'emportait sur l'habileté prudente et prévoyante de Robert Walpole ; il succombait, enfin, après son long ministère, comblé d'honneurs et de richesses ; le gouvernement avait passé en des mains belliqueuses. Les femmes du monde, la duchesse de Marlborough en tête, faisaient une souscription de cent mille livres sterling, qu'elles offraient, sans succès, à la fière Marie-Thérèse. Le parlement votait des secours plus efficaces, et la diplomatie anglaise détachait adroitement le roi de Sardaigne des alliés que le succès semblait abandonner. Le roi de Prusse venait de remporter à Czezlaw une victoire importante ; le lendemain, il négociait avec la reine de Hongrie. Le 11 juin, le traité qui abandonnait la Silésie à Frédéric II fut secrètement conclu ; lorsque les signatures furent échangées, à Berlin, le mois suivant, la retraite de la Prusse était partout connue, en Europe : « Voilà la mode introduite et reçue parmi les alliés : de se séparer et de faire leur affaire meilleure, en faisant leur traité des premiers, écrit, le 30 juin, le marquis d'Argenson ; cela ne se voyait pas autrefois. Les Anglais se séparèrent les premiers de la grande alliance en 1711, et en tirèrent de

grands avantages; nous avons suivi ce terrible exemple en 1735, et nous en avons tiré la Lorraine; enfin, voici le roi de Prusse, mais dans une bien plus odieuse circonstance, puisqu'il nous laisse en terrible embarras, nos armées au milieu de l'Allemagne, vaincues et affamées; l'Empereur, dépouillé de ses États héréditaires et ses biens également en danger. Le tout est à la merci des puissances maritimes, qui ont poussé les choses à la conclusion que nous voyons; et nous, France, seule capable de résister aujourd'hui à ce torrent, nous voilà épuisés et hors d'état de réprimer ces fraudes et cette puissance, même en nous joignant le plus à l'Espagne. Laissons-les faire, ne nous en mêlons plus; c'est le plus grand service que nous puissions rendre aujourd'hui à nos alliés d'Allemagne. »

Le cardinal de Fleury n'avait pas attendu de voir confirmer la défection du roi de Prusse pour chercher aussi à négocier; le maréchal de Belle-Isle avait été chargé de ce soin, en même temps que d'une lettre adressée par le cardinal au feld-maréchal Königseck. Le ministre était vieux, timide, mécontent, inquiet de la guerre qui lui avait été surprise; il s'excusait auprès du négociateur autrichien et lui livrait d'avance son plénipotentiaire: « Bien des gens savent, disait-il, combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises, et que j'ai été, en quelque façon, forcé d'y consentir. Votre Excellence est trop instruite de tout ce qui se passe, pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le roi à entrer dans une ligue qui était si contraire à mon goût et à mes principes. »

Pour toute réponse, Marie-Thérèse fit publier la lettre du cardinal. A Utrecht, après les désastres inouïs qui accablaient le royaume, et malgré les concessions qu'ils étaient chargés d'offrir, le ton des plénipotentiaires de Louis XIV était plus digne et plus fier que celui du vieillard affaibli, qui avait si longtemps gouverné la France à force de modération, de prudence et de patiente inertie. Nos alliés s'inquiétèrent et nos ennemis s'enhardirent. Le maréchal de Belle-Isle, enfermé dans Prague, le maréchal de Broglie, campé près de la ville, restaient isolés dans un pays ennemi, cernés de tous côtés par des troupes sauvages, maintenant à grand'peine l'ordre jusque dans la place.

« M. le maréchal de Broglie est campé sous le canon de Prague, dit le journal de Barbier; on parle de son camp, comme d'un chef-d'œuvre. Comme il y a à craindre des habitants de la ville, portés pour la reine de Hongrie, on a fait dresser une batterie de canons sur Prague,

la garnison campe sur les remparts, et M. le maréchal de Belle-Isle fait toutes les nuits la patrouille. »

Le maréchal de Maillebois était à Dusseldorf, chargé de surveiller les Hollandais et de protéger la Westphalie; il reçut l'ordre de rejoindre les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle. « C'est l'armée de la rédemption des captifs, » disait-on à Paris. En même temps que le maréchal partait pour Prague, le cardinal de Fleury lui envoyait les instructions suivantes : « N'engagez aucun combat dont l'issue pourrait être douteuse. » Tous les défilés de la Bohême étaient soigneusement gardés; Maillebois se retira d'abord sur Égra, puis il porta ses armes en Bavière, où le maréchal de Broglie vint le relever de son commandement. Le maréchal de Belle-Isle restait seul chargé de la défense de Prague, fréquemment inquiété par les Autrichiens; ses troupes étaient épuisées par le froid et par la disette. Dans la nuit du 16 au 17 décembre 1742, le maréchal sortit de la ville : « J'ai dérobé vingt-quatre heures pleines au prince de Lobkowitz, qui n'était qu'à cinq lieues de moi, écrivait Belle-Isle à l'issue de sa retraite; j'ai percé ses quartiers, et j'ai traversé dix lieues de plaine, ayant à traîner mes pas avec onze mille hommes de pied et trois mille deux cent cinquante chevaux délabrés, M. de Lobkowitz ayant huit mille bons chevaux et douze mille hommes d'infanterie. J'ai fait une telle diligence que je suis arrivé aux défilés avant qu'il ait pu m'atteindre. Je lui ai caché le chemin que j'avais résolu de prendre, car il avait fait occuper tous les défilés et rompre tous les ponts qui se trouvent sur les deux grands chemins qui conduisent de Prague à Égra. J'en ai pris un qui perce entre les deux autres, où je n'ai trouvé que les obstacles de la nature, et je suis, enfin, arrivé le dixième jour, sans échec, quoique continuellement harcelé des hussards, en tête, en queue et sur mes flancs. » Les hôpitaux d'Égra regorgeaient de soldats malades; douze nuits passées sur la neige, sans couvertures et sans manteaux, avaient coûté la vie à beaucoup d'hommes; un grand nombre ne traînait plus qu'une existence languissante. Parmi eux se trouvait, au régiment d'infanterie du roi, un jeune officier, M. de Vauvenargues, qui s'éteignit à trente-deux ans, peu après son retour dans sa patrie, laissant à ceux qui l'avaient connu le sentiment d'une grande perte pour la France et pour l'esprit humain.

Chevert occupait encore Prague avec six mille blessés ou malades; le prince de Lorraine avait investi la place et le sommait de se rendre à discrétion : « Dites à votre général, répondit Chevert au parlementaire



ANDRÉ-HERCULE DE FLEURY, CARDINAL, GRAND AUMÔNIER DE LA REINE, MINISTRE D'ÉTAT
D'après le portrait de Hyacinthe Rigaud

autrichien, que, s'il ne m'accorde pas les honneurs de la guerre, je mets le feu aux quatre coins de Prague et je m'ensevelis sous ses ruines. » Il obtint ce qu'il demandait, et fut rejoint, à Égra, le maréchal de Belle-Isle. On compara la retraite de Prague à la retraite des Dix Mille, mais la vérité se faisait jour sous les fictions de la flatterie et de l'orgueil national. Cent mille Français étaient entrés en Allemagne au début de la guerre ; au commencement de l'année 1743, trente-cinq mille soldats, réunis en Bavière, soutenaient presque seuls l'effort croissant des Autrichiens.

Le maréchal de Belle-Isle fut reçu froidement à Paris. « Il est fort incommodé d'une sciatique, écrit l'avocat Barbier, et ne peut marcher que soutenu par deux hommes. Il revient avec de grandes décorations : prince de l'empire, chevalier de la Toison d'or, cordon bleu, maréchal de France et duc. On lui impute cependant tous les malheurs qui nous sont arrivés ; on a répandu dans Paris qu'il était disgracié et même exilé à sa terre de Vernon, près de Gisors. Il est cependant vrai qu'il a travaillé plusieurs fois avec le roi, soit en présence de M. Amelot, pour les affaires étrangères, soit de M. d'Aguesseau, pour le militaire ; mais cet esprit remuant et ambitieux est craint des ministres. »

Presque au même moment où les Autrichiens occupaient Prague et la Bohême, le cardinal de Fleury s'éteignait, à Versailles, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. « Madame la maréchale de Noailles, mère du maréchal d'aujourd'hui, laquelle a au moins quatre-vingt-sept ans, mais qui est vive, qui court dans Paris et qui écrit toute la journée, envoya savoir de ses nouvelles. Il fit réponse de dire à la maréchale « qu'elle « avait plus d'esprit que lui, qu'elle savait vivre, que, pour lui, il cessait d'être. » C'est, en effet, une chandelle qui s'éteint et qui a peine à finir. Bien de gens attendent cette fin, et toute la cour craindra encore jusqu'à son ombre, huit jours après qu'il sera enterré¹. »

Le cardinal de Fleury avait vécu trop longtemps : les épreuves des dernières années de sa vie avaient dépassé les forces de corps et d'âme d'un vieillard, élevé pour la première fois au pouvoir à l'âge qui le voit d'ordinaire échapper aux mains les plus énergiques. Naturellement doux, modéré, prudent, obstiné cependant et persévérant dans ses vues, il n'avait pas su concevoir et pratiquer la grande politique. La France lui avait dû longtemps une prospérité médiocre et terne,

¹ *Journal de Barbier*. t. II, p. 348.

préférable aux maux qui l'avaient si longtemps accablée, mais dont elle ne devait conserver ni le souvenir ni la reconnaissance, lorsque des malheurs nouveaux vinrent fondre sur elle.

La cour et la nation adressaient au cardinal Fleury le même reproche : seul il empêchait le roi de gouverner et le détournait des affaires, moitié par jalousie, moitié par ancienne habitude de précepteur, qui ne sait jamais voir un homme en son élève. Lorsque le vieillard mourut, *enfin*, comme le dit cruellement le marquis d'Argenson, la France tourna les yeux vers Louis XV. « Le Cardinal est mort, vive le Roi ! » disait-on dans le peuple ; le monarque lui-même se sentit émancipé : « Messieurs, me voilà premier ministre ! » disait-il à ses courtisans les plus intimes. « Lorsque MM. de Maurepas et Amelot vinrent lui annoncer cette mort, on dit qu'il a d'abord été ému, et qu'il leur a dit, après s'être remis, que jusqu'ici il s'était servi des conseils de M. le cardinal de Fleury, mais qu'il comptait qu'ils feraient de la sorte qu'ils n'auraient pas besoin de mettre quelqu'un entre eux et lui. Si cette réponse est fidèlement rendue, ajoute l'avocat Barbier, elle est assez dans le grand pour annoncer qu'il n'y aura plus de premier ministre, ou du moins quelqu'un en faisant les fonctions. »

Depuis quelque temps déjà, en face du grand âge et du rapide affaiblissement du cardinal de Fleury, le maréchal de Noailles, toujours habile et prévoyant, pressait Louis XV de prendre lui-même la direction de ses affaires. Chargé de commander sur la frontière des Pays-Bas, il avait pris l'habitude d'écrire directement au roi : « Jusqu'à ce qu'il plaise à Votre Majesté de me faire connaître ses intentions et sa volonté, disait le maréchal au début de sa correspondance, me bornant uniquement à ce qui regarde la frontière dont elle m'a donné le commandement, je parlerai avec franchise et liberté sur l'objet qui est confié à mes soins, et je me tairai sur le reste. Si vous voulez, Sire, qu'on rompe le silence, c'est à vous de l'ordonner. » Pour la première fois, Louis XV parut se réveiller au sein de la vie d'engourdissement intellectuel et d'activité physique qu'il coulait indifféremment, entre les plaisirs de la chasse et les amusements inventés par sa favorite ; un souvenir de Louis XIV traversa son esprit, naturellement fin et juste : « Le feu Roi, mon bisaïeul, écrit-il au maréchal de Noailles le 26 novembre 1743, que je veux imiter autant qu'il me sera possible, m'a recommandé, en mourant, de prendre conseil en toutes choses et de

chercher à connaître le meilleur, pour le suivre toujours. Je serai donc ravi que vous m'en donniez ; ainsi, je vous ouvre la bouche, comme le pape aux cardinaux, et je vous permets de me dire ce que votre zèle et votre affection pour moi et mon royaume vous inspireront. » Le premier fruit de cette correspondance fut l'entrée du maréchal de Noailles au Conseil. « Un jour qu'il conduisait, comme simple courtisan, le Roi qui allait au Conseil, Sa Majesté lui dit : « Monsieur le Maréchal, entrez, « nous allons tenir conseil, » et lui marqua sa place à sa gauche, le cardinal de Tencin étant à sa droite. Ce nouveau ministre ne plaît pas à nos secrétaires d'État. C'est un inspecteur importun, qui leur a été donné, lequel se mêle de tout quoiqu'il ne soit maître de rien. » La reprise active des hostilités allait délivrer les ministres du maréchal de Noailles.

L'hésitation prudente et les lenteurs de la Hollande avaient enfin cédé aux instances de l'Angleterre. Les États généraux avaient envoyé vingt mille hommes à l'armée que George II venait de faire entrer en Allemagne. Ce fut seulement le 15 mars 1744 que Louis XV déclara solennellement la guerre au roi d'Angleterre et à Marie-Thérèse, non plus comme auxiliaire de l'empereur, mais en son propre nom, et pour le compte de la France. Charles VII, fugitif, chassé de ses États héréditaires, évacués par le maréchal de Broglie, avait porté à Francfort son malheur et ses vains titres. La France seule soutenait en Allemagne une querelle dont elle avait imprudemment accepté le poids.

L'effort dépassait les ressources ; les conseillers du roi le sentirent : la bataille de Dettingen, habilement engagée le 27 juin 1743 par le maréchal de Noailles, perdue par une imprudence de son neveu, le duc de Gramont, avait achevé d'ébranler la confiance des armées ; l'Empereur avait traité avec les Autrichiens un armistice, établissant la neutralité de ses troupes, comme appartenant à l'Empire. Noailles écrivait au Roi, le 8 juillet : « Il faut se conserver ce fantôme, pour retenir l'Allemagne qui se ligueraient entre nous, et fournirait aux Anglais tous les soldats qui s'y trouvent, dans le moment que l'Empereur serait abandonné. » Il fallait, en même temps, trouver ailleurs un appui plus efficace. Le roi de Prusse se reposait depuis deux ans, spectateur curieux et intéressé des luttes qui ensanglantaient l'Europe, et qui le servaient, en affaiblissant ses rivaux. Il affichait franchement et froidement son égoïsme. « Dans une première guerre avec la France, dit-il dans ses mémoires, j'abandonnai les Français à Prague, parce que je

gagnais la Silésie à ce marché. Quand je les aurais conduits à Vienne, ils ne m'en auraient pas jamais donné autant. » A son tour, les succès de la reine de Hongrie commençaient cependant à l'inquiéter ; le 5 juin 1744, il signait un nouveau traité avec la France ; pour la première fois, Louis XV allait quitter Versailles et se mettre à la tête de son armée. « Si l'on mange mon pays, disait le Roi, avec une légèreté d'expression bien éloignée des solennels accents de Louis XIV, ce me sera bien dur de le voir croquer sans que je fasse personnellement mon possible pour l'empêcher. »

Il avait cependant hésité longtemps avant de partir. L'argent manquait. Tout chef du Conseil des finances qu'il avait été, Noailles n'avait pas su se dégager des idées du pouvoir arbitraire. « Lorsque le feu Roi, votre bisaïeul, avait jugé une dépense nécessaire, écrivait-il à Louis XV, il fallait qu'on trouvât les fonds, parce qu'il le voulait. Le cas dont il s'agit est celui où Votre Majesté doit parler en maître et donner la loi à ses ministres. Votre contrôleur général doit, à l'avenir, être obligé de fournir les fonds dont on aura besoin, sans qu'il ose s'informer des raisons pour lesquelles on les lui demande, et encore moins en décider. C'est ainsi que le feu Roi en a usé à l'égard de M. Colbert et de tous ceux qui l'ont suivi dans cet emploi ; il n'eût jamais rien fait de grand, dans tout le cours de son règne, s'il avait pris un autre parti. » Ce fut le bon sens du roi qui répondit au conseil : « Nous payons encore tout ce que le feu Roi a fait de dettes pour affaires extraordinaires, cinquante millions de rentes, et plus, qu'il faut commencer d'acquitter avant tout. » Plus tard, il ajoute gaiement : « Pour moi, je sais me passer d'équipage, et, s'il le faut, l'épaule de mouton des lieutenants d'infanterie me nourrira parfaitement. » — « On ne parle ici que des actions du roi, qui est d'une gaieté extraordinaire, écrit l'avocat Barbier ; il a visité les places voisines de Valenciennes, les magasins, les hôpitaux ; il a goûté le bouillon des malades et le pain du soldat. L'ambassadeur de Hollande est venu, avant son départ, proposer une trêve pour nous amuser encore. Le roi a dit seulement, quand il lui fut présenté : « Je sais ce que vous avez à me dire et de quoi il s'agit. Je vous ferai réponse en Flandre. » Cette réponse est haute et convenable au roi de France. » Les espérances de la nation s'éveillaient : « Aurions-nous un roi ? » disait le marquis d'Argenson. On faisait honneur à la duchesse de Châteauroux, nouvelle favorite de Louis XV, d'avoir excité chez le prince cette ardeur guerrière. Ypres et Menin s'étaient déjà



LOUIS XV ET L'AMBASSADEUR DE HOLLANDE

rendues, après quelques jours de tranchée ouverte; on venait de mettre le siège devant Furnes. Le maréchal de Noailles avait proposé de porter en avant la maison du roi, afin d'imposer aux ennemis: « S'il faut marcher à eux, répliqua Louis XV, je ne désire pas me séparer de ma maison; à bon entendeur, salut. »

Les nouvelles qui arrivaient de l'armée d'Italie étaient également rassurantes: le prince de Condé, secondé par Chevert, avait forcé le passage des Alpes: « Il se présentera quelque occasion où nous ferons aussi bien que les Français, écrivait le comte de Campo-Santo, qui commandait, sous Don Philippe, le détachement espagnol; il n'est pas possible de faire mieux. »

Madame de Châteauroux venait d'arriver à Lille; on se plaignait déjà, dans l'armée, des fréquentes absences que faisait le roi pour aller la voir, lorsqu'une nouvelle alarmante vint faire oublier les intrigues et les mécontentements de cour: les Autrichiens avaient surpris le passage du Rhin près de Philipsbourg, l'Alsace était envahie. Le maréchal de Coigny, chargé de la protéger, avait été attiré du côté de Worms par les fausses démarches du prince Charles de Lorraine, et avait eu grand'peine à franchir de nouveau la frontière. « Nous voilà à la veille d'une grande crise, » écrit Louis XV le 7 juillet. On décida aussitôt que le roi devait se porter en Alsace, pour défendre ses provinces menacées. Le roi de Prusse promettait d'entrer sur-le-champ en Bohême avec quatre-vingt mille hommes, la diversion devant être utile à la France. Déjà Louis XV était arrivé à Metz, et le maréchal de Noailles prenait les devants, afin de réunir tous les corps d'armée. Le 8 août, le roi se réveilla souffrant, accablé d'un violent mal de tête; quelques jours plus tard, la France entière était consternée; le roi, disait-on, était perdu.

« Le danger du roi se répandit dans Paris au milieu de la nuit, écrit Voltaire¹. On se lève, tout le monde court, en tumulte, sans savoir où l'on va. Les églises s'ouvrent en pleine nuit, on ne connaît plus le temps du sommeil, ni de la veille, ni des repas. Paris était hors de lui-même; toutes les maisons des hommes en place étaient assiégées d'une foule continuelle; on stationnait dans tous les carrefours. Le peuple s'écriait: « S'il meurt, c'est pour avoir marché à notre secours. » Tout le monde s'abordait, s'interrogeait dans les églises, sans se connaître. Il

¹ *Siècle de Louis XV*, p. 105.

y eut plusieurs églises où le prêtre qui prononçait la prière pour la santé du roi interrompit le chant par ses pleurs, et le peuple ne lui répondait que par des sanglots et des cris. Le courrier qui apporta, le 19, à Paris, la nouvelle de sa convalescence, fut embrassé et presque étouffé par le peuple ; on baisait son cheval, on le menait en triomphe. Toutes les rues retentissaient d'un cri de joie : « Le roi est guéri ! » Quand on rendit compte à ce monarque des transports inouïs de joie qui avaient succédé à ceux de la désolation, il en fut attendri jusqu'aux larmes, et se soulevant, par un mouvement de sensibilité qui lui rendait des forces : « Ah ! s'écria-il, qu'il est doux d'être aimé ainsi ! Qu'ai-je fait pour le mériter ? »

Qu'avait-il fait, et que devait-il faire ? La France venait d'éprouver le dernier élan de cette passion et de cette fidélité monarchiques qui l'avaient longtemps distinguée, usées et lassées enfin par les fautes des princes, comme par les erreurs et l'aveuglement de la nation elle-même.

En face de la mort, le roi avait retrouvé les terreurs religieuses qui se mêlèrent constamment au dérèglement de sa vie ; il avait appelé auprès de lui la reine, et renvoyé la duchesse de Châteauroux. En revenant à la santé, il se vit menacé de périls nouveaux, aggravés par sa maladie et par le trouble qu'elle avait jeté dans les esprits. Après avoir ravagé et dévasté l'Alsace, sans que les maréchaux de Coigny et de Noailles pussent s'y opposer, le prince Charles avait repris, sans être inquiété, le chemin de la Bohême, que menaçait le roi de Prusse. « Ce prince a écrit une lettre très-forte au roi, pour se plaindre de la tranquillité avec laquelle on a laissé passer le Rhin au prince Charles, écrivait, le 13 septembre, le maréchal de Belle-Isle ; il attribue le tout à la maladie de Sa Majesté, et se plaint amèrement du maréchal de Noailles. » — Et le 25, au comte de Clermont : « Nous voilà enfin décidés ; le roi part, mardi 27, pour Lunéville et sera le 5 octobre à Strasbourg. L'on ne sait encore que jusque-là, et c'est un problème s'il ira à Fribourg ou non. Les ministres s'en retournent à Paris. Le maréchal de Noailles, qui a fait venir ici son équipage, a demandé s'il ne suivrait pas Sa Majesté ; elle lui a répondu : « Comme vous voudrez, » assez sèchement. Votre Altesse ne doute pas qu'il ne suive, après cette liberté laissée. »

Louis XV alla au siège de Fribourg qui fut long et difficile. Il revint à Paris le 15 novembre, à la grande joie de la population. Quelques

jours plus tard, le maréchal de Belle-Isle, traversant le Hanovre en négociateur, était arrêté par les ordres de Georges II et conduit en Angleterre comme prisonnier de guerre, au mépris du droit des gens et des réclamations de la France. Le moment n'était pas propice pour obtenir la liberté d'un maréchal de France et d'un habile général. L'empereur Charles VII, qui venait de rentrer dans ses États héréditaires et de reprendre possession de sa capitale, après quinze mois d'occupation autrichienne, mourut subitement, le 20 janvier 1745, à l'âge de quarante-sept ans. La face des affaires changeait tout à coup; l'honneur de la France n'était plus engagé dans la lutte; le grand-duc de Toscane n'avait plus de concurrent à l'empire; le fils aîné de Charles VII n'avait que dix-sept ans; la reine de Hongrie inclinait vers la paix. « Le ministère anglais ¹, qui donnait la loi à tous parce qu'il donnait l'argent, et qui payait à la fois la reine de Hongrie, le roi de Pologne et le roi de Sardaigne, crut qu'il y avait à perdre avec la France par un traité et à gagner par les armes. La guerre continua, parce qu'elle était commencée. »

Le roi de France la soutenait désormais presque seul. Le jeune Électeur de Bavière s'était déjà vu chasser de Munich et forcé, par ses sujets épuisés, de demander la paix à Marie-Thérèse. L'élection à l'empire était imminente; Maximilien-Joseph promit sa voix au grand-duc de Toscane; à ce prix, il fut rétabli dans ses États héréditaires. Le roi de Pologne avait refusé les avances de la France, qui lui offrait le titre d'empereur, sous lequel avait succombé Charles VII. Le maréchal de Saxe porta tout l'effort de la guerre. Étranger et protestant, longtemps suspect à Louis XV, dénigré par les généraux français, Maurice de Saxe avait conquis l'autorité, comme la gloire, par l'éclat de sa bravoure et de son génie militaire. Alliant à une vivacité toute française la prévoyance et la persévérance des races du Nord, il travaillait depuis plus d'un an à ramener dans son armée l'esprit de discipline, l'organisation forte, le mépris de la fatigue comme du danger. « A Dettingen, le succès des alliés n'a tenu qu'à leur ordre surprenant, car ils n'étaient pas aguerris, » disait-il. L'ordre ne régnait pas encore dans l'armée du maréchal de Saxe. En 1745, la situation était grave; le maréchal était atteint d'une hydropisie, sa vie paraissait en danger. Il ordonnait cependant ses préparatifs de campagne, et, comme Voltaire, qui était

¹ Voltaire. *Siècle de Louis XV.*

de ses amis, s'en étonnait : « Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir, » répondit-il.

Le roi se préparait à partir comme le maréchal de Saxe ; il venait de marier le dauphin à la fille aînée du roi d'Espagne ; le jeune prince accompagna son père devant Tournai, que l'armée française tenait assiégée. Le 8 mai, Louis XV visita les environs ; on attendait l'attaque des ennemis, on connaissait d'avance le champ de bataille. Déjà le village de Fontenoy était occupé par le maréchal de Noailles, qui avait demandé à servir d'aide de camp au maréchal de Saxe, auquel l'attachait une amitié sincère et qu'il avait fort contribué à avancer dans les bonnes grâces du roi.

« Jamais Louis XV ne marqua plus de gaieté que la veille du combat, dit Voltaire. La conversation roula sur les batailles où les rois s'étaient trouvés en personne. Le roi dit que, depuis la bataille de Poitiers, aucun roi de France n'avait combattu avec son fils, et qu'aucun, depuis saint Louis, n'avait remporté de victoire signalée contre les Anglais, qu'il espérait être le premier. Il fut éveillé le premier, le jour de l'action ; il réveilla lui-même, à quatre heures, le comte d'Argenson, ministre de la guerre, qui, dans l'instant, envoya demander au maréchal de Saxe ses derniers ordres. On trouva le maréchal dans une voiture d'osier, qui lui servait de lit et dans laquelle il se faisait traîner quand ses forces épuisées ne lui permettaient plus de se tenir à cheval. » Le roi et le Dauphin avaient déjà pris leurs postes de bataille ; les deux villages de Fontenoy et d'Antoin, le bois de Barri, étaient occupés par les troupes françaises. Deux armées de cinquante mille hommes chacune allaient combattre en champ clos comme à Dettlingen. L'Autriche n'avait envoyé que huit mille soldats, sous les ordres du vieux et célèbre général Königseck ; les Anglais et les Hollandais allaient porter tout le poids de la journée.

Il n'était pas cinq heures du matin et le canon tonnait déjà. Les Hollandais attaquaient le village d'Antoin, les Anglais celui de Fontenoy. Les deux postes étaient reliés par une redoute qui vomissait des flammes ; les Hollandais se refusaient à donner l'assaut. Une attaque dirigée par les Anglais sur le bois de Barri avait été repoussée : « Marchez tout droit devant vous, monseigneur, dit le vieux Königseck au duc de Cumberland, fils de Georges II, qui commandait les Anglais ; il faut enlever la ravine en avant de Fontenoy. » Les Anglais s'avancèrent ; ils formaient une colonne profonde et serrée, précédée et soutenue par

des canons. Les batteries françaises la foudroyaient à droite et à gauche, des rangs entiers tombaient morts : ils étaient remplacés aussitôt ; les canons, qu'ils traînaient à bras vis-à-vis de Fontenoy et des redoutes, répondaient à l'artillerie française. Une tentative des officiers des gardes françaises pour enlever le canon des Anglais resta infructueuse. Les deux corps se trouvaient enfin en présence.

Les officiers anglais ôtèrent leurs chapeaux ; le comte de Chabannes et le duc de Biron qui s'étaient avancés, leur rendirent leur salut : « Messieurs des gardes françaises, tirez ! cria lord Charles Hay. — Tirez vous-mêmes, messieurs les Anglais, repartit aussitôt le comte d'Aute-roche, nous ne tirons jamais les premiers. » La décharge des Anglais coucha par terre les premiers rangs des gardes françaises. Ce régiment était amolli par une longue résidence à Paris et à Versailles ; son colonel, le duc de Gramont, avait été tué le matin, au début de l'action ; il plia et les Anglais franchirent le ravin qui défendait Fontenoy. Ils avançaient comme à l'exercice ; les majors, une petite canne à la main, l'appuyaient légèrement sur le mousquet des soldats, pour régler leur tir. Plusieurs régiments successivement opposés à la colonne anglaise se virent repoussés et forcés de battre en retraite ; les Anglais avançaient toujours.

Le maréchal de Saxe partout porté dans sa litière d'osier, voyait le danger d'un œil ferme ; il envoya le marquis de Meuse au roi : « Je supplie Votre Majesté, lui faisait-il dire, de repasser avec monseigneur le Dauphin le pont de Calonne ; je ferai ce que je pourrai pour rétablir la bataille. — Ah ! je sais bien qu'il fera ce qu'il faudra, répondit le roi, mais je reste où je suis. » Le maréchal de Saxe se mit à cheval.

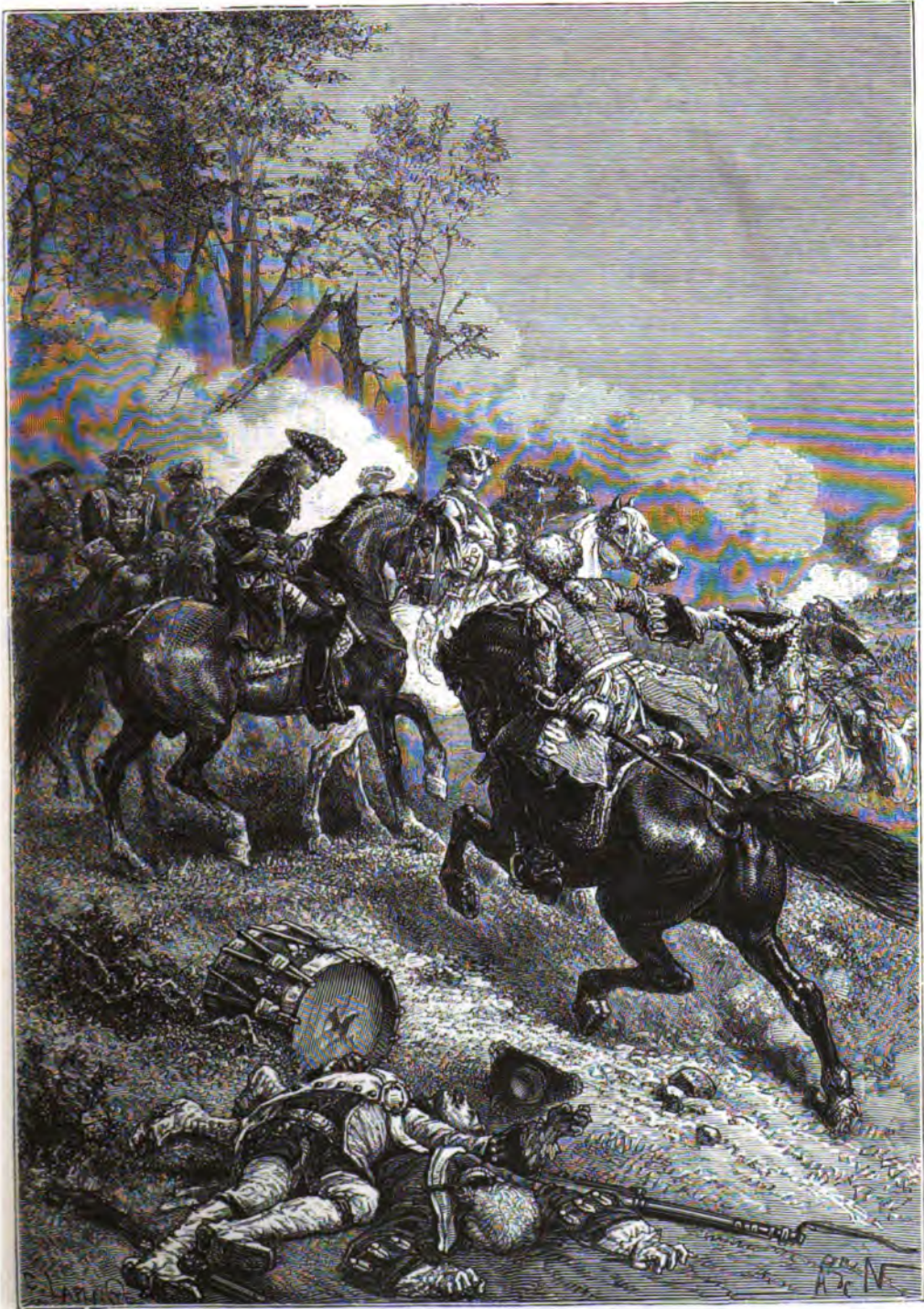
A son tour, la cavalerie avait été repoussée par les Anglais ; leur feu emportait rang après rang du régiment des Vaisseaux qui s'obstinait à l'attaque. « Comment de pareilles troupes ne sont-elles pas victorieuses ? » s'écria le maréchal de Saxe qui se promenait au pas au milieu du feu, sans la cuirasse que sa faiblesse ne lui permettait pas de porter. Il s'avancait vers Fontenoy ; les boulets venaient de manquer aux batteries. La colonne anglaise ne marchait plus ; arrêtée par l'effort successif des régiments français, elle restait immobile et semblait ne plus recevoir d'ordre, mais elle gardait une contenance fière et paraissait être maîtresse du champ de bataille. Le maréchal de Saxe commençait à préparer la retraite de l'armée ; il avait renoncé à proposer celle du roi, depuis que les Anglais en étaient venus à le serrer de

près : « C'était mon opinion, dit-il, avant que le danger fût aussi grand ; maintenant, il n'y a plus à reculer. »

Un conseil tumultueux se tenait autour de Louis XV. Avec le jugement fin et sensé qu'il témoigna souvent lorsqu'il prit la peine d'avoir un avis sur ses affaires, le roi avait su encourager les troupes par sa présence, sans gêner en rien les ordres du maréchal de Saxe. Le duc de Richelieu ouvrit un avis, plus digne du nom qu'il portait qu'il n'avait accoutumé dans sa vie de cour et de débauche : « Qu'on fasse avancer l'artillerie contre la colonne, s'écria-t-il, et que la maison du roi, avec tous les régiments disponibles, l'attaquent en même temps ; il faut tomber sur elle comme des fourrageurs. »

La retraite des Hollandais permettait le mouvement ; les petites pièces de campagne, encore trainées à bras, furent dirigées contre la colonne anglaise. Le maréchal de Saxe, se soutenant à peine sur son cheval, se porta rapidement vers la brigade irlandaise, recommandant à toutes les troupes qu'il rencontrait sur son chemin de ne plus faire de fausses charges et d'agir de concert. Toutes les forces de l'armée française fondirent à la fois sur les Anglais. Les régiments irlandais au service de la France, presque tous composés d'émigrés jacobites, se battirent avec fureur. Deux fois, les courageux ennemis se rallièrent, mais les officiers tombaient de toutes parts, partout les rangs étaient enfoncés ; ils se retirèrent enfin, sans désordre, sans faiblesse, conservant jusque dans la défaite l'honneur de leur vigoureuse résistance. La bataille était gagnée au moment où les plus clairvoyants l'avaient crue perdue. Le maréchal de Saxe eut encore la force d'arriver jusqu'au roi : « J'ai assez vécu, Sire, lui dit-il, puisque j'ai vu Votre Majesté victorieuse. Elle sait maintenant à quoi tient le sort des batailles. »

La victoire de Fontenoy, comme celle de Denain, relevait le courage et changeait la situation de la France. Lorsque le roi de Prusse apprit le succès de son allié, il s'écria en ricanant : « Ceci nous est aussi utile qu'une bataille gagnée sur les rives du Scamandre. » L'égoïste préoccupation de son intérêt personnel et direct obscurcissait le jugement du grand Frédéric. Il rendait cependant justice au maréchal de Saxe : « On discutait, l'autre jour, la question de savoir quelle était la bataille qui avait fait le plus d'honneur au général, écrivait-il longtemps après la bataille de Fontenoy ; les uns proposaient celle d'Almanza et les autres celle de Turin : mais je proposai, — et tout le monde fut



BATAILLE DE FONTENOY

enfin d'accord, — que c'était, sans contredit, celle dont le général était à la mort, quand elle se donna. »

La place de Tournai se rendit, le 22 mai ; la citadelle capitula, le 19 juin. Gand, Bruges, Oudenarde, Dendermonde, Ostende, Nieuport, cédèrent successivement aux armées françaises. Au mois de février 1746, le maréchal de Saxe terminait la campagne, en prenant Bruxelles. Depuis le 1^{er} septembre, Louis XV était revenu triompher à Paris.

Il restait désormais seul en face de l'Allemagne, neutralisée ou ralliée autour de l'Empire relevé. Le 13 septembre, le grand-duc de Toscane avait été proclamé Empereur, à Francfort, sous le nom de François I^{er}. L'indomptable résolution de la reine sa femme avait triomphé ; en dépit des échecs qu'elle subissait dans les Pays-Bas, Marie-Thérèse résistait encore, sur tous les points, aux avances pacifiques des belligérants.

Le 4 juin, le roi de Prusse avait remporté une grande victoire à Freilberg. « J'ai acquitté la lettre de change que Votre Majesté avait tirée sur moi à Fontenoy, » écrivit-il à Louis XV. Une série de combats heureux avaient ouvert le chemin de la Saxe, Frédéric s'y porta rapidement ; le 18 décembre, il occupait Dresde.

Cette fois, le roi de Pologne, Électeur de Saxe, força la main à la nouvelle impératrice : « Les Autrichiens et les Saxons viennent d'envoyer ici des ministres pour négocier la paix, écrit en France le roi de Prusse ; je n'ai donc d'autre parti à prendre que de signer. Puiss-je être assez heureux que de servir d'instrument à la pacification générale ! Après m'être acquitté de mon devoir envers l'État que je gouverne et envers ma famille, aucun objet ne me tiendra plus à cœur que de pouvoir me rendre utile aux intérêts de Votre Majesté. » Frédéric le Grand rentra à Berlin, comblé de gloire et définitivement maître de la Silésie. « Sachez pour toujours, disait-il plus tard dans les instructions à son successeur, qu'en fait de royaume on prend quand on peut, et qu'on n'a jamais tort quand on n'est pas obligé de rendre. » Maxime insolente et cynique de la force brutale, que les conquérants ont pratiquée dans tous les temps, sans oser l'ériger en principe, et que nous avons été condamnés à voir afficher de nouveau sur nos ruines.

Pendant que Berlin était en fête pour célébrer le retour de son monarque triomphant, l'Europe avait les yeux fixés sur l'entreprise inouïe qu'un jeune homme, séduisant, courageux et frivole, tentait, en Angleterre, pour relever à lui seul le trône de ses pères. Depuis près de

trois ans, le prince Charles-Édouard Stuart, fils du chevalier de Saint-Georges, attendait en France l'accomplissement des promesses et des espérances qu'on avait fait briller à ses yeux. Las d'attendre et d'espérer, il avait conçu l'idée d'un coup hardi. « Que ne tentez-vous de passer sur un vaisseau vers le nord de l'Écosse? lui avait dit le cardinal de Tencin, naguère redevable de son chapeau au roi détrôné de la Grande-Bretagne. Votre présence pourra vous former un parti et une armée, la France sera obligée de vous donner des secours. »

Charles-Édouard avait suivi ce conseil audacieux; débarquant, au mois de juin 1745, dans les Highlands d'Écosse, il avait bientôt vu les clans des montagnards s'empressez autour de lui. Entouré de cette sauvage armée, il avait, en quelques mois, gagné l'Écosse tout entière. Le 20 septembre, il était proclamé, à Édimbourg, régent d'Angleterre, de France, d'Écosse et d'Irlande, pour son père, le roi Jacques III. Georges II avait quitté le Hanovre; le duc de Cumberland, revenu d'Allemagne, prit le commandement des troupes réunies contre l'envahisseur. Le succès du combat de Preston-Pans contre le général Cope avait enhardi les Écossais; à la fin de décembre 1745, le prince Charles-Édouard et son armée s'étaient avancés jusqu'à Derby.

C'était la fortune des Stuarts, héroïques ou timides, de voir tout à coup sombrer leurs espérances et d'entraîner dans leur ruine leurs plus zélés et dévoués partisans. Les secours, tant de fois promis par la France et par l'Espagne, s'étaient réduits aux expéditions particulières de quelques braves aventuriers. Le duc de Richelieu devait, disait-on, se mettre à leur tête. « Quant à l'embarquement de Dunkerque, écrit l'avocat Barbier à la fin de l'année 1745, on en est fort inquiet, car nous sommes au dernier décembre, et il n'est point encore fait, ce qui donne lieu à chacun de faire des nouvelles à sa fantaisie. Cette incertitude décourage le Français, qui publie que notre expédition n'aura pas lieu ou, du moins, qu'elle ne réussira pas. » Charles-Édouard avait déjà été forcé de se replier sur l'Écosse. Comme en 1651, lors de la tentative de Charles II, l'Angleterre restait froide devant l'invasion des Écossais; le duc de Cumberland serrait de près l'armée des montagnards. Le 25 avril 1746, les ennemis se trouvèrent en présence, à Culloden, dans les environs d'Inverness. Charles-Édouard fut complètement vaincu et l'armée des Highlanders détruite; le prince n'échappa à la mort ou à la captivité que par le dévouement acharné de ses partisans, éclatants ou obscurs; cent personnes avaient risqué pour lui leur vie, lorsqu'il par-



SAXE (HERMANN-AURICE, CONTE DE)

D'après un portrait du temps.

vint enfin, le 10 octobre, à toucher terre en Bretagne, près de Saint-Pol-de-Léon. Ses amis et ses défenseurs mouraient cependant pour sa cause, sur l'échafaud ou le gibet.

La colère et la rigueur du gouvernement anglais contre les jacobites s'accroissaient des échecs que la coalition avait subis sur le continent. Au moment où le duc de Cumberland battait Charles-Édouard à Culloden, Anvers se rendait à Louis XV en personne; Mons, Namur et Charleroi ne tardèrent pas à succomber. Le prince Charles de Lorraine s'avantait au secours des places assiégées; le maréchal de Saxe lui livra le passage de la Meuse : le camp français semblait absorbé par les plaisirs; les acteurs les plus renommés de Paris étaient chargés d'amuser le général et les soldats. Le 10 octobre, au soir, madame Favart s'avança sur la scène : « Demain, relâche, à cause de la bataille, dit-elle; après-demain, nous aurons l'honneur de vous donner *le Coq du village*. » En même temps, le maréchal envoyait cet ordre aux colonnes qui se formaient déjà sur le chemin de Saint-Tron à Liège, près du village de Raucoux : « Que les attaques réussissent ou non, les troupes resteront dans la position où la nuit les trouvera, pour recommencer à assaillir l'ennemi. »

La bataille du 11 octobre assura le champ de bataille aux vainqueurs, seul fruit d'un combat sanglant et acharné. Le maréchal de Saxe vint se reposer à Paris; l'enthousiasme de la population égalait et confirmait les faveurs du roi. A l'Opéra, la salle entière se leva à l'entrée du vaillant étranger qui avait donné sa vie à la France; on battait des mains, et l'actrice qui représentait, dans le prologue, le personnage de la Gloire, se pencha vers le maréchal avec une couronne de lauriers. « Le maréchal fut surpris et refusa avec de grandes révérences. La Gloire insista, et, comme le maréchal était trop éloigné, dans le balcon, pour qu'elle pût la lui remettre, le duc de Biron prit la couronne de la main de la Gloire et la passa dans le bras gauche du maréchal de Saxe. Cette action d'éclat donna lieu à de nouvelles acclamations : « Vive M. le maréchal de Saxe ! » et à de grands battements de mains. Le roi a donné Chambord, pour sa vie, à M. le maréchal, et il a même ordonné de le meubler. Indépendamment de tous ces honneurs, on dit que le maréchal est extrêmement riche et puissant, à présent, seulement de ses sauve-gardes, qui, dans une étendue de pays considérable, lui ont valu des sommes immenses. » Le second mariage du dauphin, déjà veuf de l'Infante, avec la princesse de Saxe, fille du roi de Pologne, allait

bientôt porter au faite la fortune et la faveur du maréchal de Saxe : il fut déclaré maréchal général des armées du roi.

Tant d'heur et tant de gloire dans les Pays-Bas couvraient, aux yeux de la France et de l'Europe, les échecs subis par les armées du roi en Italie. La campagne de 1745 avait été très-brillante. Parme, Plaisance, le Monferrat, presque tout le Milanais, à l'exception de quelques forteresses, étaient aux mains des forces espagnoles et françaises. Le roi de Sardaigne eut recours aux négociations; il amusa le marquis d'Argenson, alors ministre des affaires étrangères de Louis XV, esprit honnête, étendu et chimérique. Au moment où le roi et le marquis croyaient remanier à leur gré la carte de l'Europe, ils apprirent que Charles-Emmanuel avait repris l'offensive. Un corps français avait été enlevé dans Asti, le 5 mars; trente mille Autrichiens descendaient du Tyrol, et les Espagnols évacuaient Milan. Une série d'échecs obligèrent le maréchal de Maillebois à opérer sa retraite; les armées ennemies passèrent le Var, et envahirent le territoire français. Le maréchal de Belle-Isle se replia jusqu'au Puget, à quatre lieues de Toulon.

Les Autrichiens avaient occupé Gênes, fidèle alliée de la France; leur vengeance et leurs rigoureuses exactions leur firent perdre le fruit de leur victoire. Les grands étaient ruinés par les contributions de guerre; le peuple était outré par l'insolence des conquérants; les sénateurs et les artisans s'unirent dans le même effort. Un capitaine autrichien, ayant frappé un ouvrier, les passants se jetèrent sur lui et sur ses camarades, qui venaient à son secours; l'insurrection gagna rapidement tous les quartiers de Gênes; on pilla les armes amassées dans le palais des Doges, les sénateurs se mirent à la tête de l'émeute, les paysans s'armaient dans la campagne. Le marquis de Botta, commandant autrichien, attaqué de toutes parts, et trop faible pour résister, sortit de la ville, avec neuf régiments. Les alliés, inquiets et effrayés, menacèrent la Provence, et mirent le siège devant Gênes. Louis XV sentit la nécessité de ne point abandonner son alliée; le duc de Boufflers et six mille Français s'enfermèrent dans la place. « Montrez-moi le péril, avait dit le général, en entrant dans la ville, c'est ma charge de le connaître, je mettrai toute ma gloire à vous en garantir. » La résistance de Gênes fut efficace; elle coûta la vie au duc de Boufflers, blessé dans un combat, et qui mourut trois jours avant la retraite des Autrichiens, le 6 juillet 1747.

Le 19 juillet, le *Bon-Sens* de Belle-Isle, — comme on appelait à la cour

le chevalier, pour le distinguer de son frère le maréchal, connu sous le nom de *l'Imagination*, — attaquait, avec un corps de troupes considérable, les retranchements piémontais du col de l'Assiette, entre les forteresses d'Exilles et de Fenestrelle; en même temps, le maréchal de Belle-Isle cherchait à franchir le col de la Stura, et l'armée espagnole attaquait le Piémont par l'Apennin. Le combat de l'Assiette fut acharné; le chevalier de Belle-Isle, blessé aux deux bras, s'élançait, de sa personne, contre les palissades, pour les arracher avec les dents; il fut tué, et les Français subirent une défaite terrible; cinq mille hommes restèrent sur le champ de bataille. La campagne d'Italie fut arrêtée. Le roi d'Espagne, Philippe V, affaibli, épuisé, presque en enfance, était mort le 9 juillet 1746. La fidélité de son successeur, Ferdinand VI, marié à une princesse portugaise, paraissait douteuse; il avait mis à la tête de ses forces en Italie le marquis de Las Minas, chargé de conserver à l'Espagne son unique armée. « Les soldats espagnols ne nous font pas plus d'usage que s'ils étaient en carton, » disaient les troupes françaises. L'Europe était lasse de la guerre. L'Angleterre se vengeait de ses échecs sur le continent par ses succès maritimes; la marine française, systématiquement négligée par le cardinal de Fleury, ne suffisait même pas à protéger le commerce. Les Hollandais, longtemps indécis, engagés enfin dans la lutte contre la France sans aucune déclaration de guerre, portaient, en 1747, le fardeau des hostilités. Le comte de Lowendahl, ami du maréchal de Saxe, et servant, comme lui, la France, avait pris l'Écluse et le Sas de Gand; Berg-op-Zoom était assiégée; le 1^{er} juillet, le maréchal de Saxe avait gagné, sous les yeux du roi, la bataille de Lawfeldt. Comme en 1672, l'invasion française avait donné le signal d'une révolution politique en Hollande; la bourgeoisie aristocratique, qui avait repris le pouvoir, succomba de nouveau sous les efforts du parti populaire, dirigé par la maison de Nassau et soutenu par l'Angleterre. « La république a besoin d'un chef contre un voisin ambitieux et perfide qui se joue de la foi des traités, » dit un député des États généraux, le jour de la proclamation du stathoudérat, rétabli en faveur de Guillaume IV, petit-neveu du grand Guillaume III, et gendre du roi d'Angleterre, Georges II. Louis XV ne se laissait point troubler par cette colère. « Les Hollandais sont bonnes gens, écrivait-il au maréchal de Noailles; l'on dit pourtant qu'ils vont nous déclarer la guerre: ils y perdront bien autant que nous. »

Berg-op-Zoom fut pris et pillé le 16 septembre. Le comte de Lowendahl fut fait maréchal de France. « La paix est dans Maestricht, Sire, » disait Maurice de Saxe au roi. Le 9 avril 1748, la place fut investie, avant que les trente-cinq mille Russes, promis à l'Angleterre par la tzarine Élisabeth, eussent eu le temps de faire leur apparition sur le Rhin. Un congrès était déjà réuni à Aix-la-Chapelle, pour traiter de la paix. Les Hollandais, que le marquis d'Argenson, avant sa disgrâce, appelait toujours « les ambassadeurs de l'Angleterre », prirent peur à la vue de Maestricht assiégée; des pourparlers, ils passèrent à la plus vive insistance; l'Angleterre céda. Les préliminaires de la paix furent signés le 30 avril; l'Autriche et l'Espagne ne tardèrent pas à y adhérer. Le 18 octobre, le traité définitif était conclu, à Aix-la-Chapelle. La France restituait généreusement toutes ses conquêtes, sans prétendre à d'autres avantages que la garantie des duchés de Parme et de Plaisance à l'Infant don Philippe, gendre de Louis XV. L'Angleterre rendait à la France l'île du Cap-Breton et la colonie de Louisbourg, seul territoire qu'elle eût conservé de ses nombreuses expéditions contre nos colonies et des pertes immenses infligées à notre commerce. Le Grand Frédéric gardait la Silésie; le roi de Sardaigne, les territoires déjà cédés par l'Autriche. Seule la France avait fait de grandes conquêtes; seule elle ne conservait aucun accroissement de territoire. Elle reconnaissait la Pragmatique-Sanction en faveur de l'Autriche et la succession protestante en faveur de Georges II. Le prince Charles-Édouard, réfugié en France, se refusait à quitter le sol hospitalier qui avait naguère offert un si magnifique asile aux infortunes de sa maison; il fut enlevé, à l'Opéra, mis de force dans un carrosse, et conduit loin de la frontière. « Bête comme la paix! » disait-on avec humeur dans les rues de Paris.

La paix d'Aix-la-Chapelle avait un défaut plus grave que celui de la stérilité : elle n'était pas et ne pouvait pas être durable. L'Angleterre était agitée, ambitieuse du complet empire de la mer qu'elle avait commencé d'établir sur les ruines de notre marine et la décadence de la Hollande, avide de conquêtes éloignées sur les colonies que nous ne savions pas défendre. A mesure que s'affaiblissait l'ancienne influence de Richelieu et de Louis XIV sur la politique européenne, l'influence anglaise, fondée sur la puissance croissante d'un pays et d'un gouvernement libres, allait s'affermissant. Sans autres alliés que l'Espagne, elle-même ébranlée dans sa fidélité, nous restions exposés aux entre-

prises de l'Angleterre, désormais délivrée du fantôme des Stuarts. « La paix conclue entre l'Angleterre et la France en 1748 ne fut en Europe qu'une trêve, dit lord Macaulay; ce ne fut pas même une trêve sur les autres points du globe. » La rivalité et la défiance mutuelles des deux nations se manifestaient partout, à l'orient comme à l'occident, dans l'Inde comme en Amérique.





CHAPITRE LIII

LOUIS XV

LA FRANCE DANS LES COLONIES (1745-1763)

Déjà la France sentait son abaissement subit en Europe; les fautes de ses généraux comme de son gouvernement frappaient parfois le roi lui-même; il en rejetait le poids sur la stérilité de son époque : « Ce siècle-ci n'est pas fécond en grands hommes, écrivait-il au maréchal de Noailles; vous savez que nous manquons de sujets pour tous les objets, et vous en avez un devant vos yeux dans l'armée qui m'est assurément plus sensible qu'aucun. » Louis XV parlait ainsi à la veille de la bataille de Fontenoy; le maréchal de Saxe allait rendre aux armes françaises un éclat passager; le roi, qui le combla de richesses et d'honneurs, n'oublia jamais qu'il n'était pas né son sujet. « Je veux que le comte de Saxe soit le meilleur officier pour commander que nous ayons, disait-il; mais il est huguenot, il veut être souverain, et il dit toujours que, si on le contrarie, il passera à un autre service. Est-ce là du zèle pour la France? Je n'en vois cependant guère des nôtres qui visent au grand comme lui. »

Le roi possédait au loin, dans les colonies des *Deux Indes*, comme on disait encore, des serviteurs fidèles de la France, passionnément zélés pour sa gloire, « visant au grand, » ambitieux ou désintéressés, politiques habiles ou pionniers héroïques, tous prêts à sacrifier et leurs biens et leurs vies à l'honneur et à la puissance de leur patrie; je veux montrer comment La Bourdonnais, Dupleix, Bussy, Lally-Tolendal furent traités dans l'Inde; quels secours, quelle direction, quels encouragements les Canadiens et leurs illustres chefs reçurent de France, depuis Champlain, l'un des fondateurs de la colonie, jusqu'à Montcalm son dernier défenseur. C'est un spectacle douloureux mais salutaire que de voir à quelles lâchetés un souverain et un gouvernement peuvent se trouver contraints par une faible complaisance envers l'étranger, dans l'empressement fiévreux de mettre fin à une guerre frivolement entreprise et faiblement soutenue.

La puissance française dans l'Inde jeta un plus grand éclat, elle devait s'éteindre plus promptement et plus tristement peut-être que dans le Canada. Seuls en Orient, les chefs luttèrent contre l'incapacité du gouvernement français et la ténacité habile de ses ennemis; en Amérique, la population de race française soutint jusqu'au bout le nom, l'honneur et le drapeau de la patrie. « Le sort de la France a presque toujours été, dit Voltaire, que ses entreprises et même ses succès hors de ses frontières lui sont devenus funestes. » Les fautes du gouvernement et les jalouses passions des colons eux-mêmes secondèrent fatalement, dans le dix-huitième siècle, les échecs militaires qui devaient nous coûter presque toutes nos colonies.

Depuis plus de cent ans déjà, au début du règne personnel de Louis XIV et par les persévérants efforts de Colbert marchant sur les traces du cardinal de Richelieu, une Compagnie des Indes avait été fondée, destinée à développer le commerce français dans ces régions lointaines, toujours entourées d'un voile mystérieux de richesses et de grandeurs fantastiques. Plusieurs fois la Compagnie avait failli périr; elle s'était relevée sous la vigoureuse impulsion de Law et n'avait pas succombé lors de la catastrophe de son système. Elle ne donnait point d'argent à ses actionnaires qui ne tiraient leurs bénéfices que d'une concession partielle de la ferme des tabacs, accordée par le roi à la Compagnie, mais ses directeurs vivaient magnifiquement en Orient, où ils étaient autorisés à trafiquer pour leur propre compte. Plus habile et plus hardi que tous ses collègues, Joseph Dupleix, né d'une famille

de Gascogne et fils du contrôleur général du Hainaut, avait rêvé d'autres destinées que la direction d'un comptoir; il prétendait doter la France de l'empire de l'Inde. Placé très-jeune à la tête des établissements français à Chandernagor, il avait agrandi la ville et construit une flotte, tout en acquérant une fortune immense; il venait d'être envoyé à Pondichéry comme gouverneur général des factoreries de la Compagnie, lorsque la guerre de la succession à l'empire éclata en 1742. Depuis longtemps déjà Dupleix et sa femme, qu'on appelait dans l'Inde la *Princesse Jeanne*, formaient en silence un vaste réseau de relations et de correspondances qui les mettait au courant des innombrables intrigues de toutes les petites cours indigènes. Créole, élevée dans l'Inde, madame Dupleix en connaissait tous les dialectes. Le premier son mari avait conçu la politique qui devait bientôt livrer l'Inde aux Anglais, ses imitateurs; partout immiscé dans les révolutions incessantes qui se tramaient autour de lui, il portait l'appui de la France tantôt sur un prétendant, tantôt sur un autre, comptant sur la discipline des troupes européennes et sur la puissance de son propre génie pour assurer l'ascendant à son protégé du moment; il accroissait ainsi peu à peu l'influence et la domination française dans tout le territoire indou. Habitué à traiter avec les princes indigènes, il avait adopté en partie leurs usages de ruse et de violence; plus occupé de son but que des moyens qu'il employait pour y parvenir, il eut le malheur de se heurter, dès le début de la lutte, à un autre ambitieux pour la gloire de la France, aussi courageux et moins habile politique que lui; leur rivalité, leur amour du pouvoir et leur inflexible attachement à leurs propres idées, sous la direction d'un gouvernement faible, imprimèrent dès lors aux relations des deux grandes nations européennes dans l'Inde un triste caractère de duplicité; tout l'éclat et tous les efforts du génie de Dupleix ne devaient jamais l'effacer.

L'accord régnait encore entre Dupleix et le gouverneur de Bourbon et de l'île de France, Mahé de La Bourdonnais, lorsque, au mois de septembre 1746, celui-ci se présenta avec une petite escadre, devant Madras, déjà l'un des principaux comptoirs anglais. Le commodore Peyton, qui croisait dans les mers de l'Inde, deux fois battu par La Bourdonnais, s'était éloigné avec sa flottille; la ville était faiblement fortifiée; les Anglais, qui avaient compté un moment sur la protection du nabab du Carnatic, ne recevaient point les secours qu'ils attendaient; ils se rendirent aux premiers coups de canon, promettant de

payer une somme considérable pour la rançon de Madras, que les Français devaient retenir en otage jusqu'au complet acquittement de la dette. La Bourdonnais avait reçu cet ordre exprès de France : « Vous ne garderez aucune des conquêtes que vous pourriez faire dans l'Inde. » Les coffres contenant la rançon de la place descendaient lentement de la *ville blanche*, qu'occupaient seuls les Européens et les établissements anglais, dans la *ville noire*, habitée par une population mêlée d'indi-gènes et d'étrangers de races diverses, commerçants ou artisans. Déjà les vaisseaux de La Bourdonnais, chargés de ces précieuses dépouilles, avaient fait voile pour Pondichéry; le gouverneur de Bourbon était pressé de reprendre le chemin de ses îles; l'automne arrivait, la tem-pête menaçait son escadre, mais Dupleix disputait les termes du traité conclu avec les Anglais pour la reddition de Madras; il avait pour instructions, disait-il, de raser la ville et de la remettre, ainsi démantelée aux mains du nabab du Carnatic; le prince indou s'était mis en marche pour saisir sa proie; les Anglais s'emportaient en injures et en menaces. La Bourdonnais, violemment irrité, sur le point de se voir arrêté par ordre de Dupleix, fit lui-même mettre en prison les envoyés du gou-verneur général; le conflit d'autorité s'aggravait par la faiblesse et la duplicité des instructions venues de France. Tout à coup une effroyable tempête détruisit devant Madras une partie de l'escadre; La Bourdon-nais, se jetant dans une barque, rejoignit à grand'peine ses vaisseaux; il partit, laissant son rival maître de Madras et prolongeant habilement les négociations, afin de ruiner au moins la ville noire, seule riche et prospère, avant de livrer la place au nabab. Les mois s'écoulèrent et les Français restaient seuls à Madras.

La jalousie du pouvoir et les préoccupations politiques avaient entraîné Dupleix à violer une parole légèrement donnée par La Bourdonnais au nom de la France; il avait arbitrairement cassé une capitulation dont il n'avait pas discuté les conditions. Le bruit de ce funeste conflit et les couleurs qu'y donnaient les représentations de Dupleix, allaient perdre à Paris le rival qu'il avait vaincu dans l'Inde.

En arrivant à l'Île de France, dans cette colonie qu'il avait trouvée épuisée, ruinée, et qu'il avait dotée d'hôpitaux, d'arsenaux, de quais et de fortifications, La Bourdonnais apprit qu'un nouveau gouverneur y était déjà installé. Ses dissentiments avec Dupleix avaient porté leurs fruits; on l'avait accusé d'avoir exigé de Madras une rançon trop faible et d'avoir accepté d'énormes présents; la Compagnie lui avait donné

un successeur. Désespéré, pressé d'aller se défendre, La Bourdonnais partit pour la France avec sa femme et ses quatre enfants; déjà des poursuites étaient entamées contre lui. Il fut capturé en mer par un navire anglais et conduit en Angleterre comme prisonnier. La bonne foi du vainqueur de Madras était connue à Londres; un des directeurs de la Compagnie anglaise offrit sa fortune pour caution de M. de la Bour-



LA BOURDONNAIS (BERTRAND-FRANÇOIS MAHÉ DE)

D'après un portrait du temps.

donnais. A peine était-il arrivé à Paris qu'il fut jeté à la Bastille, et pendant deux ans tenu au secret. Lorsque son innocence fut enfin reconnue et qu'on lui rendit la liberté, sa santé était détruite, sa fortune épuisée par les frais du procès. La Bourdonnais mourut bientôt, usant les derniers restes de sa vie et de ses forces à exhiler sa colère contre Duplex, auquel il attribuait tous ses maux. L'indignation était excu-

sable et quelques-uns des griefs fondés ; mais les germes des soupçons que semait ainsi le malheureux échappé de la Bastille devaient bientôt entraîner à leur perte non-seulement son ennemi, mais, avec lui, cette domination française dans l'Inde à laquelle M. de La Bourdonnais avait consacré sa vie.

Dupleix grandissait encore cependant, chaque jour plus puissant et plus hardi. Les Anglais n'avaient pas oublié l'affaire de Madras. Le 30 août 1748, l'amiral Boscawen vint mettre le siège devant Pondichéry ; arrêtées d'abord par le fort d'Ariocapang, dont elles ignoraient l'existence, les troupes de débarquement ne purent pousser leurs tranchées au delà d'un marais infranchissable qui protégeait la ville. Le feu de l'artillerie de siège arrivait à peine jusqu'aux remparts ; les sorties des assiégés interceptaient les communications entre le camp et l'escadre qui bombardait de son côté les murs de Pondichéry sans aucun résultat sérieux. Dupleix commandait lui-même les batteries françaises ; le 6 octobre il fut blessé, madame Dupleix le remplaça sur les remparts, secondée par son futur gendre M. de Bussy-Castelnau, lieutenant militaire de Dupleix, animé de la même passion pour la grandeur de la France. Le feu des Anglais redoublait ; mais on riait dans Pondichéry, les boulets ne portaient pas ; le 20 octobre, après quarante jours de siège, l'amiral Boscawen reprit la mer, chassé loin des côtes par les mêmes tempêtes qui deux ans auparavant avaient obligé La Bourdonnais de quitter Madras : deux fois Dupleix avait été servi dans ses desseins par les vents d'automne. La paix d'Aix-la-Chapelle vint mettre fin à la guerre ouverte entre les Européens ; dans les établissements français des Indes on chantait le *Te Deum* ; Dupleix seul était sombre, en dépit du cordon de Saint-Louis et du titre de marquis que lui avait récemment accordé le roi Louis XV ; il avait été obligé de rendre Madras aux Anglais.

La guerre recommença bientôt sous le nom et apparemment au profit des princes indous. La France et l'Angleterre avaient fait la paix, les Compagnies anglaise et française dans l'Inde n'avaient pas mis bas les armes. Leur puissance se contre-balançait encore comme l'importance de leurs établissements. A Surate, les deux Compagnies possédaient des comptoirs ; sur la côte du Malabar, les Anglais avaient Bombay et les Français Mahé ; sur la côte de Coromandel, les uns tenaient Madras et le fort Saint-Georges, les autres Pondichéry et Karikal. Les factoreries principales, comme les nombreux petits établissements qui en

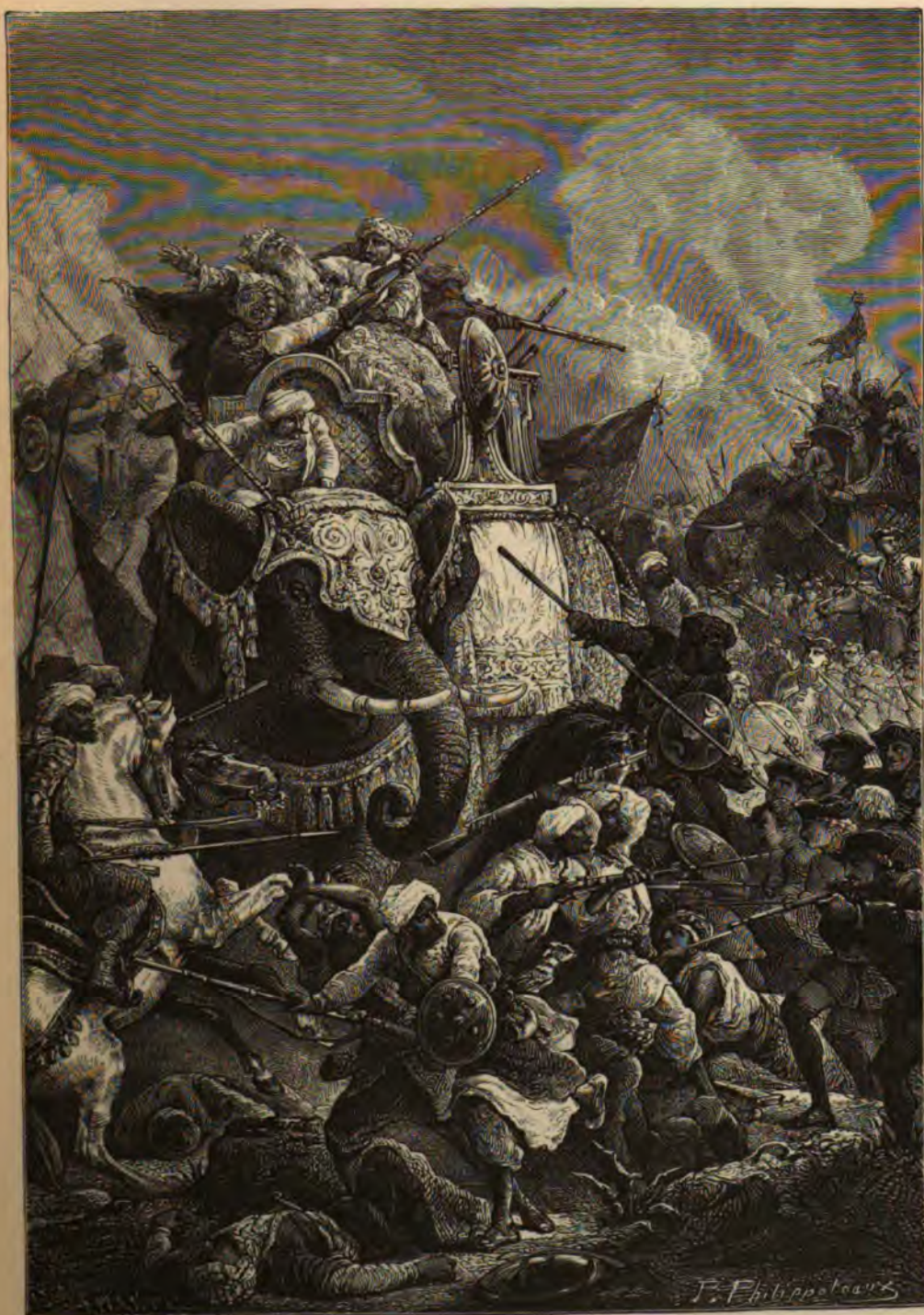
dépendaient, étaient défendues par un certain nombre de soldats européens et par des *cipayes*, troupes indigènes à la solde des Compagnies.

Ces petites armées coûtaient cher, et diminuaient dans une grande mesure les profits du commerce. Dupleix entrevit la possibilité d'une organisation nouvelle qui devait assurer aux Français dans l'Inde la prépondérance et bientôt l'empire même des deux péninsules. Il voulait fonder des manufactures, utiliser la main-d'œuvre indigène et développer le commerce de cabotage ou d'*Inde en Inde*, comme on disait alors; mais il élevait plus haut ses prétentions et portait plus loin ses vues. Il voulait acquérir pour la Compagnie et, sous son nom, pour la France, des territoires et des sujets fournissant des revenus et suffisant largement aux dépenses des établissements commerciaux. Le moment était propice; l'ancien empire du Grand Mogol chancelant sur sa base était déchiré par des révolutions intérieures dont madame Dupleix suivait attentivement toutes les péripéties; deux successions contestées s'ouvraient à la fois, celles du vice-roi ou soudhabar du Dekhan, et de son vassal le nabab du Carnatic. Le Grand Mogol, souverain nominal de tous les États de l'Inde, se bornait à vendre à tous les prétendants des décrets d'investiture sans prendre autrement part à la lutte. Dupleix, au contraire, s'y engagea avec ardeur. Il prit parti dans le Dekhan pour Murzapha-Jung et dans le Carnatic pour Tchunda-Saheb contre leurs rivaux au trône soutenus par les Anglais. Versé dans tous les ressorts de la politique indoue, il avait traité une alliance entre ses protégés; tous deux marchèrent contre le nabab du Carnatic. Celui-ci, âgé de cent sept ans, était à la tête de son armée, monté sur un magnifique éléphant. Il aperçut dans la mêlée son ennemi Tchunda-Saheb et voulut s'élancer contre lui; mais pendant que ses esclaves pressaient l'énorme monture, le petit bataillon français, envoyé par Dupleix au secours de ses alliés, marchait sur le nabab, une balle le frappa au cœur et il tomba. Le soir même Murzapha-Jung était proclamé soudhabar du Dekhan et il accordait la principauté du Carnatic à Tchunda-Saheb, tout en réservant à la Compagnie française un vaste territoire.

Quelques mois s'écoulèrent, remplis de péripéties et de retours subits de la fortune. Murzapha-Jung, d'abord vainqueur, puis vaincu par son oncle Nazir-Jung, partout traîné à sa suite comme un otage et l'ornement du triomphe, s'était vu délivrer par une insurrection des chefs Patanes, Afghans d'origine, établis au midi de l'Inde. La tête de Nazir-Jung était venue rouler à ses pieds. Un instant assiégé dans Pondichéry,

mais négociant toujours, et partout mêlé aux intrigues et aux conspirations, Dupleix triomphait maintenant avec son allié; le soudhabar du Dekhan fit solennellement son entrée sur le territoire français. Pondichéry était en fête pour le recevoir. Dupleix, revêtu du magnifique costume des princes indous, était allé au-devant de lui avec ses troupes. Tous deux rentrèrent dans la ville, portés dans le même palanquin, au son des cymbales indigènes et de la musique militaire des Français. Un trône attendait le soudhabar, entouré des chefs afghans qui réclamaient déjà le prix de leurs services. Le prince indou avait besoin du secours de la France; il le savait, il proclama Dupleix nabab de toutes les provinces au sud du fleuve Krischna. Tchunda-Saheb, naguères son allié, devenait son vassal; « le vassal de la France, » murmura madame Dupleix en apprenant cette éclatante récompense de tant de services publics ou secrets. L'habileté et l'indomptable bravoure de M. de Bussy étendirent bientôt les conquêtes françaises dans le Dekhan. Murzapha-Jung venait d'être assassiné à la tête de son armée; Bussy fit proclamer et soutint un nouveau soudhabar, ami de la France, qui leur concéda cinq provinces, dont la grande ville de Masulipatam, déjà au pouvoir des Français, devint la capitale. Un tiers de l'Inde obéissait à Dupleix; le Grand Mogol lui envoya un décret d'investiture et fit demander à la princesse Jeanne la main de sa dernière fille, promise à M. de Bussy. Dupleix connaissait la fragilité des choses humaines et les ténébreuses intrigues des cours indoues; il respirait cependant, car il était sur ses gardes et le rêve de sa vie semblait accompli. « L'Empire de la France est fondé, » disait-il.

Il comptait sans la France, et sans les hommes inhabiles ou timides qui la gouvernaient. Les succès de Dupleix effrayaient le roi Louis XV et ses faibles ministres; ils irritaient et troublaient l'Angleterre chancelante encore dans l'Inde, et dont les affaires y étaient depuis longtemps mal gouvernées, mais qui y restait toujours vivante, agissante, animée de l'indomptable ardeur d'un peuple libre. A Versailles, on cherchait à atténuer les conquêtes de Dupleix, on lui recommandait la prudence, on tardait à lui envoyer les troupes qu'il demandait. Dans l'Inde, l'Angleterre avait enfin trouvé un homme, jeune encore et inconnu, mais digne d'être opposé à Dupleix. Clive, entré presque enfant dans les bureaux de la Compagnie, après une jeunesse turbulente, était né général; il devait continuer l'œuvre de Dupleix abandonnée par la France, et fonder au profit des Anglais cette domination européenne



MORT DU NAJAB DU CARNATIE

dans l'Inde qu'avait rêvée le gouverneur de Pondichéry. La guerre continuait encore dans le Carnatic; Mahomet-Ali, rival de Tchunda-Saheb, était depuis six mois assiégé dans Trichinapali; les Anglais avaient plusieurs fois vainement essayé d'en faire lever le siège; Clive, récemment entré dans l'armée de la Compagnie, conseilla de sauver le dernier asile de Mahomet-Ali par une diversion hardie sur Arcate, la capitale du Carnatic. On lui donna le commandement de l'expédition qu'il avait suggérée. Au mois de septembre 1751, il s'empara d'Arcate par un coup de main. Les populations indoues laissées à elles-mêmes passaient presque sans résistance d'un maître à l'autre; les Européens ne signalaient pas par des supplices leur prise de possession. Clive fut bientôt attaqué dans Arcate par Tchunda-Saheb, que soutenait un détachement français. Il n'était pas en état de tenir dans la ville, il se réfugia dans le fort, et là pendant cinquante jours il résista à tous les efforts de ses ennemis. Les vivres manquaient, chaque jour les rations devenaient plus insuffisantes, mais Clive avait su faire passer jusque dans l'âme de ses soldats l'héroïque résolution qui l'animait: « Donnez le riz aux Anglais, disaient les cipayes, nous nous contenterons de l'eau dans laquelle on l'aura bouilli. » Un corps des Mahrattes, alliés des Anglais, vint faire lever le siège; Clive poursuivit les Français dans leur retraite, battit deux fois Tchunda-Saheb, et, opérant enfin sa jonction avec le gouverneur général Lawrence, il rompit le blocus de Trichinapali et délivra Mahomet-Ali. A son tour, Tchunda-Saheb, resserré à Tcheringham, fut livré à son rival par un chef du Tandjore auquel il s'était confié; il fut égorgé; le commandant français, neveu de Law, se rendit aux Anglais. Deux corps français avaient déjà été détruits par Clive qui tenait la troisième armée prisonnière. Bussy guerroyait dans le Dekhan, faisant face à grand'peine aux hostilités ouvertes et aux intrigues cachées. Le bruit des revers de Dupleix arriva en France au mois de septembre 1752.

L'effroi fut grand à Versailles, et l'emporta sur l'étonnement. On n'avait jamais eu confiance aux projets de Dupleix, à peine avait-on cru à ses conquêtes. L'inactive mollesse des ministres et des courtisans répugnait presque autant au succès qu'aux défaites des hardis aventuriers qui tentaient et risquaient tout pour l'agrandissement et la puissance de la France en Orient. Dupleix reçut sous main l'avis de demander son rappel. Il répondit en proposant de nommer à sa place M. de Bussy. « Rien n'est grand comme ce Bussy! » écrivait-il. Les ministres et la

Compagnie n'avaient point souci de la grandeur chez Bussy ni chez Dupleix, ils cherchaient une lâche sécurité, sans cesse troublée par les entreprises du politique et du soldat. Le ton de l'Angleterre était plus hautain que jamais, à la suite des succès de Clive. Le rappel de Dupleix fut décidé.

Le gouverneur de Pondichéry n'avait pas reçu de troupes, mais il avait su reformer une armée et avait repris l'offensive dans le Carnatic; Bussy, libre enfin de ses mouvements dans le Dekhan, se préparait à rejoindre Dupleix. Clive était malade et venait de partir pour l'Angleterre : la fortune avait encore une fois changé de face. Les conférences ouvertes avec Saunders, gouverneur anglais de Madras, échouèrent au mois de janvier 1754; Dupleix voulait conserver les avantages qu'il avait conquis, Saunders s'y refusait; on signala l'approche d'une escadre française. Les navires paraissaient nombreux. Dupleix se réjouissait déjà de l'arrivée d'un secours inespéré, lorsque, au lieu d'un officier commandant les douze cents soldats venus de France, il vit paraître M. Godeheu, l'un des directeurs de la Compagnie, naguère son ami et son correspondant. « Je viens vous remplacer, monsieur, dit sans ménagements le nouvel arrivant; j'ai les pleins pouvoirs de la Compagnie pour traiter avec les Anglais. » Le cabinet de Londres ne s'était pas trompé sur l'importance de Dupleix dans l'Inde, il avait fait de son rappel la condition absolue de la cessation des hostilités. Louis XV et ses ministres n'avaient opposé aucune résistance; le traité fut bientôt conclu, rétablissant les possessions des deux Compagnies dans les limites qu'elles occupaient avant la guerre de Carnatic, à l'exception du district de Masulipatam qui devenait accessible aux Anglais. Tous les territoires concédés par les princes indous à Dupleix retournaient à leurs anciens maîtres; les deux Compagnies s'interdisaient toute action sur la politique intérieure de l'Inde et défendaient en même temps à leurs agents d'accepter des princes Indous aucune charge, honneur ou dignité; l'égalité la plus parfaite était rétablie entre les possessions et les revenus des deux grandes nations européennes rivales en Orient comme en Europe; l'Angleterre renonçait à quelques petits forts, à des villes sans importance, la France cédait l'empire de l'Inde. Lorsque Godeheu signa le traité, Trichinapali était enfin sur le point de succomber. Bussy furieux voulait quitter le Dekhan qu'il occupait encore, Dupleix le contraignit d'y rester; il s'embarqua pour la France avec sa femme et sa fille, laissant dans l'Inde, avec l'œuvre de

sa vie détruite en quelques jours par la lâcheté du gouvernement de son pays, la fortune qu'il avait acquise dans ses grandes entreprises, tout entière engagée au service de la France; les revenus destinés à couvrir ses avances furent saisis par Godeheu.

La France sembla comprendre ce que les ministres n'avaient même pas entrevu; l'arrivée de Duplex en France fut un véritable triomphe.



DUPLIX (LE MARQUIS JOSEPH)

D'après un portrait du temps.

On savait déjà que ces revers dont on avait tant parlé étaient à demi réparés. On devinait les ressources infinies de cet empire de l'Inde si légèrement et si lâchement livré aux Anglais. « Ma femme et moi nous n'osons pas paraître dans les rues de Lorient, écrivait Duplex, à cause de l'affluence du peuple qui veut nous voir et nous bénir; » le contrôleur général, Hérault de Séchelles, comme le roi et madame de Pompa-

dour, alors et pour longtemps favorite en titre, accueillirent avec tant de faveur le héros de l'Inde, que Dupleix, toujours optimiste, conçut de nouvelles espérances. « Je retrouverai ici mes biens, disait-il, et l'Inde se relèvera entre les mains de Bussy. »

Il se trompait sur la justice comme il s'était trompé sur le discernement et la hardiesse du gouvernement français ; nulle promesse ne fut accomplie, nulle espérance ne fut réalisée ; de lenteur en lenteur, d'excuse en excuse, Dupleix vit sa femme expirer au bout de deux ans, lasse de souffrir et désespérée ; sa fille, fiancée depuis longtemps à Bussy, succomba comme elle sous le poids des chagrins ; en vain Dupleix lassait-il les ministres de ses vues et de ses projets pour l'Inde, il vit jusqu'au procès qu'il allait intenter à la Compagnie interdit par ordre du roi. Poursuivi par ses créanciers, dévoré de regrets pour les parents et les amis qu'il avait entraînés dans ses entreprises et sa ruine, il s'écriait quelques mois avant sa mort : « J'ai sacrifié ma jeunesse, ma fortune, ma vie pour combler d'honneurs et de richesses ma nation en Asie. De malheureux amis, de trop faibles parents, des citoyens vertueux ont consacré leurs biens pour faire réussir mes projets, ils sont maintenant dans la misère.... Je demande comme le dernier des créanciers ce qui m'est dû ; mes services sont des fables, ma demande est ridicule, je suis traité comme le plus vil des hommes. Le peu de bien qui me reste est saisi, j'ai été obligé d'obtenir des arrêts de surséance pour n'être pas traîné en prison ! » Dupleix mourut enfin le 11 novembre 1765, la plus éclatante victime des grandes entreprises françaises dans l'Inde, sans être la dernière ni la plus tragique.

En dépit du traité de paix, jamais les hostilités n'avaient sincèrement cessé dans l'Inde. Clive était revenu d'Angleterre ; libre désormais de l'influence, des intrigues et de l'indomptable énergie de Dupleix, il s'était bientôt emparé du Bengale tout entier, il avait même chassé les Français de Chandernagor : Bussy n'avait pu arrêter ses succès, il se vengea en enlevant aux Anglais tous leurs comptoirs de la côte d'Orissa et en leur fermant le chemin entre la côte de Coromandel et le Bengale.

Pendant la guerre de Sept Ans avait éclaté, l'Europe s'engageait tout entière dans la lutte ; la marine française, faible encore malgré les efforts qu'on avait tentés pour la relever, subissait de graves échecs sur toutes les mers. Le comte de Lally-Tolendal, descendant d'une famille irlandaise réfugiée en France avec Jacques II, vint proposer au

comte d'Argenson, encore ministre de la guerre, d'aller abattre dans l'Inde cette puissance anglaise qu'on avait imprudemment laissée grandir sans obstacle. M. de Lally avait servi avec éclat dans les guerres d'Allemagne, il avait secondé le prince Charles-Edouard dans sa courageuse et frivole tentative sur l'Angleterre. Les directeurs de la Compagnie des Indes vinrent demander à M. d'Argenson de confier au général de Lally les troupes du roi promises pour l'expédition : « Vous avez tort, leur dit M. d'Argenson ; je connais M. de Lally, il est mon ami, mais il est violent, emporté, inflexible sur la discipline, il ne tolérera aucun désordre ; vous mettrez le feu dans vos comptoirs, si vous l'y envoyez. » Les directeurs insistèrent ; M. de Lally partit le 2 mai 1757 avec quatre vaisseaux et un corps de troupes. Quelques jeunes officiers des plus grandes maisons de France servaient dans son état-major.

La traversée de M. de Lally fut longue, les renforts anglais l'avaient devancé de six semaines. En arrivant dans l'Inde, il trouva les arsenaux et les magasins vides ; le seul comptoir de Pondichéry avouait quatorze millions de dettes. Cependant l'ennemi pressait de toutes parts les possessions françaises. Lally marcha sur Gondoleur, qu'il enleva le sixième jour ; il investit peu après le fort de Saint-David, la plus redoutable des forteresses anglaises dans l'Inde. Le premier assaut fut repoussé, le général n'avait ni canons, ni bêtes de somme pour les amener. Il courut à Pondichéry et fit atteler les Indous aux trains d'artillerie, prenant pêle-mêle les hommes qui lui tombaient sous la main sans s'embarrasser du rang ni des castes, froissant imprudemment les préjugés les plus chers au pays qu'il venait gouverner. Le fort de Saint-David fut pris et rasé. Devicotah, à peine assiégé, ouvrit ses portes. Lally était dans l'Inde depuis un mois à peine et déjà il avait chassé les Anglais de la côte méridionale du Coromandel. « Toute ma politique est dans ces cinq mots, mais ils sont sacramentels : plus d'Anglais dans la péninsule, » écrivait le général. Il avait envoyé à Bussy l'ordre de venir le rejoindre pour attaquer Madras.

Le brillant courage et l'héroïque ardeur de M. de Lally avaient triomphé des premiers obstacles ; son imprévoyance, sa rigueur, son emportement allaient lui faire perdre le fruit de ses victoires. « La commission que j'ai, écrivait-il aux directeurs de la Compagnie à Paris, porte que je serai en horreur à tous les gens du pays. » Par ses défauts personnels il aggrava sa situation déjà critique. La mollesse du gouver-

nement français avait fatalement gagné ses serviteurs; le comte d'Aché, qui commandait la flotte, avait refusé de seconder l'entreprise sur Madras; deux fois, en croisant dans les mers de l'Inde, l'amiral français fut battu par les Anglais; il reprit le chemin de l'Île de France, où il comptait hiverner. Pondichéry était menacé, Lally se trouvait dans le Tandjore, où il avait espéré recouvrer une somme considérable due à la Compagnie; en route il avait attaqué une pagode, croyant y trouver de grands trésors, les idoles étaient creuses et d'un vil métal. La pagode était en flammes, les brahmines désolés erraient encore autour de leur temple; le général les prit pour des espions et les fit attacher à la bouche des canons. Le péril de Pondichéry obligea M. de Bally à lever le siège de Tandjore; les Anglais se repliaient sur Madras.

Le désordre était au comble dans les affaires de la Compagnie, les vastes entreprises commencées par Dupleix exigeaient le succès et les conquêtes; elles avaient été abandonnées depuis son rappel, non sans avoir englouti avec sa fortune personnelle une partie des ressources de la Compagnie. Lally s'irritait d'être à chaque instant entravé par le défaut d'argent: il l'attribuait non-seulement à la mauvaise volonté, mais à l'improbité des autorités locales. Il écrivait en 1758 à M. de Leyrit, gouverneur de Pondichéry: « Monsieur, cette lettre sera un secret éternel entre vous et moi, si vous me fournissez les moyens de terminer mon entreprise. Je vous ai laissé cent mille livres de mon argent pour vous aider à subvenir aux frais qu'elle exige. Je n'ai pas trouvé la ressource de cent sous dans votre bourse et dans celle de tout votre conseil, vous m'avez refusé les uns et les autres d'y employer votre crédit. Je vous crois cependant tous plus redevables à la Compagnie que moi, qui n'ai malheureusement l'honneur de la connaître que pour y avoir perdu la moitié de mon bien en 1720. Si vous continuez à me laisser manquer de tout et exposé à faire face au mécontentement général, non-seulement j'instruirai le roi et la Compagnie du beau zèle que ses employés témoignent ici pour leur service, mais je prendrai des mesures efficaces pour ne pas dépendre, dans le court séjour que je désire faire dans ce pays, de l'esprit de parti et des motifs personnels dont je vois que chaque membre paraît occupé au risque du total de la Compagnie. »

Au milieu de cette détresse, en dépit de cette colère, M. de Lally mena ses troupes devant Madras; il s'empara de la Ville-Noire. « Le pil-

lage immense que les troupes avaient fait, écrit dans son journal un officier qui commandait sous le comte de Lally, avait mis parmi elles l'abondance. De grands magasins de liqueurs fortes y entretenaient l'ivrognerie et tous les maux dont elle est le germe. C'est une situation qu'il faut avoir vue. Les travaux, les gardes de la tranchée étaient faits par des hommes ivres. Le régiment de Lorraine fut seul exempt de cette contagion, mais les autres corps s'y surpassèrent. De là les scènes les plus honteuses et les plus destructives de la subordination et de la discipline, dont le détail renfermé dans les bornes de la vérité la plus exacte paraîtrait une exagération monstrueuse. » Lally au désespoir écrivait à ses amis de France : « L'enfer m'a vomi dans ce pays d'iniquités et j'attends comme Jonas la baleine qui me recevra dans son ventre. »

L'attaque de la Ville-Blanche et du fort Saint-Georgés fut repoussée ; le 18 février 1759, Lally fut obligé de lever le siège de Madras. La discorde qui régnait dans l'armée comme parmi les magistrats n'était nulle part plus flagrante qu'entre Lally et Bussy. Celui-ci ne pouvait se consoler d'avoir été contraint d'abandonner le Dekhan aux faibles mains du marquis de Conflans. Une expédition tentée contre la forteresse de Wandewash dont les Anglais s'étaient emparés, fut suivie d'une grave défaite ; le colonel Coote était maître de Karikal. Peu à peu l'armée française et la puissance française dans l'Inde se trouvèrent cernées dans le territoire immédiat de Pondichéry. Les Anglais marchaient contre cette ville. Lally s'y enferma au mois de mars 1760. Bussy avait été fait prisonnier, Coote l'avait envoyé en Europe. « A la tête de l'armée française, Bussy serait en état à lui seul de prolonger la guerre de dix ans, » disaient les Indous. Le 27 novembre, le siège de Pondichéry fut transformé en blocus.

Lally avait pris toutes les précautions d'un bon général, mais il les avait prises avec sa rudesse accoutumée ; il avait chassé de la ville toutes les bouches inutiles ; 1,400 Indous, vieillards, femmes et enfants, errèrent huit jours entre le camp anglais et les remparts de la ville, mourant de faim et de misère, sans que Lally consentit à les admettre de nouveau dans la place ; les Anglais finirent par leur donner passage. Les réquisitions les plus sévères avaient été ordonnées dans toutes les maisons de Pondichéry, l'irritation était extrême ; l'héroïque désespoir de M. de Lally lui arrachait sans cesse des paroles imprudentes : « J'irais plutôt commander les Cafres que de rester dans cette

Sodome, qu'il n'est pas possible que le feu des Anglais ne détruise tôt ou tard au défaut de celui du ciel, » disait depuis longtemps le général dont le sort se trouvait désormais lié à celui de Pondichéry.

Il résista pendant six semaines, en dépit de la famine, du défaut d'argent, des divisions toujours croissantes. Une tempête avait fait subir de graves avaries à l'escadre anglaise qui tenait la mer ; Lally attendait toujours l'arrivée de M. d'Aché avec la flotte naguère réfugiée à l'Île de France après un nouvel échec. De Paris, sur le bruit d'une attaque projetée par les Anglais contre Bourbon et l'Île de France, les ministres avaient donné l'ordre à M. d'Aché de ne pas quitter ces parages. Lally et Pondichéry attendirent en vain.

Il fallait se rendre, le conseil de la Compagnie somma le général de capituler ; Lally réclamait les honneurs de la guerre, mais Coote voulait avoir la ville à discrétion : la détresse était extrême comme l'irritation. Pondichéry fut livrée aux vainqueurs le 16 janvier 1761 ; les fortifications et les magasins furent rasés ; la puissance française dans l'Inde, longtemps soutenue par le courage ou l'habileté de quelques hommes, sembla enfin pour ne plus se relever. « Nul ne peut avoir une plus haute opinion que moi de M. de Lally, écrivait le colonel Coote, il a lutté contre des obstacles que je croyais insurmontables, et il en a triomphé. Il n'y a pas dans l'Inde un autre homme qui eût pu maintenir aussi longtemps sur pied son armée sans solde et sans ressource d'aucun côté. » « C'est la preuve convaincante de ses mérites, disait un autre officier anglais, que sa longue et vigoureuse résistance dans une place où il était universellement détesté. »

La haine porte des fruits plus amers que ne savent ceux-là mêmes qui la provoquent. L'animosité que M. de Lally avait excitée dans l'Inde entraña partout la défense ; elle devait lui coûter la vie et mettre en péril son honneur. A peine était-il arrivé en Angleterre, malade, épuisé par les souffrances et les fatigues, poursuivi dans sa captivité par les reproches et la colère de ses compagnons d'infortune, qu'il apprit le soulèvement de l'opinion publique en France ; on l'accusait de trahison ; M. de Lally obtint du cabinet anglais l'autorisation de se rendre à Paris. « J'apporte ici ma tête et mon innocence, » écrivit-il en débarquant au ministre de la guerre, et il alla volontairement se mettre en prison à la Bastille. Il y resta dix-neuf mois sans être interrogé. Lorsque le procès commença en décembre 1764, les chefs d'accusation s'élevaient à 160, le nombre des témoins à près de 200 ; l'affaire



LALLY-TOLENDAL SUR LES REMPARTS DE PONDICHÉRY

dura un an et demi, violente de la part des nombreux ennemis de M. de Lally, acharnée du côté du Parlement, toujours en lutte avec le gouvernement, courageuse et ferme de la part de l'accusé. Il réclamait la juridiction d'un conseil de guerre, sa demande fut repoussée; lorsqu'il se vit en face de la sellette, le général découvrit tout à coup sa tête blanchie et sa poitrine couverte de cicatrices : « Voilà donc la récompense de cinquante-cinq ans de services! » s'écria-t-il. Le 6 mai 1766, l'arrêt fut enfin prononcé. Lally était acquitté sur les chefs de haute trahison et de concussion, il était reconnu « coupable de violences, abus d'autorité, vexations et exactions, comme d'avoir trahi les intérêts du roi et de la Compagnie. » Lorsqu'on fit lecture de l'arrêt devant le condamné : « Abrégez, monsieur, dit le comte au greffier, passez aux conclusions. » A ces mots, « trahi les intérêts du roi, » Lally se redressa de toute sa hauteur : « Jamais, s'écria-t-il, jamais! » Il s'emportait en injures contre ses ennemis lorsque, tirant subitement de sa poche un compas de mathématiques, il s'en frappa violemment le cœur; le coup ne pénétra pas assez avant, M. de Lally était destiné à subir jusqu'au bout les plus cruelles atteintes de l'injustice humaine.

Le 9 mai, à la fin du jour, le vaillant général dont l'héroïque résistance avait étonné l'Inde tout entière, montait sur l'échafaud en la place de Grève, sans qu'il fût permis aux rares amis qui lui restaient fidèles de l'accompagner au lieu du supplice; seul le curé de Saint-Louis en l'île était auprès de lui; on avait craint la violence et les injures du condamné; M. de Lally était bâillonné comme le dernier des criminels lorsqu'il monta résolûment l'escalier fatal; il s'agenouilla sans secours et reçut avec calme le coup mortel. « Tout le monde, disait d'Alembert, exprimant par un mot cruel la violence de l'opinion publique contre le condamné, tout le monde a droit de tuer Lally, excepté le bourreau. » Le jugement de Voltaire reste plus équitable après l'apaisement des passions et la lumière jetée par les événements subséquents sur l'état des affaires françaises dans l'Inde, avant les campagnes de M. de Lally. « Ce fut un assassinat commis avec le glaive de la justice. » Le roi Louis XV et son gouvernement avaient perdu l'Inde; la colère et la honte, sourdement excitées dans la nation par ce désastre, avaient éclaté sur la tête du malheureux général, qui le dernier avait été vaincu en défendant les restes de notre puissance. Les Anglais étaient à jamais les maîtres de l'Inde, lorsque le fils de M. de Lally-Tollendal obtint enfin, en 1780, la réhabilitation de sa

mémoire. L'opinion publique n'avait pas attendu jusque-là pour juger le procès entre le condamné et ses accusateurs.

Pendant que la puissance française dans l'Inde, après avoir un instant dominé la péninsule presque entière, expirait sous l'incapacité et la faiblesse de son gouvernement, au moment où les héroïques efforts de La Bourdonnais, de Duplex, de Lally passaient dans le domaine de l'histoire, un peuple, décimé par la guerre et par la famine, épuisé par vingt ans d'une lutte inégale, agonisait lentement, conservant jusqu'au dernier jour ses espérances et son patriotique dévouement. Dans les Indes occidentales, le peuple canadien tout entier soutenait encore, pour l'honneur de la France, ce drapeau que les mains désespérées de Lally venaient de laisser échapper en Orient. Là, point de perspectives enchantées de puissance et de richesses faciles, point de domination sur des princes opulents et des esclaves soumis, la lutte constante contre la nature, encore maîtresse des vastes solitudes, contre des rivaux vigilants et une race indigène courageuse et cruelle. L'histoire des colons français dans le Canada porta des traits et présenta des caractères rares dans nos annales; l'ardeur de notre nature et la douceur de nos mœurs semblaient s'être combinées avec les vertus fortes des peuples du Nord; partout, parmi les hardis pionniers de la civilisation dans le nouveau monde, les Français marchèrent au premier rang sans se laisser jamais surpasser par l'intrépidité ou la persévérance des Anglo-Saxons, jusqu'au jour où, resserrés dans la première enceinte de leurs conquêtes, combattant pour la vie et pour la liberté, les Canadiens défendirent pied à pied l'honneur de la mère-patrie, qui les négligeait depuis longtemps et les abandonnait enfin, sous le poids d'une guerre malheureuse, dirigée par un gouvernement aussi incapable que corrompu.

Depuis longtemps déjà les Français avaient porté en Amérique leurs ardentes entreprises; au quinzième siècle, au lendemain de la découverte du nouveau monde, lorsque l'indomptable génie et la foi religieuse de Christophe Colomb venaient d'ouvrir un vaste chemin aux esprits curieux et aux âmes hardies, les Basques, les Bretons et les Normands suivirent parmi les premiers la voie qu'il avait tracée; les pêcheries de Terre-Neuve et de la côte du Canada connurent bientôt leurs barques légères et leurs intrépides navigateurs. Dès 1506, une carte du Saint-Laurent était dessinée par Jean Denis, parti d'Honfleur en Normandie. Bientôt les pêcheurs commencèrent à s'approcher des côtes, attirés par

le commerce des fourrures ; ils entrèrent en relation avec les tribus indigènes, achetant souvent à vil prix les produits de leur chasse et leur apportant, avec les débuts de la civilisation, ses corruptions et ses dangers. Les sauvages de l'Amérique apprirent bientôt à connaître *l'eau de feu*.

La politique ne tarda pas à seconder les entreprises hardies des navigateurs. La France était alors agitée de passions diverses, sérieuses et fortes ; pour un moment, la Réforme, noblement personnifiée par les vertus austères et le grand esprit de Coligny, avait semblé y disputer l'empire à l'Église catholique. Les prévisions de l'amiral devenaient chaque jour plus tristes, il mesurait la puissance et la haine des Guises comme de leurs partisans ; dans ses préoccupations patriotiques et religieuses, il voulut assurer aux protestants persécutés un refuge, peut-être une patrie dans le nouveau monde, à la suite de cette défaite qu'il entrevoyait déjà.

Une première expédition avait échoué, après une tentative sur les côtes du Brésil ; en 1562, une nouvelle flottille partit du Havre, commandée par Jean Ribaut, de Dieppe. On prit terre dans un beau pays, étincelant de fleurs et de verdure ; les arbres séculaires, les vastes forêts, les oiseaux inconnus, le gibier, qui paraissait à l'entrée des taillis et s'arrêtait sans crainte à l'aspect inaccoutumé de l'homme, ce spectacle, à la fois familier et nouveau, de la nature au commencement de mai, causa une grande joie et une profonde reconnaissance aux Français, venus de si loin, à travers tant de périls, jusqu'aux rivages de la Floride ; ils s'agenouillèrent pieusement pour remercier Dieu ; les sauvages, accourus sur le rivage, les regardaient avec un étonnement mêlé de respect. Ribaut et ses compagnons prirent possession du pays au nom de la France et commencèrent aussitôt à construire un fort qu'ils appelèrent le fort Charles, en l'honneur du jeune roi Charles IX. Des détachements parcouraient le pays et portaient au loin le nom de la France ; pendant trois ans, à travers des souffrances continuelles et des luttes intestines plus dangereuses que les rigueurs de la nature et les embûches des sauvages, les Français se maintinrent dans leur établissement nouveau, accru à diverses reprises par de nouveaux émigrants. Malheureusement ils avaient été recrutés souvent parmi des hommes sans aveu, apportant la contagion de leurs vices dans la petite colonie que Coligny avait destinée à fonder l'Église réformée dans le nouveau monde. En 1565, une expédition espagnole aborda en Floride. Pedro

Menendez de Avilès, qui la commandait, avait reçu du roi Philippe II le titre d'adelantado de Floride; il s'était engagé, en retour, à conquérir pour l'Espagne ce territoire impudemment enlevé à la juridiction que réclamait Sa Majesté Catholique sur l'Amérique tout entière. La lutte ne dura que quelques jours, malgré le désespoir et le courage des colons français; un grand nombre furent massacrés, d'autres s'entassèrent sur les petits navires dont ils disposaient encore, et portèrent en France la nouvelle du désastre. Menendez prit possession des forts ruinés, des champs à peine défrichés partout jonchés des cadavres des malheureux colons. « Êtes-vous catholiques ou luthériens? demanda-t-il à ses prisonniers, liés deux à deux devant lui. — Nous appartenons tous à la foi réformée, » répartit Jean Ribaut, et il entonna à haute voix un psaume : « Nous sommes poudre et nous retournerons en poudre; vingt années de plus ou de moins en cette terre, peu importe; » et se tournant vers l'adelantado : « Fais à ta volonté, » dit-il. Tous furent égorgés. « comme je l'ai jugé expédient pour le service de Dieu et de Votre Majesté, écrivit à Philippe II le commandant espagnol, et je considère comme une grande bonne fortune que ce Jean Ribaut soit mort en ce lieu, car le roi de France pouvait plus faire avec lui et cinq cents ducats qu'avec un autre homme et cinq mille, étant le plus habile et expérimenté marin en ces temps qui connût la navigation des côtes de l'Inde et de la Floride. » Au-dessus de l'amas des cadavres, avant de les livrer aux flammes, Menendez plaça cette inscription : « Non comme Français, mais comme hérétiques. »

Trois ans plus tard, sur le lieu même où l'adelantado avait accumulé les victimes de sa cruauté et de sa perfidie, gisaient les corps de la garnison espagnole. Un gentilhomme gascon, Dominique de Gourgues, avait juré de venger les injures de la France; il avait vendu son patrimoine, emprunté de l'argent à ses amis, et, se fiant à sa longue expérience de la navigation, il avait pris la mer avec trois petits vaisseaux équipés à ses frais. Les Espagnols vivaient sans défiance comme naguère les colons français; ils avaient fondé leur principal établissement à quelque distance du premier point de débarquement, et l'avaient nommé Saint-Augustin. De Gourgues attaqua à l'improviste le petit fort San-Mateo; un détachement cerna dans les bois les Espagnols qui s'y étaient réfugiés; tous furent tués ou pris; on les pendit aux mêmes arbres qui avaient naguère servi au supplice des Français. « Je ne fais ceci comme à Espagnols, mais comme à traitres, voleurs

et meurtriers, » inscrivit de Gourgues au-dessus de leurs têtes. Lorsqu'il reprit la mer, il ne restait pierre sur pierre du fort San-Mateo, la France était vengée. « Tout ce que nous avons fait a été pour le service du roi et pour l'honneur de notre pays, » s'écria le hardi Gascon en remontant sur son navire. La Floride demeurait cependant aux mains de l'Espagne; les aventuriers français allaient porter ailleurs leurs ardentés espérances et leur indomptable courage.

Depuis longtemps déjà, des expéditions et des tentatives de colonisation française avaient été dirigées sur le Canada. Jacques Cartier, en 1535, avait pris possession de ses côtes, sous le nom de Nouvelle-France. M. de Roberval y avait emmené des colons laboureurs et artisans; mais le rude climat, la famine, les maladies, avaient étouffé dans son germe la petite colonie française; les agitations religieuses et politiques de la patrie absorbaient tous les esprits; ce fut seulement sous le règne d'Henri IV, lorsque la France haletante, déchirée par les discordes civiles, se reposait pour la première fois, depuis plus d'un siècle, sous un gouvernement à la fois juste, habile et ferme, que l'ardeur des entreprises lointaines entraîna enfin vers la Nouvelle-France son véritable fondateur. Samuel de Champlain du Brouage, né en 1567, fidèle soldat du roi tant que la guerre avait duré, était incapable de supporter l'oisiveté de la paix. Après de longs et périlleux voyages, il s'enrôla dans la compagnie que M. de Monts, gentilhomme ordinaire de la chambre d'Henri IV, venait de former pour le commerce des fourrures sur la côte septentrionale de l'Amérique; nommé vice-roi de l'Acadie, territoire nouveau, dont les limites imaginaires s'étendraient, de nos jours, de Philadelphie au delà de Montréal, et muni d'un monopole commercial, M. de Monts mit à la voile, le 7 avril 1604, emmenant avec lui, tout calviniste qu'il était, des prêtres catholiques comme des pasteurs protestants : « J'ai vu notre curé et le ministre en venir aux mains sur les questions de la foi, écrit Champlain dans son journal; je ne saurais dire lequel avait le plus de cœur ou frappait le plus fort, mais je sais que le ministre se plaignait parfois au sieur de Monts d'avoir été battu. » On préludait ainsi à la conversion des sauvages qui devait bientôt devenir l'unique but ou le pieux drapeau de toutes les tentatives de colonisation dans la Nouvelle-France.

M. de Monts et ses compagnons luttèrent depuis plusieurs années déjà contre les difficultés naturelles de leur entreprise et contre le mauvais vouloir ou l'indifférence qu'ils rencontraient dans la mère-pa-

trie; le zèle religieux renaissait en France; l'édit de Nantes avait mis fin aux luttes violentes, l'ardeur missionnaire animait surtout la puissante compagnie des Jésuites. A leur instigation et sous leur direction, une femme pieuse, riche et de grande qualité, la marquise de Guercheville, profita de la détresse des premiers fondateurs de la colonie française; elle acheta leurs droits, prit possession de leur territoire, et, s'étant fait concéder par le roi la souveraineté de la Nouvelle-France, du Saint-Laurent à la Floride, elle consacra toute sa fortune personnelle à la sainte entreprise d'une mission parmi les Indiens de l'Amérique. A côté des aventuriers, gentilshommes ou commerçants, attirés par l'espoir du gain ou par l'ardeur des découvertes, partirent un grand nombre de Jésuites, résolus à conquérir un nouvel empire à Jésus-Christ. Champlain les accompagnait. Après de longues et pénibles explorations dans les forêts et parmi les tribus indiennes, après de fréquents voyages en France pour le service de la colonie, il devint enfin, en 1606, le premier gouverneur de la ville naissante de Québec.

Jamais colonie ne fut fondée sous de plus pieux auspices; depuis quelque temps déjà les Récollets travaillaient avec ardeur à la conversion des infidèles; secondés par les Jésuites, qui devaient bientôt rester seuls maîtres du terrain, ils se trouvèrent assez puissants pour interdire aux matelots protestants quelques-uns des exercices favoris de leur culte: « Enfin il fut accordé qu'ils ne chanteraient point les psaumes, dit Champlain, mais qu'ils s'assembleraient pour faire leurs prières. » Une main plus puissante que celle de madame de Guercheville ou des Jésuites allait prendre la direction des affaires de la colonie comme de la France: le cardinal de Richelieu était devenu premier ministre.

Aux tâtonnements et aux luttes intestines des possesseurs rivaux des monopoles succéda bientôt une action unique. Richelieu favorisait le commerce et ne dédaignait pas d'y appliquer les ressources de son grand et fécond esprit. En 1627, il se mit à la tête d'une compagnie de cent associés à laquelle le roi conféra la possession comme le gouvernement de la Nouvelle-France, avec le monopole commercial et la franchise de tout impôt pendant quinze ans. Les colons devaient être Français et catholiques, les huguenots se trouvaient exclus: seuls en France ils avaient jusqu'alors manifesté quelque tendance à l'émigration; les tentatives de colonisation en Amérique étaient dues à leurs efforts; moins libéral dans la Nouvelle-France qu'il ne l'était en Eu-

rope, le cardinal enrôlait ainsi au service de l'étranger tous les esprits aventureux et les hardis explorateurs nombreux parmi les protestants français, au moment même où les puritains anglais, chassés de leur patrie par la tyrannie étroite et tracassière de Jacques I^{er}, jetaient l'ancre au pied du rocher de Plymouth et fondaient, au nom de la liberté religieuse, une nouvelle Angleterre protestante, bientôt rivale de la nouvelle France catholique et absolutiste.

Champlain était mort à Québec le jour de Noël 1635, après vingt-sept ans d'efforts et de souffrances pour le service de la colonie naissante. Hardi et entreprenant, doué d'une indomptable persévérance et de rares facultés pratiques, explorateur des forêts lointaines, négociateur intrépide avec les tribus sauvages, sage et patient administrateur, indulgent pour tous, malgré son ardente dévotion, Samuel de Champlain avait offert le rare mélange des qualités héroïques du temps passé avec l'ardeur pour la science et les talents pratiques des âges modernes; il fut remplacé dans son gouvernement par un chevalier de Malte, M. de Montmagny. Québec avait un séminaire, un hôpital et un couvent, avant de posséder une population.

La fondation de Montréal fut plus exclusivement religieuse encore. Les relations des Jésuites avaient enflammé les âmes pieuses d'une généreuse rivalité; une association de Montréal se forma, sous la direction de M. Olier, le fondateur de Saint-Sulpice. La première expédition était placée sous le commandement d'un vaillant gentilhomme, Paul de Maisonneuve, et d'une bourgeoise de Nogent-le-Roi, mademoiselle Mance, qui n'était point encore religieuse, mais qui devait devenir la fondatrice des hospitalières de Ville-Marie, nom que le zèle religieux des explorateurs destinait à la nouvelle colonie de Montréal.

Le gouverneur de Québec et les agents des cent associés ne voyaient pas sans jalousie l'entreprise de M. de Maisonneuve; on cherchait à lui persuader de rester dans les établissements déjà fondés. « Je ne suis pas venu ici pour délibérer, mais pour agir, répondit le gentilhomme; c'est mon devoir comme mon honneur de fonder une colonie à Montréal, et j'irai, quand chaque arbre serait un Iroquois! »

Le 16 mai 1642, les nouveaux colons, à peine débarqués, étaient réunis sur le rivage autour d'un jésuite, le père Vimont, revêtu de ses habits pontificaux. Le prêtre venait de célébrer la messe; il se tourna vers les assistants: « Vous êtes un grain de sénevé, dit-il, mais vous grandirez jusqu'à ce que vos branches couvrent toute la terre. Vous

êtes en petit nombre, mais votre œuvre est celle de Dieu. Son regard est sur vous, et vos enfants rempliront le monde.» « Vous dites que l'entreprise de Montréal est d'une dépense plus convenable à un roi qu'à quelques particuliers trop faibles pour la soutenir, écrivaient en 1643 les associés de Montréal en réponse à leurs adversaires, et vous alléguez encore les périls de la navigation et les naufrages qui la peuvent ruiner. Vous avez mieux rencontré que vous ne le pensiez en disant que c'est une œuvre de roi, puisque le Roi des rois s'en mêle, lui à qui obéissent la mer et les vents. Nous ne craignons donc pas les naufrages, il n'en suscitera que lorsque nous en aurons besoin, et qu'il sera plus expédient pour sa gloire que nous cherchons uniquement. Si Dieu n'est point dans l'affaire de Montréal, si c'est une invention humaine, ne vous en mettez point en peine, elle ne durera guère ; mais si Dieu l'a voulue, qui êtes-vous pour lui contredire ? »

L'entreprise de Montréal subsista comme celle de Québec ; la Nouvelle-France était fondée, en dépit des souffrances des premiers colons, grâce à leur courage, à leur fervent enthousiasme et à l'appui que leur apportait le zèle religieux de leurs amis d'Europe. Les missionnaires jésuites étendaient chaque jour davantage leurs explorations, partageant avec M. de la Salle la gloire des grandes découvertes de l'Occident. Champlain avait déjà rêvé et cherché un passage à travers le continent, menant aux mers du Sud et permettant le commerce avec l'Inde et le Japon. Dans ses intrépides expéditions, La Salle découvrit l'Ohio et l'Illinois, navigua sur les grands lacs, franchit le Mississipi que les Jésuites avaient atteint les premiers et poussa jusqu'au Texas. Construisant des forts au milieu des districts sauvages, prenant possession de la Louisiane au nom du roi Louis XIV, abandonné par la plupart de ses compagnons et perdant par la mort quelques-uns des plus fidèles, assailli par les sauvages, trahi par les siens, contrarié dans ses projets par ses ennemis et ses rivaux, cet infatigable explorateur succomba enfin en 1687 sous les coups de quelques révoltés, comme il cherchait à regagner la Nouvelle-France ; il laissait derrière lui le champ ouvert aux innombrables voyageurs de toute nation et de toute langue qui devaient un jour sillonner ces immenses espaces. Partout, dans les régions occidentales du continent américain, les pas des Français, voyageurs ou missionnaires, devancèrent les plus hardis aventuriers. C'est l'honneur et le malheur de notre patrie de marcher toujours la première dans les voies de la civilisation, sans savoir profiter

des découvertes et de l'ingénieuse hardiesse de ses enfants. Sur les routes inconnues qu'elle a ouvertes à l'esprit humain et aux entreprises humaines, elle a souvent laissé recueillir les fruits à d'autres nations moins inventives et moins habiles, plus persévérantes et moins agitées par des désirs confus et des espérances sans cesse renouvelées.

Le traité d'Utrecht avait enlevé aux Français les portes du Canada,



CHAMPLAIN (SAMUEL DE)

D'après un portrait gravé par Moncornet.

l'Acadie et Terre-Neuve. C'était maintenant à côté de la Nouvelle-France que s'élevait la puissance de l'Angleterre, grandissant rapidement par le développement de ses colonies, envahissant peu à peu l'empire des mers. Le Canada prospérait cependant; pendant les longues guerres que l'état de l'Europe avait entretenues en Amérique, les Canadiens avaient fourni aux armées du roi leurs meilleurs soldats. Rentrés dans

leurs maisons et reprenant sans effort les habitudes pacifiques qui les caractérisaient, ils cultivaient habilement leurs champs et voyaient leur population s'accroître naturellement sans aucun secours de la mère-patrie. Les gouverneurs avaient réussi à balancer adroitement l'influence des Anglais sur les peuplades indiennes. Les Iroquois, naguères les ennemis acharnés de la France, avaient accepté la neutralité. Le développement de l'agriculture assurait au pays une prospérité relative, mais l'argent était rare, l'instinct de la population n'était pas tourné vers le commerce ; partout il était entravé par les monopoles. Les Anglais étaient riches, libres, hardis ; l'écoulement comme l'échange des marchandises leur étaient faciles. La rivalité commerciale qui s'établit entre les deux peuples était funeste aux Français ; lorsque vint l'heure de la lutte suprême, les Canadiens, courageux, résolus, passionnément attachés à la France et prêts à tous les sacrifices, étaient peu nombreux en comparaison de leurs ennemis. Épars sur un vaste territoire, ils possédaient de faibles ressources pécuniaires et n'avaient à attendre de la métropole qu'un secours irrégulier, soumis aux variations du gouvernement et de la fortune, comme aux chances de la guerre maritime et des combats sur mer, toujours périlleux pour nos navires, inférieurs en taille et en nombre, quels que fussent le courage et l'habileté de leurs commandants.

La prise de Louisbourg et de l'île du cap Breton par les colons anglais, en 1745, inquiétait profondément les Canadiens. Ils pressaient le gouvernement de faire une tentative sur l'Acadie ; « la population est restée française, disaient-ils, nous sommes prêts à combattre pour nos parents et nos amis passés sous le joug étranger. » Le ministère envoya le duc d'Anville avec une flotte considérable : les tempêtes et les maladies détruisirent les bâtiments et les équipages avant qu'il fût possible d'attaquer. Une nouvelle escadre, commandée par le marquis de la Jonquière, rencontra les Anglais à la hauteur du cap Finisterre, en Espagne. L'amiral Anson avait dix-sept navires, M. de la Jonquière n'en avait que six ; il combattit cependant avec acharnement : « Je n'ai jamais vu une meilleure conduite que celle du commandant français, écrivait le capitaine du vaisseau anglais le *Windsor* ; et, pour dire la vérité, tous les officiers de cette nation ont montré un grand courage ; aucun d'eux ne s'est rendu que lorsqu'il lui a été absolument impossible de manœuvrer. » Les restes de notre marine, négligée par l'économie imprévoyante du cardinal de Fleury, étaient presque complètement

détruits et l'Angleterre comptait plus de deux cent cinquante vaisseaux de guerre. Ni les succès dans les Pays-Bas et en Allemagne, ni la paix d'Aix-la-Chapelle ne mirent sérieusement fin à la guerre maritime; l'Angleterre usait de sa force pour nous dépouiller à jamais des colonies qu'elle nous envoyait. Les frontières du Canada et de l'Acadie n'avaient pas été nettement définies par les traités de paix. L'inquiétude et la défiance régnaient parmi les colons français; l'ardeur de la conquête enflammait les Anglais, qui convoitaient depuis longtemps la vallée de l'Ohio et ses fertiles territoires. L'hostilité sourde qui se trahissait souvent par des actes d'agression devait bientôt amener la guerre ouverte. Une importante émigration commença parmi les Acadiens; ils avaient jusqu'alors réclamé le titre de *neutres*, malgré l'annexion de leur territoire à l'Angleterre, afin de refuser le serment du *test* et pour rester fidèles à la foi catholique, les prêtres et les agents français les poussèrent à faire davantage: plus de 3000 Acadiens quittèrent leurs champs et leurs chaumières pour s'établir sur la côte française, le long de la baie de Fondy. Tout l'effort des gouverneurs français qui se succédaient trop rapidement au Canada allait à maintenir les barrières naturelles ou factices entre les deux territoires. Les sauvages, excités et flattés des deux côtés, proclamaient hautement leur indépendance et leurs droits primitifs sur les pays que se disputaient les Européens: « Nous n'avons cédé nos terres à personne, disaient-ils, et nous ne voulons obéir à aucun roi. » « Ignorez-vous quelle différence il y a entre le roi de France et l'Anglais? » disait aux Iroquois le marquis Duquesne, alors gouverneur du Canada. « Allez voir les forts que le roi a établis et vous verrez que la terre sous ses murs est encore un lieu de chasse, ne s'étant placé dans les endroits que vous fréquentez que pour servir vos besoins. L'Anglais, au contraire, n'est pas plutôt en possession d'une terre, que le gibier est forcé de désert, les bois tombent devant eux, la terre se découvre, et à peine trouvez-vous chez eux de quoi vous mettre la nuit à l'abri. »

Le gouverneur du Canada ne se trompait pas. Là où la France n'établissait que des postes militaires, et comme les points de repère de sa domination politique, les colons anglais, cultivateurs et commerçants, apportaient avec eux la civilisation pratique, ennemie naturelle et puissante de la vie sauvage. Déjà la guerre se préparait sans souci des réclamations de ces humbles alliés, bientôt destinés à s'éteindre devant des forces et une race supérieure. Le commandant français dans la

vallée de l'Ohio, M. de Contrecoeur, était occupé de ses préparatifs de défense, lorsqu'il apprit qu'un corps considérable de troupes anglaises marchait à lui sous les ordres du colonel Washington. Il détacha aussitôt M. de Jumonville avec trente hommes, pour sommer les Anglais de se retirer et d'évacuer le territoire français. Au point du jour, le 18 mai 1754, le corps de Washington surprit le petit campement de Jumonville; l'attaque fut imprévue. On ne sait si l'envoyé français eut le temps de faire les réclamations dont il était chargé : il fut tué avec neuf hommes de sa troupe. L'irritation que causa cet événement précipita le commencement des hostilités. Un corps de Canadiens, renforcé de quelques sauvages, marcha aussitôt contre Washington; il s'était retranché dans la plaine; il fallut l'attaquer à coups de canon. Le futur conquérant de l'indépendance américaine fut obligé de capituler; les Anglais se retirèrent si précipitamment qu'ils abandonnèrent jusqu'à leur drapeau.

On négociait toujours entre Londres et Versailles, et cependant les gouverneurs des colonies anglaises s'étaient réunis pour former une sorte de confédération contre la puissance française dans le nouveau monde. Ils levaient partout des milices; le 20 janvier 1755, le général Braddock, avec un corps de troupes régulières, touchait terre à Williamsburg, en Virginie. Deux mois plus tard, à la fin d'avril seulement, l'amiral Dubois de la Motte quitta Brest, chargé de conduire au Canada des renforts et des munitions. Derrière lui, et presque sur ses traces, l'amiral Boscawen, parti de Plymouth le 27 avril, cherchait à le rencontrer en mer. « Bien certainement les Anglais ne commenceront pas les hostilités, » disait le cabinet anglais pour calmer les inquiétudes de la France.

Ce fut seulement à la hauteur de Terre-Neuve que l'escadre de l'amiral Boscawen rencontra quelques vaisseaux français détachés de la flotte par le mauvais temps. « Le capitaine Hocquart, qui commandait l'*Alcide*, rapporte M. de Choiseul, se trouvant à portée de la voix du *Dunkerque*, fit crier en anglais : « Sommes-nous en paix ou en guerre? » Le capitaine anglais faisant mine de ne pas entendre, la question fut répétée en français. « La paix! la paix! » crièrent les Anglais. Presque au même moment, le *Dunkerque* lâcha sa bordée, écrasant l'*Alcide* de ses boulets. » Les deux navires français furent capturés; peu de jours après, trois cents navires marchands poursuivant paisiblement leur route furent saisis par la marine anglaise. La perte était immense

comme la honte. La France se décida enfin à déclarer la guerre, déjà engagée en fait depuis plus de deux ans.

C'était à regret et comme forcé par un reste d'honneur national que Louis XV venait de prendre la résolution de défendre ses colonies; il avait, et la nation avait comme lui, le sentiment de notre faiblesse sur mer. « A quoi nous serviront beaucoup de troupes et bien de l'argent, écrivait l'avocat Barbier, si nous n'avons de guerre qu'avec les Anglais sur mer? Ils prendront tous nos vaisseaux les uns après les autres, s'empareront de tous nos établissements en Amérique et feront tout le commerce. Il faut espérer quelque division dans la nation anglaise même, car le roi personnellement ne veut point la guerre. »

La nation anglaise n'était point divisée. Les ministres et le parlement voulaient la guerre comme les colonies d'Amérique : « Point de repos à espérer pour nos treize colonies, tant que les Français seront maîtres du Canada, » avait dit Benjamin Franklin, venu à Londres dès 1754. Il travaillait déjà, sans le savoir, à cette grande œuvre de l'indépendance américaine qui devait faire sa gloire et celle de sa génération; les efforts communs et l'intérêt commun des treize colonies américaines, dans la guerre contre la France, furent le premier pas vers la grande coalition qui fonda les États-Unis d'Amérique.

L'union avec la métropole était encore étroite et puissante; sous l'impulsion de M. Fox, bientôt lord Holland, alors premier ministre d'Angleterre, le parlement vota vingt-cinq millions pour la guerre d'Amérique. Les primes accordées aux soldats et aux marins qui s'enrôlaient furent doublées par les souscriptions privées; 15,000 hommes se trouvèrent ainsi prêts à envahir les colonies françaises.

Le Canada et la Louisiane réunis ne comptaient pas 80,000 habitants, tandis que la population des colonies anglaises s'élevait déjà à 1,200,000 âmes; aux 2,800 hommes de troupes régulières venus de France, les milices canadiennes ajoutèrent environ 4,000 soldats, moins expérimentés, mais aussi résolus que les plus intrépides vétérans des guerres d'Europe. Pendant plus de vingt ans, le courage et le dévouement des Canadiens ne faiblit pas un seul jour.

Alors commença une lutte inégale, mais acharnée, dont l'issue, facile à prévoir, n'abattit ni n'apaisa jamais les acteurs. L'habile tactique du gouverneur de la colonie, M. de Vaudreuil, avait obligé les Anglais à disséminer leurs forces et leurs attaques sur un territoire immense, loin des établissements les plus importants; les forts qu'ils assiégeaient

étaient à peine défendus. « Une grande enceinte, avec des pieux debout, où il n'y avait qu'un officier et dix-neuf soldats, écrivait plus tard le marquis de Montcalm, ne pouvait être considérée comme un fort propre à soutenir un siège. » Dès la première campagne, les établissements formés par les émigrants acadiens sur les rives de la baie de Fondy furent complètement détruits : les garnisons françaises furent obligées d'évacuer leurs positions.

Cette retraite laissait l'Acadie, ou *pays neutre*, à la merci des Anglo-Américains. Avant que Longfellow eût immortalisé, dans le poème d'*Évangéline*, les mœurs paisibles et les infortunes des Acadiens, Raynal avait déjà plaidé leur cause devant l'histoire : « Peuple simple et bon, dit-il, qui n'aimait pas le sang, l'agriculture était son occupation ; on l'avait établi dans des terres basses en repoussant à force de digues la mer et les rivières dont ces plaines étaient couvertes. Les marais desséchés donnaient du froment, du seigle, de l'avoine, de l'orge et du maïs. D'immenses prairies étaient peuplées de troupeaux nombreux ; on y compta jusqu'à soixante mille bêtes à cornes. Les habitations, presque toutes construites de bois, étaient fort commodes et meublées avec la propreté qu'on trouve quelquefois chez nos cultivateurs d'Europe les plus aisés. Leurs mœurs étaient extrêmement simples, les petits différends qui pouvaient s'élever de loin en loin entre les colons étaient toujours tournés à l'amiable par les anciens. C'était une société de frères également prêts à donner ou à recevoir ce qu'ils croyaient commun à tous les hommes. »

La guerre et ses horreurs firent irruption dans cette paisible idylle.

Les Acadiens avaient constamment refusé de prêter serment à l'Angleterre, ils furent déclarés coupables d'avoir violé la neutralité. Pour la plupart, l'accusation était injuste ; tous furent enveloppés dans la même condamnation.

Le 5 septembre 1755, quatre cent dix-huit chefs de famille furent sommés de se réunir dans l'église de Grand-Pré. Le même ordre avait été donné dans tous les bourgs de l'Acadie. Les cultivateurs inquiets avaient tous obéi. Le colonel Winslow, commandant des milices du Massachussets, s'y rendit avec un grand appareil : « C'est un devoir pénible qui m'amène ici, dit-il ; je suis chargé de vous annoncer que vos terres, vos maisons et vos récoltes sont confisquées au profit de la couronne ; vous pourrez emporter votre argent et votre linge, lors de votre déportation hors de la province. » L'ordre ne contenait aucune expli-

cation, il n'en admettait aucune. Tous les chefs de famille furent à l'instant entourés par les soldats. Dix par dix, sous bonne escorte, ils furent autorisés à visiter encore une fois les champs qu'ils avaient cultivés, les maisons où ils avaient vu naître leurs enfants. Le 10, ils s'embarquèrent, passant, pour monter sur les navires, entre deux haies de femmes et d'enfants en pleurs. Les jeunes gens avaient voulu résister, demandant à partir avec leurs familles ; les soldats croisèrent la baïonnette. Les vaisseaux mirent à la voile pour les colonies anglaises, dispersant sur la côte les malheureux qu'ils avaient ravis aux leurs ; plusieurs périrent de misère en cherchant de ville en ville leurs familles amenées après eux d'Acadie ; la charité des colons américains subvint à leurs premiers besoins. Quelques protestants français, établis à Philadelphie après la révocation de l'édit de Nantes, les accueillirent comme des frères, malgré la différence de leur foi ; ils connaissaient tous les déchirements de l'exil.

On s'émut en France des malheurs des Acadiens. En dépit de la déclaration de guerre, le roi Louis XV fit demander au cabinet anglais l'autorisation d'envoyer des vaisseaux sur les côtes d'Amérique pour recueillir ces infortunés : « Notre acte de navigation s'y oppose, répondit M. Grenville, la France ne peut envoyer des navires dans nos colonies. » Quelques Acadiens cependant parvinrent en France ; ils s'établirent dans les environs de Bordeaux, où leurs descendants peuplent encore deux communes prospères. D'autres fondèrent dans la Louisiane des établissements qui portèrent le nom d'Acadie. Le crime était consommé, la population religieuse, pacifique, inoffensive, qui occupait le pays neutre, avait complètement disparu. Les avides colons qui enviaient naguère leurs fermes et leurs pâturages avaient pris possession des dépouilles ; l'Acadie était à jamais au pouvoir de la race anglo-saxonne ; elle envahissait au même moment la vallée de l'Ohio.

Le général Braddock avait réuni ses troupes à Wills Creek, dans le voisinage des monts Apalaches. Il se proposait de surprendre le fort Duquesne, élevé peu auparavant par les Français sur les rives de l'Ohio. La petite armée avançait lentement à travers les montagnes et les forêts ; Braddock la divisa en deux corps et, se mettant à la tête de douze cents hommes avec le colonel Washington, qui servait alors dans son état-major, il poussa rapidement en avant : « Jamais, disait plus tard Washington, je ne vis plus beau spectacle que le départ des troupes anglaises, le 9 juillet 1755 ; tous les hommes étaient en grand

uniforme, marchant au pas dans un ordre parfait, le soleil se reflétait sur leurs armes étincelantes, le fleuve roulait ses ondes à leur droite et la vaste forêt à leur gauche projetait sur eux ses grandes ombres. Les officiers et les soldats étaient également joyeux et confiants dans le succès. »

Deux fois la colonne d'attaque avait passé à gué le Monongahala ; elle sortait de la plaine qui s'étendait à quelque distance du fort Duquesne pour entrer dans le taillis, lorsque l'avant-garde fut tout à coup arrêtée par une violente décharge d'artillerie ; une seconde décharge partit presque aussitôt sur la droite. Les Anglais n'apercevaient point leurs ennemis, ils se troublèrent et reculèrent sur le général Braddock et le gros du détachement qui arrivaient à leur secours. La confusion devint bientôt extrême. Les troupes régulières, peu accoutumées à ce genre de combat, refusaient de se rallier malgré les efforts du général, qui eût voulu les faire manœuvrer comme dans les plaines de Flandre ; seules, les milices virginienne, revenant aux habitudes des guerres de bois, s'étaient éparpillées sans fuir, se cachant derrière les arbres et riposant aux tirailleurs français ou indiens. Bientôt le général Braddock reçut une blessure mortelle ; son état-major presque entier avait succombé ; seul le colonel Washington, réservé par Dieu à d'autres destinées, cherchait encore à rassembler ses soldats : « J'ai été protégé par la toute-puissante intervention de la Providence au delà de toutes les probabilités humaines, écrivait-il à son frère après l'action ; j'ai reçu quatre balles dans mes habits et j'ai eu deux chevaux tués sous moi ; cependant je m'en suis tiré sain et sauf, tandis que la mort balayait mes camarades autour de moi. » Le petit corps anglais était détruit, les fuyards communiquèrent leur terreur au détachement du colonel Dumbar, qui venait les rejoindre. Toutes les troupes se débandèrent, on encloua les canons, on brûla les munitions et les bagages ; dans la panique les soldats ne se demandaient pas si l'ennemi les poursuivait : « Nous avons été battus, honteusement battus, écrivait Washington, par une poignée de Français qui ne songeaient qu'à entraver notre marche. Quelques instants avant l'action, nous croyions nos forces presque égales à toutes celles du Canada et cependant contre toute probabilité nous avons été complètement défaits et nous avons tout perdu. » Le petit corps français sorti du fort Duquesne, sous les ordres de M. de Beaujeu, ne comptait que 200 Canadiens et 600 Indiens. Ce fut seulement trois ans plus tard, en 1758, que le fort



MORT DU GÉNÉRAL BRADDOCK

Duquesne, ruiné par ses défenseurs eux-mêmes, tomba enfin entre les mains des Anglais, qui lui donnèrent, en l'honneur du grand ministre anglais, le nom de Pittsburg, que porte encore aujourd'hui une ville florissante.

Le courage des Canadiens et l'habile usage qu'ils savaient faire de leurs sauvages alliés balançait encore le sort de la guerre; mais la prolongation des hostilités trahissait chaque jour davantage l'infériorité des forces et l'insuffisance des ressources de la colonie. « Les colons employés à l'armée, dont ils sont la plus grande partie, ne labourent point leurs terres anciennement défrichées, bien loin d'en défricher de nouvelles, écrivait l'intendant du Canada; les levées qu'on va en faire dépeupleront encore les campagnes. Que deviendra la colonie? Tout y manquera, principalement le blé; on avait eu jusqu'à présent l'attention de ne faire les levées qu'après le labour du printemps. Ce ménagement ne peut plus avoir lieu, puisqu'on fera la guerre pendant l'hiver et que les armées doivent être rassemblées dès le mois d'avril. De plus, les Canadiens diminuent beaucoup, il en est mort un grand nombre de fatigues et de maladies. Il ne faut, ajoutait l'intendant, compter sur les sauvages qu'autant que nous serons supérieurs et qu'on fournira à tous leurs besoins. » Le gouvernement se décida à envoyer des renforts au Canada sous les ordres du marquis de Montcalm.

Le nouveau général comptait trente-cinq ans de service, bien qu'il n'eût pas encore cinquante ans; il s'était distingué en Allemagne et en Italie. Il était brave, aimable, spirituel, tour à tour indolent et hardi, habile à traiter avec les Indiens, auxquels il inspira beaucoup d'admiration, jaloux des Canadiens, de leurs officiers et de leur gouverneur, M. de Vaudreuil, convaincu d'avance de l'inutilité des efforts et du fatal résultat de la lutte qu'il soutenait avec un indomptable courage. Plus intelligent que son prédécesseur, le général de Dieskau, qui avait succombé, comme Braddock, sous les fautes d'une guerre dirigée à l'européenne, il s'arrachait cependant avec peine aux traditions militaires de sa vie tout entière. Une expédition tentée en 1756 contre le fort Oswego, sur la rive droite du lac Ontario, eut un plein succès; le général Webb n'eut pas le temps de secourir la garnison, qui capitula. Les bandes canadiennes et indiennes dévastèrent la Pennsylvanie, le Maryland et la Virginie; Montcalm écrivit au ministre de la guerre Rouillé: « C'est la première fois qu'avec 3,000 hommes et moins d'artillerie qu'eux, on en a assiégé 1,800 qui pouvaient promp-

tement être secourus par 2,000, et qui pouvaient s'opposer à notre débarquement, ayant une supériorité de marine sur le lac Ontario. Le succès a été au delà de toute attente. La conduite que j'ai tenue à cette occasion et les dispositions que j'avais arrêtées sont si fort contre les règles ordinaires, que l'audace qui a été mise en cette entreprise doit passer pour de la témérité en Europe. Aussi, je vous supplie, monseigneur, pour toute grâce, d'assurer Sa Majesté que si jamais elle veut, comme je l'espère, m'employer dans ses armées, je me conduirai sur des principes différents. »

Le même succès accompagnait partout les armes du marquis de Montcalm ; en 1757, il s'empara du fort William Henry, qui commandait le lac du Saint-Sacrement ; en 1758, il repoussa avec moins de 4,000 hommes l'attaque du général Abercromby contre Carillon, à la tête de 16,000 hommes et força celui-ci à abandonner les rives du lac Champlain. C'était la route de Montréal encore une fois coupée aux ennemis, mais Louisbourg, protégée en 1757, par la flotte de l'amiral Dubois de la Motte, maintenant livrée à ses propres forces, soutenait en vain un siège inégal ; les fortifications étaient en ruines, la garnison insuffisante malgré son courage et l'héroïsme du gouverneur, M. de Drucourt. Secondé par sa femme, qui parcourait les remparts, relevant et pansant les blessés, il s'opposa énergiquement au débarquement des Anglais et se maintint pendant deux mois dans une place presque ouverte. Lorsqu'il fut enfin obligé de se rendre, le 26 juillet, Louisbourg n'était plus qu'un monceau de ruines, tous les habitants des îles Saint-Jean et du cap Breton furent transportés en France par les vainqueurs.

Le Canada avait déjà coûté cher à la France, elle l'abandonnait silencieusement à son malheureux sort. En vain le gouverneur, le général, les munitionnaires demandaient-ils sans cesse des renforts, de l'argent, des vivres, aucun secours n'arrivait de France. « Nous combattons cependant, écrivait Montcalm au ministre de la guerre, et nous nous ensevelirons, s'il le faut, sous les ruines de la colonie. » La famine allait toujours croissant, naturel effet de l'abandon des terres ; les Canadiens, chasseurs et soldats, n'avaient défriché et cultivé leurs champs que dans la stricte mesure de leurs besoins journaliers, les bras manquaient, tous les hommes portaient les armes, la misère régnait partout, les habitants de Québec étaient réduits aux rations de siège, les troupes se plaignaient et menaçaient de se mutiner, les en-

nemis avaient fait de nouveaux efforts ; dans la campagne de 1758, les journaux des colonies anglo-américaines portaient leurs forces de terre à 60,000 hommes. « L'Angleterre a actuellement plus de troupes en mouvement dans ce continent que le Canada ne contient d'habitants en y comprenant les vieillards, les femmes et les enfants, » écrivait à Paris M. Doreil, commissaire des guerres. M. Pitt, bientôt lord Cha-



MONTCALM DE SAINT-VÉРАН (LOUIS-JOSEPH, MARQUIS DE)

D'après un portrait du temps

tham, depuis peu à la tête du gouvernement anglais, résolut de porter le dernier coup à la puissance française en Amérique. Trois armées envahirent à la fois le Canada ; une flotte considérable apporta, le 25 juin 1759, sous les murs de Québec le général Wolfe, officier jeune et plein d'espérance qui s'était fait remarquer au siège de Louisbourg : « Si le général Montcalm réussit encore cette année à frustrer nos es-

pérances, disait Wolfe, il pourra passer pour un homme habile; la colonie a des ressources qu'on ne connaît pas, ou nos généraux sont plus mauvais que de coutume. »

Québec n'était pas fortifié; sa perte entraînait celle du Canada tout entier; on résolut de protéger la place par un camp avancé; l'on fit appel aux tribus indiennes, naguère ardentes au service de la France, maintenant détachées par la mauvaise fortune, par la diminution des avantages qu'on leur offrait, et déjà pour la plupart gagnées par l'Angleterre. Les colons canadiens, épuisés par la guerre et par la famine, se levèrent en masse pour défendre leur capitale. Les divers campements qui entouraient Québec contenaient environ treize mille soldats. « On n'avait pas compté sur une armée aussi forte, dit un témoin oculaire, parce qu'on ne s'était pas attendu à avoir un si grand nombre de Canadiens; mais il régnait une telle émulation dans ce peuple qu'on vit arriver au camp des vieillards de quatre-vingts ans et des enfants de douze à treize, qui ne voulurent jamais profiter de l'exemption accordée à leur âge. » Les pauvres cultivateurs devenus soldats apportaient au camp leurs faibles ressources; l'ennemi dévastait déjà toutes les campagnes environnantes. « Il leur faudra un demi-siècle pour réparer le dégât, » écrivait un officier américain dans son journal de l'expédition sur le Saint-Laurent. Le bombardement de Québec commençait au même moment.

Pendant plus d'un mois, la ville avait subi le feu de l'ennemi, tous les monuments étaient réduits en ruines, et les Français n'avaient pas bougé de leur camp de l'Ange-Gardien. Le 31 juillet, le général Wolfe avec 3,000 hommes vint les attaquer de front par le fleuve Saint-Laurent et en flanc par la rivière Montmorency. Il fut repoussé par le ferme courage des Canadiens, dont l'impétuosité française semblait s'être modifiée au contact des rudes climats du Nord. Immobiles dans leurs tranchées, ils attendirent que l'ennemi fût arrivé à leur portée; lorsqu'ils tirèrent enfin, l'adresse des chasseurs expérimentés fit d'affreux ravages dans les lignes anglaises. Partout repoussé, le général Wolfe au désespoir fut obligé de se retirer. Il faillit mourir de chagrin, accablé sous le poids de sa responsabilité. « Il ne me reste plus que le choix des difficultés, » écrivait-il au cabinet anglais. Les secours et les encouragements ne lui manquèrent pas.

Les forts Carillon sur le lac Champlain et Niagara sur le lac Ontario étaient tous les deux aux mains des Anglais. Une partie des Canadiens

avait quitté le camp pour tenter de recueillir les maigres récoltes cultivées par les femmes et les enfants. Dans la nuit du 12 au 13 septembre, le général Wolfe se porta tout à coup sur les rives du Saint-Laurent; il débarqua à l'anse du Foulon. Les officiers avaient répondu en français au *Qui vive* des sentinelles qui avaient cru voir passer un convoi de vivres longtemps attendu; au point du jour l'armée anglaise était rangée en bataille sur les plaines d'Abraham; le soir, les Français étaient en déroute, le marquis de Montcalm était mourant et Québec était perdu.

Le général Wolfe n'avait pas eu le temps de jouir de sa victoire. Mortellement blessé dans une attaque à la baïonnette qu'il dirigeait lui-même, il avait été porté à l'arrière-garde. Les chirurgiens qui le soignaient contemplaient de loin le combat : « Ils fuient ! » s'écria l'un d'eux. « Qui donc ? » demanda le général, se soulevant avec peine. « Les Français ! » lui répondit-on. « Alors je meurs content, » murmura-t-il, et il expira.

Montcalm avait combattu comme un soldat en dépit de ses blessures; en succombant il ordonnait encore les mesures à prendre et les efforts à tenter. « Tout n'est pas perdu, » répétait-il. Il fut enterré dans le trou creusé par un boulet au milieu de l'église des Ursulines; il y repose encore. En 1827, lorsque l'apaisement eut gagné toutes les âmes, lord Dalhousie, alors gouverneur anglais du Canada, fit élever à Québec un obélisque de marbre portant les noms et les images de Wolfe et de Montcalm avec cette inscription : *Mortem virtus communem, famam historia, monumentum posteritas dedit.* « Leur courage leur a donné la même mort et l'histoire la même renommée, la postérité leur donne le même monument. »

En 1759, la nouvelle de la mort des deux généraux fut accueillie comme un signe du terme de la lutte. Québec capitula le 18 septembre malgré les réclamations de la population. Le gouvernement du Canada se transporta à Montréal.

La joie fut grande en Angleterre, comme la consternation en France. Le gouvernement savait depuis longtemps l'état auquel étaient réduites l'armée et la brave population canadienne, la nation l'ignorait; les victoires répétées du marquis de Montcalm avaient fait illusion sur l'affaiblissement graduel des ressources. Le Parlement anglais résolut d'envoyer trois armées en Amérique et les restes du général Wolfe furent enterrés à Westminster en grande cérémonie. Le roi Louis XV et

ses ministres envoyèrent au Canada une poignée d'hommes et un vaisseau qui se laissa capturer par les Anglais ; les traites du gouverneur ne furent pas payées à Paris. L'état financier de la France ne lui permettait plus de soutenir l'héroïque dévouement de ses enfants.

M. de Lally-Tollendal luttait encore seul dans l'Inde, en butte à la haine et aux complots de ses compatriotes comme des Indous, au moment même où les Canadiens, unis dans une même pensée d'efforts et de sacrifices, tentaient leur dernière chance pour le service de la patrie lointaine qui les abandonnait. Le commandement avait passé des mains du marquis de Montcalm à celles du général, plus tard maréchal et duc de Lévis. Il résolut, au printemps de 1760, de faire une tentative pour reprendre Québec.

« L'Europe entière, dit Raynal, crut que la prise de la capitale finissait la grande querelle de l'Amérique septentrionale. Personne n'imaginait qu'une poignée de Français qui manquaient de tout, à qui la fortune même semblait interdire jusqu'à l'espérance, osassent songer à retarder une destinée inévitable. » Le 28 avril, l'armée du général de Lévis, à grand'peine maintenue pendant l'hiver, débouchait devant Québec sur ces plaines d'Abraham, naguère si funestes à Montcalm.

Le général Murray sortit aussitôt de la place afin d'engager le combat avant que les Français eussent le temps de se rallier. La lutte fut longue et acharnée ; les soldats combattaient pied à pied, avec une ardeur passionnée, sans que la cavalerie ni les sauvages prissent aucune part à l'action ; au jour tombant, le général Murray avait été obligé de rentrer dans la ville et d'en fermer les portes. Les Français, épuisés mais triomphants, revenaient lentement de la poursuite ; les malheureux fuyards tombaient entre les mains des Indiens ; le général de Lévis eut grand peine à faire cesser le carnage. A son tour il assiégeait Québec.

Une seule pensée occupait les deux armées : quel serait le pavillon des vaisseaux qu'on attendait de jour en jour sur le Saint-Laurent ? « Les circonstances étaient telles pour nous, dit l'écrivain anglais Knox, que si la flotte française fût entrée la première dans le fleuve, la place serait retombée au pouvoir de ses anciens maîtres. » Le 9 mai, une frégate anglaise entra dans le port. Huit jours plus tard, elle était suivie par deux autres navires. Les Anglais poussaient des cris de joie sur les remparts, les coups de canon de la place saluaient les arrivants. Dans la nuit du 16 au 17 mai, la petite armée française leva le siège de Québec. Le 6 septembre, les corps réunis des géné-

raux Murray, Amherst et Haviland bloquaient la place de Montréal.

Un petit mur et un fossé destinés à repousser les attaques des Indiens, quelques pièces de canon rongées par la rouille et 3,500 hommes de troupes, tels étaient les moyens de défense de Montréal. La population des campagnes céda enfin à la fortune des Anglais qui brûlaient sur leur route les villages récalcitrants. Le désespoir était dans tous les cœurs; M. de Vaudreuil réunit dans la nuit un conseil de guerre. On résolut de capituler au nom de la colonie tout entière. Les généraux anglais accordèrent tout ce que demandait la population canadienne; ils refusèrent à ses défenseurs les honneurs de la guerre. M. de Lévis se retira dans l'île Sainte-Hélène, résolu à s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité; il ne déposa les armes que sur l'ordre formel du gouverneur. 3,000 soldats seulement rentrèrent en France.

La capitulation de Montréal fut signée le 8 septembre 1760; le 10 février 1763 la paix conclue à Paris entre la France, l'Espagne et l'Angleterre consommait sans retour la perte de toutes nos possessions en Amérique; la Louisiane n'avait pas pris part à la guerre, elle n'était pas conquise; la France la céda à l'Espagne en échange de la Floride, abandonnée aux Anglais. Le Canada et toutes les îles du Saint-Laurent partagèrent le même sort. Seules les petites îles Saint-Pierre et Miquelon furent réservées aux pêcheries françaises. Une stipulation unique garantit aux Canadiens le libre exercice de la religion catholique. Les principaux habitants de la colonie s'exilèrent pour rester Français. Les mains débiles du roi Louis XV et de son gouvernement avaient laissé échapper nos plus belles colonies, le Canada et la Louisiane avaient cessé d'appartenir à la France; l'attachement pour la France y subsista longtemps et son influence y laissa de nombreuses traces. C'est l'honneur, comme c'est l'une des forces de notre patrie, d'agir puissamment sur les hommes par le charme et la douceur de son commerce; ceux qui ont appartenu à la France ne sauraient jamais l'oublier.

La lutte était achevée. Le roi Louis XV avait perdu ses colonies d'Amérique, l'empire naissant de l'Inde et les établissements du Sénégal. Il recouvrait la Guadeloupe et la Martinique, naguère conquises par les Anglais, Chandernagor et les ruines de Pondichéry. L'humiliation était profonde et les pertes irréparables. Tous les fruits du courage, de l'habileté et du dévouement passionné des Français dans l'Inde et en Amérique tombaient entre les mains de l'Angleterre. Son

gouvernement avait commis bien des fautes ; la forte action d'un pays libre avait toujours su les réparer. Le jour venait où les passions hautes de la métropole et la fière indépendance de ses colonies allaient engager la lutte suprême qui a donné au monde les États-Unis d'Amérique.





CHAPITRE LIV

LOUIS XV

LA GUERRE DE SEPT ANS. — MINISTÈRE DU DUC DE CHOISEUL

— 1748-1774 —

Ce n'était pas seulement aux colonies et sur les mers que la paix d'Aix-la-Chapelle n'avait paru qu'une trêve destinée à être bientôt rompue; les hostilités n'avaient pas cessé dans l'Inde ni au Canada; les vaisseaux anglais parcouraient le monde, capturant, malgré les traités, nos navires marchands; en Europe et sur le continent, tous les souverains se préparaient en silence à de nouveaux efforts; seul le gouvernement du roi Louis XV, retranché derrière son désintéressement dans les négociations, ignorant les funestes entraînements de la faiblesse et de la vanité, se croyait désormais à l'abri d'une guerre nouvelle. La nation, oublieuse comme le gouvernement, moins frivole que lui parce qu'elle avait porté le poids des fautes commises, appliquait à son relèvement matériel cette puissance de résurrection qui, à travers tant d'erreurs et de revers, a toujours sauvé la France; malgré le désordre des finances et le poids écrasant des impôts, elle travaillait et s'enri-

chissait ; le développement intellectuel suivait l'élan des ressources matérielles ; la cour était corrompue et inerte comme le roi, mais une vie nouvelle, dangereusement libre et hardie, commençait à circuler dans les esprits : les sages instincts de réforme, les graves réflexions de Montesquieu mourant ne leur suffisaient plus ; Voltaire, naguère encore modéré et presque respectueux, allait commencer avec ses amis de l'*Encyclopédie* cette campagne contre la foi chrétienne qui devait préparer les voies au matérialisme de nos jours. « Jamais l'Europe ne fut plus heureuse que pendant les années qui s'écoulèrent de 1750 à 1758, » a-t-il dit dans son *Tableau du siècle de Louis XV*. Le mal couvait cependant sous les cendres, et les dernières assises de la vieille société française s'ébranlaient sourdement. Les parlements allaient disparaître, l'Église catholique se séparait chaque jour plus profondément du peuple, qu'elle prétendait enseigner et diriger seule. Les chefs naturels de la nation, prêtres et grands seigneurs, ne pensaient plus et ne vivaient plus comme elle. Le cri public s'élevait à la fois contre la puissance ou les prodigalités insensées de madame de Pompadour et contre le refus des sacrements ordonné par l'archevêque de Paris. « Le public, le public ! écrivait le marquis d'Argenson, son animosité, ses encouragements, ses pasquinades, son insolence, voilà ce que je crains par-dessus tout. » L'état du trésor royal et les mesures auxquelles on avait recours pour suffire aux dépenses de l'État aggravaient les dissentiments et faisaient circuler le mécontentement dans toutes les classes de la société. Les contrôleurs généraux se succédaient, tous armés d'expédients nouveaux ; MM. de Machault, Moreau de Séchelles, de Moras, excitaient l'un après l'autre la colère et la haine du peuple écrasé d'impôts dans la paix comme pendant la guerre ; le clergé se refusait à payer le vingtième, réclamant toujours le droit de ne faire qu'un don gratuit ; les pays d'états, le Languedoc et la Bretagne en tête, au nom de leurs anciens privilèges, résistaient à la perception des taxes qu'ils n'avaient pas consenties ; les soulèvements se multipliaient : ils gagnèrent même Paris, où le gouvernement fut accusé d'enlever des enfants pour les transporter dans les colonies. Le peuple s'émut, plusieurs agents de police furent massacrés ; le roi évita de traverser sa capitale pour se rendre de Versailles au camp de Compiègne : le chemin qu'il suivit dans le bois de Boulogne prit le nom de route de la Révolte. « J'ai vu de mes jours, dit d'Argenson, diminuer le respect et l'amour des peuples pour la royauté. »

La décadence marchait vite et à juste titre. A quarante ans, Louis XV, blasé sur tous les plaisirs, ignorant ou oublieux de ses affaires par indolence et par dégoût, s'ennuyant de tout et en tous lieux, en était venu à dépendre uniquement de ceux qui savaient encore l'amuser. Madame de Pompadour avait accepté cette tâche ingrate et parfois honteuse. Née dans les rangs de la bourgeoisie, mariée jeune à un riche financier, M. Lenormant d'Étioles, mademoiselle Poisson, devenue la marquise de Pompadour, mêlait au soin des plaisirs royaux des préoccupations plus sérieuses. Le sort précaire d'une favorite ne suffisait pas à son ambition. Jolie, spirituelle, ingénieuse à imaginer pour le roi des amusements et des intérêts nouveaux, elle jouait devant lui la comédie dans ses petits appartements et voyageait avec lui de château en château ; elle obtenait ainsi de sa facile prodigalité des sommes énormes pour construire des maisons de plaisance qu'il s'amusait à embellir : Bellevue, Babiole, l'hôtel de la marquise à Paris coûtèrent des millions au trésor épuisé. Madame de Pompadour aimait les porcelaines, elle conçut l'idée d'imiter en France la fabrication de Saxe, et fonda d'abord à Vincennes, puis à Sèvres, la manufacture de porcelaines que le roi prit sous sa protection, exigeant des courtisans qu'ils en achetassent à grand prix les riches produits. On s'empressait à complaire à la favorite ; ses caprices sans cesse renaissants contribuèrent à développer certaines branches de l'industrie de luxe. Les dépenses de la maison royale allaient croissant chaque jour ; les magnifiques prodigalités du roi Louis XIV étaient dépassées par les fantaisies de madame de Pompadour. Attentive à s'attacher les courtisans, elle semait à pleines mains autour d'elle les grâces, les pensions, les emplois fructueux, dotant les gentilshommes pour faciliter leur mariage, sourde aux plaintes du peuple comme aux réclamations des états ou des parlements. La foule avide et frivole qui s'empressait à ses pieds méritait bien le sévère jugement que portait Montesquieu des courtisans et des cours. « L'ambition dans l'oisiveté, la bassesse dans l'orgueil, le désir de s'enrichir sans travail, l'aversion pour la vérité, la flatterie, la trahison, la perfidie, l'abandon de tous les engagements, le mépris des devoirs du citoyen, la crainte de la vertu du prince, l'espérance de ses faiblesses, et plus que tout cela, le ridicule perpétuel jeté sur la vertu, forment, je crois, le caractère du plus grand nombre des courtisans, marqué dans tous les lieux et dans tous les temps ». La majesté de Louis XIV et le long éclat de son règne avaient pu faire illusion sur les

dangers et les corruptions de la cour, les restes de la gloire militaire allaient disparaître autour de Louis XV ; la cour fourmillait encore de braves officiers, prêts à se faire tuer à la tête des troupes ; le commandement des armées dépendait désormais des faveurs de madame la marquise de Pompadour.

Le jour était venu où la fortune des armes allait se montrer fatale à la France. Le maréchal de Saxe était mort à Chambord, jeune encore, usé par les excès plus que par les fatigues ; le dernier, cet étranger, ce *huguenot*, comme l'appelait le roi Louis XV, avait soutenu et perpétué la grande tradition des généraux français. La guerre devenait cependant inévitable ; cinq mois de négociations publiques ou secrètes par les ambassadeurs et les agents personnels du roi n'avaient pu obtenir de l'Angleterre aucune réparation pour ses fréquentes violations du droit des gens ; le commerce maritime de la France était détruit, les bâtiments de la marine royale eux-mêmes ne naviguaient plus en sûreté. Le 21 décembre 1755, le ministre des affaires étrangères, Rouillé, signifia au cabinet anglais « que Sa Majesté très-chrétienne, avant de se livrer aux effets de son ressentiment, demandait encore une fois au roi d'Angleterre satisfaction de toutes les saisies faites par la marine anglaise, ainsi que la restitution de tous les vaisseaux, tant de guerre que de commerce, pris sur les Français, déclarant qu'Elle regarderait le refus qui en serait fait comme une déclaration de guerre authentique ». L'Angleterre éluda la question de droit, mais elle se refusa aux restitutions. Le 25 janvier, l'embargo fut mis sur tous les bâtiments anglais qui se trouvaient dans nos ports, et la guerre fut officiellement déclarée. Elle existait en fait depuis deux ans.

Un coup d'éclat signala le début des hostilités. Plus homme de plaisir et courtisan qu'habile militaire, le maréchal de Richelieu eut cette fortune d'attacher son nom au seul événement heureux de la guerre de Sept Ans dont le souvenir dût rester fixé dans l'esprit de la postérité. Sous ses ordres, un corps de douze mille hommes portés sur une escadre commandée par M. de la Galissonnière, quitta Toulon le 10 avril 1756, au moment où l'Angleterre était émue par l'attente d'une prochaine descente sur ses côtes. Le 17, les Français attaquaient l'île de Minorque, point important d'où les Anglais menaçaient Toulon et dominaient le bassin occidental de la Méditerranée. Quelques jours plus tard, les troupes anglaises, chassées de Ciudadela

et de Mahon, s'étaient réfugiées dans le fort Saint-Philippe, et le canon français battait les remparts de la vaste citadelle.

Le 10 mai une flotte anglaise, commandée par l'amiral Byng, parut dans les eaux de Port-Mahon ; elle attaqua sur-le-champ M. de la Galissonnière. Celui-ci parvint à empêcher les Anglais d'approcher de terre. Après une lutte acharnée, l'amiral Byng, craignant de perdre sa flotte, se replia sur Gibraltar. La garnison du fort Saint-Philippe attendit en vain le retour de l'escadre : abandonnée à ses propres forces, elle tint bon cependant ; les fortifications semblaient imprenables, les travaux du siège avançaient lentement ; les soldats s'ennuyaient et commençaient à abuser du vin d'Espagne. « Quiconque s'enivrera n'aura pas l'honneur de monter à la tranchée », fit publier Richelieu. Bientôt il résolut de tenter un assaut.

Le fort Saint-Philippe s'élevait fièrement sur une masse énorme de rochers ; les régiments français se précipitèrent dans les fossés, appliquant contre les remparts des échelles trop courtes ; les soldats montaient sur les épaules les uns des autres, enfonçaient leurs baïonnettes dans les interstices des pierres ; les plus hardis touchaient déjà le haut des bastions. Le 28 juin, au point du jour, trois des forts étaient au pouvoir des Français ; le jour même, le commandant anglais se décida à capituler. Le duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu, courut à Versailles pour y porter la bonne nouvelle. La joie fut grande à la cour et dans la nation : l'armée et la marine françaises se tenaient pour vengées des insultes de l'Angleterre. A Londres on jugea l'amiral Byng : rendu responsable de l'échec, il fut fusillé, malgré les protestations de Voltaire et de Richelieu lui-même. En même temps, les troupes du roi occupaient la Corse au nom de la ville de Gênes, dès longtemps notre alliée ; maîtresse de la moitié de la Méditerranée, assurée de la neutralité de la Hollande, la France pouvait concentrer ses efforts sur les mers et soutenir contre l'Angleterre une lutte glorieuse, à la seule condition de maintenir la paix avec le continent. La politique était simple et l'intérêt national évident ; le roi Louis XV et quelques-uns de ses ministres le comprenaient ; ils se laissèrent cependant entraîner à l'oublier.

Depuis longtemps déjà, sous l'inspiration du comte de Kaunitz, jeune diplomate aussi hardi que fin, « frivole dans ses goûts et profond dans ses vues », Marie-Thérèse tendait à changer en Europe tout le système de ses alliances ; elle avait fait des avances à la France. M. de Kaunitz

sut plaire à madame de Pompadour ; l'impératrice mit le comble à la séduction en écrivant elle-même à la favorite, qu'elle appela « Ma cousine ». Le grand Frédéric, au contraire, tout en cherchant à renouveler avec le roi ses anciennes relations offensives et défensives, n'avait pas su contenir le flot de son amère ironie. Louis XV s'était senti offensé, pour lui-même et pour sa favorite ; il cherchait encore à tenir la balance égale entre les deux grands souverains allemands, mais déjà il inclinait vers l'impératrice. On proposa à Marie-Thérèse un traité de garantie entre la France, l'Autriche et la Prusse ; la guerre actuelle entre l'Angleterre et la France était exceptée du pacte défensif ; la France se réservait le droit d'envahir le Hanovre. Les mêmes conditions avaient été offertes au roi de Prusse ; il ne s'en contenta pas. Pendant que Marie-Thérèse insistait à Versailles pour obtenir une alliance offensive en même temps que défensive, Frédéric II signait avec l'Angleterre l'engagement de ne souffrir l'entrée en Allemagne d'aucunes troupes étrangères. « Je n'ai voulu que préserver l'Allemagne de la guerre », écrivit le roi de Prusse à Louis XV. Le 1^{er} mai 1756, à Versailles, Louis XV répondit au traité anglo-prussien par son alliance avec l'impératrice Marie-Thérèse. La maison de Bourbon tendait la main à la maison d'Autriche ; l'œuvre de Henri IV et de Richelieu, déjà ébranlée par une politique inconséquente et capricieuse, achevait de s'écrouler, entraînant sous ses ruines la fortune militaire de la France.

La prudente modération de l'abbé de Bernis, alors en grande faveur auprès de madame de Pompadour et chargé des négociations avec l'Autriche, avait écarté du traité de Versailles les clauses les plus alarmantes. L'impératrice et le roi de France se garantissaient mutuellement leurs possessions d'Europe, « chacun des contractants promettant, en cas de besoin, un secours de vingt-quatre mille hommes à l'autre ». La Russie et la Saxe furent bientôt engagées dans la même alliance ; les moqueries tantôt grossières, tantôt mordantes du roi de Prusse avaient offensé la czarine Élisabeth et l'Électeur de Saxe comme Louis XV et madame de Pompadour. Ce fut le plus faible des alliés qui subit le premier les malheurs de cette guerre frivolement et gratuitement entreprise, par avidité, par rancune ou par faiblesse, ces sources fécondes des plus amères douleurs de l'humanité.

« On dit que les troupes du roi de Prusse marchent, écrivait le duc de Luynes dans son journal (le 3 septembre 1756), on ne dit point où

elles vont ». Frédéric II marchait, en effet, avec sa promptitude ordinaire : quelques jours plus tard, la Saxe était envahie, Dresde occupé et l'armée de l'Électeur roi de Pologne bloquée dans le camp de Pirna. Le général Braun, accouru avec les Autrichiens au secours des Saxons, fut attaqué le 1^{er} octobre par Frédéric auprès de Lowositz ; sans être décisive, la bataille suffit cependant à empêcher les alliés d'opérer leur jonction. Les Saxons cherchèrent à forcer le passage ; ils furent enveloppés et réduits à mettre bas les armes ; le roi de Prusse s'établit à Dresde, frappant la Saxe d'énormes contributions militaires et la traitant d'ailleurs en pays conquis. Le malheureux Électeur s'était réfugié en Pologne.

L'impératrice n'avait pas attendu ce grave revers pour réclamer de la France les secours promis. Déjà on avait compris l'insuffisance d'un corps de vingt-quatre mille hommes pour une guerre lointaine et hasardeuse. Récemment appelé au Conseil par le roi Louis XV, le maréchal de Belle-Isle, toujours hardi malgré son âge, déclarait hautement que, « puisque la guerre était venue, il fallait la faire grandement pour la faire utilement et vite ». Quelques semaines plus tard, les préparatifs commencèrent pour envoyer sur le bas Rhin une armée de cent mille hommes. Le roi se chargeait, en outre, de solder quatre mille Bavaois et six mille Wurtembergeois qui devaient servir dans l'armée autrichienne. Le maréchal d'Estrées, petit-fils de Louvois, fut placé à la tête de l'armée déjà formée. Il n'était pas des amis particuliers de la favorite. « Le maréchal d'Estrées, écrivait-elle au comte de Clermont, est de mes connaissances de société ; je n'ai jamais été à portée d'en faire mon ami intime, mais quand il le serait autant que M. de Soubise, je ne prendrais pas sur moi de le faire nommer, dans la crainte d'avoir à me reprocher les événements. » Madame de Pompadour ne resta pas toujours aussi réservée, et M. de Soubise devait bientôt avoir son tour. M. de Belle-Isle avait fort insisté pour le choix du maréchal d'Estrées ; on l'appelait « le Temporisateur », et il était aussi courageux que prudent. « Je suis accoutumé, disait le roi, à l'entendre me dire tout ce qu'il pense ». L'armée était déjà en marche.

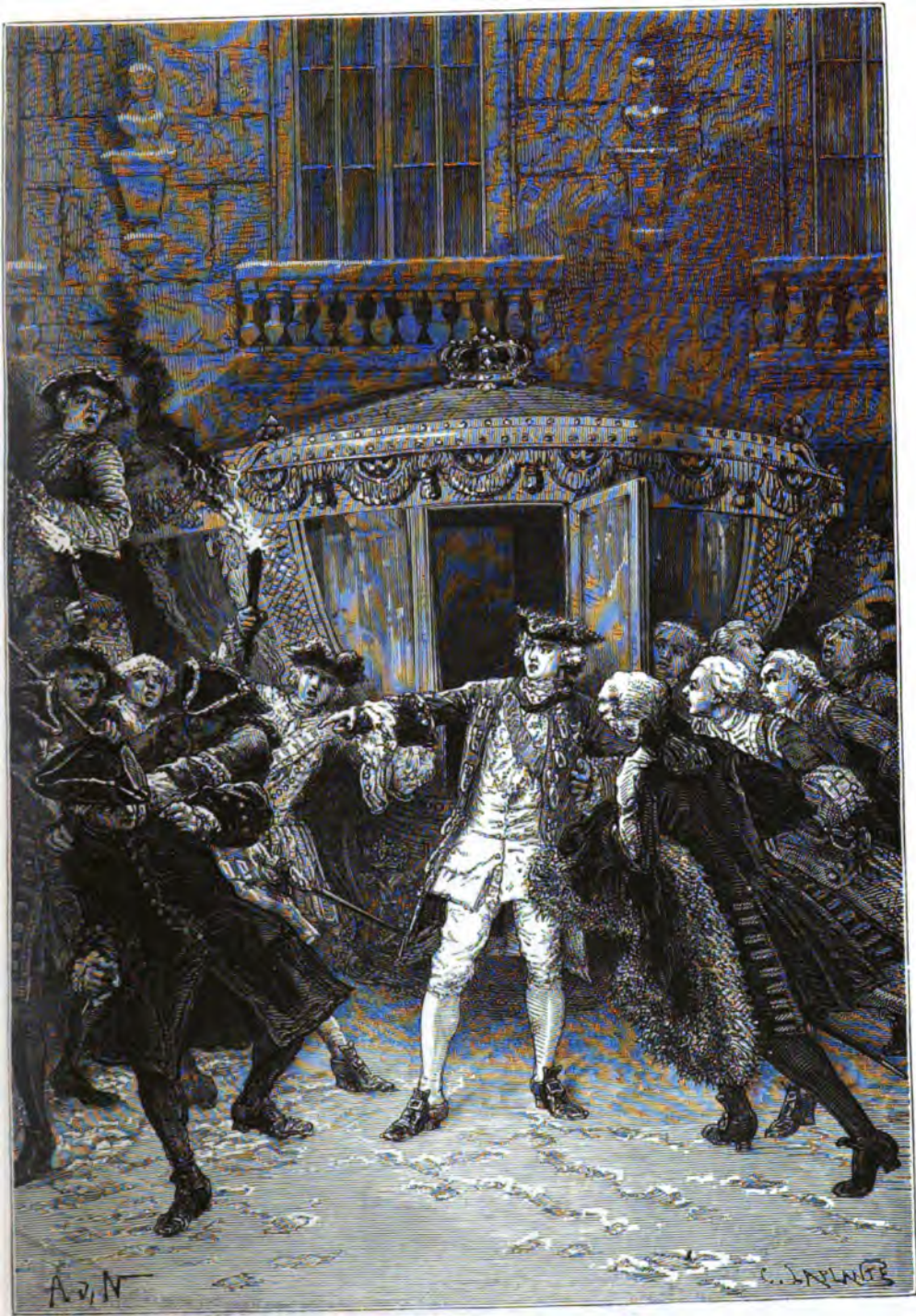
Pendant que les hostilités s'engageaient ainsi dans l'Europe tout entière, tandis qu'on négociait avec Vienne le second traité de Versailles, le roi Louis XV descendant, au soir du 5 janvier 1757, l'escalier de la cour de marbre à Versailles, fut frappé au côté d'un coup de couteau. Retirant pleine de sang la main qu'il avait portée sur sa blessure, le

roi s'écria : « Voilà l'homme qui m'a blessé, il a son chapeau sur la tête ; arrêtez-le, mais qu'on ne lui fasse pas de mal » ! Les gardes se ruaient déjà sur l'assassin et le torturaient en attendant l'interrogatoire légal. On avait emporté le roi, à peine blessé d'une forte piqûre de canif. L'inquiétude avait succédé, dans l'âme de Louis XV, au premier mouvement de courage instinctif et royal : il craignit que l'arme ne fût empoisonnée, et se hâta de faire appeler un confesseur. La foule des courtisans se pressait déjà chez le dauphin. Le roi lui avait aussitôt abandonné la direction des affaires.

La justice cependant s'était emparée du misérable assassin. Robert Damiens était un ancien laquais, né en Artois, d'un esprit faible et qui semblait parfois dérangé. Dans ses dépositions vagues et souvent incohérentes, il parut animé du désir de venger les injures du Parlement ; il s'emportait contre l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, prélat vertueux, d'un esprit étroit et d'un caractère rigide : « L'archevêque de Paris est la cause de tout le trouble, disait-il, par les sacrements qu'il a fait refuser ». Aucune recherche ne put faire découvrir ni conspiration, ni complices ; avec moins de sang-froid et de résolution fanatique que Ravailiac, Damiens, à moitié fou et basement corrompu, était, comme l'assassin d'Henri IV, un criminel isolé, porté au meurtre par le dérèglement de sa propre pensée ; il mourut, comme Ravailiac, au sein d'effroyables tortures qui n'étaient plus d'accord avec le sentiment public et qui causèrent plus d'horreur que d'effroi. La France avait cessé de trembler pour les jours du roi Louis XV.

Un instant, la puissance de madame de Pompadour avait paru ébranlée : le roi, effrayé, n'avait pas voulu la voir ; M. de Machault, naguère son protégé, lui avait même porté l'ordre de quitter le palais. Avec les salutaires terreurs de la mort, le repentir de Louis XV disparut bientôt ; la reine et le dauphin rentrèrent dans la retraite modeste et pieuse où se passait leur vie ; la marquise triomphante revint à Versailles. MM. de Machault et d'Argenson furent exilés : le second, qui avait toujours été hostile à la favorite, fut congédié avec une extrême rigueur. Le roi avait écrit lui-même la lettre de cachet : « Votre service ne m'est plus nécessaire. Je vous ordonne de m'envoyer votre démission de secrétaire d'État de la guerre et de tout ce qui concerne les emplois y joints, et de vous retirer à votre terre des Ormes », Madame de Pompadour était vengée.

La guerre continuait cependant : le roi de Prusse, d'abord vainqueur



ATTENTAT DE DAMIENS

avec éclat des Autrichiens devant Prague, avait été battu à Kolin et forcé de se replier sur la Saxe. Le maréchal d'Estrées, occupant lentement la Westphalie, avait acculé le duc de Cumberland sur le Weser.

Dans la matinée du 23 juillet 1757, le maréchal fit appeler tous les lieutenants généraux : « Messieurs, leur dit-il, je ne vous assemble pas aujourd'hui pour demander s'il faut combattre M. de Cumberland et investir Hameln. L'honneur des armes du roi, sa volonté, ses ordres exprès, l'intérêt de la cause commune, tout engage à prendre les résolutions les plus fermes. Je ne cherche donc qu'à profiter de vos lumières et à combiner avec vous les moyens les plus propres pour attaquer avec avantage. » Le surlendemain, 26 juillet, le duc de Cumberland, qui s'était replié sur le village d'Hastenbeck, y fut forcé dans ses retranchements ; il battit en retraite sans être poursuivi ; un habile mouvement du prince Ferdinand de Brunswick, une faute peut-être volontaire de M. de Maillebois avaient jeté un moment de trouble dans l'armée française. Le maréchal d'Estrées ne devait d'ailleurs pas jouir longtemps du plaisir de sa victoire. Avant même qu'il eût donné la bataille, le duc de Richelieu était parti de Versailles pour le remplacer dans son commandement.

La conquête de Port-Mahon avait jeté sur Richelieu un éclair de gloire ; en Allemagne, il recueillit les fruits des succès du maréchal d'Estrées ; l'électorat de Hanovre fut entièrement occupé ; toutes les villes ouvrirent leurs portes, la Hesse-Cassel, le Brunswick, les duchés de Verden et de Brême eurent le même sort. Le maréchal frappait tous les pays conquis de lourdes contributions dont il s'attribuait une large part. Ses soldats l'appelaient « le père La Maraude ». Le pavillon de Hanovre fut construit à Paris sur les dépouilles de l'Allemagne. Cependant le duc de Cumberland, réfugié dans les marécages de l'embouchure de l'Elbe, sous la protection des vaisseaux anglais, demandait à capituler ; ses offres furent légèrement acceptées. Le 8 septembre, par l'entremise du comte de Lynar, ministre du roi de Danemark, le duc de Cumberland et le maréchal signèrent aux avant-postes de l'armée française la fameuse convention de Closter-Severn. Les troupes du roi conservaient tout le pays conquis ; celles de Hesse, de Brunswick et de Saxe-Gotha retournaient dans leurs foyers, les Hanovriens devaient être cantonnés aux environs de Stade. Le maréchal n'avait pas pris la précaution de les désarmer.

Quelque incomplète que fût la convention, elle excita cependant une

grande émotion en Europe. Le duc de Cumberland avait perdu la réputation militaire conquise à Fontenoy; le roi de Prusse restait seul sur le continent exposé à tout l'effort des alliés; chaque jour de nouveaux échecs venaient fondre sur lui : l'armée russe avait envahi les provinces prussiennes et battu le maréchal Schwald auprès de Memel; vingt-cinq mille Suédois venaient de débarquer en Poméranie. La désertion gagnait les troupes de Frédéric, souvent recrutées parmi les vaincus; en vain le roi, au désespoir, s'écriait, sur le champ de bataille de Kolin : « Croyez-vous donc toujours vivre ? » de nombreux soldats saxons ou silésiens quittaient secrètement l'armée. Un jour, Frédéric lui-même aperçut un grenadier qu'il avait remarqué se dérobant sur les derrières du camp; il courut à lui : « Où vas-tu? cria-t-il. — Ma foi, sire, je déserte, je m'ennuie d'être toujours battu. — Reste encore cette fois, repartit le roi sans témoigner aucune colère, je te promets que si nous sommes vaincus, nous désertons ensemble ». A la bataille suivante, le grenadier se fit tuer.

Un moment, en effet, Frédéric avait conçu la pensée de désertir à la fois du champ de bataille et de la vie : « Ma chère sœur, écrivait-il à la margravine de Bareuth, il n'y a plus de port et d'asile pour moi que dans les bras de la mort ». Une épître en vers au marquis d'Argens indiquait clairement la pensée du suicide. Un plus ferme dessein ranima bientôt cette âme, mélange bizarre de corruption et d'héroïsme. Le roi de Prusse écrivit à Voltaire :

« Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi. »

La fortune semblait d'ailleurs se relâcher de ses rigueurs. Sous l'influence du grand-duc héritier, passionnément admirateur de Frédéric II, les Russes n'avaient pas profité de leurs victoires, ils hivernaient déjà dans la Pologne livrée à toutes leurs exactions. Les Suédois avaient été repoussés dans l'île de Rugen, le maréchal de Richelieu reçut de Versailles l'ordre de rester à Halberstadt et d'envoyer des renforts à l'armée du prince de Soubise; c'était à celui-ci que madame de Pompadour réservait l'honneur d'écraser le grand Frédéric. Plus occupé du pillage que de pousser vivement la guerre, le maréchal tolérait parmi ses troupes une funeste licence. « Le brigandage est plus fort encore dans le cœur des gens supérieurs qu'il ne l'est dans la conduite



FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE



du soldat, qui est rempli de bonne volonté pour aller aux coups de fusil, mais point du tout pour être en règle avec la discipline. Je crains que l'on ne voie pas à la cour l'état effrayant des choses dans toute leur étendue, écrivait à Paris-Duverney le marquis de Crémille, mais j'en ai tant appris et peut-être déjà tant vu depuis que je suis à portée de cette armée-ci, que je ne saurais porter mes vues sur l'avenir sans être pénétré de douleur et d'effroi. J'ose dire que je ne m'effraye pas plus qu'un autre à l'aspect des abus et du désordre, mais il est temps d'apporter à un mal qui est à son comble d'autres remèdes que des palliatifs qui, pour la plupart, n'ont fait que l'aggraver et le rendre incurable tant que la guerre durera. Je n'ai vu et ne vois ici que des choses qui m'accablent, et je me trouve encore plus malheureux d'en avoir été le témoin ».

Tandis que le pillage du Hanovre servait à alimenter le luxe insensé de Richelieu et de l'armée, Frédéric II était entré en Saxe, refoulant dans la Thuringe les troupes de Soubise et du prince d'Hildburghausen. Déjà les alliés avaient subi quelques échecs, la hardiesse des mouvements du roi de Prusse troublait et inquiétait les officiers comme les soldats : « Oserais-je demander à Votre Altesse ce qu'elle pense de la manœuvre de Sa Majesté prussienne? écrivait au comte de Clermont un officier qui servait dans l'armée d'Allemagne; ce prince, avec dix-huit ou vingt mille hommes au plus, marche sur une armée de cinquante-cinq mille hommes, lui fait repasser une rivière, entame son arrière-garde, passe cette même rivière à sa vue, présente la bataille, se retire, campe en mesure et ne perd pas un homme. Quelle combinaison, quelle audace dans cette façon de couvrir un pays »! Le 5 novembre, l'armée prussienne était tout entière en bataille sur la rive gauche de la Saala, près de Rosbach.

Soubise hésitait à attaquer : honnête et sensé, il se rendait compte des dispositions de son armée, comme de la mauvaise composition des troupes alliées, fort supérieures en nombre au contingent français. Le commandement appartenait au duc de Saxe-Hildburghausen qui ne douta pas du succès. L'ordre fut donné de tourner la petite armée prussienne, afin de lui couper la retraite. Tout à coup, comme les forces alliées opéraient leur mouvement pour gravir les hauteurs, le roi de Prusse, changeant brusquement de front par une de ces rapides évolutions auxquelles il avait habitué ses soldats, attaqua inopinément les Français en flanc, sans leur donner le temps de se former en ba-

taille. Les batteries placées sur les collines étaient démasquées au même instant et foudroyaient l'infanterie. Les troupes allemandes se débandèrent aussitôt. Soubise cherchait à rétablir le combat par des charges de cavalerie, elle fut écrasée à son tour. La déroute devint complète, les Français ne se rallièrent qu'à Erfurth ; ils avaient laissé huit mille prisonniers et trois mille morts sur le champ de bataille.

La nouvelle de la défaite de Rosbach vint fondre sur la France comme un coup de foudre ; la colère éclata d'abord contre le prince de Soubise, sur le compte duquel s'exerçaient tous les chansonniers¹, elle rejaillit sur le roi et sur madame de Pompadour. Frédéric II avait relevé en Allemagne les affaires et les âmes ; au lendemain de Rosbach, il conduisait ses troupes en Silésie contre le prince Charles de Lorraine qui venait de vaincre le duc de Bevern ; les lieutenants du roi de Prusse étaient inquiets et mécontents de cette audace. Il réunit un conseil de guerre, puis, lorsqu'il eut exposé ses plans : « Adieu, messieurs, dit-il, bientôt nous aurons battu l'ennemi ou nous nous serons vus pour la dernière fois ». Le 3 décembre, les Autrichiens étaient vaincus à Lissa comme nous l'avions été à Rosbach, et Frédéric II devenait le héros national de l'Allemagne ; les puissances protestantes, naguère engagées à regret contre lui, se rapprochaient du vainqueur ; l'admiration pénétrait jusque dans l'armée française. « A Paris, écrivait d'Alembert à Voltaire, tout le monde a la tête tournée du roi de Prusse ; il y a cinq mois qu'on le traînait dans la boue ».

« Des généraux de cabinet, dit Duclos, avides d'argent, inexpérimentés et présomptueux, des ministres ignorants, jaloux ou malintentionnés, des subalternes prodigues de leur sang sur un champ de bataille et rampants à la cour devant les distributeurs de grâces, voilà les instruments que nous avons employés. Le petit nombre de ceux qui n'avaient pas approuvé le traité de Versailles se déclarèrent hautement contre ; après la campagne de 1757, ceux qui l'avaient regardé comme

Soubise dit, la lanterne à la main :
 J'ai beau chercher, où diable est mon armée ?
 Elle était là pourtant hier matin ;
 Me l'a-t-on prise, ou l'aurais-je égarée ?
 Ah ! je perds tout, je suis un étourdi,
 Mais attendons au grand jour, à midi.
 Que vois-je, ô ciel ! que mon âme est ravie,
 Prodige heureux, la voilà ! la voilà !
 Ah ! ventrebleu, qu'est-ce donc que cela ?
 Je me trompais, c'est l'armée ennemie !

le chef-d'œuvre de la politique oublièrent ou désavouèrent leurs éloges, et le gros du public, qui ne se peut décider que par les événements, le regarda comme la source de nos malheurs. » Les conseils de l'abbé de Bernis étaient depuis longtemps pacifiques ; d'abbé de cour élégant et disert, il était devenu, au 25 juin, ministre des affaires étrangères. Mais madame de Pompadour restait fidèle à la cause de l'impératrice. Au mois de janvier 1758, le comte de Clermont fut nommé général en chef de l'armée d'Allemagne. Au mépris de la convention de Closter-Severn, les troupes hanovriennes venaient de rentrer en campagne sous les ordres du grand-duc Ferdinand de Brunswick : il avait déjà repris possession des pays de Lunebourg, de Zell, d'une partie du Brunswick et de Brême. En Angleterre, M. Pitt, bientôt lord Chatham, avait ressaisi le pouvoir ; le roi de Prusse pouvait désormais compter sur le plus ferme appui de la Grande-Bretagne.

Il en avait besoin ; une nouvelle invasion des Russes, secondés par les hordes sauvages des Cosaques Zaporogues, dévastait la Prusse ; la sanglante bataille de Zorndorf, en les forçant à se replier sur la Pologne, permit à Frédéric de courir dans la Saxe qu'attaquaient les Autrichiens. Le général Daun le surprit et le battit à Hochkirsk ; malgré son inflexible résolution, le roi de Prusse fut obligé d'abandonner la Saxe. Son allié et son émule, Ferdinand de Brunswick, venait de battre à Crevelt le comte de Clermont.

Le nouveau commandant en chef des armées du roi, prince du sang, frère de feu *Monsieur le Duc*, abbé commendataire de Saint-Germain-des-Prés, « général des Bénédictins », comme disaient les soldats, avait apporté en Allemagne, avec la faveur de madame de Pompadour, des intentions droites, un sincère désir de rétablir la discipline et de grandes illusions personnelles : « J'ai, je vous assure, bien de l'impatience d'être de l'autre côté du Rhin, écrivait le comte de Clermont au maréchal de Belle-Isle. Tout ce pays-ci est infesté de soldats qui ont pris les devants, de convalescents, de gens d'équipage, de commis de toute espèce, qui commettent des crimes épouvantables. Pas un officier ne fait sondevoir, ils sont les premiers à piller ; il faudrait mettre toute l'armée en escorte et en détachement, et il faudrait encore des escortes pour ces escortes-là. Je fais pendre, je fais mettre en prison, mais, comme nous marchons par cantonnements et que les officiers particuliers sont les premiers à donner le mauvais exemple, les punitions ne sont ni assez connues ni assez vues. Tout se sent de l'indisci-

plaine, du dégoût pour le service du roi et de l'âpreté pour soi. Je vois avec douleur qu'il sera indispensable de mettre en usage les partis les plus violents et les plus durs. » L'armée du roi continuait cependant à se replier ; le cri public s'élevait à Paris contre la mollesse du général. Le 23 juin, il fut surpris par le duc Ferdinand de Brunswick dans la forte position de Crevelt qu'il occupait déjà depuis deux jours : les réserves n'avancèrent pas à temps, l'ordre de la retraite fut donné trop tôt, la bataille fut perdue sans désastre et sans déroute ; le général était perdu comme la bataille. « Il est sûr, dit le marquis de Vogel dans son récit de la journée, que le comte de Clermont était à table dans son quartier général de Weschelen à une heure, qu'il avait perdu la bataille avant six heures, qu'il était arrivé à Reuss à dix heures et demie et couché à minuit ; c'est avoir fait bien des choses en peu de temps. Le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, jeune officier de la plus grande espérance, avait été tué à Crevelt ; le comte de Clermont fut remplacé par le marquis de Contades. L'armée murmurait, elle n'avait point de confiance dans ses chefs. A Versailles, l'abbé de Bernis, récemment devenu cardinal, paya de sa disgrâce l'insistance qu'il avait apportée à conseiller la paix : il causait avec M. de Stahrenberg, ambassadeur d'Autriche, lorsqu'il reçut la lettre du roi qui l'envoyait dans son abbaye de Saint-Médard de Soissons. Il continua la conversation sans changer de visage, puis, rompant l'entretien comme l'ambassadeur commençait à parler d'affaires : « Ce n'est plus avec moi que vous devez vous expliquer sur ces grands sujets, monsieur, dit-il, je viens de recevoir mon congé de Sa Majesté. » Ce fut avec le même sang-froid qu'il quitta la cour et retourna, en attendant l'ambassade de Rome, aux élégants plaisirs de l'esprit qui lui convenaient mieux que le poids accablant d'un ministère dans des temps désastreux, sous un monarque indolent et vaniteux, gouverné par une femme aussi entêtée que frivole et corrompue.

Madame de Pompadour venait de se donner un appui dans son obstination guerrière : le cardinal de Bernis fut remplacé au ministère des affaires étrangères par le comte de Stainville, créé duc de Choiseul. Après la mort du maréchal de Belle-Isle, il échangea cette charge contre celle de ministre de la guerre ; il y joignit le ministère de la marine. Les affaires étrangères furent confiées au duc de Praslin, son cousin. Le pouvoir se trouvait presque tout entier entre les mains du duc de Choiseul. De grande naissance, spirituel, hardi, ambitieux,

avait naguère voulu allier l'éclat des succès mondains aux graves préoccupations de la politique ; son mariage avec mademoiselle Crozat, riche héritière, aimable et fort éprise de lui, avait fortifié sa position. Élevé au ministère par madame de Pompadour et servant encore ses vues, il laissait cependant pressentir un esprit indépendant et un caractère fier capables d'exercer fermement le pouvoir envers et contre tous les obstacles. La France espérait retrouver en M. de Choiseul un grand ministre ; ses espérances ne devaient pas être complètement déçues.

Un traité nouveau et secret venait de resserrer l'alliance entre la France et l'Autriche. M. de Choiseul rêvait en même temps d'attaquer l'Angleterre jusque chez elle en lui portant les plus formidables coups. Les préparatifs étaient considérables : M. de Soubise fut rappelé d'Allemagne pour diriger l'armée d'invasion. Il devait être secondé dans son commandement par le duc d'Aiguillon, auquel revenait, à tort ou à raison, l'honneur d'avoir repoussé, l'année précédente, une tentative de descente des Anglais sur les côtes de Bretagne. L'expédition était prête, on n'attendait plus que le moment de sortir du port, mais l'amiral Hawke croisait devant Brest ; ce fut seulement au mois de novembre 1759 que le marquis de Conflans, qui commandait la flotte, put prendre la mer avec vingt et un vaisseaux. Poursuivi aussitôt par l'escadre anglaise, il chercha à s'abriter dans les difficiles passages à l'embouchure de la Vilaine. Les Anglais s'y engagèrent à sa suite. Un combat partiel fut malheureux ; le commandant de l'arrière-garde française, M. Saint-André du Verger, se laissa écraser par les canons ennemis afin de protéger la retraite. L'amiral alla échouer dans la baie du Croisic et brûla lui-même son vaisseau ; sept bâtiments restèrent bloqués dans la Vilaine. *La journée de M. de Conflans*, comme les marins appelèrent alors l'affaire, équivalut à une bataille perdue sans les chances et l'honneur de la lutte. La marine anglaise triomphait sur toutes les mers et jusque dans nos eaux.

Le début de la campagne de 1759 avait été brillant en Allemagne : le duc de Broglie avait repoussé avec succès l'attaque de Ferdinand de Brunswick contre ses positions de Berghen ; le prince avait été obligé de se retirer. Les deux armées, réunies sous M. de Contades, envahirent la Hesse et se portèrent sur le Weser ; elles occupaient Minden lorsque le duc Ferdinand se jeta sur elles le 1^{er} août. L'action des deux généraux français fut mal combinée et la déroute fut complète. C'était le moment des suprêmes efforts du Canada, et l'écho de cette glorieuse

agonie arrivait jusqu'à Versailles. Le duc de Choiseul avait répondu, le 19 février, à un appel désespéré de Montcalm : « Je suis bien fâché d'avoir à vous mander que vous ne devez point espérer de recevoir des troupes de renfort. Outre qu'elles augmenteraient la disette de vivres que vous n'avez que trop éprouvée jusqu'à présent, il serait fort à craindre qu'elles ne fussent interceptées par les Anglais dans le passage, et, comme le roi ne pourrait jamais vous envoyer des secours proportionnés aux forces que les Anglais sont en état de vous opposer, les efforts qu'on ferait ici pour vous en procurer n'auraient d'autre effet que d'exciter le ministère de Londres à en faire de plus considérables pour conserver la supériorité qu'il s'est acquise dans cette partie du continent ». On commençait à admettre la nécessité de la paix jusque dans les petits cabinets de madame de Pompadour.

Marie-Thérèse n'était cependant pas pressée d'entrer en négociation ; son ennemi semblait plier enfin sous le poids de la double attaque autrichienne et russe. Un moment Frédéric avait cru voir toute l'Allemagne se rallier autour de lui ; battu maintenant et cantonné dans la Saxe, en face des Autrichiens, pendant l'hiver de 1760, il cherchait partout des alliances et se voyait partout repoussé : « Il ne me reste que deux alliés, disait-il, la valeur et la persévérance. » Des victoires répétées, remportées à la pointe de l'épée, à force de hardiesse et dans l'extrémité du péril, ne purent même protéger Berlin. La capitale de la Prusse se vit contrainte d'ouvrir ses portes aux ennemis, à la seule condition que les régiments des Cosaques ne franchiraient pas l'enceinte. Lorsque les corps réguliers se retirèrent, les généraux n'avaient pu empêcher le pillage de la ville. Les héroïques efforts du roi de Prusse n'aboutirent qu'à lui conserver encore un pied dans la Saxe. Les Russes occupaient la Pologne.

Le maréchal de Broglie, devenu général en chef de l'armée française, avait réussi à se maintenir dans la Hesse ; il inquiétait souvent le Hanovre. Pour l'en détourner et dans l'espoir de décider les Français à quitter l'Allemagne, le prince héréditaire de Brunswick tenta une diversion sur le bas Rhin ; il mit le siège devant Wesel pendant que les Anglais préparaient une descente à Anvers. Le maréchal de Broglie détacha M. de Castries pour protéger la ville. Le corps français venait d'arriver, il bivouaquait. Dans la nuit du 15 au 16 octobre, le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, fut envoyé en reconnaissance. Il s'était avancé assez loin de ses hommes et vint à tomber dans



MORT DU CHEVALIER D'ASSAS

un gros d'ennemis. Le prince de Brunswick se préparait à attaquer. Tous les mousquets se braquèrent contre le jeune capitaine : « Si tu bouges, tu es mort, » murmuraient des voix menaçantes. Sans répondre, M. d'Assas rassembla toutes ses forces : « A moi, Auvergne ! voilà les ennemis » ! s'écrie-t-il. Au même instant, il tombait percé de vingt balles¹. L'action ainsi engagée fut glorieuse. Le prince héréditaire fut obligé d'abandonner le siège de Wesel et de repasser le Rhin. Les corps français maintenaient leurs positions.

La guerre se prolongeait aussi sanglante que monotone et infructueuse, mais la face de l'Europe venait de changer. Le vieux roi Georges II, mort le 25 septembre 1760, avait été remplacé sur le trône d'Angleterre par son petit-fils, Georges III, âgé de vingt-deux ans, premier souverain vraiment national appelé à régner sur l'Angleterre depuis la chute des Stuarts. Georges I^{er} et Georges II étaient des Allemands, dans leurs instincts et dans leurs mœurs comme dans leur langue ; la sagesse politique du peuple anglais les avait supportés, non sans effort et sans humeur : l'avènement du jeune roi fut salué avec transport. Pitt régnait encore sur le Parlement et sur l'Angleterre, gouvernant en maître souverain un pays libre. Sa passion hautaine contre la France régissait encore toutes les résolutions du gouvernement anglais, mais déjà lord Bute, le conseiller du jeune monarque, donnait tout bas des conseils pacifiques bientôt destinés à porter leurs fruits. La domination de Pitt était ébranlée lorsque les premières ouvertures de paix arrivèrent à Londres. Le duc de Choiseul proposait un congrès. Il négociait en même temps directement avec l'Angleterre. Tandis que Pitt faisait attendre sa réponse, une escadre anglaise bloquait Belle-Isle, et le gouverneur, M. de Sainte-Croix, resté sans secours, était obligé de capituler après une héroïque résistance. Lorsque les conditions exigées par l'Angleterre furent enfin transmises à Versailles, le drapeau anglais flottait sur la citadelle de Belle-Isle, l'embouchure de la Loire et de la Vilaine était bloquée. Les arrogantes prétentions de M. Pitt n'allaient à rien moins qu'à conserver les conquêtes de l'Angleterre dans les deux mondes ; il réclamait en outre la démolition de Dunkerque « comme un monument éternel du joug imposé à la France ». Séparant complètement les intérêts de l'Angleterre de ceux des alliés allemands, il ne répondait même pas aux propositions de M. de Choi-

¹ La mort héroïque du chevalier d'Assas a été racontée de diverses manières ; j'adopte la tradition conservée dans sa famille, à laquelle se rattachait celle de mon père.

seul quant à l'évacuation de la Hesse et du Hanovre. Maitresse de la mer, l'Angleterre entendait jouir seule du fruit de ses victoires.

Les pourparlers se prolongeaient et M. de Choiseul semblait résigné aux plus amères concessions, lorsqu'un acteur nouveau intervint dans les négociations ; la France n'était plus isolée en face de l'Angleterre triomphante. La branche cadette de la maison de Bourbon jetait dans la balance le poids de ses deux couronnes et les ressources de sa marine.

Le roi d'Espagne, Ferdinand VI, mort le 10 août 1759, n'avait point laissé d'enfants. Son frère, Charles III, roi de Naples, lui avait succédé. Il apportait sur le trône d'Espagne une intelligence plus vive que celle du roi défunt, une grande aversion pour l'Angleterre dont il avait eu naguère à se plaindre, et l'attachement traditionnel de sa race pour les intérêts et la gloire de la France. Le duc de Choiseul sut habilement profiter de ces dispositions. Au moment où M. Pitt rejetait avec hauteur le modeste ultimatum du ministre français, le traité entre la France et l'Espagne, connu sous le nom de *Pacte de famille*, était signé à Paris (15 août 1761).

Jamais alliance plus étroite n'avait été conclue entre les deux cours, même au temps où Louis XIV plaçait son petit-fils sur le trône d'Espagne. C'était l'union intime de toutes les branches de la maison de Bourbon, conçue naguère par le grand roi et qui lui avait coûté tant d'efforts et de sang ; pour la première fois elle devenait favorable à la France ; la noble et patriotique pensée de M. de Choiseul avait trouvé un écho dans l'âme du roi d'Espagne ; la marine française ruinée, humiliée, les colonies françaises menacées, presque perdues, retrouvaient un fidèle appui dans les forces de l'Espagne réparées par une longue paix. Le roi des Deux-Siciles et l'infant duc de Parme entraient dans l'alliance offensive et défensive sans qu'aucune autre puissance en Europe pût être admise dans cette union de famille cimentée par des intérêts communs plus puissants et plus durables que les combinaisons passagères de la politique. Dans tous les ports de l'Espagne, les vaisseaux se préparaient à prendre la mer. Charles III s'était engagé à déclarer la guerre aux Anglais si la paix n'était pas conclue avant le 1^{er} mai 1762. La France promettait en ce cas de lui céder l'île de Minorque.

Toutes les négociations avec l'Angleterre étaient rompues ; le 20 septembre, M. Pitt rappela son ambassadeur ; ce fut le dernier acte de sa

puissance et de son animosité ; il proposait en même temps au conseil du roi Georges III d'envelopper sur-le-champ l'Espagne dans les hostilités. Lord Bute s'y opposa ; il fut soutenu par le jeune roi comme par la plupart des ministres. Pitt envoya aussitôt sa démission, qui fut acceptée. Lord Bute et les torys arrivèrent au pouvoir. Plus modérés dans leurs intentions, ils étaient encore poussés par la violence populaire et n'osaient pas changer brusquement de ligne de conduite. Le *pacte de famille* avait relevé l'espérance toujours facile de la France, l'élan national s'était porté vers l'amélioration de la marine : les premiers, les états de Languedoc offrirent au roi un vaisseau de guerre ; leur exemple fut partout suivi ; seize vaisseaux de haut bord furent bientôt en construction, offerts par les grands corps politiques ou financiers ; les souscriptions particulières s'élevèrent en outre à treize millions ; le duc de Choiseul chercha des capitaines jusque dans la marine marchande et se montrait partout favorable aux officiers *bleus*, comme on appelait alors ceux que leur naissance excluait du corps de la marine ; l'instruction des gentilshommes laissait souvent à désirer, quel que fût leur courage et leur dévouement. C'était un dernier et généreux effort en faveur des lambeaux de nos colonies expirantes. Le gouvernement anglais ne lui laissa pas le temps de porter ses fruits : au mois de janvier 1762, il déclara la guerre à l'Espagne. L'année n'était pas écoulée que Cuba était déjà aux mains des Anglais, les Philippines ravagées et les galions chargés d'or espagnol capturés par les navires britanniques. Le funeste destin de la France avait entraîné sa généreuse alliée. La campagne tentée contre le Portugal, toujours uni à l'Angleterre, n'apporta aucun résultat. La Martinique avait suivi le sort de la Guadeloupe naguère conquise par les Anglais après une héroïque résistance. Le Canada et l'Inde avaient enfin succombé. La guerre traînait languissamment en Allemagne. La courte élévation du jeune czar Pierre III, admirateur passionné du grand Frédéric, avait délivré le roi de Prusse d'un ennemi dangereux et lui promettait un allié aussi fidèle que puissant. La France était épuisée, l'Espagne mécontente et irritée ; les négociations recommencèrent, j'ai dit à quelles conditions désastreuses pour les colonies françaises dans les deux mondes : en Allemagne, les places et pays occupés par la France devaient être restitués ; comme son grand rival, lord Bute exigeait la destruction du port de Dunkerque.

Ce n'était pas assez pour la persistante animosité de Pitt. Déjà les préliminaires de la paix avaient été signés à Fontainebleau le 3 no-

vembre 1762; lorsqu'ils furent communiqués au Parlement, le ministre tombé, toujours l'idole de la nation et le vrai chef populaire, se fit porter à la Chambre des communes. Il était malade, souffrant d'une violente attaque de goutte; deux de ses amis le conduisirent à grand-peine jusqu'à sa place et le soutinrent pendant son long discours; épuisé, il finit par s'asseoir, contre tous les usages de la Chambre, sans jamais faiblir pourtant dans ses attaques contre une paix trop facile dont l'Angleterre lui devait d'avoir pu dicter les conditions: « La France nous est principalement, sinon exclusivement, redoutable comme puissance maritime et commerciale, » s'écriait-il, et l'ardeur de son âme rendait à sa voix affaiblie les redoutables accents que le Parlement et la nation avaient coutume d'entendre, « ce que nous gagnons sous ce rapport est doublement précieux par le dommage qui en résulte pour elle. L'Amérique, messieurs, a été conquise en Allemagne. Aujourd'hui vous laissez à la France la possibilité de rétablir sa marine ».

La paix fut signée cependant, non sans humeur de la part de l'Angleterre, mais avec un secret sentiment de soulagement; les charges qui pesaient sur le pays s'étaient aggravées chaque année. En 1762, lord Bute avait obtenu du Parlement 450 millions pour soutenir la guerre: « J'ai voulu que la paix fût sérieuse et durable, disait le ministre anglais en réponse aux attaques de Pitt; si nous avions redoublé nos exigences, elle n'eût été ni l'un ni l'autre ».

M. de Choiseul subissait avec désespoir la conséquence des longues fautes du gouvernement de Louis XV. « Si j'étais le maître, disait-il, nous serions vis-à-vis de l'Angleterre comme l'Espagne vis-à-vis des Maures; si l'on prenait ce parti, l'Angleterre serait détruite d'ici à trente ans ». Le roi jugeait mieux de sa faiblesse et de l'épuisement général. « La paix que nous venons de faire n'est pas bonne ni glorieuse, disait-il dans sa correspondance secrète, personne ne le sent mieux que moi; mais, dans ces circonstances malheureuses, elle ne pouvait être meilleure, et je vous réponds bien que si nous avions continué la guerre, nous en aurions fait une encore pire l'année prochaine ». Tout le courage et toute l'ardeur patriotiques du duc de Choiseul, tout le tardif élan des inquiétudes nationales ne pouvaient suffire même à pallier les conséquences de tant d'années d'ignorance, de faiblesse et d'incapacités successives.

La Prusse et l'Autriche restaient désormais en présence, véritables acteurs seuls intéressés dans la lutte primitive, les derniers à quitter

le champ de bataille où ils avaient entraîné leurs alliés. Par un retour inespéré de la fortune, Frédéric II avait vu un instant la Russie devenir son alliée; un nouveau coup vint lui ravir ce puissant appui. La czarine Catherine II, princesse d'Anhalt-Zerbst et femme de l'empereur Pierre III, mal avec son mari et redoutant sa colère, avait su profiter des imprudences du jeune czar pour exciter contre lui une sédition



CHOISEUL (ÉTIENNE-FRANÇOIS, DUC DE)

D'après Vanloo.

militaire : il avait été déposé et mourut bientôt dans sa prison. Catherine fut proclamée à sa place. Avec son avènement au trône commença pour la Russie une politique nouvelle, aussi hardie qu'astucieuse, uniquement dirigée, sans scrupule et sans pudeur, vers l'agrandissement et l'affermissement de la puissance impériale; la Russie devint neutre dans la lutte entre la Prusse et l'Autriche. Les deux souverains, restés sans alliés en face de leurs États épuisés d'hommes et d'argent, consentirent à l'échange réciproque de leurs conquêtes; les limites de leurs

territoires redevinrent les mêmes qu'avant la guerre de Sept Ans. Frédéric évaluait à plus de huit cent mille hommes les pertes causées aux belligérants par cette lutte acharnée et sans résultats, fruit des ambitions mauvaises ou des lâchetés coupables des gouvernements. Grâce à l'indomptable énergie et à l'habileté aussi passionnée que peu scrupuleuse de l'homme qui avait gouverné ses conseils pendant la plus grande partie de la guerre, l'Angleterre sortait seule triomphante de la lutte. Elle avait à jamais conquis l'empire de l'Inde, et, pour quelques années du moins, l'Amérique civilisée obéissait presque entière à ses lois. Elle avait conquis ce que nous avons perdu, non par la supériorité de ses armes, ni même de ses généraux, mais par la force naturelle et propre d'un peuple libre, habilement et grandement gouverné.

La situation extérieure de la France, à l'issue de la guerre de Sept Ans, était aussi douloureuse qu'humiliante; la situation intérieure était plus grave encore et la source profonde de tous les revers qui étaient venus nous accabler. Lentement amoindrie par les fautes et les malheurs des dernières années du roi Louis XIV, l'autorité royale, tombée sous Louis XV entre des mains aussi faibles que corrompues, cessait d'inspirer à la nation le respect nécessaire à l'action du pouvoir personnel; l'opinion publique ne se contentait plus d'accuser la favorite et les ministres, elle commençait à rendre le roi responsable des maux qu'on souffrait et de ceux qu'on redoutait. On attendait en vain la décision du trône pour mettre fin aux luttes sans cesse renouvelées du Parlement et du clergé. Inquiets à la fois des tendances philosophiques qui commençaient à se répandre dans les esprits, et des projets du contrôleur général Machault pour exiger le paiement des impôts sur les revenus ecclésiastiques, l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, et l'évêque de Mirepoix, Boyer, chargé de la feuille des bénéfices, conçurent la pensée d'étouffer ces dangereuses dispositions par un imprudent retour aux rigueurs spirituelles, naguère si redoutées des peuples. A plusieurs reprises, les derniers sacrements furent refusés à des mourants qui n'avaient pas voulu souscrire à la bulle *Unigenitus*, mesure inhabile qui devait soulever l'opinion publique et réveiller les prétentions des parlements sur la haute surveillance du gouvernement de l'Église; le jansénisme abattu, persécuté, mais vivant encore au fond des âmes, comptait dans les rangs de la magistrature, comme dans l'université de Paris, beaucoup de partisans secrets; plusieurs curés furent décrétés de prise de corps,

leurs biens furent confisqués. Les arrêts succédaient aux arrêts ; malgré la faible opposition du roi la lutte s'étendait et gagnait la France entière. Le 22 février 1753, le Parlement de Paris reçut l'ordre de surseoir à toutes les procédures qu'il avait entamées au sujet des refus de sacrements ; le roi ne consentit même pas à recevoir les remontrances. A l'unanimité des cent cinquante-huit membres siégeants de la Cour, le Parlement décida qu'il cesserait tout service jusqu'à ce qu'il plût au roi de l'écouter. « Nous déclarons, disait la remontrance, que notre zèle est sans bornes, et que nous nous sentons assez de courage pour être victimes de notre fidélité. La Cour ne saurait servir sans manquer à ses devoirs et trahir ses serments ».

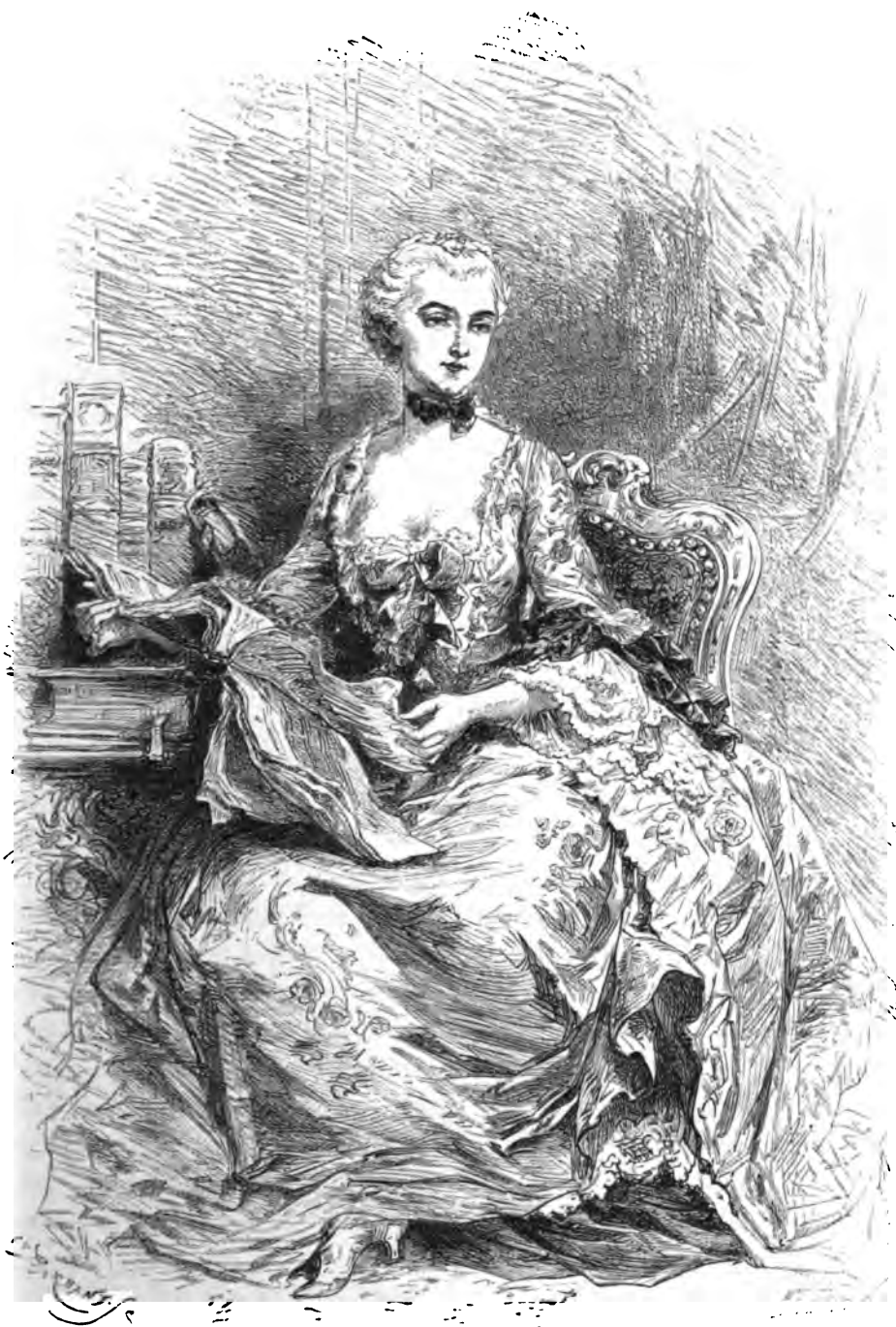
Indolent et indifférent, le roi Louis XV agissait le moins souvent et le plus lentement qu'il pouvait ; il n'aimait pas la lutte, et laissait volontiers les belligérants user entre eux leurs forces et leurs colères ; par principe cependant, comme par tradition de jeunesse, il n'avait jamais eu de goût pour les parlements. « Les grandes robes et le clergé sont toujours aux couteaux tirés, disait-il à madame de Pompadour ; ils me désolent par leurs querelles, mais je déteste bien plus les grandes robes. Mon clergé, au fond, m'est attaché et fidèle ; les autres voudraient me mettre en tutelle... Ils finiront par perdre l'État ; c'est une assemblée de républicains... Au reste, les choses dureront bien autant que moi ». Les rigueurs contre le Parlement furent décidées en conseil. Quatre magistrats furent arrêtés et envoyés dans des forteresses ; tous les présidents, conseillers des enquêtes et des requêtes furent exilés ; la grand'chambre, seule épargnée, refusa de rendre la justice. Transférée à Pontoise, elle persista dans ses refus. Il fallut former une *chambre royale* installée au Louvre ; toutes les juridictions inférieures refusèrent de recevoir ses arrêts. Après un an de lutte, le Parlement triomphant rentra à Paris au mois d'août 1754 ; le clergé reçut l'ordre de n'exiger des mourants aucune adhésion théologique. L'année suivante, l'archevêque de Paris, qui n'avait pas tenu compte de la défense, était à son tour exilé.

Ainsi s'usaient en s'affaiblissant réciproquement les grands pouvoirs et les grandes influences dans l'État ; les revers de nos armes, la perte de nos colonies et l'humiliante paix de Paris aggravèrent le mécontentement. A défaut de bon gouvernement, les peuples se sont souvent contentés de la gloire. Cette consolation, à laquelle la nation française avait été accoutumée naguère, lui manquait tout à coup ; l'irritation

des esprits, longtemps sourde, cantonnée dans les écrits des philosophes et les quatrains des chansonniers, commençait à se répandre et à se faire jour dans la nation ; elle cherchait dans l'État un objet pour sa colère : la puissante compagnie des jésuites en porta la première tout le poids.

Un jésuite français, le P. Lavalette, avait fondé une maison de commerce à la Martinique. Ruiné par la guerre, il avait fait une banqueroute de trois millions ; l'ordre s'étant refusé à les payer, il y fut condamné par le Parlement. La solidarité fut déclarée pour tous les membres de l'Institut, et l'opinion publique triompha de la condamnation avec une joie « quasi indécente », dit l'avocat Barbier. Elle ne se contenta pas de cette satisfaction légitime. L'une des cours naguère les plus dévouées à la compagnie de Jésus venait de donner l'exemple de la rigueur. En 1759, les jésuites avaient été chassés du Portugal par le marquis de Pombal, ministre tout-puissant du roi Joseph I^{er} ; leurs biens avaient été confisqués, et leur principal, Malagrida, livré à l'inquisition, venait d'être brûlé comme hérétique (20 septembre 1761).

Les jésuites portugais avaient été faiblement défendus par les grands : le clergé leur était hostile. En France, leurs ennemis se montrèrent plus hardis que leurs défenseurs. Fièrement convaincus de la justice de leur cause, les Pères avaient refusé la juridiction du grand conseil, à laquelle ils avaient droit comme tous les corps ecclésiastiques, et ils avaient consenti à livrer au Parlement les registres de leurs constitutions, jusqu'alors soigneusement cachés aux yeux des profanes. L'habile et clairvoyante hostilité des magistrats s'exerça sur les articles de cette discipline, jadis si fortement constituée par des âmes exaltées et des esprits puissants, oublieux ou dédaigneux des droits sacrés de la liberté humaine. Tous les services qu'avaient rendus les jésuites à la cause de la religion et de la civilisation parurent effacés : on oublia leurs grandes entreprises missionnaires, leurs fondateurs et leurs innombrables martyrs, pour mettre uniquement au jour leur insatiable ambition, leur soif du pouvoir, leurs faciles accommodements avec les passions mauvaises condamnées par la foi chrétienne. Les attaques des philosophes avaient porté leurs fruits dans l'esprit public ; la vieille rancune des jansénistes servait sourdement la sévère enquête que faisaient publiquement les magistrats. Madame de Pompadour redoutait l'influence des jésuites : les terreurs religieuses pouvaient toujours se réveiller dans l'âme de Louis XV. Le Dauphin, qui leur avait été con-



POMPADOUR (JEANNE-ANTOINETTE POISSON, MARQUISE DE)

stamment fidèle, chercha vainement à plaider leur cause auprès du roi. Il avait attaqué le duc de Choiseul ; celui-ci s'emporta, dit-on, jusqu'à dire au prince : « Monsieur, je puis avoir le malheur d'être votre sujet, mais je ne serai jamais votre serviteur ». Le ministre s'était jusqu'alors tenu dans une prudente réserve ; il s'unit désormais, contre les jésuites, à la favorite et aux Parlements.

Le 6 août 1761, le Parlement de Paris rendit un arrêt qui ajournait les jésuites à comparaitre au bout d'un an pour le jugement définitif sur leurs constitutions ; en attendant la décision de la justice, tous leurs collèges furent fermés. Le roi Louis XV hésitait encore, par indolence naturelle et par souvenir des maximes du cardinal de Fleury : « Les jésuites, disait souvent le vieux ministre, sont de mauvais maîtres, mais on peut en faire d'utiles instruments. » Une commission ecclésiastique fut convoquée ; à l'exception de l'évêque de Soissons, les prélats se montrèrent tous favorables aux jésuites, et peu soucieux des anciennes libertés gallicanes. Sur leur conseil, le roi fit proposer à Rome certaines modifications à la constitution de l'ordre. Le père Ricci, général des jésuites, répondit fièrement : « *Sint ut sunt, aut non sint* ». Leurs ennemis en France acceptèrent le défi. Le 6 août 1762, un arrêt du Parlement de Paris, bientôt confirmé par la plupart des cours souveraines, déclara qu'il y avait abus dans les bulles, brevets et constitutions de la Société, prononça sa dissolution, défendit à ses membres d'en porter l'habit et de continuer à vivre en commun sous l'obéissance du général et des autres supérieurs. Ordre fut donné de fermer toutes les maisons des jésuites. Le principe de la liberté religieuse, si longtemps méconnu et qui se faisait enfin jour dans les esprits, remportait sa première et sérieuse victoire en dépouillant à leur tour les jésuites de cette liberté dont on leur faisait payer les longues injures. Retour étrange et solennel des choses humaines, la condamnation des jésuites fut le signe précurseur des violences et des injustices qui devaient bientôt se commettre au nom des droits et des libertés les plus saintes, longtemps et impunément violées par le pouvoir arbitraire.

Vaguement et sans prendre la peine d'aller au fond de sa pensée, Louis XV sentait que les Parlements et les philosophes lui portaient un coup funeste en paraissant frapper les jésuites ; il résista longtemps,

¹ « Qu'ils soient ce qu'ils sont, ou qu'ils ne soient pas ».

laissant la querelle s'envenimer et l'opinion publique s'irriter de son indécision. « On administre au jour le jour, disait une lettre anonyme adressée au roi et à madame de Pompadour, mais il n'y a plus d'espoir de gouvernement. Un temps viendra où les peuples s'éclaireront, et ce temps peut-être approche ».

L'insistance du duc de Choiseul l'emporta enfin : un édit du mois de décembre 1764 déclara que la Société n'existait plus en France, qu'il serait seulement permis à ceux qui la composaient « de vivre en particulier dans les États du roi, sous l'autorité spirituelle des ordinaires des lieux, en se conformant aux lois du royaume. » Quatre mille jésuites se trouvaient frappés par cet arrêt ; quelques-uns quittèrent la France, d'autres demeurèrent encore dans les familles en prenant l'habit séculier. « Il sera plaisant de voir en abbé le P. Pérusseau », dit Louis XV en signant l'édit fatal. « Les Parlements croient servir la religion par cette mesure, écrivait d'Alembert à Voltaire, mais ils servent la raison sans s'en douter, ils sont les exécuteurs de la haute justice pour la philosophie, dont ils exécutent les ordres sans le savoir ». La destruction des jésuites ne servit ni la religion ni la raison, car elle était contraire à la justice comme à la liberté ; elle fut le salaire et le fruit amer d'une longue suite d'injustices et d'iniquités commises naguère, au nom de la religion, contre la justice et la liberté.

Trois ans plus tard, en 1767, le roi d'Espagne, Charles III, moins modéré que le gouvernement de Louis XV, expulsait violemment tous les membres de la Compagnie de Jésus de son territoire, excitant ainsi de nouvelles rigueurs de la part du Parlement de Paris contre les jésuites français, et le 20 juillet 1773, la cour de Rome elle-même, cédant enfin à la pression de presque tous les souverains de l'Europe, prononçait solennellement la dissolution de l'Ordre : « Reconnaisant que les membres de cette Compagnie n'ont pas peu troublé la république chrétienne, et que pour le bien de la chrétienté il valait mieux que l'Ordre disparût ». Les dernières maisons qui abritaient encore les jésuites furent fermées, le général Ricci fut emprisonné au château Saint-Ange, et la Compagnie de Jésus, si puissante depuis près de trois siècles, se réfugia dans quelques contrées lointaines, cherchant dans l'oubli et le silence des forces nouvelles pour la lutte qu'elle devait reprendre un jour.

Les Parlements triomphaient, mais leur autorité, qui semblait ne s'être jamais élevée si haut ni mêlée si avant dans le gouvernement de

l'État, chancelait déjà sur sa base. Une fois de plus, la lutte allait s'engager entre le pouvoir royal et la magistrature, dont la dernière victoire devait à peine devancer la ruine. Les embarras financiers de l'État s'aggravaient chaque jour : aux dettes laissées par la guerre de Sept Ans s'ajoutaient les besoins nouveaux que développaient les nécessités du commerce et les progrès de la civilisation. Le corps des ponts et chaussées, utile fondation de Louis XV, préparait partout la construction de routes nouvelles en réparant les anciennes ; les corvées destinées à ces travaux pesaient presque exclusivement sur les paysans. L'un des premiers, le Parlement de Normandie réclama contre « les impositions de corvées et levées de deniers qui se faisaient dans le ressort, sous prétexte de réparations et entretiens de chemins, sans autorité légale. » — « La France est une terre qui dévore ses habitants, » s'écria le Parlement de Paris. Le Parlement de Pau refusa d'enregistrer les édits, le Parlement de Bretagne s'unit aux États pour protester contre le duc d'Aiguillon, alors gouverneur, « lequel a porté aux libertés de la province une de ces atteintes qui ne sont possibles que lorsque la couronne se croit assurée de l'impunité. » La noblesse ayant cédé dans les états, le Parlement de Rennes donna en masse sa démission. Cinq de ses membres furent arrêtés : en tête se trouvait le procureur général M. de la Chalotais, auteur d'un réquisitoire fort remarqué contre les jésuites. Il fallut former à Saint-Malo une *Chambre royale* chargée de juger les accusés. M. de Calonne, ambitieux, jeune et l'ennemi déclaré de M. de la Chalotais, fut nommé procureur général auprès de la commission. Il prétendit avoir découvert des faits graves contre les accusés ; on le soupçonna de les avoir controuvés. L'émotion publique était à son comble : les magistrats proclamaient hautement la théorie *des Classes*, d'après laquelle tous les Parlements de France, solidaires les uns des autres, ne formaient en réalité qu'un corps, réparti par délégation dans les principales villes du royaume. Le roi convoqua un lit de justice, et, le 2 mars 1766, il se rendit au Parlement de Paris. « Ce qui s'est passé dans mes Parlements de Pau et de Rennes ne regarde pas mes autres Parlements, dit Louis XV avec un accent de fermeté auquel les oreilles du Parlement n'étaient plus accoutumées ; j'en ai usé à l'égard de ces deux cours comme il importait à mon autorité, et je n'en dois compte à personne. Je ne souffrirai pas qu'il se forme dans mon royaume une association qui ferait dégénérer en une confédération de résistance le lien naturel des mêmes devoirs et des obliga-

tions communes, ni qu'il s'introduise dans la monarchie un corps imaginaire qui ne pourrait qu'en troubler l'harmonie. La magistrature ne forme point un corps ni un ordre séparé des trois ordres du royaume : les magistrats sont mes officiers. C'est en ma personne seule que réside la puissance souveraine, dont le caractère propre est l'esprit de conseil, de justice et de raison ; c'est de moi seul que mes cours tiennent leur existence et leur autorité. C'est à moi seul qu'appartient le pouvoir législatif, sans dépendance et sans partage. Mon peuple n'est qu'un avec moi, et les droits et les intérêts de la nation dont on ose faire un corps séparé du monarque, sont nécessairement unis avec les miens et ne reposent qu'entre mes mains. »

Cette hautaine affirmation du pouvoir absolu, fidèle écho des grandes doctrines du cardinal de Richelieu, réussit un moment à imposer silence aux remontrances des Parlements, elle ne put modifier le cours de l'opinion, passionnément émue en faveur de M. de la Chalotais. Le 24 décembre 1766, après avoir changé trois fois la juridiction et les juges, le roi annula toute la procédure par un acte de son autorité suprême. « Nous aurons, disait l'édit, la satisfaction de ne pas trouver de coupables, et il ne nous restera plus qu'à prendre les mesures qui paraîtront les plus propres à rétablir entièrement et à maintenir le calme dans une province de laquelle nous avons eu en tant d'occasions des preuves de zèle pour notre service. » M. de la Chalotais et ses compagnons furent exilés à Saintes. Ils réclamèrent un jugement et une justification légale qui leur furent refusés. « Il leur suffit de savoir que leur honneur est intact, » déclara le roi. Un Parlement fut imparfaitement reconstitué à Rennes ; « c'est le bailliage d'Aiguillon, » disait-on avec mépris en Bretagne. Il fallut changer le gouverneur. Sous l'administration du duc de Duras, l'agitation se calma dans la province : les magistrats démissionnaires reprirent leurs sièges ; M. de la Chalotais et son fils, M. de Caradeuc, en restèrent seuls exclus par ordre du roi. Le Parlement rétabli réclama aussitôt en leur faveur, accompagnant cette requête d'une accusation formelle contre le duc d'Aiguillon. Les états soutinrent le Parlement : « Quoi ! sire, disait la remontrance, ils sont innocents et vous les punissez ! Il est du droit naturel que nul ne doit être puni sans jugement ; nous avons la propriété de notre honneur, de notre vie et de notre liberté, comme vous avez la propriété de votre couronne. Nous verserions notre sang pour conserver vos droits, mais conservez-nous les nôtres. Sire, la province à vos genoux réclame

votre justice. » Une ordonnance royale interdit toute poursuite contre le duc d'Aiguillon et prescrivit le silence aux parties. Le Parlement ayant persisté et déclarant que les accusations portées contre le duc d'Aiguillon *entachaient* son honneur, Louis XV, poussé par le chancelier, M. de Maupeou, ambitieux, hardi et corrompu, se rendit en personne au greffe et fit enlever devant lui toutes les pièces de la procédure. La lutte devenait violente : le duc de Choiseul, encore premier ministre, mais profondément ébranlé dans la faveur royale, désapprouvait les rigueurs employées contre la magistrature. Tous les coups portés aux Parlements retombaient sur lui.

Le roi Louis XV avait fait un nouveau pas dans le honteux dérèglement de sa vie ; le 15 avril 1764, madame Pompadour était morte, à quarante-deux ans, d'une maladie de cœur. Aussi frivole que profondément corrompue et basse dans ses complaisances calculées, elle avait eu plus d'ambition que ne comportaient son esprit et son caractère ; elle avait voulu gouverner, élevant et renversant tour à tour les ministres, conseillant elle-même le roi, utilement parfois, plus souvent encore avec une légèreté aussi funeste que son entêtement. Moins spirituelle, moins ambitieuse, mais plus puissante que madame de Pompadour sur les passions blasées d'un roi vieilli avant l'âge, la nouvelle favorite, madame Dubarry, faisait rougir les moins scrupuleux par la bassesse de son origine et le désordre de sa vie. C'était cependant autour d'elle que s'était formée l'intrigue contre le duc de Choiseul. Hardi, ambitieux, remuant, présomptueux parfois dans ses vues et ses espérances, le ministre avait le cœur trop bien placé et l'esprit trop juste pour subir le joug de madame Dubarry, comme celui des courtisans sans pudeur qui se servaient de son influence. Le chancelier Maupeou, le duc d'Aiguillon et le nouveau contrôleur général, l'abbé Terray, homme capable, inventif et sans aucun scrupule, réussirent enfin à triompher de la puissance des habitudes, seuls liens vraiment efficaces sur l'esprit indifférent du roi. Après douze ans d'un pouvoir longtemps incontesté, après avoir tenu dans ses mains tout le gouvernement de la France et la paix de l'Europe, M. de Choiseul reçut du roi, le 24 décembre 1770, une lettre ainsi conçue :

« Mon cousin, le mécontentement que me causent vos services me force à vous exiler à Chanteloup, où vous vous rendrez dans vingt-quatre heures. Je vous aurais envoyé beaucoup plus loin, sans l'estime

particulière que j'ai pour madame de Choiseul, dont la santé m'est fort intéressante. Prenez garde que votre conduite ne me force à prendre un autre parti. Sur ce, je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

Le coup de foudre qui frappait le duc de Choiseul fit éclater un signe nouveau des temps. Le ministre déchu fut entouré, dans sa disgrâce, des témoignages d'estime et d'affection de toute la cour. Les princes eux-mêmes et les plus grands seigneurs tinrent à honneur de le visiter dans son château de Chanteloup. Il y déployait une magnificence qui achevait d'engloutir l'immense fortune de sa femme, déjà fort entamée pendant son pouvoir. Rien ne coûta au fier dévouement et à l'affection passionnée de la duchesse de Choiseul : elle refusa les faveurs personnelles que lui offrit le roi, donnant à tous les amis de son mari l'exemple d'une fidélité qui les honorait autant que lui. Les gens pénétrants lisaient l'affaiblissement du pouvoir absolu dans l'affluence qui se pressait encore chez un ministre disgracié ; le duc de Choiseul restait une puissance jusque dans un exil qui devait durer autant que sa vie.

Avec M. de Choiseul disparaissait le plus ferme appui des Parlements. En vain le roi avait ordonné aux magistrats de reprendre leurs fonctions et de rendre la justice. « Il ne reste plus à votre Parlement, répondit le premier président, qu'à périr avec les lois, puisque le sort des magistrats doit suivre le sort de l'État. » Madame Dubarry, instruite par ses habiles conseillers, avait fait placer dans ses appartements un beau portrait de Charles I^{er} par Van Dyck. « La *France*, répétait-elle souvent au roi avec une familiarité triviale, la France, ton Parlement te fera aussi couper la tête ! »

Ignorante confusion, due plus encore à l'analogie d'un nom qu'aux généreux et vains efforts souvent tentés par la magistrature française en faveur des saines doctrines de gouvernement. Le Parlement de Paris succombait assis sur les sièges curules, comme les vieux sénateurs de Rome pendant l'invasion des Gaulois ; l'esprit politique, l'ardeur combinée et militante, l'indomptable résolution du Parlement anglais, représentant librement élu d'un peuple libre, étaient inconnues à la magistrature française. Malgré le courage et l'élévation morale dont elle avait souvent fait preuve, ses forces s'étaient usées dans une lutte constamment vaine ; elle avait résisté à Richelieu et à Mazarin ; déjà soumise au cardinal de Fleury, elle allait succomber sous les coups



« LA FRANCE, TON PARLEMENT TE FERA AUSSI COUPER LA TÊTE! »

aussi hardis qu'habiles du chancelier Maupeou. En dépit de son peu de goût naturel et de sa méfiance ordinaire pour les Parlements, le roi hésitait encore. Madame Dubarry sut lui inspirer des craintes personnelles ; il céda.

Dans la nuit du 19 au 20 janvier 1771, des mousquetaires frappèrent aux portes de tous les magistrats ; on les réveilla au nom du roi, en les sommant de dire s'ils consentaient à reprendre leur service. Point d'équivoque possible ! point de marge pour ces développements de leur pensée chers aux parlementaires ! Il s'agissait de signer *oui* ou *non*. Surpris dans leur sommeil, mais toujours fermes dans leur parti pris de résistance, la plupart des magistrats signèrent *non*. Ils furent aussitôt envoyés en exil ; leurs charges furent confisquées. Ceux des membres du Parlement auxquels la faiblesse ou l'étonnement avait arraché un *oui* se rétractèrent dès qu'ils furent rassemblés, et subirent le même sort que leurs collègues. Le 23 janvier, des membres délégués du grand conseil, chargés provisoirement de rendre la justice, furent installés au Palais par le chancelier lui-même. Le greffier en chef, les huissiers, les procureurs, refusèrent ou éludèrent d'exercer leurs offices ; les avocats ne se présentèrent pas pour plaider. La Cour des aides, Lamoignon de Malesherbes en tête, protesta contre l'atteinte portée aux grands corps de l'État. « Interrogez la nation elle-même, sire, disait le président ; pour marquer votre mécontentement au Parlement de Paris, on veut lui enlever, à elle, les droits essentiels d'un peuple libre. » La Cour des aides fut supprimée comme le Parlement ; six conseils supérieurs, dans les villes d'Arras, Blois, Châlons-sur-Marne, Lyon, Clermont et Poitiers, morcelèrent l'immense juridiction du Parlement de Paris ; les membres du grand conseil, assistés de quelques magistrats peu estimés, prirent définitivement la place des exilés, dont on remboursa les charges. Le roi parut lui-même, le 13 avril 1771, au Parlement nouveau ; le chancelier fit la lecture des édits. « Vous venez d'entendre mes intentions, dit Louis XV ; je veux qu'on s'y conforme. Je vous ordonne de commencer vos fonctions. Je défends toute délibération contraire à mes volontés et toutes représentations en faveur de mon ancien Parlement, car je ne changerai jamais. »

Un seul prince du sang, le comte de la Marche, fils du prince de Conti, avait assisté au lit de justice. Tous avaient protesté contre la suppression du Parlement. « C'est un des dons les plus utiles aux monarques et les plus précieux aux Français, disait la protestation princière,

que d'avoir des corps de citoyens perpétuels et inamovibles, avoués dans tous les temps par les rois et la nation, qui, en quelque forme et dénomination qu'ils aient existé, concentrent en eux le droit général de tous les sujets d'invoquer la loi. » — « Sire, vous êtes roi par la loi, et vous ne pouvez régner que par elle, » proclamait la déclaration du Parlement de Dijon rédigée par un des présidents à mortier, le spirituel président de Brosses. Les princes furent exilés ; les Parlements de province, mutilés comme celui de Paris ou supprimés comme celui de Rouen, qui fut remplacé par deux conseils supérieurs, cessèrent de fournir un centre à l'opposition critique et légale. Dans la rapide décadence du pouvoir absolu, la transformation et l'abaissement des Parlements par le chancelier Maupeou furent une tentative habile et hardie pour rendre quelque force et quelque unité à l'autorité royale. On avait ainsi donné satisfaction à certaines réclamations légitimes, diminué l'étendue des juridictions, supprimé la vénalité des charges, atténué les frais de la justice. Voltaire demandait depuis longtemps ces réformes, il en fut satisfait. « Les Parlements n'ont-ils pas été souvent persécuteurs et barbares ? écrivait-il. En vérité, j'admire les Welches de prendre le parti de ces bourgeois insolents et indociles. » Il ajoutait cependant : « Presque tout le royaume est dans l'effervescence et la consternation ; la fermentation est aussi forte dans les provinces qu'à Paris même. »

L'effervescence tomba sans avoir pénétré dans la masse de la nation, la plupart des princes exilés firent leur accommodement avec la cour ; les magistrats dépossédés revinrent les uns après les autres à Paris, étonnés et mortifiés de voir la justice rendue sans eux et les avocats plaider devant le Parlement *Maupeou*. Le chancelier avait triomphé et restait le maître : toutes les juridictions anciennes étaient brisées, l'opinion publique les oubliait déjà ; elle se préoccupait d'une question plus grave encore que l'administration de la justice. Le désordre toujours croissant des finances n'était désormais plus entravé par l'enregistrement des édits ; le contrôleur général, l'abbé Terray, recourut sans pudeur à tous les expédients d'une imagination hardie pour remplir le trésor royal ; il fallait satisfaire aux ruineuses exigences de madame Dubarry et des courtisans corrompus qui se pressaient autour d'elle. Les mauvaises récoltes successives et le prix élevé du pain aggravèrent encore la situation. On savait que le roi avait le goût des spéculations particulières, on l'accusa de faire le commerce des grains et d'accaparer les res-

sources nécessaires à l'alimentation publique. Le bruit odieux de ce *pacte de famine*, comme on disait amèrement, circula bientôt dans la foule. Avant sa chute, le Parlement de Rouen avait audacieusement donné une voix à ces sourdes accusations; il avait ordonné de faire le procès aux *monopoleurs*. Une instruction royale interdit les poursuites. « Cette défense du trône change nos doutes en assurance, écrivit le Parlement au roi lui-même; quand nous avons dit que le monopole existait et qu'il était protégé, à Dieu ne plaise, sire, que nous eussions en vue Votre Majesté, mais peut-être quelques-uns de ceux à qui vous distribuez votre autorité. » On imposa silence aux Parlements, mais sans agir sérieusement sur l'opinion publique, qui attribuait au roi le principal intérêt dans une grande société secrète chargée de maintenir une certaine égalité dans le prix des grains. Le mépris allait toujours croissant : le roi et madame Dubarry par les hontes de leur vie, Maupeou et l'abbé Terray par la destruction des derniers remparts des libertés publiques, creusaient de leurs mains l'abîme où la vieille monarchie française allait bientôt s'engloutir.

Longtemps les âmes pieuses avaient fondé sur le dauphin de grandes espérances : honnête, scrupuleux, sincèrement vertueux, sans l'austérité et les vues étendues du duc de Bourgogne, il avait su vivre à l'écart, sans intrigues et sans opposition ouverte, conservant envers le roi l'attitude d'un respect souvent attristé, tout en restant l'appui des tentatives comme des ambitions du clergé et de ses partisans. La reine Marie Leckzinska, timide et fièrement modeste, résignée à sa douloureuse situation, vivait dans une étroite intimité avec son fils, plus encore avec sa belle-fille, Marie-Josèphe de Saxe, fille cependant de cet Électeur élevé naguère au trône de Pologne et qui avait vaincu le roi Stanislas. La douceur, l'esprit de conduite, les rares facultés de la dauphine avaient triomphé de tous les obstacles. Elle avait trois fils. On comptait beaucoup sur l'influence qu'elle avait su conserver auprès du roi, sur l'action dominante qu'elle possédait dans l'esprit de son mari. En vain le dauphin, désolé des malheurs de la France, avait-il à plusieurs reprises sollicité du roi l'honneur de le servir à la tête des armées; la jalouse inquiétude de madame de Pompadour s'accordait avec l'indifférente sécheresse de Louis XV pour laisser dans l'ombre l'héritier du trône. Le prince en souffrait, malgré sa pieuse résignation. « Il faut qu'un dauphin paraisse un homme inutile, disait-il, et qu'un roi s'efforce d'être un homme universel. »

Cherchant à tromper son ennui au camp de Compiègne, le Dauphin y abusa, dit-on, de ses forces, et mourut à trente-six ans, le 20 décembre 1765, profondément regretté par la masse de la nation, qui connaissait ses vertus sans s'inquiéter, comme la cour et les philosophes, de la rigidité de ses mœurs et de son complet dévouement à la cause du clergé. Le nouveau dauphin, qui devait être Louis XVI, était encore enfant; le roi le fit amener dans son cabinet. « Pauvre France! dit-il tristement, un roi de cinquante-cinq ans et un dauphin de onze! » La dauphine et la reine Marie Leckzinska suivirent bientôt le dauphin dans la tombe (1767, 1768). Le roi resté seul, effrayé par les coups pressés de la mort autour de lui, parut un moment se rapprocher de ses filles, pour lesquelles il conserva toujours une affection mêlée de faiblesse et d'habitude. L'une d'elles, madame Louise, profondément pieuse, le quitta pour entrer au couvent des Carmélites; il allait la voir souvent et lui accordait toutes les grâces qu'elle demandait. Mais déjà madame Dubarry était devenue toute-puissante; pour lui assurer les honneurs de la présentation à la cour, le roi sollicita lui-même auprès des femmes de son intimité afin d'obtenir qu'elles soutinssent sa favorite sur ce théâtre nouveau; lorsque la jeune Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche et fille de Marie-Thérèse, dont le duc de Choiseul avait négocié le mariage, arriva en France en 1770 pour épouser le dauphin, madame Dubarry parut seule avec la famille royale au repas donné, à la Muette, à l'occasion du mariage. Après chaque retour d'effroi religieux et de passagère repentance, après chaque avertissement de Dieu qui l'arrachait un instant à la corruption de sa vie, le roi s'enfonçait plus avant dans la honte. Madame Dubarry devait régner autant que Louis XV.

Avant sa chute, le duc de Choiseul avait tenté un dernier effort pour relever à l'extérieur cette fortune de la France qu'il voyait s'écrouler à l'intérieur sans pouvoir porter au mal aucun remède efficace. Il avait vainement cherché à nous rendre des colonies en fondant dans la Guyane française des établissements essayés sans succès par une Compagnie rouennaise dès l'année 1634. L'entreprise fut mal conduite; les nombreux colons, d'origine et de valeur fort diverses, furent jetés sans ressources sur un territoire aussi malsain que fertile. Aucun préparatif n'avait été fait pour les recevoir, la plupart moururent de maladie et de misère; la *nouvelle France* appartenait désormais aux Anglais, et les grandes espérances qu'on avait fondées, pour la remplacer, sur la *France équinoxiale*, comme on nommait la Guyane, s'évanouirent bien-

tôt sans retour. Une tentative essayée vers la même époque à Sainte-Lucie amena le même résultat. La grande ardeur et les rares aptitudes pour les entreprises lointaines, qui s'étaient si souvent manifestées en France du quinzième au dix-septième siècle, semblaient désormais éteintes. Seules les colonies des Antilles, échappées aux malheurs de la guerre et déjà relevées de leurs désastres, donnaient quelque satisfaction aux patriotiques efforts du duc de Choiseul. Il avait été plus heureux en Europe que dans les colonies : désormais la Corse appartenait à la France.

Malgré les occupations françaises, de 1708 en 1756, malgré les refus que le cardinal de Fleury avait naguère opposés à leurs appels, les Corses, de nouveau soulevés contre l'oppression de Gènes, avaient envoyé des députés à Versailles pour demander la reconnaissance de leur république en offrant le tribut naguère payé annuellement à leur tyrannique protectrice. Le héros de l'indépendance corse, Pascal Paoli, secrètement soutenu par l'Angleterre, réussissait depuis plusieurs années non-seulement à défendre la liberté de sa patrie, mais encore à la gouverner en la civilisant. Cette âme patriotique et cet esprit puissant, qui avait su se servir des passions énergiques de ses compatriotes en comprimant momentanément leurs luttes intestines, rêvait pour son île une constitution idéale ; il la fit demander à Jean-Jacques Rousseau, qui était encore en Suisse et qu'il invitait à se rendre en Corse. Les philosophiques chimères de Paoli s'évanouirent bientôt devant une foudroyante nouvelle. Les Génois, las de lutter sans succès contre l'opiniâtre résolution des Corses, incapables de s'acquitter des dettes qu'ils avaient contractées naguère envers le roi Louis XV, avaient proposé à M. de Choiseul de céder à la France leurs anciens droits sur la Corse, en nantissement de leurs créances. Un traité, signé à Versailles le 15 mai 1768, autorisait le roi à accomplir tous les actes de souveraineté dans les places et ports de la Corse ; un article séparé accordait à Gènes une indemnité de deux millions.

Un cri s'éleva en Corse. Paoli résolut de défendre l'indépendance de sa patrie contre la France, comme il l'avait défendue contre Gènes. Depuis plusieurs mois déjà des garnisons françaises occupaient les places encore soumises aux Génois ; lorsqu'elles voulurent s'étendre dans l'intérieur, Paoli leur barra le passage ; il attaqua courageusement M. de Chauvelin, lieutenant général du roi, qui venait de débarquer avec une proclamation de Louis XV à ses nouveaux sujets. « La nation corse ne

se laisse pas vendre et acheter comme un troupeau de moutons envoyés au marché, » protesta le Conseil suprême de la république. Il fallut demander en France de nouvelles troupes ; sous les ordres du comte de Vaux, elles triomphèrent sans peine des patriotes corses. Réunis au pont de Golo dans un dernier effort, ils se firent un rempart de leurs morts ; les blessés s'étaient couchés parmi les cadavres pour donner aux survivants le temps d'opérer leur retraite. La ville de Corte, siège du gouvernement républicain, capitula bientôt. L'Angleterre avait fourni à Paoli des munitions et des armes ; il avait espéré davantage des promesses du gouvernement et de la jalousie nationale contre la France. « Le ministère est trop faible et la nation trop sage pour faire la guerre à propos de la Corse, » dit un illustre magistrat, lord Mansfield. En vain Burke s'écriait : « La Corse, province de la France, est pour moi un sujet d'effroi ! » La Chambre des communes approuva la conduite du gouvernement, et l'Angleterre se contenta d'offrir à Paoli vaincu une sympathique hospitalité ; il quitta la Corse sur une frégate anglaise, accompagné par la plupart de ses amis, et c'est dans l'abbaye de Westminster qu'il repose, après les nombreuses péripéties de sa vie, ballottée à travers les révolutions de son pays natal, de l'Angleterre à la France et de la France à l'Angleterre, jusqu'au jour où la Corse, fière d'avoir donné un maître à la France et à la Révolution, devint définitivement française avec Napoléon.

La Corse devait être la dernière conquête de l'ancienne monarchie française. Grandes ou petites, magnifiques ou insignifiantes, de Richelieu au duc de Choiseul, la France avait su conserver ses acquisitions territoriales ; en Amérique et en Asie, Louis XV avait honteusement perdu le Canada et les Indes ; en Europe, la diplomatie de ses ministres avait donné au royaume la Lorraine et la Corse. Le jour des conquêtes insensées aboutissant à la diminution du territoire n'était pas encore venu. Dans le grand et inique démembrement qui se préparait, la France ne devait point avoir de part.

Des inquiétudes profondes commençaient à agiter l'Europe : le roi de Pologne, Auguste III, était mort en 1763, laissant le malheureux pays sur lequel il avait régné en proie à une anarchie intérieure toujours croissante et systématiquement entretenue par l'avidité ou la jalousie des grandes puissances, ses voisines : « Comme il est dans l'intérêt des deux monarches de Russie et de Prusse que la république polonaise conserve son droit de libre élection d'un roi, » disait le traité secret



LE COMTE DE VAUX TRIOMPHE A GOLO DES PATRIOTES CORSES

conclu en 1764 entre Frédéric II et l'impératrice Catherine, « et qu'aucune famille ne s'empare du trône électif de ce pays, les deux susdites Majestés s'engagent à empêcher, par tous les moyens qui seront en leur pouvoir, que la Pologne soit dépouillée de son droit d'élection et transformée en royaume héréditaire; ils se promettent de s'opposer, de concert, et, s'il le faut, par la force des armes, à tous les plans et desseins qui pourraient y tendre dès qu'on les aura découverts. »

Un second article assurait aux *dissidents*, comme on appelait en Pologne les protestants et les grecs, la protection du roi de Prusse et de l'impératrice, « qui feront tous leurs efforts pour déterminer, par représentations fortes et amicales, le roi et la république de Pologne à restituer à ces personnes les droits, privilèges et prérogatives qu'elles y ont acquises, et qui leur ont été accordées par le passé, tant dans les affaires ecclésiastiques que civiles, mais lesquelles ensuite ont été, pour la plupart, restreintes ou injustement enlevées. Mais, s'il n'était pas possible d'y parvenir de suite, les deux parties contractantes se contenteront d'effectuer qu'en attendant des temps et des conjonctures plus favorables, les susdites personnes soient au moins mises à l'abri des injustices et de l'oppression où elles gémissent aujourd'hui. » Pour rester les maîtres de la Pologne et l'empêcher d'échapper à la dissolution dont la menaçaient ses discordes intérieures, Frédéric et Catherine, qui poursuivaient secrètement une marche différente et souvent contraire, s'unirent pour imposer à la Diète un prince national : « Moi et mon alliée l'impératrice de Russie, dit le roi de Prusse, nous sommes convenus de diriger le choix sur un *Piast* (un Polonais), ce qui serait à la fois utile et glorieux pour la nation. » En vain, le roi Louis XV, par sa politique secrète, cherchait-il depuis longtemps à préparer l'élection du prince de Conti au trône de Pologne, l'influence de la Russie et de la Prusse l'emporta : le prince Poniatowski, ancien favori de l'impératrice Catherine, fut élu par la Diète polonaise; découragés et tristes, quatre mille gentilshommes seulement avaient répondu aux lettres de convocation. Le nouveau roi, Stanislas-Auguste, beau, intelligent, d'un esprit aimable et cultivé, mais faible de caractère et fatalement engagé envers la Russie, cherchait à rallier autour de lui les partis divers et à constituer enfin, au sein de la confusion générale, un gouvernement régulier et ferme. Il était soutenu dans cette entreprise patriotique par l'influence toujours puissante en Pologne des Czartoriski. La prévoyante vigilance de Frédéric II ne leur donna pas le temps d'agir. « Il faut

laisser la Pologne dans sa léthargie, » avait-il dit à l'ambassadeur russe Saldern. « Il importe, écrivit-il à Catherine, que Sa Majesté l'impératrice, qui connaît si parfaitement ses intérêts et ceux de ses amis et alliés, donne les ordres les plus précis à son ambassadeur à Varsovie, afin qu'il ait à s'opposer à toute nouveauté dans la forme du gouvernement et communément à l'établissement d'un conseil permanent, à la conservation des commissions de guerre et de trésorerie, au pouvoir du roi et à la concession illimitée du prince de pouvoir distribuer les charges selon sa seule volonté. » Les réformes utiles ainsi abandonnées et la faible puissance du roi radicalement ébranlée, les discordes religieuses vinrent mettre le comble au désordre et préparer le démembrement comme la ruine définitive de la malheureuse Pologne.

Soumis depuis longtemps à une oppression croissante, encouragée par un clergé fanatique et peu éclairé, les dissidents polonais avaient conçu de grandes espérances à l'avènement de Stanislas-Auguste ; ils réclamaient non-seulement la liberté de leur conscience et de leur culte, mais encore tous les droits civils et politiques dont ils étaient privés : « Ce n'est pas le libre exercice des différentes religions qu'il s'agit d'établir en Pologne, écrivit Frédéric à Catherine, il faut réduire la question à son véritable point, à la demande de la noblesse dissidente, et lui faire obtenir l'égalité qu'elle demande avec la participation à tous les actes de la souveraineté. » C'était précisément ce que le clergé et la noblesse catholiques étaient résolus à ne jamais accorder. Malgré l'appui de l'impératrice et du roi de Prusse, la demande des dissidents fut formellement rejetée par la Diète de 1766. A la Diète de 1767, le comte Repnin, ambassadeur de Catherine et le véritable chef du gouvernement en Pologne, fit enlever quatre sénateurs parmi les plus récalcitrants et les exila en Russie. La Diète, terrifiée, désorganisée, se prononça aussitôt en faveur des dissidents. Par les modifications récemment apportées à la constitution de leur patrie, les gentilshommes polonais avaient perdu leur *liberum veto* ; l'unanimité des suffrages n'était plus nécessaire dans la Diète ; les puissances étrangères y pouvaient insolemment imposer leur volonté ; les privilèges de la noblesse comme sa foi traditionnelle se trouvaient atteints dans leurs fondements ; le fanatisme religieux et l'indépendance nationale bouillonnèrent en même temps dans tous les cœurs ; le mécontentement, secrètement attisé par les agents de Frédéric, éclata, plus tôt que ne l'auraient voulu les habiles meneurs du complot, avec assez d'intensité et de vio-

lence pour mettre le feu aux quatre coins de la Pologne. Par un coup de main hardi, les confédérés s'emparèrent de Cracovie et de la forteresse de Barr, en Podolie; ce fut là qu'ils jurèrent de mourir pour la sainte cause de la Pologne catholique. Depuis plus d'un siècle, à travers beaucoup de fautes et de malheurs, les Polonais ont fidèlement tenu ce serment.

L'évêque de Kaminck, Kraminski, était allé à Versailles solliciter l'appui de la France. Le duc de Choiseul, d'abord peu zélé pour la cause de l'insurrection polonaise, lui avait cependant envoyé quelques troupes qui reçurent bientôt des renforts. L'impératrice Catherine avait répondu aux violences des confédérés de Barr en lançant sur l'Ukraine les hordes des Cosaques Zaporogues, promptement suivies par des troupes régulières. Les Polonais, souvent battus, mal dirigés par des chefs divisés entre eux, mais toujours ardents, habiles à saisir les moindres avantages, étaient soutenus par les pieuses exhortations du clergé, qui regardait la guerre comme une croisade; ils voyaient avec joie une diversion se préparer pour eux par les armements du sultan. « Je soulèverai les Turcs contre la Russie aussitôt qu'il vous conviendra, » avait dit au duc de Choiseul le comte de Vergennes, ambassadeur de France à Constantinople, « mais je vous préviens qu'ils seront battus. » Les hostilités éclatèrent le 30 octobre 1768, une armée turque se mit en marche pour seconder l'insurrection polonaise. Absorbés par leurs passions patriotiques, les confédérés catholiques appelaient les musulmans à leur secours. Le prince Galitzin, à la tête d'un corps russe fort inférieur à l'invasion ottomane, parvint à lui barrer le passage; les Turcs reculèrent, constamment vaincus par les généraux russes. Catherine appelait en même temps à la liberté les Grecs opprimés et persécutés; elle envoyait une escadre pour soutenir l'insurrection qu'elle fomentait depuis plusieurs mois. Après quelques succès éclatants, ses armes furent moins heureuses sur mer que sur terre. Un officier français, d'origine hongroise, le baron de Tott, envoyé au secours de la Sublime-Porte par le duc de Choiseul, avait fortifié le détroit des Dardanelles: les Russes furent repoussés; ils se retirèrent, abandonnant les Grecs à la vengeance de leurs oppresseurs. Les efforts que l'impératrice Catherine soutenait en Pologne contre les confédérés de Barr avaient ralenti ses entreprises contre la Turquie; elle triomphait cependant sur les bords de la Vistule comme sur les rives du Danube, lorsque la politique prévoyante et hardie de Frédéric II intervint à

temps pour empêcher la Russie de s'emparer de la Pologne comme de l'empire ottoman.

Secrètement favorable aux confédérés de Barr qu'il avait naguère poussés au soulèvement et dont il tolérait en Prusse les achats d'armes et de munitions, Frédéric II avait cherché en Autriche un allié naturel, intéressé comme lui à entraver les progrès de la Russie. L'empereur, époux de Marie-Thérèse, était mort en 1764; son fils, Joseph II, qui lui succéda, avait voué au roi de Prusse l'admiration spontanée d'un esprit jeune et ardent pour l'homme le plus illustre de son siècle. En 1769, une conférence qui eut lieu à Neisse rapprocha les deux souverains : « L'empereur est un homme dévoré d'ambition, écrivit Frédéric après l'entrevue; il couve quelque grand dessein. Actuellement, retenu par sa mère, il commence à s'impatienter du joug qu'il porte, et, dès qu'il aura les coudées franches, il débutera par quelque grand coup; il m'a été impossible de pénétrer si ses vues se portaient sur la république de Venise, sur la Bavière, sur la Silésie ou sur la Lorraine; mais on peut compter que l'Europe sera en feu dès qu'il sera le maître. » Une seconde entrevue à Neustadt, en 1770, resserra les relations déjà contractées à Neisse. Le péril commun rapprochait les anciens ennemis : « Je ne veux pas avoir les Russes pour voisins, » répétait l'impératrice Marie-Thérèse. Il fallait diriger et entraver à la fois le flot dévastateur. La faible bienveillance de la France et le petit corps de troupes commandé par Dumouriez soutenaient encore l'insurrection polonaise, mais le duc de Choiseul venait de succomber sous les intrigues intérieures. La politique étrangère n'existait plus en France. C'était sans crainte de son intervention que les puissances allemandes commençaient à discuter entre elles le morcellement de la Pologne.

Elle se déchirait en même temps de ses propres mains par ses divisions intestines et la jalousie réciproque de ses chefs. Les confédérés avaient tenté d'enlever dans Varsovie le roi Stanislas-Auguste, qu'ils accusaient de trahir la cause de la patrie; ils avaient déclaré le trône vacant et prétendaient fonder une monarchie héréditaire. Chaque grand seigneur aspirait à cet honneur suprême, chaque petit corps d'armée agissait individuellement et sans concert avec les chefs voisins. Seul un détachement français, sous les ordres du brigadier de Choisi, défendait encore le fort de Cracovie; le général Souvarow, qui le bloquait, les obligea de capituler : ils obtinrent tous les honneurs de la guerre, mais en vain l'impératrice Catherine fut-elle pressée, par d'Alembert et par

ses amis les philosophes, de rendre la liberté aux glorieux vaincus, elle leur répondit par des plaisanteries. Bientôt le sort de la Pologne allait se décider sans que les impuissants efforts de la France en sa faveur pesassent un instant dans la balance. L'anéantissement politique de Louis XV en Europe avait été consommé par le renvoi du duc de Choiseul.

La conscience publique a des lumières que l'habileté, même triomphante, ne parvient jamais à obscurcir complètement. Le grand Frédéric et l'impératrice Catherine portent devant l'histoire le crime du partage de la Pologne, qu'ils firent accepter à la craintive jalousie de Marie-Thérèse et aux jeunes ambitions de son fils. Aussi prudent qu'audacieux, Frédéric préparait depuis longtemps le démembrement du pays qu'il avait semblé protéger. Les négociations de la paix avec les Turcs devinrent le prétexte des indemnités de guerre. La Pologne, vaincue, divisée, les devait payer intégralement. « Je n'entre point dans la portion que la Russie se destine, » écrivait Frédéric au comte de Solms, son ambassadeur à Saint-Petersbourg, « j'y ai laissé exprès table rase pour qu'elle la règle selon ses intérêts et son bon plaisir. Lorsque la négociation de la paix sera avancée à un certain point de consistance, il ne dépendra plus des Autrichiens de la rompre si nous déclarons unanimement nos vues sur la Pologne. Elle ne peut compter encore sur l'assistance de la France, qui se trouve dans un état d'épuisement si affreux qu'elle n'a pu donner aucun secours à l'Espagne qui se trouvait sur le point de déclarer la guerre à l'Angleterre. Si cette guerre ne s'est pas faite, il faut l'attribuer uniquement au bouleversement des finances de la France. Je garantis donc aux Russes tout ce qui se trouve à leur convenance, ils en feront autant avec moi, et, supposé que les Autrichiens trouvassent leur portion en Pologne trop faible en comparaison de la nôtre et qu'on voulût les satisfaire, il n'y aurait qu'à leur offrir cette lisière de l'État de Venise qui les coupe de Trieste pour les mettre en repos; quand même ils feraient les méchants, je vous réponds sur ma tête que notre union bien constatée avec la Russie les fera passer par tout ce que nous voudrons. Ils ont affaire à deux puissances et n'ont aucun allié pour les épauler. »

Frédéric disait vrai; son ferme et puissant jugement avait reconnu l'état de l'Europe: la France, épuisée par une lente décadence de son gouvernement, travaillée par des éléments nouveaux et confus qui n'avaient encore de force que pour ébranler et détruire, l'Espagne, entraî-

née par la France, puis abandonnée par elle, l'Angleterre, troublée à l'intérieur par des agitations parlementaires, favorable à la cour de Russie et longtemps alliée à Frédéric, la Suède et le Danemark, en proie à des événements graves, rien ne s'opposait à l'iniquité projetée et préparée avec tant d'art et d'habileté. En vain le roi de Prusse cherchait-il à tourner en plaisanterie les manœuvres peu scrupuleuses de sa diplomatie lorsqu'il écrivait à d'Alembert, au mois de janvier 1772 : « J'entreprendrais plutôt de mettre toute l'histoire des Juifs en madrigaux que d'inspirer les mêmes sentiments à trois souverains, entre lesquels il faut compter deux femmes. » L'entreprise était déjà accomplie. Trois mois plus tard, le premier partage de la Pologne était réglé entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, et, le 2 septembre 1772, le traité était signifié à Varsovie. Le manifeste était court : « C'est une règle générale de la politique, avait dit Frédéric, que, faute d'arguments sans réplique, il vaut mieux s'exprimer laconiquement et ne point trop épilucher la matière. » On avait laissé le soin de la rédaction au prince de Kaunitz. « Il importait, disait-on, d'établir sur des bases solides la république de Pologne en faisant droit aux réclamations des trois puissances pour les services rendus contre l'insurrection. » Le roi et le sénat protestèrent. Les troupes des alliés entourèrent Varsovie et la Diète, convoquée, ratifia, à deux voix de majorité, la convention présentée par les spoliateurs eux-mêmes. Catherine s'attribuait trois mille lieues carrées et 1,500,000 âmes dans la Lithuanie et la Livonie polonaise; l'Autriche prenait possession de deux mille cinq cents lieues carrées et de plus de 2,000,000 d'âmes dans la Russie rouge et les palatinats polonais à la gauche de la Vistule; l'instigateur et le meneur de l'entreprise avait été le plus modéré de tous : le traité de partage n'apportait à la Prusse que neuf cents lieues carrées et 860,000 âmes, mais il se trouvait maître de la Prusse polonaise et d'un territoire désormais compacte. L'Angleterre s'était opposée, en Russie, à la cession de Dantzick au grand Frédéric : « La mauvaise humeur de la France et de l'Angleterre contre le démembrement de la Pologne mérite des réflexions sérieuses, » écrivait le roi de Prusse le 5 août 1772; « déjà ces deux cours emploient le vert et le sec pour détacher la cour de Vienne de notre système; mais les trois points capitaux qui devaient venir à leur appui manquant complètement en France, et n'y ayant ni système, ni fermeté, ni argent, on renoncera à ses projets avec la même facilité avec laquelle on les a conçus et proposés. Ils me paraissent

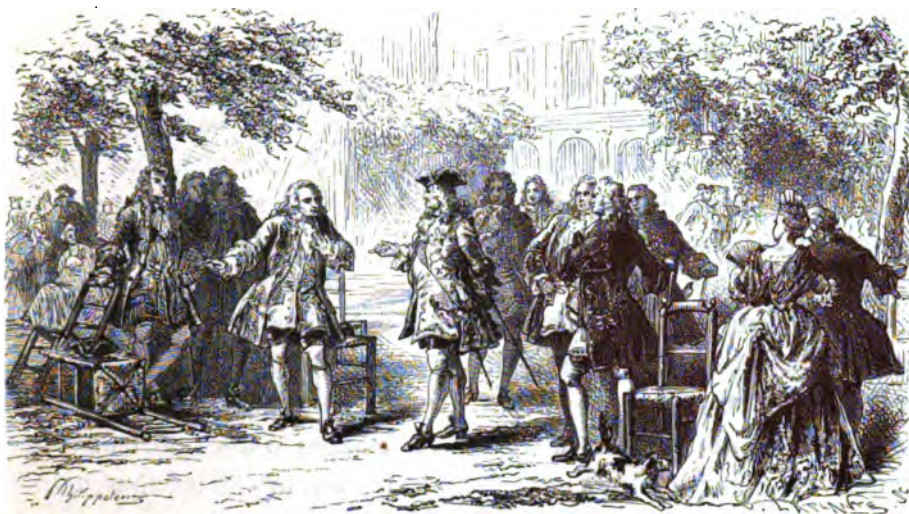
d'ailleurs, comme les projets du duc d'Aiguillon, des effervescences de la vivacité française. »

La France ne fit rien et ne pouvait rien faire ; les négociateurs secrets du roi comme le ministre des affaires étrangères avaient été trompés par les puissances alliées. « Ah ! si Choiseul avait été là ! » s'écria, dit-on, le roi Louis XV lorsqu'il apprit le partage de la Pologne. Le duc de Choiseul eut sans doute été plus clairvoyant et mieux instruit que le duc d'Aiguillon, sa politique n'aurait pu devenir efficace. Frédéric II le savait : « La France joue un si petit rôle en Europe, écrivait-il au comte de Solms, que je ne vous parle des efforts impuissants de l'envie du ministère français que pour m'en moquer et pour vous faire voir à quelles visions le sentiment de ses propres faiblesses est capable de mener cette cour. » « Où donc est la Pologne ? » avait dit madame Dubarry au comte Wicholorsky, chargé d'affaires du roi Stanislas-Auguste, qui cherchait à l'intéresser aux malheurs de sa patrie.

Le partage de la Pologne était à peine consommé, les confédérés de Barr, écrasés par les troupes russes, arrivaient encore en France pour y chercher un refuge, et déjà le roi Louis XV, un instant ému par les audacieuses agressions des cours allemandes, était retombé dans le honteux assoupissement de sa vie. Lorsque madame Louise, la pieuse carmélite de Saint-Denis, parvenait à réveiller dans l'âme de son père un éclair d'effroi religieux, les courtisans chargés des plaisirs royaux redoublaient d'efforts pour distraire le roi de ces pensées dangereuses pour leur fortune. Louis XV, ballotté du remords à la corruption, gouverné par madame Dubarry, livré au triumvirat du chancelier Maupeou, de l'abbé Terray et du duc d'Aiguillon, qui usaient en son nom des derniers restes du pouvoir absolu, tomba tout à coup malade de la petite vérole. Les princesses, ses filles, n'avaient jamais subi cette terrible maladie, fléau et terreur de toutes les classes de la société ; elles s'enfermèrent courageusement avec le roi, lui prodiguant leurs soins jusqu'au dernier soupir. La mort, en triomphant, avait vaincu la favorite : madame Dubarry fut renvoyée dès que la nature du mal se fut déclarée. Le roi chargea son grand aumônier de demander pardon à ses courtisans du scandale qu'il leur avait donné. « Les rois ne doivent compte de leur conduite qu'à Dieu seul, » avait-il répété souvent pour se rassurer sur les hontes de sa vie. « C'est précisément Celui-là que je crains, » disait Marie-Thérèse, poursuivie par ses remords au sujet du partage de la Pologne.

Louis XV mourut le 10 mai 1774, dans sa soixante-quatrième année, après un règne de cinquante-neuf ans, méprisé du peuple qui lui avait naguère donné le nom de Bien-Aimé, et dont il avait usé l'attachement par sa froide indifférence pour les affaires et les intérêts nationaux autant que par les désordres de sa vie. Avec lui mourait la vieille monarchie française, cette fière puissance qui avait quelquefois gouverné l'Europe en y tenant toujours une grande place. Désormais la France marchait vers l'inconnu, agitée de mouvements divers, la plupart hostiles à l'état de choses ancien, aveuglément et confusément encore, mais, sous la direction de maîtres aussi inexpérimentés que hardis, remplis d'espérances souvent généreuses, presque toujours excessives et imprévoyantes, toutes fondées sur un renouvellement profond des bases de la société et de ses antiques assises. Bien plus encore que la monarchie, à la fin du règne de Louis XV, la religion se trouvait attaquée et menacée ; les coups que les philosophes portaient au fanatisme retombaient sur la foi chrétienne, passagèrement solidaire ici-bas des erreurs et des fautes humaines dont elle doit triompher dans l'éternité.





CHAPITRE LV

LOUIS XV. — LES PHILOSOPHES

Nulle part et à aucune époque la littérature n'avait brillé d'un aussi vif éclat que sous le règne de Louis XIV; jamais elle n'a plus occupé et charmé les hommes, jamais elle n'a laissé de plus nobles et plus rares modèles à l'admiration et à l'imitation des races à venir; les écrivains du siècle de Louis XV, tout brillants et tout féconds qu'ils étaient, sentaient eux-mêmes leur infériorité à l'égard de leurs grands devanciers. Voltaire l'avouait avec une modestie qui ne lui était pas familière. Inimitables dans leur génie, Corneille, Bossuet, Pascal, Molière ont laissé leur empreinte sur la génération qui les a suivis; elle a su les placer d'emblée au rang des classiques; pour eux, la grandeur a remplacé le temps. Voltaire a pris Racine pour modèle; la Mothe a cru pouvoir imiter la Fontaine. L'illustre compagnie des grands esprits qui entouraient le trône de Louis XIV, et qui eurent une si grande part à l'éclat durable de son règne, n'a pas eu à se plaindre de l'ingratitude de ses succes-

seurs; mais, du piédestal sur lequel ils l'ont élevée, elle n'a exercé aucune action puissante sur l'esprit nouveau ni sur les passions nouvelles. Renfermés dans leur gloire comme dans un sanctuaire, ces nobles esprits, sages et réguliers jusque dans leurs hardiesses, ont pu contempler des agitations et des besoins qu'ils n'avaient pas connus; ils ont vu avec un étonnement mêlé d'effroi leurs successeurs s'élancer sans crainte et sans arrière-pensée dans ce monde infini de l'intelligence, auquel les règles de la conscience et les difficultés de la vie pratique ne viennent nulle part imposer des limites. Ils ont vu le champ partout ouvert à la pensée humaine et tomber de toutes parts les bornes qu'ils avaient tenues pour sacrées. Ils ont vu des pionniers aussi hardis qu'imprévoyants marcher à travers les nuages d'une glorieuse espérance vers un avenir inconnu, attaquer les erreurs et les abus, tout en creusant le sol de la société pour y jeter des fondements nouveaux, et ils ont dû frémir jusque dans leur éternel repos en voyant les idées remplacer les croyances, le doute substitué à la foi, les généreuses aspirations vers la liberté, la justice, l'humanité, mélangées dans les masses aux passions basses et aux rancunes profondes. Ils ont vu le respect disparaître, l'Église comme le pouvoir royal perdre chaque jour leur prestige, la foi religieuse obscurcie dans le secret des âmes, et, au sein de cet ébranlement général, ils se sont demandé avec effroi : « Où sont les guides et les freins de la société qui se prépare à naître? Quelles seront les assises de l'édifice nouveau? Les fondements sont renversés, que fera l'homme de bien? »

Les hommes de bien avaient eux-mêmes parfois mis la main à l'œuvre, au delà peut-être de ce qu'ils avaient voulu ou prévu; Montesquieu, le premier, malgré la sage mesure de son grand et ferme esprit, avait réveillé le besoin de nouveauté et de réformes qui couvait silencieusement au fond des âmes. Né en 1689 au château de la Brède, près de Bordeaux, Montesquieu appartenait encore par son âge au règne de Louis XIV, dont il porte la puissante empreinte jusque dans les hardiesses de son esprit et de sa parole. La grandeur est le caractère distinctif de la pensée de Montesquieu comme du dix-septième siècle tout entier. Il était déjà conseiller au parlement de Bordeaux lorsque Louis XIV mourut; l'année suivante (1716) il prenait possession d'une charge de président à mortier que lui avait cédée l'un de ses oncles. « Au sortir du collège, dit-il, on me mit entre les mains des livres de droit, j'en cherchai l'esprit. » Ces profondes recherches, qui devaient durer

autant que sa vie, étaient plus conformes à ses goûts que la jurisprudence proprement dite : « Ce qui m'a toujours donné une assez mauvaise opinion de moi, disait-il, c'est qu'il y a fort peu d'états dans la république auxquels j'eusse été véritablement propre. Quant à mon métier de président, j'ai le cœur très-droit, je comprenais assez les questions en elles-mêmes ; mais quant à la procédure, je n'y entendais



MONTESQUIEU (CHARLES DE SECONDAT, BARON DE LA BRÈDE ET DE)

D'après Saint-Aubin.

rien. Je m'y suis pourtant appliqué ; mais ce qui m'en dégoûtait le plus, c'est que je voyais à des bêtes le même talent qui me fuyait pour ainsi dire. » Il résolut de se délivrer de ce joug qui lui était insupportable et se démit de sa charge ; mais déjà le monde connaissait son nom, malgré le soin qu'il avait mis d'abord à le cacher. En 1721, lorsqu'il siégeait encore sur les fleurs de lis, il avait publié les *Lettres persanes*, voyage imaginaire de deux Parsis exilés jugeant librement Paris et la

France. Le livre parut sous la Régence et il en porte l'empreinte dans la licence des peintures et la spirituelle irrévérence des jugements. Parfois cependant la gravité future du génie de Montesquieu se révèle parmi les appréciations fines ou mordantes. C'est dans les *Lettres persanes* qu'il cherche à établir la notion de la justice au-dessus de la pensée de Dieu lui-même : « Quand il n'y aurait pas de Dieu, dit-il, nous devrions toujours aimer la justice, c'est-à-dire faire tous nos efforts pour ressembler à cet Être dont nous avons une si belle idée et qui, s'il existait, serait nécessairement juste. » L'Écriture sainte, avant Montesquieu, avait affirmé plus simplement et plus puissamment l'inaltérable idée de la justice dans toute âme humaine : « Celui qui juge toute la terre ne fera-t-il pas justice ? » avait dit Abraham en intercédant auprès de Dieu en faveur des justes renfermés dans Sodome.

Le succès des *Lettres persanes* fut grand ; Montesquieu avait dit ce que beaucoup de gens pensaient sans oser l'exprimer ; le doute qui naissait dans sa pensée, auquel il ne résistait que par un effort de volonté, la liberté excessive du ton et des allures avaient cependant effrayé les gouvernants : lorsqu'il voulut se porter à l'Académie française, en remplacement de M. de Sacy, le cardinal Fleury s'y opposa d'abord formellement. Ce fut seulement le 24 janvier 1728 que Montesquieu, récemment élu, prononça son discours de réception. Il partit aussitôt pour de longs voyages : il parcourut l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, la Suisse, la Hollande, et finit par s'établir en Angleterre pour deux ans. Le spectacle de la liberté politique l'avait charmé. « Les ambassadeurs ne connaissent pas plus l'Angleterre qu'un enfant de six mois, » écrivait-il dans son journal. « Comme on voit le diable dans les écrits périodiques, on croit que le peuple va se révolter demain ; mais il faut seulement se mettre dans l'esprit qu'en Angleterre comme ailleurs le peuple est mécontent des ministres et que le peuple écrit ce qu'on pense ailleurs. L'Angleterre est le pays le plus libre qu'il y ait au monde, je n'en excepte aucune république. » Il revint en France si passionnément épris du gouvernement parlementaire ou *modéré*, comme il l'appelait, qu'il semblait parfois oublier le prudent axiome des *Lettres persanes* : « Il est vrai, disait le Parsis Usbeck, que, par une bizarrerie qui vient plutôt de la nature que de l'esprit des hommes, il est quelquefois nécessaire de changer certaines lois ; mais le cas est rare, et, lorsqu'il arrive, il n'y faut toucher que d'une main tremblante. »

Rentré dans son château de la Brède après tant et de si longs voya-

ges, Montesquieu voulut se retremper dans le commerce du passé. « J'avoue mon goût pour les anciens, disait-il ; cette antiquité m'enchantante, et je suis toujours prêt à dire avec Pline : C'est à Athènes que vous allez, respectez les dieux. » Ce ne fut cependant pas sur les Grecs qu'il arrêta le travail de sa pensée ; en 1734, il publia ses *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*. Montesquieu ne chercha pas, comme Bossuet, à surprendre le plan de Dieu sur les destinées de l'humanité : il trouve dans les vertus et les vices des Romains eux-mêmes le secret de leurs triomphes et de leurs revers. La contemplation de l'antiquité lui inspire un langage souvent digne de Tacite, court, nerveux, puissant dans sa grave simplicité : « Il semblait, dit-il, que les Romains ne conquissent que pour donner ; mais ils restaient si bien les maîtres que, lorsqu'ils faisaient la guerre à quelque prince, ils l'accablaient, pour ainsi dire, du poids de tout l'univers. »

Montesquieu préludait ainsi à la grande œuvre de sa vie : il travaillait depuis vingt ans à l'*Esprit des lois*, lorsqu'il le publia en 1748. « Dans le cours de vingt années, dit-il, je vis mon ouvrage commencer, croître, s'avancer et finir. » Il avait donné pour épigraphe à son livre cette phrase latine, qui excita d'abord la curiosité des lecteurs : *Prolem sine matre creatam*. — « Jeune homme, dit Montesquieu déjà vieux à M. Suard (plus tard secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui lui en demandait l'explication), jeune homme, lorsqu'on écrit un livre considérable, le génie en est le père et la liberté en est la mère ; voilà pourquoi j'ai écrit sur le titre de mon ouvrage : *Prolem sine matre creatam*. »

C'était la liberté en même temps que la justice que Montesquieu cherchait et réclamait dans ses profondes recherches sur les lois qui avaient de tout temps régi l'humanité ; cet instinct nouveau des droits naturels, ces besoins nouveaux qui commençaient à poindre dans toutes les âmes, restaient encore, pour la plupart des hommes, à la surface de leur pensée et de leur vie ; on demandait alors en France la liberté de parler et d'écrire, bien plus que celle d'agir et de gouverner. Montesquieu, au contraire, allait au fond des choses, et, malgré la modération naturelle de son esprit, il proposait des théories si dangereuses pour le pouvoir absolu, qu'il n'osa pas imprimer son livre à Paris et le fit paraître à Genève ; le succès fut immense : avant sa mort, Montesquieu vit publier vingt-deux éditions françaises et des traduc-

tions dans toutes les langues de l'Europe. « Le genre humain avait perdu ses titres, dit Voltaire; Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus. »

Le travail acharné, les immenses lectures, auxquels Montesquieu s'était livré, avaient épuisé ses forces. « Je suis accablé de lassitude, écrivait-il en 1747; je compte me reposer le reste de mes jours. » « Je suis fini, disait-il à M. Suard; j'ai brûlé toutes mes cartouches, toutes mes bougies sont éteintes. » « J'avais conçu le dessein de donner plus d'étendue et de profondeur à quelques endroits de mon *Esprit*; j'en suis devenu incapable : mes lectures m'ont affaibli les yeux, et il me semble que ce qui me reste encore de lumière n'est que l'aurore du jour où ils se fermeront pour jamais. »

Montesquieu était à Paris, malade, triste au fond de l'âme, malgré sa sérénité habituelle; en dépit des moqueries qu'il s'était permises dans ses *Lettres persanes*, il avait toujours conservé le respect de la religion; il la tenait pour nécessaire dans l'ordre des sociétés; dans son âme et pour son propre compte, il espérait et désirait plutôt qu'il ne croyait. « Quand l'immortalité de l'âme serait une erreur, avait-il dit, je serais fâché de ne pas la croire; j'avoue que je ne suis pas si humble que les athées. Je ne sais comment ils pensent, mais moi je ne veux pas troquer l'idée de mon immortalité contre celle de la béatitude d'un jour. Je suis charmé de me croire immortel comme Dieu même. Indépendamment des idées révélées, les idées métaphysiques me donnent une très-forte espérance de mon bonheur éternel, à laquelle je ne voudrais pas renoncer. » En approchant de la tombe, ses vues sur la religion paraissaient devenir plus claires. « Chose admirable! disait-il, la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. » Il n'avait jamais demandé à la vie des joies très-vives; son âme était aussi égale que son esprit était puissant. « L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, écrivait-il, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé. Je m'éveille le matin avec une joie secrète de voir la lumière; je vois la lumière avec une espèce de ravissement, et tout le reste du jour je suis content. Je passe la nuit sans m'éveiller, et le soir, quand je vais au lit, une espèce d'engourdissement m'empêche de faire des réflexions. »

Montesquieu mourut comme il avait vécu, sans rien rétracter de sa pensée ou de ses écrits. Le curé de sa paroisse lui apporta les sacre-

ments : « Monsieur, lui dit-il, vous comprenez combien Dieu est grand ! — Oui, répartit le mourant, et combien les hommes sont petits ! » Il expira presque aussitôt, le 10 février 1755, à l'âge de soixante-six ans ; il mourut au début du règne des philosophes, dont il avait préparé les voies sans avoir jamais appartenu à leur coterie ; seul,



FONTENELLE (BERNARD LE BOVIER DE)

D'après Voiriot, peintre du roi.

Diderot suivit son cercueil. Fontenelle, presque centenaire, allait bientôt le suivre dans la tombe.

Né à Rouen en février 1657, et neveu de Corneille par sa mère, Fontenelle n'avait reçu de la nature aucun des dons inégaux et sublimes qui ont à jamais maintenu sur le front de Corneille la couronne dramatique ; mais il avait hérité de l'esprit, et même du bel esprit, que le grand tragique cachait sous les splendeurs de son génie. Il débuta

par des écrits précieux, recherchés, parés à la mode de la cour et des salons, qui inspirèrent le piquant portrait de la Bruyère :

« Ascagne est statuaire, Hégion fondeur, Eschine foulon et Cydias bel esprit. C'est sa profession ; il a une enseigne, un atelier, des ouvrages de commande et des compagnons qui travaillent sous lui. Prose, vers, que voulez-vous ? Il réussit également en l'un et en l'autre. Demandez-lui des lettres de *consolation*, ou sur une absence ; il les entreprendra. Prenez-les toutes faites et entrez dans son magasin, il y a à choisir. Il a un ami qui n'a d'autre fonction sur la terre que de le promettre longtemps à un certain monde et de le présenter ensuite dans les maisons comme un homme rare et d'une exquise conversation, et là, ainsi que le musicien chante et que le joueur de luth touche son luth devant les personnes à qui il a été promis, Cydias, après avoir toussé, relevé sa manchette, étendu la main et ouvert les doigts, débite gravement ses pensées quintessenciées et ses raisonnements sophistiqués. »

Fontenelle ne devait pas s'arrêter là dans son développement intellectuel ; devenu à quarante ans secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, il avait déjà écrit son livre sur la *Pluralité des Mondes*, premier essai de cette vulgarisation de la science si répandue depuis lors : « Je crois de plus en plus, disait-il, qu'il y a un certain génie qui n'a point encore été hors de notre Europe, ou qui du moins ne s'en est pas beaucoup éloigné. » Ce *génie* clair, juste, précis, le génie de la méthode et de l'analyse, le génie de Descartes, qui fut plus tard celui de Buffon et de Cuvier, a été admirablement exposé et développé par Fontenelle à l'usage des ignorants. Il écrivait pour le monde et non pour les savants, dont il racontait au monde les travaux et les découvertes. Ses extraits des travaux de l'Académie des sciences et ses éloges des académiciens sont des modèles de lucidité sous une forme ingénieuse et fine, devenue simple et ferme à force d'esprit. « Il n'y a que la vérité qui persuade, disait-il, même sans avoir besoin de paraître avec toutes ses preuves. Elle entre si naturellement dans l'esprit, que quand on l'apprend pour la première fois, il semble qu'on ne fasse que s'en souvenir. »

Esprit équitable et modéré, caractère prudent et froid, Fontenelle passa sa vie à discuter sans jamais tomber dans la dispute : « Je ne suis ni théologien, ni philosophe, ni homme d'aucun nom, en quelque espèce que ce soit ; par conséquent je ne suis nullement engagé à avoir

raison, et je puis avec honneur avouer que je me trompais, toutes les fois qu'on me le fera voir. » Comment avez-vous su garder tant d'amis, sans vous faire un ennemi ? lui demandait-on dans sa vieillesse : « Par deux axiomes, répondit-il : tout est possible ; tout le monde a raison. » Les amis de Fontenelle étaient modérés comme lui ; pénétrés de ses qualités, ils lui pardonnaient ce qui manquait de chaleur dans ses affections. « Il ne riait jamais, dit madame Geoffrin, sa plus intime amie ; je lui disais un jour : Monsieur de Fontenelle, vous n'avez jamais ri ? — Non, répondit-il, je n'ai jamais fait : *Ah ! ah ! ah !* » Voilà l'idée qu'il avait du rire ; il souriait seulement aux choses fines, mais il ne connaissait aucun sentiment vif. Il n'avait jamais pleuré, il ne s'était jamais mis en colère, il n'avait jamais couru, et comme il ne faisait rien par sentiment, il ne prenait point les impressions des autres. Il n'avait jamais interrompu personne, il écoutait jusqu'au bout sans rien perdre ; il n'était point pressé de parler, et si vous l'aviez accusé, il aurait écouté tout le jour sans rien dire. »

Le courage même et la fidélité de Fontenelle conservaient ce caractère de modération discrète. Lorsque l'abbé de Saint-Pierre fut exclu de l'Académie française sous Louis XV (1718), pour avoir osé critiquer le gouvernement de Louis XIV, une seule boule protesta dans l'urne contre l'injuste pression exercée par le cardinal de Fleury sur la compagnie. On se demandait quel était le révolté ; chacun se défendait d'avoir voté contre l'ordre du ministre : Fontenelle seul gardait le silence ; lorsque tout le monde se fut excusé : « Il faut donc que ce soit moi ! » dit-il à demi-voix.

Tant d'égalité froide et tant de goût pour les nobles travaux de l'intelligence prolongèrent l'existence de Fontenelle au delà des limites ordinaires ; il avait quatre-vingt-dix-neuf ans, et il n'était pas las de la vie : « Si je pouvais seulement atteindre encore la saison des fraises ! » avait-il dit ; il mourut à Paris le 9 janvier 1759 ; avec lui disparurent les restes de l'esprit et des traditions du règne de Louis XIV. Montesquieu et Fontenelle furent les derniers anneaux qui relièrent le dix-septième siècle à l'ère nouvelle. Dans une mesure aussi différente que la portée de leur esprit, tous deux furent respectueux pour le passé auxquels ils se rattachaient par de nombreux liens, et la hardiesse de leur pensée fut souvent tempérée par la prudence. Naturellement modéré et prudent, Voltaire allait être entraîné par l'ardeur de la lutte, par les faiblesses de son caractère, par sa vanité et son ambition fort au delà

de ses premières intentions et de ses instincts naturels. Le flot de la libre-pensée avait respecté Montesquieu et Fontenelle, il allait emporter Voltaire presque aussi loin que Diderot.

François-Marie Arouet de Voltaire était né à Paris le 21 novembre 1694. « Mon père, écrivait à sa famille un parent du Poitou, nos cousins ont un autre fils, né d'il y a trois jours ; madame Arouet me donnera pour vous des dragées du baptême. Elle a été très-malade, mais on espère qu'elle va mieux ; l'enfant n'a pas grosse mine, s'étant senti d'une chute de la mère. » M. Arouet, le père, d'une bonne famille de bourgeoisie, avait été notaire au Châtelet, et devint en 1701 payeur des épices à la chambre des comptes, charge honorable et lucrative, qui accrut l'aisance dans la famille. Madame Arouet était morte lorsque son plus jeune fils fut placé au collège Louis-le-Grand, qui appartenait alors aux jésuites. Dès lors, avec une grande vivacité d'intelligence, le petit Arouet, qui était faible et d'une santé délicate, témoigna une liberté dans l'esprit et une tendance à l'irrévérence qui inquiétait et irritait déjà ses maîtres. Le père Lejay sautait de sa chaire pour prendre l'écolier au collet en s'écriant : « Malheureux, tu seras un jour l'étendard du déisme en France ! » Le père Pallou, son confesseur, accoutumé à lire dans les âmes, disait en secouant la tête : « Cet enfant est dévoré de la soif de la célébrité. »

Même au collège et chez les jésuites, cette passion de faire parler de lui, qui fut l'une des faiblesses du caractère de Voltaire comme l'une des sources de son influence, trouvait déjà une certaine satisfaction. L'écolier faisait si facilement des vers, que ses professeurs eux-mêmes s'amusaient à exercer son jeune talent. La tabatière du petit Arouet avait été confisquée parce qu'il la faisait sauter de main en main pendant la classe ; lorsqu'il la demanda au père Porée, toujours indulgent pour lui, le régent exigea une supplique en vers. Un quart d'heure plus tard l'écolier rentrait en possession de son trésor, dont il avait ainsi payé la rançon :

Adieu ma pauvre tabatière,
Adieu, je ne te verrai plus ;
Ni soins, ni larmes, ni prières
Ne te rendront à moi, mes efforts sont perdus !
Adieu ma pauvre tabatière,
Adieu doux fruit de mes écus ;
S'il faut à prix d'argent te racheter encore,
J'irais plutôt vider les trésors de Plutus.

Mais ce n'est pas ce Dieu que l'on veut que j'implore,
 Pour te revoir hélas ! il faut prier Phébus...
 Qu'on oppose entre nous une forte barrière,
 Me demander des vers, hélas ! je n'en puis plus !
 Adieu ma pauvre tabatière,
 Adieu, je ne te verrai plus !

Arouet était encore enfant lorsqu'un ami de sa famille le conduisit chez mademoiselle Ninon de l'Enclos, aussi célèbre par son esprit que par le désordre de sa vie. « L'abbé de Châteauneuf me mena chez elle dans ma plus tendre jeunesse, dit Voltaire. J'avais fait quelques vers qui ne valaient rien, mais qui paraissaient fort bien pour mon âge. Elle avait alors quatre-vingt-cinq ans. Il lui plut de me mettre sur son testament, elle me légua 2,000 francs pour acheter des livres ; sa mort suivit de près ma visite et son testament. »

Le jeune Arouet achevait avec éclat sa dernière année de rhétorique lorsque Jean-Baptiste Rousseau, déjà célèbre, l'aperçut à la distribution des prix du collège. « Plus tard, écrivit Rousseau, au fort de ses querelles avec Voltaire, des dames de ma connaissance m'avaient mené voir une tragédie des jésuites, au mois d'août de l'année 1710, à la distribution des prix qui se faisait ordinairement après ces représentations ; je remarquai qu'on appela deux fois le même écolier. Je demandai au Père Tarteron, qui faisait les honneurs de la chambre où nous étions, qui était ce jeune homme si distingué parmi ses camarades ? Il me dit que c'était un petit garçon qui avait des dispositions surprenantes pour la poésie et me proposa de l'amener ; à quoi je consentis. Il me l'alla chercher, et je le vis revenir un moment après, avec un jeune écolier qui me parut avoir seize ou dix-sept ans, d'une mauvaise physionomie, mais d'un regard vif et éveillé et qui vint m'embrasser de fort bonne grâce. »

A peine sorti du collège, François Arouet fut appelé à choisir une carrière : « Je n'en veux point d'autre que celle d'homme de lettres, » s'écria le jeune homme. « C'est, dit son père, l'état d'un homme qui veut être inutile à la société, à charge à ses parents et qui veut mourir de faim. » L'étude du droit auquel il fut obligé de se livrer acheva de dégoûter le poète, recherché déjà par quelques grands seigneurs, qui s'amusaient de sa verve satirique ; il menait une vie oisive et déréglée, qui désolait son père ; celui-ci voulait lui acquérir une charge. « Dites à mon père, répondit le jeune homme au parent chargé de cette pro-

position, que je ne veux point d'une considération qui s'achète, j'esaurai m'en faire une qui ne coûte rien. » « Comme j'avais peu de biens quand j'entrai dans le monde, écrivait-il au marquis d'Argenson, naguère son condisciple, j'eus l'insolence de penser que j'aurais eu une charge comme un autre, s'il avait fallu l'acquérir par le travail et la bonne volonté. Je me jetai du côté des beaux-arts, qui portent toujours avec eux un certain air d'avilissement, attendu qu'il ne font point un homme conseiller du roi en ses conseils. On est maître des requêtes avec de l'argent ; mais avec de l'argent on ne fait pas un poème, et j'en fis un. »

Cette attitude indépendante et le poème sur la *Construction du chœur de Notre-Dame de Paris*, sujet mis au concours par l'Académie française, n'empêchèrent pas le jeune Arouet d'être envoyé en Hollande par son père, à la suite du marquis de Châteauneuf, alors ambassadeur de France auprès des États généraux ; il y fit tant de sottises qu'à son retour en France M. Arouet l'obligea d'entrer dans l'étude d'un avoué. Ce fut là que le poète acquit cette connaissance des affaires qui lui fut utile pendant tout le cours de sa longue vie ; il n'y demeura cependant pas longtemps : une satire contre l'Académie française qui lui avait refusé le prix de poésie, et plus tard des vers aussi mordants qu'irrespectueux sur M. le duc d'Orléans, alors régent, obligèrent deux fois leur auteur de quitter Paris. Envoyé en exil à Sully-sur-Loire, il y trouva des partisans et des admirateurs ; la joyeuse vie qu'on menait chez le chevalier de Sully adoucissait les rigueurs de l'éloignement de Paris. « N'allez pas, je vous prie, écrivait cependant Arouet à l'un de ses amis, publier le bonheur dont je vous fais confidence ; car on pourrait bien me laisser ici assez de temps pour y pouvoir devenir malheureux ; je connais ma portée, je ne suis pas fait pour habiter longtemps le même lieu. »

Une belle épître adressée au Régent et démentant tous les écrits satiriques qui lui étaient attribués ramena Arouet dans Paris au commencement de l'année 1717 ; il en jouissait depuis quelques mois à peine lorsqu'une nouvelle satire intitulée : *J'ai vu*, et critiquant amèrement le dernier règne, vint occuper la société et mécontenter de nouveau le Régent. Arouet se défendit à bon droit et de toutes ses forces de l'avoir écrite. Le duc d'Orléans le rencontra un jour dans le jardin du Palais-Royal : « Monsieur Arouet, lui dit-il, je gage vous faire voir une chose que vous n'avez jamais vue. — Quoi donc, monseigneur ? — La

Bastille. — Ah ! monseigneur, je la tiens pour vue. » Deux jours plus tard, le jeune Arouet était enfermé à la Bastille.

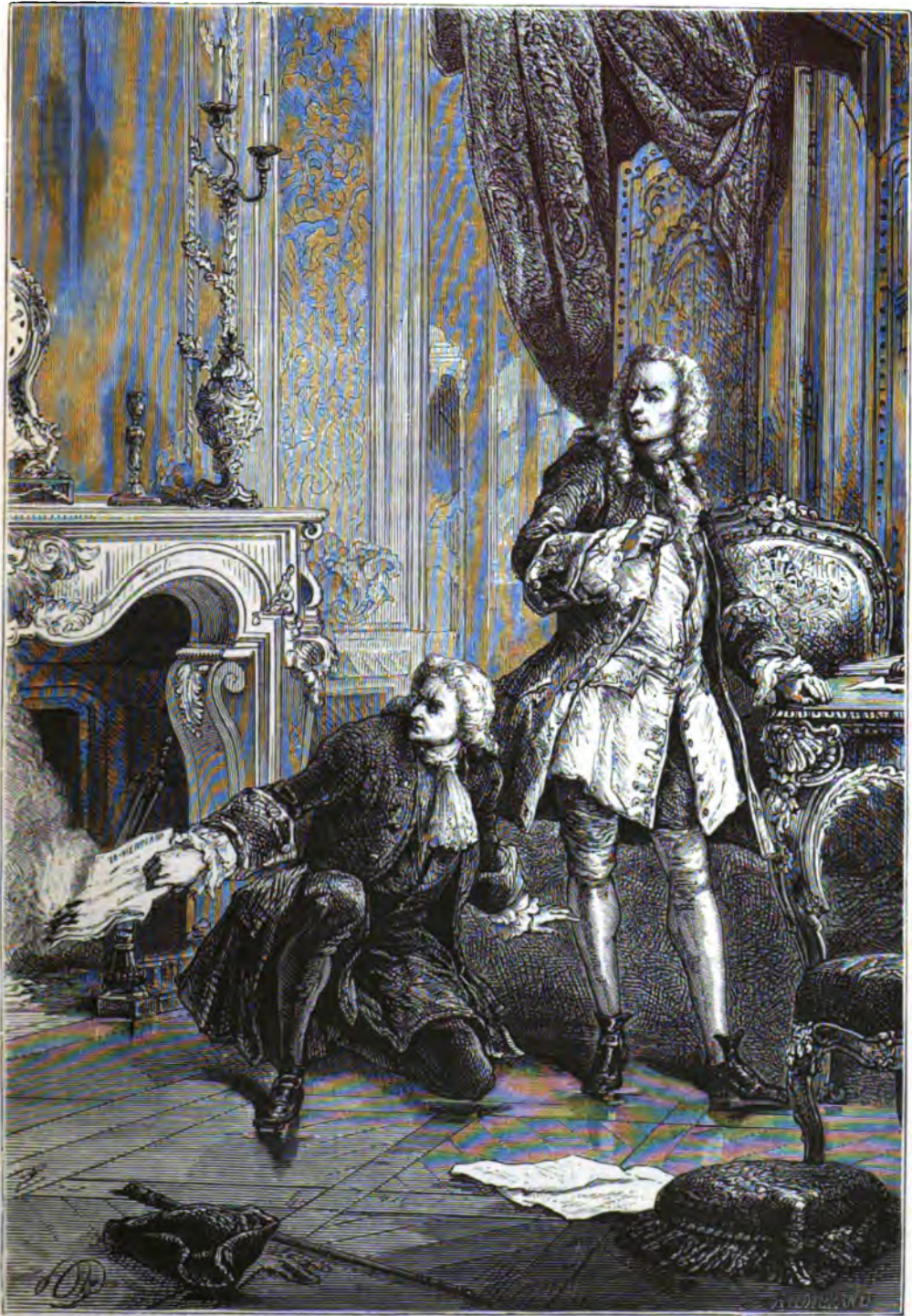
Fallut partir, je fus bientôt conduit
 En coche clos vers le royal réduit,
 Que près Saint-Paul ont vu bâtir nos pères
 Par Charles V. O gens de bien, mes frères,
 Que Dieu vous gard' d'un pareil logement !
 J'arrive enfin dans mon appartement.
 Certain croquant avec douce manière
 Du nouveau gîte exaltait les beautés,
 Perfections, aises, commodités.
 Jamais Phébus, dit-il, dans sa carrière
 De ses rayons n'y porta la lumière.
 Voici des murs de dix pieds d'épaisseur,
 Vous y serez avec plus de fraîcheur.
 Puis me faisant admirer la clôture,
 Triple la porte et triple la serrure,
 Grilles, verrous, barreaux de tous côtés,
 C'est, me dit-il, pour votre sûreté.
 Midi sonnait, un chaudeau l'on m'apporte ;
 La chère n'est délicate ni forte.
 De ce beau mets je n'étais point tenté,
 Mais on me dit : c'est pour votre santé ;
 Mangez en paix, ici rien ne vous presse.
 Me voici donc en ce lieu de détresse,
 Embastillé, logé fort à l'étroit,
 Ne dormant point, buvant chaud, mangeant froid.
 Trahi de tous, même de ma maîtresse.
 O Marc René¹ ! que Caton le Censeur
 Jadis dans Rome eût pris pour successeur,
 O Marc René ! de qui la faveur grande
 Fait ici-bas tant de gens murmurer,
 Vos beaux avis m'ont fait claquemurer ;
 Que quelque jour le bon Dieu vous le rende !

Le jeune Arouet passa onze mois à la Bastille ; il y écrivit la première partie du poème de *la Henriade*, sous le nom de *la Ligue* ; lorsqu'il obtint enfin son élargissement au mois d'avril 1718, il reçut en même temps l'ordre de séjourner à Châtenay, où son père avait une maison de campagne. Ce fut en sortant de la Bastille que le poète prit d'une petite terre de famille ce nom de Voltaire, qu'il devait rendre célèbre. « J'ai été trop malheureux sous mon premier nom, écrivait-il à mademoiselle du Noyer, je veux voir si celui-ci me réussira mieux. »

¹ M. d'Argenson, lieutenant de police.

Les comédiens répétaient alors la tragédie d'*Œdipe*, qui fut jouée le 18 novembre 1718 avec un grand succès. Les hardiesses philosophiques introduites par le poète dans ce sujet si profondément et terriblement religieux, excitèrent l'enthousiasme des roués; Voltaire fut bien accueilli par le Régent, qui lui accorda une gratification : « Monseigneur, lui dit Voltaire, je trouverais fort bon si Sa Majesté se voulait désormais charger de ma nourriture, mais je supplie Votre Altesse de ne plus se charger de mon logement. » Les imprudences de Voltaire devaient plus d'une fois l'obliger à quitter Paris; il conserva toute sa vie une terreur de la prison qui lui fit commettre plus d'une platitude : « J'ai une aversion mortelle pour la prison, » écrivait-il en 1734; une fois encore cependant il devait habiter la Bastille.

Lancé dans la société la plus brillante, partout recherché et flatté, Voltaire travaillait toujours, usant de la merveilleuse souplesse de son esprit pour passer des tragédies d'*Artémise* et de *Marianne*, qui échouèrent, à la comédie de *l'Indiscret*, à des épîtres nombreuses et charmantes, enfin au poème de *la Henriade* qu'il revoyait avec soin, en lisant des fragments de château en château. Un jour cependant, des critiques auxquelles il n'était pas accoutumé l'irritèrent si fort qu'il jeta dans le feu le manuscrit qu'il tenait à la main : « Il n'est donc bon qu'à être brûlé, » s'écria-t-il avec colère. Le président Hénault se jeta sur les papiers. « Je courus après et je le tirai du milieu des flammes, en disant que j'avais plus fait que ceux qui n'avaient pas brûlé l'*Énéide* comme Virgile avait recommandé de le faire; j'avais tiré du feu *la Henriade*, que Voltaire allait brûler de sa propre main. Si je voulais, j'ennoblirais cette action en rappelant le tableau de Raphaël au Vatican qui représente Auguste empêchant Virgile de brûler l'*Énéide*; mais je ne suis point Auguste et Raphaël n'est plus. » Tout indulgent et indifférent que pût être le gouvernement du Régent et du cardinal Dubois, il était un peu effrayé des libertés que prenait Voltaire à l'égard de l'Église catholique. On lui demandait des retranchements pour autoriser l'impression du poème; l'auteur allait et venait, fort agité et préoccupé de ses affaires littéraires, financières et mondaines. Doté d'une pension par la reine et visitant à la Source, près d'Orléans, lord Bolingbroke exilé, chaque jour plus brillant et plus recherché, il augmentait sa fortune par des spéculations avantageuses, et paraissait sur le point de se trouver heureux, lorsqu'un incident qui trahit tout ce qui restait encore de rudesse dans les mœurs vint empoisonner pour longtemps



LE PRÉSIDENT HÉNAULT SAUVANT LA HENRIADE DU FEU

l'existence du poète. Il se prit de querelle à l'Opéra avec le chevalier de Rohan-Chabot, libertin de cour, peu estimé ; la scène se passait en présence de mademoiselle Adrienne Lecouvreur ; la grande actrice s'évanouit ; on les sépara ; deux jours plus tard, comme Voltaire dînait chez le duc de Sully, un valet vint lui dire qu'on le demandait à la porte de l'hôtel ; le poète sortit sans méfiance, bien qu'il eût déjà été victime de plusieurs guet-apens. Un fiacre était arrêté dans la rue, on le pria d'y monter ; à l'instant deux hommes se jetant sur lui et le retenant par ses habits, l'accablèrent d'une grêle de coups de bâton. Le chevalier de Rohan, prudemment renfermé dans une seconde voiture et surveillant l'exécution de sa lâche vengeance, criait à ses serviteurs : « Ne frappez pas sur la tête, il peut en sortir quelque chose de bon. » Lorsque Voltaire parvint enfin à échapper à ces misérables pour se réfugier dans l'hôtel de Sully, il était à demi mort.

Les coups de bâton n'étaient pas alors un procédé inouï dans les relations sociales : « Que deviendrions-nous si les poètes n'avaient pas d'épaules ? » disait brutalement l'évêque de Blois, M. de Caumartin. Mais les habitudes de la société n'admettaient pas un poète à l'honneur d'obtenir une réparation de celui qui l'insultait. Les grands seigneurs amis de Voltaire qui l'avaient accoutumé aux prévenances et aux flatteries, l'abandonnèrent impitoyablement dans sa querelle avec le chevalier de Rohan. « Ces coups de bâton ont été bien reçus et mal donnés, » disait le prince de Conti. C'était toute la satisfaction qu'obtenait Voltaire. « Le pauvre battu se montre le plus qu'il peut à la cour, à la ville, » racontent les nouvelles de Marais, « mais personne ne le plaint, et ceux qu'il croyait ses amis lui ont tourné le dos. »

Voltaire n'était pas d'un naturel héroïque, mais l'excès de la colère et de l'indignation lui avait donné du courage ; il n'avait guère tenu d'épée, il courut chez les bretteurs et ferrailloit du matin au soir pour se mettre en mesure d'exiger une réparation. Tant d'ardeur inquiétait le chevalier de Rohan et sa famille ; le cardinal, son oncle, prit ses précautions. Le lieutenant de police écrivit au commissaire du guet : « Monsieur, Son Altesse est informée que M. le chevalier de Rohan part aujourd'hui, et comme il pourrait avoir quelque nouveau procédé avec le sieur de Voltaire, ou celui-ci faire quelque coup d'étourdi, son intention est que vous le fassiez observer de manière à ce que cela n'ait point de suite. »

Voltaire devança les intentions du lieutenant de police : il parvint à

faire tenir un cartel au chevalier de Rohan; celui-ci accepta pour le lendemain, il choisit même son terrain : mais avant l'heure fixée Voltaire était arrêté et conduit à la Bastille; il y demeura un mois. L'opinion publique commençait à le plaindre. Le maréchal de Villars écrit dans ses mémoires :

« Le chevalier était fort incommodé d'une chute qui ne lui permettait pas d'être spadassin. Il prit le parti de faire donner en plein jour des coups de bâton à Voltaire, lequel, au lieu de prendre la voie de la justice, estima la vengeance plus noble par les armes. On prétend qu'il la chercha avec soin, mais trop indiscretement. Le cardinal de Rohan demanda à M. le duc de le faire mettre à la Bastille; l'ordre en fut donné, exécuté, et le malheureux poète, après avoir été battu, fut encore emprisonné. Le public, disposé à tout blâmer, trouva, pour cette fois, avec raison, que tout le monde avait tort : Voltaire, d'avoir offensé le chevalier de Rohan; celui-ci, d'avoir osé commettre un crime digne de mort, en faisant battre un citoyen; le gouvernement, de n'avoir pas puni la notoriété d'une mauvaise action, et d'avoir fait mettre le battu à la Bastille pour tranquilliser le batteur. »

Voltaire sortit de la Bastille le 3 mai 1726, et fut accompagné par un exempt jusqu'à Calais, ayant demandé la faveur d'être conduit en Angleterre; mais à peine avait-il mis le pied sur le territoire anglais, à peine s'était-il senti libre, qu'un retour d'honneur outragé lui fit reprendre le chemin de la France : « Je vous avouerai, mon cher Thériot, écrit-il à l'un de ses amis, que j'ai fait un petit voyage à Paris depuis peu. Puisque je ne vous ai point vu, vous jugerez aisément que je n'ai vu personne. Je ne cherchais qu'un seul homme, que l'instinct de sa poltronnerie a caché de moi, comme s'il avait deviné que je fusse à sa piste. Enfin, la crainte d'être découvert m'a fait partir plus précipitamment que je n'étais venu. Voilà qui est fait, mon cher Thériot; il y a grande apparence que je ne vous reverrai jamais. Je n'ai plus que deux choses à faire dans ma vie : l'une de la hasarder avec honneur, dès que je le pourrai, et l'autre, de la finir dans l'obscurité d'une retraite qui convient à ma façon de penser, à mes malheurs et à la connaissance que j'ai des hommes. »

Voltaire passa en Angleterre près de trois ans, occupé d'apprendre l'anglais et d'achever *la Henriade*, qu'il publia enfin par souscription en 1727; touché de la faveur que la société anglaise témoignait à l'auteur et au poëme, il dédia à la reine d'Angleterre son nouvel ouvrage,

tout consacré à la gloire de la France; trois éditions successives furent enlevées en moins de trois semaines. Lord Bolingbroke, revenu en Angleterre et rentré en faveur, servit puissamment son ancien ami, qui vivait au sein de la société littéraire où régnaient Pope et Swift, sans se relâcher cependant d'une réserve empreinte de tristesse : « Je mène la vie d'un *rose-croix*, écrivait-il à ses amis, toujours ambulante et toujours caché. » Lorsque, au mois de mars 1729, Voltaire obtint enfin l'autorisation de rentrer en France, il avait beaucoup travaillé sans rien produire. Les richesses qu'il avait ainsi amassées, éclatèrent bientôt : avant la fin de l'année 1731, il fit représenter *Brutus*, et commença la publication de l'*Histoire de Charles XII*; il achevait en même temps *Ériphyle* et la *Mort de César*. *Zaïre*, écrite en quelques semaines, fut jouée, pour la première fois, le 13 août 1732; il l'avait dédiée à M. Falkner, négociant anglais qui l'avait comblé de soins pendant son exil : « Ma satisfaction s'augmente en vous l'écrivant, écrit à son ami Cideville le poète tout joyeux. Jamais pièce ne fut si bien jouée que *Zaïre* à la quatrième représentation. Je vous souhaitais bien là, vous auriez vu que ce public ne hait pas votre ami. Je parus dans une loge et tout le parterre me battit des mains. Je rougissais, je me cachais; mais je serais un fripon, si je ne vous avouais pas que j'étais sensiblement touché. Il est doux de ne pas être honni dans son pays. »

Voltaire venait d'inaugurer la grande tragédie nationale, comme il avait donné la seule épopée nationale tentée en France depuis les Chansons de geste; par un de ces retours aussi subits qu'imprudents auxquels son esprit fut toujours sujet, il ne tarda pas à altérer lui-même son succès par la publication de ses *Lettres philosophiques sur les Anglais*.

Le ton railleur et léger de ces lettres, la continuelle comparaison entre les deux peuples, moqueuse souvent à l'égard des Anglais, mais tournant cependant toujours à leur avantage, la préférence donnée au système philosophique de Newton sur celui de Descartes, enfin les attaques contre la religion cachées sous le voile de la plaisanterie, c'était plus qu'il ne fallait pour troubler le calme du cardinal de Fleury. Le livre fut déferé au Parlement, Voltaire était inquiet. « Il n'y a qu'une lettre touchant M. Locke, écrivait-il à M. de Cideville. La seule matière philosophique que j'y traite est la petite bagatelle de l'immortalité de l'âme, mais la chose est trop de conséquence pour la traiter sérieusement. Il a fallu l'égorger pour ne pas heurter de front nos seigneurs les théologiens, gens qui voient si clairement la spiritualité de l'âme

qu'ils feraient brûler, s'ils pouvaient, les corps de ceux qui en doutent. » Les théologiens se bornèrent à brûler le livre; le décret du Parlement rendu le 10 juin 1754 ordonnait en même temps prise de corps contre l'auteur; le libraire était déjà à la Bastille. Voltaire était à la campagne, assistant aux secondes noces du duc de Richelieu; en apprenant le péril qui le menaçait, il prit peur, et courut se réfugier à Bâle. Il le quitta bientôt pour rentrer au château de Cirey, chez la marquise du Châtelet, femme aussi savante que passionnée, adonnée aux lettres, à la physique, aux mathématiques et tendrement attachée à Voltaire, qu'elle entraînait à sa suite dans les voies de la science. Pendant quinze ans, madame du Châtelet et Cirey régnèrent en maîtres sur la vie du poète. On faisait de la métaphysique, des contes et des tragédies: *Alzire*, *Mérope*, *Mahomet* furent composées à Cirey, et représentées avec un succès toujours croissant. Le pape Benoît XIV avait accepté la dédicace de *Mahomet*, que Voltaire lui avait adressé pour couvrir les hardiesses de sa pièce. Parfois, saisi de terreur à la suite de quelque témérité antireligieuse, il prenait la fuite, allant se cacher tantôt à la cour de Lorraine, chez le roi Stanislas, tantôt en Hollande, dans un palais appartenant au roi de Prusse, le grand Frédéric. Madame du Châtelet, aussi incrédule que lui dans le fond, mais plus réservée dans la forme, le grondait souvent de ses imprudences. « Il faut, à tout moment, le sauver de lui-même, disait-elle; j'emploie plus de politique pour le conduire que tout le Vatican n'en emploie pour retenir toute la chrétienté dans ses fers. » A l'apparition du péril, Voltaire désavouait sans peine ses paroles; ses écrits irréligieux étaient habituellement lancés sous le voile de l'anonyme. A chaque pas cependant il entraît plus avant dans la lice, et au moment où il écrivait au père La Tour: « si jamais on a imprimé sous mon nom une page qui puisse seulement scandaliser le sacristain de la paroisse, je suis prêt à la déchirer devant lui, » l'Europe entière le regardait comme le meneur des attaques éclatantes ou sourdes qui commençaient à fondre, non-seulement sur l'Église catholique, mais sur les vérités fondamentales de la foi commune à tous les chrétiens.

Madame du Châtelet mourut, le 4 septembre 1749, à Lunéville, où elle se trouvait alors avec Voltaire. Leur intimité avait subi de grands orages, cependant le coup fut cruel au poète; en perdant madame du Châtelet, il perdait le centre et la direction de sa vie. Un moment il parla de s'enterrer auprès de dom Calmet, dans l'abbaye de Senones; il

voulait partir pour l'Angleterre : il finit par revenir à Paris, appelant auprès de lui une nièce veuve, madame Denis, grossièrement spirituelle et dévouée, qui aimait la comédie et jouait les pièces de son oncle sur le petit théâtre que celui-ci fit arranger dans son appartement. On représentait alors *Oreste* à la Comédie-Française ; le succès ne répondit pas aux espérances de l'auteur : « Tout ce qui pouvait donner prise à la critique, dit Marmontel, présent à la représentation, fut relevé par des murmures ou tourné en ridicule. Le spectacle en fut troublé à chaque instant. Voltaire y vint, et dans un moment où le parterre tournait en ridicule un trait de pathétique, il se leva et s'écria : « Ah ! barbares, c'est du Sophocle ! » *Rome sauvée* fut jouée sur le théâtre de Sceaux, chez la duchesse du Maine ; Voltaire se chargea lui-même du rôle de Cicéron. Lekain, tout jeune encore et débutant sous les auspices de Voltaire, disait de cette représentation : « Je ne crois pas qu'il soit possible de rien entendre de plus pathétique et de plus vrai que M. de Voltaire : c'était, en vérité, Cicéron lui-même tonnant de la tribune aux harangues. »

Malgré l'éclat de la gloire que constataient les fréquentes attaques de ses ennemis autant que l'admiration de ses amis, Voltaire était mécontent de son séjour à Paris, las de la Cour et des gens de lettres. Le Roi lui avait toujours témoigné une froideur que les adulations du poète n'avaient jamais pu vaincre ; il avait blessé madame de Pompadour, qui lui était naguère favorable ; la coterie religieuse, groupée autour de la reine et du dauphin, lui était naturellement hostile. « La place d'historiographe du roi n'était qu'un vain titre, dit-il lui-même, je voulus la rendre réelle en travaillant à l'histoire de la guerre de 1741 ; mais, malgré mes travaux, Moncrif eut ses entrées chez Sa Majesté et je ne les eus pas. »

En retraçant les tragiques épisodes de la guerre, tout occupé qu'il fût des faveurs royales, Voltaire avait voulu d'abord rendre hommage aux amis qu'il avait perdus. Ce fut dans « l'éloge des officiers morts pendant la campagne de 1741, qu'il rappela d'une façon touchante le souvenir de Vauvenargues. Né à Aix, le 6 août 1715, celui-ci était mort à Paris en 1747 à la suite de ses blessures. Pauvre et fier, tristement résigné à l'oisiveté et à l'obscurité, le jeune officier avait écrit pour la satisfaction de sa propre pensée. Ses amis l'avaient contraint de publier un petit livre, un seul, *l'Introduction à la connaissance de l'esprit humain, suivie de réflexions et de maximes*. Le succès justifia leurs affec-

tueuses espérances : les esprits délicats goûtèrent vivement les premiers essais de Vauvenargues. Hésitant entre la religion et la philosophie, avec un visible penchant pour la philosophie, malade et portant cependant courageusement les désappointements et les douleurs de sa vie, Vauvenargues s'éteignait déjà à trente ans, lorsque la Provence fut envahie par les ennemis. L'humiliation de sa patrie et le danger de sa province l'arrachèrent à sa sereine tristesse : « Toute la Provence est armée, écrit-il à son ami Fauris de Saint-Vincent, et je suis ici bien tranquillement au coin de mon feu ; le mauvais état de mes yeux et de ma santé ne me justifie point assez et je devrais être où sont tous les gentilshommes de la province. Mandez-moi donc, je vous prie, incessamment s'il existe encore de l'emploi dans nos troupes nouvellement levées, et si je serais sûr d'être employé en me rendant en Provence. » Avant que la réponse de son ami fût arrivée à Vauvenargues, les Autrichiens et les Piémontais avaient été contraints d'évacuer la Provence ; le mourant resta au coin de son feu, où il expira bientôt, laissant au public, et plus encore à ceux qui l'avaient personnellement connu, l'impression d'une grande espérance douloureusement éteinte. « Il était dans sa destinée, a dit spirituellement son fidèle biographe, M. Gilbert, d'ouvrir toujours les ailes et de ne pouvoir prendre l'essor. »

Voltaire, tout au contraire, allait prendre un nouvel essor. Après plusieurs échecs et une longue opposition des dix-huit ecclésiastiques qui siégeaient alors au sein de l'Académie française, il y avait été élu en 1746. En 1750, il se porta à la fois à l'Académie des sciences et à l'Académie des inscriptions : il échoua dans ses deux candidatures. Cette mésaventure mit le comble à son humeur. Depuis longtemps Frédéric II offrait au poète des faveurs qu'il avait longtemps refusées. Les dégoûts qu'éprouvait à Paris son insatiable vanité le décidèrent à chercher un autre théâtre ; après avoir accepté une pension et une charge du roi de Prusse, Voltaire partit pour Berlin.

Naguère encore allié de la France, à laquelle il devait bientôt porter de si rudes coups, Frédéric II était Français par goût, en littérature et en philosophie ; il savait mal l'allemand, écrivait et parlait toujours en français, et sa cour était le rendez-vous des beaux esprits français trop hardis dans leurs vues pour vivre en paix à Paris. Maupertuis, La Mettrie, le marquis d'Argens avaient devancé Voltaire à Berlin. Il y fut reçu avec enthousiasme et comme le souverain de la petite cour des philosophes. « Cent cinquante mille soldats victorieux, écrivait-il à

Paris, point de procureurs, opéra, comédie, philosophie, poésie, un héros philosophe et poète, grandeur et grâces, grenadiers et muses, trompettes et violons, repas de Platon, société et liberté ! Qui le croirait ? Tout cela pourtant est vrai ! » Voltaire trouvait ses devoirs de chambellan bien légers : « C'est César, c'est Marc-Aurèle, c'est Julien, c'est quelquefois l'abbé de Chaulieu, avec qui je soupe, c'est le charme de la retraite, c'est la liberté de la campagne, avec tous les petits agréments de la vie qu'un seigneur de château qui est roi, peut procurer à ses très-humbles convives. Ma fonction à moi est de ne rien faire. Je jouis de mon loisir. Je donne une heure par jour au roi de Prusse, pour arrondir un peu ses ouvrages de prose et de vers : je suis son grammairien, et point son chambellan. Le reste du jour est à moi, et la soirée finit par un souper agréable.... Jamais on ne parla en aucun lieu du monde avec tant de liberté des superstitions des hommes, et jamais elles ne furent traitées avec plus de plaisanterie et de mépris. Dieu est respecté, mais tous ceux qui ont trompé les hommes en son nom, ne sont pas épargnés. » La grossièreté des Allemands et l'incrédulité railleuse des Français faisaient assaut de licence. Parfois Voltaire s'apercevait qu'on allait bien loin. « Nous sommes ici trois ou quatre étrangers comme des moines dans une abbaye, écrivait-il. Dieu veuille que le père abbé se contente de se moquer de nous. »

Déjà les questions littéraires ou philosophiques prêtaient quelquefois aux dissentiments : « Je corrige à présent la seconde édition que le roi de Prusse va faire de l'histoire de son pays, écrivait Voltaire. Figurez-vous que, pour avoir l'air plus impartial, il tombe sur son grand-père de toutes ses forces. J'ai rabattu les coups tant que j'ai pu. J'aime un peu ce grand-père, parce qu'il était magnifique et qu'il a laissé de beaux monuments. J'ai eu bien de la peine à faire adoucir les termes dans lesquels le petit-fils reproche à son aïeul la vanité de s'être fait roi ; c'est une vanité dont ses descendants retirent des avantages assez solides et le titre n'en est point du tout désagréable. Enfin, je lui ai dit : « C'est votre grand-père, ce n'est point le mien, faites-en ce que vous « voudrez, » et je me suis réduit à éplucher des phrases. »

Pendant que Voltaire défendait le Grand-Électeur contre son successeur, une certaine froideur commençait à se glisser dans ses rapports avec Maupertuis, président de l'Académie fondée à Berlin par le roi. « Maupertuis n'a pas les ressorts bien liants, écrivait le poète à sa nièce, il prend mes dimensions durement avec son quart de cercle. On dit

qu'il entre un peu d'envie dans ses problèmes. » Déjà la vanité ombrageuse de Voltaire s'effarouchait des rivaux qu'il rencontrait dans la faveur du roi. « On sait donc déjà à Paris, ma chère enfant, écrit-il à sa nièce, que nous avons joué à Potsdam *la Mort de César*, que le prince Henri est bon acteur, n'a point d'accent, est très-aimable, et qu'il y a ici du plaisir? Tout cela est vrai... mais... Les soupers du roi sont délicieux, on y parle raison, esprit, science, la liberté y règne, il est l'âme de tout cela; point de mauvaise humeur, point de nuages, du moins point d'orages, ma vie est libre et occupée... mais... Opéra, comédies, carrousels, soupers à Sans-Souci, manœuvres de guerre, concerts, études, lectures... mais... mais... La ville de Berlin, grande, bien mieux percée que Paris, palais, salles de spectacle, curés affables, princesses charmantes, filles d'honneur belles et bien faites, la maison de madame de Tyrconnel toujours pleine et souvent trop... mais... mais... Ma chère enfant, le temps commence à se mettre à un beau froid. »

« Le froid » gagnait non-seulement les relations de Voltaire avec ses confrères en philosophie, il atteignait le roi lui-même. Un procès peu honorable avec un juif allemand acheva d'irriter Frédéric. Il interdit au poète de se présenter devant lui avant l'issue de l'affaire. « Frère Voltaire est ici en pénitence, » écrivait celui-ci à la margrave de Bayreuth, l'aimable sœur du roi de Prusse, « il y a un chien de procès avec un juif, et, selon la loi de l'Ancien Testament, il lui en coûtera encore pour avoir été volé... » Frédéric, de son côté, écrit à sa sœur : « Vous me demandez ce que c'est que le procès de Voltaire avec un juif. C'est l'affaire d'un fripon qui veut tromper un filou. Il n'est pas permis qu'un homme de l'esprit de Voltaire en fasse un si indigne abus. L'affaire est entre les mains de la justice, et, dans quelques jours, nous apprendrons par la sentence qui est le plus grand fripon des deux parties. Voltaire s'est emporté, il a sauté au visage du juif, enfin il a tenu la conduite d'un fou. J'attends que cette affaire soit finie pour lui laver la tête et pour voir si, à l'âge de cinquante-six ans, on ne pourra pas le rendre, sinon raisonnable, du moins moins fripon. »

Voltaire s'accommoda avec le juif, en demandant pardon au roi de ce qu'il appelait son étourderie : « Ce grand poète est toujours à cheval sur le Parnasse et sur la rue Quincampoix, » disait le marquis d'Argenson. Frédéric lui avait écrit, le 24 février 1751, une lettre sévère, prélude et précurseur des orages qui devaient bientôt rompre l'intimité royale et philosophique : « J'ai été bien aise de vous recevoir chez moi, disait le

roi ; j'ai estimé votre esprit, vos talents, vos connaissances, et j'ai dû croire qu'un homme de votre âge, lassé de s'escrimer contre les auteurs et de s'exposer à l'orage, venait ici pour se réfugier comme en un port tranquille ; mais vous avez d'abord, d'une façon assez singulière, exigé de moi de ne point prendre Fréron pour m'écrire des nouvelles. D'Arnauld a eu des torts envers vous, un homme généreux les eût pardonnés ; un homme vindicatif poursuit ceux qu'il prend en haine. Enfin, quoique d'Arnauld ne m'ait rien fait, c'est par rapport à vous qu'il est parti d'ici. Vous avez été chez le ministre de Russie lui parler d'affaires dont vous n'aviez pas à vous mêler, et l'on a cru que je vous en avais donné la commission ; vous vous êtes mêlé des affaires de madame de Bentinck sans que ce fût assurément de votre département. Vous avez la plus ridicule affaire du monde avec le juif. Vous avez fait un train affreux dans toute la ville. L'affaire des billets saxons est si bien connue en Saxe que l'on m'en a porté de graves plaintes. Pour moi, j'ai conservé la paix dans ma maison jusqu'à votre arrivée, et je vous avertis que si vous avez la passion d'intrigues et de cabales, vous vous êtes très-mal adressé. J'aime les gens doux et paisibles qui ne mettent point dans leur conduite les passions violentes de la tragédie ; en cas que vous puissiez vous résoudre à vivre en philosophe, je serai bien aise de vous voir, mais si vous vous abandonnez à la fougue de vos passions et que vous en vouliez à tout le monde, vous ne me ferez aucun plaisir de venir ici et vous pouvez tout autant rester à Berlin. »

Voltaire n'était pas fier, il entassait volontiers excuses sur excuses, mais il était irritable et vaniteux ; son humeur contre Maupertuis s'exhala dans un pamphlet aussi amer que spirituel intitulé : *La diatribe du docteur Akakia* ; des copies circulaient dans Berlin, la satire était déjà imprimée anonymement lorsque le grand Frédéric entra tout à coup dans la lice. Il écrivit à Voltaire : « Votre effronterie m'étonne après ce que vous venez de faire et qui est clair comme le jour. Ne vous imaginez pas que vous ferez croire que le noir est blanc ; quand on ne voit pas, c'est qu'on ne veut pas tout voir ; mais si vous poussiez l'affaire à bout, je ferais tout imprimer, et l'on verra que si vos ouvrages méritent qu'on vous élève des statues, votre conduite vous mériterait des chaînes. »

Voltaire effrayé, protestant toujours de son innocence, livra enfin toute l'édition de la diatribe, qui fut brûlée devant lui dans le cabinet même du roi. Selon l'adroite coutume du poète, quelque exemplaire

avait sans doute échappé aux flammes. Bientôt *Le docteur Akakia* parut à Berlin, arrivant modestement de Dresde par la poste ; on s'arrachait le libelle, et chacun riait ; la satire fut répandue dans l'Europe entière. En vain Frédéric la fit-il brûler sur la Place d'Armes par la main du bourreau, il ne pouvait pas apaiser le désespoir de Maupertuis. « A vous parler avec franchise, écrit enfin le roi au président éploré, il me semble que vous vous affectez trop, et pour un malade, et pour un philosophe, d'une affaire que vous devriez mépriser. Comment empêcher un homme d'écrire, et comment l'empêcher de nier toutes les impertinences qu'il a débitées ? J'ai fait des perquisitions pour savoir s'il y avait quelques nouvelles satires vendues à Berlin ; mais je n'ai rien appris ; quant à ce qui se vend à Paris, vous comprenez bien que je ne suis pas chargé de la police de cette ville et que je n'en suis pas le maître. Voltaire vous traite plus doucement que ne me traitent les gazetiers de Cologne et de Lubeck, et cependant je ne m'en embarrasse aucunement. »

Voltaire ne pouvait plus vivre à Potsdam, ni à Sans-Souci, le séjour même de Berlin lui semblait dangereux ; saisi de cette agitation incurable qui faisait le fond de son caractère et qui lui fit commettre tant de fautes, il n'aspirait plus qu'à quitter la Prusse, mais il voulait partir sans se brouiller avec le roi. « J'ai envoyé, écrit-il à madame Denis, le 13 janvier 1753, au Salomon du Nord, pour ses étrennes, les grelots et la marotte qu'il m'avait donnés, et que vous m'avez tant reprochés. Je lui ai écrit une lettre très-respectueuse, car je lui ai demandé mon congé. Savez-vous ce qu'il a fait ? Il m'a envoyé son grand factotum de Federshoff qui m'a rapporté mes brimborions ; il m'a écrit qu'il aimait mieux vivre avec moi qu'avec Maupertuis. Ce qui est bien certain, c'est que je ne veux vivre ni avec l'un ni avec l'autre. »

Frédéric était irrité contre Voltaire ; il renonçait néanmoins avec peine au charme éblouissant de sa conversation. Voltaire était blessé et inquiet, il voulait fuir ; le roi exerçait cependant sur lui un puissant attrait. Mais en dépit des coquetteries réciproques, des rapprochements, des protestations, l'heure de la séparation approchait ; le poète était pressé par ses amis de France ; de Berlin, il n'avait jamais complètement négligé Paris. Il venait de publier le *Siècle de Louis XIV* : il se flattait de l'espoir de pouvoir reparaitre à la cour, bien que le roi eût disposé de sa place d'historiographe en faveur de Duclos. Frédéric céda enfin,



VOLTAIRE ARRÊTÉ A FRANCFORT PAR ORDRE DU GRAND FREDÉRIC

il était à la parade, Voltaire y parut : « Eh bien, monsieur de Voltaire, lui dit-il, vous voulez donc absolument partir? — Sire, des affaires indispensables et surtout ma santé m'y obligent. — Monsieur, je vous souhaite un bon voyage. » Voltaire sauta dans son carrosse, il courut à Leipsick, il se croyait à jamais libre des *exigences* et des *tyrannies* du roi de Prusse.

Selon sa coutume, le poète s'était attardé en chemin. Il avait passé plus d'un mois à Gotha, comblé de soins par le duc et la duchesse, pour laquelle il écrivit la sèche chronique intitulée : *Les Annales de l'empire*. Il n'arriva donc à Francfort que le 31 mai : les ordres du roi l'y avaient devancé.

« Voici comme cette belle aventure s'est passée, dit Voltaire : Il y avait à Francfort un nommé Freytag, banni de Dresde et devenu agent du roi de Prusse..... Il me signifia de la part de Sa Majesté que j'eusse à ne point sortir de Francfort jusqu'à ce que j'eusse rendu les effets précieux que j'emportais à Sa Majesté. — Hélas ! monsieur, je n'emporte rien de ce pays-là, je vous prie, pas même les moindres regrets. Quels sont donc les bijoux de la couronne brandebourgeoise que vous redemandez ? — *C'être*, monsieur, répondit Freytag, l'œuvre de *poëschie* du roi, mon gracieux maître. — Oh ! je lui rendrai sa prose et ses vers de tout mon cœur, lui répliquai-je, quoique après tout j'aie plus d'un droit à cet ouvrage. Il m'a fait présent d'un bel exemplaire imprimé à ses dépens. Malheureusement cet exemplaire est à Leipsick avec mes autres effets. Alors Freytag me proposa de rester à Francfort jusqu'à ce que le trésor qui était à Leipsick fût arrivé ; et il en signa un billet. »

Le volume que réclamait Frédéric et qu'il attachait tant de prix à préserver des indiscretions de Voltaire, contenait entre autres choses un poème burlesque et licencieux, intitulé le *Palladion*, où le roi se moquait de tout et de tout le monde, en termes qu'il ne se souciait point de rendre publics. Il connaissait l'imprudente malignité du poète qui le quittait, et il avait droit de s'en méfier ; rien n'excuse la rigueur de ses ordres exprès, et moins encore la brutalité de ses agents. Le ballot était arrivé ; Voltaire, agité, inquiet, malade voulait partir au plus vite, accompagné de madame Denis qui était venue le rejoindre. Freytag n'avait pas d'ordres, il refuse le laisser-passer ; la tête du prisonnier s'exalte, il veut fuir à tout prix, il se glisse hors de l'hôtel, il croit s'échapper, mais la police de Francfort était bien faite : « Dans l'instant que je partais, on m'arrête, moi, mon secrétaire et mes gens, on arrête ma nièce ; quatre

soldats la traînent au milieu des boues chez le marchand Smith, qui avait je ne sais quel titre de conseiller privé du roi de Prusse; ma nièce avait un passe-port du roi de France, et de plus elle n'avait jamais corrigé les vers du roi de Prusse. On nous fourra tous dans une espèce d'hôtellerie, à la porte de laquelle furent postés douze soldats; nous fûmes douze jours prisonniers de guerre, et il nous fallut payer cent quarante écus par jour.

La colère et l'inquiétude de Voltaire n'avaient plus de bornes; madame Denis était malade ou feignait de l'être; elle écrivait lettres sur lettres aux amis de Voltaire à la cour de Prusse; elle écrivit au roi lui-même. La lutte qui s'était engagée entre le poète et les maladroits agents du grand Frédéric devenait sérieuse. « Nous eussions risqué notre vie, disait Freytag, plutôt que de le laisser partir; et si moi, le conseiller de guerre, je ne l'eusse pas trouvé à la barrière, mais en rase campagne, et qu'il se fût refusé à rétrograder, je ne sais pas si je ne lui eusse point logé une balle dans la tête. C'est à ce degré que j'avais à cœur les lettres et les écritures royales. »

Le zèle de Freytag reçut un cruel échec : l'ordre arriva de laisser partir le poète. « Je ne vous avais rien ordonné de tout cela, écrivait Frédéric; il ne faut jamais faire plus de bruit qu'une chose ne le mérite. Je voulais que Voltaire vous remit la clef, la croix et le volume de poésies que je lui avais confiés; dès que tout cela vous a été remis, je ne vois pas de raison qui ait pu vous engager à faire ce coup d'éclat. » Le 6 juillet enfin, « toute cette affaire d'Ostrogoths et de Vandales étant finie, » Voltaire quitta précipitamment Francfort. Sa nièce avait pris le chemin de Paris, d'où elle lui écrivit bientôt : « Il n'y a personne en France, je dis personne sans exception, qui n'ait condamné cette violence mêlée de tant de ridicule et de cruauté; elle donne des impressions plus grandes que vous ne croyez. Tout le monde dit que vous n'avez de parti à prendre que celui que vous prenez, d'opposer de la philosophie à des choses si peu philosophiques. Nous ferons très-bien de nous taire; le public parle assez. »

Voltaire se tut, comme il savait se taire, en faisant dans son *poème de la Loi naturelle*, dédié d'abord à la margrave de Bayreuth, puis à la duchesse de Saxe-Gotha, un portrait de Frédéric à la fois vrai et amer :

Assemblage éclatant de qualités contraires,
Écrasant les mortels et les nommant ses frères,
Misanthrope farouche avec un air humain,

Souvent impétueux et quelquefois trop fin,
 Modeste avec orgueil, colère avec faiblesse,
 Pétri de passions et cherchant la sagesse;
 Dangereux politique et dangereux auteur,
 Mon patron, mon disciple et mon persécuteur.

L'intimité de Voltaire avec le grand Frédéric était détruite, elle leur avait un moment fait honneur à tous les deux ; elle avait fini par trahir les petites et les mesquineries naturelles du roi comme du poète. Frédéric ne restait pas sans inquiétude sur les rancunes de Voltaire ; Voltaire redoutait les mauvais procédés diplomatiques du roi ; il en avait été menacé par lord Keith, *Milord Maréchal*, comme on l'appelait sur le continent, du titre héréditaire qu'il avait perdu dans sa patrie par son attachement à la cause des Stuarts :

« Voyons les pays où M. de Voltaire ne s'est pas fait quelque affaire ou beaucoup d'ennemis, » écrivait à madame Denis le grand seigneur écossais entré au service de Frédéric. « Tout pays d'inquisition doit lui être suspect ; il y entrerait tôt ou tard. Les musulmans doivent être aussi peu contents de son *Mahomet* que l'ont été les bons chrétiens. Il est trop vieux pour aller à la Chine et devenir mandarin ; en un mot, s'il est sage, il n'y a que la France qui lui convienne. Il y a des amis, vous l'aurez avec vous pour le reste de ses jours ; ne permettez pas qu'il s'exclue de la douceur d'y revenir, et vous sentez bien que s'il lâchait des discours et des épigrammes offensantes pour le roi mon maître, un mot qu'il m'ordonnerait de dire à la cour de France suffirait pour empêcher M. de Voltaire de revenir, et il s'en repentirait quand il serait trop tard. »

Voltaire était déjà en France, mais il n'osait s'aventurer jusqu'à Paris. Des publications tronquées, maladroitement ou perfidement, de l'*Abrégé de l'histoire universelle* avaient déjà excité la colère du clergé ; on voyait circuler des copies de *la Pucelle*, poème odieux que l'auteur cachait et dévoilait tour à tour depuis plusieurs années. Voltaire s'enfuit de Colmar, où régnaient les jésuites, à Lyon, où il trouva le maréchal de Richelieu, naguère son protecteur et toujours son ami, qui se rendait dans son gouvernement du Languedoc ; le cardinal de Tencin refusa de recevoir le poète, qui regarda cette soudaine sévérité comme un signe des dispositions de la cour à son égard. « Le roi a dit à madame de Pompadour qu'il ne voulait pas que j'allasse à Paris ; je suis de l'avis de Sa Majesté, je ne veux point aller à Paris, » écrivait Voltaire au mar-

quis de Paulmy. Il prit peur et se réfugia en Suisse, où il s'établit bientôt sur le bord du lac de Genève, en attendant qu'il achetât la terre de Ferney dans le pays de Gex et celle de Tourney en Bourgogne. Il était désormais fixé, libre de passer de France en Suisse et de Suisse en France. « J'appuie ma gauche au mont Jura, disait-il, ma droite aux Alpes, et j'ai le beau lac de Genève au devant de mon camp, un beau château sur les limites de la France, l'ermitage des Délices au territoire de Genève, une bonne maison à Lausanne; rampant ainsi d'une manière dans l'autre, je me sauve des rois. Il faut toujours que les philosophes aient deux ou trois trous sous terre contre les chiens qui courent après eux. »

L'agitation de l'âme et de l'esprit de Voltaire ne se calma jamais; l'agitation inquiète et sans dignité de sa vie extérieure tombait enfin : il cessait de trembler, et, dans la sécurité relative qu'il croyait posséder, il donnait carrière à toute la liberté de son esprit, naguère souvent dissimulée suivant les circonstances. Il avait communiqué à Colmar, pour apaiser les jésuites; il s'était conformé aux règles du couvent de Senones, lorsqu'il s'y était réfugié auprès de dom Calmet; aux Délices, il travaillait à l'*Encyclopédie* que commençaient alors d'Alembert et Diderot, se chargeant par préférence des articles religieux et n'épargnant pas la foi de ses voisins, les pasteurs de Genève, plus que celle de l'Église catholique. « Je vous assure que mes amis et moi les mènerons bon train; ils boiront le calice jusqu'à la lie, » écrivait Voltaire à d'Alembert. Dans la grande campagne contre le christianisme entreprise par les philosophes, Voltaire, si longtemps un allié inconstant, combatta désormais au premier rang; c'est lui qui crie à Diderot : « Écrasez l'infâme ! » Les masques sont levés, et l'on se bat à visage découvert; les encyclopédistes marchent à la conquête du monde au nom de la raison, de l'humanité et de la libre pensée; lors même qu'il a cessé de travailler à l'*Encyclopédie*, Voltaire y marche avec eux.

L'*Essai sur l'histoire générale et les mœurs* fut l'une des premières bordées de ce nouvel engagement antireligieux. « Voltaire n'écrira jamais une bonne histoire, disait Montesquieu : il est comme les moines qui n'écrivent pas pour le sujet qu'ils traitent, mais pour la gloire de leur ordre. Voltaire écrit pour son couvent. » La même préoccupation se trahissait dans les travaux de tout genre qui sortirent alors de l'ermitage des Délices, le poème sur *le Tremblement de terre de Lisbonne*, le drame de *Socrate*, la satire du *Pauvre Diable*, le triste conte de *Can-*

dide, ouvrirent la voie à une série de publications chaque jour plus violentes contre la foi chrétienne. La tragédie de *l'Orphelin de la Chine* et celle de *Tancrède*, les querelles avec Fréron, avec Lefranc de Pompidan, avec Jean-Jacques Rousseau enfin, ne suffisaient pas à la dévorante activité du *Patriarche*, comme l'appelait la coterie philosophique. Définitivement installé à Ferney, Voltaire bâtissait, plantait, cultivait. Il établissait autour de son château une petite colonie industrielle, dont il travaillait à placer partout les produits. « Notre dessein, disait-il, est de ruiner saintement le commerce de Genève. » Ferney recevait d'ailleurs grande et nombreuse compagnie; madame Denis jouait les pièces de son oncle sur un théâtre que celui-ci avait fait construire et qui causait autant d'émoi aux Genevois rigides qu'à Jean-Jacques Rousseau. Ce fut au sujet des représentations théâtrales de Voltaire que ce dernier écrivit sa *Lettre contre les spectacles*. « Je ne vous aime point, monsieur, écrivait Jean-Jacques Rousseau à Voltaire, vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles. Vous avez perdu Genève pour prix de l'asile que vous y avez reçu. » Genève allait bientôt bannir Rousseau, et Voltaire avait sa part de responsabilité dans cet acte de rigueur si contraire à ses principes publics et affichés. Voltaire en voulait à Rousseau, qu'il accusait d'avoir trahi la cause de la philosophie; il était comme de coutume emporté par sa passion du moment, lorsqu'il écrivait en parlant de l'exilé : « Je vous réponds que si ce polisson de Jean-Jacques s'avisait de venir (à Genève), il courrait grand risque de monter à une échelle qui ne serait pas celle de la Fortune. » Rousseau disait en même temps : « Qu'ai-je fait pour m'attirer les persécutions de M. de Voltaire? et qu'ai-je à craindre de pire de sa part? M. de Buffon veut-il que je fléchisse ce tigre altéré de mon sang? Il sait bien que rien n'apaise ni ne fléchit jamais la fureur des tigres; si je rampais devant Voltaire, il en triompherait sans doute, mais il ne m'en égorgerait pas moins. Des bassesses me déshonoreraient, mais ne me sauveraient pas. Monsieur, je sais souffrir, j'espère apprendre à mourir, et qui sait cela n'a jamais besoin d'être lâche. »

Rousseau était ampoulé et tragique; Voltaire était cruel dans sa méprisante légèreté; mais le contraste entre les deux philosophes était encore plus grand au fond des âmes qu'à la surface. Rousseau prenait au sérieux ses propres paroles, même lorsqu'il était fou et que sa conduite devait bientôt les démentir. Il était le précurseur d'un siècle passionné et sérieux, allant au bout de sa pensée et plaçant des actes à la

suite des paroles. Malgré quelques réticences de son bon sens, Voltaire s'était donné tout entier dans sa vieillesse à cette école philosophique jeune, ardente, pleine d'espérance et d'illusions, qui voulait tout renverser avant de savoir ce qu'elle pourrait construire et dont les actions n'étaient pas toujours d'accord avec les principes. « Les hommes étaient inférieurs à leurs pensées. » Le président de Brosses avait le droit d'écrire à Voltaire : « Je voudrais seulement que vous eussiez dans le cœur le demi-quart de la morale et de la philosophie que contiennent vos ouvrages. » Dépourvu du contre-poids de la liberté politique, l'émancipation de l'esprit sous le règne de Louis XV était devenue à la fois un danger et une source d'illusions profondes ; on croyait faire ce qu'on disait et vouloir ce qu'on écrivait, le temps de l'action et des conséquences n'était pas encore venu ; Voltaire applaudissait aux rigueurs contre Rousseau et il était tout prêt à lui donner asile à Ferney ; il écrivait à d'Alembert : « Je m'occupe à faire aller un prêtre aux galères, » au moment où il honorait à jamais son nom par l'ardeur généreuse qui le portait à protéger la mémoire et la famille des malheureux Calas.

Les glorieuses et sanglantes annales de la Réforme française avaient passé par des phases diverses ; la liberté, toujours précaire, même sous le roi Henri IV et pendant la durée de l'Édit de Nantes, légalement détruite par sa révocation, avait été remplacée par des périodes d'apaisement et de repos comparatif ; dans la dernière partie du règne de Louis XV, vers 1760, des rigueurs nouvelles étaient venues accabler les protestants. Modestement occupés de leurs affaires, silencieux et timides, inviolablement attachés au roi comme à leur foi héréditaire, plusieurs d'entre eux avaient subi le dernier supplice. Jean Calas, accusé du meurtre de son fils, avait été roué à Toulouse ; les réformés étaient accoutumés à ces sombres drames, mais l'esprit du temps avait marché ; les idées de justice, d'humanité, de liberté, semées à pleines mains par les philosophes, plus imbus qu'ils ne le savaient eux-mêmes des saintes influences du christianisme, avaient lentement et secrètement agi dans les esprits ; les supplices si fréquents au seizième et au dix-septième siècles troublaient et effrayaient au dix-huitième ; en vain les passions fanatiques du peuple de Toulouse rencontraient-elles un écho dans la magistrature de cette ville, on ne trouvait plus naturel que les protestants fussent coupables de tous les crimes, et que les accusés ne fussent pas libres de se justifier. Les philosophes avaient hésité d'abord. Vol-

taire écrivait au cardinal de Bernis : « Oserais-je supplier Votre Éminence de vouloir bien me dire ce que je dois penser de l'aventure affreuse de ce Calas, roué à Toulouse pour avoir pendu son fils ? C'est qu'on prétend ici qu'il est très-innocent et qu'il en a pris Dieu à témoin... Cette aventure me tient à cœur, elle m'attriste dans mes plaisirs, elle les corrompt. Il faut regarder le parlement de Toulouse ou les protestants avec des yeux d'horreur. » Bientôt convaincu que le parlement méritait toute son indignation, Voltaire n'épargna plus ni temps, ni efforts, ni influences pour servir utilement les malheureux restes de la famille Calas. « Je dois me regarder en quelque sorte comme un témoin, écrit-il ; il y a plusieurs mois que Pierre Calas, accusé d'avoir aidé son père et sa mère dans un parricide, est dans mon voisinage avec un autre de ses frères. J'ai balancé longtemps sur l'innocence de cette famille, je ne pouvais croire que des juges eussent fait périr par un supplice affreux un père de famille innocent. Il n'y a rien que je n'aie fait pour m'éclaircir de la vérité. J'ose être sûr de l'innocence de cette famille comme de mon existence. »

Pendant trois ans, avec une constance qu'il savait souvent cacher sous les apparences de la légèreté, Voltaire poursuivit l'œuvre de réhabilitation des Calas : « C'est Voltaire qui écrit pour cette malheureuse famille, dit Diderot à mademoiselle Voland. O mon amie, le bel emploi du génie ! Il faut que cet homme ait de l'âme, de la sensibilité, que l'injustice le révolte et qu'il sente l'attrait de la vertu. Eh ! que lui sont les Calas ? Qui est-ce qui peut l'intéresser pour eux ? Quelle raison a-t-il de suspendre des travaux qu'il aime pour s'occuper de leur défense ? » Du bord du lac de Genève, de sa solitude de Genthod, Charles Bonnet, peu favorable d'ordinaire à Voltaire, écrit à Haller : « Voltaire a fait un livre sur la tolérance qu'on dit bon, il ne le publiera qu'après que l'affaire des malheureux Calas aura été décidée par le conseil du roi. Le zèle de Voltaire pour ces infortunés peut couvrir une multitude d'écarts, ce zèle ne se ralentit point, et, s'ils obtiennent satisfaction, ce sera principalement à ce protecteur qu'ils le devront. Il reçoit bien des applaudissements pour cette affaire et il les mérite pleinement. »

La sentence du conseil réhabilitait les accusés et la mémoire de Jean Calas, ordonnant que leurs noms fussent rayés et biffés des registres et le jugement transcrit en marge des écrous. Le roi accordait en même temps à madame Calas et à ses enfants trente-six mille livres de gratification, dédommagement silencieux et incomplet des frais et des pertes

que leur avait causés la fanatique injustice du parlement de Toulouse. Madame Calas n'en demanda pas davantage. « Pour poursuivre les juges et les capitaines, écrivait à Voltaire le généreux avocat des Calas, Élie de Beaumont, il faut la permission du conseil, et l'on craint fort que ces petits rois plébéiens ne paraissent assez puissants pour que, par une faiblesse honorée du nom de politique, on refuse de le permettre. »

Voltaire cependant était triomphant. « Vous étiez à Paris, écrit-il à M. de Cideville, quand le dernier acte de la tragédie a fini si heureusement. La pièce est dans les règles; c'est, à mon gré, le plus beau cinquième acte qui soit au théâtre. » Désormais il se trouve transformé en défenseur des opprimés. Le galérien protestant Chaumont lui devait sa délivrance; il accourut à Ferney pour remercier Voltaire. Le pasteur chargé de l'introduire racontait ainsi l'entrevue à Paul Rabaut : « Je lui dis que j'avais amené un petit homme qui venait se jeter à ses pieds pour le remercier de ce que, par son intercession, il avait été délivré des galères, que c'était Chaumont que j'avais laissé à son antichambre et que je le priais de me permettre de le faire entrer. Au nom de Chaumont, M. de Voltaire me témoigna un transport de joie et sonna tout de suite pour qu'on le fit entrer. Jamais scène ne me parut plus bouffonne et plus réjouissante : « Quoi, lui dit-il, mon pauvre petit bon-
« homme, on vous avait mis aux galères! Que voulait-on faire de vous?
« Quelle conscience de mettre à la chaîne et d'envoyer ramer un homme
« qui n'avait commis d'autre crime que de prier Dieu en mauvais fran-
« çais! » Il se tourna plusieurs fois vers moi en détestant la persécution. Il fit venir dans sa chambre quelques personnes qu'il avait chez lui, pour qu'on participât à la joie qu'il avait de voir le pauvre petit Chaumont qui, quoique proprement mis selon son état, était tout stupéfait de se voir si bien fêté. Il n'y eut pas jusqu'à un ex-jésuite, le P. Adam, qui ne vint faire son compliment de félicitation. »

L'amour inné de la justice et l'horreur pour le fanatisme avaient inspiré le zèle de Voltaire en faveur des protestants persécutés; un sentiment plus personnel, une sympathie plus profonde causèrent sa douleur et son effroi lorsque le chevalier de la Barre, accusé d'avoir mutilé un crucifix, fut, en 1766, condamné au dernier supplice; le scepticisme du dix-huitième siècle avait des retours subits et terribles de violence fanatique, comme une protestation et un misérable effort contre le doute qui l'envahissait de toutes parts; le chevalier fut exécuté; il n'avait pas vingt ans. Il était incrédule et libertin comme la

plupart des jeunes gens de son temps et de son âge, le crime qu'il expiait si cruellement fut attribué aux mauvaises lectures qui l'avaient corrompu. « On me mande, écrit Voltaire à d'Alembert, qu'ils ont dit à leur interrogatoire qu'ils avaient été induits à l'acte de folie qu'ils ont commis par les livres des encyclopédistes. J'ai bien de la peine à le croire, ces fous ne lisent point, et assurément nul philosophe ne leur aurait conseillé des profanations. La chose est importante, tâchez d'approfondir un bruit si odieux et si dangereux. » Et ailleurs, à l'abbé Morellet : « Vous savez que le conseiller Pasquier a dit en plein parlement que les jeunes gens d'Abbeville qu'on a fait mourir avaient puisé leur impiété dans l'école et dans les ouvrages des philosophes modernes.... Ils ont été nommés par leur nom, c'est une dénonciation dans toutes les formes.... Les sages, dans des circonstances si funestes, doivent se taire et attendre.... »

En se taisant, Voltaire s'effraya bientôt; il se vit arrêté jusque sur la terre étrangère, où il avait cherché un refuge. « Mon cœur est flétri, s'écrie-t-il, je suis atterré, je suis tenté d'aller mourir dans une terre où les hommes soient moins injustes. » Il écrivit au grand Frédéric, avec lequel il avait repris une correspondance active, lui demandant un asile dans la ville de Clèves pour s'y réfugier avec les philosophes persécutés. Son imagination s'exaltait : « Je me rendis chez lui, dit le célèbre médecin Tronchin, depuis longtemps son ami; après que je lui eus représenté l'absurdité de sa crainte que la France ne vint, pour une imprudence, saisir un vieillard sur un territoire étranger pour l'enfermer à la Bastille, je finis par m'étonner qu'une tête organisée comme la sienne se dérangeât au point où je la voyais. » En se couvrant les yeux de ses poings et en fondant en larmes : « Eh bien oui, mon ami, je suis fou ! » fut sa seule réponse. Peu de jours après, quand la réflexion eut chassé sa peur, il aurait défié toutes les puissances malveillantes. »

Voltaire ne trouva pas ses frères en philosophie assez effrayés et assez inquiets de la persécution ecclésiastique pour fuir à Clèves, loin de « la patrie de la société », comme il avait lui-même appelé Paris. En vain, écrivait-il à Diderot : « Un homme tel que vous ne doit voir qu'avec horreur le pays où vous avez le malheur de vivre; vous devriez bien venir dans un pays où vous auriez la liberté entière non-seulement d'exprimer ce que vous voudrez, mais de prêcher hautement contre des superstitions aussi infâmes que sanguinaires. Vous n'y

seriez pas seul; vous auriez des compagnons et des disciples; vous pourriez y établir une chaire, qui serait la chaire de vérité. Votre bibliothèque se transporterait par eau, et il n'y aurait pas quatre lieues de chemin par terre. Enfin, vous quitteriez l'esclavage pour la liberté. »

Tant de séductions ayant échoué, Voltaire renonça à fonder une colonie à Clèves, pour consacrer toute son activité à celle de Ferney. Il y exerçait les droits seigneuriaux avec une protection active et remuante qui ne lui laissait point d'illusions et peu de sympathie à l'égard de ce peuple dont il avait si souvent proclamé les droits sacrés. « Le peuple sera toujours sot et barbare, écrivait-il à M. Bordes; ce sont des bœufs auxquels il faut un joug, un aiguillon et du foin. » C'était bien là le fond de sa pensée; il jugeait sévèrement le caractère français, dont il sondait imparfaitement les ressources sérieuses et profondes, mais dont il reconnaissait les variétés infinies. « J'ai toujours peine à concevoir, écrivait-il à M. de Constant, comment une nation si agréable peut être en même temps si féroce, comment elle peut passer si aisément de l'opéra à la Saint-Barthélemy, être tantôt composée de singes qui dansent, et tantôt d'ours qui hurlent, être à la fois si ingénieuse et si imbécile, tantôt si courageuse et tantôt si poltronne. » Voltaire croyait encore assister à la comédie; l'heure de la tragédie approchait. Lui et ses amis ébranlaient chaque jour les fondements de l'édifice; depuis quatre-vingts ans les plus grands esprits et les plus nobles âmes travaillent à le relever sur des bases nouvelles et fortes; l'œuvre n'est pas achevée, la révolution agite encore les profondeurs de notre société, elle n'a pas retrouvé les seules assises sur lesquelles puissent se fonder la grandeur et l'ordre chez un peuple libre.

Désormais Voltaire régna paisiblement dans son petit empire de Ferney, courtisé de loin par tous les souverains de l'Europe qui faisaient profession de philosophie. « J'ai brelan de roi quatrième, » disait-il en riant lorsqu'il comptait les épîtres royales : l'impératrice de Russie, Catherine II, avait détrôné dans son esprit le grand Frédéric. Voltaire n'avait pas vécu dans ses États et à sa cour; il n'avait point de griefs contre elle; sa vanité était flattée par l'empressement et les soins magnifiques de la *Sémiramis du Nord*, comme il l'appelait. Il lui pardonnait même les plus odieux traits de ressemblance avec la princesse assyrienne. « Je suis son chevalier envers et contre tous, écrivait-il à madame du Deffand. Je sais bien qu'on lui reproche quelques baga-



VOLTAIRE (FRANÇOIS-MARIE AROUET DE)

telles au sujet de son mari, mais ce sont des affaires de famille dont je ne me mêle pas, et d'ailleurs il n'est pas mal qu'on ait une faute à réparer. Cela engage à faire de grands efforts pour forcer le public à l'estime et à l'admiration, et assurément son vilain mari n'aurait fait aucune des grandes choses que ma Catherine fait tous les jours. » Le portrait de l'impératrice, brodé par elle, était suspendu dans l'alcôve de Voltaire. En vain avait-il dit naguère au pasteur Bertrand : « Mon cher philosophe, j'ai rompu, Dieu merci, tout commerce avec les rois, » l'instinct et le goût naturel repaissaient toujours. Banni de la cour de Versailles par la défaveur de Louis XV, il se tournait avec dépit vers les souverains étrangers qui le recherchaient. « L'Europe me suffit, écrit-il; je ne me soucie guère du tripot de Paris, attendu que ce tripot est souvent conduit par l'envie, par la cabale, par le mauvais goût et par mille petits intérêts qui s'opposent toujours à l'intérêt commun. »

Voltaire revint pourtant dans ce Paris où il était né, où il avait peu vécu depuis sa première jeunesse, auquel il appartenait par les qualités comme par les défauts de son esprit, et où il devait mourir. Malgré ses protestations de campagnard et de républicain, il n'avait jamais laissé se relâcher les liens qui l'unissaient à ses amis parisiens; les lettres du patriarche de Ferney circulaient dans la coterie philosophique; elles étaient répétées dans la correspondance de Grimm et de Diderot avec les princes étrangers; de sa brillante retraite de Ferney il animait et excitait le zèle littéraire, et souvent l'ardeur antireligieuse des encyclopédistes. Il avait cependant cessé toute collaboration à ce grand travail depuis qu'il avait été suspendu, puis repris sur l'ordre et avec la permission du gouvernement. Les théories matérialistes de plus en plus affichées révoltaient son esprit fin et sensé; sans vouloir aller au fond de sa pensée et sans en contempler les conséquences, il s'attachait à la notion de la Providence comme à une épave dans le grand naufrage des croyances positives; il ne pouvait songer

Que cette horloge existe et n'ait pas d'horloger;

c'est son bon sens, et non les besoins religieux de son âme qui lui font écrire dans le poème de la *Loi naturelle* :

O Dieu qu'on méconnaît, ô Dieu que tout annonce,
Entends les derniers mots que ma bouche prononce.
Si je me suis trompé, c'est en cherchant ta loi;
Mon cœur peut s'égarer, mais il est plein de toi.

Vieux et souffrant, il dit à madame Necker, dans un de ces accès de tristesse auxquels il était sujet : « La faculté pensante se perd comme la faculté mangeante, buvante et digérante. Les marionnettes de la Providence enfin ne sont pas faites pour durer autant qu'elle. » Mourant, on vit Voltaire plus préoccupé des scandales terrestres que des terreurs de la conscience, appeler à grands cris un prêtre, et, la bouche remplie du sang qu'il vomissait, répéter encore à demi-voix : « Je ne veux pas qu'on me jette à la voirie. » Triste aveu de l'insuffisance de ses convictions et de la légèreté invétérée de sa pensée; il s'effraya du jugement des hommes sans redouter le jugement de Dieu. C'est ainsi que se révélait le fond pratique d'une incrédulité dont Voltaire lui-même n'avait peut-être pas mesuré l'étendue et les funestes influences.

Voltaire devait mourir à Paris, il y trouva les dernières joies de sa vie et y jeta les derniers rayons de sa gloire. Depuis vingt-sept ans qu'il en vivait éloigné, il avait beaucoup travaillé, beaucoup écrit, beaucoup agi. En désavouant presque constamment ses œuvres, il avait fourni à la philosophie des armes acérées et empoisonnées contre la religion; il avait consacré à l'humanité beaucoup de temps et de forces; une des dernières satisfactions qu'il dut goûter, fut la nouvelle de l'arrêt qui réhabilitait la mémoire de M. de Lally; il avait recueilli, élevé, marié la petite nièce du grand Corneille; il avait appliqué les inépuisables ressources de son esprit tantôt au bien, tantôt au mal, avec une ardeur presque égale; il était vieux, il était malade; cette même ardeur le possédait encore lorsqu'il arriva à Paris le 10 février 1778. L'émotion causée par le retour fut extraordinaire. « Ce nouveau prodige a suspendu quelque temps tout autre intérêt, écrit Grimm; il a fait tomber les bruits de guerre, les intrigues de robe, les tracasseries de cour. L'orgueil encyclopédique a paru diminué de moitié, la Sorbonne a frémi, le parlement a gardé le silence; toute la littérature s'est émue, tout Paris s'est empressé de voler aux pieds de l'idole. » Tant d'empressement et tant de gloire avaient épuisé le vieillard. Voltaire était mourant; effrayé, il avait appelé un prêtre et s'était confessé; relevé de son lit par un dernier effort de la merveilleuse élasticité de son corps et de son esprit, il reprit un moment le cours de ses triomphes. « M. de Voltaire a paru pour la première fois à l'Académie et au spectacle; il a trouvé toutes les portes, toutes les avenues de l'Académie assiégées d'une multitude qui ne s'ouvrait que lentement à son passage et se

précipitait aussitôt sur ses pas avec des applaudissements et des acclamations multipliées. L'Académie est venue au-devant de lui jusque dans la première salle, honneur qu'elle n'a jamais fait à aucun de ses membres, pas même aux princes étrangers qui ont daigné assister à ses assemblées. Les hommages qu'il a reçus à l'Académie n'ont été que le prélude de ceux qui l'attendaient au théâtre de la Nation. Du plus loin qu'on a pu apercevoir sa voiture, il s'est élevé un cri de joie universel. Toutes les bornes, toutes les barrières, toutes les croisées étaient remplies de spectateurs, et le carrosse à peine arrêté, on était déjà monté sur l'impériale et même jusque sur les roues pour contempler la divinité de plus près. A peine était-il dans la salle que le sieur Brizard est venu apporter une couronne de laurier que madame de Villette a posée sur la tête du grand homme, mais qu'il a retirée aussitôt, bien que le public le pressât de la garder par des battements de mains et par des cris qui retentissaient de tous les coins de la salle avec un fracas inouï.

« Toutes les femmes étaient debout. J'ai vu le moment où la partie du parterre qui se trouve sous les loges allait se mettre à genoux, désespérant de le voir d'une autre manière. Toute la salle était obscurcie par la poussière qu'excitait le flux et le reflux de la multitude agitée. Ce n'est pas sans peine que les comédiens ont pu parvenir enfin à commencer la pièce. C'était *Irène*, qu'on donnait pour la sixième fois. Jamais cette tragédie n'a été mieux jouée, jamais elle n'a été moins écoutée, jamais elle n'a été plus applaudie. L'illustre vieillard s'est levé pour remercier le public, et l'instant d'après on a vu sur un piédestal au milieu du théâtre le buste de ce grand homme, tous les acteurs et les actrices, des guirlandes et des couronnes à la main, l'ont couvert de lauriers; M. de Voltaire semblait succomber sous le faix de l'âge et des hommages dont on venait de l'accabler. Il paraissait vivement attendri, ses yeux étincelaient encore à travers la pâleur de son visage, mais on croyait voir qu'il ne respirait plus que par le sentiment de sa gloire. Le peuple criait : des flambeaux ! des flambeaux ! que tout le monde puisse le voir ! On a supplié le cocher d'aller au pas et il a été ainsi accompagné par les cris et la foule jusqu'au pont Royal. »

J'ai voulu rapporter dans les termes d'un témoin oculaire le dernier triomphe d'une existence sans cesse agitée, par le fait de Voltaire lui-même bien plus que par les circonstances naturelles et les événements du temps où il vivait. Sa vanité inquiète et l'inépuisable mouvement de son esprit l'avaient constamment ballotté dans des alternatives

d'enivrement et de désespoir ; il eut cette fortune de mourir à quatre-vingt-quatre ans au faite du triomphe et de la renommée, seule immortalité qu'il pût comprendre ou désirer, au début d'un règne nouveau et plein d'espérances ; il ne vit pas, il n'avait jamais prévu les terribles catastrophes auxquelles il avait imprudemment travaillé depuis soixante ans. Bonheur rare et qu'on pourrait trouver excessif, si les bornes de la justice éternelle reposaient sur la terre et se devaient mesurer à notre compas.

L'incessante activité de Voltaire a porté beaucoup de fruits qui lui ont survécu ; il a puissamment contribué au triomphe des notions d'humanité, de justice et de liberté, supérieures à sa propre pensée, qui ont fait l'honneur du dix-huitième siècle ; il est devenu le modèle d'un style clair, net, brillant, interprète naturel de son esprit, bien plutôt que des espérances et des aspirations encore confuses de son temps ; il a défendu les droits du bon sens, et résisté parfois aux entraînements de la passion antireligieuse de ses amis, mais il a flétri les esprits et les âmes par ses doutes moqueurs ; son persiflage à la fois amer et modéré a troublé des consciences qu'eussent révoltées les affirmations matérialistes des Encyclopédistes ; le cercle de l'incrédulité s'est étendu sous ses mains ; ses disciples ont pu le dépasser dans la voie fatale qu'il leur avait ouverte. Voltaire est resté le véritable représentant de la libre pensée railleuse et frondeuse, ignorante des besoins profonds comme des suprêmes misères de l'âme humaine, qu'il emprisonnait dans les étroites limites de la terre et du temps. Au sortir du sanglant défilé de la Révolution française et du chaos qu'elle a soulevé dans les âmes, en dépit des nombreuses tentatives d'esprits plus hardis et moins sensés, c'est l'incrédulité de Voltaire qui est restée au fond du scepticisme et du trouble moral de notre patrie et de notre époque. Le mal qui nous travaille est encore plus voltairien que matérialiste.

D'autres influences à la fois plus sincères et plus ouvertement dangereuses ébranlaient en même temps les esprits. Le groupe des Encyclopédistes, moins prudent et moins modéré que Voltaire, arborait hautement le drapeau de la révolte. Diderot marchait en tête, le plus hardi de tous, le plus sérieusement ému par sa propre ardeur, sans être peut-être le plus assuré dans ses négations. Originale et riche nature, ouverte avec expansion à toutes les impressions nouvelles. « Dans mon pays, dit-il, on passe en vingt-quatre heures du froid au chaud, du calme à l'orage, et cette mobilité du climat atteint jusqu'aux âmes.

Elles s'accoutument ainsi dès la plus tendre enfance à tourner à tout vent. La tête d'un Langrois est sur ses épaules comme un coq d'église au haut d'un clocher, elle n'est jamais fixe dans un point et, si elle revient à celui qu'elle a quitté, ce n'est pas pour s'y arrêter. Pour moi, je suis de mon pays; seulement le séjour de la capitale et l'application assidue m'ont un peu corrigé. »

L'étroitesse des ressources contribua, pour sa part, à la versatilité du génie comme à la variété des travaux de Diderot. Fils d'un coutelier de



DIDEROT (DENIS)

D'après Greuze.

Langres, sévère et vertueux, Denys Diderot, né en 1713, avait d'abord été destiné par son père à l'état ecclésiastique. Élevé au collège d'Har-court, il entra chez un procureur; le jeune homme travaillait sans relâche, mais il n'ouvrait jamais un livre de droit: « Que voulez-vous donc devenir? lui demanda un jour l'homme de loi. « Comptez-vous être procureur? Non. — Avocat? Non. — Médecin? Pas davantage. — Quoi donc? Rien du tout. J'aime l'étude, je suis fort heureux, fort content, je ne demande pas autre chose. » Le père de Diderot supprima la

pension qu'il payait à son fils, comptant ainsi l'obliger à choisir une profession. Le jeune homme donna des leçons pour vivre.

« Je sais un assez grand nombre de choses, écrivait-il vers la fin de sa vie, mais il n'y a presque pas un homme qui ne sache sa chose beaucoup mieux que moi. Cette médiocrité dans tous les genres est la suite d'une curiosité effrénée et d'une fortune si modique qu'il ne m'a jamais été permis de me livrer tout entier à une seule branche de la connaissance humaine. J'ai été forcé toute ma vie de suivre des occupations auxquelles je n'étais pas propre et de laisser de côté celles où j'étais appelé par mon goût. » Avant trente ans, et sans autre ressource que ses leçons et les travaux de tout genre qu'il faisait pour des tiers, Diderot se maria ; il n'avait point demandé le consentement de ses parents, ce qui ne l'empêcha pas de les charger bientôt de sa femme et de son enfant. « Elle est partie hier, écrit-il tout simplement à son père, elle vous arrivera dans trois jours ; vous lui direz tout ce qu'il vous plaira, et quand vous en serez las, vous la renverrez. » Diderot voulait être libre à tout prix, et il rejetait les unes après les autres les chaînes qu'il s'était forgées, non sans remords cependant et sans se rendre compte qu'il manquait ainsi à tous les devoirs naturels. « Qu'attendre, s'écriait-il, de celui qui a oublié sa femme et sa fille, qui s'est endetté, qui a cessé d'être époux et père ? »

Diderot n'oublia jamais ses amis ; au sein de ses embarras d'argent, lorsqu'il était réduit à battre monnaie de son esprit pour vivre, son travail et sa merveilleuse facilité furent toujours à la disposition de tous. Ce fut pour satisfaire aux exigences d'une dangereuse amie qu'il écrivit ses *Pensées philosophiques*, le triste conte des *Bijoux indiscrets* et la *Lettre sur les aveugles*, premières attaques contre la foi religieuse qui l'envoyèrent passer quelques mois en prison dans le château de Vincennes. Ce fut pour le service de Grimm qu'il pensa pour la première fois à la peinture et qu'il écrivit ses *Salons*, destinés à amuser et à instruire les princes étrangers, « un plaisir qui n'est que pour moi me touche faiblement et dure peu, disait-il. C'est pour moi et pour mes amis que je lis, que je réfléchis, que j'écris, que je médite, que j'entends, que je regarde, que je sens. Dans leur absence, ma dévotion rapporte tout à eux. Je songe sans cesse à leur bonheur. Une belle ligne me frappe-t-elle, ils la sauront. Ai-je rencontré un beau trait, je me promets de leur en faire part. Ai-je sous les yeux quelque spectacle enchanteur, sans m'en apercevoir j'en médite le récit pour eux. Je leur

ai consacré l'usage de tous mes sens et de toutes mes facultés, et c'est peut-être la raison pour laquelle tout s'exagère, tout s'enrichit un peu dans mon imagination et dans mes discours; ils m'en font quelquefois un reproche, les ingrats! »

Ce fut encore avec ses amis et dans une pensée commune que Diderot entreprit l'immense travail de l'*Encyclopédie*. Chargé d'abord par un libraire de traduire le recueil anglais de Chambers, Diderot fut frappé du désir de réunir en un même faisceau tous les efforts et tous les talents de son époque, pour rendre ensemble hommage aux rapides progrès de la science. Gagné par son enthousiasme, d'Alembert consentit à partager la tâche, et il écrivit la belle exposition du discours préliminaire. Voltaire envoyait ses articles des *Délices*. Les Jésuites avaient proposé de se charger d'un certain nombre de questions, leur collaboration fut repoussée : c'était un monument à la philosophie que prétendaient élever les encyclopédistes; le clergé s'émut en voyant l'armée ennemie, jusqu'alors incertaine et débandée, s'organiser et se discipliner autour de cette vaste entreprise. Une première interdiction, bientôt levée, contraignit les philosophes à une certaine modération; Voltaire cessa d'écrire dans l'*Encyclopédie*, dont il ne trouvait plus l'allure assez libre : « Vous admettez des articles dignes du journal de Trévoux, » disait-il à d'Alembert. De nouvelles rigueurs du Parlement et du grand conseil frappèrent bientôt les philosophes : le privilège des éditeurs fut révoqué. Ordre fut donné de saisir les papiers de Diderot. Lamoignon de Malesherbes, alors directeur de l'imprimerie, favorable à la liberté sans en avoir jamais abusé dans sa pensée ni dans sa vie, le fit secrètement avertir. Diderot, consterné, courut chez lui. « Que devenir? s'écriait-il; comment, en vingt-quatre heures, déménager tous mes manuscrits? Je n'ai pas le temps d'en faire le triage. Et surtout où trouver des gens qui veuillent s'en charger et qui le puissent avec sûreté? — Envoyez-les tous chez moi, répondit M. de Malesherbes, on ne viendra pas les y chercher. »

Les gouvernements faibles sont mal servis, même par leurs plus dignes serviteurs; les sévérités ordonnées contre l'*Encyclopédie* n'en arrêtèrent pas la publication; d'Alembert cependant, lassé de la lutte, avait cessé de prendre part à la rédaction. Naturellement froid et modéré, lorsqu'il ne s'agissait pas de mademoiselle de Lespinasse, la grande affection de sa vie, l'illustre géomètre se contentait de peu : « Douze cents livres de rente me suffisent, écrivait-il au grand Fré-

déric qui le pressait de s'établir dans ses États; je n'irai point recueillir la succession de Maupertuis de son vivant. Je suis oublié du gouvernement comme tant d'autres de la Providence; persécuté autant qu'on peut l'être, si un jour je dois fuir de ma patrie, je ne demanderai à Frédéric que la permission d'aller mourir dans ses États, libre et pauvre. »

Frédéric II donna une pension à d'Alembert; naguères c'était Louis XIV qui prodiguait ainsi ses bienfaits aux savants étrangers; il offrit aux encyclopédistes de venir achever à Berlin leur vaste entreprise. Catherine II faisait les mêmes offres, demandant, en outre, à d'Alembert de se charger d'élever son fils : « Je vous sais trop honnête homme pour attribuer vos refus à la vanité, écrivait-elle, je sais que la cause n'en est que l'amour du repos pour cultiver les lettres et l'amitié. Mais à quoi tient-il? Venez avec tous vos amis, je vous promets et à eux aussi tous les agréments et toutes les facilités qui peuvent dépendre de moi; et peut-être vous trouverez plus de liberté et de repos que chez vous. Vous ne vous prêtez point aux instances du roi de Prusse et à la reconnaissance que vous lui devez, mais ce prince n'a point de fils. J'avoue que l'éducation de ce fils me tient si fort à cœur, et vous m'êtes si nécessaire que peut-être je vous presse trop. Pardonnez mon indiscretion en faveur de la cause, et soyez assuré que c'est l'estime qui m'a rendue si intéressée. »

D'Alembert refusa d'élever le Grand-Duc héritier, comme il avait refusé la présidence de l'Académie de Berlin; incrédule et presque matérialiste par calcul de géomètre, qui ne connaît d'autre puissance que les lois mathématiques, il ne portait pas dans la lutte antireligieuse l'âpreté de Voltaire ou la violence de Diderot : « Écrasez l'infâme! me répétez-vous sans cesse, disait-il à Voltaire, le 4 mai 1762. Ah! mon Dieu, laissez-la se précipiter elle-même, elle y court plus vite que vous ne pensez. » De plus en plus absorbé par la science pure, qu'il ne négligeait qu'en faveur de l'Académie française, dont il était devenu le secrétaire perpétuel, d'Alembert laissait à Diderot seul le soin de continuer l'*Encyclopédie*. Lorsqu'il mourut, en 1783, à cinquante-six ans, l'œuvre était achevée depuis près de vingt ans. En dépit de la perfidie des libraires qui mutilaient les articles pour les rendre acceptables, malgré les condamnations du clergé et les rigueurs du conseil, les derniers volumes de l'*Encyclopédie* avaient paru en 1765.

Cette œuvre immense, inégale et confuse, mêlée d'éléments divers

et souvent mal assortis, entreprise et dirigée dans le but arrêté d'une émancipation agressive de la pensée, n'avait pas suffi à absorber l'activité ni les forces de Diderot. « J'attends avec impatience les réflexions de Pantophile Diderot sur Tancrède, écrivait Voltaire. Tout est dans la sphère d'activité de son génie : il passe des hauteurs de la métaphysique au métier d'un tisserand, et de là il va au théâtre. »

Le théâtre, en effet, occupait beaucoup Diderot, qui cherchait à y introduire des réformes, fruit de sa propre pensée comme d'une imi-



ALEMBERT (JEAN LE ROND D')

D'après Cochin.

tation des Allemands, dont il ne se rendait peut-être pas bien compte. Aux tragédies classiques, dont Voltaire avait accepté l'héritage des mains de Racine, Diderot prétendait substituer le *drame naturel*. Ses deux essais en ce genre, *le Père de famille* et *le Fils naturel*, eurent peu de succès en France, et contribuèrent à développer en Allemagne l'école déjà fondée par Lessing. L'exagération d'une sensibilité fausse et l'enflure de l'expression avaient fait échouer sur notre scène certaines idées vraies. « Vous avez l'inverse du talent dramatique, disait à Diderot l'abbé Arnould ; il doit se transformer dans tous les person-

nages, et vous les transformez tous en vous. » La critique faisait tort à Diderot : il avait plus d'esprit que ses personnages, et il valait mieux au fond que ceux qu'il peignait. Emporté par la richesse comme par le dérèglement de sa pensée, dépourvu de principes arrêtés et fixes, il ne reconnaissait d'autre loi morale que l'impulsion naturelle de l'âme : « Il n'y a de vertu ou de vice, disait-il, que la bienfaisance ou la malfaisance natives. » Certains besoins religieux reparaissaient cependant parfois dans sa conscience : il entrevoyait la nécessité d'une règle et d'une loi supérieures : « O Dieu, je ne sais si tu es, écrivait-il dans son *Interprétation de la nature*, mais je penserai comme si tu voyais dans mon âme, j'agirai comme si j'étais devant toi ! »

Étrange illusion du philosophe sur la puissance des idées comme sur la profondeur du mal dans l'âme humaine ! Diderot croyait pouvoir régler sa vie sur un *peut-être*, et il était constamment entraîné par l'emportement de sa passion à des violences de pensée et de langage étrangères à sa bienveillance naturelle. C'était autour de son nom que la lutte philosophique était devenue le plus ardente : l'active campagne entreprise par ses amis pour lui ouvrir les portes de l'Académie française resta sans succès ; « il a trop d'ennemis, dit Louis XV, son élection ne sera pas sanctionnée. » Diderot ne se présenta pas ; il partit pour Saint-Pétersbourg ; l'impératrice Catherine l'avait comblé de bontés. Informée de la pauvreté du philosophe qui cherchait à vendre sa bibliothèque pour doter sa fille, elle acheta les livres, en laissant la jouissance à Diderot, qu'elle nomma son bibliothécaire, et, pour assurer d'avance son traitement, elle lui fit remettre une somme de cinquante mille livres. « Me voilà obligé, en conscience, de vivre cinquante ans, » disait Diderot.

Il passa quelques mois en Russie, admis plusieurs heures par jour dans le cabinet de l'Impératrice, causant avec une franchise et une liberté qui allaient parfois jusqu'à la licence. Catherine II ne s'en effrayait pas : « Allez toujours, lui disait-elle, entre hommes, tout est permis. » Lorsque le philosophe partit, il se mit à pleurer à chaudes larmes, et « elle presque aussi, » assure-t-il. Il refusa de passer par Berlin, le pouvoir absolu lui paraissait plus arbitraire et moins indulgent entre les mains de Frédéric qu'auprès de Catherine. « On dit qu'à Pétersbourg on trouve Diderot raisonneur ennuyeux, écrivait le roi de Prusse à d'Alembert, au mois de janvier 1774 ; il rabâche sans cesse les mêmes choses. Ce que je sais, c'est que je ne saurais soutenir la lec-



DIDEROT ET CATHERINE II

ture de ses livres, tout intrépide lecteur que je suis ; il y règne un ton suffisant et une arrogance qui révoltent l'instinct de ma liberté. » Le même instinct de la liberté que le roi réclamait pour lui-même en le refusant au philosophe, le philosophe, à son tour, le refusait aux chrétiens, non moins intolérants que lui. Le dix-huitième siècle ne pratiquait pas pour lui-même ce respect de la conscience, qu'il a cependant puissamment et glorieusement servi.

Diderot mourut le 29 juillet 1784, pauvre toujours, malade depuis longtemps, entouré jusqu'au bout par ses amis, qui lui rendaient cette affection sincère et dévouée dont il fit l'honneur de sa vie. Avertie de ses souffrances par Grimm, l'impératrice Catherine avait fait louer pour lui un appartement commode ; il venait de s'y installer lorsqu'il expira ; sans avoir rétracté aucun de ses ouvrages, presque tous publiés sous le voile de l'anonyme, il était cependant presque réconcilié avec l'Église, et fut enterré sans bruit dans la chapelle de la Vierge à Saint-Roch. Le charme de son caractère avait souvent fait oublier des violences dont il ne se souvenait plus lui-même le lendemain : « Je veux connaître cette furieuse tête métaphysique, » avait dit à Buffon le président de Brosses qui se trouvait alors à Paris ; et il ajoutait : « C'est un gentil garçon, bien doux, bien aimable, grand philosophe, fort raisonneur, mais faiseur de digressions perpétuelles. Il m'en fit bien hier vingt-cinq depuis neuf heures, qu'il resta dans ma chambre, jusqu'à une heure. Oh ! que Buffon est bien plus net que tous ces gens-là ! »

L'esprit du magistrat comprenait et goûtait le génie du grand naturaliste. Diderot sentait à sa manière le charme de la nature, mais, comme le disait le chevalier de Chastellux, « ses idées se sont enivrées et se sont mises à courir les unes après les autres. » Les idées de Buffon se présentaient, au contraire, dans l'ordre majestueux d'un système puissamment ordonné et comme saisi dans les secrets mêmes du Créateur. « L'histoire générale de la terre, dit-il, doit précéder l'histoire particulière de ses productions, et les détails des faits singuliers de la vie et des mœurs des animaux, ou de la culture et de la végétation des plantes, appartiennent peut-être moins à l'histoire naturelle que les résultats généraux des observations qu'on a faites sur les différentes matières qui composent le globe terrestre, sur les éminences, les profondeurs et les inégalités de sa forme, sur le mouvement des mers, sur la direction des montagnes, sur la position des carrières, sur la rapidité et les effets des courants de la mer... ceci est la nature en grand. »

M. Flourens l'a dit avec raison : « Buffon agrandit toutes les questions auxquelles il touche. »

Né à Montbard, en Bourgogne, le 7 septembre 1707, Buffon appartenait à une famille riche et considérable dans sa province. Jeune, il voyagea en Europe avec son ami le duc de Kingston; revenu chez lui, il s'occupa d'abord de mathématiques, avec assez de succès pour être nommé, à vingt-six ans, en 1733, *adjoin*t dans la classe de mécanique à l'Académie des sciences. En 1759, il reçut l'intendance du Jardin du Roi, naguère agrandi et doté par Richelieu, soigné avec amour par le savant Dufay, qui venait de mourir, en désignant lui-même Buffon comme son successeur. Il avait passé de la mécanique à la botanique, « non, dit-il, qu'il aimât beaucoup cette science, qu'il avait apprise et oubliée trois fois, » mais il aspirait dès lors au Jardin du Roi; son génie cherchait encore sa véritable direction : « Il y a des choses pour moi, écrivait-il au président de Brosses, mais il y en a contre, et surtout mon âge; cependant, si on y faisait réflexion, on sentirait que l'intendance du Jardin du Roi demande un jeune homme actif, qui puisse braver le soleil, qui se connaisse en plantes et qui sache la manière de les multiplier, qui soit un peu connaisseur dans tous les genres qu'on y démontre, et par-dessus tout qui entende les bâtiments, en sorte que, en moi-même, il me paraît que je serais bien leur fait; mais je n'ai pas encore grande espérance. »

Entre les mains de Buffon, le Jardin du Roi se transforma; à mesure que son propre esprit se développait, les besoins de l'étude lui apparaissaient plus grands; il y satisfaisait sans crainte, rassemblant à ses frais les collections, ouvrant des galeries nouvelles, construisant des serres, constamment secondé par la bienveillance du roi Louis XV, qui ne recula jamais devant les dépenses qu'exigeaient les projets de Buffon. Le grand naturaliste mourut à quatre-vingts ans, sans avoir achevé son œuvre; mais il lui avait imprimé cet incontestable caractère de grandeur qui fut le trait distinctif de son génie. Le Jardin du Roi, devenu le Jardin des Plantes, est resté unique en Europe.

Tout occupé qu'il fût de ces utiles travaux, dès l'âge de trente-deux ans, Buffon renonça pendant la plus grande partie de l'année à vivre à Paris. Il avait acheté les ruines du château de Montbard, ancienne résidence des ducs de Bourgogne, et qui dominaient sa ville natale. Il y avait construit une habitation qui lui devint bientôt chère et qu'il ne quittait guère pendant huit mois. C'était là, dans un pavillon surplom-

bant le jardin planté en terrasse et d'où il découvrait les riches plaines de la Brenne, que le grand naturaliste, vêtu avec soin dès cinq heures du matin, méditait le vaste plan de ses ouvrages en se promenant de long en large. « J'ai passé là des heures délicieuses, disait-il. » Lorsqu'il appelait son secrétaire, le travail de la composition était achevé. « M. de Buffon rend raison des motifs de préférence qu'il a eus pour tous les mots de ses discours, sans exclure même de cette discussion les moindres particules, les conjonctions les plus ignorées, » dit madame Necker ; il n'oubliait jamais qu'il avait écrit « le style c'est l'homme ». La parole ne pouvait faire défaut à la majesté du sujet. « Je me suis imposé pour règle, disait-il, de m'arrêter toujours à l'expression la plus noble. »

Ce fut dans cette grave et studieuse retraite que Buffon passa doucement sa longue vie. « Je consacrais, dit-il, douze heures, quatorze heures à l'étude ; c'était tout mon plaisir. En vérité, je m'y livrais bien plus que je ne m'occupais de la gloire ; la gloire vient après, si elle peut, et elle vient presque toujours. »

La gloire ne manqua pas à Buffon ; dès l'apparition des trois premiers volumes de son *Histoire naturelle*, publiés en 1749, l'étendue des vues, la beauté du langage et la fermeté de la pensée excitèrent la curiosité et l'admiration publiques. La Sorbonne s'émut de quelques propositions hardies ; sans se troubler, Buffon prit soin d'éviter une condamnation. « J'ai pris la liberté, dit-il dans une lettre à M. Leblant, d'écrire à M. le duc de Nivernais (alors ambassadeur à Rome), qui m'a répondu de la manière du monde la plus polie et la plus obligeante ; j'espère donc que mon livre ne sera pas mis à l'index, et, en vérité, j'ai tout fait pour ne pas le mériter et pour éviter les tracasseries théologiques, que je crains beaucoup plus que les critiques des physiiciens et des géomètres. « De cent vingt docteurs assemblés j'en ai eu cent quinze, ajoute-t-il bientôt, et leur délibération contient même des éloges auxquels je ne m'attendais pas. » Malgré certaines hardiesses qui l'avaient inquiété, la Sorbonne avait raison de féliciter le grand naturaliste. L'unité de la race humaine comme sa dignité supérieure étaient déjà constatées dans ces premiers efforts du génie de Buffon, et jamais sa pensée ne s'écarta de cette grande vérité. « Dans l'espèce humaine, dit-il, l'influence du climat ne se marque que par des variétés assez légères, parce que cette espèce est une et qu'elle est très-distinctement séparée de toutes les autres espèces : l'homme, blanc en Europe, noir en Afrique, jaune en Asie et rouge en Amérique, n'est que le

même homme, teint de la couleur du climat ; comme il est fait pour régner sur la terre, que le globe entier est son domaine, il semble que sa nature se soit prêtée à toutes les situations ; sous les feux du midi, dans les glaces du nord, il vit, il multiplie, il se trouve partout si anciennement répandu qu'il ne paraît affecter aucun climat particulier.... Quelque ressemblance qu'il y ait entre le Hottentot et le singe, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée et au dehors par la parole. »

Buffon continuait son œuvre, habile à se servir du talent et des recherches des nombreux collaborateurs qu'il avait su grouper autour de lui, les dirigeant tous dans leurs travaux et leurs observations avec une infatigable vigilance. « Le génie n'est qu'une plus grande aptitude à la patience, » disait-il, justifiant lui-même sa définition par l'assiduité de ses études. « J'en étais au seizième volume de mon ouvrage sur l'histoire naturelle, écrivait-il avec un amer regret, lorsqu'une maladie grave et longue a interrompu pendant près de deux ans le cours de mes travaux. Cette abréviation de ma vie, déjà fort avancée, en a produit une dans mes ouvrages. J'aurais pu donner, dans les deux ans que j'ai perdus, deux ou trois volumes de l'histoire des oiseaux, sans renoncer pour cela au projet de l'histoire des minéraux, dont je m'occupe depuis plusieurs années. »

Dès l'année 1755, Buffon avait été nommé membre de l'Académie française ; il avait prié ses amis de voter pour son compatriote, Piron, auteur de la célèbre comédie de la *Métromanie*, alors âgé et toujours pauvre. « Je puis attendre, » disait Buffon. « Deux jours avant celui qui était fixé pour l'élection, écrit Grimm, le roi fit mander M. le président de Montesquieu, que le sort avait fait directeur de l'Académie pour cet acte, et lui déclara qu'ayant appris que l'Académie avait jeté les yeux sur M. Piron, et sachant que M. Piron était l'auteur de plusieurs écrits licencieux, il souhaitait que l'Académie choisit un autre sujet pour remplir la place vacante. Sa Majesté déclara en même temps qu'elle ne voulait point de sujet de l'ordre des avocats. »

Buffon fut élu, et le 25 août 1754, jour de la Saint-Louis, il fut reçu solennellement par l'Académie française ; Grimm raconte la séance : « M. de Buffon ne s'est point borné à nous rappeler que le chancelier Séguier était un grand homme, que le cardinal de Richelieu était un très-grand homme, que les rois Louis XIV et Louis XV étaient de très-grands hommes aussi, que M. l'archevêque de Sens (qu'il remplace) était.

aussi un grand homme, et qu'enfin tous les quarante étaient de grands hommes; cet homme célèbre, dédaignant les éloges fades et pesants qui sont ordinairement le sujet de ces sortes de discours, a jugé à propos de traiter une matière digne de sa plume et digne de l'Académie. Ce sont des idées sur le style, et l'on a dit, à ce sujet, que l'Académie avait pris un maître à écrire. »

« Les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité, disait Buffon dans son discours; la quantité des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes ne sont pas de sûrs garants de l'immortalité; les connaissances, les faits, les découvertes s'enlèvent aisément et se transportent. Ces choses sont hors de l'homme; le style, c'est l'homme même; le style ne peut donc ni s'enlever, ni se transporter, ni s'altérer; s'il est élevé, noble, sublime, l'auteur sera également admiré dans tous les temps, car il n'y a que la vérité qui soit durable et même éternelle. »

Jamais le grand savant qu'on a nommé « le peintre de la nature » ne se relâcha dans sa soigneuse passion d'écrivain. « J'apprends tous les jours à écrire, » disait-il encore à soixante-dix ans.

A la *Théorie de la terre*, aux *Idées générales sur les animaux* et à l'*Histoire de l'homme*, déjà publiés lorsque Buffon fut élu par l'Académie française, succédèrent les douze volumes de l'*Histoire des quadrupèdes*, chef-d'œuvre de classifications lumineuses et d'incomparables descriptions; huit volumes sur les *Oiseaux* parurent ensuite, peu de temps avant l'*Histoire des Minéraux*; enfin, quelques années avant sa mort, Buffon donna au monde les *Époques de la nature*. « Comme dans l'histoire civile on consulte les titres, on recherche les médailles, on déchiffre les inscriptions antiques pour déterminer les époques des révolutions humaines et constater la date des événements moraux; de même, dans l'histoire naturelle, il faut fouiller les archives du monde, tirer des entrailles de la terre les vieux monuments, recueillir leurs débris et rassembler en un corps de preuves tous les indices des changements physiques qui peuvent nous faire remonter aux différents âges de la nature. C'est le seul moyen de fixer quelques points dans l'immensité de l'espace et de placer un certain nombre de pierres tumulaires sur la route éternelle du temps. »

« Voilà ce que j'aperçois par la vue de l'esprit, disait Buffon, formant ainsi une chaîne qui, du sommet de l'échelle du temps, descend jusqu'à nous. » « Cet homme, s'écriait Hume avec une admiration qui

l'arrachait à son scepticisme, cet homme donne à des choses que nul œil humain n'a vues, une probabilité presque égale à l'évidence. »

Quelques-unes des théories de Buffon ont été contestées par la science de ses successeurs; comme d'Alembert le disait de Descartes : « S'il s'est trompé sur les lois du mouvement, il a deviné le premier qu'il devait y en avoir. » Buffon a deviné les époques de la nature, et dans la vue de son génie, absolument affranchi de toute préoccupation religieuse, il est involontairement revenu au récit de la Genèse : « Nous sommes persuadés, dit-il, indépendamment de l'autorité des livres sacrés, que l'homme a été créé le dernier et qu'il n'est venu prendre le sceptre de la terre que quand elle s'est trouvée digne de son empire. »

On a répété souvent, sur quelques paroles échappées à Buffon dans l'intimité, que le spectacle de la nature avait voilé à ses regards le Dieu tout-puissant, créateur et conservateur du monde physique comme de la loi morale. On a fait tort au grand naturaliste, et il avait répondu d'avance à ces jugements inexacts sur le fond de sa pensée : « La nature n'est point un être, a-t-il dit, car cet être serait Dieu; » et il ajoute : « La nature est le système des lois établies par le Créateur. » La notion suprême de la Providence apparaît à ses yeux dans toute sa grandeur, lorsqu'il écrit : « Les vérités de la nature ne devaient paraître qu'avec le temps, et le souverain Être se les réservait comme le plus sûr moyen de rappeler l'homme à lui, lorsque sa foi, déclinant dans la suite des siècles, serait devenue chancelante; lorsque, éloigné de son origine, il pourrait l'oublier; lorsque enfin, trop accoutumé au spectacle de la nature, il n'en serait plus touché et viendrait à en méconnaître l'auteur. Il était nécessaire de raffermir de temps en temps et même d'agrandir l'idée de Dieu dans l'esprit et dans le cœur de l'homme. Or chaque découverte produit ce grand effet, chaque nouveau pas que nous faisons dans la nature, nous rapproche du Créateur. Une vérité nouvelle est une espèce de miracle; l'effet en est le même et elle ne diffère du vrai miracle qu'en ce que celui-ci est un coup d'éclat que Dieu frappe immédiatement et rarement, au lieu qu'il se sert de l'homme pour découvrir et manifester les merveilles dont il a rempli le sein de la nature, et que, comme ces merveilles s'opèrent à tout instant, qu'elles sont exposées de tout temps, et pour tous les temps, à sa contemplation, Dieu le rappelle sans cesse à lui, non-seulement par le spectacle actuel, mais encore par le développement successif de ses œuvres. »

Buffon travaillait encore à quatre-vingts ans ; il avait entrepris une dissertation sur le style, développement de son discours de réception à l'Académie française. De grands chagrins avaient traversé sa vie : marié tard à une femme jeune qu'il aimait, il la perdit de bonne heure ; elle lui laissait un fils, élevé auprès de lui et l'objet de sa constante sollicitude. Au moment de le faire entrer au collège, il écrivait à madame Daubenton, femme de son habile et savant collaborateur : « J'attends *Buffonet* dimanche ; j'ai arrangé toutes ses petites affaires : il aura une chambre particulière, un cabinet pour son domestique ; je lui donne un gouverneur pris dans le collège même, et un petit camarade de son âge ; je crois qu'il ne sera point du tout malheureux. » Et plus tard, lorsqu'il attend ce fils devenu homme et qui voyageait en Europe : « Mon fils vient d'arriver ; l'impératrice et le grand-duc l'ont très-bien traité et nous aurons de beaux minéraux, dont on achève actuellement la collection. J'avoue que l'inquiétude sur son retour m'avait ôté le sommeil et la force de penser. »

Lorsque le jeune comte de Buffon, officier d'artillerie, et d'abord ardemment favorable aux nobles prémisses de la Révolution française, dut monter comme ses pareils sur l'échafaud de la Terreur, il condamna d'un seul mot les juges qui profanaient en lui la gloire de son père. « Citoyens, s'écria-t-il de la charrette fatale, je me nomme Buffon. » Moins respectueux des droits du génie que les pirates algériens qui laissaient passer, sans les ouvrir, les caisses destinées au grand naturaliste, le bourreau du Comité de salut public fit tomber la tête de son fils.

Cette amertume suprême et le cruel spectacle du désordre social avaient été épargnés à Buffon ; il était mort au Jardin du Roi le 14 avril 1788, conservant à quatre-vingt-un ans et jusque dans la faiblesse de la maladie, toutes les forces de son intelligence et le calme serein de son âme ; ses dernières lignes dictées à son fils étaient adressées à madame Necker, depuis longtemps intimement liée avec lui. Fidèle en mourant aux instincts d'ordre et de régularité qui avaient toujours dirigé son esprit jusque dans son vol le plus hardi, il demanda que toutes les cérémonies de la religion fussent accomplies autour de son corps. Son fils le ramena à Montbard, où il repose entre son père et sa femme.

Buffon avait vécu longtemps, il avait paisiblement accompli sa grande œuvre, il en avait recueilli les fruits ; à la veille des secousses terribles dont la prévision ne troublait pas son âme, « dirigée pendant cinquante ans vers les grands objets de la nature, » l'illustre savant avait

pu voir sa statue placée de son vivant dans le Jardin du Roi. Envoyant à l'impératrice Catherine son buste qu'elle lui avait demandé, il écrivait à son fils, chargé de le porter en Russie : « J'ai oublié de vous marquer en parlant de buste et d'effigie qu'on a mis, par ordre du roi, au bas de ma statue l'inscription suivante : *Majestati naturæ par ingenium*. Ce n'est pas par orgueil que je vous l'envoie, mais peut-être Sa Majesté la fera mettre au bas du buste. »

« Combien comptez-vous de grands hommes ? » demandait-on un jour à Buffon. « Cinq, répondit-il aussitôt : Newton, Bacon, Leibnitz, Montesquieu et moi. »

Cet amour-propre, nourri des hommages de ses contemporains, qui paraissait chez Buffon sans voile avec une naïveté satisfaite, avait empoisonné une vie déjà éteinte depuis dix ans, au sein des plus amères angoisses. Armé contre une société où il n'avait pas trouvé sa place, Jean-Jacques Rousseau avait attaqué le présent comme le passé, les encyclopédistes comme l'ancienne organisation sociale. Ce fut dès l'abord son trait distinctif, de créer volontairement autour de lui un désert. Le dix-huitième siècle était de sa nature facile à séduire ; libéral, généreux et prompt aux entraînements, il se complaisait aux luttes de l'esprit, même aux plus dangereuses et aux plus hardies ; il accueillait avec empressement tous ceux qui contribuaient ainsi à ses plaisirs. Les charmants salons de madame Geoffrin, de madame du Deffand, de mademoiselle de Lespinasse appartenaient de droit à la philosophie. « Hommes du monde autant que lettrés, les philosophes du dix-huitième siècle avaient passé leur vie dans les plus douces et plus brillantes régions de cette société par eux tant attaquée. Elle les avait accueillis, célébrés, ils s'étaient mêlés à tous les plaisirs de son élégante et agréable existence, ils partageaient ses goûts, ses mœurs, toutes les finesses, toutes les susceptibilités d'une civilisation à la fois vieille et rajeunie, aristocratique et littéraire ; ils étaient de cet ancien régime démoli par leurs mains. La coterie philosophique était partout, chez les gens de cour, d'église, de robe, de finance ; hautaine ici, complaisante là, tantôt endoctrinant, tantôt divertissant ses hôtes, mais partout jeune, active, confiante, recrutant et guerroyant partout, pénétrant et entraînant la société toute entière¹. » Rousseau ne prit jamais rang dans cette coterie ; dans cette société, il marchait en avant comme un pionnier des temps nouveaux,

¹ M. Guizot, *Madame la comtesse de Rumford*.

attaquant à tâtons tout ce qu'il rencontrait sur son chemin. « Personne n'a été en même temps plus factieux et plus dictateur, » a dit spirituellement M. Saint-Marc Girardin.

Rousseau n'était pas Français : la société française le sentit toujours, à certaines empreintes de sa première jeunesse qui ne devaient jamais s'effacer. Né à Genève, le 28 juin 1712, dans une famille de la petite bourgeoisie, élevé d'abord par une mère intelligente et pieuse, il fut placé, comme Voltaire et Diderot, chez un procureur. Renvoyé honteusement « comme un sujet qui n'était bon qu'à mener la lime, » le jeune homme fut mis en apprentissage chez un graveur, « homme rustre et violent, dit Rousseau, et qui vint à bout de ternir en très-peu de temps tout l'éclat de mon enfance, d'abrutir mon caractère vif et aimant et de me réduire par l'esprit, comme je l'étais par la fortune, à mon véritable état d'apprenti. »

Rousseau avait à peine seize ans lorsqu'il commença cette existence errante, séduisante pour les jeunes gens, odieuse pour l'âge mûr et qui dura autant que sa vie. Fuyant son maître dont il redoutait la brutalité, réfugié aux Charmettes en Savoie, chez une femme qu'il aimait d'abord avec passion, pour la quitter ensuite avec dégoût, il avait atteint l'âge de vingt et un ans et il avait déjà connu bien des aventures, lorsqu'il partit blessé et corrompu pour chercher à Paris les moyens de vivre. Il avait inventé un nouveau système pour noter la musique ; l'Académie des sciences, qui l'avait bien accueilli, ne jugea pas la découverte utile. Quelques personnes s'étaient intéressées à lui ; Rousseau ne sut jamais conserver ses amis : il en eut beaucoup, ardents et dévoués. On l'envoya à Venise, comme secrétaire de l'ambassadeur de France, M. de Montaigu. Il se querella bientôt avec l'ambassadeur et revint à Paris. Il entra dans la maison de madame Dupin, femme d'un riche fermier général. On lui trouva de l'esprit ; il écrivit de petites comédies, dont il faisait la musique. Reçu avec empressement par les amis de madame Dupin, il contribuait à leurs amusements : « Nous avons débuté par l'*Engagement téméraire*, dit madame d'Épinay dans ses Mémoires. C'est une comédie nouvelle de M. Rousseau, ami de M. de Francueil, qui nous l'a présenté. L'auteur a joué un rôle dans sa pièce. Quoique ce ne soit qu'une comédie de société, elle a eu un grand succès. Je doute cependant qu'elle pût réussir au théâtre, mais c'est l'ouvrage d'un homme d'esprit et d'un homme singulier. Je ne sais pas trop cependant si c'est ce que j'ai vu de l'auteur ou de la pièce

qui me fait juger ainsi. Il est complimenteur sans être poli ou au moins sans en avoir l'air. Il paraît ignorer les usages du monde, mais il est aisé de voir qu'il a infiniment d'esprit. Il a le teint brun, et des yeux pleins de feu animent sa physionomie. Lorsqu'il a parlé et qu'on le regarde, on le trouve joli ; mais lorsqu'on se le rappelle, c'est toujours en laid. On dit qu'il est d'une mauvaise santé : c'est apparemment ce qui lui donne de temps en temps un air farouche. »

Ce fut au sein de cette intimité brillante, à la fois humiliante et douce, que Rousseau publia son *Discours sur les sciences et les arts*. On lui a disputé l'inspiration qu'il réclamait pour cette œuvre, premier grand travail qu'il eût jamais entrepris et qui devait déterminer la direction de sa pensée. « J'allais visiter Diderot à Vincennes, dit-il, et je feuilletais en marchant *le Mercure de France*, lorsque je tombai sur cette question proposée par l'Académie de Dijon : *Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs*. Tout à coup, je me sentis l'esprit ébloui de mille lumières, des foules d'idées neuves s'y présentent à la fois avec une force et une confusion qui me jettent dans un trouble inexprimable ; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse, une violente palpitation m'opresse, soulève ma poitrine. Ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes sans avoir senti que j'en répandais. » Que ce fût par une intuition naturelle ou sur l'avis de Diderot, Jean-Jacques avait trouvé ses armes ; pauvre et obscur, il attaquait de front la société brillante et corrompue qui l'avait accueilli pour son amusement. Spiritualiste au fond de l'âme, et nourri des Saintes Écritures dans sa pieuse enfance, il éprouvait une sincère répugnance pour le matérialisme élégant ou cynique qui envahissait chaque jour davantage le dix-huitième siècle. « Les sciences et les arts avaient corrompu le monde, » disait-il, et il en donnait pour preuve la fausseté des mœurs sociales, l'immoralité de la vie privée, la frivolité des salons où il avait été admis. « Les soupçons, les ombrages, les craintes, la froideur, la réserve, la haine, la trahison se cachent sans cesse sous ce voile uniforme et perfide de politesse, sous cette urbanité si vantée que nous devons aux lumières de notre siècle. »

Rousseau avait lancé son paradoxe, la société frivole et polie qu'il attaquait s'en amusa sans se troubler : c'était un nouveau champ de

bataille offert aux brillantes joutes de l'esprit ; il eut ses partisans et ses admirateurs. Dans la discussion qui s'engagea, Jean-Jacques se montra plus sensé et plus modéré qu'il ne l'avait été dans la première exposition de sa pensée ; il avait voulu frapper, étonner : il modifia bientôt la violence de ses assertions. « Gardons-nous de conclure qu'il faille aujourd'hui brûler toutes les bibliothèques, et détruire les universités et les académies, » écrivait-il au roi Stanislas. « Nous ne ferions que replonger l'Europe dans la barbarie, et les mœurs n'y gagneraient rien. Les vices nous resteraient et nous aurions l'ignorance de plus. En vain, vous prétendriez détruire les sources du mal, en vain vous ôteriez les éléments de la vanité, de l'oisiveté et du luxe, en vain même vous ramèneriez les hommes à cette première égalité, conservatrice de l'innocence et source de toute vertu : leurs cœurs une fois gâtés le seront toujours. Il n'y a plus de remède, à moins de quelque grande révolution, presque aussi à craindre que le mal qu'elle pourrait guérir, et qu'il est blâmable de désirer et impossible de prévoir. Laissons donc les sciences et les arts adoucir, en quelque sorte, la férocité des hommes qu'ils ont corrompus.... Les lumières du méchant sont encore moins à craindre que sa brutale stupidité. »

Rousseau marquait ici le caractère qui le distingua constamment des philosophes, et qui finit par établir entre eux une inimitié profonde ; le dix-huitième siècle entrevoyait certains maux, certaines plaies de l'état social et politique, il croyait à la guérison et comptait aveuglément sur la puissance de ses théories. Rousseau, plus sérieux, souvent plus sincère, sondait mieux la maladie, il en peignait l'horreur et le danger, il n'y voyait point de remède et n'en indiquait aucun. Profonde et douloureuse impuissance, dont la dernière espérance est un retour impossible vers l'état primitif et sauvage. « Dans la pensée intime de nos adversaires, dit éloquemment M. Royer-Collard, il y a eu de l'imprévoyance, au grand jour de la création, à laisser l'homme s'échapper libre et intelligent au milieu de l'univers ; de là sont sortis le mal et l'erreur. Une plus haute sagesse vient réparer la faute de la Providence, restreindre sa libéralité imprudente et rendre à l'humanité sagement mutilée le service de l'élever à l'heureuse innocence des brutes. »

Avant Rousseau et mieux que lui, le Christianisme avait reconnu et proclamé le mal ; mais il avait, en même temps, annoncé au monde un remède et un Sauveur.

Désormais Rousseau avait choisi sa voie : quittant les salons et les

habitudes de l'élégante société pour laquelle il n'était pas né, et dont l'admiration avait développé son orgueil, il voulut vivre indépendant, copiant de la musique pour gagner son pain, tantôt épris des femmes du monde qui-le recherchaient dans sa retraite, amoureux de madame d'Épinay et de madame d'Houdetot, puis revenant à la grossière servante dont il avait naguère fait sa femme et dont il avait mis les enfants à l'hôpital. La musique absorbait alors tous les esprits : Rousseau donna un petit opéra intitulé : *le Devin de village*, qui eut un grand succès. On le joua à Fontainebleau devant le roi. « J'étais, ce jour-là, écrit Rousseau, dans le même équipage négligé qui m'était ordinaire : grande barbe et perruque assez mal peignée. Prenant ce défaut de décence pour un acte de courage, j'entrai de cette façon dans la même salle où devaient arriver, peu de temps après, le roi, la reine, la famille royale et toute la cour.... Quand on eut allumé, me voyant dans cet équipage au milieu de gens tous excessivement parés, je commençais d'être mal à mon aise ; je me demandais si j'étais à ma place, si j'y étais mis convenablement, et, après quelques moments d'inquiétude, je me répondis : *Oui*, avec une intrépidité qui venait peut-être plus de l'impossibilité de m'en dédire que de la force de mes raisons. Après ce petit dialogue, je me raffermis si bien, que j'aurais été intrépide si j'eusse eu besoin de l'être. Mais, soit effet de la présence du maître, soit naturelle disposition des cœurs, je n'aperçus rien que d'obligeant et d'honnête dans la curiosité dont j'étais l'objet. J'étais armé contre leurs railleries, mais leur air caressant, auquel je ne m'étais pas attendu, me subjuga si bien, que je tremblais comme un enfant quand on commença. J'entendais, autour de moi, un chuchotement de femmes qui me semblaient belles comme des anges, et qui s'entre-disaient à demi-voix. « Cela est charmant, cela est ravissant ; il n'y a pas un son là qui « ne parle au cœur. » Le plaisir de donner de l'émotion à tant d'aimables personnes m'émut moi-même jusqu'aux larmes. »

Les émotions du dix-huitième siècle étaient vives et faciles ; touchant à tout sans action sérieuse et sans grande responsabilité, il s'enflammait sur une querelle musicale comme sur les plus graves questions de morale ou de philosophie. Grimm avait attaqué la musique française, Rousseau soutint sa thèse par une *Lettre sur la musique*. C'était le moment de la grande querelle du Parlement et du Clergé. « Quand ma lettre parut, il n'y eut plus de soulèvement que contre moi, » dit Rousseau, « il fut tel que la nation n'en est jamais revenue. Quand on lira



ROUSSEAU ET MADAME D'ÉPINAY A L'ÉRMITAGE DE MONTMORENCY

que cette brochure a peut-être empêché une révolution dans l'État, on croira rêver. » Et Grimm ajoute dans sa correspondance : « Les acteurs italiens qui jouent depuis dix mois sur le théâtre de l'Opéra de Paris, et qu'on nomme ici les *bouffons*, ont tellement absorbé l'attention de Paris, que le Parlement, malgré toutes ses démarches et procédures qui devaient lui donner de la célébrité, ne pouvait pas manquer de tomber dans un oubli entier. Un homme d'esprit a dit que l'arrivée de Manelli nous avait évité une guerre civile, et Jean-Jacques Rousseau de Genève, que ses amis ont appelé le citoyen par excellence, cet éloquent et bilieux adversaire des sciences, vient de mettre le feu aux quatre coins de Paris par une *Lettre sur la musique*, dans laquelle il prouve qu'il est impossible de faire de la musique sur des paroles françaises... Ce qui est difficile à croire, et ce qui n'en est pas moins vrai pour cela, c'est que M. Rousseau a pensé être exilé pour cette brochure. Il aurait été singulier de voir Rousseau exilé pour avoir dit du mal de la musique française, après avoir traité impunément les matières politiques les plus délicates. »

Rousseau venait d'imprimer son *Discours sur l'inégalité des conditions*, nouvelle et violente peinture des corruptions de la société humaine. « L'inégalité étant presque nulle dans l'état de nature, dit-il, elle tire sa force et son accroissement du développement de nos facultés et des progrès de l'esprit humain... pour le poète c'est l'or et l'argent, mais pour le philosophe ce sont le fer et le blé qui ont civilisé les hommes et perdu le genre humain. »

La curiosité du paradoxe s'était émoussée, Rousseau n'étonnait plus, il choquait le bon sens comme les aspirations superficielles ou généreuses du dix-huitième siècle; le *Discours sur l'inégalité des conditions* ne réussit pas. « J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain, écrit Voltaire, je vous en remercie. Vous plairez aux hommes à qui vous dites leurs vérités et vous ne les corrigerez pas. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes; il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage. Cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il est impossible de la reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi. Je ne peux pas non plus m'embarquer pour aller trouver les sauvages du Canada; premièrement, parce que les maladies auxquelles je suis condamné me reudent un médecin d'Europe nécessaire; secondement,

parce que la guerre est portée dans ce pays-là, et que les exemples de nos nations ont rendu les sauvages presque aussi méchants que nous. Je me borne à être un sauvage paisible dans la solitude que j'ai choisie auprès de votre patrie, où vous devriez être. »

Rousseau avait en effet pensé à retourner s'établir à Genève; en 1754, pendant un voyage qu'il y avait fait, il renonça à la foi catholique, embrassée, à seize ans, sous l'influence de madame de Warens, sans plus de conviction qu'il n'en apportait à sa nouvelle abjuration. « Honteux, dit-il, d'être exclus de mes droits de citoyen, par la profession d'un autre culte que celui de mes pères, je résolus de reprendre ouvertement ce dernier. Je pensais que l'Évangile était le même pour tous les chrétiens, et le fond du dogme n'étant différent qu'en ce qu'on se mêlait d'expliquer ce qu'on ne pouvait entendre, il appartenait, en chaque pays, au seul souverain de fixer et le culte et le dogme intelligible, et qu'il était, par conséquent, du devoir du citoyen d'admettre le dogme et de suivre le culte prescrit par la loi. » Étrange bizarrerie de l'esprit humain! les entraves de la civilisation oppriment Rousseau, et il veut imposer le joug de l'État à la conscience. L'homme naturel ne réfléchit pas, et ne discute pas sa religion; en cherchant à retrouver la notion effacée de la nature, le philosophe s'arrête en chemin aux principes du roi Louis XIV sur les libertés religieuses.

Madame d'Épinay avait offert une retraite à Rousseau dans sa petite maison de l'Ermitage. Ce fut là qu'il commença le roman de *la Nouvelle Héloïse*, achevé chez le maréchal de Montmorency, lorsque l'humeur susceptible et quineuse du philosophe eut justifié les prévisions malveillantes de Grimm : celui-ci avait dit naguère à madame d'Épinay : « Je ne vois de la part de Rousseau que de l'orgueil caché partout; vous lui rendez un fort mauvais service de lui donner l'habitation de l'Ermitage, mais vous vous en rendez un bien plus mauvais encore. La solitude achèvera de noircir son imagination, il verra tous ses amis injustes, ingrats, et vous toute la première, si vous refusez une seule fois d'être à ses ordres; il vous accusera de l'avoir sollicité de vivre auprès de vous et de l'avoir empêché de se rendre aux vœux de sa patrie. Je vois déjà le germe de ces accusations dans la tournure des lettres que vous m'avez montrées. »

Rousseau se brouilla avec madame d'Épinay, et peu après avec toute la coterie philosophique : Grimm, Helvétius, d'Holbach, Diderot; ses querelles avec ce dernier étaient déjà anciennes, elles avaient fait du

bruit. « Mon Dieu, disait avec étonnement le duc de Castries, partout où je vais, je n'entends parler que de ce Rousseau et de ce Diderot! conçoit-on cela? Des gens de rien, des gens qui n'ont pas de maison, qui sont logés à un troisième étage! En vérité, on ne peut pas se faire à ces choses-là! » La rupture était enfin complète, elle s'étendait à Grimm comme à Diderot. « Personne ne sait se mettre à ma place, écrivait Rousseau, et ne veut voir que je suis un être à part, qui n'a point le caractère, les maximes, les ressources des autres, et qu'il ne faut point juger sur leurs règles. »

Rousseau avait raison, il était un être à part, et les philosophes ne pouvaient lui pardonner son indépendance. Ses qualités comme ses défauts les froissaient également; sa *Lettre contre les spectacles* avait exaspéré Voltaire, le théâtre des Délices était en danger: « C'est contre votre Jean-Jacques que je suis le plus en colère, dit-il dans sa correspondance avec d'Alembert; il a écrit plusieurs lettres contre le scandale à des diacres de l'Église de Genève, à mon marchand de clous, à mon cordonnier. Cet archi-fou, qui aurait pu être quelque chose s'il s'était laissé conduire par vous, s'avise de faire bande à part; il écrit contre les spectacles après avoir fait une mauvaise comédie; il écrit contre la France qui le nourrit; il trouve quatre ou cinq douves pourries du tonneau de Diogène, il se met dedans pour aboyer; il abandonne ses amis; il m'écrit à moi la plus impertinente lettre que jamais fanatique ait griffonnée. Il m'écrit en propres mots: « Vous avez corrompu Genève pour prix de l'asile qu'il vous a donné; » comme si je me souciais d'adoucir les mœurs de Genève, comme si j'avais besoin d'un asile, comme si j'en avais pris un dans cette ville de prédicants sociniens, comme si j'avais quelque obligation à cette ville! »

Plus modéré et plus équitable que Voltaire, d'Alembert sentait le danger de la discorde dans le parti philosophique. En vain écrit-il au poète irrité: « Je viens à Jean-Jacques, non pas à Jean-Jacques Lefranc de Pompignan, qui pense être quelque chose, mais à Jean-Jacques Rousseau, qui pense être cynique et qui n'est qu'inconséquent et ridicule. Je veux qu'il vous ait écrit une lettre impertinente, je veux que vous et vos amis vous ayez à vous en plaindre; malgré tout cela je n'approuve pas que vous vous déclariez publiquement contre lui, comme vous faites, et je n'aurais sur cela qu'à vous répéter vos propres paroles: « Que deviendra le petit troupeau, s'il est divisé et dispersé? » Nous ne voyons point que ni Platon, ni Aristote, ni Sophocle, ni Euri-

pide aient écrit contre Diogène, quoique Diogène leur ait dit à tous des injures. Jean-Jacques est un malade de beaucoup d'esprit, et qui n'a d'esprit que quand il a la fièvre; il ne faut ni le guérir ni l'outrager. » Voltaire répondit avec un emportement hautain à ces sages conseils et les philosophes restèrent à jamais brouillés avec Rousseau.

Isolé désormais par les bonnes comme par les mauvaises tendances de sa nature et de ses écrits, Jean-Jacques restait seul en face de la coterie philosophique qu'il avait abandonnée, comme du clergé catholique ou protestant dont il offensait souvent les croyances. Il venait de publier *le Contrat social*, « l'Évangile¹ de la théorie de la souveraineté de l'État représentant la souveraineté du peuple. » Les gouvernants d'alors en avaient pressenti le danger; ils avaient compris vaguement quelles armes y pourraient chercher les instincts et les intérêts révolutionnaires; leur inquiétude et leur colère couvaient encore sourdement; le directeur de la librairie, M. de Malesherbes, était des amis et presque des disciples de Rousseau qu'il protégeait; il corrigeait lui-même les épreuves de l'*Émile*, que Rousseau venait d'achever. Le livre paraissait à peine, lorsque, le 8 juin 1762, Rousseau fut réveillé par un avis de la maréchale de Luxembourg: le Parlement avait ordonné que l'*Émile* serait brûlé et son auteur arrêté. Rousseau prit la fuite, comptant se réfugier à Genève. L'influence du gouvernement français l'y poursuivit; le grand conseil condamna l'*Émile*. Un seul exemplaire était arrivé à Genève: ce fut celui qui fut brûlé de la main du bourreau, neuf jours après l'exécution à Paris, en place de Grève. « On a battu *le Contrat social* sur le dos de l'*Émile*, » disait-on à Genève. « C'est à l'instigation de M. de Voltaire qu'on a vengé contre moi la cause de Dieu, » assurait Jean-Jacques.

Rousseau signait témérement ses livres; Voltaire était plus prudent. Un jour, mis en prison pour des vers qui n'étaient pas de lui, il avait pris le parti de renier impudemment la paternité de ses ouvrages: « Il ne faut jamais rien donner sous son nom, écrivait-il à Helvétius, je n'ai même pas fait *la Pucelle*. Maître Joly de Fleury aura beau faire un réquisitoire, je lui dirai qu'il est un calomniateur, que c'est lui qui a fait *la Pucelle*, qu'il veut mettre méchamment sur mon compte. »

Genève refusait un asile au philosophe proscrit; il fut instruit des intentions hostiles des *magnifiques seigneurs* de Berne. Neuchâtel et la

¹ M. Saint-Marc Girardin, *Jean-Jacques Rousseau*.

protection du roi de Prusse lui restaient seuls ; il s'y réfugia. Reçu à bras ouverts par le gouverneur, mylord Maréchal, il écrivit de là au premier syndic Favre une lettre par laquelle il abdiquait ses droits de bourgeoisie et de cité dans la ville de Genève : « Je n'ai rien oublié, disait-il, pour me faire aimer de mes compatriotes ; on ne saurait plus mal réussir. Je veux leur complaire jusque dans leur haine ; le dernier sacrifice qui me reste à faire est celui d'un nom qui me fut cher. »

Une certaine émotion régnait cependant à Genève ; Rousseau y avait des partisans. Le succès de *l'Émile* avait été immense à Paris et devait exercer une sérieuse influence sur l'éducation de toute une génération. « Il est bon, écrivait Voltaire, que les frères sachent qu'hier six cents personnes vinrent, pour la troisième fois, protester en faveur de Jean-Jacques contre le Conseil de Genève, qui a osé condamner *le Vicaire savoyard*. » Les magistrats genevois crurent utile de défendre leurs actes ; les *Lettres écrites de la campagne*, publiées dans ce but, étaient l'œuvre du procureur général Robert Tronchin. Rousseau y répondit par les *Lettres de la montagne*, avec une ardente éloquence mêlée d'ironie. Il poursuit de ses traits Voltaire, qu'il accusait avec une exagération malade d'être l'auteur de tous ses malheurs : « Ces messieurs du grand Conseil voient si souvent M. de Voltaire, dit-il, comment ne leur a-t-il point inspiré cet esprit de tolérance qu'il prêche sans cesse, et dont il a quelquefois besoin ? S'ils l'eussent un peu consulté sur cette affaire, il me paraît qu'il eût pu leur parler à peu près ainsi : Messieurs, ce ne sont point les raisonneurs qui font du mal ; la philosophie peut aller son train sans risque ; le peuple ne l'entend pas ou la laisse dire, et lui rend tout le dédain qu'elle a pour lui. Je ne raisonne pas, moi, mais d'autres raisonnent, quel mal en arrive-t-il ? Nous avons arrangé que mon grand crédit à la cour et ma toute-puissance prétendue vous serviraient de prétexte pour laisser courir en paix les jeux badins de mes vieux ans ; cela est bon, mais ne brûlez pas pour cela des écrits plus graves, car alors ce serait trop choquant.

« J'ai tant prêché la tolérance ! Il ne faut pas toujours l'exiger des autres et n'en jamais user avec eux. Ce pauvre homme croit en Dieu, passons-lui cela, il ne fera pas secte ; il est ennuyeux, tous les raisonneurs le sont. Si l'on brûlait tous les livres ennuyeux, il faudrait faire un bûcher du pays. Croyez-moi, laissons raisonner ceux qui nous laissent plaisanter ; ne brûlons ni gens ni livres et restons en paix, c'est mon avis. — Voilà selon moi ce qu'aurait pu dire d'un meilleur

ton M. de Voltaire, et ce n'eût pas été là, ce me semble, le plus mauvais conseil qu'il aurait donné. »

Mylord Maréchal avait quitté Neuchâtel; Rousseau ne s'y sentait plus en sûreté; il voulut se fixer dans l'île Saint-Pierre, au milieu du lac de Biemme. Un ordre du sénat bernois l'obligea bientôt d'en sortir, « sous vingt-quatre heures, et avec défense d'y jamais rentrer sous les plus grièves peines. » Rousseau traversa Paris et se réfugia en Angleterre, où l'appelait l'amitié de l'historien Hume. Ce fut là qu'il commença d'écrire ses *Confessions*.

Déjà la raison du malheureux philosophe, parfois obscurcie par la violence de ses émotions, commençait à s'ébranler profondément; il se crut victime d'une conspiration immense à la tête de laquelle se trouvait son ami Hume. Celui-ci s'emporta, il écrivit au baron d'Holbach : « Mon cher baron, Rousseau est un scélérat. » Rousseau était déjà fou.

Il rentra en France; le prince de Conti, fidèle à ses affections philosophiques, l'établit au château de Trye, près de Gisors. De là il revint à Paris, toujours persécuté, disait-il, par des ennemis invisibles. Retiré enfin dans le pavillon d'Ermenonville que lui avait offert M. de Girardin, il y mourut à soixante-six ans, accablé plus encore par ses malheurs imaginaires que par les sérieuses tristesses et les amères déceptions de sa vie. La disproportion entre l'esprit et le caractère, entre l'immense orgueil et la faiblesse passionnée de l'âme, avaient peu à peu aliéné ses amis et lassé l'admiration de ses contemporains. Par ses écrits, Rousseau a plus agi sur la postérité que sur son temps : sa personne avait cessé de faire tort à son génie.

Il appartenait d'ailleurs et d'avance aux temps nouveaux; par l'effort inquiet de sa pensée, comme par ses tendances morales et politiques, il n'était plus du dix-huitième siècle proprement dit, bien que la plupart des philosophes lui eussent survécu; son œuvre n'avait pas été leur œuvre, leur monde ne fut jamais le sien. Il avait tenté une réaction généreuse, mais impossible au fond et dans la réalité des choses. L'empreinte de son éducation première ne s'était jamais complètement effacée : il croyait en Dieu, il avait été nourri de l'Évangile dans son enfance, il admirait la morale et la vie de Jésus-Christ; mais il s'arrêtait aux limites de l'adoration et de la soumission. « L'esprit de Jean-Jacques Rousseau habite le monde moral, mais non pas l'autre qui est au-dessus, » a dit M. Joubert, dans ses *Pensées*. Les armes étaient insuffisantes et le champion trop faible pour la lutte; l'esprit du monde

moral était vaincu d'avance. Contre l'incrédulité systématique qui envahissait de plus en plus le dix-huitième siècle, la foi chrétienne seule, avec toutes ses forces, pouvait combattre et triompher. Mais la foi chrétienne était obscurcie et affaiblie, elle s'attachait aux agrès du vaisseau au lieu d'en défendre la puissante structure; le flot montait cependant, et les digues se rompaient l'une après l'autre. La foi religieuse du Vicaire savoyard, incomplète et inconséquente, telle qu'elle est proclamée dans l'*Émile*, et le sincère amour de la nature retrouvé par Rousseau dans sa solitude, restaient impuissants pour diriger les âmes et pour régler les vies.

« Ce qui manquait au dix-huitième siècle¹, ce qu'il y avait de superficiel dans ses idées et de décadence dans ses mœurs, d'insensé dans ses prétentions et de vain dans sa puissance créatrice, l'expérience l'a révélé avec éclat; nous l'avons appris à nos dépens. Nous savons, nous sentons le mal que nous a légué cette époque mémorable. Elle a prêché le doute, l'égoïsme, le matérialisme. Elle a touché d'une main impure et flétri pour quelque temps de nobles et beaux côtés de la nature humaine. Mais si le dix-huitième siècle n'eût fait que cela, si tel eût été seulement son principal caractère, croit-on qu'il eût amené à sa suite tant et de si grandes choses, qu'il eût à ce point remué le monde? Il était bien supérieur à tous ses sceptiques, à tous ses cyniques. Que dis-je, supérieur? Il leur était essentiellement contraire et leur donnait un continuel démenti. En dépit de la faiblesse de ses mœurs, de la frivolité de ses formes, de la sécheresse de telle ou telle doctrine, en dépit de sa tendance critique et destructive, c'était un siècle ardent et sincère, un siècle de foi et de désintéressement. Il avait foi dans la vérité, car il a réclamé pour elle le droit de régner en ce monde. Il avait foi dans l'humanité, car il lui a reconnu le droit de se perfectionner et il a voulu qu'elle l'exerçât sans entrave. Il s'est abusé, égaré dans cette double confiance, il a tenté bien au delà de son droit et de sa force; il a mal jugé la nature morale de l'homme et les conditions de l'état social. Ses idées comme ses œuvres ont contracté la souillure de ses vues. Mais, cela convenu, la pensée originale, dominante du dix-huitième siècle, la croyance que l'homme, la vérité et la société sont faits l'un pour l'autre, dignes l'un de l'autre et appelés à s'unir, cette juste et salutaire croyance s'élève et surmonte toute son

¹ M. Guizot, *Mélanges biographiques (Madame la comtesse de Rumford)*.

histoire. Le premier, il l'a proclamée et a voulu la réaliser. De là sa puissance et sa popularité sur toute la face de la terre.

« De là aussi, pour descendre des grandes choses aux petites, et de la destinée des hommes à celles des salons, de là la séduction de cette époque et l'agrément qu'elle répandait sur la vie sociale. Jamais on n'avait vu toutes les conditions, toutes les classes qui forment l'élite d'un grand peuple, quelque diverses qu'elles eussent été dans leur histoire et fussent encore par leurs intérêts, oublier ainsi leur passé, leur personnalité, se rapprocher, s'unir au sein des mœurs les plus douces, et uniquement occupées de se plaire, de jouir et d'espérer ensemble pendant cinquante ans qui devaient finir entre elles par les plus terribles combats. »

A la mort du roi Louis XV, en 1774, les jouissances faciles, le charme paisible et brillant de la société mondaine et philosophique touchaient à leur terme ; le temps des réalités sévères approchait à grands pas.





CHAPITRE LVI

LOUIS XVI. — MINISTÈRE DE M. TURGOT
— 1774-1776 —

Louis XV était mort; la France respirait; elle était lasse de la faiblesse comme des désordres du roi qui lui avait désappris le respect, et elle se tournait avec une joyeuse espérance vers son successeur, à peine âgé de vingt ans, sérieusement et sévèrement élevé, inconnu encore, mais déjà aimé et impatientement attendu par son peuple. « Il faut l'appeler Louis le Désiré, » disait-on dans les rues avant que l'agonie de Louis XV eût porté sur le trône son petit-fils. Le sentiment d'effroi qui avait saisi le jeune roi était plus prophétique que la joie de la nation. A la nouvelle que Louis XV venait de pousser le dernier soupir entre les bras de ses pieuses filles, Louis XVI et Marie-Antoinette se jetèrent tous deux à genoux en s'écriant : « Mon Dieu, protégez-nous, dirigez-nous, nous sommes trop jeunes. »

La jeunesse du monarque n'effrayait pas le pays, lui-même partout animé et excité par un souffle de jeunesse. On se félicitait d'échapper

aux embarras bien connus d'une régence ; l'inexpérience naïve du roi ouvrait d'ailleurs un vaste champ aux espérances les plus contradictoires. Les philosophes comptaient s'emparer de l'esprit d'un souverain jeune, bon, et qu'on disait préoccupé du bonheur de ses peuples ; le clergé et les jésuites eux-mêmes attendaient tout de la pieuse éducation du jeune prince ; les anciens parlements mutilés, écrasés, commençaient à relever la tête, tandis que les économistes préparaient déjà leurs projets les plus hardis. Comme la littérature, les arts avaient devancé dans la voie nouvelle les politiques et les magistrats. M. Turgot et M. de Malesherbes n'avaient pas encore porté leurs mains entreprenantes sur l'antique édifice de l'administration française, et déjà la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique avaient secoué les entraves du passé. Les grâces de convention de Vanloo, de Watteau, de Boucher, de Fragonard, avaient fait place à une école plus sévère. Greuze mettait sur la toile les personnages et les idées du *Drame naturel* de Diderot ; mais Vien secondait, en France, les efforts de Winkelman et de Raphaël Mengs, en Italie ; il ramenait ses élèves à l'étude de l'art antique : il avait formé Regnault, Vincent, Ménageot, Louis David enfin, destiné à devenir le chef de l'école moderne ; Julien, Houdon, le dernier des Coustou, suivaient la même voie dans la sculpture ; Soufflot, déjà vieux, voyait achever la construction de l'église de Sainte-Geneviève, consacrée par Louis XV au souvenir de sa guérison à Metz, et destinée, par la majestueuse simplicité de ses lignes, au douteux honneur de devenir le Panthéon révolutionnaire ; Servandoni était mort depuis peu, laissant à l'église Saint-Sulpice le soin de conserver son souvenir ; partout s'élevaient des hôtels charmants imités des palais de Rome. Les peintres, les sculpteurs et les architectes français suffisaient à notre gloire ; seuls Grétry et Monsigny soutenaient l'honneur de cette musique française attaquée par Grimm et par Jean-Jacques Rousseau ; mais c'était à Paris que se continuait la grande querelle des Italiens et des Allemands : Piccini et Gluck se partageaient la société, où leur rivalité excitait des passions violentes. Partout, et sur toutes les questions, le mouvement des esprits se ranimait avec une ardeur nouvelle ; la France marchait vers la région des orages, aveuglément confiante et joyeuse ; l'air semblait plus pur depuis que madame du Barry avait été envoyée dans un couvent par l'un des premiers ordres du jeune Louis XVI.

Les esprits prévoyants s'inquiétaient déjà cependant ; à peine monté



L'ÉGLISE DE SAINTE-GENEVIÈVE

sur le trône, le roi avait appelé auprès de lui, comme son ministre, M. de Maurepas, naguère exilé par Louis XV, en 1749, sous l'accusation d'avoir toléré, sinon écrit lui-même, des chansons irrespectueuses pour madame de Pompadour. « Le premier jour, j'étais piqué, disait le ministre disgracié ; le second, j'étais consolé. »

Petit-fils du chancelier de Pontchartrain, pourvu à quatorze ans, par Louis XIV, de la survivance du ministère de la marine, qu'avait administré son père, M. de Maurepas avait traversé frivolement et doucement la vie ; par la mauvaise comme par la bonne fortune, il aimait la cour ; lorsqu'il y fut rappelé, à soixante-treize ans, par les conseils de madame Adélaïde, tante du roi, et des ducs d'Aiguillon et de la Vrillière, tous deux ministres et ses parents, il se promit de ne la plus quitter. En arrivant à Versailles, il prononça le mot de « premier ministre » ; — Je ne veux pas, » dit brusquement le roi. « Eh bien ! reprit M. de Maurepas, ce sera donc pour apprendre à Votre Majesté à s'en passer. » Personne cependant ne travaillait avec Louis XVI sans qu'il fût présent, et son adresse sut éloigner ou diminuer l'influence des princesses comme de la reine. Marie-Antoinette avait insisté pour le rappel de M. de Choiseul, qui l'avait mariée, et qui était resté fidèle à l'alliance autrichienne. Le roi s'y était refusé avec colère. Les sinistres accusations qui avaient couru naguère sur les causes de la mort du dauphin n'avaient jamais été oubliées par son fils.

Habile, malgré sa légèreté incurable, M. de Maurepas sacrifia bientôt le duc d'Aiguillon au ressentiment de la reine ; les gens attachés à la vieille cour accusaient celle-ci de mépriser l'étiquette ; on racontait qu'elle avait ri en recevant les révérences de deuil des femmes âgées embéguinées dans leurs coiffes ; déjà circulaient dans le public des chansons amères :

Petite reine de vingt ans,
 Vous qui traitez si mal les gens,
 Vous repasserez la barrière.....

Le duc d'Aiguillon, toujours l'ennemi des Choiseul et de la maison d'Autriche, avait prêté son appui aux murmures ; Marie-Antoinette s'irrita, et servit à son tour la méfiance populaire pour les derniers ministres de Louis XV ; à la place du duc d'Aiguillon, qui occupait à la fois le ministère de la guerre et celui des affaires étrangères, le comte du Muy et le comte de Vergennes furent appelés au pouvoir. Quelques semaines plus tard, l'obscur ministre de la marine, M. de Boynes, cé-

dait sa place à l'intendant de la généralité de Limoges, M. Turgot.

Anne-Robert-Jacques Turgot, né à Paris le 10 mai 1727, était déjà connu et partout estimé, lorsque M. de Maurepas l'appela au ministère, sur l'avis, dit-on, de sa femme, qu'il consultait en toute occasion. Il appartenait à une famille ancienne et considérable qui l'avait destiné à l'Église. Élevé au collège Louis-le-Grand, il dissipait si promptement l'argent de sa pension, que ses parents s'en inquiétèrent; ils apprirent bientôt que le jeune homme partageait tout ce qu'il recevait entre des élèves externes trop pauvres pour acheter des livres.

Cette noble préoccupation des besoins des autres, comme les rares facultés de son intelligence, avaient valu au jeune Turgot des amis dévoués. Il inclinait déjà vers la philosophie, et il annonça à ses condisciples l'intention de renoncer à l'état ecclésiastique; il était prier de Sorbonne; la plupart le désapprouvèrent: « Tu n'es qu'un cadet de Normandie, lui disaient-ils, et, par conséquent, tu es pauvre. Tu es assuré d'avoir d'excellentes abbayes et d'être évêque de bonne heure. Alors tu pourras réaliser tes beaux rêves d'administration et devenir homme d'État à ton loisir, en faisant toute sorte de bien à ton diocèse. Il ne tient qu'à toi de te rendre utile à ton pays, d'acquérir une haute réputation, peut-être de te frayer le chemin au ministère; si tu entres dans la magistrature comme tu le désires, tu romps la planche qui est sous tes pieds, tu seras borné à juger des procès, et tu épuieras ton génie, qui est propre aux plus importantes affaires publiques. — Je vous aime beaucoup, mes chers amis, répondit M. Turgot, mais je ne conçois pas entièrement comment vous êtes faits. Quant à moi, il me serait impossible de me dévouer à porter toute ma vie un masque sur le visage. » Il devint conseiller-substitut du procureur général, et bientôt conseiller au Parlement, le 30 décembre 1752. Maître des requêtes en 1753, il consentit à siéger dans la chambre royale, lorsque le Parlement suspendit l'administration de la justice: « La cour, disait-il, excède ses pouvoirs. » L'équité l'engageait ainsi au service du gouvernement absolu. Il redoutait d'ailleurs l'esprit de corps, qu'il trouvait étroit et intolérant: « Lorsque vous dites *Nous*, répétait-il souvent, ne soyez pas surpris que le public réponde *Vous*. »

Intimement lié avec les magistrats et les économistes les plus estimés, comme MM. Trudaine, Quesnay et Gournay, en même temps qu'il écrivait dans l'*Encyclopédie*, constamment occupé de travaux utiles, Turgot n'avait pas encore trente-cinq ans lorsqu'il fut nommé intendant

de la généralité de Limoges. Là, les rares facultés de son esprit et son sincère amour du bien trouvèrent leur champ naturel ; le pays était pauvre, accablé par les impôts, mal percé par des routes mal entretenues, habité par une population ignorante, violemment hostile au recrutement des milices. Il encouragea l'agriculture, répartit plus équitablement les tailles, améliora les routes anciennes et en construisit de nouvelles, abolit les corvées, pourvut aux besoins des malheureux pendant les disettes de 1770 et 1771, et refusa successivement l'intendance de Rouen, celle de Lyon et celle de Bordeaux, afin de pouvoir accomplir à Limoges les entreprises utiles qu'il avait commencées. Ce fut dans cette généralité, qui lui était devenue chère, que vint le chercher le souvenir de l'abbé de Véry, son ami d'enfance, intimement lié avec madame de Maurepas. A peine était-il installé au département de la marine, et commençait-il à nourrir de vastes projets, lorsque les derniers ministres de Louis XV succombèrent enfin sous la haine publique ; à la place de l'abbé Terray, M. Turgot devint contrôleur général.

Les vieux parlementaires triomphaient ; en même temps que l'abbé Terray, le chancelier Maupeou fut disgracié, et le système judiciaire qu'il avait fondé tomba avec lui. Impopulaire dès son origine, le Parlement Maupeou était resté, aux yeux de la nation, l'image du pouvoir absolu corrompu et corrupteur. Le procès de Beaumarchais avec le conseiller Goëzman avait contribué à le décrier, grâce au bruit qu'en avait su faire l'habile pamphlétaire ; les familles des anciens magistrats étaient puissantes, nombreuses, considérées, elles pesaient sur l'opinion publique ; M. de Maurepas se décida à rétracter la dernière tentative absolutiste du règne de Louis XV ; son premier soin fut d'envoyer redemander les sceaux au chancelier Maupeou. « Je sais ce que vous venez m'annoncer, dit celui-ci au duc de la Vrillière, habituellement chargé de cette pénible mission, mais je suis et je serai toujours chancelier de France, » et il resta assis en parlant au ministre, selon le privilège de sa charge. Il remit au duc la cassette des sceaux, que celui-ci devait porter sur-le-champ à M. de Miromesnil. « J'avais fait gagner au roi un grand procès, dit Maupeou ; il veut remettre en question ce qui était décidé, il en est le maître. » Toujours imperturbable et hautain, il se retira dans sa terre de Thuit, près des Andelys, où il écrivit un mémoire justificatif de son ministère, qu'il fit remettre au roi, sans chercher jamais à rentrer à la cour ou dans Paris ; il mourut

à la campagne, au début des orages révolutionnaires, le 29 juillet 1792, comme il venait de faire à l'État un don patriotique de 800,000 livres. Au moment où la population de Paris le brûlait en effigie dans les rues en compagnie de l'abbé Terray, lorsqu'il vit les parlementaires rappelés, l'œuvre de toute sa vie détruite, il répétait avec son sang-froid accoutumé : « Si le roi veut perdre sa couronne, il en est le maître. »

L'abbé Terray avait été moins fier, et fut traité plus durement. En vain, il avait cherché à éblouir le jeune roi par des mémoires habilement préparés : « Je ne puis plus, disait-il, ajouter à la recette, que j'ai augmentée de 60 millions; je ne puis plus retrancher sur la dette, que j'ai réduite de 20 millions... A vous, sire, de soulager vos peuples en réduisant les dépenses. Cet ouvrage, digne de votre sensibilité, vous était réservé. » On fit restituer par l'abbé Terray près de 900,000 livres au trésor public. Reconnu par la foule comme il passait un bac sur la Seine, il échappa avec peine aux mains de ceux qui voulaient le jeter à l'eau.

Le contraste était grand entre l'habileté cauteleuse et sans scrupule du contrôleur général disgracié et le complet désintéressement, les grandes vues et le noble désir du bien qui animaient son successeur. Après sa première entrevue avec le roi, à Compiègne, M. Turgot écrivit à Louis XVI : « Votre Majesté a bien voulu m'autoriser à remettre sous ses yeux l'engagement qu'Elle a pris avec Elle-même de me soutenir dans l'exécution des plans d'économie qui sont en tout temps, et aujourd'hui plus que jamais, d'une nécessité indispensable. Je me borne en ce moment, sire, à vous rappeler ces trois paroles :

« Point de banqueroutes,

« Point d'augmentations d'impôts,

« Point d'emprunts.

« Point de banqueroute, ni avouée, ni masquée par des réductions forcées.

« Point d'augmentation d'impôts; la raison en est dans la situation de vos peuples, et encore plus dans le cœur de Votre Majesté.

« Points d'emprunts, parce que tout emprunt diminue toujours le revenu libre; il nécessite, au bout de quelque temps, ou la banqueroute ou l'augmentation des impositions... Votre Majesté n'oubliera pas qu'en recevant la charge de contrôleur général, j'ai senti tout le prix de la confiance dont Elle m'honore... mais, en même temps, j'ai senti tout le danger auquel je m'exposais. J'ai prévu que je serais seul

à combattre contre les abus de tout genre, contre les efforts de ceux qui gagnent à ces abus, contre la foule des préjugés qui s'opposent à toute réforme, et qui sont un moyen si puissant dans les mains des gens intéressés à éterniser le désordre. Je serai craint, haï même de la plus grande partie de la cour, de tout ce qui sollicite des grâces... Ce peuple auquel je me serai sacrifié est si aisé à tromper, que peut-être j'encourrai sa haine par les mesures mêmes que je prendrai pour le défendre contre la vexation. Je serai calomnié, et peut-être avec assez de vraisemblance pour m'ôter la confiance de Votre Majesté... Elle se souviendra que c'est sur la foi de ses promesses que je me charge d'un fardeau peut-être au-dessus de mes forces, que c'est à Elle personnellement, à l'homme honnête, à l'homme juste et bon plutôt qu'au roi que je m'abandonne. »

Ce fut l'honneur de Louis XVI que les hommes vertueux qui le servirent, souvent avec tristesse et sans rien espérer de leurs efforts, conservèrent toujours leur confiance dans ses intentions : « Il est bien encourageant, écrivait M. Turgot à l'un de ses amis, d'avoir à servir un roi qui est véritablement homme honnête et voulant le bien. » Le fardeau des réformes nécessaires était au-dessus des forces du ministre comme du souverain ; la violence des courants contraires allait bientôt paralyser leurs sincères efforts et leurs généreuses espérances.

M. Turgot se mit aussitôt à l'œuvre. En gouvernant sa généralité de Limoges, il avait mûri des plans nombreux et formé de vastes théories. Il appartenait à son temps et à l'école des philosophes par son mépris pour la tradition et pour l'histoire ; c'était aux droits naturels seuls, aux besoins innés et primitifs de l'humanité, qu'il faisait remonter tous ses principes, et qu'il demandait une base pour toutes ses tentatives. « Les droits des hommes réunis ne sont point fondés sur leur histoire, mais sur leur nature, » dit le *Mémoire au Roi sur les municipalités*, préparé sous les yeux de Turgot. Déjà il ne cherchait plus à réformer l'ancienne France ; il voulait une France nouvelle. « Avant dix ans, disait-il, la nation ne sera plus reconnaissable, grâce aux lumières. Ce chaos aura pris une forme distincte. Votre Majesté aura un peuple tout neuf, et le premier des peuples. » Erreur profonde, qui fut celle de la Révolution tout entière, et dont les suites eussent été irréparablement funestes, si l'instinct puissant de la conservation et du respect naturel pour le passé n'avaient maintenu entre le régime qui s'écroulait et

l'édifice nouveau des liens plus forts et plus nombreux que ne le avaient leurs amis comme leurs ennemis.

Deux principes fondamentaux réglaient le système financier de M. Turgot, l'économie dans les dépenses et la liberté dans le commerce; partout il poursuivait les abus, abolissant les charges et les pensions inutiles, exigeant de l'administration tout entière la sévère probité dont il donnait l'exemple. Louis XVI l'appuyait alors consciencieusement dans toutes ses réformes; on en riait dans le public. « Le roi, disait-on, se croyant un abus, ne voudra plus l'être. » En même temps, un arrêt du 13 septembre 1774 rétablissait à l'intérieur la liberté du commerce des grains, suspendue par l'abbé Terray, et l'édit du mois d'avril 1776 fondait la liberté du commerce des vins. « C'est par le commerce seul, et par le commerce libre, que l'inégalité des récoltes peut être corrigée, » disait le ministre dans le préambule de son arrêt. « Je viens de lire le chef-d'œuvre de M. Turgot, écrivait Voltaire à d'Alembert; il me semble que voilà de nouveaux cieux et une nouvelle terre. » C'était pour ses innovations financières que le contrôleur général redoutait surtout le retour de l'ancien Parlement, dont il se voyait chaque jour menacé. « Je crains l'opposition du Parlement, » disait-il au roi. « Ne craignez rien, repartit vivement Louis XVI, je vous soutiendrai, » et, passant par-dessus les objections du plus politique des ministres, il céda à M. de Maurepas, qui céda à l'opinion publique. Le 12 novembre 1774, l'ancien Parlement fut solennellement rétabli.

Le Roi parut au lit de justice, les princes et les ducs et pairs étaient présents; les magistrats furent introduits: « Le roi, mon aïeul, dit Louis XVI, forcé par votre résistance à ses ordres réitérés, a fait ce que le maintien de son autorité et l'obligation de rendre la justice à ses peuples exigeaient de sa sagesse. Je vous rappelle aujourd'hui à des fonctions que vous n'auriez jamais dû quitter. Sentez le prix de mes bontés, et ne les oubliez jamais. » En même temps, le garde des sceaux donna lecture d'un édit qui soumettait le Parlement rétabli à la même juridiction qui avait gouverné le Parlement Maupeou. Celui-ci était envoyé à Versailles pour y former un grand conseil.

Les paroles sévères couvrent mal les actions faibles; les magistrats rétablis murmurèrent des étroites limites imposées à leur autorité; le duc d'Orléans, le duc de Chartres, le prince de Conti appuyèrent leurs réclamations; en vain le roi y opposa quelque temps ses refus, les menaces firent bientôt place aux concessions, et les parlements partout

restitués, affaiblis devant l'opinion publique, mais plus que jamais entêtés et frondeurs, se trouvèrent libres d'entraver sans fruit la marche d'une administration chaque jour plus difficile. « Votre Parlement peut faire des barricades, avait dit dédaigneusement lord Chesterfield à Montesquieu, il n'élèvera jamais des barrières. »

M. Turgot poursuivait cependant ses travaux, préparant un projet pour l'équitable répartition de la taille, et son grand système d'une hiérarchie d'assemblées municipales commençant à la paroisse pour se résumer en une réunion générale des délégués de chaque province ; il menaçait, dans ses réformes, les privilèges de la noblesse et du clergé, et se préoccupait avec sollicitude de l'instruction du peuple, dont il voulait en même temps élever la condition et accroître le bien-être ; déjà des murmures circulaient contre lui, encore renfermés parmi les courtisans, lorsque la cherté du pain et la détresse qui s'ensuivit au printemps de 1775 fournirent un commode prétexte à ses adversaires. Jusqu'alors les attaques avaient été courtoises et purement théoriques. M. Necker, habile banquier genevois établi depuis longtemps à Paris, lié avec les philosophes, et tenant d'ailleurs une grande maison, avait apporté au contrôleur général un travail qu'il venait d'achever sur le commerce des grains ; il ne partageait pas sur beaucoup de points les opinions de M. Turgot. « Veuillez vérifier par vous-même, dit le banquier au ministre, si le livre peut être publié sans inconvénient pour le gouvernement. » M. Turgot était fier et parfois rude : « Publiez, monsieur, publiez, dit-il sans tendre la main pour recevoir le manuscrit, le public jugera. » M. Necker, piqué, publia son livre ; la vogue en fut immense ; d'autres pamphlets plus violents et moins sérieux avaient déjà paru ; au même moment, une émeute qui semblait combinée et soumise à une certaine direction, éclata sur plusieurs points de la France. Des hommes ivres criaient sur toutes les places publiques : « Du pain ! du pain à bon marché ! »

La Bourgogne était, de tout temps, remuante et facile à s'émouvoir. Ce fut à Dijon que débuta l'insurrection ; le 20 avril, les paysans se portèrent sur la ville et fracassèrent les meubles d'un conseiller au Parlement Maupeou, accusé de monopole ; ils se répandaient déjà dans les rues, exaspérés par la cruelle réponse du gouverneur de la ville, M. de La Tour du Pin : « Vous demandez à manger ? allez brouter l'herbe, elle commence à pousser. » Les bourgeois tremblaient dans leurs maisons ; l'évêque se jeta au-devant des furieux, et parvint à les

calmer par ses exhortations. L'agitation avait gagné Pontoise ; l'émeute y éclata le 1^{er} mai, le marché fut pillé ; le 2, à Versailles, un rassemblement se forma sous le balcon du château. Partout des bandits de sinistre apparence se trouvaient mêlés à la foule, excitant ses passions et la poussant aux actes de violence ; les mêmes hommes, ceux qu'on n'aperçoit qu'aux sombres jours, parcouraient en même temps la Brie, le Soissonnais, le Vexin, la Haute-Normandie ; déjà des granges avaient été incendiées et des blés jetés à la rivière ; on déchirait les sacs de farine jusque sous les yeux du roi, à Versailles. Ému, troublé, il promit à la multitude que le pain serait désormais taxé à deux sous ; les émeutiers coururent sur Paris.

M. Turgot était au lit depuis plusieurs mois, accablé par la goutte ; les boutiques des boulangers étaient déjà pillées à Paris ; les insurgés étaient entrés à la même heure par plusieurs portes mal gardées ; seule une boulangerie, dont le maître avait eu la précaution de placer sur sa porte un écriteau *boutique à louer*, avait échappé aux furieux. Le contrôleur général se fit mettre en voiture et se rendit à Versailles ; sur son conseil, le roi retira son imprudente concession ; le prix courant du pain fut maintenu : « Ne tirez pas sur eux, » insistait Louis XVI. Le lieutenant de police Lenoir s'était montré faible et peu efficace ; le maréchal de Biron fut chargé de la répression de l'émeute. Il fit occuper les places et les carrefours ; des factionnaires furent placés à la porte des boulangers ; on obligea de cuire ceux qui s'étaient cachés. Les droits d'octroi sur les grains étaient en même temps suspendus sur tous les marchés ; le blé baissait déjà ; lorsque les Parisiens sortirent de leurs maisons pour voir l'émeute, ils ne la trouvèrent plus. « Le général des farines a bien fait, » disaient les trembleurs en admirant les dispositions militaires du maréchal de Biron.

Le Parlement avait fait placarder un arrêt contre les attroupements, demandant en même temps au roi de faire baisser le prix du pain. L'effet en était déplorable ; le sévère arrêté du conseil fut affiché à côté de la déclaration du Parlement ; les magistrats furent convoqués à Versailles. La poursuite des délits leur fut interdite ; elle était confiée à la justice prévôtale. « La marche des brigands semble être combinée, dit le garde des sceaux ; leurs approches sont annoncées ; des bruits publics indiquent le jour, l'heure, les lieux où ils doivent commettre leurs violences. Il semblerait qu'il y eût un plan formé pour désoler les campagnes, pour intercepter la navigation, pour empêcher le trans-

port des blés sur les grands chemins, afin de parvenir à affamer les grandes villes, et surtout la ville de Paris. » Le roi défendit en même temps toute remontrance. « Je compte, dit-il en congédiant la cour, que vous ne mettrez point d'obstacle ni de retardement aux mesures que j'ai prises, afin qu'il n'arrive pas de pareil événement pendant le temps de mon règne. »

Les troubles se calmaient partout, les négociants reprenaient courage ; M. Turgot avait envoyé sur-le-champ cinquante mille francs à un commerçant auquel les émeutiers avaient pris un bateau rempli de blé qu'ils avaient jeté dans la rivière ; deux des insurgés furent en même temps pendus à Paris à une potence de quarante pieds et une instruction fut adressée aux curés, chargés de la lire en chaire pour éclairer le peuple sur la folie des soulèvements et les conditions du commerce des grains : « Mon peuple, en connaissant les auteurs du trouble, les verra avec horreur, » disait la circulaire royale. Les auteurs du trouble sont restés inconnus ; jusqu'à son dernier jour, M. Turgot crut à l'existence d'un complot du prince de Conti, destiné à le renverser.

Les rigueurs étaient odieuses au roi ; il avait mal jugé de son propre caractère, lorsque, au début de son règne, il voulait se faire appeler *Louis le Sévère*. « N'avons-nous rien à nous reprocher dans ces dispositions ? » demandait-il sans cesse à M. Turgot, aussi consciencieux, mais plus résolu que son maître. Une amnistie précéda le sacre, qui devait avoir lieu à Reims, le 11 juin 1775.

Une grave question se posait au sujet du serment royal : le roi jurerait-il, comme la plupart de ses prédécesseurs, d'exterminer les hérétiques ? M. Turgot avait éveillé à ce sujet les scrupules de Louis XVI ; « la tolérance doit paraître utile en politique à un prince incrédule, disait-il, mais elle doit être regardée comme un devoir sacré à un prince religieux. » Son avis était chaudement appuyé par M. de Malesherbes, premier président de la cour des aides. Le roi perplexe consulta M. de Maurepas. « M. Turgot a raison, dit le ministre, mais il a trop d'audace. Ce qu'il propose pourrait à peine être tenté par un prince qui arriverait au trône dans un âge mûr et dans un temps tranquille. Ce n'est pas votre position. Les fanatiques sont plus à craindre que les hérétiques. Ceux-ci ont l'habitude de leur état actuel. Il vous sera toujours facile de ne point persécuter. Les vieilles formules, que tout le monde ignore, n'engagent plus à rien dans l'opinion. » Le roi

céda ; il ne changea rien à la forme du serment, et se borna à balbutier quelques paroles confuses. Au sacre du roi Louis XV, le peuple, naguère librement admis dans la cathédrale, en avait été exclu ; au couronnement de Louis XVI, l'officiant, le coadjuteur de Reims, omit la formule accoutumée, adressée à l'assemblée tout entière : « Voulez-vous ce roi pour votre roi ? » A cet insolent oubli devait bientôt répondre le sinistre écho de la souveraineté populaire. Le clergé, effrayé des tendances libérales de M. Turgot, réitéra ses appels au roi contre les libertés silencieusement accordées aux protestants. « Achevez, dit-il à Louis XVI, l'ouvrage que Louis le Grand avait entrepris et que Louis le Bien-Aimé avait continué. » Le roi répondit par des assurances vagues ; déjà MM. Turgot et de Malesherbes l'entretenaient d'un projet qui concédait aux protestants l'état civil.

M. de Malesherbes, en effet, secondait depuis quelques mois son ami dans la lourde tâche que celui-ci avait entreprise. Né à Paris, le 6 décembre 1721, fils du chancelier Guillaume de Lamoignon, et depuis vingt-trois ans premier président de la Cour des aides, Malesherbes avait constamment combattu en faveur du bon droit et de la saine liberté ; la popularité l'avait accompagné dans l'exil ; elle avait sans cesse grandi depuis l'avènement de Louis XVI, qui s'était empressé de le rappeler ; il venait de présenter au roi un remarquable mémoire sur la réforme du régime fiscal, lorsque M. Turgot proposa au roi de l'appeler au ministère à la place du duc de la Vrillière. M. de Maurepas n'y fit pas d'objection : « Il sera le lien du ministère, dit-il, parce qu'il a l'éloquence de la langue et du cœur. » « Soyez persuadé, écrivait mademoiselle de Lespinasse, que le bien se fera et se fera bien. Jamais, non jamais, deux hommes plus éclairés, plus désintéressés, plus vertueux, n'ont été réunis plus fortement pour un intérêt plus grand et plus élevé. » Le premier soin de M. de Malesherbes fut de protester contre les lettres de cachet, dont il voulait déférer l'application à un tribunal spécial ; il visita la Bastille, délivrant les prisonniers enfermés sur de simples soupçons. Déjà il avait osé conseiller au roi la convocation des États généraux. « En France, avait-il écrit à Louis XVI, la nation a toujours eu un sentiment profond de ses droits et de sa liberté. Nos maximes ont été plus d'une fois reconnues par nos rois ; ils se sont même glorifiés d'être les souverains d'un peuple libre. Cependant les articles de cette liberté n'ont jamais été rédigés, et la puissance réelle, la puissance des armes, qui, sous un gouvernement féodal, était dans

les mains des grands, a été totalement réunie à la puissance royale... Nous ne devons point vous le dissimuler, sire, le moyen le plus simple, le plus naturel, le plus conforme à la constitution de cette monarchie, serait d'entendre la nation elle-même assemblée, et personne ne doit avoir la lâcheté de vous tenir un autre langage ; personne ne doit vous laisser ignorer que le vœu unanime de la nation est d'obtenir des États généraux ou au moins des États provinciaux... Daignez songer, sire, que le jour où vous aurez accordé cette précieuse liberté à vos peuples, on pourra dire qu'il a été conclu un traité entre le roi et la nation contre les ministres et les magistrats : contre les ministres, s'il en est d'assez pervers pour vouloir vous cacher la vérité ; contre les magistrats, s'il en est jamais d'assez ambitieux pour prétendre avoir le droit exclusif de vous la dire. »

Le ministère presque tout entier était aux mains des réformateurs ; un désir sincère de faire le bien poussait le roi vers ceux qui lui promettaient le bonheur de ses peuples ; le maréchal de MUY avait succombé à une opération douloureuse : « Sire, avait-il dit à Louis XVI avant de se mettre entre les mains des chirurgiens, dans quinze jours je serai aux pieds de Votre Majesté ou auprès de votre auguste père. » Il avait succombé ; M. Turgot parla à M. de Maurepas du comte de Saint-Germain. « Proposez-le au roi, » dit le ministre, et il ajouta sa phrase favorite : « On peut en essayer. »

En fait de gouvernement, les essais sont souvent chose périlleuse. M. de Saint-Germain, né dans le Jura, en 1707, entré d'abord chez les jésuites, s'était voué ensuite au métier des armes ; il avait servi l'Électeur Palatin, Marie-Thérèse, l'Électeur de Bavière ; enrôlé enfin par le maréchal de Saxe, il s'était distingué sous ses ordres ; lieutenant général pendant la guerre de Sept Ans, il avait amené sa division à Rosbach plus vite que la plupart de ses collègues, il avait fui moins loin que les autres devant l'ennemi ; mais son caractère était difficile, ombrageux, exigeant ; il voyait partout des complots tramés pour le perdre : « On me persécute à feu et à sang, » disait-il. Il entra au service du Danemark ; revenu en France et pauvre, il vivait en Alsace dans la retraite ; ce fut là que vint le chercher l'appel du roi. Dans sa solitude, M. de Saint-Germain avait conçu mille projets de réforme ; il voulut les appliquer tous à la fois. Il ne faisait aucun cas des corps d'élite et les supprima pour la plupart, irritant ainsi tous les privilégiés. « M. de Saint-Germain, écrivait Frédéric II à Voltaire, avait de grands et beaux projets

très-avantageux à vos Welches ; mais tout le monde l'a traversé, parce que les réformes qu'il se proposait de faire auraient obligé à une exactitude qui leur répugnait, dix mille fainéants bien chamarrés, bien gaulonnés. » L'enthousiasme qu'avait excité le nouveau ministre de la guerre avait disparu parmi les officiers ; il perdit le cœur des soldats en voulant établir dans l'armée les châtimens corporels usités dans les armées allemandes où il avait servi. L'irritation fut si vive, que la tentative fut abandonnée. « En fait de sabre, dit un grenadier, je n'aime que le tranchant. » A la fois violent et faible, en dépit de son mérite sérieux et de sa vertu sincère, abandonnant souvent par embarras des résolutions sages, il échoua presque toujours dans ses entreprises ; les clameurs contre les réformateurs s'en accrurent ; les fautes de M. de Saint-Germain étaient imputées à M. Turgot.

C'était, en effet, contre celui-ci que portait la colère des courtisans et la jalousie croissante de M. de Maurepas. « Il y avait en France, » dit un pamphlet, intitulé *Le songe de M. de Maurepas*, attribué à Monsieur, frère du roi, « il y avait en France un homme gauche, épais, lourd, né avec plus de rudesse que de caractère, plus d'entêtement que de fermeté, d'impétuosité que de tact, charlatan d'administration ainsi que de vertu, fait pour décrier l'une, pour dégoûter de l'autre, du reste sauvage par amour-propre, timide par orgueil, aussi étranger aux hommes, qu'il n'avait jamais connus, qu'à la chose publique, qu'il avait toujours mal aperçue ; il s'appelait Turgot. C'était une de ces têtes demi-pensantes qui adoptaient toutes les visions, toutes les manies gigantesques. On le croyait profond, il était creux ; nuit et jour il rêvait *philosophie, liberté, égalité, produit net.* » « Il est trop fort pour moi, » disait souvent M. de Maurepas. « Il faut être enragé, écrivait Malesherbes, pour forcer en même temps la main au roi, à M. de Maurepas, à toute la cour et au Parlement. »

Peut-être l'entreprise était-elle au-dessus des forces humaines ; elle dépassait assurément celles de M. Turgot. Toujours occupé du bien public, il portait sa pensée sur tous les sujets, multipliant les arrêts utiles, quelquefois avec des espérances un peu chimériques. Il avait proposé au roi six édits ; deux étaient extrêmement importants ; le premier abolissait les jurandes et maîtrises parmi les ouvriers : « Le roi, disait le préambule, veut assurer à tous ses sujets, et surtout aux plus humbles, à ceux qui n'ont d'autre propriété que leur travail et leur industrie, la pleine et entière jouissance de leurs droits, et réformer,

en conséquence, les institutions qui portent atteinte à ces droits, et que n'ont pu légitimer, malgré leur ancienneté, le temps, l'opinion et les actes mêmes de l'autorité. » Le second édit remplaçait la corvée pour l'entretien des routes et des chemins par un impôt auquel tous les propriétaires étaient également soumis.

C'était le premier pas vers l'égalité de répartition de l'impôt ; l'explosion de l'inquiétude et de la colère des privilégiés fut grande ; elle se manifesta d'abord dans le conseil, par l'organe de M. de Miromesnil ; Turgot se leva vivement. « M. le garde des sceaux, dit-il, semble adopter le principe que, par la constitution de l'État, la noblesse doit être exempte de toute imposition. Cette idée paraîtra un paradoxe à la plus grande partie de la nation. Les roturiers sont certainement le plus grand nombre, et nous ne sommes plus au temps où leurs voix n'étaient pas comptées. » Le roi écoutait la discussion en silence. « Allons, s'écria-t-il brusquement, je vois qu'il n'y a ici que M. Turgot et moi qui aimions le peuple, » et il signa les édits.

Le Parlement était soulevé comme la noblesse ; les remontrances succédaient aux remontrances : « Le peuple de France, disait hardiment la cour, est taillable et corvéable à volonté, et c'est une partie de la constitution que le roi ne saurait changer. » Louis XVI convoqua le Parlement à Versailles, et fit enregistrer les édits en lit de justice. « C'est un lit de bienfaisance ! » s'écria Voltaire, admirateur passionné de M. Turgot.

Le contrôleur général triomphait, mais sa victoire était le signe précurseur de sa chute. Trop d'ennemis étaient ligués contre lui, irrités à la fois par les plus nobles qualités de son caractère et par les défauts naturels de ses manières. Possédé de l'amour « du beau idéal, de la rage de la perfection », M. Turgot avait voulu tout tenter, tout entreprendre, tout réformer d'un seul coup. Il combattait seul. M. de Malesherbes, inébranlable à la tête de la cour des aides, appuyé sur les traditions et l'esprit de corps de la magistrature, s'était montré faible comme ministre. « Je ne pouvais offrir au roi que de la droiture et de la bonhomie, disait-il lui-même, deux qualités insuffisantes pour faire un ministre, même médiocre. » Les courtisans, en effet, l'appelaient « le bonhomme ». « M. de Malesherbes doute de tout, écrivait madame du Deffand, M. Turgot ne doute de rien. » M. de Maurepas lui ayant fait, de propos délibéré, une querelle assez vive, Malesherbes envoya sa démission au roi ; celui-ci le pressait de la retirer : le ministre resta

inflexible. « Vous êtes plus heureux que moi, lui dit enfin Louis XVI, vous pouvez abdiquer. »

Longtemps le roi était demeuré fidèle à M. Turgot. « On peut en dire ce qu'on voudra, répétait-il avec une conviction sincère, mais c'est un honnête homme! » On employa, dit-on, auprès de lui des moyens infâmes; on lui montra des lettres fausses de M. Turgot, interceptées à la poste, et renfermant des jugements blessants pour Sa Majesté elle-même. Pour apaiser la jalousie de M. de Maurepas, Turgot avait renoncé au privilège qu'il possédait seul de travailler en tête-à-tête avec le roi. Abandonné aux adroites manœuvres de son vieux ministre, Louis XVI se détacha peu à peu de l'incommode réformateur contre lequel étaient ligüés tous ceux qui l'entouraient. La reine avait peu de goût pour M. Turgot, dont la sévère économie avait réduit les dépenses de sa maison; contre leur habitude, ses serviteurs affidés secondaient l'animosité de M. de Maurepas. « J'avoue que je ne suis pas fâchée de ces départs, » écrivait Marie-Antoinette à sa mère, après la chute de M. Turgot, « mais je ne m'en suis pas mêlée. » « Sire, avait écrit M. Turgot à Louis XVI, les monarques gouvernés par les courtisans n'ont à choisir qu'entre la destinée de Charles I^{er} et celle de Charles IX. » La froideur était croissante entre le roi et son ministre. Le 12 mai 1776, le contrôleur général entra dans le cabinet du roi; il venait l'entretenir d'un nouveau projet d'édit; l'exposé des motifs était, comme de coutume, un morceau choisi de philosophie politique. « Encore un mémoire! » fit le roi avec humeur. Il écouta cependant; quand le contrôleur général eut achevé: « Est-ce tout? demanda-t-il. — Oui, sire. — Tant mieux, » et il congédia le ministre. Quelques heures plus tard, M. Turgot recevait l'avis de son renvoi.

Il était à son bureau, rédigeant un arrêt important; il posa la plume. « Mon successeur achèvera, » dit-il avec calme, et comme M. de Maurepas lui témoignait hypocritement ses regrets: « Je me retire, dit M. Turgot, sans me reprocher ni faiblesse, ni fausseté, ni dissimulation. » Il écrivit au roi: « J'ai fait, sire, ce que j'ai cru de mon devoir, en vous exposant, avec une franchise sans réserve et sans exemple, les difficultés de la position où j'étais et ce que je pensais de la vôtre. Si je ne l'avais pas fait, je me serais cru coupable envers vous. Vous en avez sans doute jugé autrement, puisque vous m'avez retiré votre confiance; mais, quand je me serais trompé, vous ne pouvez pas, sire, ne point rendre justice au sentiment qui m'a conduit.



TURGOT RECEVANT SA DÉMISSION

« Tout mon désir, sire, est que vous puissiez toujours croire que j'avais mal vu et que je vous montrais des dangers chimériques. Je souhaite que le temps ne me justifie pas, et que votre règne soit aussi heureux et aussi tranquille, pour vous et pour vos peuples, qu'ils se le sont promis, d'après vos principes de justice et de bienfaisance. »

Souhais inutiles et démentis d'avance par les prévisions de M. Turgot lui-même. Il avait entrevu le danger et sondé quelques-uns des abîmes entr'ouverts sous les pas de la nation comme du roi ; il commit la noble erreur de croire à la puissance immédiate et suprême de la justice et de la raison. « Sire, disait-il à Louis XVI, vous devez gouverner, comme Dieu, par des lois générales. » Eût-il conservé plus longtemps le pouvoir, M. Turgot eût encore échoué dans ses desseins. La vie d'un homme était trop courte et la main d'un homme trop faible pour modifier le cours des événements, fruit lentement mûri par tant de siècles. Ce fut l'honneur de M. Turgot d'avoir discerné le mal, et d'avoir voulu y porter le véritable remède. Il se trompa souvent sur les moyens, plus encore sur les forces dont il disposait. Il eut ce bonheur de mourir bientôt, toujours triste et inquiet sur le sort de son pays, sans avoir été témoin des catastrophes qu'il avait prévues et des souffrances comme des ruines par lesquelles devait passer la France avant de toucher au port qu'il avait voulu lui ouvrir.

La joie des courtisans fut grande, à Versailles, lorsqu'on y apprit la chute de M. Turgot ; le public le regretta peu : l'inflexible rigueur de ses principes, que ne voilait jamais la grâce des manières, une certaine inquiétude des vues chimériques qu'on lui prêtait, lui avaient aliéné beaucoup de gens. Ses véritables amis étaient consternés. « Je me réjouissais naguère, disait l'abbé de Véry, de ce qu'on travaillait à réparer froidement un bel édifice que le temps avait endommagé. Désormais on verra tout au plus à réparer quelques-unes de ses crevasses. Je ne me livre plus à l'espoir de sa restauration ; je ne puis qu'en redouter la chute plus ou moins tardive. » « Oh ! quelle nouvelle j'apprends ! écrit Voltaire à d'Alembert ; la France eût été trop heureuse. Que deviendrons-nous ? Je suis atterré. Je ne vois plus que la mort devant moi, depuis que M. Turgot est hors de place. Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et sur le cœur. »

Quelques mois plus tard, M. de Saint-Germain se retirait à son tour, non plus en Alsace, mais à l'Arsenal, avec quarante mille livres de pension. La première, la grande tentative de réforme avait échoué.

« M. de Malesherbes a manqué de volonté pour rester au pouvoir, disait l'abbé de Véry, M. Turgot de *conciliabilité*, et M. de Maurepas d'âme pour suivre ses lumières. » « M. de Malesherbes, écrivait Condorcet, a, soit par goût, soit par défaut de rectitude dans l'esprit, un penchant pour les idées bizarres et paradoxales; il trouve, dans son esprit, des raisons sans nombre pour défendre le pour et le contre, et n'en trouve jamais aucune pour se décider. Particulier, il avait employé son éloquence à prouver au roi et aux ministres qu'il fallait s'occuper du bien de la nation; devenu ministre, il l'employa à prouver que ce bien était impossible. » « Je connais deux choses à la guerre, disait naguère M. de Saint-Germain avant de devenir ministre, obéir ou commander; mais, s'il s'agit de conseiller, je n'y entends rien. » Il conseilla mal, en effet; avec les intentions les plus droites, il ne sut ni commander ni se faire obéir. M. Turgot avait bien jugé du désordre des affaires, lorsqu'il écrivait au roi, le 30 avril, quinze jours avant sa disgrâce: « Sire, les Parlements sont déjà plus animés, plus audacieux, plus liés avec les cabales de la cour qu'ils ne l'étaient en 1770, après vingt ans d'entreprises et de succès. Les esprits sont mille fois plus échauffés sur toutes sortes de matières, et votre ministère est presque aussi divisé et aussi faible que celui de votre prédécesseur. Songez, sire, que, suivant le cours de la nature, vous avez cinquante ans à régner, et pensez au progrès que peut faire un désordre qui, en vingt ans, est parvenu au point où nous l'avons vu. »

Turgot et Malesherbes étaient tombés; ils avaient vainement cherché à faire triompher dans le gouvernement les principes les plus sains comme les plus modérés de la philosophie pure; au dedans une tentative nouvelle, à la fois plus hardie et plus pratique, allait bientôt ranimer momentanément les espérances des esprits libéraux; au dehors et dans un nouveau monde commençaient déjà des événements qui allaient donner à la France un regain de gloire, et au règne du roi Louis XVI un moment de légitime et brillant éclat.





CHAPITRE LVII

LOUIS XVI

LA FRANCE A L'EXTÉRIEUR. — GUERRE DE L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS

— 1775-1783 —

« Deux choses, grandes et difficiles, sont de devoir pour l'homme et peuvent faire sa gloire. Supporter le malheur et s'y résigner avec fermeté; croire au bien et s'y confier avec persévérance¹.

« Il y a un spectacle aussi beau et non moins salubre que celui d'un homme vertueux aux prises avec l'adversité: c'est le spectacle d'un homme vertueux à la tête d'une bonne cause et assurant son triomphe.

« Si jamais cause fut juste et eut droit au succès, c'est celle des colonies anglaises insurgées pour devenir les États-Unis d'Amérique.

« La résistance précéda pour elles l'insurrection.

« Leur résistance était fondée en droit historique et sur des faits, en droit rationnel et sur des idées.

¹ M. Guizot, *Washington*, Étude historique.

« C'est l'honneur de l'Angleterre d'avoir déposé dans le berceau de ses colonies le germe de leur liberté ; presque toutes, à leur fondation, reçurent des chartes qui conféraient aux colons les franchises de la mère-patrie.

« En même temps que des droits légaux, les colons avaient des croyances. Ce n'était pas seulement comme Anglais, mais comme chrétiens qu'ils voulaient être libres, et ils avaient leur foi encore plus à cœur que leurs chartes. Leurs droits n'auraient point péri quand les chartes leur auraient manqué. Par le seul élan de leur âme, soutenue de la grâce divine, ils les auraient puisés à une source supérieure et inaccessible à tout pouvoir humain, car ils nourrissaient des sentiments plus hauts que les institutions mêmes dont ils se montraient si jaloux.

« Tel était, dans les colonies anglaises, l'heureux état de l'homme et de la société, lorsque, par une arrogante agression, l'Angleterre entreprit de disposer, sans leur aveu, de leur fortune et de leur destinée. »

Le malaise dans les relations de la métropole avec ses colonies remontait loin, et le danger que courait l'Angleterre de voir ses grands établissements d'outre-mer se séparer d'elle, avait depuis longtemps frappé les yeux clairvoyants. « Les colonies sont comme les fruits qui ne tiennent à l'arbre que jusqu'à leur maturité, disait M. Turgot en 1750. Devenues suffisantes à elles-mêmes, elles font ce que fit Carthage, ce que fera un jour l'Amérique. » Ce fut dans la guerre entre l'Angleterre et la France, pour la possession du Canada, que les Américains essayèrent pour la première fois leurs forces.

L'alliance était conclue entre les diverses colonies, la Virginie marchait d'accord avec le Massachussets ; l'orgueil d'une puissance nouvelle, jeune et déjà victorieuse, animait les troupes qui marchaient à la conquête du Canada. « Si nous parvenons à éloigner du Canada ces turbulents Gaulois, s'écriait John Adams, notre territoire sera, dans un siècle, plus peuplé que l'Angleterre elle-même. Alors l'Europe entière sera impuissante à nous subjuguier. » « Je m'étonne, disait le duc de Choiseul au négociateur anglais venu à Paris en 1761, je m'étonne que votre grand Pitt attache tant d'importance à l'acquisition du Canada, territoire trop peu peuplé pour devenir jamais dangereux pour vous et qui, entre nos mains, servirait à garder vos colonies dans une dépendance dont elles ne manqueront pas de s'affranchir le jour où le Ca-

nada vous sera cédé. » Un pamphlet attribué à Burke proposait d'abandonner le Canada à la France, dans le but avoué de maintenir auprès des provinces américaines un sujet d'inquiétude et un ennemi toujours menaçant.

L'Amérique protestait de sa loyauté et rejetait avec indignation toute idée de séparation. « On dit que le développement des forces des colonies peut les rendre dangereuses et les amener à se déclarer indépendantes, écrivait Franklin en 1760. Ce sont là des craintes chimériques. Tant de causes s'opposent à leur union, que je n'hésite pas à la déclarer non-seulement improbable, mais impossible; je dis impossible sans la tyrannie et l'oppression la plus provocante. Tant que le gouvernement sera doux et juste, qu'il y aura sécurité pour les intérêts civils et religieux, les Américains seront des sujets respectueux et soumis. Les vagues ne s'élèvent que lorsque le vent souffle. »

En Angleterre, bien des esprits distingués doutaient que le gouvernement de la métropole sût conserver la mesure et la modération que réclamait Franklin. « Malgré tout ce que vous dites de votre loyauté, vous autres Américains, disait lord Camden à Franklin lui-même, je sais qu'un jour vous secouerez les liens qui vous unissent à nous et que vous lèverez le drapeau de l'indépendance. — Nulle idée pareille n'existe et n'entrera jamais dans la tête des Américains, répondit Franklin, à moins que vous ne les maltraitez bien scandaleusement. — Cela est vrai, et c'est précisément une des causes que je prévois et qui amèneront l'événement. »

La guerre de Sept Ans était finie, honteusement et tristement pour la France; M. de Choiseul, qui avait conclu la paix à regret et avec une amère douleur, poursuivait ardemment tous les moyens de prendre sa revanche. Susciter des embarras entre l'Angleterre et ses colonies lui paraissait un procédé efficace et naturel pour servir ses passions. « L'on a bien de la peine à gouverner les États dans le temps où nous vivons, écrivait-il à M. Durand, alors ministre de France à Londres; encore plus de peine à gouverner ceux d'Amérique; la peine approche de l'impossibilité pour ceux d'Asie. Je suis fort étonné que l'Angleterre, qui est un point très-petit dans l'Europe, domine sur plus d'un tiers de l'Amérique et que sa domination n'ait d'autre objet que le commerce... Tant que les vastes possessions américaines ne contribueront pas par des subsides au soutien de la métropole, les particuliers

anglais s'enrichiront encore quelque temps avec le commerce de l'Amérique, mais l'État périra faute de moyens pour soutenir une puissance trop étendue; si au contraire l'Angleterre veut établir des impôts dans ses domaines américains, comme ils seront plus étendus et peut-être plus peuplés que la métropole, qu'ils ont la pêche, le bois, la navigation, le blé, le fer, ils se sépareront aisément d'elle, sans crainte aucune de châtement, car l'Angleterre ne pourrait pas entreprendre contre eux une guerre pour les châtier. » Il encourageait ses agents à le tenir au courant de l'état des esprits en Amérique, accueillant et étudiant tous les projets, même les plus chimériques, qui pouvaient être hostiles à l'Angleterre.

Lorsque M. de Choiseul écrivait ainsi à M. Durand, le gouvernement anglais avait déjà justifié les craintes de ses plus sages et plus sagaces amis. Le 7 mars 1765, après un débat court et de peu d'importance, le Parlement, sur la proposition de M. George Grenville, alors premier lord de la trésorerie, avait étendu aux colonies américaines l'impôt du timbre partout perçu en Angleterre. La loi avait été présentée dès l'année précédente; les protestations des colons en avaient quelque temps retardé la discussion. « Les Américains sont un peuple ingrat, dit Townshend; ce sont des enfants établis par nos soins et nourris par notre indulgence. » Pitt était absent, le colonel Barré se leva : « Établis par vos soins! s'écria-t-il, non! c'est votre oppression qui les a envoyés en Amérique; pour fuir votre tyrannie, ils se sont exposés dans le désert à tous les maux que peut supporter la nature humaine! Nourris par votre indulgence! non! ils ont grandi à la faveur de votre indifférence, et n'oubliez pas que ce peuple si loyal est jaloux comme au premier jour de ses libertés et reste animé du même esprit qui causa l'exil de ses ancêtres. » Ce fut la seule protestation. « Personne n'a voté contre dans la Chambre des lords, » disait plus tard George Grenville.

En Amérique, l'effet fut terrible et la consternation profonde. La Chambre de Virginie siégeait; personne n'osait prendre la parole contre une mesure qui portait atteinte à tous les privilèges des colonies et frappait au cœur les loyaux gentilshommes encore passionnément attachés à la mère-patrie. Un jeune avocat, Patrick Henry, à peine connu jusqu'alors, se leva enfin, et d'une voix mal assurée : « Je propose, dit-il, au vote de l'Assemblée les résolutions suivantes : « Seule l'Assemblée générale de cette colonie a le droit et le pouvoir d'imposer des taxes

« aux habitants de cette colonie; toute tentative d'investir de ce pouvoir une personne ou un corps quelconque autre que ladite Assemblée générale tend manifestement à détruire à la fois les libertés britanniques et américaines. » Puis s'animant peu à peu et s'élevant à l'éloquence par la passion, le jeune orateur soutint hardiment ses propositions : « Tarquin et César, s'écria-t-il, ont eu chacun leur Brutus; Charles I^{er} a eu son Cromwell, et Georges III... » — Trahison ! trahison ! criait-on de toutes parts... — « profitera sans doute de leur exemple, » reprit fièrement Patrick Henry sans se laisser troubler par la colère des amis du gouvernement. Ses propositions furent votées par 20 voix contre 19.

L'émotion de l'Amérique passa jusqu'en Angleterre; elle servait le but politique et les passions de M. Pitt; il proposa hardiment dans la Chambre des communes l'abrogation de l'acte du timbre : « Les colons, dit-il, sont des sujets de ce royaume, ayant comme vous-mêmes des titres aux privilèges particuliers des Anglais; ils sont liés par les lois anglaises et, dans la même mesure que nous, ils ont droit aux libertés de ce pays. Les Américains sont les fils et non les bâtards de l'Angleterre... Lorsque dans cette Chambre nous accordons des subsides à Sa Majesté, nous disposons de ce qui nous appartient en propre; mais les Américains ne sont point représentés ici; quand nous leur imposons une taxe, que faisons-nous? Nous, les Communes d'Angleterre, que donnons-nous à Sa Majesté? Notre propriété personnelle? Non, nous donnons la propriété des Communes d'Amérique. Il y a absurdité dans les termes. »

Le bill fut abrogé et l'agitation se calma quelque temps en Amérique; mais bientôt M. Pitt reprit le pouvoir sous le titre de lord Chatham, et avec le pouvoir il adopta d'autres vues sur les impôts à établir; en vain il chercha à les déguiser sous la forme de taxes douanières : les impôts sur le thé, le verre, le papier, excitèrent en Amérique la même indignation que l'acte du timbre. La résistance s'organisa partout.

« De 1767 à 1774¹ se formèrent partout des ligues patriotiques contre la consommation des marchandises anglaises et l'exportation des produits américains; tout échange cessa entre la métropole et les colonies; pour tarir les sources de richesse de l'Angleterre en Amérique et

¹ M. Cornélis de Witt, *Histoire de Washington*.

la contraindre à ouvrir les yeux sur sa folie, les colons ne reculèrent devant aucune privation et aucun sacrifice : le luxe avait disparu, riches et pauvres acceptaient la ruine plutôt que d'abandonner leurs droits politiques ». « Je n'attends plus rien des pétitions au roi, disait Washington, déjà l'un des plus fermes champions des libertés américaines, et je les combattrais si elles devaient suspendre l'exécution du pacte de non-importation. Aussi vrai que j'existe, il n'y a de soulagement à attendre pour nous que de la détresse de la Grande-Bretagne. Je crois, ou du moins j'espère, qu'il nous reste assez de vertu publique pour nous refuser tout, sauf les nécessités de la vie, afin d'obtenir justice. Ceci, nous avons le droit de le faire, et nul pouvoir sur la terre ne peut nous contraindre à changer de conduite avant de nous avoir réduits à l'esclavage le plus abject... » Il ajouta dans un sévère esprit de justice : « Quant au pacte de non-exportation, c'est autre chose ; j'avoue que j'ai des doutes sur sa légitimité. Nous devons des sommes considérables à la Grande-Bretagne ; nous ne pouvons les payer qu'avec nos produits. Pour avoir le droit d'accuser les autres d'injustice, il faut que nous soyons justes nous-mêmes, et comment pourrions-nous l'être en refusant à la Grande-Bretagne de payer nos dettes ? C'est ce que je ne saurais concevoir. »

La résistance était encore légale et l'effort national aussi réglé que passionné. « On s'agite, on se réunit, on s'excite à la lutte, les provinces se concertent pour la résistance, la colère contre l'Angleterre grandit et l'abîme se creuse ; mais telles sont les habitudes d'ordre de cette population, qu'au milieu de cette immense fermentation nationale, à peine peut-on signaler çà et là quelques actes violents ; jusqu'au jour où le soulèvement devient général, à peine dans les grands centres de résistance, comme Boston, le gouvernement de Georges III trouve-t-il des prétextes spécieux pour sa propre violence¹. » La déclaration d'indépendance devenait déjà inévitable que Washington et Jefferson écrivaient encore :

« Washington au capitaine Mackenzie. »

« On vous enseigne à croire que le peuple du Massachusetts est un peuple de rebelles soulevés pour l'indépendance, et que sais-je ? Permettez-moi de vous dire, mon bon ami, que vous êtes trompé, grossière-

¹ M. Cornélis de Witt, *Histoire de Washington*.

rement trompé... Je puis vous attester comme un fait que l'indépendance n'est ni le vœu, ni l'intérêt de cette colonie, ni d'aucune autre sur le continent, séparément ou collectivement. Mais en même temps vous pouvez compter qu'aucune d'elles ne se soumettra jamais à la perte de ces privilèges, de ces droits précieux qui sont essentiels au bonheur de tout État libre, et sans lesquels la liberté, la propriété, la vie, sont dépourvus de toute sécurité. »

« Jefferson à M. Randolph. »

« Croyez-moi, mon cher monsieur, il n'y a pas dans tout l'empire britannique un homme qui chérisse plus cordialement que je ne le fais l'union avec la Grande-Bretagne. Mais, par le Dieu qui m'a créé, je cesserais d'exister plutôt que d'accepter cette union aux termes que propose le Parlement. Nous ne manquons ni de motifs ni de pouvoir pour déclarer et soutenir notre séparation. C'est la volonté seule qui manque, et elle grandit peu à peu sous la main de notre roi. »

Elle grandissait en effet : lord Chatham avait peu conservé le pouvoir ; lord North, devenu premier ministre, servait avec ardeur les passions du roi Georges III dans le Parlement et dans le pays. L'opposition, lord Chatham en tête, protestait au nom des principes éternels de la justice et de la liberté contre les mesures adoptées à l'égard des colonies. « La liberté, disait lord Chatham, est engagée envers la liberté, elles sont indissolublement alliées dans cette grande cause, c'est l'alliance de Dieu et de la nature, immuable, éternelle, comme la lumière dans le firmament des cieux ! Prenez garde, la guerre étrangère est suspendue au-dessus de vos têtes par un fil léger et fragile, l'Espagne et la France surveillent votre conduite, attendant le fruit de vos erreurs ; elles tiennent leurs regards attachés sur l'Amérique, et sont plus occupées des dispositions de vos colonies que de leurs propres affaires, quelles qu'elles puissent être. Je vous le répète, mylords, si les ministres persistent dans leurs funestes conseils, je ne dis pas qu'ils puissent lui aliéner les affections de ses sujets, mais j'affirme qu'ils détruisent la grandeur de la couronne. Je ne dis pas que le roi soit trahi, j'affirme que le pays est perdu ! »

Franklin assistait à cette scène. Envoyé en Angleterre par ses compatriotes pour y appuyer leurs pétitions de sa persuasive et adroite élo-

quence, il surveillait avec un intelligent intérêt les dispositions du continent à l'égard de sa patrie. « L'Europe entière me paraît prendre parti pour nous, écrivait-il, mais l'Europe a ses raisons. Elle se croit menacée par la puissance anglaise, et elle voudrait la voir divisée contre elle-même. Notre prudence retardera longtemps encore, je l'espère, la satisfaction que nos ennemis attendent de nos dissensions... De la prudence, de la patience, de la discrétion ; quand la catastrophe arrivera, il faut qu'il soit évident pour l'humanité tout entière que la faute n'est pas de notre côté. »

La catastrophe devenait imminente : déjà à Boston une émeute avait jeté à la mer la cargaison de thé venue sur deux vaisseaux anglais et dont le gouverneur avait refusé le départ instantané exigé par la population ; déjà, à l'appel de la Convention de la Virginie, un Congrès général de toutes les provinces s'était réuni à Philadelphie ; en tête de la résistance légale, comme plus tard de la rébellion par les armes, marchaient les descendants des puritains de la Nouvelle-Angleterre et les fils des cavaliers établis en Virginie ; l'opposition tumultueuse et populaire dans le nord, parlementaire et politique dans le midi, était partout animée du même esprit et du même zèle. « Je n'ai pas la prétention d'indiquer exactement quelle ligne il faudra tirer entre la Grande-Bretagne et les colonies, écrivait Washington à l'un de ses amis, mais c'est bien décidément mon avis qu'il en faut tirer une, et assurer définitivement nos droits. » Il l'avait dit naguère : « Personne ne doit hésiter un moment à employer les armes pour défendre des intérêts aussi précieux, aussi saints, mais les armes doivent être notre dernière ressource. »

Le jour était venu où cette ressource seule restait désormais aux Américains. Entêtés et irrités, le roi Georges III et son gouvernement entassaient l'une sur l'autre les mesures vexatoires, assurés d'écraser la résistance des colons par la ruine de leur commerce comme de leurs libertés. « Il faut combattre, s'écriait Patrick Henry dans la Convention de Virginie, je le répète, il faut combattre ; un appel à l'épée et au Dieu des armées, voilà tout ce qui nous reste. » La résistance armée s'organisait déjà, à travers bien des obstacles et malgré l'opposition active ou tacite d'une partie considérable de la population.

Il était temps d'agir. Le 18 avril 1775, à la nuit, un corps d'élite de la garnison anglaise de Boston sortit de la ville par l'ordre du général Gage, gouverneur du Massachussets. Les soldats ignoraient encore leur



WASHINGTON (GEORGE)
D'après un portrait de la Galerie de Versailles.

destination, mais les patriotes américains l'avaient devinée. Le gouverneur avait fait fermer les portes de Boston ; quelques habitants avaient cependant trouvé moyen de s'échapper, ils avaient répandu l'alarme dans la campagne ; déjà les hommes se rendaient en silence aux postes désignés d'avance ; comme les troupes du roi, approchant de Lexington, comptaient mettre la main sur deux des principaux agitateurs, Samuel Adams et John Hancock, elles se heurtèrent, dans la nuit, contre un corps de milice qui gardait le passage ; les Américains restant impassibles devant l'ordre de se retirer, les soldats anglais, entraînés par leurs officiers, firent feu ; quelques hommes tombèrent ; la guerre était engagée entre l'Angleterre et l'Amérique. Le soir même, le colonel Smith, en cherchant à s'emparer du dépôt des munitions formé à Concord, se vit successivement attaqué par des détachements formés à la hâte dans tous les villages ; il se retira en désordre jusque sous les canons de Boston.

Quelques jours plus tard la ville était assiégée par une armée américaine et le Congrès, réuni à Philadelphie, désignait Washington « pour le général en chef de toutes les forces des colonies unies, de toutes celles qui y ont été ou qui y seront levées et de toutes autres qui offriront volontairement leurs services, ou se joindront à la dite armée pour défendre la liberté américaine et repousser toute attaque dirigée contre elle. »

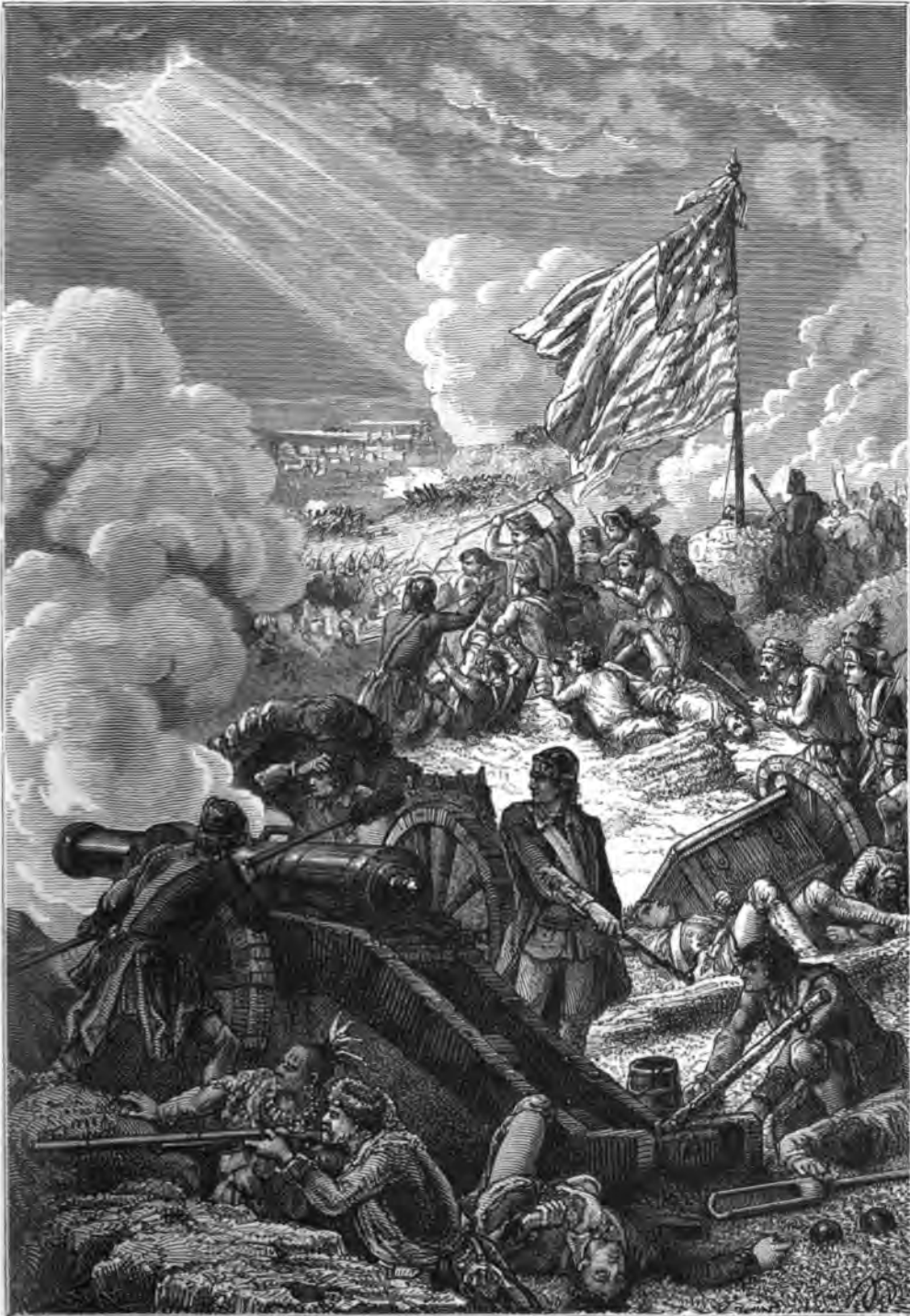
George Washington était né le 22 février 1732, sur les bords du Potomac, à Bridge's Creek, dans le comté de Westmoreland en Virginie. Il appartenait à une famille considérable parmi les planteurs virginiens, descendue de cette race de gentilshommes de campagne qui avaient fait naguère la révolution d'Angleterre. Il perdit son père de bonne heure et fut élevé par une mère distinguée, ferme et judicieuse, pour laquelle il conserva toujours autant de tendresse que de respect. Destiné à la vie d'un explorateur des terres encore en friche de l'Amérique occidentale, il avait mené dès sa jeunesse une existence libre et dure ; à dix-neuf ans, pendant la guerre du Canada, il avait pris place dans la milice de son comté, et nous l'avons vu combattre avec éclat à côté du général Braddock. Rentré chez lui à la fin de la guerre, établi à Mount-Vernon, que lui avait légué son frère aîné, il était devenu un grand agriculteur et un grand chasseur, estimé de tous, aimé de ceux qui le connaissaient, activement occupé de ses affaires personnelles comme de celles de sa colonie, et déjà l'objet de la confiance comme des espé-

rances de ses concitoyens. En 1774, à la veille de la grande lutte, en sortant du premier Congrès formé pour la préparer, Patrick Henry répondait à ceux qui demandaient quel était le premier homme du Congrès : « Si vous parlez d'éloquence, M. Rutledge, de la Caroline du Sud, est le plus grand orateur ; mais si vous parlez de solide connaissance des choses et de jugement sain, le colonel Washington est incontestablement le plus grand homme de l'Assemblée. » « Capable de s'élever aux plus hautes destinées, il eût pu s'ignorer lui-même sans en souffrir, et trouver dans la culture de ses terres la satisfaction de ces facultés puissantes qui devaient suffire au commandement des armées et à la fondation d'un gouvernement. Mais quand l'occasion s'offrit, quand la nécessité arriva, sans effort de sa part, sans surprise de la part des autres, le sage planteur fut un grand homme ; il avait à un degré supérieur les deux qualités qui dans la vie active rendent l'homme capable des grandes choses : il savait croire fermement à sa propre pensée et agir résolument selon ce qu'il pensait, sans en craindre la responsabilité¹. »

Il était ému et troublé cependant au début d'une lutte dont il prévoyait les difficultés et les épreuves, sans les deviner dans toute leur étendue, et ce ne fut pas sans effort qu'il accepta le pouvoir que lui confiait le Congrès. « Croyez-moi, ma chère Patsy, écrivait-il à sa femme, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour me dérober à cette haute marque d'honneur, non-seulement parce qu'il m'en coûtait beaucoup de me séparer de vous et de ma famille, mais encore parce que je sentais que cette tâche était au-dessus de mes forces. » Lorsque le nouveau général arriva devant Boston pour prendre le commandement des masses confuses et indisciplinées qui se pressaient dans le camp américain, il apprit qu'un engagement avait eu lieu le 16 juin, sur les hauteurs de Bunker's Hill, qui dominaient la ville ; les Américains qui s'étaient emparés des positions s'y étaient si bravement défendus, que les Anglais avaient perdu près d'un millier d'hommes avant d'enlever les batteries. Quelques mois plus tard, après des efforts inouïs du général pour constituer et exercer son armée, il avait pris possession de tous les alentours de la place, et le général Howe, qui avait remplacé le général Gage, évacuait Boston (17 mars 1776).

Chaque pas conduisait à la déclaration de l'Indépendance. « Si tout

¹ M. Guizot, *Washington*.



DÉFENSE DES HAUTEURS DE DUNKER'S HILL

le monde était de mon avis, écrivait Washington au mois de février 1776, les ministres anglais apprendraient en peu de mots où nous en voulons venir. Je proclamerais simplement et sans détours nos griefs et notre résolution d'obtenir justice. Je leur dirais que nous avons longtemps et ardemment désiré une réconciliation honorable, et qu'on nous l'a refusée. J'ajouterais que nous nous sommes conduits comme de fidèles sujets, que l'esprit de liberté est trop puissant dans nos cœurs pour que nous nous soumettions jamais à l'esclavage, et que nous sommes bien décidés à rompre tout lien avec un gouvernement injuste et dénaturé, si notre servitude peut seule satisfaire un tyran et son ministère diabolique. Et je leur dirais tout cela, non pas en termes couverts, mais avec des expressions aussi claires que la lumière du soleil en plein midi. »

Beaucoup de gens hésitaient encore, par timidité, par prévoyance des souffrances que la guerre devait inévitablement attirer sur l'Amérique, par un attachement héréditairement fidèle à la mère-patrie. « Messieurs, » avait dit naguères M. Dickinson, député de la Pensylvanie, à la lecture du projet d'une déclaration solennelle justifiant la prise d'armes, « il n'y a dans ce papier qu'un seul mot que je désapprouve, c'est celui de *Congrès*. » « Et moi, monsieur le président, dit M. Harrison en se levant, il n'y a dans ce papier qu'un seul mot que j'approuve, c'est celui de *Congrès*. »

Les actes étaient devenus plus hardis que les paroles. « Nous avons fait jusqu'ici la guerre à demi, écrivait John Adams au général Gates, vous verrez dans les journaux de demain qu'à l'avenir nous nous aventurerons probablement à la faire aux trois quarts. La marine continentale, les marines provinciales, sont autorisées à courir sus aux propriétés anglaises dans toute l'étendue de l'Océan. Apprenez pour votre gouverne que ceci n'est pas l'Indépendance. Bien loin de là ! Si l'un des prochains courriers vous apporte la liberté illimitée du commerce avec toutes les nations, gardez-vous bien d'appeler cela l'Indépendance. Rien de pareil ! L'Indépendance est un spectre de si effroyable mine que sa seule vue ferait pâmer une personne délicate. »

L'Indépendance n'était pas encore déclarée et déjà, pour terminer leurs proclamations, au lieu de la formule consacrée, *Dieu sauve le roi !* les Virginiens avaient adopté cette phrase fièrement significative : *Dieu sauve les libertés de l'Amérique !*

Le grand jour vint cependant où le Congrès résolut de donner son

véritable nom à la guerre que les colonies soutenaient depuis plus d'un an contre la métropole. Après une discussion qui dura trois jours, le projet rédigé par Jefferson pour la déclaration de l'Indépendance fut adopté à une grande majorité. La proclamation solennelle en fut décidée le 4 juillet, et ce jour est resté la fête nationale des États-Unis d'Amérique. John Adams ne s'était pas trompé lorsque, dans le transport de sa joie patriotique, il écrivait à sa femme : « Je suis porté à croire que ce jour sera célébré par les générations à venir comme le grand anniversaire de la nation. On devrait le fêter comme le jour de la délivrance par de solennelles actions de grâces envers le Tout-Puissant. On devrait le solenniser avec pompe, au bruit des canons et des cloches, par des jeux, des feux de joie et des illuminations d'un bout du continent à l'autre, aux siècles des siècles. Vous allez me croire emporté par mon enthousiasme, mais non. Je me rends bien compte de la peine, du sang, des trésors que nous aurons à dépenser pour maintenir cette déclaration, pour soutenir et défendre ces États, mais à travers ces ténèbres j'aperçois les rayons d'une lumière et d'une joie ravissantes, je sens que la fin vaut et bien au delà les moyens, et que la postérité se réjouira de cet événement avec des chants de triomphe, quand bien même nous serions appelés à nous en repentir, ce qui ne sera point, j'ai en Dieu cette confiance. »

La déclaration de l'Indépendance américaine était solennelle et grave ; elle débutait par un appel à ces droits naturels que le dix-huitième siècle avait partout appris à revendiquer. « Nous tenons pour évidentes par elles-mêmes toutes ces vérités, disait le Congrès des colonies-unies : Tous les hommes sont créés égaux, ils sont doués par leur Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés. »

A cette déclaration du droit inaliénable des peuples de choisir leur gouvernement pour la plus grande sûreté et le plus grand bonheur des gouvernés, succédait l'énumération des griefs qui rendait à jamais impossible aux colons américains de prêter obéissance au roi de la Grande-Bretagne ; la liste était longue et accablante ; elle se terminait par cette déclaration : « En conséquence, nous, les représentants des États-Unis d'Amérique réunis en Congrès général, prenant à témoin le Juge suprême de l'univers de la droiture de nos intentions, publions et

déclarons solennellement, au nom du bon peuple de ces colonies, que les Colonies-unies sont et ont droit d'être des États libres et indépendants, qu'elles sont dégagées de toute allégeance envers la couronne de la Grande-Bretagne, et que tout lien politique entre elles et la Grande-Bretagne est et doit être entièrement dissous..... Pleins d'une ferme confiance dans la protection de la divine Providence, nous engageons mutuellement au soutien de cette déclaration nos vies, nos fortunes et notre bien le plus sacré, notre honneur. »

Le sort en était jeté, et la retraite coupée aux timides et aux mécontents ; à travers des alternatives de succès et de revers, Washington avait soutenu les hostilités pendant la rude campagne de 1776. Plusieurs fois il avait cru la partie perdue, et il s'était vu dans la nécessité d'abandonner les postes dont il s'était emparé pour se replier sur Philadelphie. « Que ferez-vous si Philadelphie est prise ? » lui demandait-on. « Nous nous retirerons au delà de la rivière Susquehannah, puis, si c'est nécessaire, au delà des Monts Alleghannys, » répondit sans hésiter le général. Inébranlable dans sa foi et sa résolution patriotiques, il comptait sur les sauvages ressources et les vastes solitudes de son pays natal pour lasser enfin la patience et le courage des généraux anglais. A la fin de la campagne, Washington reprenant tout à coup l'offensive avait coup sur coup battu les troupes du roi à Trenton et à Princeton. Cette action d'éclat avait relevé les affaires des Américains et préparait la formation d'une nouvelle armée. Le 30 décembre 1776, Washington fut investi par le Congrès des pleins pouvoirs d'un dictateur.

L'Europe cependant suivait avec un intérêt croissant les péripéties d'une lutte qui de loin avait d'abord semblé inégale aux plus expérimentés. « N'anticipons pas sur les événements et contentons-nous de les apprendre lorsqu'ils arrivent....., » écrivait, en 1775, à M. de Guines, ambassadeur à Londres, le ministre des affaires étrangères de Louis XVI, M. de Vergennes. « Observateur tranquille, j'aime mieux suivre le cours des événements que chercher à les produire. » Il avait dit naguères avec une prophétique inquiétude : « Loin de chercher à profiter des embarras où l'Angleterre se trouve à l'occasion des affaires d'Amérique, nous désirerions plutôt l'aider à s'en dégager. L'esprit de révolte en quelque endroit qu'il éclate est toujours d'un dangereux exemple ; il en est des maladies morales comme des maladies physiques, les unes et les autres peuvent devenir contagieuses. Cette

considération doit nous engager à prévenir que l'esprit d'indépendance, qui fait une explosion si terrible dans l'Amérique septentrionale, ne puisse se communiquer aux points qui nous intéressent dans cet hémisphère. »

Un moment les diplomates français avaient été sérieusement émus; le souvenir de la surprise de 1755, lorsque l'Angleterre avait commencé les hostilités sans déclaration de guerre, troublait encore les esprits. Le comte de Guines écrivit à M. de Vergennes : « Lord Rochford m'a confié hier que nombre de personnes des deux partis étaient entièrement convaincues que le moyen de faire cesser cette guerre d'Amérique était de la déclarer à la France et qu'il voyait avec peine cette opinion s'accréditer. Je vous assure, monsieur, que tout ce qu'on dit *pour* est très-extraordinaire et peu rassurant. Les partisans de ce plan avancent que la crainte d'une guerre malheureuse pour l'Angleterre qui finirait par remettre la France en possession du Canada serait l'épouvantail le plus certain pour l'Amérique, où le voisinage de notre religion et de notre gouvernement est extrêmement appréhendé; ils disent enfin que les Américains, forcés par une guerre de renoncer au projet de liberté et de se décider entre nous et eux, leur donneraient certainement la préférence. »

La question du Canada préoccupait toujours en effet les colons américains; Washington avait détaché de ce côté un corps de troupes qui avait été repoussé avec perte. M. de Vergennes s'était décidé à entretenir aux États-Unis un agent officieux, M. de Bonvouloir, chargé de fournir au ministère des renseignements sur l'état des affaires; en envoyant au comte de Guines les instructions nécessaires, le ministre écrivait le 7 août 1775 : « L'un des objets les plus essentiels est de rassurer les Américains contre la frayeur qu'on cherche sans doute à leur donner de nous. Le Canada est le point jaloux pour eux, il faut leur faire entendre que nous n'y songeons point du tout et que, loin de leur envier la liberté et l'indépendance qu'ils travaillent à s'assurer, nous admirons au contraire la grandeur et la noblesse de leurs efforts et que, sans intérêt pour leur nuire, nous verrions avec plaisir que des circonstances heureuses les missent en liberté de fréquenter nos ports; les facilités qu'ils trouveraient pour leur commerce leur prouveraient bientôt toute l'estime que nous avons pour eux. »

L'Indépendance n'était pas encore proclamée et déjà le comité chargé par le Congrès « de correspondre avec des amis en Angleterre, en Ir-

lande et dans d'autres parties du monde », avait fait demander au gouvernement français, par des voies détournées, quelles étaient ses intentions à l'égard des colonies américaines, et sollicitait le secours de la France. Le 3 mars 1776, un agent du comité, M. Silas Deane, partit pour la France; il était chargé de poser directement les mêmes questions à Versailles et à Paris.

Le ministère était divisé au sujet des affaires américaines; M. Turgot inclinait pour la neutralité. « Laissons aux *insurgents*, disait-il, pleine liberté de faire leurs achats dans nos ports et de se procurer par la voie du commerce les munitions, même l'argent dont ils ont besoin. Refuser de leur vendre serait sortir de la neutralité. Mais ce serait en sortir aussi que de leur fournir des secours secrets en argent, et cette démarche, qu'il serait difficile de cacher, exciterait de la part des Anglais de justes plaintes. »

Ce fut cependant cette conduite qu'on adopta sur l'avis de M. de Vergennes; il avait été puissamment appuyé par les raisons présentées dans un mémoire qu'avait rédigé M. de Rayneval, premier commis des affaires étrangères; il était lui-même pressé et excité par le plus intelligent, le plus remuant et le plus passionné des partisans de la rébellion américaine, par Beaumarchais.

Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, né à Paris le 24 janvier 1732, et fils d'un horloger, avait déjà acquis une certaine célébrité par son procès contre le conseiller Goëzman devant le parlement de Paris. Accusé d'avoir calomnié la femme d'un juge, après avoir inutilement cherché à la corrompre, Beaumarchais parvint à force de courage, de talent et d'esprit à tenir tête à toute la magistrature liguée contre lui. Il faisait franchement appel à l'opinion publique: « Je suis un citoyen, disait-il, c'est-à-dire je ne suis ni un courtisan, ni un abbé, ni un gentilhomme, ni un financier, ni un favori, ni rien de ce qu'on appelle puissance aujourd'hui. Je suis un citoyen, c'est-à-dire quelque chose de tout nouveau, quelque chose d'inconnu, d'inouï en France. Je suis un citoyen, c'est-à-dire ce que vous devriez être depuis deux cents ans, ce que vous serez dans vingt ans peut-être! » Tout l'esprit de la Révolution française était là, dans ses aspirations à la fois les plus légitimes et les plus hardies.

Citoyen français, comme il le proclamait, Beaumarchais s'était épris des citoyens américains, il plaidait depuis longtemps leur cause, assuré, disait-il, de son triomphe. Le 10 janvier 1776, trois semaines

avant la déclaration d'Indépendance, M. de Vergennes remit secrètement un million à M. de Beaumarchais ; deux mois plus tard la même somme lui était confiée au nom du roi d'Espagne. Beaumarchais seul devait paraître dans l'affaire et fournir aux Américains insurgés des armes et des munitions. « Vous fonderez, lui avait-on dit, une grande maison de commerce et vous chercherez à y attirer l'argent des particuliers ; la première mise de fonds étant maintenant fournie, nous n'y mettrons plus la main, l'affaire serait trop compromettante pour le gouvernement vis-à-vis des Anglais. » Ce fut sous la raison sociale *Rodrigo Hortalez et C^{ie}* qu'un premier envoi de fournitures dépassant trois millions fut expédié aux Américains ; malgré les hésitations du ministère et les colères des Anglais, d'autres convois suivirent bientôt. Beaumarchais était désormais personnellement intéressé dans l'entreprise ; il l'avait commencée par zèle pour la cause américaine et par ce besoin d'activité et d'initiative qui le caractérisa jusque dans sa vieillesse. « Je ne serais jamais venu à bout de remplir ici ma mission sans les efforts infatigables, intelligents et généreux de M. de Beaumarchais, écrivait Silas Deane au comité secret du Congrès. Les États-Unis lui sont plus redevables, sous tous les rapports, qu'à toute autre personne de ce côté de l'Océan. »

Les négociations se poursuivaient à Paris ; Franklin y avait rejoint Silas Deane. Sa grande réputation scientifique, le renom diplomatique qu'il avait acquis en Angleterre, son habile et prudent dévouement à la cause de son pays, avaient préparé en France la popularité du nouveau négociateur : elle fut immense. Né à Boston le 17 janvier 1706, imprimeur avant de se montrer grand physicien, Franklin avait soixante-dix ans lorsqu'il arriva à Paris. Sa bonhomie spirituelle, la finesse hardie de son esprit cachée sous la simplicité des formes, sa modération religieuse et la largeur de sa tolérance philosophique séduisirent le beau monde comme le grand public et furent d'un grand appui au succès de ses négociations diplomatiques. Établi à Passy, chez madame Helvétius, il voyait souvent les ministres avec un secret et des précautions bientôt adroitement et prudemment écartées ; des secours détournés accordés pour les Américains, aux sollicitations de Beaumarchais, sous prétexte d'une affaire commerciale, le gouvernement français en était déjà venu à remettre directement de l'argent aux agents des États-Unis : tout marchait à la reconnaissance de l'Indépendance des colonies. En Angleterre, on était irrité et troublé ; lord Chatham

s'écriait avec l'exagération accoutumée de son talent puissant et passionné : « Hier encore l'Angleterre pouvait résister au monde, aujourd'hui nul n'est assez petit pour lui témoigner son respect. J'emprunte les paroles du poète, mylords, mais ce qu'expriment ses vers n'est point une fiction. La France vous a insultés, elle a encouragé et sou-



FRANKLIN (BENJAMIN)

D'après un portrait du temps.

tenu l'Amérique, et que l'Amérique soit ou non dans son droit, la dignité de cette nation exige que nous repoussions avec dédain l'officieuse intervention de la France; les ministres et les ambassadeurs de ceux que nous appelons des rebelles et des ennemis sont reçus à Paris, ils y traitent des intérêts réciproques de la France et de l'Amérique, leurs nationaux sont secourus, munis de ressources militaires, et nos ministres le souffrent, ils ne réclament pas! Est-ce là soutenir l'hon-

neur d'un grand royaume, de cette Angleterre qui naguère donnait la loi à la maison de Bourbon ? »

Le sentiment héréditaire du roi Louis XVI et ses principes monarchiques, comme la prudente modération de M. Turgot, retardaient à Paris les négociations qui causaient tant d'humeur aux Anglais; M. de Vergennes maintenait encore, dans toutes les relations diplomatiques, une neutralité apparente. « Mon métier à moi, c'est d'être royaliste, » avait dit l'empereur Joseph II, dans une visite qu'il venait de faire à Paris, lorsqu'on le forçait de s'expliquer en faveur des insurgés américains; au fond de l'âme le roi de France était du même avis; il avait refusé l'autorisation de servir en Amérique que lui avaient demandée plusieurs gentilshommes: quelques-uns étaient partis sans l'attendre; le plus considérable comme le plus illustre de tous, le marquis de La Fayette, n'avait pas vingt ans lorsqu'il s'échappa de Paris, y laissant sa jeune femme sur le point d'accoucher, pour s'embarquer sur un vaisseau qu'il avait fait acheter et qui l'attendait, chargé d'armes, dans un port d'Espagne; arrêté par ordre de la cour, il trompa la surveillance de ses gardiens; au mois de juillet 1777 il débarquait en Amérique.

Washington n'aimait pas la France, il ne partageait pas les espérances que certains de ses compatriotes fondaient sur son secours; il ne faisait point de cas des jeunes volontaires qui venaient s'enrôler parmi les défenseurs de l'Indépendance, et que le Congrès comblait de ses faveurs. « Aucun autre lien que l'intérêt n'attache ces hommes à l'Amérique, disait-il, et quant à la France, elle ne nous laisse prendre nos munitions chez elle qu'à cause des bénéfices qu'en retire son commerce. » Prudent, réservé et fier, Washington n'attendait le salut de l'Amérique que de l'Amérique elle-même; il n'avait ni prévu ni compris cet enthousiasme aussi généreux qu'irréfléchi qui saisit facilement la nation française et dont les États-Unis étaient alors l'objet. Le premier, M. de La Fayette sut conquérir l'affection et l'estime du général. Un grand besoin de mouvement et de renom, une grande ardeur pour les idées nouvelles et une certaine perspicacité politique avaient poussé M. de La Fayette en Amérique; il s'y montra courageux, dévoué, plus judicieux et plus habile qu'on ne l'avait attendu de sa jeunesse et de son caractère. Washington en vint à l'aimer comme un fils.

Ce fut en qualité de major-général que M. de La Fayette fit sa première campagne; le Congrès lui avait décerné ce grade un peu excessif

dans l'opinion de Washington ; celui-ci couvrait alors Philadelphie, point de mire des opérations du général Howe. Battus à la Brandywine et à Germantown, les Américains furent obligés d'abandonner la ville à l'ennemi et de se replier sur Valleyforge, où le général établit son camp pour y passer l'hiver. Les Anglais avaient été battus sur les frontières du Canada par le général Gates ; le général Burgoyne, bloqué de toutes parts par les insurgents, s'était vu forcé de capituler à Saratoga. L'humiliation et la colère du public étaient grandes en Angleterre, mais la résolution des politiques commençait à s'ébranler ; le 10 février 1778, lord North avait présenté deux bills par lesquels l'Angleterre renonçait au droit de lever des taxes dans les colonies américaines et reconnaissait l'existence légale du Congrès. Trois commissaires devaient être envoyés en Amérique pour traiter des conditions de la paix. Après une vive discussion, les deux bills avaient été votés.

C'était peu pour l'inquiétude croissante et pour les menées politiques des partis ; le 7 avril 1778, le duc de Richmond proposa à la Chambre des lords le rappel de toutes les troupes de terre et de mer qui combattaient en Amérique. Il comptait sur l'appui de lord Chatham, déjà presque mourant, mais qui s'était toujours élevé avec force contre la conduite du gouvernement à l'égard des colonies. Le grand orateur entra dans la salle, appuyé sur deux de ses amis, pâle, amaigri, enveloppé de flanelle sous son habit brodé. Il se traîna avec peine jusqu'à sa place. Les pairs, émus de ce suprême effort, attendaient en silence. Lord Chatham se souleva, appuyé sur sa béquille et toujours soutenu par ses amis. Il leva une main vers le ciel : « Je remercie Dieu, dit-il, de ce que j'ai pu venir ici aujourd'hui pour accomplir un devoir et pour dire ce qui m'a si lourdement pesé sur le cœur. J'ai déjà un pied dans la tombe, j'y vais bientôt descendre, je suis sorti de mon lit pour soutenir la cause de mon pays dans cette Chambre, peut-être pour la dernière fois. Je me félicite, mylords, de ce que le tombeau ne s'est pas encore fermé sur moi et de ce que je vis encore pour élever la voix contre le démembrement de cette antique et noble monarchie ! Mylords, Sa Majesté a succédé à un empire aussi vaste dans son étendue que fier dans sa réputation. En ternirons-nous le lustre par un honteux abandon de ses droits et de ses plus belles possessions ? Ce grand royaume, qui a survécu tout entier aux descentes des Danois, aux incursions des Écossais, à la conquête des Normands, qui a tenu ferme devant les menaces d'invasion de l'Armada espagnole, tombera-

t-il aujourd'hui devant la maison de Bourbon ? Certes, mylords, nous ne sommes plus ce que nous étions !... Au nom de Dieu, s'il est absolument nécessaire de choisir entre la paix et la guerre, si la paix ne se peut conserver avec l'honneur, pourquoi ne pas déclarer la guerre sans hésitation ?... Mylords, tout vaut mieux que le désespoir, faisons du moins un effort, et s'il faut succomber, succombons comme des hommes ! »

Il se laissa retomber sur son fauteuil, épuisé, haletant. Bientôt il essaya de se relever pour répondre au duc de Richmond, mais ses forces trahirent son courage, il s'évanouit ; quelques jours plus tard, il expirait (11 mai 1778) ; la proposition du duc de Richmond avait été rejetée.

Lorsque ces nouvelles parvinrent en Amérique, Washington fut gravement inquiet. Il avait sans cesse à lutter contre les lenteurs et les jalousies du Congrès ; c'était au prix d'efforts inouïs et d'une inébranlable persévérance qu'il parvenait à obtenir les ressources nécessaires à son armée : « Voir des hommes manquant de vêtements pour couvrir leur nudité, s'écriait-il, sans couvertures pour se coucher, sans vivres et souvent sans chaussures (car on aurait pu suivre leurs traces au sang qui coulait de leurs pieds), s'avancer à travers les glaces et les neiges, et prendre à Noël leurs quartiers d'hiver à moins d'un jour de marche de l'ennemi, dans un lieu où ils n'ont pour s'abriter ni maisons ni huttes que celles qu'ils ont construites, voir ces hommes faire tout cela sans murmurer, c'est un spectacle de patience et d'obéissance que le monde a rarement contemplé. »

A côté du dévouement passionné des patriotes, Washington savait que les loyalistes étaient encore nombreux et puissants ; le poids de la guerre commençait à peser sur le pays tout entier, il craignit quelque faiblesse : « N'acceptons rien de ce qui n'est pas l'indépendance, écrivit-il aussitôt à ses amis, nous ne pourrions jamais oublier les outrages que la Grande-Bretagne nous a fait subir, une paix à d'autres conditions serait une source de luttes perpétuelles. Si la Grande-Bretagne, poussée par son amour pour la tyrannie, cherchait de nouveau à courber nos fronts sous son joug de fer, et elle le ferait, soyez-en sûrs, car son orgueil et son ambition sont indomptables, quelle nation croirait désormais à nos professions de foi et nous prêterait son appui ? Il est cependant à craindre que les propositions de l'Angleterre ne produisent un grand effet dans ce pays. Les hommes sont naturellement amis

de la paix, et plus d'un symptôme me porte à croire que le peuple américain est généralement las de la guerre. S'il en est ainsi, rien n'est plus politique que d'inspirer confiance au pays, en mettant l'armée sur un pied imposant et en donnant une plus grande activité à nos négociations avec les puissances d'Europe. Je crois qu'à l'heure qu'il



FAYETTE (MARIE-JEAN-PAUL-ROCH-YVES-GILBERT MOTIER, MARQUIS DE LA)

D'après un portrait gravé par Hopwood.

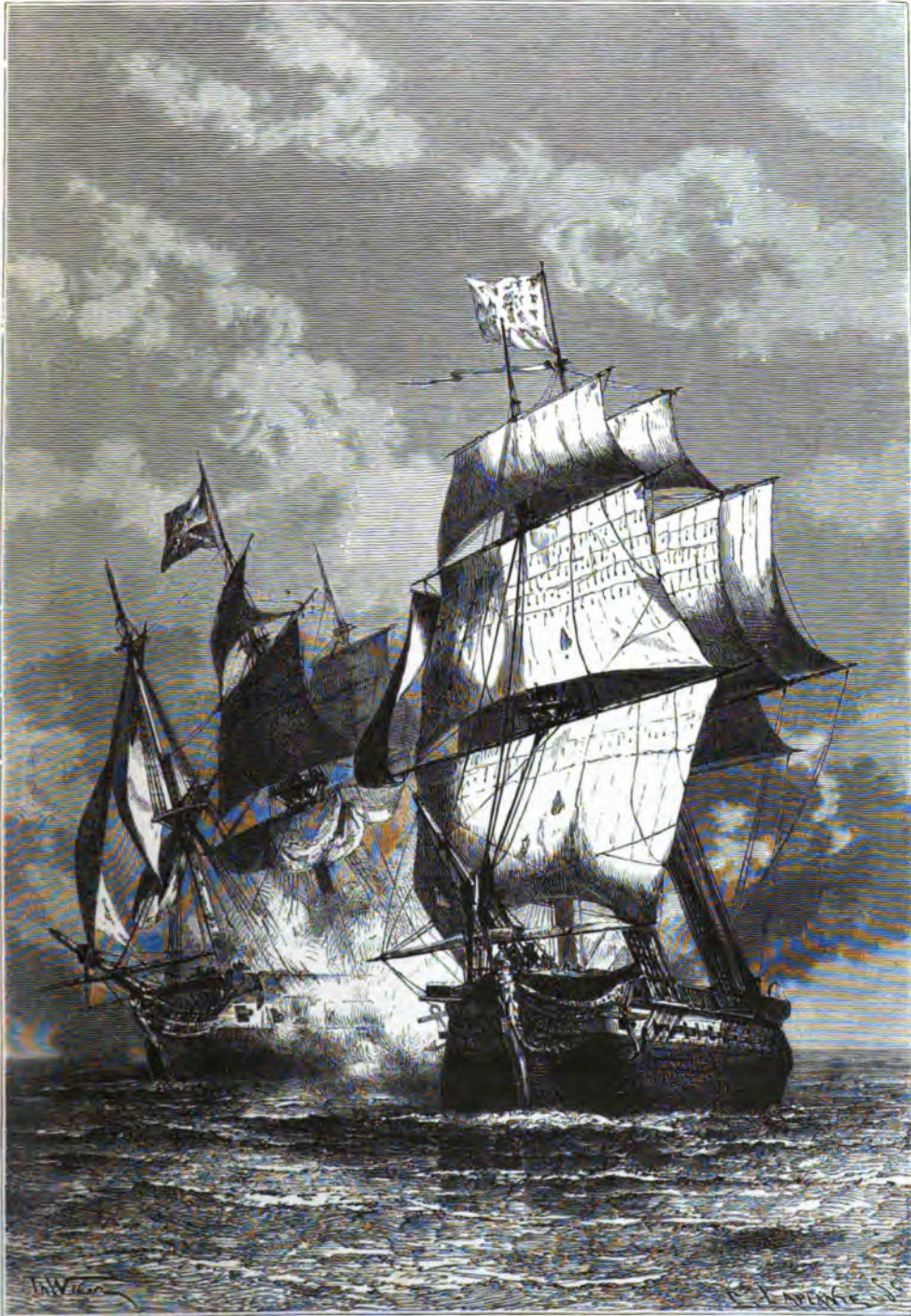
est la France doit avoir reconnu notre Indépendance, et qu'elle va déclarer immédiatement la guerre à la Grande-Bretagne, en voyant que nous lui avons fait de sérieuses propositions d'alliance. Mais si, guidée par une fausse politique ou par une opinion exagérée de notre puissance, elle venait à hésiter, il faudrait envoyer promptement des négociateurs habiles, ou donner de nouvelles instructions à nos chargés d'affaires afin d'obtenir d'elle une réponse définitive. »

C'est le propre des grands hommes, même lorsqu'ils partagent les préjugés de leur temps et de leur pays, de savoir s'en affranchir et s'élever au-dessus des habitudes naturelles de leur pensée. J'ai dit que par goût Washington n'aimait pas la France et n'avait pas confiance en elle, mais son grand et ferme bon sens l'avait éclairé sur les conditions de la lutte qu'il avait entreprise. Il la savait acharnée, il la prévoyait longue; mieux que personne il connaissait les faiblesses comme les qualités des instruments dont il disposait, il avait appris à désirer l'alliance et le secours de la France. Elle ne fit point défaut à ses espérances; au même moment où le Congrès refusait d'entrer en négociation avec la Grande-Bretagne tant qu'un soldat anglais resterait sur le sol américain, les réjouissances et les actions de grâces saluaient partout, dans les treize colonies, la nouvelle de la reconnaissance par la France de l'Indépendance des États-Unis; les traités d'alliance, triomphe de l'habileté diplomatique de Franklin, avaient été signés à Paris le 6 février 1778.

« Assurez le gouvernement anglais des intentions pacifiques du roi, » avait écrit M. de Vergennes au marquis de Noailles, alors ambassadeur de France en Angleterre. George III répondit à ces assurances dérisoires en rappelant son ambassadeur.

« Devancez vos ennemis, avait dit Franklin aux ministres de Louis XVI, agissez envers eux comme ils ont fait à votre égard en 1755, que vos vaisseaux prennent la mer avant toute déclaration de guerre, il sera temps de parler lorsqu'une escadre française barrera le passage à la flotte de l'amiral Howe qui s'est aventuré à remonter la Delaware. » La droiture et la timidité naturelle du roi répugnaient également à ce projet hardi; il hésita longtemps; lorsque le comte d'Estaing sortit enfin, le 13 avril, du port de Toulon pour faire voile vers l'Amérique avec son escadre, il était trop tard, les Anglais étaient sur leurs gardes.

Avant que l'amiral français fût arrivé en Amérique, les hostilités avaient commencé entre la France et l'Angleterre, sans déclaration de guerre, par la pression naturelle des circonstances et l'état des esprits dans les deux pays. L'Angleterre tira le premier coup de canon, le 17 juin 1778. La frégate *la Belle-Poule*, commandée par M. Chaudreau de la Clochetterie, croisait dans la Manche; elle fut surprise par l'escadre de l'amiral Keppel, sortie de Portsmouth; le marin français aperçut à temps le danger, il fit force de voiles; mais une frégate anglaise,



COMBAT DE LA BELLE-POULE

l'Aréthuse, s'était lancée à sa poursuite. La Clochetterie l'attendit et refusa la visite qu'exigeait le capitaine anglais : un coup de canon répondit à ce refus. *La Belle-Poule* lança toute sa bordée ; lorsque *l'Aréthuse* rejoignit l'escadre de lord Keppel, elle était démâtée et avait perdu beaucoup de monde. Un calme subit avait empêché deux vaisseaux anglais de prendre part à la lutte ; la Clochetterie vint débarquer à quelques lieues de Brest. Le combat avait coûté la vie à quarante hommes de son équipage, cinquante-sept avaient été blessés. Il fut fait capitaine de vaisseau ; l'éclat de ce petit engagement parut de bon augure ; la conscience de Louis XVI était soulagée ; il céda enfin à l'entraînement passionné qui portait la nation vers la guerre, moitié par sympathie envers les Américains, moitié par haine et par rancune envers l'Angleterre. Le traité de 1763 pesait encore à l'honneur militaire de la France.

Depuis le jour où le duc de Choiseul avait été contraint de signer cette paix humiliante, il ne s'était jamais relâché dans ses efforts pour relever la marine française. A travers des alternatives ministérielles, souvent fâcheuses pour l'œuvre entreprise, elle avait cependant été continuée par ses successeurs. Une flotte nombreuse se préparait à Brest ; elle sortit du port le 3 juillet, sous les ordres du comte d'Orvilliers. On y comptait trente-deux vaisseaux et quelques frégates. L'amiral Keppel vint à sa rencontre avec trente vaisseaux, la plupart supérieurs en force aux navires français. Le combat s'engagea le 27, à trente lieues d'Ouessant et à la même distance des îles Sorlingues. La belle ordonnance des Français étonnait les ennemis, qui n'avaient pas oublié la déplorable *journée de M. de Conflans*. Le ciel était brumeux, et les manœuvres contrariées par la difficulté d'apercevoir les signaux. Lord Keppel ne put parvenir à couper l'escadre française ; le comte d'Orvilliers échoua dans une tentative analogue. L'amiral anglais éteignit ses feux et rentra dans le port de Plymouth, sans y être contraint par un sérieux échec ; le comte d'Orvilliers se replia sur Brest dans les mêmes conditions. Les Anglais regardèrent cette retraite comme une humiliation à laquelle ils n'étaient pas accoutumés. Lord Keppel passa devant un conseil de guerre ; en France, après un premier moment d'enthousiasme, on accusa l'inaction de M. le duc de Chartres, qui commandait l'arrière-garde de la flotte, sous la direction de M. de La Motte-Piquet ; le prince fut bientôt obligé de quitter la marine, il devint colonel-général des hussards. Une nouvelle sortie de la flotte ne

suffit pas à protéger la marine marchande, dont les pertes furent considérables. Partout les navires anglais tenaient la mer.

Le comte d'Estaing était enfin arrivé à l'embouchure de la Delaware le 9 juillet 1778 ; l'amiral Howe ne l'avait pas attendu, il s'était dirigé vers le mouillage de Sandy-Hook. Les pesants bâtiments français n'en pouvaient franchir la barre ; Philadelphie avait été évacué par les Anglais dès qu'on avait signalé l'approche du comte d'Estaing. « Ce n'est pas le général Howe qui a pris Philadelphie, disait Franklin, c'est Philadelphie qui a pris le général Howe. » Le commandant anglais avait prévu le danger ; en se repliant sur New-York il avait été vivement poursuivi par Washington, qui avait remporté sur lui, à Monmouth, un avantage sérieux. La victoire des Américains eût été complète sans la jalouse désobéissance du général Lee. Washington établit son camp à trente milles de New-York. « Après deux ans de marches et de contremarches, écrivait-il, après des vicissitudes si étranges que jamais peut-être aucune guerre n'en a présenté de semblables depuis le commencement du monde, quel sujet de satisfaction et d'étonnement pour nous de voir les deux armées revenues à leur point de départ, et les assaillants réduits, pour se défendre, à recourir à la bêche et à la pioche ! »

L'expédition combinée par d'Estaing et le général Sullivan contre le petit corps anglais qui occupait Rhode-Island venait d'échouer ; la flotte de l'amiral Howe avait paru tout à coup à l'entrée de la rade, l'escadre française était sortie à sa rencontre, une tempête inopinée sépara les combattants ; le comte d'Estaing, plus préoccupé du sort de ses vaisseaux que des clameurs des Américains, fit voile pour Boston afin de réparer ses avaries. La campagne était perdue, on criait déjà à la trahison. Une émeute accueillit à Boston l'amiral français. Tous les efforts personnels de Washington, secondés par le marquis de La Fayette, suffirent à peine à rétablir l'harmonie. Les Anglais venaient de faire une descente sur les côtes de la Georgie, et s'étaient emparés de Savannah. Ils menaçaient la Caroline et même la Virginie.

A peine ses navires furent-ils en état de prendre la mer que le comte d'Estaing fit voile vers les Antilles. Ardent et courageux, mais entier et emporté comme M. de Lally-Tollendal sous lequel il avait servi dans l'Inde, l'amiral supportait avec peine les échecs et cherchait ardemment l'occasion de les réparer. Les Anglais nous avaient enlevé Saint-Pierre et Miquelon. M. de Bouillé, gouverneur des Iles-du-Vent, s'était presque en même temps emparé de la Dominique. Quatre mille Anglais

venaient de débarquer à Sainte-Lucie ; M. d'Estaing, récemment arrivé à la Martinique, s'y porta aussitôt avec son escadre, sans succès cependant ; ce fut pendant l'absence de l'amiral anglais Byron que les marins français parvinrent à s'emparer d'abord de Saint-Vincent, puis bientôt de la Grenade. Le fort de cette dernière île fut enlevé après un brillant assaut ; l'amiral avait divisé ses troupes en trois corps : il commandait le premier, le second marchait sous les ordres du vicomte de Noailles ; Arthur Dillon, à la tête des Irlandais au service de France, dirigeait le troisième. Les canons des remparts furent bientôt dirigés contre les Anglais, qui croyaient arriver à temps pour secourir Grenade.

Le comte d'Estaing sortit du port au-devant de l'amiral anglais ; comme il faisait voile vers l'ennemi, l'amiral aperçut sous pavillon français un beau bâtiment de guerre, *le Fier-Rodrigue*, appartenant à Beaumarchais et qui convoyait dix navires de commerce. « En voyant passer de loin ce beau vaisseau qui se prélassait au vent, » dit le spirituel et sagace biographe de Beaumarchais, M. de Loménie, « l'amiral d'Estaing lui fit signe d'arriver ; apprenant qu'il appartenait à sa majesté Caron de Beaumarchais, il se dit que ce serait dommage de ne pas en tirer parti, et vu l'exigence du cas, il lui assigna son poste de bataille sans en demander l'autorisation au propriétaire, laissant aller à la merci des flots et des Anglais les malheureux bâtiments de commerce que ce vaisseau de guerre convoyait. *Le Fier-Rodrigue* se résigna bravement à son sort, prit une part glorieuse au combat de la Grenade, contribua à forcer à la retraite l'amiral Byron, mais il eut son capitaine tué, et il fut criblé de boulets. » L'amiral d'Estaing écrivit le soir même à Beaumarchais ; sa lettre arriva au littérateur-négociant par l'intermédiaire du ministre de la marine. Beaumarchais répondit aussitôt à celui-ci : « Monsieur, je vous rends grâce de m'avoir fait passer la lettre de M. le comte d'Estaing. Il est bien noble à lui dans le moment de son triomphe d'avoir pensé qu'un mot de sa main me serait très-agréable. Je prends la liberté de vous envoyer copie de sa courte lettre, dont je m'honore comme bon Français que je suis, et dont je me réjouis comme l'amant passionné de ma patrie contre cette orgueilleuse Angleterre.

« Le brave Montault a cru ne pouvoir mieux faire pour me prouver qu'il était digne du poste dont on l'honorait, que de se faire tuer ; quoi

qu'il en puisse résulter pour mes affaires, mon pauvre ami Montault est mort au lit d'honneur, et je ressens une joie d'enfant d'être certain que ces Anglais qui m'ont tant déchiré dans leurs papiers depuis quatre ans, y liront qu'un de mes vaisseaux a contribué à leur enlever la plus fertile de leurs possessions.

« Et les ennemis de M. d'Estaing et surtout les vôtres, monsieur, je les vois ronger leurs ongles, et mon cœur saute de plaisir ! »

La joie de Beaumarchais comme celle de la France était un peu exagérée, et sentait les gens déshabitués du plaisir de vaincre. M. d'Estaing venait d'être rappelé en France ; avant de partir, il voulut rendre aux Américains un service qu'on lui demandait instamment : le général Lincoln allait mettre le siège devant Savannah ; le général anglais, sir Henry Clinton, plus habile que son prédécesseur, avait su profiter des discussions intérieures de l'Union, il avait rallié les loyalistes autour de lui en Georgie et dans les Carolines, la guerre civile y régnait dans toute son horreur ; d'Estaing avec son escadre vint se porter devant Savannah. Lincoln était déjà sur la côte prêt à lui faciliter le débarquement ; l'amiral français était pressé par les ordres de Paris, il n'avait pas le loisir de se prêter à un siège en règle. La tranchée était ouverte depuis vingt jours déjà et le bombardement, terrible pour la ville américaine, n'avait pas encore endommagé les ouvrages des Anglais. Le 9 octobre, d'Estaing résolut de donner l'assaut. Américains et Français rivalisaient de courage. Un moment le drapeau de l'Union flotta sur les remparts, quelques grenadiers pénétrèrent dans la place, l'amiral fut blessé ; cependant les pertes étaient grandes, et la persévérance évidemment inutile. L'assaut fut repoussé. Le comte d'Estaing demeura encore neuf jours devant la place dans l'espoir de trouver une occasion favorable ; il fallut faire voile pour la France, et la flotte s'éloigna, laissant Savannah aux mains des Anglais. Le seul avantage de l'expédition de l'amiral fut la délivrance de Rhode-Island, abandonné par le général Clinton qui, craignant une attaque des Français, rappela sa garnison à New-York. Washington s'était récemment emparé du fort de Stony-Point qui avait jusqu'alors rendu les Anglais maîtres de la navigation de l'Hudson.

En Angleterre l'émotion était grande ; à la France et à l'Amérique armées contre elle venait de se joindre l'Espagne. Gouvernement essentiellement monarchique, fidèle aux traditions anciennes, les Espagnols

avaient longtemps résisté aux instances de M. de Vergennes, qui faisait valoir les stipulations du *Pacte de famille*. Charles III n'éprouvait aucune sympathie pour une république naissante, il redoutait la contagion de son exemple pour les colonies espagnoles, il hésitait à s'engager dans les dépenses d'une guerre. Sa haine héréditaire pour l'Angleterre l'emporta enfin sur les conseils de la prudence. On lui promettait d'ailleurs le secours de la France pour reconquérir Gibraltar et Minorque. Le roi d'Espagne consentit à prendre part à la guerre, sans toutefois reconnaître l'indépendance des États-Unis ni s'allier avec eux.

La situation de l'Angleterre devenait grave, elle se croyait menacée d'une invasion terrible. Comme au jour de la grande Armada, « ordre fut donné à tous les fonctionnaires civils et militaires, au cas d'une descente de l'ennemi, de faire transporter à l'intérieur et en lieu sûr tous les chevaux, bétail et troupeaux qui se trouveraient sur les côtes. » « Soixante-six vaisseaux de ligne alliés sillonnaient la Manche, cinquante mille hommes réunis en Normandie se préparaient à fondre sur les comtés du midi. Un simple corsaire américain, Paul Jones, ravageait impunément les côtes d'Écosse. Les puissances du Nord, unies à la Russie et à la Hollande, menaçaient de soutenir, les armes à la main, les droits des neutres, méconnus par les cours d'amirauté anglaises. L'Irlande n'attendait qu'un signal pour se soulever ; les querelles religieuses déchiraient l'Écosse et l'Angleterre ; l'autorité du cabinet de lord North était ébranlée dans le Parlement comme dans le pays, les passions populaires l'emportaient dans Londres, et l'on pouvait voir cette grande cité livrée pendant près de huit jours à la populace, sans que rien pût s'opposer à ses excès que sa propre lassitude et sa propre honte. »

Tant de préparatifs et si imposants devaient porter peu de fruits : les deux flottes française et espagnole avaient opéré leur jonction à la hauteur de la Corogne, sous les ordres du comte d'Orvilliers ; elles rentrèrent lentement dans la Manche le 31 août, près des îles Sorlingues ; on aperçut la flotte anglaise, forte seulement de trente-sept vaisseaux ; le comte de Guichen, qui commandait l'avant-garde, manœuvrait déjà dans l'intention de couper la retraite à l'ennemi ; l'amiral Hardy le gagna de vitesse et se réfugia dans le port de Plymouth. Quelques enga-

¹ M. Cornélis de Witt, *Histoire de Washington*.

gements avaient lieu entre les frégates, peu importants, mais glorieux des deux parts ; le 6 octobre *la Surveillante*, que commandait le chevalier du Couëdic, était aux prises avec *le Québec* ; les bordées se succédaient sans interruption, une pluie de fer tombait sur les deux navires, la plupart des officiers de *la Surveillante* étaient tués ou blessés. Du Couëdic avait été frappé deux fois à la tête. Une nouvelle blessure vint l'atteindre au ventre ; tout sanglant, il restait à son poste et commandait le combat. Les trois mâts de *la Surveillante* venaient de tomber, hachés par des boulets, la mâture entière du *Québec* s'écroulait au même instant. Les deux navires ne pouvaient plus manœuvrer, les équipages décimés se préparaient à l'abordage lorsqu'une épaisse fumée jaillit tout à coup des entreponts du *Québec* ; le feu se propageait avec une rapidité inouïe, *la Surveillante* déjà accrochée aux flancs de son ennemi allait devenir comme lui la proie des flammes ; son commandant haletant, vivant à peine, la dégagea par un prodige d'habileté. Le *Québec* venait de sauter et déjà l'équipage de *la Surveillante* recueillait les glorieux débris de ses adversaires ; quelques prisonniers furent amenés à Brest sur le navire vainqueur, tellement noirci par la fumée et avarié par le combat qu'il fallut envoyer des remorqueurs à son secours. Peu de mois plus tard, du Couëdic expirait des suites de ses blessures, emportant au tombeau le suprême honneur d'avoir seul illustré son nom dans le grand déploiement des forces maritimes de France et d'Espagne. Le comte d'Orvilliers ne fit aucune tentative, les habitants des côtes anglaises cessèrent de trembler, la maladie ravageait les équipages. Après cent quatre jours d'inutiles promenades dans la Manche, l'immense flotte rentra tristement à Brest ; l'amiral d'Orvilliers avait perdu son fils dans un engagement partiel, il quitta la marine et se retira bientôt dans un couvent. Le comte de Guichen partit pour les Antilles avec une partie de la flotte française et soutint avec éclat l'honneur de son pavillon dans une série de combats souvent heureux contre l'amiral Rodney. A l'entrée de la guerre, celui-ci, très-mauvais sujet et criblé de dettes, se trouvait à Paris retenu par l'état de ses affaires. « Si j'étais libre, disait-il un jour devant le maréchal de Biron, j'aurais bientôt détruit toutes les flottes espagnoles et françaises. » Le maréchal paya aussitôt ses dettes : « Allez, monsieur, » dit-il avec une forfanterie de générosité à laquelle le dix-huitième siècle était un peu sujet, « les Français ne veulent remporter d'avantages sur leurs ennemis que par leur bravoure. » Le premier exploit de Rod-

ney fut de ravitailler Gibraltar que bloquaient par terre et par mer les armées espagnole et française.

Partout les forces des belligérants s'épuisaient sans résultat comme sans honneur ; depuis plus de quatre ans déjà l'Amérique soutenait la guerre et ses provinces du Sud étaient partout désolées par l'ennemi ; malgré l'héroïsme qu'y déployaient les patriotes et dont les femmes elles-mêmes donnaient l'exemple, le général Lincoln venait d'être contraint de capituler dans Charlestown ; Washington, toujours campé devant New-York, voyait son armée décimée par la faim et le froid, privée de toutes ressources et réduite à subsister aux dépens des populations environnantes. Tous les yeux se tournaient vers la France ; le marquis de La Fayette avait réussi à obtenir du roi et du ministère français la formation d'un corps auxiliaire ; déjà les troupes étaient en mer sous les ordres du comte de Rochambeau.

Le malheur et les déceptions sont de grands destructeurs de barrières, le tact prudent en sait abaisser d'autres ; Washington et l'armée américaine eussent naguères vu avec défiance l'arrivée des auxiliaires étrangers ; en 1780, des transports de joie saluèrent la nouvelle de leur approche ; M. de La Fayette avait d'ailleurs pris soin d'éviter d'avance au général américain tout frottement pénible : le comte de Rochambeau et les officiers français étaient placés sous les ordres de Washington et le corps auxiliaire entièrement à sa disposition. La générosité délicate et le désintéressement du gouvernement français avaient pu parfois lui faire négliger le soin des intérêts nationaux dans ses relations avec les colonies révoltées, il y avait puisé l'inspiration d'une conduite constamment propre à triompher des préjugés comme de la jalouse fierté des Américains.

« L'histoire de la guerre de l'Indépendance est une histoire d'espérances déçues, » disait Washington. Il avait conçu le projet de s'emparer de New-York avec le secours des Français. Les transports de troupes avaient été mal combinés ; Rochambeau n'amenait à Rhode-Island que la première division de son armée, cinq mille hommes environ, et le comte de Guichen, dont on avait compté employer l'escadre, venait d'être rappelé en France. Washington était condamné à l'inaction. « Notre position n'est pas assez brillante, écrivait-il à M. de La Fayette, pour justifier les instances que nous ferions auprès du comte de Rochambeau ; je continuerai cependant nos dispositions dans l'espoir de circonstances plus heureuses. » L'armée américaine s'organisait

lentement, obligée qu'elle avait été de combattre sans cesse et de faire face à des difficultés constamment renaissantes ; elle s'organisait cependant ; l'exemple des Français, la discipline qui régnait dans le corps des troupes auxiliaires, les bons rapports qui s'étaient dès lors établis entre les officiers, secondaient Washington dans sa difficile entreprise. Dès l'abord la supériorité du général fut acceptée par les Français comme par les Américains ; naturellement et par le fait même des dons qu'il avait reçus de Dieu, Washington fut toujours et partout le chef des hommes placés à sa portée et sous son influence.

Cet ascendant naturel, habituellement vainqueur des basses jalousies et des manœuvres coupables auxquelles les rivaux du général Washington s'étaient parfois laissé entraîner, avait complètement échoué auprès d'un de ses plus brillants lieutenants ; malgré ses vices invétérés et bien connus, Benoît Arnold s'était couvert de gloire par des coups de main hardis et une bravoure éclatante manifestée dans vingt combats, depuis le jour où, se mettant à la tête des premières bandes soulevées dans le Massachussetts, il avait conquis le grade de général pendant son expédition sur le Canada. Accusé de malversations et récemment condamné par un conseil de guerre à être réprimandé par le général en chef, Arnold tenait encore de la confiance excessive de Washington le commandement du fort important de West-Point : il en abusa. Washington, revenant d'une entrevue avec le comte de Rochambeau, fit un détour pour visiter la garnison de West-Point : le commandant était absent. Surpris et mécontent, le général attendait avec impatience son retour, lorsque son aide de camp et son fidèle ami, le colonel Hamilton, lui apporta des dépêches importantes. La physionomie de Washington restait impassible ; mais déjà dans la garnison et parmi la suite du général se répandait le bruit d'une trahison d'Arnold ; il avait, disait-on, promis de livrer West-Point aux ennemis. Un officier anglais, faisant les fonctions d'espion, avait même été arrêté dans les lignes américaines.

Il était vrai, et déjà le général Arnold, traître à sa patrie par jalousie, par vengeance, par les honteux besoins qu'entraînait une vie déréglée, avait cherché un refuge à New-York auprès de sir Henry Clinton. Le major André était aux mains des Américains. Jeune, honnête, brave, doué de talents et de goûts élégants et cultivés, l'officier anglais, élevé pour une autre carrière et jeté dans l'armée par un chagrin d'amour, avait accepté la dangereuse mission de porter au perfide commandant

de West-Point les dernières instructions du général anglais. Sir Henry Clinton lui avait recommandé de ne point quitter son uniforme; cédant aux insinuations d'Arnold, le malheureux jeune homme s'était déguisé, il avait été fait prisonnier. Reconnu et traité comme un espion, il devait mourir sur un gibet. Ce supplice ignominieux troublait seul son courage. « Monsieur, écrivait-il à Washington, soutenu contre la crainte de la mort par le sentiment qu'aucune action indigne n'a souillé une vie consacrée à l'honneur, j'ai la confiance qu'à cette heure suprême Votre Excellence ne repoussera pas une prière dont l'accomplissement peut adoucir mes derniers moments. Par sympathie pour un soldat, Votre Excellence consentira, j'en suis sûr, à adapter la forme de mon supplice aux sentiments d'un homme d'honneur. Permettez-moi d'espérer que si mon caractère vous a inspiré quelque estime, si je suis à vos yeux une victime de la politique et non de la vengeance, j'éprouverai l'empire de ces sentiments sur votre cœur en apprenant que je ne dois pas mourir sur un gibet. »

Par une dureté sans exemple dans sa vie, et dont il parut conserver toujours un pénible souvenir, Washington resta sourd au noble appel de son prisonnier; le major André subit le sort d'un espion. « Vous êtes témoin que je meurs comme un homme d'honneur, » dit-il à un officier américain chargé de veiller à son supplice. Le général lui rendit justice : « André a subi sa peine avec cette force d'âme qu'on devait attendre d'un homme de ce mérite et d'un aussi brave officier. Quant à Arnold, il manque de cœur... Le monde est surpris de ne pas le voir encore pendu à un gibet. » Les efforts passionnés des Américains pour infliger au traître le châtimeut qu'il méritait restèrent inutiles. Constamment engagé dans la guerre comme général anglais avec toute la violence d'une haine inquiète, Arnold sut échapper à la juste vengeance de ses compatriotes; il mourut vingt ans plus tard dans les possessions anglaises, riche et méprisé. « Que m'auriez-vous fait si vous eussiez réussi à me prendre? demandait-il un jour à un prisonnier américain. — Nous aurions séparé de ton corps celle de tes jambes qui a été blessée au service de la patrie, répondit le milicien avec calme, et nous aurions pendu le reste à un gibet. »

L'émotion qu'avait causée la trahison d'Arnold n'était pas encore apaisée, lorsque de nouvelles amertumes vinrent atteindre le général en chef et troubler les espérances qu'il avait fondées sur la réorganisation de son armée. Des soulèvements successifs parmi les troupes de la Pen-

sylvanie et qui menaçaient de gagner celles du Nouveau-Jersey, l'avaient convaincu que l'Amérique était à bout de sacrifices. « Les forces propres du pays sont épuisées, écrivit-il au colonel Laurens, dans une lettre destinée à être communiquée à Louis XVI, seuls nous ne pouvons relever le crédit public et fournir les fonds nécessaires pour continuer la guerre. La patience de l'armée est à bout, le peuple est mécontent; sans argent, nous ne ferons qu'un faible effort, probablement le dernier. »

L'insuffisance des résultats militaires obtenus sur terre et sur mer, en comparaison des dépenses et du déploiement des forces, la lenteur et la mauvaise direction des opérations avaient été attribuées, en France comme en Amérique, à l'incapacité des ministres de la guerre et de la marine, le prince de Montbarrey et M. de Sartines. Les finances avaient jusqu'alors suffi aux énormes charges qui pesaient sur le Trésor; on en faisait à bon droit honneur à l'habileté consommée et aux ressources inépuisables de M. Necker, d'abord directeur du trésor depuis le 22 octobre 1776, puis directeur général des finances le 29 juin 1777. Sur son avis, appuyé par la faveur de la reine, les deux ministres furent remplacés par M. de Ségur et le marquis de Castries. Une impulsion nouvelle et plus énergique ranima bientôt les espérances des Américains. Le 21 mars 1786, une flotte partit sous les ordres du comte de Grasse; arrivée le 28 avril à la Martinique, malgré les efforts tentés par l'amiral Hood pour lui fermer le passage, le comte de Grasse enleva, le 1^{er} juin, l'île de Tabago aux Anglais; le 3 septembre, il amenait à Washington un renfort de trois mille cinq cents hommes et douze cent mille livres en espèces. En quelques mois le roi Louis XVI avait prêté ou garanti pour les États-Unis des sommes qui dépassaient seize millions de livres. Ce fut à Washington en personne que le gouvernement français confia ses troupes comme ses subsides. « Les soldats du roi doivent être placés exclusivement sous les ordres du général en chef, » avait dit le ministre de France en Amérique, M. Gérard, dès l'arrivée du corps auxiliaire.

Après tant et de si pénibles efforts, le jour du succès arrivait enfin pour le général Washington et pour sa patrie. Des alternatives de succès et de revers avaient signalé le commencement de la campagne de 1781. Lord Cornwallis, qui commandait les armées anglaises dans le Sud, occupait la Virginie avec des forces considérables, lorsque Washington, qui avait su cacher ses desseins à sir Henry Clinton ren-

fermé dans New-York, traversa Philadelphie le 4 septembre, et s'avança à marches forcées contre l'ennemi ; celui-ci était depuis longtemps harassé par la petite armée de M. de La Fayette. La flotte de l'amiral de Grasse coupait la retraite aux Anglais. Lord Cornwallis se jeta dans Yorktown ; le 30 septembre la place était investie.

Elle était peu et mal fortifiée, les troupes anglaises étaient fatiguées par une rude campagne, les assiégeants étaient animés d'un zèle que l'émulation accroissait encore ; les Français et les Américains rivalisaient d'ardeur. Les batteries s'élevaient rapidement, les soldats refusaient de prendre aucun repos, la tranchée était ouverte depuis le 6 octobre. Le 10, les canons commençaient à battre la ville ; le 14, une colonne américaine, commandée par M. de La Fayette, le colonel Hamilton et le colonel Lawrence, attaqua l'une des redoutes qui protégeaient les approches de la ville, tandis que les Français s'élançaient de leur côté à l'assaut de la seconde redoute, sous les ordres du baron de Vioménil, du vicomte de Noailles et du marquis de Saint-Simon, malade, qui s'était fait porter à la tête de son régiment. Presque au même instant, le drapeau de l'Union flotta sur les deux ouvrages ; lorsque les colonnes d'attaque se rejoignirent au delà de l'enceinte qu'elles attaquaient, les Français avaient fait cinq cents prisonniers. Toute défense devenait impossible. Lord Cornwallis tenta vainement de s'échapper ; il fut réduit, le 17 octobre, à signer une capitulation plus humiliante que celle de Saratoga : huit mille hommes mirent bas les armes, les vaisseaux qui se trouvaient à Yorktown et à Gloucester furent remis aux vainqueurs. Lord Cornwallis était malade de douleur et de fatigue. Le général O'Hara, qui le remplaçait, tendit son épée au comte de Rochambeau ; celui-ci fit un pas en arrière, et désignant le général Washington : « Je ne suis qu'un auxiliaire, » dit-il à haute voix. En recevant l'épée du général anglais, Washington recevait le gage de l'indépendance de sa patrie.

L'Angleterre le sentit. « Lord North a reçu la nouvelle de la capitulation comme un boulet en pleine poitrine, racontait lord George Germaine, secrétaire d'État des colonies, il a étendu les bras sans pouvoir dire autre chose que : Mon Dieu, tout est perdu ! » A cette conviction croissante de ses ministres comme de la nation George III opposait une inébranlable persévérance : « Aucun des membres du cabinet, écrivit-il immédiatement, ne supposera, j'y compte bien, que cet événement puisse modifier en rien les principes qui m'ont guidé jus-

qu'ici et qui continueront à inspirer ma conduite dans la suite de cette lutte. »

Pendant que les États-Unis célébraient leur victoire par des actions de grâces et des fêtes publiques, leurs alliés triomphaient à la fois sur les divers points où les hostilités se trouvaient engagées. Brouillés avec la Hollande, où le parti républicain l'avait emporté sur le stathouder, qui leur était dévoué, les Anglais avaient porté la guerre dans les colonies hollandaises. L'amiral Rodney avait enlevé Saint-Eustache, centre d'un immense commerce; il avait pillé les entrepôts et fait charger sur ses vaisseaux une masse énorme de marchandises; le convoi qui emportait en Angleterre une partie des dépouilles fut capturé par l'amiral la Motte-Piquet; M. de Bouillé surprit la garnison anglaise restée à Saint-Eustache et reprit possession de l'île, qui fut remise aux mains des Hollandais. Ceux-ci venaient de soutenir avec éclat leur vieille réputation maritime auprès de Dogger Bank : « Officiers et hommes, tous se sont battus comme des lions, » disait l'amiral Zouttman. Le feu n'avait commencé qu'au moment où les deux flottes se trouvaient à une portée de fusil. Les vaisseaux, des deux côtés, étaient démâtés, à peine en état de tenir la mer; la gloire et les pertes étaient égales, mais l'amiral anglais, Hyde Parker, était irrité et mécontent. Georges III vint le visiter à son bord. « Je souhaite à Votre Majesté de plus jeunes matelots et de meilleurs vaisseaux, » dit le vieux marin, et il s'obstina à donner sa démission. Ce fut la seule action des Hollandais pendant la guerre; ils laissèrent à l'amiral de Kersaint le soin de reprendre sur les Anglais leurs colonies de Demérary, d'Essaquébo et de Berbice sur les côtes de la Guyane.

Une petite armée franco-espagnole assiégeait en même temps Minorque; la flotte était considérable, les Anglais mal préparés; ils furent bientôt obligés de se renfermer dans le fort Saint-Philippe. Les remparts étaient aussi solides, la position aussi inexpugnable que du temps du maréchal de Richelieu; les amiraux s'éloignèrent à la recherche de la flotte, leur irrésolution fit échouer des opérations mal combinées, les escadres rentrèrent dans les ports; le duc de Crillon, qui commandait les troupes de siège, las de bloquer la forteresse, fit proposer au commandant de lui livrer la place : les offres étaient magnifiques; le colonel Murray répondit avec indignation : « Monsieur le duc, lorsque le roi son maître ordonna à votre brave ancêtre d'assassiner le duc de Guise, celui-ci répondit à Henri III : *L'honneur me le défend!* vous au-

riez dû faire la même réponse au roi d'Espagne lorsqu'il vous a chargé d'assassiner l'honneur d'un homme aussi bien né que le duc de Guise ou que vous-même. Je ne veux avoir avec vous d'autre relation que celle des armes. » Et il continua de défendre sa forteresse, toujours criblée par les boulets des assiégeants. Les assauts succédaient aux assauts, le duc de Crillon escalada lui-même les remparts pour enlever le drapeau anglais qui flottait au sommet d'une tour; il fut légèrement blessé. « Depuis quand les généraux font-ils des actions de grenadier? » disaient entre eux les officiers; le général les entendit : « J'ai voulu rendre mes Espagnols tout Français, dit-il, afin qu'on ne s'aperçoive plus qu'il y a ici deux nations. » Murray capitula enfin le 4 février 1782 : la forteresse ne contenait plus qu'une poignée de soldats épuisés par les fatigues et les privations.

La joie fut grande à Madrid comme en France, et la consternation profonde à Londres; le ministère de lord North ne put résister à ce dernier coup. Tant d'efforts et tant de sacrifices aboutissant à tant de désastres irritaient et lassaient la nation : « Grand Dieu ! s'écriait *Burker*, est-il temps encore de nous parler des droits que nous soutenons dans cette guerre ! Oh ! les excellents droits ! Précieux ils doivent être, car ils nous ont coûté cher. Oh ! droits précieux qui avez coûté à la Grande-Bretagne treize provinces, quatre îles, cent mille hommes et plus de dix millions sterling ! Oh ! droits admirables qui avez coûté à la Grande-Bretagne son empire sur l'Océan et cette supériorité si vantée qui faisait plier devant elle toutes les nations ! Oh ! droits inestimables qui nous avez enlevé notre rang parmi les nations, notre importance au dehors et notre bonheur au dedans, qui avez détruit notre commerce et nos manufactures, qui nous avez réduit de l'empire le plus florissant qui fût au monde à un État restreint et sans grandeur ! Droits précieux qui nous coûterez sans doute tout ce qui nous reste ! » Le débat s'envenimait de plus en plus. Lord North entra dans la salle avec son calme accoutumé : « Cette discussion fait perdre à la Chambre un temps précieux, dit-il, Sa Majesté vient d'accepter la démission de ses ministres. » Les whigs arrivaient au pouvoir : lord Rockingham, le duc de Richmond, M. Fox; l'ère des concessions approchait. Un malheureux combat livré contre Hood et Rodney par l'amiral de Grasse ranima un moment l'orgueil des Anglais. Bon marin, courageux et longtemps heureux à la guerre, le comte de Grasse avait été plusieurs fois trompé par les manœuvres des Anglais. Il s'était laissé éloigner de Saint-Chris-

tophe qu'il assiégeait et dont le marquis de Bouillé s'empara quelques jours plus tard; embarrassé de deux navires avariés, il ne voulut pas les abandonner aux Anglais et retarda sa marche pour les protéger. La flotte anglaise l'emportait sur nous en vaisseaux et en canons; le combat dura dix heures, l'escadre française fut coupée, le désordre se mit dans la manœuvre, les capitaines se faisaient tuer les uns après les autres, clouant leur pavillon au mât, ou laissant couler leurs bâtiments plutôt que de se rendre; le vaisseau-amiral, *la Ville-de-Paris*, était attaqué à la fois par sept navires ennemis, les siens ne pouvaient parvenir à l'approcher; le comte de Grasse, fou de douleur et de colère, voyait tomber autour de lui tout son équipage: « L'amiral a six pieds tous les jours, disaient les marins, les jours de combat il a six pieds un pouce. » Tant de courage et de désespoir ne purent sauver la flotte, le comte fut contraint de se rendre; son vaisseau avait subi de telles avaries qu'il coula avant d'arriver en Angleterre; l'amiral fut reçu à Londres avec de grands honneurs dont sa vanité s'enivra, aux dépens de sa dignité personnelle et de sa considération en Europe. Une souscription nationale rendit en France de nouveaux vaisseaux à nos flottes; une escadre, commandée par M. de Suffren, venait de porter dans les Indes orientales le pavillon français, si longtemps humilié, et que ses mains victorieuses devaient y relever un instant.

Dès l'année 1778, avant même que la guerre maritime eût éclaté en Europe, la France avait perdu tout ce qui lui restait de ses possessions sur la côte de Coromandel. Pondichéry, à peine relevée de ses ruines, assiégée par les Anglais, avait capitulé le 17 octobre après une héroïque résistance de quarante jours de tranchée ouverte. Depuis ce jour un musulman, Hyder-Ali, conquérant du Carnatic, luttait seul dans l'Inde contre la puissance anglaise: c'était autour de lui qu'étaient venus se grouper les vieux soldats de Bussy et les Français qui avaient échappé au désastre de Pondichéry. C'était avec leur aide que l'habile chef de bandes, le rusé politique, défendait et consolidait l'empire qu'il avait fondé, contre cette domination étrangère qui menaçait l'indépendance de sa patrie. Il venait de subir une série d'échecs et il allait être contraint d'évacuer le Carnatic pour se réfugier dans ses États du Mysore, lorsqu'il apprit, au mois de juillet 1782, l'arrivée d'une flotte française commandée par M. de Suffren. Hyder-Ali avait déjà subi bien des déceptions. L'année précédente, l'amiral d'Orves avait paru sur les côtes du Coromandel avec une escadre, le sultan avait envoyé au-devant de

lui, le faisant presser de prendre terre et d'attaquer Madras, resté sans défense ; l'amiral refusa d'aventurer un seul vaisseau ou de débarquer un seul homme, il s'en retourna sans coup férir à l'Ile-de-France. Toujours indomptable et entreprenant, Hyder-Ali espérait mieux des nouveaux venus : il ne se trompait pas.

Né à Saint-Cannat en Provence, le 13 juillet 1726, d'une famille ancienne et considérable dans la noblesse de sa province, Pierre-André de Suffren, admis avant dix-sept ans dans les gardes de la marine, s'était fait recevoir dans l'ordre de Malte ; déjà il s'était signalé dans plusieurs combats, lorsque M. de Castries lui donna le commandement de l'escadre chargée de porter au cap de Bonne-Espérance une garnison française promise aux Hollandais, dont la colonie était menacée. Les Anglais s'étaient emparés du Négapatam et de Trinquemalé ; ils espéraient faire suivre cette conquête de la prise de Batavia et de Ceylan. Suffren avait accompli sa mission, non sans combattre l'escadre anglaise, commandée par le commodore Johnston. Laissant le Cap hors de toute atteinte, il avait rejoint, dans les parages de l'Ile-de-France, l'amiral d'Orves, malade et déjà mourant. Les vaisseaux du commandeur étaient en mauvais état, les équipages étaient faibles, les approvisionnements manquaient ; l'inépuisable zèle et l'ardeur puissante du chef suffirent à animer les ouvriers et les soldats. Lorsqu'il prit la mer le 7 décembre, le comte d'Orves commandait encore l'escadre ; le 9 février il expira en pleine mer, après avoir remis son commandement à M. de Suffren. Toute faiblesse et toute hésitation disparurent dès lors dans la direction de l'expédition ; lorsque le nabab envoya un officier français de son armée pour complimenter M. de Suffren et lui offrir son alliance, le commandeur interrompit l'ambassadeur : « Nous commencerons, dit-il, par régler les conditions de cette alliance, » et pas un soldat ne posa le pied sur la terre avant que la situation indépendante de l'armée française, le nombre de ses auxiliaires et le paiement de ses services n'eussent été réglés par un traité. Hyder-Ali consentit à tout. M. de Suffren mit à la voile pour aller chercher les Anglais.

Il les chercha pendant trois mois sans obtenir un résultat décisif ; ce fut seulement le 4 juillet au matin, au moment où Hyder-Ali devait attaquer Négapatam, qu'un combat sérieux s'engagea entre les flottes ennemies. Les deux escadres avaient déjà beaucoup souffert, un changement de vent avait jeté le désordre dans les lignes : les Anglais avaient plusieurs bâtiments désarmés ; un seul vaisseau français, *le Sévère*, avait reçu

des avaries graves; son capitaine, lâchement découragé, commanda d'amener le pavillon. Ses lieutenants se récrièrent; les volontaires auxquels il s'était adressé refusèrent d'exécuter ses ordres. Déjà le bruit se répandait dans les batteries que le capitaine commandait de cesser le feu, les matelots étaient indignés comme les officiers, un cri s'éleva : « Le pavillon est amené ! » Un subalterne complaisant avait enfin obéi aux ordres réitérés du capitaine. Les officiers s'élançèrent sur le pont : « Vous êtes maître de votre pavillon, s'écria vivement un officier bleu, le lieutenant Dien, mais nous sommes maîtres de combattre et le vaisseau ne se rendra pas ! » Déjà une chaloupe du bâtiment anglais *le Sultan* mettait à la mer pour aborder *le Sévère*, qu'on croyait disposé à se rendre, une bordée effroyable de toutes les bouches à feu du navire atteignit *le Sultan*, qui se vit forcé de s'éloigner. La nuit venait; sans attendre les ordres de l'amiral, les Anglais allèrent jeter l'ancre sous Négapatam.

M. de Suffren croyait à la reprise des hostilités; les Anglais ne paraissant pas, il se préparait enfin à mettre à la voile pour Gondelour afin de radouber ses vaisseaux, lorsqu'un petit bâtiment ennemi vint en vue : il portait le pavillon parlementaire. L'amiral Hughes réclamait *le Sévère*, qui avait un instant amené son pavillon ; M. de Suffren n'avait pas été instruit de la lâcheté de son capitaine ; le pavillon avait aussitôt repris sa place ; il répondit à l'amiral anglais qu'aucun des vaisseaux français ne s'était rendu : « D'ailleurs, ajouta-t-il en souriant, puisque ce vaisseau est à sir Edward Hughes, priez-le de ma part de venir le chercher lui-même. » Suffren arriva sans obstacle à Gondelour.

A peine y était-il qu'Hyder-Ali lui témoigna le désir de le voir, et se mit en marche sans attendre sa réponse. Le 26 juillet, M. de Suffren descendit à terre avec quelques officiers de son escadre; une escorte de cavalerie l'attendait pour le conduire au camp du nabab, qui vint au-devant de lui : « Je me croyais naguères un grand homme et un grand général, dit Hyder-Ali à l'amiral, mais maintenant je sais que vous seul êtes un grand homme. » Suffren apprit au nabab que M. de Bussy-Castelnau, naguères le fidèle lieutenant de Dupleix et le continuateur de ses victoires, venait d'être renvoyé dans l'Inde avec le titre de commandant en chef; il était déjà à l'Île-de-France, et amenait des troupes. « Pourvu que vous nous restiez, tout ira bien, » dit le nabab, détachant de son turban une aigrette de diamant qu'il plaça sur le chapeau de M. de Suffren. On était arrivé à la tente du nabab; Suffren était gros,



SUFFREN (PIERRE-ANDRÉ DE SAINT-TROPEZ, BAILLI DE)

D'après un portrait du temps.

il avait peine à s'asseoir sur des tapis; Hyder-Ali s'en aperçut, il fit apporter des coussins : « Asseyez-vous comme bon vous semblera, dit-il au commandeur, l'étiquette n'est pas faite pour vous ; » le lendemain, sous la tente du nabab, tout le service du repas offert à M. de Suffren était préparé à l'euro péenne. L'amiral proposa à Hyder-Ali de venir jusqu'à la côte pour voir sa flotte pavoisée : « Je ne me suis dérangé que pour vous voir, dit le nabab, je n'irai pas plus loin ; » les deux grands guerriers ne devaient plus se revoir.

Les vaisseaux français étaient prêts, le commandeur avait plus d'une fois mis la main à l'œuvre pour animer le zèle de ses ouvriers. Le bois de charpente manquait, il l'avait cherché dans Gondelour, démolissant parfois une maison pour s'emparer d'une poutre qui lui convenait. Ses officiers le pressaient de chercher à Bourbon ou à l'Île-de-France les ressources nécessaires et un bon port pour protéger ses navires avariés : « Jusqu'à ce que j'en aie conquis un dans l'Inde, je ne veux d'autre port que la mer, » répondit Suffren. Il avait repris Trinquemalé avant que les Anglais pussent venir le défendre ; le combat s'engagea. Comme cela était déjà arrivé plus d'une fois, une partie des forces françaises faiblit au milieu de l'action par lâcheté ou par trahison ; une cabale s'était formée contre le commandeur ; il combattait seul contre cinq ou six assaillants : le grand mât et le pavillon du *Héros* qu'il montait, tombèrent sous les boulets ennemis. Suffren debout sur le pont criait, hors de lui : « Des pavillons ! Qu'on mette des pavillons blancs tout autour du *Héros* ! » Le vaisseau, tout hérissé de pavillons, répondit si vaillamment aux attaques des Anglais, que le reste de l'escadre eut le temps de se reformer autour de lui ; les Anglais allèrent mouiller devant Madras.

Bussy était arrivé, mais vieilli, attaqué de la goutte, étranger au milieu de ces intrigues de l'Inde qu'il avait naguères si bien connues ; Hyder-Ali venait de mourir le 7 décembre 1782, laissant à son fils Tippoo-Saheb des affaires embrouillées et des alliés affaiblis. A cette nouvelle, les Mahrattes, soulevés contre l'Angleterre, se hâtèrent de faire la paix, et Tippoo-Saheb qui venait de s'emparer de Tanjore fut obligé d'abandonner sa conquête, pour aller protéger le Malabar. Dix mille hommes seulement restèrent dans le Carnatic pour seconder le petit corps français. Bussy se laissa acculer sous Gondelour par le général Stuart ; il avait même été contraint de se renfermer dans la ville. M. de Suffren vint le délivrer. L'action avait été vive ; lorsque le vain-

queur descendit à terre, M. de Bussy l'attendait sur le rivage. « Voilà notre sauveur, » dit le général à ses troupes, et les soldats enlevant dans leurs bras M. de Suffren, récemment promu par le grand-maître de l'ordre de Malte au rang de *bailli*, l'emportèrent en triomphe dans la ville. « Il pressait chaque jour M. de Bussy de nous attaquer, dit sir Thomas Munro, offrant de débarquer la plus grande partie de ses équipages et de les conduire lui-même donner l'assaut à notre camp. » Bussy avait en effet repris l'offensive et se préparait à faire de nouvelles sorties, lorsqu'on apprit à Calcutta que les préliminaires de la paix avaient été signés à Paris le 9 février. Les Anglais proposèrent aussitôt une suspension d'armes. *La Surveillante* apporta peu après les mêmes nouvelles, avec l'ordre au bailli de Suffren de revenir en France. L'Inde était définitivement cédée aux Anglais, qui nous rendaient Pondichéry, Chandernagor, Mahé et Karikal, derniers lambeaux de cette domination française qui avait un moment triomphé dans la Péninsule tout entière. La faiblesse et les vices du gouvernement de Louis XV pesaient sur le gouvernement de Louis XVI, dans l'Inde comme en France, et à Paris même.

C'est l'honneur de l'humanité et sa consolation dans les grands revers que les échecs de la politique et l'inutilité de leurs efforts n'obscurcissent pas la gloire des grands hommes. M. de Suffren venait d'arriver à Paris, il était triste ; M. de Castries le conduisit à Versailles. La cour était nombreuse et brillante. En entrant dans la salle des gardes : « Messieurs, dit le ministre aux officiers de service, c'est M. de Suffren. » Tout le monde se leva et les gardes du corps, formant une escorte à l'amiral, l'accompagnèrent jusqu'à la chambre du roi. Sa carrière était finie ; le dernier des grands marins de l'ancien régime mourut le 8 décembre 1788.

Pendant qu'Hyder-Ali et M. de Suffren disputaient encore l'Inde à la puissance anglaise, cette puissance venait de remporter en Europe un avantage important devant l'opinion comme pour sa domination sur les mers.

Depuis bientôt trois ans une armée espagnole bloquait par terre la ville et la forteresse de Gibraltar ; une forte escadre croisait au delà d'une portée de canon de la place, sans cesse occupée à barrer le passage aux navires anglais. Deux fois déjà, en 1780 par l'amiral Rodney, et en 1781 par l'amiral Darby, la vigilance des croiseurs avait été déjouée et des renforts de troupes, des vivres et des munitions avaient été



COMBAT NAVAL PRÈS DE GONDELOUR (1763)

introduits dans Gibraltar. En 1782 la ville était à demi détruite par un bombardement sans cesse renaissant, les fortifications n'avaient pas été atteintes. Chaque matin, en se réveillant, le roi Charles III demandait avec anxiété : « Avons-nous Gibraltar ? » Et lorsqu'on lui répondait : « Non ! — Nous l'aurons bientôt, » reprenait imperturbablement le monarque. La prise du fort Philippe l'avait confirmé dans ses espérances ; il crut son but atteint lorsque le duc de Crillon avec un corps de troupes françaises vint se joindre aux assiégeants ; le comte d'Artois, frère du roi, l'accompagnait ainsi que le duc de Bourbon ; le camp de Saint-Roch était le théâtre de fêtes continuelles, interrompues quelquefois par les sorties des assiégés ; les combats ne troublaient pas les bons procédés réciproques : dans sa fière détresse, le général Eliot faisait encore échange de rafraichissements avec les princes français et le duc de Crillon ; le comte d'Artois avait fait tenir à la garnison anglaise les lettres et les correspondances capturées sur les vaisseaux ennemis et qu'il avait trouvées à leur adresse en passant par Madrid.

On préparait un assaut général. Un ingénieur français, le chevalier d'Arcon, avait inventé d'énormes batteries flottantes, à l'épreuve du feu, croyait-il ; cent cinquante pièces de canon devaient battre à la fois la place, d'assez près pour faciliter l'assaut. Le 13 septembre, à neuf heures du matin, les Espagnols ouvrirent le feu ; toute l'artillerie du fort y répondit à l'instant, les montagnes environnantes répétaient la canonnade, l'armée tout entière couvrait la côte attendant avec anxiété le résultat de l'entreprise. Déjà les fortifications semblaient commencer à s'ébranler ; les batteries tiraient depuis cinq heures ; tout à coup le prince de Nassau qui commandait un détachement crut s'apercevoir que les flammes gagnaient son pesant navire ; le feu se propagea rapidement ; les unes après les autres, les batteries flottantes se trouvèrent désarmées. « A sept heures nous avons perdu tout espoir, dit un officier italien qui avait pris part à l'assaut, nous ne tirions plus et nos signaux de détresse restaient sans effet. Les boulets rouges des assiégés pleuvaient sur nous ; les équipages étaient menacés de toutes parts. » Timidement et par faibles détachements, les embarcations des deux flottes se glissaient à l'ombre des batteries dans l'espoir de sauver quelques-uns des malheureux qui allaient périr ; les flammes qui éclataient sur les navires condamnés servaient à diriger le feu des Anglais aussi assuré qu'en plein jour. A la tête d'une petite escadre de canon-

nières, le capitaine Curtis barrait le passage aux sauveteurs ; l'incendie était général, seules les décharges du fort répondaient au sifflement des flammes et aux cris de désespoir des Espagnols. Le feu se ralentit enfin ; les canonnières anglaises changèrent de rôle ; au danger de leur vie les braves marins qui les montaient s'approchèrent des navires enflammés, cherchant à sauver leurs malheureux équipages ; quatre cents hommes durent le salut à leurs efforts. Un mois après cette journée désastreuse, lord Howe, favorisé par des accidents de vent, ravitaillait pour la troisième fois, et presque sans combat, la forteresse et la ville sous les yeux des flottes alliées. Gibraltar restait imprenable.

La paix approchait cependant ; tous les belligérants étaient las de la lutte, le marquis de Rockingham était mort ; son ministère dissous s'était reformé avec moins d'éclat sous la direction de lord Shelburne ; William Pitt, second fils de lord Chatham, alors âgé de vingt-deux ans, prit place dans le cabinet. Déjà les négociations pour la paix générale étaient commencées à Paris, mais Washington, qui désirait vivement la fin de la guerre, n'éprouvait encore aucune confiance. « La vieille infatuation, la duplicité et la perfidie politiques de l'Angleterre me rendent, je l'avoue, tout suspect, tout douteux, écrivait-il, et ses dispositions me semblent parfaitement résumées dans ce mot laconique du docteur Franklin : « Ils sont, dit-il, incapables de continuer la guerre et trop fiers pour faire la paix. » Les ouvertures pacifiques faites aux diverses nations belligérantes n'ont probablement d'autre dessein que d'en détacher quelque-une de la coalition. Quelles que soient d'ailleurs les intentions de l'ennemi, notre attention et nos efforts, loin de languir, doivent se ranimer plus que jamais. Trop de confiance et d'abandon perdraient tout. »

Ce fut l'Amérique qui la première conclut la paix, sans toutefois se détacher officiellement de la coalition formée pour soutenir sa querelle et dont elle avait retiré tant d'avantages. Le 30 novembre 1782, au mépris des traités conclus naguères entre la France et les colonies révoltées, les négociateurs américains signèrent avec une précipitation furtive les articles préliminaires d'une paix particulière, « abandonnant ainsi la France aux dangers de l'isolement dans les négociations ou les combats. » Les votes du Congrès comme l'attitude de Washington ne légitimaient pas cet empressement déloyal et ingrat. « Les articles du traité entre la Grande-Bretagne et l'Amérique, écrivit le général au chevalier de la Luzerne, ministre de France à Philadelphie, sont si

peu concluants sur ce qui touche à une pacification générale, qu'il nous faut garder une attitude hostile et rester prêts pour toute éventualité, pour la guerre comme pour la paix. »

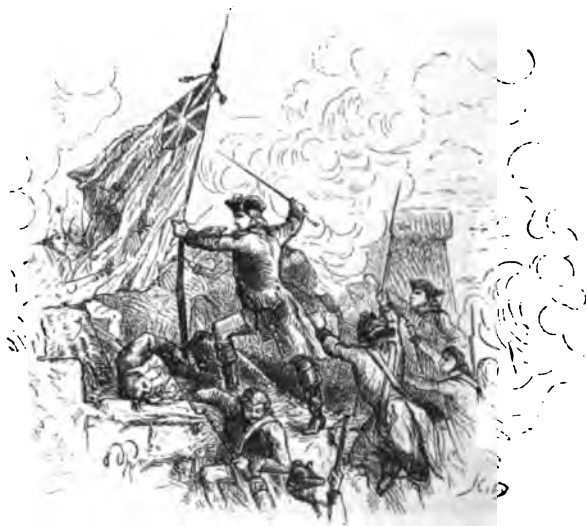
Le 5 décembre, à l'ouverture du Parlement, George III annonça dans le discours du trône qu'il avait offert de reconnaître l'indépendance des colonies américaines. « En acceptant ainsi leur séparation de la couronne de ce royaume, j'ai sacrifié tous mes désirs aux vœux et à l'opinion de mon peuple, dit le roi. Je demande humblement au Dieu Tout-Puissant que la Grande-Bretagne ne ressente pas les maux qui peuvent découler d'un si important démembrement de son empire, et que l'Amérique ignore les calamités qui ont prouvé naguères à la mère-patrie que la monarchie est nécessaire aux bienfaits de la liberté constitutionnelle. La religion, la langue, les intérêts, les affections peuvent encore former un lien d'union entre les deux pays, je n'y épargnerai ni mes soins ni mon attention. » « J'ai été le dernier en Angleterre à consentir à l'indépendance de l'Amérique, dit le roi à John Adams qui représenta le premier à sa cour la nouvelle république, je serais maintenant le dernier dans le monde à en sanctionner la violation. » Honnête et sincère dans ses concessions comme il l'avait été dans son persévérant entêtement, le roi soutint ses ministres violemment attaqués dans le Parlement ; les préliminaires de la paix générale avaient été signés à Paris le 20 janvier 1783.

A l'échange des conquêtes entre la France et l'Angleterre s'ajoutait la cession à la France de l'île de Tabago et de la rivière du Sénégal avec ses dépendances. Le territoire de Pondichéry et de Karikal recevait quelque agrandissement. Pour la première fois depuis plus de cent ans, les Anglais renonçaient aux humiliantes stipulations si souvent exigées au sujet du port de Dunkerque. L'Espagne voyait confirmer sa conquête des Florides et de l'île de Minorque. La Hollande recouvra toutes ses possessions, à l'exception de Négapatam.

La paix était faite, glorieuse et douce pour les États-Unis, qui voyaient, suivant l'expression de Washington, « s'ouvrir devant eux une carrière qui pouvait les conduire à devenir un grand peuple, également heureux et respectable. » A travers toutes les erreurs du peuple et les défauts chaque jour plus palpables de la forme de son gouvernement, cette noble et salutaire ambition est toujours restée présente à l'esprit de la nation américaine comme le but suprême de ses espérances et de ses efforts. Plus de quatre-vingts ans après la guerre de l'Indépendance,

l'indomptable énergie des pères s'est retrouvée chez les enfants, dignes d'être appelés un grand peuple lors même que les angoisses d'une guerre civile sans exemple leur interdisaient le bonheur qu'espérait naguères pour eux le glorieux fondateur de leurs libertés comme de leur Constitution.

La France sortait épuisée de la lutte, relevée cependant, à ses propres yeux comme devant l'Europe, de l'humiliation infligée à sa gloire par la désastreuse guerre de Sept Ans et par le traité de 1763. Elle voyait triompher la cause qu'elle avait soutenue, et son adversaire tristement frappée par le démembrement qu'elle avait subi. C'était un triomphe pour ses armes et pour le généreux élan qui l'avait portée à soutenir une entreprise légitime, mais longtemps douteuse. Un élément nouveau était cependant venu s'ajouter aux germes d'agitation, déjà si féconds, qui couvaient dans son sein. Elle avait servi la fondation d'une République basée sur des principes absolus, le gouvernement avait obéi à l'ardente sympathie de la nation pour un peuple émancipé d'un joug séculaire par sa volonté raisonnée et son indomptable énergie. La France palpait encore des efforts qu'elle avait contemplés et partagés en faveur de la liberté américaine; les espérances irréfléchies d'une aveugle émulation agitaient déjà beaucoup d'esprits. « Il y a dans tous les États, disait Washington, des matières inflammables qu'une étincelle pourrait allumer. » En 1783, au lendemain de la guerre d'Amérique, les matières inflammables partout accumulées en France préparaient déjà cet immense incendie au sein duquel la patrie faillit périr.





CHAPITRE LVIII

LOUIS XVI.

LA FRANCE A L'INTÉRIEUR. — MINISTÈRE DE M. NECKER

— 1776-1781 —

J'ai poursuivi le cours des événements heureux ou malheureux ; j'ai montré la France engagée à l'extérieur dans une politique à la fois hardie et généreuse, fruit des rancunes comme de l'enthousiasme sympathique de la nation ; nous avons vu la guerre, d'abord faiblement soutenue, portée bientôt sur toutes les mers et dans les colonies les plus lointaines des peuples belligérants, sans que le continent européen fût atteint sur aucun autre point que le stérile rocher de Gibraltar ; nous avons vu triomphante la juste cause des États-Unis d'Amérique et la liberté fondée dans le Nouveau Monde : il est temps de savoir quelles secousses nouvelles avait subies la France tandis qu'elle soutenait au dehors la querelle des Colonies révoltées et quelles charges nouvelles étaient venues s'ajouter au fardeau des difficultés et des déceptions qu'elle avait semblé oublier pendant qu'elle combattait l'Angleterre sur tant de points divers. Ce n'était pas sans efforts que nous avons acquis

la généreuse gloire d'assurer à nos alliés des biens que nous ne possédions pas encore dans toute leur étendue ; de grandes espérances, des forces vives et jeunes s'étaient épuisées dans la lutte ; au sortir de la guerre d'Amérique, M. Necker était politiquement usé comme M. Turgot.

Ce n'était pas pour remplacer le grand ministre tombé que le banquier genevois avait été appelé aux affaires. M. de Maurepas était toujours puissant et agissant ; il aimait le pouvoir, malgré sa légèreté véritable et son laisser-aller apparent. M. Turgot l'avait souvent gêné, il lui avait quelquefois forcé la main ; M. de Clugny qui remplaça le contrôleur général n'avait pas la passion des réformes et ne songeait qu'à mener, aux frais du trésor, une vie somptueusement scandaleuse ; M. de Malesherbes fut remplacé dans la maison du roi par le marquis Amelot. « Au moins, disait M. de Maurepas, on ne m'accusera pas d'avoir choisi celui-là pour son esprit. »

Profondément pénétrée des tendances irréligieuses des philosophes, la cour était cependant lasse des théoriciens et de leurs essais de réforme ; elle accueillit avec plaisir les nouveaux ministres ; sans bruit et comme par un retour naturel vers les usages anciens, l'édit relatif à la corvée fut suspendu, les inquiétudes de la noblesse et du clergé se calmèrent ; les paysans ne savaient pas encore la chute de M. Turgot, mais ils comprirent bientôt que les maux dont ils avaient cru être délivrés continuaient à peser sur eux de tout leur poids. Pour toute consolation, Clugny leur ouvrit les funestes et honteuses chances de la loterie, qui devint une institution royale. Pour éviter les remontrances du Parlement, le contrôleur général constitua la nouvelle entreprise par un simple arrêt du conseil : « Les mises étant volontaires, la loterie n'est point un impôt et se peut passer d'enregistrement, » disait-on. Ce fut seulement soixante-quinze ans plus tard, en 1841, sous le gouvernement du roi Louis-Philippe et le ministère de M. Humann, que la loterie fut abolie et cette scandaleuse source de revenus interdite au trésor public.

Tant de faiblesse morale et de versatilité politique, tant de lâcheté ou de complaisance pour les passions mauvaises et aveugles inquiétaient les esprits sérieux et ébranlaient profondément le crédit public. Les Hollandais refusèrent de réaliser le prêt de soixante millions qu'ils avaient négocié avec M. Turgot ; la caisse d'escompte fondée par celui-ci faisait rentrer avec une extrême lenteur une médiocre partie des fonds qui devaient l'alimenter ; le roi seul ignorait les prodigalités et les dé-

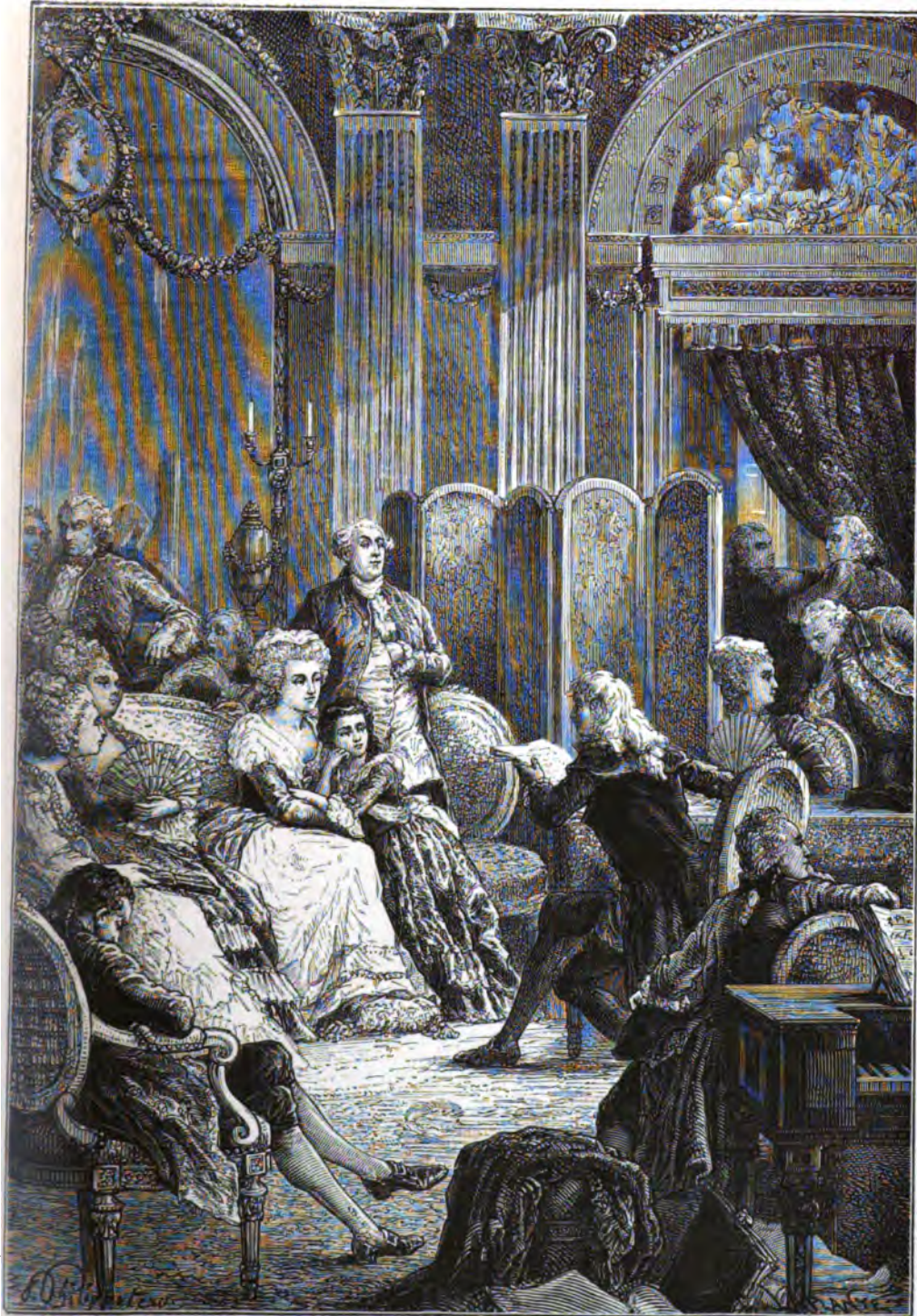
sordres de son ministre. M. de Maurepas commençait à s'inquiéter du mécontentement public, il songeait à remplacer le contrôleur général; celui-ci était malade depuis longtemps, il mourut le 22 octobre. Sur l'avis de M. de Maurepas, le roi fit appeler M. Necker.

Jacques Necker était né à Genève en 1732. Engagé dans les affaires sans goût personnel et par la volonté de son père, il avait réussi dans ses entreprises; à quarante ans il était riche, et sa maison de banque jouissait d'un grand crédit lorsqu'il se retira des affaires en 1772 pour se livrer à des occupations plus conformes à ses penchants naturels. Il était ambitieux et désintéressé. Les grandes opérations auxquelles il avait pris part avaient fait connaître son nom. Il avait soutenu la Compagnie des Indes près de s'écrouler, et ses ressources financières étaient souvent venues au secours des détresses de l'État. « Nous vous supplions de nous secourir dans la journée, lui écrivait l'abbé Terray lorsqu'il était contrôleur général, daignez venir à notre aide pour une somme dont nous avons un besoin indispensable. » En cessant d'être banquier Necker indiqua bientôt la direction de ses pensées; il écrivit un médiocre *Éloge de Colbert*, couronné en 1773 par l'Académie française. Il se croyait destiné à continuer le grand ministre de Louis XIV.

Le monde et l'opinion publique exerçaient au dix-huitième siècle une influence croissante; M. Necker sut en user. Il avait épousé en 1764 mademoiselle Suzanne Curchod, fille d'un pasteur suisse, belle, instruite et passionnément éprise de son mari, de ses succès, de sa gloire. Le bon esprit, la libéralité, la large manière de vivre de M. et madame Necker attiraient autour d'eux la coterie littéraire et philosophique; les principes religieux, la vertu un peu roide de madame Necker maintenaient dans son salon une gravité intelligente et honnête qui contrastait avec la frivolité licencieuse et irréligieuse des conversations ordinaires aux philosophes comme aux courtisans. Madame Necker portait aux soins de la société une attention continue et laborieuse. Elle n'était pas Française, elle le sentait avec embarras: « En arrivant dans ce pays-ci, écrivait-elle à l'une de ses amies, je croyais que les lettres étaient la clef de tout, qu'un homme ne cultivait son esprit que par les livres et n'était grand que par le savoir. » Détrompée par le fait même de son admiration pour son mari qui n'avait pas eu le loisir de s'adonner à son goût naturel pour les lettres et qui en restait assez peu instruit, elle employa toute sa volonté à le bien servir dans le

monde où elle était appelée à vivre avec lui. « Je n'avais pas un mot à dire dans le monde, écrit-elle, j'en ignorais même la langue. Obligée par mon état de femme de captiver les esprits, j'ignorais toutes les nuances de l'amour-propre et je le révoltais quand je croyais le flatter. Détonnant sans cesse et ne trouvant jamais l'à-propos, je prévis que mes idées anciennes ne s'accorderaient jamais avec celles que j'étais obligée d'acquérir ; j'ai donc enfoui mon petit capital pour ne le revoir jamais, et je me suis mise à travailler pour vivre et pour accumuler un peu, si je puis. » L'esprit et les connaissances ainsi péniblement conquis sont habituellement dépourvus de grâce et de charme. Madame du Deffant le reprochait à M. Necker comme à sa femme : « Il lui manque une qualité, celle qui rend le plus agréable, une certaine facilité qui donne pour ainsi dire de l'esprit à ceux avec qui l'on cause ; il n'aide point à développer ce que l'on pense, et l'on est plus bête avec lui qu'on ne l'est tout seul ou avec d'autres. » Les gens d'esprit se pressaient cependant autour de M. et de madame Necker. Diderot les voyait souvent ; Galiani, Raynal, l'abbé Morellet, M. Suard, jeune encore, étaient des habitués de la maison ; Condorcet n'y mettait pas les pieds, passionnément engagé comme il l'était parmi les disciples de M. Turgot, hostiles à son successeur ; Bernardin de Saint-Pierre n'y revint pas depuis le jour où la lecture de *Paul et Virginie* avait endormi les assistants. « D'abord on écoute en silence, dit M. Aimé Martin, peu à peu l'attention se fatigue, on se parle à l'oreille, on bâille, on n'écoute plus : M. de Buffon regarde sa montre et demande ses chevaux ; le plus près de la porte s'esquive, Thomas s'endort, M. Necker sourit en voyant pleurer les dames, et les dames honteuses de leurs larmes n'osent avouer qu'elles ont été intéressées. » L'admiration persévérante du grand public et cinquante contrefaçons de *Paul et Virginie*, publiées dans une seule année, devaient bientôt venger Bernardin de Saint-Pierre des bâillements dédaigneux des philosophes. Je m'assure que la fille de madame Necker, la petite Germaine, si elle assistait à la lecture, ne s'endormit pas comme M. Thomas et qu'elle n'eut pas honte de ses larmes.

Après M. de Buffon, auquel madame Necker avait voué une sorte de culte, et qui écrivait encore à cette fidèle amie lorsqu'il touchait à son dernier soupir, M. Thomas avait plus que personne le droit de s'endormir chez elle s'il le trouvait bon. Marmontel seul partageait avec lui la véritable intimité de M. et madame Necker ; le premier avait re-



LECTURE DE PAUL ET VIRGINIE DANS LES SALONS DE MADAME SECKER

noncé aux tragédies et aux contes moraux; élève de Voltaire, sans l'éclat et l'inépuisable verve de son maître, il s'abandonna moins que lui à la licence, et sa sensibilité fut plus sérieuse; il corrigeait alors ses *Éléments de littérature*, naguère publiés dans l'*Encyclopédie*, et commençait les *Mémoires d'un père, pour servir à l'instruction de ses enfants*. Thomas rédigeait ses *Éloges*, quelquefois éloquentes, souvent fins et délicats, toujours longs, honnêtes et ennuyeux. Son noble caractère lui avait valu l'estime et l'affection sincère de madame Necker. Laborieusement pénétrée des devoirs de politesse d'une maîtresse de maison, elle pouvait inscrire sur son carnet: « *Relouer plus fort M. Thomas sur le chant de la France dans son poème de Pierre le Grand;* » elle lui rendait un témoignage plus précieux lorsqu'elle lui écrivait: « Nous fûmes unis dans notre jeunesse par tous les rapports honnêtes; soyons plus unis encore à présent quand l'âge mûr, qui diminue la vivacité des penchants, augmente la force des habitudes, et soyons encore nécessaires l'un à l'autre lorsque nous ne vivons plus que dans le passé et dans l'avenir, car pour moi je ne fais d'avance aucun cas du suffrage des nouvelles sociétés de notre vieillesse, et je ne désire rien dans la postérité qu'un tombeau où je précède M. Necker et dont vous ferez l'inscription; cet abri me sera plus doux que celui des peupliers qui couvrent la cendre de Rousseau. »

J'ai voulu faire connaître de quelle société à la fois cultivée et honnête, animée et sérieuse avait su s'entourer le nouveau ministre que Louis XVI venait d'appeler auprès de lui. Ami des philosophes, il ne leur appartenait pas, et la piété de sa femme les gênait souvent. « La conversation était un peu contrainte par la sévérité de madame Necker, dit l'abbé Morellet, beaucoup de sujets ne pouvaient être touchés auprès d'elle, et elle souffrait surtout de la liberté des opinions religieuses. » La pratique des affaires avait défendu M. Necker contre les théories chimériques des économistes. Rousseau avait eu plus d'empire sur son esprit; la colère du philosophe contre la civilisation semblait gagner le banquier lorsque celui-ci écrivait dans son *Traité sur le commerce des grains*: « On dirait qu'un petit nombre d'hommes, après s'être partagé la terre, ont fait des lois d'union et de garantie contre la multitude, comme ils auraient mis des abris dans les bois pour se défendre des bêtes sauvages. Que nous importent vos lois de propriété? pourrait dire la classe la plus nombreuse des citoyens, nous ne possédons rien. Vos lois de justice? nous n'avons rien à défendre. Vos

lois de liberté? si nous ne travaillons pas demain, nous mourrons. »

L'opinion publique était favorable à M. Necker, son élévation fut bien accueillie ; elle offrait cependant de grandes difficultés : il avait été banquier, et les contrôleurs généraux avaient tous appartenu jusqu'alors à la classe des magistrats ou des intendants ; il était protestant, et comme tel ne pouvait exercer aucune charge. Le clergé s'émut ; il tenta quelques remontrances. « Nous vous l'abandonnons, dit M. de Maurepas, si vous voulez payer les dettes de l'État. » L'opposition de l'Église ferma cependant au nouveau ministre une porte importante : d'abord directeur du trésor, puis directeur général des finances, M. Necker ne reçut jamais le titre de contrôleur général et ne fut pas admis au conseil. Dès l'abord, avec un désintéressement qui n'était pas dépourvu d'ostentation, il avait refusé les appointements attachés à ses fonctions. Les courtisans se regardaient avec étonnement : « On voit bien que c'est un étranger, un républicain et un protestant, » disait-on. M. de Maurepas riait : « M. Necker est un faiseur d'or, assurait-il, il a mis la pierre philosophale dans le royaume. »

Ce fut un moment le sentiment de la France tout entière. « Pas de banqueroutes, pas de nouveaux impôts, pas d'emprunts, » avait dit M. Turgot, et il demandait à la seule économie les ressources nécessaires au rétablissement des finances. Plus hardi et moins scrupuleux, M. Necker, qui ne voulait recourir ni à la banqueroute ni aux impôts, se servit sans réserve du système des emprunts. Pendant les cinq ans que dura son ministère, les emprunts successifs qu'il contracta s'élevèrent à près de 500 millions. Aucun gage n'en garantissait le remboursement aux prêteurs. Seule la confiance qu'inspiraient l'habileté et la probité du ministre avaient fait affluer l'argent au trésor.

M. Necker ne s'arrêta pas là : étranger à la France par sa naissance, il n'éprouvait aucun respect pour la grande tradition de l'administration française ; habile dans le maniement des fonds, il avait conçu sur le gouvernement intérieur des finances des théories contraires au système ancien ; les intendants naguère établis par Richelieu étaient devenus puissants dans l'administration centrale comme dans les provinces et le contrôleur général comptait avec eux ; ils appartenaient presque tous à des familles anciennes et considérables ; quelques-uns avaient su s'attirer l'attention et l'estime publique. Le nouveau ministre supprima plusieurs charges et diminua l'importance de quelques autres ; il avait enlevé à M. Trudaine, administrateur des gabelles

et des grosses fermes, le droit de travailler avec le roi ; M. Trudaine donna sa démission ; il était respecté, et cette réforme ne fut pas approuvée. « M. Necker, disait-on, ne veut plus être secondé que par des esclaves amovibles. » En même temps les trésoriers généraux au nombre de quarante-huit étaient réduits à douze, et les vingt-sept trésoriers de la marine et de la guerre à deux ; les fermes générales furent renouvelées avec un bénéfice de quinze millions pour le trésor. Les charges de cour subissaient également des réformes : les courtisans virent du même coup supprimer les sources abusives de leurs revenus dans l'administration financière, et réduire les emplois surannés et ridicules auxquels étaient attachées de nombreuses pensions. « Acquisitions de charges, projets de mariage ou d'éducation, pertes imprévues, espérances avortées, tous ces événements étaient devenus une occasion de recourir à la munificence du souverain, écrit M. Necker. On eût dit que le trésor royal devait tout concilier, tout aplanir, tout réparer, et comme la voie des pensions, quoique poussée à l'extrême (le roi en payait alors pour vingt-huit millions de livres), ne pouvait satisfaire toutes les prétentions ni servir assez bien la cupidité honteuse, l'on avait imaginé d'autres tournures et l'on en eût imaginé chaque jour ; les intérêts dans les fermes, dans les régies, dans les étapes, dans beaucoup de places de finances, dans les pourvoiries, dans les marchés de toute espèce et jusque dans les fournitures d'hôpitaux, tout était bon, tout était digne de l'attention des personnes souvent les plus éloignées par leur état de semblables affaires. »

Le mécontentement des grands financiers et celui des courtisans devenaient chaque jour plus bruyants, sans ébranler encore le crédit de M. Necker. « M. Necker veut gouverner le royaume de France comme sa petite république de Genève, disait-on, il fait le désert autour du roi, chaque emprunt est la récompense d'une destruction. — Précisément, répondait M. de Maurepas, il nous donne des millions, pourvu que nous lui accordions la suppression de quelques charges. — Et s'il vous demandait la permission de faire couper la tête des intendants ? — Peut-être nous le lui permettrions, disait en riant le vieux ministre. Trouvez-nous comme lui la pierre philosophale, et je vous promets que Sa Majesté vous fera entrer au ministère le même jour. »

M. Necker ne se faisait pas d'illusions, il devait aux embarras du gouvernement et aux charges nouvelles créées par la guerre d'Améri-

que une complaisance que ses tentatives hardies n'eussent pas rencontrée en d'autres circonstances : « On ne saura jamais, dit-il lui-même, la constance dont j'ai eu besoin ; je me rappelle encore ce long et obscur escalier de M. de Maurepas que je montais avec crainte et mélancolie, incertain du succès auprès de lui d'une idée nouvelle dont j'étais occupé, et qui tendait le plus souvent à obtenir un accroissement de revenu par quelque opération, juste mais sévère. Je me rappelle encore ce cabinet en entre-sol, placé sous le toit de Versailles, mais au-dessus des appartements, et qui par sa petitesse et sa situation semblait véritablement un extrait et un trait superfin de toutes les vanités et de toutes les ambitions ; c'était là qu'il fallait entretenir de réforme et d'économie un ministre vieilli dans le faste et dans les usages de la cour. Je me souviens de tous les ménagements dont j'avais besoin pour réussir, bien que l'on m'eût plusieurs fois repoussé. J'obtenais à la fin quelques complaisances pour la chose publique. Je les obtenais, je le voyais bien, à titre de récompense des ressources que je trouvais au milieu de la guerre.

« Je rencontrais auprès du roi plus de courage. Jeune et vertueux, il pouvait, il voulait tout entendre. La reine aussi m'écoutait favorablement, mais autour de Leurs Majestés, mais à la cour et à la ville, à combien d'inimitiés et de haine ne me suis-je pas exposé ? C'était à tous les genres de crédit et de pouvoir que je devais opposer de la fermeté, c'était avec toutes les factions de l'intérêt que j'avais à combattre dans cette lutte continuelle. Je risquais à tout moment ma fragile existence. »

« Hélas ! disait madame Necker, mon cœur et mes regrets cherchent sans cesse un univers où la bienfaisance soit la première des vertus. Quel retour ne fais-je point sur nous en particulier ! Je croyais voir l'âge d'or sous une administration si pure ; je ne vois que l'âge de fer. Tout se réduit à faire le moins mal possible. »

Douloureuse amertume des illusions passées ! Madame Necker se consolait de l'inimitié de la cour et de l'impuissance à faire le bien qu'elle avait rêvé en entreprenant de son côté une réforme difficile, celle des hôpitaux de Paris, encore abandonnés à un désordre presque sauvage. Les malades, les morts et les mourants entassés dans le même lit avaient excité l'horreur et la pitié de madame Necker. Elle ouvrit un petit hôpital soutenu à ses frais et dirigé par ses soins, qui porte encore le nom d'hôpital *Necker* et qui servit de modèle aux réformes tentées

dans les grands établissements publics. M. Necker ne put résister au plaisir de rendre hommage aux efforts de sa femme dans un rapport au roi ; le ridicule qu'on jeta sur cet honnête et maladroit épanchement de l'orgueil conjugal prouva la vérité de ce que disait madame Necker elle-même : « J'ignorais la langue de ce pays-ci. Ce qu'on appelait franchise en Suisse devenait égoïsme à Paris. »

L'active charité de madame Necker lui avait valu l'estime de l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, vertueux et fanatique ; il avait gagné un grand procès contre la ville de Paris qui dut lui verser une somme de trois cent mille livres. « Nous désirons, dit l'archevêque, que M. Necker dispose de ces fonds pour le plus grand avantage de l'État, nous en rapportant à son zèle, à son amour du bien et à sa sagesse pour l'emploi le plus utile desdits fonds et voulant de plus qu'il ne lui soit demandé compte de cet emploi par quelque personne que ce soit. » Les trois cent mille livres du prélat furent consacrées aux réparations intérieures de l'Hôtel-Dieu. « D'où vient donc que l'archevêque est si bien pour M. Necker et qu'il dine même chez lui ? » demandait-on. « Ah ! disaient les mauvaises langues, c'est que M. Necker n'est pas janséniste, il n'est que protestant. »

Malgré la tolérance inaccoutumée de Christophe de Beaumont, cette qualité de protestant embarrassait souvent M. Necker. « Le titre de libérateur de vos frères les protestants vous flatterait, dit l'un des pamphlets du temps ; il vous serait à jamais décerné, si vous pouviez parvenir à leur ménager une consistance civile, à leur procurer les privilèges du citoyen, la liberté et la tolérance. Vous êtes sûr de la diminution de la puissance du clergé. Votre vigoureux édit des hôpitaux va préparer la ruine de son crédit et de ses richesses ; vous avez ouvert contre lui la tranchée, le grand coup est porté. Tout le reste ne manquera pas à s'abaisser ; vous mettrez tout le crédit de l'État et tout l'argent de France dans les mains des banquiers protestants, génois, anglais, hollandais. Le mépris sera la destination du clergé, la considération restera à vos frères. Ces points de vue sont d'un grand génie, vous y mettrez beaucoup d'adresse. » On accusait en même temps M. Necker d'être favorable à l'Angleterre. « M. Necker est notre meilleur et notre dernier ami sur le continent, » avait dit Burke dans la Chambre des communes. Mieux instruit que personne des charges que la guerre imposait à l'État et que seul il avait su trouver le moyen de soutenir, M. Necker désirait la paix. C'était à des catholiques et à des

philosophes qu'était réservé l'honneur de rendre aux protestants le premier droit des citoyens, la reconnaissance de leurs mariages et l'état civil pour leurs enfants.

La cour, les parlements et les financiers étaient ligués contre M. Necker. « Quel est donc cet aventurier, s'écriait le fougueux d'Eprémesnil, quel est ce charlatan qui ose mesurer le patriotisme de la magistrature française, qui ose la supposer tiède dans ses affections et la dénoncer à un jeune roi ? » La répartition des vingtièmes avait soulevé de grands orages ; la masse des citoyens étaient taxés à la rigueur, mais les privilégiés avaient conservé le droit de faire eux-mêmes la déclaration de leurs biens ; un arrêt du conseil ordonna la vérification du revenu des propriétés. Les parlements s'emportèrent en remontrances : « Tout propriétaire a le droit d'accorder des subsides par lui-même ou par ses représentants, disait le parlement de Paris ; s'il n'use pas de ce droit en corps de nation, il faut bien y revenir indirectement, autrement il n'est plus maître de sa chose, il n'est plus tranquille propriétaire. La confiance aux déclarations personnelles est donc la seule indemnité du droit que la nation n'a pas exercé, mais n'a pu perdre, d'accorder et de répartir elle-même les vingtièmes. » Principe hardi, même dans un État libre, et sur lequel repose en Angleterre l'*income tax*, mais principe insoutenable, en dehors de l'égalité absolue de tous les citoyens et de leur droit commun à consentir les impôts dont ils sont chargés.

M. Necker n'appartenait pas à la cour : il n'y avait jamais vécu, il n'y entra pas lorsqu'il devint ministre ; naguère Colbert et Louvois avaient fondé leur famille et pris rang parmi les grands seigneurs jaloux de leur puissance et de leurs richesses ; sous Louis XVI, la cour elle-même était divisée, et l'un des amis particuliers de la reine, le baron de Besenval, disait sans ménagement dans ses *Mémoires* : « Je conviens que les déprédations des grands seigneurs qui sont à la tête des dépenses de la maison du roi sont énormes, révoltantes.... Necker a pour lui l'avilissement où sont tombés les grands seigneurs ; il est tel qu'assurément ils ne sont pas à redouter, et que leur opinion ne mérite pas d'entrer en considération dans aucune spéculation politique. »

M. Necker regardait à l'opinion publique, il y attachait même une grande importance, mais il en tenait l'empire pour plus étendu et les assises plus larges que ne voulaient la cour ou les parlements. « L'esprit de société, l'amour des égards et de la louange, disait-il, ont élevé en France un tribunal où tous les hommes qui attirent sur eux ses

regards sont obligés de comparaître; là l'opinion publique, comme du haut d'un trône, décerne des prix et des couronnes, fait et défait les réputations. Il faut un soutien contre les vacillations des ministres, et, ce soutien important, on ne peut l'attendre que de la progression des lumières et de la force résistante de l'opinion publique. Les vertus plus que jamais ont besoin d'un théâtre, et il devient essentiel que l'opinion publique excite les acteurs; il faut donc la soutenir, cette opinion, il faut l'éclairer, il faut l'appeler au secours des idées qui intéressent le bonheur des hommes. »

M. Necker crut le moment venu de faire à l'opinion publique cet appel dont il reconnaissait la nécessité; il se sentait ébranlé à la cour, affaibli auprès M. de Maurepas toujours puissant malgré son grand âge, et jaloux de lui comme il l'avait été de M. Turgot; il voulut, disait-il, apprendre à la nation comment étaient dirigées ses affaires, et dès les premiers jours de l'année 1781 il publia son *Compte rendu au roi*.

L'innovation était hardie; jusqu'alors l'administration des finances avait été soigneusement cachée aux yeux du public comme la plus secrète des affaires d'État; pour la première fois la nation était appelée à connaître la situation de la fortune publique et par conséquent à en juger le gouvernement. « La cause principale de la prospérité des finances de l'Angleterre, au sein même de la guerre, réside, dit le ministre, dans la confiance qu'éprouvent les Anglais pour leur administration et la source du crédit du gouvernement. » La publication annuelle d'un compte rendu des finances devait, pensait M. Necker, inspirer en France la même confiance. C'était faire beaucoup d'honneur à l'opinion publique que de lui attribuer la puissance des institutions libres et que d'attendre de la curiosité satisfaite les sérieux effets d'un contrôle aussi actif que minutieux.

Le *Compte rendu au roi* n'était d'ailleurs pas de nature à soutenir l'enquête d'une commission parlementaire. En le publiant M. Necker avait poursuivi un double but. Il voulait, par un habile exposé de la situation du trésor, raffermir le crédit public qui commençait à s'ébranler, amener de nouveaux souscripteurs aux emprunts si nécessaires pour les charges de la guerre; il voulait en même temps rappeler les bienfaits et les succès de son administration, rendre du courage à ses amis et faire taire ses ennemis. Dans cette intention compliquée, il avait composé un compte rendu sur l'état *ordinaire* des dépenses et

des recettes, omettant à dessein les immenses sacrifices qu'avaient exigés les armements de terre et de mer comme les avances faites aux États-Unis d'Amérique. Il arrivait ainsi, par des procédés plus ingénieux que sincères, à établir pour son budget un excédant de dix millions de livres. La malice de M. de Maurepas trouvait à s'exercer sur les exposés de chiffres qu'il avait officiellement contrôlés en conseil. Le Compte rendu était recouvert d'un papier marbré bleu. « Avez-vous lu le *Conte bleu*? » demandait-il à tous ceux qui venaient le voir; et lorsqu'on lui parlait du grand effet que le travail de M. Necker produisait sur le public : « Je sais bien, je sais bien ! disait le vieux ministre en haussant les épaules, nous sommes tombés de la Turgomanie dans la Nécromanie. »

M. Necker avait hardiment défié la malveillance de ses ennemis : « Je n'ai sacrifié, disait-il, ni au crédit ni à la puissance. J'ai dédaigné la jouissance de la vanité. J'ai renoncé à la plus douce des satisfactions privées, celle de servir mes amis ou d'obtenir la reconnaissance de ceux qui m'entourent. Si quelqu'un doit à ma simple faveur une place, un emploi, qu'on le nomme. » Il énumérait tous les services qu'il avait rendus au roi, à l'État, à la nation, avec cette satisfaction un peu pompeuse qu'on retrouva plus tard dans ses Mémoires. Ce fut là qu'il écrivit : « Peut-être celui qui a contribué, par ses forces, à éloigner de nouveaux impôts pendant cinq années d'une si grande dépense; celui qui a pu destiner à tous les travaux utiles les fonds qu'on y appliquait dans les temps plus tranquilles; celui qui a satisfait le cœur du roi en lui ménageant les moyens de répandre dans ses provinces les mêmes secours que pendant la guerre, et plus grands encore; celui qui, dans le même temps, a présenté à l'impudence estimable du monarque les ressources nécessaires pour commencer, au milieu de la guerre, la restauration des prisons et des hôpitaux; celui qui a servi ses généreux penchants en lui inspirant le désir d'éteindre les restes de la servitude; celui qui, en rendant hommage au caractère du monarque, a secondé ses dispositions pour l'ordre et pour l'économie; celui qui a sollicité l'établissement des administrations paternelles où les plus simples habitants des campagnes doivent avoir quelque part; celui qui, par une multitude de soins, de détails, a fait bénir le nom du prince jusque dans les chaumières du pauvre, peut-être un tel serviteur a-t-il quelque droit d'oser désigner, sans rougir, comme une des premières règles d'administration, l'amour et le soin du peuple. »

« En dernier résultat, » dit avec beaucoup de justice M. Droz dans son excellente *Histoire du règne de Louis XVI*, « le Compte rendu était un travail fort ingénieux, qui paraissait prouver beaucoup et qui ne prouvait rien. » M. Necker ne s'était cependant pas trompé sur l'effet que pouvait produire cette confiance en apparence si hardie sur l'état des affaires ; dans une seule année, en 1781, les emprunts montèrent à 236 millions, dépassant ainsi en quelques mois les chiffres atteints depuis quatre ans. Un concert de louanges s'éleva jusqu'en Angleterre, rejaillissant du ministre sur le souverain : « C'est dans l'économie, disait M. Burke, que Louis XVI a trouvé des ressources suffisantes pour soutenir la guerre. Dans les deux premières années de cette guerre, il n'a imposé aucune charge sur son peuple. La troisième année est arrivée, il n'a encore été question d'aucun impôt, et je crois même que ceux qui sont ordinaires en temps de guerre n'ont pas encore été mis. Je conçois qu'à la fin il faudra bien que la France ait recours aux impôts, mais ces trois années sauvées porteront leur bienfaisante influence sur tout un siècle. Le peuple français sent le bonheur d'avoir un maître et des ministres économes ; l'économie a porté ce monarque à retrancher plutôt sur sa propre splendeur que sur la subsistance de son peuple. Il a trouvé dans la suppression d'un grand nombre de places une ressource pour continuer la guerre sans augmenter ses charges. Il s'est dépouillé du faste et de la pompe de la royauté, mais il a monté une marine ; il a réduit le nombre des personnes de son service, mais il a augmenté celui de ses vaisseaux. Louis XVI, en roi patriote, a montré assez de fermeté pour protéger M. Necker, un étranger, sans appui et sans liaison à la cour, qui ne doit son élévation qu'à son mérite et au discernement du souverain qui a su le découvrir, et à sa sagesse qui sait l'apprécier. C'est un bel exemple à suivre ; si l'on veut vaincre la France, c'est ici et avec ses propres armes qu'il faut la combattre : par l'économie et les réformes. »

C'étaient ces réformes, dont l'éloquent orateur anglais faisait honneur à M. Necker et à Louis XVI, qui rendaient de jour en jour plus imminente la chute du ministre. Il avait coalisé contre lui les puissantes influences des courtisans, des vieilles familles héréditairement vouées à l'administration et des Parlements partout irrités et inquiets. Il avait amoindri la fortune et la situation des uns, ses mesures tendaient à dépouiller la magistrature de l'autorité dont elle était si jalouse. « Lorsque les circonstances l'exigent, avait dit M. Necker dans le

Compte rendu, l'augmentation des impôts est soumise à la puissance du roi, car c'est le pouvoir de les ordonner qui constitue la grandeur souveraine, » et dans un Mémoire secret livré à la publicité par des mains infidèles : « Les impôts sont à leur comble et les esprits sont plus que jamais tournés vers les objets d'administration. Il en résulte une critique inquiète et confuse qui donne un aliment continuel au désir qu'ont les Parlements de s'en mêler. Ce sentiment de leur part se manifeste de plus en plus, et ils s'y prennent comme tous les corps qui veulent acquérir du pouvoir, en parlant au nom du peuple, en se disant les défenseurs des droits de la nation ; l'on ne doit pas douter que, bien qu'ils ne soient forts ni par l'instruction ni par l'amour pur du bien de l'État, ils ne se montrent dans toutes les occasions aussi longtemps qu'ils se croiront appuyés par l'opinion publique. Il faut donc, ou leur ôter cet appui, ou se préparer à des combats répétés qui troubleront la tranquillité du règne de Votre Majesté et conduiront successivement, ou à une dégradation de l'autorité, ou à des partis extrêmes dont on ne peut mesurer au juste les conséquences. »

Pour apporter un remède aux maux qu'il constatait comme à ceux qu'il prévoyait, M. Necker avait emprunté quelques lambeaux au grand système d'assemblées locales imaginé par M. Turgot ; il avait proposé au roi et il avait déjà organisé dans le Berri la formation d'assemblées provinciales, recrutées dans chaque généralité parmi les trois ordres de la noblesse, du clergé et du tiers état. Une partie des membres devaient être choisis par le roi ; ceux-ci étaient chargés d'élire leurs collègues, et l'assemblée devait ensuite se renouveler elle-même par parties. L'administration provinciale était ainsi confiée presque entièrement aux assemblées. Celle du Berry avait déjà aboli la corvée et recueilli deux cent mille livres de contributions volontaires pour des objets d'utilité publique. L'assemblée de la Haute-Guyenne était en voie de formation. Les généralités de Grenoble, de Montauban, de Moulins, réclamaient le même privilège. Les Parlements voyaient avec colère cette atteinte à leur pouvoir. Louis XVI avait hésité longtemps avant d'autoriser la tentative. « Les présidents-nés, les conseillers, les membres des pays d'états ne rendent pas plus heureux les Français dans les pays qu'ils ont sous leur administration, » disait-il dans ses notes marginales au projet de M. Necker. « Très-certainement la Bretagne, avec ses états, n'est pas plus heureuse que la Normandie qui s'en trouve

privée. C'est le plus juste et le plus naturel des pouvoirs des Parlements que de faire pendre les voleurs dans les finances. Dans la supposition des administrations provinciales, il ne faudrait pas l'ôter. Il est et il tient du repos de mes peuples de conserver les privilèges. »

L'instinct du pouvoir absolu et la tradition royale luttèrent dans l'esprit étroit et le cœur honnête de Louis XVI contre le sincère désir d'améliorer la situation de son peuple et le vague sentiment des besoins nouveaux. C'était au premier de ces deux mobiles que s'adressait M. de Vergennes dans un Mémoire au roi sur l'effet du Compte rendu : « Votre Majesté, disait-il, jouit du calme qu'Elle doit à la longue expérience de ses ancêtres et aux travaux pénibles des grands ministres qui sont parvenus à établir en France la subordination et le respect public. Il n'y a plus de clergé, ni de noblesse, ni de tiers état en France ; la distinction est fictive, purement représentative et sans autorité réelle ; le monarque parle, tout est peuple et tout obéit.

« M. Necker ne paraît pas content de cette heureuse condition. Nos maux nécessaires et les abus dérivant de cette position sont des monstres à ses yeux ; étranger, républicain et protestant, au lieu de saisir l'ensemble majestueux de cette harmonie, il ne voit que les inconvénients, et il en forme un ensemble qu'il veut se donner le plaisir et le ton de réformer pour se procurer la renommée d'un Solon ou d'un Lycurgue.

« Votre Majesté, Sire, m'a ordonné de lui parler à cœur ouvert ; il s'est engagé une lutte entre le régime de la France et le régime de M. Necker. Si ses idées l'emportent sur celles qu'une longue expérience avait consacrées, à l'exemple de Law, de Mazarin et des princes lorrains, M. Necker, avec ses plans génevois et protestants, est tout prêt pour établir en France un système dans la finance, ou une ligue dans l'État, ou une fronde contre l'administration établie. Il a conduit les affaires du roi dans des routes si contraires à celle de ses prédécesseurs, qu'il se trouve en ce moment-ci suspect au clergé, odieux aux grands de l'État, poursuivi à outrance par la haute finance, honni dans la magistrature. Son Compte rendu, en dernier résultat, est un pur appel au peuple, dont les effets pernicioseux à cette monarchie ne peuvent être encore ni sentis ni prévus. M. Necker a mérité, il est vrai, les éloges éclatants de la philosophie et des novateurs de ce temps-ci, mais Votre Majesté a apprécié, il y a longtemps, le caractère de cet appui. Dans son Compte rendu M. Necker établit qu'on a profité du voile répandu

sur la finance pour obtenir, dans le sein du désordre, un crédit que l'État ne mériterait pas. C'est une position nouvelle et remarquable dans notre histoire que celle où M. Necker apprend au parti qu'il appelle l'opinion publique que, sous un bon roi, sous un monarque ami du peuple, le ministre des finances est devenu la seule espérance, la seule garantie par ses moralités, des prêteurs et des connaisseurs qui observent le gouvernement. De longtemps Votre Majesté ne fermera la plaie faite à la dignité du trône, attaquée par la personne même établie par état pour la conserver et la faire respecter des peuples. »

L'adroite malveillance de M. de Vergennes avait su envelopper dans un même blâme les innovations hardies de M. Necker et les fautes que lui avait fait commettre un amour-propre susceptible et souvent offensé. Il n'avait pas nommé M. de Maurepas dans son long exposé de l'administration publique, et c'était sur la vertu du ministre des finances qu'il avait fait reposer tout l'édifice de la confiance publique. La lutte devenait chaque jour plus flagrante et les partis plus animés. Les réformes utiles, la généreuse préoccupation des maux et des besoins des peuples, dont l'initiative appartenait à M. Necker, mais que le roi accueillait toujours avec faveur, étaient tour à tour exclusivement attribués au ministre et à Louis XVI par les pamphlets publiés chaque jour. Madame Necker s'inquiétait et s'affligeait du chagrin que tant d'attaques causaient à son mari. « Le moindre nuage sur sa réputation était la plus grande souffrance que les choses de la vie pussent lui causer, écrit madame de Staël ; le but mondain de ses actions, le vent de terre qui le faisait naviguer, c'était l'amour de la considération. » Madame Necker imagina d'écrire à son insu à M. de Maurepas pour se plaindre des libelles répandus contre M. Necker et pour lui demander de prendre les mesures nécessaires contre ces écrits anonymes ; c'était s'adresser à celui même qui les encourageait en secret. Quoique madame Necker eût beaucoup d'esprit, élevée dans les montagnes de la Suisse, elle ne se faisait pas l'idée du caractère de M. de Maurepas, de cet homme qui ne voyait dans l'expression des sentiments qu'une occasion de découvrir le côté vulnérable. Dès qu'il connut la susceptibilité de M. Necker, il se flatta, en l'irritant, de le pousser à donner sa démission¹. »

M. Necker avait remporté une victoire sur M. de Maurepas lorsqu'il

¹ Madame de Staël, *Considérations sur la Révolution française*, t. 1^{er}, p. 105.

avait réussi à faire remplacer M. de Sartines et le prince de Montbarrey par MM. de Castries et de Ségur. Ancien lieutenant de police, sans connaissance de l'administration, M. de Sartines, tour à tour imprudent et indécis, avait échoué dans la difficile direction du ministère de la marine pendant une guerre lointaine portée sur toutes les mers; on lui attribuait l'insuffisance des résultats obtenus par les grands armements maritimes de la France; il était engagé dans l'intrigue contre M. Necker. Celui-ci s'appuya de l'influence de la reine, qui soutenait MM. de Castries et de Ségur, tous deux ses amis. M. de Sartines fut disgracié; il entraîna dans sa chute le prince de Montbarrey, naguère le médiocre lieutenant de M. de Saint-Germain. M. de Maurepas s'affaiblissait, les amis de M. Necker assuraient qu'il radotait, et celui-ci aspirait déjà à remplacer le vieux ministre. Comme premier pas, le directeur général des finances demanda hardiment à être désormais admis dans le conseil.

Louis XVI hésitait, perplexe et combattu entre des influences et des désirs contraires. Il savait gré à M. Necker des courageuses suppressions qu'il avait accomplies et des réformes utiles dont l'honneur devait rester attaché à son nom; c'était sur l'avis de M. Necker qu'il avait aboli dans ses domaines la mainmorte. Un reste de servitude féodale privait encore certaines classes de paysans, sujets au droit de *ténement*, de la liberté de se marier ou de léguer à leurs enfants ce qu'ils possédaient sans la permission de leur seigneur. S'ils quittaient la terre qui les asservissait à cette tyrannie, leur héritage revenait de droit au propriétaire du fief. Tout en reconnaissant l'iniquité de l'usage, Louis XVI ne voulut pas porter atteinte au principe de la propriété; il se borna à donner un exemple que le Parlement enregistra avec cette réserve: « Sans que les dispositions du présent édit puissent nuire aux droits des seigneurs. » Un assez grand nombre de gentilshommes imitèrent le souverain; beaucoup résistèrent, entre autres le chapitre de Saint-Claude: l'affranchissement des serfs du Jura, en faveur desquels Voltaire avait plaidé naguère, eût coûté vingt-cinq mille livres de rente au chapitre; les moines réclamaient une indemnité du gouvernement. Les serfs de *corps*, que poursuivaient en tous lieux les droits du seigneur, et qui ne pouvaient tester même en terre franche, se virent partout affranchis de cette dure loi. Louis XVI abolit le *droit de suite*, comme l'usage de la *question préparatoire* ou première application de la torture aux prévenus. Le régime des prisons fut en même temps amélioré, les sombres

cachots des anciens temps rendirent au jour les malheureux qui s'y trouvaient encore détenus.

Tant de mesures utiles et bienfaisantes, conformes aux désirs honnêtes et généreux du roi, mais antipathiques aux préjugés puissants encore dans beaucoup d'esprits et contraires aux intérêts de bien des gens, maintenaient autour de M. Necker, avec l'estime et la confiance du grand public, des haines puissantes, habilement servies; l'entrée du conseil lui fut décidément refusée. « Vous y pourrez être admis, lui dit M. de Maurepas avec sa malice accoutumée, s'il vous plaît d'abjurer les erreurs de Calvin. » M. Necker ne daigna pas répondre. « Vous qui, bien sûr que je n'y consentirais pas, m'aviez proposé de changer de religion pour aplanir les obstacles que vous me prépariez, dit M. Necker dans ses *Mémoires*, de quoi m'auriez-vous cru digne après une telle bassesse? C'était plutôt pour la vaste administration des finances qu'il fallait élever ce scrupule. Jusqu'au moment où elle me fut confiée, il était incertain si je valais une exception aux règles communes. Quel engagement nouveau pouvait-on imposer à celui qui avait tenu avant de promettre? »

« Si j'ai aimé avec passion la place que j'occupais, disait encore M. Necker, c'est par des motifs dont je n'ai pas à rougir. Je pensais que l'administrateur des finances, qui répond sur son honneur des ressources, devait, pour le bien de l'État et pour sa propre réputation, être appelé, surtout au bout de quelques années de ministère, aux délibérations de la guerre et de la paix, et j'envisageais comme très-important qu'il pût y mêler ses réflexions à celles des autres serviteurs du roi. Une place dans le conseil peut, en règle commune, intéresser l'amour-propre; mais je vais dire un mot orgueilleux : quand on s'est nourri d'une autre passion, quand on a cherché la louange et la gloire, quand on a poursuivi ces triomphes qui n'appartiennent qu'à soi, on regarde avec assez de tranquillité les soins qu'on partage. »

« Votre Majesté a reconnu que M. Necker, dans sa proposition périlleuse, était adhérent à sa place avec une ténacité qui ne manque ni de mesures ni de moyens, disait M. de Vergennes dans un *Mémoire secret* adressé au roi; il aspire à de nouvelles faveurs, capables de leur nature d'effrayer et soulever cette longue suite d'ennemis par lesquels sa religion, sa naissance, sa femme, les époques et les progrès de leur fortune sont livrés, à chaque instant de son administration, à la risée ou à l'examen du public. Votre Majesté se voit encore une fois dans la

situation où Elle se trouvait vis-à-vis de M. Turgot, lorsqu'Elle jugea à propos d'accélérer sa retraite; les mêmes dangers et les mêmes inconvénients dérivent de la nature de leurs systèmes analogues. »

C'était faire beaucoup d'honneur à M. Necker que d'égaliser son talent financier aux grandes vues, aux nobles projets, au désintéressement absolu de M. Turgot. Cependant, lorsque celui-ci était tombé, l'opinion publique lui était devenue, sinon hostile, au moins indifférente; elle restait encore fidèle à M. Necker. Retirant ses prétentions à l'entrée du conseil, le directeur général des finances insistait pour obtenir d'autres marques de la confiance royale, nécessaires, disait-il, à l'autorité de son administration. M. de Maurepas n'avait plus le prétexte de la religion, il en trouva d'autres qui blessèrent profondément M. Necker; celui-ci écrivit au roi sur un petit papier ordinaire, sans titre ni vedette, et comme s'il reprenait d'un seul coup toutes les formes républicaines: « La conversation que j'ai eue avec M. de Maurepas ne me permet plus de différer de remettre entre les mains du roi ma démission. J'en ai l'âme navrée, et j'ose espérer que Sa Majesté daignera garder quelque souvenir de cinq années de travaux heureux, mais pénibles, et surtout du zèle sans bornes avec lequel je m'étais voué à la servir. » (19 mai 1783.)

M. Necker avait été traité moins durement que M. Turgot. Le roi accepta sa démission sans l'avoir provoquée. La reine fit quelques efforts pour le retenir, M. Necker demeura inflexible. « Quelque réservé qu'il fût, dit sa fille, il avait un caractère fier, une âme irritable; c'était un homme énergique dans toute sa manière de sentir. » Le ministre tombé se retira dans sa maison de campagne de Saint-Ouen.

Il y fut accompagné par le respect, les regrets et les témoignages les plus touchants de la considération publique. « L'on eût dit à voir l'étonnement universel que jamais nouvelle n'eût été plus imprévue que celle de la démission de M. Necker, écrit Grimm dans sa *Correspondance littéraire*; la consternation était peinte sur tous les visages; ceux qui éprouvaient un sentiment contraire étaient en trop petit nombre; ils auraient rougi de la montrer. Les promenades, les cafés, tous les lieux publics étaient remplis de monde, mais il régnait un silence extraordinaire. On se regardait, on se serrait tristement la main, je dirais comme à la vue d'une calamité publique, si ces premiers moments de trouble n'eussent ressemblé davantage à la douleur d'une famille désolée qui vient de perdre l'objet et le soutien de ses espérances.

« On donnait le même soir, à la Comédie-Française, une représentation de la *Partie de chasse de Henri IV*. J'ai vu souvent au spectacle à Paris des allusions aux circonstances du moment saisies avec beaucoup de finesse, mais je n'en ai point vu qui l'aient été avec un intérêt aussi sensible, aussi général. Chaque applaudissement, quand il s'agissait de Sully, semblait pour ainsi dire porter un caractère particulier, une nuance propre au sentiment dont on était pénétré; c'était tour à tour celui des regrets et de la tristesse, de la reconnaissance et du respect; souvent les applaudissements venaient interrompre l'acteur au moment où l'on prévoyait que la suite du discours pourrait s'appliquer au sentiment du public pour M. Necker. Les comédiens ont été s'excuser auprès de M. le lieutenant de police, ils ont justifié leur innocence en prouvant que la pièce était sur le répertoire depuis huit jours. On leur a pardonné, et on s'est contenté de défendre à cette occasion aux journalistes de parler à l'avenir de M. Necker ni en bien ni en mal. »

M. Necker puisait quelques douceurs dans ces manifestations du sentiment public, mais l'amour du pouvoir, l'ambition de l'œuvre entreprise, l'amertume des espérances trompées, possédaient toujours son âme. En entrant dans son cabinet, à Saint-Ouen, il vit sur son bureau les cahiers de ses projets, ses plans sur la réforme des gabelles, sur la suppression des douanes, sur l'extension des assemblées provinciales; il se rejeta sur son fauteuil, laissant tomber les papiers qu'il tenait, il se mit à pleurer. M. Turgot avait pleuré comme lui lorsqu'il apprit le rétablissement des corvées et des jurandes.

« J'ai quitté le ministère, dit M. Necker, en laissant des fonds assurés pour une année entière; je l'ai quitté dans un moment où il y avait au trésor royal plus d'argent comptant et plus d'effets exigibles qu'il ne s'en était jamais trouvé de mémoire d'homme et dans un moment où la confiance publique, entièrement ranimée, s'était élevée au plus haut degré.

« En d'autres circonstances on m'eût évalué davantage; mais c'est lorsqu'on peut être refusé et lorsqu'on n'est plus essentiellement nécessaire qu'il est permis de se replier sur soi-même. Il est encore une pensée méprisable qu'on découvrirait facilement sous les replis du cœur humain, c'est de préférer pour sa retraite le moment où l'on pût jouir de l'embarras de son successeur. J'eusse eu honte à jamais d'une pareille conduite; j'ai choisi la seule convenable à celui qui, ayant



NECKER RENTRANT DANS SON CABINET DE SAINT-OUEN

aimé sa place pour des motifs honnêtes, ne peut, en la quittant, se séparer un instant de la chose publique. »

M. Necker tombait avec la volonté arrêtée et le ferme espoir de reprendre bientôt le pouvoir. Il n'avait mesuré ni la force, ni l'acharnement de ses ennemis, ni la versatilité de cette opinion publique sur laquelle il s'appuyait. Avant que la détresse de l'État obligeât Louis XVI à rappeler un ministre qu'il avait offensé, les maux que celui-ci avait cherché à pallier devaient s'aggraver avec une rapidité effrayante et le remède échapper définitivement à des mains trop faibles pour l'immense fardeau qu'elles ambitionnaient encore de porter.





CHAPITRE LIX

LOUIS XVI

M. DE CALONNE ET L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES

— 1781-1787 —

Nous laissons derrière nous les grandes et sérieuses tentatives de réforme. Les vastes projets de M. Turgot, sincères et raisonnés jusque dans leur portée un peu chimérique, étaient devenus, entre les mains de M. Necker, des expédients financiers ou des remèdes nécessaires, honnêtement appliqués aux maux les plus saillants; l'avenir cependant préoccupait le ministre qui venait de tomber; il ne se contentait pas des faciles satisfactions d'un pouvoir temporaire et discuté, il avait voulu réformer, il avait espéré fonder; ses successeurs n'élevèrent pas si haut leurs désirs et leurs espérances véritables. M. Turgot avait cru à l'éternelle puissance des lois abstraites; il avait compté sur la justice et la raison pour arrêter le royaume et la nation au bord de l'abîme; M. Necker s'était bercé de l'illusion que son courage et son intelligence, sa probité et sa considération suffiraient à tous les besoins et conjureraient tous les dangers; l'un et l'autre s'étaient vus contrariés dans leurs

V. — 51

projets, déçus dans leurs espérances, abandonnés enfin par un monarque aussi faible et indécis qu'il était honnête et bon. M. Turgot venait de mourir (20 mars 1781), amèrement triste et inquiet; M. Necker attendait, dans sa retraite de Saint-Ouen, que le sentiment public, pesant sur la volonté royale, le rappelât aux affaires. M. de Maurepas riait dans ce petit cabinet de Versailles qu'il ne quittait presque plus : « L'homme impossible à remplacer est encore à naître, » disait-il à ceux qui s'alarmaient de la démission de M. Necker. Le conseiller d'État M. Joly de Fleury fut appelé à la direction des finances; mais tel était le courant de l'opinion publique, qu'il ne s'établit pas dans l'hôtel du contrôleur général et qu'il se crut obligé d'aller visiter M. Necker à Saint-Ouen.

Avant que l'expérience eût eu le temps de démontrer la faute qu'avait commise M. de Maurepas en privant le roi des habiles et honnêtes services de M. Necker, le vieux ministre était mort (21 novembre 1781). A travers toutes les vellétés contraires à son influence, il avait su jusqu'au bout conserver son empire sur l'esprit de Louis XVI; prudent, modéré, imperturbable dans l'égalité de son humeur à la fois facile et moqueuse, il avait laissé glisser autour de lui les réformateurs et leurs projets, la guerre étrangère, la colère des Parlements, les remontrances du clergé, sans se troubler d'aucune secousse, sans jamais s'entêter dans aucune voie, prêt à modifier sa politique suivant les circonstances et le vent du moment, toujours le maître, au fond, dans les cabinets successifs, et conservant sur tous les ministres, quels qu'ils fussent, un ascendant plus sérieux qu'il ne paraissait. Le roi le regretta sincèrement. « Ah! disait-il, je n'entendrai plus, tous les matins, mon ami au-dessus de ma tête. » L'influence de M. de Maurepas avait souvent été funeste; il était cependant resté comme un guide retenant encore d'une main affaiblie le gouvernail qu'il occupait depuis si longtemps. Après lui, toute direction et toute pensée dominante disparurent dans la conduite du gouvernement. « On perd plus qu'il ne vaut, » disaient déjà les gens clairvoyants.

Un moment, et presque sans s'en rendre compte, le roi fut tenté d'étendre ses ailes, et de gouverner par lui-même; il éprouvait du goût et de la confiance pour M. de Vergennes; mais celui-ci, capable dans les affaires de son département et fort estimé en Europe, était timide, sans ambition et toujours disposé à abdiquer sa responsabilité entre les mains du pouvoir absolu. Malgré quelques tentatives plus hardies,

la mort de M. de Maurepas n'accrut pas sérieusement son autorité. Les difficultés financières allaient s'aggravant ; par principe et par habitude, le nouveau contrôleur général était favorable, comme M. de Vergennes, aux maximes et aux pratiques traditionnelles de l'ancienne administration française ; il était cependant entraîné vers le système des emprunts par les nécessités de l'État comme par les idées répandues dans les esprits par M. Necker. Aux emprunts succédèrent les impôts ; les droits et les taxes furent augmentés uniformément, sans égard pour les privilèges et les charges des diverses provinces ; le Parlement de Paris, au sein duquel le contrôleur général comptait beaucoup de parents et d'amis, avait enregistré sans difficulté les nouveaux édits ; le Parlement de Besançon réclama, et sa résistance alla jusqu'à mettre en accusation le contrôleur général. « Tout ce qui se fait en mon nom se fait par mes ordres, » répondit Louis XVI à la députation de la Franche-Comté. Celle-ci ne demandait rien moins que la convocation des États généraux. Partout la nation réclamait cet antique remède à ses maux ; à peine les plus clairvoyants avaient-ils entrevu la transformation qui s'était opérée dans les idées comme dans les mœurs ; nul n'avait deviné ce que seraient, sous le règne de Louis XVI, ces États généraux restés muets depuis la régence de Marie de Médicis.

Plus ardents et plus fiers encore que les parlementaires, les États de Bretagne, sommés d'élire les députés désignés par le gouverneur, avaient refusé tout subside. « Obéissez, dit le roi aux députés, mes ordres n'ont rien de contraire aux privilèges que mes prédécesseurs ont bien voulu accorder à ma province de Bretagne. » A peine les Bretons étaient-ils de retour aux États, que M. Amelot, chargé des affaires de Bretagne, reçut une lettre qu'il n'osa pas mettre sous les yeux du roi. « Sire, disaient les États de Bretagne, nous sommes alarmés et troublés lorsque nous voyons nos franchises et nos libertés, conditions essentielles du contrat qui vous donne la Bretagne, envisagées comme de simples privilèges, fondés sur une concession particulière. Nous ne pouvons, sire, vous dissimuler les conséquences funestes d'expressions si opposées aux principes constants de notre droit national. Père de vos peuples, vous n'exercez d'autre empire que celui des lois : elles règnent par vous et vous réglez par elles. Les conditions qui vous assurent notre obéissance font partie des lois positives de votre royaume. » Contre tous les usages reçus pendant la session des États, les troupes royales entrèrent à Rennes ; la noblesse refusa de délibérer

tant que l'assemblée n'aurait pas recouvré son indépendance. Le gouverneur s'adressa aux petits gentilshommes prépondérants dans leur ordre; ignorants et pauvres, ils se laissèrent acheter, leurs voix l'emportèrent, et les subsides furent enfin votés malgré la résistance des membres les plus considérables de la noblesse; cent d'entre eux persistèrent à s'abstenir.

Des querelles intérieures dans le cabinet rendaient la situation du contrôleur général de jour en jour plus précaire; il donna sa démission; le roi fit appeler M. d'Ormesson, conseiller d'État, d'une vertu et d'une intégrité traditionnelles dans sa famille, sans expérience des affaires et sans grande capacité naturelle. Il était d'ailleurs fort jeune, et s'excusait d'accepter une semblable charge en alléguant son âge et ses faibles lumières. « Je n'ai que trente et un ans, sire, » disait-il. « Je suis plus jeune que vous, répondit le roi, et ma place est plus difficile que la vôtre. » Quelques mois plus tard, l'honnête magistrat, écrasé par une tâche au-dessus de ses forces, était résolu à donner sa démission; il ne voulait pas prêter les mains au désordre croissant des finances; les frères du roi le pressaient de payer leurs dettes; Louis XVI lui-même, sans avoir prévenu le contrôleur général, venait d'acheter Rambouillet au duc de Penthièvre, en s'engageant à le payer quatorze millions; mais madame d'Ormesson avait pris le goût des grandeurs, elle conjura son mari, celui-ci conserva le pouvoir. Bientôt les embarras du Trésor troublèrent son jugement: le bail des fermes, habilement conclu par M. Necker, fut tout à coup cassé; une régie fut établie; la Caisse d'escompte avait prêté six millions au Trésor: le secret de cet emprunt fut trahi, et les porteurs de billets se présentèrent en masse pour demander le remboursement; un arrêt du conseil interdit le paiement en numéraire au-dessus de cent livres et donna cours forcé aux billets. La panique devint générale, le roi se vit contraint de congédier M. d'Ormesson, que poursuivaient depuis longtemps les plaisanteries de la cour. Son incapacité avait jeté du ridicule sur sa vertu.

Le maréchal de Castries adressa au roi un mémoire secret: « J'estime la probité de M. d'Ormesson, disait franchement le ministre de la marine, mais si les affaires de la finance parviennent à un tel discrédit que Votre Majesté se trouve enfin forcée de changer, j'ose la supplier de considérer l'homme précieux qui reste dans l'oisiveté; je la prie de penser que, sans Colbert, Louis XIV n'eût peut-être jamais



MARIE-ANTOINETTE D'AUTRICHE (JOSÉPHE-JEANSE)

été nommé *Louis le Grand*, que le vœu de la nation, qui doit être compté par un bon roi, demande en secret, sire, que l'homme éclairé, économe et incorruptible que la Providence avait donné à Votre Majesté, soit rappelé à ses anciennes fonctions.

« Les fautes de vos autres ministres, sire, sont presque toujours réparables et leur remplacement est aisé. Mais le choix de celui qui est chargé du bonheur de vingt-quatre millions d'âmes et de faire chérir votre autorité est d'une importance effrayante.

« Avec M. Necker, sire, même dans la paix, les impôts, tels qu'ils fussent, seraient reçus sans murmures. On serait convaincu qu'une nécessité indispensable en a fait une loi et qu'un sage emploi les justifie....., au lieu que si Votre Majesté met aux hasards une administration dont toutes les autres dépendent, il est à craindre que les embarras ne se multiplient avec les choix auxquels Elle sera obligée d'avoir recours; Elle verra détruire un jour ce que l'autre aura créé, et enfin il en arrivera un qui ne connaîtra plus d'autres moyens, pour servir l'État, que de manquer à tous les engagements de Votre Majesté et d'enlever par là toute la confiance que le commencement de votre règne avait inspirée. »

Le zèle honnête du maréchal de Castries pour le bien de l'État lui avait inspiré des vues prophétiques; mais la faiblesse royale a parfois des entêtements imprévus. « Quant à ce qui regarde M. Necker, répondit Louis XVI, je vous dirai franchement que, d'après la manière dont je l'avais traité et celle dont il m'a quitté, je ne veux plus songer à l'employer nulle part. » Après des intrigues de cour qui mirent en avant des noms décriés, celui de Foulon, ancien intendant des armées, et de l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, le roi fit appeler M. de Calonne, intendant de Lille, et lui confia le poste de contrôleur général.

C'était l'influence de la cour qui l'emportait, et dans la cour celle de la reine, inspirée par sa favorite, madame de Polignac. Tendrement attaché à sa femme, qui venait enfin de lui donner un fils, Louis XVI, échappé à l'influence dominante de M. de Maurepas, cédait, presque à son insu, à une puissance nouvelle. Marie-Antoinette, longtemps étrangère à la politique, changeait désormais de rôle; à l'instigation des amis qu'elle honorait d'une intimité peut-être excessive, elle commençait à prendre aux affaires une part importante, qui fut souvent exagérée par l'opinion publique, chaque jour plus sévère envers elle.

Accueillie, à son arrivée en France, par quelque défiance, dont elle avait su triompher dans le public, aimée et admirée tant qu'elle avait été dauphine, la jeune reine, longtemps contrainte dans la famille royale, avait bientôt profité de sa liberté; elle avait horreur de l'étiquette, à laquelle la cour d'Autriche ne l'avait pas accoutumée, elle fuyait volontiers les grands palais de Louis XIV, où les traditions de son règne semblaient exercer encore un empire secret, pour chercher dans son petit château de Trianon des amusements nouveaux et des plaisirs champêtres, innocents et simples, et qui n'avaient d'autre inconvénient que l'air de coterie et presque de mystère dont s'entouraient les invités de la reine. Le bruit public avertit bientôt Marie-Thérèse. Tendrement préoccupée du bonheur et de la conduite de sa fille, elle lui écrivait à ce sujet :

« Je suis toujours sûre du succès si vous entreprenez une chose, le bon Dieu vous ayant douée d'une figure et de tant d'agrémens joints avec cela à votre bonté que les cœurs sont à vous si vous entreprenez et agissez, mais je ne puis vous cacher pourtant ma sensibilité; il me revient de toutes parts et trop souvent que vous avez diminué de vos attentions et politesses à dire à chacun quelque chose d'agréable et de convenable, à faire des distinctions entre les personnes. On prétend même que vous commencez à donner du ridicule au monde, d'éclater de rire au nez des gens; cela vous ferait un tort infini et à juste titre, et ferait même douter de la bonté de votre cœur; pour complaire à cinq ou six jeunes dames ou cavaliers, vous perdriez le reste. Ce défaut, ma chère fille, dans une princesse, n'est pas léger, il entraîne après soi, pour faire la cour, tous les courtisans, gens ordinairement désœuvrés et les moins estimables dans l'État, et éloigne les honnêtes gens ne voulant se laisser mettre en ridicule, ou s'exposer à se devoir fâcher, et à la fin on ne reste qu'avec mauvaise compagnie, qui entraîne peu à peu dans tous les vices..... Des complaisances outrées sont des bassesses ou faiblesses, il faut savoir jouer son rôle si on veut être estimée; vous le pouvez si vous voulez vous gêner un peu et suivre ce qu'on vous conseille; si vous vous abandonnez, je prévois de grands malheurs pour vous, rien que des tracasseries et petites cabales qui rendront vos jours malheureux. Je veux prévenir cela et vous conjurer de croire aux avis d'une mère qui connaît le monde, qui idolâtre ses enfants et qui ne veut passer ses tristes jours qu'en leur étant utile. »

Sages conseils de la plus illustre mère inutilement prodigués à ses filles! Déjà la reine de Naples commençait à trahir les funestes tendances de son caractère, tandis que les plaisirs frivoles, les amitiés irréfléchies, et les petites intrigues de cour minaient chaque jour, en France, la situation de Marie-Antoinette : « Je suis bien touchée de l'état de ma fille, » écrivait, en 1776, Marie-Thérèse à l'abbé de Vermond, qu'elle avait elle-même placé naguère auprès de la dauphine encore enfant, et dont l'influence fut souvent funeste, « elle court à grands pas à sa perte, étant entourée de bas flatteurs qui la poussent pour leurs propres intérêts. »

Presque au même instant elle écrivait à la reine : « Je suis bien contente que vous n'avez point de part au changement de MM. Turgot et de Malesherbes, qui ont pourtant bien de la réputation dans le public et qui n'ont manqué, à mon avis, que d'avoir trop entrepris à la fois. Vous dites que vous n'en êtes pas fâchée, vous devez avoir vos bonnes raisons, mais le public, depuis un temps, ne parle plus avec tant d'éloge de vous, et vous attribue tout plein de petites menées qui ne seraient point convenables à votre place. Le roi vous aimant, ses ministres doivent vous respecter; ne demandant rien contre l'ordre et le bien, vous vous faites respecter et aimer en même temps. Je ne crains pour vous (étant si jeune) que le trop de dissipations. Jamais vous n'avez aimé la lecture, ni aucune application; cela m'a souvent causé des inquiétudes. J'étais si aise, vous voyant adonnée à la musique; je vous ai souvent tourmentée pour savoir vos lectures pour cette raison; depuis plus d'un an, il n'est plus question de lecture ni de musique, et je n'entends parler que des courses de chevaux, des chasses de même, et toujours sans le roi et avec bien de la jeunesse non choisie, ce qui m'inquiète beaucoup, vous aimant si tendrement. Je l'avoue, tous ces plaisirs, où le roi ne se trouve pas, ne sont pas convenables. Vous me direz : « Il les sait, il les approuve. » Je vous dirai qu'il est bon, et pour cela vous devez être circonspecte et lier vos amusements ensemble; à la longue vous ne pouvez être heureuse que par cette tendre et sincère union et amitié. »

Le malheur et les cruelles angoisses de leur vie commune devaient seuls établir entre Marie-Antoinette et son mari cette union et cette intimité que leur sage mère aurait voulu fonder dans les jours de calme. Affectueux et bon, sincèrement dévoué à sa femme, Louis XVI était brusque et gauche; ses occupations et ses goûts étaient contraires

à tous les instincts élégants ou frivoles de la jeune reine. Il aimait les livres et les livres sérieux, son cabinet était tapissé de cartes de géographie, qu'il étudiait avec soin; il avait également la passion des travaux mécaniques et s'enfermait pendant de longues heures dans un atelier en compagnie d'un serrurier appelé Gamin. « Le roi se cachait de la reine et de la cour pour forger et limer avec moi, disait plus tard cet homme. Pour porter son enclume et la mienne, à l'insu de tout le monde, il fallut user de mille stratagèmes dont l'histoire ne finirait pas. » « Vous conviendrez que j'aurais assez mauvaise grâce auprès d'une forge, écrit la reine à son frère Joseph II, je n'y serais pas Vulcain et le rôle de Vénus pourrait déplaire au roi beaucoup plus que mes goûts qu'il ne désapprouve pas. »

Louis XVI ne désapprouvait pas, mais sans approuver. Faible avec ses ministres, par bonté et par habitude, il l'était à plus forte raison envers la reine. Tandis que celle-ci courait au bal de l'Opéra, et riait d'y arriver en fiacre, un jour que sa voiture avait éprouvé un accident, le roi se couchait chaque soir à la même heure, et les propos du public commençaient à mêler le nom de Marie-Antoinette à des récits d'aventures. Dans le rude hiver de 1775, pendant que la cour s'amusait à parcourir les promenades dans des traîneaux élégamment parés, le roi faisait porter du bois chez les pauvres: « Voilà mes traîneaux, messieurs, » disait-il en montrant aux gentilshommes qui l'accompagnaient les lourdes charrettes chargées de bûches. La reine s'associait plus volontiers aux charités qu'à la serrurerie. Elle répandait d'abondantes aumônes; dans un moment de reconnaissance les habitants de la rue Saint-Honoré avaient élevé en son honneur une pyramide de neige qui portait ces vers :

Reine dont la bonté surpasse les apps,
Près d'un Roi bienfaisant, occupe ici la place;
Si ce monument frêle est de neige ou de glace,
Nos cœurs pour toi ne le sont pas.

Les élans de bonté et de sympathie, même sincères, ne suffisent pas à conquérir le respect et l'affection des peuples. Le règne de Louis XV avait usé les restes de la vénération traditionnelle, le droit nouveau du public à juger les souverains s'exerçait avec malignité sur les jeunes irréflexions de Marie-Antoinette.

Dans l'intérieur de la famille royale, la reine n'avait rencontré au-

cune intimité : les tantes du roi n'avaient jamais pris de goût pour elle ; l'habileté cauteleuse du comte de Provence et l'étourderie du comte d'Artois paraissaient également dangereuses à la prudence de Marie-Thérèse ; madame Élisabeth, l'héroïque et pieuse compagne des mauvais jours, était encore enfant ; déjà M. le duc de Chartres, irrégulier et débauché, laissait percer contre la reine qui le tenait à distance, une rancune amère qui devait porter ses fruits ; Marie-Antoinette, habituée à une famille nombreuse, affectueusement unie, cherchait des amis qui pussent « l'aimer pour elle-même », disait-elle. Espérance illusoire dans le rang suprême, que Marie-Antoinette devait payer cher. Elle s'attacha à la jeune princesse de Lamballe, belle-fille du duc de Penthièvre, veuve à vingt ans, affectueuse et douce, pour laquelle elle releva la charge de surintendante, abolie par Marie Leczinska. La cour fut en émoi, et le public murmura ; la reine n'y prit pas garde, absorbée par les joies nouvelles de l'amitié ; bientôt à l'intimité presque égale de la princesse de Lamballe succéda une affection plus dangereuse : la comtesse Jules de Polignac, habituellement retenue à la campagne par une fortune étroite, parut à la cour à l'occasion d'une fête ; elle plut à la reine, qui la retint auprès d'elle et la combla, elle et sa famille, non-seulement de ses faveurs, mais d'une confiance illimitée et excessive. Contrainte et ennuyée par les cercles de cour, Marie-Antoinette s'accoutumait à chercher dans le salon de madame de Polignac des amusements et une liberté qui prêtèrent bientôt aux mauvais propos. Ceux qui étaient admis à cette intimité royale n'étaient pas toujours prudents ni discrets, ils abusaient des confidences comme de la généreuse bonté de la reine ; leur ambition et leur avidité poussaient également Marie-Antoinette à prendre dans le gouvernement une part à laquelle elle n'avait naturellement point de goût. M. de Calonne était lié avec madame de Polignac ; celle-ci, devenue duchesse et gouvernante des enfants de France, était toute-puissante auprès de son amie ; elle fit valoir les talents de M. de Calonne, l'étendue et la fertilité de ses ressources ; M. de Vergennes fut gagné, et la charge de contrôleur général, naguère encore illustrée par M. Turgot et par M. Necker, tomba, le 30 octobre 1784, entre les mains de M. de Calonne.

Né en 1734 à Douai, Charles-Alexandre de Calonne appartenait à une famille de magistrats considérés et influents dans leur province ; il débuta dans la carrière héréditaire par les manœuvres perfides qui contribuèrent à perdre M. de la Chalotais. Décrié dès l'abord par une ac-

tion déshonnête, il avait constamment su faire oublier ses vices, grâce aux agréments d'un esprit brillant et fécond. Prodigue et désordonné comme intendant de Lille, il apportait au contrôle général des habitudes et des idées contraires à tous les principes de Louis XVI. « La paix eût ouvert à l'espérance une nouvelle carrière, dit M. Necker dans ses Mémoires, si le roi n'avait pas confié les importantes fonctions de l'administration des finances à un homme plus digne d'être le héros des courtisans que le ministre d'un roi. La réputation de M. de Calonne était en contraste avec la moralité de Louis XVI, et je ne sais par quel raisonnement, par quel ascendant on engagea ce prince à donner une place dans son conseil à un magistrat reconnu pour aimable dans les sociétés de Paris les plus élégantes, mais dont toute la France redoutait la légèreté et les principes. On prodigua de l'argent, on multiplia les largesses, on ne se défendit d'aucune facilité, d'aucune complaisance, on fit de l'économie un sujet de dérision, on osa professer que l'immensité des dépenses, animant la circulation, était le véritable principe du crédit. »

M. de Calonne venait de prêter serment à la cour des aides, pompeusement accompagné d'un grand nombre de magistrats et de financiers; il travaillait pour la première fois avec le roi : « Sire, dit-il, les contrôleurs généraux ont bien des moyens de payer leurs dettes, j'en ai pour le moment deux cent vingt mille livres promptement exigibles, j'ai voulu le dire à Votre Majesté et tout attendre de ses bontés. » Louis XVI, étonné d'un tel langage, regarda un moment son ministre, puis, sans répondre, il s'avança vers un secrétaire : « Voilà vos deux cent vingt mille livres, » dit-il enfin en tendant à M. de Calonne une liasse d'actions de la Compagnie des eaux. Le contrôleur général garda les actions et sut trouver ailleurs les ressources nécessaires pour payer ses dettes. « Si mes affaires n'avaient pas été en si mauvais état, je ne me serais pas chargé de celles de la France, » dit gaiement Calonne à M. de Machault, alors âgé et toujours entouré de la considération publique. Le roi, disait-on, avait naguère pensé à l'appeler auprès de lui comme ministre au lieu de M. de Maurepas, il en avait été détourné par l'avis de ses tantes; l'ancien contrôleur général écoutait gravement son frivole successeur; celui-ci lui raconta son entretien avec le roi. « Je n'avais pourtant rien fait pour mériter une confiance aussi extraordinaire, » disait M. de Machault à ses amis. Il repartit pour sa terre d'Arnouville, plus que jamais inquiet de l'avenir.

Si les débuts de M. de Calonne effrayaient les hommes prévoyants et versés dans les affaires, le public en était charmé, non moins que les courtisans. Le bail des fermes était rétabli, la Caisse d'escompte avait repris ses paiements, les rentiers touchaient leurs quartiers arriérés, l'emprunt au moyen duquel le contrôleur général suffisait à toutes les



CALONNE (CHARLES-ALEXANDRE DE)
D'après Mauzaisse.

dépenses avait gagné 11 pour 100. « Un homme qui veut emprunter, disait M. de Calonne, a besoin de paraître riche, et pour paraître riche il faut éblouir par ses dépenses. Agissons ainsi dans l'administration publique. L'économie n'est bonne à rien, elle avertit ceux qui ont de l'argent de ne pas prêter au Trésor obéré, et elle fait languir les arts que la prodigalité vivifie. » Des travaux nouveaux et gigantesques étaient entrepris de toutes parts. « L'argent abonde dans le royaume,

disait le contrôleur général au roi, le peuple n'a jamais eu plus de moyens de travail, le luxe réjouit ses regards, parce qu'il met ses bras en activité. Continuez ces entreprises splendides qui font l'ornement de Paris, de Bordeaux, de Lyon, de Nantes, de Marseille et de Nîmes, et qui sont presque entièrement acquittées par ces villes florissantes. Veillez sur tous vos ports, fortifiez le Havre, et créez Cherbourg en bravant la jalousie de l'Angleterre. Point de ces mesures qui décèlent et ne soulagent pas la gêne du Trésor. Le peuple à qui les jurisconsultes déclamateurs s'efforcent vainement de faire maudire le luxe, serait attristé s'il voyait interrompre les dépenses qu'une inepte parcimonie appelle superflues. »

La pratique du contrôleur général s'accordait avec ses théories, les courtisans avaient retrouvé l'âge d'or, à peine était-il nécessaire de solliciter les faveurs royales : « Quand je vis que tout le monde tendait la main, disait un prince, je tendis mon chapeau. » Les charges abolies par M. Turgot et M. Necker étaient rétablies, les abus qu'ils avaient fait disparaître revenaient en usage, les acquits de comptant s'élevèrent en 1785 à plus de cent trente-six millions de livres. Les dettes des frères du roi furent payées; d'avantageux échanges des terres royales s'accomplirent à leur profit; la reine acheta Saint-Cloud, qui appartenait au duc d'Orléans; tous les grands seigneurs ruinés, tous les courtisans embarrassés dans leurs affaires, reprirent la douce habitude de compter sur le trésor royal pour subvenir à leurs besoins. L'empressement poli du contrôleur général avait conquis les plus rebelles; il obtint pour la Bretagne le droit d'élire librement ses députés; la salle des États à Rennes, qui avait naguère retenti de malédictions contre lui, répétait aujourd'hui des cris nouveaux : « Vive Calonne ! » Un vote de l'assemblée doubla le don gratuit que la province offrait d'ordinaire au roi. « Si c'est possible, c'est fait, disait le contrôleur général aux solliciteurs; si c'est impossible, cela se fera. »

L'entraînement était général, l'aveuglement semblait l'être aussi; un élan passionné emportait les esprits dans toutes les voies nouvelles, sérieuses ou frivoles. Mesmer apportait d'Allemagne ses mystérieuses révélations sur les problèmes encore ignorés de la science, et prétendait guérir toutes les maladies autour du baquet magnétique; l'aventurier Cagliostro, paré du titre de comte et prodiguant l'or à pleines mains, séduisait la cour et la ville et faisait dire au conseiller d'Éprémèsnil : « L'amitié de M. de Cagliostro m'honore. » En même temps des tra-

vaux éclatants dans les voies les plus diverses maintenaient au premier rang dans le monde ce génie scientifique de la France, que les grands esprits du dix-septième siècle avaient révélé à l'Europe. « Les hommes spéciaux témoignent quelquefois un grand dédain pour l'intérêt que les gens du monde peuvent porter à leurs travaux, et s'il s'agissait en effet d'en juger le mérite scientifique, ils auraient pleinement raison. Mais l'estime, le goût du public pour la science et la manifestation fréquente, vive, de ce sentiment, sont pour elle d'une haute importance et jouent un grand rôle dans son histoire. Les temps de cette sympathie, un peu fastueuse et frivole, ont toujours été, pour les sciences, des temps d'élan et de progrès, et à considérer les choses dans leur ensemble, l'histoire naturelle et la chimie ont profité de l'existence sociale de M. de Buffon et de M. Lavoisier, aussi bien que de leurs découvertes¹. »

C'était ce mouvement de l'esprit public, ignorant et sympathique, qui soutenait, sans les comprendre, à la veille de la Révolution, les efforts des grands savants dont les paisibles conquêtes ont survécu au bouleversement de la société. Fermier général avant d'être chimiste, Lavoisier cherchait à appliquer les découvertes de la science aux besoins communs et pratiques. « Dévoué à l'instruction publique, je chercherai à éclairer le peuple, » disait-il au roi qui lui proposait un ministère. Le peuple devait l'envoyer à l'échafaud. Les femmes du monde se pressaient aux brillantes leçons de Fourcroy. Les princes de la science pure, M. de Lagrange, M. de Laplace, M. Monge, n'avaient pas dédaigné de s'arracher à leurs savants calculs pour seconder les utiles travaux de Lavoisier. Des voyageurs hardis parcouraient le monde, pionniers nouveaux de ces entreprises de découvertes qui avaient paru un instant abandonnées pendant le dix-septième siècle. M. de Bougainville venait d'achever le tour du monde, et le capitaine anglais Cook, pendant la guerre qui couvrait toutes les mers de vaisseaux ennemis, avait été protégé par une généreuse sympathie. Le 19 mars 1779, M. de Sartines, alors ministre de la marine, écrivait sur l'ordre du roi, à la suggestion de M. Turgot : « Le capitaine Cook qui partit de Plymouth au mois de juillet 1776, à bord de la frégate *la Découverte*, pour tenter des recherches sur les côtes, îles et mers du Japon et de la Californie, doit être sur le point de retourner en Europe. Comme de pareilles

¹ M. Guizot. *Mélanges biographiques*, Madame de Rumford.

entreprises sont d'une utilité générale pour toutes les nations, la volonté du roi est que le capitaine Cook soit traité comme le commandant d'une puissance neutre et alliée et que tous les navigateurs qui rencontreront ce marin célèbre l'informent des ordres de Sa Majesté à son égard. »

Le capitaine Cook était mort massacré par les sauvages, mais l'ardeur qui l'avait animé n'était pas éteinte ; le 10 août 1785, un marin français, M. de la Peyrouse, partit de Brest avec deux frégates dans le but de compléter les découvertes de l'explorateur anglais. Le roi avait voulu rédiger lui-même ses instructions, empreintes d'une humanité affectueuse et chimérique. « Sa Majesté regarderait comme un des succès les plus heureux de l'expédition, disaient les instructions, qu'elle pût être terminée sans qu'il en eût coûté la vie à un seul homme. » La Peyrouse et ses compagnons ne revinrent pas. Louis XVI s'en attristait souvent : « Je le vois bien, répétait le pauvre roi, je ne suis pas heureux. »

M. de la Peyrouse commençait à peine les préparatifs de son fatal voyage lorsque, le 5 juin 1783, les États du Vivarais, assemblés dans la petite ville d'Annonay, furent invités par MM. de Montgolfier, propriétaires d'une grande manufacture de papier, à être témoins d'une expérience de physique. La foule se pressait sur la place. Un sac énorme, formé d'une toile légère doublée de papier, se gonflait lentement sous les regards curieux du public ; tout à coup les cordes qui le retenaient furent coupées, et le premier ballon s'éleva majestueusement dans les airs. Des perfectionnements successifs apportés à l'invention originale de Montgolfier permirent bientôt aux hardis physiciens de s'aventurer dans une nacelle attachée à l'aérostat. On vit un ballon traverser la Manche, monté par un Français, M. Blanchard, et par un Anglais, le docteur Jefferies ; ce dernier perdit son pavillon. Blanchard avait fait flotter le drapeau français sur les côtes de l'Angleterre ; l'enthousiasme public l'accueillit à son retour. La reine jouait aux cartes à Versailles : « Ce que je gagnerai dans cette partie sera pour Blanchard, » dit-elle. La même entreprise, tentée quelques jours plus tard par un professeur de physique, M. Pilâtre de Rozier, devait lui coûter la vie.

Tant de recherches scientifiques, tant de découvertes nouvelles des secrets de la nature étaient secondées et célébrées par un mouvement littéraire analogue. Rousseau avait ouvert les voies à l'admiration passionnée des beautés de la création ; Bernardin de Saint-Pierre venait de

publier ses *Études de la nature*; il faisait imprimer *Paul et Virginie*; l'abbé Delille lisait ses *Jardins* et M. de Saint-Lambert ses *Saisons*. Dans leurs manifestations diverses et suivant leurs instincts particuliers, tous les esprits, savants ou politiques, littérateurs ou philosophes, tendaient au même but et poursuivaient la même tentative. C'était la nature



LAVOISIER (ANTOINE-LAURENT)

D'après un portrait du temps.

qu'on voulait découvrir ou retrouver : les lois scientifiques et les droits naturels se partageaient les âmes. Buffon vivait encore et les grands marins enrichissaient chaque jour de leurs découvertes le Jardin du Roi; les physiciens et les chimistes, à la suite de Lavoisier, donnaient à la science une langue intelligible pour le vulgaire; les jurisconsultes entreprenaient de réformer les rigueurs de la législation criminelle en

même temps que les abus qu'elles avaient entraînés à leur suite, et Beaumarchais faisait jouer son *Mariage de Figaro*.

La pièce était achevée et reçue au Théâtre-Français depuis la fin de 1781, mais les censeurs de la police avaient refusé l'autorisation de la représenter. Beaumarchais en faisait des lectures, la Cour elle-même s'amusait de se voir attaquée, bafouée, tournée en ridicule ; les amis de la duchesse de Polignac comptaient parmi les plus ardents admirateurs du *Mariage de Figaro*. Le roi voulut connaître la pièce. Il la fit lire à madame Campan, femme de chambre de la reine et fort dans sa confiance. Le goût et les principes de Louis XVI étaient également choqués : « Toujours des *concerti* italiens ! » s'écriait-il. Lorsque la lecture fut terminée : « C'est détestable, dit le roi, cela ne sera jamais joué ; il faudrait détruire la Bastille pour que la représentation de cette pièce ne fût pas une inconséquence dangereuse. Cet homme joue tout ce qu'il faut respecter dans un gouvernement. »

Louis XVI avait bien jugé des tendances comme des effets d'une représentation étincelante d'esprit, mordante, insolente, licencieuse, mais il avait trop compté sur sa persévérance dans ses opinions et ses résolutions personnelles. Beaumarchais était plus entêté que le roi, les lectures continuaient. Le grand-duc héritier de Russie, plus tard Paul I^{er}, se trouvant à Paris en 1782, sous le nom de comte du Nord, on n'imagina rien de plus divertissant à lui offrir qu'une lecture du *Mariage de Figaro*. Grimm se chargea de l'obtenir de Beaumarchais. « Autant, dit madame d'Oberkirsch, qui assistait à la lecture, autant la mine chafoin de M. de la Harpe m'avait déplu, autant la belle figure ouverte, spirituelle, un peu hardie peut-être de M. de Beaumarchais me séduisit. On m'en blâma. On disait que c'était un vaurien. Je ne le nie pas, c'est possible ; mais il a un esprit prodigieux, un courage à toute épreuve, une volonté ferme que rien n'arrête, et ce sont là de grandes qualités. »

Beaumarchais profita du succès de la lecture pour demander hardiment au garde des sceaux l'autorisation de jouer la pièce ; il était soutenu par la curiosité publique et par l'entraînement irréfléchi d'une cour pressée de s'amuser ; la partie semblait gagnée, le jour de la représentation était fixé au théâtre des Menus-Plaisirs, une interdiction du roi ne fit qu'exciter l'humeur et accroître les désirs du public. « Cette défense parut une atteinte à la liberté générale, » dit madame Campan. « Toutes les espérances déçues excitèrent le mécontentement à tel point que les mots d'*oppression* et de *tyrannie* ne furent jamais pro-

noncés, dans les jours qui précédèrent la chute du trône, avec plus de passion et de véhémence. » Deux mois plus tard, toute la cour assistait à la représentation du *Mariage de Figaro*, donnée chez M. de Vaudreuil, ami intime de la duchesse de Polignac, sur son théâtre de Gennevilliers. « Vous verrez que Beaumarchais aura plus de crédit que le garde des sceaux, » avait dit Louis XVI, prévoyant lui-même sa défaite. Le *Mariage de Figaro* fut joué au Théâtre-Français le 27 avril 1784.

« Le tableau de cette représentation est dans tous les recueils du temps, dit M. de Loménie. C'est un des souvenirs les plus connus du dix-huitième siècle : tout Paris se pressant dès le matin aux portes du Théâtre-Français, les plus grandes dames dînant dans les loges des actrices afin de s'assurer des places. » « Les cordons bleus, dit Bachaumont, confondus dans la foule et se coudoyant avec les Savoyards; la garde dispersée, les portes enfoncées, les grilles de fer brisées sous les efforts des assaillants. » « Trois personnes étouffées, dit la Harpe, une de plus que pour *Scudéry*, et sur la scène, après le lever du rideau, la plus belle réunion de talents qu'eût peut-être jamais possédée le Théâtre-Français, tous employés à faire valoir une comédie pétillante d'esprit, entraînant de mouvement et d'audace, qui, si elle choque et épouvante quelques-unes des loges, enchante, agite et enflamme un parterre électrisé. » Cent représentations succédant sans interruption à la première, et le public toujours empressé à applaudir, tel fut le double résultat des hardiesses de la pièce et des timides hésitations de ses censeurs. Le *Mariage de Figaro* portait un sous-titre, *la Folle journée*. « Il y a quelque chose de plus fou que ma pièce, disait Beaumarchais, c'est son succès. »

Figaro se moquait de tout avec une verve dangereusement mordante; les jours venaient où la plaisanterie devait se changer en insultes. Déjà l'opinion publique devenait hostile à la reine : on l'accusait d'être restée dévouée aux intérêts de sa famille allemande; le peuple commençait à l'appeler l'*Autrichienne*. Pendant la guerre d'Amérique, M. de Vergennes avait su décider le roi à rester neutre dans les difficultés soulevées en 1778 entre l'Autriche et la Prusse, au sujet de la succession de l'électeur palatin; la jeune reine n'avait pas voulu ou n'avait pas pu influencer sur l'attitude de la France, comme l'en conjurait sa mère : « Madame ma chère fille, écrivait Marie-Thérèse, Mercy est chargé de vous informer de ma cruelle situation, comme souveraine et comme mère. Voulant sauver mes États de la plus cruelle dévastation, je dois coûte que coûte

chercher à me tirer de cette guerre, et, comme mère, j'ai trois fils qui ne courent pas seulement les plus grands dangers, mais doivent succomber par les terribles fatigues, n'étant pas accoutumés à ce genre de vie. En faisant à cette heure la paix, je m'attire non-seulement le blâme d'une grande pusillanimité, mais je rends le roi de Prusse toujours plus grand, et le remède devrait être prompt. Je l'avoue, la tête me tourne et mon cœur est depuis longtemps déjà entièrement anéanti. » La France avait refusé de s'engager dans la guerre, mais elle avait contribué à la paix de Teschen, signée le 15 mai 1779. Le 29 novembre 1780, Marie-Thérèse était morte, à soixante-trois ans, lasse de la vie et de cette gloire à laquelle elle « voulait aller par tous les chemins », avait dit naguère le grand Frédéric, qui ajoutait : « C'est ainsi qu'une femme exécuta des desseins dignes d'un grand homme. »

En 1784, Joseph II régnait seul. Moins prudent et moins sensé que son illustre mère, remuant, hardi, nourri de projets utiles ou chimériques, humains ou dédaigneux, à la fois sévère et affectueux pour sa sœur, la reine de France, dont il blâmait le luxe pendant le voyage qu'il fit à Paris en 1777, il la pressait maintenant d'agir en sa faveur dans les nouveaux embarras que son inquiète ambition venait de soulever en Europe. La médiation du roi Louis XVI entre l'empereur et les Hollandais, au sujet de la navigation de l'Escaut, venait de terminer pacifiquement l'incident : le roi avait conclu un traité d'alliance défensive avec la Hollande. Le ministre de la guerre, M. de Ségur, communiqua à la reine le mémoire qu'il avait rédigé sur cette question importante : « Je regrette, dit-il à Marie-Antoinette, de devoir donner au roi un avis contraire au désir de l'empereur. » « Je suis la sœur de l'empereur et je ne l'oublie pas, répondit la princesse, mais je me souviens surtout que je suis reine de France et mère du dauphin. » Louis XVI s'était chargé de payer une partie de l'indemnité imposée à Joseph II ; on en fut mécontent en France : « Que l'empereur paye lui-même ses sottises, » disait-on ; l'humeur du public accusait hautement et injustement la reine.

Cette funeste malveillance de l'opinion, née de quelques imprudences et fomentée par de longues calomnies, allait éclater ouvertement dans une scandaleuse et douloureuse aventure. Le 15 août 1785, à l'heure de la messe, le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, déjà en habits pontificaux, fut arrêté dans le palais de Versailles et conduit à la Bastille. Le roi l'avait fait appeler dans son cabinet : « Monsieur le

cardinal, dit brusquement Louis XVI, vous avez acheté des diamants à Bœhmer? — Oui, sire. — Qu'en avez-vous fait? — Je croyais qu'ils avaient été remis à la reine. — Qui vous avait chargé de cette commission? — (Le cardinal commençait à se troubler.) — Une dame, madame la comtesse de La Motte Valois..., elle m'a remis une lettre de la reine,



BEAUMARCHAIS (PIERRE-AUGUSTIN, CARON DE)

D'après Tardieu.

j'ai cru faire ma cour à Sa Majesté... » La reine l'interrompit. Elle n'avait jamais pardonné à M. de Rohan des lettres malveillantes écrites sur son compte lorsqu'elle était dauphine. A l'avènement de Louis XVI, cette correspondance interceptée avait coûté au prince son ambassade de Vienne. « Comment, monsieur, dit la reine, avez-vous pu croire, vous à qui je n'ai pas adressé la parole depuis huit ans, que je vous choisissais pour conduire cette négociation et par l'entremise d'une pa-

reille femme? — J'ai été trompé, je le vois bien; l'envie que j'avais de plaire à Votre Majesté m'a déçu..., » et il tirait de sa poche la prétendue lettre de la reine à madame de La Motte. Le roi la prit, et, jetant les yeux sur la signature : « Comment un prince de votre maison et mon grand aumônier a-t-il pu croire que la reine signait *Marie-Antoinette de France*? Les reines signent leur nom tout court. Ce n'est même pas l'écriture de la reine. Et que signifient toutes ces démarches auprès des bijoutiers, et ces billets montrés aux banquiers? »

Le cardinal pouvait à peine se soutenir, il s'appuyait contre la table. « Sire, balbutia-t-il, je suis trop troublé pour pouvoir répondre. » « Passez dans cette pièce, monsieur le cardinal, reprit le roi avec bonté, écrivez ce que vous avez à me dire. » Les explications écrites de M. de Rohan n'étaient pas plus claires que ses paroles : un officier des gardes du corps l'emmena à la Bastille; il eut le temps de donner l'ordre à son grand vicaire de brûler ses papiers.

La correspondance comme la vie de M. de Rohan n'étaient pas dignes d'un prince de l'Église : les vices et les crédulités du cardinal l'avaient livré pieds et poings liés à une intrigante aussi adroite que hardie. Descendante d'un bâtard de Henri II, élevée par charité et mariée à un gentilhomme ruiné, madame de La Motte Valois avait séduit, dupé et volé le cardinal de Rohan. Accoutumé à des prodigalités insensées, disant partout qu'un galant homme ne pouvait pas vivre avec douze cent mille livres de rente, il avait trouvé fort naturel que la reine eût la fantaisie de posséder un collier de diamants valant seize cent mille livres. Les bijoutiers avaient en effet présenté ce joyau à Marie-Antoinette; c'était pendant la guerre d'Amérique : « Voilà le prix de deux frégates, » avait dit le roi. « Nous avons besoin de vaisseaux et non de diamants, » dit la reine, et elle congédia son joaillier. Quelques mois plus tard, celui-ci disait à qui voulait l'entendre qu'il avait vendu le fameux collier à Constantinople pour la sultane favorite. « Ce fut une vraie joie pour la reine, dit madame Campan; elle témoigna cependant quelque étonnement qu'un collier composé pour la parure des Françaises fût porté dans le sérail, et, à ce propos, elle me parla longtemps du changement total qui s'opérait dans les goûts et dans les désirs des femmes depuis vingt ans jusqu'à trente. Elle me dit qu'étant plus jeune de dix ans, elle aimait les diamants à la folie, mais qu'elle n'avait plus que le goût de la société privée, de la campagne, de l'ouvrage et des soins qu'exigeait l'éducation de ses

enfants. Depuis ce moment jusqu'au fatal éclat, on ne parla plus du collier. »

L'éclat devait naturellement résulter du besoin d'argent qu'éprouvaient les joailliers. Madame de La Motte leur avait donné quelques à-compte sur le prix des pierreries, que son mari avait vendues en Angleterre : ils s'impatientèrent et s'adressèrent à la reine. Pendant longtemps, celle-ci ne comprit pas les réclamations ; lorsque les plaintes des fournisseurs lui firent enfin pressentir une intrigue, elle fit appeler l'abbé de Vermond et le baron de Breteuil, ministre de la maison du roi : tous deux détestaient le cardinal, tous deux excitèrent la colère de la reine ; elle se décida enfin à tout dire au roi : « Je vis la reine après la sortie du baron et de l'abbé, dit madame Campan, elle me fit frémir par son indignation. » Le cardinal renonça aux privilèges de son rang et de son état, il accepta résolument la juridiction du Parlement.

Le procès révéla une intrigue grossière, une comédie honteuse, un prince de l'Église et un commerçant également joués par une femme sans pudeur, secondée par l'aventurier Cagliostro, et le nom, les bonnes grâces et jusqu'à la personne de la reine impudemment mis en cause. La passion publique était extrême, constamment surexcitée par les bruits qui couraient pendant les séances de la cour. L'opinion était hostile à la reine. « C'était bien pour elle et sur son ordre, disait-on, que le collier avait été acheté. » Les maisons de Condé et de Rohan ne craignirent pas de prendre parti pour le cardinal : on vit ces illustres personnages, vêtus de deuil, attendre les magistrats à leur passage, afin de solliciter en faveur de leur parent. Le 31 mai 1786, la Cour condamna madame de La Motte à être fouettée, marquée et enfermée ; elle acquitta purement et simplement le cardinal de Rohan. Dans son long et continu procès avec la couronne, le Parlement avait enfin trouvé le jour de sa revanche : les passions politiques et les égarements de l'opinion publique avaient aveuglé les magistrats.

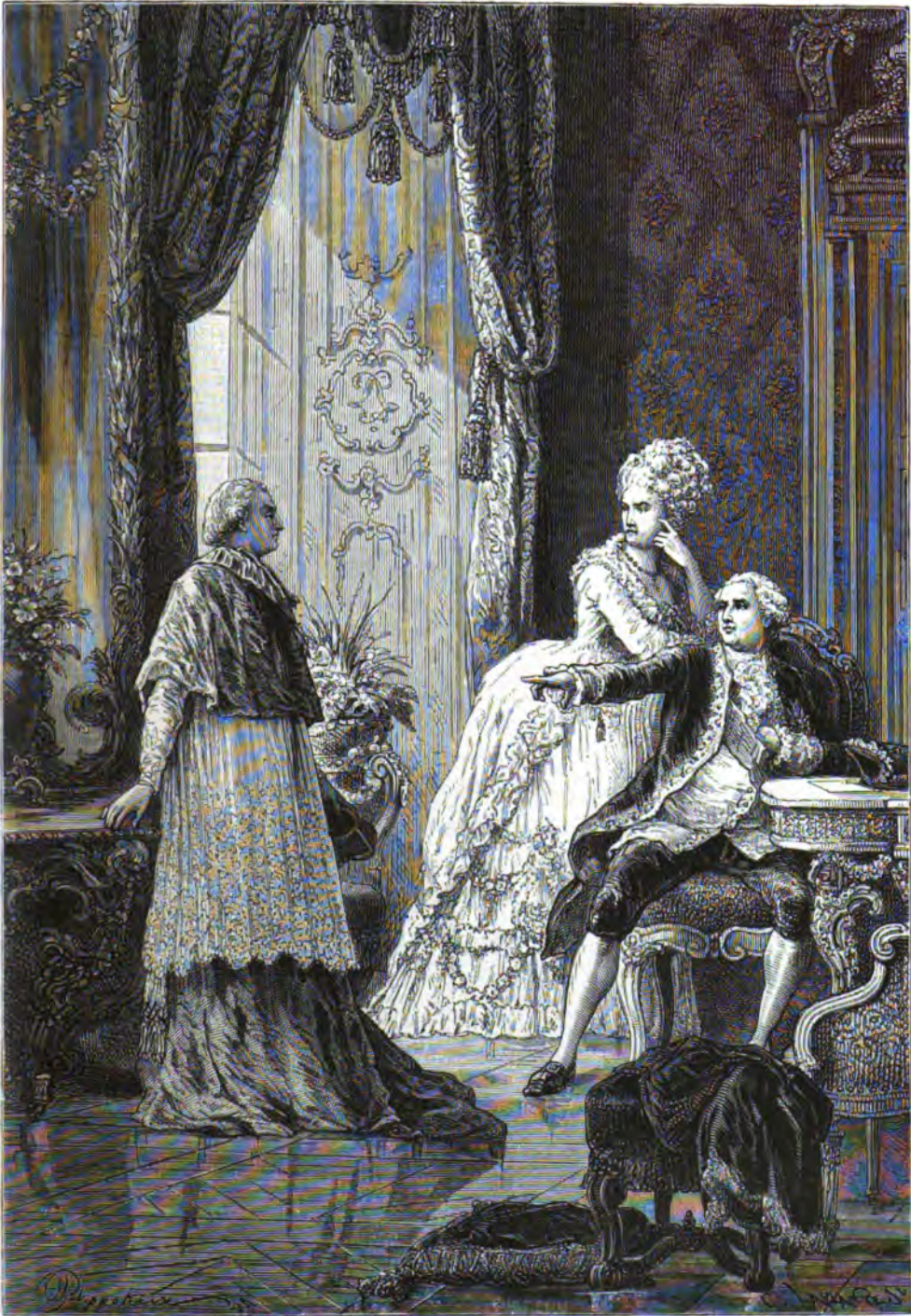
« Aussitôt que j'eus appris le jugement du cardinal, je me transportai chez la reine, dit madame Campan. Elle entendit ma voix dans la pièce qui précédait son cabinet ; elle m'appela. Je la trouvai fort triste. Elle me dit d'une voix entrecoupée : « Faites-moi votre compliment de « condoléance ; l'intrigant qui a voulu me perdre ou se procurer de « l'argent en abusant de mon nom et prenant ma signature, vient « d'être pleinement acquitté. Mais, ajouta-t-elle avec force, comme Fran- « çaise, recevez aussi mon compliment de condoléance. Un peuple est

« bien malheureux d'avoir pour tribunal suprême un ramas de gens qui
 « ne consultent que leurs passions, et dont les uns sont susceptibles de
 « corruption et les autres d'une audace qu'ils ont toujours manifestée
 « contre l'autorité et qu'ils viennent de faire éclater contre ceux qui en
 « sont revêtus. » Le roi entra en ce moment. « Vous trouvez la reine
 « bien affligée, me dit-il ; elle a de grands motifs de l'être. Mais quoi !
 « ils n'ont voulu voir dans cette affaire que le prince de l'Église et le
 « prince de Rohan, tandis que ce n'est qu'un besoigneux d'argent, et
 « que tout ceci n'est qu'une ressource pour faire de la terre le fossé,
 « et dans laquelle le cardinal a été escroqué à son tour. Rien n'est plus
 « aisé à juger, et il ne faut pas être Alexandre pour couper ce nœud
 « gordien. »

Coupable aux yeux du roi, dupe au jugement de l'histoire, le cardinal de Rohan fut exilé dans son abbaye de la Chaise-Dieu, moins à plaindre que la malheureuse reine brusquement arrachée aux doux rêves d'une amitié et d'une confiance romanesques, comme aux joies naissantes du bonheur maternel, pour se trouver désormais en face d'une nation abusée et d'une hostilité toujours croissante qui la devait injustement poursuivre jusqu'à l'échafaud.

M. de Calonne avait pris peu de part aux émotions que le procès du cardinal de Rohan faisait éprouver à la cour et à la ville : il était absorbé par les difficultés sans cesse renaissantes que présentait l'état du Trésor ; l'agiotage avait gagné toutes les classes de la société ; les emprunts succédaient aux emprunts, partout se formaient des compagnies financières, sans ressources sérieuses, spéculant sur le crédit. Le Parlement commençait à s'effrayer et n'enregistrait plus les crédits qu'avec répugnance. Au moment de faire en Normandie un voyage qui lui offrit les derniers beaux jours de sa vie et comme un éclat mourant de sa popularité passée, le roi biffa sur les registres du Parlement les restrictions apportées par la cour au nouvel emprunt de 80 millions présenté par M. de Calonne. « Je veux qu'on sache que je suis content de mon contrôleur général, » dit Louis XVI avec cette facile confiance qu'il ne plaça pas toujours sagement. Lorsqu'il revint de Cherbourg, à la fin de juin 1786, M. de Calonne était enfin arrivé au bout de ses expédients financiers. Il éleva ses vues et ses pensées. A la spéculation succéda la politique.

« Sire, disait le mémoire remis au roi par le contrôleur général, je ne retracerai pas l'affreuse situation où étaient les finances quand



LE CARDINAL POUVAIT A PEINE SE SOUTENIR, IL S'APPUYAIT CONTRE LA TABLE

Votre Majesté a daigné me les confier. On ne peut se rappeler sans frémir qu'il n'y avait alors ni argent ni crédit, que les dettes exigibles étaient immenses, les revenus mangés d'avance, les ressources anéanties, les effets publics sans valeur, le numéraire appauvri et sans circulation, la caisse d'escompte en faillite, la ferme générale prête à manquer au paiement de ses billets, et le trésor royal réduit à deux sacs de 1,200 livres.

« Je suis bien éloigné de me prévaloir du succès des opérations qui, par le soutien suivi que Votre Majesté leur a donné, ont rétabli promptement l'abondance du numéraire, l'exactitude des paiements, la confiance du public prouvée par la hausse de tous les effets et le plus haut degré de crédit, tant au dehors qu'au dedans : ce que je dois rappeler vivement à Votre Majesté, c'est l'importance du moment actuel, c'est le terrible embarras qui se cache sous l'apparence de la plus heureuse tranquillité, c'est la nécessité de prendre bientôt un parti qui fixe le sort de l'État.

« Il faut avouer, sire, que la France ne se soutient en ce moment que par une espèce d'artifice ; si l'illusion qui supplée à la réalité, était détruite, si la confiance inséparable quant à présent du personnel venait tout à coup à manquer, que deviendrait-on avec un déficit de cent millions tous les ans ? Sans doute il faut se hâter de combler un vide si énorme ; ce ne peut être que par de grands moyens. Le plan que j'ai formé me paraît le seul qui puisse résoudre un problème aussi difficile. Uniquement occupé de ce grand objet, qui exige un travail énorme, et pour l'exécution duquel je sacrifierais volontiers mon existence, je ne demanderai à Votre Majesté que de m'accorder, jusqu'à ce que je l'aie conduit à son terme, autant d'appui et d'apparence de faveur que j'en ai besoin pour avoir la force d'y parvenir. Ce sera peut-être l'affaire de six mois ou d'un an au plus. Après cela, Votre Majesté pourra faire de moi ce qu'elle voudra ; j'aurai suivi les mouvements du zèle le plus animé pour sa gloire, je pourrai dire :

Nunc dimittis servum tuum, Domine. »

Ce plan mystérieux, qui devait amener des résultats aussi désirables que rares, et qu'avait conçu M. de Calonne pour affermir sa situation ébranlée, était le même qu'avait imaginé en 1628 le cardinal de Richelieu, lorsqu'il avait voulu couvrir sa responsabilité à l'égard de la cour de Rome. En face des détresses du Trésor, du mécontentement grandis-

sant, des illusions perdues, le contrôleur général méditait la convocation de l'Assemblée des notables, faible ressource de l'ancienne royauté française avant les jours de la monarchie pure, expédient plus insuffisant et plus dangereux que ne le devinaient les plus prévoyants après les leçons des philosophes et l'abaissement successif de la majesté royale.

La convocation des notables était le moyen sur lequel comptait M. de Calonne ; le but était la sanction donnée à un système financier, nouveau dans la pratique, ancien dans la théorie. Lorsque le contrôleur général proposa au roi d'abolir les privilèges, de répartir également l'impôt en renonçant aux vingtièmes, en diminuant la gabelle, en supprimant les douanes intérieures et en fondant les assemblées provinciales, Louis XVI reconnut l'écho de ses illustres ministres : « C'est du Necker tout pur que vous me proposez là ! » s'écria-t-il. — « Dans l'état où sont les choses, sire, c'est ce qu'on peut faire de mieux, » répartit M. de Calonne. Il avait exposé au roi ses raisons dans un mémoire intelligent et habile.

« Un tel plan, disait le contrôleur général après avoir développé ses projets, exige sans doute l'examen le plus solennel et la sanction la plus authentique. Il doit être présenté dans la forme la plus capable de le mettre à l'abri de tout retard et de lui acquérir une force inébranlable par la réunion des suffrages de toute la nation.

« Or il n'y a qu'une Assemblée de notables qui puisse remplir ce but. C'est le seul moyen de prévenir toute résistance parlementaire, d'en imposer aux réclamations du clergé, et de fixer tellement l'opinion publique qu'aucun intérêt particulier n'ose élever la voix contre le témoignage prépondérant de l'intérêt général.

« Il s'est tenu des Assemblées de notables en 1558, en 1583, en 1596, en 1617 et en 1626 ; aucune n'a été convoquée pour des objets aussi importants que ceux dont il s'agit aujourd'hui, et jamais circonstances ne furent plus favorables pour en assurer le succès ; autant la situation exige de prendre un grand parti, autant elle permet d'employer de grands moyens. »

Le roi hésitait, par répugnance instinctive et par tradition absolutiste, à tout ce qui ressemblait à un appel au peuple. Il était séduit cependant par l'exemple d'Henri IV et par l'honnêteté franche du projet. Le secret était étroitement gardé. La paix générale était de nouveau menacée par l'ambition inquiète de Joseph II et par les empiétements

constants de l'impératrice Catherine. Le grand Frédéric venait de mourir. Longtemps l'égoïste agitateur de l'Europe, il avait fini par en devenir le modérateur, et sa puissante influence agissait habituellement en faveur de la paix. L'avenir était voilé et chargé de nuages. M. de Vergennes, toujours en possession de la confiance de Louis XVI, envisageait avec effroi les réformes hardies proposées par M. de Calonne ; il avait cédé aux représentations du contrôleur général, mais il se hâta d'assurer à la France quelques appuis en Europe : il conclut avec l'Angleterre le traité de commerce promis au moment de la signature de la paix. La discussion en fut vive dans le Parlement anglais : M. Fox, alors dans l'opposition, attaquait violemment les dispositions du traité ; M. Pitt, tout jeune encore, mais déjà parvenu à ce premier rang, parmi les orateurs et les hommes de gouvernement, qu'il devait occuper jusqu'à son dernier jour, soutint les grands principes de la politique européenne. « C'est avancer une maxime bien fautive, dit-il, que de prétendre que la France et l'Angleterre ne doivent pas cesser d'être ennemies parce qu'elles l'ont été précédemment. Mon esprit se révolte contre un principe aussi monstrueux, qui outrage les constitutions sociales en même temps que les deux nations. Situés comme nous le sommes vis-à-vis de la France, il est temps, il est convenable, il est urgent pour le bien des deux pays, de terminer cette inimitié constante que l'on a dit faussement être la base des véritables sentiments des deux nations l'une pour l'autre. Ce traité tend à l'augmentation des moyens de faire la guerre et à en retarder les approches. »

Généreuses et saines maximes, trop souvent destinées à recevoir l'éclatant démenti des passions humaines ! Lorsqu'il soutenait à la Chambre des communes, en 1786, l'alliance avec la France monarchique, M. Pitt ne prévoyait pas la lutte terrible qu'il soutiendrait un jour, au nom de l'Angleterre et de l'Europe, contre la France révolutionnaire, anarchique ou absolutiste.

Le traité venait d'être signé (26 septembre 1786). M. de Vergennes ne devait pas survivre longtemps à sa dernière œuvre : il mourut le 13 février 1787, à la veille de l'ouverture de l'Assemblée des notables, comme s'il eût voulu échapper à la lutte et à l'éclat qu'il redoutait. Capable et prévoyant dans la politique étrangère, toujours conciliant et quelquefois hardi, M. de Vergennes, timide et faible à l'intérieur, était cependant estimé : il avait souvent servi de lien entre les différents éléments du gouvernement. Le roi le remplaça par M. de Mont-

morin, honnête et insignifiant, sans influence en France comme en Europe.

Le 29 décembre 1786, à l'issue du conseil des dépêches, le roi rompit enfin un silence qu'il avait si longtemps gardé vis-à-vis de la reine elle-même : « Messieurs, dit-il, je convoque pour le 29 janvier une Assemblée composée de personnes de diverses conditions et des plus qualifiées de l'État, afin de leur communiquer mes vues pour le soulagement de mes peuples, l'ordre des finances et la réformation de plusieurs abus. » Les hésitations de Louis XVI avaient disparu : il était rempli d'espoir. « Je n'ai pas dormi cette nuit, écrivait-il le 30 décembre au matin à M. de Calonne, mais c'était de plaisir. »

Les sentiments du public étaient très-divers : la cour était consternée. « Quelle peine eût infligée le roi Louis XIV au ministre qui aurait parlé de convoquer une Assemblée des notables ? » demandait le vieux maréchal de Richelieu, toujours spirituel, frivole et corrompu. « Le roi donne sa démission, » disait le jeune vicomte de Ségur. A Paris la curiosité dominait, mais les plaisanteries étaient amères. « M. le contrôleur général a levé une nouvelle troupe de comédiens ; la première représentation aura lieu le lundi 29 de ce mois, disait une prétendue annonce de spectacle ; ils donneront pour grande pièce les *Fausse confidences*, suivies du *Consentement forcé* et d'un ballet allégorique, de la composition de M. de Calonne, intitulé *le Tonneau des Danaïdes*. »

La convocation des notables fut mieux accueillie en province : c'était la première fois, depuis cent soixante ans, que la nation était appelée à prendre une part, même nominale, dans le gouvernement de ses affaires ; déjà elle se sentait puissante et fière. Une note avait été envoyée au *Journal de Paris* pour annoncer la convocation de l'Assemblée : « La nation, y disait-on, verra avec transport que le roi daigne s'approcher d'elle. » Le jour de l'excessive humilité n'était plus, même dans les formes ; M. de Calonne modifia ainsi la phrase : « La nation verra avec transport que le roi s'approche d'elle. »

Une indisposition du contrôleur général avait retardé les travaux préparatoires ; la session s'ouvrit le 22 février 1787. L'Assemblée comptait 144 membres, tous désignés par le roi ; savoir : 7 princes du sang, 14 archevêques et évêques, 36 ducs et pairs, maréchaux de France et gentilshommes, 12 conseillers d'État et maîtres des requêtes, 38 magistrats de cour souveraine, 12 députés des pays d'États, seuls admis à présenter au roi des cahiers de doléances, et 25 officiers municipaux

des grandes villes. Dans cette Assemblée, destinée à sanctionner l'abolition des privilèges, quelques officiers municipaux représentaient seuls le tiers état et les classes destinées à profiter de cette abolition. Le vieux marquis de Mirabeau le disait plaisamment : « Ce Calonne assemble une troupe de *Guillots* qu'il appelle nation, pour leur donner la vache par les cornes et leur dire : « Messieurs, nous tirons tout et le « par delà, nous mangeons tout et le par delà, et nous allons tâcher « de trouver le moyen de ce par delà sur les riches, dont l'argent n'a « rien de commun avec les pauvres, et nous vous avertissons que « les riches c'est vous. Maintenant, donnez-nous votre avis sur la « manière. »

Le discours du roi fut court et sans importance. Honnêtement pénétré du souvenir d'Henri IV, il ne savait pas dire comme lui aux notables qu'il venait de convoquer : « Je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, bref, pour me mettre en tutelle entre vos mains, envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux ; mais la violente amour que je porte à mes sujets, l'extrême désir que j'ai d'ajouter le titre de libérateur et restaurateur de cet État à celui de roi, me font trouver tout aisé et honorable. » M. de Calonne s'était réservé le soin d'exposer les grands projets qu'il avait lui-même inspirés au roi. « Messieurs, dit-il en débutant, ce qui m'est ordonné en ce moment m'honore d'autant plus que les vues dont le roi me charge de vous présenter l'ensemble et les motifs lui sont devenues entièrement personnelles. » Henri IV aurait pu dire aux notables assemblés par son successeur, comme il l'avait dit pour ses prédécesseurs : « Vous avez été appelés ici naguère pour approuver les volontés du roi. »

L'État était prospère, en apparence du moins, le contrôleur général s'en faisait honneur : « L'économie d'un ministre des finances, dit-il, peut exister sous deux formes si différentes qu'on pourrait dire que ce sont deux sortes d'économie :

« L'une, qui frappe tous les yeux par des dehors sévères, qui s'annonce par des refus éclatants et durement prononcés, qui affiche la rigueur sur les moindres choses afin de décourager la foule des demandeurs. C'est une apparence imposante qui ne prouve rien pour la réalité, mais qui fait beaucoup pour l'opinion ; elle a le double avantage d'écarter l'importune cupidité et de tranquilliser l'inquiète ignorance.

« L'autre, qui tient au devoir plutôt qu'au caractère, peut faire plus

en se montrant moins stricte et réservée pour tout ce qui a quelque importance ; elle n'affecte pas l'austérité pour ce qui n'en a aucune ; elle laisse parler de ce qu'elle accorde et ne parle pas de ce qu'elle épargne. Parce qu'on la voit accessible aux demandes, on ne veut pas croire qu'elle en rejette la plus grande partie ; parce qu'elle n'a pas l'utile et commode réputation d'inflexibilité, on lui refuse celle d'une sage retenue, et souvent tandis que, par une application assidue à tous les détails d'une immense gestion, elle préserve les finances des abus les plus funestes et des impérities les plus ruineuses, elle semble se calomnier elle-même par un extérieur de facilité que l'envie de nuire a bientôt transformé en profusion. »

Tant de bonne grâce et d'habileté succédant à l'austère rigidité de M. Necker n'avait pu subvenir au désordre dans les finances, il était grand et ancien. « Le déficit existe en France depuis des siècles, » assurait le contrôleur général. Il atteignait enfin le chiffre de cent millions par an. « Que reste-t-il pour combler un vide effrayant et faire trouver le niveau désiré ? » s'écria M. de Calonne, les abus !

« Oui, messieurs, c'est dans les abus mêmes que se trouve un fond de richesses que l'État a le droit de réclamer et qui doivent servir à rétablir l'ordre. Les abus ont pour défenseurs les intérêts, le crédit, la fortune et d'antiques préjugés que le temps semble avoir respectés. Mais que peut leur vaine confédération contre le bien public et la nécessité de l'État ?

« Que d'autres rappellent cette maxime de notre monarchie : *Si veut le roi, si veut la loi* ; la maxime de Sa Majesté est : *Si veut le bonheur du peuple, si veut le roi !* »

Audacieusement assuré du succès de son projet, M. de Calonne n'avait pas pris la peine d'en déguiser les vastes conséquences ; il n'avait pas songé davantage à préparer la majorité dans le sein de l'assemblée. Les membres étaient partagés entre sept bureaux présidés par les princes ; chaque bureau disposait d'une seule voix ; le contrôleur général n'avait pas réclamé contre les choix qui désignaient ses adversaires. « J'ai mis ma conscience, disait-il, à faire des nominations convenables par la moralité, le talent et l'importance personnels. » Il avait brûlé ses vaisseaux et, sans souci de la composition défectueuse de l'assemblée, il exposait les uns après les autres des projets destinés à alarmer les ordres privilégiés. « On payera plus, disait-il dans le préambule imprimé en tête de ses mémoires et répandu à profusion dans la France

tout entière, sans doute on payera plus, mais qui?... Ceux-là seulement qui ne payent pas assez ; ils payeront ce qu'ils doivent suivant une juste proportion, et personne ne sera grevé. Des privilèges seront sacrifiés ! oui ! la justice le veut, le besoin l'exige ! Vaudrait-il mieux surcharger les non-privilégiés, le peuple ? »

La lutte allait s'engager ardente, personnelle ; le principe des assemblées provinciales avait été accueilli avec faveur par les notables ; les bureaux y avaient même accordé au tiers état une représentation égale à celle des deux premiers ordres, à condition que les présidents des délégués fussent choisis dans la noblesse ou le clergé. La reconnaissance d'un état civil pour les protestants ne semblait devoir souffrir aucune difficulté. Depuis plus de vingt ans déjà les parlements, en particulier le parlement de Toulouse, avaient établi cette jurisprudence de déclarer non recevable quiconque attaquait la légitimité des enfants nés des mariages protestants. En 1778, le parlement de Paris avait délibéré sur un vœu à présenter au roi pour la constatation authentique des mariages, naissances et décès des non-catholiques ; après un long intervalle, le 2 février 1787, ce vœu avait été solennellement émis.

Ce fut M. de la Fayette qui eut l'honneur d'appuyer, dans l'Assemblée des notables, le projet royal annoncé par M. de Calonne et conseillé par le Parlement. Dans le ministère, MM. de Castries et de Breteuil avaient soutenu l'équitable mesure depuis si longtemps réclamée par les protestants. M. de Rulhières avait rédigé pour le roi un mémoire : *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes*, et M. de Malesherbes avait lui-même présenté à Louis XVI un projet de loi. « Il faut bien, disait celui-ci, que je rende quelques bons offices aux protestants ; mon grand-oncle de Bâville leur a fait tant de mal ! » L'Assemblée des notables appela la bienveillance du roi sur « cette portion considérable de ses sujets qui gémit sous un régime de proscription également contraire à l'intérêt général de la religion, aux bonnes mœurs, à la population, à l'industrie nationale et à tous les principes de la morale et de la politique. » « Sous le règne éclatant du roi Louis XIV, avait dit M. de Calonne, l'État s'appauvriissait par les victoires, et le royaume se dépeuplait par l'intolérance. » « Les assemblées des non-catholiques sont-elles dangereuses ? » demandait M. Turgot. — « Oui, tant qu'elles seront interdites ; non, quand elles seront autorisées. »

Les discussions préliminaires avaient été calmes, la grande question

approchait; en théorie, les notables étaient contraints d'admettre le principe de l'égalité répartition de l'impôt; en pratique, ils étaient, pour la plupart, résolus à en atténuer l'application. Ils portèrent la guerre dans le camp de l'ennemi, et demandèrent à examiner les comptes des finances. Le roi fit savoir aux bureaux que son intention était qu'on délibérât, non sur le fond de la question, mais sur la forme de perception de la taxe. L'archevêque de Narbonne (Dillon) s'éleva contre le droit exclusif du roi à décider des impôts. « Votre Altesse royale me permettra de lui dire, » répliqua au comte d'Artois, président de son bureau, un procureur général du Parlement d'Aix, M. de Castillon, « qu'il n'existe aucune autorité qui puisse admettre l'impôt territorial tel qu'il est proposé, ni cette assemblée, quelque auguste qu'elle soit, ni les Parlements, ni les États particuliers, ni même le roi; les États généraux seuls auraient ce pouvoir. »

Ainsi se posait, dans le sein même de l'Assemblée destinée à l'écartier, cette grande question de la convocation des états généraux depuis si longtemps présente à tous les esprits : « Ce sont les états généraux que vous demandez ! » disait le comte d'Artois à M. de la Fayette. « Oui, monseigneur, répartit celui-ci, et mieux encore s'il se peut ! » Le contrôleur général continuait à éluder l'enquête sur l'état du Trésor. M. Necker, offensé par les assertions de son successeur, qui attaquaient la véracité du compte rendu, adressait des notes explicatives aux bureaux de l'Assemblée. Déjà, en 1784, il avait publié un important ouvrage pour exposer et soutenir son système financier; le succès du livre avait été immense; malgré une première interdiction de vente, bientôt tacitement retirée, les trois volumes avaient été vendus, disait-on, à quatre-vingt mille exemplaires. En 1787, l'ancien directeur général demanda à comparaître devant l'Assemblée des notables pour réfuter les affirmations de M. de Calonne; cette autorisation lui fut refusée. « Je suis satisfait de vos services, lui fit dire le roi, et je vous ordonne de garder le silence. » Une brochure, sans titre, fut cependant envoyée aux notables : « J'ai servi le roi pendant cinq ans, disait M. Necker, avec un zèle auquel je n'ai jamais connu de bornes; les devoirs que je m'étais imposés étaient l'unique objet de mes inquiétudes. Les intérêts de l'État devenus ma passion, occupaient toutes les facultés de mon esprit et de ma pensée. Contraint à me retirer par une réunion de circonstances singulières, j'ai consacré mes forces à composer un ouvrage pénible, dont il me semble qu'on a

reconnu l'utilité. J'entendais dire qu'une partie des idées d'administration qui m'avaient été si chères formaient la base des projets qui devaient être soumis à l'Assemblée des notables. Je rendais hommage aux vues bienfaisantes de Sa Majesté. Content des tributs que j'avais offerts à la chose publique, je vivais heureux et paisible, lorsque tout à coup je me suis vu attaqué ou pour mieux dire assailli de la manière la plus injuste, la plus étrange. M. de Calonne, jugeant à propos de placer à une distance très-éloignée les causes de l'état présent des finances, n'a pas craint, pour remplir ce but, de recourir à des moyens dont peut-être il se fera tôt ou tard quelques reproches; il a déclaré, dans un discours maintenant répandu dans toute l'Europe, que le compte rendu en 1781 à Sa Majesté était si extraordinairement erroné, qu'au lieu de l'excédant publié par ce compte, il y avait, à la même époque, un immense déficit. »

Au moment où M. Necker publiait sur les assertions de M. de Calonne une rectification habile qui ne touchait pas plus au fond des choses que n'avait fait naguère le Compte rendu, le contrôleur général succombait sous les attaques de ses ennemis et sous ses propres fautes. Justement irrité des perfides manœuvres que se permettait contre lui le garde des sceaux en dirigeant secrètement dans l'Assemblée des notables l'opposition de la magistrature, Calonne avait demandé et obtenu du roi la révocation de M. Miromesnil. Celui-ci fut aussitôt remplacé par M. de Lamoignon, président du parlement de Paris et parent de M. de Malesherbes. Le contrôleur général eut l'imprudence de pousser plus loin ses exigences, il demanda le renvoi de M. de Breteuil. « J'y consens, dit Louis XVI après quelque hésitation, mais laissez-moi le temps de prévenir la reine, elle est fort attachée à M. de Breteuil. » Lorsque le roi quitta Marie-Antoinette, la situation avait changé de face; la disgrâce de M. de Calonne était résolue.

La reine avait représenté le mécontentement et l'opposition des notables qui « provenaient uniquement, disait-elle, de la méfiance qu'inspirait le contrôleur général »; elle avait insisté sur les qualités et les ressources de l'archevêque de Toulouse: « Je n'aime pas les prêtres qui n'ont pas les vertus de leur état, » avait dit sèchement Louis XVI; il appela au ministère M. Fourqueux, conseiller d'État, homme âgé, estimé, incapable de soutenir le fardeau accablant des affaires. Le roi porta lui-même les derniers projets de M. de Calonne à l'Assemblée des notables; le bruit courut que le contrôleur général allait rentrer dans le

cabinet. Louis XVI fut instruit des manœuvres illicites que M. de Calonne avait autorisées pour des opérations de Bourse : il l'exila dans sa terre de Berry et peu de jours après en Lorraine. M. Necker venait de publier sans autorisation sa réponse aux attaques de M. de Calonne, le roi en était irrité. « Les regards publics importunent ceux qui gèrent les affaires avec nonchalance, avait naguère dit M. Necker dans son travail sur l'administration des finances, mais ceux qu'un autre esprit anime voudraient multiplier de toutes parts la lumière. » « Je ne veux pas faire de mon royaume une république crierde sur les affaires d'État comme est la ville de Genève et comme il est arrivé pendant l'administration de M. Necker, » dit Louis XVI. Il exila son ancien ministre à vingt lieues de Paris ; madame Necker était souffrante, l'ordre du roi tarda quelques jours à être exécuté.

Pendant les notables étaient en possession des états des finances, mais la satisfaction que leur avait causée la disgrâce de M. de Calonne avait peu duré ; ils attendaient un contrôleur général nouveau, capable de les éclairer sur l'état des affaires. M. de Montmorin et M. de Lamoignon insistèrent vivement pour le rappel de M. Necker. L'humeur du roi contre son ancien ministre persistait toujours. « Tant que M. Necker existera, dit M. de Montmorin, il est impossible qu'il y ait un autre ministre des finances, parce que le public verra toujours avec chagrin cette place occupée par un autre que lui. » « Je ne connaissais pas personnellement M. Necker, ajoute M. de Montmorin dans ses notes laissées à Marmontel, je n'avais que des doutes à opposer à ce que le roi me disait de son caractère, de sa hauteur et de son esprit de domination. » Louis XVI céda cependant : « Eh bien ! dit-il avec dépit, s'il le faut, rappelez-le. » M. de Breteuil était présent : « Votre Majesté, dit-il, vient d'exiler M. Necker ; à peine est-il arrivé auprès de Montargis : le rappeler aujourd'hui serait d'un déplorable effet. » Il prononça de nouveau le nom de Loménie de Brienne, le roi céda encore. Ambitieux, intrigant, débauché, incrédule, le nouveau ministre, comme son prédécesseur, était aimable, brillant, capable même et habitué dans son diocèse aux grandes affaires. Il fut accueilli sans défaveur par l'opinion publique. Les notables et le chef du conseil des finances entreprirent de concert l'élucidation des états qu'on leur avait livrés.

Dans ce dédale de chiffres et d'assertions contradictoires, le déficit se dégageait seul. M. de Brienne promettait d'importantes économies.

l'Assemblée vota un emprunt : elle ne voulait pas accepter la responsabilité des importantes réformes demandées par le roi. Les discours étaient longs et vagues, les réclamations sans portée. Tous les projets d'impôts étaient censurés les uns après les autres. « Nous nous en remettons à la sagesse du roi, dirent enfin les notables ; il décidera lui-même quelles taxes offriront le moins d'inconvénients, si les besoins de l'État obligent à imposer de nouveaux sacrifices aux peuples. » « Les notables ont vu avec effroi la profondeur du mal causé par une administration dont votre parlement avait plus d'une fois prévu la conséquence, dit le premier président du Parlement de Paris. Les différents plans proposés à Votre Majesté méritent une délibération réfléchie. Le silence le plus respectueux est en ce moment notre seul partage. »

Les notables avaient eux-mêmes reconnu leur impuissance et donné leur démission. Une séance solennelle de clôture eut lieu le 25 mai 1787. Le garde des sceaux, énumérant les résultats des travaux de l'Assemblée,registra les promesses royales comme des faits accomplis : « Tout sera réparé sans secousse, sans bouleversement des fortunes, sans altération dans les principes du gouvernement, et sans aucune de ces infidélités dont le nom ne doit jamais être proféré devant le monarque de la France.

« La réforme arrêtée ou projetée de plusieurs abus, et le bien permanent que préparent de nouvelles lois concertées avec vous, messieurs, vont concourir avec succès au soulagement actuel des peuples.

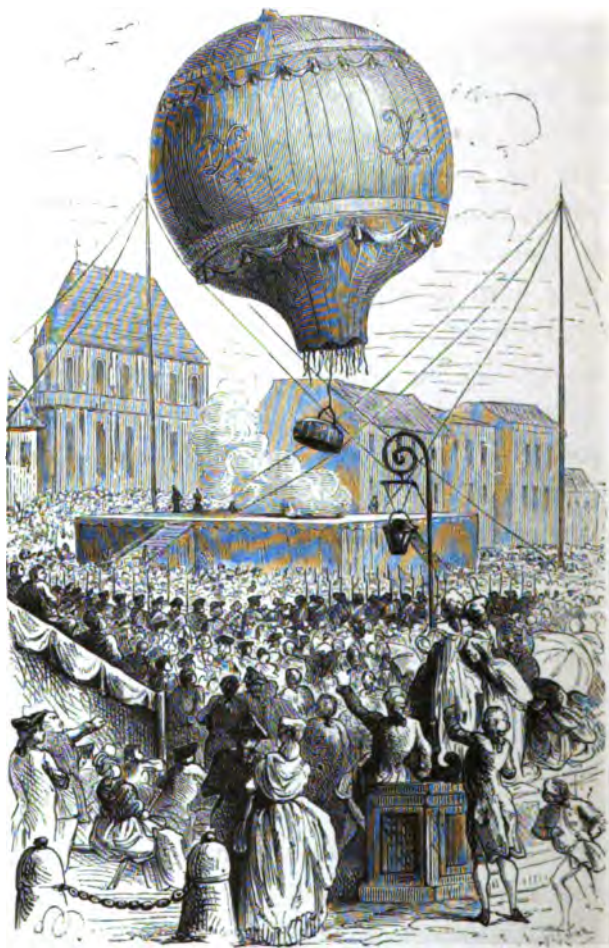
« La corvée est proscrite, la gabelle est jugée, les entraves qui gênaient le commerce intérieur sont détruites, et l'agriculture, encouragée par l'exportation libre des grains, deviendra de jour en jour plus florissante.

« Le roi a solennellement promis que le désordre ne reparaitra plus dans ses finances, et Sa Majesté va prendre les mesures les plus efficaces pour remplir cet engagement sacré, dont vous êtes les dépositaires.

« L'administration de l'État se rapprochera de plus en plus du gouvernement et de la vigilance d'une famille particulière, et une répartition plus équitable, que l'intérêt personnel surveillera sans cesse, allégera le fardeau des impositions. »

Seules les administrations provinciales étaient constituées ; les espérances qu'avait fait concevoir l'Assemblée des notables restaient plus vagues qu'avant sa convocation : elle avait échoué, comme toutes les

tentatives de réformes successivement faites par les conseillers du roi Louis XVI, sérieux ou frivoles, patriotes convaincus ou ambitieux intrigants. Elle avait cependant révélé au pays tout entier le déplorable désordre des finances ; elle avait appris au tiers état et jusqu'au peuple même la répugnance profonde des classes privilégiées pour les réformes qui atteignaient leurs intérêts. En répandant, comme l'écrivait en Amérique M. de la Fayette, « la salubre habitude de penser aux affaires publiques, » elle avait en même temps trahi l'impuissance du gouvernement et la faiblesse de ses moyens d'action. C'était un pas, et un pas immense vers la Révolution,





CHAPITRE LX

LOUIS XVI

CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX

— 1787-1789 —

Treize ans s'étaient écoulés depuis que le roi Louis XV était descendu dans son tombeau méprisé, et, sur le grand courant qui portait la France vers les réformes en l'entraînant jusqu'à la Révolution, le roi Louis XVI, honnête et sincère, cherchait encore aveuglément à saisir le gouvernail qui échappait à ses mains débiles. Chaque jour ses efforts devenaient plus faibles et plus incohérents, chaque jour le pilote placé à la barre méritait moins la confiance publique. De M. Turgot à M. Necker, de Calonne à Loménie de Brienne, la chute était devenue rapide et profonde. Dans les deux partis qui divisaient inégalement la nation, entre ceux qui défendaient intégralement le passé, ses abus comme ses grandeurs, et ceux qui marchaient confusément encore vers une réforme dont ils ne prévoyaient pas la portée, la lutte subissait des moments d'arrêt et de brusques retours vers l'ancien état des choses. En 1781, au lendemain de la chute de M. Necker, une ordon-

nance du ministre de la guerre, publiée contre le gré de ce ministre même, avait rendu à la noblesse *vérifiée et qualifiée* le privilège exclusif des grades militaires. Sans ordonnance, la même règle avait été appliquée au clergé. En 1787, l'Assemblée des notables et son opposition aux projets du roi présentés par M. de Calonne furent le dernier triomphe des partisans enthousiastes du passé. « Les classes privilégiées avaient encore trop de crédit pour être attaquées avec succès par M. de Calonne, qui paraissait lui-même un assemblage de tous les abus dont il voulait être le réformateur. Un plan aussi vaste, quoique habilement conçu, devait se briser entre les mains d'un homme qui ne jouissait point de l'estime et de la confiance publique, mais le triomphe des notables dans leur propre cause fut un nouvel avis donné au peuple d'avoir à défendre la sienne avec plus de vigueur¹. » Nous avons vu la monarchie combattre la féodalité d'accord avec la nation, pour régner ensuite comme souveraine maîtresse sur les grands seigneurs et sur la nation ; nous l'avons vue descendre lentement dans le respect et la vénération publique, tenter sans succès de répondre aux vœux confus d'un peuple ignorant encore de ses désirs comme de sa force ; nous la verrons désormais, haletante et sans direction sûre, chercher péniblement à gouverner, puis à vivre. « J'ai vu, dit M. Malouet dans ses mémoires, sous le ministère de l'archevêque (de Toulouse, puis de Sens), tous les avant-coureurs d'une révolution dans le gouvernement. Trois partis étaient déjà prononcés : l'un voulait s'attribuer toute la portion d'influence dont il dépouillait le roi, en résistant aux prétentions du tiers état ; le second annonçait une guerre ouverte aux deux premiers ordres, et posait déjà les bases d'un gouvernement démocratique ; le troisième parti, qui était alors le plus nombreux, quoiqu'il fût celui des hommes les plus sages, redoutait l'effervescence des deux autres, voulait des tempéraments, des réformes et point de révolution. » Par leurs conflits, les deux partis extrêmes devaient étouffer, pour un temps, le parti des hommes sages, véritable expression des aspirations et des espérances nationales, destiné, à travers de cruelles vicissitudes et de longues épreuves, à sauver et à gouverner encore la patrie.

L'Assemblée des notables avait abdiqué ; se contentant d'un triomphe négatif, elle avait laissé à la sagesse et à la responsabilité royales le poids des décisions que Louis XVI avait espéré faire sanctionner par

¹ *Mémoires de Malouet*, t. I, p. 253.

une autorité ancienne et respectée. Le public s'attendait à voir tous les édits, successivement présentés aux notables comme les parties intégrantes d'un vaste système, revêtir sur-le-champ force de loi, par l'enregistrement simultané du Parlement. La faiblesse et l'incohérence des gouvernants trompent souvent les prévisions les plus sensées. M. de Brienne était arrivé au pouvoir comme un appui pour les désirs et les intentions du roi, destiné à obtenir des notables ce que refusait leur aversion pour M. de Calonne; dès qu'il fut délivré des notables comme de M. de Calonne, il hésita, recula, attendit, laissant à une opposition nouvelle le loisir de se former et de prendre ses mesures. « Il n'avait que de mauvais partis à prendre, » dit M. Mignet. Trois édits sur le commerce des grains, sur la corvée et sur les assemblées provinciales furent d'abord envoyés au Parlement et enregistrés sans difficulté; les deux édits sur le timbre et sur l'égle répartition de l'impôt devaient rencontrer plus d'obstacles; le dernier du moins réunissait les sympathies de tous les partisans des réformes sérieuses; l'édit du timbre fut seul et le premier soumis à l'approbation des magistrats: ils le repoussèrent, demandant, comme les notables, communication des états de finance. « Ce ne sont pas des états de finance qu'il nous faut, s'écria un conseiller, Sabatier de Cabre, ce sont des états généraux. » Cette boutade hardie devint le thème de la délibération du Parlement. « La nation représentée par les états généraux, déclarait la cour, est seule en droit d'octroyer au roi les subsides dont le besoin serait évidemment démontré. » En même temps, le Parlement demandait la mise en accusation de M. de Calonne; celui-ci prit peur et se réfugia en Angleterre. La populace s'agitait dans Paris, imputant à la cour les dilapidations que le Parlement reprochait à l'ancien contrôleur général. Triste symptôme des funestes progrès de l'opinion publique! Les cris proférés jadis contre la reine sous le nom d'*Autrichienne* étaient poussés maintenant contre *Madame Déficit*, en attendant que l'affreux titre de *Madame Veto* fit place à son tour au douloureux nom de la victime du 16 octobre 1793, *la Femme Capet!*

Le roi appela le Parlement à Versailles, et, le 6 août 1787, les édits du timbre et de la subvention territoriale furent enregistrés en lit de justice. Le Parlement avait protesté d'avance contre cet acte de l'autorité royale, qu'il appelait « un fantôme de délibération ». Le 15 août, la cour déclara « l'enregistrement des édits nul et sans effet, incapable d'autoriser la perception d'impôts contraires à tous les principes » ;

cet arrêté fut envoyé à toutes les sénéchaussées et bailliages du ressort. C'était au nom du privilège des deux premiers ordres que le Parlement de Paris combattait les édits royaux et faisait appel à la suprême juridiction des états généraux; le peuple n'en tint compte, on détela les chevaux de M. d'Esprêmesnil, dont la fougueuse éloquence avait entraîné un grand nombre de ses collègues, il fut porté en triomphe. Le 15 août, le Parlement fut envoyé à Troyes.

L'exil loin de la capitale, du mouvement des esprits et du centre bruyant de leurs admirateurs avait plus d'une fois abattu la fierté des parlementaires; ils étaient soutenus aujourd'hui par la sympathie ardemment manifestée de presque toutes les cours souveraines. « Les coups d'autorité sans cesse renouvelés, disait le Parlement de Besançon, les enregistrements forcés, les exils, la contrainte et la rigueur mises à la place de la justice, étonnent dans un siècle éclairé, blessent une nation idolâtre de ses rois, mais libre et fière, glacent les cœurs et pourraient rompre les liens qui attachent le souverain aux sujets et les sujets au souverain. » Le Parlement de Paris déclara qu'il n'avait besoin d'aucune autorisation pour juger, attendu qu'il rendait la justice partout où il se trouvait assemblé. « La monarchie serait transformée en un état despotique, disait l'arrêt, si les ministres pouvaient disposer des personnes par des lettres de cachet, des propriétés par des lits de justice, des affaires criminelles par des évocations ou cassations, et suspendre le cours de la justice par des exils particuliers ou des translations arbitraires. »

On négociait cependant; le gouvernement consentit à retirer les impôts nouveaux qu'il avait déclarés indispensables; le Parlement, qui s'était prononcé incompetent pour l'établissement des taxes, prorogea pour deux ans le second vingtième. « Nous sommes sortis de Paris couverts de gloire, nous y rentrerons couverts de boue, » protestait en vain M. d'Esprêmesnil; plus modérés, mais non moins résolus, Duport, Robert de Saint-Vincent, Fréteau cherchaient à soutenir de leurs discours la résolution chancelante de leurs collègues. Le Parlement fut rappelé à Paris, le 19 septembre 1787.

L'état de l'Europe disposait les esprits aux concessions réciproques; une bonne intelligence inquiétante semblait s'établir entre la Russie et l'Autriche. L'empereur Joseph II venait de visiter la Crimée avec la czarine. « Je crois encore rêver, écrivait le prince de Ligne, qui avait eu l'honneur d'être du voyage, quand dans le fond d'une voiture à six

places qui est un vrai char de triomphe orné de chiffres en pierres brillantes, je me trouve assis entre deux personnes sur les épaules desquelles la chaleur m'assoupit souvent et que j'entends dire, en me réveillant, à l'un de mes camarades : « J'ai trente millions de sujets, à ce qu'on dit, en ne comptant que les mâles. — Et moi vingt-deux, » répond l'autre, en comptant tout. — Il me faut, ajoute l'une, au moins « une armée de six cent mille hommes, depuis le Kamtchatka jusqu'à Riga. — Avec la moitié, répond l'autre, j'ai juste ce qu'il me faut. » Dieu sait comme nous accommodons tous les États et les grands personnages. « Plutôt que de signer la séparation de treize provinces, » comme mon frère Georges, dit Catherine II avec douceur, je me serais « tiré un coup de pistolet. — Et plutôt que de donner ma démission » comme mon frère et beau-frère, en convoquant et rassemblant la « nation pour parler d'abus, je ne sais pas ce que j'aurais fait, » dit Joseph II. » Avant que les deux alliés pussent exécuter leurs projets contre la Turquie, cette antique puissance, tout affaiblie qu'elle était, avait pris l'offensive à l'instigation de l'Angleterre; le roi de Suède, Gustave III, envahissait de son côté la Russie; la guerre éclatait de toutes parts. L'influence traditionnelle de la France restait inefficace en Orient pour maintenir la paix; la longue faiblesse du gouvernement portait partout ses fruits.

Nulle part cette douloureuse impuissance n'éclatait plus péniblement qu'en Hollande. Soutenu par l'Angleterre, dont il était dès longtemps l'instrument servile, le stathouder Guillaume V luttait, avec le secours de la populace, contre les patriciens patriotes, indépendants et fiers. Depuis soixante ans, la situation de la Hollande avait constamment décliné en Europe. « Elle a peur de tout, disait le comte de Broglie en 1773, elle souffre tout, se plaint de tout et ne se garantit de rien. » « La Hollande pourrait payer toutes les armées de l'Europe, disait-on en 1787, elle ne saurait résister à aucune; » la guerre civile imminente dans son sein, et fomentée par l'Angleterre, avait éveillé la sollicitude de M. de Calonne; il avait préparé les ressources nécessaires pour former un camp près de Givet; son successeur détourna les fonds vers un autre objet; lorsque les Prussiens entrèrent sur le territoire hollandais, appelés au secours du stathouder par sa femme, sœur du jeune roi Frédéric-Guillaume II, le gouvernement français n'accorda aucun appui à son alliée; il se borna à donner asile aux patriotes hollandais, longtemps encouragés par ses diplomates, maintenant vaincus dans

leur patrie, désormais soumise au joug de l'Angleterre. « La France est tombée, je doute qu'elle se relève, » disait l'empereur Joseph II. « Nous avons été surpris, écrivait M. de la Fayette à Washington, le roi de Prusse a été mal dirigé, les Hollandais sont ruinés et l'Angleterre se trouve la seule puissance qui ait gagné au marché. »

L'écho des humiliations extérieures accroissait le sourd murmure du mécontentement public. L'agitation naissait partout. « Du chaos tranquille, la France a passé au chaos agité, » écrivait Mirabeau, déjà publiciste influent, malgré le désordre de ses mœurs et le peu d'estime qu'inspirait sa vie, « il peut, il doit en sortir une création. » Le Parlement avait bientôt repris son attitude provocante; comme M. de la Fayette à l'assemblée des notables, il demandait la convocation des états généraux à époque fixe, en 1792; c'était la date qu'indiquait M. de Brienne dans un vaste projet financier qu'il proposa hardiment à l'enregistrement de la cour. Au moyen d'une série d'emprunts qui devaient s'élever à la somme énorme de 420 millions, les états généraux, réunis au terme de cette vaste opération et libres de tout embarras pécuniaire, pourraient concentrer leur pensée sur les importants intérêts de l'avenir. En même temps que l'édit d'emprunt, Brienne présentait au Parlement le projet de loi, dès longtemps discuté, en faveur des protestants.

Le roi s'était rendu lui-même au palais en séance royale; le garde des sceaux Lamoignon exposa la nécessité des édits. « Au monarque seul, répéta-t-il, appartient le pouvoir législatif, sans dépendance et sans partage. » C'était jeter un vain défi à l'assemblée tout entière comme à l'opinion publique. L'abbé Sabatier et le conseiller Fréteau avaient déjà parlé, lorsque Robert de Saint-Vincent se leva, vieux janséniste et vieux parlementaire, accoutumé à exprimer rudement sa pensée : « Qui pourrait sans effroi entendre encore parler d'emprunts? s'écria-t-il, et de quelle somme, de 420 millions? On forme un plan pour cinq années? Mais, depuis le règne de Votre Majesté, les mêmes vues ont-elles jamais dirigé pendant cinq années de suite l'administration des finances? Pouvez-vous ignorer, monsieur, — et il s'adressait au contrôleur général, — que chaque ministre, en arrivant en place, rejette le système de son prédécesseur pour y substituer celui qu'il a imaginé? Depuis huit mois seulement, vous êtes le quatrième ministre des finances et vous formez un plan qui ne peut s'accomplir qu'en cinq années!



L. J. B. / AT

1788

LOMÉNIE DE BRIENNE (ÉTIENNE-CHARLES DE)

D'après un portrait du temps.

« Sire, le remède aux plaies de l'État a été indiqué par votre Parlement, c'est la convocation des états généraux. Leur convocation, pour être salutaire, doit être prompte. Vos ministres voudraient éviter cette assemblée dont ils redoutent la surveillance. Leur espérance est vaine. Avant deux ans, les besoins de l'État vous forceront à convoquer les états généraux. »

M. d'Esprémesnil était ému ; moins violent que de coutume, il s'était adressé au cœur du roi ; un moment Louis XVI parut troublé, l'assemblée l'était comme lui ; les édits allaient être enregistrés malgré les efforts des opposants ; déjà le premier président recueillait les voix, le garde des sceaux, dans ce grave moment, ne voulut renoncer à aucune prérogative royale. « Lorsque le roi est dans son Parlement, il n'y a point de délibération, sa volonté fait loi, » disait la règle légale et la coutume de la magistrature. Lamoignon s'approcha du trône, il dit quelques mots à voix basse : « Monsieur le garde des sceaux, faites enregistrer les édits, » prononça Louis XVI ; le ministre répéta aussitôt la formule usitée dans les lits de justice. Un murmure courait dans l'assemblée ; M. le duc d'Orléans se leva ; il était récemment devenu chef de sa maison par la mort de son père, et se trouvait plus que jamais engagé dans les intrigues hostiles à la cour : « Sire, dit-il d'une voix entrecoupée, cet enregistrement me paraît illégal... Il faudrait exprimer que l'enregistrement est fait par l'express commandement de Votre Majesté. » Le roi était troublé comme le prince : « Cela m'est égal, répondit-il... Vous êtes bien le maître... Si, c'est légal, parce que je le veux. » On lut l'édit relatif aux non-catholiques, et Louis XVI se retira.

L'agitation était violente dans l'assemblée, la protestation du duc d'Orléans fut rédigée sous une forme plus explicite. « La différence entre un lit de justice et une séance royale, c'est que l'un a la franchise du despotisme et que l'autre en a la duplicité, » s'écria d'Esprémesnil. Malgré les efforts de M. de Malesherbes et du duc de Nivernais, le Parlement inscrivit sur ses registres qu'il n'entendait prendre aucune part à la transcription ci-ordonnée d'emprunts graduels et progressifs pour les années 1788, 1789, 1790, 1791 et 1792. En réponse, le duc d'Orléans fut exilé à Villers-Cotterets, tandis que les conseillers Fréteau et Sabatier étaient arrêtés et conduits dans une prison d'État.

Par les scandales de sa vie comme par ses malencontreuses constructions dans le jardin du Palais-Royal, le duc d'Orléans avait perdu la faveur publique ; sa protestation et son exil lui rendirent tout d'un

coup sa popularité. Les remontrances du Parlement succédaient aux remontrances, chaque jour plus hautaines dans la forme comme dans le fond. Plongeant dans les archives pour y chercher des lois vieilles, les magistrats faisaient appel aux libertés de l'ancienne France, en y mêlant les principes nouveaux de la philosophie moderne. « Plusieurs faits assez connus, disaient-ils, prouvent que la nation, plus éclairée sur ses vrais intérêts, même dans les classes les moins élevées, est disposée à recevoir des mains de Votre Majesté le plus grand bien qu'un roi puisse rendre à ses sujets, la liberté. C'est ce bien que votre Parlement vient vous redemander, sire, au nom d'un peuple généreux et fidèle. Ce n'est plus un prince de votre sang, ce ne sont plus deux magistrats que votre Parlement redemande au nom des lois et de la raison, ce sont trois Français, ce sont trois hommes. »

Aux réclamations péremptoires se joignaient des insinuations perfides : « De tels moyens, sire, disait l'une des remontrances, ne sont pas dans votre cœur, de tels exemples ne sont pas les principes de Votre Majesté, ils viennent d'une autre source. » Pour la première fois la reine était ainsi désignée à la rancune publique par le Parlement qui lui avait déjà porté un coup funeste en acquittant le cardinal de Rohan ; elle assistait souvent aux conférences du roi avec ses ministres, à regret et sur l'avis de M. de Brienne, pour lequel Louis XVI n'éprouva jamais ni goût ni confiance. « Il n'y a plus de bonheur pour moi depuis qu'ils m'ont faite intrigante, » disait-elle tristement à madame Campan. Et comme celle-ci se récriait : « Oui, reprit la reine, c'est le mot propre : toute femme qui se mêle d'affaires au-dessus de ses connaissances et hors des bornes de son devoir, n'est qu'une intrigante ; vous vous souviendrez au moins que je ne me gâte pas, et que c'est à regret que je me donne moi-même un pareil titre. L'autre jour, en traversant l'Œil-de-Bœuf, pour me rendre à un comité particulier chez le roi, j'ai entendu un des musiciens de la chapelle qui disait assez haut : « Une reine qui fait son devoir reste dans ses appartements à faire « du filet. » J'ai dit en moi-même : « Malheureux, tu as raison ; mais « tu ne connais pas ma position, je cède à la nécessité et à ma mauvaise destinée. » Vraie fille de Marie-Thérèse, en prison et sur l'échafaud, Marie-Antoinette ne possédait ni l'indomptable persévérance, ni la grandeur simple des vues politiques qui avaient relevé le trône impérial entre les mains de son illustre mère. Elle faiblissait sous un fardeau trop pesant pour un esprit si longtemps habitué aux

faciles plaisirs de la jeunesse. « La reine a certainement l'esprit et la fermeté qui peuvent suffire aux grandes choses, » écrivait son ami, le comte de la Marck, à M. de Mercy Argenteau, fidèle agent de sa mère auprès de la France, « mais il faut avouer que, soit dans les affaires, soit même dans la conversation, elle n'apporte pas toujours ce degré d'attention et cette suite qui sont indispensables pour apprendre à fond ce qu'on doit savoir, pour prévenir les erreurs et pour assurer le succès. »

Le même défaut de direction et de suite dont se plaignait le comte de la Marck, éclatait partout et dans toutes les affaires; le duc d'Orléans s'était promptement lassé de son exil : il écrivit à la reine, qui obtint son rappel. Les ministres préparaient mystérieusement un grand coup. Le Parlement, toujours agité et inquiet, venait enfin d'enregistrer l'édit relatif aux non-catholiques. L'opinion publique, comme le gouvernement, le soutenait vivement; les principes de tolérance qui l'avaient inspiré étaient désormais acceptés de tous; quelques évêques et quelques dévotes essayaient encore d'entraver ce premier pas vers une existence légale longtemps déniée aux protestants. M. d'Esprémesnil, disciple convaincu du *philosophe inconnu*, du mystique Saint-Martin, comme il avait été la dupe de Mesmer et de Cagliostro, s'opposa presque seul, dans le Parlement, à l'enregistrement de l'édit. Étendant la main vers le crucifix, il s'écria violemment : « Voulez-vous donc le crucifier une seconde fois ? » La cour jugea mieux des principes chrétiens, et les protestants furent admis à naître, à se marier et à mourir sur le territoire français. L'édit ne leur concédait encore aucun autre droit.

La lutte s'étendait en s'animant; partout les Parlements embrassaient la querelle de la cour de Paris; la formation des assemblées provinciales fournissait des foyers nouveaux d'opposition; la petite noblesse s'alliait à la magistrature, l'antagonisme des principes devenait chaque jour plus évident; après cinq mois écoulés depuis la séance royale, le Parlement protestait encore contre la violence qui lui avait été faite. « Je n'ai pas eu besoin de résumer ni de compter les voix, disait la réponse du roi; présent à la délibération, je jugeais par moi-même, sans tenir compte de la pluralité. Si la pluralité, dans mes cours, forçait ma volonté, la monarchie ne serait plus qu'une aristocratie de magistrats. » — « Non, sire, point d'aristocratie en France, mais point de despotisme, » répliquaient les parlementaires.

L'indiscrétion d'un imprimeur fit connaître à M. d'Esprémesnil les grands desseins qui se préparaient; à son instigation, le Parlement lança une déclaration sur les droits et les devoirs réciproques du monarque et de la nation. « La France, disait l'arrêt, est une monarchie héréditaire de mâle en mâle, gouvernée par le roi suivant les lois; elle a pour lois fondamentales le droit de la nation d'accorder librement les subsides par l'organe des états généraux régulièrement convoqués et composés, les coutumes et capitulations des provinces, l'immovibilité des magistrats, le droit des cours d'enregistrer les édits, et celui de chaque citoyen à n'être jugé que par ses juges naturels, sans pouvoir jamais être arrêté arbitrairement. » — « Les magistrats doivent cesser d'exister avant que la nation cesse d'être libre, » disait une seconde protestation.

Hardi et provocateur dans son bizarre mélange des principes anciens de la magistrature et des théories nouvelles de la philosophie, l'arrêt du Parlement fut cassé par le roi. L'ordre fut donné d'arrêter M. d'Esprémesnil et un jeune conseiller, Goislard de Montsabert, qui avait proposé une enquête sur la conduite des contrôleurs chargés de percevoir le second vingtième. La police du Parlement était exacte et vigilante; les deux magistrats furent prévenus et se réfugièrent au Palais de justice; toutes les chambres furent assemblées et les pairs convoqués. Dix ou douze s'y rendirent, malgré l'interdiction formelle du roi.

Le Parlement avait placé les deux membres menacés « sous la protection du roi et de la loi »; le premier président, à la tête d'une députation, était parti pour Versailles afin de demander la liberté des accusés; la cour siégeait en attendant son retour.

La foule se pressait aux environs du Palais, quelques personnes avaient même pénétré dans la grand'chambre; on ne délibérait point. Vers minuit, plusieurs compagnies des gardes françaises entrèrent dans la salle des Pas-Perdus, toutes les issues étaient gardées. La cour s'émut, les jeunes conseillers demandaient qu'on délibérât publiquement. « Messieurs, dit le président de Gourgues, voulez-vous déroger aux formes anciennes? » Les curieux se retirèrent. Le marquis d'Agoult, aide-major des gardes françaises, demanda à être introduit; il apportait les ordres du roi. Les huissiers ouvrirent les portes; à la vue des magistrats en robes rouges, immobiles sur leurs sièges, l'officier se troubla un moment; il promenait ses regards de banc en banc; sa voix tremblait lorsqu'il lut l'ordre signé du roi d'arrêter « MM. d'Es-

prêmesnil et de Montsabert, dans la grand'chambre ou partout ailleurs. — La cour va en délibérer, monsieur, répondit le président. — Vos formes sont de délibérer, reprit vivement M. d'Agoult, qui avait retrouvé son assurance; je ne connais pas ces formes-là, les ordres du roi doivent être exécutés sans délai, indiquez-moi ceux que je dois arrêter. » Le silence régnait dans la salle; pas un mot, pas un geste ne désignait les accusés. Seuls les ducs et pairs se moquaient tout haut du gentilhomme chargé d'une désagréable mission; il répéta sa demande : « Nous sommes tous d'Esprêmesnil et Montsabert, » s'écrièrent les magistrats. M. d'Agoult sortit.

Il reparut bientôt accompagné d'un exempt de robe courte, nommé Larchier : « Montrez-moi ceux que je dois arrêter, » ordonna l'officier. L'exempt regardait autour de la salle, il connaissait tous les magistrats, les accusés étaient assis en face de lui : « Je ne vois nulle part MM. d'Esprêmesnil et Montsabert, » dit-il enfin avec émotion. Les menaces de M. d'Agoult ne purent lui arracher une autre réponse.

L'officier était allé demander de nouveaux ordres; la députation envoyée à Versailles était revenue, sans avoir été reçue par Louis XVI, auquel une audience n'avait pas été demandée. La cour voulait envoyer sur-le-champ les gens du roi pour signifier une nouvelle requête, les troupes gardaient toutes les portes, nul ne pouvait sortir du Palais.

« Messieurs, dit enfin d'Esprêmesnil, il serait contraire à notre honneur comme à la dignité du Parlement de prolonger davantage cette scène; nous ne pouvons d'ailleurs perdre Larchier; qu'on fasse rentrer M. d'Agoult. » L'officier fut rappelé, les magistrats étaient assis et couverts. « Monsieur, dit M. d'Esprêmesnil, je suis un de ceux que vous cherchez. La loi me défend d'obéir à des ordres surpris au souverain, et c'est pour lui rester fidèle que je ne me suis pas nommé jusqu'à présent. Je vous somme de me déclarer, dans le cas où je ne vous suivrais pas volontairement, si vous avez ordre de m'arracher de cette enceinte. — Assurément, monsieur. » D'Agoult faisait déjà un pas vers la porte pour faire entrer ses troupes. « Il suffit, dit M. d'Esprêmesnil, je cède à la force, » et se tournant vers ses collègues : « Messieurs, dit-il, c'est devant vous que je proteste contre la violence dont je suis l'objet, oubliez-moi et ne songez désormais qu'à la chose publique; je vous recommande ma famille; quel que soit mon sort, je ne cesserai jamais de mettre ma gloire à professer jusqu'à la dernière heure les principes qui font l'honneur de cette cour. » Il s'inclina profondément

et suivit le major, sortant par les escaliers dérobés afin d'éviter la foule dont les cris retentissaient jusque dans l'enceinte du Palais. Goislard de Montsabert suivit l'exemple de son collègue ; il fut enfermé à Pierre-Encise ; M. d'Esprémesnil avait été conduit à l'île Sainte-Marguerite.

Inutile et maladroite violence qui excitait les passions publiques sans intimider les opposants ! Au lendemain de la scène du 6 mai, au moment où toute la magistrature de France s'animait au palpitant récit de l'arrestation des deux conseillers, le Parlement de Paris était mandé à Versailles (8 mai 1788).

Les magistrats savaient d'avance quel était le sort qui les attendait. Le roi prononça quelques paroles sévères. Après un préambule pompeux, le garde des sceaux donna lecture des six édits nouveaux destinés à ruiner pour jamais le pouvoir des cours souveraines. Quarante-sept grands bailliages, devenant l'intermédiaire nécessaire entre les Parlements et les tribunaux inférieurs, étaient désormais chargés de tous les procès civils dont l'objet n'excédait pas 20,000 livres, comme de tous les procès criminels du troisième ordre. Les représentations de l'assemblée provinciale du Dauphiné relevèrent durement les inconvénients de cette mesure. « Les ministres, dirent-ils, n'ont pas craint de flétrir le tiers état, dont la vie, l'honneur et les propriétés ne paraissent plus des objets dignes des cours souveraines, auxquelles on ne réserve que les procès des riches et les crimes des privilégiés. » Le nombre des membres du Parlement de Paris se trouvait réduit à soixante-neuf. L'enregistrement des édits, seule véritable puissance politique demeurée aux mains des magistrats, était transféré à une cour plénière, vieux titre sans consistance et sans tradition, composée, sous la présidence du roi, des grands fonctionnaires de l'État, assistés d'un petit nombre de conseillers. Le pouvoir absolu préparait ainsi un rempart contre les empiétements de l'autorité par les cours souveraines ; il s'était prémuni d'avance contre les prétentions des états généraux, « qui ne sauraient être qu'un conseil plus étendu pour le souverain, celui-ci demeurant toujours l'arbitre suprême de leurs représentations et de leurs doléances. »

Quelques améliorations utiles dans la législation criminelle, entre autres la complète abolition de la torture, complétaient l'ensemble des édits. Un arrêt du conseil déclarait tous les Parlements en vacances jusqu'à la formation des grands bailliages. La cour plénière devait s'assembler sur-le-champ à Versailles. Elle ne siégea qu'une fois ;



MESSIEURS, DIT-IL, C'EST DEVANT VOUS QUE JE PROTESTE CONTRE LA VIOLENCE
DONT JE SUIS L'OBJET

devant l'opposition de la plupart des hommes appelés à la composer, les ministres, imprévoyants et légers jusque dans leur habileté et leur hardiesse, se virent contraints de proroger indéfiniment les séances. Tous les membres du Parlement de Paris s'étaient engagés, par un serment solennel, à ne prendre place dans aucune autre assemblée. « En cas de dispersion de la magistrature, disait l'arrêt consigné sur les registres de la cour, le Parlement remet le présent acte en dépôt entre les mains du roi, de son auguste famille, des pairs du royaume, des états généraux et de chacun des ordres réunis ou séparés représentant la nation. »

En présence de cette imitation moins absolue et moins savamment combinée des tentatives du chancelier Maupeou, après dix-sept années d'une marche rapide vers un état de choses aussi nouveau qu'inconnu, l'émotion était grande à Paris; l'agitation ne pénétrait cependant pas dans les masses et le désordre des rues appartenait moins à la populace parisienne qu'à des mendiants, à des bandits de mine sinistre, accourus, sans qu'on sût pourquoi, des quatre points cardinaux. La province était plus sérieusement agitée. Toutes les cours souveraines se soulevaient d'un même accord; le Parlement de Rouen déclara « traîtres au roi, à la nation, à la province, parjures et notés d'infamie tous les officiers et juges » qui procéderaient en vertu des ordonnances du 8 mai. « L'autorité du roi est illimitée pour faire le bien de ses sujets, dit l'un des présidents, mais tous doivent lui donner des bornes quand elle tourne vers l'oppression. » C'était au commandant même des troupes royales que les magistrats reprochaient ainsi leur obéissance passive.

La Normandie s'en tint aux déclarations et aux discours; d'autres provinces dépassèrent ces limites: la Bretagne réclamait l'exécution « du contrat de mariage du roi Louis XII avec la duchesse Anne ». Malgré la défense du roi, le Parlement se réunit à Rennes. Un détachement de soldats ayant été chargé de disperser les magistrats, une troupe de gentilshommes soutenus par une foule armée vint protéger la délibération de la cour. Quinze officiers se battirent en duel contre quinze gentilshommes. La cour décréta de prise de corps les commissaires du roi. La jeunesse de Nantes accourut au secours de la jeunesse de Rennes. La commission intermédiaire des états ordonna aux évêques de faire dire les prières usitées en temps de calamité publique et cent trente gentilshommes portèrent au gouverneur une déclaration signée par la noblesse de la province presque entière. « Nous, membres de la

noblesse de Bretagne, déclarons infâmes ceux qui pourraient accepter quelque place, soit dans la nouvelle administration de la justice, soit dans l'administration des états, qui ne serait pas avouée par les lois et les constitutions de la province. » Douze d'entre eux partirent pour Versailles afin d'aller dénoncer les ministres à Louis XVI. Mis à la Bastille, dix-huit de leurs amis vinrent les réclamer, ils furent suivis par cinquante autres. Les officiers du régiment de Bassigny s'étaient rangés du côté des opposants et discutaient les ordres qui leur étaient transmis. Parmi les plus grands seigneurs de la province, attachés à la personne même du roi, MM. de la Trémoille, de Rieux, de Guichen quittèrent la cour pour joindre leurs protestations à celles de leurs amis ; l'intendant Bertrand de Molleville fut pendu en effigie et contraint de s'enfuir.

Dans le Béarn, les paysans étaient descendus des montagnes ; propriétaires héréditaires de leurs petits domaines, ils s'unirent à la noblesse pour marcher au-devant du duc de Guiche, envoyé par le roi afin de rétablir l'ordre. Déjà le commandant de la province avait été obligé d'autoriser la réunion du Parlement. Les Béarnais portaient en tête de leurs rangs le berceau d'Henri IV, soigneusement conservé dans le château de Pau. « Nous ne sommes point des rebelles, disaient-ils, nous réclamons notre contrat et la foi des serments d'un roi que nous aimons. Le Béarnais est né libre, il ne mourra point esclave. Que le roi tienne tout de nous par amour et rien de la force ; notre sang est à lui et à la patrie. Qu'on ne vienne pas nous arracher la vie quand nous défendons notre liberté. »

Lécales en Normandie, violentes en Bretagne, tumultueuses dans le Béarn, les protestations parlementaires devinrent politiques et conséquentes dans le Dauphiné. Une insurrection populaire des habitants de Grenoble, bientôt soutenus par les villageois des montagnes, avait d'abord pris les armes au son du tocsin. Les membres du Parlement, prêts à quitter la ville, avaient été retenus de force et leurs voitures brisées. Les troupes offraient peu de résistance, on envahit l'hôtel du gouverneur, le duc de Clermont-Tonnerre, et, la hache sur la tête, les insurgés le menacèrent de le pendre au lustre de son salon s'il ne convoquait pas le Parlement. Des hommes déguenillés coururent chez les magistrats, qu'ils obligèrent à se réunir dans la salle des séances. Les parlementaires parvinrent à grand'peine à calmer la foule. Dès qu'ils se virent libres, ils se hâtèrent de partir pour l'exil. D'autres mains

avaient relevé leur querelle. Un certain nombre de membres des trois ordres se réunirent à l'hôtel de ville, et, de leur autorité privée, convoquèrent pour le 21 juillet les états particuliers du Dauphiné, supprimés naguère par le cardinal de Richelieu.

Le duc de Clermont-Tonnerre avait été remplacé par le vieux maréchal de Vaux, rude et résolu. Il disposait de vingt mille hommes. A peine était-il arrivé à Grenoble qu'il écrivit à Versailles. « Il est trop tard, » disait-il. Les prérogatives de l'autorité royale furent cependant maintenues. Le maréchal accorda la réunion des états provinciaux, mais il exigea que l'autorisation lui en fût demandée. Il défendit que l'assemblée eût lieu à Grenoble. Ce fut dans le château de Vizille, ancienne résidence des dauphins, que se réunirent les trois ordres du Dauphiné, intimement liés les uns aux autres dans un sage et patriotique accord. L'archevêque de Vienne, Lefranc de Pompignan, frère du poète, naguère l'adversaire acharné de Voltaire, ardemment et sincèrement pieux, dirigeait son clergé dans les voies les plus libérales ; la noblesse d'épée, confondue avec la noblesse de robe, votait aveuglément toutes les résolutions du tiers état ; celles-ci étaient inspirées par le véritable chef de l'assemblée, M. Mounier, juge royal de Grenoble, ami de M. Necker, éclairé, loyal, honnête, bientôt destiné à faire connaître son nom à la France entière par sa courageuse résistance aux emportements de l'Assemblée nationale. Ce fut à l'unanimité que les trois ordres présentèrent au roi leurs réclamations des anciennes libertés de la province ; ils déclarèrent cependant hautement qu'ils étaient prêts à tous les sacrifices et ne prétendaient qu'aux droits communs de tous les Français. La double représentation du tiers dans les états du Dauphiné fut votée sans conteste comme l'égle répartition de l'impôt destiné à remplacer la corvée. Dans la province entière, l'ordre le plus parfait avait remplacé les premières manifestations de l'irritation populaire.

Depuis plus d'un an déjà, Brienne était devenu le principal ministre. MM. de Ségur et de Castries s'étaient retirés, refusant d'accepter la supériorité d'un homme qu'ils n'estimaient pas. Seul, enfermé dans son cabinet, l'archevêque écoutait sans s'émouvoir le bruit sourd des protestations légales, le tumulte éclatant des insurrections : « J'ai tout prévu, même la guerre civile. Le roi sera obéi, le roi sait se faire obéir, » répétait-il du ton assuré d'un oracle. Résolu à ne point partager la responsabilité de l'échec qu'il prévoyait, le baron de Breteuil donna sa démission.

Cependant le Trésor se trouvait vide : Brienne fit appel au clergé, espérant obtenir des richesses ecclésiastiques un de ces dons gratuits qui étaient souvent venus en aide aux nécessités de l'État. L'Église elle-même subissait l'influence des temps. Sans se relâcher de ses prétentions au maintien des privilèges, l'assemblée ecclésiastique crut devoir plaider la cause de cette magistrature qu'elle avait si souvent combattue. « Notre silence, disaient les remontrances, serait un crime dont la nation et la postérité ne voudraient jamais nous absoudre. Votre Majesté vient d'opérer dans le lit de justice du 8 mai un grand mouvement dans les choses et dans les personnes. Telle devait être la suite plutôt que le préliminaire des états généraux ; la volonté du prince qui n'a pas été éclairée par ses cours peut être regardée comme sa volonté momentanée. Votre Majesté a rendu un édit portant rétablissement de la cour plénière, mais cette cour a rappelé un ancien trône sans rappeler les anciennes idées. Quand même elle eût été le tribunal suprême de nos rois, elle ne présente plus maintenant cette nombreuse assemblée de prélats, de barons et de féaux réunis. La nation n'y voit qu'un tribunal de cour dont elle craindrait la complaisance et dont elle redouterait les mouvements et les intrigues dans les temps de minorité et de régence... Nos fonctions sont sacrées lorsque, du haut des autels, nous prions le ciel de faire descendre ses bénédictions sur les rois et sur les sujets ; elles le sont encore lorsque, après avoir enseigné aux peuples leurs devoirs, nous représentons leurs droits et que nous sollicitons pour les affligés, pour les absents dépouillés de leur état et de leur liberté. Le clergé de France vous tend, Sire, des mains suppliantes, il est si beau de voir la force et la puissance céder à la prière ! La gloire de Votre Majesté n'est pas d'être roi de France, mais d'être roi des Français, et le cœur de vos sujets est le plus beau de vos domaines. » L'assemblée du clergé n'octroya au Trésor qu'un faible don de dix-huit cent mille livres.

Toutes les ressources étaient épuisées, de honteuses manœuvres avaient dépouillé les hôpitaux et les pauvres ; le crédit était usé, les paiements de l'État étaient retardés ; la caisse d'escompte fut autorisée à refuser le numéraire. Pour détourner l'esprit public de cette douloureuse situation, Brienne proposa au roi de céder aux requêtes des parlementaires, du clergé, de la noblesse elle-même. Un arrêt du 8 août 1788 annonça que les états généraux seraient convoqués le 1^{er} mai 1789 ; le rétablissement de la cour plénière était suspendu jusqu'à cette

époque. Les concessions arrachées à la faiblesse et à l'irrésolution des gouvernements ne raffermissent point leurs forces défailantes. Brienne avait épuisé ses hardiesses comme ses lâchetés ; il succombait sous le cri de la colère et de la méfiance publiques. Il offrit le contrôle général à M. Necker. Celui-ci refusa. « Il dit à M. de Mercy, » raconte lui-même Brienne, « que sous un ministre qui, comme moi, avait perdu la faveur publique, il ne pourrait faire aucun bien. » Une intrigue de cour décida enfin la chute du ministre : le comte d'Artois, poussé par madame de Polignac, insista vivement auprès de la reine ; celle-ci était attachée à Brienne ; elle se résigna cependant à l'abandonner, mais avec tant de faveurs et un si grand déploiement de grâces pour toute sa famille, que le public n'en sut aucun gré à Marie-Antoinette. Déjà Brienne avait échangé l'archevêché de Toulouse contre celui de Sens, infiniment plus riche. « La reine m'offrit le chapeau et tout ce que je pouvais désirer, écrit le prélat, me disant qu'elle se séparait de moi à regret, pleurant d'y être obligée et me permettant de l'embrasser pour me témoigner sa douleur et son intérêt. » — « Après avoir fait la faute de l'amener au ministère, dit madame Campan, la reine en fit malheureusement une aussi grave en le soutenant à l'époque d'une disgrâce obtenue du désespoir de la nation entière. Elle crut de sa dignité de lui donner, au moment de son départ, des preuves ostensibles de son estime, et, sa sensibilité même l'égarant, elle lui envoya son portrait enrichi de pierrieres et le brevet de dame du palais pour sa nièce, madame de Courcy, disant qu'il fallait dédommager un ministre sacrifié par la brigue des cours et par l'esprit factieux de la nation. J'ai vu depuis la reine verser des larmes amères sur les torts qu'elle avait eus à cette époque¹. »

Le 25 août 1788, le roi fit appeler M. Necker.

Une explosion de la joie publique salua la chute du ministre détesté et le retour du ministre populaire. On illumina en province comme à Paris, à la Bastille comme dans les hôtels des parlementaires ; mais les joies mélangées de haine sont brutales et dangereuses : la foule s'amasait chaque soir sur le Pont-Neuf, obligeant les carrosses comme les piétons à s'arrêter devant la statue d'Henri IV. « Vive Henri IV ! Au diable Lamoignon et Brienne ! » hurlait le peuple, exigeant que tous les passants répétassent le même cri. On remarqua que le duc d'Orléans se plaisait à passer sur le Pont-Neuf pour se mêler aux acclama-

¹ *Mémoires de madame Campan*, t. I, p. 33.

tions de la populace. « Il avait plus de ruse que d'ambition, plus de corruption que de méchanceté, » dit M. Malouet. « Un ressentiment contre la cour l'avait jeté dans l'intrigue ; il voulait se rendre redoutable à la reine. Son but personnel était la vengeance plus que l'ambition, celui de son petit conseil était d'opérer un bouleversement pour placer le prince à la tête des affaires comme lieutenant général et en partager les profits. »

Le tumulte des rues allait croissant : le garde des sceaux Lamoignon avait essayé de se maintenir au pouvoir. M. Necker, soutenu par la reine, demanda son renvoi. Il fallut acheter son départ comme celui de Brienne : on promit une ambassade à son fils ; il réclamait une somme de quatre cent mille livres : le Trésor était épuisé, on n'en put compter que la moitié. L'avidé garde des sceaux fut remplacé par Barentin, premier président de la cour des aides. Deux mannequins, revêtus l'un d'une simarre, l'autre des vêtements pontificaux, furent brûlés sur le Pont-Neuf ; les soldats ayant été chargés de disperser les attroupements, quelques personnes furent blessées, d'autres tuées : la foule s'était crue assurée qu'on ne ferait point feu sur elle, quels que fussent ses désordres ; la colère et l'indignation furent grandes : on menaça d'incendier les hôtels de MM. de Brienne et de Lamoignon ; on entourait la maison du commandant du guet. Le nombre des gens sans aveu, des mendiants et des bandits grossissait chaque jour dans Paris.

Cependant le Parlement avait gagné sa cause, les grands bailliages étaient abolis ; on avait trouvé à les constituer la même difficulté qu'à former la cour plénière ; tous les magistrats des tribunaux inférieurs refusaient d'y prendre place ; les députés bretons sortirent de la Bastille ; partout les cours souveraines étaient rappelées. Le retour des exilés dans Paris fut l'occasion d'un véritable triomphe et le prétexte de nouveaux désordres populaires. C'était le premier devoir du Parlement de veiller dans son ressort sur la haute police : il s'en acquitta mal et faiblement. La populace avait applaudi à sa rentrée et soutenu sa cause pendant l'exil ; le premier arrêté de la cour fut dirigé contre les excès commis par les militaires dans la répression des désordres. Lorsqu'on en vint à juger les hommes saisis les armes à la main et les incendiaires qui avaient menacé les maisons particulières, tous furent mis hors de cour ; pour l'exemple, un seul fut retenu quelques jours en prison. Souvent servi dans ses entreprises par les passions populaires, le Parlement n'avait pas prévu le jour où ces mêmes colères qu'il trai-

tait avec tant d'indulgence l'emporteraient comme un fêtu de paille avec tout ce régime de tradition et de respect auquel il s'attachait encore jusque dans ses plus audacieuses hardiesses.

Un instant le retour de M. Necker au pouvoir put rendre quelque espoir aux plus clairvoyants. Lors de son arrivée au ministère, le Trésor était vide, on ne pouvait réunir cinq mille livres. Les besoins étaient urgents, les récoltes étaient mauvaises; le crédit et les habiles ressources du grand financier suffirent à tout; les fonds remontèrent de trente pour cent en un seul jour, quelques capitalistes firent des avances, la chambre des notaires de Paris versa six millions au Trésor, M. Necker prêta deux millions sur sa fortune personnelle. L'économie avait déjà pénétré dans la maison royale; Louis XVI avait fidèlement tenu ses promesses; malgré la colère des courtisans, il avait réduit sa maison. Le duc de Coigny, premier écuyer, avait vu sa charge abolie. « Nous nous sommes véritablement fâchés, Coigny et moi, disait le roi avec bonté, mais je crois qu'il m'aurait battu que je le lui aurais passé. » — « Il est affreux de vivre dans un pays où l'on n'est pas sûr de posséder le lendemain ce qu'on avait la veille, disaient les grands seigneurs dépossédés, cela ne se voit qu'en Turquie. » D'autres sacrifices et de plus cruelles leçons sur l'instabilité des choses humaines se préparaient déjà pour la noblesse française.

Les grands talents financiers de M. Necker, sa probité, son courage avaient fait illusion sur ses talents politiques; utile à son jour et dans sa mesure, le nouveau ministre ne suffisait plus à la tâche. Les détresses du Trésor avaient puissamment contribué à amener, à développer la crise politique; le cri public en faveur des états généraux était né en grande partie du déficit; mais désormais les ressources financières ne suffisaient plus à conjurer le danger; la Caisse d'escompte avait repris ses paiements, l'État faisait honneur à ses engagements, le fantôme de la banqueroute disparaissait aux yeux effrayés des rentiers; cependant l'agitation ne se calmait pas, des préoccupations plus hautes et plus tenaces s'étaient emparées des esprits. Tous les regards étaient tournés vers les états généraux. A peine M. Necker était-il au pouvoir, qu'une déclaration royale envoyée au Parlement rentrant à Paris annonçait la convocation de l'Assemblée pour le mois de janvier 1789.

Les états généraux eux-mêmes étaient devenus le sujet des discussions les plus vives. Au sein des embarras de son gouvernement et pour jeter une pâture à l'activité de l'opposition, Brienne avait déclaré ses hésita-

tions et son défaut de lumière sur la forme à donner aux délibérations de cette antique assemblée, toujours convoquée dans les heures les plus critiques de l'histoire nationale, abandonnée depuis 175 ans. « Les recherches ordonnées par le roi, disait un arrêt du Conseil, n'ont pas fait découvrir des renseignements positifs sur le nombre et la qualité des électeurs et des éligibles, non plus que sur la forme des élections; le roi cherchera toujours à se rapprocher des anciens usages et, lorsqu'ils seront inconnus, Sa Majesté n'y suppléera qu'après avoir consulté le vœu de ses sujets, afin que la plus entière confiance entoure une assemblée vraiment nationale. En conséquence le roi requiert toutes les municipalités et tous les tribunaux de faire des recherches dans leurs archives; il invite également tous les savants et personnes instruites, et spécialement celles qui font partie de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à étudier la question et à donner leur opinion. » A la suite de cet appel, une foule de brochures et de pamphlets avaient inondé Paris et les provinces, quelques-uns consacrés à défendre les antiques usages, la plupart destinés à prouver que la Constitution de la vieille monarchie française contenait en principe toutes les libertés politiques qui ne demandaient qu'à prendre leur essor; quelques-unes enfin, plus hardies et les plus applaudies de toutes, comme celle du comte d'Entraigues : *Mémoire sur les états généraux, leurs droits et la manière de les convoquer*, et celle de l'abbé Siéyes : *Qu'est-ce que le tiers état?* La brochure du comte d'Entraigues débutait ainsi : « Ce fut sans doute pour donner aux plus héroïques vertus une patrie digne d'elles que le ciel voulut qu'il existât des républiques, et peut-être pour punir l'ambition des hommes, il permit qu'il s'élevât de grands empires, des rois et des maîtres. » La brochure de Siéyes s'était déjà vendue à trente mille exemplaires; le développement de sa pensée commentait avec audace son modeste titre : « Qu'est-ce que le tiers état? disait l'habile révolutionnaire. Rien. — Que doit-il être? Tout. » C'était le drapeau levé contre les deux premiers ordres. « Les députés du clergé et de la noblesse n'ont rien de commun avec la représentation nationale, disait-il, et nulle alliance n'est possible entre les trois ordres aux états généraux. »

Je me permets de citer ici une page du second volume de cet ouvrage : « Au moment où la France élisait l'Assemblée constituante, un homme d'un esprit plus puissant que juste, l'abbé Siéyes, a pu dire : « Qu'est-ce que le tiers état? Tout. — Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans

l'ordre politique? Rien. — Que demande-t-il? A être quelque chose. »

« Il y avait dans ces paroles trois erreurs graves. Dans le cours du régime antérieur à 1789, bien loin que le tiers état ne fût rien, il était devenu chaque jour plus grand et plus fort. Ce que demandaient pour lui en 1789 M. Siéyes et ses amis, ce n'était pas qu'il devint quelque chose, mais qu'il fût tout. C'était vouloir au delà de son droit



SIÉYES (EMMANUEL-JOSEPH, COMTE)

D'après Bréa.

et de sa force; la Révolution, qui a été sa victoire, l'a elle-même prouvé. Quelles qu'aient été les faiblesses et les fautes de ses adversaires, le tiers état a eu terriblement à lutter pour les vaincre, et la lutte a été si violente et si obstinée, que le tiers état s'y est décomposé et a payé très-cher son triomphe. Il y a trouvé d'abord le despotisme au lieu de la liberté; et quand la liberté est revenue, le tiers état s'est

vu en présence d'une double hostilité : celle de ses adversaires de l'ancien régime et celle de la démocratie absolue, qui à son tour a prétendu être tout. Les prétentions excessives amènent les résistances intraitables et soulèvent les ambitions effrénées. Ce qu'il y avait dans les paroles de l'abbé Siéyes en 1789, ce n'était pas la vérité de l'histoire ; c'était un programme mensonger de révolution. A prendre l'histoire de France dans son ensemble et à travers toutes ses phases, le tiers état a été l'élément le plus actif et le plus décisif de la civilisation française. Si on le suit dans ses relations avec le gouvernement général du pays, on le voit d'abord allié pendant six siècles à la royauté, luttant sans relâche contre l'aristocratie féodale, et faisant prévaloir à sa place un pouvoir central et unique, la monarchie pure, très-voisine, quoique avec des réserves souvent répétées, mais assez vaines, de la monarchie absolue. Mais dès qu'il a remporté cette victoire et accompli cette révolution, le tiers état en poursuit une nouvelle ; il s'attaque à ce pouvoir unique qu'il a tant contribué à fonder, et il entreprend de changer la monarchie pure en monarchie constitutionnelle. Sous quelque aspect qu'on le considère dans ses deux grandes entreprises si diverses, soit qu'on étudie la formation progressive de la société française elle-même ou celle de son gouvernement, le tiers état est la plus puissante et la plus persévérante des forces qui ont présidé à notre civilisation. Non-seulement ce fait est nouveau, mais il a pour la France un intérêt tout particulier, car, pour me servir d'une expression dont on abuse de nos jours, c'est un fait éminemment français, essentiellement national. Nulle part la bourgeoisie n'a eu une destinée aussi vaste, aussi féconde que celle qui lui est échue en France. Il y a eu des communes dans toute l'Europe, en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre comme en France. Non-seulement il y a eu partout des communes, mais les communes en France ne sont pas celles qui, en tant que communes, sous ce nom et au moyen âge, ont joué le plus grand rôle et tenu la plus grande place dans l'histoire. Les communes italiennes ont enfanté des républiques glorieuses. Les communes allemandes sont devenues des villes libres, souveraines, qui ont eu leur histoire particulière, et exercé, dans l'histoire générale de l'Allemagne, beaucoup d'influence. Les communes d'Angleterre se sont alliées à une portion de l'aristocratie féodale anglaise, ont formé, avec elle, la chambre prépondérante du gouvernement britannique, et ont ainsi joué, de bonne heure, un rôle

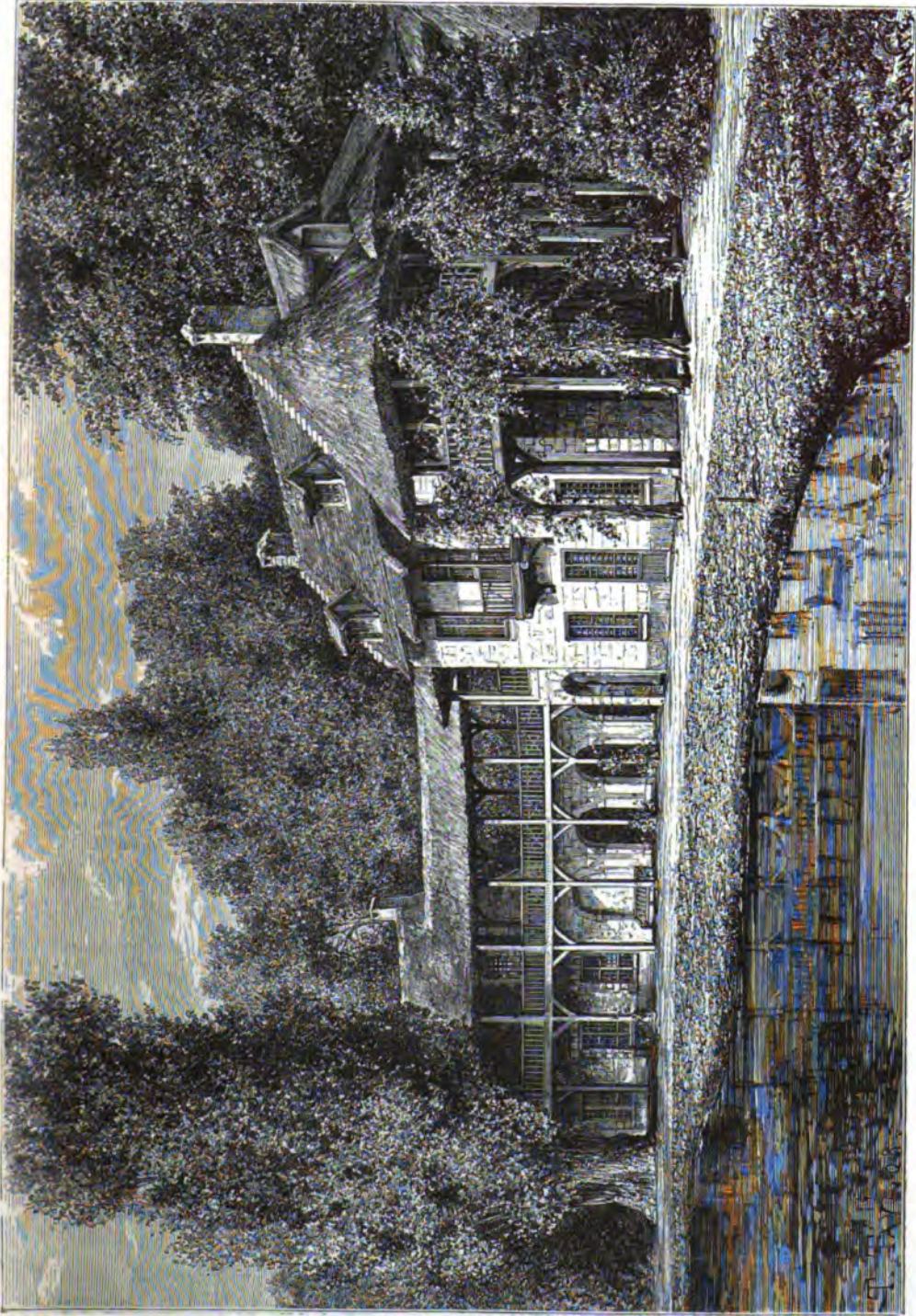
puissant dans l'histoire de leur pays. Il s'en faut bien que les communes françaises, sous ce nom et dans leur temps d'activité particulière, se soient élevées à cette importance politique et à ce rang historique. Et pourtant c'est en France que la population des communes, la bourgeoisie, s'est développée le plus complètement, le plus puissamment, et a fini par acquérir, dans la société générale, la prépondérance la plus décidée. Il y a eu des communes dans toute l'Europe ; il n'y a eu vraiment de tiers état victorieux qu'en France ; c'est à la Révolution française de 1789, la plus grande à coup sûr, que le tiers état français est venu aboutir, et la France est le seul pays où, dans un accès d'orgueil bourgeois, un homme d'un grand esprit ait pu dire : « Qu'est-ce que le tiers état ? Tout ¹. »

Tant d'excitation dans les esprits et tant d'agitation dans les masses inquiétaient à juste titre les hommes sages. Malgré sa frivolité naturelle, la cour était au fond triste et inquiète. Le temps était passé de la douce vie au château de Trianon, des amusements champêtres et de la charité jeune et romanesque. Marie-Antoinette le sentait avec une profonde amertume ; dès l'année précédente, au moment où M. de Calonne discutait avec l'assemblée des notables, elle écrivait à la duchesse de Polignac qui était allée prendre les eaux en Angleterre : « Où vous êtes, vous pouvez jouir au moins de la douceur de ne point entendre parler d'affaires. Quoique dans le pays des Chambres hautes et basses, des oppositions et des motions, vous pouvez vous fermer les oreilles et laisser dire ; mais ici c'est un bruit assourdissant, malgré que j'en aie ; ces mots d'opposition et de motion sont établis ici comme au Parlement d'Angleterre, avec cette différence que, lorsqu'on passe à Londres dans le parti de l'opposition, on commence par se dépouiller des grâces du roi, au lieu qu'ici beaucoup s'opposent à toutes les vues sages et bienfaisantes du plus vertueux des maîtres et gardent ses bienfaits ; cela est peut-être plus habile, mais cela n'est pas si noble. Le temps des illusions est passé, et nous faisons des expériences bien cruelles. Heureusement que tous les moyens sont encore entre les mains du roi, et qu'il arrêtera tout le mal que les imprudents veulent faire. » La reine conservait quelque confiance : elle n'apercevait qu'à demi l'abîme entr'ouvert sous ses pas, elle n'avait pas encore jugé la faiblesse et l'insuffisance du roi, son mari ; elle n'écrivait pas encore : « Le personnage au-dessus de moi n'est pas en

¹ *Les communes et le tiers état*, t. II.

état, et moi, quelque chose qu'on dise et qui arrive, je ne suis jamais qu'en second, et malgré la confiance du premier, il me le fait sentir souvent; » elle était troublée pourtant et d'autres plus sagaces l'étaient plus qu'elle. « Lorsque j'arrivai à Paris, où je n'étais pas entré depuis plus de trois ans, » dit M. Malouet, longtemps commissaire du roi dans les colonies, en dernier lieu intendant de Toulon, « voyant la chaleur des discussions politiques, celle des pamphlets circulant, l'ouvrage de M. d'Entraigues, celui de l'abbé Siéyes, les troubles de Bretagne et ceux du Dauphiné, mes illusions disparurent; je fus saisi de toutes les terreurs que m'avait confiées l'abbé Raynal lors de mon passage à Marseille. Je trouvai M. Necker avec un commencement d'effroi, mais se flattant toujours qu'il aurait les moyens de continuer, de diriger et de mener tout à bien. » Le Parlement s'effraya plus encore que M. Malouet et M. Necker. Appelé, le 28 septembre, à enregistrer la déclaration du roi relative à la convocation des états généraux, il y ajouta cette clause : « Selon les formes observées en 1614. » C'était la réponse négative de la magistrature à toutes les aspirations nouvelles, au vote par tête comme au *doublément* du tiers état déjà obtenu en principe dans les assemblées provinciales; la popularité du Parlement s'évanouit tout à coup. M. d'Esprémesnil, à peine revenu des îles Sainte-Marguerite et tout gonflé de sa gloire, se vit abandonné de ceux qui avaient le plus vanté son zèle patriotique. Un vieux conseiller lui avait dit naguère lorsqu'il appelait les états généraux de tous ses efforts : « La Providence punira vos funestes conseils en exauçant vos vœux. » Après le triomphe de son retour à Paris, dans le désert qui se faisait autour du Parlement, « le martyr, le héros de la liberté, » comme l'appelaient ses enthousiastes admirateurs, dut comprendre l'inconstance des choses humaines et cette fragilité de la popularité qu'il avait ignorée jusque dans sa prison, lorsque Mirabeau, toujours mordant et cynique, écrivait à l'un de ses amis : « Le voisinage vous procurera sans doute la visite de ce vaste d'Esprémesnil, le sage commentateur de Mesmer, qui, des îles Sainte-Marguerite jusqu'ici, a fait rire du faste avec lequel il secouait ses chaînes pour les faire sonner. »

Les troubles populaires étaient calmés, mais l'agitation des esprits allait croissant et l'embarras de M. Necker croissait avec l'agitation des esprits. Naturellement étranger à la politique proprement dite, constamment occupé de finance ou d'administration, toutes les idées



LA FERME DE TRIANON

constitutionnelles du ministre étaient empruntées à l'Angleterre; il les sentait lui-même inapplicables à la situation de la France. « Je n'ai jamais été appelé, dit-il dans ses mémoires, à examiner de près ce que je pouvais faire, à l'époque de ma rentrée au ministère, de mon estime si profonde et si particulière pour le gouvernement d'Angleterre, car, si de bonne heure mes réflexions et mes discours durent se ressentir de l'opinion dont j'étais pénétré, de bonne heure aussi je vis l'éloignement du roi pour tout ce qui pouvait ressembler aux usages et aux institutions politiques de l'Angleterre. » — « M. Necker, dit M. Malouet, avait une sagacité rare pour apercevoir dans le plus grand détail et dans le plus grand éloignement les vices, les inconvénients de chaque mesure, et c'est cette faculté d'étendre à l'infini ses observations qui le rendait si souvent indécis. » En face de ces doutes de sa propre pensée et des efforts contradictoires des partis comme des volontés individuelles, le ministre conçut l'espoir de se délivrer du fardeau accablant de sa responsabilité personnelle; il convoqua pour la seconde fois l'Assemblée des notables.

Impuissante déjà en 1787, cette assemblée devait l'être et le fut plus encore en 1788. Mirabeau l'avait dit avec une pénétration audacieuse: « Il ne s'agit plus de ce qui a été, mais de ce qui doit être. » Les notables s'attachèrent au passé comme des naufragés qui se sentent envahis par les flots furieux. Réunis le 6 novembre à Versailles, ils s'opposèrent en masse au doublement du tiers; le bureau présidé par *Monsieur*, frère du roi, vota seul pour la double représentation, et ce fut à la majorité d'une voix. L'Assemblée refusa également de tenir compte de la population des circonscriptions en fixant le nombre de ses représentants; la sénéchaussée de Poitiers qui comptait sept cent mille habitants ne devait pas avoir plus de députés que le bailliage de Dourdan qui n'en avait que huit mille. La largeur dont les notables se targuaient à l'égard des qualifications requises chez les électeurs et les éligibles était au fond aussi intéressée que maladroite. Le fait du domicile et du paiement des contributions n'assurait pas aux électeurs la garantie que donne la propriété; le vote accordé à tous les gentilshommes fiefés on non et à tous les membres du clergé pour les élections de leurs ordres était destiné à accroître l'importance des élus par le nombre des suffrages; la haute noblesse et les évêques comptaient à tort sur l'influence qu'ils pouvaient exercer à l'égard de leurs inférieurs. Déjà, sur bien des points, les petits gen-

tilshommes et les curés s'étaient engagés et devaient s'engager plus avant encore dans le parti populaire.

Au moment même où le public se moquait de l'Assemblée des notables et s'irritait du retard que leurs inutiles discussions apportaient à la convocation des états généraux, le Parlement, par un de ces retours subits que lui inspira parfois l'amour de la popularité, rendit un arrêt explicatif de sa décision du 24 septembre. « Les véritables intentions de la cour, disait l'arrêt, ont été dénaturées malgré leur évidence, le nombre des députés de chaque ordre n'est déterminé par aucune loi, par aucun usage constant et il dépend de la sagesse du roi de juger ce que la raison, la liberté, la justice et le vœu général peuvent indiquer. » Le Parlement faisait suivre cette étrange rétractation d'une série de requêtes sages et prévoyantes sur l'ensemble de l'administration publique. Son rôle était désormais fini, la sagesse des paroles ne pouvait effacer l'effet des actes imprudents ou faibles; lorsque l'arrêt fut présenté au roi, celui-ci accueillit froidement la députation : « Je n'ai rien à répondre aux suppliques du Parlement, répondit-il, c'est avec les états généraux que j'examinerai les intérêts de mon peuple. »

Pendant que tous les corps constitués du tiers état, municipalités, corporations, commissions des assemblées provinciales accablaient le roi de leurs adresses en faveur des droits populaires, le prince de Conti, que son caractère portait toujours à la réaction contre le courant de l'opinion publique, s'était mis à la tête de l'opposition des courtisans. Déjà dans un des comités de l'Assemblée des notables il s'était adressé à *Monsieur*, le plus favorable de tous les princes au mouvement libéral. « L'existence même de la monarchie est menacée, disait-il, on veut son anéantissement et nous touchons à ce moment fatal. Il est impossible qu'enfin le roi n'ouvre pas les yeux et que les princes ses frères n'y coopèrent pas; veuillez donc représenter au roi combien il est important pour la stabilité de son trône, pour les lois et pour le bon ordre que les nouveaux systèmes soient bannis à jamais et que la constitution et les formes anciennes soient maintenues dans leur intégrité. » Louis XVI ayant manifesté quelque humeur de l'interpellation du prince de Conti, celui-ci lui adressa une lettre que signèrent tous les princes de la famille royale, à l'exception de *Monsieur* et du duc d'Orléans. Les périls dont était menacé l'État étaient évidents et plus grands encore que ne le disait la lettre des princes; les remèdes qu'ils

indiquaient étaient aussi insuffisants dans le fond qu'ils étaient méprisants dans la forme. « Que le tiers état, disaient-ils, cesse d'attaquer les droits des deux premiers ordres, droits qui, non moins anciens que la monarchie, doivent être aussi inaltérables que la Constitution; qu'il se borne à demander la diminution des impôts dont il peut être surchargé; alors les deux premiers ordres pourraient, par la générosité de



MALOUET (PIERRE-VICTOR, BARON)

D'après Mariage.

leurs sentiments, renoncer aux prérogatives qui ont pour objet un intérêt pécuniaire. »... En réclamant de la part du tiers état cette modeste attitude, les princes faisaient entendre des paroles menaçantes, dont la maison royale avait perdu l'usage depuis le temps de la Fronde. « Dans un royaume où depuis si longtemps il n'a point existé de dissensions civiles, on ne prononce qu'à regret le mot de scission,

disaient-ils; il faudrait pourtant s'attendre à cet événement si les droits des deux premiers ordres éprouvaient quelque altération, et quelle confiance n'obtiendraient pas dans l'esprit des peuples des protestations qui tendraient à les dispenser du paiement des impôts consentis dans les États? »

Trente ducs et pairs avaient d'avance proposé au roi la renonciation à tous leurs privilèges pécuniaires, assurant que la noblesse française tout entière suivrait leur exemple si elle était consultée. Les passions étaient trop violentes et le désordre dans les idées trop général pour accorder son véritable sens à cette généreuse et vaine démarche. Le tiers état la regarda comme une manœuvre contre la double représentation; la masse des deux ordres protesta vivement contre la libéralité forcée qu'on prétendait lui imposer. On se moquait des signataires : « Avez-vous lu la lettre des *dupes* et pairs? » disait-on.

L'Assemblée des notables s'était séparée le 12 décembre; la convocation des états généraux devenait imminente, et le gouvernement du roi Louis XVI flottait encore indécis entre les partis divers qui se disputaient si violemment l'opinion publique abandonnée à elle-même. L'effroi des hommes sages allait croissant, ils sentaient déjà la vanité de leurs efforts pour diriger ces passions populaires dont ils avaient naguère compté se servir pour atteindre un but aussi louable que modéré. L'un des plus vertueux comme des plus éclairés et des plus courageux, M. Malouet, a raconté dans ses *Mémoires* les conversations qu'il tenait à ce moment même avec les ministres, M. Necker et M. de Montmorin surtout. J'en veux donner le résumé tout entier, aussi sensé que ferme, véritable écho de la pensée des hommes d'élite qui avaient ardemment désiré les réformes, et qui essayèrent en vain d'entraver la Révolution dans cette marche fatale qui devait coûter la vie à plusieurs d'entre eux, le bonheur et le repos à presque tous.

« C'est la première Assemblée des notables, disait M. Malouet, qui a averti la nation que le gouvernement se subordonnait désormais à l'opinion publique.

« C'est une fausse et dangereuse position, s'il n'est assez fort pour éclairer cette opinion, pour la diriger et la contenir.

« Le vœu de la France a appelé les états généraux, il était indispensable de lui obéir. Le doublement du tiers est également proclamé d'une manière irrésistible, mais il n'y a encore que vos propres fautes qui mettent en péril l'autorité royale.

« Vos variations, vos faiblesses, vos inconséquences ne vous laissent plus la ressource du pouvoir absolu. Du moment qu'en manifestant vos embarras, vous êtes obligés d'invoquer les conseils et les secours de la nation, vous ne pouvez plus marcher sans elle : c'est dans sa force qu'il faut puiser la vôtre; mais il faut que votre sagesse gouverne sa force : si vous la laissez sans frein et sans guide, vous en serez écrasés.

« Il ne faut donc pas attendre que les états généraux vous demandent ou vous ordonnent; il faut vous hâter d'offrir tout ce que les bons esprits peuvent désirer en limites raisonnables soit de l'autorité, soit des droits nationaux.

« Tout doit être prévu et combiné dans le conseil du roi avant l'ouverture des états généraux. Vous devez déterminer ce qui peut être abandonné sans danger, en anciens usages, en formes, maximes, institutions, abusives ou surannées. Tout ce que l'expérience et la raison publiques vous dénoncent comme proscrit, gardez-vous de le défendre; mais n'ayez pas l'imprudence de livrer aux hasards d'une délibération tumultueuse les bases fondamentales et les ressorts essentiels de l'autorité royale. Commencez par faire largement la part des besoins et des vœux publics, et disposez-vous à défendre, même par la force, tout ce que la violence des factions et l'extravagance des systèmes voudraient attaquer. Dans l'état d'incertitude, d'embarras et de dénûment où vous vous êtes mis, vous n'avez aucune force, je le sens, je le vois. Sortez donc de cet état; mettez une franchise énergique dans vos concessions, dans vos plans; en un mot, prenez une attitude décidée, car vous n'en avez pas.

« La révolution qui s'opère en cet instant et que nous pouvons regarder comme accomplie est l'élévation des communes à une influence égale à celle des deux autres ordres. Une autre révolution doit suivre celle-là, et c'est à vous à la faire : c'est la destruction des privilèges abusifs et onéreux au peuple. Quand je dis que c'est à vous à la faire, je veux dire qu'il faut prendre vos mesures de manière à empêcher que rien ne se fasse sans vous et autrement que par votre direction.

« Ainsi donc vous devez avoir un plan arrêté de concessions, de réformes qui, au lieu de tout ébranler, consolide les bases de l'autorité légitime. Ce plan doit devenir, par votre influence, le texte de tous les cahiers de bailliage. A Dieu ne plaise que je vous propose de corrompre, de séduire et d'influer par des voies iniques sur les élections! Vous avez besoin, au contraire, des plus honnêtes gens, des plus éclairés,

des plus énergiques ; ce sont ceux-là qu'il faut mettre en avant et sur lesquels il faut diriger les choix. »

Conseils admirables du plus honnête et plus prévoyant esprit, difficiles sinon impossibles à pratiquer pour des ministres faibles, eux-mêmes indécis encore jusque sur le bord de l'abîme, en face des répu gnances et des passions des deux ordres privilégiés auxquels il s'agissait d'imposer des sacrifices pénibles, quelque légitimes et indispensables qu'ils pussent être.

M. Malouet et ceux qui pensaient comme lui, plus nombreux qu'on ne l'a pu savoir, demandaient des instructions pour les élections dans les bailliages. « Auriez-vous laissé approcher cette grande crise sans aucun préparatif de défense, sans aucune combinaison ? disaient-ils aux ministres ; vous avez, par la police, par les intendants, par les procureurs du roi dans les tribunaux, des moyens de connaître les hommes, de les choisir, tout au moins de diriger les choix ; ces moyens, les avez-vous employés ? »

M. Necker ne pouvait donner ses instructions, il n'avait pas encore pris son parti sur la question qui préoccupait tous les esprits ; il hésitait à conseiller au roi le doublement du tiers. « Il avait un orgueil timide qui se reposait sur ses moyens, sur sa célébrité, et qui lui faisait craindre sans cesse de se compromettre avec l'opinion publique, qu'il ne savait plus gouverner lorsqu'il s'en voyait contrarié, » disait Malouet. Marmontel, qui connaissait bien le ministre, ajoutait : « Cet esprit solitaire, abstrait, recueilli en lui-même, naturellement exalté, se communiquait peu aux hommes et peu d'hommes étaient tentés de se communiquer à lui ; il ne les connaissait que par des aperçus trop isolés ou trop vagues, et de là ses illusions sur le caractère du peuple à la merci duquel il mettait l'État et le roi. »

Les illusions de M. Necker sur lui-même ne disparurent jamais ; il présentait vaguement l'affaiblissement de son influence sur l'opinion publique et il en souffrait. Il se résolut enfin à la suivre. « C'est une grande erreur, écrivait-il plus tard dans ses *Mémoires*, que de prétendre lutter, avec des vieilleries, contre toute la vigueur des principes de la justice naturelle, lorsque cette justice reprend son élan et se trouve secondée par le vœu naturel d'une nation. La grande habileté dans les affaires, c'est de se procurer le mérite du sacrifice avant le moment où ce même sacrifice paraîtra une obligation. »

Ce moment favorable, que M. Necker croyait encore saisir, lui avait

déjà échappé. La résolution royale annoncée sous ce titre étrange : *Résultat du Conseil du roi tenu le 27 décembre 1788*, ne causa dans le public ni grand étonnement, ni vive satisfaction. On croyait M. Necker favorable au doublement du tiers plus qu'il ne l'était réellement; on savait le roi faible et résigné à suivre les conseils du ministre qui lui avait été imposé. « La cause du tiers état, disait le rapport au roi, aura toujours pour elle l'opinion publique; le vœu du tiers état, lorsqu'il est unanime, quand il est conforme aux principes de l'équité, s'appellera toujours le vœu national; le jugement de l'Europe l'encouragera. Je le dirai donc, en mon âme et conscience et en fidèle serviteur de Sa Majesté, je pense décidément qu'elle peut et qu'elle doit appeler aux états généraux un nombre de députés du tiers état égal en nombre aux députés des deux autres ordres réunis, non pour forcer la délibération par tête qu'on paraît craindre, mais pour satisfaire le vœu général des communes de son royaume. » — « Le roi, disait l'édit, ayant entendu le rapport qui a été fait dans son conseil par le ministre de ses finances, relativement à la convocation prochaine des états généraux, Sa Majesté en a adopté les principes et les vues et elle a ordonné ce qui suit : 1° que les députés seront au moins au nombre de mille; 2° que le nombre sera formé autant que possible en raison composée de la population et des contributions de chaque bailliage; 3° que le nombre des députés du tiers état sera égal à celui des deux autres ordres réunis, et que cette proportion sera établie par les lettres de convocation. » Le sort en était jeté, la victoire restait au tiers, légitime en principe, possible encore peut-être à diriger et à régler, dangereuse cependant et déjà menaçante. « Ce ne sont pas les résistances des deux premiers ordres que je crains, disait M. Malouet aux ministres, c'est l'exagération des communes; vous en avez trop fait ou trop laissé faire pour empêcher maintenant que les propositions que je vous ai soumises se réalisent; c'est à ne pas les dépasser qu'il faut se borner, car au delà est l'anarchie. Mais si, dans la direction très-décidée et très-impétueuse qu'ont prise les opinions, le roi hésite, si le clergé et la noblesse résistent, malheur à nous, tout est perdu! Concevez-vous la moindre apparence d'ordre et de raison dans une réunion de douze cents législateurs, tirés de toutes les classes, sans habitude de discussion et de méditation sur les objets importants qu'ils vont traiter, égarés par l'esprit de parti, par le mouvement impétueux de tant d'intérêts et d'opinions divergentes? Si vous ne commencez par fixer leurs idées, par les environner, de la

part de leurs commettants, d'instructions et d'entraves qu'ils ne puissent briser, attendez-vous à tous les écarts, à des désordres irrémédiables. »

Dans sa douloureuse prévoyance sur la confusion qui menaçait l'Assemblée nouvelle, M. Malouet comptait trop sur l'autorité des mandats et sur l'influence des commettants ; il était destiné à assister impuisant et désolé à ce grand débordement de la passion populaire qui rompit tous les liens et brisa tous les engagements comme des entraves inutiles. « Lorsque l'Assemblée, dans les premiers accès de son délire, a osé annuler ses serments et se déclarer affranchie du joug des instructions que nous avons reçues de nos commettants, le roi était fondé, que dis-je ? il était obligé de nous renvoyer dans nos bailliages, » dit M. Malouet. Les états généraux étaient convoqués pour le 27 avril 1789, et nul n'avait encore reçu les instructions du gouvernement. « Celles que nous reçûmes enfin étaient aussi honnêtes qu'insuffisantes. Elles portaient en substance de faire adopter, si nous pouvions, la proposition de présenter des candidats pour les départements et de n'admettre dans la liste des candidats que des hommes dont la moralité, les facultés et la bonne réputation seraient constatées, d'empêcher les querelles, la scission entre les ordres, et d'accréditer, autant qu'il serait en nous, les idées les plus modérées en fait de réformes et d'innovations. Ce n'était plus le roi qui parlait, c'était l'avocat consultant de la couronne, demandant conseil à tout le monde et ayant l'air de dire à tout le monde : « Que faut-il faire ? Que puis-je faire ? Que veut-on retrancher de mon autorité ? Que m'en laissera-t-on ? » C'était une abdication tacite de la royauté à l'heure où son autorité traditionnelle, sinon son existence même, se trouvait mise en question.

Le parti des honnêtes gens, très-nombreux encore et recruté dans toutes les classes de la société, marchait avec confiance aux élections générales et aux assemblées préparatoires qui les devaient précéder. « A peine apercevaient-ils les sombres nuages dont nous étions entourés ; les nuages recélaient un orage qui ne tarda point à éclater¹. »

La France entière était saisie de la fièvre. L'agitation était contradictoire et confuse, mêlée de confiance et de crainte, de joie et de colère, partout violente et contagieuse. Cette fois encore, le Dauphiné donna l'exemple d'une conduite politique et sage. Les états particuliers de la province s'étaient réunis le 1^{er} décembre 1788, autorisés par le gouver-

¹ *Mémoires de M. Malouet*, t. I, p. 249.

² *Ibidem*, p. 260.

nement, d'après un système nouveau proposé par les députés des trois ordres. Quelques membres de la noblesse et du clergé avaient seuls protesté contre le mode d'élection. Mounier dirigeait toujours les décisions du tiers ; il contenait et éclairait le jeune Barnave, avocat à la cour, et qui, faute de ses conseils, devait souvent s'égarer plus tard. Les délibérations furent constamment graves, courtoises ; une majorité aussi décidée que tolérante l'emporta dans tous les votes. « Quand je réfléchis à tout ce que nous avons obtenu en Dauphiné par la seule puissance de la justice et de la raison, écrivait plus tard Mounier exilé, je vois comment j'ai pu croire que les Français méritaient d'être libres. » M. Mounier publia un travail sur la convocation des états généraux pour demander la formation de deux chambres. C'était également l'avis de M. de la Luzerne, évêque de Langres, prélat éclairé, ardent et prévoyant : « Ce plan n'eut peut-être que moi pour approbateur, » dit M. Malouet. La résistance et les objections étaient diverses et contradictoires, mais elles étaient générales. Les notions constitutionnelles étaient nouvelles encore et confuses dans tous les esprits. Les plus sagaces et les plus prudents marchaient à tâtons vers un avenir enveloppé de nuages.

L'utile exemple du Dauphiné resta sans imitateurs : le Bourbonnais et le Hainaut avaient accepté le système proposé par M. Necker pour la formation des assemblées préparatoires ; la Normandie, fidèle à son esprit d'indépendance conservatrice, réclamait ses anciennes libertés et refusait les libertés octroyées. En Bourgogne, la noblesse déclara qu'elle renonçait à ses privilèges pécuniaires, mais que, sur tous les autres points, elle défendrait jusqu'au dernier soupir les anciens usages de la province. Le clergé et la noblesse du Languedoc tinrent à peu près le même langage. En Franche-Comté, où les états provinciaux n'avaient pas siégé depuis la conquête de Louis XIV, la lutte fut si vive au sujet du régime administratif, que le ministre déclara l'assemblée dissoute et renvoya la décision aux états généraux. Le Parlement de Besançon protesta, déclarant que la constitution de la province ne pouvait être modifiée que par la nation franc-comtoise, et que les députés aux états généraux ne pouvaient être élus que par les états du pays assemblés selon l'ordre ancien. La prétention des magistrats excluait le peuple des élections ; il se souleva et chassa la cour de la salle des séances.

Partout les assemblées préparatoires étaient agitées, elles furent tumultueuses sur plusieurs points ; en Provence comme en Bretagne elles

devinrent violentes. Dans sa province, Mirabeau fut la cause ou le prétexte des troubles. Né à Bignon, près de Nemours, le 9 mars 1749, célèbre déjà par son talent d'écrivain et d'orateur comme par les désordres éclatants de sa vie, il désirait passionnément d'être élu aux états généraux. « Je ne crois pas que j'y serai inutile, » écrivait-il à son ami Cerruti. Nulle part cependant sa réputation n'était plus mauvaise qu'en Provence : on y avait été témoin de ses dissensions avec son père comme avec sa femme. Le mépris public, juste châtiment de ses vices, lui faisait injustement disputer l'entrée des états provinciaux. L'assemblée se composait exclusivement des nobles possesseurs de fiefs, des dignitaires ecclésiastiques et d'un petit nombre d'officiers municipaux. Elle prétendait élire les députés aux états généraux d'après les anciens usages. Le bon sens de Mirabeau, comme son grand et puissant génie, se révoltait contre les absurdes théories des privilégiés ; il les accabla de sa terrible éloquence en les conjurant de renoncer à des droits abusifs et surannés ; il les effraya par son énergique et saisissante laideur : « Généreux amis de la paix, dit-il en s'adressant aux deux premiers ordres, j'interpelle ici votre honneur ! Nobles Provençaux, l'Europe est attentive, pesez votre réponse ! Hommes de Dieu, prenez garde, Dieu vous écoute ! Que si vous gardez le silence ou si vous vous renfermez dans les vagues déclarations d'un amour-propre irrité, souffrez que j'ajoute un mot. Dans tous les pays, dans tous les âges, les aristocrates ont implacablement poursuivi les amis du peuple, et si, par je ne sais quelle combinaison de la fortune, il s'en est élevé quelqu'un dans leur sein, c'est celui-là surtout qu'ils ont frappé, avides qu'ils étaient d'inspirer la terreur par le choix de la victime. Ainsi périt le dernier des Gracques, de la main des patriciens ; mais, atteint du coup mortel, il lança de la poussière vers le ciel en attestant les dieux vengeurs, et de cette poussière naquit Marius, Marius moins grand pour avoir exterminé les Cimbres que pour avoir abattu dans Rome l'aristocratie de la noblesse. »

Mirabeau fut exclu des états provinciaux et bientôt adopté avec passion par le tiers état. Élu à Marseille comme à Aix pour les états généraux, il apaisa successivement dans ces deux villes des émeutes occasionnées par la cherté du pain. Le peuple, enthousiasmé, se portait en foule sur son passage, acceptant sans se plaindre ses volontés lorsqu'il rétablissait à leur véritable taux les denrées dépréciées par la terreur des autorités. La petite noblesse et le bas clergé de province avaient partout pris le parti du tiers état. Mirabeau triomphait. « J'ai été, je suis, je

serai jusqu'au bout l'homme de la liberté publique, l'homme de la constitution, s'écriait-il. Malheur aux ordres privilégiés si c'est là plutôt être l'homme du peuple que celui des nobles, car les privilèges finiront, mais le peuple est éternel ! »

La Bretagne ne possédait ni un Mounier ni un Mirabeau ; la noblesse y était nombreuse, batailleuse et hautaine, la bourgeoisie riche et indépendante. Le désaccord se manifesta dès le début des états provinciaux réunis à Rennes dans les derniers jours de décembre 1788. Le gouverneur voulut suspendre les séances, les deux premiers ordres continuèrent de s'assembler ; on se battit dans les rues. Les jeunes gens des villes voisines accoururent ; la salle des états fut bloquée. Pendant trois jours, les membres qui s'y trouvaient réunis soutinrent un siège ; lorsqu'ils se firent jour l'épée à la main, plusieurs personnes furent tuées : l'exaltation gagnait les environs. A Angers, les femmes publièrent un arrêté déclarant que « les mères, les sœurs, les épouses et les amantes des jeunes citoyens d'Angers se joindraient à eux s'ils devaient marcher au secours de la Bretagne et qu'elles périraient plutôt que d'abandonner la nation ». Lorsque arriva le moment des élections, et malgré les concessions qui leur avaient été faites par le gouvernement, les nobles bretons refusèrent de procéder aux nominations de leur ordre si le choix des députés n'était pas confié aux états provinciaux ; ils persistèrent à s'abstenir, affaiblissant ainsi de trente voix leur parti dans les états généraux.

Les grands jours approchaient. La France entière était absorbée par la rédaction des *cahiers* demandés par le gouvernement à chaque ordre, dans chaque bailliage. Le temps était rigoureux, la récolte avait été mauvaise, les souffrances étaient extrêmes. « La disette et la crainte des insurrections bouleversaient M. Necker, les moyens d'y pourvoir absorbaient ses jours et ses nuits et la majeure partie de l'argent dont il pouvait disposer. » Les agitateurs se servaient habilement de la misère comme d'un moyen d'exciter les passions populaires. Les aumônes étaient énormes, la charité et la crainte ouvraient à la fois les bourses et les cœurs. Les dons de M. le duc d'Orléans aux pauvres de Paris paraissaient suspects à bien des gens ; l'archevêque de Paris, M. de Juigné, sans autre mobile que son dévouement pastoral, distribua tout ce qu'il possédait et s'endetta de quatre cent mille livres pour soulager son troupeau. Les portes des plus beaux hôtels étaient ouvertes aux malheureux mourant de froid, tous pouvaient venir se chauffer

dans leurs vastes salles. Le règlement des élections venait d'être publié (24 janvier 1789). Le nombre des députés était porté à douze cents. Les conditions électorales variaient suivant les ordres et la dignité, comme suivant l'étendue des bailliages; selon l'avis de l'Assemblée des notables, le simple fait de la nationalité et de l'inscription sur le registre des contributions constituaient les droits électoraux. Aucun cens ne fut exigé.

Les travaux préparatoires avaient été conduits sans ensemble, les élections ne purent être simultanées; aucune pensée puissante et dominante ne dirigeait cette masse confuse d'électeurs ignorants, usant pour la première fois, dans des circonstances si critiques, d'un droit dont ils ne connaissaient pas l'étendue et ne prévoyaient pas la portée. « Le peuple a plus besoin d'être gouverné et d'être soumis à une autorité protectrice qu'il n'a d'aptitude à gouverner, » avait dit Malouet dans son discours à l'assemblée des trois ordres du bailliage de Riom. Le jour venait cependant où l'on devait persuader à ce peuple impuissant et inhabile, au jugement de ses plus fidèles amis, que l'autorité souveraine reposait entre ses mains, sans direction et sans contrôle.

« L'assemblée d'élection de Riom ne fut pas la plus orageuse, dit M. Malouet, mais elle le fut assez pour vérifier toutes mes conjectures et me donner un véritable regret d'y être venu et d'avoir obtenu la députation¹. Je fus au moment de donner ma démission, quand je vis des petits bourgeois, des praticiens, des avocats sans aucune instruction sur les affaires publiques, citer le *Contrat social*, déclamant avec véhémence contre la tyrannie, contre les abus, et proposant chacun une constitution. Je me représentai tout ce que pouvaient produire de désastreux, sur un plus grand théâtre, de telles extravagances, et je vins à Paris fort mécontent de moi, de mes concitoyens et des ministres qui nous précipitaient dans cet abîme. »

Le roi avait reçu tous les cahiers; sur quelques points assez rares, les trois ordres avaient confondu leurs vœux dans un *cahier* unique. M. Malouet y avait échoué en Auvergne. « Le clergé veut absolument mettre de la théologie dans ses cahiers, écrivait-il à M. de Montmorin, le 24 mars 1789, et la noblesse des compensations du sacrifice pécuniaire. J'ai usé ma poitrine et je n'espère pas que nous réussissions

¹ M. Malouet à Riom, comme M. Mounier à Grenoble, avaient été élus par acclamation à la tête des députés de leur ordre.

complètement sur tous les points, mais les différences d'opinion ne sont point embarrassantes entre la noblesse et le tiers état. Il y a un peu plus d'entêtement du clergé sur sa dette, qu'il ne veut pas payer, et sur quelques points de discipline qui, finalement, nous sont indifférents; nous aurons, pour tout compte, trois cahiers dont les articles constitutifs sont à peu près semblables à ceux du tiers état. Nous finirons comme nous avons commencé, paisiblement. »

« Les cahiers de 1789, dit M. de Tocqueville, resteront comme le testament de l'ancienne société française, l'expression suprême de ses désirs, la manifestation authentique de ses volontés dernières. Dans l'ensemble et sur beaucoup de points, ils contenaient aussi en germe les principes de la France nouvelle¹. Je lis attentivement les cahiers que dressèrent les trois ordres avant de se réunir en 1789, je dis les trois ordres, ceux de la noblesse et du clergé aussi bien que ceux du tiers, et quand je viens à réunir ensemble tous ces vœux particuliers, je m'aperçois avec une sorte de terreur que ce qu'on réclame est l'abolition simultanée et systématique de toutes les lois et de tous les usages ayant cours dans le pays, je vois sur-le-champ qu'il va s'agir d'une des plus vastes et des plus dangereuses révolutions qui aient jamais paru dans le monde. Ceux qui en seront demain les victimes n'en savent rien, ils croient que la transformation totale et soudaine d'une société si compliquée et si vieille peut s'opérer sans secousse, à l'aide de la raison et par sa seule efficace. Les malheureux! ils ont oublié jusqu'à cette maxime que leurs pères avaient exprimée quatre cents ans auparavant, dans le français naïf et énergique de ce temps-là : « Par requierre de trop grande franchise et libertés, chet-on en trop grand servaige. »

Quelque terrible et radicale qu'elle ait été dans ses principes et dans ses résultats, la Révolution française n'a pas détruit le passé et ses usages, elle n'a pas rompu avec la tradition aussi complètement que le demandaient, en 1789, les cahiers des trois ordres, ceux de la noblesse et du clergé, comme ceux du tiers état.

Une institution cependant n'était nulle part attaquée, ni discutée. « Il n'est pas vrai, dit M. Malouet, que nous ayons été envoyés pour constituer la royauté, mais bien pour régler l'exercice des pouvoirs conformément à nos instructions. La royauté n'était-elle pas constituée de droit et de fait? Ne nous a-t-il pas été enjoint de la respecter, de la

¹ M de Tocqueville, *L'ancien régime et la Révolution*, p. 211.

maintenir dans toutes ses bases? » Moins d'un an après que la révolution était commencée, Mirabeau écrivait secrètement au roi : « Comparez le nouvel état de choses avec l'ancien régime, c'est là que naissent les consolations et les espérances. Une partie des actes de l'Assemblée nationale, et c'est la plus considérable, est évidemment favorable au gouvernement monarchique. N'est-ce donc rien que d'être sans parlements, sans pays d'états, sans corps de clergé, de privilégiés, de noblesse ! L'idée de ne former qu'une seule classe de citoyens aurait plu à Richelieu. Cette surface égale facilite l'exercice du pouvoir. Plusieurs années d'un gouvernement absolu n'auraient pas fait autant que cette seule année de révolution pour l'autorité royale. »

Le génie a des lumières que ne peuvent obscurcir ni les entraînements de l'esprit, ni les désordres de la vie. Repoussé par la noblesse, redouté par le tiers état, lors même qu'il subissait son influence, Mirabeau chercha constamment l'alliance de la monarchie avec la liberté. « Ce qui est très-vrai et qu'on ne peut croire, écrivait-il au duc de Lauzun, le 24 décembre 1788, c'est que je serai dans l'Assemblée nationale très-zélé monarchiste, parce que je sens très-profondément combien nous avons besoin de tuer le despotisme ministériel et de relever l'autorité royale. » Les états généraux étaient à peine assemblés que le fougueux orateur vint trouver M. Malouet. Celui-ci passait déjà pour hostile à la révolution : « Monsieur, dit-il, je viens à vous sur votre réputation, et vos opinions, qui se rapprochent plus des miennes que vous ne pensez, déterminent ma démarche. Vous êtes, je le sais, un des sages amis de la liberté et moi aussi ; vous êtes effrayé des orages qui s'amoncellent, je ne le suis pas moins ; il y a parmi nous plus d'une tête ardente, plus d'un homme dangereux ; dans les deux premiers ordres, tout ce qui a de l'esprit n'a pas le sens commun, et parmi les sots, j'en connais plusieurs capables de mettre le feu aux poudres. Il s'agit donc de savoir si la monarchie et le monarque survivront à la tempête qui se prépare, ou si les fautes faites et celles qu'on ne manquera pas de faire encore, nous engloutiront tous. »

M. Malouet écoutait, ne voyant pas où son interlocuteur en voulait venir. Mirabeau reprit : « Ce que j'ai à ajouter est fort simple : Je sais que vous êtes l'ami de M. Necker et de M. de Montmorin, qui forment à peu près tout le conseil du roi ; je ne les aime ni l'un ni l'autre, et je ne suppose pas qu'ils aient du goût pour moi ; mais peu importe que nous nous aimions, si nous pouvons nous entendre. Je désire donc

connaître leurs intentions. Je m'adresse à vous pour en obtenir une conférence. Ils seraient bien coupables ou bien bornés, le roi lui-même ne serait pas excusable, s'il prétendait réduire les états généraux aux mêmes termes et aux mêmes résultats qu'ont eus tous les autres. Cela ne se passera pas ainsi, ils doivent avoir un plan d'adhésion ou d'opposition à certains principes. Si ce plan est raisonnable dans le système monarchique, je m'engage à le soutenir et à employer tous mes moyens, toute mon influence pour empêcher l'invasion de la démocratie qui s'avance sur nous. »

C'était l'avis de M. Malouet, sans cesse répété aux ministres depuis plusieurs mois; il leur porta les paroles de Mirabeau; tous deux avaient mauvaise opinion de l'homme, et quelque expérience de son défaut de scrupules. « M. Necker regardait le plafond selon son habitude, il était persuadé que Mirabeau n'avait et ne pourrait avoir aucun crédit. » Il a besoin d'argent, disait-on. M. Necker consentit enfin à l'entrevue. Malouet eut le tort de n'y pas assister. Privées de cet intermédiaire sensé et bienveillant, la roideur génoise et la fougue provençale n'étaient point faites pour s'entendre. Mirabeau entra. Ils se saluèrent en silence et restèrent un moment à s'observer. « Monsieur, dit M. de Mirabeau, M. Malouet m'a assuré que vous aviez compris et approuvé les motifs de l'explication que je désire avoir avec vous. — Monsieur, répondit M. Necker, M. Malouet m'a dit que vous aviez des propositions à me faire, quelles sont-elles? » — Mirabeau, blessé du ton froid, interrogatif du ministre et du sens qu'il attachait au mot de *propositions*, se lève en colère et lui dit : « Ma proposition est de vous souhaiter le bonjour. » Puis, toujours courant et toujours irrité, Mirabeau arrive à la salle des séances. « Il passa tout rouge de colère à côté de moi, dit M. Malouet, en enjambant un de nos bancs, il me dit : « Votre homme est un sot, il aura de mes nouvelles. »

Lorsque la royauté expirante rappela Mirabeau à son secours, il était trop tard pour lui et pour elle. Il avait déjà porté des coups funestes à la cause qu'il aurait dû servir, et déjà la mort le menaçait lui-même de ses derniers coups. « Il était au moment de rendre de grands services à l'État, dit Malouet. Savez-vous comment? C'est en vous avouant ses fautes et en signalant les vôtres, c'est en vous conservant de la révolution tout ce qu'elle a de pur et en vous montrant avec énergie tous ses excès et le danger imminent de ces excès; c'est en épouvantant le peuple sur son aveuglement et les factieux sur leurs intrigues. Il

est mort avant que ce grand œuvre fût consommé; il l'avait à peine indiqué. »

Les timidités et les maladroites ne retardent pas les périls en les ignorant. Le jour de la réunion des états généraux approchait. Presque partout les élections avaient été calmes et les électeurs moins nombreux qu'on ne l'avait prévu. Nous avons appris quelle indifférence et quelle lassitude peuvent s'attacher à l'exercice des droits auxquels on ne voudrait pas renoncer; l'ignorance et l'inexpérience tenaient éloignés des assemblées primaires beaucoup d'ouvriers et de paysans; la classe moyenne seule se porta en masse aux élections. L'inégale lenteur des opérations préparatoires avait retardé les convocations; pendant trois mois, l'agitation des assemblées successives tint la France en suspens. Paris votait encore le 28 avril 1789, la foule se pressait dans les rues; tout à coup le bruit courut qu'on attaquait la maison d'un fabricant de papiers peints du faubourg Saint-Antoine, nommé Réveillon. D'abord simple ouvrier, cet homme avait honnêtement fait sa fortune; il était bon pour ceux qui travaillaient dans ses ateliers: on l'accusait néanmoins, dans la populace, d'avoir assuré qu'un ouvrier pouvait vivre avec quinze sous par jour. Dès la veille, les menaces lui avaient été prodiguées; il avait demandé des secours à la police, on lui avait envoyé trente hommes. Les furieux qui se ruaient sur sa maison et sur ses magasins eurent bientôt raison d'une si faible garde, tout fut dévasté; les émeutiers coururent à l'archevêché, on y votait; ils croyaient y trouver Réveillon qu'ils voulaient massacrer. Ils furent repoussés par les bataillons des gardes françaises et suisses. Plus de deux cents hommes furent tués. On trouva de l'argent dans leurs poches. Le Parlement suspendit ses poursuites contre les auteurs de tant de crimes. Le gouvernement, impuissant et désarmé, timide devant l'émeute comme devant les partis, arrivait enfin devant les états généraux, poussé par les vents contraires des passions excitées, sans guide et sans résolutions fixes, sans noyau formé et compacte dans une assemblée nouvelle et inconnue, sans confiance dans les troupes, dont on regardait cependant l'appui comme un possible et dernier recours.

Les états généraux furent présentés au roi le 2 mai 1789. Il sembla que les deux premiers ordres, par un instinct prophétique de leur ruine, voulussent, pour une dernière fois, étaler leurs privilèges. Introduits sans retard auprès du roi, ils laissèrent devant le palais les dé-

putés du tiers état attendre sous la pluie. Ceux-ci s'irritaient et réclamaient déjà, quand les portes leur furent ouvertes. Dans le magnifique défilé du 4, lorsque les trois ordres accompagnèrent le roi à l'église Saint-Louis, à Versailles, les habits brodés et les décorations des gentilshommes, les superbes vêtements des prélats éclipsaient sans peine les modestes soutanes des curés de campagne comme le sombre costume imposé par le cérémonial aux députés du tiers; l'évêque de Nancy, M. de la Fare, maintint les distinctions traditionnelles jusque dans le sermon qu'il prononça devant le roi : « Sire, dit-il, recevez les hommages du clergé, les respects de la noblesse et les très-humbles supplications du tiers état. » Les applaudissements intempestifs qui saluèrent les paroles de l'évêque furent excités par le tableau de la misère des campagnes épuisées par la rapacité des agents du fisc. Dans cette solennité éclatante, parée de toutes les pompes du passé, animée de toutes les espérances de l'avenir, les yeux du public cherchaient, au sein de la sombre masse des députés du tiers, ceux que leurs actions, bonnes ou mauvaises, avaient déjà rendus célèbres : Malouet, Mounier, Mirabeau, salué par un murmure qui devait longtemps encore poursuivre son nom. « Lorsqu'on fit l'appel nominal par bailliage, écrit un témoin oculaire, il s'était élevé des applaudissements pour quelques députés connus; mais au nom de Mirabeau il s'était fait une rumeur d'une espèce bien différente. Il avait voulu prendre la parole en deux ou trois occasions, mais un murmure général l'avait empêché de se faire entendre. Je distinguai facilement sa douleur et je voyais rouler quelques larmes de dépit dans ses yeux enflammés¹. »

Trois grandes questions se posaient déjà avant que l'Assemblée entrât en séance : celles de la vérification des pouvoirs, de la délibération en commun des trois ordres et du vote par tête. Les hommes sages avaient désiré que le roi fit lui-même vérifier les pouvoirs des députés et qu'ils arrivassent à l'Assemblée confirmés dans leur mandat. On s'attendait également à trouver, dans le discours du trône ou dans le compte rendu du ministre, l'expression de l'opinion royale sur les deux autres points en litige. Dans une lettre rédigée par M. Mounier et adressée au roi, les états du Dauphiné avaient rappelé l'année précédente l'antique coutume des états généraux. « Avant les états tenus à Orléans en 1569, disait cette pièce, les ordres délibéraient le plus sou-

¹ *Souvenirs de Dumont*, p. 47.

vent ensemble, et, lorsqu'ils se séparaient, ils se réunissaient ensuite pour concerter leurs délibérations ; ils ne choisissaient ordinairement qu'un seul président, qu'un seul orateur pour tous les ordres, généralement parmi les membres du clergé.

« Les états d'Orléans eurent l'imprudence de ne pas suivre les formes observées précédemment et les ordres se séparèrent. Le clergé les invita vainement à ne faire qu'un seul cahier commun et à choisir un seul orateur, mais ils eurent soin de protester que cette innovation ne nuirait pas à l'union et à l'intégrité du corps des états. L'orateur du clergé dit dans sa harangue que les trois états, comme par le passé, n'avaient qu'une bouche, qu'un cœur et une âme.

« Malgré ces protestations, le funeste exemple donné par les états d'Orléans fut suivi par ceux de Blois et par ceux de 1614. S'il pouvait encore être imité, craignons que les états généraux ne puissent rien faire pour la félicité du royaume et pour la gloire du trône, et que l'Europe n'apprenne avec surprise que les Français ne savent ni supporter la servitude ni mériter la liberté. »

Honnête et inutile appel aux souvenirs d'un passé lointain ! Les temps étaient changés ; là où les officiers municipaux représentant le tiers état se trouvaient sans force en présence des premiers ordres combinés, le tiers, déjà l'égal des privilégiés par l'extension de sa représentation, comptait des adhérents nombreux dans le clergé, parmi les curés de campagne et jusque dans les rangs de la noblesse. La délibération en commun et le vote par tête livraient les deux premiers ordres entre ses mains ; c'est ce qu'oubliaient facilement les partisans d'une réunion désirable, nécessaire même, mais qu'on ne pouvait imposer au clergé ni à la noblesse, qu'ils ne pouvaient accomplir qu'en vue du bien public et dans la sage espérance de conserver leur influence en renonçant à leur pouvoir. Tout ce travail préparatoire du gouvernement libre, prudent et hardi, franc et discret, avait été négligé par la faiblesse ou l'inexpérience des ministres. « Ce pauvre gouvernement était aux prises avec tous les genres de périls, et l'homme qui s'était montré supérieur en d'autres circonstances difficiles, fléchissait sous le poids de celles-ci. Ses talents étaient décolorés, ses lumières vacillantes, il n'était soutenu que par la rectitude de ses intentions et la vanité de ses espérances, car il avait toujours en réserve cette perspective de confiance et d'estime dont il croyait le tiers état pénétré pour lui ; mais les promoteurs de la révolution, ceux qui la voulaient complète et sub-

versive de l'ancien gouvernement, ces hommes qui étaient si peu de chose dans le début, soit par leur poids, soit par leur nombre, avaient trop d'intérêt à annuler M. Necker pour ne pas faire valoir comme des perfidies ses hésitations, ses ménagements pour les deux premiers ordres et son air retenu vis-à-vis des communes¹. »

Ce fut avec cette faiblesse indécise dans les grandes questions et ce détail minutieux dans les affaires secondaires que M. Necker se présenta, le 5 mai, devant les trois ordres, à l'ouverture de la session faite dans le palais de Versailles par le roi Louis XVI. Le cortège royal avait été salué dans la foule par des cris répétés et systématiques : « Vive M. le duc d'Orléans ! » qui avaient troublé et agité la reine. « Le roi, dit Marmontel, parut avec une dignité simple, sans orgueil, sans timidité, portant sur le visage le caractère de bonté qu'il avait dans le cœur, doucement ému du spectacle et du sentiment que les députés d'une nation fidèle devaient inspirer à son roi. » Son discours fut court, digne, affectueux et sans portée politique. Avec plus de pompe et de détail, le ministre resta dans les mêmes limites. « Aidez Sa Majesté, disait-il, à fonder la prospérité du royaume sur des bases solides, cherchez-les, indiquez-les à votre souverain et vous trouverez de sa part la plus généreuse assistance. » Les actes répondaient à cet insuffisant langage. Accablé sous le fardeau des fautes et des erreurs passées, le gouvernement abdiquait d'avance entre les mains de cette Assemblée puissamment confuse qu'il venait de convoquer. Le roi avait abandonné la vérification des pouvoirs aux états généraux eux-mêmes. M. Necker se borna à indiquer la possibilité d'une action commune des trois ordres, en recommandant aux députés d'examiner ces questions avec sagesse. « Le roi est inquiet de vos premières délibérations, » dit le ministre, rejetant au hasard, sur des chefs encore inconnus, la direction de ces discussions qu'il redoutait avec raison. « Jamais assemblée politique n'avait réuni un si grand nombre d'hommes remarquables, dit M. Malouet, sans qu'il y en eût un seul dont la supériorité fût décidée et pût en imposer aux autres. Cette abondance de lumières a rendu cette assemblée ingouvernable, comme elles le seront toutes en France quand un homme éminent en autorité, en caractère, ne s'emparera pas du timon des affaires ou qu'on ne lui en déférera pas spontanément la direction. Qu'on se figure donc ce que pouvait être une réunion

¹ *Mémoires de M. Malouet*; t. 1, p. 236.

d'hommes passionnés, sans règle et sans frein, également dangereux par leurs bonnes et mauvaises qualités, parce qu'ils manquaient presque tous d'expérience et d'une juste appréciation de la gravité des circonstances dans lesquelles ils étaient placés ; si bien que les bons n'ont pu faire aucun bien, et que les mauvais, par légèreté, par violence, ont presque toujours fait plus de mal qu'ils ne voulaient. »

Ce fut au sein de ce chaos de passions, de volontés et de désirs légitimes ou coupables, patriotiques ou égoïstes, que se posa dès l'abord la question de la vérification des pouvoirs. Prompte et péremptoire du côté de la noblesse, hésitante et mesurée de la part du clergé, la résistance des deux premiers ordres à toute action commune irrita le tiers état ; ses appels n'avaient abouti qu'à des conférences rompues, puis reprises sur le désir du roi, évidemment et douloureusement inefficaces. « Par un inconcevable oubli de M. Necker, dans la distribution locale du bâtiment destiné à l'assemblée des états généraux, il y avait la salle du trône ou des trois ordres, une salle pour la noblesse, une pour le clergé, et point pour les communes, qui restèrent tout naturellement établies dans la salle des états, la plus vaste, la plus ornée, et toute garnie de tribunes pour les spectateurs qui prirent possession des loges communes de la salle. Quand on s'aperçut que cette foule d'étrangers et leurs applaudissements ne faisaient qu'exciter l'audace des parleurs les plus véhéments, on sentit toutes les conséquences de cette installation. Croirait-on, continue M. Malouet, que M. Necker ait eu la pensée de supposer un accident d'éboulement de terre, d'enfoncement des caves des Menus, et de faire écrouler, pendant la nuit, la charpente de la grande salle, pour déplacer et installer séparément les trois ordres ? C'est à moi qu'il l'a dit, et j'eus assez de peine à le détourner de cette idée, en lui en faisant apercevoir les dangers. » L'imprévoyance et l'hésitation agitée des ministres avaient placé le tiers état dans une situation nouvelle et forte. Installé d'office dans la salle des états, il semblait déjà le maître du lieu, attendant chez lui les deux premiers ordres. Mirabeau le comprit avec cette intuition rapide des effets et des conséquences qui constitue, pour une grande part, le génie oratoire. Le tiers état avait pris possession, nul ne pouvait désormais lui disputer ses privilèges, et c'était la défense d'un droit acquis qui devait inspirer au fougueux orateur sa puissante audace, lorsque, le 23 juin, vers le soir, après la malheureuse séance royale, le marquis de Dreux-Brézé rentra dans la salle pour engager les députés du tiers



« ALLEZ DIRE A CEUX QUI VOUS ENVOIENT QUE NOUS SOMMES ICI PAR LA VOLONTÉ DU PEUPLE,
ET QUE NOUS N'EN SORTIRONS QUE PAR LA FORCE DES BAÏONNETTES »

à se retirer. L'ordre du roi était formel, mais déjà quelques gentilshommes et un grand nombre d'ecclésiastiques s'étaient joints aux députés des communes; leur victoire définitive du 27 juin et la fusion des trois ordres se faisaient pressentir, Mirabeau se leva à l'entrée du grand maître des cérémonies : « Allez dire à ceux qui vous envoient, s'écria-t-il, que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. » C'était le début des violences révolutionnaires.

Le 12 juin, la bataille commençait, l'appel des bailliages avait lieu dans la salle des états. Le tiers état siégeait seul. A chaque province, à chaque chef-lieu, à chaque procès-verbal, les secrétaires répétaient à haute voix : « Messieurs du clergé? Nul ne s'est présenté. — Messieurs de la noblesse? Nul ne s'est présenté. » Quelques curés eurent seuls le courage de se séparer dès lors de leur ordre et de soumettre leurs pouvoirs à la vérification. Tous les députés du tiers leur déférèrent aussitôt la préséance. Le jour de la persécution n'était pas venu.

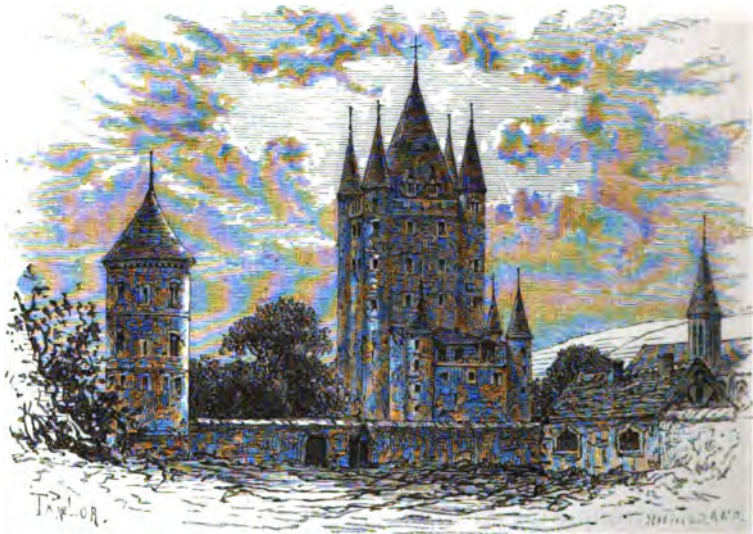
La légalité subsistait encore, le tiers état demeurait dans une modération fière, la limite était aisée à franchir, un nom y suffit.

Le titre d'états généraux pesait à la nouvelle assemblée, il rappelait la distinction des ordres comme l'humble attitude du tiers état dans le passé. « Ce nom est le seul vrai, s'écria l'abbé Siéyes : Assemblée des représentants connus et vérifiés de la nation. » C'était une négation dédaigneuse des deux premiers ordres. Mounier répondit par une autre définition : « Assemblée légitime de la majorité des députés de la nation, délibérant en l'absence de la minorité dûment invitée. » Les finesses de la métaphysique et de la politique sont impuissantes à saisir l'imagination populaire. Mirabeau le sentit : « Appelons-nous les *représentants du peuple!* » s'écria-t-il. Pour ce nom resté funeste il réclamait la sanction royale : « Je crois le *veto* du roi tellement nécessaire, disait le grand orateur, que s'il ne l'avait pas, j'aimerais mieux vivre à Constantinople qu'en France. Oui, je le déclare, je ne connais rien de plus terrible que l'aristocratie souveraine de six cents personnes qui demain pouvant se déclarer inamovibles, après-demain héréditaires, finiraient, comme les aristocrates de tous les pays du monde, par tout envahir. »

Un député obscur avait jeté dans la discussion le nom d'*Assemblée nationale* souvent employé dans le passé pour désigner les états généraux; Siéyes s'en empara, abandonnant les définitions subtiles et soi-

gneusement préparées : « je me rallie à l'amendement de M. Legrand, dit-il, et je propose le titre d'*Assemblée nationale*. » Quatre cent quatre-vingt-onze voix contre quatre-vingt-dix acceptèrent ce titre simple et superbe. Au mépris des deux premiers ordres de l'État, l'assemblée nationale était constituée. Le pas décisif était fait vers la Révolution française.

Dès les premiers jours, dans l'ardeur d'une discussion violente, Barrère s'était écrié : « Vous êtes appelés à recommencer l'histoire. » Il se trompait arrogamment. Depuis plus de quatre-vingts ans, la France moderne poursuit laborieusement et au grand jour l'œuvre qui s'était lentement élaborée dans les flancs obscurs de la France ancienne. Entre les mains toutes-puissantes du Dieu éternel l'histoire d'un peuple ne s'interrompt et ne recommence jamais.



INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Abailard, son enseignement, I, 105. Mouvement de l'esprit du temps d'Abailard, ses enseignements, I, 472. Condamné par l'Église, 472. Meurt à l'abbaye de Saint-Marcel, 472.

Abaissement de la France; Louis XV le sent, V, 422.

Abbeville ouvre ses portes aux Français, II, 197. Les dames viennent voir Jeanne d'Arc dans sa prison, II, 321. Philippe VI à Abbeville, II, 95. Célébration du mariage de Marie d'Angleterre avec Louis XII, II, 569. Manufacture de drap établie par Colbert, IV, 365.

Abbon, chef saxon, I, 201.

Abbon le Moine, récit du siège de Paris par les Normands, I, 245.

Abdérane entre en Gaule, I, 176. Vaincu à Poitiers par Charles Martel, I, 177.

Abi Nessa forme alliance avec le duc d'Aquitaine. Vaincu et tué, I, 175.

Abjuration d'Henri IV; il la discute avec Rosny, III, 450. Raisons de l'abjuration, 467. Annoncée, 470. Effet, 471. Conférence de Mantes, 475. Accomplie, 475. Résultats, 479.

Aboul Kacem prend Jérusalem, I, 388.

Abraham, première bataille, V, 163. Seconde bataille, 164.

Absolution demandée par les *Grandes Compagnies* au pape Urbain V, II, 189. D'Henri IV par Clément VI, III, 504.

Académie d'architecture fondée par Colbert, IV, 512.

Académie française, son origine, IV, 175. Protégée par Richelieu, 174. Devient une institution nationale, 175. Rencontre de l'opposition, 176. Son Dictionnaire, 177. Instructions du cardinal, 177. Tyrannie et largeur du cardinal, 181. Ses sentiments sur *le Cid*, 186. L'Académie a duré, 192. Lettre de Fénelon, IV, 454 et 497. Molière n'en est pas, on lui élève un buste, 509. Grandie et émancipée, 509. Faveur du roi, 509. Soins de Colbert, 509. Travail du Dictionnaire, 510. Confié à Vaugelas, 510. Académiciens gens du monde,

510. Règles qui s'introduisent, 510. Voltaire enfin élu à l'Académie, V, 244.

Académie des médailles et inscriptions fondée par Colbert, IV, 511. La petite Académie, lettre de Boileau à M. de Pontchartrain, IV, 511.

Académie de peinture et de sculpture, fondée sous la régence d'Anne d'Autriche, IV, 512. Influence favorable de Lebrun, 512.

Académie des sciences à la Bibliothèque du roi, IV, 512. Doit son origine à des réunions privées, 512. Goût de Colbert pour les savants, 512. Direction que se réserve le Régent, V, 7.

Acadie enlevée aux Français par la paix d'Utrecht, V, 148. Territoire neutre, 150. Désir des Canadiens de la reprendre, 150. Les habitants émigrent pour passer sur le sol français, 151. Population paisible, 154. Cruauté des Anglais à leur égard, 154. Leur pays dévasté, 155. S'établissent en Louisiane et près de Bordeaux, 155.

Aché (Comte d'), battu deux fois par les Anglais, V, 136. Trompe l'attente de Lally à Pondichéry, 138.

Aci (Regnault d'), avocat général, est assassiné, II, 140.

Acquapendente. Message de Charles VIII au pape Alexandre VI, II, 580.

Adalbéron, archevêque de Reims, conseiller d'Hugues Capet, I, 278.

Adalbert, comte de Périgord, sa réponse à Hugues Capet, I, 282.

Adalhard, abbé de Corbie, conseiller de Charlemagne, I, 220.

Adam le Prémontré, III, 131.

Adams (John) sur les Français en Canada, V, 322. Au général Gates, 335. Sur la déclaration de l'Indépendance, 336.

Adams (Samuel) à Lexington, V, 331.

Adda (Rivière de l'), II, 522.

Adèle, fille du duc de Normandie, I, 326.

Adhémar, vicomte de Limoges, ses luttes avec les moines, I, 305.

Adhémar, évêque du Puy, premier croisé, I, 365.

Adige (L') passé par le prince Eugène, IV, 524-335.

Adrets (Baron des), ses cruautés contre les ca-

tholiques en Dauphiné et en Provence, III, 295.

Adriani, continuateur de Guicciardini, III, 335.

Adrien, son administration, progrès des Gaules, I, 189.

Adrien I^{er}, pape, en guerre avec les Lombards, protégé par Charlemagne, I, 202. Le reçoit à Rome, 205.

Adrien VI, pape, III, 101.

Aduatiques, se défendent à outrance contre César, I, 59. Vendus comme esclaves, 59.

Actius combat Attila, en triomphe à Châlons-sur-Marne, I, 124.

Agde (Concile d'), convoqué par Alaric II, I, 137.

Agnadel (Bataille d'), II, 522.

Agnani. Boniface VIII s'y réfugie, attaqué, emprisonné, I, 556.

Agnès, fille de saint Louis, I, 446.

Agoult (M. d') au Parlement pour arrêter M. d'Épéménil et Monsabert, V, 450.

Agrippa établi à Lyon comme gouverneur des Gaules; son administration, I, 76.

Aguesseau (Chancelier d'), sur Fénelon, IV, 460. Son élévation, V, 8. Avec son frère, 8. Objections à Law, 11. Disgracié, 12. Noble attitude à Fresnes, 12. Law va l'y chercher, 18. Sans effet, 18. Querelles avec le Parlement au sujet de la bulle *Unigenitus*, 47. Donne sa démission, 47. Refuse de siéger avec Dubois au conseil de régence, 49. Exilé, 49. Sur la législation à l'égard des protestants, V, 64. Rappelé au siège de chancelier sans influence sur le Parlement, V, 84. Avec Belle-Isle au retour de Prague, V, 97.

Aignan (Saint), évêque d'Orléans, défend sa ville contre Attila, I, 124.

Aigues-Mortes. Embarquement de saint Louis, I, 450. Marguerite de Valois s'y embarque, III, 87. Charles-Quint et François I^{er} à Aigues-Mortes, III, 113.

Aiguillon. Pris par le comte de Derby, II, 85.

Aiguillon (Duc d') a l'honneur d'avoir repoussé une descente des Anglais, V, 185. Gouverneur de Bretagne, sa lutte avec le Parlement, V, 201. Remplacé par M. de Duras, 202. Protégé par le roi, 203. Dans l'intrigue contre le duc de Choiseul, 203. Aux affaires étrangères, 203. Sans poids en Europe, 220. Dans le démembrement de la Pologne, 221. Triumvirat corrompu et absolu, 221. Contribue à l'élévation de M. de Maurepas, 303. Sacrifié par lui sur le mécontentement de Marie-Antoinette, 305. Remplacé par M. du Muy et de Vergennes, 305.

Aiguillon (Duchesse d'). Saint Vincent de Paul chez la duchesse, IV, 85. Affection du cardinal pour elle, 132. La duchesse accepte la dédicace du *Cid*, IV, 181.

Aimery (Guillaume), interroge Jeanne d'Arc à Poitiers, II, 298.

Airaines. Édouard III s'y arrête, II, 94.

Aire (Château d'), II, 250.

Aire (Jean d'), son dévouement, II, 10. Refuse de rentrer à Calais, 101.

Aix (*Aquæ Sextiæ*). Sa fondation par les Romains, I, 37. Parlement d'Aix, institué par Louis XII, II, 567. Occupé par le connétable de Bourbon, III, 70. Le Parlement d'Aix condamne les Vaudois, III, 201. Il fait cause commune avec celui de Paris, IV, 208. Colbert à l'intendant d'Aix, IV, 361. Peur du Parlement d'Aix pour la peste, V, 43. L'arche-

vêque à Dubois, 45. La population décimée, 44. Le tiers état d'Aix envoie Mirabeau aux états généraux, V, 478. Émeute calmée par lui, 478.

Aix-la-Chapelle fondée par Charlemagne, I, 229. Il y est enterré, 252. Congrès, IV, 206. Paix, IV, 267. Paix, V, 118. Conditions, 118. Bête comme la paix, 118.

Alain V, duc de Bretagne, tuteur de Guillaume le Bâtard, I, 317.

Alais. Paix religieuse signée à Alais, IV, 116. Complètement converti suivant le duc de Noailles, IV, 397.

Alarçon, gardien de François I^{er} à Pizzighittone III, 84.

Alaric II, roi des Visigoths. Ses batailles avec Clovis; vaincu à la bataille de Vouillé, I, 158.

Albe (Duc d'). Entrevue de Charles IX et de Catherine de Médicis avec le duc, III, 335. Capitaine général de l'empereur devant Metz, III, 225.

Albemarle (Duc d'), fils de Monk, défend Denain, IV, 353. Demande quartier à Villars, 354.

Albergotti, lieutenant-général devant Denain, IV, 353.

Alberoni (Cardinal), amené en Espagne par le duc de Vendôme, IV, 548. Indique Élisabeth Farnèse, 548. Ministre de Philippe V, V, 24. Habile et tout-puissant, 27. Promet le secours d'une armée espagnole à la duchesse du Maine, 27. Ordre d'Alberoni à Cellamare, 28. A relevé les finances et la marine de l'Espagne, 55. Rêves étendus, 55. Cardinal, 55. Remords du pape, 55. Forme une alliance entre Charles XII et le tsar, 55. Expédition en Sicile, 55. Triple et quadruple alliance, 55. Alberoni refuse d'y entrer, 56. Fait saisir les résidents anglais en Espagne, 56. Isolé en Europe, 56. Proclamation de l'Espagne, 57. Scène avec le marquis de Villena, 57. Calomnie contre le régent, 58. Espérance de défection des troupes françaises, 59. D'une insurrection en Bretagne, 40. Coalition contre Alberoni, 40. Chassé d'Espagne, 40. Emporte le testament de Charles II, 41. Réfugié à Rome, 40. Cherche à soulever les protestants français sans succès, 65. Meurt à Rome, IV, 550.

Albert d'Aix, historien des croisades, I, 377.

Albiges. Saint Bernard prêche contre eux, I, 174. Condamnés au concile de Lombes, 475. Innocent III cherche à les convertir, 476. Proclame contre eux la croisade après l'assassinat du légat Pierre de Castelnau, 478. Simon de Montfort, comte de Toulouse, la commande, 475. Guerre cruelle, 479. Prise de Toulouse, 481. Persécution prolongée, 490.

Albret (Connétable d'), II, 255. Tué à Azincourt, II, 259.

Albret (Sire d') à Blanquefort, II, 353.

Albret (Alain, sire d') prétend à la main d'Anne de Bretagne, II, 465. Écarté, 466.

Albret (Jean d'), agent de François I^{er} auprès des électeurs de l'Empire, III, 32.

Albret (Maréchal d') à Bordeaux pendant l'émeute de la gabelle, IV, 362.

Albret (Jeanne d'), née à Pau, III, 187. Aime le bal, III, 258. Devient fervente protestante, 262. Message du roi de Navarre, 281. A La Rochelle, 315. A Tonny-Charente, 320. Dercchef à La Rochelle, 320. Marie Henri de Bourbon, 327. Négociation du mariage de son fils, 329. Lettre à son fils, 330.

Meurt à Paris, 337. Souvenir de cette mort chez son fils, 381. Avait établi le culte réformé en Béarn à l'exclusion de tout autre, IV, 24.

Alby (L'évêque d') soutient Montmorency dans sa révolte, IV, 48.

Alcide (Combat de l') avec le *Dunkerque*, sans déclaration de guerre, V, 152.

Alcuin, conseiller favori de Charlemagne, I, 228.

Aldred, archevêque d'York, couronne Guillaume le Conquérant, I, 345.

Alembert (D') à Voltaire sur la popularité de Frédéric II, V, 182. Sur le jugement de Lally, 141. Demande la liberté des captifs de Cracovie, 218. Frédéric II à Voltaire, 220. Voltaire à Frédéric II, 256. Sur le procès de la Barre, 259. Fait le discours préliminaire de l'*Encyclopédie*, 269. Cesse d'y travailler, 269. Attachement pour mademoiselle de Lespinasse, 269. Au grand Frédéric sur Maupeou, 270. Accepte une pension de Frédéric II, 270. Instances de Catherine II auprès de d'Alembert, 270. Absorbé par la science et l'Académie française, 270. Modéré et sensé, à Voltaire, 270. Sur J.-J. Rousseau, 293. A Frédéric II sur Diderot, 272. Meurt à Paris, 270.

Alençon (Siège d') par Guillaume le Bâtard, I, 316. Pris par Henri IV, III, 445. Insurrection contre les nouveaux points de dentelle, III, 365.

Alençon, héraut d'armes à Bruxelles, IV, 145.

Alençon (Duc d'). Ses paroles à Crécy, II, 98. Tué à Azincourt, II, 259.

Alençon (Duc d'). Ses relations avec Jeanne d'Arc, II, 300 et 311. A Patay, 312.

Alençon (Duc d'), mari de Marguerite de Valois, III, 51. Se sauve à Pavie, 7. Meurt de honte à Lyon, 87.

Alençon (Duc d') chez Coligny, III, 341. Proposé comme mari à la reine Elisabeth, 327. Au-devant d'Henri III, III, 376. Sa révolte; il s'échappe du Louvre, 380. Parti des malcontents, 380. Meurt à Château-Thierry, 389.

Alep et Damas (Sultan d') en guerre contre les émirs, I, 438.

Alésia. Vercingétorix s'y réfugie, I, 65. Siège et prise par César, 66.

Alepe (Jean) au supplice de Jeanne d'Arc, II, 58.

Alessandrino (Cardinal) envoyé par Pie V contre le mariage d'Henri de Navarre, III, 338.

Alexandre II, pape. Ses relations avec Guillaume de Normandie, I, 329.

Alexandre IV, pape, I, 527.

Alexandre VI (Borgia) pape, II, 476. Relations avec Charles VIII, 480. Entre dans la ligue contre lui, 487. Envoie ses troupes à la bataille de Fornoue, 489. Alliance avec Louis XII, 500. Meurt, 518.

Alexandre le Grand. Ses rapports avec les hordes Gauloises, I, 18.

Aliz (Princesse), I, 417.

Allain Chartier, poète, II, 282.

Allamagne (Suisse). Négociation de Louis XI avec la grande et petite ligue, II, 416-418.

Allamagne (Protestants d'). Députation à Fontainebleau, III, 226.

Allemands. Leur guerre contre Clovis, I, 134.

Allou (Biens d'), I, 271.

Allia (Bataille de l'), entre les Romains et les Gaulois, 390 ans avant J.-C., I, 25.

Alliance (La grande) se forme contre la France, IV, 305.

Alliance (Seconde grande), après la proclamation de Philippe V, IV, 321.

Alliance (Quadruple). Les Hollandais y adhèrent, V, 36. Signature du traité, 35. Détruit par le renvoi de l'infante, 75.

Alliances protestantes. Politique d'Henri IV poursuivie par Richelieu, IV, 120.

Allobroges. Leur guerre contre les Éduens; ceux-ci appellent les Romains à leur secours, I, 37. Destruction des Allobroges, 38.

Almansa (Bataille d'), IV, 337.

Alost (Prise d') par Turenne, IV, 263.

Alouette (L'), légion Gauloise dans l'armée romaine, I, 74.

Alphonse, comte de Poitiers, frère de saint Louis, à la croisade, I, 435. Devient comte de Toulouse, 322. Meurt sans enfants, 322.

Alphonse I^{er}, roi d'Aragon, enlève le royaume de Naples à la maison de France, II, 472.

Alphonse VI, roi de Portugal, épouse mademoiselle de Nemours, IV, 262.

Alsace. Henri II y entre, III, 229. Assurée à la France par la paix de Westphalie, IV, 198. Turenne la reprend, IV, 284. Landgraviat d'Alsace, cédé à Bernard de Saxe-Weimar, IV, 146. Fait retour à la France, IV, 150. Unie à la France sous Louis XIV, IV, 357. Envahie par les Autrichiens, V, 103. Louis XV y marche, 103. Malade, 103. Alsace dévastée, 104.

Allenheim. Montecuculli y passe le Rhin, IV, 287.

Allen-Markt (Trêve d'), IV, 140.

Alviano. Commande aux Vénitiens à la bataille d'Agnadel, II, 522. Campé près de Vérone, III, 6. Au camp du roi à Marignan, 10.

Amboise (Cardinal d'), ami du duc d'Orléans, II, 454. Rentre en faveur auprès de Charles VIII, 469. En Italie pour Louis XII. Archevêque de Rouen et cardinal, 509. Conseille le mariage de la princesse Claude avec François I^{er}, 517. Aux états généraux, 518. En Italie avec Louis XII, 526. Désire devenir pape, échoue, 516 et 532. Négociations en Italie, 535. Chaumont d'Amboise, son neveu, meurt en Italie, 539. Mort du cardinal, 536. Son portrait, 536. Influence heureuse sur le roi, 566.

Amboise (Château d'). Charles VIII y est élevé, II, 373. Y séjourne souvent, 495. Y meurt, 496. Tumulte, III, 268. Condé à Amboise, 267-272. Exécutions, 271. Paix, 805. M. de la Vieuville au château, IV, 35. Le duc de Vendôme et le grand prieur à Amboise, 37.

Ambrons, tribu gauloise, fonde ses établissements en Italie dans l'Ambrie (Ombrie), I, 17. Vaincus par Marius, 45.

Amelot avec Belle-Isle au retour de Prague, V, 97. Annonce à Louis XV la mort de Fleury.

Amelot (Marquis d'). Remplace M. de Malesherbes, V, 376. Plaisanterie de M. de Maurepas, 376. Chargé des affaires de Bretagne, lettre qu'il reçoit des états, 403.

Amherst (Général). Blocus Montréal, V, 165.

Amiens (Commune d'), II, 30. Hommage d'Edouard III dans la cathédrale, 48. Philippe VI à Amiens, 94. Favorable au duc de Bourgogne, 261. Cour de justice tenue au nom d'Isabeau de Bavière,

265. Vidame d'Amiens, 397. Louis XI s'y établit et y tient grande chère, 410. Louis XII à Amiens, 560. Mayenne y rallie un corps espagnol, III, 442. Pris par les Espagnols, 512. Repris par Henri IV, IV, 520. Cardinal de Richelieu à Amiens, IV, 147.

Amour, drapeau du quiétisme, IV, 391.

Amour pur, théories religieuses de Fénelon et de madame Guyon rappelant celles de Molinos, IV, 426. Prêchées par le président Edwards, 427.

Amsterdam. Descartes y vit, IV, 165. Rompt ses écluses, IV, 275. Hausse des fonds, 323.

Amyot, III, 148. Son *Plutarque*, IV, 162.

Anastase, pape. Sa lettre à Clovis, I, 134.

Ancenis, pris par la Trémoille, II, 466.

Andelot (François d'), III, 226. A Saint-Quentin, 259. Se déclare réformé, colère d'Henri II, 253. A la tête de la noblesse française, 262. A Vendôme, 265. Court en Anjou et en Bretagne, 312. Meurt, 324.

Andilly (M. Arnauld d'), élu à l'Académie française, refuse, IV, 510. Règles établies depuis lors, IV, 510. Dit adieu à sa sœur, la Mère Angélique, 417. Accompagne la Mère Agnès, 419.

André, major. Sa capture, V, 356. Lettre à Washington, 357. Dureté de celui-ci, 357. Courage devant le supplice, 357. Washington sur André, 357.

André II, roi de Hongrie, I, 425. Serment d'André II, prêt par Marie-Thérèse, V, 86.

Anduze. Rohan à Anduze, IV, 116. Assemblée des réformés, 116.

Ange Gardien (Camp de l') attaqué par Wolfe, V, 162.

Angers. Cour de Marie de Médicis, IV, 22. Traité d'Angers, 24. Déclaration des femmes, V, 478.

Angers (Château d'). Fouquet y est interné, IV, 253.

Anglais. Négociants anglais arrêtés en Flandre, II, 51. Héroïsme des Anglais à Fontenoy, V, 107.

Angleterre (Conquête de l'). Ses conséquences pour la France, I, 346. Quatre traités conclus par Richelieu, IV, 120. Reine d'Angleterre, engage Anne d'Autriche à céder, IV, 200. Guerre avec la Hollande, IV, 261. Dans la grande alliance, IV, 305. Déclaration de Louis XIV à la reine d'Angleterre sur son testament, IV, 561. A Utrecht, 355. Protestants réfugiés y prennent les armes, 405. Cherche à soulever les protestants français, sans succès, V, 65. S'oppose à la cession de Dantzic à Frédéric II; troublée par des agitations parlementaires; humeur impuissante sur le démembrement de la Pologne, 220. Admiration de Montesquieu pour l'Angleterre, 226. Bonne réception de Voltaire en Angleterre, 240. Inquiétudes à l'extérieur, troubles au dedans, 353. Se croit menacée d'une invasion, 353. Necker accusé de lui être favorable, 385. Pousse la Turquie contre la Russie, fomenté les désordres civils en Hollande, V, 443. Admiration de M. Necker, répugnance de Louis XVI pour le gouvernement anglais, 466. Sur les communes, 464.

Angoulême (Jeanne d'), veuve de Jean sans Terre, comtesse de la Marche; son orgueil, I, 505.

Angoulême (François d'), fiancé à Claude de France, II, 518-525. Opinion de Louis XII sur ce prince, 570.

Angoulême (Diane d'). Épouse Horace Farnèse, III, 235.

Angoulême (Bâtard d'). Son avis sur les adhésions à Henri IV, III, 436.

Angoulême (Duc d'). Son avis sur la bataille d'Arques, III, 459.

Angoulême (Duc d'). Commande à la Rochelle en l'absence du roi, IV, 99.

Angoumois. Émeute au sujet de la gabelle, III, 218-219. Insurrection sur les impôts nouveaux, IV, 361.

Angriens (Confédération des), I, 197.

Anguier, sculpteurs, IV, 520.

Anhalt (Prince d'), créateur de l'infanterie prussienne, V, 87.

Anjou (Duc d'), donné en otage de la paix de Brétigny, II, 165. S'évade, 167. Dur en Languedoc, 177.

Anjou (Jean d'), duc de Calabre, prétendant au trône de Naples, II, 375.

Anjou. Rattaché à la France par Louis XI, II, 445.

Anjou (Marguerite d'). Épouse Henri VI, roi d'Angleterre, II, 350. Reçue à Chinon par Louis XI, 377. Mise en liberté par la paix de Pecquigny, 415.

Anjou (Louise d'), duchesse de Nemours, II, 459.

Anjou. Marie de Médicis en accepte le gouvernement au lieu de celui de Touraine, IV, 22.

Anjou (Petit duc d'), (Louis XV), reste seul, IV, 349 et 361.

Annales de l'Empire, écrites par Voltaire pour le duc de Saxe-Gotha, V, 251.

Anne de Beaujeu, fille aînée de Louis XI, devient régente, II, 453. Habile conduite, 454. Convoque les états généraux, 453. Luites avec le duc d'Orléans, 464. Devenue duchesse de Bourbon, 467. Négociations en Bretagne, 467. Lettre du roi, 494.

Anne de Bretagne. Son héritage, difficultés de son mariage, II, 465. Négociations, 470. Épouse Charles VIII, 471. Épouse Louis XII, 568. Ses humeurs et son action sur le roi, 517. Inquiétude, traité de Dijon, 561. Meurt, 568.

Anne Boleyn à la suite de Marie d'Angleterre, II, 569. Aimée d'Henri VIII, III, 165.

Anne d'Este, duchesse de Guise, fille de Renée de Ferrare, à Ambois, III, 271. Arrive près d'Orléans; son mari part pour la retrouver, 300. En mourant il lui demande pardon, 305. Épouse le duc de Nemours, 344. On pense à elle pour assassiner Coligny, 344.

Anne d'Autriche (Mariage d'), négocié par Concini, IV, 10. Ne réussit pas en France, 13. Envoie des confitures au fils de Concini, 10. Avec sa belle-mère à Lyon pour soigner le roi, 41. Contre Richelieu, 41. Ses filles d'honneur, mesdemoiselles de Hautefort et de la Fayette, 57. N'aime pas mademoiselle de la Fayette, 58. Services de mademoiselle de Hautefort, 57. Trouble et imprudence au moment de la mort de Louis XIII, 158. Son message au roi mourant, 193. Testament cassé, 193. Régence, 194. Gaîté de Mazarin, fidélité envers lui, 194. Bonne fortune de Rocroi, 195. Dure envers ses anciens serviteurs, 197. Lutte avec le Parlement, 199. Arrestation de Broussel après Lens, 199. Soulèvement dans Paris, colère et obstination de la reine, 199. Elle cède à grand

peine, 206. Part pour Saint-Germain, 207. Négociations, 209. Rentre à Paris, fait arrêter Condé, 210. Parcourt la Normandie, 212. Soutient le cardinal envers et contre tous, 213. Il cède, 213. Correspond avec elle, 214. Obligée par Condé de renvoyer ses ministres, 214. S'allie avec le coadjuteur, 214. Elle cède à l'approche de la majorité du roi, 215. Lettre de Mazarin, 216. Fronde princière, 219. Elle rappelle Mazarin, 219. Se rapproche de Paris, 220. Combat de la porte Saint-Antoine, 224. Malgré la reine, Mazarin se retire à Bouillon, 228. Paix et amnistie, 229. Elle fait arrêter Retz, 230. Elle rappelle Mazarin, 223. Visite de Christine de Suède, 238. Préoccupations maternelles, 239. Désirs pour le mariage de son fils, 239. A l'île des Faisans, 243. Médiocre chagrin à la mort de Mazarin, 245. Sa conduite à l'égard de Fouquet, 250. Lettre du roi, 252. Procès de Fouquet, 255.

Anne, reine d'Angleterre, princesse de Danemark, a perdu tous ses enfants, IV, 327. On suppose qu'elle est favorable à son frère, 327. Devient reine, 333. Ses favoris, 333. Elle s'en lasse, 347. Avances à la France, 337. Heureuse influence de l'Angleterre, 348. Fait de nouveaux pairs, 348. Dunkerque remis en gage, 353. Paix d'Utrecht, 355. Reconnue par Louis XIV à Utrecht, 355.

Annebault (Amiral d'). Son avis sur la bataille de Crésoles, III, 123. A Crespy-en-Laonnais, 125.

Annecy (Prise d') par Louis XIII, IV, 129.

Annibal fait alliance avec les Gaulois, I, 32.

Annonay voit partir le premier ballon, V, 416.

Anselme (Saint). Son enseignement, I, 305.

Anthoin (Village d'), en face de Fontenoy, attaqué par les Hollandais, V, 106.

Antibes occupé par le connétable de Bourbon, III, 70

Antigone, roi de Macédoine, prend à sa solde des guerriers gaulois, I, 18.

Antilles (Colonies des) relevées de leurs désastres, V, 211.

Antin (Duc d') envoyé par le régent au maréchal d'Huxelles, V, 37. Sur les conseils, 59.

Antioche (Siège d') par les chrétiens dans la première croisade, I, 379. Souffrances des chrétiens, 380. La ville livrée par l'émir Feir, 382. Les Turcs y assiègent les chrétiens, 312. Bataille d'Antioche, 382. Bohémond en devient prince, 387.

Antonin, originaire de Nîmes. Sa faveur pour les Gaules, I, 89.

Antrusion, leude franc, I, 168.

Anvers (Marquisat d'), réclamé par Louis XIV, IV, 263. Se rend à Louis XV, V, 115.

Anville (Duc d'), envoyé pour une tentative sur l'Acadie. Flotte détruite en route, V, 150.

Apenins. Grandes difficultés au passage rencontrées par Charles VIII, II, 489.

Appel au concile, abandonné par les évêques et les communautés, V, 47.

Aquitaine, I, 145. Conquête par Pépin le Bref, I, 190. Devient un royaume séparé sous Louis, fils de Charlemagne, I, 212. Campagne d'Henri de Lancaster, comte de Derby, II, 86. Expédition de Charles VII, 330.

Arabes. Conquêtes en Espagne, premières incursions dans les Gaules, I, 172.

Aragon (Isabelle d'), femme de Philippe le Hardi, meurt à Cosenza, I, 531.

Aragon (Reine d'), II, 224.

Aragon (Roi d'), Jean II, met en gage le Roussillon et la Cerdagne aux mains de Louis XI, II, 377.

Arbo (Comte), I, 272.

Arbogaste, général romain, Franc, I, 123.

Arbre aux fées à Domrémy, II, 289.

Arçon (Chevalier d'), inventeur des batteries flottantes qui prennent feu devant Gibraltar, V, 371.

Ardres, possession française. François I^{er} au camp du Drap d'Or, III, 33. Rendu à la France par la paix de Vervins, 512.

Ardres (D'), secrétaire de Montmorency à Vendôme, III, 265.

Aréghise, duc de Bénévent, I, 206.

Aréthuse (Combat de l') avec la *Belle-Poule*, V, 349.

Argences (D'), gentilhomme catholique, veut sauver Condé à Jarnac, III, 518.

Argens (Marquis d'). Épître adressée par Frédéric II, V, 178. A Berlin, 444.

Argenson (M. d'), lieutenant de police, à Port-Royal-des-Champs, IV, 422. Devient garde des sceaux, V, 12. Son portrait par Saint-Simon, 12. Engagé pour Law, 15. Au Parlement, 24.

Argenson (Comte d') à Fontenay, réveillé par Louis XV, V, 106. Ses objections à Lally-Tolendal pour l'Inde, 135.

Argenson (Marquis d'), ministre des affaires étrangères de Louis XV, joué par Charles-Emmanuel, V, 116. Le jeune Arouet à d'Argenson, 234. Sur Voltaire, 240.

Argentaria. Serment de Louis le Germanique, I, 265.

Argenteuil. Ravages de la peste, II, 168.

Argenton (Baronnie d'), achetée par Philippe de Commines, II, 410.

Aridius, conseiller de Gondebaud, I, 128. De Clovis, 137.

Ariens. Leur importance dans les Gaules, I, 132. Effet du mariage de Clovis en faveur des catholiques, 132. Au xii^e siècle, I, 473.

Ariocapang (Fort d') arrête les Anglais, V, 126.

Arioviste, appelé par les Arvernes, entre en Gaule, ses succès, I, 51. Les Gaulois appellent César à leur secours, 53. Vaincu par César; meurt, 57.

Arles (Royaume d'), I, 270. Concile, I, 482. Décimé par la peste, V, 44.

Arleux en Cambrésis (Château d'), II, 138.

Arlington (Comte d'), favorable à la triple alliance, IV, 268.

Arlon pris par Guise et Montluc, III, 248.

Armada (La grande) de Philippe II. Inquiétudes anglaises, III, 514-515.

Armagnac (Comte d') va porter plainte à Charles V, II, 194. A la tête du parti d'Orléans, 247. Faveur des Bourguignons dans Paris, 269. Puissant auprès du roi, 269. Assassiné, 269.

Armagnacs et Bourguignons, II, 248. Paris livré aux Bourguignons, 265. Massacre dans les rues et les prisons, 266.

Armée de souffrance, dans la révolte de Normandie, IV, 74.

Armentières, pris par Louis XIV, IV, 263.

Arnerstorff, chambellan de Charles-Quint, III, 32.

Armes de France. Édouard III les écartèle de celles d'Angleterre, II, 68.

Arminius, Hermann, I, 195.

Armorique. Expéditions de Pépin le Dref, I, 190. Expéditions de Charlemagne, I, 213.

Arnauld (Monsieur). Livre de la *Fréquente communion*, IV, 412. Grand théologien, 412. Lutte sur l'*Augustinus*, 416. Condamné par la Sorbonne, 416. Se cache, 416. Jacqueline Pascal à Arnauld, 414. Raccommoé avec Racine par Boileau, 489. Trouve un moyen de signer le *Formulaire*, chagrin de Pascal, 440. Lettre à Racine sur son *Éloge de Corneille*, 481.

Arnauld (La Mère Angélique). Ses relations avec Saint-Cyran, IV, 86. Au monastère de Maubuisson, 415. Sur la mort de M. de Saint-Cyran, 412. Sur la *Théologie familière*, 415. Vrai disciple de Saint-Cyran, 415. Douce et forte, 415. Réformatrice, 415. Persécution, 416. Courage intrépide, 417. Malade, 417. Elle meurt, 418. Sur les saints, 446.

Arnauld (La Mère Agnès). Ses relations avec Saint-Cyran, IV, 86. Exilée de son couvent, 419. Son portrait par Philippe de Champagne, 519.

Arnauld (Mère Angélique de Saint-Jean). Sur sa tante la Mère Angélique, IV, 417. Aux Annonciades, 420. A l'enterrement de M. de Sacy, 421.

Arnauld (L'abbé) à Diderot, sur ses drames, V, 271-272.

Arnauld Amaury, abbé de Cliteaux. Fanatisme, I, 479.

Arnay-le-Duc. Coligny y attaque les troupes royales, III, 325.

Arnheim, pris par Turenne, IV, 274.

Arnold (Général), V, 356. Son origine, ses succès, 356. Commande à West-Point, 356. Sa trahison, passe chez les Anglais, 356. Supplice du major André, 356. Question d'Arnold, 357. Meurt au service de l'Angleterre, 357.

Arnoul (Saint), évêque de Metz, I, 167.

Arouet (M.), père de Voltaire, notaire au Château, V, 232. Difficultés avec son fils, 233.

Arques (Bataille d'), III, 459.

Arras. Philippe le Bel y vient pendant la guerre de Flandre, I, 543. Refus d'impôts, II, 225. Siège d'Arras, 253. Paix d'Arras, 253. Congrès pour traiter la paix de Troyes, 280. Paix d'Arras, 356. Traité d'Arras, fiançant la princesse Marguerite de Bourgogne au dauphin, II, 446. Repris par les Français, IV, 150.

Arras (Évêque d') à Vaucelles, III, 237.

Arsenal (Henri IV à l'). Ses pressentiments, III, 557. Il y va malgré les craintes d'assassinat, 557.

Artaignan (M. d') arrête Fouquet à Nantes, IV, 252.

Artaignan (Comte d') jette le maréchal de Ville-roi en voiture, V, 55.

Artevelde (Jacques d'), II, 59. Son influence à Gand, 64. Sur le roi d'Angleterre, 67. Soulèvement contre lui, 87. Meurtre de Jacques d'Artevelde, 88.

Artevelde (Philippe d') se met à la tête des Gantois, II, 210. Battu et tué à Rosebecque, 215.

Artois, rattaché en partie à la France par Louis XI, II, 445. Abandonné à la maison d'Autriche par Charles VIII, 472. Uni à la France sous Louis XIV, IV, 357.

Artois (Comte d'), suspect à Marie-Thérèse, V, 411. Obtient le renvoi de Brienne, 459.

Artois (Hôtel d'). Jean sans Peur s'y fortifie, II, 240.

Artois (Robert d') exilé par Philippe VI, II, 52. Intrigues en Angleterre, 53. Pousse Édouard III à déclarer la guerre, 56. Blessé au siège de Vannes, meurt en Angleterre, 86.

Artois et Hainault (États d'). Communications faites par Henri IV, III, 499.

Arvernes, peuplades gauloises occupant l'Auvergne actuelle, I, 2. Guerre avec les Éduens, ceux-ci appellent Rome à leur secours, 37.

Ascalon, pris par Saladin, I, 411.

Asfeldt (Maréchal d') refuse de combattre en Espagne, dirige à Bordeaux les subsistances, V, 39. A Philipsbourg, V, 78. Discussion avec Noailles, 81.

Assas (Chevalier d') à Wesel, V, 186.

Assemblée constituante, II, 2.

Assemblée nationale, nom proposé pour les états généraux par M. Legrand, V, 488. Sièges s'y rallie, immense majorité, 488.

Assemblées des Francs libres, leur autorité, I, 218.

Assemblées. Protestants condamnés à mort pour crime de réunion, IV, 585.

Assemblées locales dans le Berri, dans la Haute-Guyenne, V, 390.

Assemblées municipales proposées par M. Turgot, V, 509.

Assemblées politiques des protestants. Onze sous Henri IV, III, 522.

Assemblées des protestants sous Louis XIII, récalcitrantes et violentes, IV, 7.

Assemblées provinciales (Édit des), enregistré au Parlement, V, 441. Formation des assemblées provinciales, V, 449.

Assiette (Combat de l'), V, 117.

Assises de Jérusalem, code de Godefroy de Bouillon, I, 595.

Asi. Corps français enlevé dans cette ville par les Piémontais, V, 116.

Astolphe, roi des Lombards, vaincu par Pépin le Bref, protégeant les papes, I, 191.

Asturies (Prince des) dans le camp, en face des Français, V, 39. Son mariage avec mademoiselle de Montpensier, V, 50. Épouse une princesse de Portugal, 75.

Athalie fait pour Saint-Cyr, IV, 482. Moins de succès qu'*Ether*, 493. Chagrin de Racine, 493. Opinion de Boileau, 493.

Athènes (Duc d'), connétable, à Poitiers, II, 121. Aux états généraux, 125.

Athies (Traité d'), II, 60.

Attale, martyr à Lyon, I, 108.

Attigny. Pénitence solennelle de Louis le Débonnaire à Attigny, I, 259.

Attila, roi des Huns. Son invasion dans les Gaules, I, 124. Battu à Châlons-sur-Marne, 125.

Aubigné (D'), prisonnier à Saint-Quentin, III, 240. Paroles à son fils à Amboise, 271.

Aubigné (François-Agrippa d'), sur la reine Jeanne d'Albret, III, 337. Sur Charles IX, 370. Conseils à Henri de Navarre, III, 380. Bataille de Coutras, 397. Sur l'assassinat d'Henri III, 428. Conférence de Suresnes, 470. Sur les huguenots, 475. Libre et querelleur, 516. Services au roi, 534. Portrait de d'Aubigné, 544. Remuant et poète, historien, 545. Après la bataille de Coutras, 545. Portrait de Mayenne et d'Henri IV, 546.

Aubigny (Stuart d') prend Naples, II, 511. Battu à Seminara, 514.

Aubonne (Tombe de Duquesne à) attend son corps, IV, 405.

Auctonville (Raoul d') assassine le duc d'Orléans, II, 239.

Audenarde (Prise d'), IV, 263. Le prince d'Orange devant Audenarde, IV, 283. Combat, IV, 358. Pris par le maréchal de Saxe, V, 3.

Audenham (Arnoul d'), maréchal, II, 144.

Audovère, femme de Chilpéric. Elle est répudiée, I, 157.

Audran grave les victoires d'Alexandre par Lebrun, IV, 520.

Augsbourg. Gustave-Adolphe à Augsbourg, IV, 157.

Augsbourg (Ligue d') contre Louis XIV, IV, 300.

Auguste. Son administration des Gaules, I, 75.

Augustinus, de Jansénius; discussion sur ce livre, IV, 416.

Aumale (Duc d'). *Histoire des princes de Condé*, III, 272, 318.

Aumale (Duc d'), chargé par son frère Guise de tenir en Picardie, III, 401.

Aumale (Mademoiselle d'), proposée par Henri IV à Bassompierre, III, 556.

Aumale (Mademoiselle d'). Madame de Maintenon à mademoiselle d'Aumale, IV, 544.

Aumont (Maréchal d'), dans le complot contre Henri de Guise, III, 415. Reconnaît Henri IV, 473.

Auneau (Combat d'), III, 395.

Auray (Bataille d'), II, 80.

Aurélien. Sa campagne dans les Gaules contre les Germains, I, 117-118.

Aurélien négocie le mariage de Clovis avec Clotilde, I, 128.

Ausculta mi fili, bulle de Boniface VIII, I, 552.

Austrasie, royaume de l'Est, I, 144. Lutte de l'esprit germanique en Austrasie contre l'esprit gallo-romain en Neustrie, I, 168.

Auteroche (Comte d') commande les gardes françaises à Fontenoy, V, 107.

Auton (Jean d'), historien de Jacques Cœur, II, 363.

Autriche. Politique de Henri IV et de Richelieu contre la maison d'Autriche, IV, 120. Gustave-Adolphe menace ses États héréditaires, 135.

Autriche (Marie-Antoinette d'), femme de l'électeur de Bavière. Droits réclamés pour son fils, IV, 320.

Autun (Évêque d') à l'assemblée du clergé, IV, 89.

Auvergne (Comte d') à la bataille d'Arques, III, 441. Mécontent, conspire avec Biron, IV, 551.

Auvergne. Refuse de s'unir à la Ligue du Bien public, II, 280. Appartient au connétable de Bourbon, III, 46.

Auzerre (Évêque d'). Ses reproches à saint Louis, I, 517.

Auzerre, favorable au duc de Bourgogne, II, 261.

Avares. Leur invasion en Europe, I, 168. Tentatives d'invasion sous Charlemagne, 202.

Avaricum (Bourges), prise par Jules César, I, 65.

Avaux (Comte d'), négociateur à Munster, rappelé à Paris, IV, 198. A Louis XIV, sur Jacques II, IV, 302.

Avein (Bataille d'), IV, 145.

Avenir (L'), nom que les amis de Fouquet lui donnaient, IV, 250.

Aversion (Parti de l') autour de Gaston d'Orléans, IV, 37.

Aveugle de Smyrne, comédie de Richelieu, IV, 180.

Avignon. Visite des grandes compagnies au pape Urbain V, II, 189. Richelieu envoyé à Avignon, IV, 16. Jacques Stuart à Avignon, V, 30.

Avitus (Saint), évêque de Vienne. Sa lettre à Clovis, I, 133.

Avogaro (Comte Louis), exécuté à Brescia, 540.

Aydie (Odet d'), seigneur de Lescun, passe au service de Louis XI, II, 442; devient comte de Comminges, fidèle et habile, 443.

Azincourt (Bataille d'), II, 256.

B

Babiote (Château de), embelli par madame de Pompadour, V, 169.

Babylone, faubourg du Caire, I, 432.

Bachaumont, sur la première représentation du *Mariage de Figaro*, I, 419.

Bade (Marquis Philibert de), tué par Coligny à Moncontour, III, 324.

Badvaer, ambassadeur vénitien. Lettre du doge, III, 427.

Baïf, chez Charles IX, III, 369.

Bailleul en lutte avec les Yprois, II, 87.

Bailleul (Président de) reçoit froidement le prince de Condé, IV, 222.

Bailliage d'Aiguillon, V, 202.

Bailliages. Projet d'institution de quarante-sept grands bailliages, devant dépouiller les Parlements, V, 452. Ne peuvent se former, 460. Cahiers des bailliages, 471. Elections dans les bailliages, 475. Bailliage de Riom, 479. Appel par bailliage, 484.

Bajazet (Sultan) envahit la Hongrie, II, 232. Le comte de Nevers secourt Sigismond, roi de Hongrie, contre lui, 232. Bataille de Nicopolis, 233. Relâche les prisonniers, 235.

Bajazet. Madame de Sévigné sur cette tragédie, IV, 487. Opinion de Corneille, 487.

Bâle. Calvin à Bâle, III, 206. L'évêque de Bâle réclame le protectorat français, IV, 144. Voltaire s'y réfugie, V, 242.

Baliol, roi d'Écosse, II, 53.

Baltique. Gustave-Adolphe repousse les Russes des côtes de la Baltique, IV, 140.

Balue (La), cardinal, évêque d'Évreux, pousse Louis XI à une entrevue avec le duc de Bourgogne, II, 594. En grande faveur auprès du roi, 434. Le roi découvre sa trahison et le fait arrêter, 454. Enfermé à Loches dans une cage de fer, 435.

Balzac. Lettre de Descartes à Balzac, IV, 160. De la *Pleïade*, 173. Retiré à la campagne, 173. Lettre de Mondory, 182. Lettre à Scudéry, 187. A l'hôtel de Rambouillet, 171. Lettre de Richelieu, 177. A Corneille, 479.

Bandits en Brie, V, 310.

Banque de circulation de Law, V, 10. Devient banque royale, 15.

Banqueroute, conseillée par Saint-Simon au Régent, V, 8.

Bapeaume, pris pour Charles VI, II, 350.

Bar (Duc de), tué à Azincourt, II, 259.

Bar (Duché de), pris par Richelieu, IV, 144.

Bar (Guy de), prévôt de Paris, II, 261.

Bar. Des insurgés polonais s'emparent de la forteresse de Bar, V, 217. Leurs succès, leurs revers, 217. Appellent les Turcs à leur aide, 217. Tentative pour enlever le roi, 218. Résistance dans le fort de Cracovie, 218. Rigueurs de Catherine II, 219. Sans secours de la France, 224. S'y réfugient, 224.

Barbarigo, doge de Venise, II, 475.

Barbas, pasteurs des Vaudois, III, 200.

Barbavera, corsaire génois, II, 69.

Barbazan, chevalier français, II, 275.

Barberini, cardinal, à Paris, IV, 127.

Barberousse, pirate turc. En possession d'Alger et de Tunis, III, 111-112.

Barbezieux, fils de Louvois, appelé par son père mourant, IV, 308. Comme secrétaire de la guerre, 308. Survivance de la guerre, 385. M. d'Argenson sur Barbezieux, 385. Jugement de Saint-Simon, 385. Meurt, 385.

Barbier (L'avocat), sur le parlement exilé, V, 85. Sur le marquis de Souvré, 87. Sur l'empereur Charles VII, 92. Sur l'expédition de Charles-Édouard et les secours de France, 112. Sur la guerre au Canada, 153. Sur le jugement contre les Jésuites, 192.

Barcelone. François I^{er} à Barcelone, III, 83. Paix entre Charles-Quint et Clément VII, III, 108. Perdue pour le roi, IV, 227. Prise par le duc de Vendôme, 317. Philippe V échoue devant la ville, 330.

Barentin, garde des sceaux, V, 460.

Barfleur, pris par Édouard III, II, 90.

Barletta. Gonzalve de Cordoue y est renfermé, II, 513. Ravitaillé par les Vénitiens, 515.

Barnave jeune aux États de Dauphiné, dirigé par M. Mounier, V, 776.

Baron, à la dernière représentation de Molière, IV, 509.

Barre (Chevalier de la). Son procès et son supplice, V, 258. Colères et terreurs de Voltaire, 250.

Barré (Colonel), sur l'Amérique et la Chambre des communes, V, 324.

Barrère, sur les états généraux, V, 488.

Barri (Bois du) et Fontenoy attaqués par les Anglais, V, 106.

Barrière (Pierre). Projet d'assassinat sur Henri IV, III, 482.

Barrière, offerte par Louis XIV aux Hollandais, IV, 339.

Barrois, rattaché à la France par Louis XI, II, 443. Décidément acquis à la France par la paix de Vienne, V, 82.

Bart (Jean) parcourt les mers. Combat avec le *Neptune*, IV, 290.

Basnage, pasteur, du fond de l'exil exhorte les protestants français à la soumission, V, 65.

Basques, parmi les premiers dans le Nouveau Monde, V, 142.

Bassigny (Régiment de) proteste contre ses ordres, I, 456.

Bassompierre (François de). Sa conversation avec Henri IV sur son mariage, III, 556. Sur ses pressentiments, 560. Au moment de la mort du roi, 561. Conversation avec le maréchal d'Ancre, IV, 8. Avec Louis XIII, 19. Le maréchal négocie en Valteline, IV, 95. En Angleterre, 97. Louis XIII à Bassompierre, 97. Les Rochelois lui demandent des chevaux, 111. A Montauban, 117. Au pas de Suze, 128. Sort de la Bastille, 157.

Bastille (La), rendue aux Bourguignons, II, 266. Evacuée par les Anglais, 344. Trésor laissé par Sully dans les caves de la Bastille, IV, 2. Mademoiselle de Montpensier fait tirer le canon, IV, 225. Fouquet, 253. La Bourdonnais, V, 125. Lally-Tolendal, 138. Voltaire jeune, 235. Après l'aventure du chevalier de Rohan, 244. M. de Malesherbes, 312. Gentilshommes bretons 456. En sortent, 460.

Bataille (Abbaye de la), I, 340.

Bathyan (Comte), à Presbourg en faveur de Marie-Thérèse, V, 91.

Baudoin II, empereur d'Orient, pressé par ses ennemis, apporte à saint Louis la couronne d'épines, I, 510.

Baudoin III, roi de Jérusalem, I, 404.

Baudouin, comte de Flandre, s'empare de Tarse, I, 378. Devient prince d'Édesse, 379.

Baudouin IX, comte de Flandre, devient empereur latin d'Orient, I, 426.

Baudricourt (Robert de) reçoit Jeanne d'Arc, II, 293. L'envoie au roi, 294.

Baudry de Sarchainville, évêque de Noyon, II, 13. Sa chartre, 14.

Bautru, envoyé de Louis XIII, auprès du roi d'Espagne, IV, 56.

Bavière (Louis V de), empereur, traite avec Édouard III. Se retire, II, 55.

Bavière (Électeur de), protégé par la France, IV, 137.

Bavière (Électeur palatin de) cherche à venger ses injures après l'incendie du Palatinat, IV, 305. Arrête le maréchal d'Humières, 505.

Bavière (Christine de). Épouse le grand dauphin, IV, 444.

Bavière (Maximilien électeur de), favorable à la France, IV, 325. Ses querelles avec Villars, 353. Électorat perdu, 353.

Bavière (Électeur de). Réclame les domaines de la maison d'Autriche, V, 85. Brigue l'empire, 87. Soutenu par la France, 88. Deux armées françaises, 88. Recule au moment d'entrer à Vienne, 88. Proclamé à Prague empereur, Charles VII. Revers subits, 92. Sans terre, 92. Chassé de ses États héréditaires, 99. A Francfort, 99. Conclut un armistice

- avec les Autrichiens, 99. Rentre en Bavière, 105. Y meurt subitement, 105.
- Bavière*. Le maréchal de Maillebois en Bavière; le maréchal de Broglie l'y rejoint, V, 94.
- Bavière*. Maximilien-Joseph, jeune électeur de Bavière, fait la paix avec Marie-Thérèse, V, 103.
- Bâville* (Lamoignon de), en Languedoc; condamnation des femmes, IV, 382. Ses persécutions dans le Languedoc, 406. Bossuet à Lamoignon, sur les protestants, 446. L'évêque de Fréjus à Bâville, V, 55. Ses derniers jours employés à rédiger l'édit contre les protestants, 63.
- Bayard* (Chevalier), Pierre du Terrail. Premières armes à Fornoue, II, 494. Fait prisonnier dans Milan, 505. Fait des levées en Dauphiné pour Louis XII, 522. Devant Padoue, 531. Auprès du duc de Ferrare, 539. Blessé à Brescia; son séjour dans la ville, 540. Devant Ravenne, 548. A la bataille de Ravenne, 449. En Picardie, 558. En Italie avec Prosper Colonna, III, 9. A Marignan, 11. Fait François I^{er} chevalier, 12. A Rebecq, 63. Meurt, 63.
- Bayeux*, pris par Henri V, roi d'Angleterre, II, 265.
- Bryonne* se rend à Charles VII, II, 353. Entrevue de Charles IX et de Catherine de Médicis avec le duc d'Albe, III, 335.
- Bayonnette*. Première charge à la bayonnette exécutée à Steinkerke, IV, 310.
- Bayreuth* (Margravine de). Lettre de Frédéric II, V, 178. Voltaire à la margrave, V, 246. Frédéric II à sa sœur sur Voltaire, 246. *Loi naturelle* dédiée à cette princesse, 252.
- Bazin*, évêque de Lisieux, historien de Charles VII, II, 350.
- Beachy Head* (Combat de), IV, 306.
- Béarn* (Gaston de) réclame à Rome, I, 483.
- Béarn*. Jeanne d'Albret recommande à son fils d'y rester, III, 330.
- Béarn* (Prince de), nom donné à Henri IV par le pape et Philippe II, III, 487.
- Béarn*. Culte réformé seul établi par Jeanne d'Albret, IV, 4. On y réclame la liberté religieuse, 15. Culte catholique rétabli par Louis XIII, 24. A Pau, 25. Mécontentement des protestants, 27. Réclamations des gentilshommes et des paysans, V, 456.
- Béatrix de Portugal*, duchesse de Savoie, III, 74.
- Béatrix de Provence*, reine de Sicile, I, 501.
- Beaucaire* (Prison de). Jacques Cœur s'en échappe, II, 363. La ville se défend contre Montmorency, IV, 49.
- Beaucaire de Piquelhem* au concile de Trente, II, 173.
- Beauce*. Édouard III la menace, II, 164.
- Beaufort* (Duc de). Anne d'Autriche lui confie ses enfants, IV, 158. Chef des Importants, IV, 194. Veut assassiner le cardinal, 197. A Vincennes, 197. Dans la Fronde, 208. A la tête des troupes de Monsieur, 220. Devant Orléans, 222. Tue M. de Nemours dans un duel, 228.
- Beaufort* (Duchesse de), Gabrielle d'Estrées, III, 547.
- Beaugency*. Concile français, I, 409. Prise de Beaugency par Jeanne d'Arc et le Connétable, II, 312. Offert à Henri de Navarre, III, 422.
- Beaujeu* (Pierre de Bourbon, sire de), épouse la fille aînée de Louis XI, II, 439.
- Beaujeu* (M. de) repousse et bat le général Brad-dock, V, 156.
- Beujolais*, au connétable de Bourbon, III, 45.
- Beujolais* (Mademoiselle de) fiancée à don Carlos et renvoyée en France, V, 68.
- Beaulieu* (Geoffroy de), confesseur de saint Louis, I, 441.
- Beaulieu* (Château de). Jeanne d'Arc y est prisonnière, II, 519.
- Beumanoir* (Robert de), chef des Bretons au combat des Trente, II, 82.
- Beaumarchais* (Pierre Caron de). Son procès avec le conseiller Goezman devant le parlement Maupeou, V, 505. Citoyen français, 339. Se prend de passion pour la cause américaine, 339. Reçoit un million du gouvernement français, 339. Un second million des Espagnols, 340. Rodrigo Hortalez, 340. Silas Deane sur Beaumarchais, 340. Le fier Rodrigue au combat de la Grenade, 351. Lettre au ministre de la marine sur le combat, 351. Achève son *Mariage de Figaro*, V, 418. Refusé par la censure, 418. Le roi se fait lire la pièce, 418. Lectures particulières, 418. Chez le Comte du Nord, 418. Autorisation retirée, 418. Représenté chez M. de Vaudreuil, 418. Au Théâtre-Français, 419. Effet de la première représentation, 419.
- Beaumont* (Guillaume de), I, 437.
- Beaumont* (Christophe de), archevêque de Paris, accusé par Damiens, V, 174. Refus de sacrements, 194. Lutte avec le Parlement, 195. Ses rapports avec madame Necker, 385.
- Beaumont* (Élie de), avocat des Calas, à Voltaire, V, 258.
- Beurain* (Adrien de Croix, seigneur de), agent de Charles-Quint auprès du connétable de Bourbon, III, 54.
- Beurevoir* (Château de). Jeanne d'Arc y est prisonnière, II, 319.
- Beauté-sur-Marne*, château de Charles V. Il y meurt, II, 202.
- Beauvais*. La commune de Beauvais au moyen âge, II, 30. Le roi Charles VI, II, 264. Réclamé par le duc de Bourgogne, 388. Assiégé par lui et défendu par Jeanne Hachette, 407. Population se soulève contre l'évêque Odet de Châtillon, III, 292. Fabrique de tapisserie établie par Colbert, IV, 365.
- Beauvais-Nangy* (Seigneur de), dans le complot contre Henri de Guise, III, 415.
- Beauvilliers* (Duc de). Son travail pacifique auprès du roi, IV, 313. Épouse une fille de Colbert, 375. Fénelon au duc, 450.
- Beauvilliers* (Duchesse de), disciple de madame Guyon, ainsi que son mari, IV, 426.
- Beck* (Général), battu à Lens par Condé, IV, 108.
- Becket* (Thomas). Souvenir de son assassinat, I, 478.
- Beda* (Noël Bédier), syndic de la Sorbonne, sa violence contre les réformateurs, III, 173. Lutte entre lui et Berquin, 186.
- Bedford* (Duc de), régent d'Angleterre pour Henri V, II, 255. Devient régent de France à la mort de son frère et fait proclamer le petit Henri VI, 283. Seul aux funérailles de Charles VI, 286. Fait mettre le siège devant Orléans, 288. Poursuit le procès de Jeanne d'Arc, 328. Fait couronner Henri VI à Paris, 333. Perd sa femme Anne de

Bourgogne, 334. Négociations avec le duc de Bourgogne, 336. Meurt à Rouen, 341.

Behme, serviteur du duc de Guise, assassine Coligny, III, 354.

Béhuchet (Nicolas), II, 69.

Belfast. Guillaume III à Belfast, IV, 302.

Belin, prisonnier d'Henri IV à Dieppe, III, 441. Avances faites par lui à Mayenne, 442.

Belin (Comte de), gouverneur de Paris, reçoit une députation des bourgeois, III, 469.

Bellay (Guillaume du), chambellan de François I^{er}, chancelier, favorable aux réformés, III, 96. Aux Vaudois, 201.

Bellay (Jean du), évêque de Bayonne, puis de Paris. Cardinal protecteur de Rabelais, III, 158. De Berquin, 178. A la procession de Saint-Germain l'Auxerrois, 197.

Bellay (Martin du), chroniqueur, III, 34.

Bellefonds (Maréchal de). Son mécontentement au sujet de l'armée de Hollande, IV, 273. Contarie Tourville, 310. Bossuet au maréchal, sur le grand Dauphin, 444. Bossuet au maréchal, sur madame de Montespan, 527. A la représentation d'*Esther* avec madame de Sévigné, 492. Bonté du roi pour son serviteur, 528.

Belle-Isle, achetée par Law, V, 2. Prise par les Anglais, 189. Achetée par Fouquet, IV, 250. Nantes, Belle-Isle, 252.

Belle-Isle (Maréchal de), petit-fils de Fouquet; son influence sur le cardinal de Fleury, V, 87. Ses prétentions, 88. Signe un traité avec Frédéric II; guerre de l'empire, 88. Chargé de négocier la paix, 93. Enfermé dans Prague, 93-94. Retraite de Prague, 94. Reçu froidement à Paris, 97. Sur l'Alsace envahie, 104. Se replie en Provence, 104. Arrêté en Hanovre, 105. Cherche à franchir le col de la Stura, 117. Au conseil sur la guerre de Sept Ans, 173. Insiste pour le choix du maréchal d'Éstrées, 173. Mort, 184.

Belle-Isle (Chevalier de Bon-Sens) au combat de l'Assiette; héroïsme; mort, V, 416.

Belle-Poule (Combat de la), V, 346.

Belleue (Château de), embelli par madame de Pompadour, V, 469.

Bellier (Guillaume). Jeanne d'Arc lui est confiée, II, 296.

Bellovèse, conduit les Gaulois en Italie au sixième siècle avant J.-C., I, 23.

Belsunce (Mgr de). Son dévouement pendant la peste, V, 43. Son portrait par Lemontey, 43. Le Régent lui offre l'évêché de Laon, il refuse, 47.

Bembo (Cardinal), historien vénitien, II, 520.

Bénéfices, concessions féodales, I, 271.

Benott, abbé de Peterborough, chroniqueur, I, 420.

Benott XI, élu pape, I, 558. Meurt empoisonné, 561.

Benott XII, pape, II, 54.

Benott. Histoire de la Révocation de l'Édit de Nantes, IV, 402.

Benserade à Racine, sur les funérailles de Corneille, IV, 481.

Bentinck (Comte de Portland) signe les préliminaires de la paix de Ryswick, IV, 317. Adieux de Guillaume III au comte, 331.

Berbice repris aux Anglais par Kersaint, V, 360.

Bérenger, III, 130.

Bérenghère de Navarre épouse le roi Richard Cœur de Lion, I, 419.

Bergerac, pris par le comte de Derby, II, 86

Bergerac (Paix de), III, 388.

Berghen (Bataille de), V, 185.

Berg-op-Zoom pris et pillé, V, 118.

Berques se soumet à Charles VI, II, 212.

Berlin. Frédéric II rentre à Berlin; ses maximes de conquêtes, V, 3. Traité de Berlin, 92. Voltaire à la cour, 244. Cour philosophique, 244. Académie, 245. Querelles de Voltaire et de Maupertuis, 245. Le séjour de Berlin devient impossible à Voltaire, 248.

Bernard, roi d'Italie, se révolte contre son oncle Louis le Débonnaire, qui lui fait crever les yeux, I, 253.

Bernard, duc de Septimanie, I, 259.

Bernard (Saint), sa prédication, son influence, I, 305. Abbé de Clairvaux, favorable à la seconde croisade, 400. La prêche en Allemagne, 401. Prêche contre les hérétiques, 405. Meurt, 409. Sur les élus, IV, 450.

Bernard (Samuel) reçu à Versailles par Louis XIV, IV, 388.

Bernard (Mont Saint-). L'armée de Charlemagne descend par le Saint-Bernard, I, 203.

Berne (Cité et ligue de). Négociations de Louis XI avec Berne, II, 416.

Bernin (Le), venu d'Italie pour faire le Louvre. IV, 370. Retourne à Rome, 370.

Bernis (Cardinal de), envoyé comme abbé négociateur du traité de Versailles, V, 172. Cardinal, 184. Remplacé aux affaires étrangères par le duc de Choiseul, 184. Son attitude en recevant sa démission, 184. A son abbaye de Saint-Médard, 184. Ambassadeur à Rome, 184. Voltaire à Bernis, sur Calas, 257.

Bernwald. Traité signé entre la France et la Suède, IV, 135.

Berquin (Louis de), son origine, son caractère, III, 176. Pieux, favorable à la Réforme plus qu'aux réformateurs, 177. Dénoncé au Parlement de Paris, 177. Son procès, 177. Mis en liberté sur l'ordre du roi, 178. Poursuivi de nouveau, 179. Prières de Marguerite de Valois, 180. Condamné, 180. Sursis accordé par le roi, 180. Sa faveur pour Berquin, 182. Marguerite de Navarre le prend dans sa maison, 185. Imprudent appel de Berquin, 186. Jugé, 187. Condamné à mort, 192. Refuse toute rétractation, 192. Exécuté, 192. Double caractère de la Réforme française, 193.

Berry (Duc de) donné en otage de la paix de Brétigny, II, 165.

Berry (Charles de France, duc de), favori de son père Charles VII, II, 371. Insignifiant et remuant, 378. Entre dans la Ligue du Bien public, 381. Répugnance de Louis XI à lui donner la Normandie, 389. Rouen lui est livré, 389. Le traité de Saint-Maur lui donne la Normandie, 388. Le roi reprend peu à peu les villes de cette province, 389. États généraux convoqués à ce sujet, 392. Traité de Péronne le fait duc de Guyenne, 415. Meurt, 415.

Berry (Duchesse de). Sauve Charles VI embrasé, II, 126.

Berry (Duc de). Épouse la fille du duc d'Orléans, IV, 553. A la mort de son père, 553. Renonce à ses droits sur l'Espagne, 350. Meurt, 561.

Berry (Duchesse de), fille du duc d'Orléans, au lit de mort du grand Dauphin, IV, 553. Raisons de son désespoir, 555. Meurt, V, 42.

Berry (Assemblée du), V, 390. Abolir la corvée, 390.

Berthe, comtesse de Blois, répudiée par le roi Robert, I, 291.

Bertrade, femme de Foulques le Rechin, comte d'Anjou, devient la femme de Philippe I^{er}. Colère de l'Église. Royaume mis à l'interdit, I, 290.

Bertrand, chef des bouchers de Paris, II, 267.

Bertrand (Pasteur). Lettre de Voltaire, V, 203.

Bérulle (Cardinal de), fondateur de l'Oratoire et des Carmélites, IV, 84. Négocie à Rome le mariage d'Henriette de France avec Charles I^{er}, 124.

Berwick (Maréchal de). Son origine, IV, 536. Ramène Philippe V à Madrid, 536. Poursuit l'ennemi, 536. Bataille d'Almanza, 587. A la tête de l'armée d'Espagne, V, 39. Messager de Philippe V pendu dans son camp, 39. A Kehl, à Erlingen, 78. Tué à Philipsbourg, 78. Villars sur sa mort, 81.

Besançon. Charles le Téméraire y réunit ses troupes, II, 418. Connétable de Bourbon à Besançon, III, 360. Rendu à la vue des troupes de Louis XIV, IV, 205.

Bethencourt. Henri V, roi d'Angleterre, y passe la Somme, II, 256.

Béthune (Comte de), ambassadeur à Rome, IV, 124.

Béthune (Jeanne de), femme du comte de Ligny. Attachée à Jeanne d'Arc, II, 519.

Béthune (Robert de) traite avec Philippe le Bel, I, 545.

Beuvron, adversaire de Bouteville dans le duel, IV, 40.

Beverninck (M. de) envoyé en Espagne, IV, 274. M. de Pomponne sur Beverninck, 271. Son avis sur l'Espagne, 271. Lettre à Jean de Witt, 274. Traite avec Louis XIV, 294. Paix de Beverninck, 294.

Bèze (Théodore de), sur le supplice de Berquin, III, 195. Représentation sur le massacre de Vassy, III, 295. Accusé d'avoir conseillé le meurtre de François de Guise, III, 304.

Bezerval (Baron de), sur l'état moral de la cour, V, 386.

Béziers. Siège, I, 480. Duchesse de Montmorency à Béziers, IV, 35. reddition, 53. Traité, 54.

Bibracte (Autun). Les Gaulois assemblés décident de secourir Vercingétorix enfermé dans Alésia, I, 66.

Bicoque (La). Bataille près de Monza, III, 45.

Bidassoa. Barque au milieu de la rivière; princes remis en otage à Charles-Quint, III, 95. Pavillon au milieu de la Bidassoa, IV, 240.

Bièvre (Seigneur de), gouverneur bourguignon, capitule dans Nancy, II, 423.

Bignon, près de Nemours, lieu de naissance de Mirabeau, V, 477.

Biloke (Monastère de la), II, 59.

Bingen brûlé et détruit, IV, 304.

Birague (Chancelier de) dans le conseil de la Saint-Barthélemy, III, 349.

Biron (Maréchal de), chargé de négocier le mariage de Marguerite de Valois avec Henri de Navarre, III, 329. Au siège de la Rochelle, 536. Adresse et mesures à la mort d'Henri III, 432. Henri IV lui fait des promesses, 432. Devant Dicpepe, 439. Commande le gros de l'armée, 449.

Biron (Maréchal de). Ne veut pas se dépouiller de son titre d'amiral, 484. Argent promis, 484. A Fontaine-Française, 501. Conspiration contre Henri IV, 550. Tentatives du roi pour le faire avouer, 551. Condamné et exécuté, 552.

Biron (Duc de) en face des Anglais à Fontenoy, V, 107. Au triomphe du maréchal de Saxe à l'Opéra, 115.

Biron (Maréchal de). Habiles dispositions qu'il prend dans Paris, V, 310. Le général des farines, 310. Paye les dettes de Rodney, 354.

Biron (Marc), horloger, se charge de passer les lignes royales à la Rochelle; il est pendu, IV, 109.

Bituit, roi des Arvernes, battu par les Romains, I, 37.

Bituriges. Leur établissement à Bordeaux; venus des environs de Bourges, I, 13. Incendient leurs villes dans la guerre contre César, 63.

Biturix, chef des gardes de Mithridate, tue son roi sur son ordre, I, 25.

Blainville (M. de), second fils de Colbert. Obligé de se démettre de la surintendance des bâtiments, IV, 382.

Blaisois. Misère de cette province, IV, 361.

Blanchard traverse la Manche en ballon avec l'anglais Jefferies, V, 416. Fait flotter le pavillon français en Angleterre, enthousiasme général, 411.

Blanchard Alain, capitaine des arbalétriers de Rouen pendant le siège des Anglais, excepté de la capitulation, II, 264.

Blanche de Bourbon, tuée par son mari, Pierre le Cruel, II, 186.

Blanche de Castille. Soutient Louis, son mari, dans ses prétentions sur le trône d'Angleterre, I, 489. Gouverne comme tutrice de son fils Louis IX, 497. Caractère de son gouvernement, 497. Triomphe des grands vassaux, 498. Difficultés de caractère, 501. Gouverne comme régente pendant la première croisade de son fils, 430. Meurt, 440. Douleur du roi, 440.

Blanchetache (Gué de), défendu par Godemar du Fay, II, 95.

Blancmesnil (Président de). Son arrestation, IV, 199.

Blancs-Manteaux (Église des), II, 256.

Blandine, martyre de Lyon, I, 108.

Blasphémateurs. Leurs lèvres sont brûlées sous saint Louis, I, 528.

Blavet. Soubise y enlève les vaisseaux du roi, IV, 91.

Bléneau (Combat de), IV, 222.

Bleus (Officiers). M. de Choiseul leur est favorable, V, 191.

Blois (Charles de), époux de Jeanne de Penhièvre, réclame le duché de Bretagne, II, 75. Guerre entre lui et Jean de Montfort, 74-80. Tué à la bataille d'Auray, 81.

Blois. Jeanne d'Arc à Blois, II, 300. Traité de Blois avec les Vénitiens, 503. Traité entre Louis XII et Venise, 556. Catherine de Médicis et François de Guise à Blois, III, 299. Charles IX et la reine-mère à Blois, Coligny y vient, 329. États généraux d'Henri III, 411. Attitude hautaine des Guise, 411. Henri III prend son parti, 414. Meurtre d'Henri de Guise, 415. États généraux dissous, 421. Marie de Médicis à Blois, IV, 15. Elle y emmène Richelieu, 16. Elle s'enfuit secrètement, 19-21. Y tient souvent sa

cour, 22. Parlement menacé d'être envoyé à Blois, V, 47.

Blois (Château de). Le duc d'Orléans y meurt, IV, 230.

Blois (M. de Caumartin, évêque de). Insolence sur les poètes, V, 259.

Blois (Mademoiselle de). Son mariage avec le duc de Chartres, IV, 541. Difficultés et colère, 541.

Blondel (Robert), poète patriote, II, 286.

Boccace. Récit de la peste noire, II, 109.

Bodegrave, brûlé par le maréchal de Luxembourg, IV, 281. Conférences secrètes pour la paix, 340.

Bodin, auteur de *la République*, III, 376.

Böhmer, bijoutier de la reine, dans l'affaire du Collier, V, 421.

Boétie (Étienne de la). Son discours *De la servitude volontaire*, III, 220. Montaigne sur lui, IV, 163.

Bohême (Roi de), allié à Philippe VI, I, 54. Combat à Crécy, 99. Y est tué, 100.

Bohémond, prince de Tarente. Commande à la 1^{re} croisade. Son courage et sa ruse, I, 369. Devient prince d'Antioche, 387.

Bohun (Guillaume de), comte de Northampton. Représente Édouard III, II, 56.

Boies, tribu kimri établie dans les Landes, I, 13. Établis dans la Gaule Cisalpine, 34.

Boileau (Étienne), nommé prévôt de Paris par saint Louis, I, 518.

Boileau à Louis XIV, sur M. Arnauld, IV, 416. Sur les *Provinciales*, raconté par madame de Sévigné, IV, 459. Intimité avec Racine. Influence sur celui-ci, IV, 484. Malade toute sa vie, 496. *Art poétique* et *Lutrin*, 496. Historiographe du Roi. Sa pension. Racine sur Boileau, 490. Raccommode Racine avec Port-Royal, 489. Écrit avec lui pour madame de Montespan, 531, 536, 539. Conflance et chaudes relations, 490. Opine contre la composition d'*Esther*, 492. Sur *Athalie*, 493. Lecture de l'*OEdipe* par Racine chez Boileau, 493. Sur Racine mourant et mort, 495. Ne retourne plus à la cour, malgré les avances du roi, 495. Son avis sur Molière, 496. Générosité envers Corneille, 496. A l'Académie. Son discours, 496. Réflexions sur Longin, 497. A formé la poésie française, 497. Son caractère et son talent, 497.

Bois-Robert parle au cardinal de Richelieu de l'Académie française, IV, 174. Chargé de lui faire des propositions, 174. Mal accueilli d'abord, plus poliment ensuite, 174. Collaborateur du Cardinal, 178. Réveillé par lui, 181. A l'Académie sur *le Cid*, 186. Le fait parodier par les marmitons, 186. Corneille à Bois-Robert, 187.

Boisy (Artus Gouffier, sire de), gouverneur de François I^{er}, III, 3. Négocie la paix de Noyon, 28.

Bolingbroke (Lord), exilé, reçoit Voltaire à la Source près d'Orléans, V, 236. Le soutient en Angleterre, 243.

Bologne assiégée par Jules II, II, 540. Léon X et François I^{er} à Bologne, III, 16.

Bologne (École de), consultée par Charles V, II, 195.

Bonifacc (Saint). Ses relations avec Charles Martel, I, 183. Sa mort, 187.

Boniface VIII (Pape). Ses luttes avec les Colonna, I, 548. Avec Philippe le Bel, 548. Bulles violentes,

549. Affaire de l'évêque de Pamiers, 551. Violences réciproques du roi et du pape, 553. Guillaume de Nogaret chargé de déclarer l'appel au concile, 556. Entre dans Anagni, 556. Abandon et mort du vieux pape, 537.

Bonn pris par les impériaux et le prince d'Orange, IV, 282. Garnison française obligée de capituler, 305.

Bonne d'Armagnac épouse le duc d'Orléans, II, 244.

Bonneville-sur-Touques. Assemblée des seigneurs normands. Visite d'Harold le Saxon, I, 328.

Bonnivet (Amiral de), agent de François I^{er} auprès des électeurs, III, 31. Au camp du Drap d'Or, 35. Sur la frontière d'Espagne, 38. Construit un château à Châtellerault, 48. Inimitié avec le connétable, 48. En Italie, 62. Échecs répétés, 63. Devant Pavie, 76. Tué à la bataille de Pavie, 78.

Bonshommes (Les), secte religieuse, I, 473.

Bontemps, valet de chambre du roi. Puissant à la cour, IV, 539.

Bonvouloir (M. de) en Amérique, V, 353.

Borde (M.). Voltaire à Borde, sur le peuple, V, 260.

Bordeaux. Double capitulation, II, 551, 553, 556.

Bordeaux, pris par Abdérame, I, 177. Henri III, roi d'Angleterre, s'y réfugie, 508. Serré de près par les Français, II, 72. Triste retour du prince Noir à Bordeaux, 199. Refuse de s'unir à la Ligue du Bien public, 280. Le Parlement, transféré à Poitiers, y est rétabli, 416. Parlement convoqué au sujet des émeutes contre la gabelle, III, 219. Montmorency à Bordeaux, 219. Châtiments, 220. Les Princes révoltés se jettent dans la ville, IV, 212. Soulèvement du peuple, 212. Condé livre aux Espagnols le havre de Talmont, 219. Armée du Roi dans Bordeaux, I, 33. Généralité de Bordeaux, 60,000 conversions de protestants, suivant Louvois, 397. Acadiens établis dans les environs, V, 155. Intendance, refusée par M. Turgot, 305.

Borel, ambassadeur de Hollande à Paris. Lettre à Jean de Witt, IV, 260. A Londres, 272.

Borgia (César), II, 476. Alliance avec Louis XII, 541. Faveurs excessives du roi, 513, 568.

Boscawen (Amiral). Met le siège devant Pondichéry, V, 121. Dans les mers d'Amérique contre l'amiral Dubois de la Motte, 152.

Boson, roi de Provence, I, 246.

Bowredon (Louis de), II, 261.

Bossuet, récit de la bataille de Rocroi, IV, 196. Lutte contre Fénelon à propos du quietisme, 437. Véritable chef de l'Église catholique en France, 432. Rédige les Déclarations de l'Église gallicane, 432. Approuve la révocation de l'édit de Nantes, 433. Dans l'oraison funèbre de Michel Letellier, 433. Vit près de Louis XIV, 437. Né à Dijon, 443. Débute à l'hôtel Rambouillet, 443. Evêque de Condom et précepteur du dauphin, 443. Difficultés de l'éducation, 444. Travaux de Bossuet pour son élève, 445. Evêque de Meaux, 445. Grand docteur de l'Église catholique, 445. Controverse avec les protestants, 446. Sans ardeur, mais sans indulgence contre eux, 446. Tentative de conciliation avec Leibniz, 450. *Élévations* et *Méditations*, 450. Meurt à Paris, 450. Efforts auprès

- de Louis XIV contre madame de Montespan, 526. 527. Sans succès, 528.
- Boston*. Soulèvement, V, 322. Garnison anglaise en sort, 328. Portes fermées, 331. Armée américaine devant la ville, 332. Combat de Bunker's Hill, 332. Boston évacué, 332. Émeute contre l'amiral d'Estaing, 350.
- Botta* (Marquis de) contraint d'évacuer Gênes, V, 116.
- Bouchage* (Seigneur du), avec Philippe de Commines, apporte à Louis XI la nouvelle de la bataille de Morat, II, 421.
- Bouchain*, pris par Villars, IV, 354.
- Boucher* (Jean), trésorier. Jeanne d'Arc habite chez lui, à Orléans, II, 302.
- Boucher* (Jean), curé de Paris. Harangue pour la Ligue, III, 491.
- Boucher*, peintre, V, 300.
- Boucherat* (Chancelier), meurt, IV, 385.
- Bouchers de Paris* dans le parti bourguignon, II, 247.
- Bouchet* (Jean), chroniqueur de Charles VIII, II, 480.
- Boucicault* (Maréchal de). Ses guerres en compagnie de Duguesclin, II, 180. A Azincourt, 259.
- Boufflers* (Duc de), dans Gênes, V, 116. Il y meurt, 116.
- Boufflers* (Maréchal de). A Steinkerke, IV, 310. Signe les préliminaires de la paix de Ryswick, 317. Sa résistance dans Lille, 338. En volontaire à Malplaquet, 344. Commande la retraite, 345. Rapport au roi, 343.
- Bougainville* (M. de) fait le tour du monde, V, 415.
- Bouhours* (Père), chez Racine qui lui lit une lettre de Boileau, IV, 494.
- Bouillé* (Marquis de), gouverneur des Îles-du-Vent, V, 350. Prend la Dominique, 350. Surprend Saint-Eustache, 360. Saint-Christophe, 364.
- Bouillon* (Duc de). Ses Mémoires, III, 345.
- Bouillon* (Duc de) à la cour de Marie de Médicis, IV, 5. Vieux et goutteux, écrit au roi en faveur des protestants, 7.
- Bouillon* (Duc de) conspire avec Cinq-Mars, IV, 60. Arrêté, 61. Enfermé à Pignerol, 61. A Pierre Encise, 64. Livre Sedan pour sauver sa vie, 64. Battu à la Marfée, 150. Dans la Fronde, 208. Y entraîne Turenne, 209. A Bordeaux, 212. Refuse d'entrer dans la Fronde princière, 216.
- Bouillon* (Duc de) épouse mademoiselle Mancini, IV, 239. Gouverneur d'Auvergne, soutient les pilleries des gentilshommes, 364.
- Bouillon* (Duchesse de), à Paris pendant la Fronde, IV, 208.
- Bouillon*. Cardinal Mazarin à Bouillon, IV, 228.
- Boulduc*, apothicaire du roi, V, 51.
- Boulogne*. Le roi Jean y vient, II, 166. Pris par Henri VIII, III, 125. Régiments de Cromwell à Boulogne, IV, 234.
- Bourbon* (Jacques de), à Arras, II, 126.
- Bourbon* (Duc de), II, 205. Oncle maternel de Charles V, IV, 210.
- Bourbon* (Pierre de Beaujeu, duc de). Lettre de Charles VIII au duc, II, 487.
- Bourbon* (Bâtard de), à Fornoue, II, 493.
- Bourbon* (Connétable de), III, 5. Puissance et richesse, 45. Épouse Suzanne de Bourbon, 45. Connétable, 46. Grand guerrier, 45. Mauvais vouloir de Louise de Savoie, 42. Le roi à Moulins chez le Connétable, 47. Point de commandement, 51. Mort de sa femme, 52. Réclamations et espérances de Louise de Savoie repoussées, 52. Procès, 53. Premières tentations à la trahison, 53. Négociation avec l'empereur, 55. Projets hardis, 57. Entrevue avec le roi, 58. Il s'échappe, 59. Le connétable en Italie. 63. Situation abaissée, 63. Paroles de Bayard mourant, 165. Invasion de la Provence, 69. Procès au Parlement, 71. A Milan, à Turin, 73. A Pavie, 75. A Madrid, 101. Réponse du marquis de Villena, 101. Commande l'armée impériale en Italie, 101. Sac de Rome, 102. Est tué, 103.
- Bourbon* (Suzanne de). Épouse le connétable de Bourbon, III, 45. A un enfant, 48. Meurt, 52.
- Bourbon* (Cardinal de). Il célèbre le mariage de Marie-Marguerite de Valois, III, 338. La couronne lui est destinée par les Ligueurs, III, 389. Paroles de Henri III, 390. A Blois, 420. Proclamé roi sous le nom de Charles X, 437. Emprisonné par Henri IV, 437. Meurt à Fontenay-le-Comte, 438.
- Bourbon* (Maison de), à la bataille de Coutras, III, 396.
- Bourbon* (Catherine de), sœur d'Henri IV, négociée avec Biron, III, 484. Objections à Villeroy, III, 485. Lettre de Henri IV à Catherine sur le combat de Fontaine-Française, 503.
- Bourbon* (Duc de). A Steinkerke, IV, 310. Sa campagne contre les princes légitimés, V, 20. Requête des princes, 20. Prétend à l'éducation du roi, 21. Coup pour faire descendre les légitimés à leur rang de pairie, 21. Au Parlement, 24. Prête son carrosse à Law pour fuir, 18. La duchesse du Maine chez lui à Dijon, 28. Devient ministre de Louis XV. Prodigalités insensées, 60. Désordres de sa vie, 60. Laisse le pouvoir aux mains de madame de Prie, 61. Inquiétudes à l'occasion de la maladie du roi, 67. Décide de le marier, 68. Lui fait épouser Marie Leckzinska, proposée à lui-même, 68. Gouvernement de M. le duc jugé par d'Argenson, 71. Intrigue par la reine, 71. Fleury l'emporte, 72. Exilé à Chantilly, 92.
- Bourbonnais* (Le), appartenant au connétable de Bourbon, III, 45. Accepte le système de M. Neker pour les assemblées préparatoires, V, 476.
- Bourdaloue* sur le maréchal de Luxembourg, IV, 313.
- Bourdaloue*, chez M. de Lamoignon, IV, 459. Prédications aux protestants, 383. Austérité, 446. Caractère du talent, 451. Meurt, 451.
- Bourdonnais* (Mahé de la), gouverneur de l'Île-de-France, V, 122. Devant Madras, 123. Querelles avec Dupleix, 124. Escadre avariée, 124. Rentre à l'Île-de-France pour y trouver un autre gouverneur, 124. Retourne en France, 125. Fait prisonnier, 125. Arrive à Paris, 125. Mis à la Bastille, 125. Deux ans au secret, 125. Colère et vengeance contre Dupleix, 125. Funestes fruits, 124. Meurt, 125.
- Bourg* (Citadelle de), ajoutée à la France par Henri IV, III, 550.
- Bourgeois de Paris* (Journal d'un), sur les persécutions de François I^{er}, III, 177, 188, 192. Lettre de Paul III, 198.

- Bourgeoisie*. Son rôle en France, II, 41.
- Bourges*. Assemblée, I, 400. Transformation de la cité romaine, II, 8. Charles VII proclamé roi de France, 287. Louis d'Orléans est enfermé dans la tour de Bourges, 466. Charles VIII le délivre, 468. Concile contre la Réforme, III, 174. Abandonné aux Ligueurs, 408. M. le prince de Condé, IV, 216. Ses paroles à madame de Longueville, 216. Déclaration de lèse-majesté des princes envoyée de Bourges, 219.
- Bourges* (Archevêque de), ambassadeur en Angleterre, II, 254.
- Bourges* (Archevêque de). Son sermon à Blois, III, 412.
- Bourges* (Regnault de Beaume, archevêque de) annonce la conversion d'Henri IV, III, 471. Reçoit le roi à Saint-Denis, 476.
- Bourgogne* (Royaume de), I, 144, 269.
- Bourgogne* (Anne de), duchesse de Bedford, meurt, II, 334.
- Bourgogne* (La), rattachée à la France par Louis XI, II, 443. Réclamations de Charles-Quint, III, 89. Les états de Bourgogne s'opposent à Cognac à la cession du duché, 96. La reine parcourt la province, IV, 212. Réclamations de la noblesse pour les privilèges de la province, V, 477.
- Bourgogne*, héraut de Charles-Quint, porte sa réponse au défi de François I^{er}, III, 104.
- Bourgogne* (Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de), IV, 314. Traité avec Louis XIV. Tout enfant à la cour, 542. Élevée par madame de Maintenon, 542. Familiarité avec le roi, 543. Egoïsme de Louis XIV jusque dans son affection pour elle, 543. Influence, 557. Mort subite, 558. Soupçons, 558.
- Bourgogne* (Duc de), en Flandre avec Vendôme, IV, 338. Élevé par Fénelon, 431. Caractère naturel, 451. Habileté et succès du maître, 452. Attachement de l'élève, 453. Relations avec madame de Maintenon, 547. Avec le roi, 552. Espérances, 557. Sur la révocation de l'édit de Nantes, 401. Mort de la duchesse de Bourgogne, 349. Douleur et mort du duc, 349, 560. Portrait par Saint-Simon, 559. Projets de gouvernement trouvés dans ses papiers, V, 4. Par Fénelon, Beauvilliers et Saint-Simon, 4. Avis de Louis XIV, 4. Appliqués par le Régent, 4.
- Bourgogne* (Les comédiens de l'hôtel de) représentent l'*Alexandre* de Racine, IV, 483.
- Bourguignons*, nation germanique. Établissement dans les Gaules, I, 123.
- Bourguignons* (Les) traitent avec Édouard III une trêve séparée, II, 162.
- Boussac* (Maréchal de), II, 301.
- Bouteiller* (Raoul), juge laïc de Jeanne d'Arc, II, 321.
- Bouteville* (M. de). Ses duels, son supplice, IV, 40.
- Boutique à louer* échappe à l'émeute des farines, V, 310.
- Bouvines* (Bataille de), I, 463.
- Boves* (Enguerrand de), seigneur de Coucy. Fait la guerre à Thomas de Marle, II, 25.
- Boyer*, évêque de Mirepoix. Refus des sacrements, V, 194.
- Boyne* (Bataille de la), IV, 303.
- Boynes* (M. de), ministre de la marine, remplacé par M. Turgot, V, 304.
- Brabant* (Marie de), seconde femme de Philippe le Hardi, I, 532.
- Brabant* (Duc de) soutient Édouard III, II, 56.
- Brabant* (Amiral de), II, 239.
- Brabant* (Duché de), réclamé par Louis XIV, IV, 263.
- Braddock* (Général), débarque à Williamsburg, V, 152. Avec Washington dans la vallée de l'Ohio, 153. Veut surprendre le fort Duquesne, 156. Tué au combat de Monnegahla, 156.
- Brandebourg* (Bemborough), chef des Anglais au combat des Trente, II, 82.
- Brandebourg* (Joachim, margrave de), avide et intéressé, III, 30.
- Brandebourg* (Électeur de) se déclare pour Gustave-Adolphe, IV, 135. A Heilbronn, 143.
- Brandebourg* (Électeur de) marche au secours des Hollandais, IV, 276.
- Brandebourg*. Les protestants réfugiés y prennent les armes, IV, 405.
- Brandywine*. Échec des Américains, V, 345.
- Branou*, seigneur de Saint-Bonnet, envoyé par le connétable de Bourbon à Charles-Quint, III, 56.
- Brantôme* (Histoire de), II, 454.
- Bray-sur-Seine*. Jean sans Peur y vient, II, 171.
- Brède* (Château de la). Montesquieu y est né, V, 224. Y revient après ses voyages, 226.
- Brelan* « de roi quatrième » de Voltaire, V, 260.
- Breême* (Duché de), occupé par le maréchal de Richelieu, V, 177. Repris par le duc de Brunswick, 183.
- Brénes* (Comte de), II, 144.
- Brenn* (Brennus), chef gaulois, I, 18. Son expédition contre le temple de Delphes, I, 19.
- Brescia*. Point de ralliement de l'armée vénitienne, II, 525. Rendue aux Français, 525. Reprise par les Vénitiens, 540. Attaquée par Gaston de Foix, 540. Bayard blessé au siège. Son séjour, 540.
- Brétil*. Une expédition protestante y échoue, V, 143.
- Bresse* (La) ajoutée à la France par Henri IV, III, 550.
- Brest*, saisi par Jean de Montfort; la comtesse s'y rend, II, 74. Travaux ordonnés par Colbert, IV, 369.
- Bretagne* (Grande-). Campagnes de César, I, 59.
- Bretagne* (Arthur, duc de), assassiné par ordre de son oncle Jean sans Terre, I, 460.
- Bretagne* (Jean III, duc de) meurt à Caen, II, 73.
- Bretagne* (Duc de). Dernières paroles de Charles V à son égard, II, 205.
- Bretagne* (Parlement de), rebelle à Richelieu, IV, 73.
- Bretagne* (Gouvernement de). Discussions au sujet de ce gouvernement, IV, 158.
- Bretagne* (Duc de), fils du duc de Bourgogne, meurt, IV, 340. Terribles soupçons, 560.
- Bretagne*. Insurrection à cause des impôts nouveaux, IV, 362. Révoltée contre les impôts, V, 27. Tentatives d'Alberoni sur la Bretagne, 40. Elles échouent, 40. Obtient par Calonne le droit d'être ses députés, V, 414. Réclame ses anciens droits, V, 453. Violences, 455. Gentilshommes bretons à la

Bastille, 456. Sur les élections aux états généraux, 478. Siège de la salle des états, 478. La noblesse refuse d'élire, 478.

Breteuil (Château de), II, 139.

Breteuil (Baron de), dans l'affaire du Collier, V, 425. Calonne demande son renvoi, 435. Sur le rappel de M. Necker, 436. Touchant le projet en faveur des protestants, 453. Se retire, V, 458.

Bretigny (Traité de), II, 164.

Bretons, partis les premiers pour le Nouveau Monde, V, 142.

Breydel, député de Bruges, II, 67.

Brézé (Pierre de), serviteur de Charles VII, disgracié par Louis XI, II, 375. Rentre au service du roi, 381. Tué à la bataille de Montlhéry, 382.

Brézé (Sire de), grand sénéchal de Normandie. Sa lettre à François I^{er}, III, 58.

Brézé, capitaine des gardes, arrêté le prince de Condé à Orléans, III, 277.

Brézé (Maréchal de) en Allemagne, IV, 144.

Briançon (Ligue de), II, 370.

Briançon. L'armée de François I^{er} rentre en France par Briançon, III, 69.

Briare (Canal de), continué par Colbert.

Bricomet (Guillaume), évêque de Meaux, appui des réformés, III, 68. Ses vues modérées, 171.

Briçonnet, cardinal de Saint-Malo, en Italie avec Charles VIII, écrit à Anne de Bretagne, II, 487.

Bricot (Thomas), chanoine de Notre-Dame de Paris. Son discours aux états généraux, II, 518.

Bridge's Creek. Lieu de naissance de Washington, V, 3 A.

Brienne, secrétaire d'État. Le prince de Condé à Brienne, IV, 211. Au conseil de Louis XIV, IV, 247. Letellier à Brienne sur Colbert, IV, 375.

Brienne (fils). Il entend les regrets de Mazarin mourant, IV, 244.

Brienne (Loménie de), proposé pour le contrôle général, V, 407. Nom prononcé par la reine au renvoi de M. de Calonne, V, 435. Par M. de Breteuil, 436. Nommé, 436. Accueilli avec faveur, 436. Sans résolution au pouvoir, V, 441. Luites avec le Parlement, 441. Détourne les fonds du camp de Givet, 443. Emprunts présentés au Parlement, 444. Édité sur les protestants, 444. Violences de la séance royale, 444. Sans faveur auprès du roi, 448. Engage la reine à assister au conseil, 448. Arrestation de MM. d'Espréménil et Montsabert, 450. Cour plénière, 452. Troubles généraux, 455. Principal ministre, 457. Confiance exagérée, 457. Appel au clergé sans succès, 458. Embarras financiers, 459. Appel au public sur la formation des états généraux convoqués, 459. Appelle en vain M. Necker, 459. Renvoyé par le roi, 459. Son avidité, 459. Regrets de la reine, 459. Joie populaire, 459.

Brigault (Abbé), dans la conjuration de Cellamare, V, 27. M. de Châtillon sur son arrestation, 27.

Brigneux, gouverneur de Beaugency, III, 422.

Brihuega. Stanhope y est cerné, IV, 347.

Brisach, révolté, IV, 227. Importance pour la France, IV, 211.

Brisquet (Christine), religieuse à Port-Royal, IV, 419.

Briassac (De), gouverneur de Paris. Ses relations avec les royalistes, III, 491. Entrevue avec M. de Saint-Luc, 492. Prudentes manœuvres, 492. Livre

lesportes, 493. Maréchal, 493. Ce qu'il en coûte, 495. Expédition en Bretagne contre le duc de Mercœur, 558.

Briassac (Charles de), en Piémont, III, 236. Sa lettre à Guise, 247. Envoyé à Paris par Guise, III, 401.

Brisson, président du Parlement de Paris, pendu par la Ligue espagnole, III, 457.

Britannicus. Le roi renonce à danser aux ballets de la cour à la suite de la représentation, IV, 487.

Brizard, capitaine de quartier, arrête et protège les Jésuites, III, 497.

Brogie (Comte de), en Allemagne auprès de Georges I^{er}, après le traité de Vienne, V, 74.

Brogie (Maréchal de) bat les Autrichiens à Parme, V, 81. Son fils au siège de Prague, V, 91. Devant Prague, 95. Relève Maillebois en Bavière, 94. L'évacue, 99.

Brogie (Duc de), à Berghen, V, 185. Se maintient dans la Hesse, 186. Envoie M. de Castries sur Wesel, 186.

Brogie (Comte de), chargé d'investir Marchiennes, IV, 354. Combat les Camisards, 407.

Brogie (Comte de), sur la Hollande, V, 443.

Brosse (Pierre de la), favori de Philippe le Hardi. Ses intrigues, son influence; il est pendu, I, 532.

Brosses (Président de) rédige la protestation du parlement de Dijon, V, 208. A Voltaire, 256. Sur Diderot à Buffon, 275. Buffon au président, 276.

Brossette (M.). Boileau à Brossette, sur Racine, IV, 495.

Brouage. Le cardinal de Richelieu au Brouage, IV, 100.

Broussel. Son arrestation, IV, 199. Émotion dans Paris et délivrance, 200. Prend la charge de prévôt des marchands, 227.

Broye (Château de). Philippe VI s'y retire après Crécy, II, 100.

Bruce (Robert), I, 534.

Bruce (David), reçu en France, II, 53.

Bruges, pris par Robert de Valois, I, 538. Entrée de Philippe le Bel, 539. Révolte, 548. Pris par le maréchal de Saxe, V, 3.

Brühl. Le cardinal Mazarin à Brühl, IV, 124.

Brulart de Sillery négocie la paix de Vervins, III, 528. Négocie l'annulation du mariage de Marguerite de Valois, 548. Négocie le mariage avec Marie de Médicis, 549.

Brunehaut, reine d'Austrasie, veut venger sa sœur Galswinthe; guerre contre le royaume de Neustrie, I, 158. Civilise l'Austrasie, 159. Ses luttes contre les leudes, 160. Son supplice, 161.

Bruno (Saint) construit la Chartreuse, I, 470.

Brunswick, occupé par le maréchal de Richelieu, V, 177. Les troupes retournent dans leurs foyers, 177. Repris par le grand-duc, 183.

Brunswick (Ferdinand de) à Hastenbeck, V, 177. Ramène les troupes hanovriennes, 183. Bataille de Crevelt, 183.

Bruzelles, quartiers d'hiver d'Édouard III, II, 67.

Le Dauphin (Louis XI) s'y réfugie, II, 370. Charles le Téméraire convoque les états de la province, II, 421. Don Juan et le marquis de Carracena à Bruxelles, IV, 254. Députés des Provinces-Unies, IV, 204. Le prince Eugène se replie sous Bruxelles, 354. Pris par le maréchal de Saxe, V, 3.

Bruyère (Pierre et Mathieu la), premiers fau-
teurs de la Ligue à Paris, III, 383.

Bruyère (La), IV, 161, 191. Sur Richelieu, sur
Cornille, 185. Né à Dourdan. Trésorier à Caen, 473.
Appelé chez M. le Duc par Bossuet, 473. Vit à
l'hôtel de Condé, 473. N'est pas de la cour, 473.
Portrait par l'abbé d'Olivet, 474. Boileau à Racine
sur la Bruyère, 474. Son portrait dans les *Carac-
tères*, 474. Qualités de l'esprit et du talent, 475.
Courage et convictions, 476. A l'Académie fran-
çaise, 477. Meurt, 477.

Bryon (Amiral de), III, 109.

Bubenberg (Adrien de), gouverneur de Morat. Sa
lettre, II, 420.

Bucer. Ses rapports avec François I^{er}, III, 196.

Buckingham (Duc de). Son influence sur Char-
les I^{er}, IV, 96. Veut venir en France. Refus du Car-
dinal, 97. Entreprise sur La Rochelle, 97. Favo-
rable à la France, 268. Envoie son beau-frère,
107. Assassiné, 109. Jugement de Richelieu sur
Buckingham, 109.

Budé (Guillaume), ambassadeur à Rome, III, 5.
Suggère à François I^{er} la fondation du Collège de
France, 156. Ami de Louis de Berquin, 187.

Bufalora. Lautrec est chargé d'y porter l'argent
aux Suisses, III, 10.

Buffon. Le président de Brosses sur Buffon, V,
275. Ordre admirable de sa pensée, 275. Son ori-
gine, 276. Ses voyages, 276. Intendant du Jardin du
roi, 276. S'établit à Monthard, 276. Continuité de
son travail, 276. Commence la publication de son
Histoire naturelle, 277. A l'Académie française,
278. Son discours, 278. *Théorie de la terre. Idées
générales sur les animaux. Histoire de l'homme*,
279. *Histoire des quadrupèdes, des oiseaux, des mi-
néraux*, 279. *Epoques de la nature*, 279. Opinion
de Hume, 279. Plus croyant qu'on n'a dit, 280. Son
affection pour son fils, 283. Préoccupations de va-
nité, 283. Son intimité avec madame Necker, 378.
A la lecture de *Paul et Virginie*, 378.

Buffon (Fils du grand). Affection de son père
pour lui, V, 283. L'envoie en Russie, 284. Lui
dicte sa dernière lettre à madame Necker, 283. Il
se réclame du nom de son père sur l'échafaud de
la Terreur, 283.

Bugey (Le) ajouté à la France par Henri IV,
III, 550.

Buironfosse, II, 66.

Buissonnières. Écoles de la campagne tenues
par les réformés, interdites par le Parlement de
Paris, III, 251.

Bulgares, chassés de Pannonie, massacrés par
ordre de Dagobert I^{er}, I, 161. Leur invasion en
Europe, I, 168. Tentatives d'invasion sous Char-
lemagne, 202.

Bullion, surintendant des finances. Négocie avec
Monsieur, IV, 53-54. Ses rigueurs à Rouen, 76.

Bulo, chef saxon, protégé saint Liévin, I, 197.

Bunker's Hill (Combat de), V, 332.

Burgos. Couronnement d'Henri de Trastamare,
II, 190. Charles-Quint III, 104. Philippe V, IV, 336.

Burgoynne, général anglais. Capitule à Saratoga,
V, 345.

Burick, assiégé par Louis XIV, IV, 274.

Burke, sur la Corse, V, 212. Sur la cession du
Canada à la France, 323. Sur la prise du fort Saint-

Philippe, 363. Sur M. Necker et Louis XVI,
V, 385.

Burleigh (Lord), froid pour la France, III, 514.

Bussy d'Amboise, tué dans le duel de Bouteville,
IV, 40.

Bussy-Castelneau (Marquis de), avec Duplex à
Pondichéry, IV, 122-126. Campagnes dans le
Dekhan, 128. Se fait concéder cinq provinces, 128.
Doit épouser mademoiselle Duplex, 128. Duplex
le demande comme successeur, 131. Sans succès,
132. Furieux du rappel de Duplex, 132. Reste
dans le Dekhan, 132. Ne peut arrêter Clive, 134.
Enlève la côte d'Orissa aux Anglais, 134. Avec
Lally à Madras, 135. Mauvaise intelligence, 137.
Fait prisonnier 137. Renvoyé dans l'Inde, com-
mandant en chef, 366. Acculé dans Gondéleur, 367.
Délivré par Suffren, 367. Paix de Paris, 368.

Bussy-Rabutin. Madame de Sévigné à Bussy sur
la bataille de Senef, IV, 238. Madame de Sévigné
sur les protestants. Le même à madame de Sévigné,
IV, 384. Ses perfidies et ses relations avec madame
de Sévigné, 462. Lettre de madame de Sévigné, 446.

Bute (Lord), favori du jeune roi Georges III, V, 189.
S'oppose à voir l'Espagne engagée dans les hos-
tilités, 191. Arrive au pouvoir, 191. Négocie la paix,
191. Paix de Paris, 192.

Byng (Amiral) détruit devant Messine l'escadre
espagnole, V, 36. Combat devant Port-Mahon, 171.
Vaincu et condamné à mort en Angleterre, 171.

Byron (Amiral), au combat de la Grenade, 351.

C

Caboche, chef des bouchers de Paris, II, 247.

Cabrières dans le Comtat-Venaissin (Les Vaudois
de), III, 262.

Cadets (École des), IV, 379.

Cádiz. Vaisseaux anglais brûlés par Tourville
dans la rade, IV, 313.

Cadsand (Prise de), II, 58.

Caen pris par Édouard III, roi d'Angleterre, II,
90. Par Henri V, roi d'Angleterre, 263. Le duc de
Bedford veut y établir une université, 335. Parle-
ment de Normandie transporté à Caen, III, 440.
Se rend à Henri IV, 441. Dévouement du Parle-
ment, 484. Intendant de Caen à Colbert, IV, 361.

Cagliari Saint Louis y relâche, I, 445.

Cagliostro, aventurier faisant des fanatiques, V,
414. Influence sur d'Espréménil, 414. Mêlé au pro-
cès du cardinal de Rohan, 423.

Cahiers des trois ordres pour les états généraux,
V, 479. A Riom, 480. Remis au roi, 480. M. de
Tocqueville sur les cahiers, 480.

Cahors redevient français, II, 197. Discordes
religieuses, III, 292.

Caillennette (M. de), tué à la bataille de la Boyne,
IV, 303.

Calabre cédée d'avance à l'Espagne par Louis XII,
II, 510.

Calahorra. Couronnement de Henri de Trasta-
mare, II, 190.

Calais. Assiégé, II, 101. Reste aux Anglais, 356.
Édouard IV y débarque, 410. Projet de resti-

tution à la France, III, 33. L'armée anglaise à Calais en 1525, III, 57. Entrevue de François I^{er} avec Henri VIII, 111. Repris par le duc de Guise, 246. Pris par les Espagnols, 512. Propositions de la reine Elisabeth, 514. Rendu à la France par le traité de Vervins, 528. Louis XIV et Mazarin à Calais, IV, 234.

Calas. Supplice de Calas attaqué par Voltaire, V, 67. Roué à Toulouse, 256. Première hésitation de Voltaire sur son innocence, 256. Celui-ci entreprend la réhabilitation, 257. La poursuite trois ans, 257. Sa joie du succès, 257.

Caligula. Son séjour à Lyon, confiscations et ventes, I, 79.

Calixte II, pape, rétablit la paix entre les rois de France et d'Angleterre, I, 456.

Calixte III, pape, réhabilite Jeanne d'Arc, II, 332. Place Jacques Cœur à la tête d'une expédition contre les Turcs, 363.

Calmet (Dom), à Senones. Voltaire pense à s'y enfermer, V, 242.

Calonne (M. de), contrôleur général, V, 407. Intendant de Lille, V, 411. Son origine, sa première carrière, 411. Accuse M. de la Chalotais, 411. Sans considération, 412. Opinion de M. Necker, 412. Son serment à la cour des aides, 412. Ses dettes et sa déclaration au roi, 412. Premiers et brillants succès, 413. Prodigalités, 414. Théories faciles, 414. Agiotage général, 424. Emprunt de 80 millions, 424. Projets politiques, 424. Invention de l'assemblée des notables, 427. Grand système financier, 428. Émotion et curiosité, 430. Discours de M. de Calonne, 431. Hardi et confiant, 432. Résistance et hésitation des notables 434. Avis sur le projet en faveur des protestants, 433. Discussion avec M. Necker, 434. Intrigues contre lui, il obtient la révocation de M. de Miromesnil, 435. Demande celle de M. de Breteuil; il succombe, 435. Derniers projets portés à l'Assemblée par le roi, 436. Manœuvres illicites révélées au roi, 436. Exilé en Berry, puis en Lorraine, 436. Accusé par le Parlement, 441.

Calot (Jean), secrétaire du roi d'Angleterre au procès de Jeanne d'Arc, II, 327.

Calprenède (La). Madame de Sévigné le lit aux Rochers, IV, 464.

Calverley (Hugues de), II, 183. Négocie la rançon de Duguesclin, 103.

Calvin (Grotte de), près de Poitiers, III, 206.

Calvin (Jean). Ses instances en faveur des Vaudois, III, 202. Son origine, développement de sa pensée, 206. Voyages, 206. A Bâle, 207. *Institution chrétienne*, 207. A Genève, 207. Son œuvre, 208. Distinction de la société religieuse et de la société civile, 208. Rôle des laïques dans le gouvernement de l'Église, 211. Régime presbytérien, 212. Mécontentement de la paix d'Amboise, 306.

Cambrai. Commune de Cambrai, II, 13. Ligue, 520. Paix des Dames, III, 108. Pris par Louis XIV, IV, 290. Assuré à la France par la paix de Nimègue, 297. Fénelon, archevêque de Cambrai, 428. Dubois, archevêque, V, 41.

Camden (Lord) à Franklin, sur la fidélité des Américains, V, 323.

Camille défend Rome contre les Gaulois, I, 26.

Camisards (Insurrection des), IV, 407.

Campan (Madame) lit le *Mariage de Figaro* au roi et à la reine, V, 418. Sur l'interdiction de la représentation, 418. Dans l'affaire du Collier, 422. Confidences de Marie-Antoinette à madame Campan, 448. Sur le renvoi de Brienne, 459.

Campeggi (Cardinal), III, 375.

Campo Basso (Comte de), condottiere au service de Charles le Téméraire, le trahit, II, 424.

Campo Santo (Comte de) sur les Français en Italie, V, 103.

Campredon (M. de) cherche à entraîner la Russie dans le traité de Hanovre, V, 75.

Canada. Caractère et courage de la population, V, 122. Développement progressif, 140. Sans recours à l'extérieur, 140. Excite la convoitise des colons américains comme des Anglais, 155. Benjamin Franklin sur les Canadiens, 153. Inégalité de la lutte, 153. Terrible état des campagnes, 159. Dévouement des populations, 160. Silencieusement abandonné par la France, 160. Guerre du Canada, premier essai des forces américaines, V, 322. Livré aux Anglais par la paix de Paris, IV, 165.

Cantorbery. Séjour de Charles-Quint, III, 34.

Cap Breton, rendu à la France par la paix d'Aix-la-Chapelle, V, 118. Habitants transportés en France par les Anglais, 160.

Capelle (La), prise par les Espagnols, IV, 146.

Capello, Vénitien, sur le mariage de Marie-Stuart, III, 258.

Capeluche, bourreau de Paris, II, 267.

Capétiens, fondation de la dynastie, I, 281. Ont créé la monarchie française, II, 1.

Capitaine muet, III, 266.

Capitole. Siège par les Gaulois, I, 25.

Capitouls de Toulouse, II, 8.

Capitulaires des rois francs, I, 224. De Charlemagne, 225.

Capoue rendue à Charles VIII par Trivulce, II, 484. Capitule avec l'armée de Louis XII, 511. Retombe au pouvoir des Espagnols, 514.

Capponi (Pierre) déchire les propositions de Charles VIII, II, 479.

Captal de Buch (Jean de Grailly) combat à Cocherel, II, 181.

Capucins. Succombent au nombre de quarante-cinq à Marseille pendant la peste, V, 44.

Caracalla, né à Lyon, I, 93.

Caradeuc (M. de), fils de M. de la Chalotais, V, 203.

Carcassonne. Clovis en lève le siège, I, 139. Siège de Carcassonne dans la croisade contre les Albigeois, I, 480.

Cardonne (Don Raymond de) commande l'armée espagnole, III, 6.

Cardonne (Ville de) rendue à Philippe V, IV, 509.

Carentan, pris par Édouard III, II, 90.

Carillon (Fort de). Montcalm repousse l'attaque du général Abercromby, V, 160. Pris par les Anglais, 162.

Carlat (Château de), II, 459. Le connétable de Bourbon à Carlat, III, 60.

Carlisle (Comte de) négocie le mariage de Charles I^{er} avec Henriette-Marie, IV, 123.

Carloman, frère de Pépin le Bref, se fait moine, I, 186.

Carloman, frère de Charlemagne, hérite d'une

- part du royaume, se brouille avec lui et meurt, I, 193.
- Carlovingiens*. Fondation de la dynastie, I, 186. Sa fin, 279. Résumé, II, 1.
- Carmagnuola* (Comte de), condottiere au service de Venise, 520.
- Carmélites*, établies en France par le cardinal de Bérulle, IV, 84. Mademoiselle de la Vallière aux Carmélites, 525.
- Carnatic* (Nabab du). Ses négociations au sujet de Madras, V, 127. Soutenu par Dupleix, 127. Vieux nabab tué, 127. Hyder-Ali évacue le Carnatic, 364.
- Carnaval* (Complainte du), IV, 209.
- Carnavalet* (Madame de). Avis à Henri de Navarre, III, 381.
- Carolines* (Les). Sir Henry Clinton y soulève la guerre civile, V, 350.
- Carracena* (Marquis de), à Bruxelles et à la bataille des Dunes, IV, 234.
- Carrick-Fergus*. Une armée anglaise y débarque, IV, 502.
- Carrouge* (Tanneguy Le Veneur de). Sa résistance à la Saint-Barthélemy, III, 361.
- Cartésiens*. Bossuet et Fénelon sont cartésiens, IV, 166.
- Cartier* (Jacques) s'établit au Canada et lui donne le nom de Nouvelle-France, V, 145.
- Casaccio* (Jean) fait Bayard prisonnier dans Milan, II, 505.
- Casal*, prise et reprise, IV, 127. Perdue pour la France, 227. Vendue à Louis XIV par le duc de Mantoue, 298.
- Casaubon*, juge à la conférence de Fontainebleau, III, 541.
- Cascaveous* (Révolte des), IV, 77.
- Cascinato* (Combat de), IV, 335.
- Cassel* se soumet à Charles VI, II, 212. Prise de Cassel, II, 49. Bataille, IV, 290. Accordée à la France par la paix de Nimègue, IV, 297.
- Cassini*, attiré d'Italie pour diriger l'Observatoire, IV, 512.
- Casteau* (Plateau du), occupé par Luxembourg, IV, 291.
- Castel Rodrigo*, gouverneur des Pays-Bas, compte sur l'hiver contre Louis XIV, IV, 264.
- Castelnaud* (Pierre de), légat du pape, excommunique le comte de Toulouse, I, 477. Assassiné, 478.
- Castelnaud* (Michel de), chroniqueur du xvi^e siècle, III, 258.
- Castelnaud* (Château de), Roland cerné dans, IV, 411.
- Castelnaudary* (Bataille de), IV, 50.
- Castille* (Connétable de) à la tête de l'armée espagnole, III, 62. Au combat de Fontaine-Française, 501. Brouillé avec Mayenne, 506.
- Castillon* (Siège de), par Talbot, qui y est tué, II, 354.
- Castillon* (M. de), au comte d'Artois à l'Assemblée des notables, V, 434.
- Castres* au pouvoir des protestants, III, 509. Duc de Rohan s'y établit, IV, 29, 92. Défendu par la duchesse de Rohan, 92. Fortifications rasées, 117.
- Castries* (Marquis de), devant Wesel, V, 186. Ministre de la marine par la faveur de la reine et de M. Necker, V, 358, 393. Envoie Suffren dans l'Inde, 368. Conduit M. de Suffren chez le roi, 368. Mémoire sur le rappel de M. Necker 404. Soutient le projet en faveur des protestants, 433. Se retire, 457.
- Castro* (Horace-Farnèse, duc de) épouse Diane d'Angoulême, III, 235.
- Catalans* (Révolte des), contre l'Espagne, IV, 150.
- Catalogne* (Insurrection de), II, 377. Perdue pour la France, IV, 227. Perdue par Philippe V, 336.
- Catane* (Combat de). Ruyter y est tué, IV, 290.
- Câteau-Cambrésis* (Paix du), III, 249. Fin des guerres étrangères, 250.
- Câtelet* (Le) pris par Philippe II, III, 240. Restitué à la France par la paix du Câteau-Cambrésis, 249. Repris par les Espagnols, IV, 146.
- Cathares*, I, 473.
- Catherine* de France épouse Henri V, roi d'Angleterre, II, 271.
- Catherine* d'Aragon. Divorce refusé par le pape, III, 166.
- Catherine de Médicis* épouse Henri de Valois, III, 109. Courage après la bataille de Saint-Quentin, 243. Deuil à la mort d'Henri II, 236. Forme un parti politique, 263. Alliance avec les Guise, 267. A Amboise, 271. Prévient le roi de Navarre du danger, 281. Habile et résolue, 283. Politique de fluctuation, 291. Inutiles efforts contre les passions religieuses, 293. Attitude dans la première guerre de religion, 296. Résignée au succès des réformés, 299. Jalousie des Guise, 300. Embarras à la mort de François de Guise, 303. Paix d'Amboise, 305. Édit concernant l'innocence de Coligny, 307. Mesures contradictoires, 308. Négociations avec les chefs réformés, 310. Projets contre Condé, 312. Renvoie le chancelier de l'Hôpital, 316. Lettre de Pie V, 325. Négociations pour le mariage du roi de Navarre, 327. A Blois, 329. Jalousie contre Coligny, 332. Projets contre les réformés, 335. Inquiétudes de Catherine, 337. Ses efforts auprès de Charles IX, 340, 363. Pousse son fils Henri au trône de Pologne, 343. Projets contre Coligny, 344. Chez lui après le premier assassinat, 348. Scène violente faite à Charles IX, 349. Héritations au milieu de la nuit de la Saint-Barthélemy, 355. Attitude après le massacre, 363. Passion du pouvoir, 368. Au-devant d'Henri III, 374. Situation, 379. Jalousie croissante des Guise, 382. La Ligue, 383. Traité d'Épernay avec les Guise, 390. Entrevue avec le roi de Navarre, 392. Reçoit à Paris Guise triomphant, 402. Journée des Barricades, 404. États de Blois, discours du roi, 411. Appuie Guise par crainte, 415. Inquiétude sur l'assassinat de Guise, 420. Mort, 420.
- Catherine I^{re}*, impératrice de Russie, offre sa fille Élisabeth pour Louis XV, V, 68.
- Catherine II*, impératrice de Russie, princesse d'Anhalt-Zerbst, mal avec son mari, le fait déposer, V, 193. Proclamée à sa place, neutre entre la Prusse et l'Autriche, 193. Mort du roi de Pologne Auguste III, 212. Traité entre Frédéric II et Catherine, 212. Place son favori Poniatowski sur le trône de Pologne, 215. Frédéric II à Catherine, 216. Violences en Pologne, 216. Insurrection de Bar, 217. Catherine lance les cosaques zaporogues en Pologne, 217. Guerre en Pologne et en Turquie, 217. Arrêtée par Frédéric II, 218. Rigueurs envers les Polonais vaincus, 219. Démém-

- brement de la Pologne, 219. Part de la Russie, 220. Relations avec Voltaire, 260. Avec d'Alembert, 270. Avec Diderot, 272. En Crimée, 443.
- Catholicité* (Déclaration de), par Charles II, IV, 268.
- Catinat* à Casal, IV, 298. Bataille de Staffarde, 306. Prise de Nice, 308. Bataille de Marseille, 313. Mécontentement, 324. Remplacé par Villeroy, 325. Achève la campagne en volontaire, 325. A Versailles, 332. Conversation avec le roi, 332. Échoue en Allemagne, 332. Se retire à Saint-Gratien, 332.
- Calon*. Son indignation contre les procédés de César dans les Gaules, I, 60.
- Cauchon* (Pierre), évêque de Beauvais, réclame Jeanne d'Arc, II, 320. Remise entre ses mains par les Anglais, 321. Forme la cour à Rouen, 322. Conduit le procès, 322.
- Cauchon* (Jean) juge Guillaume Prieux, II, 287.
- Causin* (Père), confesseur du roi Louis XIII et de mademoiselle de la Fayette, IV, 57.
- Cavaillon* (Jean Durandi, évêque de) engage les Vaudois à abjurer, III, 202.
- Cavalier* (Jean), chef des camisards, IV, 407. Découragement et ardeur, 408. Offres de Villars, 409. Il accepte, 409. Ses compagnons se refusent à le suivre, 410. Il s'enfuit, 410. Sert à l'étranger et meurt à Chelsea, 410.
- Cavalli* (Marino), ambassadeur vénitien. Portrait de François I^{er} écrit par lui, III, 213.
- Cavalli* (Nigismond), ambassadeur vénitien, sur les relations de Charles IX avec sa mère, III, 368.
- Cavoys*, grand-maître des logis, n'avait jamais été à Vincennes, IV, 565.
- Caylus* (Madame de). Ses souvenirs sur *Esther*, IV, 492. Sur les rapports de madame de Montespan avec madame de Maintenon, 535.
- Casières* (Capitaine Alonzo de) arrête Coligny à Saint-Quentin, III, 240.
- Cé* (Pont de). Louis XI y reçoit Commines, II, 409.
- Cecil* (Sir Robert). Ses insinuations à l'ambassadeur de France, III, 515.
- Cellamare* (Conjuration de), V, 24. Effets sérieux, 28.
- Cellamare* (Prince de). La conjuration de la duchesse du Maine prend son nom, V, 27. Ambassadeur d'Espagne à Paris, son hôtel est visité, 27. Ordres d'Alberoni, 28. Il reçoit ses passe-ports et quitte la France, 28.
- Cellini* (Benvenuto) assure avoir tué le Connétable de Bourbon, III, 113. Vient en France, 137.
- Celles*, nom commun donné par les Romains aux populations gauloises, I, 10.
- Celtibères*. Formation de ce peuple, I, 16.
- Genis* (Mont). L'armée de Charlemagne descend en Lombardie par le Genis, I, 203. Gardé par les Suisses, III, 6.
- Cental* (Madame de) porte plainte au nom de ses vassaux vaudois, son procès, III, 251.
- Cent Aus* (Guerre de). Son commencement, II, 58. Sa fin, 356.
- Centera* (Port de). Vaisseaux brûlés par les Anglais, V, 39.
- Cercles* de la Haute Allemagne envoient leurs députés à Heilbronn, IV, 143.
- Cerdagne* (La), abandonnée à Ferdinand d'Aragon par Charles VIII, II, 472. Par Louis XII, 510.
- Cérignolles* (Combat de), II, 514.
- Cérisoles* (Bataille de), III, 120.
- Cérisy* (Maltre) poursuit le duc de Bourgogne au nom de la duchesse d'Orléans, II, 242.
- Cérisy* (Sieur de) soulève la tête d'Henri IV mourant, III, 360.
- Cerruti*. Mirabeau à Cerruti, V, 477.
- César* (Jules). Conquête des Gaules, I, 51-71.
- Cévennes*. Pauvres, IV, 115. Forteresse du protestantisme, 116. Soulèvement des Cévennes, 407. Décimées par la peste, V, 44.
- Chabannes* (Comte de), en face des Anglais à Fontenoy, V, 107.
- Chaillot* (Hauteurs de), III, 406. Mademoiselle de la Vallière au couvent de Chaillot, IV, 524. Colbert vient l'y chercher, 524.
- Chaise* (Père La) à la représentation d'*Esther*, IV, 492.
- Chalais* (Comte de). Son complot et son supplice, IV, 37.
- Châlons* (Jean de), négociateur de Philippe le Bel auprès des Flamands, I, 545.
- Châlons*. Edouard III devant Châlons, II, 162. Bourguignons, 261. Rendez-vous de l'armée d'Henri II, III, 228. Trêve de Châlons avec Mayenne, 506.
- Chalotais* (M. de la). Son réquisitoire contre les jésuites, V, 201. Arrêté au Parlement de Rennes, 201. Accusation de M. de Calonne, 201. Procès, 201. Exilé à Saintes, 202. Exclu du Parlement rétabli, 202.
- Chambéry* ouvre ses portes à Louis XIII, IV, 129.
- Chambord*, château de la Renaissance, III, 157. Donné par Louis XV au maréchal de Saxe, I, 115. Il y meurt, 170.
- Chambre* (M. de la), directeur de l'Académie, IV, 238.
- Chambre royale* installée au Louvre, V, 195.
- Chambres* mi-parties et de l'édit supprimés, IV, 395.
- Chambrun* (M. de), pasteur d'Orange. Sa chute et ses remords, IV, 398.
- Chamfort* (Paroles de), III, 176.
- Chamier*, pasteur, durant le siège de Montauban, IV, 28. Il y est tué, 29.
- Chamillard*, surintendant des finances, IV, 320. Correspondance sur l'état de l'Europe, 326. Catinat à Chamillard, 332. Tallard à Chamillard, 335. Envoyé dans les Pays-Bas, 354. Le roi renvoie Chamillard, 363. Colères fréquentes des généraux, 376. Affection du roi pour lui, 386. Ses faveurs en le renvoyant, 387. Incapacité, 386. Sur l'insurrection des Camisards, 407.
- Champ du Mensonge* ou Champ Rouge, I, 260.
- Champ du Pardon*, II, 115.
- Champagne* envahie par les Allemands et les Anglais, III, 125.
- Champagne* (Philippe de) peut seul disputer à Lebrun le premier rang, II, 318. Indifférent à la fortune, 518. M. Vitet sur P. de Champagne, 518. Ses portraits à Port-Royal, 519.
- Champagne et Brie* (Noblesse de) jure la Ligue, III, 385.
- Champaux* (Guillaume de), III, 150.
- Champdivers* (Odette de), II, 229.

Champlain du Brouage (Samuel de), fondateur de la colonie du Canada, V, 122, 145. A la Nouvelle-France avec l'expédition de Monts, 143. Explorateur et administrateur, 146. Premier gouverneur de Québec, 146. Qualités et vertus, 123.

Champlâtreux (M. de) sauve le coadjuteur au Parlement, IV, 215.

Champmeslé (Mademoiselle), dans *Bajazet*. Madame de Sévigné sur cette actrice, IV, 554.

Chandernagor. Duplex V, 125. Français chassés, 124. Restituée aux Français, 148.

Chandieu, ministre réformé, à Coutras, III, 397.

Chandos (Jean), à la bataille d'Auray, II, 80. Avec le prince de Galles à Poitiers, 117. Campagne en Bretagne, 182.

Chanlay. Mémoire sur les protestants, IV, 405.

Chantal (Madame de), première supérieure de l'ordre de la Visitation, IV, 84.

Chantelle (Château fort de), III, 59.

Chanteloube (Père), confesseur de Marie de Médicis, IV, 54.

Chantilly. Le connétable de Montmorency à Chantilly, III, 256. Coligny y est enterré, 354. La princesse de Condé en part, IV, 212.

Chapelain aux premières réunions de l'Académie, IV, 174. On s'assemble chez lui, 176. Propose le Dictionnaire, 177. Revoit la *Grande Pastorale*, 181. Ses sentiments sur le *Cid*, 187. A donné des leçons à madame de Sévigné, IV, 461.

Chapelle (La). Jeanne d'Arc et le duc d'Alençon y établissent leur camp, II, 316.

Chapelle (Sainte-), construite par saint Louis, I, 510.

Chararic, chef des Francs de Théroouanne, tué par Clovis, I, 141.

Charenton. Le Dauphin régent y est en armes, II, 148. Synode IV, 393. Enlevé par Condé, 208.

Charité (Filles de la), fondées par saint Vincent de Paul, IV, 85.

Charité-sur-Loire (La), attaquée par Jeanne d'Arc, II, 317. Coligny, III, 325. Ville de sûreté des protestants, 326, IV, 26.

Charlemagne. Caractère particulier de son gouvernement, I, 194. Résumé de ses guerres, 194. Guerres contre les Saxons, 195. Contre les Lombards 202. Passe en Espagne, 207. Sacré empereur de Rome, 214. Étendue de l'empire, 217. Gouvernement intérieur, 218. Capitulaires, 225. Fait couronner son fils Louis, 231. Meurt à Aix-la-Chapelle, 231.

Charleroi pris par Louis XIV, IV, 263. Le prince d'Orange échoue devant la ville, IV, 282. Prise de Charleroi, IV, 313.

Charles Martel. Ses guerres contre les Saxons et les Frisons, I, 171. Contre les Neustriens et les Arabes, 175. Bataille de Poitiers, 178. Conquêtes, 181. Dons de terres à ses leudes, 182. Protection des missionnaires, 183. Mort, 185.

Charles le Chauve. Préférence de son père, I, 259. Guerres en sa faveur, 260. Avec ses frères, 262. Bataille de Fontenailles, 263. Alliance avec Louis le Germanique, 263. Traité de Verdun, 264. Aime les lettres, 267.

Charles le Gros rachète Paris aux Normands, est déposé, I, 246.

Charles le Simple, reconnu comme roi, I, 267. Donne sa fille Gisèle à Rollon, 247.

Charles, duc de la Basse-Lorraine, dernier descendant de Charlemagne, prétend au trône, I, 279.

Charles, comte d'Anjou, frère de saint Louis, à la croisade, I, 433. Devient roi de Sicile, 446. Son mauvais gouvernement, 531. Vêpres Siciliennes, 531.

Charles IV, dit le Bel, meurt sans enfants, I, 375.

Charles, roi des Romains, à la bataille de Crécy, II, 99.

Charles V, comme duc de Normandie, à Rouen, Charles le Mauvais est arrêté chez lui, II, 114. Médiocre conduite à Poitiers, 118. Lieutenant du roi Jean, pendant sa captivité, 129. Difficultés du gouvernement, états généraux, 129. Soulèvements à Paris, Étienne Marcel, 134. Massacre de ses conseillers, 143. Dauphin, guerre civile, 144. La Jacquerie, 148. Traité de Brétigny, 165. Roi, 168. Sage gouvernement intérieur, 168. Recommence la guerre contre les Anglais, 194. Habilement conduite par le roi et Duguesclin, 197. Sages conseils du roi mourant, 205. Son œuvre, 205.

Charles le Mauvais, roi de Navarre, épouse Jeanne de France, II, 115. Arrêté à Rouen, 114. Résistance de ses vassaux, 115. Allié avec les Anglais, 131. Délivré par ses amis, 138. Guerroye contre le dauphin, 139. Funeste influence à Paris, 143. Combat la Jacquerie, 150. Naturellement traltre, 199.

Charles d'Espagne, connétable, favori de Jean le Bon, assassiné par le roi de Navarre, II, 115.

Charles IV, empereur, à Metz, II, 132.

Charles VI, sous le gouvernement de ses oncles, II, 209. Guerres en Flandre, 211. Épouse Isabeau de Bavière, 216. Majeur, 221. Préparatifs contre le duc de Bretagne, 224. Devient fou, 225. Alternatives de folie et de raison, 229. Meurt à Paris, 283.

Charles VII, sauvé de Paris comme dauphin, par Tanneguy-Duchâtel, II, 266. Prend le titre de régent, 268. Trêve avec le duc de Bourgogne, 271. Le fait assassiner, 274. Roi insignifiant, 286. Danger couru à la Rochelle, 286. Mouvement national en sa faveur, 287. Jeanne d'Arc à Chinon, 289. Le roi reconnaît sa mission, 297. L'envoie à Orléans, 300. Indécisions, 309. Sacré à Reims, 312. Attaque Paris, 316. Jeanne d'Arc prisonnière à Compiègne, faibles efforts en sa faveur, 318, 352. Chute de la Trémouille, connétable de Richemont rappelé, 354. Résolution nouvelle dans la conduite, 335. Paix d'Arras, 356. Paris repris, 345, 364. La belle Agnès, 348. Vigueur du roi, 348. Campagne en Aquitaine, 350. En Normandie, bataille de Formigny, 351. Reprend la Guyenne, 355. Fin de la guerre de Cent Ans, 356. Jacques Cœur trésorier du roi, ses services, sa disgrâce, 357. États généraux, 364. Gouvernement intérieur, 364. Charles le Victorieux, Charles le Bien-Servi, 369. Discussions avec le dauphin, 369. Mort de Charles VII, 372.

Charles VIII, dauphin à Amboise, conseils de Louis XI, II, 373, 449. Habile régence d'Anne de Beaujeu, 455, 469. États généraux, 445, 461. Goûts chevaleresques, 465. Révolte du duc d'Or-

léans, réfugié en Bretagne, 465. Réconciliation, 467. Négociations pour le mariage avec Anne de Bretagne, 469. Entre en Bretagne avec une armée, 470. Mariage, 471. Expédition en Italie, 472. Dans le Milanais, 477. A Florence, 478. A Rome, 480. Dans le royaume de Naples, 484. A Naples, 488. Ligue formée contre Charles VIII, 487. Il repart pour la France, 488. Bataille de Fornoue, 490. Français chassés de Naples, 495. A Amboise, y meurt d'accident, 496. Portrait par Commynes, 497.

Charles Orland, dauphin de France, fils de Charles VIII, meurt, II, 495.

Charles-Quint, fiancé enfant à Claude de France, II, 516. Prétend à l'empire, III, 28. Sa situation, 20. Empereur, 30. Visite Henri VIII à Cantorbéry, 34. Choisi comme arbitre par celui-ci, 38. Guerre dans les Pays-Bas, 58. Avances au Connétable de Bourbon, 53. Il le gagne, 55. Il le méprise, 63. Guerres dans les Pays-Bas et en Italie, 62. Invasion en Provence, 69. Campagne et bataille de Pavie, 73. Lettre de François I^{er}, 80. Prétentions sur la France, 84. Vient à Madrid, 87. Sa dureté, 87. Négociations avec Marguerite de Valois, 89. Traité de Madrid, 94. Envoie ses ambassadeurs à Cognac, 96. Ligue sainte contre lui, 100. Reçoit Bourbon à Madrid, 101. L'envoie en Italie où il est tué, 101. Négocie avec le pape, 103. Arrête les ambassadeurs de France et d'Angleterre, 103. Défil de François I^{er}, 104. Paix des Dames, à Cambrai, 108. Guerre contre les Turcs, 111. Invasion de la Provence et de la Picardie, 112. Trêves, 113. A Aigues-Mortes, 113. Insurrection de Gand, 115. Traverse la France, réception à Paris, 115. Alternatives de succès et de revers, 119. Bataille de Cérisoles, 120. A Château-Thierry, 125. Paix de Crespy, 125. Despotisme persécuteur, 226. Guerre et succès du duc de Guise, 228. Paix de Passau, 229. Devant Metz, 233. Assiégé Théroutanne, 235. Abdication et retraite à Yuste, 237.

Charles IX, roi à dix ans, III, 284. Catherine de Médicis régente, 286. Vingt massacres des protestants, cinq de catholiques sous son règne, quatre guerres de religion, 296. Édit sur les hérétiques et les rebelles, 310. Paix de Longjumeau, 310. De Saint-Germain, 326. Épouse Elisabeth d'Autriche, 326. Appelle Coligny, 327. Négociations pour le mariage de sa sœur avec Henri de Navarre, son importance, 328. A Blois, 329. Penche vers l'amiral Coligny, 331. Jalousie de Catherine, 332. Entraîné vers la guerre contre l'Espagne, 339. Marie sa sœur, 337. Indécision et scrupules, 338. Tourmenté par sa mère, 340. Pressé de voir son frère partir pour la Pologne, aigreux, 343, 373. Chez Coligny après le premier assassinat, conseils de celui-ci, 349. Vivement pressé par sa mère, 349. Consent violemment au massacre des réformés, 353. Saint-Barthélemy, 353. Question de sa participation personnelle, 359. Remords confiés à Paré et à sa nourrice, 360. Conduite incertaine après le massacre, 363. Cherche à éviter le siège de la Rochelle, 365. Paix de la Rochelle, 367. Effets de la Saint-Barthélemy en Europe, 367. Charles IX changé et triste, 369. Intelligence et goûts litté-

raires, 369. Sa *Chasse* dédiée à Mesnil, 370. Meurt, 370.

Charles I^{er}, roi d'Angleterre. Son mariage avec l'infante romanesquement engagé échoue, IV, 120. Négociations avec la France, 120. Avec Rome, 124. Épouse Henriette-Marie, 125. Se détache de la grande politique, 126. Brusque avec sa femme, 96. Entraîné par Buckingham, 126. Traité de paix, 120. Meurt exécuté, 209.

Charles II, roi d'Angleterre, vend Dunkerque à la France, IV, 261. Relations avec Louis XIV, 261. Guerre avec la Hollande, 261. Paix de Bréda, 262. Goût pour l'alliance de la France contraire à l'instinct de ses sujets, 264. Négociations secrètes avec Louis XIV, 267. Traité secret, 268. Déclaration de catholicité promise, 268. Pension de la France, 268. Amuse les Hollandais, 272. Fait la paix avec eux, 282. Laisse ses régiments à Louis XIV qui lui laisse sa pension, 283.

Charles XI, roi de Suède, mécontent de la France, IV, 298.

Charles II, roi d'Espagne, mourant, obsessions pour son testament, IV, 320. En faveur du duc d'Anjou, 321. Testament emporté par Alberoni, V, 41.

Charles VI, empereur, comme archiduc en Espagne, IV, 336. Proclamé à Madrid comme Charles III, 336. Échecs, 336. Rentre à Madrid, 346. Soutenu par son frère l'empereur Joseph, 346. Chassé de Madrid, 347. Devient empereur, 349. Négociations, 348. Paix de Rastadt, 356. Entre dans la triple alliance, V, 35. Négocie avec l'Espagne, 73. Sans fils, veut assurer ses États à sa fille Marie-Thérèse, 73. Pragmatique sanction, 73. Traité de Vienne, 73. La guerre éclate à la mort d'Auguste de Saxe, 77. Campagne sans éclat en Espagne et en Italie, 81. Paix de Vienne. Meurt, 85.

Charles XII, roi de Suède, éclat de ses guerres en Russie et en Pologne, V, 325. Adhère à la grande alliance, 325. Entre en alliance avec le tzar sous les auspices d'Alberoni pour soutenir les Jacobites, 35. Il est tué, 36.

Charles VII, électeur de Bavière, élu empereur, sous ce nom, I, 91.

Charles-Édouard Stuart (Prince). Sa tentative en Écosse, V, 111. Encouragé par le cardinal de Tencin, 112. Débarquement dans les Highlands, 112. Succès, proclamation de Jacques III à Édimbourg, bataille de Preston-Pans, 112. Sans secours de la France, 112. Avance jusqu'à Derby, sans mouvement en Angleterre, 112. Rentre en Écosse, suivi par le duc de Cumberland, bataille de Culloden, 112. Fugitif, débarque en Bretagne, 112. Enlevé à l'Opéra et banni de France après la paix d'Aix-la-Chapelle, 118.

Charles. Fort élevé en Floride par Ribaut, V, 143.

Charlestown (Capitulation de), V, 355.

Charnacé (M. de). Avances à Gustave-Adolphe, IV, 151. Signe le traité de Bernwald, 155.

Charny (Geoffroy de), à Poitiers, II, 121.

Charolais (Philippe le Bon, comte de), au château d'Aire, II, 259-260.

Charolais abandonné à la maison d'Autriche par Charles VIII, II, 472.

Charolais (Mademoiselle de) épouse le duc du Maine, IV, 541.

Charolais (Comte de), entraîné par le duc de Bourbon dans sa campagne contre les légitimés, V, 20.

Charonne (Hauteurs de), IV, 223.

Charost (Duc de) à Louis XIV devant Lille, IV, 266.

Charost (Duchesse de), disciple de madame Guyon, IV, 426.

Charpentiers à Paris, du parti des Armagnacs, II, 249.

Charron, prévôt des marchands, fait objection à la Saint-Barthélemy, III, 335.

Charte (Grande), exigée par les barons anglais de Jean Sans Terre, I, 462.

Chartes des communes, II, 4. De Bourges, 8. D'Orléans, 9. De Lorris, 10. De Noyon, 14. De Laon, 16.

Charton, président, IV, 229.

Chartres. Édouard III y est assailli par un orage, II, 166. Paix de Chartres, 244. Isabeau de Bavière y écrit son manifeste, 262. Condé l'assiège, III, 340. Henri III, 406. Henri IV y est sacré, 488.

Chartres (Duc de). Son mariage avec mademoiselle de Blois, IV, 541. Volonté du roi, 541. Colère de Madame, 542.

Chartres (Duc de), au combat d'Ouessant, V, 349. Enthousiasme suivi d'indignation, 349. Quitte la mer, 349. Mauvais sentiments contre la reine, 411.

Charuel (Yvon de), au combat des Trente, II, 184.

Chassenez (Barthélemy), premier président du Parlement d'Aix, III, 201.

Chastel (Jean). Tentative d'assassinat sur Henri IV, III, 496. Son supplice, 497.

Chastellain. Jugement sur Charles VII, II, 369.

Chastellux (Chevalier de), sur Diderot, V, 275.

Chastes (Aymar de), gouverneur de Dieppe, sage avis sur la Ligue, III, 439. Remet la ville à Henri IV, 439.

Châteaubriant (Ville de), prise par la Trémoille, II, 466.

Châteaubriant (Comtesse de), favorite de François I^{er}, III, 42. Brouillée avec lui, 96.

Château-Gaillard, prison de Charles le Mauvais, II, 115.

Châteauneuf de Naples, pris par Charles VIII, II, 487. Repris par les Espagnols, 514.

Châteauneuf de Randon. Duguesclin tué au siège de cette place, II, 201.

Châteauneuf, garde des sceaux, réprimande le Parlement de Paris, IV, 70. Reste à la Bastille, 157. Président du conseil, mal pour Condé, 216.

Châteauneuf (M. de). Conférences avec Louis XIV sur la conversion des hérétiques, IV, 398. Rédige la révocation de l'édit de Nantes, 401.

Châteauneuf (Marquis de). Emmène Voltaire eune en Hollande, V, 234.

Château-Renaud (Madame de), nouvelle abbesse de Port-Royal, chasse les religieuses anciennes, IV, 422.

Châteauroux (Duchesse de), favorite de Louis XV. On compte sur son influence, V, 100. A Lille, 103. Renvoyée de Metz par le roi malade, 104.

Château-Thierry. Valentine de Milan, au moment de l'assassinat de son mari, II, 240. Charles-Quint, III, 125. La Fontaine y est né, IV, 47.

Châtelet (Marquise du). Ses rares facultés, V,

242. Son intimité avec Voltaire, 242. Inquiétude qu'il lui cause, 242. Elle meurt à Lunéville, 242. Chagrin de Voltaire, 242.

Châtelet (Grand et Petit), forcés par la populace, II, 267.

Châtenay (Sire de), I, 437.

Chatham (Bataille de). Cornélius de Witt, IV, 271.

Châtillon (Jacques de), gouverneur de Flandre pour Philippe le Bel, I, 540.

Châtillon (Gauthier de), connétable de Philippe VI, II, 49.

Châtillon (Odet de), cardinal évêque de Beauvais, soulèvement de la population contre lui, III, 292.

Châtillon (Duc de), en face des ligueurs à Tours, III, 423. A la bataille d'Arques, 442.

Châtillon (Madame de) conseille à d'Aubigné de quitter Paris, III, 543.

Châtillon (Maréchal de) intercède auprès de Louis XIII pour Montmorency, IV, 55.

Châtillon (Marquis de), entraîné par les protestants exaltés, IV, 8.

Châtillon. Assemblée des réformés, III, 356. Condé repoussé par Turenne, IV, 222.

Châtillon-sur-Loing. Le corps de Coligny y est transporté, III, 334.

Chauveau de la Clochetterie, commandant de la Belle-Poule, V, 346.

Chaulnes (Duc de), gouverneur de Bretagne. Madame de Sévigné chez le duc, IV, 437.

Chaumont, galérien protestant, délivré par Voltaire, leur entrevue, V, 258.

Chauvelin, garde des sceaux. Lettre de M. de Plelo, V, 78. Grande ambition politique, 82. Prince de Prusse sur lui, 82. Ses relations avec le cardinal Fleury, 83. Retraite prise à Grosbois. regrets du pouvoir, 83.

Chauvelin (M. de) en Corse, avec une proclamation de Louis XV, V, 211.

Chavigny, capitaine des gardes, arrête Condé à Orléans, III, 277.

Chavigny (Sieur de), gouverneur de Chinon, III, 437.

Chavigny, confident de Richelieu, IV, 62. Recommandé par lui à Louis XIII, 151. Chez Louis XIII mourant, de la part d'Anne d'Autriche, 193. Son avis sur Mazarin, 212.

Chavigny, confident du cardinal Dubois, au Régent sur les conseils, V, 49.

Chayla (Du), archiprêtre des Cévennes, assassiné, IV, 406-407.

Chelles (Abbaye de), I, 172.

Chelsea. Cavalier y meurt, IV, 410.

Chemilly (Marquis de). Son héroïque défense de Graves, IV, 283.

Chenonceaux (Château de), donné par Diane de Poitiers à Catherine de Médicis en échange de Chaumont, III, 257.

Cherbourg pris par Édouard III, II, 90. Charles le Mauvais, 116. Pris par Henri V, roi d'Angleterre, 265. Louis XVI, V, 424.

Chesterfield (Lord) à Montesquieu sur le Parlement, V, 309.

Chevalerie. Son origine, son caractère et son influence, I, 305.

- Chevauchées* des maîtres des requêtes, IV, 78.
- Chevert* (Général), lieutenant-colonel devant Prague, V, 91. Avec le grenadier, 91. Dans Prague, 94. Sa réponse au prince de Lorraine, 94. Rejoint Belle-Isle, 97. En Italie avec le prince de Condé, 103.
- Chevreuse* (Duchesse de) prévoit la mort de Louis XIII, IV, 37. Renvoyée de la cour, 38. S'enfuit de Paris, 58. Revient auprès de la reine Anne d'Autriche, est renvoyée en exil, 196.
- Chevreuse* (Duc de) épouse Henriette-Marie au nom de Charles I^{er}, IV, 125.
- Chevreuse* (Duc de) épouse une fille de Colbert, IV, 375. Travail pacifique auprès du roi, 313. Ainsi que sa femme, disciple de madame Guyon, 426.
- Chevreuse* (Duchesse de) avec la Mère Angélique, IV, 417.
- Chièvres* (Sire de) négocie la paix de Noyon, III, 28. Gouverneur de Charles-Quint, 29.
- Childebert*, roi de Paris, I, 144. Tue ses neveux, 146.
- Chilpéric*, roi des Francs, épouse Frédégonde, ses crimes, I, 153. Assassiné par ordre de sa femme, 158.
- Chinon*. Le cardinal de Bourbon y est tenu en prison par Henri III, III, 437.
- Chio*. Jacques Cœur y meurt en combattant contre les Turcs, II, 363.
- Chiverny*, évêque d'Autun, ami du connétable de Bourbon, III, 60.
- Chiverny* (Chancelier de) pousse à l'abjuration d'Henri IV, III, 470. Demande une modification à la formule d'abjuration, 476.
- Choin* (Mademoiselle), établie chez le grand Dauphin à Meudon, IV, 554.
- Choiseul* (Duc de) arrive au pouvoir comme ami de madame de Pompadour, V, 184. Premières charges, mariage, 185. Espérances publiques, 185. Projets sur l'Angleterre, 185. A Montcalm, 186. Propose un congrès, 189. Forme le *pacte de famille*, 190. Généreux élan en France, 191. Douleur patriotique, 192. Querelle avec le dauphin, 199. Opposé aux jésuites, 199-200. Lutte contre les Parlements, 201. Ses efforts en faveur de la marine, 349. Sur la possession du Canada par les Anglais, 323. Cherche à susciter des embarras entre l'Angleterre et ses colonies, 323. A M. Durand, 323. Négocie le mariage de Marie-Antoinette, 210. Entreprises coloniales à la Guyane, 210. Donne la Corse à la France, 211. Soutient la Turquie et l'insurrection polonaise, 217. Intrigue contre le duc de Choiseul, 203. Maupeou, d'Aiguillon, Terray, madame Dubarry, 203. Louis XV à M. de Choiseul, 203. Popularité après sa chute, 204. Dévouement de la duchesse de Choiseul, 204. L'appui des Parlements disparaît en lui, 204. Faibles regrets de Louis XV, 224. Espoir de retour repoussé par Louis XVI, 303.
- Choi*, brigadier, défend le fort de Cracovie, V, 218. Obtient les honneurs de la guerre, 218. D'Allembert demande en vain sa liberté, 219.
- Christianisme* dans les Gaules. Développement et influence, I, 101. Persécution des chrétiens à Lyon, 104.
- Christine* de France, duchesse de Savoie, IV, 150.
- Christine* de Suède, recommandée par son père aux états, IV, 132. Attire Descartes à Stockholm, 166. Son portrait, 236. A Paris, 237. A l'Académie, 237. A Fontainebleau, 238. Fait assassiner Monaldeschi, 238. Conseils à Louis XIV, 239.
- Christophe Colomb*. Sa découverte de l'Amérique, V, 142.
- Chypre*, conquis par les croisés, I, 419. Séjour de saint Louis, 430.
- Cicéron* fait construire la basilique du Forum dédiée par César sur l'argent enlevé en Gaule, I, 60.
- Cid*. Succès, IV, 182. Colère et complot contre le *Cid*, 184.
- Cigogna* (Doge). Sa lettre à Badvaer, III, 427.
- Cimbres* ou Kymris. Invasion des Noriques, I, 39. Succès contre les Romains, 40. Vaincus par Marius, 46.
- Cimetière des Innocents*. Les Suisses d'Henri III y sont cernés, III, 404.
- Cinabil*, chef gaulois, envoie une ambassade à Rome, I, 35.
- Cinq-Mars*. Henri d'Efflat, favori de Louis XIII, IV, 59. Grand écuyer, veut épouser Marie de Gonzague, 59. Ses querelles avec Louis XIII, 59. Conspire avec le duc d'Orléans, 60. Avec l'Espagne, 61. Arrêté, 61. Procès, 62. Condamné et exécuté, 64.
- Cirey* (Château de). Voltaire y passe près de quinze ans, V, 242.
- Citation* de Charles V au prince de Galles, II, 483.
- Cité* (Île de la). Jacques de Molay, grand-maître des templiers, y est brûlé, I, 567.
- Ciudadad*. Troupes anglaises chassées, V, 170.
- Civilis* (Clodius), chef de l'insurrection belge, I, 83.
- Civita San Angelo* (Marquis de), tué par François I^{er} à Pavie, III, 77.
- Civita-Vecchia*, remise provisoirement à Charles VIII, II, 483.
- Civitella*. Guise échoue devant la place, III, 256.
- Claris*. Dernier chef camisard, meurt près d'Uzès, IV, 412.
- Classes*. Théorie des classes parlementaires, V, 201.
- Claude*. Sa visite à Lyon, faveur pour les Gaules, I, 60. Persécution des druides, 81.
- Claude* de France, fille de Louis XII, II, 481. Mariée à Charles d'Autriche, 516. Mariage rompu, 517. Fiancée à François d'Angoulême, 518. Elle meurt, III, 73.
- Claude*, ministre réformé. Ses controverses avec Bossuet, IV, 446.
- Clémence*, veuve de Louis le Hutin, a un fils qui ne vit pas, I, 575.
- Clément IV*, pape, I, 442. Son avis sur la seconde croisade de saint Louis, 442.
- Clément V*, Bertrand de Goth, élu pape, I, 561. S'établit à Avignon, 562. Servilité envers Philippe le Bel, 562. Autorise le procès des Templiers, 562.
- Clément VI*, pape, II, 85.
- Clément VII*, pape, III, 100. Réfugié au château Saint-Ange, 103. Se retire à Orviété, 103. Fait la paix avec Charles-Quint, 108. Marie sa nièce Ca-

therine de Médicis à Henri, duc d'Orléans, 109. Meurt, 109.

Clément VIII, pape, plus modéré que son prédécesseur, III, 459. Absout Henri IV, 504. Annule le mariage de Marguerite de Valois, 548.

Clément IX, pape, favorable à la France, IV, 266.

Clément XI, pape, fait Alberoni cardinal, V, 35. Ses remords, 55. A promis le chapeau à Dubois, 47. Instances du régent en sa faveur, 48. Meurt, 49.

Clément (Jacques), moine dominicain, assassine Henri III, III, 427. Ses relations avec les Guise, 427.

Clergé. Ses rapports avec Richelieu, IV, 88. Appel du clergé à Louis XVI contre les protestants, V, 312. Gentilshommes seuls admis aux charges du clergé, V, 440. Appel au roi, 451. Résistance à la vérification des pouvoirs, 487.

Clericus laicos, bulle de Boniface VIII, I, 549.

Clermont (Robert de), maréchal de Normandie, assassiné à Paris, II, 143.

Clermont (Comte de). Madame de Pompadour au comte sur le maréchal d'Estrées, V, 175. Officier d'Allemagne au comte sur Frédéric II, 181. Nommé général en chef, 183. Au maréchal de Belle-Isle, 183. Battu à Crevelt, 183.

Clermont, en Auvergne. Concile, prédication de la première croisade, I, 361.

Clermont (Collège de), Molière y est élevé, IV, 502.

Clermont, en Beauvoisis, commence la Jacquerie, II, 148.

Clermont-Tonnerre (Duc de), menacé par l'émeute à Grenoble, V, 456.

Clèves. Voltaire y demande un asile à Frédéric II, V, 259-260.

Clèves (Duc de) prétend à la main de Marie de Bourgogne, II, 442.

Clèves (Marie de) épouse le prince Henri de Condé, III, 327.

Clèves (Catherine de), princesse de Portien, épouse Henri de Guise, III, 328.

Clèves et Juliers (Duchés de). Succession disputée, IV, 1.

Clinton (Sir Henry) en Georgie et dans les Carolines, V, 352. Dans Savannah, 352. Évacue Rhode-Island, 352. Affaire d'Arnold, 356. Trompé par Washington, 358.

Clisson (Amaury de), II, 78.

Clisson (Olivier de), décapité par ordre de Philippe de Valois, II, 80.

Clive débute dans l'Inde, V, 128. Commande à Arcate, 131. Assiégé par Tchunda Saheb, 131. Rompt le blocus de Trichinapali, 132. Malade, part pour l'Angleterre, 132. S'empare du Bengale, chasse les Français de Chandernagor, 134.

Clodion, premier des rois chevelus, I, 143.

Clodoald, dernier fils de Clodomir, fait prêtre, I, 147.

Clodomir, roi d'Orléans. Sa guerre contre Sigismond, I, 144.

Closter Severn (Convention de), V, 177.

Clothaire I^{er}, roi de Soissons, I, 144. Tue ses neveux, fils de Clodomir, 146. Réunit tout l'empire des Francs, 144.

Clothaire II réunit tout l'empire des Francs, I, 159.

Clotilde, nièce de Gondebaut, épouse Clovis, I, 128. Amène son mari au christianisme, 134. Garde chez elle ses petits-enfants, fils de Clodomir, 146.

Clovis, roi des Francs Saliens, à Tournay, I, 126. Ses conquêtes, 127. Son mariage, 128. Sa conversion, 134. Sa domination sur tous les Francs, 136.

Clugny (M. de), contrôleur général, remplace M. Turgot, V, 376. Prodiges et malhonnête, 376. Institue la loterie, 376. Meurt, 377.

Clusium. Siège de la ville par les Gaulois, I, 21.

Coblentz. Diète de l'empire, II, 55. Louvois sur Coblenz, IV, 385.

Cocherel (Combat de), II, 181.

Code Michau par Michel de Marillac, IV, 79.

Coëtivi (Amiral de), à la bataille de Formigny, II, 352.

Coëllien (Jacques), médecin de Louis XI, II, 444.

Cœur (Jacques), argentier de Charles VII. Son origine, II, 357. Développement de sa fortune, 358. Services rendus au roi, 361. Intrigues contre lui, 362. Disgrâce, 362. Évasion, 363. A Rome nommé capitaine contre les Turcs, meurt à Chio, 363. Caractère, 364.

Cœuvres (Marquis de), ambassadeur à Rome, IV, 23. Soutient les ligues grises dans la Valteline, 127.

Cognac. François I^{er}, III, 96. Envoyés de Charles-Quint reçus à Cognac, 96. Ville de sûreté des protestants, 326.

Coigneux (Président le). Ses conseils à Gaston d'Orléans, IV, 38. Lettre du cardinal de Richelieu, 100. Dans les rues de Paris après l'arrestation de Broussel, IV, 206.

Coigny (Maréchal de) bat les Autrichiens à Parme, V, 81. Trompé par le prince de Lorraine, en Alsace, 103. Ne peut s'opposer à son passage, 104.

Coigny (Duc de). Ses reproches au roi Louis XVI, V, 461.

Colbert. Estime qu'en fait Mazarin, IV, 241. 360. Ordres du roi à Fouquet, 248. Aversion et violence envers Fouquet, 250. Au procès, 253. Contrôleur des finances, 256. Résiste seul à Louvois, 298. Travail sur les impôts, 360. Accroissements de recettes, 362. Impôts nouveaux, 363. Ordre dans les finances, 363. Impossibilité de modérer les dépenses, 362, 366. Fondation des manufactures, 364. Création de routes et de canaux, 365. Des grandes compagnies commerciales, 366. Développement de la marine, 369. Presse le roi d'achever le Louvre, 370. Répugnance aux travaux de Versailles et de Marly, 370. Se sent vaincu dans la lutte contre Le Tellier et Louvois, 374. Fortune et alliances, 375. Succombe sous le travail et le chagrin, 374. Meurt irrité contre le roi, 374. Enterré la nuit, 381. Médiocre faveur pour ses enfants, 382.

Colbert de Croissy, chargé des négociations étrangères, IV, 269.

Coligny (Gaspard de), relâché par Gonzalve de Cordoue, II, 313.

Coligny (Amiral Gaspard de), chargé de protéger le peuple, III, 224. Il a trente-trois ans à

l'avènement d'Henri II, 226. A la tête de l'armée de Picardie, 228. Traite la trêve de Vaucelles, 237. Entre en Champagne, prend Lens, 238. Dans Saint-Quentin, 239. Hautement favorable aux réformés, 253. A la tête de la noblesse contre les Guise, 262. Conférence à Vendôme, 265. Lettre de Catherine de Médicis, 267. Présente à François II les requêtes des réformés, 273. Au lit de mort de François II, 282. A Orléans avec le prince de Condé, première guerre de religion, 296. Bataille de Dreux, 297. Défend Orléans, 300. Accusé d'avoir inspiré l'assassinat du duc de Guise, il s'en défend, 304. Seconde guerre de religion, bataille de Saint-Denis, 309. Habile retraite, 310. A Tanlay, 312. Menacé, se retire à La Rochelle, 312. Troisième guerre de religion, bataille de Jarnac, 317. Lieutenant-général de l'armée protestante, 320. Défend Poitiers, 323. Bataille de Montcontour, 325. Perd sa femme, 312. Son frère, 324. Condamné à mort par le Parlement, 324. Approche de Paris, 325. Portrait par La Noüe, 325. Paix de Saint-Germain, 329. Epouse Jacqueline d'Entremont, 326. Négociations pour le mariage du roi de Navarre, promesses aux réformés, 326. Coligny à Blois, 329. Projets de Coligny contre l'Espagne, 331. Influence momentanée sur Charles IX, 331. Ses efforts pour les colonies protestantes en Amérique, V, 143. Inquiétudes des catholiques, III, 357. Mariage du roi de Navarre, drapeaux de Montcontour, 338. Puisseance apparente 338. Espérances, 359. Projets d'assassinat sur Coligny, 344. Avis sinistres, 345. Colère de Catherine de Médicis, 349. On tire sur l'amiral, 347. Charles IX chez lui, conseils de Coligny, 348. Efforts désespérés pour obtenir de Charles IX qu'il livre Coligny, 349. Saint-Barthélemy, 353. Meurtre de l'amiral, 353. Sa sépulture, 354. Accusations posthumes, 364. Effet en Europe, 368. Parallèle avec Jean de Witt, IV, 281.

Colletet (Comte de) à Bussy-Rabutin, IV, 263.

Collège de France. Fondation du collège royal, par François I^{er}, III, 135. Soutenu par Richelieu, IV, 172. Des trois langues, fondé à Louvain par Buys-Leyden, 156. Des jeunes gens, fondé à Rome par Léon X, 156. Collège royal de Richelieu, ses règlements, 172.

Colletet travaille pour le cardinal de Richelieu, IV, 178. Ses querelles avec lui, 181.

Colmar, livré par le rhingrave Otto au maréchal de la Force, IV, 144. Voltaire y communité par peur des jésuites, V, 254. S'en sauve, 258.

Cologne (Archevêque de), Hérinauw de Wied, avide et intéressé, III, 32. Électeur de Cologne, favorable à la France, IV, 325. Électorat perdu, 333. Congrès, 282. Dissous, 233. Marie de Médicis y meurt, 62.

Colomban (Saint), missionnaire irlandais. Ses luttes avec Brunehaut, I, 160, III, 130.

Colonel général (Charge de). Rancune du prince Eugène à ce sujet, IV, 342.

Colonies américaines, dévastées par les bandes canadiennes et indiennes, V, 159.

Colonna. Lutte avec Boniface VIII, I, 548. Seconde Guillaume de Nogaret contre le pape, 556.

Colonna (Prosper). Commande les Suisses contre

François I^{er}, fait prisonnier par Bayard, III, 9. Chef de la coalition contre François I^{er}, 43.

Coman, chef des Ségobriges. Jaloux de la colonie phocéenne de Marseille, il veut la surprendre, I, 5.

Comité de correspondance avec des amis en Angleterre, en Irlande et dans d'autres parties du monde, V, 338.

Commercy. Cardinal de Retz, IV, 232.

Communes (Philippe de) à Péronne, II, 398. Passe au service de Louis XI, 408. Dépoüillé par Charles le Téméraire, comblé par le roi, 409. Maltraité par Anne de Beaujeu, 454. Rentre en faveur auprès de Charles VIII, 439. Comme historien, III, 136, 139, 147.

Comminges (Comte de) réclame à Rome, I, 485.

Comminges (Comte de) va porter plainte à Charles V, II, 194.

Comminges (M. de). Paroles du prince de Condé arrêté, IV, 211.

Commissaires départis de Charles IX, IV, 78.

Communautés, de la maréchaussée, II, 35.

Commune. Nom de certaines municipalités, II, 8. Cris de ralliement à Noyon et à Laon, 20.

Commune paix (Droit de) dans le Rouergue, I, 295.

Communes. Leur formation, II, 2. Action de la royauté dans cette formation, 9.

Commène (Alexis), empereur de Constantinople, I, 367. Trahison devant Nicée, 375.

Commène (Manuel), I, 402.

Compagnie des Indes, rétablie par Law, V, 11.

Compagnies commerciales (Les) fondées par Colbert durent peu, IV, 366.

Compiègne. Deux assemblées déposent Louis le Débonnaire, I, 260. Hôtel-Dieu fondé par saint Louis, 520. Louis le Gros y tient assemblée, II, 27. Prise par Charles VI, 250. Défendue par Jeanne d'Arc, qui est prise dans une sortie, 317. Louis XIII s'y établit, y laisse sa mère, IV, 47. Elle s'enfuit, 47. Oxenstiern à Compiègne, 145. L'armée de Louis XIII s'y réunit, 147. Camp de Compiègne, 320.

Compte rendu au roi, publié par Necker, V, 388. Habile et plausible, 387. Attaqué par Calonne, 431. Rectifications de M. Necker, 434.

Comtat Venaissin, cédé au pape, I, 533.

Conan, duc de Bretagne. Son message à Guillaume de Normandie, I, 331.

Conciergerie (Tour de la). Berquin y est enfermé, III, 191.

Conciles (Sept), présidés par saint Boniface, I, 188. Locaux, convoqués par Charlemagne, 251.

Concini (Concino), favori de Marie de Médicis, IV, 7. Avide et insolent, 8. Maréchal d'Ancre, 8. Fortune immense, 9. Complot contre lui, 9. Négocie le mariage de Louis XIII et de sa sœur, 10. Arrêté et tué à la porte du Louvre, 9. Fureur populaire, 10.

Condé (Éléonore de Roze, princesse de), demande à voir son mari prisonnier à Orléans, son éloquence, III, 278.

Condé (Françoise d'Orléans, princesse de), seconde femme du prince, se sauve avec lui des Noyers, III, 312.

Condé (Prince de) à la bataille de Saint-Quentin,

III, 237. Chante des psaumes au Pré-aux-Clercs, 252. Chef des protestants, 253. Lutte des maisons de Bourbon et de Lorraine, 262. Aux conférences de Vendôme, 265. Capitaine muet, 266. A Amboise, 268. Au conseil du roi, 272. Ne vient pas à l'assemblée des notables, 273. Complot pour le perdre aux états d'Orléans, 275. Sauvé par la mort de François II, 281. Grand projet des Guise, 285. Catherine de Médicis veut sauver Condé, 281. Réconciliation apparente, 288. Réclamations de Condé sur le massacre de Vassy, 293. A Meaux, 296. Protecteur de la maison et couronne de France, 296. Bataille de Dreux, prisonnier, 297. Traite la paix d'Amboise, 305. Reproches de Calvin, 305. Nouvelle réconciliation, 307. Bataille de Saint-Denis, habile retraite, 509. Menace Paris, 310. Paix de Longjumeau, 311. A Noyers, 312. Se réfugie à la Rochelle, 315. Lettre au roi, 315. Bataille de Jarnac, 317. Est tué, 319. Insultes au cadavre, 320.

Condé (Prince Henri de). Rejoint le duc d'Alençon à la tête des Malcontents, III, 384. A la bataille de Coutras, 396.

Condé (Prince de). Épouse Charlotte de Montmorency, III, 556. Jaloux, l'emène de la cour, 557. A la cour de Marie de Médicis, IV, 3. Prend de l'empire sur Louis XIII, 34. Jalousie de M. de la Valette, 71. Catholique, aide le roi à étouffer les soulèvements des protestants, 91. Chargé de la guerre contre le duc de Rohan, 113. Habileté et rigueur, 114. Correspondance avec le duc de Rohan, 115. En Franche-Comté, 146. Favorable à Mazarin dans le conseil de régence, 192. Cède le pouvoir à Anne d'Autriche, 193. Meurt, 198.

Condé (Charlotte de Montmorency, princesse de). Doit épouser Bassompierre, III, 556. Mariée par Henri IV au prince de Condé, 557. Le roi éperdument amoureux d'elle, 557. Fait préparer une défense pour son frère, le duc de Montmorency, qui la déchire, IV, 55. N'est pas reçue par Louis XIII, 55. A l'hôtel de Rambouillet, IV, 171. Préoccupe le cardinal de Richelieu, 172. Ses inquiétudes sur le compte de son fils, 210. Envoyée dans ses terres, 212.

Condé (Prince de), comme duc d'Enghien, gagné la bataille de Rocroi, IV, 195. Soutient la guerre en Allemagne, 198. Victoire de Lens, 199. Condé à Paris, pour la cour contre le parlement, 206. A la tête des troupes du roi, 208. Arrogant et exigeant, 210. Assiste aux examens de Bossuet, 443. Arrêté et mené à Vincennes, 211. Soulèvement de ses partisans, 212. Alliance avec le duc d'Orléans, 213. Mazarin le délivre avant de partir pour Brühl, 213. Exigences nouvelles, 214. Nouvelles brouilleries avec la reine, 214. Réconciliation apparente, 214. Rupture ouverte, 216. A Bordeaux, 219. Traite avec l'Espagne, 219. Fausses représentations à Cromwell sur les dispositions des protestants, 392. Arrive à Paris, 222. Mal accueilli par le parlement, 222. Combat de la porte Saint-Antoine, 223. Nommé par le parlement commandant des armées, 227. Luites dans Paris, 228. Malade, 229. A la tête de l'armée, 229. Reste seul rebelle, 233. Lutte avec Turenne, 234. Bataille des Dunes, 234. Son avis sur la bataille, 235. Réconcilié avec le roi par la paix des Pyrénées, 240. Revient à la cour, 243. Rappelé au

service de Louis XIV, 264. Sa reconnaissance, 264. Conquête de la Franche-Comté, 265. Récompensé par Louis XIV, 266. Vanté par Louvois, 266. Il rit, 267. Son armée contre les Hollandais, 275. Sur la rive droite du Rhin, 274. Blessé, 274. Couvre l'Alsace, 281. Bataille de Senef, 283. Oblige le prince d'Orange à lever le siège d'Audenarde, 283. Sur la mort de Turenne, 288. Rentre à Chantilly, 289. A Louis XIV, sur le *Tartuffe* de Molière, 305. *Oraison funèbre*, par Bossuet, 446.

Condé (Clémence de Mailly, princesse de), envoyée dans ses terres, IV, 212. Ses efforts en faveur de son mari, 212.

Conolé (Hôtel de). La Bruyère y vit et y meurt, IV, 474.

Condé (Maison de) sollicite en faveur du cardinal de Rohan, V, 423.

Condorcet (Marquis de), sur Malesherbes, V, 320. Disciple de Turgot, ne va pas chez M. Necker, 378.

Conflans (Seigneur de), maréchal de Champagne, assassiné à Paris, II, 143.

Conflans (Traité de), II, 588.

Conflans (Marquis de). Commande faiblement dans le Dekhan, V, 137. Malheureuse campagne de mer, 185. « Journée de M. de Conflans, » 185.

Confrérie du Saint-Esprit, instituée par Gaspard de Tavannes, III, 308.

Congrès général convoqué aux États-Unis, V, 328. MM. Dickinson et Harison sur le mot Congrès, 335.

Conrad III, empereur, prend la croix, I, 401. Battu à Iconium par les Turcs, 405. Assiégé Damas, 405.

Conrad de Dartmund, I, 467.

Conrart. Les premières réunions de l'Académie française ont lieu chez lui, IV, 175. Secrétaire permanent, 175.

Conscience (Conseil de), ou des affaires ecclésiastiques, V, 4.

Conseils projetés par le duc de Bourgogne, V, 4. Institués par le régent, 4. Difficultés, 8. Échecs des conseils, ils sont dissous, 49.

Conseils supérieurs. Ils remplacent la juridiction des parlements, V, 207.

Conseils de raison, institué par l'assemblée des notables de Rouen, bientôt abandonnés, III, 318.

Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains, caractère du livre, V, 227.

Consières (Ville de). Louis XIII et sa mère s'y rencontrent, IV, 25.

Constance, fille du comte de Toulouse, épouse le roi Robert, I, 291.

Constance (Concile de), III, 163. Bernard de Saxe-Weimar sur le lac de Constance, IV, 157.

Constance. Femmes protestantes à la tour de Constance, IV, 405.

Constance Chlore, empereur des Gaulois, I, 95.

Constant (M. de). Voltaire sur la nation française, V, 260.

Constantin devient chrétien, I, 96.

Constantinople, conquise par les croisés à la sixième croisade, I, 426. Ambition de François I^{er} III, 28.

Consuls municipaux dans le Midi, II, 8.

- Contades* (Marquis de). Remplace en Allemagne comte de Clermont, V, 184. Sur le Weser, 183.
- Contarini* (Lorenzo), Vénitien, sur Catherine de Médicis, III, 264.
- Conte bleu*. Mot de M. de Maurepas, V, 388.
- Conti* (Prince de). Prend le commandement des troupes de la Fronde, IV, 208. Réconcilié avec son frère le prince de Condé, 210. Arrêté avec lui, 211. Epouse mademoiselle Martinozzi, nièce de Mazarin, 233.
- Conti* (Prince de). Épouse mademoiselle de Blois, fille de mademoiselle de la Vallière, IV, 523.
- Conti* (Princesse de), au lit de mort du grand Dauphin, IV, 352.
- Conti* (Prince de) à Boileau sur Perrault, IV, 406.
- Conti* (Prince de), entraîné par le duc de Bourbon contre les princes légitimés, V, 20. Fait rembourser ses billets, 16. De nom à la tête de l'armée d'Espagne, 50. Sur les coups de bâton donnés à Voltaire, 259.
- Conti* (Prince de). Prétend au trône de Pologne, V, 215. Établit Rousseau à Trye, 296. Opposé à Turgot qui croit à un complot de sa part, 311. Favorable aux réclamations du parlement, 308.
- Conti* (Prince de). Son interpellation à Monsieur, V, 468. Lettre au roi signée par les princes, 468.
- Contrecoeur* (M. de), dans la vallée de l'Ohio, contre le colonel Washington, V, 153.
- Cook* (Capitaine), protégé pendant ses voyages par la bienveillance de la France belligérante, IV, 415. Massacré par les sauvages, 416.
- Coote* (Colonel). Prend Karikal, V, 152. Envoie Bussy en Europe, 158. Prend Pondichéry, 158. Son avis sur Lally-Tolendal, 158.
- Corbeil*. Réunion des barons insurgés contre Blanche de Castille, I, 500. Duc de Bourgogne lève le siège, II, 262. Turenne y passe la Seine, IV, 229.
- Corbie* pris par les Espagnols, IV, 146. Repris par Richelieu, 147.
- Corbinelli*. Lettre à madame de Sévigné sur Boileau et Pascal, IV, 459.
- Corbigny*. Les grands de l'État franc y proclament Charlemagne, I, 194.
- Corbogha*, sultan de Mossul, assiège les chrétiens dans Antioche, I, 382. Ambassade de Pierre l'Ermitte, 384. Vaincu à la bataille d'Antioche, 386.
- Cornaton*, gentilhomme de Coligny, III, 355.
- Corneille* (Pierre), IV, 169. Son origine, 181. *Mélie*, 182. *Médée* et *l'Illusion comique*, 182. Succès du *Cid*, 182. Jalousie littéraire. Colère de Richelieu, 184. Intrépidité du poète, 184. Sentiments de l'Académie, 185. Réconcilié avec le Cardinal, 187. *Horace*, *Cinna*, 188. Lit *Polyeucte* à l'hôtel Rambouillet, 188. Ne pardonne pas au Cardinal, 191. Sans émule à travers la Régence et la Fronde, IV, 477. *Rodogune*, *la Mort de Pompée*, 477. *Le Menteur*, *Héraclius*, *Nicomède*, 478. *Théodore* et *Pertharite* échouent. Intimité des deux frères, 478. *Imitation de Jésus-Christ*, 478. Ramené au théâtre par Fouquet, 478. *Œdipe*, *la Toison d'or*, 479. *Petites poésies*, 478. *Sertorius*, 479. Balzac et la Bruyère sur Corneille, 479. Au roi, 480. *Agésilas*, *Pulchérie*, *Attila*, *Fitus*, 481. Loué à l'Académie par Racine, 481.
- Corneille* (Thomas). Intimité des deux frères, IV, 478. Reçu à l'Académie par Racine, 481.
- Corneille* (Mademoiselle), élevée et mariée par Voltaire, V, 264.
- Cornwallis* (Lord), en Virginie, V, 358. Dans Yorktown, 359. Capitulation, 359.
- Corogne*. Les flottes française et espagnole s'y rejoignent, V, 353.
- Corogne* (La). Pierre le Cruel s'y embarque, II, 190.
- Coromandel* (Côte de), partagée entre les Anglais, à Madras et au fort Saint-Georges et les Français à Pondichéry et Karikal, V, 126. Anglais chassés du Sud par Lally-Tolendal, 135. La France y a tout perdu, 364. Retrouve quelque chose à la paix de Paris, 368.
- Corporations*. Elles déclarent leurs usages sous saint Louis, I, 518.
- Corse* (Alphonse), colonel, officier d'Henri III. Sa conversation avec le roi, III, 402. Gouverneur de la Bastille, 406. Prend part à l'assassinat d'Henri de Guise, 415.
- Corse*. Troupes françaises en Corse, V, 171. Appelle le secours de la France contre Gènes, 211. Cédée à la France par Gènes, 211. Défense de l'indépendance par Paoli, 211. Combat de Golo, 212. Capitulation de Corte, 212. Sans secours de l'Angleterre, la Corse cède, 212. Décidément française depuis Napoléon I^{er}, 212.
- Cortés*, pasteur, va à Zurich pour y recevoir l'imposition des mains, V, 62.
- Cortés* (Les) enregistrent la renonciation de Philippe V au trône de France, IV, 350.
- Cosaques* zaporogues en Prusse, V, 183. Aux portes de Berlin, 186. En Ukraine, 217.
- Cospéan*, évêque de Lisieux, au lit de mort de Richelieu, IV, 152.
- Cosse* (Maréchal de) à Arnay-le-Duc, III, 325. A La Rochelle, 328. Avare, 332. Chez Coligny, 347.
- Cossé* (Maréchal de), au-devant de Pierre le Grand, V, 31.
- Cotentin*. Débarquement d'Édouard III, II, 90.
- Cotton* (le Père) livre le Père Sanctoriel, IV, 89.
- Coucy* (Seigneur de), fait prisonnier par Louis XI, I, 452.
- Coudray* (Tour du), logis de Jeanne d'Arc à Clignon, II, 296.
- Couëdic* (Chevalier du), commandant de la *Surveillante*, V, 354. Meurt de ses blessures, 354.
- Coulanges* (M. de). M. de Grignan à Coulanges sur la mort de madame de Sévigné, IV, 406.
- Cour*. Son éclat sous Louis XIV, IV, 523. Domination suprême du roi, 524. La Bruyère sur la cour, 523.
- Cour des aides* proteste contre le démembrement du parlement, V, 207. Exilée comme lui, 207.
- Cour plénière*. Essai d'institution, V, 452. Siège une fois, 455. Le clergé sur la cour plénière, 458. Prorogée, 459.
- Court* (Antoine). Sa vocation, V, 62. Action sur les fanatiques, 67. Reconstitue l'Église et les synodes, 62. Fonde un séminaire à Lausanne, 65. Son action modérée sur les églises relevées, 66.
- Court de Gebelin*, sur les camisards, IV, 406.
- Courtenay* (Pierre de), comte de Nevers, I, 493.
- Courtin*, ambassadeur en Suède, à M. de Pomponne, IV, 270.

Courtray (Bataille de), I, 340. Siège par Louis XIV, IV, 263.

Cousin (Jean), peintre de la Renaissance, III, 157.

Cousineau (Maltre). Poursuit le duc de Bourgogne au nom de la duchesse d'Orléans, II, 242.

Coussinot (Guillaume). Travaille à l'établissement administratif de Charles VII, II, 368.

Coustou, sculpteur, le dernier de sa race, V, 300.

Coustureau, secrétaire du duc de Montpensier, récit de la mort de Condé à Jarnac, III, 318.

Coutances, prise par Henri V, roi d'Angleterre, II, 263. L'évêque de Coutances, aux états généraux de Charles III, II, 462.

Coutances (Guillaume de), proviseur du collège d'Harcourt, III, 177.

Coutras (Bataille de), III, 396.

Couvre-feu, loi de Normandie, I, 324.

Coysevox. Fait plusieurs statues de Louis XIV, IV, 520.

Cracovie. Henri III y est sacré, III, 373. En part secrètement, 374. Prise par les Confédérés de Bar, V, 217. Se défendent dans le fort, 220.

Craggs, secrétaire d'Etat. Lettre de Dubois, V, 30.

Craon (Jean de), archevêque de Rheims, aux états généraux, II, 125.

Craon (Pierre de). Assassine le connétable Olivier de Clisson, se réfugie en Bretagne, II, 223.

Craon (Sire de). Lettre de Louis XI, II, 429.

Crécy (Bataille de), II, 96.

Creil (Ville de), II, 171.

Crémille (Marquis de), à Paris-Duverney, sur l'état de l'armée, V, 181.

Crémone reste seule à occuper par les Français, II, 503. Rendue à Louis XII, 525. Reste à François I^{er}, III, 63. Rendue à Villars, V, 81.

Créquy (Maréchal de) devant Lille avec Turenne, IV, 263. En Lorraine, soumet le duché, 269. Son mécontentement au sujet de l'armée de Hollande, 275. Devant Trèves, 289. Dans les Pays-Bas, 290.

Crespy en Laonnois (Paix de), III, 125.

Crespy en Valois. Expédition de Jeanne d'Arc, le jour où elle fut prise, II, 318.

Crevant-sur-Yonne (Bataille de), III, 287.

Crevelt (Bataille de), V, 183.

Crévier, sur l'Université de Paris, III, 172.

Crillon refuse d'assassiner Henri de Guise, III, 413.

Crillon (Duc de), au fort Saint-Philippe, V, 360. Ses offres au colonel Murray refusées, 360. Brillant courage, 363. Devant Gibraltar, 371.

Crimée. Voyage de Joseph II et de l'impératrice Catherine, V, 442.

Croisades. Rôle qu'y a joué la France, I, 396.

Croisic. M. de Conflans y échoue et brûle son vaisseau, V, 185.

Croix du Trahoir. Barricade construite pendant la Fronde, IV, 904.

Cromwell a manqué à la Fronde, IV, 231. Coadjuteur comparé à Cromwell, 213. Négocie avec Mazarin, 234. Ses troupes devant Dunkerque, 234. Dunkerque livrée à Cromwell, 256. Cromwell et Jean de Witt, 259.

Croquants. Soulèvement populaire en Périgord et en Rouergue, IV, 73.

Crotoy (Le), II, 95. Ouvre ses portes aux Français, 197.

Croye (Jean de), sire de Chimay, envoyé en ambassade auprès de Louis XI, II, 378.

Cuba, pris par les Anglais, V, 191.

Cujas, grand jurisconsulte, III, 148.

Culloden (Bataille de), V, 512.

Culte réformé autorisé à Montauban, la Rochelle et Nîmes, par la paix de la Rochelle, III, 367.

Culture-Sainte-Catherine (Rue). Le connétable Olivier de Clisson y est assassiné, II, 323.

Cumberland (Duc de), à Fontenoy avec le général Konigseck, V, 106. En Écosse contre Charles-Édouard, 112. Bataille de Culloden, 112. Sur le Weser, 177. Réfugié près de l'Elbe, 177. Convention de Closter-Severn, 177. Perd la réputation acquise à Fontenoy, 178.

Curée (Gilbert de la), sauvé à Fontaine-Française, par Henri IV, III, 504.

Curés de Paris commencent à prêcher la paix avec Henri IV, III, 471.

Curtis (Capitaine). Commande les canonnières anglaises devant Gibraltar, organise le sauvetage, V, 372.

Cuvellier. Chroniqueur en vers de du Guesclin, II, 184.

Cydias, tué par les Gaulois au défilé des Thermopyles, I, 20.

Cydias. Portrait de Fontenelle sous ce nom, par la Bruyère, V, 330.

Cyrus (Grand). Madame de Sévigné le lit aux Rochers, IV, 164.

Czartorisky (Influence des) en Pologne, V, 215.

Czeslaw (Bataille de), V, 92.

D

Dacier (M.), directeur de l'Académie, n'ose pas prononcer le nom de Télémaque, IV, 460.

Dagobert I^{er} réunit tout l'empire des Francs. Ses crimes. Sa domination civilisatrice, I, 161.

Daillé. Modérateur au synode de Loudun, IV, 393.

Dalhousie (Lord). Monument à Montcalm et à Wolfe, V, 163.

Damas (Siège de), pendant la deuxième croisade, I, 405.

Dame de la Paix (Notre-), cri dans Paris, II, 265.

Damiens. Tentative d'assassinat sur Louis XV, V, 173. Origine et raisons, 174. Supplice, 174.

Damiette. Arrivée de saint Louis devant cette ville, I, 431. Siège, 452. Reddition, 456.

Dammartin. Turenne dans cette ville, IV, 229.

Damours. Ministre réformé, à Coutras, III, 397.

Dampierre (Guy de), comte de Flandre. Ses guerres avec Philippe le Bel, I, 537. Emprisonné à Compiègne, 539. Envoyé pour négocier avec les Flamands, 544. Échoue et meurt à Paris, 544.

Dampmartin (Comte de), auprès de Charles VII mourant, II, 371. Louis XI renvoie les anciens serviteurs de son père, 375. Le reprend à son

- service, 442. En Picardie, 406. A Senlis, 421. En Flandre, 452.
- Damville* (Maréchal de) au mariage d'Henri de Navarre, III, 338. Chez Coligny, 347. Son gouvernement du Languedoc, 376.
- Danemark*. L'ambassadeur du roi à Spire, III, 119. Roi de Danemark vainqueur de Gustave-Adolphe, IV, 140. Vaincu par l'Empereur, 141. Impuissant contre le démembrement de la Pologne, V, 220.
- Danès*, III, 148.
- Dangeau* (Marquis de) sur Pontchartrain, IV, 385.
- Danigarola*, évêque d'Asti, menacé par les Seize, III, 454.
- Danois*. Leurs tentatives d'invasion sous Charlemagne, I, 202.
- Dantzick*. Stanislas Leczinski à Dantzick, V, 77. Siège, 77. Il s'enfuit, 78. La ville se rend, 78.
- Danville* (Duc de), chargé par Louis XIV de son message pour Gaston d'Orléans, IV, 250.
- Darby* (L'amiral) ravitailla Gibraltar, V, 368.
- Dardanelles*. Le détroit est fortifié par le baron de Tott, V, 217.
- Daron* (Pierre), juge laïc de Jeanne d'Arc, II, 331.
- Dartmouth* brûlé par la flotte française, II, 200.
- Daubenton*, collaborateur de Buffon, V, 285. Lettre de Buffon à madame Daubenton, V, 285.
- Daulon* (Sire), écuyer de Jeanne d'Arc, II, 304.
- Daun* (Le général) à Hochkirsk, V, 184.
- Dauphin* (Le grand), fils de Louis XIV, à la tête de l'armée, IV, 300. Élevé par Bossuet, 444. Difficultés de l'éducation, 444. Sans succès, 451. Affection du dauphin, 445. Sans action auprès du roi, 553. Courageux, 553. Louis le Hardi, 553. Le duc de Montausier, 445, 554. Racine sur le dauphin, 554. Le prince d'Orange, sur ses talents militaires, 554. Au conseil, 554. Opposé à la révocation de l'Édit de Nantes, 404, 454. Favorable à la succession d'Espagne, 454. Mauvaises influences, 454. Craint le duc de Bourgogne, 455. Chez madame de Maintenon, 547. Malade de la petite vérole, 550. Scènes de sa mort, 552. Courte douleur du roi, 553.
- Dauphin* (Le), fils de Louis XV, épouse l'Infante, V, 106. Avec le roi à Fontenoy, 106. Perd la dauphine, 115. Épouse Marie-Josèphe de Saxe, 115. Pouvoir qui lui est confié lors de l'attentat de Darniens, 174. Favorable aux Jésuites, 196. Querrelle avec M. de Choiseul, 199. Espérances sur lui, V, 209. Vertueux et honnête, 209. Demande en vain à servir, 209. Tristesse et impuissance, 209. A Compiègne, 210. Malade, 210. Meurt à 36 ans, 210.
- Dauphin* (Le petit) (Louis XVI) chez Louis XV après la mort de son père, V, 210.
- Dauphine*. Madame de Maintenon est sa dame d'atour, IV, 535. Elle a un fils, 536. Joie de la cour, 536.
- Dauphine*, Marie-Josèphe de Saxe, habile et vertueuse. Son intimité avec la reine, V, 209. Influence sur le roi et sur son mari, 209. Espérances, 209. Meurt peu après son mari, 210.
- Dauphiné*. Assemblée provinciale, sur la séance royale, V, 452. Insurrection populaire, 456. Ordre rétabli, 457. États provinciaux, 457. Admirable conduite, 457. M. Mounier, 459. Exemple au-
- ment des élections, 476. Rappellent les anciennes coutumes, 485.
- Dauphiné* (Le) passe à la France, II, 110. Refuse de s'unir à la Ligue du Bien public, 280. Destiné en royaume au connétable de Bourbon, III, 69. Invasion du duc de Savoie, IV, 313. Menacé par le prince Eugène, 335.
- Daurat* chez Charles IX, III, 369.
- David* (Porte de), à Jérusalem. Les chrétiens sortent par cette porte, I, 412.
- Davila*, historien, III, 308.
- Deane Silas* à Paris, V, 339. Sur Beaumarchais, 340. Rejoint par Franklin, 340.
- Décius* (Le consul). Son dévouement à la bataille de Sentinum contre les Gaulois, I, 29.
- Déclaration* de guerre de Louis XV à l'Angleterre et à Marie-Thérèse, V, 90.
- Déclaration* du Parlement sur les droits et les devoirs, V, 450.
- Decoming* (Pierre), chef des révoltés de Bruges, I, 540.
- Dedans* (Conseil du), ou de l'intérieur, V, 4.
- Défenseur de la Cité*, évêque d'Orléans, II, 9.
- Deffand* (Madame du). Voltaire sur Catherine II, V, 260. Son salon appartient à la coterie philosophique, 284. Sur Malesherbes et Turgot, 315. Sur M. et madame Necker, 378.
- Défi* d'Edouard III, II, 71.
- Dekhan* (Soudhabar du), soutenu par Duplex, triomphe, V, 127. Entre à Pondichéry, 128. Grands dons faits à la France, 128. Nouveau soudhabar soutenu par Bussy, 128. Concession de cinq provinces à la France, 128. Guerre de Bussy dans le Dekhan, 131. Appelé par Lally, abandonne le Dekhan à M. de Conflans, 137.
- Delaware* (Amiral Howe dans la), V, 346. D'Estaing devant la Delaware, 350.
- Délibération* en commun aux états généraux fort discutée, I, 485. Pratique ancienne, 485.
- Délices*. Voltaire aux Délices, V, 254. Y écrit des articles violents pour l'Encyclopédie, 254. Et une foule de livres antireligieux, 254.
- Delille* (Abbé) publie ses *Jardins*, V, 417.
- Delisle* (M. Léopold), II, 178.
- Delivet* (Robert), vicaire général à Rouen pendant le siège des Anglais, II, 264.
- Delphes* (Temple de), attaqué par les Gaulois, I, 49.
- Démence* de Charles VI, II, 224.
- Démérara*, repris aux Anglais par Kersaint, V, 360.
- Démonétisation* de l'argent par Law, V, 16. Démenteurs punis, 16.
- Demuin* (Château de). Louis XIII, IV, 147. Projet d'assassinat sur le Cardinal, 56.
- Denain* (Bataille et prise de), IV, 354.
- Denbigh* (Comte de). Commande le deuxième secours envoyé à la Rochelle, IV, 107.
- Dendermonde*, protégée par l'inondation, IV, 263. Prise par les Français, V, 111.
- Denis* (Jean), de Nonfleur. Sa carte du Saint-Laurent, V, 142.
- Denis* (Madame), nièce de Voltaire, chez lui, V, 243. Joue ses pièces, 243. Voltaire lui écrit de Berlin, 245. Arrêtée avec lui à Francfort, 251. Lettre de madame Denis à Voltaire, 252.

Denis (Thomas), tisserand, achève Jacques d'Arvelde, II, 89.

Derby (Comte de), II, 58. Campagne en Aquitaine, 86. Conseille la paix, 164.

Descartes (René). Sa vie et ses œuvres, IV, 165.

Deschamps (Eustache), poète, ses vers, I, 312.

Nomme les trois états, II, 35.

Désirée, fille du roi des Lombards, répudiée par Charlemagne, I, 202.

Desmarest (Jean), avocat au Parlement, médiateur entre les princes et le peuple de Paris, II, 214. Son procès et sa mort, 215.

Desmarets écrit pour le cardinal de Richelieu, IV, 178. Comédie héroïque d'*Europes* sous son nom, 179. Les *Visionnaires*, 181. Attaqué par Nicole, 484.

Desmarets, contrôleur des finances après Chamillard, IV, 388. Recourt aux banquiers, 388.

Desportes (Chanson de), III, 414.

Destouches, chargé d'affaires, recommande Dubois à Georges I^{er}, V, 42.

Désubas (Matthieu), pasteur, à l'intendant du Languedoc, IV, 405.

Dentelle (Manufacture de), encouragée par Colbert en Normandie, IV, 365.

Dettingen (Bataille de), V, 99.

Deux-Ponts (Comté de), pris par les Français, III, 332; IV, 298.

Deventer, pris par Luxembourg, IV, 274.

Devicohah, pris par Lally, V, 135.

Dévolution (Droit de) sur les Pays-Bas, IV, 25'. Guerre de dévolution. Manifeste de Louis XIV, 262.

Dévoyés. Nom donné aux réformés français, III, 197.

Dialogues des Morts, par Fénelon, pour le duc de Bourgogne, IV, 454.

Diane de Poitiers. Obtient la grâce de son père, III, 72. Lettre de Guise à Diane, 230. Chassée à la mort d'Henri II, 256.

Dicar, moine, I, 254.

Dictionnaire de l'Académie. Boisrobert à Balzac sur le Dictionnaire, IV, 510. Vaugelas, chargé du premier travail, 510. Meurt, 510. Colbert vient s'assurer de l'assiduité de l'Académie, 510.

Diderot. Seul au convoi de Fontenelle, V, 229. Voltaire à Diderot, pour l'entraîner à Clèves, 259. Le plus hardi des encyclopédistes, 266. Son origine, 267. Ses études, 267. Son mariage, 268. Fidélité à ses amis, 268. Écrits irréligieux l'envoient au château de Vincennes, 268. Entreprit l'*Encyclopédie*, 269. Péripéties de l'entreprise, 269. Essais dramatiques, 271. Idées morales, 272. Part pour Pétersbourg, 272. Peu de goût de Frédéric II pour lui, 272. Le duc de Castries sur la querelle de Rousseau et de Diderot, 293. Chez madame Necker, 578.

Didier, roi des Lombards, en guerre avec le pape Adrien, I, 202. Vaincu par Charlemagne, 203.

Didier (Saint), évêque de Vienne, est assassiné à l'instigation de Brunehaut, I, 160.

Dieppe. Henri IV à Dieppe, III, 439. Organisation de la garde bourgeoise, 439. Attaqué par Mayenne, 440. Les protestants à Dieppe, IV, 404.

Dieren (Château de). Guillaume III y apprend la reconnaissance du prince de Galles, IV, 327.

Diesbach (Jean de) à Pavie, III, 78.

Dieskau (Le général de) veut conduire la guerre à l'européenne; il succombe, V, 159.

Dieu le veut, I, 361.

Digues, partout rompues en Hollande, contre Louis XIV, IV, 276.

Dijon. Charles le Téméraire y convoque les états de la province, II, 421. Siège, par les Suisses, 560. Citadelle rendue à Henri IV par Mayenne, III, 506. Parlement de Dijon enregistre l'arrêt après la Journée des Dupes, IV, 70. Proteste contre le jugement du maréchal de Marillac, 75. Le Parlement refuse de se déclarer en faveur des princes, 212. Protestation du Parlement, V, 208. Emeute des farines, 509.

Dillon (Arthur), à la prise de la Grenade, V, 351.

Dinan. Assemblée des partisans de Jeanne de Penthièvre, II, 79.

Dioclétien, soldat dans les Gaules, devient empereur, I, 94. Persécution des chrétiens, 114.

Dion Cassius. Son récit du siège d'Alésia, I, 67.

Discours de la Méthode de Descartes, IV, 166. Sur l'*Histoire universelle*, par Bossuet, pour le grand Dauphin, 445.

Dissidents (Question des) à la chute de la Pologne, V, 215.

Dives, rendez-vous de l'armée de Guillaume de Normandie, I, 331.

Doctrines chrétiennes (Frères de la), IV, 85.

Dodun, contrôleur général, sur les mendians, V, 61.

Dogger-Bank. Combat maritime, IV, 360.

Dôle (Siège de), par le prince de Condé, IV, 146. Siège, 265. Fortifications démolies après la paix d'Aix-la-Chapelle, 266.

Dombes (Principauté de). Le connétable de Bourbon y reçoit les envoyés de Charles-Quint, III, 54.

Dominique (La) prise par M. de Bouillé, V, 350.

Dominique (Plus tard Saint). Prêche dans le Midi de la France, I, 477.

Dominique le Trévisan, ambassadeur vénitien, II, 510.

Domrémy. Jeanne d'Arc y est née, II, 289.

Dordrecht (Hôtel-de-Ville de), tableau caché, IV, 271. En tête de l'insurrection contre l'édit perpétuel, 276. Réclame Cornelis de Witt, 277.

Dormans (Guillaume de), II, 162. Cardinal-évêque de Beauvais, 177.

Dorylée (Bataille de), I, 376.

Douai. Négociations, I, 545. Pris par Louis XIV, IV, 263. Capitulation, 334. Conseil de grenadiers, 354.

Doullens, rendu à la France par la paix de Verbins, III, 528. Le cardinal Mazarin à Doullens, IV, 214.

Dourdan, bailliage de huit mille habitants, V, 467.

Dragonnades, inventées par Louvois, IV, 382.

Draguignan, occupé par le connétable de Bourbon, III, 70.

Dramatique (Art). Goût de Richelieu pour cet art, IV, 178.

Drap d'Or (Camp du), III, 34.

Dresde. Frédéric II à Dresde, V, 111, 173.

Dreux (Bataille de), III, 297. Pris par Henri IV, 472.

Droit de suite, aboli par Louis XVI, V, 395.

Droz (M.). *Histoire de Louis XVI*, V, 389

Drucourt (M. de). Sa défense de Louisbourg, V, 160.

Druidisme. Doctrine et influence, I, 99.

Dubarry (Madame). Sa honteuse puissance sur Louis XV, V, 203. Dans l'intrigue contre le duc de Choiseul, 203. Contre le Parlement, 204. Ruineuses prodigalités, 208. Travaille à la décadence de la monarchie, 209. Toute-puissante, 210. Au repas de la Muette, 210. Où est la Pologne? 221. Renvoyé par le roi mourant, 221. Envoyée dans un couvent, 300.

Dubois. Cardinal, ancien précepteur du duc d'Orléans, habile et corrompu, V, 28. Portrait par Saint-Simon, 29. Opposition de Madame, 29. Influence sur le Régent, 29. Au courant de la conjuration de Cellamare, 27. Pousse le Régent vers l'Angleterre, 29. Habiles manœuvres, 30. Traite la triple alliance, 30. Secrétaire d'État aux affaires étrangères, 30. Lettre à Craggs, 30. Lutte avec Alberoni, 35. Attire l'empereur dans l'alliance, 35. Les Hollandais, 36. Lettre du Régent, 55. Obtient l'archevêché de Cambrai, 41. Mépris et faiblesse du Régent pour Dubois, 41. Soutenu par Georges I^{er}, 42. Sacré en recevant tous les ordres, 42. L'archevêque d'Aix à Dubois, sur la peste, 43. Réconcilie la France avec la cour de Rome, 47. Clément XI meurt sans lui avoir donné le chapeau, 47. Il l'obtient d'Innocent XIII, 48. Manœuvres corruptrices, 48. Attitude de Dubois chez Madame, 48. Au conseil de régence, 49. On refuse de siéger avec lui, 49. Sur les conseils, 49. Premier ministre, 50. Colère de Villeroi, 52. Celui-ci est arrêté, 55. Gouverne seul, 56. Meurt, 56. Son caractère, ses services et sa déplorable influence, 51.

Dubois (Pierre), Flamand, va trouver Philippe d'Artevelde, IV, 210.

Dubois de la Motte, amiral, part de Brest pour le Canada, V, 152. Protège Louisbourg, 160.

Dubosq (Pierre), pasteur de Caen, chargé des réclamations des protestants à Louis XIV, IV, 393. Condamné par le Parlement de Normandie, 396. Part pour la Hollande, 396.

Dubourg (Anne), conseiller au Parlement, arrêté comme réformé, III, 256. Son supplice, 261.

Duchâtel (Tanneguy-), chef Armagnac, II, 265. Sauve le dauphin, 265. L'emmène à Melun, 266. Trame l'assassinat du duc de Bourgogne, Jean sans Peur, 275.

Duclerc (Jacques), historien de Charles VIII, II, 328.

Ducs et pairs. Leur proposition, V, 468. Tournés en ridicule, dupes et pairs, 469.

Dufaure, conseiller au Parlement, arrêté comme réformé, III, 256.

Dufay, intendant du Jardin du Roi, meurt en désignant Buffon pour son successeur, V, 276.

Dufresne la Canaye, juge à la conférence de Fontainebleau, III, 541.

Duguay-Trouin, corsaire, nombreuses prises, IV, 313.

Duquet. Dirige encore Port-Royal, IV, 421.

Duisbourg, pris par Louis XIV, IV, 275.

Dumouriez. Petit corps commandé par lui, au secours des confédérés à Bar, V, 218.

Dunes (Bataille des), IV, 235.

Dunkerque, pris par les Français, IV, 108. Assiégé par les Espagnols, 227. Fuendalsagna de-

vant la ville, 228. Siège de Dunkerque, par Turanne, 234. Bataille des Dunes, 234. Reddition aux Anglais, 236. Remis en gage aux Anglais, 353. Fortifications rasées par la paix d'Utrecht, 355. Fortifications de Dunkerque, triomphe de Vauban, 379. Le chevalier de Saint-Georges s'y embarque, V, 29. Prétentions de l'Angleterre, 189. Les Anglais renoncent à leurs stipulations, 375.

Dunois (Jean, comte de), bâtard d'Orléans, II, 243. Secourt Montargis, 288. Marche au secours d'Orléans, 289. Relations avec Jeanne d'Arc, 305, 301, 302. A Reims, 314. Reprend Rouen, 351. Garde la Normandie, 354. Après la mort de Charles VII, 374.

Dunois (Comte de), fils du bâtard d'Orléans, II, 454. Encourage les goûts chevaleresques de Charles VIII, 465. Au mariage d'Anne de Bretagne, 471.

Dupanloup (Mgr), non remplacé à l'Académie française, IV, 511.

Dupes (Journée des), IV, 42

Dupleix (Joseph) Son origine, V, 122. A Chandernagor, 123. A Pondichéry, 123. Succès commerciaux, 123. Trames politiques, 123. Conflit avec la Bourdonnais au sujet de Madras, 123. Viole la parole de celui-ci, 124. Le noircit à Paris, 124. Funestes effets pour tous deux, 124. Défend Pondichéry, 126. Le mauvais temps oblige les Anglais de se retirer, 126. Paix d'Aix-la-Chapelle, 126. La guerre recommence au nom des princes indous, 126. Succès de sa politique, 127. Le soudharbar du Dekhan à Pondichéry, 128. Ses concessions à la France, 128. L'empire de la France fondé, 128. Trouble causé en France par ses succès, 128. Revers causés par Clive, 131. Engagé à demander son rappel, 131. Demande la nomination de Bussy, 131. Clive malade, Dupleix se relève, 132. Remplacé par Godeheu, 132. Abandon de la politique française dans l'Inde, 132. Dupleix ruiné retourne en France, 133. Enthousiasme à Lorient, 133. Longs efforts et vaines espérances, 134. Meurt, 134.

Dupleix (Madame), princesse Jeanne. Sa connaissance des dialectes et de la politique de l'Inde, V, 125. Commande sur les remparts de Pondichéry quand son mari est blessé, 126. Ses trames avec les princes indous, 127. Le Grand Mogol lui demande la main de sa fille, 128. Revient en France avec son mari rappelé, 132. Enthousiasme de la population de Lorient, 133. Elle meurt désespérée, 134.

Duplessis-Guénégaud, secrétaire d'État au conseil de Louis XIV, IV, 247.

Duport, au Parlement, V, 442.

Duportail, conseiller au Parlement, refuse de signer l'arrêt du prince de Condé, III, 278.

Duquesne. Ses succès contre Ruyter, IV, 290. Bombarde Alger et Gènes, 299. Autorisation refusée pour quitter la France, 403. Corps refusé à ses enfants, 403.

Duquesne (Marquis), gouverneur du Canada, aux sauvages, V, 151.

Duquesne (Fort). Tentative de surprise par Brad-dock, V, 155. Repoussée, 156. Ruiné par les Français, il tombe aux mains des Anglais, 159. Prend le nom de Pittsburg, 159.

Durand (M.). Le duc de Choiseul à Durand, V, 323. *Durandal*, épée de Roland, III, 141.

Duras (Sire de). Résiste des derniers aux Français à Bordeaux, II, 358.

Duras (Maréchal de), contrarié par le duc de Lorraine, IV, 305.

Duras (Duc de). Remplace M. d'Aiguillon comme gouverneur de Bretagne, V, 202.

Dusseldorf. Maillebois à Dusseldorf, V, 94.

E

Ébroin, dernier grand maire du palais de Neustrie, assassiné, I, 169.

Eburons, luttant avec succès contre les Romains, I, 59. Mis hors la loi par César, 59.

Eck (Le docteur). Dispute de Luther avec lui, III, 172.

Ecluse (Bataille de l'), II, 69. Préparatifs de Charles VI contre l'Angleterre, II, 219. Pris par le maréchal de Lowendahl, V, 117.

École française de peinture à Rome fondée par Colbert, IV, 512. Son début, 512.

École italienne. Perd sa pureté, IV, 512.

École du Palais de Charlemagne, I, 227.

Economies royales, mémoires de Sully, III, 500.

Écossais. Leur guerre contre Édouard I^{er}, I, 534.

Écouen. Edit de Henri II obligeant les juges à condamner à mort les luthériens, III, 258.

Écrasez l'infâme, répété par Voltaire, V, 254. Opinion de d'Alembert, 270.

Édelinck. Grave les victoires d'Alexandre par Lebrun, IV, 250.

Edesse, prise par Baudouin de Flandre dans la première croisade. Il en devient le prince, I, 328, 343.

Edgar Atheling. Ses prétentions au trône d'Angleterre, I, 343.

Édimbourg. Charles-Édouard y proclame roi son père, V, 112.

Édit (Chambre de l'), instituée par l'Édit de Nantes, III, 529.

Édit de Louis XV contre les protestants, V, 63.

Édit de Grâce de Louis XIII aux réformés, IV, 116.

Édit de Nantes, dans la pensée d'Henri IV, III, 468, 528.

Édit perpétuel. Abolit le stathoudérat en Hollande, IV, 276. Rappelé, 276. Nom donné aux de Witt, 277.

Edith au Cou de Cygne, I, 340.

Édouard le Confesseur. Son long séjour en Normandie, I, 325. Relations avec Guillaume de Normandie, 326.

Édouard I^{er}, roi d'Angleterre. Ses guerres contre l'Écosse et le pays de Galles; prête foi et hommage à Philippe le Bel. Guerre momentanée, paix définitive avec la France, I, 534.

Édouard II, d'Angleterre. Épouse Isabelle, fille de Philippe le Bel, I, 535.

Édouard III, d'Angleterre. Fait hommage à Philippe de Valois, II, 48. Ses prétentions sur le

trône de France, 53. La guerre éclate, 58. Relations avec les Flamands et Artevelde, 58, 86. Combat de l'Écluse, 69. Défi à Philippe de Valois, 71. Soutient en Bretagne le comte de Montfort, 74. Bataille de Crécy, 96. Siège de Calais, 101. Soutient Charles le Mauvais, 116. Égards pour le roi Jean prisonnier, 160. Menace Paris, 163. Traité de Brétigny, 164. Soutient en Espagne Pierre le Cruel, 193. Reprise de la guerre, 195. Meurt, 200.

Édouard IV (Duc d'York). Triomphe de la maison de Lancastre, encouragé par Louis XI, II, 377. Négocie avec lui, 390. Somme Louis XI de lui rendre la Normandie et la Guyenne, 408. Prétention au trône de France, 408. Passe en France avec une armée, 410. Habile conduite de Louis XI, 410. Traité de Pecquigny, 413. Embarras de Louis XI au sujet du mariage stipulé avec la fille du roi Édouard IV, 431. Politique constante de Louis XI à l'égard des Anglais, 415, 443.

Édouard V, d'Angleterre, fils d'Édouard IV, doit épouser Anne de Bretagne; il est assassiné, III, 465.

Éduens, peuplades gauloises occupant la Bourgogne actuelle, I, 12. Guerre avec les Arvernes. Alliance avec Rome, 37.

Edwin et Morkar, chefs saxons, I, 528, 345.

Effiat (Marquis d'). Le maréchal d'Huxelles à d'Effiat, V, 37.

Eginhart, historien de Charlemagne, I, 194. Son éducation, 228.

Eglise (Terres de l'), usurpées par Charles Martel et ses fils. Luites à ce sujet, efforts des Carolingiens pour satisfaire le clergé, I, 188.

Eglise gallicane. Ses principes, IV, 88. Bossuet rédige les Déclarations, 452.

Eglise sous la croix (L'), nom des protestants sous Louis XV, V, 61.

Egra. Maillebois à Egra, V, 94. Belle-Isle y arrive. Triste état de ses troupes, 94. Chevert l'y rejoint, 97.

Egypte (Émirs d'), I, 458.

Elbe. Le duc de Cumberland sur l'Elbe, V, 177.

Elbeuf (Duc d'). Prévient Henri de Guise du complot tramé contre lui, III, 413.

Électeurs de l'empire, II, 30.

Éléonore, reine de Portugal, sœur de Charles-Quint. Offerte au connétable de Bourbon. Liée avec Marguerite de Valois, III, 89. Fiancée à François I^{er}, 95. A Aigues-Mortes, 114.

Éléonore d'Aquitaine. Apporte à la France son riche héritage, I, 457. Prend la croix, 401. Se querelle avec son mari à Antioche, 404. Son mariage annulé, 409. Elle épouse Henri Plantagenet, 409.

Éléonore de Provence, reine d'Angleterre, I, 301.

Eleuthère (Saint). Ses relations avec Clovis, I, 141.

Éliot (Général). Commande à Gibraltar. Héroïsme et courtoisie, V, 371.

Élisabeth d'York, fiancée au dauphin, II, 410. Embarras de Louis XI à ce propos, 431.

Élisabeth de France, femme de Philippe II. Lettre de Catherine de Médicis, III, 287.

Élisabeth d'Autriche épouse Charles IX, III, 326.

Élisabeth de France épouse l'infant d'Espagne

Philippe IV, IV, 13. Droits légués à sa fille Marie-Thérèse, 259.

Elisabeth (Madame), encore enfant, V, 411.

Elisabeth, reine d'Angleterre, III, 249. Ses regrets pour Calais, 247. La paix de Câteau-Cambrésis, 249. Prête de l'argent aux réformés, 320. Négociations pour son mariage avec les ducs d'Anjou ou d'Alençon, 327. Secours à Henri IV, 438. Offres pour Calais, 512. Traité avec Henri IV, 414. Cherche à le détourner de la paix de Ver vins, 528. Ne prend point de part au traité, 528. Meurt, 551.

Eloi (Saint), évêque de Noyon, I, 165.

Embrun. François I^{er} à Embrun, III, 6. L'archevêque d'Embrun négocie avec Charles-Quint, III, 90. L'Archevêque négocie à Madrid, IV, 259.

Émeute des farines, V, 309.

Emir Feir. Livre Antioche aux chrétiens, I, 382.

Empereur. Trois traités avec l'empereur, conclus par Richelieu, IV, 120.

Empire latin d'Orient fondé par les croisés en 1204, I, 426.

Empire de Charlemagne. Son étendue, I, 217.

Enclos (Ninon de l'). Voltaire enfant chez elle, son legs, V, 233.

Encyclopédie. Voltaire écrit ses articles irréguliers aux Délices, V, 254. Cesse d'y collaborer, 266. Immense travail de Diderot aidé d'abord par d'Alembert, 269. Rigueurs du Parlement, 269.

Encyclopédistes matérialistes. Ils arborent le drapeau de la révolte religieuse.

Enfants de Dieu, nom des Camisards, IV, 407.

Enguien (François de Bourbon, comte d') à Cérises, III, 120.

Enguien (Duc d'), à la bataille de Saint-Quentin, III, 239. Tué, 240.

Enguien (Duc d'). Louis XIV au duc, IV, 266.

Enniakillen. Protestants d', à la bataille de la Boyne, IV, 303.

Enquêteurs de saint Louis, IV, 70.

Enssheim (Combat d'), IV, 284.

Entragues (D'), gouverneur d'Orléans. Lettre de Guise à d'Entragues, III, 405.

Entragues (François de Balzac, comte d'). Fait payer à Henri IV la promesse de mariage faite à sa fille, III, 549.

Entragues (Henriette d'). Promesse de mariage faite par Henri IV, III, 548. Marquise de Verneuil, 550. Au Louvre, 550.

Entragues (Comte d'). Pamphlet sur les états généraux, V, 462.

Epagathus, martyr à Lyon, I, 407.

Epernay. Entrevue de Catherine de Médicis avec Guise, III, 300.

Épernon (Duc d'), favori d'Henri III, III, 398. Refuse de reconnaître Henri IV, 456. Presse Henri IV de se faire catholique, 465. Traite avec lui, 512. Lettre d'Henri IV, au sujet de la conférence de Fontainebleau, 542. Avis à Mornay, 543. Dans la voiture d'Henri IV au moment de l'assassinat, 550. Fait proclamer Marie de Médicis régente, IV, 2. Conspire avec elle et l'enlève de Blois, 19. Ne répond pas aux espérances de Monsieur, 50. Supplie en vain pour Montmorency, 55. Gouverneur de Bordeaux révolté, IV, 212.

Épernon (Madame d'), à l'hôtel Rambouillet, IV, 174.

Eperons (Journée des), II, 559.

Epinay (Saint-Luc d'), III, 307.

Eponine, femme de Sabinus, vit avec lui neuf ans dans un souterrain. Sa mort, I, 87.

Éprémèsnil (D'), conseiller, contre M. Necker, V, 386. Sur les édits royaux, 442. Engage ses collègues à la résistance, 442. Son émotion à la séance royale, 447. Contre l'édit des protestants, 449. Pousse à la déclaration des droits, 450. Son arrestation, 450. Envoyé à l'île Sainte-Marguerite, 452. Son attitude en prison, 466. Étonnement et tristesse au retour, 465.

Erard (Guillaume), juge de Jeanne d'Arc, II, 327.

Érasme, sur Lefèvre d'Étaples, III, 167. Compromis dans le procès de celui-ci, 179. Accusé devant l'Université de Paris, l'emporte, 182. Conseils prudents à Berquin, 186. Jugement sur la situation, 191. Avec Calvin à Bâle, 207.

Érault (Jean). Il interroge Jeanne d'Arc à Poitiers, II, 298.

Erfurt. Député de la Ligue protestante à Erfurt, IV, 143. Français ralliés à Erfurt, après Rosbach, V, 182.

Erlingen. Lignes des Autrichiens forcées par Berwick, 78.

Ermenonville (Château-fort d'), détruit par les Jacques, II, 149.

Ermenonville (Pavillon d'). J.-J. Rousseau y meurt, 296.

Escadron volant de Catherine de Médicis, III, 394.

Escout. Villars le traverse entre Bouchain et Denain, IV, 353. Le prince Eugène ne peut en faire autant, 354. Difficultés au sujet de la navigation de l'Escout, V, 420. Médiation de Louis XVI, 420.

Escorial. Philippe II y meurt, III, 530.

Espagne. Drapeaux et étendards d'Espagne sur le Pont-Neuf, IV, 227. Dans la grande alliance, 305.

Espagne (Conseil d'). Son influence sur le testament de Charles II, IV, 521.

Espagne (Roi d'). Rohan traite avec lui, IV, 114. Deux traités conclus par Richelieu, 120.

Espagne (Roi d'). Charles II épouse Marie-Louise d'Orléans, IV, 298.

Espagne (Reine d'). Marie-Louise Gabrielle n'aime pas le maréchal de Berwick, IV, 356. Son indomptable courage, 346. Son attachement pour la princesse des Ursins, 355.

Espagne (Reine d'). Elisabeth Farnèse désignée par Alberoni. Indiquée par la princesse des Ursins, IV, 548. Chasse celle-ci, 549. Couronnée et gouvernée par Alberoni, V, 27. Au camp en face des Français, 39. N'a plus rien à attendre que du duc d'Orléans, 41. Réussit à décider Philippe V à remonter sur le trône, 67. Sa colère du renvoi de l'infante, 68. La marie au prince du Brésil, 73. Traité avec l'empereur, 73. Réussit à établir son fils le duc de Parme en Italie, 76. Dispute Mantoue au roi de Sardaigne, 81. Gagne à la paix de Vienne, 82.

Espagne (Infante d'). Son mariage conclu avec Louis XV, V, 50. Renvoyée en Espagne, 68. Épouse le prince du Brésil, 75.

Espagne (Roi d'). Louis I^{er} règne un moment par l'abdication de son père, V, 67. Meurt, 67.

Espagne. Charles III, roi de Naples devient roi d'Espagne. Traite le pacte de famille, V, 100. S'engage à déclarer la guerre aux Anglais, l'île de Mi-

norque assurée, 190. Revers maritimes, 191. Paix de Paris, 192. Expulso violemment les Jésuites, 200. Prend part à la guerre d'Amérique, 253. Jonction des flottes, 353. Sans effet, 353. Siège de Minorque, 360. Prise du fort Saint-Philippe, 360. Siège de Gibraltar, 368. Avons-nous Gibraltar? 371. Échecs des batteries flottantes. Pertes des Espagnols, 371. Garde les Florides et Minorque, 373.

Espagne (Ferdinand VI, roi d'), moins fidèle à la France que Philippe V, V, 117. Adhère à la paix d'Aix-la-Chapelle, 118. Mort sans enfants, 190.

Espagnol (Amiral), à la Rochelle, IV, 104.

Espaing, de Lyon. Voyage avec Froissart, III, 130.

Espignac (Pierre d'), archevêque de Lyon, chez Mayenne, III, 472. Paroles d'Ambroise Paré, 454. Essaye d'intimider à Lyon les bourgeois, 482. Échoue, 482.

Esprit des Lois. Montesquieu y travaille vingt ans, V, 227. Sur l'épigraphie, 227. Caractère et succès du livre, 227. Voltaire sur l'*Esprit des Lois*, 228.

Esquerdes (Sire d'), Philippe de Crèvecœur, passé au service de Louis XI, II, 451. — Opposé à l'expédition de Charles VIII en Italie, 472. Meurt, 475.

Essais de Montaigne, IV, 163.

Essaquito repris aux Anglais par Kersaint, V, 300.

Estaing (Comte d'). Sort de Toulon, V, 341. Dans la Delaware, 350. Philadelphie évacuée, 350. Échoue devant Rhode Island, 350. Fait voile pour Boston, 350. Colère des Américains, 350. Aux Antilles, 350. A la Martinique, à Saint-Vincent, à la Grenade, 351. Combat, 351. Lettre à Beaumarchais, 351. Lettre de Beaumarchais à d'Estaing, 351. Devant Savannah sans succès, 352. Rhode Island délivré, 352.

Estelle (Échevin), à Marseille. Admirable dévouement pendant la peste, V, 43.

Esther. Pas d'objections de Port-Royal, IV, 482. Écrit à la demande de madame de Maintenon, 492. Contre l'avis de Boileau, 492. Immense succès, 492. Madame de Sévigné sur *Esther*, 492.

Estienne (Robert), III, 148. Visité par François I^{er} et Marguerite de Valois, 155.

Estoile (Pierre de l'), chroniqueur de Charles IX, III, 370.

Estrades (Comte d'), ambassadeur de France en Hollande, négocie avec Jean de Witt, IV, 260. Lettre de Louis XIV à Estrades, 260.

Estrées (D'), grand-maître de l'artillerie à Thionville, II, 248.

Estrées (Gabrielle d'). Lettre d'Henri IV, III, 475. Difficultés avec Sully, 547. Meurt, 548.

Estrées (Comte d'), à la bataille de Soultbay, IV, 274.

Estrées (Amiral d'). Tourville veut attendre son escadre, IV, 309.

Estrées (Comte d'), proposé pour épouser Marie Leczinska, V, 68.

Estrées (Maréchal d'), à la tête de l'armée d'Allemagne, V, 163. Accule le duc de Cumberland sur le Weser, 177. Bataille de Hastenbeck, 177. Remplacé par Richelieu, 177.

Établissement de paix, nom donné à la commune de Laon, II, 27.

Établissements de saint Louis, I, 516.

Étampes (Duchesse d'), Anne d'Hailly, III, 96. Opposée au libre passage de Charles-Quint en France, 116.

Étampes (Assemblée d'), I, 400.

État d'Oraison de Bossuet publié en même temps que les *Maximes des Saints* de Fénelon, IV, 428.

États généraux (Premiers) sous Philippe le Bel, I, 554. De Philippe VI, II, 66. Du roi Jean, 123. De la langue d'Oc, 124. De la langue d'Oïl, 124. Du dauphin régent, 162. Charles V les convoque trois fois, 179. De Charles VII, de langue d'Oc ou de la langue d'Oïl convoqués vingt-quatre fois, 364. Convoqués à Tours par Louis XI, 392. Convoqués à Tours par Charles VIII, 455. La France tout entière y est représentée, 455. Leur importance, 455. Convoqués à Tours par Louis XII, 518. Depuis le règne de Louis XII, reconnaissant souvenir pour ce roi, 562. De François II, convoqués à Meaux, puis à Orléans, enfin à Pontoise, III, 274. Trames et élections orageuses, 275. Complot contre les princes de Bourbon, 275. Ils sont condamnés, 278. Reconnaisent Catherine de Médicis comme régente, 286. Henri IV convoque les états généraux à Tours, 446. Ceux de la Ligue à Paris acceptent la conférence de Suresnes, 462. Adoptent le concile de Trente, 481. Prorogés et morts, 481. Louis XIII convoque les états généraux à Sens, IV, 13. Richelieu y siège, 15. Demandés par M. de Malherbes, V, 312. Par le Parlement de Besançon, 403. Par M. de Lafayette à l'assemblée des notables, 454. Par Sabatier de Cabre au Parlement, 441. Promesse de Brienne, 444. Demandés partout, 455. Convoqués pour le 1^{er} mai 1789, 459. Pour le mois de janvier, 461. Sur leur formation, 462. Pamphlets, 462. Opinion de M. Malouet, 465. Réserves du Parlement, 465. Question du doublement du tiers, 466. Des éligibles et des électeurs, 467. Gouvernement indécis et flottant, 469. Préparatifs nécessaires et négligés par le ministère, 470. Rapport au roi sur les états généraux, 472. Les honnêtes gens sans direction, 475. Assemblées préparatoires, 476. Cahiers, 479. Émeutes à Paris, 484. Réunis, 484. Présentés au roi, 484. Vérification des pouvoirs, délibérations en commun, vote par tête, 485. Souvenirs du passé, 485. Séance d'ouverture, 486. Discours du roi et de M. Necker, 487. Vérification des pouvoirs séparés, 487. Nom, 487. Assemblée nationale, 488.

États généraux de Franche-Comté, scènes violentes, l'assemblée est dissoute, V, 477.

États généraux de Hollande. Propositions à Louis XIV, ses exigences, IV, 275.

États provinciaux de Bretagne, IV, 77. Leurs dissensions avec le gouvernement, V, 405.

États provinciaux de Bourgogne, IV, 77.

États provinciaux de Provence, IV. Hésitent à admettre Mirabeau, V, 477. Scènes violentes, 477.

États provinciaux de Languedoc, IV, 76.

États provinciaux de Dauphiné supprimés par Richelieu, IV, 77. Convoqués librement, autorisés par le maréchal de Vaux, réunis à Vizille, V, 457. Sagesse et intelligence, 457. M. Mounier, 457. En 1788, 476. Lettre au roi, 483.

États-Unis. Déclaration de leur indépendance,

V, 336. Reconnaissance par la France, 546. Par l'Angleterre, 373.

Étienne II, pape, sacre Pépin le Bref, I, 187.

Etna. Les entours de l'Etna, défendus par le marquis de Leyde, V, 40.

Etoile (De l'). Travaille aux pièces de Richelieu, IV, 181.

Eu (Raoul d'), connétable de Philippe VI, II, 71.

Eu. Henri IV prend Eu, III, 440.

Euchère (Saint). Mission reçue de Charles Martel, I, 183.

Eudes, duc d'Aquitaine. Son alliance avec Charles Martel, I, 171. Ses guerres contre les Arabes, 173.

Eudes, comte de Paris, défend sa ville contre les Normands, I, 245. Élu roi, 246.

Eugène, prince de Savoie. Sa haine contre Louis XIV, IV, 324. Entre en Italie, 324. Bat Villeroy, 332. Trouve un rival en Marlborough, 332. Bataille d'Hochstedt, 333. En Italie contre Vendôme, 335. Passe l'Adige et le Pô, 335. Bataille de Turin, 335. Triumvirat qui règne en Europe, 336. Envahit la Provence, 338. En retard sur la Moselle, 338. Prend Lille, 338. Égards pour Boufflers, 338. Manque de grandeur dans les vues, 339. Prétentions à Bodegrave, 340. Conférences avec Torcy, 342. Bataille de Malplaquet, 344. L'Angleterre intervient malgré le prince Eugène, 348. Prend le Quesnoy, 354. Ne peut pas passer l'Escaut, 354. Arrêté par Villars, 354. Paix d'Utrecht, 355. Paix de Rastadt, négociations de Villars avec le prince Eugène, 356. Devant Philipsburg, V, 78. Sur les trois empereurs, 78. Fatigué et sans ardeur, 81.

Europe, comédie héroïque de Richelieu, IV, 179.

Eustache, évêque d'Ely, envoyé par Jean sans Terre à Philippe-Auguste, I, 460.

Euthymèmes, voyageur de Marseille aux débuts de la colonie, I, 9.

Euzène. Son établissement à Marseille; il est venu de Phocée, I, 4.

Évangile (Bastion de l') à la Rochelle, III, 367.

Évêchés (Trois-), assurés à la France par la paix de Westphalie, IV, 198.

Evreux, prise par Henri V, roi d'Angleterre, II, 263.

Exigences des Hollandais à Bodegrave, IV, 340.

Existence de Dieu (Traité de l') par Fénelon, pour le duc d'Orléans, IV, 460.

Exposition de la foi, écrite pour Turenne par Bossuet, IV, 288.

F

Fabert. Sa réponse au roi Louis XIII sur Richelieu, IV, 151.

Fagel (Gaspard de), grand pensionnaire à la place de Jean de Witt, IV, 277. Son désir de la paix, 290.

Fagon, médecin du roi. Son influence à la cour, IV, 531. Perd la tête au lit de mort du grand-dauphin, 552.

Fahr-Eddin. Commande à Damiette, I, 432.

Falaïse. Guillaume le Conquérant y est né, I, 316. Prise par Henri V, roi d'Angleterre, II, 263.

Falarie (Duchesse de). Le Régent meurt chez elle, V, 57.

Falkenberg. Tue Guillaume-Adolphe à Lutzen, IV, 139.

Falstoff (Sir John), vainqueur à la journée des Horengs, II, 289. Battu à Patay, 312.

Fare (Marquis de la), sur Louis XIV, IV, 299. Sur Louvois, 384.

Farel (Guillaume). Sa naissance, III, 160. A Paris, 167. Disciple de Lefèvre d'Étaples, 167. Isolé encore, 172. A Neuchâtel, 195. Chez les Vaudois, en Piémont, 200.

Fargis (Comte du). Négocie la paix avec l'Espagne, IV, 95.

Favart (Madame), au camp du maréchal de Saxe, V, 115.

Fay (Seigneur du), auteur du *Franc et libre discours sur l'état de la France*, III, 408.

Fayette (Maréchal de la). Bat le duc de Clarence, II, 282.

Fayette (Louise de la), fille d'honneur d'Anne d'Autriche, IV, 57. Goût de Louis XIII pour elle, 57. Jalousie de Richelieu, 57. Elle se retire au couvent, 58.

Fayette (Marquise de la). Son intimité avec madame de Sévigné, IV, 467. Avec le duc de la Rochefoucauld, 469. Fidèle et sensée, 468. Sa mauvaise santé, 468. *La princesse de Clèves*, influence sur son temps, 468. Sur *Esther*, 469.

Fayette (Marquis de la). S'échappe de France pour combattre en Amérique, V, 342. Gagne l'affection de Washington, 342. Major-général, 342. Efforts pour rétablir la bonne intelligence avec le comte d'Estaing, 350. Obtient un corps auxiliaire français, 355. Washington à la Fayette, 355. En Virginie, 359. A l'attaque de York-Town, 359. Demande les états généraux à l'assemblée des notables, 454. Présente le projet en faveur des protestants, 455. A Washington, 444.

Fénelon. A vécu longtemps auprès de Louis XIV, IV, 457. Né en Périgord, 451. Voulait devenir missionnaire, 451. *Traité de l'éducation des filles*, pour madame de Beauvilliers, 451. Précepteur du duc de Bourgogne, 451. Difficultés de l'entreprise, 451. Habilité et efforts, 453. *Dialogues des Morts*, *Télémaque*, 454. Succès complet, 454. Attachement fidèle du prince, 456. Lettre anonyme à Louis XIV, 313. *Maximes des saints*, 455. Principes de douceur, 425. Influence de madame Guyon, 426. Quiétisme condamné, 427. Ardente opposition de Bossuet, 427. A madame de Maintenon sur madame Guyon et Bossuet, 429. Exilé à Cambrai, 429. Lettre à madame de Maintenon au départ, 429. Condamné à Rome, 429. Se soumet, 430. Admirable conduite dans son diocèse, 431. A Bossuet, sur la conduite envers les protestants, 440. Publication involontaire et succès du *Télémaque*, 455. Colère du roi, 455. Sages avis au duc de Bourgogne, 535. *Traité de l'existence de Dieu*, 460. Caractère de l'esprit et du talent de Fénelon, 460. Douleur de la mort du duc de Bourgogne, 459. Lettre au père Le Tellier, 460. Meurt, 460.

Féodalité. Caractère, organisation, influence, I, 275.

Ferdinand d'Aragon, prétendant au trône de Naples, II, 375.

Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, traite avec Charles VIII, II, 472. Avec Louis XII, 510. N'est pas obéi par Gonzalve de Cordoue, 513. Concessions énormes de Louis XII, 516. Entre dans la Ligue de Cambrai, 520. Dans la Ligue de la Sainte-Union, 520. Reçoit l'investiture du royaume de Naples, 536. A la mort d'Isabelle, épouse Germaine de Foix, 552. Envahit la Navarre, 552. Trêve d'Orthez, 556. Inquiet des débuts de François I^{er}, III, 3. Meurt, 18.

Ferdinand I^{er}, III, 237.

Ferdinand II, empereur, sur Gustave-Adolphe, IV, 132. Sur le père Joseph, 135. Sa mort, 150.

Ferdinand III, empereur, non reconnu par la France et la Suède, IV, 150.

Fère-sur-Oise (Seigneur de), II, 29. Condé, III, 288. Conférences entre Mayenne et le duc de Parme, III, 458. Repris par Henri IV, 512.

Féria (Duc de), ambassadeur de Philippe II à Paris, III, 469, 488. Son avis sur Brissac, 492. Renvoyé de Paris avec ses troupes par Henri IV, 494.

Fermes générales (Compagnie des), protégée par d'Argenson, V, 15. Rachetées par la Compagnie des Indes, 15.

Ferney (Terre de), achetée par Voltaire, V, 255. Y établit un théâtre et fonde une colonie, 255. Y offre l'hospitalité à Rousseau, 256. Y reçoit le galérien Chaumont, 256. Jalousie de ses droits seigneuriaux, 260. Patriarche de Ferney, 263.

Ferrand, comte de Flandre. Sa lutte contre Philippe-Auguste, I, 462.

Ferrare (Alphonse d'Este, duc de), fidèle à la France, II, 539.

Ferrare (Duc Hercule de). Épouse Renée de France, III, 187.

Ferré (Grand), chef des paysans, contre les Anglais, I, 171.

Ferronnerie (Rue de la). Henri IV y est assassiné, III, 559.

Ferté (Le maréchal de la) dans la rue Saint-Antoine, IV, 223. Avec Turenne, 234.

Ferté (Duchesse de la). Ses horribles soupçons, V, 51.

Ferté-Milon. Racine y est né, IV, 482.

Feuillade (Duc de la). Cause avec Fouquet à Nantes, IV, 252. Entrave Vendôme en Italie, 335; puis le duc d'Orléans, 335.

Feuquières (M. de), envoyé par Richelieu à Heilbronn, IV, 143. Négocie avec Wallenstein, 144.

Fier Rodrigue (Le), au combat de la Rena de, V, 354.

Fiesque (M. de), dans le fort de la Prée, IV, 101.

Finistère (Combat maritime du cap), V, 150.

Flandais. Guerre avec Philippe le Bel, I, 535.

Flandre (Intendant de) à Barbezieux, IV, 387.

Flandre, unie à la France sous Louis XIV, IV, 557.

Flandres (Louis de Nevers, comte de), au sacre de Philippe VI, II, 49. Rétabli dans ses États, 49.

Flandres (Comte de), en guerre avec ses sujets, II, 210. Soutenu par Charles VI, 210.

Flandres (États de). Ils expriment leurs vœux pour la paix, III, 500.

Flandres (Les), appelées par Richelieu à la révolte, IV, 145.

Flavy (Sire de), gouverneur de Compiègne, 318.

Flèche (La). Négociations entre Marie de Médicis et Louis XIII, IV, 23.

Fléchier. Journal des Grands Jours d'Auvergne, IV, 563. Evêque de Nîmes, Fénelon sur Fléchier, 451.

Fleuranges (Robert de la Marck, sire de), employé dans les négociations, III, 30. Au camp du Drap d'Or, 37.

Fleurus (Bataille de), IV, 306.

Fleury (Cardinal de), évêque de Fréjus, précepteur de Louis XV; sur son mariage avec l'infante, V, 50. A Bâville, chez Lamignon, 55. Revient auprès du roi, 55. Laisse faire le ministère du duc de Bourbon, 59. Conserve la feuille des bénéfices, 60. Influence silencieuse, 60. Refuse l'archevêché de Reims, 52. Ne s'oppose pas au mariage du roi avec Marie Lezczinska, 71. Intrigue de M. le duc contre lui, 72. S'en va chez les Sulpiciens, 72. Rappelé par le roi, 72. Fait renvoyer le duc de Bourbon et devient le maître, 72. Modération et économie, 72. Bons rapports avec le clergé, 75. Racommode Philippe V avec l'Angleterre, 76. Soutient faiblement Stanislas Lezczinski, 77. Villars à Fleury, 81. Négociations, paix de Vienne, 82. Assure la Lorraine et le Barrois à la France, 82. Prince de Prusse sur Fleury, 83. Ses relations avec Chauvelin, 83. S'en débarrasse, 83. Triomphe du Parlement, 84. Entraîné à la guerre par Belle-Isle, 87. Abandonné par Frédéric II, 92. Lettre au maréchal Königseck, 95. Publiée par Marie-Thérèse, 95. Repousse les appels des Corses, 211. Ordres à Maillebois, 94. S'oppose à la réception de Montesquieu à l'Académie, 226. Meurt, 97. Caractère et influence, 97. Son avis sur les jésuites, 199.

Flex (Paix de), III, 388.

Floquet, Histoire du Parlement de Normandie, IV, 75.

Florence (République de), gouvernée par Pierre de Médicis, II, 476. Favorable à la France, 478. Charles VIII entre à Florence, 479. Traité de Florence, 479. Bons rapports avec Louis XII, 500. Avis des ambassadeurs, 535. Mise en interdit par Jules II, 538.

Florent V, comte de Hollande, I, 537

Florent-lès-Saumur. Jeanne d'Arc, II, 300.

Flovide. Petite colonie française, V, 143. Attaquée par les Espagnols, 143. Massacrée, 144. Vengée par Dominique de Gourgues, 144. Demeure aux mains des Espagnols, 145. Devenue anglaise et reprise par l'Espagne dans la guerre de l'indépendance, 373.

Flotte (Pierre), chancelier de Philippe le Bel, envoyé à Rome, I, 551. Mort à la bataille de Courtrai, 556.

Flourens (M.). Sur Buffon, V, 276.

Fogliazzo, quartier général en Piémont; le maréchal de Marillac y est arrêté, IV, 43.

Foi, drapeau du jansénisme, IV, 391.

Foix (Comte de). Réclame à Rome, au concile de

Latran, I, 483. Feux de joie des catholiques du comté, IV, 400.

Folembray (Édit de). Réconciliation avec Mayenne, III, 506.

Fondy (Baie de). Établissement des Acadiens, V, 151. Ruinée par les colons américains, 154.

Fontaine (Auberge de la), à Étampes, Louis XII y reçoit les Vénitiens, II, 503.

Fontaine enfermé à la Bastille avec M. de Sacy, IV, 420. Son chagrin, 421.

Fontaine (Jean de la), à l'écart de la cour, IV, 437. Né à Château-Thierry, 497. A l'Oratoire, 497. Dévoué à Fouquet, 497. Avis divers sur sa personne, 498. La Bruyère, 498. Chez madame de la Sablière, 498. Chez madame d'Uerval, 498. Mangeant son fonds, 499. Caractère de son esprit, 499. Peu agréable à Louis XIV, 499. Empêché par ses *Contes* d'entrer à l'Académie, 500. Ode au roi à ce sujet, 500. Indifférent à la faveur, 499. Élection approuvée, 500. Amitié de Molière, 496. Chagrin à la mort de celui-ci, 502. *Psyché*, 501. Sur Racine, 501. On veut le réconcilier avec sa femme, 500. Et l'amener à Dieu, 500. Il compose des cantiques, 501. Ses inquiétudes religieuses, 501. Il meurt, 497.

Fontainebleau, château de la Renaissance, III, 157. Condé, 288. Réconciliation avec Guise, 288. Lettre écrite par Louis XIII sur le procès de Cinq-Mars, IV, 62. La reine Christine, 238. Préliminaires de la paix de Paris, V, 191.

Fontaine-Française (Combat de), III, 501.

Fontaines (Comte de), à la bataille de Rocroy, IV, 196.

Fontaines (Pierre de). Assiste saint Louis dans ses jugements, I, 515.

Fontanges (Mademoiselle de). Ses prodigalités, IV, 552.

Fontarabie (Prise de), III, 38. Mariage de l'infante Marie-Thérèse, IV, 263. Aux mains des Français, V, 39.

Fontenailles (Bataille de), I, 262.

Fontenay-le-Comte. Le cardinal de Bourbon, III, 438.

Fontenay-Mareuil (Marquis de), sur Albert de Luynes, IV, 31. Sur le cardinal de Richelieu, 146.

Fontenelle, né à Rouen, neveu de Corneille, V, 229. Bel esprit, 229. Portrait par la Bruyère, 250. *Pluralité des mondes*, 250. Travaux comme secrétaire de l'Académie des Sciences, 250. Caractère et esprit, 250. Modération et fidélité, 251. Son vote à l'Académie en faveur de l'abbé de Saint-Pierre, 251. Reçoit le cardinal Dubois à l'Académie, 56. Sur la lecture de *Polyeucte*, IV, 188. Meurt à 90 ans, 251. Dernier anneau avec le dix-septième siècle, 251.

Fontenoy (Bataille de), V, 106. Village occupé par Noailles, 106. Attaqué par les Anglais, 106.

Fonttrailles (Vicomte de). Négocie en Espagne le Traité de Cinq-Mars, IV, 60. Inquiet, se sauve, 60.

Forbin (Bailli de). Son avis sur la marine royale, IV, 80.

Force (Le seigneur de la). Henri de Navarre, III, 59. Conversation avec d'Aubigné après Coutras, 545. Son avis sur l'adhésion à Henri IV, 436. Promu aux grandes charges, 527.

Force (Marquis de la), dans les assemblées des protestants, cède aux exaltés, IV, 7.

Force (Maréchal de la), en Piémont, IV, 45. Au Pont-Saint-Esprit, 49. A Nîmes, 49. En Alsace, 144. En Allemagne, 145. Enrôle les Parisiens contre les Espagnols, 147.

Force (Duc de la). Son abjuration, IV, 403.

Forté (Pierre de la), archevêque de Rouen, chancelier, II, 125. Aux états généraux, 125.

Forés (Le). Appartient au connétable de Bourbon, III, 45.

Formigny (Bataille de), II, 352.

Formulaire (Le), proposé à signer aux religieux de Port-Royal, IV, 418.

Fornoue (Bataille de), II, 490.

Fort-Louis, à la Rochelle, IV, 91.

Fort-Louis, en Alsace. Inondations à l'entour du fort, IV, 354.

Fortunat, évêque de Poitiers, dédie ses vers à Brunehaut et à sainte Radegonde, I, 160.

Foscari (Francisco), doge de Venise. Son jugement sur Charles VII, II, 369.

Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois (Rue des). Coligny y demeure, III, 347, 353.

Foucault, intendant, sur les orangers du duc de Mazarin, IV, 584. Contre les protestants dans le Béarn, 396.

Foulon, proposé pour le contrôle général, V, 407.

Foulon (Anse du). Le général Wolfe y débarque, V, 163.

Foulques, évêque de Toulouze, légat du pape, I, 470.

Foulques Nerra, comte d'Anjou, I, 279. Ses querelles avec son fils, 503.

Foulques le Réchin, comte d'Anjou, I, 299.

Fouquet, surintendant, au conseil de Louis XIV, IV, 247. Ordres du roi sur Colbert, 248. Espérances et périls, 250. Déjà perdu, 250. Fête de Vaux 250. Rappelle Corneille au théâtre, 478. Donne sa démission de procureur général, 250. Dissimulation de Louis XIV, 252. Voyage à Nantes, 252. Fouquet arrêté, 252. Long procès, 255. Dilapidations et prodigalités, 255. Revirement de l'opinion publique, 255. Acharnement de Colbert, 255. Madame de Sévigné sur le procès, 254. Rigueur du roi, 255. Banni, 255. Condamné par le roi à l'emprisonnement perpétuel, 256. Mené à Pignerol, 256. Y meurt, 256. Fidélité de madame de Sévigné envers Fouquet, 462.

Fouquet (Mesdames). Déclaration de la reine mère, IV, 255. La mère, sur le salut de son fils, 256.

Fourcroy (Leçons de), V, 415.

Fourqueux (M.), appelé au contrôle général après Calonne, V, 435.

Fox (M.). Au ministère, V, 365. Contre le traité de commerce avec la France, 429.

Fragonard, peintre, V, 500.

Français, nom commun à partir de la bataille de Bouvines, I, 468.

France (La) à Utrecht, IV, 554.

France équinoxiale, nom donné à la Guyane, V, 210.

France (Ile-de-), ancien royaume, I, 451.

Francfort, pris par Gustave-Adolphe, IV, 136. L'électeur de Bavière y est couronné empereur,

V, 92. Voltaire arrêté à Francfort avec madame Denis. V, 251.

Franche-Comté. Partie de cette province rattachée à la France par Louis XI, II, 445. Abandonnée à la maison d'Autriche par Charles VIII, 472. Conquête de la Franche-Comté, IV, 265. Condé gouverneur, 265. Rendue à l'empire par la paix d'Aix-la-Chapelle, 267. Reprise par Louis XIV, 283. Assurée à la France par la paix de Nimègue, 357.

François II, duc de Bretagne. Ses luttes avec Louis XI, II, 378. S'unit à la Ligue du Bien public, 379. Traité particulier avec Louis XI, 389. Différends nouveaux, 392. États généraux convoqués à ce sujet, 392. Traité d'Ancenis, 394. Meurt, difficultés pour son héritage, 467.

François I^{er}. Son éducation, III, 2. Confirme les traités de Louis XII, 4. Entre en Italie, 6. Bataille de Marignan, 10. Fait chevalier par Bayard, 11. A Milan, 15. Traite avec le pape Léon X à Viterbe, 15. A Bologne signe le Concordat remplaçant la Pragmatique-Sanction, 22. Mort de l'empereur Maximilien : François I^{er} prétend à l'empire, 28. Rivalité avec Charles-Quint, 29. Vaincu, il se rapproche d'Henri VIII, 33. Camp du Drap d'Or, 34. Traité, 36. Guerre dans les Pays-Bas, 38. Portée dans le Milanais, 41. Échecs de Lautrec, 42. Milanais perdu, 43. Supplice de Semblançay, 43. Mauvais rapports avec le connétable de Bourbon, 45. Défection et trahison du connétable, 46. Quatre armées et quatre chefs, 61. Vaincu dans le Nord, 62. Mauvaise campagne en Italie, mort de Bayard, 63. Provence envahie, 69. Succès de François I^{er} dans le Milanais, 73. Bataille de Pavie, 77. Dure captivité à Madrid, 82. Arrivée de Marguerite de Valois, 87. Prétentions de Charles-Quint, 89. François I^{er} abdique, 90. Traité de Madrid, 94. A Cognac, 96. Y reçoit les ambassadeurs de l'empereur, 96. Ligue sainte, 100. Bourbon tué au sac de Rome, 101. Défi à Charles-Quint, 104. Traité de Cambrai ou paix des Dames, 108. Alliance avec Henri VIII, 111. François I^{er} en Italie, Charles-Quint en Provence, 112. Trêve de dix ans, 113. L'empereur à Aigues-Mortes, 113. A Paris, 115. Guerre nouvelle, 119. Bataille de Cérises, 120. Nord de la France envahi, 123. Paix de Crespy, 125. François I^{er} favorable aux lettres et aux arts, 127. Fait des vers, 152. Fonde le Collège royal, 155. Attire les artistes italiens, 157. Ses rapports avec Rabelais, 158. Avec Clément Marot, 148. Protecteur in-décis de la Réforme par affection pour sa sœur, 168. Sauve deux fois Louis de Berquin, 177. Hardiesse ténéraire des réformés, 188. François I^{er} donne cours à la persécution, 194. Il fait plus, 196. Persécution des Vaudois, 200. Tentatives auprès des réformateurs allemands, 196. Calvin dédie au roi *l'Institution chrétienne*, 207. Laisse tout en suspens en France, 213. Il meurt, 214. Son portrait, par Marino Cavalli, 213.

François II, dauphin, épouse Marie Stuart, III, 238. A Villers-Cotterets, 239. Roi, met les Guise à la tête du gouvernement, 256. Déclaration contre les assemblées des réformés, 261. Luites des partis, 262. A Amboise, 267. Nomme Guise lieutenant du royaume, 268. Troublé et inquiet, 268. Assiste au supplice des réformés, 271. Reçoit les re-

quêtes de Coligny, 275. États généraux à Orléans, 275. Instrument des Guise contre la maison de Bourbon, 275. Projet d'assassinat sur le roi de Navarre, 281. Le roi meurt, 281.

François I^{er}. Le duc de Toscane, empereur sous ce nom, V, 111.

François de Sales (Saint). Fonde la Visitation, IV, 84. *Introduction à la vie dévote*, 164.

Francs, apparaissant pour la première fois dans l'histoire, I, 118. Chargés de la résistance contre les barbares, 169.

Francs Ripuaires. Leur établissement en Belgique, I, 126.

Francs Saliens. Leur établissement entre la Meuse et la Somme, I, 126.

Franklin (Benjamin), sur la guerre au Canada, V, 153. Sur la loyauté des Américains, 323. A Lord Camden, 323. A Londres, 327. Faveur de l'Europe, 328. A Paris, 340. Sa vie antérieure, 340. Son caractère et son esprit, 340. Grand succès à Paris, 340. Habile négociateur, conclut les traités, 346. Avis au roi, 346. Sur les Anglais et la paix, 372.

Frédégaire, I, 128.

Frédégonde, suivante d'Audovère, I, 157. Épouse Chilpéric, 158. Ses crimes, 158. Son repentir momentané, 155.

Frédéric Barberousse va à la troisième croisade, I, 416. Y meurt, 417.

Frédéric II, empereur, commande la troisième croisade, I, 425.

Frédéric III, roi de Naples, perd l'investiture du royaume, III, 511. Se réfugie à Bahia, 512. En France, 512.

Frédéric le Sage, duc de Saxe. On lui offre l'empire, III, 30. Il refuse, 32.

Frédéric I^{er}, roi de Prusse, grand électeur de Brandebourg. Elevé par l'empereur Léopold. Adhère à la grande alliance, IV, 355.

Frédéric-Guillaume I^{er}, roi de Prusse, se rapproche de la France, reconnu par elle, IV, 355.

Frédéric II, roi de Prusse, maltraité par son père, V, 86. Lié avec Voltaire, 86. En Silésie, 86. Propositions à Marie-Thérèse rejetées, 86. Bataille de Molwitz, 87. En Moravie, 88. Fait la paix et garde la Silésie, 92. Reste en repos, ses raisons, 99. S'allie avec la France, 100. A Louis XV sur l'invasion de l'Alsace, 104. Menace la Bohême, 104. Sur la bataille de Fontenoy, 108. Bataille de Freidberg, 111. Fait la paix avec Marie-Thérèse, l'annonce à Louis XV, 111. Plaisanteries funestes à ses relations en Europe, V, 172. Pacte défensif offert par la France, 172. Traite avec l'Angleterre, 172. Envahit la Saxe, 175. Bataille de Lowowitz, 175. A Dresde, 175. Devant Prague, 177. Battu à Kolin, 177. Seul exposé à l'effort des alliés, 178. Douloureuse situation, lettre à sa sœur, 178. Lettre au marquis d'Argens, 178. A Voltaire, 178. Les Russes ne profitent pas de la victoire, 178. Entre en Saxe, 181. Bataille de Rosbach, 181. Bataille de Lissa, 182. Triomphe de Frédéric, 182. Pitt au pouvoir, appui de l'Angleterre, 183. Bataille de Zorndorf, 183. D'Hochkirsch, 183. Compte sur le jeune czar, 191. Celui-ci est déposé, 193. Catherine II, neutre, 183. Paix avec échange de territoires, 194. Relations avec Voltaire, 244, 255.

Ses rapports avec Catherine II, après la mort du roi de Pologne, 215. Habile conduite, 215. Lettre à Catherine, 215. Soutient la cause des dissidents à la Diète, 216. Arrête les succès de Catherine, 217. Secrètement favorable aux insurgés polonais, 218. Se rapproche de l'empereur Joseph II, 218. Esprit dirigeant dans le démembrement de la Pologne, 219. Au comte de Solms, 219. Mépris pour le gouvernement français, 219. Premier partage, 220. Sur le ministère français, 220. Sur Marie-Thérèse, 420. Meurt, 429.

Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, envoie des troupes en Hollande, V, 443.

Frégose (Octavio), doge de Venise, favorable à François I^{er}, III, 6.

Freidberg (Bataille de), V, 111.

Fréjus, occupé par le connétable de Bourbon, III, 70.

Fréron. Objections de Voltaire à sa correspondance avec Frédéric II, V, 245.

Fresne (Château de). D'Aguesseau au château, V, 12. Law vient l'y chercher, 18.

Fréteau. Engage ses collègues du Parlement à la résistance, V, 442. A la séance royale, 444. En prison, 447.

Freundenberg (George de), à Worms, III, 74. Avec le connétable de Bourbon, 101.

Freytag. Agent pressé et maladroit de Frédéric II dans l'arrestation de Voltaire, V, 251.

Fribourg (Bataille de), IV, 198. Proposé au lieu de Strasbourg à Ryswick, 317. Entrée de Villars, 355. Restitué à l'empire, 356. Assiégé et pris par Louis XV, V, 104.

Friederishall en Norvège. Charles XII y est tué, V, 56.

Friedlingen (Bataille de), IV, 332.

Frisons (Guerre des). Charles Martel, I, 171.

Froben (Les) à Bâle avec Calvin, III, 107.

Frodoard, historien, I, 135.

Froissart, le premier des chroniqueurs, II, 50, III, 135, 147.

Fronde (Un vent de), IV, 208. Princièrre, gagne la Guyenne, la Saintonge et le Périgord, 219.

Frondeurs. Leurs bouquets de paille, IV, 228.

Fronsac (Duc de). Annonce la prise de Port-Mahon, V, 171.

Fuendalnagna (Comte de). Renforce le duc de Lorraine, IV, 127. A Dunkerque, 228.

Fumée (Adam), médecin de Charles VII, II, 371.

Furnes (Bataille de), I, 538. Louis XV devant Furnes, V, 103.

G

Gabelle (Taxe de la). Révolte sous Henri II, III, 218.

Gadaines (M. de). Le roi Louis XIV s'avance trop près de lui, IV, 265.

Gaëtani, légat de Sixte-Quint en France, favorable à la Ligue, III, 445. Aux états généraux de la Ligue, III, 481. Brissac s'excuse auprès de lui de ses relations avec les hérétiques, III, 492. Approuve la déclaration de la Sorbonne contre Henri IV, 446.

Gaète. Tient encore pour les Français, II, 514.

Succombe sous le siège de Gonzalve de Cordoue, 514.

Gage (Général). Il sort de Boston, V, 528. Remplacé par le général Howe, 532.

Gaillac. Massacre des protestants, III, 294.

Galas (M. de), ministre de l'empereur, maltraité à Londres, IV, 318.

Galatie. Établissement des Gaulois dans l'Asie Mineure, I, 22.

Galiani (Abbé) chez madame Necker, V, 378.

Galice. Établissement des Gaulois en Espagne, I, 16.

Galigai (Léonore), favorite de Marie de Médicis, IV, 3. Avide et ambitieuse, 8. Traite le mariage de Louis XIII et de sa sœur, 10. Son mari tué, 9. Elle meurt exécutée, 10.

Galilée. Son *Système du monde* brûlé à Rome, IV, 165.

Galissonnière (M. de la), devant Minorque, V, 170. Combat l'amiral Byng dans les eaux de Port-Mahon, 171.

Galitzin (Prince). Repousse les Turcs, V, 217.

Galles (Prince de, prince Noir), à la bataille de Crécy, II, 99. A Poitiers, 117. Conduit le roi Jean en Angleterre, 160. Campagne en Espagne pour Pierre le Cruel, 190. Rapports avec Duguesclin, 192. La maladie aigrit son caractère, 194. Reprise des hostilités, siège de Limoges, 195. Meurt en Angleterre, 199.

Galles (Prince de). Reconnaissance par Louis XIV, IV, 526. Mauvais effets pour la France, 527. Causes probables, 527. Colère en Angleterre, 528.

Gallois (Guerre des) contre Édouard I^{er}, I, 534.

Galls. Ils occupent le centre de l'ancienne Gaule, I, 9. Leur origine, leur langue, 10.

Galswinthe, princesse espagnole, épouse Chilpéric, roi des Francs, elle est étranglée, I, 157.

Gamaches (Sire de). Se refuse à obéir à Jeanne d'Arc, II, 303.

Gamin, serrurier. Travaille avec Louis XVI, V, 410.

Gand. Ouvre ses portes à Charles de Valois, I, 538. Envoie des députés à Édouard III, II, 55.

Troubles, 59. Puissance de Jacques d'Artevelde, 60. Soulèvement contre lui, il est tué, 87. Émeute sous Marie de Bourgogne, 431. L'archiduc Maximilien jure de respecter ses libertés, 433. Insurrection dans laquelle on cherche à engager François I^{er} qui refuse, III, 115. Siège et prise de Gand, IV, 290. Pris par Vendôme, abandonné aux ennemis, avis de Berwick, 338. Rendu au maréchal de Saxe, V, 111.

Gantois. Ils sont excommuniés, II, 64. Gouvernés par Artevelde, 65. Ils le massacrent, 87.

Garde (Baron de la). Cruelle expédition chez les Vaudois, III, 205.

Gardes françaises, à Fontenoy, V, 109.

Gassendi. Ses disputes avec Descartes, IV, 166. Donne des leçons à Molière, 502.

Gassion, envoyé en Normandie, IV, 75. Fait maréchal à Rocroy, 195.

Gaston, frère de Louis XIII, duc d'Anjou, demande que son gouverneur, M. d'Ornano, soit fait maréchal, IV, 36. Conjurateur de l'*aversion* contre son mariage avec mademoiselle de Montpensier, 37. Il l'épouse, devient duc d'Orléans, 38. Laisse mourir Châlais, 39. Son départ après la Journée

des Dupes, 46. Veuf, se réfugie en Lorraine et épouse la princesse Marguerite, 47. Entraîne Montmorency dans la révolte, 47. Le roi marche contre lui ; battu, il négocie, 49. Retiré en Flandre, 56. Menace Richelieu, 56. Devant la Rochelle, 100. Conspire avec Cinq-Mars et l'abandonne, 60. Reparaît à la cour après la mort de Richelieu, 157. Méfiance de Louis XIII, 151, 193. Au Parlement sur la régence, 194. Traite avec le prince de Condé, 213. Entre dans la Fronde, 213. Revient à Anne d'Autriche, 216. La trahit, 219. Feint d'être malade au combat Saint-Antoine, 225. Renvoyé par le jeune Louis XIV, 230. Meurt à Blois, 231.

Gaston de Foix, duc de Nemours, gouverneur du Milanais, II, 538. Prend le commandement de l'armée, II, 540. Siège de Brescia, 549. Marche sur Ravenne, 548. Bataille de Ravenne, il est tué, 548. Douleur générale, 551.

Gates, général américain. Ses succès sur les frontières du Canada, V, 343.

Gatinera, chancelier de Charles-Quint. Ses conseils, III, 94.

Gaucourt (Sire de), gouverneur d'Orléans, II, 305. Dame de Gaucourt examine Jeanne d'Arc, 229.

Gaudry, évêque de Laon, II, 16. Mauvaise conduite, 17. Meurtre de Gaudry, 21.

Gaule (La). Description matérielle, température, productions, I, 1. Cisalpine, établissement des Gaulois sur les bords du Pô, I, 29. Chevelue, conquêtes de César en Gaule, 74.

Gaugelme, chapelain de saint Louis, I, 434.

Gaulois. Leurs incursions en Étrurie, I, 15, 23.

Gauthier sans Avoir. Il conduit, avec Pierre l'Ermitte, le premier départ pour la croisade, I, 367.

Gautier (L'abbé). Vient d'Angleterre faire des avances pour la paix, IV, 347.

Gazette de France, fondée par le docteur Renaudot, soutenue par Richelieu, IV, 173.

Genappe (Château de), en Hainaut, II, 373.

Genève (Le), pasteur de Rouen, sur son procès, IV, 396.

Gènes (République de). Loue ses vaisseaux à saint Louis, I, 430. Jacques Cœur y est envoyé pour l'acquiescer à la France, II, 358. Alberoni, V, 40. Autrichiens à Gènes, 116. Soulèvement contre eux, 116. Secours de France, 116. Duc de Boufflers défend la ville, 116. Y est tué, 116. Cède la Corse à la France, 211.

Genève. Calvin, III, 207. État de Genève, 207. Régime presbytérien fondé à Genève, 212.

Genève (Mont), gardé par les Suisses, III, 6.

Gennevilliers. Le *Mariage de Figaro* y est joué chez M. de Vaudreuil, V, 419.

Génois au service de Philippe VI, II, 54. Tués à la bataille de Crécy, 98.

Geoffrin (Madame), sur Fontenelle, V, 231. Son salon, 284.

Geoffroy Martel, comte d'Anjou. Ses guerres avec Guillaume de Normandie, I, 321.

Georges I^{er}. Fait exécuter les Jacobites, V, 29. A l'instigation de Dubois, le régent se rapproche de lui, 29. A la Haye, négocie avec Dubois, 30. Remercements de celui-ci, 30. Fait la sourde oreille aux avances pour sa fille, 68. En Allemagne après le traité de Vienne, 73. Comte de Broglie auprès de lui, 74.

Georges II, en Allemagne, pour soutenir Marie-Thérèse, V, 88. Menacé par Maillebois. S'engage à la neutralité, 88. Envoie une armée en Allemagne, 99. Louis XV lui déclare la guerre, 99. Rétablit le stathoudérat en Hollande pour son gendre, 117. Meurt, 189.

Georges III, premier roi anglais de sa race, V, 189. Faveur pour lord Bute, 189. Se refuse à envelopper l'Espagne dans les hostilités, 191. Lord Bute ministre, préliminaires de paix à Fontainebleau, 191. Troubles d'Amérique, opinion de Patrick Henry, 325. Passions servies par lord North, 327. Mesures vexatoires pour les colonies, 328. Rappel de France son ambassadeur, 366. Inébranlable persévérance, 359. Sur la capitulation de York-Town, 339. Visite Hyde Parker, 360. Accepte la démission de lord North, 363. Discours au Parlement, 373. A John Adams, 373. Soutient ses ministres contre les adversaires de la paix, 373.

Georgie. Les Anglais en Georgie, V, 350. Rallient les royalistes, 352. Prise et siège de Savannah, 350.

Gépides, alliés des Huns, I, 125.

Gérard (M.), ministre de France aux États-Unis, V, 358.

Germaine de Foix, mariée à Ferdinand le Catholique, II, 552.

Germantown. Échec des Américains, V, 348.

Gerberge, veuve de Carloman, se retire chez les Lombards, I, 194.

Gerbert, secrétaire d'Adalbéron, devient archevêque de Reims, I, 286. Pape, 287.

Gergorie (Siège de), par César, I, 63.

Germanicus. Répare les échecs de Varus, I, 193.

Gerson, le docteur très-chrétien. Son avis sur Jeanne d'Arc, II, 310.

Gertruydenberg. Conférences, IV, 345.

Gévaudan (Le), décimé par la peste, V, 44.

Gex (Pays de), ajouté à la France par Henri IV, III, 550. Kolian dans le Pays de Gex, IV, 116.

Giac (Dame de). Conseille au duc de Bourgogne de traiter avec le dauphin, II, 272.

Gibraltar, conquis par les Anglais, IV, 335. Ils le gardent après la paix d'Utrecht, 335. Assiégé par terre et par mer, V, 355. Ravitaillé par Rodney, 355. Par Darby, 368. Bombardé, 371. « Avons-nous Gibraltar ? » 371. Crillon et les princes devant la forteresse, 371. Fêtes et courtoisies, 371. Assaut par les batteries flottantes, 371. Elles s'enflamment, 371. Dangers et pertes des assiégeants, 372. Ravitaillé par Howe, 372. Gibraltar imprenable, 372.

Gien. Charles VI s'en empare, III, 245. Jeanne d'Arc le quitte, 313. Anne d'Autriche à Gien, IV, 222.

Giorgi (Marini), ambassadeur vénitien, III, 12.

Girardon, sculpteur, IV, 520.

Gironde. Vaisseaux espagnols appelés par Condé dans la Gironde, IV, 219.

Gisèle, fille de Charles le Simple, épouse le Normand Rollon, I, 247.

Gisors (Comte de), tué à Crevelt, V, 184.

Githa, mère d'Harold le Saxon, I, 340.

Giustiniano (Marino), ambassadeur de Venise, III, 119.

Givet. Camp préparé par Calonne, V, 443.

Givry (Seigneur de). Reconnaît Henri IV, III, 431.

Gladesdale (Sir William). Ses insultes à Jeanne d'Arc, II, 304.

Gloucester (Duc de). Défie le duc de Bourgogne devant Calais, II, 347.

Gloucester (Duc de). Condé au duc, à la bataille des Dunes, IV, 235.

Gloucester (Duc de), dernier fils de la princesse de Danemark, meurt, IV, 327.

Glück. Sa querelle avec Piccini, V, 500.

Gnostiques au douzième siècle, I, 475.

Gobelin (Abbé), confesseur de madame de Maintenon, IV, 534.

Gobelins. Fabrique de tapisserie, fondée par Colbert, IV, 365. Lebrun directeur, 520.

Gobert, délégué de la Rochelle en Angleterre, IV, 111.

Gobin (Agace). Indique le gué de la Somme aux Anglais, II, 95.

Godeau, évêque de Grasse, traduit les *Psaumes*, III, 152. Les premiers membres de l'Académie française, IV, 174. Contre *Polyeucte*, 191.

Godefroy de Bouillon. Conduit la première armée de la première croisade, I, 368. Ses vertus, 368. Devient roi de Jérusalem, 393.

Godeheu. Remplace Duplex dans l'Inde, traite avec les Anglais, V, 132.

Godemar du Fay. Défend le gué de Blanchetache, II, 95.

Godwin, comte de Kent, I, 325.

Goëzman, conseiller. Son procès avec Beaumarchais, V, 359.

Golo (Combat de), en Corse, I, 212.

Gombault à l'hôtel Rambouillet, IV, 171. Des premiers membres de l'Académie française, 174. Mécontent de la reine Christine, 257.

Gondebault, roi des Bourguignons, donne sa nièce Clotilde à Clovis, I, 128. Guerre avec Clovis, 137.

Gondeleur. Lally-Tolendin marche contre cette ville, V, 136. Bailli de Suffren, 366. Bussy y est acculé, 367. Délivré par le bailli de Suffren, 368.

Gondi (Cardinal de), chargé des paroles favorables du pape pour Henri IV, III, 505.

Goneste (Pain de). S'il manquait à Paris, IV, 207.

Gontran, roi de Bourgogne. Ses traités, I, 156.

Gonsague (Marie de), fille du duc de Nevers, veut épouser Cinq-Mars, IV, 59. Lettre à Cinq-Mars, 61.

Gonsalve de Cordoue, le grand capitaine, II, 511. Ne prête pas foi à la nouvelle du traité de son maître, Ferdinand le Catholique, avec Louis XII, 511. Prend Naples, 514.

Gordes (Comte de). Sa résistance à la Saint-Barthélemy, III, 361.

Gottschalk, prêtre, conduit le second départ pour la croisade, I, 367.

Goujon (Jean), sculpteur de la Renaissance, III, 157.

Gourgues (Dominique de). Venge les Français de la Floride, I, 444.

Gourgues (Président de). Sa conduite lors de l'arrestation d'Epréménil, I, 450.

Gournay (M. de), économiste lié avec Turgot, V, 304.

Gourville. Conversation avec le prince d'Orange sur le meurtre des de Witt, IV, 278.

Gout de Saint-Seine (Le), conseiller, sur le grand Dauphin enfant, IV, 444.

Gouvernement intérieur de Charlemagne, I, 217.

Gouvernement de l'Europe dans des mains habiles sous Louis XV, infériorité de la France, V, 85.

Gozlin, évêque de Paris, défend sa ville contre les Normands, I, 242.

Grammont (Comte de), sur la Fronde, cité par le Régent, V, 56.

Grammont (Corisandre de). Lettre d'Henri IV à sa favorite, III, 440.

Grammont (Duc de). Sa funeste imprudence à Dettingen, V, 99. Tué à Fontenoy, 107.

Grand (M. Le), nom donné à Cinq-Mars comme grand écuyer, IV, 59.

Grandes Compagnies. Leurs affreux ravages en France, II, 183. Duguesclin les emmène en Espagne, 184. Passage à Avignon, 189. Quittent Duguesclin pour aller piller, 191.

Grands jours en Auvergne et en Velay, IV, 335.

Grange (Jean de la), cardinal, évêque d'Amiens, II, 177.

Grange (Marquis de la). Ses travaux et ses découvertes, V, 415.

Granson (Bataille de), II, 418. Diamant du Grand-Mogol perdu sur le chemin de Granson, 419.

Granvelle (Cardinal de). Lettre du cardinal, III, 197. Lettre de Philippe II au cardinal, 249.

Grasse (Comte de). Enlève Tabago, V, 358. Amène des renforts à Washington, 558. Coupe la retraite aux Anglais devant York-Town, 359. Grave échec contre Hood et Rodney, 363. Courage inutile, 364. Vanité dans le malheur, 364.

Gravelines se soumet à Charles VI, II, 212. Henri VIII, III, 38. Termes échoué devant Gravelines, 249. Prise par les Espagnols, IV, 227. Reprise par Turenne, 256.

Gravelle dans le Maine (Bataille de), II, 287.

Graves, repris par le prince d'Orange, IV, 283.

Gray (Siège de) par Louis XIV, IV, 265. Fortifications démolies après la paix d'Aix-la-Chapelle, IV, 266.

Grecs, fondateurs de Marseille, I, 4.

Grégoire III. Envoie des légats pour demander le secours de Charles Martel contre les Lombards, I, 164.

Grégoire VII, pape, sévère contre les vices du clergé, I, 470. Ses paroles en mourant, 516.

Grégoire XI. Ramène à Rome le siège de la papauté, I, 562.

Grégoire XIII, pape. Ses difficultés sur le mariage du roi de Navarre, III, 337. N'approuve pas la Saint-Barthélemy, 368.

Grégoire XIV, pape, dévoué à Philippe II, III, 446.

Grégoire de Tours, I, 128.

Grenade (Combat et prise de), par le comte d'Estaing, V, 351.

Grenoble. Bayard y est enterré, III, 66. Parlement rebelle à Richelieu, IV, 73. Insurrection populaire, V, 456. Le maréchal de Vaux y défend la réunion des états, 457.

Grétry. Ses opéras, V, 300.
Greuze. Il peint ce que Diderot écrit, V, 300.
Grève (Place de). Assemblée populaire sur la place, II, 249.
Griffard (Philippe), ami d'Étienne Marcel, II, 151.
Grignan (Comte de). Épouse mademoiselle de Sévigné, IV, 462. Lieutenant-général en Provence, 462. A M. de Coulanges sur la mort de madame de Sévigné, 466.
Grignan (Mademoiselle de), la plus jolie fille de France, IV, 462. Passion de sa mère pour elle, 462. Caractère, 462. Incomparable correspondance, 462. Malade au moment de la mort de sa mère, 466.
Grimaldi (Régner), amiral italien, I, 544.
Grimani (Cardinal), à Jules II, II, 335.
Grimm. Sa correspondance; il est brouillé avec Diderot, V, 292. Lettres de Voltaire répétées par lui, 265. Sur le dernier séjour de Voltaire à Paris, 264. Sur la querelle musicale, 288. Sur la retraite de M. Necker, 397. Négocie la lecture du *Mariage de Figaro*, 418.
Grimoald, maire du palais d'Austrasie, I, 69.
Grisons. Ils défendent la Valteline, IV, 127. Secondés par les Français, 127. Les chassent, 117.
Gritti (André), doge de Venise, III, 108. Ambassadeur de Venise, 420.
Grivèlée (Madame). Henri IV veut lui couper bras et jambes, III, 515.
Groot (M. de). Apporte les dernières propositions des Hollandais à Louis XIV, IV, 75. Offres de Louis XIV aux états généraux présentées par lui, 276.
Grotius. Lettre à Oxenstiern, IV, 16. Avec Oxenstiern à Compiègne, IV, 145.
Gruet (Guillaume), chroniqueur, II, 312.
Grynée (Simon), à Bâle, avec Calvin, III, 207.
Guadeloupe (La), prise par les Anglais, rendue à la France par la paix de Paris, V, 165.
Guast (Marquis du), à Cérisolles, III, 120.
Guastalla (Bataille de), V, 81.
Guébriant (Maréchal de). Ses succès en Allemagne, IV, 150.
Gueldre (Duc de). Prétention de Guillaume d'Orange à ce titre, IV, 293.
Gueldre (Ville de). Le jeune Mornay est tué à l'assaut de cette place, III, 543. Province de Gueldre aux mains de Louis XIV, IV, 277. Reprise par les Hollandais, 282.
Guémené (Princesse de). Ses instances auprès de Richelieu pour Montmorency, IV, 49. A M. Le Tellier sur Port-Royal, 149.
Guérande (Traité de), II, 183.
Guércheville (Madame de). Achète les droits des premiers colons français au Canada, reçoit du roi la concession, y envoie des missionnaires, V, 146.
Guérin, évêque de Senlis, I, 463.
Guerra (Don Michel). Ses entrevues avec l'envoyé du czar, V, 74.
Guesclin (Bertrand du). Ses premiers services, II, 180. Emmène en Espagne les Grandes Compagnies, 183. Fait prisonnier, 192. Sa rançon, 193. Connétable, 196. Tué devant Châteauneuf de Randon; son caractère, 200.
Guibert de Nogent, abbé, chroniqueur des croisades, I, 368. Raconte l'histoire de la commune de Laon, II, 15.

Guicciardini. Son avis sur la Trémoille, II, 466.
Guiche (Philibert de la). Sa résistance à la Saint-Barthélemy, III, 361. Le duc de la Guiche envoyé en Béarn, V, 456.

Guichen (Comte de), veut attaquer l'amiral Hardy, V, 335. Part pour les Antilles, succès contre Rodney, 354. Rappelé en France, 355. S'unit aux réclamations des Bretons, 456.

Guignard (Le père), jésuite, condamné pour ses dangereuses propositions, III, 498.

Guillaume, duc de Normandie. Son origine, son nom de Bâtard, I, 316. Ses luttes avec les seigneurs normands, 319. Son mariage, 321. Guerre avec Henri I^{er}, 324. Ses vues sur l'Angleterre, ses relations avec Édouard le Confesseur, 325. Ruse à l'égard d'Harold le Saxon, 327. Réclame l'héritage du roi d'Angleterre, 328. Ses précautions avec l'Église, 329. Résistance des Normands, 329. Passe en Angleterre, 332. Bataille d'Hastings, 337. Fondation de l'empire normand en Angleterre, 343.

Guillaume, comte de Salisbury, à la bataille de Bouvines, I, 467.

Guillaume aux Alouettes, chef des paysans contre les Anglais, II, 171.

Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, opposé à la croisade de saint Louis, I, 428.

Guillaume de Jumièges, chroniqueur, I, 293; II, 4.

Guillaume de Nassau. Élevé par Jean de Witt, chef de ses adversaires, encouragé par Louis XIV, IV, 271. Premier noble de Zélande, 271. Admis au conseil, ses prétentions repoussées par la province de Hollande, 272. Capitaine général pour une campagne, 275. Abandonne la province d'Utrecht, 275. Stathouder et capitaine général, 276. Repousse les propositions de Louis XIV, 276. Accusé de complicité dans le meurtre des de Witt, 277. Plus efficace que Jean de Witt, 281. Échoue devant Charlevoix, 282. Stathouderat héréditaire, 283. Bataille de Senef, 283. Devant Audenarde, reprend Graves, 283. Opposé à la paix, 289. Épouse la princesse Marie d'Angleterre, 289. Alliance offensive et défensive avec l'Angleterre, 289. Battu à Cassel, 290. Colère contre Fagel, 290. Popularité ébranlée, 293. Bataille de Saint-Denis, 294. Doutes sur la paix de Nimègue, 297. Négociations et influence en Europe, 299. Appelé au trône par les Anglais, 300. En Irlande contre Jacques II et les troupes de Louis XIV, 302. Bataille de la Boyne, 303. Grande alliance, 305. Bataille de Beachy-Head, 306. Joie de revenir en Hollande, 306. Trop tard devant Mons, 309. Bataille de Steinkerque, 310. Bataille de Nerwinde, 310. Reprend Namur, 314. Légères avances de Louis XIV, 314. Négociations à Ryswick, 315. Paix de Ryswick, 315. Au château de Loo, 317. Influence sur l'empereur en faveur de la paix, 317. Humeur de la reconnaissance du prince de Galles, 327. Rappelle son ambassadeur, 327. Retour de popularité en Angleterre, 328. Discours au Parlement, 328. Mourant, 328. Dernières paroles, 331. Portrait, 331. Grandes vues mal comprises par Heinsius, 339. Reprises par l'Angleterre, 348.
Guillaume IV, de Nassau, stathouder en Hollande, V, 117.

Guillaume V, de Nassau. Stathouder, ses luttes avec les patriciens; secondé par les Anglais et les Prussiens, il triomphe, 445.

Guillaume III, comte de Poitiers, I, 302.

Guillaume VI, comte de Poitiers. Ses luttes avec l'Église, I, 303.

Guillaume VI, comte d'Auvergne, vaincu par Louis VI, I, 455.

Guillaume VII, duc d'Aquitaine. Soutient Louis VI contre ses vassaux, I, 455.

Guillaume des Barres. Ses luttes avec Richard Cœur de Lion, I, 418. A la bataille de Bouvines, 467.

Guillaume Fitz-Osborne. Ses conseils au duc Guillaume de Normandie, I, 328. Aux seigneurs normands, 329.

Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie, I, 316.

Guillaume Longue-Épée, comte de Salisbury, à la bataille de Mansourah, I, 455.

Guillaume de Tyr, historien des croisades, I, 585. Envoyé en mission en Europe, 416.

Guinée. Privilège du commerce dans la Guinée, accordé à Law, V, 11.

Guinegate (Bataille de), II, 453.

Guines (Comte de). M. de Vergennes à Guines, V, 337. Guines à M. de Vergennes, 338. Instructions pour Bonvouloir, 338.

Guines. Reste aux Anglais, II, 356. Henri VIII au camp du Drap d'Or, III, 35. Repris par Guise, 246.

Guise (Cardinal de), tué dans son cachot de Blois, III, 420.

Guise (Cardinal). Avis à son frère mourant, III, 505.

Guise (Claude, duc de), à la tête de l'armée en Champagne, III, 61. Avec le roi à Paris, 125.

Guise (François, duc de), à la tête de l'armée de Picardie, III, 228. Défend Metz contre Charles-Quint, 230. Échoue en Italie, 236. Revient en France, 245. Reprend Calais, 246. Succès dans le Nord, 247. Prend Thionville, 248. Objections à la paix de Câteau-Cambrésis, 249. Gouverne le parti catholique et l'État, 256. Portrait, 257. En lutte avec les réformés et la maison de Bourbon, 262. Conspiration d'Amboise, 266. Aux états généraux, 274. Au falte du pouvoir contre les princes de Bourbon, 277. Ébranlé par la mort de François II et la régence de Catherine de Médicis, 287. Réconciliation apparente, 288. Massacre de Vassy, 293. Guerre civile, 296. Assassiné par Poltrot, 300.

Guise (Henri, duc de), le Balafré, à Jarnac, III, 318. Épris de Marguerite de Valois, 328. Épouse Catherine de Clèves, 328. Violente rancune contre Coligny, projets d'assassinat, 344. Complot, 347. A la tête de la Saint-Barthélemy, 350. Fait tuer Coligny, 354. Se plaint d'être désavoué par le roi, 364. Prépondérance croissante, 381. Forme la Ligue, 383. Commence la guerre, 384. Stipulation de Joinville, 389. Traité de Nemours, 390. Succès contre les corps auxiliaires allemands, 395. Jalousie d'Henri III, 399. Guise à Rome, 401. Négociations avec Henri III, 401. A Paris, 402. Journée des Barricades, 403. Colère de l'évasion du roi, 405. Roi de Paris, 406. Timidité à l'égard des ligueurs, 408. Édité d'union, 408. Aux états géné-

raux de Blois, 411. Audace et puissance, 411. Menacé, 415. Assassiné par ordre d'Henri III, 416. Son portrait salué par Henri IV, 495.

Guise (Charles, duc de), gouverneur de Provence sous Henri IV, III, 406. Conversation d'Henri IV avec Guise, le matin de sa mort, 560. Commande la flotte à la Rochelle, IV, 104.

Guise (Duc de). Va au-devant de la reine Christine, IV, 237.

Guitaut (M. de), au Palais-Royal après l'arrestation de Broussel, IV, 200. Capitaine des gardes, arrête les princes, 214.

Guilon (Jean), maire de la Rochelle. Son héroïsme, IV, 103. Son honnêteté, 108. Sa lettre, 109. Chassé de la Rochelle, 112.

Gustave-Adolphe, roi de Suède, IV, 120. Vaincu par le Danemark, 140. Longues guerres en Russie et en Pologne, 140. Trêve d'Altenmarkt, 140. Soutenu par Richelieu, 151. Propositions de M. de Charnacé froidement accueillies, 151. Entre subitement en Allemagne, 152. Ses adieux aux Suédois, 152. Roi de Neige, 152. Habileté et succès, 152. Traité de Bernwald, 155. Bataille de Leipzig, 156. Dans Augsburg, 157. Rapides progrès arrêtés par Wallenstein, 158. Bataille de Lutzen, 158. Tué, 159. Portrait par Richelieu, 140. Caractère et desseins, 140.

Gustave III, roi de Suède. Envahit la Russie, V, 445.

Guy, bâtard de Flandre, II, 58.

Guyane. Les tentatives de colonisation échouent, V, 210.

Guy de Mauvoisin. Conseille à saint Louis de retourner en France, I, 437.

Guyenne, hérald de France, porte le défi de François I^{er} à Charles-Quint, III, 104.

Guyenne (Louis, duc de), fils aîné de Charles VI, II, 240.

Guyenne, reprise par Charles VII sur les Anglais, II, 351. Émeutes contre la gabelle, III, 218. Insurrection contre les impôts nouveaux, IV, 362.

Guy-la-Brosse. Fonde le Jardin des Plantes avec le concours de Richelieu, IV, 172.

Guyon (Madame). Ses théories religieuses, ses œuvres, IV, 426. Elle exerce une grande influence sur Fénelon et un petit troupeau de disciples; quietisme condamné, IV, 427. Se retire à Meaux, 427. Mise en prison à Vincennes et à la Bastille, 427. Meurt à Blois, 427.

Guy-Patin, sur la paix de Rueil, IV, 210. Sur Colbert, 374.

H

Hd (Fort du), construit par Charles VII à Bordeaux, II, 356.

Hachette (Jeanne Fourquet dite). Elle entraîne les bourgeois de Beauvais à la défense de la ville, II, 407.

Hainaut (Comtesse de). Négocie pour son frère le duc de Bourgogne, II, 255.

Hainaut (Guillaume de), II, 66. Ses relations avec les rois de France et d'Angleterre, 54-66.

Hainaut (Isabelle de), première femme de Philippe-Auguste, I, 490.

- Hainaut** (Jean de), à la bataille de Crécy, II, 400.
- Hainaut** (Le). Coutume de la dévolution, IV, 259. Réclamé par Louis XIV, IV, 263. Accepte le système de M. Necker pour les assemblées préparatoires, V, 476.
- Haise** (La), maire de la Rochelle, accueille Condé et Coligny, III, 315.
- Hakem**. Persécution des chrétiens d'Orient, I, 558.
- Halberstadt** (Maréchal de). Richelieu au maréchal, V, 178.
- Halde** (Du), écuyer d'Henri III, III, 506.
- Hall** (Edward), chroniqueur, III, 36.
- Halles de Paris**. Assemblée réunie aux halles, II, 140.
- Ham** (Le), pris par Philippe II, III, 240. Rendu à la France par le traité de Câteau-Cambrésis, 249.
- Hamel**, investi par le maréchal d'Estrées, V, 177.
- Hamilton** (Colonel). Apporte la nouvelle de la trahison d'Arnold, 356. A York-Town, 359.
- Hampden**. A manqué à la Fronde, IV, 251.
- Hancock** (John), à Lexington, V, 531.
- Hannotin de Flandre**, nom de Jean sans Peur, II, 275.
- Hanovre** (Traité de), V, 74. Le traité de Versailles réserve à la France d'envahir le Hanovre, V, 172. Occupé par Richelieu, 177. Pillage éhonté, 177. Convention de Clostern-Severn, 177. Troupes du Hanovre aux environs de Stade, 117. Rentrent en campagne, 182. Inquiété par le maréchal de Droglie, 186.
- Hanse** flamande de Londres. Association commerciale au treizième siècle, I, 535.
- Hapsbourg** (Rodolphe de), élu empereur, I, 532.
- Harcely** (Guillaume de), médecin, soigne Charles VI, 227.
- Harcourt** (Christophe d'), évêque de Castres, II, 510.
- Harcourt** (Godefroi d'). Passe au service d'Angleterre, II, 80. Accompagne le roi Edouard III en France, 90. Au gué de Blanchetache, 94.
- Harcourt** (Comte d'), décapité par ordre de Jean le Bon, II, 113.
- Harcourt** (Comte d'), à la tête de l'armée d'Italie, IV, 150. A la tête des troupes royales contre la Fronde, IV, 219. A la Rochelle, 216. Bat Condé, 222. Au ministre sur la Guyenne, 392.
- Harcourt** (Duc d'). Protège le Rhin, IV, 344.
- Hardy**, fondateur du théâtre parisien, IV, 178. Son action sur Corneille, 182.
- Hardy** (Amiral). Se réfugie à Plymouth, V, 353.
- Harengs** (Journée des), II, 289.
- Harfleur**. Débarquement du roi d'Angleterre, II, 256.
- Harlay** (Achille de), premier président du Parlement de Paris. Sa résistance à Guise, III, 406. A la tête du Parlement royaliste de Tours, 456. Opposé à la rentrée des jésuites, 555. Achète la charge de procureur général de Fouquet, IV, 250.
- Harlay** (François de), archevêque de Paris, mal avec le pape Innocent XI, IV, 432. A Fénelon, IV, 451.
- Harlay** (François de), archevêque, intercède en faveur de Rouen, IV, 75.
- Harlay de Sancy**. Sa conversation avec le maréchal de Biron, III, 432. Décide les Suisses en faveur d'Henri IV. Traite en Angleterre avec la reine Élisabeth et lord Burleigh, 514.
- Harlette**, fille d'un tanneur de Falaise, I, 316.
- Harley**, comte d'Oxford, favorable à la paix, IV, 347. Chancelier de l'Échiquier, avances à la France, 347. Dompte le triumvirat, 355.
- Haro** (Don Luis de). Négocie la paix avec Mazarin, IV, 240. Épouse l'infante pour Louis XIV, 245.
- Harold le Saxon**. Prétend au trône d'Angleterre, trompé en Normandie par le duc Guillaume, I, 327. S'empare de la couronne d'Angleterre, 328. Bataille d'Hastings, 325.
- Harpe** (La). Sur la première représentation du *Mariage de Figaro*, V, 419.
- Hastenbeck** (Bataille d'), V, 177.
- Hastings**, pirate normand. Ses ravages, devient comte de Chartres, I, 240-241.
- Hastings** (Bataille d'), I, 337.
- Hastings** (Lord). Reçoit une pension de Louis XI, II, 413.
- Haton** (Claude), chroniqueur d'Henri II. Sur le chiffre des réformés, III, 252.
- Haubourdin**. Sa conversation avec Gaston de Foix, II, 549.
- Hauslein**, amiral hollandais, devant la Rochelle, IV, 92. Sa maison brûlée en Hollande, 95.
- Hautefort** (Mademoiselle de). Goût de Louis XIII pour elle, IV, 57. Brouillée, puis raccommodée avec le roi, 57. Fidélité et services à Anne d'Autriche, 58. Séparée du roi par la jalousie de Richelieu, 59. Ingratitude d'Anne d'Autriche, 197.
- Haviland** (Général). Bloque Montréal, V, 165.
- Havre** (Le). Le cardinal Mazarin y va délivrer les princes, IV, 213.
- Hawkes** (Amiral). Croise devant Brest, V, 185.
- Hay** (Lord Charles), aux gardes françaises à Fontenoy, V, 107.
- Haye** (La). Luxembourg échoue devant cette ville, IV, 282. Tentatives de négociations sans résultat. 358. Paix signée entre l'Espagne et la quadruple alliance, V, 41. Georges I^{er} et Dubois à la Haye, 50. Pierre le Grand y arrive, 51.
- Haye** (La), près de Tours. Descartes y naît, IV, 165.
- Hébert**, recteur de l'Université de Paris. Demande que Jeanne d'Arc soit remise à l'Église, II, 320.
- Heidelberg**. Froide réception du roi de Pologne, III, 368. Brûlé et détruit, IV, 304.
- Heilbronn**. Princes protestants, IV, 143.
- Heinsius** (Grand pensionnaire), Guillaume d'Orange à Heinsius, IV, 301, 315. Signe la paix de Ryswick, 317. Colère de Guillaume III, 522. Lettre à Guillaume III, 525. Prudence et habileté, 531. Triumvirat, qui règne en Europe, 336. Manque de grandeur de vues, 359. Torcy avec Heinsius, 342. Négociations de Gertruydenberg, 343. L'Angleterre intervient à Utrecht, 348. Juste rancune du roi, 353. Échec diplomatique, 354. Paix d'Utrecht, 355.
- Héloïse**, Ses relations avec Pierre le Vénéral, I, 472.
- Helvètes**. Ils veulent émigrer en Gaule, I, 51. Écrasés par Jules César, 52.
- Helvétius**, brouillé avec Diderot, V, 292.

Helvétius (Madame). Franklin chez elle à Passy, V, 340.

Hély (Jacques de). Vient à Paris, II, 232.

Hénault (Président). Sauve du feu le manuscrit de la *Henriade*, V, 236.

Hennebont-sur-Mer, défendu par Jeanne de Montfort, II, 75. Son mari y meurt, 79.

Hennuyer (Jean le), évêque de Lisieux, III, 361.

Henri (Jacques), maire de la Rochelle, III, 366.

Henri I^{er}, roi de France, I, 298. Son mariage avec Anne de Russie, 296.

Henri II, duc d'Orléans, otage aux mains de Charles-Quint, III, 90. Épouse Catherine de Médicis, 100. Sautte sur le cheval de Charles-Quint, 116. Avis sur la bataille de Cérisesoles, 120. Proteste contre la paix de Crespy, 125. Roi, 216. Rude répression des soulèvements, 218. Appel des princes protestants allemands, 224. Reprise de la guerre, 228. Le roi entre à Metz, 228. Compagne heureuse, 229. Paix de Passau, 229. Siège de Metz par Charles-Quint, 230. Prise de Théroüanne par l'empereur, 235. Trêve de Vaucelles, 257. Reprise de la guerre, bataille de Saint-Quentin, 259. Prise de la ville, 241. Effroi en France, 243. Prise de Calais, 246. Scènes dans le Nord et l'Est, 247. Traité de Câteau-Cambrésis, 249. État des réformés en France, 250. Persécutions, supplices, 251. Progrès dans la classe supérieure, 253. Henri II est tué dans un tournoi, 253.

Henri III, duc d'Anjou à Jarnac, III, 317. Le trône de Pologne lui est offert, 315. Négociations pour le mariage avec la reine Élisabeth, 327. Rapports entre les deux frères, 344. Prépare l'assassinat de Coligny, 345. Raconte l'entrevue de Charles IX avec Coligny blessé, 348. Parti pris de la Saint-Barthélemy, Henri principal meneur, 350. Moment de trouble, 555. Élu roi de Pologne, 367. Part, 375. Apprend la mort de Charles IX, 375. Revient lentement en France, 374. Mou et voluptueux, 375. Transformation contraire de la France, 379. Anarchie passionnée, 379. Tentative des politiques entre les partis, 382. Influence croissante de Guise, 382. La Ligue, 383. Guerre ouverte, paix peu durable, 387. Henri de Navarre héritier du trône, 389. Traité de Nemours entre le roi et la Ligue, 390. Désagréable à Henri III, 390. Guerre civile religieuse, 392. Fait commander ses troupes à Coutras par le duc de Joyeuse, 396. A Lyon, vie molle, 398. Inquiétude et jalousie du roi contre Guise, 399. A Paris, 400. Guise y arrive, 401. Journée des Barricades, 404. Quitte Paris, 406. Édit d'union de Rouen, 408. États généraux convoqués, 408. A Blois, 411. Arrogante domination de Guise, 411. Fait assassiner Guise, 414. Rapprochement avec le roi de Navarre, 424. Il le voit à Plessis-les-Tours, 425. Devant Paris avec le roi de Navarre, 427. Assassiné à Saint-Cloud par Jacques Clément, 427. Dernières paroles à Henri IV, 428. Meurt, 429.

Henri IV, tout jeune, à la Rochelle, III, 320. Négociations pour son mariage avec Marguerite de Valois, 328. Accompli à Notre-Dame, 327. Menacé à la Saint-Barthélemy, 360. Apparence catholique, 365. Au-devant d'Henri III à Lyon, 374. S'évade de Paris, 380. A la tête des protestants, 387. Devient héritier du trône, 389. Pro-

teste contre son excommunication par Sixte-Quint, 389. Sa lettre à Henri III sur le traité de Nemours, 391. Propose au duc de Guise un combat singulier, 392. Informe ses amis de la reprise de la guerre, 392. Intimité avec du Plessis-Mornay, 392. Entrevue avec Catherine de Médicis, 392. Bataille de Coutras, 396. Guerre des trois Henri, 399. Exclusion de la couronne, 411. Rapprochement après l'assassinat de Guise, 422. Son manifeste après la dissolution des états généraux, 423. Trêve conclue par Mornay, 424. Entrevue des deux rois à Plessis-les-Tours, 425. A Tours, 425. Devant Paris, 426. Apprend l'assassinat d'Henri III, 428. Dernière entrevue avec celui-ci, 428. Roi de France, 431. Habile conduite, 432. Adhésions diverses, catholiques et protestants, 436. Fait enlever le cardinal de Bourbon, 437. En Normandie, 438. Bataille d'Arques, 440. Guerre autour de Paris, 445. A Tours avec le parlement royaliste, 443. Relations avec les puissances étrangères, 444. Sagacité de Sixte-Quint, 444. Il refuse de recevoir l'ambassadeur d'Henri IV, 445. Bataille d'Ivry, 446. Rapports avec Schomberg, 450. Va voir Rosny, 450. Visite Saint-Denis, 453. Échoue devant Paris, 455. Progrès dans les esprits, 455. Pense à se faire catholique, 459. Conversation avec Rosny, 459. Raisons de son abjuration, 467. Effets des premiers bruits à Paris, 470. Continue la guerre, 472. Abjuration solennelle, 475. État troublé, 479. Ligue continue, 481. Reddition de Lyon, 481. Négociations pour Rouen, 482. Achète Villars, gouverneur, 483. Achète Villeroy et se l'attache, 485. Échecs des négociateurs à Rome, 487. Sacre à Chartres, 488. Négociations pour Paris, 488. Entrée à Paris, 490. Établissement définitif, 495. Tentative de Châtel, 496. Expulsion des Jésuites, 497. Adresse aux États d'Artois et de Hainaut, 499. Déclare la guerre à l'Espagne, 500. Combat de Fontaine-Française, 501. Négociations à Rome, absolution d'Henri IV, 505. Réconciliation avec Mayenne, 506. Alternatives de succès et de revers dans la guerre avec l'Espagne, 512. Traités avec l'Angleterre et la Hollande, 514. Administration intérieure par Rosny, 515. Assemblée des notables à Rouen, 516. Discours du roi, 517. Relations difficiles avec les protestants, 518. Services qu'il leur rend, 524. Mécontentement croissant, 527. Reprend Amiens, 528. Édit de Nantes, 528. Prudence à l'intérieur, 533. Habilité de sa conduite à l'intérieur, 534. Ses grands serviteurs, Sully, 535. Villeroy, 535. Du Plessis-Mornay, 537. Aventure de celui-ci avec Saint-Phal, 538. Conférence de Fontainebleau avec le cardinal du Perron, 541. D'Aubigné, 544. Résistance de Sully aux tendres faiblesses du roi, 546. Gabrielle d'Estrées, 547. Henriette d'Entragues, 548. Annulation du mariage avec Marguerite de Valois, 549. Épouse Marie de Médicis, 549. A un fils, 550. Procès de Biron, 550. Accorde la rentrée des Jésuites, 552. Passiop pour la princesse de Condé, 556. Préparatifs du sacre de la reine faits à regret, 557. Pressentiments du roi, 557. Assassinat par Ravallac, 558. Inquiétude de la France et de l'Europe, IV, 1.

Henri IV. Son grand dessein moins précis qu'on n'a dit, III, 533.

Henri IV. Son berceau porté en triomphe par les Béarnais, V, 459.

- Henri II**, empereur d'Allemagne, I, 291.
- Henri V**, empereur, menace Reims, I, 450.
- Henri VI**, empereur, commande la quatrième croisade, I, 425.
- Henri I^{er}**, roi d'Angleterre. Ses querelles avec Louis VI, I, 455.
- Henri II**, roi d'Angleterre. Ses relations avec Philippe-Auguste, I, 459.
- Henri III**, roi d'Angleterre, couronné à Gloucester, I, 489. Sa guerre contre Louis IX, I, 509. Battu à Taillebourg, 509. Traite avec saint Louis, 512. Le prend pour arbitre, 514.
- Henri IV**, roi d'Angleterre, meurt, II, 253.
- Henri V**, roi d'Angleterre. Le duc de Bourgogne veut lui faire épouser sa fille, II, 254. Prétend à la couronne de France, 254. Ses réclamations, 254. Préparatifs de guerre, 255. Débarque à Harfleur, 256. Bataille d'Azincourt, 256. Bons rapports avec le duc de Bourgogne, 260. Guerre en Normandie, 263. Traité avec le duc de Bourgogne et Isabelle de Bavière à Pontoise et Meulan, 271. Reprend la guerre, 273. L'assassinat du duc de Bourgogne facilite ses traités, 280. Traité de Troyes, 280. Épouse Catherine de France, 281. Meurt à Vincennes, 282.
- Henri VI**, roi d'Angleterre, proclamé roi de France à Paris, II, 283. Couronné à Paris, 333. Mariage proposé avec une fille de Charles VII, 337. Épouse Marguerite d'Anjou, 350. Ne possède plus en France que Calais et Guines, 356. Reçoit des secours de Louis XI dans ses guerres civiles, 377.
- Henri VII**, roi d'Angleterre, se mêle des affaires de Bretagne, II, 467.
- Henri VIII**, roi d'Angleterre, entre dans la Sainte-Union, II, 535. Prépare une invasion en France, 548. Combat naval à Ouessant, 557. Henri VIII devant Thérouanne, 558. Journée des Éperons, 559. Assiège Tournai, 559. Traités du 7 août, 570. Aspire à l'empire, III, 28. Renonce à l'entreprise, 28. S'allie avec François I^{er}, 33. Camp du Drap d'Or, 34. Voit Charles-Quint à Cantorbéry et à Gravelines, 34. Menace la France sans succès, 61. Lettre de Charles-Quint, 64. Le traité avec Bourbon promet à Henri VIII la couronne de France. Hésitations du connétable, 69. Négociations avec la régente pendant la captivité de François I^{er}, 85. Ligue sainte, 100. Mécontent du traité de Cambrai, 108. Entrevue de Calais, 111. Alliance avec Charles-Quint, 119. Envahit la Champagne et la Picardie, prend Boulogne, 125. Paix de Crespy, 125. Scission d'avec Rome, 171.
- Henriade** (La), commencée par Voltaire à la Bastille, V, 235. Court risque d'être brûlée, 236. Sauvée par le président Hénault, 236. Achevée en Angleterre et dédiée à la reine d'Angleterre, V, 240.
- Henriette** d'Angleterre. Épouse Monsieur, IV, 261. Négocie avec son frère, 268. Meurt subitement, 268.
- Henriette-Marie** de France. Négociations pour son mariage avec Charles I^{er}, IV, 425. L'épouse avec satisfaction, 426.
- Henry** (Patrick). Ses discours dans la Convention de Virginie, V, 324. Sur Washington, 332.
- Héros** (Le), au combat de Trinquet-Malé,
- Hertford** (Château de), II, 162.
- Hervart** (Madame d'). La Fontaine chez elle, touchante confiance, IV, 498.
- Hervé Primoguet** (Amiral), au combat d'Ouessant, II, 558.
- Hesdin** (Prise d'), III, 38.
- Hesse** (Prince de), à Malplaquet, IV, 545.
- Hesse-Cassel**, occupée par le maréchal de Richelieu, V, 177. Troupes renvoyées dans leurs foyers, 177. Envahie par M. de Contades, 185. Par le maréchal de Broglie, 186.
- Hildebert**, archevêque de Tours, III, 130.
- Hildegarde**, princesse suève, femme de Charlemagne, I, 202. A trois fils, 206.
- Hincmar**, archevêque de Reims, I, 220.
- Hire** (La), Étienne de Vignolles, II, 287. Veut secourir Montargis, 288. Sa confiance en Jeanne d'Arc, 300. Marche avec elle à Orléans, 301.
- Histoire**. Transformation de l'histoire après Louis XIV, V, 1.
- Hochkirak** (Bataille d'), V, 185.
- Hochstedt** (Bataille d'), IV, 333.
- Hocquincourt** (Maréchal d'), battu par Condé, IV, 222.
- Hogue** (Cap de la). Débarquement d'Édouard III, II, 90. Tourville battu au combat de la Hogue, IV, 309.
- Hoguelle** (M. de la), à Louvois sur la bataille de la Boyne, IV, 303. A Louvois, 384.
- Holbach** (D'), brouillé avec Diderot, V, 292. Hume à d'Holbach sur Rousseau.
- Holland** (Lord). Négocie le mariage de Charles I^{er} avec Henriette de France, IV, 423.
- Hollandais**. Le parti patriotique bat le stathouder, V, 360. Perdent leurs colonies, 360. Combat de Doggerbank, 360. Colonies reprises par l'amiral de Kersaint, 360. Le Cap protégé par Suffren, 365. Anglais menacent Batavia et Ceylan, 365. Recouvrent leurs possessions, sauf Négapatam, à la paix de Paris, 373.
- Hollande**. Les états généraux accèdent au traité de Londres, III, 515. États de la province de Hollande opposés à Guillaume d'Orange, IV, 272. Signe sa paix particulière avec la France, 294. Protestants réfugiés en Hollande prennent les armes, 405. Entre dans l'alliance avec Marie-Thérèse, V, 99. Réponse de Louis XV à l'ambassadeur de Hollande, 100. A Fontenoy, 106. Porte le poids de la lutte, 117. Insurrection populaire, 117. Stathouderat rétabli, 177. Louis XV sur les Hollandais, 117. Ils exigent la paix de l'Angleterre, 118. Traité défensif avec la Hollande, V, 430. Impuissance de la France, influence des Anglais, intervention des Prussiens, 443.
- Homel**, ministre du Vivarais. Roué vif, IV, 397.
- Honfleur**, pris par Henri IV, III, 447.
- Hongrie** (Roi de), fils de l'empereur, commande en Allemagne, IV, 144. Marie-Thérèse, reine de Hongrie, V, 86. Elle s'y rend, 91. Soulèvement en sa faveur, 91.
- Hongrois**. Leurs invasions en France au dixième siècle, I, 251.
- Honorius III**, pape, 484.
- Hood** (L'amiral) ne peut empêcher le comte de Grasse d'arriver à la Martinique, V, 358. Son vainqueur, 363.

Hôpital (Maréchal de l'), à Rocroi, IV, 495. Sa querelle avec mademoiselle de Montpensier, IV, 224. S'évade de Paris, 227.

Horgne (Château de). Charles-Quint à Horgne, devant Metz, III, 253.

Horn (Comte de), roué vif sous la Régence pour vol et assassinat, V, 18.

Horn (Maréchal suédois de), battu à Nordlingen, IV, 144.

Hospital (Michel de l'), chancelier, III, 263. Aux états d'Orléans, 278. Affirme n'avoir rien trouvé contre le prince de Condé, 288. Impuissant contre les passions religieuses, 295. Il rend les sceaux, 316. Menacé à la Saint-Barthélemy, noble attitude, 362. Meurt, 362.

Hospitaliers de Saint-Jean à Jérusalem, I, 410.

Host d'Angleterre. Nom donné par le peuple aux Grandes Compagnies, II, 194.

Hôtel-Dieu. Ses réparations intérieures, V, 385.

Hôtel de Ville, pillé pendant la Fronde, IV, 227.

Holman (François), auteur de la *Franco-Gallia*, III, 375.

Houdetot (D'), bailli de Rouen pendant le siège des Anglais, II, 264.

Houdon, sculpteur, dans les voies nouvelles, V, 300.

Howard (Lord). Reçoit une pension du roi Louis XI, II, 408.

Howe, amiral dans la Delaware, V, 340. A Sandy Hook, 350. Devant Rhode-Island, 350. Ravitaille Gibraltar, 379.

Howe (Général). A remplacé Gage à Boston. L'évacue, V. Devant Philadelphie, 345. L'évacue, 350.

Howell (James), sur le mariage de Charles I^{er}, IV, 123.

Huet, évêque d'Avranches, sous-précepteur du grand Dauphin, IV, 444.

Hughes (L'amiral sir Edward), au combat de Négapatam, réclame le *Sévère*, V, 366.

Hugonet, chancelier de Bourgogne, massacré par les Gantois, II, 431.

Huguenots. Prennent part individuellement à la guerre continentale contre l'Espagne, III, 531.

Hugues, duc de Bourgogne, laissé en Palestine par Philippe-Auguste, I, 421.

Hugues de Bove, chef des routiers, I, 463.

Hugues Capet. Démarches pour arriver au pouvoir, I, 278. Élu, 280.

Hugues du Puiset. Lutte contre Louis le Gros, I, 452.

Huilier (Jehan l'), prévôt des marchands à Paris, III, 481. Favorable à Henri IV, 491. Remet à Henri IV les clefs de Paris, 495.

Humbert II, dauphin du Viennois. Traite avec Philippe de Valois, II, 110.

Hume, témoignage rendu à saint Louis, I, 514. Sur Buffon, V, 279. Reçoit Rousseau en Angleterre. Celui-ci l'accuse de conspirer contre lui, 296.

Humières (Sire d'). Reconnaît Henri III, 451.

Humières (Maréchal d'). Son mécontentement au sujet de l'armée de Hollande, IV, 273. Dans les Pays-Bas, 299. Contrarié par l'électeur de Bavière, 305.

Huns. Leur invasion dans les Gaules, I, 125. Tentatives d'invasion sous Charlemagne, 202.

Hurault-Dufay, protestant, au conseil d'État, III, 527.

Hurault de Maisse, ambassadeur d'Henri IV, bien reçu à Venise, IV, 444.

Huss (Jean), brûlé à Constance, III, 165.

Huzelles (Maréchal d'), à Gertruydenberg, IV, 345. Préside le conseil des affaires étrangères, V, 7. Objections à la quadruple alliance, cède, 37.

Hyde Parker (Amiral), à Doggerbank, V, 360.

Hyder-Ali. Lutte seul contre la puissance anglaise, V, 364. Espère en vain le secours de l'amiral d'Orves, 364. Voit arriver le bailli de Suffren avec joie, 365. Entente, 365. Doit attaquer Négapatam, 365. Entrevue avec M. de Suffren, 366. Meurt, 367.

Hyères. Débarquement de saint Louis, I, 440.

Hythe (Port de). Charles-Quint y débarque, III, 34.

I

Ibarra (Don Diégo d'), renvoyé de Paris avec ses Espagnols par Henri IV, III, 444.

Ibères, population du midi de la Gaule, I, 2. Appelés *Aquitains*, 3. Devenus *Basques*, 3.

Ibn-el-Arabi. Se rend à Charlemagne, I, 207.

Iconium (Bataille d'), I, 403.

Ile-de-France. Mahé de La Bourdonnais, V, 123. Comte d'Aché, 136.

Illustre Théâtre, fondé par Molière, IV, 505.

Il me tarde. Devise de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, II, 220.

Imbercourt (Seigneur d'), tué à Tongres, II, 398.

Imitation de Jésus-Christ mise en vers par Corneille, IV, 478.

Importants (Parti des). Le duc de Beaufort en est le chef, IV, 194.

Imprimerie royale fondée par Richelieu, IV, 172.

Inde en Inde (Cabotage d'), V, 127.

Indépendance américaine (Déclaration de l'), avis de Washington, V, 355. De John Adams, 355. Rédigée par Jefferson, 356. Votée par le Congrès, 356. Proclamée le 4 juillet, 356. Texte, 356.

Indes (Deux). Zèle et bons services dans les Indes, V, 122: Compagnie des Indes, fondée par Richelieu, relevée par Law, V, 122.

Indortis, chef celtibère, vaincu par les Carthaginois, I, 16.

Infantado (Duc de l'). Paroles de Charles-Quint au duc, III, 226. Engagé à ne point parler à Marguerite de Valois, 80. Consulté sur le défi de François I^{er}, 104.

Infanterie. Charge d'infanterie conduite par les princes à Steinkerke, IV, 310.

Ingeburge de Danemark, seconde femme de Philippe-Auguste, répudiée par lui, I, 490. Interdit du royaume, 491. Le roi reprend Ingeburge, 491.

Ingelheim. Louis le Débonnaire y meurt, I, 261.

Ingoberge, femme de Caribert, I, 155.
Ingoldstadt. Gustave-Adolphe devant cette ville, IV, 157.
Ingonde, femme de Clotaire, I, 154.
Inigo de Cardenas (Don). Signe le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, IV, 13.
Innocent III, pape, I, 475. Cherche à convertir les hérétiques, 476. Pousse à la sixième croisade, 426. Proclame la croisade contre les Albigeois, 478. Efforts en faveur des comtes de Toulouse, 481. Meurt, 484.
Innocent VI, pape, II, 132. Ses légats prêchent la paix, 164.
Innocent X, pape, favorable à l'Espagne, IV, 266.
Innocent XI, pape, rattaché à la Ligue d'Augsbourg, IV, 500.
Innocent XII, pape, sur l'influence de Guillaume III, IV, 317. Avis favorable à la France donné à Charles II, 321. Sous l'influence de Louis XIV condamne Fénelon, 429.
Innocent XIII (Conti). Signe une promesse du chapeau à Dubois, V, 48. Lettre du Régent au pape, 485.
Innocents (Cimetière des), clos par Philippe-Auguste, I, 493. Danse Macabre représentée au cimetière, II, 345. Henri IV passe devant le cimetière en entrant dans Paris, III, 494.
Inquisition. Saint Louis en demande l'exercice en France, I, 528. Réclame Jeanne d'Arc, II, 320.
Institution de l'Eucharistie, par du Plessis-Mornay, III, 541.
Instructions au dauphin, par Louis XIV, IV, 249.
Insulves, établis dans la Gaule Cisalpine, luttent contre les Romains, I, 34.
Intendants, établis par Richelieu, IV, 78.
Interdit. Le royaume de France mis en interdit après l'enlèvement de Bertrade, I, 299.
Introduction aux documents relatifs à la succession d'Espagne, par M. Mignet, IV, 521.
Introduction à la Vie dévote, de saint François de Sales, IV, 164.
Invalides. Institution imaginée par Louvois, IV, 579. Préambule à l'édit de fondation, 579. Administrés par Louvois lui-même, 579.
Irène. Représentation devant Voltaire, son triomphe, V, 265.
Irénée (Saint), évêque de Lyon, I, 114.
Irmisul, idole des Germains, renversée par Charlemagne, I, 195.
Isabeau de Bavière. Épouse Charles VI, II, 216. Ses relations avec le duc d'Orléans, 241. Le roi lui remet le pouvoir, 242. Sa mauvaise conduite, menacée par les Armagnacs, exilée à Tours, 261. S'allie au duc de Bourgogne, 262. Entrevue avec le roi d'Angleterre, 271. Traite avec Henri V à Troyes, 280. Voit entrer Henri VI dans Paris, 334. Meurt, 341.
Isabelle (Claire-Eugénie), fille de Philippe II, roi d'Espagne. Ses prétentions au trône de France, III, 458. Arrêt du président Le Maître contre elle, 471.
Isabelle la Catholique, reine de Castille, traite avec Louis XII, II, 510.
Isabelle de France, duchesse de Milan, II, 177.
Isabelle de France, duchesse d'Orléans, meurt, II, 244.
Isabelle de France. Épouse Édouard II, roi d'Angleterre, I, 555.

Isabelle de France. Épouse Richard II, roi d'Angleterre, II, 231.
Isabelle de France, fille de saint Louis, mariée à Thibaut de Navarre, I, 446.
Isambard (De la Pierre, frère), au procès de Jeanne d'Arc, II, 327.
Isarn (Pierre), prédicateur albigeois, brûlé, I, 496.
Ischia (Ile d'). Ferdinand II, roi de Naples, et Ferdinand III, son fils, réfugiés dans cette Ile, III, 485.
Isengrin. Nom donné à l'évêque de Laon avant de l'assassiner, II, 26.
Issy. Fleury à Issy chez les Sulpiciens, V, 72.
Ivrée. Garnison espagnole chassée, IV, 150.
Ivry (Bataille d'), III, 466. Récit d'Henri IV, 447.

J

Jacqueline de Montbel, comtesse d'Entremont, épouse Coligny, III, 326.
Jacquerie (La), II, 148.
Jacques II. Irritation de l'Angleterre contre lui, IV, 500. Se sauve en France, établi par Louis XIV à Saint-Germain, 300. En Irlande avec le comte d'Avaux, 302. Régiments français commandés par Rosen, attaqués par les régiments huguenots à la bataille de la Boyne, 302. Luxembourg sur Jacques II, 303. La reine Marie à Guillaume III, 305. Projets de descente en Angleterre, 509. Contrarie Tourville à la Hogue, 310. Louis XIV refuse de le renvoyer, 515. Mourant à Saint-Germain, ses paroles à son fils, 326. Visite de Louis XIV, 526. Déclaration imprudente, 326.
Jacques Bonhomme. Nom des paysans révoltés, II, 148.
Jacques Stuart, chevalier de Saint-Georges, reconnu par Louis XIV, IV, 526. Exilé de France par la paix d'Utrecht, 555. Ses tentatives en Ecosse, V, 29. Menacé en traversant la France, 29. Sauvé par le dévouement d'une femme, 29. Quitte l'Ecosse, 29. Le Régent s'en dégoûte, 29. Tentatives d'Alberoni en sa faveur, 35. Échoue, 36. Il est engagé à passer les Alpes, 30. Proclamé par son fils à Edimbourg, 112.
Jaffa (Joppé), I, 422.
Jamin (Amadis), chez Charles IX, III, 569.
Jansénisme. Causes de son impuissance, IV, 84.
Jansénistes. Évêques jansénistes en Hollande, IV, 425.
Jansénistes, persécutés, sortent de la Bastille, V, 7.
Jansénius, évêque d'Ypres, lié avec Saint-Cyr, IV, 86.
Jardin des Plantes, fondé par Guy de La Brosse et Richelieu, IV, 172. Embelli par Buffon, V, 276.
Jargeau (Siège de), par Jeanne d'Arc, II, 511.
Jarnac (Bataille de), III, 517.
Jarretière (Ordre de la), II, 117.
Jars (Commandeur de) en prison à la Bastille. sert la reine, IV, 58.
Jayme II, roi d'Aragon. Ses guerres avec Philippe le Bel, I, 535.
Jean le Bon, duc de Normandie, II, 57. Roi de France, fait décapiter le comte de Guines, 115.

Fait arrêter le roi de Navarre, 114. Guerre avec les vassaux de celui-ci, 116. Fonde l'ordre de Notre-Dame ou de l'Étoile, 117. Bataille de Poitiers, 117. Captif en Angleterre, 160. Mis en liberté par le traité de Brétigny, 165. Retourne en Angleterre à l'évasion du duc d'Anjou, 167. Y meurt, 167.

Jeanne d'Angleterre, proposée en mariage à Malek-Adel, I, 422.

Jeanne d'Arc, née à Domrémy, en Lorraine, II, 280. Son enfance, 289. Ses premières visions, 290. Elle demande à voir le roi, 290. Elle est conduite à Chinon, 295. Examinée par les docteurs à Poitiers, 297. Défi aux Anglais, 298. Part pour Orléans, 300. Fait lever le siège, 302. Presse le roi de se faire sacrer à Reims, 309. Prend plusieurs villes, 311. Bataille de Patay, 312. Troyes se rend, 313. Charles VII, sacré à Reims, 314. Jeanne veut se retirer, on la retient, changement dans ses allures, 315. Attaque de Paris, 316. Défend Compiègne, prise dans une sortie, 318. Gardée chez Jean de Luxembourg, 319. Les dames de Luxembourg, 319. Réclamée par l'Inquisition, 320. Livrée aux Anglais, 320. Amenée à Rouen, 321. Son procès, 322. Ruses pour la faire manquer à ses engagements, 328. Condamnée à être brûlée, 329. Son supplice, 350. Sa réhabilitation, 352. Monuments en son honneur, 352. Son caractère et son œuvre, 351, 356.

Jeanne de Belleville, femme d'Olivier de Clisson, guerrière pour lui en Bretagne, II, 81.

Jeanne de France, duchesse d'Orléans, fille de Louis XI, II, 453. Bouteuse et malheureuse, elle aime tendrement son mari, 468. Mariage annulé, noble conduite, 568.

Jeanne de France, reine de Navarre, II, 177.

Jeanne de Hongrie. A adopté le duc d'Anjou, II, 177.

Jeanne de Naples, II, 166.

Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, I, 559.

Jeanne de Valois, II, 54.

Jeannin, président à Dijon. Sa résistance à la Saint-Barthélemy, III, 361. Grand-père de Chalais, IV, 39. Parole d'Henri IV à Jeannin sur le petit Montmorency, 48.

Jean I^{er}, duc de Brabant, I, 537.

Jean I^{er}, fils de Louis le Hutin, né après la mort de son père, vit peu de jours, I, 575.

Jean XXII, pape, II, 51.

Jean Petit (Maître). Fait l'apologie du duc de Bourgogne, II, 240.

Jean sans Peur, d'abord comte de Nevers, va combattre Bazajet, II, 252. Bataille de Nicopolis, captivité, 253. Devient duc de Bourgogne, 255. Fait assassiner le duc d'Orléans, 256. Poursuivi par Valentine, duchesse d'Orléans, son apologie, 264. Appelé à Liège par une révolte, 241. S'établit à Paris; paix de Chartres, 245. Luites entre Armagnacs et Bourguignons, 246. Paix d'Arras, 253. A la reprise des hostilités, il s'allie à la reine Isabeau, 261. Rentre avec elle dans Paris, 267. Massacre des Armagnacs, 266. Traite avec le roi d'Angleterre pour la reine Isabeau, 270. Réconciliation avec le dauphin, 271. Entrevue sur le pont de Montereau, 274. Assassinat du duc, 274.

Jean sans Terre, dépouillé par Philippe-Auguste de ses possessions en France, I, 460. Assassiné son neveu Arthur de Bretagne, 460. Sommé de se justifier devant son suzerain, 461. Guerre entre la France et l'Angleterre, 464. Vaine tentative du prince Louis en Angleterre, 488.

Jean Tristan, comte de Nevers, meurt devant Paris, I, 446.

Jefferson (Thomas), à M. Randolph, V, 327. Rédige la déclaration de l'Indépendance, 356.

Je maintiendrai. Devise des Nassau, IV, 300.

Jérôme (Saint). Lettre, I, 120.

Jérusalem, constante préoccupation de la chrétienté, I, 355. Développement des pèlerinages, 359. Prise par les chrétiens à la première croisade, 500. Rendue à Saladin, 410.

Jésuites, expulsés du royaume après l'attentat de Châtel, III, 497. Autorisés à rentrer, 552. Dix-huit succombent à Marseille pendant la peste, V, 44. Leurs établissements au Canada, 146. Rivalité avec les Récollets et les fondateurs de Montréal, 147. Grands explorateurs, 148. Affaire du père Lavalette, 108. Condamnés par le Parlement à payer, 106. Soulèvement contre eux, jugement sur leurs Constitutions, 196. Collèges fermés, vivacité de M. de Choiseul, 199. Hésitation du roi, 200. Refus de modifications, maisons fermées, 199. Société dissoute en France, 200. En Espagne et en Portugal, 196. Dissoute par Rome, général emprisonné, 200. Attendent de meilleurs temps, 200.

Jodelle, chez Charles IX, III, 369.

Johnston. Le commodore combat Suffren près du cap Vert, V, 365.

Joinville. Henri II entre en Lorraine par cette ville, III, 228. Regrets du duc de Guise pour ses chasses, 256.

Joinville (Sire de), ami et historien de saint Louis, I, 428. L'accompagne dans sa première croisade, 436. Conseille de rester en Orient, 457. Refuse d'aller à la seconde croisade, 445. Historien, II, 135.

Jokosinski, devant le tombeau de Pierre le Grand, V, 76.

Jolivet (Robert), abbé du Mont-Saint-Michel, II, 288.

Joly (M.), curé de Saint-Nicolas-des-Champs, auprès de Mazarin mourant, IV, 245.

Joly de Fleury, directeur des finances en remplacement de M. Necker, V, 402. Va le voir à Saint-Ouen, 402. Favorable à l'ancien système, entraîné vers les emprunts, 403. Se retire, 404.

Jonquière (Marquis de la). Soutient un combat maritime près du cap Finistère, V, 150.

Jordan de Lille, seigneur de Casaubon. Ses méfaits, sa condamnation, I, 574.

Joseph (Père) du Tremblay, dans ses mémoires sur Saint-Cyran, IV, 87. Confident de Richelieu, lui conseille de quitter Avignon, 21. Conclut le traité de Ratisbonne, désavoué par Richelieu, 150. Colère de l'empereur, 135.

Joseph I^{er}, empereur. Envoie des secours à son frère l'archiduc, IV, 346. Ne laisse que des filles, 347.

Joseph II, empereur. Son admiration pour Frédéric II, V, 218. Conférences à Neisse et à Neus-

tadt, 218. Prend part au partage de la Pologne, 342. Mon métier est d'être royaliste, 342. Marie-Antoinette à Joseph II, 410. Difficultés sur la succession de l'Électeur palatin, 419. Sur la navigation de l'Escaut, 420. Relations avec Marie-Antoinette, 420. Médiation de Louis XVI, 420. En Crimée avec Catherine II, 442. Sur l'état de la France, 444.

Josquin (Philippe). Conseille au duc de Bourgogne de traiter avec le dauphin, II, 272.

Josselin (Château de), II, 82.

Journal de Paris, sur la convocation des notables, V, 430.

Journal des Savants, fondé par Colbert, IV, 512.

Joyeuse (Anne, duc de), favori d'Henri III, III, 397. Tué à Coutras, 397.

Joyeuse (Cardinal de). Transmet à Henri IV l'annulation de son mariage avec Marguerite de Valois, III, 549. Sacre Marie de Médicis, IV, 14. Préside le clergé aux états généraux de 1614, 14.

Juan (Casimir), fils de l'Électeur palatin. Amène à Condé une petite armée, III, 310.

Juan (Don), à Bruxelles et à la bataille de Dunes, IV, 234. Ne proteste pas contre la paix d'Aix-la-Chapelle, 267.

Jabité. Bossuet veut en profiter auprès du roi, IV, 526.

Jadith de Bavière. Épouse Louis le Débonnaire, I, 256. Vie agitée, efforts en faveur de son fils, 259.

Juiverie (Rue de la). Regnaud d'Acy y est assassiné, II, 140.

Jules II, pape (Julien de la Rovère), II, 516. Mal pour la France, 516. Entre dans la Ligue de Cambrai contre les Vénitiens, 520. Ambitions et vues, 533. Trame la Ligue de la Sainte-Union contre Louis XII, 536. Devient général, 537. Convoque le concile de Saint-Jean-de-Latran, 555. Meurt, 555.

Julien (M. de), à Chamillard, sur l'insurrection des Camisards, IV, 408.

Julien, sculpteur, dans les voies nouvelles, V, 300.

Juliers (Marquis de). Soutient Édouard III, II, 56.

Jumèges (Nicolas de Houppeville, abbé de), favorable à Jeanne d'Arc, II, 322.

Jumonville (M. de), à la tête d'un petit corps, surpris et tué, V, 152.

Jurés, magistrats municipaux, II, 15.

Jurieu, ministre réformé, retiré en Hollande, sur la persécution, IV, 305. Controverse avec Bossuet, 446.

K

Kaiserlautern, pris par Villars, IV, 555.

Karikal, pris par le colonel Coote, V, 137. Rendu à la France par la paix de Paris, 138.

Karle (Guillaume), chef des jacques, II, 148.

Kaunitz (M. de), à Villars, sur le traité de partage, IV, 320.

Kaunitz (Comte de). Son influence sur Marie-Thérèse, favorable à la France, V, 171. Chargé de

rédiger le manifeste sur le démembrement de la Pologne, 220.

Kehl (Fort de), pris par le maréchal de Berwick, V, 78.

Keppel (Comte d'Albemarle), auprès de Guillaume III mourant, IV, 328.

Keppel (Amiral), dans la Manche, V, 346. Livre le combat d'Ouessant, 349. Passe devant un conseil de guerre, 349.

Kercabin (Bernard de), marin breton, II, 288.

Kersaint (Amiral de). Reprend sur les Anglais les colonies hollandaises, V, 360.

Khalifes de Bagdad. Envioient des présents à Charlemagne, I, 214.

Khevenhuller (Général). Prend Munich, V, 92.

Kierzy-sur-Oise. Charles Martel y meurt, I, 183.

Kilidge-Arslan, sultan de Nicée, vaincu par les chrétiens, I, 374-376.

Knyvet (Sir Thomas), au combat d'Ouessant, II, 558.

Koenigsberg. Stanislas Leczinski à Koenigsberg, V, 78.

Kolin (Bataille de), V, 177.

Königsbeck. Lettre du cardinal Fleury, V, 95. Publiée par Marie-Thérèse, 95. A Fontenoy, son avis au duc de Cumberland, 106.

Kraminski, évêque, en France, au nom des confédérés de Bar, V, 217.

Krischna (Fleuve). Duplex, nabab de toutes les provinces, au sud du Krischna, V, 217.

Kymris, occupant le nord de l'ancienne Gaule. I, 9. Leur origine, leurs invasions successives, 11.

L

Lachaise (Père), confesseur du roi, sur la conversion des hérétiques, IV, 382.

Lacolle (Père), à Colbert sur le grand Dauphin, IV, 444.

Ladvenu (Frère Martin) au supplice de Jeanne d'Arc, II, 350.

La Fare (Marquis de). Arrête le maréchal de Villeroy, V, 55.

Lagny, surpris par le duc de Parme, III, 451.

Laigle, prise par Henri V, roi d'Angleterre, II, 263.

Laillier (Michel), maître des comptes. Fait donner des avis au connétable de Richemont, II, 545.

Laines (Commerce des) entre la Flandre et l'Angleterre, II, 51.

Laiques. Leur rôle dans l'Église, œuvre de Calvin, III, 211.

Laleu, bourgeois de la Rochelle, porteur des propositions d'accommodement, IV, 99.

Lally-Tollendal, V, 122. Officier irlandais, 151. Combattu avec éclat, 135. Avec Charles-Édouard, 135. Objections de M. d'Argenson à son départ pour l'Inde, 135. Triste état des affaires, 135. Enlève Gondoleur et le fort Saint-David, 135. Mépris des castes, 135. Devant Madras, 136. Obligé d'en lever le siège et celui de Tanjore, 136. Mal secondé par d'Acé, 158. Par M. de Leyrit, 136. Violences et désespoirs, 135. Cerné dans Pondichéry, 137. Admiration des Anglais pour sa résistance, 137. Pon-

dichéry, livré par le conseil de la Compagnie, 138. Lally en France, avec l'autorisation des Anglais, 138. Se met à la Bastille, 138. Dix-neuf mois sans interrogatoire, violence du procès, 138. Veut se tuer, condamné à mort, 141. Supplice, 141. Opinion de d'Alembert et de Voltaire, 141. Réhabilitation obtenue par son fils, 141.

Lamballe (Princesse de). Affection de la reine pour elle, V, 421. Elle la fait surintendante, 411.

Lambert, évêque d'Arras. Sa lettre au pape, I, 300.

Lambert de Vernon, président, chez le Régent, V, 16.

Lamoignon, premier président, favorable aux emprunts pendant la guerre de Hollande, IV, 386. Élu à l'Académie française, refuse, IV, 510. Boileau à Lamoignon, 511. Règles établies depuis lors, 510.

Lamoignon, garde des sceaux, à la séance royale, V, 447. A Versailles, 452. Colère publique, 460. Sa chute et son avidité, 460.

Lancaster (Duc de). Conseille la paix, II, 164. Débarque à Calais, 196.

Lancaster (Maison de), vaincue en Angleterre, II, 408.

Lancelot, à Port-Royal, IV, 87. Sur Saint-Cyran mort, 412. Effrayé de l'imagination de Racine, 482.

Landau, reptis par Tallard, IV, 352. Par les alliés, 353. Capitulation, 355. Reste à la France, 356.

Landrecies. La chaussée de Landrecies est le chemin de Paris, IV, 353. Secouru par Villars, 353.

Landry, maire du palais de Neustrie, I, 158.

Lanfranc, abbé du Bec. Sa disgrâce auprès de Guillaume de Normandie, I, 515. Rentre en faveur, devient archevêque de Cantorbéry, 324.

Langeais (Château de). Le contrat de mariage d'Anne de Bretagne y est signé, II, 471.

Langlée (Marquis de). Son présent à madame de Montespan raconté par madame de Sévigné, IV, 531.

Langlois, échevin. Ouvre la porte Neuve de Paris à Henri IV, III, 476.

Langoiran, gentilhomme huguenot, quitte Paris, III, 346.

Langres. Diderot, fils d'un coutelier de Langres, V, 207. Évêque de Langres, M. de la Luzerne, sur les deux Chambres, V, 470.

Langton (Étienne), archevêque de Cantorbéry, à la tête des barons anglais contre Jean sans Terre, I, 462.

Languedoc. Refuse de s'unir à la ligue du Bien public, II, 280. Soulevé par Montmorency, IV, 48. États du Languedoc, rebelles, 48. Soulèvement inégal des réformés, 92. Canal du Languedoc, encouragé par Colbert, 365. Le duc du Maine gouverneur. Les conspirateurs comptent sur un soulèvement, V, 27. Les états offrent un navire à Louis XVI, 191. Clergé et noblesse réclament les privilèges de la province, 477.

Languet (Hubert), auteur des *Vindicia contra tyrannos*, III, 375.

Lannoy (Sire de). Jure la paix d'Arras, II, 341.

Lannoy (Charles de), vice-roi de Naples, III, 65. Admiration et rivalité pour le connétable de Bourbon, 74. En Milanais, 75. A Pavie, 77. En-

voie François I^{er} en Espagne, 85. Conduit François I^{er} à Fontarabie, 95. A Cognac, 96. Commande l'armée impériale, 100.

La Noue, dit Bras de Fer, III, 310. Son récit de la bataille de Moncontour, 323. Portrait de l'amiral de Coligny, 325. Retiré à Mons avec Louis de Nassau, 365. Envoyé à la Rochelle pour négocier de la part de Charles IX, 366. Reste pour la défendre, 367.

Laon, Louis VI en part pour attaquer Thomas de Marie, I, 452. Commune de Laon, établissement orageux, II, 15. L'armée d'Henri II s'y rassemble, III, 230. Le duc de Mayenne y rassemble son armée, 457. Évêché de Laon offert à Belzunce, V, 47.

Laporte, prophète des Cévennes, IV, 407.

Laporte, valet d'Anne d'Autriche, soupçonné et emprisonné, IV, 58.

Larchier, exempt au parlement, V, 451.

Las Minas (Marquis de), à la tête des troupes espagnoles immobiles en Italie, V, 117.

La Tour (Père). Voltaire à La Tour, V, 242.

Latran. Quatrième concile favorable au comte de Toulouse, I, 483. Concile de Latran, II, 520, 555.

Laure de Sade, amie de Pétrarque, meurt de la peste noire, II, 108.

Laurens. Washington au colonel Laurens, V, 358.

Lausanne. Charles le Téméraire tombe malade, II, 419. Séminaire protestant fondé par Court, V, 65.

Lautrec, à la bataille de Ravenne, II, 551. Maréchal, III, 10. Gouverneur du Milanais, 38. Malheureuse campagne, 41. Envoyé dans le Midi, 62. En Italie, 100. Meurt de la peste à Naples, 108.

Lauzun (Duc de), sur le point d'épouser la grande Mademoiselle, le roi rompt le mariage, IV, 528. Envoyé à Pignerol, 528. Mademoiselle achète sa liberté et l'épouse secrètement, 528. Amène un renfort à Jacques II, 303.

Lauzun (Duc de). Mirabeau à Lauzun, V, 481.

Laval (André de), II, 311, 375.

Laval (Anne de), petite-fille de Du Guesclin, II, 287.

Laval (Charlotte de), femme de Coligny, elle meurt, III, 312.

Laval (Comte de), sur les navires anglais à la Rochelle, IV, 110.

Laval (Jeanne de), veuve de du Guesclin, II, 311.

Laval (M. de), mêlé à la conjuration de Cellamare, V, 27.

Lavalette (Père). Ses affaires commerciales à la Martinique, devant le parlement de Paris, V, 196.

Lavardin (M. de), à Colbert, IV, 365.

Lavour (Abbé de), préféré à Racine pour présider aux obsèques de Corneille, IV, 481.

Lavour (Siège de), I, 479. Concile, 482.

Lavoisier. Ses découvertes et son application de la science, V, 415.

Law (John), Écossais, V, 10. Voyages et tentatives en Europe, 10. Sans succès auprès de Victor-Amédée, 10. Séduit le duc d'Orléans, fonde la Banque d'escompte, 10. Système, 10. Compagnies d'Occident, des Indes, du Mississippi, 11. Construit la Nouvelle-Orléans, Lorient, achète Belle-Isle, 11. Opposition des conseils et du Parlement, 11.

Poussé par le Régent, 15. La rue Quincampoix, 15. Banque royale, 15. Catholique et contrôleur général, 15. Succès insensé, 15. Argent démonétisé, 16. Dangers, hardiesse et ressources, 16. A la place Vendôme, 17. Ébranlement général, 17. Law va chercher d'Aguesseau à Fresnes, 18. Mouvements populaires, violence du Parlement, 18. Law obligé de fuir à Venise, 18. Saint-Simon sur Law, 19. Qualités et défauts, 19.

Law (Madame). Toutes les duchesses chez elle, V, 14.

Lawfeldt (Bataille de), V, 117.

Lazaristes, fondés par saint Vincent de Paul, IV, 85.

Leake (Amiral). Prend la Sardaigne et Minorque, IV, 339.

Leblanc, au ministère de la guerre, remet à Villeroy son ordre d'arrestation, V, 55.

Lebrun, jaloux de Lesueur chez Vouët, IV, 518. Premier peintre du roi, 519. Goûts analogues à ceux de Louis XIV, 519. Direction des Gobelins, 520. Jaloux de Mignard, 520. Meurt, 520.

Leclerc (Jean), cardeur de laines à Meaux, réformé, son martyre, III, 174. Double caractère de la Réforme en France, 193.

Leclerc (Pierre). Devient pasteur après le supplice de son frère, III, 175. Brûlé vif, 176.

Lecouvreur (Mademoiselle Adrienne). Témoin de la querelle entre Voltaire et le chevalier de Rohan, V, 239.

Lee (Général). Sa désobéissance diminue le succès à Monmouth, V, 350.

Lefèvre, d'Étampes. Professe à l'Université de Paris, son succès, III, 167. Tendances vers la Réforme, lié avec l'évêque Briçonnet, 68. Avec Pierre Pithou, 274. Vieux et prudent, 206.

Légar du pape. Richelieu désire avoir ce titre, IV, 90.

Légende de Grégoire VII, repoussée par le parlement de Paris, V, 84.

Légions provinciales, III, 224.

Legrand (Jacques), moine augustin, II, 234.

Legrand (M.). Propose le nom d'Assemblée nationale, V, 488.

Legras (Madame), fondatrice des Filles de la Charité, IV, 80.

Leibnitz. Tentative de conciliation religieuse avec Bossuet, IV, 450.

Leicester (Comté de), à Simon de Montfort, I, 471.

Leipzig. Diète protestante à Leipzig, IV, 136. Bataille de Leipzig, 136.

Lejay (Père) à Voltaire enfant, V, 232.

Lekain. Jeune débutant, sur *Rome sauvée*, jouée par Voltaire, V, 245.

Le maître (Président). Arrêté rendu contre la succession espagnole par le parlement de Paris, III, 471.

Le mouitey, sur la peste de Marseille, V, 45. Sur le sort des protestants, 65.

Lenain d'Asfeldt, intendant du Languedoc, et Paul Rahaut, V, 65.

Lenet, agent de la princesse de Condé, IV, 213.

Lenoir, lieutenant de police. Faible contre l'émeute, V, 310.

Lens, prise par Coligny, III, 258. Bataille de Lens, IV, 198.

Léon III, pape, rétabli à Rome, sacre Charlemagne empereur, I, 214.

Léon X (Jean de Médicis), pape, II, 536. Trompé et trompeur de François I^{er}, reste neutre, III, 5. Troublé et inquiet de l'entrée du roi en Italie, 15. Négocie avec lui à Viterbe, 15. A Bologne, 16. Pragmatique-Sanction remplacée par le Concordat, 16. Cherche à porter Frédéric le Sage à l'empire, 30. Se prononce pour François I^{er}, 30. Meurt, 100.

Léonard de Vinci, dans l'intimité de Ludovic le Maure, II, 500. Meurt en France, III, 157.

Léopold (Archiduc), battu à Lens par Condé, IV, 198. Passe pour avoir envoyé un émissaire à la Fronde parlementaire, 209. Empereur, signe le traité de partage avec la France, 209.

Lérida (Prise de), IV, 337.

Lescun, maréchal de Foix. Paroles de François I^{er} à Lescun, dans la bataille de Pavie, III, 75. Il y est tué, 78.

Lesdiguières. Bat les Savoyards et les Espagnols, III, 472. Maréchal de Lesdiguières, protestant zélé, 527. Devient catholique, IV, 7. Maréchal général, 24. Assiste au service pour Luynes, 31.

Lespare (Sire de). Propose à l'Angleterre de reprendre Bordeaux, II, 358.

Lespinasse (Mademoiselle de). Attachement de d'Alembert pour elle, V, 269. Son salon appartient à la coterie philosophique, 284. Sur Turgot et Mallesherbes, 312.

Lestrangle, blessé à Moncontour. Ses paroles à Coligny, III, 324.

Lesueur (Eustache), élève de Vouët, s'attache à Poussin, IV, 514. Peint au couvent des Chartreux la *Vie de saint Bruno*, 517. Meurt jeune, triste et vaincu, 517.

Lettres persanes. Se ressentent de la Régence, V, 225.

Lettres philosophiques sur les Anglais. Inquiétudes qu'elles causent à Voltaire, V, 241. A M. de Cideville, 241. Condamnées par le Parlement, 242.

Lettres contre les spectacles, de J.-J. Rousseau, V, 255. Querelle à ce sujet entre Rousseau et Voltaire, 255. Lettre de Voltaire à d'Alembert, de d'Alembert à Voltaire sur ces lettres, 293.

Leverrier, financier. Sur l'opposition de Boileau à M. de Sainte-Aulaire, pour l'Académie, IV, 511.

Lévis (Duc de). Sa tentative pour reprendre Québec, V, 264. Seconde bataille d'Abraham, 164. Québec rendu aux Anglais, se retire dans l'île Sainte-Hélène, 165.

Lexington. Les Américains à Lexington, V, 331.

Leyde (Marquis de), gouverneur de Dunkerque. grièvement blessé, IV, 236. En Sicile, V, 40.

Leyrit (M. de), gouverneur de Pondichéry, avec Lally-Tolendal, V, 136.

Leyva (Antoine de), gouverneur de Parme, III, 75.

Liberté. Drapeau du protestantisme, IV, 591.

Libourne. Pris et repris, II, 353.

Librairie (Tour de la). Bibliothèque de Charles V, II, 206.

Liège (Évêque de), tué à Tongres, II, 398.

Liège. Levées de Mazarin dans le pays de Liège, IV, 219.

- Liégeois*. Leur révolte, II, 241.
- Liévin* (Saint). Sa poésie, I, 170. Sa mission chez les Saxons, 196.
- Lièvre* (Chevaliers du), II, 67.
- Ligne* (Prince de). Sur son voyage en Crimée, V, 442.
- Ligue du Bien public*, II, 379. Manifeste de Louis XI, 380. Bataille de Montlhéry, 381. Habile conduite du roi, 382. Traités de Conflans et de Saint-Maur, 388. Ligue du Mal public, 389.
- Ligue catholique*. Ligue des princes allemands contre Gustave-Adolphe, IV, 156.
- Ligue italienne* contre Charles VIII, II, 487.
- Ligue sainte* pour le maintien de l'indépendance italienne, III, 100.
- Ligue (Sainte)*. Formée par le cardinal de Lorraine au concile de Trente, III, 383. Traité de Nemours entre Henri III et la Ligue, 390. Pousse son chef Guise au delà de sa pensée, 399. Passionnée Paris 402. Fureur des prédicateurs de la Ligue, 407. Édit d'union d'Henri III avec la Ligue, 408. Puissance à Blois, 412. Après la mort d'Henri de Guise, Mayenne chef de la Ligue, 421. Conseil général de la Ligue, 421. Paris, cœur de la Ligue, 427. Résiste à Henri IV, 443. Évêques opposés, 440. Sixte-Quint la soutient, 445. Parlement ligueur interdit toute correspondance avec Henri IV, 446. Ligue espagnole et ligue française, 456. Mayenne lutte contre la ligue espagnole, 457. Ambitions personnelles, 458. États généraux de la Ligue, 462. Consentent à la conférence de Surresnes, 462. Délibération des états, 463. Affaiblissement graduel, 468. Arrêt du président Lemaître, 471. États généraux de la Ligue votent le concile de Trente, 481. Prorogés et morts, 481. Efforts pour ranimer l'ancien esprit, 491. Paris rendu à Henri IV, 492.
- Ligues grises*. Un traité conclu avec elles par Richelieu, IV, 120.
- Ligues populaires* à la mort de Philippe le Bel, I, 570.
- Lihom Saintot*. Conférences de la Ligue, III, 458.
- Lille* (Siège de) par Philippe le Bel, 588. Paix de Lille, IV, 265. Louis XIV au siège de Lille, 265. Siège de la ville et du château par le prince Eugène, 358.
- Limbourg* (Lc), réclamé par Louis XIV, IV, 265.
- Limoges* (Siège de) par le prince Noir, ses cruautés, II, 198. Madame Fouquet, IV, 253. La reine mère, 255.
- Limours*. Duc d'Orléans à Limours, IV, 250.
- Lincoln* (Général) devant Savannah, V, 352. Capitule à Charlestown, 355.
- Lindsay* (Comte de). Commande le second secours envoyé à la Rochelle, IV, 110.
- Lins*: L'électeur de Bavière proclamé archiduc d'Autriche à Linz, V, 88.
- Lion de Flandre*, I, 544.
- Lionne* (De). Négocie à Münster, IV, 198. Ministre d'Anne d'Autriche, renvoyé à la demande de Condé, 214. Recommandé au roi par Mazarin mourant, 244. Au conseil de Louis XIV, 247. Habile en affaires étrangères, 250. Lettre de Ruvigny, 264. De Hollande à Lionne, 267. Mort, 272.
- Lippe*. Victoire remportée par Charlemagne sur les Germains, I, 195.
- Liria* (Duc de). Fils de Berwick, dans l'armée espagnole, V, 39.
- Lisieux* (Évêque de). Reçoit la confession des projets du connétable de Bourbon, III, 57. Pris par Henri IV, 535.
- Lisle-Adam* (Seigneur de). S'empare de Paris pour les Bourguignons, II, 265.
- Lissa* (Bataille de), V, 282.
- Lit de justice* de Louis XIV enfant, IV, 144.
- Lithuanie*. Attribuée à la Russie, V, 220.
- Livonie*. Attribuée à la Russie, V, 220.
- Livre des métiers* d'Étienne Boileau, I, 518.
- Lizet*, avocat au Parlement, III, 53. Favorable à la persécution des hérétiques, III, 178.
- Lobkowitz* (Prince de), trompé par Belle-Isle, V, 91.
- Locate* en Roussillon. Négociations, III, 113.
- Loches*. Charles VII et Jeanne d'Arc, II, 310. Ludovic le Maure au château de Loches, 509. Y meurt, 310.
- Lockhart*. Commande les régiments anglais à la bataille des Dunes, IV, 235. Lettre à Thurloe, 236.
- Lodi* (Province de), II, 522; III, 73.
- Loignac*, capitaine des gardes d'Henri III, assassine Guise, III, 416.
- Loi naturelle* (Poème de la), par Voltaire, portrait de Frédéric II, V, 252. Sur Dieu, 263.
- Loiseleur* (Nicolas) au supplice de Jeanne d'Arc, II, 350.
- Lombards* Leur invasion en Europe, se jettent sur l'Italie et les Gaules, I, 169. Francs appelés contre eux, 169. Battaient le pape Grégoire III. Étienne II réclame le secours de Charles Martel, 187. Promesses de Pépin le Bref contre Astolphe, roi des Lombards, 190.
- Lombers* (Concile de). Condamne les Albigeois, I, 475.
- Loménie*, secrétaire d'Henri IV, envoyé à Morvay, III, 545.
- Loménie* (M. de), sur Beaumarchais, V, 351.
- Londonderry*. D'Avaux sur le siège de cette ville, IV, 302.
- Londres*. Bonne réception du roi Jean, II, 159.
- Longfellow*. Poème d'Évangéline sur l'Acadie, V, 154.
- Longjumeau* (Paix de), III, 310. Paix fourrée, boiteuse, mal assise, 311.
- Longueil*. Défendu par les paysans contre les Anglais, II, 171.
- Longueville* (Comté de), donné à Duguesclin, II, 182.
- Longueville* (Duc de). Négocie le mariage de Marie d'Angleterre avec Louis XII, II, 569.
- Longueville* (Duc de), prisonnier à Saint-Quentin, III, 260. Fait enterrer Condé, 320.
- Longueville* (Duc de). Attire la Noüe Bras de Fer à Paris, III, 365. Presse Henri IV de se faire catholique, 465.
- Longueville* (Duc de). Ses promesses à Marie de Médicis, IV, 3. Cède la place au roi à Rouen, 23.

En Italie, 150. Revient à Paris pendant la Fronde, 208. Arrêté avec le prince de Condé, 211.

Longueville (Duc de), tué au passage du Rhin, IV, 274.

Longueville (Duchesse de), sœur de Condé. Se querelle avec madame de Montbazou, IV, 197. Reste à Paris pendant la Fronde, ses raisons d'être frondeuse, 208. Réconciliée avec le prince de Condé, 210. A Dieppe, à Stenay, 212. Entraîne son frère à la révolte, 214. Paroles de Condé, 216. Se retire à Moulins, 253. Meurt aux Carmélites, 252.

Loo (Château du). Guillaume III, IV, 317.

Loréan, ambassadeur vénitien. Auprès de Louis XII, II, 500. Doge de Venise, réponse à la Ligue de Cambrai, 521. Opposé à l'entreprise sur Padoue, 527. Vaillante résistance à la Ligue, 528.

Lorenzo (Giacomo), ambassadeur vénitien, sur Catherine de Médicis, III, 244.

Lorient (Port de), construit par Law, V, II.

Lorrain (Claude Gelée, Le), avec le Poussin à la Trinité-du-Mont, IV, 313. Ne revient qu'une fois en France d'où il s'était enfui tout jeune, 514. M. Vitet sur le Lorrain, 513.

Lorraine (Royaume de), I, 209. Jeune, II, 8.

Lorraine (Charles, duc de). Son entrevue avec Jeanne d'Arc, II, 294.

Lorraine (Cardinal de), III, 225. Lettre de Guise, 235. Dirige la diplomatie d'Henri II, 245. Puissance sous François II, 256. Portrait, 257. Proclamation contre les sollicitateurs, 264. Conjuraison de Condé révélée, 267. Cruauté, 271. S'oppose à la convocation des états généraux, 265. Cède, 274. Entreprise contre la maison de Bourbon, 275. Grands desseins déjoués par la mort de François II, 285. Au concile de Trente, prépare la Ligue, 382.

Lorraine (Cardinal de), dit des Bouteilles, III, 328.

Lorraine (Duchesse de), Renée de Bourbon, III, 61.

Lorraine (Marie de), reine d'Écosse, envoie sa fille Marie Stuart à la cour de France, III, 238.

Lorraine (Marguerite de), duchesse de Joyeuse, III, 396.

Lorraine (Christine de). Épouse le grand-duc de Toscane, III, 415.

Lorraine (Marguerite de). Épouse Gaston d'Orléans, IV, 47.

Lorraine. Quatre traités conclus avec la Lorraine, par Richelieu, IV, 120.

Lorraine (Charles, duc de). Ses fréquentes trahisons, IV, 144. Il abdique, 144.

Lorraine (Cardinal de). Devient duc, épouse la princesse Claude, avec elle à Florence, IV, 144.

Lorraine (Écharpes jaunes de), dans Paris, IV, 227.

Lorraine (Charles, duc de). Amène un corps d'armée aux Frondeurs devant Paris, IV, 225. Renforcé par les Espagnols, 227. Arrêté par Turénne, 228. Enfreint le traité de Marsal. Louis XIV s'empare du duché, IV, 269.

Lorraine. Elle reste aux mains de Louis XIV, IV, 292. Rendue par la paix de Ryswick, 317. Le chevalier de Saint-Georges s'y cache, V, 29. Assurée à la France par la paix de Vienne, 82.

Lorraine (Duchesse de). Marie-Thérèse à la duchesse, V, 91.

Lorraine (Prince Charles de), devant Prague, V, 94. Avec Chevert, 97. Trompe Coigny, 103. Ravage l'Alsace, 104. Retourne en Allemagne, 101. Le maréchal de Saxe lui livre la Meuse, 115. Bataille de Raucoux, 115. En Silésie contre le duc de Bevern, attaqué par Frédéric II, 182.

Lorris (Traité de) entre saint Louis et ses ennemis, I, 508. Coutumes, II, 10.

Loterie royale, instituée par Clugny, V, 576. Abolie sous le roi Louis-Philippe, 376.

Lothaire. Associé au trône par son père, I, 252. Ses guerres avec son père et ses frères, 259.

Loudun. Dernier synode national, IV, 395.

Louis le Débonnaire, sacré empereur du vivant de son père, I, 231. Déjà roi d'Aquitaine, 212. Associe au trône son fils Lothaire, 252. Fait rois Louis et Pépin, 253. Sacré empereur par Étienne IV, 255. Soulèvement de Bernard en Italie, 255. De Morvan en Armorique, 254. Épouse Judith de Bavière, dont il a un fils, 256. Guerres avec ses fils, déposé et réinstallé sur le trône, 259. Meurt à Ingelheim, 261.

Louis le Germanique. Ses guerres contre son père, I, 260. Contre ses frères, 261.

Louis d'Outremer, I, 267.

Louis III et Carloman, I, 267.

Louis V, dernier Carlovingien, I, 267.

Louis VI l'Éveillé, dit le Gros, I, 451. Assemble son armée à Reims, 456. Lutte contre les grands, 452. Contre Henri I^{er}, roi d'Angleterre et Henri V, empereur, 453. Sa mort, 457.

Louis VII, dit le Jeune. Ses querelles avec le pape, incendie de Vitry, I, 399. Prend la croix, laisse le royaume à Suger, 400. Bataille du Méandre, 405. Entrée à Jérusalem, 405. Croisade sans résultat, 406. Mariage avec Éléonore d'Aquitaine annulé, 400.

Louis VIII. Succès contre Jean sans Terre sur les bords de la Loire, tentative contre l'Angleterre, I, 488. Encouragé par sa femme, Blanche de Castille, 489. Devient roi, 496. Combat Henri III, roi d'Angleterre, 496. Prend part à la croisade contre les Albigeois, 496. Meurt, 497.

Louis IX, saint Louis, pieusement élevé par sa mère, Blanche de Castille, I, 427. Prépondérance assurée à la couronne, 499. Épouse Marguerite de Provence, 501. Ses vertus et ses difficultés intérieures, 501. Guerre avec le comte de la Marche et le roi d'Angleterre, 502. Bataille de Taillebourg, 507. Arbitre en Europe, 509. Part pour sa première croisade, 427. Aborde en Égypte, prend Damiette, 432. Bataille de Mansourah, 432. Captivité chez les Turcs, 434. Retour en France, 440. Administration intérieure, 514. Part pour sa seconde croisade, 441. Efforts pour le retour, 442. Meurt devant Tunis, 445. Caractère unique, 426. Canonisation, 530.

Louis, prince, fils de saint Louis, meurt en 1200, I, 515.

Louis X, dit le Hutin, fait pendre Enguerrand de Marigny, I, 570. Affranchit les serfs de ses domaines, 573.

Louis d'Anjou, roi de Naples, II, 259.

Louis XI, dauphin. Mal avec son père, conspire contre lui, se réfugie en Bourgogne, II, 370. Sacré à Reims, 373. Chasse les vieux serviteurs de son père, 374. *Araignée universelle*, 374. Abolite la Pragmatique-Sanction, 375. Mêlé dans toutes les intrigues de l'Europe, 377. Lutte contre les grands seigneurs, 378. Ligue du Bien public, 379. Bataille de Monlhéry, 381. Adroites relations avec le comte de Charolais (Charles le Téméraire), 386. Paix de Conflans et de Saint-Maur, 388. Reprend ses concessions à son frère le duc de Normandie, 389. Querelles avec les ducs de Bourgogne et de Bretagne, 390. États généraux de Tours, 392. Louis à Péronne, son danger, 394. Traité de Péronne, 400. A Liège, 403. Hostilité continue avec Charles le Téméraire, 406. Habiles relations avec l'Angleterre, 408. Gagne Commines, 409. Tentative du roi d'Angleterre, Édouard IV, 410. Traité de Pecquigny, 410. Manœuvres en Suisse contre le duc de Bourgogne, 416-418. Celui-ci tué devant Nancy, 424. Manque d'habileté sur la succession de Bourgogne, 430. Malheureuse campagne en Flandre, bataille de Guinegate, 433. Ses relations avec le cardinal la Balue et le comte de Saint-Pol, 434. Sévérié pour le duc de Nemours, 430. Poursuit l'œuvre de Jeanne d'Arc, 443. Agrandit et délivre la France, 445. Méfiant et tyrannique, 445. Veut marier le dauphin à la fille de Marie de Bourgogne, 446. Traité d'Arras, 446. Recommandations à son fils, 374. Meurt, 450. Portrait, 451.

Louis XII, duc d'Orléans. — Ses luttes avec Anne de Beaujeu, II, 454, 464. Délivré par Charles VIII, 468. Négocie le mariage avec Anne de Bretagne, 470. Désigné pour commander l'armée d'Italie, 495. Roi, 499. Noble conduite, double caractère du règne, 499. Préparatifs pour l'invasion du Milanais, 500. Passe en Italie, 504. Étudie le gouvernement à Milan, 505. Prise de Ludovic le Maure, 509. Préparatifs de la campagne de Naples, 510. Conquêtes, 511. Reprises par les Espagnols, 514. Trêve, 516. Fiance sa fille à François d'Angoulême, 516. Malade, émotion populaire, 517. États généraux à Plessis-lès-Tours, 518. Père du peuple, 518. Ligue de Cambrai, 520. Bataille d'Agnadel, 521. Retour de fortune des Vénitiens, 527. Le pape Jules II, ligue de la Sainte-Union contre Louis XII, 520. Mort du cardinal d'Amboise, 536. Bataille de Ravenna, mort de Gaston de Foix, 548. Traité de Blois avec les Vénitiens, 556. Trêve d'Orthez avec Ferdinand le Catholique, 557. Bataille de Novare, 557. Combat d'Ouessant, 558. Invasion d'Henri VIII, 558. Journée des Éperons, 559. Traité avec Henri VIII, 570. Traité de Dijon avec les Suisses, 560. Gouvernement intérieur sage et paternel, 561. Trois mariages de Louis XII, avec Jeanne de France annulé, 568. Avec Anne de Bretagne, avantages politiques, 568. Épouse Marie d'Angleterre, 569. Meurt à Paris, 569. Chagrin populaire, 570.

Louis XIII. Recommandations d'Henri IV à sa gouvernante, IV, 2. Albert de Luynes, son favori, 9. Offensé par Concini, 9. Complot pour s'en défaire, 9. Épouse Anne d'Autriche, 13. Richelieu paraît, 15. Faveur et jalousie du roi à l'égard de Luynes, 16. Querelles et réconciliation avec sa mère, 21. Guerre de la mère et du fils, 25. A

Paris, 25. Lettre au pape contre l'évêque de Luçon, 25. Agitation des protestants, 26. Louis XIII repousse leurs prétentions, 27. Assiège Montauban, 28. Admet à regret Richelieu dans son conseil, 32. Se livre cependant à lui, 36. Conversations avec le duc de Vendôme, 37. Hésitation sur le mariage de Monsieur, 38. Lettre de madame de Chalais, 39. Fait couper la tête à Bouteville, 40. A la tête de son armée de Savoie, 41. Malade à Lyon, 41. Les reines reprennent puissance sur lui, décision de perdre le cardinal, 41. Au Luxembourg, 42. Journée des Dupes, 42. Laisse sa mère à Compiègne, 47. Ne la revoit jamais, 47. Marche contre son frère révolté en Languedoc, 49. Rigueur contre Montmorency, 55. Attachement pour mesdemoiselles de Hautefort et de Lafayette, 57. Cinq-Mars, favori, jalousies, 59. Le roi l'écoute contre le cardinal, 60. Le fait arrêter, 61. Dépose dans son procès, 61. Petit coucher du roi, 69. Le roi avec le Parlement de Paris, 70. Aux états de Bretagne, 77. A l'assemblée des notables, 78. Mouvement religieux sous Louis XIII, 84. Emprisonne Saint-Cyran, 88. Guerre contre les protestants, 91. Se plaint à Charles I^{er} pour sa sœur, 97. Conclut alliance avec l'Espagne, 97. A la Rochelle, 97. A Paris, 107. Revient à la Rochelle, 107. Reddition et entrée dans la ville, 111. Triomphic en Italie, 129. Met le siège devant Privas, 115. Fin de la guerre de religion, 116. Déclare la guerre à l'Espagne, 145. Invasion des Espagnols, 140. Le roi reprend Corbie, 147. Succès en Italie, 150. Richelieu meurt, 151. Fidélité du roi, 152. Louis malade fait quelques grâces, 157. Meurt, 158.

Louis XIV, enfant, au lit de justice, IV, 194. Ses paroles sur le parlement, 199. A Saint-Germain, 207. Prie avec sa mère pour l'arrestation de Condé, 211. La populace veut le voir dormant dans son lit, 213. Irrité contre le président Molé, 213. Majeur, 215. Au lit de justice, 216. Audevant du cardinal à Poitiers, 220. Proclame l'amnistie générale, 229. A Paris, en renvoie son oncle, 229. Confiance en Mazarin, 233. A Calais, 234. Prend Dunkerque aux Anglais, 236. Part de Vincennes pour aller donner ses ordres au parlement, 236. Avec la reine Christine, 237. Amoureux de Marie Mancini, 239. Va à Lyon voir Marguerite de Savoie, 239. Traité des Pyrénées, 240. A l'île des Faisans, 243. Mariage avec l'infante, 243. Travaille avec le cardinal Mazarin mourant, 244. Conseils de celui-ci, 244. Impatience royale, 248. Médiocre chagrin, 245. Avis de Mazarin sur le roi, 247. Le jeune roi à son conseil, 247. Maître absolu dès lors, 248. Résolutions prises et tenues, 248. Parti pris contre Fouquet, 251. Le fait arrêter à Nantes, 252. Rigueurs pendant le procès et après l'arrêt, 255. Désirs guerriers, 254. Manifeste sur les droits de la reine, 259. Relations avec Jean de Witt, 259. Mort de Philippe IV, 261. Le roi rachète Dunkerque aux Anglais, 261. Ses mémoires sur l'appui donné aux Hollandais, 261. Paix de Bréda, Louis XIV en Flandre, 262. Prise d'Audenarde et de Lille, 263. Triple alliance contre Louis XIV, 264. Reprend à son service le prince de Condé, 264. Conquête de la Franche-Comté, 265. Paix d'Aix-la-Chapelle, 266. Manœuvres diplomatiques

contre les Hollandais, 267. Négociations avec l'Angleterre par madame Henriette, 268. Mort subite de celle-ci, 268. Traité de partage avec l'empire, 269. Entrée en Lorraine, 269. Efforts des Hollandais, 270. Dernières propositions au roi par les États de Hollande, 272. Entrée en campagne, 273. Sur les lords du Ruin, 274. Rapides succès, 274. Rejette les offres des Hollandais, 275. Hollande inondée, 276. Retraite de Jean de Witt, triomphe du prince d'Orange, 276. Mort violente des frères de Witt, 277. Campagne arrêtée, 281. Cruautés de Luxembourg, 281. Devant Maestricht avec Vauban, 282. L'Angleterre se rallie aux Hollandais, 282. Seconde conquête de la Franche-Comté, 283. Succès de Turenne sur le Rhin, 283. Il est tué, 284. Condé se retire, 289. Guillaume d'Orange, roi d'Angleterre, 289. Prise de possession de la Sicile, 290. Prise de Valenciennes, de Cambrai, de Saint-Omer, de Gand, 290. Faix de Nimègue, 290. Faite de la gloire et de la puissance, 297. Influence funeste de Louvois, 298. Prise de Strasbourg, 298. Sans alliance, 299. Hostilités silencieuses, 298. Révocation de l'Édit de Nantes, 299. Ligue d'Augsbourg, 300. Reçoit le roi Jacques II à Versailles, 301. Efforts en sa faveur en Irlande, 301. Dévastation du Palatinat, 304. Grande alliance, 305. Batailles de Fleurus et de Staffarde, 306. Prise de Mons, 307. Mort de Louvois, 308. Combat de la Hogue, 309. Prise de Namur, 310. Batailles de Steinkerque et de Nerwinde, 310. Mort de Luxembourg, 313. Lettre anonyme de Fénelon sur la paix, 313. Paix avec le duc de Savoie, 314. Misère de la France, 315. Négociations et paix de Ryswick, 315. Au camp de Compiègne, 320. Réclame les droits d'Autriche et de Marie-Thérèse, 320. Traité de partage. 320. Accepte le testament de Charles II, roi d'Espagne, 321. Conseils à son petit-fils, 322. Colère des puissances, 322. Guerre imminente, 324. S'empare des villes barrières, 324. Grande alliance renouvelée, 324. Débuts de la guerre en Italie, 324. Alliances peu considérables, 325. Trahison du duc de Savoie, 325. Reconnaissance du prince de Galles, 326. Grande faute, 327. Succès et revers en Italie. 331. Hochstedt et Ramillies, 333. Bontés du roi pour Villeroi, 333. Vendôme en Flandre, bataille d'Audenarde, 335. Échecs en Italie, 335. Revers en Espagne, 336. Courage des Espagnols, 336. Influence et arrogance du triumvirat, 336. Succès de Villars en Allemagne, 337. De Berwick en Espagne, 337. Épuisement de la France, 339. Ouvertures de paix à la Haye, 338. A Bodegrave, 340. Exigences et hauteur des alliés, 340. Courage du roi, 341. Excès des demandes, le roi les refuse, 342. Bataille de Malplaquet, 344. Pourparlers de Gertruydenberg, 345. Refus du roi, 346. Appui de l'Angleterre, 347. Négociations à Utrecht, 348. Chagrins et pertes de famille, 348. Courage de Louis XIV, 349. Paroles à Villars, 350. Remet Dunkerque en gage aux Anglais, 355. Bataille de Denain, 354. Paix d'Utrecht, 355. Paix de Rastadt, 356. Grands serviteurs, grandes fautes et grande œuvre de Louis XIV, 356. Partout présent dans l'histoire de son règne, 359. Point de premier ministre, 359. Confiance du roi pour Colbert, 360. Ne peut ni ne veut modérer ses dépenses, 362. Projets et travaux, 369. Goûts ruineux

pour la guerre, les bâtiments et le luxe, 370. Versailles et Marly, 370. Froideur pour Colbert, 374. Seignelay, 375. Faveur croissante de Louvois, 376. Intimité avec Vauban, 380. Ne lui pardonne pas la *Dîme royale*, 381. Entreprise contre les réformés, 382. Hauteur et dureté cultivées par Louvois, 383. Regrette peu sa mort, 384. Barbézieux, 385. Aime Chamillard incapable et soumis, 385. Le renvoie à regret, 387. Décadence de l'administration, 388. Déplorable état de la France, 388. Parallèle avec Guillaume III, 349. Sur les réformés dans ses mémoires, 392. Choqué de l'entêtement des réformés, 394. Tous les offices fermés, 394. Rigueurs dans les provinces, 394. Fidélité pour le roi, 395. Illusions de Louis XIV, 398. Rigueurs ignorées après la révocation de l'Édit de Nantes, 403. Refuse à la paix de Ryswick de rien faire pour les protestants, 406. Ignore les violences de la guerre des amisards, 407. Entraîné aux rigueurs contre le jansénisme, 419, 421. Vauban à Louis XIV, 425. Rigueurs contre Fénelon et le quietisme, 429. Contre le P. Quesnel et le cardinal de Noailles, 434. Ignorance du roi, 434. Il se décharge sur ses conseillers, 434. Remords et troubles, 435. Inutiles devant l'histoire, 435. Sait retenu autour de lui tous les talents, 438. Fait Bossuet évêque de Condom et précepteur du dauphin, 444. Préoccupation de l'éducation de son fils, 444. Fait Bossuet évêque de Meaux, 445. Confiance en lui, 445. Appelle le duc de Beauvilliers et Fénelon, 455. Envoie le duc de Bourgogne à l'armée de Flandres, 459. Occupe les pensées de Fénelon jusqu'à son lit de mort, 461. Sans goût pour le cardinal de Retz, 473. Corneille lui fait appel, 480. Félicite Racine sur son discours à l'Académie, 481. Lettre d'Arnauld sur ce discours, 481. Renonce à danser au ballet après *Britannicus*, 487. Fait Racine et Boileau ses historiographes. Faveur pour eux, 498. Plaisir à *Esther*, 492. Mécontent du mémoire de Racine, 494. Désespoir de celui-ci, 494. Soins pour Boileau, 495. Questions à celui-ci sur les poètes, 496. Sur les élections de l'Académie, 499. Faveur pour Molière, 503. Protection de l'Académie française, 509. Faveur, 510. Fonde l'Académie des médailles et inscriptions, 511. Des sciences, 512. De musique, d'architecture, 512. L'École de Rome, 512. Son goût pour Lebrun, 519. Survit à presque tous les artistes et les grands littérateurs de son temps, 521. Puissance excessive sur sa cour, 523. De propos délibéré, 524. Mademoiselle de la Vallière favorite, 524. Elle l'aime, 524. Regrets et amertumes, 524. Aux Carmélites et madame de Montespan à la cour, 525. Efforts de Bossuet contre celle-ci, 526. Lettres au roi, 527. Il échoue, 527. Rompt le mariage de Mademoiselle avec Lauzun, 528. Ses bontés pour M. de Marillac, 528. Pour le maréchal de Bellefonds, 528. Prix attaché aux plus petits offices et aux moindres faveurs, 531. Adulation générale, 531. Prodigalités, 532. Influence croissante de madame de Maintenon, 532. Madame de Montespan détrônée, 536. Fait légitimer ses enfants, 535. Mort de la reine, 539. Mariage avec madame de Maintenon, époque inconnue, 539. Bossuet l'empêche de le déclarer, 445. Laisse prendre part aux affaires par madame de Maintenon, 540. Tout-puissant et tyrannique dans sa famille, 541. Effrayant égoïsme, 545. Goût pour

la duchesse de Bourgogne, 542. La règle établie tourne à l'hypocrisie autour de lui, 544. Pèse sur ceux qui l'entourent, 56. Ne répond pas à la princesse des Ursins, 550. Triste et frappé dans l'État et dans sa famille, 551. Il perd son fils, 552. Larmes courtes malgré la continuelle soumission de Monseigneur, 555. Retour de faveur pour le duc de Bourgogne, 555. Envoie les ministres travailler avec lui, 558. Chagrin de la mort de la duchesse de Bourgogne, 558. Le dauphin chez lui, 559. Deuil général de la mort de celui-ci, 560. Déclare ses fils naturels princes du sang, 561. Son testament secret, 561. Paroles à la reine d'Angleterre sur son testament, 561. Affaiblissement graduel, 562. Persistance dans les habitudes, 562. Les courtisans à son lit de mort, 562. Ses paroles au petit dauphin, 565. Calme et courage, 565. Adieux à madame de Maintenon, 566. Elle le quitte, 566. Sang-froid, roi jusqu'au bout, 566. Meurt après soixante-douze ans de règne, 567.

Louis XV. Tient un lit de justice avec sa gouvernante à ses pieds, V, 4. Duc d'Orléans régent de fait comme de nom, 4. Pierre le Grand avec le petit roi, 31. Fiancé à l'infante d'Espagne, 30. Maladie et soupçon, 31. Joie populaire, 52. Mauvaises leçons de Villeroy, 52. Celui-ci entre le roi et le régent, est renvoyé, 52. Sacré à Reims, 53. Majeur, 56. Encore engourdi, accepte le duc de Bourbon comme ministre, 60. Édit sur les protestants, 63. Malade, 67. On veut le marier, 68. L'infante trop jeune, renvoyée, 68. Marié à Marie Leczinska, 69. Intrigue de M. le duc contre Fleury, ancien précepteur du roi, 72. Elle échoue, le duc de Bourbon est renvoyé, 72. Fleury seul ministre, 72. Frivole et indifférent, 83. Ordres au Parlement, 84. Conversation avec Souverey sur l'empire, 87. Mort de Fleury, mot du roi, 98. Correspondance avec Noailles, 98. Part pour l'armée, 100. Entréin et courage, 100. A l'ambassadeur de Hollande, 100. Malade à Metz, 103. Extraordinaire émotion populaire, 103. Renvoie la duchesse de Châteauroux, 104. Siège de Fribourg, 104. Bonne conduite à Fontenoy, 106. Son attitude avant la bataille, 108. Au moment du danger, 107. A l'aris, 114. Donne Chambord au maréchal de Saxe, 115. Jolé par le roi de Sardaigne, 116. Soutient Gènes, 116. A la bataille de Lawfeldt, 117. Sur les Hollandais, 118. Paix d'Aix-la-Chapelle, 118. Sans avantage pour la France, 118. Son sentiment sur l'abaissement de la France, 121. Ce qui lui reste au dehors, 122. Effrayé des succès de Duplex, 128. Encore plus de ses revers, 130. Perd l'Inde, 141. Fait un effort en faveur du Canada, 153. Ému des malheurs des Acadiens, 155. Petits secours, 163. Canada perdu, 165. Corrompu et inerte, 168. Gouverné par madame de Pompadour qui l'amuse, 169. Prodigalités inouïes, 169. Intelligence sans force, 171. Offensé par les plaisanteries de Frédéric II, 172. Traité de Versailles avec l'Autriche, 172. Appelle au conseil le maréchal de Belle-Isle, 173. Sur le maréchal d'Estrées, 173. Conduite lors de l'attentat de Damiens, 173. Renvoie, puis rappelle madame de Pompadour, 174. Exile d'Argenson et Machault, 174. Échecs en Allemagne, 181. Renvoie le cardinal de Bernis, 184. Faiblesse du roi, abaissement de la royauté, 192. Sur les luttes entre le clergé et le parlement, 195.

Hésitation à l'égard des Jésuites, 199. Plaisanterie sur son confesseur, 200. Fonde les Ponts et Chaussées, 201. Lutte avec les Parlements, 201. Au lit de justice, 201. Soutient le duc d'Aiguillon, 203. Madame Dubarry, 203. Renvoi du duc de Choiseul, 203. Le parlement Maupeou, 204. Le dauphin meurt, ainsi que la dauphine et Marie Leczinska, 210. Oscille entre ses filles et madame Dubarry, 210. Accusé du monopole des grains, 208. Cherche à faire élire le prince de Conti en Pologne, 215. Impuissance et ignorance, 220. Faibles secours aux confédérés de Bar, 218. Sa froideur pour Voltaire, 243. Donne sa place d'historiographe à Duclos, 248. Ne veut pas qu'il vienne à Paris, 253. Accorde une gratification à madame Calas, 257. Refuse de sanctionner l'élection de Diderot à l'Académie, 276. Bienveillant et généreux envers Buffon, 276. Interdit à Piron l'Académie française, 278. Fait jouer *le Devin du village*, 288. Malade de la petite vérole, 221. Renvoie madame Dubarry, 221. Soigné par ses filles, 221. Meurt, 221. Déplorable règne et déplorable influence, 222.

Louis XVI (Louis le Désiré). Premier mouvement national à la mort de Louis XV, V, 299. Espérances générales, 299. Appelle M. de Maurepas, 303. Ne veut pas de M. de Choiseul, 303. Ni de premier ministre, 303. Remplace le duc d'Aiguillon par MM. de Mury et de Vergennes, 303. Appelle M. Turgot à la marine et bientôt aux finances, 303. Entrevue avec M. Turgot, 306. Lettre de M. Turgot, 306. Confiance inspirée par Louis XVI aux honnêtes gens, 307. Rétablit le Parlement, 308. Lit de justice, 308. Chagrin de l'émeute des farines, 310. Douceur et scrupules, 310. A mal choisi son titre de Louis le Sévère, 311. Hésitations sur le serment du sacre, 311. Appelle M. de Malesherbes, 312. M. de Saint-Germain, 313. Con fiance pour Turgot, 315. Cède aux manœuvres de M. de Maurepas, renvoie Turgot, 316. Lettres de Turgot, 316. Peu de goût pour l'insurrection américaine, 342. Refuse l'autorisation aux gentilshommes, 342. Reconnaît l'indépendance des États-Unis, 346. Soulagement au premier coup de canon tiré par l'Angleterre, 349. Cède à l'entraînement national, 349. M. de la Fayette obtient un corps auxiliaire, 355. Prête ou garantit plus de seize millions pour l'Amérique, 368. Suffrent présenté au roi, 368. L'ébranlement et la fermentation succèdent à la paix de Paris, 374. Appelle M. Necker, 377. Lui est favorable, 384. Compte rendu au roi, 387. Éloge de Louis XVI par Burke, 389. Mémoire demandé à M. de Vergennes, 391. Note sur les projets de Necker, 390. Initiative des projets attribuée au roi ou à Necker, 392. Lui sait gré de ses réformes charitables, 395. Hésite sur ses demandes, 395. Lettre de démission de M. Necker, 397. Regrets pour M. de Maurepas, 402. Vellétés de gouvernement personnel, 402. Avec M. de Vergennes, 402. Réponse au Parlement de Besançon, 403. Achat de l'ambouillet, 404. Sur M. Necker à M. de Castries, 407. Affection pour la reine, influence de celle-ci, 407. Goûts différents, 409. Charitable et sérieux, 410. Appelle M. de Calonne, 412. Contraire à tous ses goûts, 412. Première conversation, 412. La Peyrouse, 416. Interdit *le Mariage de Figaro*, 418. Cède, 419. Reste neutre

entre l'Autriche et la Prusse, 419. Médiateur entre l'empereur et les Hollandais, 420. Paye une partie de l'indemnité, 420. Fait arrêter le cardinal de Rohan, 420. L'interroge, 421. Sur la sentence, 424. A Cherbourg, 424. Sur N. de Calonne, 424. Hésite sur l'Assemblée des notables, 428. En annonce la convocation, 430. Satisfaction personnelle, 430. Discours d'ouverture, 431. Défend à M. Necker toute discussion avec M. de Calonne, 434. Renvoie M. de Miromesnil, 435. Hésite sur M. de Breteuil, 435. Renvoie Calonne, 435. Pense à Necker, refuse Brienne, appelle Fourqueux, 435. Porte lui-même à l'Assemblée les derniers projets de Calonne, 436. L'exile et M. Necker, 436. Cède sur Brienne, 436. Assemblée des notables abdicque entre ses mains, 437. Échec général, 438. Efforts inutiles, 439. Faiblesse de la conduite, 442. Luites avec le Parlement, 441. Impuissance en Hollande, 443. Séance royale au Parlement, 444. Sans goût pour Brienne, 448. Cour plénière, essais d'organisation judiciaire, 449. Violences contre le Parlement, réclamations, 450. Renvoie Brienne, 450. Appelle Necker, 450. Convoque les états généraux, 461. Nouvelle Assemblée des notables, 466. Lettre du prince de Conti, 468. Indécision et faiblesse, 468. Résultat du conseil, 472. Reçoit les cahiers des trois ordres, 480. Reçoit les députés à Versailles, 484. A l'église Saint-Louis, 484. A la séance d'ouverture, son discours, 487. Impuissance et imprévoyance, 486.

Louise (Madame), fille de Louis XV, aux Carmélites, V, 210. Son affection pour son père, pieux efforts auprès de lui, 221.

Louise de Savoie, mère de François I^{er}, tenue à l'écart par Anne de Bretagne, III, 2. Passion pour son fils, 3. Régente du royaume, 6. Brillante cour, 42. Avide et violente, supplica de Semblançay, 43. Funeste influence dans l'affaire du connétable de Bourbon, 44, 52. Cherche à retenir son fils en France, 75. Lettre de François I^{er}, avant la bataille de Pavie, 76. Après, 80. Habile pendant la régence, 85. Accompagne sa fille à Pont-Saint-Espirit, 87. Traite alliance avec Henri VIII par Wolsey, 86. Abdication de François I^{er} captif, il lui confie la régence pour le petit roi, 90. Délivré, retrouve sa mère, 94. Elle négocie la paix des Dames à Cambrai, 108. Adversaire de la Réforme, 173. Elle meurt, 109.

Louisbourg, rendu à la France par la paix d'Aix-la-Chapelle, V, 118. Siège, 160. Défense héroïque, rendu aux Anglais, 160.

Louisiane cédée à Law, V, 11. Avait ruiné Crozat, 11. Prise de possession par les premiers colons français, 148. Acadiens fugitifs y fondent des établissements, 155. Cédée à l'Espagne par la paix de Paris, 165.

Louis-le-Grand (Collège). Voltaire y est élevé, V, 232.

Loup II. Duc d'Aquitaine, I, 208.

Louviers, pris par Édouard III, II, 53. Rosny à Louviers, III, 483.

Louvois (Marquis de), au conseil de Louis XIV, IV, 250. Obéit encore à Turenne, 263. Fait valoir les services de Condé, 266. Voudrait ramener Turenne en Lorraine, 284. Seul contre tous, 297. Premier ministre en fait, 288. Intelligences dans

Strasbourg, 288. M. de la Hoguette, 303. Luxembourg réconcilié avec Louvois, 306. Violences, 307. Puissance croissante, 373. Inquiétudes sur Seignelay, 375. Sans rival et sans frein après la mort de Colbert, 376. Grand vivrier, 376. Fondation des Invalides, 379. Création de l'ordre du tableau, 379. Les écoles de Cadets, 379. Abolition des passe-volants, 379. Ses relations avec Vauban, 379. S'empare de toutes les charges, 382. Fait construire Trianon, 382. Conseille la persécution des réformés, 382. Révocation de l'Édit de Nantes, 382. Prépare la guerre du Palatinat, 383. Tyrannie et violences, 384. Meurt subitement, 384. Médiocres regrets de Louis XIV, 384. Portrait, 308. Épitaphe, 384.

Louvre. Réparé par Philippe-Auguste, I, 494. Fenêtre de Charles IX, III, 359. Louis XIV pressé par Colbert de l'achever, IV, 370. Le Bernin appelé à cet effet, 370. Travaux confiés à Perrault, 370.

Lowendahl (Maréchal de). Prend l'Écluse et le Sas de Gand, V, 117.

Lowositz (Bataille de), V, 175.

Loyal serviteur. Ses mémoires sur Bayard, II, 525, 530, 540, 547.

Luçon. Richelieu, évêque de Luçon, y succède à son frère, IV, 14.

Lucques. Charles VIII, II, 489.

Lunéville. Louis XV, V, 104.

Lusignan (Guy de), dernier roi de Jérusalem, I, 412.

Lusignan (Château de), II, 466.

Luther. Il a un psaume favori, le même que Charles-Quint, III, 151. Fonde l'Église nouvelle, 165. Déclare la guerre à la papauté, 171. Écrits condamnés par l'Université de Paris, 172. Rapports avec François I^{er}, 199. Place l'Église sous la protection des souverains, 211.

Lutzen (Bataille de), IV, 138.

Luxembourg (Louis de), évêque de Théroutanne, II, 281.

Luxembourg (Jean de), II, 281. A Jeanne d'Arc pour sa prisonnière, 319. La garde longtemps, 319. La livre enfin, 320.

Luxembourg. Les dames de cette ville protègent Jeanne d'Arc prisonnière, 319.

Luxembourg. Charles le Téméraire convoque les États, II, 421.

Luxembourg (François de), ambassadeur d'Henri IV à Rome, III, 445. Reçu avec raideur par Sixte-Quint, 445.

Luxembourg (Maréchal de). Brûle les villages en Hollande, IV, 281. A Louvois sur Jacques II, 303. Malade à Steinkerque, 310. Meurt, 313. Paroles de Bourdaloue sur le maréchal, 313.

Luxembourg (Palais du). Le cardinal de Richelieu, IV, 42. Le duc d'Orléans et mademoiselle de Montpensier, 224.

Luynes (Albert de), favori de Louis XIII, IV, 9. Ses bons rapports avec Richelieu, 15. L'envoie ensuite à Avignon, 16. Grandeur et richesses, 16. Négociations avec la reine mère, 50. Fortifié par la victoire du roi sur sa mère, 24. Connétable, 24. Garde des sceaux, 24. Appuie en apparence Richelieu pour le chapeau, le combat secrètement, 28.

Projets sur les protestants, 26. Devant Montauban, 29. Conférences avec Rohan, 29. Lève le siège, 30. Meurt au camp de Longueville, 31. Abandon et éclat, 31. Souvenir de sa famille, 32.

Lusancy (M. de). Meurt en même temps que M. de Sacy et la Mère Angélique de Saint-Jean, IV, 421.

Luzarches. Bossuet y voit le roi, IV, 527.

Luzerne (Chevalier de la). Washington au chevalier, V, 372.

Lynar (Comte de). Négocie la convention de Closter-Severn, V, 177.

Lyon (Lugdunum), principale ville de la Gaule sous les empereurs romains, I, 75. Visite de Claude, 80. Incendie, 82. Persécution des chrétiens, 105. Louis XI, II, 418. Refuse de s'unir à la Ligue du Bien public, II, 280. Louis XII y conclut un traité avec l'Espagne, 513. Concile contre la Réforme, III, 174. Se rend à Henri IV, 481. Louis XIII malade, IV, 41. Richelieu y ramène ses prisonniers, 52. Exécution de Cinq-Mars et de de Thou, 63. La cour y vient voir la princesse de Savoie, 239. Intendance de Lyon refusée par Turgot, V, 305.

Lyon (Archevêque de), frère de Richelieu, IV, 172. Arrêté avec les Guise, 420. Le roi lui fait grâce, 420. D'Espignac, archevêque de Lyon, à Blois, III, 411.

M

Macaulay (Lord). Son jugement sur Pascal et madame de Sévigné, IV, 439. Sur la paix d'Aix-la-Chapelle, V, 119.

Machault (M. de), contrôleur général, V, 168. Ses projets sur les revenus ecclésiastiques, 194. Exilé par rancune de madame de Pompadour, 174. Conversations avec M. de Calonne, 412.

Machet (Gérard), confesseur de Charles VII, reconnaît la mission de Jeanne d'Arc, II, 299.

Machiavel. Récit de la peste noire, II, 100. Son avis sur l'alliance des Vénitiens avec Louis XII, 504. Bible de Charles IX, III, 346.

Madame, furieuse du mariage de son fils avec mademoiselle de Blois, IV, 541. Au lit de mort de Monseigneur, 553. Ses paroles au duc d'Orléans, 227. Sur le système de Law, V, 10. Sur l'enthousiasme causé par lui, 15. Sur la fée à la naissance du régent, 19. Opposée à Dubois, 20. Visite de celui-ci devenu cardinal, 48. Épitaphe populaire, 57.

Madame (La Grande). Nom d'Anne de Beaujeu, II, 467.

Madame Déficit. Nom donné à la reine, V, 44.

Madras (Siège de), par La Bourdonnais, V, 123. Reddition, 124. Querelle à ce sujet, 124. Rendue aux Anglais, 126. Assiégée par Lally, 135. Ville noire prise, 137. Siège levé, 137.

Madrid. François I^{er}, III, Marguerite de Valois, 80. Charles-Quint, 87. Traité de Madrid, 94. Philippe V quitte Madrid, IV, 336. Berwick y ramène Philippe, 336. Obligé de nouveau d'en sortir, 346. Charles III, 347. Chassé par l'aversion populaire, 347.

Maestricht (Siège de), par Louis XIV et Vauban, IV, 282. Siège, V, 118. Inquiète les Hollandais, 118.

Magdebourg. Prise et sac de cette place, par Tilly, IV, 136.

Magdeleine (M. de), député du roi au synode de Loudun, IV, 393.

Mahomet, dédié par Voltaire au pape Benoît XIV, V, 242.

Mahomet Coprogli, IV, 304.

Maillard (Jean). Soulèvement contre Étienne Marcel. Le tue, II, 151.

Maille, lieutenant de Roland. Son héroïsme pendant le supplice, IV, 411.

Maillebois (Maréchal de), en Allemagne pour soutenir l'électeur de Bavière, menace Georges II, V, 88. A Dusseldorf, 94. Chargé de délivrer les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle, 94. Instructions de Fleury, 94. Se retire en Bavière, remplacé par le maréchal de Broglie, 94. Se retire d'Italie, 116. Mauvaise conduite à Hastenbeck, 277.

Mailloins (Les), II, 214.

Maine (Duc du), élevé par madame Scarron. Celle-ci le mène aux eaux, IV, 534. Mademoiselle lui assure ses biens, envoyé à l'armée avec le duc de Bourbon, 521. Épouse mademoiselle de Charolais, 541. Testament du roi en sa faveur, 561. Le roi le fait prince du sang, 461. Au Parlement, V, 2. Ouverture du testament de Louis XIV, 3. Dispositions en sa faveur, 3. Assemblée hostile, 3. Testament cassé, 3. Efforts et abattement du duc, 4. Poursuivi par le duc de Bourbon, 19. Requête contre lui, 20. Requête pour lui, 20. Droit de succession retiré, 20. Remis à son ordre de pairie, 21. Scène avec lui et le comte de Toulouse, 21. Faibles protestations de Villeroi, 23. Colère de la duchesse du Maine, 24. Conjuraison de Cellamare, 24. Duc et duchesse du Maine arrêtés, 28. Il est mené à Douvens, 28. Rôle fini, 28.

Maine (Duchesse du). Reproches à son mari, V, 4. Rédige le Mémoire des princes légitimés, 20. Succession au trône enlevée, 20. Fureurs de la duchesse, 21. Maltraite son mari, 24. Conspire, 24. Conjuraison de Cellamare, 24. Apprend la découverte, 27. Visite de M. de Châtillon, 27. En prisonnée à Dijon, 28. Avoue, 28. Rôle fini, 28.

Mainmorte (Biens de), sous Philippe le Bel, I, 548.

Maintenon (Madame de), comme madame Scarron, auprès des enfants de madame de Montespan, IV, 532. Progrès dans l'esprit du roi, 532. Achète la terre de Maintenon, 534. Querelle avec madame de Montespan, 535. Hâblerie et influence sur le roi. Époque du mariage ignoré, 539. Elle prend part aux affaires, 540. « Votre Solidité, » 540. Faiblesse au sujet de la persécution, 540. Trop mêlée dans les affaires de conversions, 449. Bossuet empêche le roi de déclarer son mariage, 451. Tendresse pour les enfants naturels du roi, 541, 562. Pour la jeune duchesse de Bourgogne, 542. Cache au roi ses étourderies, 558. Rétablit à la cour une règle souvent hypocrite, 544. Existence contrainte, 544. Influence supposée sur la reconnaissance du prince de Galles, 327. Rapports avec la princesse des Ursins, 547. Au lit de mort de Monseigneur, 552. Au lit de mort du roi, 566. Se retire à Saint-Cyr, 566. Visite du czar Pierre, 566. Meurt, 566.

- Maintenon* (Sieur de), dans le complot contre Henri de Guise, III, 415.
- Maires du Palais*. Leur institution et leur influence croissante, I, 167.
- Maison aux Piliers*. A Étienne Marcel, II, 143.
- Maisonneuve* (M. de), Fonde Montréal, V, 147.
- Maître* (M. le). Se retire dans le désert de Port-Royal, IV, 86. Élève Racine, 482.
- Majorité* des rois fixée à 14 ans par Charles V, II, 210.
- Malabar* (Côtes du). Colonies anglaises de Bombay; françaises à Mahé, V, 127.
- Malagrida*, principal des jésuites portugais, brûlé vif par l'Inquisition, V, 192.
- Malcontents* (Parti des), III, 380.
- Malle* (Château de), aux comtes de Flandre, II, 51.
- Malek-Adel*. Frère de Saladin, I, 412.
- Malek-Moaddan*. Sultan d'Égypte, I, 433.
- Malesherbes* (Lamoignon de). Recueille chez lui les manuscrits de Diderot, V, 269. Protège Rousseau, corrige les épreuves de l'*Émile*, 294. Sa protestation en faveur du Parlement, 207. Propose l'édit sur l'état civil des protestants, 312. Premier président de la cour des aides, exilé, 312. Devient ministre, 312. Intentions excellentes, 312. Propose les états généraux, 312. Sans force comme ministre, 315. En juge ainsi, 315. Offensé par M. de Maurepas, donne sa démission, 315. Instances de Louis XVI, 315. Son mot à Malesherbes, 316. L'abbé de Véry sur Malesherbes, 316. Sur les protestants, 453. Souvenir de M. de Bâville, 453. Ses efforts au Parlement, 447.
- Malézieux* (M. de), à la Bruyère sur les *Caractères*, IV, 475. Dans la conjuration de Cellamare, V, 27.
- Malherbe* (Lettre de) sur Richelieu, IV, 156. Poète de cour et à la cour, 170. Les poètes se réunissent chez lui, 175. Sa vieille servante rappelée par Racine, 482.
- Mallebranche*. De l'Oratoire, IV, 84. *Recherches de la Vérité et Entretiens sur la Métaphysique*, 451.
- Malleville* (M. de). Un des premiers membres de l'Académie française, au maréchal de Bassompierre, IV, 174.
- Malouet* (M.). Sur Calonne, V, 440. Sur Brienne, 440. Intendant de Toulon 465. A Paris, 465. Sur M. Necker, 466, 471, 486. Conversations avec les ministres, sages avis, 470, 475. Sur les instructions aux bailliages, 475. Sur le projet de l'évêque de Langres, 376. Sur l'élection à Riom, 479. Élu par acclamation, 480. A M. de Montmorin sur les Cahiers, 480. Sur la royauté, 481. Relations avec Mirabeau, 482. Sur l'Assemblée des états généraux, 487.
- Malplaquet* (Bataille de), IV, 344.
- Mallôte*. Impôt excessif de Philippe le Bel, ses remords, I, 567.
- Mame* (Mademoiselle), de la première expédition de Montréal. Fonde les Hospitalières de Ville-Marie, V, 147.
- Manchester* (Comte de), ambassadeur d'Angleterre, quitte Paris, IV, 327. A M. de Torcy, 327.
- Mancini* (Mesdemoiselles), nièces de Mazarin, il les emmène à Brühl, II, 214. Goût du roi pour Olympe et Marie, 233. Résolution du cardinal, 233. Olympe, comtesse de Soissons, à la tête de la maison de la reine, 244.
- Mandelot*, gouverneur de Lyon. Sa lettre à Charles IX, III, 354.
- Mangin* (Étienne). Reçoit les assemblées réformées dans sa maison à Meaux, brûlé vif, III, 175, 176.
- Mannheim*, brûlé et détruit, IV, 304.
- Manichéens*. Brûlés, I, 293.
- Manny* (Gauthier de), II, 58. Amène du secours à Jeanne de Montfort, 76. Conduite devant Calais, 105.
- Mansouque*, en Provence. François I^{er} à Mansouque, III, 75.
- Mans*. Charles VI y convoque ses troupes, II, 224. Pris par Henri IV, III, 443. Procession contre l'édit de Nantes, III, 530.
- Mansard*. Paroles de Louis XIV à Mansard, IV, 575. Architecte de Louis XIV, mort avant lui, IV, 520.
- Mansfeld* (Comte de). Amène un secours allemand à Coligny, III, 525.
- Mansfeld* (Comte de). Se retire devant Henri IV, III, 475.
- Mansfeld* (Lord), sur la Corse, V, 212.
- Mansourah* (Bataille de la), I, 432.
- Mantes*. Philippe Auguste y meurt, I, 495. Prise par Boucicault et du Guesclin, II, 180. Prise par Édouard III, II, 93. Henri IV à Mantes, III, 453. Acte d'union des protestants, 522. Élit en leur faveur, 524.
- Mantoue*. Capitulation espagnole, IV, 356. Le duc de Noailles se prépare à attaquer, V, 81. On se dispute la place, 82.
- Mantoue* (Siège de), IV, 129. Prise par les Espagnols, 129. Territoire évacué en 1631, 130.
- Mantoue* (Duc de). Meurt, duc de Nevers héritier, IV, 41. Soutenu par le roi, 127.
- Mantoue* (Marquis de). Commande l'armée italienne à Fornoue, II, 495. Commande l'armée française dans le royaume de Naples sous Louis XII, 514.
- Marancé* (M. de). Son évasion de Normandie, IV, 494.
- Marant*, marinier d'Abbeville, II, 102.
- Marca* (Du), conseiller d'État, sur le supplice de Cinq-Mars et de de Thou, IV, 64.
- Marcat* (M. du), archevêque de Paris, IV, 419.
- Marc-Aurèle*. Grand philosophe, parallèle avec saint Louis, I, 90. Persécution des chrétiens, 104.
- Marcel* (Étienne). Prévôt des marchands aux états généraux, II, 125. Se fait appuyer par l'émeute, 135. La lutte s'engage entre lui et le dauphin, 136, 138. Assassinat des conseillers du prince, 143. Luttés à l'intérieur de Paris, 145. Il perd la faveur populaire, 150. Assassiné, 151. Son caractère, 153.
- Marche* (La). Au connétable de Bourbon, III, 45.
- Marche* (Comte de la). Hugues de Lusignan, sa lutte avec saint Louis, I, 505.
- Marche* (Comte de la). Seul des princes au lit de justice, V, 207.
- Marche* (Olivier de la), II, 379. Trouve le corps de Charles le Téméraire, 425.
- Marchiennes* (Chaussée de), IV, 353. Non soulagé par le prince Eugène, 354.

Marck (Comte de la). A M. de Mercy, sur Marie-Antoinette, V, 449.

Marck (Robert de la), seigneur de Fleurange, II, 526. Son jugement sur Louis XII, 570.

Mardyck pris par Turenne, remis en gage aux Anglais, IV, 254. Les travaux du canal doivent être abandonnés, V, 30.

Maréchal, chirurgien de Louis XIV, IV, 531.

Marfée (Bataille de la), IV, 150.

Marguerite d'Autriche, fiancée au dauphin, II, 446. Renvoyée à son père, 449. Conduit les affaires de son neveu Charles-Quint pour arriver à l'empire, III, 31. Gouvernante des Pays-Bas, sa rancune contre la France, 552. Lettre de l'ambassadeur florentin, 557. Pousse Henri VIII, 559.

Marguerite d'Écosse, femme de Louis XI, relations avec Jacques Cœur, II, 361. Avec Alain Chartier, 370. Sa mort, 370.

Marguerite de Flandre. Épouse Philippe de Bourgogne, II, 177.

Marguerite de France, comtesse de Flandre, II, 210.

Marguerite la Noire, comtesse de Flandre, I, 536.

Marguerite de Provence. Épouse Louis IX, I, 501. Difficultés avec la reine Blanche, 501. Accompanye son mari à la première croisade, 430. Aspire au gouvernement, 519.

Marguerite de Valois, sœur de François I^{er}. Son caractère, III. Va à Madrid pour traiter de la délivrance de son frère. Prend part aux plaisirs du roi, 96. Cultivée, et protectrice des lettres, 148. Fait des vers, 152. Ses œuvres, 155. Soutien des réformés, 168. Avec réserve, 171. Sauve deux fois Louis de Berquin, 177. Duchesse d'Alençon et reine de Navarre, 168. Sa fille Jeanne d'Albret, 187. Protège encore les réformés en Béarn, 194. Meurt, 215.

Marguerite de Valois. Son mariage avec le roi de Navarre, III, 328. Ses aventures à la Saint-Barthélemy, 356. Restée à Paris lors de l'évasion de son mari, 381. Fille de sa maison repousse Pierre Barrière, 482. Henri IV désire l'annulation de son mariage, 541. Opposition de Marguerite, 546. Consent, 548. Mariage annulé, 549. Meurt, IV, 8.

Maric. Chef de l'insurrection du centre des Gaules contre les Romains, I, 83.

Marie d'Angleterre. Épouse Louis XII, II, 568. Fiancée à l'archiduc d'Autriche, aime le duc de Suffolk, 569.

Marie d'Angleterre. Épouse Guillaume d'Orange, IV, 289. *Rois* Guillaume et Marie, 301. A Guillaume III, sur la bataille de la Boyne, 303.

Marie d'Anjou, femme de Charles VII. Vit éloignée de son mari, II, 371. Lui survit, 370. Favorable à Jeanne d'Arc, 205.

Marie-Anne d'Autriche, régente d'Espagne, IV, 202.

Marie-Anne d'Espagne. Son mariage avec le prince de Galles rompu, IV, 120.

Marie-Anne de Neubourg, reine d'Espagne. Tourmente Charles II mourant, IV, 320.

Marie-Antoinette, archiduchesse. Son mariage négocié par M. de Choiseul, V, 210. Arrive à Paris pour dîner avec madame Dubarry, 210. Premier mouvement à la mort de Louis XV, 209. De-

mande le rappel de M. de Choiseul, 303. Sans goût pour l'étiquette, 303. Demande le renvoi de M. d'Aiguillon, 303. A sa mère sur la chute de M. Turgot, 316. Favorable à M. Necker, 384. Pousée par ses favoris, prend part à la politique, 407. Cherche des plaisirs nouveaux, 409. Ne partage pas les goûts du roi, 409. A son frère Joseph II, 410. Irréflexion sévèrement jugée, 410. Sans intimité dans la famille royale, 411. Liée avec la princesse de Lamballe, 411. Influence croissante de madame de Polignac, 411. Marie-Antoinette sur Blanchard, 416. Se fait lire le *Mariage de Figaro* par madame Campan, 418. L'Autrichienne, 429. Marie-Thérèse à la reine, 408-419, M. de Ségur, sur la guerre. Réponse toute française, 420. Malveillance croissante de l'opinion, 420. Aventure du collier, 429. Chagrin de la reine, 424. Ignore l'assemblée des notables, 430. Son influence sur le renvoi de M. de Calonne, 455. Propose Brienne, 435. Noms qu'on lui donne, 441. Insinuations du Parlement contre la reine, 448. Aux comités du roi, ce qu'elle en pense, 448. Le comte de la Marche sur Marie-Antoinette, 449. Fait rappeler le duc d'Orléans, 449. Regrets et faveur pour Brienne, 459. Tristesse à l'ouverture des états généraux, 487.

Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, fiancée au duc Maximilien d'Autriche. Difficultés du mariage, II, 430. S'accomplit, 433. Elle meurt.

Marie de France, duchesse de Bar, 177.

Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint, III, 113.

Marie de Médicis. Épouse Henri IV, III, 549. Elle lui déplaît bientôt, 550. Jalouse et inquiète, 557. Veut être sacrée, 557. Lettre d'Henri IV, IV, 2. Sur Plutarque, 162. Son portrait, 2. Proclamée régente, 2. Sa cour, 3. Ses favoris, 3. Confirme l'édit de Nantes, 4. Refuse asile à Éléonore Galigaï après l'assassinat de son mari, 10. Se retire à Blois accompagnée par Richelieu, 15. Conspire avec le duc d'Épernon, 19. S'enfuit de Blois, 20. Négociations et réconciliations avec son fils, 21. Tient sa cour à Angers, 23. Guerre de la mère et du fils, 23. Combat aux Ponts-de-Cé, 24. Méfiance du roi pour sa mère, cultivée par le prince de Condé, 34. Fait faire Richelieu cardinal, 35. Rentre au conseil, 35. Jalousie et éloignement entre la reine mère et le ministre, 31. Leur voyage sur la Loire, 41. Voit son fils au Luxembourg pour le décider à perdre le cardinal, 42. La journée des Dupes, 42. Compromise dans les affaires de Gaston, 46. A Compiègne, 47. Quitte par le roi, 47. S'enfuit en Flandre, 47. Abandonnée par Gaston, 54. Meurt à Cologne, 62. Enterrée à Saint-Denis, 158.

Marie de Modène, reine d'Angleterre, réfugiée en France, IV, 301. Madame de Sévigné sur elle, 301. Influence présumée sur la reconnaissance de son fils par Louis XIV, 527.

Marie d'Orléans, sœur de Louis XII, 540.

Marie Leczinska, fille du roi de Pologne, offerte au duc de Bourbon, V, 68. Choisie par madame de Prie pour reine de France, 68. Son entrée en France, 71. Monsieur le duc veut se servir d'elle, 71. Sans succès, 72. Dans une douloureuse retraite, 174. Intime avec sa belle-fille, 209. Meurt peu après le dauphin, 210.

Marie-Louise-Gabriele, reine d'Espagne. Son affection pour la princesse des Ursins, IV, 548. Elle meurt, 548. La princesse des Ursins sur elle, 549.

Marie Stuart, reine d'Écosse. Épouse François II, III, 238. A Villers-Cotterets, 239. Sa belle-mère lui cède le pas, 256. Instrument des Guise auprès de François II, 271. Soigne son mari mourant, 282.

Marie-Thérèse, infante d'Espagne, désirée pour la femme de Louis XIV, IV, 259. Accordée, 210. Sa dot, 240. Mariée dans l'église de Fontarabie, 243. Embrasse mademoiselle de Montpensier, 243. Elle voit le roi, 243. A Saint-Jean-de-Luz, 243. Diamants de Mazarin légués en partie à Marie-Thérèse, 245. Question des droits de la succession d'Espagne, 259. En Flandre, 263. Morte en 1683, 539. Son oraison funèbre par Bossuet, 446.

Marie-Thérèse, à la mort de l'empereur son père, V, 85. Reconnue comme reine de Hongrie, 86. On dispute son héritage, 86. Proclamée à Vienne, 86. Jure le serment du roi André, 86. Refuse de céder la Silésie à Frédéric, II, 86. Bataille de Molwitz, 89. Son mari brigue l'empire, 87. L'électeur de Bavière soutenu par la France, 87. L'Angleterre neutre, 88. Prise de Prague, 91. Marie-Thérèse fuit Vienne, 88. Se réfugie en Hongrie, 61. A Presbourg, 91. Soulèvement de la Hongrie en sa faveur, 91. Retour de l'Angleterre, 91. Traite avec la Prusse, 95. Retraite de Prague, 97. L'empereur proclamé par elle, meurt, 105. Bataille de Fontenoy, 106. Duc de Toscane empereur, 111. Le roi de Pologne conseille la paix, 111. Hostilités prolongées, 112. Paix d'Aix-la-Chapelle, 118. Change sa politique. Avances à la France. 171. Traité de Versailles, 172. Elle réclame le secours de la France contre Frédéric II. Deuxième traité de Versailles, 173. Madame de Pompadour reste son alliée, 183. Pas pressée de négocier, 186. Catherine II neutre entre la Prusse et l'Autriche, 193. Paix avec échange de territoires, 193. Perd son mari, 218. Influence de son fils, 218. Crainte des Russes, 218. Prend part au partage de la Pologne, 219. Son lot, 220. Celui que je crains, 221. Avertissements à sa fille, 408. A l'abbé de Vermont, 409. A Marie-Antoinette sur le goût des plaisirs, 409. A Marie-Antoinette sur les difficultés politiques, 419. Elle meurt, 420.

Marie Tudor, reine d'Angleterre, femme de Philippe II. Déclare la guerre à Henri II, III, 238. Chagrin de la perte de Calais, 247.

Marignan (Bataille de), III, 10.

Marigny (Enguerrand de), surintendant des finances, I, 568. Pendu à Montfaucon, 570.

Marillac (M. de). Signe la capitulation de la Rochelle, IV, 111.

Marillac (M. de), intendant de Rouen, sur les réformés, IV, 402.

Marillac (François de), demandé comme avocat pour son mari par la princesse de Condé, III, 278.

Marillac, garde des sceaux de la reine mère, IV, 41. Compte sur la faveur du roi, 42. Arrêté, 45. Meurt à Châteaudun, 46. Auteur du *Code Michau*, 79.

Marillac (Maréchal de), arrêté au milieu de son armée à Foglizzo. Son procès à Sainte-Me-

nehould, à Verdun, à Ruel, IV, 45. Condamné et exécuté, 46.

Marine royale. Relevée par Richelieu, IV, 80.

Marlborough (Duc de), favori de la reine Anne, IV, 332. Bataille d'Hochstedt, 333. De Ramillies, 334. Triumvirat qui règne en Europe, 336. Bataille d'Audenarde, 338. Siège de Lille, 338. Velleités pacifiques, 338. Manque de grandeur de vues, 339. Exigences outrées, 340. Insolence envers la France, 340. Bataille de Malplaquet, 344. Disgrâce, 347. A fait peser son joug sur Heinsius, 354.

Marlborough (Duchesse de), favorite de la reine Anne, IV, 333. Brouillée avec elle, 347. Fait une souscription en faveur de Marie-Thérèse, V, 192.

Marle (Thomas de). Ses cruautés, II, 25. Son châtiment par Louis le Gros, 26.

Marles (Henri de), chancelier, II, 265.

Marly (Louis XIV à). Importance des voyages, IV, 531, 553. Louis XIV à Marly, 326. Villars, 350. Le Parlement à Marly, V, 84.

Marmontel. Intime chez M. Necker, V, 378. Ses *Éléments de philosophie*, *Mémoires d'un père*, 579. Sur M. Necker, 471. Sur le discours du roi aux états généraux, 486.

Marmousets. Nom donné aux conseillers de Charles V et de Charles VI, II, 224.

Marmoutier (Monastère de), II, 262.

Maroc Deux traités conclus avec le Maroc par Richelieu, IV, 120.

Marolles (Louis de), ancien conseiller du roi, aux galères, IV, 403.

Marot (Clément), III, 148. A la cour de Marguerite de Valois, 149. Accusé d'hérésie, 151. Traduit les *Psaumes*, 151.

Marsailles (Bataille de), IV, 313.

Marseille. Fondée sous le nom de Massalie par le Phocéén Euxène, I, 5. Alliance de Marseille avec Rome, 36. Frédéric III de Naples, II, 512. Projets du connétable de Bourbon, III, 70. Attaquée par l'armée impériale, 70. Peste V, 45. Effroi du parlement d'Aix, 43. Dévouement de l'évêque et de quelques échevins, 43. Épouvantable désastre, 44. Envoi de blé par le pape, 47. Le tiers état de Marseille envoie Mirabeau aux états généraux, 478. Émeute calmée par lui, 478.

Marsillac (Prince de). Reçoit les charges de Lauzun, IV, 528.

Marsin (Maréchal de) à Hochstedt, IV, 333. Tué à la bataille de Turin, 335.

Martainville. Porte, à Rouen, livrée à Dunois, II, 352.

Martin V, pape. Ses légats négocient la paix, II, 265.

Martinique. Rendue à la France par la paix de Paris, V, 105.

Martinozzi ('Mesdemoiselles'), nièces de Mazarin. Il les emmène à Brühl, IV, 214. L'ainée princesse de Conti, 253. A la tête de la maison de la reine, 244.

Martyrs de Lyon. Leur lettre, I, 106.

Masque de fer, à Pignerol. Mystère encore inconnu, IV, 528.

Masselin (Jean), chanoine. Député de Rouen aux états généraux de Charles VIII, orateur, II, 455. Journal tenu par lui, 455. Ses discours, 459.

Massieu, huissier au procès de Jeanne d'Arc, II, 327.

Massillon, de la congrégation de l'Oratoire, IV, 84. Sur le prince d'Orange, 299. Sacre Dubois, V, 42.

Masson (Papire), biographe de Charles IX, III, 339.

Masulipalam, capitale des provinces françaises dans le Dekhan, V, 128. Les Anglais obtiennent l'autorisation d'y entrer, 132.

Mathieu d'Edesse, historien arménien des croisades, I, 375.

Mathieu Paris, chroniqueur anglais, I, 460.

Mathilde de Flandre. Épouse Guillaume le Conquérant, I, 321.

Maturus. Martyr à Lyon, I, 108.

Mauclerc (Pierre), comte de Bretagne, dompté par saint Louis, I, 502.

Maucroix, ami de la Fontaine, cherche à l'amener à Dieu, IV, 500. Lettre, 501.

Maupeou (Chancelier). Fait enlever au greffe l'accusation contre M. d'Aiguillon, V, 203. Intrigue contre Choiseul, 203. Lutte avec le Parlement, 204. Forme un Parlement, 207. Derniers remparts des libertés publiques détruits, 209. Use des restes du pouvoir absolu, 221. Disgracié, 305. Parlement peu estimé, 305. Duc de la Vrillière redemande les sceaux, 305. Fierté et résolution, 305. Retourne à Thuit, 305. Y meurt, 306. Don patriotique, 306.

Maupeou (Parlement), V, 207.

Maupertuis (Plateau de), II, 118.

Maupertuis. Président de l'Académie de Berlin, V, 244. Querelle avec Voltaire, 245. Diatribe du docteur *Akakia*, 247. Colère de Maupertuis, 248. Intervention de Frédéric, II, 248. D'Alembert se refuse à prendre la place de Maupertuis, 270.

Maurepas (Comte de). Apporte les ordres de Louis XV au Parlement, V, 84. Annonce à Louis XV la mort de Fleury, 98. Exilé par Louis XV, appelé comme ministre par Louis XVI sur l'avis de madame Adélaïde, V, 503. Louis XVI ne veut pas de premier ministre, 303. Sacrifie le duc d'Aiguillon, 305. Appelle M. Turgot, 304. Se décide à renverser le Parlement Maupeou, 305. Redemande les sceaux à Maupeou, 305. Rétablit l'ancien Parlement, 308. Son avis sur le serment du sacre, 311. Sans objection à M. de Malherbes, 312. A M. de Saint-Germain, 313. Jaloux de M. Turgot, 314. Songe de M. de Maurepas, 314. Se débarrasse de M. de Malherbes, 315. Mauvais moyens employés, 316. Hypocrisie auprès de M. Turgot, 316. Manque d'âme selon l'abbé de Véry, 320. Remplace Turgot par M. de Clugny, et Malherbes par M. Amelot, 376. Conseille au roi d'appeler M. Necker, 377. Réponse au clergé sur le protestantisme de M. Necker, 380. Un faiseur d'or, 380. Aux grands seigneurs, 383. Difficultés des relations de M. Necker avec M. de Maurepas, 384. Colère de la publication du Compte rendu, 387. Moqueries, 388. Madame Necker lui écrit maladroitement, 392. Victoire remportée sur Maurepas par M. Necker dans le choix de MM. de Ségur et de Castries, 395. S'affaiblit, dit-on, 395. Propose à M. Necker d'abjurer, 396. Offense vivement celui-ci qui se retire, 397. Plaisanterie sur son remplacement, 402. Appelle Joly de Fleury, 402. Meurt, 402. Regrets du roi, 402. On perd plus qu'il ne vaut, 402.

Maurevert (Sieur de). Charles de Louviers, tueur du roi, tire sur Coligny, III, 345.

Maurice (Pierre), juge de Jeanne d'Arc, va la voir, II, 230.

Maximes des Saints, de Fénelon, condamnées à Rome, IV, 428.

Maximilien d'Autriche. Promis à Marie de Bourgogne, II, 414. Difficultés du mariage, 430. S'accomplit, 433. Marie de Bourgogne meurt laissant une fille, 446. Fiancée au dauphin, 449. Rendue à Maximilien, 449. Veuf de Marie de Bourgogne, prétend à la main d'Anne de Bretagne, 465. L'épouse par procuration, 467. Difficultés, 470. Mariage rompu, 471. Renvoi de Marguerite d'Autriche, 471. Rancune du père et de la fille, 552. Alliance pour et contre la France, 520.

Maximilien II, empereur. — Il marie sa fille Élisabeth à Charles IX, III, 326. Réprouve la Saint-Barthélemy, 368. Reçoit Henri III avec éclat, 374.

Mayence (Archevêque de). Soutient Charles-Quint pour l'empire, III, 32. Gustave-Adolphe à Mayence, IV, 136. Y reçoit Oxenstiern, 137. Garnison française obligée de capituler, 305. Électeur de Mayence, réunit des troupes, 260.

Mayenne (Duc de). Contre les reîtres, III, 384. Signe le traité de Nemours, 390. Au combat de Vimory, 395. Devient chef de la Ligue à la mort de son frère, 421. Organise le conseil de la Ligue, 421. Devant Tours, 425. En relation avec Jacques Clément, 428. Ordonne de proclamer roi le cardinal de Bourbon, 437. Interdit à Villeroi toute entrevue avec Henri IV, 438. S'avance vers Rouen, 439. Arrive près de Dieppe, 440. Bataille d'Arques, 441. Repousse les avances pacifiques d'Henri IV, 442. Pousse sur Paris, 443. Enlève les pierres de la couronne, 453. Rejoint à Meaux par Alexandre Farnèse, 454. A Paris, 454. Lutte contre la Ligue espagnole, 458. Traite avec le roi d'Espagne pour l'élévation au trône de l'infante, 438. Réunit les états généraux de la Ligue, 462. Efforts contre le courant en faveur d'Henri IV, 468. Reçoit l'arrêt du président Lemaitre, 471. Obstiné et découragé, 475. Renouvelle l'alliance de la Ligue avec l'Espagne, 481. Pressé par Villeroi de se réconcilier avec le roi, 485. A Paris et inquiet, 488. Efforts pour ranimer l'ardeur ligueuse, 491. Quitte Paris, rendu au roi, 495. Réconciliation préparée par le président Jeannin, 496. Bataille de Fontaine-Française, 502. Trêve signée à Châlons, 506. Édit de Folembray, 507. Entrevue du roi avec Mayenne, 507. Fidélité à Henri IV, 511. Son avis sur la conférence de Fontainebleau, 542. Paroles en mourant, 511. Portrait de Mayenne par d'Aubigné, 546.

Mayenne (Duc de), à la cour de Marie de Médicis, IV, 3. Commande l'armée de Louis XIII devant Montauban, 28. Y est tué, 29.

Maynard. Sur l'Académie française dont il était, IV, 176.

Mazarin (Cardinal) jeune devant Casal, IV, 130. Recommandé par Richelieu à Louis XIII, 151. Appelé au conseil, 152. Désigné par Louis XIII au conseil de régence, 193. Influence sur la reine, 194. Reste auprès d'elle, 194. Attaqué par les Importants, 196. Projet d'assassinat, 197. Établi à la cour, 198. Condi lui l'onne de l'ombrage, 198.

Conclut la paix de Westphalie, 198. Premières lutttes avec le Parlement, 199. Arrestation de Broussel, 199. Tumulte dans Paris, 200. Mazarin cède, 206. Va à Saint-Germain avec la reine, 207. Déclaré perturbateur de l'État, 208. La Fronde parlementaire, 208. Point de Mazarin, 209. Pacification, 210. Fait arrêter le prince de Condé, 210. Fronde princière, 212. A Saint-Germain, 213. Au Havre, 213. A Brühl, 214. Y reste puissant, 214. Colère contre la reine, 216. Revient, 219. Soulèvement dans Paris défendu par le prince de Condé, 222. Se retire à Bouillon, 228. Rentré en France devant Bar, 233. Négocie avec Cromwell, 234. A Calais pendant le siège de Dunkerque, 234. Livre Dunkerque aux Anglais, 236. Fermeté contre Marie de Mancini, 239. Négocie le mariage du roi, 239. Et la paix des Pyrénées, 240. Succès complet, 244. Malade, prépare le roi aux affaires, 244. Recommande Colbert au roi, 244. Grand établissement de sa famille, 244. Fortune et dotations, 245. Il meurt, 245. Son œuvre, 245. Son opinion sur les protestants, 300. Rondeau sur Mazarin, 197.

Mazarine (Bibliothèque), IV, 220.

Mazel (Abraham). Meurt près d'Uzès, IV, 412.

Méandre (Bataille du), I, 405.

Meaux. Concile contre la réforme, III, 174. Le dauphin, régent à Meaux, II, 147. Les Jacques y sont massacrés, 149. Prise de Meaux, par le connétable de Richemont, 349. Concile, 296. Turenne y passe la Marne, IV, 229. Bossuet, évêque de Meaux, résidence et prédication, 445.

Médicis, duc de Florence, maintenu au pouvoir par François I^{er}, III, 16.

Médicis (Ferdinand de), grand-duc de Toscane, épouse Christine de Lorraine, III, 415.

Médicis (Jean) (Léon X), cardinal, chassé de Florence avec son frère Pierre, II, 479.

Médicis (Jean-Gaston de), duc de Toscane, sur sa succession, V, 82.

Médicis (Julien de), chassé de Florence, II, 479. Léon X à Julien, III, 15.

Médicis (Laurent de), père des muses, II, 476.

Médicis (Duc de Pierre), II, 476. Chassé par ses sujets, 479.

Mehun-sur-Yèvre. Charles VII y apprend la mort de son père, II, 285.

Mélancthon. Ses rapports avec François I^{er}, III, 196.

Melleraye (Duc de la), gouverneur de Bretagne, IV, 150. Devient duc de Mazarin, legs immenses du cardinal, 244.

Melleraye (Maréchal de la), au Palais-Royal et dans les rues après l'arrestation de Broussel, IV, 200.

Mello (Don Francisco de). Envahit le territoire français, IV, 195.

Melun (Sire de), lieutenant de Louis XI à Paris, II, 282.

Melun (Ville de), restituée au dauphin régent, II, 159. Isabeau de Bavière s'y réfugie, 241.

Memel. (Bataille de), V, 178.

Mémoire au roi sur les municipalités, V, 307.

Mémoires de Louis XIV, IV, 248.

Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfants, V, 370.

Ménage a donné des leçons à madame de Sévigné, IV, 461.

Ménageot, peintre, élève de Vien, V, 300.

Ménager, aux premières conférences d'Utrecht, IV, 348.

Ménard (Président), tué d'un coup de feu, III, 261.

Mendoza (Bernard de), ambassadeur de Philippe II, III, 401.

Menendez d'Avila (Pedro). Attaque l'établissement de Ribaut, en Floride, V, 144. Adelantado de Floride, 144. Non comme Français, mais comme hérétiques, 144. Sur Jean Ribaut, 144.

Mengs (Raphaël). Retour vers l'art antique, V, 300.

Menneville (François de), à la journée des Barricades, III, 405.

Méranie (Agnès de), épousée par Philippe-Auguste qui répudie Ingeburge de Danemark, royaume mis à l'interdit, I, 491, Agnès renvoyée, 491.

Mercœur (Duc de), longtemps insoumis envers Henri IV, III, 538. Épouse mademoiselle Mancini, IV, 239.

Mercy (M. de), tué en Italie, V, 81.

Mercy Argenteau. Le comte de la Marck à Mercy, sur Brienne, 459.

Mérindol. Retraite des Vaudois en Provence. destruction de Mérindol, III, 204. Réclamations, 202. Horribles désastres, 205.

Merlin, grand pénitencier, sur le supplice de Berquin, III, 193.

Merlin, ministre, chapelain de Coligny, III, 347. A sa mort, 353.

Mérovée. Donne son nom à la dynastie, I, 143.

Mérovée, fils de Chilpéric, épouse Brunehaut; il est persécuté par Frédégonde, I, 158.

Mérovingiens (Dynastie des), I, 144.

Mérovingiens faibles. Leur décadence, I, 167.

Mersenne (Père). Lettre de Descartes, IV, 165.

Mesmer. Singulier enthousiasme pour le magnétisme, V, 414.

Mesmes (Président de), dans les rues et au Palais-Royal après l'arrestation de Broussel, IV, 200. Paroles au prince de Conti, 209. Sur Law au Parlement, V, 18.

Mesnardière (M. de). Reçoit de Richelieu le plan d'un collège, IV, 177.

Messine, résidence des rois de France et d'Angleterre lors de la troisième croisade, I, 417. Se donne à la France, IV, 290. L'escadre espagnole détruite devant Messine, V, 56.

Mestriel, marinier d'Abbeville, II, 104.

Métrie (La), à Berlin, 244.

Metz ancienne, II, 8. Le dauphin s'y rend, 152. Ouvre ses portes à Henri II, François de Guise, gouverneur de Metz, III, 250. Assiégée en vain par Charles-Quint, 250. Vieilleville, gouverneur, 247. Reste à la France par le traité de Câteau-Cambrésis, 249. Le duc d'Épernon part de Metz pour enlever Marie de Médicis de Blois, IV, 20. Parlement créé par Richelieu, 70. Louis XV malade, V, 103.

Metz (Jean de), chevalier lorrain, conduit Jeanne d'Arc à Chinon, II, 293.

Meudon. Henri IV à Meudon, III, 431. Le grand dauphin y meurt IV, 551.

Meulan (Commune de), II, 31. Pris par Édouard III, 93. Pris par Boucicault et du Guesclin, 180. Entrevue de la reine Isabeau avec le roi d'Angleterre, 271. Siège de Meulan, par les ligueurs, levé, III, 447.

Meung (Siège de), par Jeanne d'Arc, II, 511.

Meuse (Marquis de), envoyé par le maréchal de Saxe à Louis XV, à Fontenoy, V, 107.

Meuse (Passage de la), livré par le maréchal de Saxe à Charles de Lorraine, V, 116.

Mézeray (M. de), à l'Académie, IV, 258.

Mézières. Mariage de Charles IX, III, 326.

Michelade. Massacre des catholiques à Nîmes, III, 295.

Micheli (Jean). ambassadeur vénitien, portrait des Guise, III, 257. De Catherine de Médicis, 287.

Michelle de France, duchesse de Bourgogne, II, 279.

Mignard, rappelé de Rome par Louvois, IV, 520. Jalousie de Lebrun, 520. Peinture du Val-de-Grâce, 520. Poussin sur Mignard, 520.

Mignet (M.). Sur Anne d'Autriche et Mazarin, IV, 233. Sur Loménie de Brienne, V, 441.

Milan (Duché de), aux mains de Ludovic Sforza, dit le Maure, II, 475. Avances à Charles VIII, 477. Entre dans la Ligue contre lui, 480. Objet de l'ambition de Louis XII, son héritage, 500. En prend le titre à son sacre, 493. Préparatifs contre le Milanais, 500. Invasion, 503. Louis XII prend possession de sa conquête, 504. Insurrection nationale, 505. Repris par Louis de la Trémoille, 509. Ligues contre la France, 36. Bayard fait prisonnier, 506. Concile, 538. Jules II reprend l'avantage, Milanais perdu pour la France, 552. Bourbon, gouverneur, III, 46. Lautrec l'y remplace, 41. Milan reste presque seul, 43. Bonnavet devant Milan, 64. Blessé, 65. Milanais perdu de nouveau, 69. Envahi en 1524, 73. Succès du roi, 74. Abandonné par le traité de Madrid, 89. Duc de Milan, dans la Ligue sainte, 100. François I^{er} réserve ses droits par la paix de Crespy, 125. Espagnols dans le duché, IV, 128. Conquête, en 1745, V, 116.

Milbau. Relève la bannière royale, II, 195. Assemblée protestante, III, 365. Conseils de Milbau, refusent de prendre part à la guerre religieuse, IV, 98.

Milices bourgeoises, à la bataille de Bouvines, I, 463.

Mille (L'an). Crainte superstitieuse de la fin du monde, effets moraux, I, 292.

Millière (Lettre de la), IV, 99.

Milord Maréchal (Lord Keith), à madame Denis, sur Voltaire, V, 253. Reçoit et protège Rousseau à Neuchâtel, 295.

Mineure (M. de). Campagne de Boileau en sa faveur à l'Académie, IV, 511.

Mincio (Le), passé par le prince Eugène, IV, 524.

Minden (Bataille de), V, 185.

Minorque (Ile de), prise par Leake, IV, 339. Laisée aux Anglais par la paix d'Utrecht, 335. Prise par le maréchal de Richelieu, V, 170. Espérances de Charles III, 355. Siège, 360. Du fort Saint-Philippe, 360. Succès, 363. Reste à l'Espagne, 373.

Miquelon (Ile), réservée par la paix de Paris aux

pêcheries françaises, V, 165. Prise par les Anglais, 350.

Mirabeau (Marquis de), sur l'assemblée des notables, V, 43, 466.

Mirabeau (Marquis de). Sur le chaos, 444. Sur d'Eprémensnil, 466. Aux états généraux, 478. Lettre au roi, 481. A M. de Lauzun, 481. Attitude monarchique, 481. Avec M. Malouet, 482. Avec M. Neckker, 482. Malouet sur Mirabeau, 483. Réception aux états généraux, 484. Sur le nom de l'Assemblée, 491.

Mirabella, camp français près de Pavie, III, 77.

Miramir, tragédie de Richelieu, IV, 178.

Mirandole (Comtesse de), favorite de Marguerite de Valois, III, 128.

Mirebeau (Marquis de), à Fontaine-Française, III, 501.

Mirepoix (Évêque de). Bossuet à Mircpoix sur la messe pour les réformés, IV, 446.

Miromesnil, garde des sceaux, successeur de Maupeou, V, 305. Opposé à l'égale répartition de l'impôt, 315. M. de Calonne demande son renvoi, 435.

Miron, médecin d'Henri III. Récit de la Saint-Barthélemy, III, 344, 348.

Misère épouvantable après la paix d'Utrecht, IV, 388.

Missi dominici, I, 220.

Missions chrétiennes, dans les Gaules, I, 115.

Mississipi (Compagnie du), V, 11.

Mississipi, franchi par la Salle, découvert par les jésuites, V, 148.

Mithridate. Feu que met Racine à réciter les vers de cette tragédie, IV, 493.

Mohammed-Mostanser, roi de Tunis, I, 445.

Molay (Jacques de), grand-maître des Templiers, appelé en France, I, 564. Son procès, 566. Est brûlé, 567.

Molé (Premier président), au Palais-Royal après l'arrestation de Broussel, IV, 204. Retz sur Molé, 206. Garde des sceaux, 216. Fait voter la déclaration contre les princes, 219. Devant Orléans, 220. Sa maxime, 236.

Molière. A vécu auprès de Louis XIV, IV, 438.

Jean-Baptiste Poquelin, né à Paris, 502. Bien élevé, 502. L'illustre Théâtre, 503. L'Étourdi, 503. Le Dépit amoureux, 503. Les Précieuses ridicules, 503. Succès, 504. Protégé par Fouquet, 504. L'École des maris et les Fâcheux à Vaux, 504. Le roi à Molière, 504. Ecole des femmes. Impromptu de Versailles, Critique de l'École des femmes, 504. Festin de Pierre, Princesse d'Élide, Amour médecin. 504. Le Misanthrope, 504. Aventures du Tartuffe, 504. Le Médecin malgré lui, Amphitryon, Georges Dandin, l'Avaro, 505. M. de Pourceaugnac, le Bourgeois gentilhomme, 505. Approbation du roi, 505. Pressé de quitter le théâtre, 506. Appréciation de Racine et par Racine, 484. Par Boileau, 496. Par la Fontaine, 502. De la Fontaine, 496. Lectures en commun de Psyché, 501. Les Fourberies de Scapin, la Comtesse d'Escarbagnas, 506. Malheureux et triste, 506. Les Femmes savantes, sans succès, 506. Le Malade imaginaire, 506. Malade à la représentation, 506. Meurt en rentrant, 509. Ne fit pas partie de l'Académie française, 509. Parallèle avec Shakespeare, 502.

Molière (Mademoiselle). Rend son mari malheureux, IV, 506. Arrive avec Baron pour le trouver mort, 509.

Molleville (Bertrand de), pendu en effigie, V, 456.

Molwitz (Bataille de), V, 87.

Monaco. Le connétable de Bourbon veut l'attaquer, III, 69.

Monaldeschi, assassiné par ordre de la reine Christine à Fontainebleau, IV, 258.

Monceaux. Charles IX y est surpris par les protestants, III, 309. Catherine de Médicis s'y retire, 463. Entrevue d'Henri IV et de Mayenne à Monceaux, 507.

Moncrif. Voltaire jaloux de lui, V, 245.

Mondory. A Balzac sur le *Cid*, IV, 182.

Monge. Travaux et découvertes, V, 415.

Monheur, assiégé par Luynes, IV, 131.

Monmouth (Combat de), V, 350.

Monnaie. Vaisselle de Louis XIV à la Monnaie, IV, 359.

Monopoleurs. Le Parlement de Rouen contre eux, V, 209.

Mons, pris par les réformés, assiégé par le duc d'Albe, III, 339. Guillaume d'Orange près de Mons, IV, 204. Pris par les Français, 345. Siège, 305. Se rend au maréchal de Saxe, V, 115.

Monséjour. Massacre des protestants par Montluc, III, 293.

Mons-en-Puelle (Bataille de), I, 544.

Monsieur, frère de Louis XIV, comme duc d'Anjou, parle d'aller à l'Académie, IV, 233. A l'île des Faisans, 243. Son mariage avec Henriette d'Angleterre, 261. Jaloux et susceptible, 268. Madame meurt, 268. Seconde femme, princesse Palatine, 304.

Monsieur, frère de Louis XVI. Son bureau vote le doublement du tiers, V, 227. Interpellé par le prince de Conti, 267. Ne signe pas la lettre des princes, 268.

Monsieur (Paix de), signée à Châtenay, III, 388.

Monsigny (Opéra de), V, 300.

Monstrelet, chroniqueur, II, 264.

Montagu (Lord), ambassadeur d'Angleterre, sur le mariage de Guillaume d'Orange, IV, 289.

Montagu (Sieur de). Plaide la cause des Rochelais, IV, 110.

Montaigne (Michel de), IV, 163. A Vignet chez l'Hospital, III, 302. Rapports avec Henri IV, 533.

Montaigu (Ascelin de), cardinal-évêque de Laon, II, 221.

Montargis. Les princes frondeurs dans cette ville, IV, 222.

Montauban (Généralité de). Vingt mille conversions de protestants suivant Louvois, IV, 392.

Montauban. Relève la bannière royale, II, 197. Au pouvoir des protestants, III, 309. Ville de sûreté des protestants, 326. Reste protestant malgré la Saint-Barthélemy, 365. Culte autorisé, 367. Bonnes dispositions au moment de la mort d'Henri IV, IV, 20. Résiste à la sommation de Louis XIII, 26. Soutenu par le duc de Rohan, 27. Préparatifs de défense, premier consul de Montauban, 28. Le roi devant la ville, 28. Siège levé, 30. Maintenu dans le devoir par d'Épernon, 50. Hésite avant de se déclarer dans l'insurrection de 1625, 92. Refuse de se soumettre à l'édit de Grâce, 116. Le cardinal y entre, 117. Fortifications démolies,

117. Les relève pour résister aux Frondeurs, 392.

Montausier (Duc de), gouverneur du grand dauphin, IV, 414. Lettre à celui-ci, 555.

Montbarrey (Prince de), remplacé par M. de Scgur, V, 358, 393.

Montbazou, dans le carrosse d'Henri IV au moment de l'assassinat; porte le roi mourant, III, 559.

Montbazou (Duc de), en querelle avec le maréchal d'Ancre, IV, 9. Donne sa fille à Luynes, 16.

Montbazou (Duchesse de). Sa querelle avec madame de Longueville, IV, 197.

Montcalm sur les Acadiens, V, 154. Arrive au Canada, 159. Son caractère, 159. Ses succès, 159. Presque sans ressources, 160. Le général Wolfe sur Montcalm, 161. Réussit à défendre Québec, 162. Illusions en France, 163. Bataille d'Abraham, 163. Montcalm tué, 163. Enterré aux Ursulines de Québec, 163. Monument élevé par Lord Dalhousie, 163.

Montboucher (Auffroy de), conseiller de Charles de Blois, II, 74.

Montbrison. Le connétable de Bourbon y reçoit M. de Beaurain, III, 55. Pris par le baron des Adrets, qui fait précipiter tous les prisonniers catholiques, 295.

Montcontour (Bataille de), III, 323. Drapeaux à Notre-Dame, 333.

Mont-de-Marsan. Lettre écrite par François I^{er}, III, 180.

Montecuculli. Devant Bonn, IV, 282. Devant Turenne à Salzbach, 284. Ses paroles sur Turenne, 287. Il se retire, 289.

Montereau (Pont de). Le duc de Bourgogne y est assassiné, II, 274.

Montereau (Siège de), par Charles VII, II, 347. Au pouvoir des protestants, III, 309.

Monte San Giovanni, pris par Charles VIII, II, 484.

Montespan (Madame de), hautaine et emportée, IV, 526. Efforts de Bossuet contre le scandale, 526. Sans succès, 528. Prodigalité. Livre peint pour elle, 531. Présent que lui fait Langlée, 531. Pertes au jeu, 532. Elle prend chez elle madame Scarron, 532. Brouilleries et querelles, 533. Faveur décroissante, 536. Elle a régné sur la cour en voulant briller, 539. Renvoyée, 539. Goût pour l'esprit de la Fontaine, 498.

Montesquieu débute par les *Lettres persanes*, V, 58. Sur la cour, 169. Premier organe du besoin des réformes, 224. Appartient encore au siècle de Louis XIV, 224. Son origine, sa première carrière, 224. *Lettres persanes*, 225. Difficultés de son admission à l'Académie française, 226. Longs voyages, 226. Admiration pour l'Angleterre, 226. A la Brède, 226. *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, 227. *Esprit des lois*, 227. A M. Suard, 227. Succès du Livre, 227. Voltaire, 228. Désirs et aspirations religieuses, 228. Ses dernières paroles, 229. Dernier anneau avec le dix-septième siècle, 231.

Montesquieu, capitaine des gardes du duc d'Anjou. Tue Condé à Jarnac, III, 320.

Montesquieu (Marquis de), gouverneur de Bretagne, entreprise contre lui échoue, V, 40.

Montfaucon (Gibet de). Le corps de Coligny y est attaché, III, 354.

Montferrat (Marquisat de), réclamé par le duc de Savoie, IV, 127. Y renonce, 128. Conquête du marquisat en 1745, V, 116.

Montfort (Amaury de). Connétable de Saint-Louis, I, 427.

Montfort (Simon, comte de). A combattu dans les croisades, I, 475. S'arme contre les Albigeois, 478. Fanatisme et cruauté sans bassesse, 480. Guerre prolongée malgré l'intervention du pape, 483. Tué devant Toulouse, 484.

Montfort (Jean, comte de). Réclame le duché de Bretagne, II, 74. Fait prisonnier, 74. S'évade, 79. Meurt à Hennebont, 79.

Montfort (Jeanne de Flandre, comtesse de). Son courage en apprenant la captivité de son mari, II, 75. Défend Hennebont, 76. Combat avec l'aide des Anglais, 80.

Montfort (Jean de), fils de la comtesse Jeanne. Soutient la guerre contre Charles de Blois, II, 79. Reste duc de Bretagne, 80.

Montglas (Madame de), gouvernante de Louis XIII, IV, 2.

Montgolfier (M. de), inventeur des premiers ballons, V, 416.

Montgomery (Comte de), capitaine des gardes. Crève l'œil à Henri II, III, 254.

Montigny (François de la Grange, sieur de), III, 496.

Montils-lès-Tours. Les députés de Normandie aux états généraux, II, 462.

Montjoie, vaisseau de Saint-Louis, I, 431.

Monthéry. Blanche de Castille y appelle les bourgeois de Paris, I, 500. Siège II, 268. Bataille, 381.

Montluc (Blaise de). Ses mémoires, III, 119. Son avis sur la bataille de Cérisoles, 120. Défend Sienna, 236. A Thionville, 247. En Guyenne, contre les réformés, 292.

Montmartre. Henri IV, y fait ses dévotions, III, 477.

Montmélian (Prise de), par Louis XIII, IV, 129.

Montmorency (Bouchard, seigneur de). Lutte contre Louis le Gros, I, 452.

Montmorency (Connétable, Anne de), III, 75. Envoyé à Charles-Quint, 84. Violent et puissant, 110. Connétable, 110. Défend et dévaste le midi de la France, 112. Lettre de Marguerite de Valois, 185. Intrigues de cour, il se retire à Chantilly, 111. En Guyenne contre les émeutes de la gabelle, 219. Son avis au début de la guerre contre l'Espagne, 226. Pousse à la trêve de Vaucelles, 237. Commande devant Saint-Quentin contre Philippe, II, 239. Blessé, 240. Rendu à la liberté par le Traité de Câteau-Cambrésis, 249. Congédié par les Guise, 236. Ils ont besoin de lui contre les réformés, 267. Rend en gage le château de Germigny, 276. Aux états d'Orléans au moment de la mort de François II, 282. Appelé par Catherine de Médicis contre les Guise, 286. Négocie la réconciliation des Guise et de Condé, 288. Triumvirat catholique, 294. Rentre dans Paris, brûle les temples protestants, 296. Bataille de Dreux, son attitude, III, 299. Traite la paix d'Amboise, 305. Bataille de Saint-Denis, 309. Tué, 309.

Montmorency (François de), prisonnier à Thérouanne, III, 235. Délivré par la trêve de Vau-

celles, 237. Maréchal, 288. Chasseur et voleur, 332. Retire le corps de Coligny de Montfaucon, 354.

Montmorency (Duc de), dans le midi contre les protestants, IV, 113. Devant Privas, 115. Aux protestants de Villeneuve-de-Berg, 23. Devant la Rochelle, 92. Parole d'Henri IV sur lui. Entraîné dans la révolte par Gaston d'Orléans, 48. Soulève le Languedoc, 49. Bataille de Castelnaudary, 50. Blessé et prisonnier, 53. Procès, 54. Grandeur d'Âme au supplice, 56.

Montmorency (Duchesse de), Marie Félicie des Ursins. Son chagrin et ses efforts en faveur de son mari, IV, 54.

Montmorin (M. de). Remplace M. de Vergennes, V, 430. Ses conversations avec Malouet, 470. Propositions de Mirabeau, 482.

Montolon, avocat au parlement. Défend le connétable de Bourbon, III, 53.

Mont-Pagnotte. Mot de Louis XV, V, 87.

Montpellier passe à la France, II, 110. École consultée par Charles V, II, 195. On s'y plaint de l'oppression du duc de Berry, 22. Au pouvoir des protestants, III, 309. Ferme ses portes au duc d'Orléans, IV, 48. Tentative du duc de Rohan 113. Paix avec les réformés, 91. Médecins venus à Marseille pendant la peste, V, 43.

Montpensier en Auvergne. Louis VIII y meurt, I, 497.

Montpensier Gilbert de Bourbon (comte de), chargé par Charles VIII du gouvernement de Naples, II, 488. Fait prisonnier par les Espagnols et meurt, 495.

Montpensier (Duc de), à la bataille de Saint-Quentin, III, 239. Prisonnier, 240. A Ivry, 449. Dédommagements en argent par Henri IV, 485.

Montpensier (Duchesse de). Avertit le roi de Navarre du danger, III, 285.

Montpensier (Duchesse de), sœur des Guise, A Paris, III, 400. Violences, 408. En relation avec Jacques Clément, 428. Dans Paris avec Mayenne, 488. Reçoit Henri IV dans la ville, 495.

Montpensier (Mademoiselle de). Négociations de son mariage avec Gaston d'Orléans, IV, 36. Elle l'épouse, 37. Elle meurt, 46.

Montpensier (Mademoiselle de), sur la reine à Saint-Germain, IV, 207. Prend le parti des princes, 220. Devant et dans Orléans, 220. Dans Paris, 223. Au Luxembourg, 223. A la Bastille, 224. A la porte Saint-Antoine, 224. Exilée de Paris, 236. Au mariage du roi, 243. Sur le point d'épouser Launay, 462. Echoue, 528. Obtient sa liberté, 528. Mariage secret, 467. Portrait, 467. Meurt, 467.

Montpensier (Mademoiselle de), mariage conclu avec le prince des Asturies, V, 50. Perd son mari, 67. Renvoyée en France, II, 68.

Montpezat, gouverneur de Poitiers, en ferme les portes aux princes de Bourbon, III, 276. Marquis de Montpezat, 488.

Montréal (Amaury, seigneur de), pendu par Simon de Montfort, I, 479.

Montréal (Association de), V, 147. Première expédition, 147. Jalousie de Québec, 147. Zèle religieux, 147. Route coupée aux Anglais par Montcalm, 160. Gouvernement du Canada, 163. Siège, 164. Rendue aux Anglais, 165.

Montrésor (Château de). La Trémoille y est captif, II, 334.

Montrésor. Complot d'assassiner le cardinal, IV, 56.

Montreuil (Pierre de), architecte de la Sainte-Chapelle, I, 514.

Montrevel (Maréchal de), contre les camisards, IV, 407.

Montrouge. Édouard III près de Montrouge, II, 163.

Montsaber (Goislard de). Son attitude au Parlement, V, 450. Son arrestation, 450. Envoyé à Pierrecense, 452.

Mont Saint-Michel-du-péril-en-mer (Siège de), II, 288.

Monts (M. de), nommé par Henri IV vice-roi d'Acadie. Territoire imaginaire. Tentatives de colonisation au Canada, V, 145.

Mora, vaisseau de Guillaume de Normandie, I, 532.

Moras (Monsieur de), contrôleur général, V, 168.

Morat (Bataille de), II, 420.

Moravie. Henri III en Moravie, III, 374. Occupée par le roi de Prusse, V, 88.

Morbecque (Denis de), à Poitiers, II, 121.

Morco (Commandeur), agent du roi d'Espagne auprès des Guise, III, 413.

Moreau. Met en musique les cantiques de Racine, IV, 490.

Moreau de Séchelles, contrôleur général, V, 168.

Moréi (Comte de), tué à la bataille de Castelnaudary, IV, 50.

Morellet (Abbé). Voltaire sur le procès du chevalier de la Barre, V, 259. Chez madame Necker, 378. Sur la sévérité de madame Necker, 379.

Morfontaines (Sieur de). Henri de Guise à Morfontaines, III, 416.

Morges. Charles le Téméraire s'y réfugie, II, 421.

Mornay (Philippe du Plessis), à côté d'Henri de Navarre, III, 387. Rédige pour le roi, 392. Ses négociations avec Henri III pour une alliance, 424. Gouvernement de Saumur, 424. Transfère le cardinal de Bourbon de Chinon à Fontenay-le-Comte, 437. Au conseil d'État, 527. Efforts auprès des protestants, 527. Chagrin de l'abjuration du roi, 537. Tentative d'assassinat par M. Saint-Phal, condamnation, 530. Conférence de Fontainebleau, 541. Retourne à Saumur, 543. Tendresse pour sa femme, 543. Il perd son fils, 543. Fidèles services, 544. Exerce encore une influence favorable, IV, 3. Semble posséder la confiance des protestants, 4. Débordé, 78. Ouvre Saumur à Louis XIII, 27. Meurt à la Forêt-sur-Sèvres, 91.

Mornay (Madame du Plessis), Charlotte Arbalète de la Borde. Son dévouement à son mari, III, 543. Douleur de la mort de son fils, 544.

Mornay (Philippe de), seigneur de Bauves, fils de Mornay, à Fontainebleau, III, 542. Tué à Guedre, 543.

Mort de Pompée, dédiée par Corneille à Mazarin, IV, 477.

Mortemart (Duc de). Épouse une fille de Colbert, IV, 375.

Mortemart (Duc de). Remet au roi une lettre de Fleury. Va le chercher, V, 72.

Mortemart (Duchesse de) et son mari, disciples de madame Guyon, IV, 426.

Mortemer (Bataille de), I, 324.

Morvan, chef breton. Se soulève contre Louis le Débonnaire, I, 254.

Morville (Comte de), sur la liste des princesses à marier, V, 68. Sur la princesse de Moscovie.

Morvillier (Jean de), garde des sceaux, III, 340.

Morvilliers (Philippe de). Tient à Amiens une cour de justice, II, 263.

Mothe (La). Croit imiter la Fontaine, V, 223. Sur Richelieu, IV, 159. Sur Louis XIV, 353.

Motte (Maréchal de la), dans la Fronde, IV, 208.

Motte-Braon (Château de la), II, 180.

Motte-Piquet (M. de la), au combat d'Ouessant, V, 349. Capture les convois de Rodney, 360.

Motte-Falois (Madame de la), intrigante et aventurière, V, 492. Dupe et vole le cardinal de Roban, 422. Condamnée dans le procès, 425.

Motteville (Madame de). Ses *Mémoires*, IV, 58. Sur la Fronde, 209. Écrit ses *Mémoires*, 467. Meurt, 417. Succès de ses *Mémoires* sous la régence, V, 57.

Moulins. Le connétable de Bourbon s'y retire, III, 47. Le massacre des réformés doit s'y faire, 335. Désigné par Louis XIII pour la résidence de sa mère, IV, 47. Madame de Montmorency, 253. Madame de Longueville, 233. Racine, trésorier de Moulins, grâce à Colbert, 488.

Mounier (M.), aux états provinciaux de Virille, V, 457. En 1788, 476. Action sur Barnave, 476. Sur les deux Chambres, 476. Lettre au roi, 415. A la séance royale, 484.

Mount-Vernon. Washington y est établi, V, 351.

Moustier, échevin de Marseille. Admirable dévouement pendant la peste, V, 43.

Moyen court et facile de faire l'Oraison, par madame Guyon, IV, 426.

Mulhouse (Combat de), IV, 284.

Mulhouse réclame le protectorat français, IV, 144.

Munich (général). Son estime pour les Français, V, 78.

Munich, prise et pillée par les Autrichiens, V, 92.

Munro (Sir Thomas), sur Suffren dans l'Inde, V, 368.

Munster en Westphalie, aux mains des anabaptistes, III, 197. Négociations de Munster, IV, 198. Paix de Westphalie signée à Munster, 198. Évêque forcé de se retirer du territoire hollandais par Turenne, 282.

Muret, III, 148.

Murray (général). Bloque Montréal, V, 165.

Murs, château près de Corbeil attaqué par les brigands, IV, 168.

Muss (Nicolas), serviteur allemand de Coligny resté avec lui, III, 353.

Müy (Maréchal de), au ministère de la guerre, V, 303. Succombe à une opération, 313.

Mysore. Hyder Ali sur le point de se réfugier dans le Mysore, V, 364.

N

Naarden, rendu à Louis XIV, IV, 275. Repris par les Hollandais, 282.

- Nambu**, huissier du conseil d'Henri III, 419.
- Namur** (Comté de), réclamé par Louis XIV, IV, 263.
- Namur** (Prise de), IV, 310. Repris par Guillaume III, 313. *Ode* sur la prise de Namur, communiquée à Racine par Boileau, destinée à écraser Perrault, IV, 490. Se rend au maréchal de Saxe, V, 115.
- Nançay** (De), capitaine des gardes, III, 356.
- Nancy**, assiégée par Charles le Téméraire qui prend la ville, II, 415. Reprise par le duc René de Lorraine, 425. Assiégée de nouveau par le duc de Bourgogne, 424. Henri II entre à Nancy, III, 228. Prise par Richelieu, IV, 144.
- Nancy** (Évêque de), Mgr de la Fare. Sermon à l'ouverture des états généraux, V, 484.
- Nangis** (Guillaume de), chroniqueur, I, 532; II, 131.
- Nani**, ambassadeur vénitien, sur Richelieu, IV, 119.
- Nann**, chef des Ségobriges, accueille les Phocéens et donne sa fille en mariage à Euxène, I, 5.
- Nantes**, saisi par Jean de Montfort. Assiégé par le comte de Blois, II, 74. Le cardinal de Richelieu et le roi à Nantes, IV, 37. Supplice de Châlais, 39. Ordonnance sur la démolition des châteaux forts, 78. Cardinal de Retz s'évade du château, 252. Fouquet à Nantes, avec Louis XIV, 252. Corps municipal résiste à la Saint-Barthélemy, III, 361. Révocation de l'Édit de Nantes, IV, 300. Effet en Europe, 300. Procès et supplice des conjurés bretons, V, 40. Jeunesse de Nantes, au secours de celle de Rennes, 455.
- Nantes** (Évêque de). Sacre Dubois, V, 42. Propose au régent un édit contre les protestants. Rejeté, 63. L'obtient du duc de Bourbon, 65. Le fait rédiger par Bâville, 65.
- Nantes** (Mademoiselle de), élevée par madame Scarron, IV, 534. Épouse M. le duc, petit-fils du prince de Condé, 541.
- Naples** (Roi de), Alphonse II, monte sur le trône, II, 476. Son caractère, 476. Abdique en faveur de son fils, 483.
- Naples** (Royaume de), repris à la maison de France par Alphonse I^{er} d'Aragon, II, 472. Expédition de Charles VIII résolue, 472. Ferdinand II cherche à former des alliances, 484. Il est chassé de Naples, II, 485. Conquête, 485. Comte de Montpensier laissé en charge, 488. Repris par les Espagnols, 495. Repris par Louis XII, 514. Repris par les Espagnols, 513. Espagnols maîtres de Naples, V, 81. Assuré à Don Carlos, 82.
- Naples** (Ville de). Ferdinand II en est chassé, II, 485. Charles VIII y entre en triomphe, 483. Y reste longtemps, 487. Perdue, 495. Reprise par d'Aubigny pour Louis XII, 512. Conquête de nouveau par les Espagnols, 514.
- Naplouse**, I, 412.
- Napoléon**, empereur. Une page dans l'*Histoire universelle*, I, 143.
- Narbonnais**, dite Septimanie, I, 145.
- Narbonne**. Établissement de la colonie romaine, I, 58. Prise par les Arabes, 173. Reprise par Pépin le Bref, 189. Ferme ses portes au duc d'Orléans, IV, 48.
- Narbonne** (Archevêque de). Ses luttes avec Philippe le Bel, I, 550.
- Narbonne** (Archevêque de), président des états de Languedoc. Seul fidèle à Louis XIII, IV, 48.
- Narbonne** (Archevêque de), (Dillon), sur les impôts, V, 434.
- Narbonne** (Archevêque de), sur l'insurrection des Camisards, IV, 410.
- Narbonne** (Vicomte de), sur le pont de Montereau, II, 276.
- Nasi**, ambassadeur florentin, II, 535.
- Nassau** (Comte de). Épouse Anne de Bretagne pour l'archiduc Maximilien, II, 467.
- Nassau** (Comte de). Son discours à Fontainebleau, III, 226.
- Nassau** (Louis de), chef de l'insurrection protestante dans le Hainaut, III, 339. Reçoit des troupes de Coligny, 339. Lanoue auprès de lui à Mons, 339.
- Nassau** (Maurice de). Le jeune de Mornay est tué en le servant, III, 543.
- Nassau** (Prince de), sur une batterie flottante à Gibraltar, V, 371.
- Naturelli** (Philibert), ambassadeur de Charles-Quint. Avances au connétable de Bourbon, III, 54.
- Navagero** (André), vénitien. Description du château de Moulins, III, 47.
- Navaille** (Sire de), sur le pont de Montereau, II, 276.
- Navarette** (Bataille de), II, 192.
- Navarre** (Blanche de). Épouse Philippe de Valois, II, 109.
- Navarre** (Roi de), Henri d'Albret, épouse Marguerite de Valois, III, 108-185.
- Navarre** (Roi de). Chante des psaumes au Préaux-Clercs, III, 252. Avis de Jeanne d'Albret au roi, 253. Hésitant, 262. Mais chef du parti réformé, 263. A Vendôme, 265. Ne se rend pas à l'assemblée des notables, 273. Complot contre le roi de Navarre et le prince de Condé aux états d'Orléans, 275. Roi de Navarre menacé d'assassinat, 281. Sauvé par la mort de François II, 281. Averti par Catherine de Médicis, 281. Projet des Guise déçu, 285. Accueille mal les représentations de Théodore de Bèze, 293. Allié aux catholiques, 296. Meurt en redevenant protestant, 299.
- Navarre** (Royaume de), I, 269.
- Necker** (Jacques). Apporte son livre sur le commerce des grains à M. Turgot, V, 304. Piqué par le dédain de celui-ci, 304. Sa famille, son origine, 377. Banquier, quitte à 40 ans les affaires, 377. A souvent aidé l'État, 377. Éloge de Colbert, 377. Sa femme et son salon, 377. Ami des philosophes sans leur appartenir, 379. Défendu contre les économistes par la pratique des affaires, 379. Non sans quelques idées chimériques, 379. Opinion publique favorable, 380. Émoi du clergé, 380. Direction du trésor, puis des finances, jamais contrôleur général, 380. D'abord défendu par M. de Maurepas, 380. Emprunts successifs, 380. Estime qui les fait réussir, 380. Remaniement de l'administration, 380. Pas toujours approuvé, 383. Mécontente les financiers, la cour et les magistrats, 383. Difficiles relations avec M. de Maurepas, 384. Faveur du roi et de la reine, 384. Sur les hôpitaux, 385. Bonnes relations avec l'archevêque de Paris, 385. Embarras de sa situation comme protestant, 385. Burke sur M. Necker, 386. Remontrances du Par-

ement, 386. Fait appel à l'opinion publique par la publication du Compte rendu, 387. Succès dans le public, 387. Défie ses ennemis, 388. Mécontentement et manœuvres de MM. de Maurepas et de Vergennes contre M. Necker, 388. Assemblées provinciales, 390. Fait remplacer MM. de Montbarrey et Sartines par MM. de Ségur et de Castries, 395. Détruit les restes de la servitude féodale, 395. La question préparatoire, 395. Demande à entrer dans le conseil, 395. M. de Maurepas lui propose d'abjurer, 396. Goût du pouvoir, 395. Parti pris de l'offenser, 397. Il donne sa démission, 397. Lettre au roi, 397. A Saint-Ouen, 397. Emotion publique, 397. Grimm sur Necker, 397. Chagrin à Saint-Ouen, 398. Ses mémoires, 398. Action et projets, 400. Influence durable, 405. Sur M. de Calonne, 412. Offensé par les assertions de celui-ci, 434. Brochure sans titre, 434. Exilé, 436. Sur le point d'être rappelé, 436. Il refuse de rentrer avec Brienne, V, 439. Rappelé par le roi, joie populaire, 439. Demande le renvoi de Lamoignon, 460. Succès financiers, 461. Annonce les états généraux, 461. Embarras politiques, 466. Convoque les notables, 466. Sans plan ni parti pris à l'approche des états généraux, 469. Impuissance et illusions, 471. Résultat du conseil du roi, rapport au roi, 472. Disette et crainte des insurrections, 479. Maladresse avec Mirabeau, 482. Sans force, 486. Discours aux états généraux, 486.

Necker (Madame). Voltaire à madame Necker, V, 264. Origine, 377. Attachement à son mari, 377. Piété et gravité, 377. Embarras dans le monde, 377. Ses efforts, son salon, 378. Buffon, 378. Lettre de Thomas, 379. Sur les illusions perdues, 584. Aux hôpitaux, 384. Hôpital Necker, 384. Écrit à M. de Maurepas, 592. Madame de Staël sur sa mère, 392. Malade, ce qui retarde l'exil de Necker, 645.

Nec pluribus impar, devise de Louis XIV, V, 297.

Negapatam, pris par les Anglais sur les Hollandais, V, 365. Combat, 365. Reste aux Anglais à la paix, 373.

Nègre-Pelisse, assiégé par Luynes, IV, 131.

Neipperg (Général de), à la bataille de Molwitz, V, 87.

Neisse (Conférence de) entre Frédéric et Joseph II, V, 218.

Nemours (Duc de), Jacques d'Armagnac, comblé des faveurs de Louis XI, II, 439. Conspire contre lui dans la ligue du Bien public, 439. Mêlé à toutes les intrigues, 439. Assiégé dans son château de Carlat, 439. Emprisonné à Pierre-Encise, 439. Torturé, 440. Exécuté, 441.

Nemours (Duc de), Louis d'Armagnac, vice-roi de Naples. Tué à la bataille de Cérignolles, II, 514.

Nemours (Duc de). Assemblée de la noblesse chez le duc, IV, 213. Devant Orléans, 222. Blessé à la porte Saint-Antoine, 224. Tué en duel à Paris, 228.

Nemours (Duchesse de), Anne d'Este, III, 344. Dans Paris avec Mayenne, 488. Favorable à la paix, 488. Reçoit Henri IV dans la ville rendue, 495.

Nemours (Duchesse de) Querelle le maréchal de l'hôpital, IV, 224.

Nemours (Mademoiselle de). Épouse le roi de Portugal Alphonse VI, IV, 262.

Nemours (Traité de), entre Henri III et la Ligue, III, 390.

Nérac. Marguerite de Valois y protège les réformés, III, 168. Paix de Nérac, 388.

Néron. Incendie de Lyon sous son règne, I, 82.

Nerva, exilé dans les Gaules, devient empereur, I, 87.

Nerviens. Combattent vaillamment contre Jules César, I, 59. Ils se soumettent, 59.

Nerwinde (bataille de), IV, 310.

Nesle (Hôtel de), II, 39. Ville de Nesle prise par Charles le Téméraire. Sa cruauté à Nesle, II, 407. Porte de corps de garde de la ville, III, 406.

Nesle (Raoul de), connétable de Philippe le Bel, I, 539.

Neufchâteau, II, 289; III, 62.

Neuss. Charles le Téméraire l'assiège, II, 418.

Neustadt (Conférence de), entre Frédéric et Joseph II, V, 218.

Neustrie, royaume de l'Ouest, I, 144.

Nevers (Comte de), tué à Azincourt, II, 259.

Nevers (Duc de), héritier de Mantoûe et de Montferrat, IV, 41. Le roi le soutient, 127. Succès et revers, 129.

Nevers (Duc de), gouverneur de Champagne, commande l'armée d'Henri II à Laon, III, 329. A la bataille de Saint-Quentin, 259. Envoyé par Catherine de Médicis à Henri de Navarre, 395. Dans le conseil de la Saint-Barthélemy, 349. Un de ses serviteurs coupe la tête à Coligny, 354. Ambassadeur d'Henri IV à Rome, 486.

Niagara, fort sur le lac Ontario pris par les Anglais, V, 162.

Niccolo dell'Abbate, le Modénais, en France, II, 157.

Nice. Garnisons espagnoles chassées de Nice, IV, 150. Siège, 307.

Nicée (Siège de), à la première croisade, I, 573.

Nicolai (Président), sur la démonétisation de l'argent, V, 16.

Nicolas III, pape, I, 547.

Nicolas V. Reçoit Jacques Cœur, II, 365.

Nicole. Trouve un moyen de signer le formulaire, IV, 440. Chagrin de Pascal, 440. Lettre sur Desmarets, 484. Réponse de Racine, 484. Réconciliés par Boileau, 489. Caché avec M. Arnault, 410. La *Morale*, lue par madame de Sévigné, 464. Chez Boileau, 493. Son nom sauté dans une lettre, 494.

Nicopolis (Bataille de), II, 235.

Nieuburg (Château de), près de Ryswick. lieu de conférences, IV, 315.

Nieulay, fort de Calais, emporté par Guise, III, 246.

Nil (Le). Descente de saint Louis, I, 435.

Nimègue. L'Assemblée de Nimègue rétablit Louis le Débonnaire, I, 260. Négociations, IV, 490. Ultimatum de Louis XIV, 290. Influence des Hollandais, 290. Paix de Nimègue, 297. Triomphante pour Louis XIV, 297.

Nimes. On s'y plaint de l'oppression du duc de

Berry, II, 222. François I^{er}, III, 114. Reste protestante malgré la Saint-Barthélemy, 365. Culte autorisé. Rohan, IV, 116. Assemblée des réformés, 116. Traité signé, 116. Evêque favorable à la révolte de Montmorency, 48. Pasteurs réformés fidèles au roi, 49. Maréchal de la Force à Nîmes, 49. Complètement convertie, suivant le duc de Noailles, 397.

Niort. Jeanne d'Albret, III, 324. Madame de Rohan et sa fille prisonnières, IV, 112.

Nithard (Père), puissant sur la reine régente d'Espagne, IV, 262.

Nivernais (Duc de). Lettre de Buffon, V, 277. Ses efforts au Parlement, 447.

Noailles (Cardinal de). Sa faiblesse sur Port-Royal, IV, 422. Refuse de s'associer à la condamnation du P. Quesnel, 454. Bulle *Unigenitus*, 454. Brouillé avec le roi par le P. Letellier, 454. Ne le voit pas mourant, 454. Madame de Maintenon, sur les protestants, 449. Menacé dans les derniers jours de Louis XIV. Préside le conseil de conscience, V, 7. Consent à céder à Rome, 47.

Noailles (Duc de), à Louvois sur les conversions du Midi, IV, 397. Commande en Allemagne à la mort de Berwick, V, 78. Dissensions avec Asfeldt, 81. Se prépare à faire le siège de Mantoue, 81. Apprend les préliminaires de paix, 82. Presse le roi de prendre la direction de ses affaires, 98. Correspond avec lui, 98. Entre au conseil, 99. Perd la bataille de Dettingen, 99. Au roi sur l'empereur, 99. Idées sur le pouvoir absolu, 100. Devant Furnes, 103. A Metz, 103. Laisse ravager l'Alsace, 104. Froideur du roi, 104. Président du conseil des finances, 7. Économe, 9. Opposé à Law, 11. Donne sa démission, 12. Entre au conseil de régence, 12. Refuse de siéger avec Dubois, 49. Exilé, 49. Avec le cardinal de Fleury, 97. A Fontenoy comme aide de camp du maréchal de Saxe, 106.

Noailles (Marquis de), V, 346.

Noailles (Vicomte de), à la prise de la Grenade, V, 351. A York-Town, 359.

Noblesse, vérifiée et qualifiée. Ordonnance de 1781, V, 439.

Noë (Forêt de), près de Rennes. Conjurés Bretons cernés, V, 40.

Nogaret (Guillaume de), favori de Philippe le Bel, envoyé à Rome, I, 551. Chargé de signifier au pape Boniface VIII l'appel au concile, pénétre dans Agnani, violences réciproques, 556. Pape captif, 557.

Nogaret (M. de). Conversation avec Louvois, V, 379.

Nogent-le-roi. Philippe de Valois y meurt, II, 110.

Noirmoutiers (Marquise de). Ses avis à Henri de Guise, III, 414.

Nonancourt. Henri IV, III, 447. La maîtresse de poste de Nonancourt sauve le chevalier de Saint-Georges des assassins, V, 29.

Norbert (Saint). Sa prédication, I, 305.

Nord (Paul I^{er}, comte du). Se fait lire *le Mariage de Figaro*, V, 418.

Nord-Albingsiens, habitants de l'Elbe septentrionale, I, 197.

Nordlingen. Suédois battus, IV, 144. Bataille de Nordlingen, 198.

Normandie, reprise par Charles VII, II, 355. Villes reprises par Louis XI malgré l'apanage de Normandie donné à son frère, II, 389. Députés aux états généraux de Charles VIII, 462. Requête des réformés par Coligny, III, 273. Campagne d'Henri IV, 458. Parlement à Caen pour fuir la Ligue, 439. Fidèle au roi, 495. Négociations entre le Parlement de Caen et les membres restés à Rouen, 484. Grand prévôt conseille à Louis XIII de n'y pas aller, IV, 23. Révolte, 73. La reine Anne d'Autriche parcourt la Normandie, 212. Misère, 361. Parlement condamne les pasteurs protestants, 396. Ses réclamations légales, V, 455. Réclame ses anciennes libertés, 476.

Normands, premières tentatives d'invasion, I, 202. Douleur et prévoyance de Charlemagne, 256. IncurSIONS commencées en France, 259. Prennent Toulouse, 259. Hastings devient comte de Chartres, 240. Siège de Paris, 241. Rollon s'établit en Normandie, 246. Proposent de conquérir une seconde fois l'Angleterre, II, 57. Parmi les premiers dans le Nouveau Monde, V, 142.

North (Lord), premier ministre, sert les passieux de Georges III, V, 327. Propositions favorables à l'Amérique, 343. Ébranlé dans son pouvoir, 353. Tout est perdu, 350. Succombe à la prise du fort Philippe, 363.

Northampton. Siège du Parlement, II, 56.

Norwich (Thomas de), à la bataille de Crécy, II, 99.

Notables (Assemblée des), à Étampes, II, 390. A Fontainebleau sous François I^{er}, III, 272. A Rouen, 516. Discours d'Henri IV, 516. Convoquée par Richelieu à Fontainebleau et à Paris, IV, 78. Proposée par M. de Calonne, V, 427. Effets de l'annonce du roi sur le public, 430. Plaisanteries, 450. Composition de l'Assemblée, 450. Le marquis de Mirabeau sur l'Assemblée, 451. Souvenir d'Henri IV, 428. Discours de M. de Calonne, 451. Projet en faveur des protestants, 435. Hésitation et opposition des notables, 434. M. de Calonne succombe, 485. Le roi porte lui-même ses derniers projets à l'Assemblée, 435. Projets et discours vagues, 436. S'égarent dans les états de finances, 456. S'en remettent à la sagesse du roi, 437. Abdication des notables, 437. Séance de clôture, 437. Elle a échoué en révélant le triste état des affaires, 438. Convoquée de nouveau par M. Necker, 466.

Notre (Lc). Avait dessiné les jardins de Vaux, IV, 251.

Notre-Dame (Image de). Le duc d'Orléans est assassiné à côté, II, 256.

Notre-Dame de Cléry, II, 454. Henri III annonce son pèlerinage, III, 416.

Notre-Dame-de-Pierre, à Paris. Image, décapitée sous François I^{er}, III, 188.

Notre-Dame d'Embrun, II, 451.

Notre-Dame de la noble maison, ou de l'Étoile, II, 117.

Notre-Dame de Paris, construite par Philippe Auguste, I, 404. Henri VI y est couronné, II, 353. Assemblée de la ligue du Bien public, 379. Con-

struction du cœur de, poème de Voltaire jeune, V, 234.

Nottingham. Siége du Parlement, II, 56.

Nourrice de Charles IX. Plaisanterie de Catherine de Médicis sur la nourrice, III, 297. Huguenote sauvée par le roi à la Saint-Barthélemy, 360. Confession du roi, 370.

Nouvelle-Angleterre. Sa fondation, V, 147.

Nouvelle-France, nom donné au Canada par Jacques Cartier, V, 145. Établissement de M. de Monts, 145. Concessions à madame de Guercheville, 146. Compagnie fondée par Richelieu, 146.

Nouvelle-Orléans, construite par Law, V, 11.

Novare, livrée par les Suisses à Louis XII, II, 809. Bataille, 520. Suisses repliés à Novare, III, 10. Reste à François I^{er}, III, 43. Revient au roi de Sardaigne, V, 82.

Noviant (Lemercier de), ancien conseiller de Charles V. Repris par Charles VI, II, 221. Emprisonné par les oncles du roi, 230. Exilé, 231.

Novion (Président de), à Colbert, IV, 364.

Noyers. Condé, III, 312.

Noyers (De), secrétaire d'État. Recommandé au roi par Richelieu, IV, 151.

Noyon. Louis XI en part, II, 397. Traité, III, 28. Calvin né à Noyon, 206.

Nu-pieds (Révolte des), en Normandie, 73. Violences à Rouen, 74. Rigueurs militaires, 74. Judiciaires, 75-76.

Nuremberg. Gustave-Adolphe refoulé, IV, 138.

O

O (M. d'). Demande dès l'abord à Henri IV d'abjurer, III, 431.

Oberkirch (Madame d'), sur la lecture du *Marriage de Figaro*, V, 18.

Observatoire, construit par Louis XIV, IV, 370.

Occident (Compagnie de l'), V, 11.

Œdipe, première tragédie de Voltaire, lui vaut une gratification du Régent, V, 6-23.

Œuf (Château de l'), de Naples, pris par Charles VIII, II, 485. Repris par les Espagnols, II, 514.

Ogier le Danois, preux de Charlemagne, I, 203.

Oglio. Français repoussés derrière l'Oglio, IV, 524.

O'Hara (Général) à York-Town, V, 359.

Ohio (Vallée de l'), envahie par Braddock, V, 155.

Oléron (Ile d'), prise et fortifiée par d'Aubigné, III, 545. Prise par Soubise, IV, 92. Se rend au roi, 92. Richelieu à Oléron, 100.

Olier, fondateur de Saint-Sulpice, forme l'association de Montréal, V, 147.

Olivarès (Comte d'), premier ministre de Philippe III, IV, 124. Renvoyé par Philippe IV, 195.

Olivier (François), chancelier, III, 263. Ses remarques sur les supplices, 271. Meurt, 263.

Olivier, preux de Charlemagne, III, 340.

Olivier de Clisson, connétable, à la bataille de Rosbecque, II, 212. Assassiné par Pierre de Craon, 223. Son procès, son exil, 230.

Olivier le Diable, ou *le Daim*, barbier de Louis XI, II, 450. Pendu, 454.

Omar. Assiége et prend Jérusalem, I, 354.

Opéra. Triomphe du maréchal de Saxe à l'Opéra, V, 113. Charles-Édouard enlevé à l'Opéra, 115. Marie-Antoinette au bal, 410.

Oppède (Baron d'), premier président du parlement d'Aix, cruel persécuteur des Vaudois, III, 202.

Optatus Gallus, pamphlet contre Richelieu, IV, 90.

Orange. Lutte des protestants et des catholiques, III, 329.

Orange (Prince d'). Secours promis par Coligny, III, 340.

Orange (Prince d'). Sans succès en Allemagne, IV, 146.

Orange (Principauté d'). Expédition des convertisseurs dans la principauté, IX, 398.

Oratoire (Congrégation de l'), fondée par le cardinal de Bérulle, IV, 84. Belle conduite des prêtres de l'Oratoire à Marseille pendant la peste, V, 44.

Orderic-Vital, chroniqueur, I, 501.

Oreste. Première représentation, V, 243. Marmonel sur cette tragédie, V, 245.

Orient. Influence de la France décroissante en Orient, V, 445.

Origine et influence des partis saxons en Angleterre, I, 349.

Orissa (Côte d'). Anglais chassés par Bussy, V, 134.

Orléans (Concile d'), convoqué par Clovis en 511, I, 142.

Orléans (Ville d'). Ses libertés, II, 9. École, consultée par Charles V, 195. Assiégé par les Anglais, 288. Protégé et délivré par Jeanne d'Arc, 300. Sa statue, 332. États généraux, III, 275. Complot contre les princes de Bourbon, 275. François II y meurt, 281. Catherine de Médicis régente, 286. Assiégé par François de Guise, défendu par Coligny, 300. Au pouvoir des protestants, 309. Abandonné par Henri III aux Ligueurs, 408. Gaston d'Orléans s'y retire, IV, 46. La grande Mademoiselle à Orléans, 220.

Orléans (Canal d'), complété par Colbert, IV, 365.

Orléans (Duc d'), frère de Charles VI, II, 220. Prend le pouvoir pendant la folie de son frère, 234. Assassiné par ordre du duc de Bourgogne, Jean sans Peur, 236.

Orléans (Duchesse d'). Valentine de Milan poursuit le duc de Bourgogne, meurtrier de son mari, 239. Elle meurt, 243.

Orléans (Charles d'). Perd sa femme Isabelle de France, II, 244. Blessé à Azincourt, 259. Prisonnier en Angleterre, 315.

Orléans (Duchesse d'). Marguerite de Lorraine prend chez elle la Fontaine, IV, 498.

Orléans (Duc d'), en Italie, IV, 535. Déboires devant Turin, 335. Refuse de commander, 335. Blessé à la bataille de Turin, 335. En Espagne, 337. Capitulation de Lérida, 337. Se retire d'Espagne, 337. Accusé d'empoisonnement, 349. Renonce à ses droits sur l'Espagne, 350. Sanglotant

au lit de mort de Monseigneur, 553. Terribles accusations, 560. Méfiance de Louis XIV, 561. Au lit de mort du roi, 565. Donne une pension à madame de Maintenon, 566. Régent, défère le testament de Louis XIV au Parlement, V, 2. Son attitude, faveur de l'assemblée, 3. Testament cassé, Régent libre, 4. Forme six conseils, 4. Goût pour les sciences, 7. Ouvre les prisons, 7. Bons mouvements en faveur des protestants réprimés, 7. Nomme d'Aguesseau chancelier, 8. Sans ressources financières, 8. Expédients des frères Paris, 9. Enquêtes sur les traitants, 9. Ils achètent l'indulgence, 9. Engouement pour Law, 10. Son système, 10. Soutenu par le Régent, 11. Entrevue avec le chancelier et le duc de Noailles, 11. Disgrâce du chancelier, 12. D'Argenson, garde des sceaux, 12. La Compagnie des Indes, 15. La banque de Law devient banque royale, 15. La rue Quincampoix, 15. Law, contrôleur général et catholique, 15. Le Régent punit un délateur, 16. Argent démonétisé, 16. Commencement de la crise, 16. Law n'est plus contrôleur général, 16. Folie publique, 17. Supplice du comte de Horn, 18. D'Aguesseau rappelé, 18. Le Régent fait partir Law, 18. Ruiné, 19. Facile et sans rancune, 19. Poussé contre les princes légitimés par le duc de Bourbon, 20. Requête, 20. Ceux-ci en appellent aux édits généraux, 20. Droit de succession s'affirme, 21. Princes légitimés replacés à leur rang de pairie, 21. Scène avec le comte de Toulouse, 21. Les édits sont enregistrés en lit de justice, 23. Conspiration de Cellamare, 24. Duc et duchesse du Maine en prison, 28. Lutte avec l'Espagne, ancienne inimitié, 28. Alberoni et Dubois, 28. Faveur du Régent pour Jacques Stuart, 29. Passe à l'Angleterre, 29. Visite de Pierre le Grand, 31. Familiarité avec le Régent, 31. Triple alliance, 35. Quadruple, 36. Requête de Dubois, 35. Le Régent avec le maréchal d'Huxelles, 37. Guerre déclarée à l'Espagne, 37. Horreur pour les *Philippiques* de la Grange, 38. Affection et respect pour le petit roi, 39. Charge le maréchal de Berwick de commander en Espagne, 39. Fausses espérances d'Alberoni, 40. Soulève une insurrection en Bretagne, 40. Échoue partout, 40. Faiblesse du Régent envers Dubois, 41. Scandale de la vie, 42. Mort de la duchesse de Berry, 42. La peste à Marseille, 43. Offre du Régent à Belzunce, 47. Dubois cardinal, 47. Réconcilie la France avec la cour de Rome, 47. Destruction des conseils, 49. Dubois premier ministre, 50. Conclut le mariage du roi avec l'infante et celui de sa fille avec l'infant, 50. Le roi malade, 51. Inquiétude et émotions, 51. Fait arrêter le maréchal de Villeroy, 52. Dubois mort; duc d'Orléans premier ministre, 56. Meurt, 57. Caractère, esprit et vices, 57. Influence funeste sur son temps, 57.

Orléans (Marie-Louise d'). Épouse Charles II, roi d'Espagne, IV, 298.

Orléans (Duc d'), jeune, entre la débauche et la dévotion, sans aucune part de l'héritage politique de son père, V, 60.

Orléans (Duc d'). Proteste à la séance royale du Parlement, V, 447. Exilé à Villers-Cotterets, 447. Retour de popularité, 447. Revient à Paris, 449. Sur le Pont-Neuf, 460. M. Malouet sur le duc, 460. Ne signe pas la lettre des princes, 468. Charités

suspectes, 479. Cris en sa faveur à l'ouverture des états généraux, 486.

Orléans (Lieutenant criminel d'), à Colbert, IV, 363.

Ormes (Terre des). M. d'Argenson y est exilé, V, 174.

Ormesson (Olivier d'), dans le procès de Fouquet, IV, 253. Sur la campagne de Franche-Comté, 265.

Ormesson (M. d'), contrôleur général, V, 404. Craintes et objections, 404. Veut se retirer; retenu par sa femme, 404. Fausses mesures, 404. Panique générale; renvoyé, 404.

Ornano (Alphonse d'). Reçoit avis de Lyon, prêt à se rendre à Henri IV, III, 481. Entre en armes, 482.

Ornano (Colonel d'). Vient annoncer à Louis XIII la mort de Concini, IV, 10. Maréchal, 36. Mis à la Bastille, 36. Inquiétudes de ses complices, 39.

Orsoy, assiégé par Louis XIV, IV, 294.

Orthes (Vicomte d'). Lettre à Charles IX, douteuse, III, 361.

Orval (Baron d'), fils cadet de Sully, commande dans Montauban contre le roi, IV, 28.

Orves (Amiral d'). Refus de seconder Hyder-Ali, V, 365. Rejoint par Suffren, 365. Lui remet le commandement et meurt, 365.

Orvieto. Clément VII à Orvieto, III, 103.

Orvilliers (Comte d'). Commande la grande escadre de l'Océan, V, 349. Au combat d'Ouessant, 349. Rejoint la flotte espagnole, 353. Rencontre près des îles Sorlingues, 353. Cent quatre jours dans la Manche, 354. Son fils tué, 354. Quitte la marine; entre au couvent, 354.

Osma (Évêque d'). Prêche dans le midi de la France, I, 477.

Osma (Évêque d'). Conseils à Charles-Quint, III, 86.

Osnabrück. Négociations, IV, 198.

Ossat (Arnaud d'), cardinal, chargé de sonder les dispositions du pape pour Henri IV, III, 387. Nouvelles et heureuses négociations, 505. Négocie l'annulation du mariage de Marguerite de Valois, 548.

Ostende, pris par le maréchal de Saxe, V, 111.

Ostende (Compagnie d'). Avantages offerts par l'Espagne à la Compagnie, V, 73. Aversion des Hollandais pour elle, 74.

Oswego (Fort). Heureuse tentative de Montcalm sur le fort, V, 159.

Othon IV, empereur. Se joint à la coalition contre Philippe-Auguste, battu à Bouvines, I, 461.

Otrante (Port d'), occupé par les Vénitiens, II, 515.

Otto (Rhingrave). Se retire d'Alsace, IV, 144.

Ouen (Saint), évêque de Rouen, I, 165.

Ouessant (Combat naval d'), II, 557. Combat d'Ouessant, V, 343. Keppel devant un conseil de guerre, 349. Duc de Chartres quitte la mer, 349.

Over-Yssel (Province d'), aux mains de Louis XIV, IV, 277. Reprise par les Hollandais, 282.

Oxenstiern (Alex.), chancelier de Suède à Mayence, ses paroles à Gustave-Adolphe, IV, 136. Après sa mort, continue son œuvre, 143. Tout-puissant à la Diète d'Erfurth, 143. Soutenu par la France, 143. En France, 145.

P

- Pace* (Richard), agent d'Henri VIII, ne lui conseille pas de briguer l'empire, III, 32. Ambassadeur auprès de l'empereur, 70.
- Pacte de famille*, V, 190. Effets en France et en Europe, 191.
- Pacte de famine*. Louis XV accusé de monopole sur les grains, V, 208.
- Paderborn*. Charlemagne y tient l'Assemblée des Francs, I, 197. Léon III, pape, y vient, 214.
- Padoue*, mécontente de l'empereur Maximilien, favorise l'entreprise des Vénitiens, 527.
- Pains* (Hugues de), fondateur des Templiers, I, 563.
- Paix fourrée*, II, 244.
- Paix religieuse*, assurée à l'Allemagne par la paix de Westphalie, IV, 199.
- Palais Cardinal*, légué par Richelieu au roi, IV, 155. Devenu Palais-Royal, envahi par la foule, 213.
- Palais de Justice*. Henri III au Palais, III, 390. Union des cours souveraines, autorisées à délibérer dans la chambre Saint-Louis, IV, 199. Le Régent au Palais, V, 2.
- Palatin* (Le) Frédéric le Pieux désapprouve la Saint-Barthélemy, III, 368.
- Palatin* (Électeur). Difficultés sur sa succession, neutralité de la France, V, 419.
- Palatinat*. Turenne dans le Palatinat, IV, 284. Horrible dévastation, 304. Exactions de Villars, 337.
- Palatine* (La princesse), sur la ruine du Palatinat, IV, 304.
- Paléologue* (Michel), empereur grec d'Orient, I, 446.
- Palerme*, bloquée par les Anglais, V, 36. Défendue par le marquis de Leyde, 40.
- Palestine et Syrie*. Conquête de impossible aux croisés, I, 420.
- Palisse* (Jacques, seigneur de la), maréchal de France, III, 5. Relâché par Gonsalve de Cordoue, II, 515. Commande en Lombardie, 528. Devant Ravenne, 530. Avec Bayard, III, 9. Tué à Pavie, 78.
- Palissy* (Bernard de), III, 453.
- Palladion*, poème de Frédéric II, V, 251.
- Palleseuil* (M. de), protestant à Rousseau, 211. Neuchâtel en Normandie, III, 527.
- Pallou* (Père). Sur Voltaire enfant, V, 232.
- Pamiers* (Évêché de), fondé par Philippe le Bel, I, 551.
- Pampelune*, rasée par Charlemagne, I, 208.
- Pandolfini*, ambassadeur florentin, II, 548.
- Paoli* (Pascal). Rêve l'indépendance de la Corse, V, 261. Demande une Constitution à Rousseau, 211. Résiste à la France comme à Gênes, 211. Compte sur l'Angleterre, 212. Agitations de sa vie, 212. Enterré à Westminster, 212.
- Papauté*. Lutte de l'empereur Frédéric II contre la papauté, I, 509.
- Pape*. Trois traités conclus avec le pape, par Richelieu, IV, 120.
- Papero* (Baudoin de), insurgé flamand, I, 545.
- Parabère* (M. de), avec le duc de Saxe-Weimar à propos de M. de Créquy, IV, 289.
- Paraclet*. Abbaye d'Héloïse, I, 473.
- Parc* (Château du). Madame de Rohan y meurt, IV, 113.
- Paré* (Ambroise), chirurgien, avertit Coligny du danger de François II, III, 281. Sauvé par Charles IX à la Saint-Barthélemy, 300. Confidences du roi à Paris, 360. Ses paroles à l'archevêque de Lyon, 454.
- Paris* (Siège de). par les Normands, I, 241. Troubles de Paris, II, 151. Gouverné par Étienne Marcel, 137. Effroi à l'approche d'Édouard III, 93, 163. Livré aux discordes sous Charles VI, Bourguignons et Armagnacs, luttes sanglantes, 247. Massacres des Armagnacs, 265. Paris aux Anglais, 280. Henri VI proclamé et couronné à Paris, 283. Siège par Jeanne d'Arc, 316. Repris par le connétable de Richemont, 343. Charles-Quint à Paris, III, 116. La Saint-Barthélemy, 353. Favorable aux Guise, 402. Journée des Barricades, 404. Henri III quitte Paris, 406. La Ligue, maîtresse de Paris, 406. Mayenne, 421. Henri III et Henri de Navarre devant Paris, 426. Cœur de la Ligue, 427. Parlement de Paris proclame le cardinal de Bourbon sous le nom de Charles X, 437. Tentatives d'Henri IV sur Paris, 443, 453. Mouvements dans Paris, 456. Le comité des Seize, 456. Les politiques, 457. La Ligue espagnole et la Ligue française dans Paris, 456. États généraux de la Ligue, 462, 470. Mouvement dans Paris favorable à Henri IV, 471. Efforts désespérés des Ligueurs, 488. Mayenne et les siens dans Paris, 488. Ville rendue à Henri IV par Brissac, 491. Mécontent du surintendant d'Emery, IV, 199. Soulèvement à l'occasion de l'arrestation de Broussel, 199. Siège de Paris, 207. Retour d'Anne d'Autriche à Paris, 210. Population se porte au Palais-Royal, 213. Paris occupé par la Fronde princière, 222. Turenne devant Paris, 223. Combat de la porte Saint-Antoine, 223. Les princes demandent l'union des Parisiens, 227. Hôtel de Ville pillé, 227. Condé quitte Paris, 229. Le roi à Paris, 229. Archevêque meurt; cardinal de Retz succède, 232. Émeute des farines, V, 309. Émeutes dans Paris contre Brienne, V, 460. Émeute contre Réveillon, V, 484.
- Paris* (frères), chargés de l'opération du visa, V, 9.
- Paris* (Diacre). Miracles prétendus sur son tombeau, V, 84.
- Paris-Duverney*, ministre de Madame de Prie, sévère et habile, V, 60. Ses mesures trop violentes, 61. Dans l'intrigue de M. le duc contre Fleury, échoue, 72.
- Parlements*, tenus par saint Louis, I, 442.
- Parlements*. Neuf en France à l'avènement de Richelieu, IV, 70.
- Parlement de Besançon*. Réclame contre les emprunts, V, 403. Sur l'exil du Parlement de Paris, 442. Sur les élections aux états généraux, 477. Chassé par le peuple, 477.
- Parlement de Paris*. Prive la ville de Laon de sa commune, II, 29. Reconnaît Henri VI comme roi de France, 285. S'oppose à l'exécution du traité de Madrid, III, 99. Recommande la poursuite

des hérétiques, 178. Délibération factieuse sous Henri III, paroles du roi au Parlement, 400. Reconstitué après l'entrée d'Henri IV, 495. En lutte avec Richelieu, IV, 70. Première lutte avec Anne d'Autriche, 199. Arrestation de Broussel, soulèvement dans Paris, 199. Le Parlement au Palais-Royal, la reine cède, 204. Fraude parlementaire, 208. Députation à la reine, conférences de Ruel, 209. Amertume contre Mazarin, 213. Lutte au Parlement entre Condé et le coadjuteur, 213. Déclaration du Parlement contre Condé, 219. Contre Mazarin, 220. Froidœur envers les princes, 222. Forcé par l'émeute à conférer la lieutenance générale au duc d'Orléans, 227. Partie à Pontoise auprès de la reine, 228. Fin de la Fronde, 230. Caractère du Parlement de magistrats en France et du Parlement de politiques en Angleterre, 230. Le testament de Louis XIV lui est déferé, V, 2. Il est cassé, lit de justice du petit roi, 3. Opposé à Law, 12. Enregistre de force les édits, 21. Le président de Mesmes, 90. Lutte à l'occasion de la bulle *Unigenitus*, 47. Parlement envoyé à Pontoise, 47. Enregistre la bulle et revient à Paris, 47. Lutte du cardinal Fleury avec le Parlement, V, 84. Sur les bulles du pape, 84. Exilé, 85. Luttés avec l'archevêque de Paris, 194. Exilé à Pontoise, 195. Revient à Paris, méfiance de Louis XV, 195. Condamne les Jésuites, 196. Soutenu par M. de Choiseul, 199. Union avec les parlements de province, 201. Louis XV au Parlement, 201. Poursuit le duc d'Aiguillon, 202. Pièces enlevées au greffe, 203. Intrigues contre le Parlement, 203. Chute de M. de Choiseul, influence de madame Dubarry, 204. Chancelier Maupeou, 204. Le Parlement refuse de reprendre son service, exilé, 204. Parlement Maupeou formé par édit, 207. Protestation des cours souveraines, 208. Des princes, 208. L'agitation ne pénètre pas dans les masses, 208. Rétabli par Louis XVI, 308. Promptes entreprises, 308. Soutenues par les princes, 308. Mauvais arrêt sur l'émeute des farines, 310. A Versailles, 311. Théorie sur l'impôt, 315. Edits de M. de Calonne imparfaitement présentés au Parlement, 441. Lutte avec Brienne, 441. Inquiet des emprunts, 444. Violente séance royale, 444. Réclamations et remontrances, 448. Déclarations des droits et devoirs, 450. Arrestation de MM. d'Espréménil et Montsabert, 450 A Versailles, 452. Le Parlement frappé, 452. Emotion, 455. L'essai des grands bailliages et de la cour plénière échoue, 459. Le Parlement rentre à Paris, faible conduite, 460. Reçoit l'avis de la convocation des états généraux, 462. Sur leur formation, 465. Le Parlement perd sa popularité, 465. Cherche à la reprendre, 467. Sans action et sans force, 467. Suspend les poursuites sur l'émeute du faubourg Saint-Antoine, 484.

Parlement de Rouen, sur la cour plénière, V, 455.

Parme (Alexandre Farnèse, duc de), à Meaux avec Mayenne; à Paris, III, 454. Conférences avec Mayenne à la Fère et à Lihom-Saintot, 450. Son avis sur la Ligue, 468. Mort à Saint-Waast, 464.

Parme. Autrichiens battus par les Français devant Parme, V, 81. Le duc de Parme meurt; Don Carlos prend possession de ses États, 76. Le duc de Parme entre dans le Pacte de famille, 190.

Parme (Duché de), assuré à l'Espagne par la triple alliance, V, 35.

Parme et Plaisance (Duchés de), rattachés au Milanais par le traité de Viterbe, III, 15.

Parthenay (Château de), II, 334.

Partie de chasse d'Henri IV. Représentation de cette pièce après la chute de M. Necker, V, 398.

Pas de Suze. Louis XIII au défilé, IV, 128.

Pascal (Blaise), indépendant de nature et d'esprit, IV, 437. Meurt l'année où Louis XIV prend les rênes du gouvernement, 438. Né à Clermont, 438. Extraordinaire génie, 438. Le *Traité des coniques*, 438. Invité par Arnauld à le défendre, écrit les *Lettres provinciales*, 438. Forme la langue, 438. Madame de Sévigné sur les *Provinciales*, 438. Macaulay, 439. Boileau, 439. Sur la vérité de la religion, *Pensées*, 440. Son avis sur le *Formulaire*, 440. Une santé détestable, 440. Piété croissante, 443. Charité et zèle, 443. Vrai disciple de l'Évangile et de Port-Royal, 443. Sur Descartes, 169.

Pascal (Jacqueline), sur les genoux de Richelieu, IV, 458. A la Mère Angélique de Saint-Jean, 418. Elle signe le *Formulaire*, 419. Elle se meurt, 419.

Pascal (Les jeunes), avec Richelieu, IV, 86.

Pascal II, pape, II, 16.

Pas-Perdus (Salle des), envahie par les gardes-françaises, V, 450.

Pasquerel (Frère), chapelain de Jeanne d'Arc, II, 500.

Pasquier (Étienne), III, 148. Sa lettre à Ronsard, 152.

Passage (Port du). Vaisseaux brûlés par les Français dans le port, V, 39.

Passau (Paix de), III, 229.

Pastorale (Grande), comédie de Richelieu, queltes à ce sujet, IV, 181.

Patanes, chefs afghans. Insurrection des Patanes, V, 127.

Patay (Bataille de), II, 312.

Patelin (Farce de), III, 439.

Patentés, chapelets ligueurs, III, 382.

Patru. Raconte la visite de la reine Christine à l'Académie, IV, 237.

Pau. Marguerite de Navarre y protège les réformés, III, 168, 194. Louis XIII à Pau, IV, 25. Parlement de Pau, refuse d'enregistrer les édits, V, 201.

Paul II, pape, défend le cardinal la Balue, II, 435.

Paul III, pape (Alexandre Farnèse), médiateur entre François I^{er} et Charles-Quint, III, 113. Absolution à Rabelais, 158. Lettre supposée sur les persécutions, 198. Poursuit les Vaudois, 201.

Paul IV, pape, en guerre avec Philippe II, III, 237. Sur la prise de Calais, 247. Bulle de l'Inquisition espagnole en France, 251.

Paul V, pape, se plaint de l'exil de Richelieu à Avignon, IV, 16. Sollicité par la reine mère pour le chapeau de Richelieu, secrètement contre par Louis XIII, 25.

Pauliciens, au douzième siècle, I, 473.

Paul Jones. Ravage les côtes d'Ecosse, V, 353.

Paulmy (Marquis de). Voltaire au marquis, V, 254.

Pauvre Jacques, signature de la lettre du duc de Nemours à Louis XI, II, 440.

Pauvres de Lyon. secte religieuse, I, 473.

Pavie. Didier assiégé dans Pavie, I, 205. Prise par Charlemagne, 206. François I^{er} devant cette place, III, 75. Bataille de Pavie, 75.

Payet, avocat au Parlement, III, 53.

Payans. Se soulèvent en Normandie au dixième siècle, II, 4.

Pays-Bas. La guerre s'y engage entre François I^{er} et Charles-Quint, III, 58. Villes restituées par la paix de Nimègue, IV, 297.

Pays d'Élection, IV, 76.

Pays d'États, IV, 76.

Pecquigny (Traité de), II, 418.

Pèdre (Don), roi d'Aragon. Soutient les réclamations du comte de Toulouse, I, 485.

Pellegrini (Barthélemy), marchand génois, II, 235.

Pelletier (Claude Le), contrôleur des finances à la mort de Colbert, IV, 382.

Pellévé (Cardinal de), archevêque de Sens, aux états généraux de la Ligue, III, 402.

Pellisson, Histoire de l'Académie française, IV, 173. Sur le jugement du *Cid*, 186. Sur Turenne, 284.

Pennsylvanie. Soulèvement parmi les troupes de la Pensylvanie, V, 358.

Penthèvre (Jeanne la Boiteuse, comtesse de). Réclame le duché de Bretagne, II, 72. Combat pour son mari, 79. Refuse d'entrer en arrangement, 79.

Penthèvre (Guy, comte de), II, 1.

Pépin, fils de Charlemagne, sacré roi d'Italie, I, 206. Meurt, 231.

Pépin le Bref, duc de Neustrie, I, 185. Ses guerres, 185. Son frère Carloman abdique, reste seul à la tête de l'État franc, 186. Il se fait roi, 187. Sacré par le pape Étienne II, 187. S'empare de la Septimanie et de l'Aquitaine, 189. Ses guerres contre les Lombards en faveur du pape, 190. Dispose pour celui-ci de l'exarchat de Ravenne, 191. Meurt à Saint-Denis, 192.

Pépin d'Héristal, maire du Palais et duc d'Austrasie. Ses guerres contre les Germains, son administration, I, 190.

Pépin de Landen, dit le Vieux, maire du palais d'Austrasie, I, 109.

Père de la patrie, titre donné à Suger, I, 408.

Père du peuple, nom donné à Louis XII, par les états généraux de 1506, II, 518.

Péréfixe, archevêque de Paris. Son estimation sur la Saint-Barthélemy, III, 361. Ses luttes avec les religieuses de Port-Royal, IV, 410.

Perelle, conseiller. Sa discussion avec le chancelier d'Aguesseau, V, 47.

Perfection du chrétien, écrit par Richelieu pendant son séjour à Avignon, IV, 16.

Péricard, secrétaire d'Henri de Guise, III, 416.

Périer (Madame). Biographie de son frère Blaise et de sa sœur Jacqueline Pascal, IV, 418.

Périer (Marguerite), nièce de Pascal, sur son oncle, IV, 440.

Périgord (Comte de). Va porter plainte à Charles V, II, 194. A Blanquefort, 353.

Pernelle (Abbé). Propose au Parlement une déclaration, V, 84. Ses remontrances, 85. Envoyé dans son abbaye, 85.

Péronne. Visite de Louis XI à Charles le Téméraire à Péronne, II, 397. Son danger et son inquié-

tude, 397. Édouard IV, roi d'Angleterre, à Péronne. 410. Projets de Louis XIV sur cette ville, IV, 350.

Pérouse (Conclave de), I, 561.

Perpignan. Philippe le Hardi y meurt, I, 553. Offres de négociations faites à Perpignan par Louise de Savoie, III, 87. Capitulation de cette ville, IV, 150.

Perrault. Fait la colonnade du Louvre, IV, 370.

Perrault. Son parallèle des Anciens et des Modernes, attaqué par Boileau et Fénelon, IV, 496.

Perreusé (Hector de), prévôt des marchands, III, 404.

Perrinet Leclerc. Livre Paris aux Bourguignons, II, 205.

Perron (Jacques du), évêque d'Évreux. Henri IV discute avec lui la formule d'abjuration, III, 476. L'envoie négocier à Rome, 505. A la conférence de Fontainebleau, 541. Cardinal, chargé de faire approuver l'élection de Richelieu, comme évêque de Luçon, IV, 14. Se meurt, 8.

Persécution. Madame de Maintenon sur la persécution des protestants, IV, 382. A M d'Aubigné, 595. Sur la sincérité des conversions, 597.

Perth (Lord), auprès d'Innocent XII, IV, 317.

Pérusseau (Père), en abbé, V, 200.

Pescaire (Marquis de), avec Bayard mourant, III, 65. Devant Marseille, 70. Rivalité et admiration pour le connétable de Bourbon, 74. En Milanais, 75. A Pavie, 76. Meurt à Milan, 101.

Peschiera, prise d'assaut par Louis XII. Cruautés, II, 525.

Peste noire, II, 109.

Péterhead. Le chevalier de Saint-Georges à Péterhead, V, 29.

Petigliano (Comte de). Commande pour les Vénitiens à la bataille d'Agnadel, II, 522.

Pétrarque, au Jubilé de 1300, I, 550. Description de la guerre de Flandre, II, 89.

Petrus Aurelius. Écrit de Saint-Cyran, IV, 86.

Pevensey. Lieu de débarquement de l'armée normande en Angleterre, I, 332.

Peyrouse (M. de la). Son malheureux voyage, V, 415. Intérêt qu'y portait Louis XVI, 416.

Peyrouse-Lamotte (M. de la), sous Dantzick, V, 77. Itamène son détachement en France, 78.

Peyton (Commodore), battu par La Bourdonnais dans les mers de l'Inde, V, 123.

Pézénas. États de Languedoc réunis dans cette ville, IV, 48. Montmorency à Pézénas, 49. Reddition de la ville, 53. Cardinal de Richelieu à Pézénas, 117.

Pharamond, chef des Francs, et non leur roi, I, 125.

Phèdre. Échec momentané, rivalité de la pièce de Pradon, IV, 488. Montrée par Boileau à M. Arnauld, 489.

Phéniciens. Leur commerce en Gaule, I, 5. Colonies à Nîmes et à Alésia, 4.

Philadelphie. Les protestants français établis à Philadelphie reçoivent les Acadiens, V, 155. Congrès général, 331. Washington devant la ville, 537. Évacuée par Howe, 550. Mot de Franklin, 550. Washington la traverse pour aller attaquer lord Cornwallis, 559.

Philippa de Hainault, femme d'Édouard III, II, 54. Reste à Gand avec Artevelde, 69. Sauve les bourgeois de Calais, 105.

Philippe I^{er}. Son mariage avec Bertrade, I, 209.

Philippe Auguste. Déjà sacré et marié à la mort de son père, I, 458. A la troisième croisade, 416. Ses querelles avec Richard Cœur de Lion, insuccès, revient en France, 417. Ses guerres contre les rois d'Angleterre, 457. Coalition contre la France, bataille de Bouvines, 461. Caractère du succès, 468. Attitude du roi dans la croisade contre les Albigeois, 487. Ses mariages, luttes avec l'Église, 490. Administration intérieure, 492. Meurt à Nantes, 494.

Philippe le Hardi. Singulière demande que lui fait sa mère, I, 519. Avec son père à la croisade, instructions de saint Louis mourant, 446. Ramène en France cinq cercueils, 531. Ses guerres, 534. Influence de Pierre de la Brosse, 532. Disgrâce et supplice, 532. Acquisitions de la couronne, 533. Meurt à Perpignan, 533.

Philippe IV, dit le Bel, évite la guerre avec l'Angleterre, I, 534. Donne sa fille à Édouard II, 535. Guerres en Espagne, terminées par le traité de Tarascon, 535. Guerre contre les Flamands, succès, 538. Revers, bataille de Courtray, 542. Querelles avec Boniface VIII, 545. Le pape Clément V, élu sous l'influence du roi, s'établit à Avignon, 561. Procès des Templiers, 561. Administration intérieure, 567.

Philippe le Long. Réclame la loi salique, I, 575.

Philippe de Valois. Succession au trône disputée, II, 47. Guerre contre les Flamands, 49. Prétentions d'Édouard III à la couronne de France, 52. La guerre éclate, 58. Défi d'Édouard, réponse de Philippe, 71. Bataille de Crécy, 96. Cherche à délivrer Calais, 102. Traité avec le Dauphin du Viennois et le roi d'Aragon, 110. Meurt à Nogent-le-Roi, 110.

Philippe II. Devient roi d'Espagne, II, 237. Peu courtois envers les ambassadeurs français, 237. Épouse Marie Tudor, 238. Déclare la guerre et entre en Picardie, 238. Bataille de Saint-Quentin, 239. Écrit à Charles-Quint, 240. Hésitations, 243. Paix de Câteau-Cambrésis, 249. A épousé Elisabeth de France, 265. Correspondance avec Catherine de Médicis et Charles IX contre les réformés, 265. Projets pour délivrer la France des hérétiques, 335. Menacé par Coligny et les réformés, 339. Seul satisfait de la Saint-Barthélemy, 368. Patron du pouvoir absolu en politique et en religion, 426. Efforts en France contre cette influence, 426. Vrai chef de la Ligue, 439. Légat Gaëtani, en France, agréable à Philippe II, 445. Pape Grégoire XIV favorable à Philippe. Envoie Alexandre de Parme à l'aide des ligueurs, 454. Ligue espagnole, 456. Projets sur le trône de France, 458. Efforts désespérés contre le sentiment croissant en faveur d'Henri IV, devenu catholique, 468. Les Espagnols sortent de Paris, 474. Lettre d'Henri IV sur Philippe II, 499. Déclaration de guerre, 500. Lutte acharnée, 511. Tentative contre l'Angleterre, la Grande Armada, 515. Paix de Vervins, 528. Meurt, 530.

Philippe III. Marie sa fille Anne à Louis XIII, et son fils aîné à Elisabeth de France, IV, 10.

Philippe IV. Correspondance d'Anne d'Autriche avec lui, IV, 58. N'avait pas payé la dot de sa fille,

259. Précautions prises en vue de sa mort, 260. Meurt, 261.

Philippe V. Duc d'Anjou, devient roi d'Espagne, IV, 321. Proclamé, 322. Plus de Pyrénées, part pour l'Espagne, 322. Lettres de Louis XIV, 323. Épouse Marie-Gabrielle de Savoie, 326. Funeste effet de la reconnaissance du prince de Galles, 327. Roi d'Angleterre mort, la guerre recommence, 331. Italie perdue, 336. L'archiduc entre en Espagne, 336. Proclamé à Madrid, 336. Courage de Philippe V, rentre à Madrid, 336. Reprend le dessus, victoire d'Almanza, 337. Prise de Lérida, 337. Perte de la Sardaigne. Minorque, Mahor, 339. Concessions de Louis XIV, 359. Exigences des alliés. 340. Louis XIV cède encore, 342. Philippe V à son grand-père, 343. Conférences de Gertruydenberg, 347. On veut que Louis XIV détrône lui-même son petit-fils, il refuse, 345. Résolution de Philippe V. Revers et succès, 346. Négociations, 348. Calamités dans la famille royale, 349. Propositions de Louis XIV, 349. Philippe V renonce à la couronne de France, 350. Paix d'Utrecht, 355. Projets de la duchesse du Maine pour lui attribuer la régence, V, 24. Appel de la noblesse française, composé par Malézieux, 27. Inimitié pour le duc d'Orléans, 28. Proclamation de Philippe V, 37. Malade, 37. Au camp, en face des Français, 39. Battu en Espagne et en Sicile, 40. Renvoie Alberoni, 40. Il avait annulé le souverain, 41. Mariage projeté de l'infante avec Louis XV, 50. Avait abdicqué en faveur de son fils, 67. Reprend le pouvoir, 68. Son irritation du renvoi de l'infante, 73. Traité avec l'empereur à Vienne, 73. Effets en Europe, 74. Rétablissement de la bonne intelligence avec la France, 76. A l'aide de l'électeur de Bavière, 88. Meurt, 117.

Philippe d'Alsace, comte de Flandre, régent de France, I, 458.

Philippe de Flandres. Son mariage négocié avec Édouard d'Angleterre, I, 537.

Philippe de France à Poitiers, II, 121. Fait duc de Bourgogne, 167. Recommandations de Charles V mourant, 205. Prend le premier rang, 210. Prépare une expédition contre l'Angleterre, 219. S'empare du gouvernement à la folie de Charles VI, 231. Meurt, 235.

Philippe le Bon, duc de Bourgogne, II, 279. Sa résolution de venger son père, 280. Traité de Troyes, 280. Henri V mort, défection de Bedford à l'égard du duc, 286. Jeanne d'Arc, relèvement de la cause nationale, 289. Attaque Compiègne, Jeanne d'Arc est prise, 318. Désir général de la paix, 334. A Paris avec sa seconde femme, Isabelle de Portugal, 336. Assiège Calais, 347. Reçoit à sa cour le dauphin, 370. Conseils à Louis XI à Reims, 375. Querelles avec Louis XI, 373. Ligue du Bien public, 379. Paix de Conflans, 388. Meurt à Bruges, 391.

Philippe de France, dit Hergel, comte de Bourgogne, II, 101.

Philippe de Rouvre, dernier rejeton de l'ancienne maison de Bourgogne, meurt, II, 166.

Philippines, ravagées par les Anglais, V, 101.

Philippiques de La Grange-Chancel. Chagrin qu'elles causent au Régent, V, 38.

Philipsbourg, remis par les Suédois aux Français, IV, 144. Important pour la France, 284. Re-

pris par les Français, 300. Maréchal de Berwick tué, V, 78. Pris par le maréchal de Noailles, 78.

Pias, Polonais, soutenu par Frédéric et Catherine II à la Diète, V, 215.

Pibrac (Seigneur de), auteur des *Quatrains*, a bien de la peine à rejoindre Henri III, fuyant de Pologne, III, 374.

Picardie (La). Envoie une expédition en Angleterre, II, 103. Envahie par les Allemands et les Anglais, III, 125. Projets de Charles-Quint sur la Picardie, 227. Succès des Espagnols, 512. Envahie par les Espagnols, IV, 146.

Piccini (Querelle de) avec Glück, V, 300.

Picolomini (Max). Avertit l'empereur de la trahison de Wallenstein, IV, 144. Envahit la Picardie, 146. Son insolence, 148.

Pie II, pape, II, 516. Se refuse à abandonner Ferdinand d'Aragon, 375.

Pie V. Sa lettre à Catherine de Médicis, III, 525. Assurances de Catherine de Médicis contre les protestants, 336.

Piémont, gouverné par Blanche de Montferrat, favorable à la France, II, 475. Armée française y entre, IV, 129. Cardinal de Richelieu, 129. Tentative sur le Piémont, par le mariage de la fille de Monsieur avec Victor-Amédée, 298.

Piémont. Devenu roi, Victor-Amédée abdique, V, 76. Arrêté par son fils, 76. Scandale et délinquance, 76. Meurt à Pontarlier, 77. D'Argenson sur le roi, 76.

Piémont (Roi de). Charles-Emmanuel fait arrêter son père, qui avait abdiqué en sa faveur, V, 76.

Pierre III (Czar), favorable à Frédéric II, V, 191. Déposé, 193.

Pierre Barthélémy. Sa vision devant Antioche, I, 384.

Pierre-Encise. Le duc de Nemours, II, 459. Ludovic le Maure, 509. Pasteurs d'Orange, IV, 399. M. de Montsabert, V, 452.

Pierre le Cruel, roi de Castille. Ses guerres avec son frère, II, 174. Du Guesclin y conduit les Grandes Compagnies, 190. Les Anglais lui prêtent secours, 192. Succès et revers, 192.

Pierre le Grand, à Paris. Son portrait par Ducloux, V, 31. Familiarité avec le Régent, avec le petit Louis XV, 31. Visite à la Sorbonne, 32. Aux établissements publics, 32. Propositions d'alliance, 32.

Pierre l'Hermite. Son pèlerinage à Jérusalem, I, 360. Prédication au retour, 361. Dirige la première expédition des croisades, 367. Retrouve les croisés devant Nicée, 374.

Pierre le Vénéral, abbé de Cluny. Ses relations avec Abélard, I, 472. Lettre à Héloïse, 475.

Pignerol. prise par Richelieu, IV, 129. Reste à la France, 130. Fouquet à Pignerol, 256.

Pildre de Rozier. Il périt avec son ballon, V, 416.

Pilsen. Les généraux de l'empereur à Pilsen, IV, 144.

Pimentel (Don Antonio de). Vient promettre l'infante Marie-Thérèse, IV, 260.

Pirates. Leurs incursions au neuvième et au dixième siècle, I, 236. Barbaresques relâchant les vaisseaux de blé envoyés par le pape à Marseille, V, 64.

Pirna. Saxons bloqués dans le camp, V, 173.

Piron. Se présente à l'Académie française, V,

278. Recommandé par Buffon, opposition du roi signifiée à Montesquieu, 278.

Pisan (Christine de), II, 158.

Pisani (Marquis). Paroles de Charles-Quint à Pisani, III, 389.

Pise (Concile de), II, 520. Charles VIII à Pise, 489. A l'interdit à cause du concile, 558.

Pithou (Pierre), avocat à Troyes, favorable aux réformateurs, III, 174.

Pithou, juge à la conférence de Fontainebleau, IV, 541.

Pitt (Lord Chatham). Veut porter un grand coup au Canada, V, 161. Revient au pouvoir, 185. Ses hauteurs et ses prétentions, 189. Réclame la démolition de Dunkerque, 189. Rejette l'ultimatum du duc de Choiseul, 190. Tombe, 191. Efforts contre la paix, 191. Propose l'abrogation de la loi du timbre des colonies, 325. Devenu ministre, tente d'autres impôts, 325. Rentre dans l'opposition, 329. Son discours sur l'Amérique, 327. Au Parlement sur les rapports de la France et de l'Angleterre, 341. Dernier discours, 345. Meurt, 344.

Pitt (William), dans le ministère de lord Shelburne, V, 372. Sur le traité de commerce avec la France, 429.

Pizzighitton. François I^{er} à Pizzighitton, III, 83. Rendu à Villars, V, 81.

Placards des réformés, affichés à Paris, III, 197. Colère de François I^{er}, 197.

Place (M. de la). Ses travaux et ses découvertes, V, 415.

Plaintes des Églises réformées de France, III, 518.

Plaisance. Charles VIII, II, 477. Connétable de Bourbon y rassemble son armée d'aventuriers, III, 101.

Planche (Regnier de la), chroniqueur protestant, III, 265, 277.

Plasian (Guillaume de), conseiller de Philippe le Bel, I, 552.

Plectrude, femme de Pépin d'Héristal. Fait emprisonner son beau-fils Charles Martel, I, 171.

Plélo (Comte de), ambassadeur de France à Copenhague, V, 77. Conduit le corps français contre Dantzick, 78. Tué, 78.

Plessis-du-Parc (Château du), II, 468.

Plessis-lès-Tours (Château de), II, 429, 445. Entrevue entre Henri III et le roi de Navarre, III, 425.

Plessis-Praslin (M. de), exilé pour duel, IV, 140.

Ploërmel (Ville et château de), II, 82.

Plutarque. Son récit du siège d'Alésia, I, 67.

Plymouth, brûlé par la flotte française, II, 206.

Pô (Passage sur le), forcé par Villars, V, 81. Passé par le prince Eugène, 335.

Poirson. Histoire d'Henri IV, III, 522.

Poissey, pris par Édouard III, II, 93. Grand conseil des finances, I, 568.

Poissey (Gérard de), I, 403.

Poitiers, assiégé par les Arabes, victoire de Charles Martel, I, 177. Bataille, II, 117. Les docteurs interrogent Jeanne d'Arc, 297. Calvin, III, 206. Portes fermées aux princes de Bourbon, 276. Édît rendu par Henri III, en faveur des protestants, 544. Cardinal Mazarin à Poitiers, IV, 220. Sénéchaussée de Poitiers compte 700,000 habitants, V, 467.

Poitiers et Fontenoy (Batailles de). Rois de France combattant en compagnie de leurs fils, V, 106.

Polignac (Abbé de), à Gertruydenberg, IV, 345. Cardinal à Utrecht, 350.

Polignac (Bâtard de), tué par Charles VI dans un accès de folie, II, 225.

Polignac (Madame de). Son influence sur la reine, V, 407. Liée avec M. de Calonne, 411. Le recommande à la reine, 411. Grande admiratrice du *Mariage de Figaro*, 418. Soutient Brienne, 437. Contribue à son renvoi, 459. La reine à Polignac, 465.

Politique de l'Écriture Sainte, écrite par Bossuet pour le grand Dauphin, IV, 445.

Politiques (Parti des). Se forme après la Saint-Barthélemy, III, 373. Proscrits de Paris par la Ligue espagnole, 457. Efforts pour la paix, 401.

Pologne (Trône de), offert au duc d'Anjou III, 345. Hésitations, 345. Élu, lenteur du voyage, 348, 348. Départ secret d'Henri III, 374. Auguste II, roi de Pologne, électeur de Saxe, adhère à la grande alliance, IV, 325. Meurt, V, 77. Trouble jeté en Europe par sa mort, 77. Stanislas Leczynski cherche en vain à remonter sur le trône de Pologne, 77. Y renonce, 82. Auguste III, roi de Pologne, électeur de Saxe, prend part au traité de Versailles, 178. Bloqué dans le camp de Pirna, 173. Réfugié en Pologne, 173. Meurt, complications européennes, 212. Démembrement de la Pologne, 212.

Poltrot (Jean), seigneur de Néré, assassin de François de Guise, son interrogatoire et son supplice, III, 304.

Polysynodie. Nom donné par l'abbé de Saint-Pierre aux conseils de gouvernement, V, 49.

Pombal (Marquis de). Chasse violemment les Jésuites de Portugal, V, 192.

Poméranie. Gustave-Adolphe, IV, 152. Vingt-cinq mille Suédois en Poméranie, V, 178. Repoussés dans l'île de Rugen, 178.

Pompador (M. de), mêlé à la conjuration de Cellamare, V, 27.

Pompador (Marquise de). Amuse Louis XV. Ses immenses prodigalités, V, 160. Décadence de la société, 160. Son influence sur l'alliance avec l'Autriche, 171. Sur les choix guerriers, 173. Renvoyée momentanément lors de l'attentat de Damiens, 174. Fait exiler Machault et d'Argenson, 174. Élève au ministère le duc de Choiseul, 184. Redoute l'influence des Jésuites, 196. Meurt à quarante-deux ans, 203. Son caractère, ses prétentions, son influence, 203.

Pomponne. Madame de Sévigné sur le procès de Fouquet, IV, 255. Sur l'influence des Hollandais, 270. Ministre des affaires étrangères, disgracié, 299. Colbert sur le commerce maritime, 366. A la Bastille pour voir M. de Sacy, 420. Celui-ci meurt chez lui, 421.

Pomponne de Bellière (M. de). Négocie la paix de Verbins, III, 528.

Pondichéry. Dupleix, V, 123. Transport des dépouilles de Madras, 124. Siège par les Anglais, 126. Murzapha-Jung, 128. Succès de Dupleix, 132. Triste état après sa chute, 135. Lally Tollendal, 135. Siège, 136. Livrée aux Anglais, fortifications rasées, 138. Nouveau siège, 364. Ruines rendus à la France par la paix de Paris, 368.

Poniatowski (Prince), ancien favori de Catherine II, élu roi de Pologne, V, 215. Honnêtes intentions, 215. Déjouées par Frédéric II, 215. Insurrection de Bar tente de l'enlever, 218.

Pons d'Adhémar de Rodelles, I, 476.

Pont-à-Mousson, pris par Henri II, III, 228. Les protestants y rencontrent un contingent allemand, 309.

Pontarlier (Château de). Victor-Amédée y est arrêté et y meurt, V, 76.

Pont-Audemer (Château de), II, 139.

Pontchartrain, contrôleur des finances, IV, 385. Ministre de la marine à Tourville, 310. Devient chancelier, 320.

Pont-de-l'Arche. Charles VII repoussé devant Rouen s'y retire, II, 351.

Pont-de-Montvert. Supplice des réformés, IV, 407

Ponticus, jeune martyr à Lyon, I, 112.

Pont-l'Évêque, en Picardie. Calvin y est momentanément curé, III, 206.

Pont-Neuf. Scènes tumultueuses, V, 459.

Pontoise. Saint Louis y est malade, I, 428. Hôtel-Dieu, fondé par saint Louis, 521. Le roi et le duc de Bourgogne, II, 271. Prise par les Anglais, 273. La reine Anne d'Autriche et le Parlement, IV, 228. Parlement en revient pour enregistrer la bulle *Unigenitus*, 47. Émeute des farines, 310.

Ponts-de-Cé (Combat des) entre les troupes de Marie de Médicis et les troupes du roi, IV, 23.

Ponts et Chaussées (Corps des), fondé par Louis XV, V, 201.

Pont-sur-Yonne. Passage forcé par le cardinal Mazarin, IV, 220.

Pope. Ses relations avec Voltaire, V, 941.

Poperinghe. En lutte avec Ypres, II, 87.

Porée (Gilbert de la), III, 130.

Porée (Père). Confisque la tabatière de Voltaire enfant, V, 232.

Port-à-Buisson (Combat de), III, 384.

Port-Mahon, pris par l'amiral Leake, IV, 339.

Porto Carrero (Cardinal). Tourmente Charles II mourant, lui fait faire son testament en faveur du duc d'Anjou, IV, 321.

Port-Royal (Solitaires de), IV, 85. Port-Royal des Champs, fondé par M. de Saint-Cyran, 86. Réformé et dirigé par la Mère Angélique, 86. Désert de Port-Royal, 87. Persécution, 415. Biens saisis, religieuses dispersées, 421. Passe aux religieuses soumises, 422. Gout de madame de Sévigné pour la morale de Port-Royal, 461. Sur M. Nicole, 464. Sur M. Hamon, 465.

Portugal révolté contre l'Espagne, IV, 150. Un traité conclu avec le Portugal, par Richelieu, 120. La reine d'Espagne refuse de reconnaître le roi, 262. Le roi, Alphonse VI épouse mademoiselle de Nemours, 262. Fait la paix avec l'Espagne, 264. Ambassadeur de Portugal, à Utrecht, 355. Jésuites chassés, V, 192.

Portugal (Isabelle de), duchesse de Bourgogne, II, 336.

Potier. Évêque de Beauvais, ses espérances déçues par la régence d'Anne d'Autriche, II, 191.

Potin (Saint), évêque et martyr à Lyon, I, 104.

Potsdam. Voltaire n'y peut plus vivre, V, 248.

Pouille (La), cédée d'avance à l'Espagne par Louis XII, II, 510.

Poulangy (Bertrand de), chevalier lorrain, conduit Jeanne d'Arc à Chinon, II, 294.

Poussin (Le). Habitant à Rome près de la villa Médicis, IV, 512. Avec Claude Lorrain, 513. Attiré à Paris sans plaisir, 514. Né aux Andelys, mais n'a aucun désir de revenir en France, 511. Mécontent, retourne à Rome, après avoir formé Lesueur, y meurt, 514. Ses sept Sacrements enlevés par des Juifs, V, 30.

Prado (Palais de) L'archiduc y est menacé, IV, 547.

Pradon. Sa *Phèdre* l'emporte sur celle de Racine, IV, 488.

Pragmatic-Sanction de saint Louis, I, 516. De Charles VII, II, 369. Abolie par Louis XI, 375. Réponse du pape à ce sujet, 375. Remplacée par un Concordat entre François I^{er} et Léon X, III, 16. Difficultés avec l'Église gallicane et le Parlement, 16.

Pragmatic-Sanction de l'empereur Charles VI, garantie par la France, V, 82.

Prague (Jérôme de), brûlé à Constance, III, 165.

Prague (Traité de), IV, 146. Siège, V, 88. Maurice de Saxe et Chevert, 91. Maréchal de Belle-Isle, 95. Maréchal de Broglie devant Prague, 95. Retraite, 94. Résistance de Chevert, 94. Frédéric II bat les Autrichiens devant Prague, V, 177.

Praguerie. Révolte des grands seigneurs contre le régime militaire de Charles VII, II, 370.

Praslin, capitaine des gardes d'Henri IV, III, 559.

Prat (Chancelier du). Traite le Concordat à Bologne, III, 19. Son action en France en faveur du pouvoir absolu, 19. Concordat signé, 21. Difficultés avec l'Église gallicane et le Parlement, 22. Serviteur de Louise de Savoie dans l'affaire de Semblançay, 43. Du connétable de Bourbon, 52. Attaqué par le Parlement sous la régence, 85. Désire devenir pape, 109. Adversaire acharné des réformateurs, 175. Meurt, 109. Le roi saisit une partie de ses biens, 109.

Pré-aux-Clercs (Assemblée au), II, 158.

Précaires. Biens d'église conférés par Charles Martel à ses guerriers, I, 182.

Prédicateurs de la Ligue. Discours furieux contre le roi, III, 407.

Prée (Fort de la), à l'île de Ré, IV, 101.

Presbourg. Les états de Hongrie à Presbourg; Marie-Thérèse y arrive, fuyant ses ennemis, V, 91.

Presbytérien (Régime), établi par Calvin à Genève, s'étend en France, en Hollande, en Suisse, en Écosse, III, 212.

Preston Pans (Combat de), V, 112.

Préoblé de Paris, charge vénale, I, 518.

Prie (Marquise de), favorite du duc de Bourbon. Sa déplorable influence, V, 60. Première à s'emparer du pouvoir, 60. Paris-Duverney son ministre, 61. Elle marie Louis XV à Marie Lezinska, 86. L'influence de Fleury l'emporte, 72. Exilée en Normandie, y meurt, 72.

Prieuse (Guillaume de), moine patriote, II, 277.

Primate le Bolonais, en France, III, 157.

Prince Noir. Nom du prince de Galles, fils d'Édouard III, II, 194.

Princes (Protétation des) contre la suppression du Parlement, V, 207.

Princes allemands (Quinze traités avec les), conclus par Richelieu, IV, 120.

Princeton (Combat de), V, 337.

Prior. Poète attaché à Harley aux premières conférences d'Utrecht, IV, 548.

Privas (Siège et ruine de), IV, 115.

Probus. empereur. Sa victoire en Gaule sur les Francs. Lettre au Sénat, I, 119.

Projet de mariage royal, cité, IV, 125.

Protecteur. Désir des protestants d'en instituer un. Humeur d'Henri IV, III, 525.

Protestants. Embarras qu'ils causent à Henri IV, III, 518. Plaintes justes et injustes, 518. Organisation politique indépendante, 522. Protecteur repoussé par Henri V, 525. Faveurs et justice avant l'édit de Nantes, 524. Édit de Nantes, 528. Tués comme parti politique par Richelieu, sa justice à leur égard, IV, 117. Principes fondamentaux, 391. Fidélité au roi pendant la Fronde, 392. Dernier synode national à Loudun, 395. Abolition des Chambres de l'édit et des Chambres mi-parties, 395. On achète les conversions, 394. Portes de tous les emplois fermées, 394. Diminution des lieux de culte, 394. Début des dragonnades, 394. L'émigration commence, 394. Fidélité obstinée, 395. Persécution violente en Languedoc, en Guyenne, en Béarn, en Poitou, en Angoumois, en Saintonge, en Normandie, 396. Dauphiné et Languedoc livrés aux soldats, 397. Abjuration en masse, 397. Jusque dans la principauté d'Orange, 398. On conclut qu'il n'y a plus de protestants, 401. Révocation de l'édit de Nantes, 401. Immense émigration, 402. Difficultés et supplices, 403. Dépopulation des provinces, 404. Protestants à l'étranger devenant hostiles, à l'intérieur restant fidèles, 405. Paix de Ryswick, sans adoucissement, 406. Persécution en Languedoc par Bavière, 406. Visionnaires, 406. Meurtre de l'archiprêtre du Chayla, 406. Soulèvement des Camisards, 407. Domptés par Villars, 409. Édit du 8 mars 1715, 434. Espoir au début de la Régence, V, 7. Bonnes dispositions du duc d'Orléans contrariées par ses conseillers, 8. Relèvement graduel, 61. Par le ministère d'Antoine Court, 62. Premier synode, 62. Édit rigoureux de Louis XV, 63. Modification dans l'opinion publique, 64. Cruauté de l'édit adouci dans la pratique, 65. Souffrances et fidélité, 65. Supplice de Calas. Premier éclair de justice, 67. Projet sur leur état civil porté à l'assemblée des notables, 433. Lu en séance royale au Parlement, 447. Opposition de M. d'Eprémessnil, 449. Enregistré, 449.

Protestation de François I^{er} contre le traité de Madrid, III, 95.

Provence. Charles Martel en chasse les Arabes et l'incorpore à l'État franc, I, 182. Royaume de Provence, 269. Rattachée à la France par Louis XI, II, 443. Destinée au connétable de Bourbon, III, 69. Envahie par Charles-Quint, 112. Par le prince Eugène, soulèvement des paysans, IV, 538. Par Charles-Emmanuel, V, 116.

Provence (Comte de), frère de Louis XVI, suspect à Marie-Thérèse, II, 411.

Province gauloise, Cisalpine ou Citérieure, I, 34. Devient la Gallia Togata, 74.

Provinces-Unies. Quatorze traités conclus avec elles par Richelieu, IV, 120. Fidèles à leurs engagements sauf à la Rochelle, 124. Traitent en particulier avec l'Espagne, 198. Dans la grande alliance, 305. Leur influence dans la guerre de la succession, 339. Décadence, suite des fautes politiques, 355. A Utrecht, 355.

Provinciales. Lettres écrites à la demande de Port-Royal, IV, 438. Madame de Sévigné sur les Provinciales, 439.

Provins (Le dauphin à), II, 144.

Prusse (Roi de), Frédéric Guillaume I^{er}, à Hanovre, I, 74. Adhère à grand-peine au traité, ses raisons, 74. Se rallie à l'empereur, 74. Excellente armée formée par lui, 87. Meurt, 80.

Psyché (Lecture de la), par la Fontaine, avec Racine, Boileau et Molière, IV, 501.

Ptolémée le Foudre, roi de Macédoine, battu par les Gaulois, I, 19.

Pucelle (Poème de la). Voltaire le cache ou le montre, V, 255.

Puget, le sculpteur, IV, 520.

Puisieux (Sieur de), secrétaire d'État, IV, 35.

Pussort (M.), conseiller au Parlement, violent contre Fouquet, IV, 234.

Pyénées (Les). Charlemagne les passe, I, 207. Les Espagnols les passent en 1523, III, 57. Paix des Pyrénées, ses avantages, IV, 240. Plus de Pyrénées, 322.

Pythéas, voyageur, parti de Marseille aux débuts de la colonie, I, 9.

Q

Quadriloge invectif. Poème d'Alain Chartier, II, 282.

Quanto (Madame de Montespan). Madame de Sévigné sur elle, IV, 535.

Quarante-cinq (Les) d'Henri III, III, 403.

Quatre charges de Jeanne d'Arc, II, 315.

Quatre-Nations (Collège des), fondé par Mazarin, IV, 245.

Québec, fondé par les colons de madame de Guercheville, V, 140. Champlain y meurt, 147. Gouverneur M. de Montmagny, 147. Établissement ecclésiastique devance la population, 147. Siège, par Wolfe, 161. Siège par le général de Levis, 164. Livré aux Anglais, 164.

Quejada, secrétaire de Charles-Quint. Sa lettre sur la bataille de Saint-Quentin, III, 243.

Quesnay (docteur), économiste lié avec Turgot, V, 304.

Quesnel (P.). Ses réflexions sur le Nouveau Testament, condamné, IV, 434. Cardinal de Noailles refuse de s'y associer, 434. Bulle *Unigenitus*, 434. Bulle enregistrée au Parlement, 434.

Queanoy. Villars blessé y est emporté, IV, 345. Pris par le prince Eugène, 353. Pris par Villars, 354.

Question préparatoire, abolie par Louis XVI, V, 395.

Quiéret (Hugues), amiral, II, 69.

Quiétisme (*Relation du*), par Bossuet, IV, 450.

Quincampoix (Rue), théâtre des folies des agioteurs, V, 15. Obligé de la fermer, 17.

Quinze-Vingts (Hôpital des), fondé par saint Louis, I, 521.

R

Rabaut (Paul), pasteur du désert, étudié à Lausanne, V, 65. Lettre à l'intendant du Languedoc, 65. Influence et modération, 66. Lettre au gouvernement du Languedoc, 66. Prédications, 66. Ses aventures et ses refuges, 66.

Rabelais (François), III, 148. Ses aventures, 158. Curé de Meudon, 159. Son livre, 159. Ses idées sur l'éducation, 160.

Rabuteau (Jean), avocat au Parlement, II, 297.

Racan à l'hôtel de Rambouillet, IV, 171.

Racine (Jean). A vécu auprès de Louis XIV, IV, 475. Né à la Ferté-Milon, 482. Élevé à Port-Royal, 482. Inquiétudes qu'il cause à ses maîtres, 482. On cherche à le détourner de la poésie, 483. *Les Frères ennemis*, 482. *Alexandre*, 483. *Andromaque*, 484. *Les Plaideurs*, 484. Brouillé avec Port-Royal, 484. Avec Molière, 483. Lié avec Boileau, 484. *Britannicus*, 487. *Bajazet*, 487. Madame de Sévigné, 487. Corneille, 487. *Mithridate* et *Iphigénie*, 487. *Phèdre*, 488. Échec momentanément agit sur son âme, 488. Il quitte la scène, 488. Veut se faire chartreux. On le marie, 488. Tendre pour sa famille, 489. Mémoires de son fils sur lui, 489. Réconcilié avec Port-Royal par Boileau, 489. Historiographe du roi. Éloge de Corneille, 481. Accompagne Louis XIV dans ses campagnes, 490. Lettre à Boileau, 490. *Cantiques spirituels*, 490. *Esther*, 491. *Athalie*, 493. Ardeur et susceptibilité de Racine, 491. La faveur du roi se refroidit, 494. Chagrin de Racine, 494. Malade, 494. Meurt, 495.

Racine (Madame). N'avait jamais vu les pièces de son mari, IV, 428.

Racine (Louis). Le petit Lionval, IV, 488. Sur la réception de Thomas Corneille, 481. Portrait de son père dans la famille, 488. Mémoires sur son père, 489. Boileau à Louis Racine, 488. Les poèmes de *la Religion* et de *la Grâce*, 489.

Radegonde (Sainte), femme de Clotaire I^{er}. Fonde le monastère de Poitiers, I, 160.

Ragnacaire, roi des Francs Saliens de Cambrai, allié de Clovis, I, 126. Tué par lui, 141.

Rambouillet (Catherine de Vivonne, madame de). Son influence, IV, 171. Son indépendance, 172.

Rambouillet (Hôtel de Rambouillet), centre de la bonne compagnie, IV, 171. Louis XV au château de Rambouillet, chez le comte de Toulouse, V, 72. Acheté par le roi au duc de Penthièvre, 494.

Rambouillet (Nicolas d'Angennes, Seigneur de), dans le complot contre Henri de Guise, III, 415. Entrevue avec Rosny, 422.

Rambure (Seigneur de), à Abbeville. Ami de Derquin, III, 179.

Ramillies (Bataille de), IV, 334.

Ramus, III, 148. Tué à la Saint-Barthélemy, 375.

- Rantzeu* (Maréchal de). Il est question de l'envoyer en Normandie, IV, 75.
- Raoul*, comte de Paris, élu roi, I, 267.
- Raoul*, de Caen, chroniqueur, I, 368.
- Raoul*, archevêque de Rennes, II, 22.
- Rastadt* (Paix de), négociée par le prince Eugène et Villars, IV, 356.
- Ratisbonne*. Tombeau de Wittikind, I, 201. Traité conclu par le P. Joseph, désavoué par Richelieu, IV, 430. Diète, 135. La diète de Ratisbonne, intervient au sujet des conquêtes de Louis XIV, 299. Refuse de convertir la trêve en une paix, 500.
- Ravanne* (Exarchat de), donné par Pépin le Bref aux papes, I, 191.
- Ravenne*. Gaston de Foix devant Ravenne, II, 548. Bataille, 549.
- Ravenstein* (Philippe de). Arrive avec une flotte française devant Naples, II, 512.
- Raymond* (Roger, vicomte de Béziers), dépossédé de ses États, I, 480.
- Raymond IV*, comte de Toulouse. Va à la première croisade. Sa maladie en Palestine, I, 337. Son influence sur l'armée, 380.
- Raymond VI* (Comte de Toulouse), accusé de favoriser les Albigeois, I, 495. Dépouillé de ses domaines, 481. Réclame à Rome, 481. Recouvre la plus grande portion de ses États avant sa mort, 484.
- Raymond VII* (Comte de Toulouse). Va tout enfant à Rome avec son père pour réclamer contre sa spoliation, I, 482. Retrouve ses États, 484. Marie sa fille au comte de Poitiers frère de saint Louis, 552.
- Raymond de Poitiers*, prince d'Antioche, I, 404.
- Raynal* (L'abbé), sur l'Acadie, V, 154. Chez madame Necker, 378. Inquiet du début de la révolution, 465.
- Rayneval* (M. [de]). Mémoire sur les affaires d'Amérique, V, 539.
- Ré* (Ile de), prise par Soubise, IV, 92. Reprise, 92. Défendue par le sire de Toiras, 98. Attaquée par Buckingham, 98. Défense du fort Saint-Martin, 99. Ravitaillée par Schomberg, 101. Buckingham échoue dans son attaque, 101.
- Rebecque*. Bayard à Rebecque, II, 64.
- Récollets* (Vingt-six) succombent à Marseille pendant la peste, V, 44.
- Recueil des ordonnances des rois de France*, I, 515. Ordonnances de saint Louis, 516.
- Réforme*. Caractère purement religieux de la réforme française à son début, III, 106. Accomplie et établie dans la plupart des États d'Europe au milieu du seizième siècle, 283. Encore incertaine en France, 284. Progrès de la réforme, sous Henri II, 250. 2,150 églises réformées, 250. Persécutions, 251. La réforme devient un parti politique, 252.
- Réformés* (Supplique des) sous François I^{er}, III, 194. Quinze exécutions, deux édits contre les réformés, sous Henri II, 255.
- Régence*. Époque intermédiaire et distincte, V, 2.
- Régent*. Voltaire jeune sur le Régent, V, 234. Entrevue au Palais-Royal, 234. Sur la tragédie d'*Œdipe*, 236.
- Régime municipal romain*, subsistant longtemps dans certaines villes, II, 7.
- Regnault*, peintre de la nouvelle école, V, 500.
- Regnault de Chartres*, chancelier de France, II, 297.
- Regnault de Mousny*, envoyé à Louis XII par la Trémoille, II, 560.
- Reims*. Commune, II, 30. Édouard III devant Reims, 102. Favorable au duc de Bourgogne, 261. Jeanne d'Arc presse le roi de s'y faire sacrer, 309. Cérémonie à la cathédrale, 314. Louis XI y est sacré, 375. Henri II y reçoit la déclaration de guerre de Marie Tudor, III, 238. Sacre de Louis XV, oublié significatif, V, 55. Sacre de Louis XVI, 311. Hésitation sur la formule du serment, 311. Omission importante, 312.
- Reîtres*, à l'appui du prince de Condé, III, 581.
- Religieux de Saint-Denis*, chroniqueur, II, 215.
- Remy* (Saint), évêque de Reims. Ses relations avec Clovis, I, 126. Il le baptise, 135.
- Rémy le Théologien*, III, 151.
- Renaissance*, III, 128.
- Renaud de Châtillon*, I, 412.
- Renaud de Dampierre*, comte de Boulogne, I, 462.
- Renaudie* (Godefroy de Barry, seigneur de la), à la tête de la conspiration d'Amboise, III, 266. Pendu, 268.
- Renaudot* (Docteur). Fonde la *Gazette de France*, IV, 178.
- René* (Comte d'Anjou, Roi). Marie sa fille à Henri VI roi d'Angleterre, II, 350. Son langage à Louis XI, 579.
- René II* (Comte d'Anjou, duc de Lorraine), II, 45. Attaqué par Charles le Téméraire, 415. Se réfugie chez Louis XI, 415. Combat dans les rangs des Suisses, 422. Reprend la guerre, 423. Sollicite les secours des Suisses, 423. Charles le Téméraire tué à Nancy, 424. Le duc y rentre, 425. Reconnaît le corps du duc de Bourgogne, 426.
- Renée de France* (Duchesse de Ferrare). Son mariage III, 187. Reçoit chez elle Clément Marot, 151. Reçoit Calvin, 151-207. Reproche au duc de Guise le procès du prince de Condé, 278.
- Renessé* (Jean de), insurgé flamand, I, 515.
- Rennes*, saisi par Jean de Montfort, II, 74. Cour de Rennes, le duc d'Orléans et Charles VIII, 470. Parlement de Rennes, en lutte avec le duc d'Aiguillon, donne sa démission, V, 201. Membres arrêtés, 201. M. de la Chalotais, 201. Théorie des *Classes*, 201. Louis XV condamne le Parlement et la théorie, 201. Juridiction changée contre M. de la Chalotais, 202. M. de Calonne, 201. Procédure annulée, 202. Parlement rétabli, 202. Protesté en faveur de M. de la Chalotais, 202. Troupe royale à Rennes, 403. Le Parlement se réunit malgré la défense royale, 455. Troubles violents, 455. Siège de la salle des États au moment des élections, 478.
- Réole* (La), pris par le comte de Derby, II, 86.
- Repenti* (Philippe de), décapité à Paris, II, 144.
- Requin* (Comte). Fait enlever quatre sénateurs à la Diète, V, 216.
- Requête* des gentilshommes au Parlement pour les princes légitimés, V, 20.
- Résultat du conseil du roi* sur la formation des états généraux, V, 472.

Retz (Comte de), Espagnol, III, 332. A Monceaux, 342. Violents conseils contre les protestants, 349. Parle à Charles IX, 350. Conseille le meurtre des princes, 360.

Retz (Madame de), sur Henri de Guise, III, 403.

Retz (Paul de Gondi, cardinal de), coadjuteur de Paris; peu ecclésiastique, IV, 200. Au Palais-Royal après l'arrestation de Broussel, 200. Dans les rues, 203. Maltraité par la reine, passe à l'émeute, 203. Sur le président Molé, 204. Engagé dans la Fronde, 206. Alliance avec la reine, 214. Lutte avec M. le Prince, 215. Cardinal, 220. Négociations, 227. Prétend à remplacer Mazarin, 231. Arrêté et mené à Vincennes, 231. Efforts du clergé de Paris en sa faveur, 232. Archevêque de Paris, 232. Au château de Nantes, 232. S'évade, 232. Voyage partout en Europe, 232. Écrit ses *Mémoires* à Commercy, 232. Sérieux et sincère, 232. Favorable à Port-Royal, 418. Ses ambitions et ses prétentions, 470. Il ne resterait rien de lui sans ses *Mémoires*, 470. Qualités de son talent, 473. Dans sa retraite toujours suspect à Louis XIV, 473. Madame de Sévigné sur Retz, 473. Bossuet sur le cardinal, 313. Succès de ses *Mémoires* sous la régence, V, 57.

Réveillon, fabricant de papiers peints à Paris. Émeute contre lui, V, 483.

Révol, secrétaire d'État. Appelle Henri de Guise, III, 419.

Révolte (Route de la), en souvenir d'une émeute de Paris, V, 165.

Révoltés de la Catalogne. Deux traités conclus avec eux par Richelieu, IV, 120.

Révolution. Définition du mot, II, 3.

Révolution communale, expression exagérée, II, 3.

Rhin (Alliance du), entre les ligues protestantes et catholiques, IV, 230.

Rhin (Passage du), entre le Wahal et l'Yssel, IV, 274. Passage du Rhin, près de Philipsbourg; surpris par les Autrichiens, V, 103.

Rhinberg, assiégé par Louis XIV, IV, 274.

Rhode-Island occupé par les Anglais, V, 350. Projet de M. d'Estaing sur Rhode-Island, échoue, 350. Évacué après l'attaque sur Savannah, 352. Rochambeau à Rhode-Island, 355.

Ribaut (Jean), de Dieppe. Dans la Floride, V, 145. Son établissement attaqué par les Espagnols. Mis à mort comme hérétique, 145.

Ricci, général des jésuites. Refus de modifications, V, 199. Emprisonné, 200.

Richard Cœur de Lion en Palestine, I, 396. Part pour la troisième croisade, 416. Luites avec Philippe Auguste, 417. Reste seul à la tête des croisés, 421. Exploits chevaleresques, insuccès final, 421.

Richard II (roi d'Angleterre). Demande en mariage Isabelle de France, II, 231.

Richard II (le Bon), duc de Normandie, II, 4.

Richard sans Peur, duc de Normandie, I, 279.

Richelieu (Armand-Jean du Plessis de), évêque de Luçon en 1605, IV, 44. Pauvre évêché, 45. Aux états généraux de 1614, 14. Aumônier d'Anne d'Autriche, 15. Fait secrétaire d'État par Concini, 15. Bien vu par Luynes, 15. Va prudemment à Blois avec la reine mère, 16. La jalousie de Luynes l'envoie à Avignon, 16. Écrit la *Perfection du chrétien*, 16. Egards pour Luynes, 19. Employé dans les négociations avec Marie de Médicis, 21. Soutenu par d'Épernon, 22. Cherche à maintenir la paix, 22. Content du sacre du roi, 24. Luynes le soutient ouvertement et le combat secrètement pour le chapeau, 25. Entre au conseil malgré les jalousies, 34. Se débarrasse de la Vieuville, 35. Chef du conseil, 36. Avis au roi, 36. Se défait d'Ornano, 36. Du duc de Vendôme, 37. Part pour Nantes avec le roi, 37. Complot de Chalais, 37. Mariage de Monsieur, 38. Laisse condamner et exécuter Bouteville, 40. Menacé auprès du roi par l'influence des reines, 41. Au Luxembourg, 42. Journée des Dupes, 42. Fait arrêter le garde des sceaux et le maréchal de Marillac, 45. Tout-puissant auprès du roi, 46. Se défait de la reine mère, 47. Révolte de Montmorency en faveur de Gaston d'Orléans; rigoureux, 48. Menacé d'assassinat à Demuin, 51. Jaloux de mesdemoiselles de Hautefort et de La Fayette, 57. S'en défait habilement, 58. Donne le jeune Cinq-Mars au roi, 59. Complot de Cinq-Mars, 60. Cardinal malade, 60. Cinq-Mars arrêté, jugé, condamné, 61. Opposition des Parlements, 69. Déclaration du roi contenant toute la politique de Richelieu, 72. Luites avec les Parlements provinciaux, 75. Avec les états provinciaux, 76. Établissement des intendants, 78. Convoque les assemblées des notables, 78. Code Michau, 79. Réforme de la marine, 79. Cardinal des huguenots, 84. Rigoureux contre Saint-Cyran, 86. Résiste aux emportements ecclésiastiques, 88. Sage conduite à l'égard des jésuites, 80. Dissentiment avec la cour de Rome, 90. Début de la lutte contre les protestants, 91. Prudence jusqu'au jour des préparatifs achevés, 91. Paix avec l'Espagne et avec les huguenots, 95. Expédition de Buckingham sur la Rochelle, 97. Le cardinal se met à la tête de l'armée, 97. Prévoyance et résolution, 98. Devant la Rochelle, 100. Puissance croissante, 103. Habile direction des travaux, 104. Résistance acharnée des Rochelois, 109. L'édiction, 111. Entrée du roi et du cardinal, 112. Devant Privas avec le roi, 115. Fin de la guerre religieuse, 116. Entrée du cardinal à Montauban, 117. Juste pour les réformés, détruits comme parti politique, 117. Tourne son activité vers l'Europe, 119. Soixante-quatorze traités, 120. Négocie le mariage d'Henriette de France avec Charles I^{er}, 120. Lutte, puis traite avec l'Angleterre, 126. Traité avec les Hollandais, 126. Question de la Valteline, 127. Du duché de Mantoue, 127. Fait lever le siège de Casal, 128. Prend l'ignorerol, 129. Succès en Italie. Traité de Ratisbonne non reconnu, 129. Traité avec Gustave-Adolphe, 131. Prodigeux succès du roi de Suède. Jugement de Richelieu, 136. Richelieu continue l'œuvre d'Henri IV, 143. Envoie M. de Feuguières à Heilbronn, 143. Succès des troupes françaises en Allemagne, 144. Entrevue avec Oxenstiern, 145. Guerre à l'Espagne, 145. Victoire d'Avein, 145. Invasion des Espagnols, 147. Indomptable courage du cardinal, 146. Reprend Corbie, 147. Succès en Italie et en Allemagne, 150. Triomphe de Richelieu, 151. Il se meurt, 151. Calme dans les derniers moments, 151. Puissance dans la mort, 152. Fortune immense, 155. Fon-

nes l'envoie à Avignon, 16. Écrit la *Perfection du chrétien*, 16. Egards pour Luynes, 19. Employé dans les négociations avec Marie de Médicis, 21. Soutenu par d'Épernon, 22. Cherche à maintenir la paix, 22. Content du sacre du roi, 24. Luynes le soutient ouvertement et le combat secrètement pour le chapeau, 25. Entre au conseil malgré les jalousies, 34. Se débarrasse de la Vieuville, 35. Chef du conseil, 36. Avis au roi, 36. Se défait d'Ornano, 36. Du duc de Vendôme, 37. Part pour Nantes avec le roi, 37. Complot de Chalais, 37. Mariage de Monsieur, 38. Laisse condamner et exécuter Bouteville, 40. Menacé auprès du roi par l'influence des reines, 41. Au Luxembourg, 42. Journée des Dupes, 42. Fait arrêter le garde des sceaux et le maréchal de Marillac, 45. Tout-puissant auprès du roi, 46. Se défait de la reine mère, 47. Révolte de Montmorency en faveur de Gaston d'Orléans; rigoureux, 48. Menacé d'assassinat à Demuin, 51. Jaloux de mesdemoiselles de Hautefort et de La Fayette, 57. S'en défait habilement, 58. Donne le jeune Cinq-Mars au roi, 59. Complot de Cinq-Mars, 60. Cardinal malade, 60. Cinq-Mars arrêté, jugé, condamné, 61. Opposition des Parlements, 69. Déclaration du roi contenant toute la politique de Richelieu, 72. Luites avec les Parlements provinciaux, 75. Avec les états provinciaux, 76. Établissement des intendants, 78. Convoque les assemblées des notables, 78. Code Michau, 79. Réforme de la marine, 79. Cardinal des huguenots, 84. Rigoureux contre Saint-Cyran, 86. Résiste aux emportements ecclésiastiques, 88. Sage conduite à l'égard des jésuites, 80. Dissentiment avec la cour de Rome, 90. Début de la lutte contre les protestants, 91. Prudence jusqu'au jour des préparatifs achevés, 91. Paix avec l'Espagne et avec les huguenots, 95. Expédition de Buckingham sur la Rochelle, 97. Le cardinal se met à la tête de l'armée, 97. Prévoyance et résolution, 98. Devant la Rochelle, 100. Puissance croissante, 103. Habile direction des travaux, 104. Résistance acharnée des Rochelois, 109. L'édiction, 111. Entrée du roi et du cardinal, 112. Devant Privas avec le roi, 115. Fin de la guerre religieuse, 116. Entrée du cardinal à Montauban, 117. Juste pour les réformés, détruits comme parti politique, 117. Tourne son activité vers l'Europe, 119. Soixante-quatorze traités, 120. Négocie le mariage d'Henriette de France avec Charles I^{er}, 120. Lutte, puis traite avec l'Angleterre, 126. Traité avec les Hollandais, 126. Question de la Valteline, 127. Du duché de Mantoue, 127. Fait lever le siège de Casal, 128. Prend l'ignorerol, 129. Succès en Italie. Traité de Ratisbonne non reconnu, 129. Traité avec Gustave-Adolphe, 131. Prodigeux succès du roi de Suède. Jugement de Richelieu, 136. Richelieu continue l'œuvre d'Henri IV, 143. Envoie M. de Feuguières à Heilbronn, 143. Succès des troupes françaises en Allemagne, 144. Entrevue avec Oxenstiern, 145. Guerre à l'Espagne, 145. Victoire d'Avein, 145. Invasion des Espagnols, 147. Indomptable courage du cardinal, 146. Reprend Corbie, 147. Succès en Italie et en Allemagne, 150. Triomphe de Richelieu, 151. Il se meurt, 151. Calme dans les derniers moments, 151. Puissance dans la mort, 152. Fortune immense, 155. Fon-

dations et goût de la perpétuité, 155. Gloire durable. 156. A préparé le règne de Louis XIV, 161. Dans les lettres comme dans la politique, 162. Descartes échappe à son influence, 165. Goût pour les lettres, relations avec l'hôtel de Rambouillet, 171. Relève la Sorbonne, soutient le Collège de France, 172. Fonde le Jardin des Plantes et l'imprimerie royale, 172. Devient le protecteur de la petite société dont il fait l'Académie française, 173. Opposition du Parlement, 170. Collège de Richelieu, 174. Intentions pour l'Académie, 177. Influence tyrannique parfois au sujet du *Cid*, 184. Corneille collaborateur de Richelieu, 181. Il le quitte, 181. Goût du cardinal pour le théâtre, 178. Il fait des pièces, 178. *Mirame*, *Europe*, les *Tuileries*, *l'Aveugle de Smyrne*, 178. Prend la *Gazette de France*, 178. Égards et raison jusque dans la tyrannie, 181. Action souveraine du cardinal sur son temps en toutes choses, 191. Animosité et défiance contre Anne d'Autriche manifestées jusqu'au dernier jour, 192. Pierre le Grand devant son monument, V, 32.

Richelieu (M. de), mêlé à la conjuration de Cellamare, 5, 27.

Richelieu (Duc de), à Fontenoy, V, 108. Devant commander un secours pour Charles-Édouard, 112. Maréchal à Port-Mahon, 170. Réussit à prendre le fort Saint-Philippe, 171. Proteste contre la condamnation de l'amiral Byng, 171. Remplace en Allemagne le maréchal d'Estrées, 177. Pillage de Hanovre, 177. Reste à Halberstadt, 178. Terrible état de son armée, 178. Voit Voltaire à Lyon, 253 Sur l'Assemblée des notables, V, 430.

Richelieu en Touraine (Château de). Sa description par mademoiselle de Montpensier, IV, 155.

Richemont (Arthur de Bretagne, connétable de), exilé par la jalousie de la Trémoille, II, 310. Vient au secours de Beaugency, 312. Rentre en faveur à la chute du favori, 334. En service actif après la paix d'Arras, 342. Son caractère, son influence, 342. Reprend Paris, 343. Reprend Meaux, 349. Campagne de Normandie, bataille de Formigny, 351. La plus grande part après Jeanne d'Arc dans le relèvement de la France, 356. Devient duc de Bretagne, 357. Organisation militaire, 367.

Richmond (Duc de). Sa proposition de rappeler les troupes d'Amérique, V, 343. Combattue par lord Chatham, 343. Passe, 344. Ministre, 365.

Ricimer, général romain, Suève, I, 123.

Rieux (Comte de), tué à la bataille de Castelnaudary, IV, 50.

Rieux (M. de). Sa querelle avec Condé, IV, 228.

Rieux (M. de). S'unit aux réclamations des Bretons, V, 456.

Rigaut. Peint les portraits de Bossuet et de Fénelon, IV, 590.

Rignomer, tué par ordre de Clovis, I, 141.

Rigonthe, fille de Chilpéric. Son départ pour l'Espagne, I, 153.

Riom. Assemblée électorale, V, 479. M. Malouet élu par acclamation, 480.

Riquet. Commence le canal du Languedoc, IV, 365.

Risbank. Sort de Calais, emporté par Guise, III, 246.

Rivière (Abbé de la), chargé des confessions du duc d'Orléans, IV, 62. Confident du duc d'Orléans, 211.

Rivière (Bureau de la), chambellan de Charles V, II, 177. Au service de Charles VI, 219. Emprisonné, 230. Exilé, 231.

Rivière (Château de la). Charles le Téméraire s'y retire, II, 421.

Robert, comte de Paris, I, 373.

Robert, comte d'Artois. Ses bravades et sa mort à Mansourah, I, 432.

Robert, comte d'Artois. Commande contre les Flamands et en triomphe à Furnes, II, 558. Vaincu à Courtrai, 540.

Robert (Pierre), demandé comme avocat pour son mari par la princesse de Condé, III, 278.

Robert 1^{er}, dit le Picux, contraint de répudier Berthe, I, 291. Épouse Constance de Toulouse, 291. Piété et charité du roi, 295.

Robert-Clément, gouverneur de Philippe Auguste, I, 458.

Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, à la première croisade. Son courage à la bataille de Dorylée, refuse d'être roi de Jérusalem, I, 395.

Robert de Molême (Saint). Fonde l'ordre de Cl-teaux, I, 470.

Robert de Saint-Viaent. Engage ses collègues du Parlement à la résistance, V, 442. Parle à la séance royale, 444.

Robertet (Florimon), ministre des finances de Louis XII, 535.

Robert le Fort. Ses descendants à la tête de la France féodale, I, 277.

Robert Levoq, évêque de Laon. Soutient Étienne Marcel, II, 156. Se sauve de Paris, II, 152.

Robert le Maçon. Conseille d'appeler Jeanne d'Arc au conseil, 315.

Robert le Magnifique, duc de Normandie, s'en va à Jérusalem, I, 515. Fait reconnaître son fils Guillaume le Bâtard comme duc de Normandie, 516.

Roberval (M. de). Ses tentatives de colonisation au Canada, V, 145.

Rochambeau (Comte de). Amène le corps auxiliaire en Amérique, V, 355. Washington à la Fayette sur Rochambeau, 355. Entrevue de Washington, 356. A Yorktown, 259. Refuse l'épée d'O'Hara, 359.

Roche (Philippe Pot, seigneur de la), député bourguignon aux états généraux de Charles VIII. Orateur, II, 456.

Roche-Chalais. Joyeuse s'y replie, III, 396.

Rochefort. Travaux ordonnés par Colbert, IV, 369.

Rochefort (Amiral de). Tourville veut attendre son escadre, IV, 509.

Rochefort (Guillaume de), chancelier aux états généraux de Charles VIII, II, 460.

Rochefoucauld (Cardinal de la), au conseil de Louis XIII, IV, 35.

Rochefoucauld (Duc de la), prisonnier à Saint-Quentin, III, 240. Accusé d'avoir poussé au meurtre de François de Guise, 304. A Jarnac, 518. Tué à la Saint-Barthélemy, 336.

Rochefoucauld (Duc de la). Comme prince de Marsillac, mécontent du cardinal Mazarin, IV, 298.

A Bordeaux, 212. Querelle avec le coadjuteur, 213. Blessé à la porte Saint-Antoine, 224. Passionnément épris de madame de Longueville, 469. Se repose dans l'amitié de madame de la Fayette, 469. Plus amer dans ses *Mémoires* que dans sa vie, 469. Portrait par le cardinal de Retz, 470. A perdu son fils au passage du Rhin, 469. Malade. Madame de Sévigné sur lui, 469. Meurt assisté par Bossuet, 469.

Roche l'Abelle (Combat de), près de Saint-Yrieix, III, 323.

Rochelle (la). Débarquement de Jean sans Terre, I, 402. Refuse de devenir anglaise, II, 165. Les habitants défendent la ville contre les Anglais, 288. Révolte contre la gabelle, III, 218. Ville de sûreté des protestants, 326. Reste protestante malgré la Saint-Barthélemy, 363. Culte autorisé, 367. Condé et Coligny, 312. Jeanne d'Albret, 315. Siège, 365. Paix, 367. Devient ville de sûreté, 367. Assemblée des protestants, IV, 7. Organisation indépendante projetée, 7. Persiste dans les remontrances, 27. Coup de main de Soubise, amène les vaisseaux du roi, 91. Dézarnie des forces navales. 92. Colère de Louis XIII et du cardinal, 92. Expédition de Buckingham, 97. Ferme ses portes aux Anglais, 98. Se rallie à eux, 99. Préparatifs et vigilance du cardinal, 97. Il arrive avec le roi à la Rochelle, 100. Échec de Buckingham devant l'île de Ré. Sa retraite, 101. Siège de la Rochelle, entreprise personnelle de Richelieu, 103. Blocus, 103. Dans la place, 103. Rempart contre la Rochelle, 105. Nouvelle expédition des Anglais, 107. Elle échoue, 108. Détresse dans la ville, 108. Héroïsme, 109. Troisième expédition des Anglais, 110. Négociations, 111. Reddition de la ville, 112. Entrée du roi et du cardinal, 112. Désespoir des huguenots. Prise sur M. le prince de Condé par le comte d'Harcourt, 219. Le grand Condé à Paris, aussi las des parlementaires que son grand-père des ministres, 248. Chasse son gouverneur frondeur, 302.

Rochers. Séjour de madame de Sévigné, IV, 463.

Rochford (Lord), sur les chances de guerre à la France, V, 338.

Rockingham (Lord), au ministère, V, 363. Mort, 372.

Rocroi (Siège de), IV, 195. Bataille, 195.

Rodney (Amiral), délivré par le maréchal de Biron, V, 354. Ravitaille Gibraltar, 355. Combat contre M. de Guichen, 354. Pille Saint-Eustache, 360. Vainqueur de l'amiral de Grasse, 364.

Roger (Bernard, comte de Foix). Ses luttes avec Philippe le Hardi, I, 531.

Rohan (Jacques, vicomte de). Prétend à la main d'Anne de Bretagne, II, 465.

Rohan (Duc de). Sully dépêche vers lui au moment de la mort d'Henri IV, III, 561. Zélé et ardent, n'est cependant pas d'avis de résister au roi, IV, 7. Cède aux emportés, 8. Soutient Montauban, 27. Vient de Castres pour une entrevue avec Luynes, 29. Chef du parti protestant, 91. Soulève les réformés du Midi, 92. Communique la lettre des Rochelois, 98. Lettres de sa mère, 103. Attaque Montpellier, 113. Dégoûts dans la faction, 113. Traité avec le roi d'Espagne, 114. Correspondance avec le prince de Condé, 115. Ses biens de Bretagne donnés par le roi à Condé, 115. A Nîmes

et à Anduze, 116. Paix d'Alais, 116. Retiré à Venise, 116. Combat dans la Valteline, 116. Réfugié à Genève, 117. Blessé en combattant contre les impériaux. Enterré à Genève, 117.

Rohan (Duchesse de), enfermée dans la Rochelle. Y fait entrer Soubise, IV, 98. Ses avis à son fils, 103. Souffrances, 108. Exceptée de la capitulation, en prison à Niort, 112. Meurt au château du Parc, 113.

Rohan (Anne de), dans la Rochelle, IV, 103. Exceptée de la capitulation, 112.

Rohan (Cardinal de). Sacre Dubois, V, 42. Ses négociations avec Rome pour le chapeau de Dubois, 48. Au conseil de régence avec Dubois, 49.

Rohan (Cardinal de). Lettre malveillante sur la dauphine, 421. Perd l'ambassade de Vienne, 421. Cherche à retrouver la faveur, 421. Attrapé et dupé, 421. Arrêté à Versailles, 490. Interrogé par le roi, 421. Mené à la Bastille, 422. Procès scandaleux, 423. Acquitté, 493. Chagrin de la reine, 423. Funeste effet pour elle, 423. Envoyé à la Chaise-Dieu, 424.

Rohan (Maison de). Sollicite en faveur du cardinal, V, 423.

Rohan-Chabot (Chevalier de). Son aventure avec Voltaire, V, 239. Brutale vengeance, 239. Voltaire veut se venger et est mis à la Bastille, 239.

Rohan-Soubise (Armand de), nommé à l'Académie française en remplacement de M. de Lamignon, non acceptant, IV, 511.

Roi de Naples, Sicile et Jérusalem. Charles VIII proclamé, II, 488.

Rois très-chrétiens. Deux seulement *saints*, canonisation de Charlemagne douteuse, I, 529.

Roland. Meurt à Roncevaux, I, 211. Chanson de Roland, 211; III, 133, 147.

Roland, chef des Camisards, IV, 407. Refuse d'écouter Cavalier, 410. Cerné dans le château de Castelnaud, 411. Périt dans le combat, 411.

Rollin, recteur de l'Université de Paris. Sa sage direction, V, 58.

Rollon, chef normand, assiège Paris, I, 241. S'établit en Normandie, 246.

Roma, moine jacobin, annonce une croisade contre la Réforme, III, 173.

Romagnana, sur les rives de la Césia, III, 65.

Romains (Reine des). Anne de Bretagne prend ce titre, II, 467.

Roman de la Rose, III, 139.

Roman de Roux, I, 293.

Romans de Renart, III, 139.

Rome (Siège de) par les Gaulois, I, 25. Entrée de Charlemagne, 207. Y fait sacrer Pépin roi d'Italie, 206. Y est proclamé empereur, 215. Sac de Rome par le cardinal de Bourbon, III, 102. Pape Alexandre VI, Borgia, corrompu et déloyal, II, 475. Avances à Charles VIII, 480. Le roi entre à Rome, 480. Pape Pie III, 516. Jules II, 516. Engagé dans la lutte contre la France, 586.

Rome sauvée, jouée à Sceaux chez la duchesse du Maine, V, 243. Voltaire joue Cicéron, 243.

Romée (Isabelle), mère de Jeanne d'Arc, demande sa réhabilitation, II, 332.

Roncevaux (Col de). Charlemagne le passe pour se reudre en Espagne, I, 208. Roland y est battu au retour, 210, III, 140.

Ronsard, chez Charles IX, III, 369. Son influence

et ses œuvres, IV, 169. Fondateur de la Brigade et de la Pléiade, 173. Prince des poètes, 170.

Roquette (La), maison du duc de Noailles; entrevue avec Law, V, 2.

Roscelin, III, 130.

Rosebecque (Bataille de), II, 212.

Rosen (M. de). Commande les régiments du roi pour Jacques II, IV, 302.

Roses, repris par le duc d'Orléans, IV, 147.

Rosny (Château de). Sully, blessé à Ivry, y est porté, III, 450. Y achève sa vie, IV, 3.

Rosny (Marquis de), dans l'armée royale, IV, 28.

Rosso, le Florentin, en France, III, 157.

Rotrou. Travaille aux pièces de Richelieu, IV, 181. Soutient Corneille, 184. Écrit *Saint-Genest*, 191. Seul émule de Corneille. Sa mort courageuse, 477.

Rouault (Maréchal), Joachim, seigneur de Gamaiches, II, 380. Défend Beauvais, 407.

Rouen. Le dauphin à Rouen, II, 137. Favorable au duc de Bourgogne, 261. Siège par Henri V, roi d'Angleterre, 263. Cour pour juger Jeanne d'Arc, 321. Le chapitre se prononce contre Jeanne d'Arc, 325. Siège de Rouen, par Dunois, 351. Louis XI y convoque le ban et l'arrière-ban de Normandie, 358. Livré à la ligue du Bien public par madame de Brézé, 387. Cour de l'échiquier, bientôt parlement de Rouen, 567. Concile contre la réforme, III, 174. Lutte entre les protestants et les catholiques, 325. Édit de Henri III en faveur de la Ligue, 408. Henri IV devant Rouen, 457. Rosny, 483. Ville rendue par Villars, 484. Assemblée des notables, 516. Parlement très-récalcitrant, IV, 73. Ses efforts contre la révolte, 74. Effrayé, 75. Mis en semestre, 75. Corneille né à Rouen, 181. Y retourne, 181. Le Parlement fait cause commune avec celui de Paris, 208. Intendant de Rouen sur l'état de la Normandie, 319. Parlement de Rouen sur les corvées, V, 201. Sur les monopoleurs, 209. Supprimé, 208. Remplacé par deux conseils supérieurs, 208. Intendance de Rouen refusée par M. Turgot, 305.

Rouillé (Président), négociateur à Bodegrave, IV, 340.

Rouillé, ministre de la guerre. Montcalm à Rouillé, V, 159. Significations au cabinet anglais, 170.

Rouillé-Ducoudray. Son honnête rigueur, V, 9.

Rousseau (J.-J.). N'était pas Français, V, 285. En dehors de la société philosophique, 284. Né à Genève. Mis chez un procureur, puis chez un graveur, 285. S'enfuit, 285. Aux Charmettes, 285. Devient catholique, 292. A Paris avec un système musical, 285. A Venise avec M. de Montaignu, 285. Revient à Paris chez madame Dupin, 285. Discours sur les sciences et les arts, 286. Succès du paradoxe, 286. Fuit et recherche la société, 287. Représentation du *Devin de village* à Fontainebleau, 288. Lettre sur la musique, 288. Discours sur l'inégalité des conditions, 291. Voltaire à Rousseau, 291. Redevient protestant, 292. Se retire chez madame d'Épinay à l'Hermitage, 292. Se querelle avec elle, 292. Chez le maréchal de Montmorency, 292. Écrit la *Nouvelle Héloïse*, 292. Se brouille avec tous les philosophes, 292. Écrit le *Contrat social*, 294. L'*Émile*, 294. Condamné par le Parlement, 294. Rousseau se réfugie à Genève, 294. L'*Émile* y est condamné, 294.

Ne peut rester à Genève, 294. Se réfugie à Neuchâtel, 295. Y trouve milord Maréchal, 295. Renonce à ses droits de citoyen genevois, 295. Effet de l'*Émile* à Paris et à Genève, 295. Protestations des Genevois en faveur de Rousseau, 295. *Lettres écrites de la campagne* par Tronchin. *Lettres de la montagne* par Rousseau, 295. Accuse Voltaire de tous ses maux, 295. Veut se fixer dans l'île Saint-Pierre. Défense du sénat bernois, 296. Se réfugie en Angleterre. Accuse Hume de conspirer contre lui, 296. Écrit ses *Confessions*, 296. Chez le prince de Conti, 296. A mis ses enfants à l'hôpital, 288. Retiré à Ermenonville chez M. de Girardin. Il meurt, 296. Son caractère et son action, 296.

Roussel (Gérard), aumônier de Marguerite de Navarre. Favorable aux réformés. Poursuivi, III, 179. Effrayé de l'audace de Calvin, 206. Évêque d'Oléron, 206.

Roussel (Camille), sur Louvois, IV, 382.

Roussillon, rattaché en partie à la France par Louis XI, II, 443. Abandonné à Ferdinand d'Aragon par Charles VIII, 472. Par Louis XII, 510. Uni à la France sous Louis XIV, IV, 357. L'armée de Philippe V passe par le Roussillon, 336.

Royal-Charles, pris par Tromp, IV, 271. Armes d'Angleterre effacées, 271.

Royaumes d'Italie, de Germanie et de France. formés par le traité de Verdun, I, 266.

Royalité. Son caractère distinctif en France, I, 449. Ni attaquée, ni discutée dans les cahiers de 1789, V, 481.

Roye (Comte de). Presse Turenne d'aller en avant, IV, 287.

Roye (Comtesse de), belle-mère du prince de Condé. Lettre à Catherine de Médicis, III, 276. Engage au comte de Montmorency son château de Germigny, 376.

Royer-Collard (M.), sur les philosophes, V, 287.

Rose (Chevalier). Son admirable dévouement pendant la peste de Marseille, V, 43.

Rucellai, serviteur de Marie de Médicis, favorise son évasion de Blois, IV, 19. Jaloux de Richelieu, quitte la reine, 92.

Rudde. Statue de Louis XIII en argent par Rudde, IV, 31.

Rudyard (Sir Benjamin). Le sang appelle le sang, I, 201.

Rue (P. la), confesseur de la duchesse de Bourgogne, IV, 558.

Ruel. Maison du cardinal de Richelieu. Le procès du maréchal de Marillac s'y termine, IV, 46. Richelieu le quitte pour revenir mourir à Paris, 151.

Ruel (Conférence de), IV, 209.

Rulhières (M. de). Son mémoire sur les protestants, V, 433.

Rupelmonde (Château de), II, 58.

Russie. Traité conclu avec la Russie, par Richelieu, IV, 120. Engagée dans le traité de Versailles, V, 472. La czarine Élisabeth offensée par Frédéric II, 172. Armée russe à Memel, 178. En Prusse, 183. Bataille de Zorndorf, 183. Czar Pierre III favorable à Frédéric, 191. Déposé, 193. La Russie devient neutre, 143. Bonne intelligence avec l'Autriche, 422. Attaquée par la Turquie et le roi de Suède, 443.

Ruvigny (Marquis de), en Angleterre, écrit à

Lionne, IV, 264. Ambassadeur à Londres, 282. Obtient seul le droit de quitter la France, 403. Son frère tué à la bataille de la Boyne, 503.

Ruyter (Amiral), dans la Tamise, IV, 262. A Southbay, 274. Lettre de Jean de Witt à Ruyter, 277. Tué au combat de Catane, 290

Ryswick (Paix de). Négociations pour la paix, IV, 345.

S

Saamerdam, brûlé par le maréchal de Luxembourg, IV, 281.

Sabatier de Cabre. Sur les états généraux, V, 441. Sur les emprunts, 444. En prison, 447.

Sabinus (Julius). Prend le titre de César et s'allie à Civilis dans l'insurrection des Gaules, I, 84. Son séjour souterrain et sa mort, 87.

Sablé (Château de), II, 223, 466.

Sabtière (Madame de la). La Fontaine chez elle, IV, 498.

Sacy (M. de), à Port-Royal, IV, 87. Grand directeur des âmes, 415. Obligé de se cacher, 417. Mis à la Bastille, 420. Rentré à Port-Royal, 420. Meurt à Pomponne, 421. Son enterrement à Port-Royal, 421.

Sadolet (Cardinal), favorable aux Vaudois, III, 202.

Saffray (Colignon de), protestant, aux grandes charges sous Henri IV, III, 529.

Sailer (Lettre de), député d'Augsbourg, III, 200.

Saint-André (de Bourgogne). Croix portée par Louis XI, II, 405.

Saint-André (Du Verger). Protège la retraite de l'escadre de M. de Conflans, V, 185.

Saint-André (Maréchal de), prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, délivré par le traité de Câteau-Cambrésis, III, 240. Membre du triumvirat catholique, 291. Tué à la bataille de Dreux, 290.

Saint-André-de-Briord, en Bugey. Château de Jacqueline d'Entremont, III, 526.

Saint-André-des-Arts. D'Aguesseau y va à la messe, V, 8.

Saint-Antoine (Porte). Étienne Marcel y est assassiné, II, 157. Tenue contre les ligueurs, III, 456. Combat de la porte Saint-Antoine, IV, 223. Tournoi de Henri II, III, 253. Émeute du faubourg, V, 485.

Saint-Aubin du Cormier. (Bataille de), II, 466.

Saint-Barthélemy. Massacre de la Saint-Barthélemy, III, 353. Évaluations diverses, 361. Effets en Europe, 367.

Saint-Brice (Château de). Entrevue de Catherine de Médicis et du roi de Navarre, III, 303.

Saint-Clair-sur-Epte. Traité de Charles le Simple avec Rollon, I, 247.

Saint-Claude, en Franche-Comté. Connétable de Bourbon à Saint-Claude, III, 60.

Saint-Claude (Chapitre de). Se refuse à abolir le droit de ténement, V, 395.

Saint-Cloud. Camp d'Henri III, III, 427. Henri IV s'y rend, 431. Il en part, 434. La reine Marie-Antoinette achète le château, V, 414.

Saint-Côme (Baron de), assassiné à Vauvert, IV, 407.

Saint-Cormilles de Compiègne. Le corps d'Henri III y est déposé, III, 438.

Saint-Cosme (Curé de), à Paris, passionnément ligueur, III, 491.

Saint-Cyr. On y joue *Esther*, IV, 491; *Alhalie*, 493. Madame de Maintenon, 514. Elle s'y retire à la mort de Louis XIV, 566. Madame des Ursins à madame de Maintenon retirée à Saint-Cyr, 530. Le czar à Saint-Cyr, 566. Elle y meurt, 566.

Saint-Cyran (Jean du Vergier de Hauranne, abbé de). Son action sur les âmes, IV, 85. En prison à Vincennes, 86. Sort de la Bastille après la mort de Richelieu, 412. Principes de sa doctrine, 391. Écrit contre les protestants, 412. Dernières paroles à M. Guérin, 412. Meurt debout, 412. Seul fondateur du Jansénisme, 415. Son portrait par Philippe de Champagne, 519.

Saint-David (Fort), pris par Lally-Tollendal, V, 135.

Saint-Denis. Assemblée de Saint-Denis réintègre Louis le Débonnaire, I, 261. Saint Louis prend l'oriflamme à l'abbaye, 429. Repris par les Anglais, II, 317. Anne de Bretagne y est couronnée, 471. Bataille de Saint-Denis, III, 309. Montmorency tué, 309. Henri IV visite les sépultures, 453. Conférence avant l'abjuration d'Henri IV, 475. Henri IV y abjure, 476. Préparatifs pour le sacre de Marie de Médicis, 558.

Saint-Denis (Bataille de), IV, 294.

Saint-Denis (Porte). Arc de triomphe, IV, 370.

Saint-Émilien, pris et repris, II, 353.

Saint-Eustache (Curé de), demandé par Richelieu, IV, 151.

Saint-Eustache. Enlevé par Rodney, V, 369. Repris par Bouillé et remis aux Hollandais, 360.

Saint-Étienne (Abbaye de), I, 324.

Saint-Evremond sur l'Académie française, IV, 176.

Saint-Félix de Caraman. Conciliabule des Albigeois, I, 475.

Saint-Félix de Carmain, assiégé par le maréchal de Schomberg, IV, 50.

Saint-Gall (Moine de), chroniqueur de Charlemagne, I, 203.

Saint-Gelais (Jean de), chroniqueur, II, 517.

Saint-Georges (Église de). Charles le Téméraire y est enterré, II, 426.

Saint-Géran (Madame de). Madame de Maintenon à madame de Saint-Géran, sur Colbert, IV, 374. Madame de Maintenon à la même, 534.

Saint-Germain. Paix, III, 326. Édît sur les protestants, 524. Château construit par François I^{er}, 157. Achievé par Louis XIV, IV, 370. Visite et déclaration de Louis XIV à Jacques II mourant, 336. La reine et la cour au château, 207.

Saint-Germain (Abbaye de), II, 138.

Saint-Germain (M. de), proposé au roi par M. Turgot, comme ministre de la guerre, V, 313. Sa carrière, 313. Vaniteux et honnête, 313. Frédéric à Voltaire sur lui, 313. Ses réformes échouent, 314. Il se retire, 319. L'abbé de Véry sur lui, 320. Commander et obéir, 320.

Saint-Germain-l'Auxerrois (Église de), envahie par la populace pour y chercher le corps de Concini, IV, 10.

- Saint Germain-des-Prés* (Faubourg de), pillé, II, 184. Prêche partout établi, III, 524.
- Saint-Gilles*, I, 477. Concile, 482.
- Saint-Goard* (M. de), ambassadeur à Madrid, III, 401.
- Saint-Gobain*. Manufacture de glaces, encouragée par Colbert, IV, 365.
- Saint-Hilaire*, père et fils, à côté de Turenne mourant, IV, 56.
- Saint-Honoré* (Porte). Henri III y va recevoir les Suisses, III, 404. Une pyramide de neige en l'honneur de Marie-Antoinette dans la rue, V, 410.
- Saint-Ibal*. Complote d'assassiner Richelieu, IV, 56.
- Saint-Jacques* (Porte), livrée au connétable de Richemont, II, 344.
- Saint-Janvier* (Cathédrale de), II, 488.
- Saint-Jean*, gentilhomme catholique, veut sauver Condé à Jarnac, III, 318.
- Saint-Jean* (Iles). Leurs habitants transportés en France par les Anglais, V, 160.
- Saint-Jean-d'Acre*, pris par Saladin, I, 411. Conférences des chrétiens, 405. Embarquement de Richard Cœur de Lion, 306.
- Saint-Jean-d'Angely*, pris par Talbot, II, 354. Ville de sûreté. Les protestants résistent à Louis XIII, IV, 26. Rendue, 27. Arme pour le roi pendant la Fronde, 392.
- Saint-Jean-de-Lux*. Mariage de Louis XIV, IV, 243. La princesse des Ursins, 549.
- Saint-Jean-de-Maurienne*. Le cardinal de Richelieu en part, IV, 41.
- Saint-John* (Lord Bolinghroke), secrétaire d'État favorable à la paix, IV, 347. Baideur avec les Hollandais, 348. Impose sa volonté, 355.
- Saint-Lambert*. Cathédrale de Liège, II, 404.
- Saint-Lambert* (M. de), publie ses *Saisons*, V, 417.
- Saint-Laud* (Croix de), II, 400.
- Saint-Laurent* (Fleuve). La guerre sur le fleuve. V, 162. Entrée de la flotte anglaise dans le port, 166.
- Saint-Lô*, pris par Édouard III, II, 90. Par Henri V, 263. Se rend à Henri IV, III, 440.
- Saint-Louis*. Fête, dans les Tuileries, leçon du maréchal de Villeroy à Louis XV, V, 52.
- Saint-Louis* (Église de), à Versailles. Les États généraux s'y réunissent, V, 484.
- Saint-Louis-en-l'Île*. Le curé de Saint-Louis, seul avec Lally-Tollendal sur l'échafaud, V, 144.
- Saint-Loup* (Bastille, à Orléans), prise de la bastille, II, 305.
- Saint-Loup de Cérins*. Commence la Jacquerie, II, 148.
- Saint-Luc* (Seigneur de). Négocie pour la reddition de Paris, III, 492.
- Saint-Maixent*. Rupture du pont, sur la Somme, III, 443.
- Saint-Malo*. Chambre royale formée pour juger M. de la Chalotais, V, 201.
- Saint-Mandé*. Maison de campagne de Fouquet, IV, 254.
- Saint-Martin*, philosophe inconnu. M. d'Épéménail est son disciple, V, 449.
- Saint-Martin*. Arc de triomphe de la porte Saint-Martin, IV, 370.
- Saint-Matéo* (Fort de), brûlé et détruit par Dominique de Gourques, V, 144.
- Saint-Maur*. On y traite, II, 268. Traité de Saint-Maur, 388. Le prince de Condé, IV, 214.
- Saint-Médard* (Cimetière de). Scènes étranges qui y ont lieu; il est fermé par le cardinal Fleury, V, 84.
- Saint-Michel-du-Péril*. Chanson de Roland, III, 147.
- Saint-Omer*, pris par Louis XIV, IV, 290. Assuré à la France par la paix de Nimègue, 297.
- Saint-Ouen*. M. Necker s'y retire, V, 397.
- Saint-Pétersbourg*. Diderot à son départ, V, 372.
- Saint-Phal*. Succès de Saint-Phal, attentat contre Mornay, III, 538.
- Saint-Philippe* (Fort), attaqué par le maréchal de Richelieu, V, 171. Par le duc de Crillon, 360. Offres au colonel Murray repoussées, 360. Belle conduite de Crillon, 363. Capitulation, son effet en Europe, 363.
- Saint-Pierre* (Abbé de). Défend les conseils de gouvernement sous le nom de Polysynodie, V, 49. Traite de Vizirat le gouvernement de Louis XIV, et est à ce propos exclu de l'Académie, 49. Nou remplacé, IV, 511.
- Saint-Pierre* (Bernardin de). Lecture de *Paul et Virginie* chez madame Necker, V, 378. *Etudes de la nature*, 417.
- Saint-Pierre* (Eustache de). Son dévouement à Calais, II, 104. Reste à Calais, 106.
- Saint-Pierre* (Ile), réservée par la paix de Paris aux pêcheries françaises, V, 165. Pris par les Anglais, 350.
- Saint-Pierre et Saint-Paul*. Église construite par Clotilde, I, 142.
- Saint-Pol*. Hôtel de Charles VI, II, 253.
- Saint-Pol* (Comte de), gouverneur de Paris. Porte au Parlement les lettres de jussion de François I^{er}, III, 20.
- Saint-Pol* (Connétable de). Pousse Louis XI à voir Charles le Téméraire, II, 304. Sert et trahit tous les souverains, 435. Livré par le duc de Bourgogne à Louis XI, 456. Condamné à mort et exécuté, 456.
- Saint-Pol* (Maréchal). Commande la retraite à la place de Bonnivet, III, 65. Rentre en France, 69. Son avis sur la bataille de Cérizoles, 120.
- Saint-Pol-de-Léon*. Charles-Édouard, V, 114.
- Saint-Quentin*. Établissement du régime communal, II, 15. Philippe VI, 66. Ouvre ses portes au connétable de Saint-Pol, 406. Bataille et prise de Saint-Quentin, III, 239. Rendue à la France par le traité de Câteau-Cambrésis, 249. Projets de Louis XIV sur cette ville, IV, 550.
- Saint-Rémy*, habile ingénieur à Metz et à Saint-Quentin, III, 239.
- Saint-Sacrement* (Monastère du), IV, 415.
- Saint-Sebastien*, aux mains des Français, V, 39.
- Saint-Sépulcre*. Clef envoyée à Charlemagne par Haroun-al-Raschid, I, 356.
- Saint-Simon* (Duc de), favori de Louis XII. Sa conversation avec lui, IV, 42. Porte à Paris les drapeaux de Buckingham, 102.
- Saint-Simon* (Duc de). Sur Fénelon, IV, 431. Sur la reconnaissance du prince de Galles, 529. Sur Villeroy, 335. Sur le duc de Bourgogne, 452. Sur madame de Montespan, 532. Sur Bossuet, 532.

Sur le roi, 543. Sur la duchesse de Bourgogne, 559. Auprès du duc de Bourgogne, 558. Sur lui, 559. Sur le testament du roi, 561. Au Parlement après la mort de Louis XIV, V, 2. Prêche le maintien des édits contre les protestants, 8. Et la Banqueroute, 8. Sur d'Aguesseau, 8. Sur Law, 19. Campagne contre les princes légitimés, 21. Sur Dubois, 26. Sur le duc d'Orléans et les Philippiques de la Grange, 38. Sur Dubois, archevêque de Cambrai, 42, et Cardinal, 48. En Espagne pour demander l'Infante, 50. Sur la maladie du roi, 51. Sur l'arrestation du maréchal de Villeroi, 52.

Saint-Simon (marquis de). Malade, il commande son régiment à York-Town, V, 359.

Saint-Sulpice (Séminaire de), fondé par M Olier, IV, 85.

Saint-Symphorien. Faubourg de Tours enlevé par Mayenne, 425.

Saint-Urbain (Abbaye de). Jeanne d'Arc s'y arrête, II, 294.

Saint-Valery-sur-Somme. Point de départ de l'armée normande pour l'Angleterre, I, 322; II, 95. Ouvre ses portes aux Français, 197.

Saint-Vallier (Sire de). Ses objections au connétable de Bourbon, III, 56. Condamné comme son complice, 72. Gracié sur les instances de sa fille Diane de Poitiers, 72.

Saint-Vincent, pris par d'Estaing, V, 351.

Saint-Vincent (Cap). Combats de Tourville autour du cap, IV, 313.

Sainte-Catherine-de-Fierbois. Jeanne d'Arc s'y arrête, II, 294. Y fait prendre une épée, 300.

Sainte-Croix (M. de), gouverneur de Belle-Ile. Défense héroïque, V, 189.

Sainte-Foy. Assemblée des protestants à Sainte-Foy, III, 525.

Sainte-Genève (Montagne), I, 472. L'église construite par Soufflot devient le Panthéon révolutionnaire, V, 300.

Sainte-Hélène (M. de), dans le procès de Fouquet, IV, 235-256.

Sainte-Lucie. Tentative de M. d'Estaing sur Sainte-Lucie, V, 351.

Sainte-Marguerite (Iles). M. d'Eprémèsnil à Sainte-Marguerite, V, 452, 465.

Sainte-Marie-Majeure. Charlemagne y fait ses dévotions, I, 206.

Sainte-Meneould. Le maréchal de Marillac y est conduit, IV, 45.

Sainte-Trinité (Abbaye de la), I, 324.

Sainte-Union (Ligue de la), II, 520, 536.

Saintes, M. de la Chalotais y est exilé, V, 202.

Saintes de Jeanne d'Arc : sainte Catherine et sainte Marguerite dans sa prison, II, 329.

Saintonge. Émeute au sujet de la gabelle, III, 218.

Saintot. Lettre du cardinal de Richelieu sur la Sorbonne, IV, 172.

Saisset (Bernard de), évêque de Pamiers. Son affaire à Rome, I, 551.

Saladin, I, 410. Ses conquêtes, 412. Égards pour les vaincus, 411. Fanatisme musulman, 415. Relations avec Richard Cœur de Lion, 419. Perd Saint-Jean d'Acrc, 421. Reste possesseur de la Palestine, 422.

Salbert, ministre protestant à la Rochelle, IV, 108.

Saldaigne d'Incarville, contrôleur général des finances, envoyé au Parlement de Caen, III, 484.

Saldern (M. de). Frédéric II à Saldern, V, 216.

Salins. Charles le Téméraire convoque les États de la Provence à Salins, II, 421. Rendu à la vue des troupes, IV, 265.

Salique (Loi). Son origine, son application, I, 574.

Salles (M. de la), grand explorateur dans l'Amérique du Nord, V, 148. Prend possession de la Louisiane, découvre l'Ohio et l'Illinois, pousse jusqu'au Texas, 148. Tué par les siens, 148.

Salm (Anne de), femme de d'Andelot, III, 312.

Salomon du Nord. Nom de Frédéric II dans les lettres de Voltaire, V, 248.

Salons de Diderot, écrits pour rendre service à Grimm, V, 268.

Saluces (Marquis de). Commande l'armée française, II, 514.

Saluces (Marquisat de). Réclamations d'Henri IV, III, 350.

Salut de Pavillon exigé par les Anglais dans la Manche, IV, 309. Refusé par Louis XIV, 309.

Salves, dans les Pyrénées occidentales. Marguerite de Valois à Salves, III, 90.

Salzbach (Village de), attaqué par Turenne, IV, 284.

Sambre. Luxembourg la passe, IV, 306.

Sancerre (Louis, maréchal de), II, 202.

Sancerre (Comte de). Refuse de signer l'arrêt du prince de Condé, III, 278.

Sancerre. Reste protestant malgré la Saint-Barthélemy, III, 365. Assemblée des protestants, IV, 7. Ouvre ses portes au roi, 27.

Sancie de Provence, reine des Romains, I, 501.

Sanctarel (P.), condamné, IV, 69.

Sanctus, martyr à Lyon, I, 108.

Sancy, protestant, ambassadeur sous Henri IV, III, 527.

Sandwich. Charles-Quint s'y embarque, III, 34.

Sandy-Hook. Amiral Hook, V, 350.

San Germano. Ouvre ses portes à Charles VIII, II, 484.

Sannier, chez les Vaudois, III, 200.

Sans-Souci. Voltaire n'y peut plus vivre, I, 248.

Sanuto (Marino), chroniqueur vénitien, II, 500.

Saragosse (Siège de), par Charlemagne, I, 208.

Saratoga. Capitulation de Burgoyne, V, 345.

Sarazin (Jacques), sculpteur, IV, 520.

Sardaigne, prise par l'amiral Leake, IV, 339. Par les troupes d'Espagne, V, 35. Elle doit être remise à la Savoie, 45.

Sardaigne (Roi de). Charles-Emmanuel ralentit ses efforts, V, 81. Sur le Pô, 81. Se détache des coalisés, 92. Battu dans la campagne de 1745, 116. Accuse le marquis d'Argenson, 116. Reprend l'offensive, envahit la Provence, 116. Combat de l'Assiette, 116. Avantages de la paix d'Aix-la-Chapelle, 118.

Sargines (Geoffroy de), à la croisade avec saint Louis, I, 433. Commande à Saint-Jean d'Acrc, 442.

Sarrasins, nom donné aux Musulmans, I, 207. Leurs invasions sous les Carlovingiens, 248.

Sartines (M. de), remplacé au ministère de la marine par M. de Castrics, V, 358, 393.

Sarzane. Armée française devant la ville, II, 478.

Sas de Gand (Le), pris par le maréchal de Lowendahl, V, 118.

Sault (Comte de). Instructions de Richelieu au comte, IV, 118.

Saumur. Du Plessis-Mornay gouverneur de Saumur, III, 424.

Saunders, gouverneur de Madras, traite avec Duplex, V, 152. Avec Godeheu, 152.

Saurin. Ses sermons contre Louis XIV, IV, 105.

Sauve (De), secrétaire d'État, trahit Charles IX auprès de sa mère III, 343.

Sauve (Madame de). Avis à Henri de Navarre, III, 381.

Sauveterre. Massacre des protestants par Montluc, III, 292.

Savannah, prise par les Anglais, V, 350. Siège par d'Estaing, sans succès, 352.

Saverne. Armée française à Saverne, III, 229.

Saveuse (Hector de), capitaine bourguignon, II, 202.

Savoie. Le roi Louis XIII l'occupe, IV, 41, 128. Soumission de la Savoie au roi, 129.

Savoie. Douze traités avec la Savoie, conclus par Richelieu, IV, 120.

Savoie (Ambassadeur de) à Spire, III, 119.

Savoie (Amédée-Victor, duc de). Épouse la fille de Monsieur, IV, 298. Rallié à la coalition, 306. Traite avec Louis XIV, 306. Commande les troupes de Louis XIV en Italie, 325. Engagé dans la grande alliance, 325. Marie sa fille aînée au duc de Bourgogne et la seconde au roi d'Espagne, 326. Perfidie éclate, 332. Lettre du roi, 332. Refuse d'entendre à une paix particulière, 335. Prétentions dans les négociations de Bodegrave, 343. Duchesse de Bourgogne meurt, 349. Avantages assurés par la paix d'Utrecht, 355. Colère contre Alberoni, V, 35. Ses regrets pour la Sicile, 37. Refuse les offres de Law, 10. (Voir *Roi de Piémont*.)

Savoie (Charles-Emmanuel, duc de) première guerre d'Henri IV avec lui pour le marquisat de Saluces, III, 350.

Savoie (Charlotte de), seconde femme de Louis XI, II, 453.

Savoie (Duc de), Charles le Guerrier, II, 475.

Savoie (Duc de), Charles III, penche vers l'empereur, reçoit le connétable de Bourbon, III, 73.

Savoie (Emmanuel-Philibert, duc de). Commande l'armée espagnole à Saint-Quentin, III, 239. Désire pousser en avant, 263.

Savoie (Duc de). Ses prétentions sur le Montferrat IV, 127. Ligue avec la France, 129. Se brouille avec elle, 129. Vaincu, il meurt, 129.

Savoie (Marguerite de). Projet de mariage avec Louis XIV, IV, 239. Echoue, 240.

Savoie (Marie-Louise-Gabrielle, princesse de). Épouse le roi d'Espagne, IV, 326.

Savoie (Thomas de), au service de l'empereur, battu à Avein, IV, 145. Rallié à la France, 150.

Savoisy (Philippe de), II, 177.

Savoisy (Sire de), chambellan de Charles VI, II, 226.

Savonarole (Jérôme). Ses relations avec Charles VIII, II, 473. Va le voir à Poggi-Bonisi, 489.

Savoie (Hôtel de). Le roi Jean y meurt à Londres, II, 167.

Saxe (Électeur de). Refuse à Gustave-Adolphe le passage de l'Elbe, IV, 138. Lui confie ses soldats, 138. Traite avec l'empereur, 140. Marche au secours des Hollandais, 276.

Saxe (Électeur de), appelé au trône de Pologne par l'Autriche et la Russie, V, 77. Lutte entre le parti national et Stanislas Leczinski, 72. Gentilshommes polonais déliés de leur serment par le pape, 78. Auguste III, reconnu roi de Pologne, 78.

Saxe (Maurice, maréchal de), devant l'rague avec Chevert, V, 91. Porte le poids de la guerre, ses talents, 105. Malade à Fontenoy, 106. Frédéric II sur le maréchal, 108. Brillante campagne, 111. Campagne des Pays-Bas, 115. Bataille de Raucoux, 115. A Paris, triomphe à l'Opéra, 115. Le roi lui donne Chambord, 115. Sa nièce épouse le dauphin, 115. Bataille de Lawfeldt, 117. Siège de Maëstricht, 118. Peu de goût du roi pour lui. Meurt à Chambord, 170.

Saxe-Altembourg (Duc de), à Lutzen, IV, 139.

Saxe-Weimar (Bernard, duc de), sur le lac de Constance, IV, 137. A la bataille de Lutzen, 138. Achève le combat après la mort de Gustave-Adolphe 139. Allocution aux soldats, 140. Battu à Nordlingen, 144. Protège la Lorraine et l'Alsace, 146. Landgrave d'Alsace, 146. Bat Jean de Weert, 150. Meurt à 34 ans, 150.

Saxons. Expédition de Clotaire contre eux, I, 162. Guerre de Charles Martel avec les Saxons, 171. Saxons westphaliens, 197. Ostphaliens, 197.

Scaliger (Jules-César), III, 148.

Scarron (Madame) à mademoiselle de la Valière, IV, 525.

Sceaux (Château de). Le duc du Maine à Sceaux, V, 4.

Schlestadt, livré à la France, IV, 144.

Scholastiques, III, 151.

Schomberg (Comte de). Commande les troupes auxiliaires à Ivry, III, 450. Henri IV, 450. Tué, 450.

Schomberg (Comte Gaspard de). Pousse à l'abjuration d'Henri IV, III, 470.

Schomberg (Maréchal de). Richelieu, revenant d'Avignon, l'évite, IV, 21. Diagracci naguère, rappelé par Richelieu, 36. A l'armée avec Marillac, 45. Contre Montmorency, 50. Monsieur lui fait demander le combat, 53. Refuse de reconnaître le traité de Ratisbonne, 130. Devant Casal, 130. Ravitaille l'île de Ré, 401. Devant Privas, 115.

Schomberg (Maréchal de). Épouse mademoiselle de Hautefort, IV, 198.

Schomberg (Maréchal de). Obtient à grand-peine l'autorisation de quitter la France après la révocation de l'édit de Nantes, IV, 403. Commande les huguenots en Irlande, 302. Tué à la bataille de la Boyne, 303.

Schuerin (Maréchal). Commande l'infanterie prussienne à Molwitz, V, 87.

Sconin (Père), oncle de Racine, le reçoit à Uzès, IV, 482.

Scot (Jean-Erigène), III, 130.

Scudéry, à la tête de l'intrigue contre le *Cid*, IV, 186.

Sedan. Son importance dans la conspiration de

Cinq-Mars, IV, 60. Le duc de Bouillon l'abandonne pour sauver sa vie, 64. Mazarin à Sedan, 220.

Sédition de Lanturlu à Dijon, IV, 77.

Séga (Philippe de), cardinal, légat de Clément VIII, demande à assister aux états généraux de la Ligue, III, 462.

Séguelt (Jean), maire de Rouen, pendant le siège des Anglais, III, 264.

Ségobriges. Leur chef Nann accueille les Phocéens, I, 4. Battus par les nouveaux colons de Marseille, 6.

Ségrais, à *Bajazet* avec Corneille, IV, 487.

Séguier, prophète, à la tête de l'insurrection des Cévennes, IV, 407.

Séguier, chancelier, épargne le duc d'Orléans, IV, 62. A Rouen, 74. Au conseil de régence, 193. Dans les rues de Paris après l'arrestation de Broussel, 204. Au moment de l'arrestation des princes, 211. Président du conseil des Frondeurs, 227. S'échappe pour retrouver la cour, 228. Reçoit Christine de Suède, 238. Dans le conseil de Louis XIV, 247. Au procès de Fouquet, 254.

Séguin (Père). Interroge Jeanne d'Arc, II, 297.

Séjur (Comte de), assiégé dans Lintz, capitule, V, 92.

Séjur (Comte de), ministre de la guerre, succède au prince de Montbailley, V, 358, 393. A Marie-Antoinette sur l'empereur, 420. Donne sa démission, 457.

Séjur (Vicomte de), sur l'assemblée des notables, V, 430.

Seignelay (Marquis de), fils de Colbert. Instructions de son père, IV, 369. Grand mariage, 375. Obtient la survivance de la marine après son père, 374. Fête au roi à Sceaux, 375. A Gènes et à Brest, 375. S'épuise de travail et de plaisirs, 375. Racine lui lit les *Psalmes*, 495. Meurt, 375.

Seineport. Conférences, II, 334.

Seize (Comité des), à Paris, III, 399. Prend les clefs de la porte Saint-Denis, 401. Réunis chez Guise, 403. Tyrannique, 406. Mutile le Parlement, 421. Travaille à former la Ligue espagnole, 456. Supprimés par Mayenne, 457. Principaux chefs pendus, 457. Mayenne cherche plus tard à s'en servir, 491.

Selve (Jean de), premier président du Parlement de Paris, III, 180.

Semblançay (Baron de), surintendant des finances, condamné et pendu, III, 43. Ses paroles, semblables à celles de Colbert, 44.

Seminara (Combat de), II, 514.

Seneffe (Bataille de), IV, 283.

Sénégal. Privilège commercial dans le Sénégal, accordé à Law, V, 11. Cédé aux Anglais par la paix de Paris, 165.

Senlis. Dauphin, II, 144. Siège par le connétable, 265. Charles VIII, 316. Henri de Navarre, III, 381. Henri IV, 454, 493.

Senlis, gentilhomme protestant, envoyé par Coligny au secours de Louis de Nassau, III, 339. Fait prisonnier, 340.

Sens (Députés de). Votent la taxe à l'assemblée des notables, II, 214.

Sentiments sur le Cid, exigés par Richelieu et publiés par l'Académie française, IV, 186.

Septimanie, occupée par les Arabes; conquête par Pépin le Bref, I, 189.

Séquanes. Peuplades gauloises occupant la France-Comté, I, 12.

Serfs des domaines royaux, affranchis par Philippe le Bel et Louis le Hutin, I, 573.

Sérizay (M. de). Un des premiers membres de l'Académie à M. de la Rochefoucauld, IV, 174.

Serre (Abraham de la), à la tête des prophètes des Cévennes, IV, 406.

Servandoni, architecte de Saint-Sulpice, V, 300.

Servien. Négocie à Münster, IV, 198. Au moment de l'arrestation des princes, 111. Renvoyé du ministère à l'instance de Condé, 214. Surintendant des finances avec Fouquet, 250.

Servitude volontaire (Discours de la); *Contre-un*, III, 220.

Seul contre tous, IV, 297.

Sévère (Le), au combat de Négapatam, V, 365. Faiblesse du capitaine, 366. Suffren à sir Edward Hughes, 366.

Sévigé (Marquis de), médiocre mari, tué en duel, IV, 461.

Sévigé (Marquise de), née à Paris, IV, 461. De la Cour, 337, 473. Élevée avec soin, 461. Veuve jeune, 461. Passion pour sa fille, 462. Fidèle à ses amis, 462. Caractère de madame de Grignan, 462. Aux Rochers, 463. Goûts de lecture, 464. Sérieuse au fond de l'âme, 464. Amitié avec madame de la Fayette, 466. A sa fille, sur Descartes, 169. Sur l'armée de Hollande, 273. Sur les insurrections de Bretagne, 363. Sur mademoiselle de la Vallière, 524. A Grignan, 466. Y meurt, 466.

Séville (Alliance de), entre l'Espagne et l'Angleterre, V, 76.

Sèvres. Fondation de la manufacture par madame de Pompadour, V, 169.

Seyssel (Claude), historien de Louis XII, II, 562.

Sforza (Ludovic le Maure). Usurpe le duché de Milan, II, 475. Ses avances à Charles VIII, 477. Dans la Ligue contre lui, 487. Défend le Milanais contre Louis XII, 500. Prend la fuite, 504. Reprend le duché, 505. Chassé de nouveau, prisonnier, 509. Meurt à Loches, 510.

Sforza (Jean Galéas), dépossédé par son oncle Ludovic le Maure, II, 475. Meurt empoisonné, 477.

Sforza (Maximilien). Reprend le duché de Milan, II, 552. Chassé, meurt en France, III, 15.

Shakespeare. Parallèle avec Molière, IV, 502.

Shelburne (Lord). Son ministère, V, 372.

Sibyllins (Livres) annoncent la possession de Rome par les Gaulois, I, 30.

Sicile. Troupes espagnoles en Sicile, V, 35. Doit faire retour à l'empire, 35. Regrets de Victor-Amédée, 35.

Sicules (Deux-). Le roi entre dans le Pacte de Famille, V, 190.

Sidon. Saint Louis à Sidon, I, 440.

Sieckingen (Franz de), à Amboise, III, 130. Avec ses troupes à Francfort, 32.

Siècle (Dix-septième). Admiration du dix-huitième siècle pour le dix-septième, sans influence sur les esprits des générations suivantes, V, 223.

Siècle (Dix-huitième). Son caractère et son action, V, 297.

Siècle de Louis XIV. Espérances fondées par Voltaire sur cet ouvrage, V, 248.

- Siegfried*, roi des Danois, I, 196.
Siegfrild, chef danois, assiège Paris, I, 242.
Sienne. Charles VIII à Sienne, II, 489.
Sièges (L'abbé), II, 2; V, 462. Sa brochure sur le tiers état, 402. Erreurs graves, 465. Discussions sur un nom, 490. Assemblée nationale, 492.
Sigebert, roi des Francs Ripuaires, assassiné par son fils. Clovis proclamé roi, I, 140.
Sigismond. Sa guerre avec Clodomir, I, 147.
Sigismond, roi de Hongrie, battu à Nicopolis par les Turcs, II, 232.
Sigismond, roi de Pologne. Ses prétentions au trône de Suède, IV, 140.
Sigovèse. Conduit les Gaulois en Germanie, au sixième siècle avant J.-C., I, 23.
Sillery (Brûlard de), chancelier, IV, 35.
Simiane (Madame de), petite-fille de madame de Sévigné, IV, 466.
Singlin (M.), directeur de Port-Royal, 412. Obligé de se cacher, 417. Meurt, 420.
Sinzheim (Combat de), IV, 284.
Sion (Cardinal de). Prêche contre François I^{er}, III, 6. Rallie les troupes suisses, 10.
Sisteron (Evêque de). Père Laffiteau, intrigues à Rome, V, 48. A Dubois, 48.
Situation intérieure de la France à la fin de la guerre de Sept Ans, V, 194.
Sizte IV. Obtient la grâce du cardinal la Balue, II, 435.
Sizte-Quint. Excommunie Henri de Navarre, III, 389. Ses paroles sur Henri III et Henri de Guise, 406. Faveur pour Henri IV, 426. Refus de recevoir son ambassadeur, 445. Meurt, 446.
Slaves. Leur invasion en Europe, I, 168. Tentatives sous Charlemagne, 202.
Smalkalde (Ligue de), à François I^{er}, en faveur des Vaudois, III, 202.
Sobieski (Jean). Soutient l'empereur contre les Turcs, IV, 299.
Société du dix-huitième siècle, son caractère, V, 284.
Société religieuse, distincte de la société civile; grande pensée de Calvin, III, 208.
Sohier de Courtray, bourgeois flamand, II, 55. Arrêté par le comte de Flandres, 58. Mis à mort, 64.
Soissonnais (Intendance du), perdue par Olivier d'Ormesson, IV, 254. Bandits, V, 310.
Soissons (Milice de), à la bataille de Bouvines, I, 404. Pris par Charles VI, II, 250. Établissement du régime communal, 15. Duc de Guise, III, 400. Evêque de Soissons, seul hostile aux Jésuites dans la commission ecclésiastique, V, 199.
Soissons (Comte de). Regrette le mariage du duc d'Orléans, IV, 39. Projet d'assassinat sur Richelieu, 56. Commande devant Corbie, 147. Tué à la Marfée, 150. Goudi compromis dans ses complots, 200.
Soliman II, sultan, menace l'Occident, III, 111. Inquiétude de Charles-Quint, 112. Alliance de François I^{er} et de Henri VIII contre Soliman, 112. François I^{er} s'allie avec les Turcs, 119. Henri VIII et Charles-Quint contre les Turcs et François I^{er}, 119.
Solms (Comte de). Frédéric II au comte, V, 219.
Somerset (Duc de). Commande à Rouen, II, 351.
Somerton (Château de), II, 164.
Somme. Philippe VI s'en approche. Édouard III la passe à Blanchetache, II, 94. Places sur la Somme possibles à défendre, IV, 350.
Songe de M. de Maurepas. Pamphlet contre M. Turgot, attribué à Monsieur, V, 314.
Sonnac (Guillaume de), grand maître des Templiers, à la Mansourah, I, 452.
Sophocle. Admiration de Racine pour le tragique grec, IV, 493. Le traduit à ses amis, 493.
Sorbon (Robert), fondateur de la Sorbonne. Son intimité avec saint Louis, I, 525.
Sorbonne (La). Délibérations factieuses sous Henri III; ses paroles à la Sorbonne, III, 400. Dédie les Français de leur serment envers Henri III, 421. Relevée par Richelieu IV, 172, 192. Il y est enterré, 157. Pierre le Grand à l'église de la Sorbonne, V, 32. Les docteurs de la Sorbonne chez lui, 32. Enquête de la Sorbonne sur l'*Histoire naturelle de Buffon*, 277.
Sorcière. Nom que les Anglais donnent à Jeanne d'Arc, II, 303.
Sorel (Agnès), dame de Beauté. Son influence sur Charles VII, II, 318.
Souabe. Se prononce pour Gustave-Adolphe, IV, 137.
Soubise (Duc de), engagé dans la révolte des protestants, IV, 8. Soutient Montauban, 27. Enlève les vaisseaux de Louis XIII au Blavet, 91. Parcourt les côtes, 92. Demande à être employé dans la Valteline, 92. Coup sur la flotte hollandaise, passe en Angleterre, 92. Bien reçu, 95. Revient avec l'expédition de Buckingham, 97. Entre à la Rochelle, 98. Médiocre courage, 102. Criminel de lèse-majesté, 102. Commande dans la troisième division anglaise, 110. Demande à être compris dans le traité de la Rochelle, 111.
Soubise (Prince de), lié avec madame de Pompadour, V, 173. Honneur de lutter contre Frédéric II à lui réservé, 178. Battu à Rosbach, 181. Rappelé pour l'invasion en Angleterre, 185.
Soufflot. Achève Sainte-Geneviève, V, 500.
Southbay (Bataille de), IV, 274.
Souscription nationale pour la marine sous Louis XV, V, 191.
Souwarow. Bloque le port de Cracovie, V, 218.
Souvré (Marquis de), à Louis XV, sur l'empire, V, 87.
Spinola, devant Mantoue, IV, 129. Devant Casal, 130. Meurt, 130.
Spire (Diète de), convoquée par Charles-Quint, III, 119. Brûlé et détruit, IV, 304. Pris par Villars, 355. Restitué à la paix de Rastadt, 356.
Staal (Madame de), mademoiselle de Launay, chez la duchesse du Maine, V, 20. Sur la conjuration de Cellamare, 27.
Stade. Les Hanovriens aux environs, V, 177.
Staël (Madame de), sur M. et madame Necker, V, 392.
Starfard (Bataille de la), IV, 306.
Stafford (Comte), connétable du roi d'Angleterre, dans la prison de Jeanne d'Arc, II, 321.
Stahrenberg (Comte de), envoyé par l'empereur Joseph au secours de son frère, IV, 346. Suit Vendôme en Catalogne, 346. Bataille de Villa-Viciosa, 349.
Stairs (Lord), ambassadeur d'Angleterre, veut

faire assassiner le chevalier de Saint-Georges, V, 29.
Stanhope (Lord). Commande en Espagne, IV, 346. Amène l'archiduc à Madrid, 347. Cerné dans Brihuega, 347. Ses rapports et ses négociations avec Dubois, V, 30. En Espagne, ses dangers, 36. Exige le renvoi d'Alberoni, 40.

Stanislas (Leczinski), roi de Pologne, déposé à Wissembourg, V, 68. Propositions étonnantes pour sa fille, 71. Reconnaissance envers Dieu, 71. Rappelé en Pologne par le parti national, 77. Élu à la diète, 77. Peu soutenu par la France, obligé de s'enfermer à Dantick, 77. S'enfuit à Königsberg, 78. Renonce au trône, 82. Duc de Lorraine par la paix de Vienne, le duché réversible à la France, 82. J.-J. Rousseau à Stanislas, sur le discours des sciences et des arts, 287.

Stanley (Lord). Reçoit une pension de Louis XI, II, 408.

Stathouderat aboli par l'édit perpétuel, IV, 276. Rétabli, 276. Devenu héréditaire, 283. Rétabli pour la seconde fois en Hollande par une insurrection populaire, V, 177.

Steinkerke (Bataille de), IV, 310.

Stenay. Madame de Longueville et Turenne à Stenay, IV, 212.

Stettin. Gustave-Adolphe à Stettin, IV, 132.

Stigand, archevêque de Cantorb'ry, I, 345.

Stilicon, général romain, Goth d'origine, I, 123.

Stockholm (Château de). Adieux de Gustave-Adolphe aux états, IV, 132. Descartes y meurt, IV, 165.

Stony-Point (Fort de), commandant l'Hudson, pris par Washington, V, 352.

Stora. Rencontre de l'armée française avec le prince Eugène, sur les bords de la Stora, IV, 335.

Stradiotes. Voltigeurs au service des Vénitiens, II, 493.

Strafford (Comte de). Son souvenir présent à Anne d'Autriche, IV, 251.

Strasbourg (Ville libre de). Donne de l'argent et des troupes à René de Lorraine, II, 423. Calvin à Strasbourg, III, 206. Ferme ses portes à Henri II, 229. Pont livré aux impériaux, IV, 284. Pris par un coup de main, 298. Louis XIV y entre, 294. Louis XV à Strasbourg, 104.

Strozzi, dans Metz, III, 250. Sa mort à Thionville, 248.

Strozzi (Philippe), tué au combat de la Roche l'Abeille, III, 323.

Stuart. Jacques I^{er} désigné pour son successeur par la reine Elisabeth, III, 353.

Stura (Col de la). Maréchal de Belle-Isle au col, V, 117.

Sturm. Lettre de Mélancthon, III, 306.

Suard (M.), chez madame Necker, V, 378.

Succession d'Espagne. Droits de Marie-Thérèse, IV, 259.

Suède (S x traités avec la), conclus par Riche lieu, IV, 120. Ses agrandissements à la paix de Westphalie, 199. Traité de Louis XIV avec la Suède, 270. Prétentions à Nimègue, 293. Pierre le Grand veut détacher la France de la Suède, accepte la médiation du régent entre lui et cette puissance, V, 32. Impuissante contre le démembrement de la Pologne, 220.

Suffolk (Comte de), maréchal d'Angleterre, à Poitiers, II, 121.

Suffolk (Comte de). Commande au siège d'Orléans, II, 303.

Suffolk (Duc de), Charles Brandon, aimé de Marie d'Angleterre, II, 569.

Suffren (Bailli de). Part pour les Indes, V, 304. Son origine, 365. Envoyé au Cap, 365. Rejoint l'amiral d'Orves, 365. Prend le commandement, entente avec Hyder-Ali, 365. Combat devant Négapatam, aventure du *Sévère*, 365. Radoube ses vaisseaux à Gondeleur, 366. Hyder-Ali, 366. Combat de Trinquemalé, 367. Délivre Bussy dans Gondeleur, 367. Le presse d'attaquer, 368. Ordre de retour, 368. L'Inde livrée par la paix, 368. A Versailles, 368. Meurt, 368.

Suger, abbé de Saint-Denis, ami et conseiller de Louis le Gros, I, 451. Il marie Louis VII à Éléonore d'Aquitaine, 457. Opposé à la seconde croisade, 400. Chargé du gouvernement du royaume pendant la croisade de Louis VII, 402. Habile et prudente administration, 406. Peuse à faire lui-même une croisade, 408. Meurt, 409.

Suisses (Guerre des) avec Charles le Téméraire, II, 415. Négociations de Louis XI, 416. Vainqueurs à Granson, 418. A Morat, 420. Soutiennent le duc René de Lorraine, 424. Livrent Novare à Louis XII, 509. Se brouillent avec lui, 536. Battaient Louis de la Trémoille à Novare, 557. Traitent avec lui à Dijon, 560. Permettent les recrues de Gustave-Adolphe, IV, 138. Le major des Suisses arrête Law, V, 16.

Sullivan (Général). Son projet sur Rhode-Island échoue, V, 350.

Sully (Maximilien de Béthune, duc de), à côté d'Henri de Navarre, III, 387. Entrevue avec Henri III à Blois, 422. Retourne auprès de celui-ci, 423. Blessé à Ivry, sollicitude du roi, 450. Entretiens avec Henri IV sur l'état des affaires, 459. Sur l'abjuration, 463. Lettre d'Henri IV à Sully, 483. Contraire à la guerre avec l'Espagne, 500. Son récit du combat de Fontaine-Française, 302. Reconduit Mayenne, 511. Lettre d'Henri IV à Sully, 512. Au conseil des finances, 515. Services rendus au roi, 515. Autorité apportée à Sully par l'assemblée des notables, 518. Au conseil d'État, 527. Première place auprès du roi, 554. Faveurs d'Henri IV, 535. Jalousie contre Mornay, 542. Noble résistance aux entraînements du roi, 547. Opposé à la rentrée des Jésuites, 555. Son avis sur le sacre de la reine, 557. Attitude à la mort d'Henri IV, 560. Après sa mort, IV, 23. A la cour de Marie de Médicis, 3. Ses conseils aux protestants, 4. A Montauban, 28.

Sully (Duc de). Voltaire chez le duc, V, 239.

Sully sur-Loire. Voltaire jeune y est exilé, V, 234.

Surate. Compagnies des Indes, française et anglaise, à Surate, V, 126.

Suresnes (Conférences de), III, 462.

Suriano (Michel), Vénitien, III, 284.

Surveillante (Combat de la) avec le Québec, V, 354.

Suse. L'armée rentre en France par Suse, III, 69. Louis XIII dans cette ville, IV, 128.

Susquehannah, V, 337.

Swift. Règne dans la société où est reçu Voltaire, V, 241.

Syagrius, patrice romain, vaincu par Clovis, I, 120.

Sybille, reine de Jérusalem, I, 412.

Synodes protestants. Sept synodes sous Henri IV, III, 524. Premier synode du désert, V, 62. Développement successif, 62.

Système financier de M. de Calonne, emprunté à Turgot et à Necker, V, 428. Devant l'assemblée des notables, 431.

T

Tabago, pris par le comte de Grasse, V, 358. Reste à la France, 373.

Taille. Égale répartition de la taille, V, 309.

Taillebourg (Bataille de), I, 507.

Talbot (Lord), au siège d'Orléans, II, 301. Prisonnier à Patay, 312. Défend Rouen, 354. Conduit la guerre en Guyenne, 353. Tué au siège de Castillon, 355.

Tallard (Maréchal de), sur Guillaume III, à propos du traité de partage, 320. Guillaume III sur Tallard, 323. Reprend Landau, 332. Bataille d'Hochstedt, 333. A Chamillard, 333. Prisonnier en Angleterre, 333.

Tallemand des Réaux, sur le supplice de Cinq-Mars, IV, 64.

Talmon (Havre de), livré aux Espagnols par Condé, IV, 219.

Talmon (Principauté de), conférée à Commines, II, 409.

Tancrède de Hauteville à la première croisade, ses vertus chevaleresques, I, 369. Luites avec Baudouin, 378. Influence devant Antioche, 380.

Tanjore. Lally obligé de lever le siège de Tanjore, V, 136. Occupé par Tippoo-Sahib, 367.

Tanlay. Coligny à Tanlay, château de d'Andelot, III, 312.

Tantes de Louis XIV. Sans intimité avec Marie-Antoinette, V, 411.

Tant s'en fault. Vieux nom des protestants, IV, 392.

Tarascon. Richelieu à Tarascon, IV, 61. Le roi l'y rejoint, ainsi que les émissaires du duc d'Orléans, 62.

Tarente (Princesse de). Obtient l'autorisation de quitter la France après la révocation de l'édit de Nantes, IV, 403.

Taro, affluent du Pô, II, 490.

Tarse. Lutte parmi les croisés, I, 378.

Tartares. Leur invasion en Europe, I, 168. Invasion des Tartares mongols, 509.

Tarteron (Père), entre Jean-Baptiste Rousseau et Voltaire enfant, V, 238.

Tartuffe. Difficultés pour la représentation de cette comédie, IV, 504.

Tavannes (Gaspard de), II, 308. Opposé à toute perfidie contre Condé, 317. A Jarnac, 317. Ambitieux, 332. Conseils à Charles IX contre les réformés, 336. Contre Coligny, 338. A Monceaux, 343. Au conseil de la Saint-Barthélemy, 349. Menace le prévôt des marchands, 355. S'oppose au meurtre des princes de Bourbon, 360. Mémoires, 90.

Tavannes (Maréchal de). Laisse passer Turenne, IV, 229.

Tchungis-Khan, Tartare, I, 442.

Télémaque, par Fénelon, pour le duc de Bourgogne, IV, 455. Imprimé par un vol, 455. Succès en Europe, 455. Colère de Louis XIV et de madame de Maintenon, 455. Protestations de Fénelon, 456. Pas un mot à l'Académie française, 460.

Téligny, gendre de Coligny. Confiance de Charles IX en Téligny, III, 332. Chez le roi, 347. Assassiné à la Saint-Barthélemy, 356.

Tellier (Le Père), confesseur de Louis XIV, tyrannique et violent, IV, 421. Persécution de Port-Royal-des-Champs, 421. Presse le roi de poursuivre le cardinal de Noailles, 434. Lettre de Fénelon mourant, 460.

Tellier (Le), recommandé au roi par Mazarin, IV, 244. Au conseil de Louis XIV, 247. Son renvoi du ministère par le prince de Condé, 214. Son fils Louvois au conseil, 259. Fait valoir les services du prince de Condé, 266. Lettre à son fils, 267. Chancelier, 373. En lutte avec Colbert, 373. Appose les sceaux à la révocation de l'édit de Nantes, 392. Son oraison funèbre par Bossuet, IV, 446.

Tellière de Tourneville (Le), receveur des gabelles, défendu à Rouen par le Parlement, VI, 74.

Temple (Chevalier), sur la paix de Nimègue, IV, 294.

Temple (Vieille rue du). Assassinat du duc d'Orléans, II, 236.

Templiers, battus à Tibériade, I, 410. Leur fondation, 565. Leur procès, 564. Supplice du grand maître Jacques de Molay, 566. Destruction de l'ordre, 565.

Tencin (Cardinal de) à la droite de Louis XV, au conseil, V, 99. Refuse de voir Voltaire, 253.

Tende (Comte de). Sa résistance à la Saint-Barthélemy, III, 361.

Tènement (Droit de), aboli dans ses terres par Louis XVI, V, 395.

Terray (L'abbé), contrôleur-général, dans l'intrigue contre le duc de Choiseuil, V, 203. Contre le Parlement, 204. Sans frein ni pudeur, 208. Travaille à la ruine de la monarchie, 209. Use des restes du pouvoir absolu, 224. Remplacé par M. Turgot, 305. Brûlé en effigie, 308. Restitue 900,000 livres, 306. Commerce des vins suspendu par lui, 308.

Terre-Neuve. Pêcheurs normands, V, 142. Enlevée à la France par la paix d'Utrecht, 149.

Teschen (Paix de), V, 420.

Tessé (Comte de), à Louvois sur la ruine du Palatinat, IV, 304. Sur le duc de Savoie, 325. Sur les protestants à Orange, 398. A Grenoble, 404. Sur l'envoyé de Russie en Espagne, V, 74.

Tessin. Ile sur le Tessin, III, 75.

Tesson (Raoul de). Ses rapports avec Guillaume de Normandie, I, 320.

Testament de Charlemagne, I, 250.

Testament de Louis XIV déposé au Parlement, cassé par cette loi, V, 2.

Testament de Philippe Auguste. Ses restitutions, I, 495.

Teutry (Bataille de). Neustriens vaincus par les Austrasiens, I, 169.

Teutgand, meurtrier de l'évêque de Laon, II, 21.

Teutons (Invasion des), en Gaule, I, 39. Vaincus par Marius, 45.

Théagène et Chariclée appris par cœur par Racine, IV, 482.

Théâtre parisien, fondé par Hardy, IV, 178.

Thémines (Maréchal de). Ravage les environs de Castres, IV, 92.

Théodebert, roi d'Australie. Son éloge, I, 156.

Théodoric, roi de Metz, I, 144.

Théodoric, roi de Metz, fils de Clovis. Sa guerre contre les Thuringiens, I, 156.

Théodoric, roi des Visigoths. Se joint à Aétius contre les Huns, I, 124.

Théodoric le Grand, roi des Goths, I, 137.

Thériot. Voltaire à Thériot, V, 240.

Therouanne, en Artois, assiégé par Henri VIII, II, 558. Prise de la ville, III, 235. Importance de cette place, 236.

Théroutde, auteur présumé de la *Chanson de Roland*, III, 140.

Thibaut, roi de Navarre, épouse Isabelle, fille de saint Louis, I, 446. Meurt au retour de la croisade, 531.

Thibaut IV, comte de Champagne, abandonne Louis VIII dans sa croisade contre les Albigeois, I, 496. Soutenu par Blanche de Castille, 498. Révolté à son tour, 498.

Thierry (Augustin), sur les communes et le tiers état, II, 3.

Thionville (Assemblée de). Réintègre Louis le Débonnaire, I, 261. Charles-Quint, 253, III. Siège et prise de Thionville, 247. Pris par les Français, IV, 198.

Thomas, à la lecture de *Paul et Virginie*, V, 378. Intime chez madame Necker, 378. Madame Necker à Thomas, 379.

Thomas d'Aquin (Saint), IV, 150.

Thou (De), archevêque de Chartres. Henri IV lui demande ses enseignements, III, 470. Sacre le roi, 488.

Thou (M. de), arrêté comme complice de Cinq-Mars, IV, 61. A Tarascon, 62. Procès et supplice à Lyon, 63.

Thou (M. de), historien, III, 220, 379, 419. Sur la situation d'Henri III, 427.

Thou (Président de), opposé à la Ligue, III, 584. Opine contre les jésuites, 497. Juge de la conférence de Fontainebleau, III, 541.

Thurloe. Lettre de Lockhart, IV, 236.

Tibère. Étouffe deux insurrections en Gaule, I, 78.

Tibériade (Bataille de), I, 410.

Tiers état, successeur des communes, II, 2. Erreur de l'abbé Siéyes, 3. Première époque du nom, 32. Ancienneté et importance du fait, 37. Unique dans l'histoire, 45. Doublement du tiers état aux états de Dauphiné, V, 457. Brochure de Siéyes, 462. Le tiers état en France, 462. Le Parlement, 465. Assemblée des notables sur le tiers état, 466. Lettre des princes sur le tiers état, 468. M. Malouet sur le tiers état, 470. Rapport de M. Necker au roi, 472. Mirabeau, 477. Celui-ci élu par le tiers état, 478. A Riom, 480. M. de Tocqueville, 480. Au défilé des états généraux, 484. Anciennes pratiques, 485. Vérification des pouvoirs, 487. Assemblée nationale, 488.

Tignouville, prévôt de Paris, II, 236.

Tilement (M.). Porte à l'Hôtel-Dieu l'argent reçu du roi d'Espagne, III, 481.

Tillet (Louis du), chanoine, ami timide de Calvin, III, 266.

Tilly. Prend Magdebourg, ses cruautés, IV, 156. Blessé à la bataille de Leipzig, 156. Tué sur le Lech, 157.

Tilly (Comte de), obligé de quitter la garde des frères de Witt, IV, 278.

Timbre (Acte du) proposé par M. Grenville, V, 524. Discussion, 524. Colère en Amérique, 524. M. Pitt en propose l'abrogation, 525.

Tinténac (Sire de), II, 85.

Tippoo-Sahib. Reste chargé d'affaires embrouillées à la mort de son père, V, 367. Va protéger le Malabar, 367.

Tischlaer, barbier, à la tête du complot contre les frères de Witt, IV, 277.

Tocqueville (M. de), sur les cahiers aux états généraux de 1789, V, 480.

Toiras (Sieur de), favori de Louis XIII, forcé dans l'île de Ré, défend le port d'Oléron, IV, 98.

Tolbiac (Bataille de). Clovis y bat les Allemands, I, 134.

Tolède. Négociations, III, 86.

Tolède (Château de). Projet d'enlèvement du duc d'Orléans, on veut le mener au château de Tolède, V, 27.

Tolentino (Traité de). Rend le Comtat-Venaissin à la France, I, 533.

Tongres (Ville de), prise par les Liégeois, II, 308.

Tonnay-Charente. Jeanne d'Albret, avec son fils et Henri de Bourbon, III, 320.

Torbay. Guillaume d'Orange y débarque, IV, 300.

Torcy (Marquis de), sur la reconnaissance du prince de Galles, IV, 327. Lord Manchester, 327. Sur l'attitude de Louis XIV, mémoires, 339. Sur les Hollandais, 339. Sur les exigences des alliés à l'égard du roi, 341. En Hollande, 341. Reçoit l'abbé Gautier, 347. Premières lueurs de paix, 347. Sur les conférences d'Utrecht, 353. Ministre capable, 359.

Torquato-Conti. Vient interrompre la guerre, IV, 138.

Torrents (Les), livre religieux de madame Guyon, IV, 426.

Tortenson, général suédois. Ses succès en Allemagne, IV, 150.

Tortone, repris par les Piémontais, IV, 150. Acquis au roi de Sardaigne, V, 82.

Torture. Son abolition par Louis XVI, V, 452.

Toscane (Duché de), assuré à l'Espagne par la triple alliance, V, 35. Passe au duc de Lorraine fiancé de Marie-Thérèse, 82.

Toscane (Grand-duc de), Ferdinand de Médicis. Lettre d'Henri IV, III, 480. Solde des troupes pour lui, 475. Conseille d'envoyer une ambassade à Rome, 487.

Toscane (Grand-duc de), François de Lorraine, mari de Marie-Thérèse, brigade l'empire, V, 87. A la mort de Charles VIII. Sans concurrent, 105. Couronné comme François I^{er}, 111.

Tostig, chef saxon, I, 335.

Tott (Baron de). Fortifie les Dardanelles, V, 217.

Toul. Ouvre ses portes à Henri II, III, 228. Remparts rétablis par Guise, 230. Résiste aux sommations de l'empereur, 234.

Toulon. Le connétable de Bourbon, poursuivi par l'armée française au delà de Toulon, III, 71. Traux ordonnés par Colbert, IV, 309. Décimé par la peste, V, 44. Cargaison de blé dans une île déserte en vue de Toulon, 45.

Toulouse, assiégée par les Arabes, I, 175. Prise par les Normands, 259. Prise et reprise dans la guerre des Albigeois, 484. Simon de Montfort tué devant ses murs, 484. Comté de Toulouse revient à la France, 553. École de Toulouse consultée par Charles V, 195. Archevêque de Toulouse chevauche en remontrant le bon droit du roi Charles V, II, 197. Son Parlement reste fidèle au roi, IV, 49. Juge Montmorency, 55. Enregistre l'édit de grâce pour les protestants, 117. Jurisprudence à l'égard des protestants, V, 433.

Toulouse (Comte de). Fait prince du sang par Louis XIV, IV, 561. Ses honneurs conservés sa vie durant, V, 20. Scène avec le régent, 21.

Toulouse (Comtesse de). Louis XV chez la comtesse, V, 72.

Touques. Henri V, roi d'Angleterre y débarque, II, 263.

Tour du comte Hubert, à Péronne, lieu de captivité de Charles le Simple, II, 398.

Tour du Pin (M. de la), gouverneur de Dijon, V, 309.

Tournay (Siège de) par les Anglais, II, 71. Loi de Tournay, 72. Lettre de Jeanne d'Arc aux habitants de cette ville, 318. Assiégé par Henri VIII, 550, III. Restitution de Tournay à la France, 35. Pris par Louis XIV, IV, 265. Louis XV et le Dauphin à Tournay, V, 106.

Tournay-Boutonne. Guiton s'y est réfugié, IV, 112.

Tournay-en-Bourgogne. Terre achetée par Voltaire, V, 234.

Tournehem. Bayard y rencontre Henri VIII, II, 558.

Tournelle (Chambre de la), plus indulgente que le reste du Parlement pour les réformés, III, 255.

Tournelles. Prise de la bastille des Tournelles à Orléans, II, 304.

Tournus (Abbaye de). Ses droits, I, 303.

Tours. Jeanne d'Arc à Tours, II, 300. Elle y retrouve le roi, 309. Réunion des princes, 379. Concile, 520. Henri de Navarre, III, 425. Parlement royaliste, 436. Reconnait Henri IV, 443. États généraux convoqués à Tours, 446. Processions contre l'édit de Nantes, 530. Colbert à l'intendant de Tours, IV, 361.

Tourville (Amiral de). Combat de Beachy-Head, IV, 306. Chargé du débarquement en Angleterre, 309. Combat de la Hogue, 310. Combats heureux autour du cap Saint-Vincent, 313. Ses services, 369.

Townshead. Discours sur l'Amérique, V, 524.

Trahy (Claude). Ameute la populace d'Auxerre contre Amyot, III, 407.

Traité sur le commerce des grains par M. Necker. Empreinte de J.-J. Rousseau sur ce traité, V, 383.

Traité. Projet de traité envoyé par le roi Jean de Londres, II, 161. De Londres et de Rouen avec l'Angleterre, III, 515. De partage, secret avec l'empereur, 260. De partage, signé à Londres et à la Haye, 320. Des Pyrénées, de Westphalie, de Nimègue, de Ryswick et d'Utrecht, tous si-

gnés au nom de Louis XIV, 359. De commerce avec l'Angleterre, V, 385.

Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même, par Bossuet, pour le grand Dauphin, IV, 445.

Traité du Monde, de Descartes, IV, 165.

Trajan, I, 88. Persécution des chrétiens, 105.

Trastamarc (Henri de). Ses guerres avec son frère Pierre le Cruel, II, 174. Du Guesclin le soutient avec les Grandes Compagnies, 190. Combattu par les Anglais, 191. Vaincu, 192. Reprend les hostilités et tue son frère, 195.

Tréguier. Navires venus de ce port, II, 220.

Trémoille (Cardinal de la), archevêque de Cambrai, remplacé par Dubois, V, 42.

Trémoille (Duc de la), protestant exalté, III, 465. Refuse de reconnaître Henri IV, 436. Au combat de Fontaine-Française, 502. Duc et pair, 527. Quitte le camp du roi, 527.

Trémoille (Duc de la), entraîné par les protestants exaltés, IV, 8. Devient catholique devant la Rochelle, 110.

Trémoille (Duc de la). Se joint aux réclamations des Bretons, V, 456.

Trémoille (Georges de la), favori de Charles VII, peu favorable à Jeanne d'Arc, II, 295. Sa jalousie envers le comte de Richemont, 310. Au siège de Paris, 316. Conjuraison contre lui, 334. Il est disgracié, 354.

Trémoille (Louis de la). Commande en Bretagne, II, 466. Bataille de Saint-Vubin du Cormier, 266. A Rome pour Charles VIII, 480. Au passage des Alpes, 490. A la bataille de Fornoue, 493. Mort de Louis XII, 499. Chargé d'étouffer l'insurrection milanaise, 509. Bataille de Novare, 557. Gouverneur de Bourgogne, traite avec les Suisses à Dijon, 560. Chargé d'exposer le Concordat au Parlement, III, 24. En Picardie, 62.

Trente (Combat des), II, 82.

Trente (Concile de), adopté par les États généraux de la Ligue, II, 481.

Trente Ans (Guerre de), terminée par la paix de Westphalie, IV, 99.

Trenton (Combat de), V, 357.

Trésor gaulois destiné à Rome aux guerres contre les Gaulois, I, 26. Jules César s'en empare, 74.

Trésoriers de France. Leurs luttes avec Sully, III, 516.

Tressart, secrétaire d'Henri VI, au supplice de Jeanne d'Arc, II, 331.

Trêve de Dieu, paix de Dieu, I, 295

Trèves (Archevêque de). Soutient pour l'empire François I^{er}, puis Frédéric de Saxe, III, 32.

Trèves (Électorat de), violé par le cardinal Infant IV, 145. L'Électeur de Trèves réunit ses troupes, 269.

Trevisani (Andr.), ambassadeur de Venise, portrait du connétable de Bourbon, III, 46.

Trévise. Reste vénitienne, II, 527.

Trianon (Château de), construit par Louis XIV, soigné par Louvois, IV, 382. Donnée par Louis XVI à Marie-Antoinette, V, 408.

Triboulet, fou du roi. Son avis sur le passage de Charles-Quint en France, III, 115.

Trichinipali (Siège de), V, 151.

Trinité de Louise de Savoie, François I^{er} et Marguerite de Valois, III, 4.

Trinquemalé, pris par les Anglais sur les Hollandais, V, 305. Repris par M. de Suffren, 367. Combat, 367.

Triple alliance (Traité de la). signé à la Haye, IV, 264. Triomphe de la Triple alliance, 267. Imputée aux Hollandais, 270, V, 30.

Tripoli (Principauté chrétienne de). Bertrand de Toulouse, I, 395.

Tristan l'ermite, prévôt de Louis XI, II, 445.

Triumvirat d'Heinsius, du prince Eugène et de Marlborough, tout-puissant en Europe, IV, 339.

Trivulce (Jean-Jacques de), commandant à Capoue, livre la place à Charles VIII, II, 484. Et passe à son service, 485. A Fornoue, 493. Gouverne le Milanais pour Louis XII, 505. A Agnadel, 522. A Novare, 557. Se fait détester dans Milan, 505. Brouillé avec Lautrec, en France, III, 41. Froide réception du roi, meurt, 41.

Tromp (Amiral). Combat contre la flotte anglaise, IV, 261. Prend le *Royal-Charles*, 271.

Trompette (Château), construit par Charles VII à Bordeaux, II, 356.

Tronchin (Docteur), sur Voltaire, V, 259.

Tronchin (Robert). Ses *Lettres écrites de la campagne* sur l'Émile de Rousseau, V, 295.

Troué (roi). Sobriquet de Philippe de Valois, II, 49.

Troyes. Blanche de Castille y vient secourir le comte de Champagne contre ses ennemis, I, 498. Favorable au duc de Bourgogne, II, 247. Paix de Troyes, 280. Refus de serment de nombreux seigneurs, 281. Se rend au roi Charles VII, 313. 314. Supplice des réformés, III, 195. Massacre des protestants, 294. Le Parlement de Paris à Troyes, V, 442.

Trudaine (M.), économiste, lié avec Turgot, V, 304. M. Necker lui enlève le droit de travailler avec le roi, donne sa démission, 580.

Tudela (Guillaume de). Poème sur la croisade des Albigeois, I, 478.

Tuileries (Les), achevées par Louis XIV, IV, 370.

Tuileries (Les), comédie de Richelieu, IV, 180.

Tunis. Saint Louis y dirige sa deuxième croisade, 445. Combats, 446. Mort de saint Louis, 147.

Tunstal (Docteur). Dissuade Henri VIII de briguer l'empire, III, 28.

Turenne (Maréchal de), en Allemagne, IV, 198. Entraîné dans la Fronde par son frère le duc de Bouillon, 209. N'est pas suivi par son armée, se retire en Hesse, à Stenay, 212. Refuse d'entrer dans la Fronde princière, 216. Paroles du cardinal de Retz, 219. Défend le pont de Jargeau, 222. Devant Paris, 223. Combat de la porte Saint-Antoine, 223. A Paris, 228. Habile campagne, 229. Investit Dunkerque, 234. Bataille des Dunes, 235. Dans l'île des Faisans, 243. Philippe IV sur Turenne, 243. Son avis sur le cardinal Mazarin, 244. Contre l'évêque de Münster, 263. Prépare l'armée contre les Pays-Bas, 263. Rejoint par Créquy, 263. Enlève Lille, 263. Et Alost, 263. En froideur avec Louvois, 266. Mécontent de la paix, 267. Dans l'expédition contre la Hollande, 273. A Arnheim, 274. Commande l'armée du roi, 276. Arrête l'électeur de Brandebourg, 281. Surveille l'Allemagne, 282. Seul indépendant, 283. Défense de la Lorraine et de l'Alsace, 283. Combats de Sinzheim, de Mulhouse, de Turkheim et d'Ensheim, Alsace recon-

quise, 284. Assuré de la victoire sur Montecuculli, 284. Attaque Salzbach, 284. Tué, 287. Désespoir de l'armée, 287. Madame de Sévigné sur Turenne, 287. Napoléon sur Turenne, 287. Le cardinal de Retz sur Turenne, 288. Conversion au catholicisme, par Bossuet, 288. Au cardinal de Retz, 288. Témoignage des contemporains, 288. Opinion de Montecuculli, 287.

Turenne (Vicomte de), envoyé par Henri de Navarre à Catherine de Médicis, III, 393. Restes de Joyeuse rendus, 397. Remuant et exalté, 465. Maréchal, 527. Duc de Bouillon, 527. Quitte le camp du roi, 527. Lettre de Duplessis-Mornay, 527. Mécontent, en rapport avec Biron, 550.

Turenne (Vicomte de), tué à la bataille de Saint-Quentin, III, 240.

Turgot (M.). Son éducation, V, 304. Renonce à l'état ecclésiastique, objections et raisons, 304. Entre au Parlement et à la Chambre royale, 304. Lié avec les économistes, 304. Écrit dans l'*Encyclopédie*, 304. Intendant de Limoges, 305. Ses services dans la généralité, 305. Refuse de changer, 305. Remplace l'abbé Terray aux finances après avoir passé par la marine, 305. Entrevue avec le roi, 306. Lettre au roi, 306. Confiance mutuelle, 307. Grandes vues, 307. Économie dans les finances, liberté dans le commerce, 308. Opposé au retour du Parlement, 308. Répartition de la taille. assemblées municipales, 309. Livre de M. Necker, 309. Émeutes des farines, 309. Scrupules sur le serment du sacre, 311. Atire M. de Malesherbes au ministère, 312. Et M. de Saint-Germain, 314. Entreprises au-dessus de ses forces, 314. Sur les jurandes, sur la corvée, 315. Enregistrées en lit de justice, 315. Louis XVI fidèle à Turgot, 316. Manceuvres et conspirations contre lui, 316. Lettres au roi, 316. Destitué, 316. Reçoit la nouvelle, 316. Joie des courtisans, 319. Chagrin de ses amis, 319. Sur les colonies, 322. Opposé à la guerre d'Amérique, 359. Sur les assemblées des protestants, 453. Meurt triste, 402.

Turin. Le connétable de Bourbon à Turin, III, 73. Armée française prend la ville, 112. Reprise par le comte d'Harcourt, IV, 150. Siège et bataille de Turin, 335. Villars y meurt dans la chambre où il était né, V, 81.

Turpin, archevêque, III, 140.

Turquie. Prend l'offensive contre la Russie, V, 443.

Tycho-Brahé. Son observatoire à Stockholm, IV, 66.

Tyr. Reste occupée par les chrétiens, I, 422.

U

Ulster. Résistance protestante, IV, 502.

Unigenitus (Bulle), IV, 431. Enfin enregistrée par le parlement de Paris, V, 47.

Union (Édit d') de Henri III avec la Ligue, III, 408.

Union évangélique, reformée à la diète de Leipzig, IV, 130.

Université de Paris, soutenue par Philippe Auguste, I, 494. Protégée par Charles V, II, 206. Se prononce contre Jeanne d'Arc, 325. Vivacité

contre le concordat, III, 24. Condamne les livres de Luther, 174.

Unterwald (Vache d'), II, 418.

Urbain II, pape. Prêche la croisade à Clermont, I, 561.

Urbain IV, pape, I, 442.

Urbain V, pape. Reçoit la visite du roi Jean, II, 166.

Urbain VII, pape pendant treize jours, III, 446.

Urbain VIII, pape. Envoie Mazarin en France, IV, 90. Tient en dépôt les ferts de la Valteline, 127.

Urgel (Château d'), aux mains des Français, V, 39.

Uri (Taureau d'), II, 418.

Ursins (*Juvénales*), ancien prévôt de Paris, II, 229. Défend les conseillers de Charles VI, 231. Conseils au duc de Bourgogne, 248. L'empêche d'enlever le roi, 250.

Ursins (*Juvénales*), fils de l'avocat général, II, 375. Chancelier, 395.

Ursins (Princesse des). Négocie à Utrecht pour une principauté indépendante. Echoue, IV, 355. Ses relations avec madame de Maintenon, 547. Grande influence à Madrid sur la reine, 548. Sur le roi, 548. A son grand regret, lui cherche une femme, 548. Choisit Élisabeth Farnèse, 548. Va au-devant d'elle, 549. Renvoyée brutalement par elle, 549. A Saint-Jean-de-Luz, 549. A Versailles, 550. A Rome, 550.

Ursion, leude austrasien. Ses querelles avec Brunehaut, I, 160.

Ursulines, fondées sous Louis XIII, IV, 85. Montcalm enterré dans leur église, V, 165.

Usbeck, Parsis, dans les *Lettres persanes*, sur le changement dans les lois, V, 226.

Utrecht (Province de), abandonné par le prince d'Orange, IV, 295. Louis XIV y entre, 295. Reprise par les Hollandais, 282. Compromis d'Utrecht, 348. Changement de ton des Hollandais, 353. Paix d'Utrecht, 555. Ordre de succession réglé à la paix d'Utrecht. Maintenu à la triple alliance, V, 30.

Uzès, au pouvoir des protestants, III, 309. Assemblée des réformés, IV, 98. Complètement convertis suivant le duc de Noailles, 397. Racine y compose les *Frères ennemis*, 482.

V

Vair (M. du). Porte à l'Hôtel-Dieu l'argent reçu du roi d'Espagne, III, 481.

Vaiseaux (Régiment des), à Fontenoy, V, 107.

Val des Dunes (Bataille de), I, 320.

Val-de-Grâce. La voûte, peinte par Mignard, IV, 520. Célébrée par Molière, 520.

Valence. François I^{er} à Valence, III, 83.

Valence (Montagnes de). Ennemis poursuivis dans ces montagnes, par Berwick, IV, 350.

Valenciennes. Discours d'Artevelde, II, 70. Charles-Quint accompagné jusqu'à Valenciennes par les Français, III, 116. Pris par les réformés, 359. Repris par le duc d'Albe, 339. Pris par Louis XIV, IV, 290. Assuré à la France par la paix de Nimègue, 297. Louis XV à Valenciennes, V, 100.

Valentinois. César Borgia fait duc de Valentinois par Louis XII, II, 513.

Valéry. Assemblée des réformés, III, 336.

Valicour (M. de). Sur une lecture de *Sophocle* par Racine, IV, 495.

Valjouan (M. de), à son frère, M. d'Aguesseau, V, 8.

Valladolid. Philippe V à Valladolid, IV, 345.

Vallotte (Cardinal de la), envoyé par Louis XIII à Richelieu, IV, 42. En Alsace et à Metz, 146. A la tête de l'armée du roi en Piémont, 90. Y meurt, 90. Le pape refuse les cérémonies d'usage, 90.

Vallotte (Marquis de la), gouverneur de Metz, ne se soucie pas de donner un asile à Gaston d'Orléans, IV, 38. Accusé devant une commission, réclamé par le Parlement de Paris, 71.

Vallière (Mademoiselle de la). Aime le roi pour lui-même, IV, 524. Se réfugie au couvent de Chaillot, 524. Mauvais procédés de madame de Montespan, 524. Aux Carmélites, 525. Visite de madame de Sévigné, 526. Bossuet, 526.

Vallon (M. de). Colère du prince de Condé contre lui, IV, 227.

Valogne. Le duc Guillaume de Normandie s'enfuit, I, 319. Prise par Édouard III, II, 90.

Valois (Charles, comte de). Commande en Flandre, I, 538. Chef des barons féodaux, 570. Ses querelles avec Enguerrand de Marigny, 570.

Valois (Jeanne de). Prêche la paix entre la France et l'Angleterre, II, 72.

Valteline. Rohan et Soubise demandent à y être employés, IV, 92. Négociation de Bassompierre, 95. Guerre dans la Valteline, 127.

Vauloo, peintre, V, 300.

Vannes, saisi par Jean de Montfort, II, 74. Robert d'Artois blessé au siège de cette ville, 86.

Varaville (Bataille de), I, 324.

Varennés (Florent de), amiral, I, 446.

Variations (*Histoire des*), par Bossuet, IV, 446.

Varsovie. Stanislas Leczinski obligé de quitter la ville, V, 77. Troupes alliées l'entourent. La Diète ratifie le démembrement de la Pologne, 220.

Varus. Ses légions détruites, I, 195.

Vasconie, I, 145.

Vassy (Massacre de), par le duc de Guise, III, 295.

Vatable, III, 148.

Vauban, devant Lille, IV, 263. Fortifie Ath, Lille et Tournay, 267. Succès devant Maestricht, 282. Reste seul au premier rang, 313. En Italie, 335. Son économie, 373. Dévoué à Louvois, 373. Ingénieur incomparable, 379. Fortifications de Dunkerque, 379. Probité et valeur morale, 580. Cinquante-trois sièges, fortifie trente-trois places, maréchal, 380. Propose le rappel des huguenots, 380. La *Dtme royale*, 380. Disgracié, 381. Meurt, 381. Sur le grand Dauphin, 563.

Vaucelles (Trêve de), III, 237.

Vaucouleurs, II, 289.

Vaudemont (Louise de), femme de Henri III, reçoit Guise, III, 405.

Vaudemont (Pierre de). Signe pour l'Espagne une convention particulière en Italie, V, 335.

Vauderée (Maitre de la), paysan pendu sous cette accusation, II, 475.

Vaudois, I, 473.

Vaudois des Alpes. Leur origine, leurs opi-

nions, III, 200. Relations avec les réformateurs, 200. Persécution, 201.

Vaudreuil (Marquis de), gouverneur du Canada. Habile tactique, V, 153. Jalousie de Montcalm, 158. Réunit le conseil de guerre à Montréal. Décide à capituler, 165.

Vaugelas, chargé du travail préparatoire du Dictionnaire de l'Académie, IV, 510. Relations avec Richelieu, 510. Remarques sur la langue française, 510. Meurt très-pauvre, 510.

Vault (M. de). Récit de la campagne de Flandre, IV, 324.

Vauvenargues (M. de), Sa santé détruite par la retraite de Prague, V, 94. Né à Aix, mort à Paris des suites de ses blessures, 263. Pauvre et fier. *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, publiée par lui, 243. Succès, 244. Veut marcher au secours de la Provence envahie, 244. A Tauris de Saint-Vincent, 244. M. Gilbert sur Vauvenargues, 244. Souvenir touchant de Voltaire, 248.

Vaux (Comte de), au combat de Golo, V, 212.

Vaux (Maréchal de). Remplacé à Grenoble M. de Clermont-Tonnerre, V, 454.

Vaux-Cernay (Pierre de). Chronique de la croisade des Albigeois, I, 479.

Vaux le Vicomte (Château de). Sa magnificence, IV, 251. Fête donnée à Louis XIV, 250.

Véga (Garcilas de la), tué à Méry, près de Fréjus, III, 143.

Veillantif, cheval de Roland, III, 141.

Venceslas, par Rotrou, seul émule de Corneille IV, 477.

Vendôme. Condé y est enterré par le duc de Longueville, III. Foire aux actions sur la place, V, 17.

Vendôme (Comte de). Introduit Jeanne d'Arc auprès du roi, II, 296.

Vendôme (Duc de), à Lyon, III, 62. Prétentions de Vendôme à la régence, 85.

Vendôme (Duc de). Services promis contre Montauban, IV, 27. Asile promis à Monsieur, 37. Vient à Blois, emprisonné, 37. Rendu à la liberté, 157. Se querelle avec le duc de la Meilleraye pour la Bretagne, 158. Prend Barcelonne, 317. Remplace Villeroy en Italie, 332. Échecs et succès, 335. Preneur de villes, 335. En Flandre, 335. Prend Gand, 338. Tiraillements avec le duc de Bourgogne, 338. Bataille d'Audenarde, 358. Échecs, 358. En Espagne, 348. Bataille de Villa-Viciosa, 340.

Venise (République de), II, 475. Doge Barbarigo, 475. Inquiétude à Venise, lors de la prise de Naples par Charles VIII, 486. Ligue contre Charles VIII, 487. Envoie des troupes à Fornoue, 489. Avances à Louis XII, 500. Traité de Blois, 503. Vénitiens soutiennent l'armée française, 504. Changements d'opinions, 515. Ligue de Cambrai contre Venise, 520. Bataille d'Agnadel, 522. Tristesse et courage de la République. Favorable à Henri IV, III, 426. Duc de Rohan à, IV, 116. Six traités conclus avec elle par Richelieu, 120. Law à Venise, V, 18.

Ventadour (Duc de), dans le Midi, contre les protestants, IV, 113.

Ventadour (Duchesse de). Apporte le petit dauphin à Louis XIV mourant, IV, 565. Aux pieds de Louis XV au lit de justice, V, 4.

Vépres siciliennes, I, 531.

Verceil. L'armée française s'y retire, II, 557.

Vercingétorix. Son origine, I, 61. Sa guerre contre César, 61.

Verden (Duché de), occupé par le maréchal de Richelieu, V, 177.

Verdun (Traité de), entre les fils de Louis le Débonnaire, I, 205. Procès du maréchal de Marillac à Verdun, IV, 45.

Verfeuil. Saint Bernard y vient prêcher contre les hérétiques, I, 495.

Vergennes (Comte de), ambassadeur à Constantinople. Au duc de Choiseul, V, 217. Aux affaires étrangères, 303. Sur l'Amérique, 388. Avis sur les secours aux Américains. 359. Remet un million à Beaumarchais, 340. Au marquis de Noailles après la déclaration d'indépendance, 346. Presse Charles III de se joindre à la guerre, 355. Mémoire au roi contre M. Necker, 391. Second mémoire, goût et confiance du roi pour lui, 402. Tentatives avortées, 402. Gagné par madame de Polignac en faveur de M. de Calonne, 411. Avisit décidé le roi à rester neutre dans les difficultés sur la succession du Palatin, 419. Conclut le traité de commerce avec l'Angleterre, 429. Meurt, 429. Son caractère et sa situation, 429.

Vergne (La) et les siens à Jarnac, III, 518.

Vérification des pouvoirs en discussion, V, 485. Refus des deux premiers ordres de la faire en commun, 487.

Vermont (Abbé de), V, 409. Dans l'affaire du collier, 423.

Verneuil, pris par Édouard II, 93. Bataille de Verneuil, 287.

Vernon, pris par Édouard III, II, 95. Le roi Charles VI y réunit ses troupes, 256. Près de Gisors au maréchal de Belle-Isle, V, 97.

Versailles (Palais de), passion de Louis XIV, IV, 370. Dépenses énormes, 370.

Versailles. Le Parlement à Versailles, la poursuite des délits lui est interdite, V, 310. Émeute des farines, 310. Le Parlement, 441.

Verts-Étangs (Chaussée des). Entrevue de Jean sans Peur et du dauphin, II, 272.

Verue (Seigneur de la), gouverneur de Caen, reconnaît Henri IV, III, 459. Récit de la bataille d'Ivry, adressé à Verue par Henri IV, 447.

Vervins (Paix de), III, 528.

Véry (Abbé de). Recommande M. Turgot à madame de Maurepas, V, 305. Sur la chute de Turgot, 319. Sur Malesherbes, Turgot et Maurepas, 320.

Vespasien. Condamne Sabinus à mort, I, 87.

Veto liberum des Polonais perdu, V, 216.

Vezin Français, I, 451. Bandits, V, 310.

Vezin (Comte de), élevé par madame Scarron, IV, 554.

Véselay. Assemblée, I, 400. Philippe Auguste y prend l'oriflamme, 417. Commune, II, 30.

Vicaire Savoyard (Foi du), V, 207.

Victoire (Chapelle de la), en souvenir de la bataille de Bouvines, I, 467.

Viellane (Combat de), IV, 129.

Vielleville (Maréchal de), François de Scépeaux, III, 306. Son avis au début de la guerre, 226. Refuse le gouvernement de Metz, 228. Ses Mémoires, 219. Aime le vin, 332.

Vien. Efforts de la nouvelle école, V, 300.

Vienne (Concile de). Condamne les Templiers, I, 566.

Vienna (Lefranc de Pompignan, archevêque de), aux Etats du Dauphiné, V, 459.

Vienna (Paix de), ses conséquences, V, 82. Menacée par la coalition, 88. Marie-Thérèse s'enfuit, 88.

Vienna (Sire Jean de), gouverneur de Calais, II, 101. Conduite héroïque pendant le siège, 103.

Vieuville (Marquis de la), surintendant des finances, fait entrer Richelieu au conseil, IV, 35. Celui-ci s'en débarrasse, 35.

Vigean (Mademoiselle du), à l'hôtel Rambouillet, IV, 171.

Vignay (Château du). Le chancelier de l'Hospital dans sa terre du Vignay, III, 316.

Vigo (Port de). Vaisseaux brûlés dans le port par les Anglais, V, 30.

Vilaine. M. de Conflans s'y engage. Sept bâtiments bloqués, V, 297.

Vilaine (le Bègue de), ancien conseiller de Charles V, repris par Charles VI, II, 22.

Vilermongey, exécuté à Amboise. Ses dernières paroles, III, 291.

Vilette (Madame de). Pose une couronne de laurier sur la tête de Voltaire, V, 265.

Villa-Hermosa (Duc de). Accepte les propositions de Louis XIV, IV, 293.

Villani, historien, I, 539.

Villars, gouverneur du Languedoc, annonce des élections orageuses aux états généraux de 1560, III, 275.

Villars (André de Brancas, amiral, seigneur de). Tentative pour gagner le gouverneur de Dieppe, III, 439. Gouverneur de Rouen. Négociations pour rendre la ville à Henri IV, 483. Ce qu'il en coûte, 484.

Villars (Maréchal de), chez Coligny, III, 347.

Villars (Maréchal de). Victoire de Friedlingen, IV, 332. Querelles avec l'électeur de Bavière, 333. En Lorraine et en Champagne, 334. Lettre à Chamillard, 334. Défend l'Alsace, 334. En Allemagne, 336. Bonnes affaires, 336. A l'armée des Pays-Bas, misère, 344. Bataille de Malplaquet, 344. Blessé, 345. Lettre au roi, 345. Prend le commandement de l'armée de Flandre, 350. Conversations avec Louis XIV, 350. Bataille de Denain, 353. Devant Douai, 354. Effet sur l'Europe, 355. Campagne d'Allemagne, 355. Négociations et paix de Rastadt, 356. Discussion avec Kaunitz à propos du traité de partage, 320. Dans le Languedoc contre les Camisards, 354. Mémoires, 409. Négociations avec Cavalier, 409. Intelligence et modération de Villars, 410. Sur les coups de bâton donnés à Voltaire, V, 240. Présomption et courage, 81. Meurt à Turin, 81. Son mot sur Berwick, 81.

Villa-Viciosa (Bataille de), IV, 347.

Ville-de-Paris, navire-amiral du comte de Grasse, pris dans le combat, V, 364.

Villefranche, pris par le comte de Derby, II, 86.

Villehardouin (Geoffroy de), sénéchal de Champagne, historien, I, 133, 147, 426.

Villena. Parole du marquis de Villena à Charles-Quint, III, 101.

Villena (Marquis de). Son aventure avec Alborni, V, 37.

Villeneuve (Romée de). Conseille le mariage de Marguerite de Provence, I, 501.

Villeneuve d'Avignon, II, 222

Villeneuve la Hardie. Camp d'Édouard III devant Calais, II, 101.

Villeneuve-Saint-Georges. Turenne lève son camp, IV, 229.

Villequier (M. de), capitaine des gardes, arrête le cardinal de Retz, IV, 231.

Villeroi (Nicolas de Neufville, seigneur de). Rejoint Mayenne, III, 438. A l'intérieur de Paris, 469. Passe au service d'Henri IV, 485. Ce qu'il se fait payer, 486. Ministre des affaires étrangères, 505, 554. Services rendus au roi, 555. Henri IV lui parle du duc de Montmorency enfant, IV, 48. Signe le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, 13.

Villeroy. Louis XIII, malade, s'arrête à Villeroy, IV, 97.

Villeroi (Maréchal de). Ne peut secourir Namur, IV, 314. Echoue en Italie, 332. Battu à Ramillies, 333. Rappelé, 335. Constante bonté du roi pour lui, 335. Sur l'escalier de Versailles à madame de Maintenon, 506. Proteste contre les mesures appliquées aux légitimés, V, 23. Gouverneur de Louis XV. Avis sur son mariage, 51. Mauvaise direction, 52. Insolent avec le régent, 52. Arrêté, 55. Mené à Lyon, 55.

Villers-Cotterets. Le duc d'Orléans y est exilé, V, 449.

Villes (Bonnes), II, 35.

Villes barrières des Pays-Bas. Ouvrent leurs portes aux Français, IV, 323.

Villes libres d'Allemagne. Démarche en faveur de la paix et de la liberté religieuse, III, 394.

Villette (Geoffroi de). Aide saint Louis à juger, I, 515.

Villon (François), III, 149. Jugé par Sainte-Beuve, 150.

Vimory (Combat de), III, 595.

Vincennes (Bois de), clos par Philippe Auguste, I, 493.

Vincennes (Château de). Henri V, roi d'Angleterre, y meurt, II, 282. Livré au comte de Charolais, 388. Le duc de Beaufort, IV, 197. Le prince de Condé, 211. Le cardinal de Retz, 231. Le roi part en bottes du château, pour aller au Parlement, 336. Ordres de Louis XIV pour y conduire Louis XV, 565. Diderot à Vincennes, V, 268.

Vincent, pasteur de la Rochelle, IV, 3.

Vincent, peintre, dans la nouvelle école, V, 500.

Vincent de Beauvais, III, 128.

Vincent de Paul (Saint). Fonde les sœurs de la Charité, les Enfants trouvés, les Lazaristes, IV, 84.

Vincenti Ludovisi, serviteur de Marie de Médicis, favorise son évasion de Blois, IV, 19.

Vinet (M.), sur Port-Royal, IV, 421.

Vins (Sieur de), commandant de la Ligue en Limousin, III, 415.

Vioménil (Baron de), à York-Town, V, 359.

Virdumar, vaincu par Marcellus. Ses dépouilles optimes déposées au Capitole, I, 31.

Virgile travesti par Scarron: Boileau reproche à Racine d'en rire, IV, 496.

Virginie, unie au Massachussets dans la guerre du Canada, V, 322. Chambre de Virginie, sur l'acte du timbre, 324. Propose le congrès général, 328. Patrick Henry dans la Virginie, 324.

Visa des billets de l'Etat sous la régence, V, 9.
Visconti (Galcas), II, 164.
Visigoths, nation germane. Établissement en Gaule, dans l'Aquitaine et dans la Narbonnaise, I, 123.
Vissant (Jacques de), II, 105.
Vissant (Pierre de). Son dévouement, II, 105.
Vistule. Pont d'or sur la Vistule, III, 343.
Vitard (M.). Lettre de Racine jeune, IV, 483.
Viterbe. Charles VIII, II, 480. Traité de, Viterbe, III, 15.
Vitet (M.), sur Henri IV à Dieppe, III, 440.
Vitry. Presse Henri IV de se faire catholique, III, 465. Entre à Paris par la porte Saint-Denis, 495.
Vitry. Exécute le complot contre le maréchal d'Ancre, IV, 9. Fait maréchal, 10. Sort de la Bastille, 157.
Vivaraïs. Constitution que se donne le Vivaraïs, III, 376.
Vivaraïs (États du). Voient partir le premier ballon, V, 410.
Vivonne (Duc de), gouverneur de Messine. Ses conquêtes en Sicile, IV, 200.
Vizille (Château de). Réunion des états du Dauphiné au château, V, 457.
Vœu du Héron, poème, II, 53.
Vogel (Marquis de). Sur M. de Clermont-Crevelt, V, 184.
Voiture. Lettre sur la prise de Corbie, IV, 147. A l'hôtel de Rambouillet, 171. Dit à Corneille le peu de succès de *Polyeucte*, 171.
Voland (Mademoiselle). Diderot à elle, sur Voltaire et les Calas, V, 257.
Voltaire (Arouet). Sur la maladie de Louis XV, à Metz, V, 105. Sur le jugement de Lally, 141. Frédéric II, 178. Favorable aux mesures contre les parlements, 208. Entraîné au delà de sa propre pensée, 231. Né à Paris, 232. Élevé par les jésuites, 232. Premiers vers, 232. Présenté à Ninon de Lenclos, 233. Entrevue au collège avec Jean-Baptiste Rousseau, 233. Homme de lettres, 233. Objections de sa famille, 233. A M. d'Argenson sur sa carrière, 234. En Hollande, y fait des sottises, 234. Obligé de quitter Paris, 234. Chez un avoué, 234. Épître au régent, 234. Envoyé à la Bastille pour des vers qu'il n'avait pas faits, 234. Prend le nom de Voltaire, 235. *OEdipe*, 236. Tragédies sans succès, 236. La *Henriade*, 236. Veut la brûler, 236. Le président Hénault, 236. Libertés envers l'Église, 236. Intimité avec Bolingbroke exilé, 236. Aventure avec le chevalier de Rohan, 239. Battu, il est mis à la Bastille, 240. Maréchal de Villars sur lui, 240. Passe en Angleterre, 240. Succès et admiration, 241. Dédie la *Henriade* à la reine d'Angleterre, 240. Triste et réservé, 241. Revient en France, 241. *Brutus*, *Charles XII*, *Eriphile*, la *Mort de César*, 241. Succès de *Zaire*, 241. *Lettres philosophiques sur les Anglais*, 241. Brûlées par ordre du Parlement, 242. Voltaire se sauve à Bâle, 242. Revient à Cirey chez madame du Châtelet, 242. Influence de celle-ci sur sa vie, 242. Elle meurt, 232. Voltaire de plus en plus champion de l'irréligion, 242. *Oreste*, *Rome sauvée*, *Alzire*, *Méropé*, *Mahomet*, 242. Madame Denis chez Vol-

taire, 243. Historiographe du roi sans faveur, 243. Affectueux souvenir pour Vauvenargues, 243. A l'Académie française, 244. Échoue aux autres académies, 244. Part pour Berlin, 244. Premier enthousiasme du souverain et de la cour, 244. Chambellan de Frédéric II, 245. Froideur avec Maupertuis, 245. Bientôt avec le roi, 246. Frédéric II sur Voltaire, 246. A Voltaire, 247. *Diatribes du docteur Akakia*, 247. Quitte la Prusse et le roi, 241. S'attarde à Golha, 251. Arrêté à Francofort, 251. Peur et colère, 251. A Colmar, à Lyon, 253. Se réfugie en Suisse, 254. Aux Délices, travaille à l'Encyclopédie, 254. *L'Essai sur l'histoire générale et les mœurs*, 254. Écrits irréligieux, 254. *Orphelin de la Chine*, *Tancrède*, etc., 255. Activité dévorante, 255. Querelles avec J.-J. Rousseau, 255. Moins libéral en actions qu'en paroles, 256. Entreprenant la réhabilitation de Calas, 256. Autres efforts pour les protestants, 258. Sur le chevalier de la Barre, 258. Terreurs paniques, 259. Veut se retirer à Clèves, 260. En paix à Ferney, 260. Courtisé par les rois, 260. Sur Catherine II, 260. Violent contre la religion, 263. Sans être matérialiste, 263. A Paris, 264. Triomphe, 264. Dans le *Siccle de Louis XIV* sur le congrès d'Aix-la-Chapelle, 266. A d'Alembert sur l'édit de M. Turgot, 308. Sur sa chute, 319. Malade 264. A l'Académie française, au théâtre, 265. Meurt dans sa gloire, 265. Influence funeste et durable, 266.

Vote par tête, fort discuté, V, 485. Ses dangers et ses difficultés, 486.

Vouët (Simon). Apporte à Paris les manières des peintres italiens à la mode, IV, 512. Jaloux du Poussin, 514. Elève Lesueur dans son atelier, 514.

Vouillé (Bataille de). Clovis y bat Alaric, roi des Visigoths, I, 158.

Voysin. Remplace Chamillard à la guerre, dévoué à madame de Maintenon, IV, 344. Meurt, V, 8.

Vrillière (La) au conseil de Louis XIV, IV, 247.

Vrillière (M. de la). Redemande les sceaux à d'Aguesseau V, 12. Redemande les sceaux à Maupeou, 305. Remplacé par Malesherbes, 312.

W

Wace (Robert). Son roman de *Roux*, I, 205.

Walcheren (Ile de), II, 58.

Waldeck (Prince de), battu à Fleurus, IV, 506.

Waldeman (Hans). Sa lettre aux Zurichois, II, 420.

Walkernier, conseiller hollandais. Propose qu'Amsterdam résiste, IV, 275.

Wallace (William), I, 534.

Wallenstein (général), duc de Friedland, repoussé par la Diète de Ratisbonne, IV, 135. Reprend le commandement, 138. A Lutzen, 138. Prépare une trahison, 143. Trahi à son tour et assassiné, 144.

Wallon (M.). Son avis sur les entretiens de Jeanne d'Arc avec Charles VII, II, 297.

- Walpole** (Robert). Ses efforts pour maintenir la paix en Europe, V, 77. Il tombe, 92.
- Walsingham**, sur le Prince Noir, II, 200.
- Wandewash**. Expédition inutile de Lally contre cette place, V, 137.
- Warham**, archevêque de Canterbury. Lettre au cardinal Wolsey, III, 86.
- Warthi**, seigneur de la Bretagne, chargé par François I^{er} de veiller sur le connétable de Bourbon, III, 59.
- Warwick** (Comte de), maréchal d'Angleterre, II, 94. Envoyé par le roi d'Angleterre à Provins, III, 268.
- Warwick** (Richard Beauchamp, comte de), dans la prison de Jeanne d'Arc, II, 321, 328.
- Washington** (Georges). Son attaque sur le camp de Jumonville, V, 152. Poursuivi par les Canadiens, obligé de capituler, 152. Avec le général Braddock dans la vallée de l'Ohio, 156. Sans espérances sur les pétitions au roi, 326. Au capitaine Mackensie, 327. Sur la ligne à tirer, 328. Origine, 331. Famille et éducation, 331. Avec Braddock dans la guerre du Canada, 331. Établi à Mountvernon, 331. Estime qu'il inspire, 332. Patrick Henry sur lui, 332. Général en chef, 331. A sa femme, 332. Devant Boston, 332. Sur la déclaration de l'indépendance, 332. Devant Philadelphie, 337. Inébranlable résolution, 337. Combats de Trenton et de Princeton, 337. Dictature, 337. Repoussé sur le Canada, 338. Sans goût pour la France, 342. Sur les officiers français, 342. Affection pour M. de la Fayette, 342. Inquiétudes sur la proposition du duc de Richmond, 344. Sur l'armée, 344. Espoir en la France, 345. Reconnaissance de l'indépendance par la France, 346. Combat de Monmouth, 350. Sur la campagne de 1778, 350. Prend Stony-Point, 352. Campé devant New-York, 365. Joie à l'arrivée des contingents français, 365. Sous ses ordres, 365. Échecs, lettre à M. de la Fayette, 365. Trahison d'Arnold, 366. Dureté à l'égard d'André, 367. Prise de York-Town, 368. Sur la demande de paix, 372. Sur la paix particulière, 352, 373. Sur l'avenir de l'Amérique, 373. Sur les matières inflammables, 374. Parallèle avec Jean de Witt, IV, 281.
- Waterford**. Jacques II s'y embarque, IV, 303.
- Watteau**, peintre, V, 300.
- Webb** (Général). Ne peut pas secourir le fort Oswego, V, 159.
- Wechselmunde**. Le petit corps français à Wechselmunde, V, 77.
- Weert** (Jean de), IV, 146. Prisonnier, en Picardie, 150.
- Weisenfeld**. Armée suédoise à Weisenfeld, IV, 140.
- Weissenbourg**. Stanislas, roi de Pologne, y est dépossédé, V, 68.
- Wentworth** (Lord), gouverneur de Calais, III, 246.
- Wesel**, assiégé par Louis XIV, IV, 274. Siège de Wesel, V, 186. Le chevalier d'Assas devant cette place, 186. Siège levé, 189.
- Westminster**. Les Flamands y dépêchent des envoyés, II, 89. Conseil réuni par Henri V, II, 255.
- Westphalie** (Paix de), IV, 198. Occupée par le maréchal d'Estrées, V, 177.
- West-Point** (Fort de), commandé par le général Arnold. Washington à West-Point, V, 536.
- Whigs**, au pouvoir, V, 563.
- Wight** (Ile de), ravagée par la flotte française, II, 200.
- Wilfrid** (Saint), apôtre de la Frise, I, 170.
- Wilibrod** (Saint), apôtre de la Frise, I, 170.
- Winchelsea**, brûlée par l'expédition picarde, II, 163.
- Winchester** (Cardinal de), au supplice de Jeanne d'Arc, II, 331. Sacre Henri VI, 333. Quitte Arras et les conférences, 338.
- Winckelman**. Retour vers l'art antique par cet artiste, V, 500.
- Winslow**, à Grand-Pré en Acadie, V, 154.
- Witenagemot** (Réunion du), I, 343.
- Witt** (Cornélis de) à la bataille de Chatham, IV, 271. Sur le pont du vaisseau amiral à Southay, 274. Lettre de Jean de Witt, 274. Signe le rétablissement du stathoudérat, 276. Accusé et arrêté, 277. Héroïsme sous la torture, 277. Rejoint en prison par son frère grâce à un faux message, 278. Meurtre des deux frères, 278.
- Witt** (Jean de), grand pensionnaire de Hollande, IV, 259. Relations avec la France, 260. A la tête de l'escadre contre l'Angleterre, 261. Rallié à la triple alliance, 264. Influence ébranlée, 267. Sent la Hollande isolée, la défend diplomatiquement, 270. A élevé Guillaume de Nassau, 271. Négociations prudentes, 271. Concessions à l'Angleterre, 271. Lutte contre la grandeur croissante de Guillaume d'Orange, 272. Faiblesse de la première résistance, 274. Reçoit quatre coups de poignard, 275. Accusé des malheurs de l'État, 276. Donne sa démission de pensionnaire, 277. Lettre à Ruyter, 277. Son frère arrêté et mis à la forteresse, 277. Appelé dans sa prison par une trahison, 278. Troupes rappelées, 278. Irruption dans la prison, meurtre des deux frères, 278. Guillaume d'Orange soupçonné, 278. Portrait de Jean de Witt, 281. Parallèle avec Coligny et Washington, 281.
- Witt** (Jacob de). Fait enlever le corps de ses deux fils, IV, 278.
- Wittikind**, chef de la résistance des Saxons contre Charlemagne, I, 198. Fait duc de Saxe, 199.
- Wolfe** (Général), remarqué au siège de Louisbourg, forme le siège de Québec, V, 161. Attaque le camp de l'Ange-Gardien, 162. Repoussé et désolé, 162. Bataille d'Abraham, 163. Meurt dans son triomphe, 163. Monument élevé par lord Dalhousie, 163. Enterré à Westminster.
- Wolsey** (Cardinal), favorable à la restitution de Calais, III, 35. Au camp du Drap d'Or, 35. Promesses de Charles-Quint 34. Pressé par Pace d'agir en faveur de Bourbon, 70. Lettre de l'archevêque Warham à Wolsey, 86. Pension de la France, 86.
- Worms**. Assemblée des Francs, I, 195. Brûlé et détruit, IV, 304. Traité de Worms, 144.
- Wurtemberg** (Prince de), tué à la bataille de Guastalla, V, 81.

X

Xaintrailles, dans Orléans, II, 289
Ximènes (Le cardinal), III, 5.

Y

Yarmouth, brûlé par la flotte française, II, 200
Yenne (Marquis d'), gouverneur de la Franche-Comté, IV, 265.
Ymbercourt (Seigneur de). Son avis de donner l'assaut à Padoue, II, 531.
Yolande d'Aragon, reine de Sicile, favorable à Jeanne d'Arc, II, 295.
York (Duc d'), à la bataille des Dunes, IV, 235.
York-Town. Lord Cornwallis s'y jette, V, 359. Siège, 359. Capitulation, 359.
Ypres. Sa richesse, I, 536. Ses bourgeois en lutte avec leurs voisins, II, 87. Prise par Louis XIV, IV, 290. Réunie à la France par la paix de Nimègue, 297. Rendue à Louis XV, V, 100.
Yuste (Monastère de). Charles-Quint, III, 237. Correspondance avec Philippe II, 240.

Z

Zacharie, pape. Conseille l'élévation au trône de Pépin le Bref, I, 186.
Zacharie Contarini, ambassadeur de Venise. Son avis sur Charles VIII, II, 478.
Zaire. N'a pu détrôner *Polyeucte*, IV, 191. Voltaire à M. de Cideville sur son succès, V, 241.
Zannequin, bourgeois flamand, défend Cassel, II, 49.
Zapata (Cardinal). Ses paroles à Beautru, IV, 56.
Zélande (Côtes de), II, 69. Guillaume d'Orange reconnu premier noble de Zélande, IV, 272.
Ziériskée (Siège de), I, 544.
Zimiscès (Jean). Fait la guerre aux musulmans d'Asie, I, 356.
Zorndorf (Bataille de), V, 183.
Zorzi, ambassadeur des Vénitiens auprès de Louis XII, II, 300.
Zoutmann (Amiral), à Dogger-Bank, V, 360.
Zutphen, assiégé par le duc d'Orléans, IV, 275.
Zwingle. Réformation en Suisse, III, 165. Rapports avec Lefèvre d'Étaples, 167. Déclare la guerre à la papauté, 171. Place les pouvoirs religieux aux mains civiles, 211.

FIN DE L'INDEX ALPHABÉTIQUE.

TABLE DES GRAVURES

M. Guizot (François-Pierre-Guillaume)	III
Tête du chapitre LI.	1
Philippe, duc d'Orléans, régent de France.	5
La rue Quincampoix, devenue le rendez-vous habituel des plus grands seigneurs, comme des sages bourgeois.	15
Jean Law.	17
Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine.	22
Anne-Louise-Bénédictine de Bourbon, duchesse du Maine.	23
Le cardinal Dubois.	25
Il enleva l'enfant dans ses bras et l'embrassa à plusieurs reprises.	33
Voyez donc, mon maître, tout cela est à vous.	45
Il étanche leur soif, les console en ami, les exhorte en apôtre, et sur ce champ de mort glane des âmes abandonnées	53
Cul-de-lampe.	58
Tête du chapitre LII.	59
Louis XV.	69
Marie Leczinska.	75
Mort de Plelo.	79
Marie-Thérèse à l'assemblée des magnats.	89
André-Hercule de Fleury, cardinal, grand aumônier de la reine, ministre d'État.	95
Louis XV et l'ambassadeur de Hollande.	101
Bataille de Fontenoy.	109
Saxe (Hermann-Maurice, comte de).	113
Cul-de-lampe.	119
Tête du chapitre LIII.	121
La Bourdonnais (Bertrand-François Mahé de).	125
Mort du nabab de Carnatic.	129
L'église de Sainte-Geneviève.	301
Turgot recevant sa démission.	317
Cul-de-lampe	320
Tête du chapitre LVII.	321

Washington (George)	329
Défense des hauteurs de Bunker's Hill.	335
Franklin (Benjamin).	341
Fayette (Marie-Jean-Paul-Roch-Yves-Gilbert Motier, marquis de la).	345
Combat de <i>la Belle-Poule</i>	347
Suffren (Pierre-André de Saint-Tropez, bailli de)	365
Combat naval près de Gondelour (1783).	369
Cul-de-lampe.	374
Tête du chapitre LVIII.	375
Lecture de <i>Paul et Virginie</i> dans les salons de madame Necker.	379
Necker rentrant dans son cabinet de Saint-Ouen.	397
Cul-de-lampe.	399
Tête du chapitre LIX.	401
Marie-Antoinette d'Autriche (Josèphe-Jeanne).	405
Calonne (Charles-Alexandre de).	413
Lavoisier (Antoine-Laurent).	417
Beaumarchais (Pierre-Augustin Caron de)	421
Le cardinal pouvait à peine se soutenir; il s'appuyait contre la table.	425
Cul-de-lampe.	458
Tête du chapitre LX.	459
Loménie de Brienne (Étienne-Charles de).	445
« Messieurs, dit-il, c'est devant vous que je proteste contre la violence dont je suis l'objet. »	453
Siéyes (Emmanuel-Joseph, comte de).	463
La ferme de Trianon.	467
Malouet (Pierre-Victor, baron).	471
« Allez dire à ceux qui vous envoient que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes! »	489
Cul-de-lampe.	492

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS	1
CHAPITRE LI. — Louis XV. — La régence et le cardinal Dubois (1715-1723).	1
— LII. — Le ministère du cardinal de Fleury (1725-1748).	59
— LIII. — La France dans les colonies (1745-1763).	121
— LIV. — La guerre de Sept Ans. — Ministère du duc de Choiseul (1748-1774).	167
— LV. — Les Philosophes.	223
— LVI. — Louis XVI. — Ministère de M. Turgot (1774-1776).	299
— LVII. — La France à l'extérieur. — Guerre de l'Indépendance des États-Unis (1775-1783).	521
— LVIII. — La France à l'intérieur. — Ministère de M. Necker (1776-1780)	575
— LIX. — M. de Calonne et l'Assemblée des notables (1785-1787).	401
— LX. — Convocation des états généraux (1785-1789)	449
INDEX ALPHABÉTIQUE.	495



